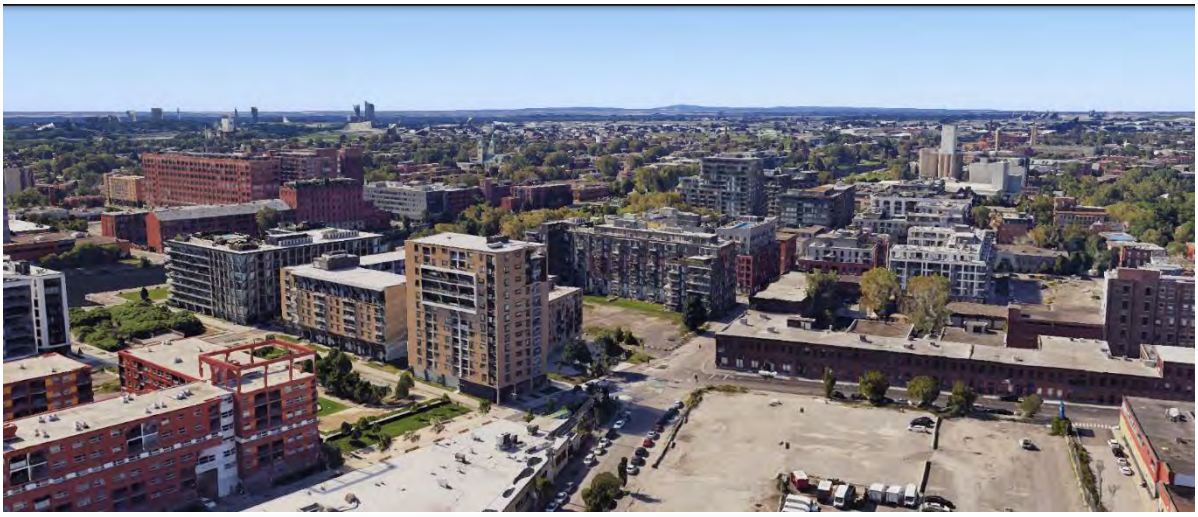
Montréal

Aménagement du parc Bassin-à-bois
incluant patinoire réfrigérée, pavillon technique et éclairage
Site archéologique BiFj-100





Expertises archéologiques

2024 — 2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

ethnoscop

février 2026

Aménagement du parc Bassin-à-bois, incluant patinoire réfrigérée, pavillon technique et éclairage

Site archéologique BiFj-100

Expertises archéologiques
2024 — 2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

No de mandat : 1517804 — M-24

Permis de recherches archéologiques :

24-ETHN-10

25-ETHN-03

Ethnoscop 2026

Montréal

Page couverture :
En haut : Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway. 1896. William Notman & Son (Musée McCord-Stewart; VIEW-2944)

En bas : Vue en plongée de l'aire d'intervention telle qu'elle apparaît en 2023, selon une prise de vue similaire à celle de la photographie de W. Notman (générée par le programme Google Earth)

RÉSUMÉ

Le service des grands parcs de la Ville de Montréal a entrepris les travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois au printemps 2024. Ces travaux visaient l'aménagement d'un parc et s'inscrivaient en continuité avec les travaux réalisés au parc du Bassin à gravier, situé plus à l'est, tous deux inclus dans le secteur des « Bassins du Nouveau Havre ».

L'espace prévu pour la réalisation du parc du Bassin-à-bois est localisé dans le quartier Griffintown, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, à Montréal. Plus précisément, cet espace est compris entre le canal de Lachine au sud et la rue William au nord. Les limites est et ouest du parc sont bornées par de nouveaux bâtiments résidentiels. La superficie de ce parc correspond à l'étendue qu'occupait autrefois le bassin Saint-Gabriel nº 4, ainsi qu'une portion de ses quais. Cet ancien bassin fait aujourd'hui partie du site archéologique BiFj-100, dans lequel sont compris les quatre bassins Saint-Gabriel.

En raison des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois, la Ville de Montréal a mandaté la firme de consultants en archéologie Ethnoscop afin d'accomplir des interventions archéologiques complémentaires. Celles-ci visaient, d'une part, la réalisation d'un inventaire archéologique afin de compléter les données architecturales concernant un vestige jouxtant la rue William, mis au jour lors d'une intervention antérieure, dont l'origine et la fonction restaient à être définies. D'autre part, la seconde phase du mandat consistait en une supervision archéologique des excavations en bordure des anciens murs maçonnés du bassin, et ce, tout au long des travaux d'aménagement du parc. L'objectif était d'une part d'assurer la pérennité des vestiges et, d'autre part, de compléter le relevé de leur état de conservation général. Il a aussi été possible de documenter les vestiges d'une chambre enfouie, mise au jour lors de l'intervention de 2021.

Puisque les travaux d'aménagement se sont déroulés sur deux ans (2024 et 2025), deux permis de recherches archéologiques ont été nécessaires à la réalisation du mandat. Un premier rapport a été déposé en avril 2025 afin de respecter les directives en lien au permis de recherche archéologique. Ce présent rapport fait la synthèse des deux ans d'intervention et se rattache aux permis 24-ETHN-10 et 25-ETHN-03, respectivement obtenu en 2024 et en 2025.

Référence pour fins de citation

Ethnoscop 2026. *Aménagement du parc Bassin-à-bois, incluant patinoire réfrigérée, pavillon technique et éclairage. Site archéologique BiFj-100. Expertises archéologiques, été 2024 — hiver 2025. Rapport préliminaire*. Ville de Montréal. 102p. et annexes

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX

LISTE DES PLANS XIII

LISTE DES TABLEAUX XV

LISTE DES PARTICIPANTS XVII

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat 1

1.2 Aire d'intervention 1

2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES 5

2.1 Cadre naturel et occupations anciennes 5

2.2 Cadre historique 9

2.3 Interventions archéologiques antérieures 20

3. MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX 31

3.1 Méthodologie 31

3.2 Déroulement des travaux 39

3.2.1 L'inventaire archéologique (s.-op. 15A) 39

3.2.2 La supervision ponctuelle des travaux de décontamination (s.-op. 15B, 15E, 15J et 15K) 40

3.2.3 La supervision du dégagement mécanique des murs du bassin en vue de leur rejointoiement (s.-op. 15D, 15F, 16G, 16H et 16J) 44

3.2.4 La supervision des travaux d'installation du muret de rappel (marquage 3D) 47

3.2.5 La supervision du démantèlement partiel des murs nord et ouest (s.-op. 15L, 15M, 16E et 16F) 50

3.2.6 La supervision des travaux de drainage (s.-op. 15C et 15G) 55

3.2.7 La supervision des travaux liés à l'installation de massifs électriques et autres composantes à proximité des vestiges (s.-op. 16A à 16D et 16J) 56

4. RÉSULTATS 57

4.1 Le muret bordant la rue William (vestige 1) 57

4.1.1 Discussion 60

4.2 La chambre enfouie (vestige 2a) 63

4.2.1 Discussion 69

4.3 Le muret de palplanches (vestige 3) 71

4.4 Les murs du bassin n° 4 (vestiges 4, 5 et 6) 73

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 95

5.1 Conclusion 95

5.2 Recommandations 97

BIBLIOGRAPHIE 99

ANNEXES

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts (15A)
Annexe 2 Catalogues des photographies
Annexe 3 Fiches des biens immobiliers
Annexe 4 Plans des travaux
Annexe 5 Plan du positionnement des tirants du mur berlinois traversant les vestiges
Annexe 6 Rapport d'analyse d'un échantillon de mortier

LISTE DES FIGURES

Figure 1. W.H. McKenzie, « *Map of the City of Montreal Shewing the Latest Improvements* », 1851 (BAC H3/340). 9

Figure 2. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and island of Montreal* », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA). 10

Figure 3. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal* », 1881 (BAnQ 555671 CON) 11

Figure 4. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans* », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA- v.1) 12

Figure 5. Notman & Son, « *Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, QC, 1896* » (Musée McCord VIEW-2944). 14

Figure 6. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of City of Montreal* », 1909 (BAnQ 0003028509, feuillet 37) 15

Figure 7. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of City of Montreal* », 1909 (BAnQ 0003028509, feuillet 38) 16

Figure 8. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Montreal* », 1950 (BAnQ 0003699649) 17

Figure 9. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Montreal* », 1964 (BAnQ NMC 10282) 18

Figure 10. Mur dorsal, profil crénelé, brèche à l'extrémité ouest de l'appareil. Vue vers l'ouest. Photographie tirée de l'intervention de 2014 (SACL 2015, BiFj-100-14-N1-146) 54

Figure 11. Plan rapproché des assises crénelées du mur dorsal du bassin #4. Vue vers l'ouest. Photographie tirée de l'intervention de 2014 (SACL 2015, BiFj-100-14-N1-150) 55

Figure 12. Coupe stratigraphique de la sous-opération15A (sondage), parois nord et est 59

Figure 13. Extrait du plan et de sa légende, datés de 1909 montrant l'espace entre le bassin n° 3 et la rue Ottawa (BAnQ, 135 825). 61

Figure 14. Extrait de la photographie de W. Notman depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, en 1896. Vue vers le sud-ouest (Musée McCord; VIEW-2944_120528-P1). 62

Figure 15. Photographie du vestige mis au jour lors des travaux de caractérisation des sols en 2021. Vue vers le nord (Ethnoscop 2022 : 53; BiFj-100-21-NUM3-065) 63

Figure 16. Coupe stratigraphique de la sous-opération 15A, parois ouest et nord 64

Figure 17. Extrait du plan de *Underwriters' Survey Bureau*, version révisée de 1940 (BAnQ; 3 216 542). 69

Figure 18. Photographie ancienne montrant les installations du bassin n° 4 depuis l'angle des rues William et Richmond (BAnQ; 0002734873) 74

Figure 19. Exemple d'une pince de levage dans la manutention d'un bloc, carrière de Bath au Royaume-Uni, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/cartes_postales_16/index.html) 77

Figure 20. Extrait d'un catalogue d'équipement de forage de la compagnie Brunner & Lay de Chicago, États-Unis, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/outils_2/index.html) 78

Figure 21. Bassin 4 — mur ouest — parement est — fruit visible au niveau des assises inférieures. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-046) 80

Figure 22. Bassin 4 — mur ouest - état du mur après le dérasement initial. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-056) 80

Figure 23. Bassin 4 — mur ouest - dérasement avec la pince d'une pelle mécanique. Vue en direction sud-est. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-061) 81

Figure 24. Bassin 4 — mur ouest - état du mur en cours de dérasement. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-065) 81

Figure 25. Intérieur du mur 10A1. Vue en direction nord-ouest. Photographie tirée de l'intervention de 2015 (Ethnoscop 2020, BiFj-100-16-NUM1-014) 83

Figure 26. Intérieur du mur 10A1. Vue en direction est. Photographie tirée de l'intervention de 2015 (Ethnoscop 2020, BiFj-100-16-NUM1-015) 83

Figure 27. Mur dorsal, profil crénelé, brèche à l'extrémité ouest de l'appareil. Photographie tirée de l'intervention de 2014 (SACL 2015, BiFj-100-14-N1-143) 87

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Vue du vestige 1 — muret William (15A1) en cours de nettoyage. Vue vers le nord-ouest (BiFj-100-24-NUM1-008) 40

Photo 2. Sous-opération 15B, travaux de décontamination en cours. Vue vers le sud-est (BiFj-100-24-NUM2-006) 41

Photo 3. Vestige 2 (15E1/15E 2/15E 3/15E 4). Vue vers le sud-est (BiFj-100-24-NUM5-006_mod) 42

Photo 4. Travaux de décontamination en cours. Vue vers l'ouest (BiFj-100-24-NUM9-007) 43

Photo 5. Vue du mur ouest, depuis sa jonction au mur nord, une fois le rejointoiement terminé. Vue vers le sud (BiFj-100-25-NUM9-019) 45

Photo 6. Vue du mur nord une fois celui-ci recouvert d'une membrane géotextile en guise de protection hivernale. Vue en direction est (BiFj-100-24-NUM12-005) 46

Photo 7. Vue du mur ouest une fois celui-ci recouvert d'une membrane pare-vapeur. Vue vers le nord (BiFj-100-24-NUM9-026) 47

Photo 8. Vue du mur ouest une fois celui-ci recouvert d'une membrane géotextile. Vue vers le nord (BiFj-100-24-NUM9-027) 47

Photo 9. Coffrage mis en place au-dessus du mur ouest des vestiges du bassin n° 4 en prévision d'une coulée de béton. Vue vers le nord (BiFj-100-24-NUM9-030) 48

Photo 10. Échantillons d'acier Corten et d'une pierre de couronnement, reçus au chantier, afin d'envisager l'aspect du muret de rappel (BiFj-100-24-NUM11-027) 48

Photo 11. Bollard retrouvé dans les décombres parmi des blocs de béton lors du début des travaux (BiFj-100-24-NUM11-012) 49

Photo 12. Bollard dégarni de sa base bétonnée (BiFj-100-24-NUM11-017) 49

Photo 13. Vue de la brèche réalisée en 2012 dans le mur ouest. Vue vers le sud-ouest (BiFj-100-24-NUM11-025) 52

Photo 14. Vue du mur ouest dans la sous-opération 15L, en partie recouvert d'une membrane géotextile. Vue vers le nord (BiFj-100-24-NUM11-060) 52

Photo 15. Vue de l'installation servant au maintien de l'appareil de forage en vue du percement du mur nord pour le passage d'une canalisation. Vue vers le nord-est (BjFi-100-24-NUM12-025) 53

Photo 16. Vue d'une portion de la carotte une fois extirpée du mur nord (BjFi-100-24-NUM12-027) 53

Photo 17. Muret William (15A4) en cours de nettoyage. Vue vers l'ouest (BjFi-100-24-NUM1-010) 58

Photo 18. Vestiges de la chambre enfouie dégagée lors des travaux de décontamination. Vue vers le sud-est (BiFj-100-24-NUM5-005) 65

Photo 19. Vestiges de la chambre enfuie dégagée lors des travaux de décontamination. Vue vers le sud (BiFj-100-24-NUM5-006) 66

Photo 20. Dégagement et démantèlement de la chambre enfouie. Vue vers le nord-est (BiFj-100-24-NUM5-007) 66

Photo 21. Démolition de la chambre enfouie en cours. Vue vers le sud (BiFj-100-24-NUM5-009) 67

Photo 22. Démolition quasi complétée de la chambre enfouie. Vue vers l'ouest (BiFj-100-24-NUM5-011) 67

Photo 23. Vue de la conduite bouchée une fois les vestiges de la chambre démolis. L'empreinte ovale au centre de la photo correspond au radier de la chambre. Quelques rangs de briques sont toujours en place, à droite de la conduite. Vue vers le sud-ouest (BiFj-100-24-NUM5-015) 68

Photo 24. Mur de palplanches observé dans la sous-opération 15H. Vue vers le sud (BiFj-100-24-NUM8-006) 71

Photo 25. Paroi ouest observé dans la sous-opération 15G. Vue vers l'ouest (BiFj-100-24-NUM7-008_mod_rog) 72

Photo 26. Vue de l'emplacement de la sous-opération 15A où le dénivelé entre la rue et le terrain existant était observable. Vue en direction ouest (BiFj-100-24_NUM1-001) 75

Photo 27. Parement interne du mur ouest du bassin n°4, tel qu'observé dans la sous-opération 15D. Vue en direction ouest (BjFi-100-24-NUM4-005). 76

Photo 28. Parement interne du mur nord où des concavités ont été observées. Vue en direction nord (BjFi-100-24-NUM12-018) 77

Photo 29. Parement interne du mur nord tel qu'observé dans la sous-opération 15K. Vue en direction nord (BjFi-100-24-NUM10-004) 79

Photo 30. Profil du parement aveugle du mur nord observé dans la sous-opération 16E. Vue vers l'est (BjFi-100-25-NUM5-004). 84

Photo 31. Parement aveugle du mur nord et profil du mur ouest, à leur intersection, observés dans la sous-opération 16E. 85

Photo 32. Portion du mur est (15B1), dégagé dans la sous-opération 15B. Vue en direction sud (BjFi-100-24-N2-007) 86

Photo 33. Parement interne du mur nord (16F1) à son intersection au mur est (16F2), tel qu'observé dans la sous-opération 16F. Vue vers l'est (BjFi-100-25-NUM6-008) 88

Photo 34. Parement interne du mur nord (16G1) à son intersection au mur est (16F1), tel qu'observé dans la sous-opération 16G. Vue vers l'est (BjFi-100-25-NUM7-014) 88

Photo 35. Parement interne du mur nord (16G1) à la suite de son réalignement et de son rejointoiement, tel qu'observé dans la sous-opération 16G. Vue vers l'est (BjFi-100-25-NUM7-025) 88

Photo 36. Désordre structural d'une portion du mur est dans la sous-opération 15B. Vue vers le sud-est (BjFi-100-24-NUM2-009) 90

Photo 37. Brèche dans le mur est, relevé dans la sous-opération 16H. Vue vers le nord-est (BjFi-100-25-NUM8-013) 90

Photo 38. Brèche dans le mur ouest, sous-opération 16J. Vue vers le nord-ouest (BjFi-100-25-NUM9-014) 90

Photo 39. Tuyau de ciment traversant le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15F. Vue vers le nord-ouest (BjFi-100-24-NUM6-021) 91

Photo 40. Taquet servant à l'amarrage, tel qu'observé sur le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15L. Vue vers l'ouest (BjFi-100-24-NUM11-014) 91

Photo 41. Taquet observé sur le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15L. Vue rapprochée vers l'ouest (BjFi-100-24-NUM11-016) 92

Photo 42. Taquets (3) relevés sur le mur ouest dans la sous-opération 16D. Vue vers l'ouest (BjFi-100-25-NUM4-009) 92

Photo 43. Parement aveugle du mur nord tel qu'observé dans la sous-opération 15G. Vue vers le sud-est (BjFi-100-24-NUM7-010) 93

Photo 44. Réparation faite à l'aide de béton (ellipse rouge) sur le mur est, sous-opération 16H. Vue vers le nord (BjFi-100-25-NUM8-036) 93

Photo 45. Vue rapprochée de l'une des réparations (ellipse rouge) effectuées à l'aide de béton sur le mur est dans la sous-opération 16H. Vue vers le nord (BjFi-100-25-NUM8-032) 93

Photo 46. Vue des seules pierres de couronnement subsistantes, observées et mises au jour dans la sous-opération 16D. Vue vers le nord-ouest (BjFi-100-25-NUM4-011) 94

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention 2

Plan 2. Localisation du site BiFj-100 sur une spatiocarte 3

Plan 3. Localisation des interventions antérieures dans le site BiFj-100 25

Plan 4. Localisation des interventions antérieures dans le site 612G 29

Plan 5. Localisation des sous-opérations au nord de la rue des Bassins 35

Plan 6. Localisation des sous-opérations au sud de la rue des Bassins 37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 8

Tableau 2. Synthèse de l'évolution historique des bassins 19

Tableau 3. Interventions archéologiques antérieures au site BiFj-100 22

Tableau 4. Interventions archéologiques antérieures au site 612G de Parcs Canada réalisées à proximité du bassin n° 4 27

Tableau 5. Description des sous-opérations en lien au permis 24-ETHN-10 32

Tableau 6. Description des sous-opérations en lien au permis 25-ETHN-03 33

Tableau 7. Estimation de l'épaisseur des vestiges 82

Tableau 8. Particularités observées sur les vestiges du bassin n° 4 89

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Ville de Montréal

Mathieu Beauregard	Ingénieur chargé de projets, Direction Aménagement des espaces publics et réalisation, Direction de l'aménagement des parcs et des espaces publics, SGPMRS
Marie-Claude Morin	Conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, SUM
Jasmin Corbeil	Chef de division, aménagement des espaces publics et réalisation, Direction de l'aménagement des parcs et des espaces publics, SGPMRS

RÉALISATION

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur
François Veronneau	Réviseur du rapport
Jean-Philippe Hénault	Archéologue chargé de projets, rédacteur du rapport
Mathieu Sévigny	Archéologue chargé de projets remplaçant
Louis Duval	Archéologue-technicien
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Isabelle Hade	Archéologue, spécialiste en culture matérielle
Michelle Dubé	Adjointe administrative
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Au printemps 2024, la Ville de Montréal, par l'intermédiaire de sa division des grands parcs, a entrepris l'aménagement du parc du Bassin-à-bois, situé dans le quartier Griffintown, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Ce parc fait partie intégrante du secteur nommé « Les Bassins du Nouveau Havre » et inclut notamment les vestiges du bassin Saint-Gabriel n° 4, autrefois utilisé pour le transbordement du bois. Ces vestiges, ainsi que ceux des trois autres bassins, forment ensemble le site archéologique BiFj-100.

Afin d'assurer un suivi archéologique des travaux, la Ville de Montréal a mandaté la firme Ethnoscop. Ce suivi comprenait deux types d'interventions répartis en sept volets :

1. **Un inventaire archéologique** dans la partie nord du site, entre la rue William et les vestiges de l'ancien bassin. L'objectif était d'enrichir le corpus de données par la réalisation d'un inventaire du muret en pierre situé le long du trottoir sud de la rue William, découvert lors de fouilles antérieures (SACL 2015).

2. **Six volets de supervision** visant à surveiller les excavations liées à l'aménagement du parc, incluant :

    - la supervision ponctuelle des travaux de décontamination;
    - la supervision du dégagement mécanique des vestiges pour leur rejointoiement;
    - l'encadrement de l'excavation visant la mise en place d'un muret de rappel;
    - la supervision du démantèlement partiel de certaines portions des vestiges;
    - le suivi des travaux de drainage;
    - la supervision des interventions liées à l'installation de massifs électriques (et autres composantes) à proximité des vestiges.

Les travaux d'aménagement ont débuté au printemps 2024 et se sont poursuivis jusqu'à l'hiver 2026. Les interventions archéologiques s'inscrivent dans ce calendrier, mais se sont toutefois terminées en septembre 2025. Elles ont été menées sous deux permis de recherche distincts : **24-ETHN-10** et **25-ETHN-03**.

Un premier rapport a été produit conformément aux exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), qui impose le dépôt d'un rapport annuel avant l'échéance du permis de recherche. Ce rapport faisait état des résultats d'intervention obtenus sous le premier permis de recherche. Par ailleurs, puisque la Ville de Montréal n'exigeait qu'un seul rapport global, ce premier rapport n'a été remis qu'au MCCQ. Ce présent rapport constitue la synthèse des interventions archéologiques survenues lors de l'aménagement du parc du Bassin-à-bois, entre juin 2024 et septembre 2025.

1.2 Aire d'intervention

L'aire d'intervention des travaux correspond à l'ancien bassin Saint-Gabriel n° 4 et à son pourtour immédiat (plan 1). Situé dans le quartier Griffintown, dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal. L'extrémité sud[1] de ce bassin est encore aujourd'hui reliée au canal de Lachine, comme à l'origine. Cette portion appartient à Parcs Canada (612G), mais aucun aménagement du parc ou intervention archéologique n'y est survenu. Le reste du bassin, représentant plus des trois quarts de sa superficie, est la propriété de la Ville de Montréal. Le parc du Bassin-à-bois est divisé en deux segments :

- Le segment nord : compris entre les rues William et des Bassins, et
- Le segment sud : compris entre la rue des Bassins et la piste cyclable bordant le canal de Lachine.

Depuis les années 1970, les vestiges du bassin étaient enfouis sous des remblais. Son mur nord se trouve à seulement quelques mètres au sud de la rue William et celui-ci est aligné dans l'axe de cette rue. Les murs est et ouest du bassin sont bordés par des allées piétonnes, les séparant des nouveaux complexes résidentiels construits entre 2015 et 2019.

Avant le lancement des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois, cet espace était resté vacant pendant plus d'une décennie. À la suite de son remblaiement, il avait été utilisé comme stationnement pour le centre de tri de Postes Canada, qui occupait autrefois l'ensemble du site des quatre bassins Saint-Gabriel, entre les rues Richmond et du Séminaire. La démolition du centre de tri peu après 2010 a permis le réaménagement du secteur, avec entre autres le prolongement de la rue des Bassins, la construction de complexes résidentiels et l'aménagement des parcs du Bassin à gravier et du Bassin-à-bois.

[1] Le nord montréalais est employé dans ce document. L'axe du bassin n° 4 est nord-sud afin de faciliter le positionnement et la description des lieux. Les rues William et des Bassins ont donc une orientation est-ouest.



AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024-2025

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BiFj-100 CODE BORDEN

LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

N.Mtl N.Q.

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n°s 31H05-200-0202 et 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 400 800 m

ÉCHELLE : 1/40 000

MON2201

ethnoscop

AMÉNAGEMENT DU PARC DU
BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
2024-2025

LOCALISATION DU SITE BiFj-100 SUR UNE SPATIOCARTE

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BiFj-100 CODE BORDEN

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet nos 31H05-010-3835, 3935 et 3936
© 2024 GoogleEarth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

2.1 Cadre naturel[2] et occupations anciennes

L'aire d'intervention ainsi que tout le secteur environnant ont connu une multitude de bouleversements au cours des derniers millénaires. C'est d'abord sous une épaisse couche de glace, puis sous une importante nappe d'eau laissée lors du recul progressif du glacier que le territoire de la vallée laurentienne se trouvait à la fin de la dernière glaciation. Vers 13 500 ans AA[3], le lac à Candona envahit tout le secteur compris entre les Appalaches, les Adirondacks et les hautes collines des Laurentides, ces dernières étant toujours recouvertes de glace. La vallée laurentienne est alors submergée sous l'eau issue de la fonte du glacier situé tout juste au nord. À mesure que recule le glacier, une brèche s'ouvre à l'est et l'eau salée de l'Atlantique vient envahir la vallée et remplacer l'eau douce du lac glaciaire à Candona, créant ainsi la mer de Champlain.

Ainsi, vers 13 100 ans AA, la mer de Champlain comble l'espace aujourd'hui occupé par les basses terres du Saint-Laurent. Cette mer, dont la rive nord borde en partie l'inlandsis, est accompagnée d'un climat froid où la toundra émerge sur les rivages méridionaux. Malgré quelques avancées périodiques du glacier qui ont laissé sur place des déblais morainiques, l'inlandsis continue sa fonte graduelle au cours des siècles suivants, entraînant un relèvement isostatique des terres nouvellement libérées du poids du glacier. Le recul du glacier se traduit par sa fonte. Celle-ci entraîne un surplus d'eau, qui s'écoule au travers des terres laurentiennes et participe, en partie, à y former le réseau hydrographique d'aujourd'hui. Ce phénomène entraîne également un apport important en eau douce, occasionnant la dessalure graduelle des eaux de la mer de Champlain.

[2] Les informations liées au cadre naturel sont principalement tirées d'Ethnoscop 2019a et 2019b.

[3] Avant aujourd'hui (AA) en années calibrées selon l'année de référence 1950.

Un épisode transitionnel se met en place, menant le plan d'eau marin à une étendue d'eau lacustre, connue comme le lac à Lampsilis. Cet épisode a marqué la morphologie du territoire de la vallée laurentienne en formant un premier rivage, celui de Rigaud. Cette terrasse, formée il y a environ 11 000 ans AA, marque les derniers moments de la mer de Champlain, alors que le niveau de ses eaux est estimé à 64 m au-dessus du niveau moyen marin (NMM). À ce moment, plusieurs portions du territoire des Laurentides sont libérées du glacier. Les Basses-Laurentides sont quelque peu libérées des eaux, mais les territoires de Laval et de Montréal sont toujours ennoyés. Seules les Montérégiennes émergent de cette étendue d'eau saumâtre.

Le niveau de l'eau du lac à Lampsilis continue de baisser au cours des siècles suivants. Cette régression s'est aussi manifestée en sculptant deux autres rivages. D'abord, le rivage de Montréal, situé à une altitude de 30 m NMM, permet de déterminer le niveau du lac d'il y a 9600 ans AA. Ce rivage est toujours discernable sur le territoire montréalais et correspond à la terrasse où ont été aménagées en bonne partie la rue Saint-Jacques dans l'ouest de la ville et la rue Sherbrooke dans l'est de celle-ci. Enfin, le troisième et dernier, le rivage Saint-Barthélemy, témoigne du niveau de l'eau dans les derniers siècles de l'épisode lacustre, soit vers 8400 ans AA où le niveau des eaux du lac variait entre 15 et 20 m NMM.

C'est au cours des siècles suivants que le fleuve Saint-Laurent prend graduellement sa forme actuelle. Pendant les six derniers millénaires, le niveau des eaux du fleuve Saint-Laurent fluctue jusqu'à 18 m NMM pour finalement se stabiliser au niveau actuel, soit à 9 m NMM, passant d'un protofleuve au cours d'eau actuel (tableau 1).

Avec une altitude située autour de 10 à 15 m NMM, l'aire d'intervention a émergé alors que le fleuve Saint-Laurent prenait lentement sa forme actuelle. Toutefois, l'écart d'altitude séparant le fleuve et l'aire d'intervention est longtemps resté mince. Plusieurs portions riveraines de Montréal, situées au sud des bassins et du canal de Lachine, reposent sur des remblais mis en place au XXe siècle afin de gagner de l'espace sur le fleuve. Ainsi, l'aire d'intervention était autrefois plus près du fleuve qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'endroit a connu des crues printanières, le rendant inhospitalier et plus difficile à occuper qu'ailleurs sur l'île. À cet effet, Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, décrit au XVIIe siècle le secteur situé à l'ouest de la pointe à Callière comme étant « une terre marécageuse et inaccessible que depuis on a desséchée et dont a fait le domaine des Seigneurs » (Ethnoscop 2017 : 15; Dollier de Casson, Margry et Viger 1869).

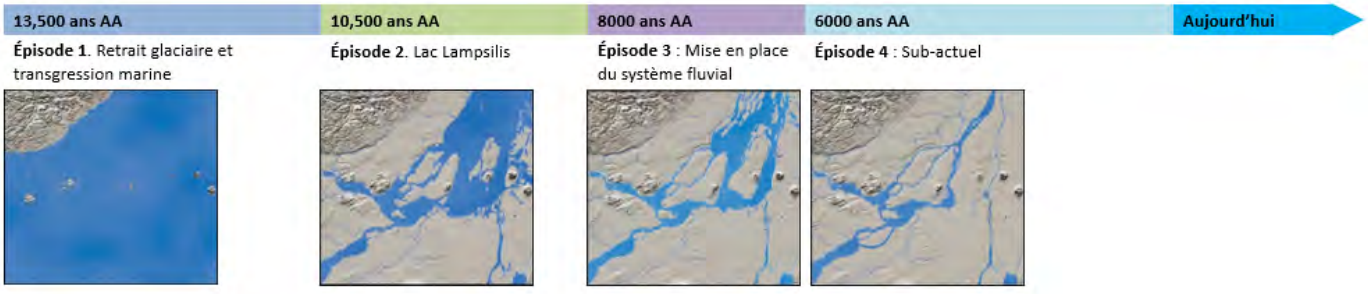
D'autre part, les excavations nécessaires pour la construction du bassin et du canal à proximité ont probablement oblitéré toutes traces d'occupations préhistoriques, si elles ont eu lieu. D'ailleurs, à ce jour, seuls quelques témoins pouvant dater de l'époque préhistorique ont été trouvés dans le secteur de l'aire d'intervention[4]. Malgré ces conditions environnantes peu propices à l'établissement, l'aire d'intervention a possiblement été visitée au courant des derniers millénaires de la préhistoire. Ces visiteurs auraient pu y exploiter certaines des ressources naturelles qu'offrent les zones marécageuses (Arkéos 2008, Archéotec 2011). Ainsi, il se pourrait que des traces ténues en lien avec ces visites soient éventuellement découvertes dans ce secteur de l'île, mais non dans l'aire d'intervention.

[4] Des os blanchis ont été trouvés à l'est du secteur de l'aire d'intervention (BiFj-065 et 067, MTL02-23-1) (Arkéos 2008 : 225). Bien que ce type d'ossements pourrait être associé à une présence autochtone, leur provenance laisse plutôt supposer des contextes eurocanadiens. Néanmoins, une hache en pierre polie, attribuable à une occupation autochtone, a été mise au jour lors des travaux archéologiques sur le site de la Grange des Pauvres (Ethnoscop 2000 : 56).

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[5]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets situés au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. ***Débâcles*** tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du protofleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *c.-à-d.* l'année 1950.



[5] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

2.2 Cadre historique

Bien que l'aire d'intervention ne corresponde qu'au bassin nº 4 et à son pourtour immédiat, son développement est intrinsèquement lié à celui du canal de Lachine et aux trois autres bassins, qui dans l'ensemble formaient les quatre bassins Saint-Gabriel. Il faut attendre près de 25 ans après la construction du canal pour qu'un premier bassin soit aménagé dans ce secteur. C'est lors du premier élargissement du canal, entre 1843 et 1848, que le bassin Saint-Gabriel est construit (figure 1). Celui-ci mesure 430 pi de longueur sur 100 pi de largeur et comprend une île en son centre pour l'entreposage des marchandises, en l'occurrence du bois de construction pour le marché montréalais (SACL 2014).

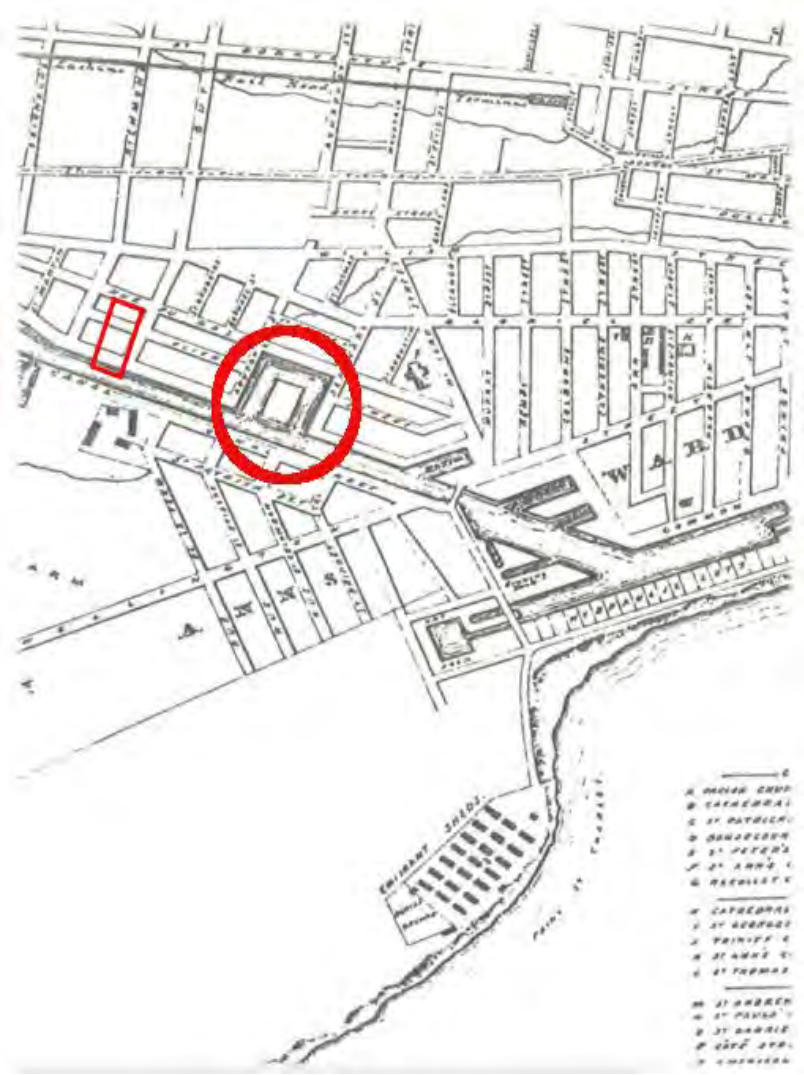


Figure 1. W.H. McKenzie, « *Map of the City of Montreal Shewing the Latest Improvements* », 1851 (BAC H3/340). Le rectangle circonscrit l'aire d'intervention tandis que le cercle localise le premier bassin Saint-Gabriel dans sa forme initiale avant d'être séparé en deux bassins distincts.

En 1853, soit cinq ans après sa construction, le bassin Saint-Gabriel est agrandi pour répondre à la croissance des activités commerciales. L'agrandissement prolonge le bassin jusqu'à la rue Ottawa et la superficie de l'île en son centre est augmentée.

Près de 25 ans plus tard, d'autres travaux sont entrepris au bassin Saint-Gabriel. C'est en 1875 que le bassin est scindé en deux parties pour former les bassins n°s 1 et 2, visibles sur le plan de Hopkins de 1879 (figure 2). Ce plan montre aussi l'emplacement proposé des futurs bassins n°s 3 et 4, situés un peu à l'ouest des deux premiers.

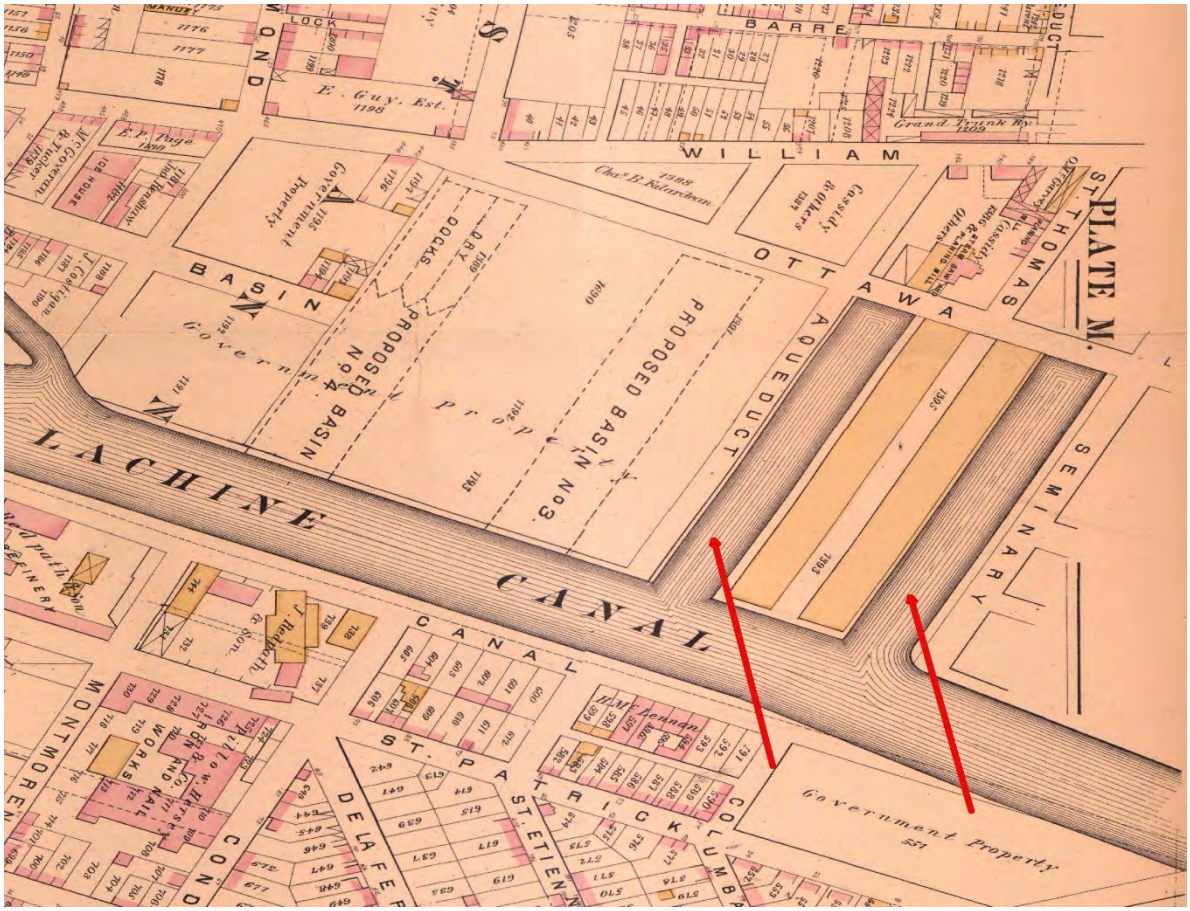


Figure 2. Henry Whitmer Hopkins, «*Atlas of the city and island of Montreal*», 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA). Les flèches montrent l'emplacement des bassins n° 1 à droite et n° 2 à gauche.

Les bassins nos 3 et 4 sont ouverts et mis en fonction en 1883 afin de permettre le transbordement de matériel divers, entreposé sur les quais adjacents. À l'origine, il semble que le quatrième bassin devait être doté de trois cales sèches (figures 2 et 3). Toutefois, ce projet de cales sèches ne se serait pas concrétisé. Le plan de Goad de 1890 illustre le bassin no 4 sans cales sèches (figure 4). Les traits pointillés figurant sur la portion droite de ce plan seraient un rappel du plan de 1881, alors que ceux de 1890 n'en seraient qu'une révision amendée par l'ajout d'une étiquette collée, illustrant les modifications survenues dans le quartier au cours des dernières années.

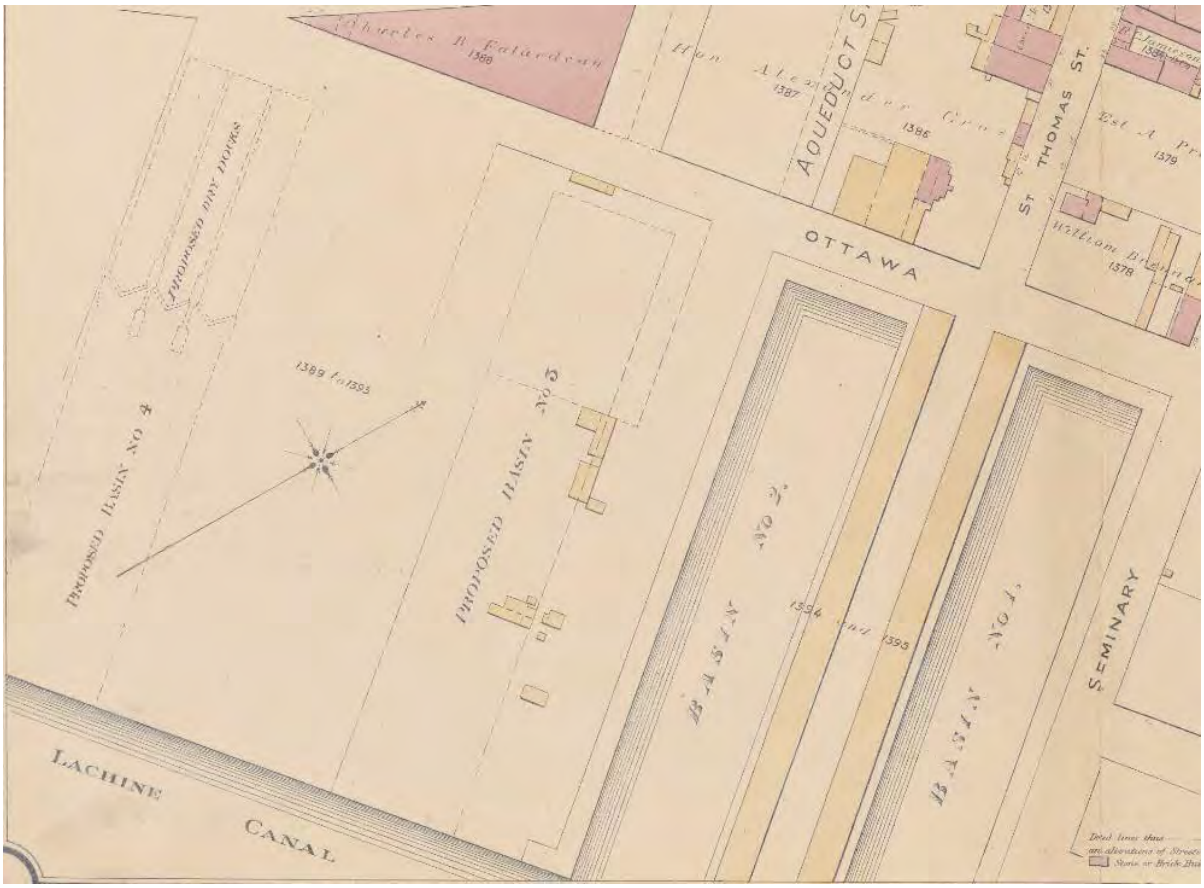


Figure 3. Charles Edward Goad, «*Atlas of the City of Montreal*», 1881 (BAnQ 555671 CON)

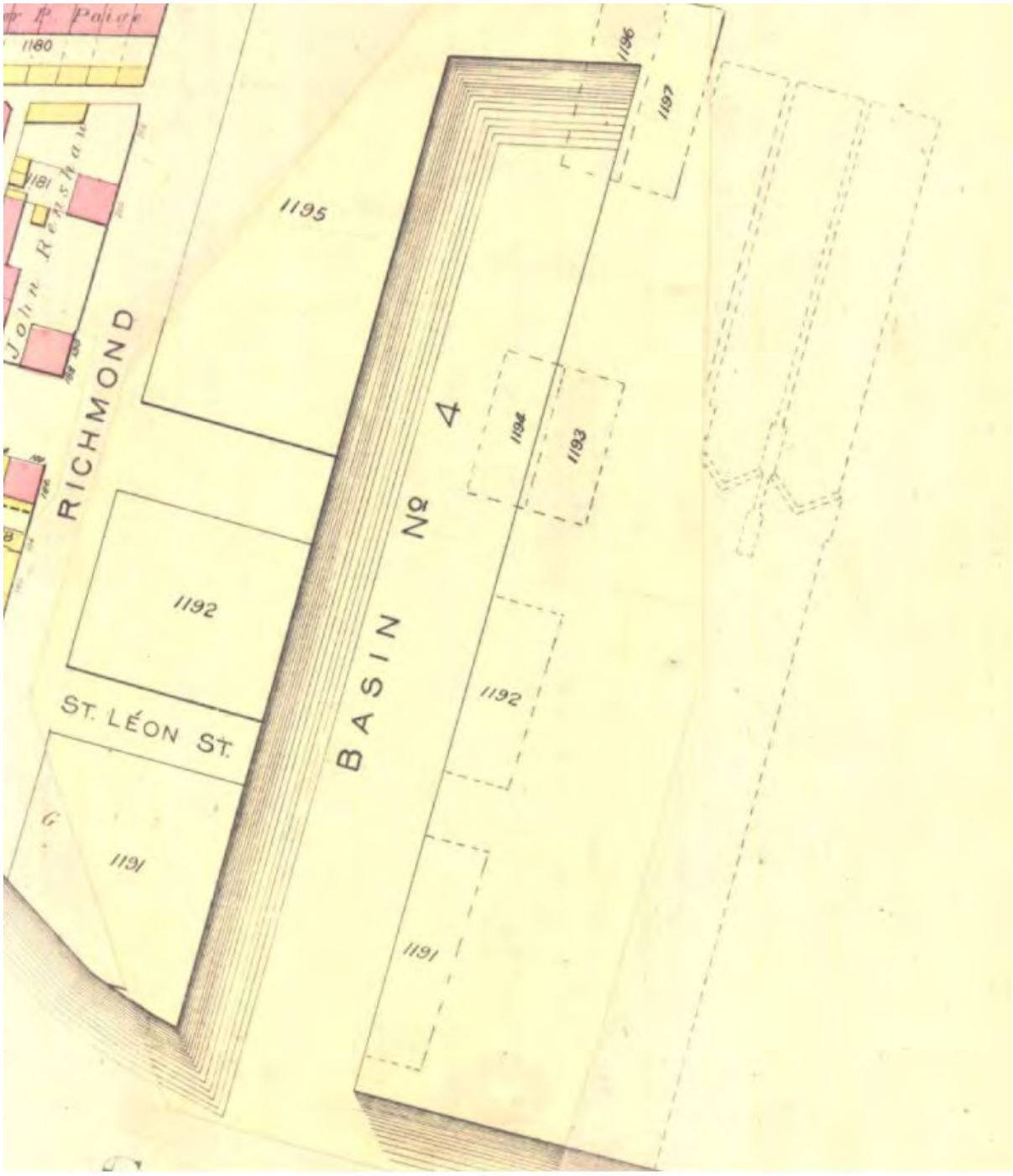


Figure 4. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans* », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA- v.1)

Rapidement, l'espace nouvellement créé pour l'entreposage des marchandises est comblé. Les compagnies s'installent de part et d'autre des bassins et s'étendent sur les quais afin de rentabiliser la location des lieux. Une photographie de la fin du XIXe siècle révèle à quel point les lieux étaient fortement achalandés, chaque parcelle de terrain étant judicieusement exploitée (figure 5). Parallèlement, en 1906, un rapport mentionne que le site fourmille d'activités à tel point qu'il est difficile d'y trouver de l'espace sur les quais (rapport de J. Duff dans SACL 2012 b : 18) :

> « Aux bassins St Gabriel », écrit-il, « il y a une superficie de 430 000 pieds carrés, valant $1 chaque. Sur cet espace il y a 2 entrepôts d'une valeur respective de $26 000 sans le terrain. Une portion considérable de terrain entre ces bassins est louée en deçà de sa valeur actuelle et presque tous les locataires utilisent plus d'espace que celui qui leur est alloué. De plus sur tous les côtés de ces bassins, du sable, grumes et bois de chauffage ont été stockés à la limite de l'eau de telle manière qu'un navire voulant charger ou décharger ne pourrait utiliser les quais bâtis à grands frais par le Gouvernement. De plus, (…) le débardage menace de diminuer si la superficie de quayage est insuffisante. Or avec les entrepôts de St Gabriel, elle serait largement suffisante ».

Tel que la photographie de 1896 (figure 5) en fait foi, les quais adjacents au bassin n° 4 servaient au transbordement du bois. Il semble que cette vocation persista jusqu'au remblaiement des bassins, survenu au troisième quart du XXe siècle.



Figure 5. Notman & Son, « *Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, QC, 1896* » (Musée McCord VIEW-2944). Au centre de la photographie se trouve le bassin n° 4. Ses quais, situés de part et d'autre, servaient aux transbordements des marchandises où des piles de bois étaient entreposées.

Au début du XXe siècle, le gouvernement et la compagnie *Laurence et Robitaille* occupaient les bandes riveraines en bordure du bassin n° 4; cet emplacement servait de cour à bois[6] (figure 6). La portion à l'est du quai, soit celle longeant le bassin n° 3, était occupée par *F. Tremblay*[7], qui utilisait pareillement l'espace (figure 7).

[6] Les polygones aux trames hachurées représentent des paquets de bois d'œuvre.

[7] F. Tremblay occupait également les bâtiments situés à la rencontre des rues Ottawa et William, soit au nord-est de l'aire d'intervention, où il exploitait des manufactures de chariots et de portes et fenêtres. Ces manufactures possédaient des aires d'entreposage destinées au bois à même leurs installations industrielles (Hanna 2007 : 95). L'entreposage sur le quai était donc complémentaire aux cours adjacentes de ces industries qui utilisaient une grande quantité de bois dans leur production.

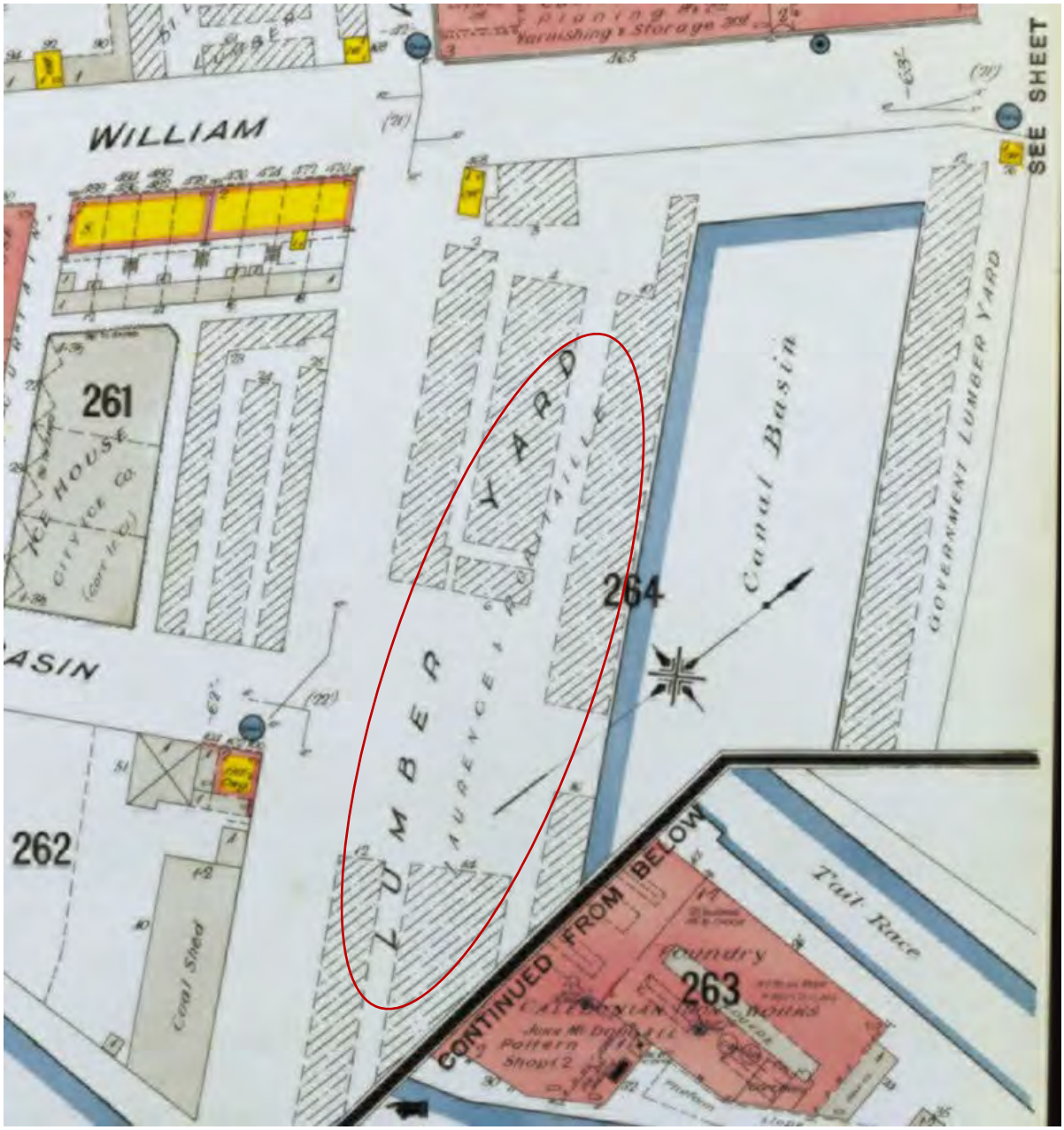


Figure 6. Charles Edward Goad, «*Insurance plan of City of Montreal*», 1909 (BAnQ 0003028509, feuillet 37)

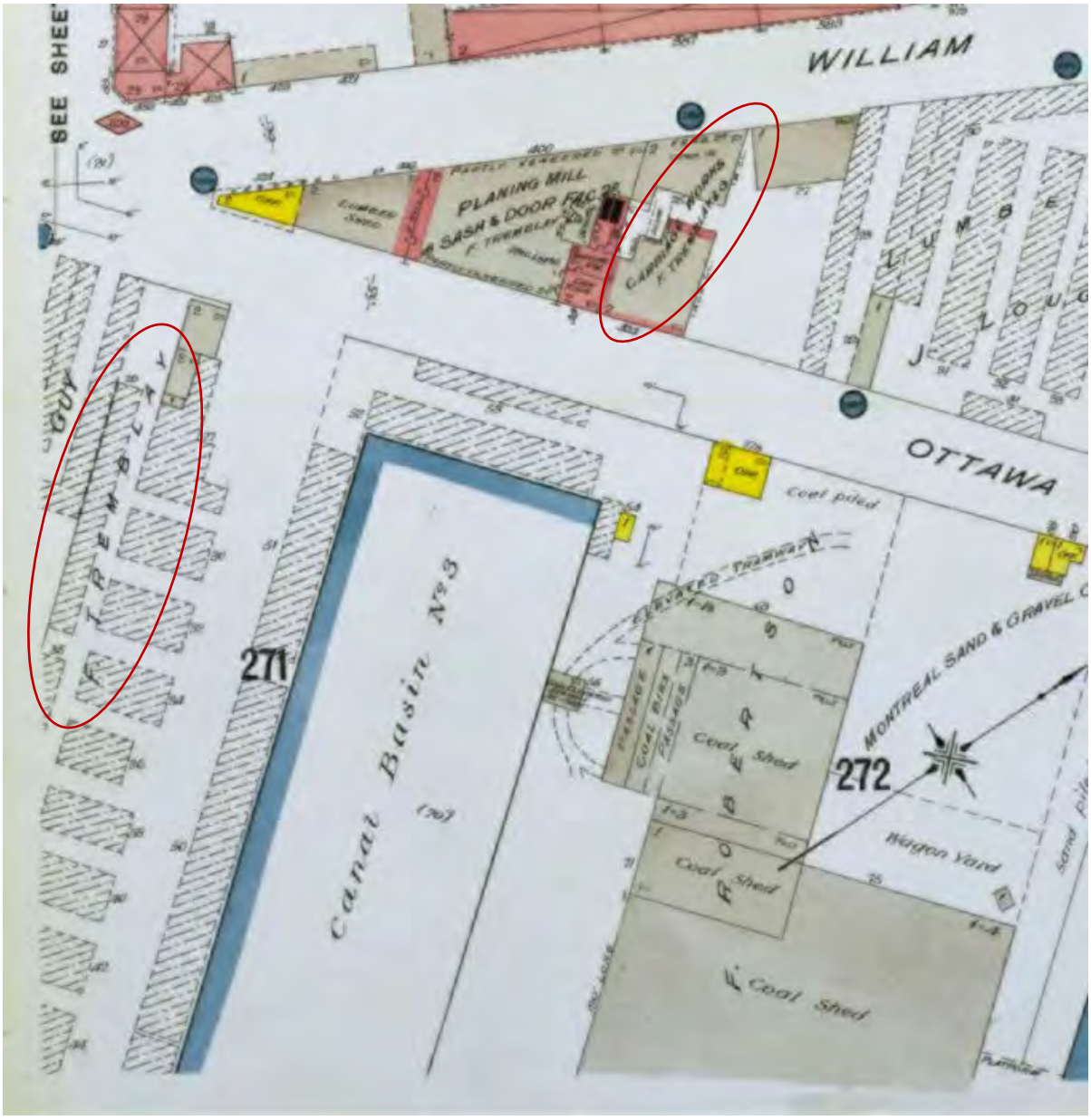


Figure 7. Charles Edward Goad, «*Insurance plan of City of Montreal*», 1909 (BAnQ 0003028509, feuillet 38)

Les plans de l'*Underwriters' Survey Bureau* témoignent bien de l'occupation des quais au milieu du XXe siècle. Celui de 1950 (figure 8) démontre que l'endroit était encore utilisé à cette époque à des fins d'entreposage du bois. Cependant, un bâtiment occupe l'espace au nord-ouest du bassin, soit à l'intersection des rues William et Richmond. Plus d'une décennie plus tard, soit en 1964 les plans montrent de nouveaux bâtiments sur le quai situé à l'est du bassin (figure 9). La portion nord de ce quai, qui donne sur les rues Ottawa et William, était occupé par le marchand de bois *C. A. Spencer*, alors que trois édifices de l'*Eastern Canada Shipping* s'étendaient sur le reste du quai.

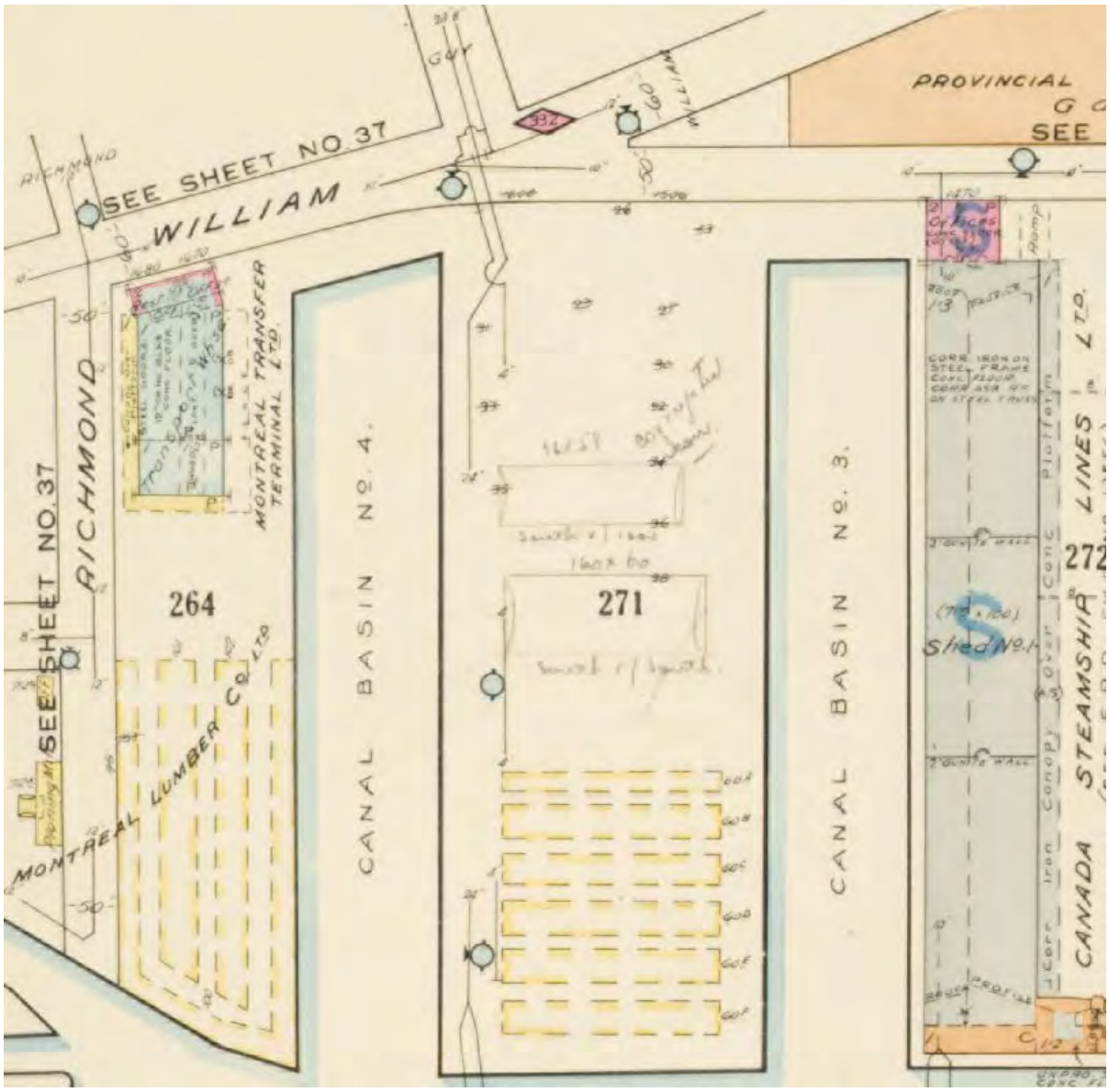


Figure 8. Underwriters' Survey Bureau, «*Insurance plan of the city of Montreal*», 1950 (BAnQ 0003699649)

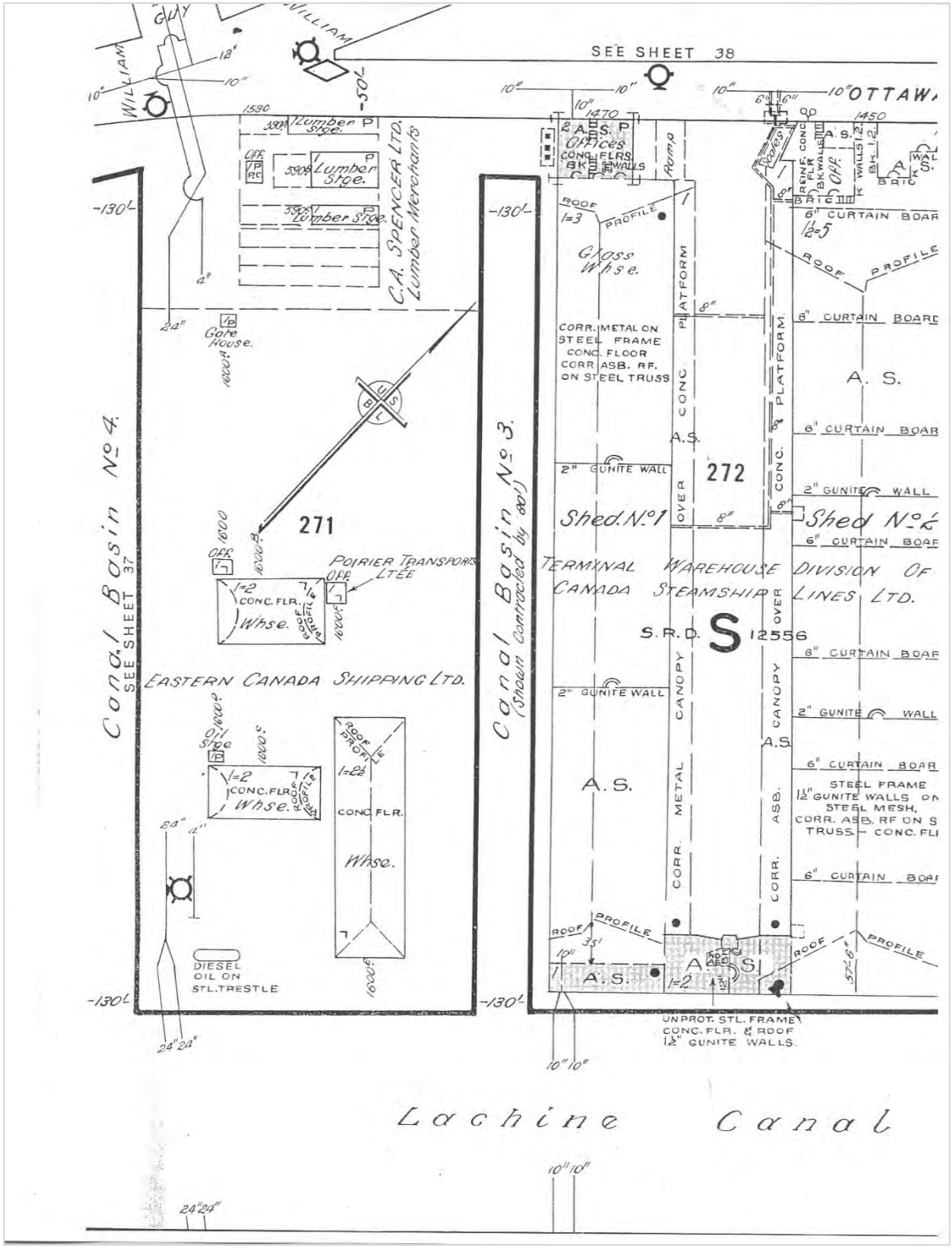


Figure 9. Underwriters' Survey Bureau, «*Insurance plan of the city of Montreal*», 1964 (BAnQ NMC 10282)

La navigation maritime commerciale sur le canal de Lachine prend fin vers 1959, alors que s'ouvre la voie maritime du Saint-Laurent[8]. Cet ouvrage permet dorénavant aux nouveaux transatlantiques de franchir les rapides de Lachine et d'atteindre le lac Saint-Louis. Ces nouveaux navires sont beaucoup trop imposants pour les installations du canal. Par le fait même, les bassins deviennent eux aussi désuets et leurs installations sont délaissées. Au moment du prolongement du métro de Montréal, entre 1965 et 1971, les quatre bassins sont remblayés à l'aide des déblais issus des chantiers du métro (Ethnoscop 2018 : 16).

Tableau 2. Synthèse de l'évolution historique des bassins

Année	**Description**
1848	Aménagement du bassin Saint-Gabriel
1853	Agrandissement du bassin Saint-Gabriel jusqu'à la rue Ottawa
1875	Réaménagement du bassin Saint-Gabriel en deux bassins distincts (n°s 1 et 2)
1883	Aménagement des bassins n°s 3 et 4
1965-1971	Remblaiement des bassins et démolition des bâtiments adjacents

[8] https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-canal-de-lachine

2.3 Interventions archéologiques antérieures

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées afin de caractériser et de documenter les quatre bassins Saint-Gabriel dans Griffintown. L'ensemble de ces bassins correspond au site archéologique BiFj-100 (plan 3). Les portions riveraines au canal de Lachine se rattachent toutefois au site 612G sur la propriété de Parcs Canada (plan 4). Les données archéologiques ainsi acquises ont grandement enrichi la connaissance sur ces installations maritimes et leur rôle dans l'économie montréalaise. La section sous-jacente ne présente que les principales interventions qui ont eu lieu au bassin Saint-Gabriel n° 4, à l'intérieur des limites du site BiFj-100. Les tableaux 3 et 4 énumèrent exhaustivement les diverses interventions survenues aux sites BiFj-100 et 612G.

À l'automne 2005, une première phase d'inventaire archéologique a été réalisée à la demande de la Société Immobilière du Canada (SIC), à la suite d'un accord de développement entre cette dernière et la Ville de Montréal pour la réalisation du projet « *Les Bassins du Nouveau Havre* ». L'objectif était de localiser les vestiges des murs du bassin n° 4 (SACL 2005). Cette intervention a effectivement permis d'atteindre les buts escomptés ainsi que d'en décrire les composantes et quelques-unes des méthodes de construction du bassin. À l'été 2008, un second mandat d'inventaire archéologique fut octroyé avec le même objectif que le précédent, soit la localisation des vestiges, à la différence que cette fois-ci, les vestiges visés par le mandat étaient ceux des bassins nos 1, 2 et 3. Lors de ces deux mandats, les excavations réalisées ont été enregistrées comme sous-opérations associées au site archéologique 612G de Parcs Canada. Toutefois, certaines de ces sous-opérations[9] ont été creusées au-delà des limites du site 612G.

Quelques années plus tard, des interventions subséquentes dans le secteur des bassins Saint-Gabriel ont entraîné la création du site BiFj-100, directement au nord du site 612G. La délimitation de ce nouveau site a donc englobé les sous-opérations de 2005 et 2008 associées au site de Parcs Canada. Une confusion subsiste donc quant au positionnement de celles-ci sur les plans des rapports archéologiques antérieurs. Cette précision vise à éviter quelconques confusions dans la lecture des plans du site BiFj-100 et dans l'attribution ultérieure des prochaines sous-opérations.

Des inventaires archéologiques ont ensuite été tenus en 2011 en prévision du prolongement de la rue des Bassins (SACL 2012a et 2012b). Ces travaux ont confirmé la présence des murs des quatre bassins en plus d'en caractériser les méthodes de construction (op. 1, 2 et 3).

[9] Les opérations 15, 16 et 22 ont été utilisées au-delà des limites du site 612G (SACL 2005, 2011).

L'année suivante, la seconde phase du projet fut entreprise (SACL 2013). Le prolongement de la rue des Bassins a nécessité l'aménagement des infrastructures de la rue ainsi que l'enfouissement des services publics (aqueduc, égouts, réseaux câblés). Pour ce faire, des portions de murs de chacun des bassins ont été démantelées afin de libérer l'espace nécessaire aux nouvelles installations (op. 5).

En 2014, des travaux de décontamination des bassins n°s 3 et 4 ont été réalisés sous supervision archéologique (SACL 2015). Seuls certains polygones, situés à divers endroits dans les bassins, ont été décontaminés (op. 7).

L'année suivante, les travaux d'aménagement du parc du Bassin à gravier, à l'emplacement du bassin n° 3, ont permis une mise en valeur des vestiges de celui-ci par l'utilisation d'un marquage au sol (op. 8 et 9). Ces travaux d'aménagement, réalisés en plusieurs phases au courant de l'année 2015, ont nécessité une supervision archéologique (Artefactuel 2016).

Parallèlement, des travaux ont été entrepris, de façon ponctuelle entre octobre 2015 et février 2016, pour la reconstruction d'une conduite d'aqueduc de 600 mm de diamètre. Cette conduite traverse en partie le site BiFj-100 et deux percements au travers des murs du bassin n° 4 étaient nécessaires pour la réalisation de ces travaux (op. 10). Les murs est et nord ont, pour ce faire, été forés horizontalement afin de créer des ouvertures de 0,81 m de diamètre. À l'intérieur de chacune de ces ouvertures, une gaine d'acier a d'abord été mise en place. La nouvelle conduite s'insérait dans la gaine d'acier et le tout était consolidé au moyen de béton (Ethnoscop 2020).

En 2021, un mandat fut octroyé à Ethnoscop (2022) afin de procéder dans un premier temps à un inventaire archéologique afin de compléter les données concernant les murs du bassin n° 4. Le deuxième volet du mandat consistait en la supervision des travaux supplémentaires de caractérisation des sols enfouis dans ce même bassin. Les observations récoltées lors de ce mandat ont servi à la conception et à l'aménagement du parc du Bassin-à-bois (op. 11 et 13). En raison de documents archéologiques inédits au moment de ce mandat, il s'est avéré que l'opération 11 a été réutilisée et que des doublons des sous-opérations 11A, 11B et 11C coexistent.

Tableau 3. Interventions archéologiques antérieures au site BiFj-100

Site	S.-Op.	Bassin	Mur	Emplacement	Intervention	Rapports	Source MCCQ
BiFj-100	1A	4	ouest	milieu	Inventaire archéologique dans le cadre du prolongement de la rue des Bassins	SACL 2012a	s05082
BiFj-100	1B	4	est	milieu			
BiFj-100	1C	3	ouest	milieu			
BiFj-100	1D	3	est	milieu			
BiFj-100	1E	2	ouest	milieu			
BiFj-100	1F	2	est	milieu			
BiFj-100	1G	1	ouest	milieu			
BiFj-100	1H	1	est	milieu			
BiFj-100	2A	4	nord-ouest	coin	Inventaire archéologique de caractérisation des vestiges	SACL 2012b	s05253
BiFj-100	2B	4	nord-est	coin			
BiFj-100	2C	4	est	milieu			
BiFj-100	2D	3	ouest	milieu			
BiFj-100	2E	3	nord-ouest	coin			
BiFj-100	2F	3	nord-est	coin			
BiFj-100	2G	3	est	milieu			
BiFj-100	3A	4	nord	au nord du bassin	Inventaire archéologique dans le cadre du prolongement de la rue des Bassins	SACL 2012a	s05082
BiFj-100	3B	4	est	à l'est du mur est			
BiFj-100	3C	2 & 3	nord	entre les bassins 2 et 3, juste au sud de la rue Ottawa			
BiFj-100	3G	4	nord	au nord du bassin			
BiFj-100	4A	2	ouest	moitié sud	Supervision archéologique des travaux du projet d'aménagement de logements résidentiels aux Bassins nos 1 et 2	SACL 2014	s05650
BiFj-100	4B	2	ouest	moitié sud			
BiFj-100	4C	2	est	moitié sud			
BiFj-100	4D	2	est	extrémité sud			
BiFj-100	5A	4	ouest	milieu	Supervision archéologique du démantèlement des murs pour le prolongement de la rue des Bassins Aménagement du bassin de rétention dans la portion sud du parc du Bassin à gravier	SACL 2013a	s05463
BiFj-100	5B	4	est	milieu			
BiFj-100	5C	3	ouest	milieu			
BiFj-100	5D	3	est	milieu			
BiFj-100	5E	2	ouest	milieu			
BiFj-100	5F	2	est	milieu			
BiFj-100	5G	1	ouest	milieu			
BiFj-100	5H	1	est	milieu			
BiFj-100	5J	3	ouest	indéterminé			
BiFj-100	5K	3	est	extrémité sud			
BiFj-100	5L	4	ouest	extrémité sud			
BiFj-100	5M	3	ouest	extrémité sud			
BiFj-100	5N	4	est	extrémité sud			
BiFj-100	5P	1	est	indéterminé			
BiFj-100	5Q	3	est	milieu			
BiFj-100	5R	1	ouest	moitié sud			
BiFj-100	5S	1	est	à l'est du mur est			
BiFj-100	5T	3	est	moitié sud			
BiFj-100	5U	4	ouest	moitié nord			

Site	S.-Op.	Bassin	Mur	Emplacement	Intervention	Rapports	Source MCCQ
BiFj-100	5V	4	ouest	moitié sud			
BiFj-100	5W	3	ouest	moitié sud			
BiFj-100	5X	3	est	extrémité sud			
BiFj-100	6A	2 & 3	s.o.	entre les bassins 2 et 3, juste au sud de la rue Ottawa; près de la s-op 3C	Caractérisation d'une découverte fortuite : canalisation de bois	SACL2013b	s05396
BiFj-100	7A	3	ouest	moitié nord	Supervision archéologique de la décontamination des bassins nos 3 et 4	SACL 2015	s05798
BiFj-100	7B	4	ouest	milieu; sud de la rue des Bassins			
BiFj-100	7C	4	ouest	au nord du bassin; raccordement à la rue William			
BiFj-100	7D	s.o.	s.o.	muret William			
BiFj-100	7E	4	ouest	moitié nord			
BiFj-100	7F	4	est	moitié nord			
BiFj-100	7G	4	ouest	moitié nord			
BiFj-100	7H	3	est	moitié nord			
BiFj-100	7J	4	ouest	moitié nord			
BiFj-100	8A	3	ouest-nord-est	moitié nord	Aménagement de la portion nord du parc du Bassin à gravier	Artefactuel 2016	s05946
BiFj-100	9A	3	nord	au nord du bassin; raccordement à la rue William			
BiFj-100	10A	4	nord	moitié nord	Supervision archéologique des travaux de réparation d'un aqueduc traversant horizontalement les murs nord et est du bassin no 4	Ethnoscop 2020	s06425
BiFj-100	10B	4	est	moitié sud			
BiFj-100	11A	1	ouest	moitié sud	Supervision archéologique du dégagement des murs du bassin n° 1	SACL 2019/ Chenier 2023	s07586
BiFj-100	11B	1	est	moitié sud			
BiFj-100	11C	1	est	moitié sud; tronque le mur 11B1			
BiFj-100	11A	4	ouest	moitié nord	Interventions archéologiques complémentaires : caractérisations sporadiques et caractérisation des sols	Ethnoscop 2022	s07124
BiFj-100	11B	4	nord	moitié est			
BiFj-100	11C	4	est	moitié nord			
BiFj-100	11D	4	est	moitié nord			
BiFj-100	11E	4	est	moitié nord			
BiFj-100	11F	4	est	moitié sud			
BiFj-100	11G	4	est	moitié sud			
BiFj-100	11H	4	est	moitié sud			
BiFj-100	12A	1	est	moitié sud	Supervision archéologique et relevés architecturaux d'une portion résiduelle du mur est du bassin n° 1	Ethnoscop 2018	s06247
BiFj-100	13A	4	ouest	moitié sud	Interventions archéologiques complémentaires : caractérisations sporadiques et caractérisation des sols	Ethnoscop 2022	s07124
BiFj-100	13B	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13C	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13D	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13E	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13F	4	est	moitié nord			

Site	S.-Op.	Bassin	Mur	Emplacement	Intervention	Rapports	Source MCCQ
BiFj-100	13G	4	est	moitié nord			
BiFj-100	13H	4	est	moitié nord			
BiFj-100	13J	4	est	moitié nord			
BiFj-100	13K	4	nord	au nord du bassin			
BiFj-100	13L	4	nord-est	près du coin nord-est du bassin			
BiFj-100	13M	4	est	moitié nord			
BiFj-100	13N	4	ouest	moitié nord			
BiFj-100	13P	4	ouest	au nord du bassin			
BiFj-100	13Q	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13R	4	est	moitié sud			
BiFj-100	13S	4	ouest	moitié sud			
BiFj-100	13T	4	ouest	moitié sud			
BiFj-100	14A	2 et 3	quai	centre est du terrain	Caractérisation des sols au terrain choisi pour la construction d'une future école dans Griffintown	Ethnoscop 2025a	s08202
BiFj-100	14B	2 et 3	quai	centre est du terrain			
BiFj-100	14C	2 et 3	quai	sud-ouest du terrain			
BiFj-100	14D	2 et 3	quai	nord-ouest du terrain			
BiFj-100	14E	2 et 3	quai	nord-ouest du terrain			

AMÉNAGEMENT DU PARC DU
BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
2024-2025

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES DANS LE SITE BiFj-100

PLAN 3

- SITE ARCHÉOLOGIQUE BiFj-100
- SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- BiFj-100 CODE BORDEN
- 612G CODE DE PARCS CANADA

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- PROJECTION DE BASSIN

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet n°s 31H05-010-3835, 3935 et 3936
Interventions antérieures provenant en partie d'un fichier de SACL
Limite de site archéologique de Parcs Canada tracé à partir du fichier CLAC_Atlas_toponymie_LT-21-22.pdf
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Tableau 4. Interventions archéologiques antérieures au site 612G de Parcs Canada réalisées à proximité du bassin nº 4

Site		S.-Op.	Emplacement	Année	Rapports
612G (107G)	1		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	2		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	3		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	4		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	5		indéterminé	ind	ind
612G (107G)	6		indéterminé	ind	ind
	7		pas enregistré	ind	ind
	8		pas enregistré	ind	ind
	9		pas enregistré	ind	ind
612G (107G)	10	A à Z	rive nord du canal	2001	SACL
612G	11	A à P	rive sud du canal	2001	SACL
612G	12	A à B	rive nord du canal	2001	SACL
612G	13	A	rive sud du canal; passerelle des Prêtres	2004	SACL
612G	14	A	indéterminé	2004	SACL
612G	15	A à E	rive nord du canal; murs des bassins 3 et 4; dans les limites du site BiFj-100	2005	SACL 2005 b
612G	16	A à Q	rive nord du canal; murs des bassins 3 et 4; dans les limites du site BiFj-100	2008	SACL 2009 (MCCQ : s04515)
612G	17	A à G	rive sud du canal; Parc du bassin des Prêtres	2008	SACL
612G	18	A	indéterminé	2009	Jacob, Josianne
612G	19	A à D	rive nord du canal; murs des bassins 3 et 4	2010	Bernier, Maggy
612G	20	A à B	rive nord du canal; murs des bassins 3 et 4	2010	Bernier, Maggy
612G	21	A	indéterminé	2010	Cloutier, Pierre
612G	22	A	indéterminé	2011	Bernier, Maggy
612G	23	Ind	indéterminé	ind	ind
612G	24	Ind	indéterminé	ind	ind
612G	25	A à F	rive nord; entre les rues du Séminaire et du Square Gallery, en bordure de la piste cyclable au nord du canal de Lachine	2013	SACL 2013c
612G	26	A à C	rive nord et sud du canal; entre les rues du Séminaire et6 du Square Gallery	2015	Ethnoscop
612G	27	A	indéterminé	2014	Ethnoscop
612G	28	A à D	rive nord du canal; Place des Bassins	2018	Miller, André
612G	29	A à B	rive nord du canal; Passerelle Hall	2018	Miller, André
612G	30	A	indéterminé	2019	Ethnoscop
612G	31	A	rive nord du canal; quai des bassins 3 et 4	2019	Miller, André
612G	32	A	rive nord du canal; Place des Bassins	2021	Ethnoscop
612G	32	A	indéterminé	2021	Archéotec
612G	33	A	rive nord du canal; quai des bassins 3 et 4		Parcs Canada
612G	34	Ind	indéterminé	2023	Archéotec
612G	35	A à D	indéterminé	2023	Ethnoscop

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024-2025

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES DANS LE SITE 612G

PLAN 4

- SITE ARCHÉOLOGIQUE BiFj-100
- SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- BiFj-100 CODE BORDEN
- 612G CODE DE PARCS CANADA

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SOUS-OPÉRATION INDÉTERMINÉE
- VESTIGE
- PROJECTION DE BASSIN

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet nos 31H05-010-3835, 3935 et 3936
Interventions antérieures provenant en partie d'un fichier de SACL
Limite de site archéologique de Parcs Canada tracé à partir du fichier CLAC_Atlas_toponymie_LT-21-22.pdf
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

3. MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX

3.1 Méthodologie

Comme mentionné plus haut dans la description du mandat, deux types d'interventions archéologiques, soit un inventaire et une supervision des travaux, ont été entrepris afin de réaliser les sept volets du mandat. Les travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois se sont échelonnés du printemps 2024 jusqu'au début de l'année 2026. Les interventions archéologiques ont pour leur part débuté le 4 juin 2024 et ont pris fin le 3 septembre 2025.

Les interventions archéologiques ont été accomplies sous les permis de recherche archéologique **24-ETHN-10** et **25-ETHN-03**. Ceci englobe tous les travaux archéologiques s'échelonnant entre **juin 2024 et septembre 2025**. Un premier rapport annuel a été déposé au MCCQ, tel que l'exige la loi (Ethnoscop 2025b). Celui-ci présentait les activités s'étant déroulées sous le permis 24-ETHN-10.

Pour sa part, le présent rapport fait la synthèse des données recueillies lors de l'ensemble des interventions archéologiques réalisées au cours du mandat, comme le demandait le client. Il regroupe donc la somme des informations colligées associées aux deux permis de recherches archéologiques.

Afin de réaliser l'enregistrement des données recueillies au terrain, le système de Tikal a été utilisé. Ce système permet de consigner l'information et de la rattacher à l'intervention au terrain. Il consiste en l'octroi d'un code alphanumérique (1A1), où chaque chiffre ou lettre renvoie à un élément distinct en lien à l'intervention[10]. Dans le présent cas, les opérations 15 et 16 ont servi pour l'identification des emplacements où des relevés archéologiques ont eu lieu. L'opération 15 est rattachée au permis 24-ETHN-10, tandis que l'opération 16 se rapporte au permis 25-ETHN-03 (plan 5, tableaux 5 et 6).

[10] Il est à noter que les vestiges ont été identifiés à l'aide d'une séquence nominale afin d'alléger le texte, et ce, malgré une désignation pour chacun d'eux à l'aide du système de Tikal (ex. le vestige 2 correspond aux lots 15A6 et 15E4)

Tableau 5. Description des sous-opérations en lien au permis 24-ETHN-10

Sous-op.	Emplacement	Mandat	Date
15A	En bordure de la rue William	Inventaire archéologique du muret sous la placette William	9 – 11 sept. 2024
15B	Mur est; au nord de la rue des Bassins	Supervision des travaux de décontamination polygone PE-21-21	11 sept. 2024
15C	Sous la rue William, au nord-est du parc	Supervision des travaux de drainage	16 sept. 2024
15D	Mur ouest; portion centrale	Dégagement mécanique pour rejointoiement	4 juin 2024 16 sept. 2024
15E	Au nord du bassin	Supervision des travaux de décontamination polygone PE-30-21	19 sept. 2024
15F	Mur ouest; au nord de la rue des Bassins	Dégagement mécanique pour rejointoiement	4 juin 2024 20 sept. 2024
15G	Au nord du bassin	Supervision des travaux de drainage	26 - 27 sept. 2024 18 déc. 2024
15H	Au nord-ouest du bassin	Supervision des travaux de drainage	2 oct. 2024
15J	À la jonction des murs nord et ouest, parement interne de ceux-ci	Supervision des travaux de décontamination	8 oct. 2024
15K	Mur nord; vis-à-vis son centre; adossé à son parement interne	Supervision des travaux de décontamination	8 oct. 2024
15L	Mur ouest; au nord de la rue des Bassins	Supervision des travaux de drainage	9 – 13 janv. 2025
15M	Mur nord; portion centrale	Supervision du démantèlement partiel des vestiges; forage horizontal du mur	8 oct. 2024 18 déc. 2024 15 – 16 janv. 2025 6 et 10 févr. 2025

Tableau 6. Description des sous-opérations en lien au permis 25-ETHN-03

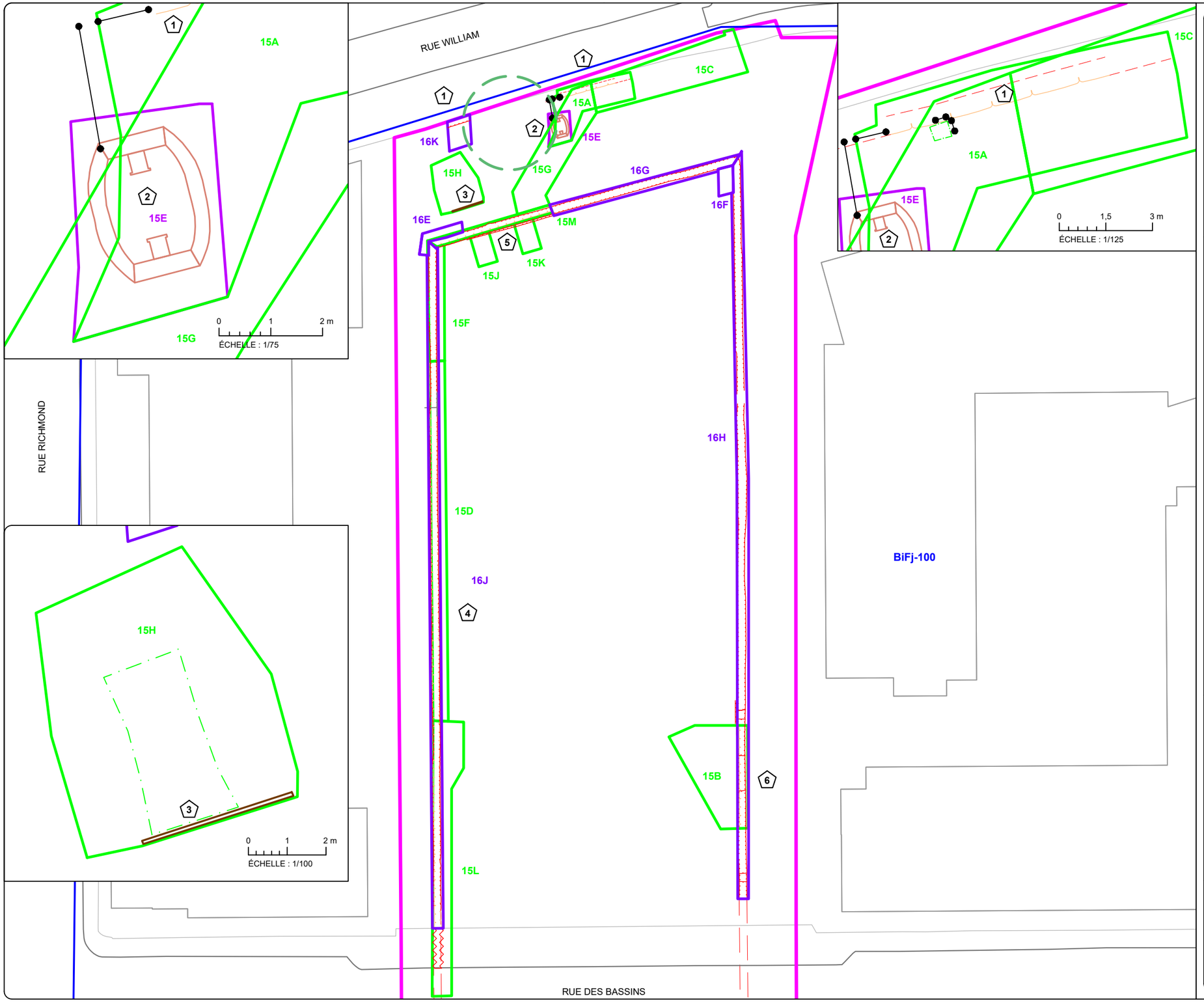
Sous-op.	Emplacement	Mandat	Date
16A	Mur ouest, au sud de la rue des Bassins	Supervision du dégagement du mur; installation de bases de la passerelle P-5A	1er et 4 avril 2025
16B	Mur ouest, au sud de la rue des Bassins	Supervision du dégagement du mur; installation de bases de la passerelle P-5	1er et 4 avril 2025
16C	Mur ouest, au sud de la rue des Bassins	Supervision du dégagement du mur; installation de bases de la passerelle P-3	7 avril 2025
16D	Mur ouest, au sud de la rue des Bassins	Supervision du dégagement du mur; installation de bases de la passerelle	16 et 22 avril 2025
16E	Coin nord-ouest du bassin	Inventaire archéologique du parement extérieur	28 au 30 avril 2025
16F	Coin nord-est du bassin	Inventaire archéologique du parement intérieur	28 au 30 avril 2025
16G	Mur nord, moitié est	Supervision du dégagement pour rejointoiement; Supervision pour l'installation de la passerelle PF-1	3 juillet 2025
16H	Mur est, moitié nord du bassin	Supervision du dégagement pour rejointoiement	11 juin au 3 sept. 2025
16J	Mur ouest, moitié nord du bassin	Supervision du dégagement pour rejointoiement; Supervision de l'aménagement d'un massif électrique	2 avril au 28 aout 2025; 28 mai 2025
16K	En bordure de la rue William	Supervision archéologique du muret sous la placette William	15 juillet 2025

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024-2025

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS AU NORD DE LA RUE DES BASSINS

PLAN 5



- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- PALIER
- 15A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BRIQUE
- BOIS
- VESTIGE PARTIELLEMENT DÉMOLI
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-100 — CODE BORDEN
- 612G — CODE DE PARCS CANADA
- AIRE DE PROTECTION DE L'ARBRE

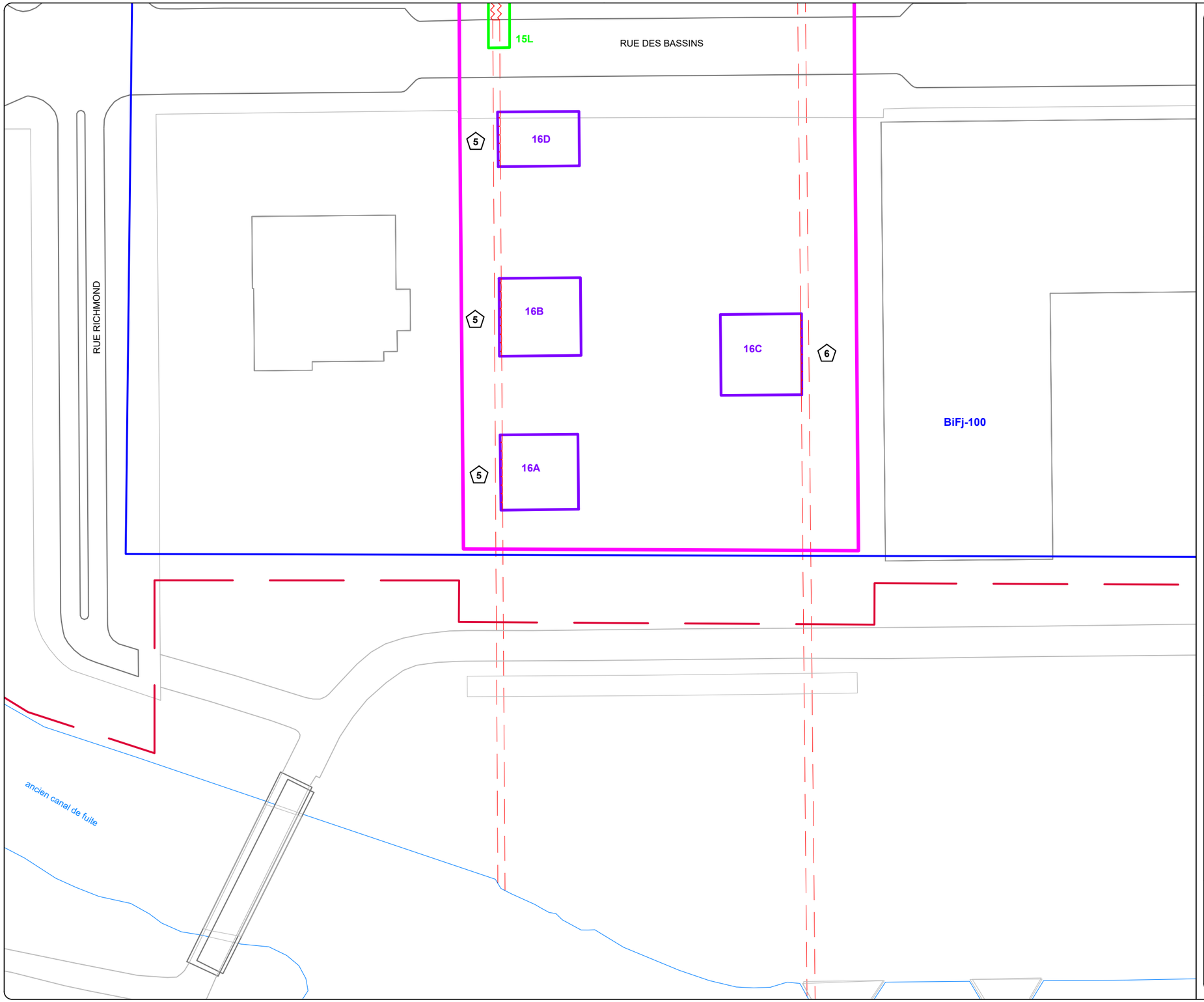
0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

N.MI
N.G

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet n°s 31H05-010-3835, 3935 et 3936
Interventions antérieures provenant en partie d'un fichier de SACL
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, BiFj-100

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024-2025

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS AU SUD DE LA RUE DES BASSINS

PLAN 6

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 15L — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- VESTIGE PARTIELLEMENT DÉMOLI
- VESTIGE PROJETÉE
- 5 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- BiFj-100 — CODE BORDEN
- 612G — CODE DE PARCS CANADA

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/500

N.Mm N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet n°s 31H05-010-3835, 3935 et 3936
Interventions antérieures provenant en partie d'un fichier de SACL
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

3.2 Déroulement des travaux

L'intervention archéologique au parc du Bassin-à-bois s'est déroulée sur plus d'un an. De nombreuses visites au chantier ont été réalisées de façon intermittente. Les diverses tranchées expertisées ont été identifiées à l'aide de sous-opérations afin de bien circonscrire dans l'espace les observations et relevés faits lors de ce mandat. La section suivante énumère ces divers emplacements et les travaux qui s'y sont déroulés.

3.2.1 L'inventaire archéologique (s.-op. 15A)

Le vestige bordant la rue William (s.-op. 15A)

Un inventaire archéologique était planifié à l'emplacement des excavations requises dans l'emprise bordant la rue William. L'objectif était de repérer et d'inventorier le vestige mis au jour lors des travaux d'aménagement des allées piétonnes longeant de part et d'autre le bassin n° 4. En effet, des travaux survenus en 2014 dans le cadre de la décontamination des bassins nos 3 et 4 prévoyaient aussi l'aménagement des allées 1 et 2 (SACL 2015), ainsi que l'implantation de services d'utilité publique, en l'occurrence un système de canalisations pluviales sous chacune de ces allées. Ces travaux ont mené à la découverte de deux vestiges localisés aux extrémités nord de chacune des allées, tout juste à la limite de la rue William. Ces vestiges ont été interprétés comme étant deux portions d'un même muret de maçonnerie sèche.

L'inventaire archéologique (s.-op. 15A) prévu lors du présent mandat visait à compléter l'enregistrement de ces vestiges et à confirmer l'interprétation émise lors des travaux précédents. L'intervention s'est déroulée du 9 au 11 septembre 2024. Plus de la moitié est du vestige a été mise au jour au cours de ces trois jours (photo 1). L'inventaire a nécessité le dégagement mécanique du vestige. La tranchée effectuée longeait la rue William. Elle s'étendait approximativement du centre du terrain jusqu'au début de l'allée n° 2, située sur la périphérie est du terrain (plan 5).

En raison de la présence d'un arbre et de son aire de protection, une partie du vestige adjacente à celui-ci n'a pas été expertisée et a été préservée. Le segment du vestige situé à l'ouest de l'arbre a été dégagé le 15 juillet 2025, lors des travaux d'aménagement paysager bordant la rue William (s.-op. 16K). Mis à part le tronçon du vestige compris dans l'aire de protection de l'arbre, où toutes excavations étaient proscrites, tout le reste du vestige a été totalement ou partiellement démoli. Le segment est du vestige a été complètement retirée lors de l'installation du système d'évacuation d'eau pluviale. La portion ouest a, pour sa part, été dérasé en raison du nouvel aménagement paysager.

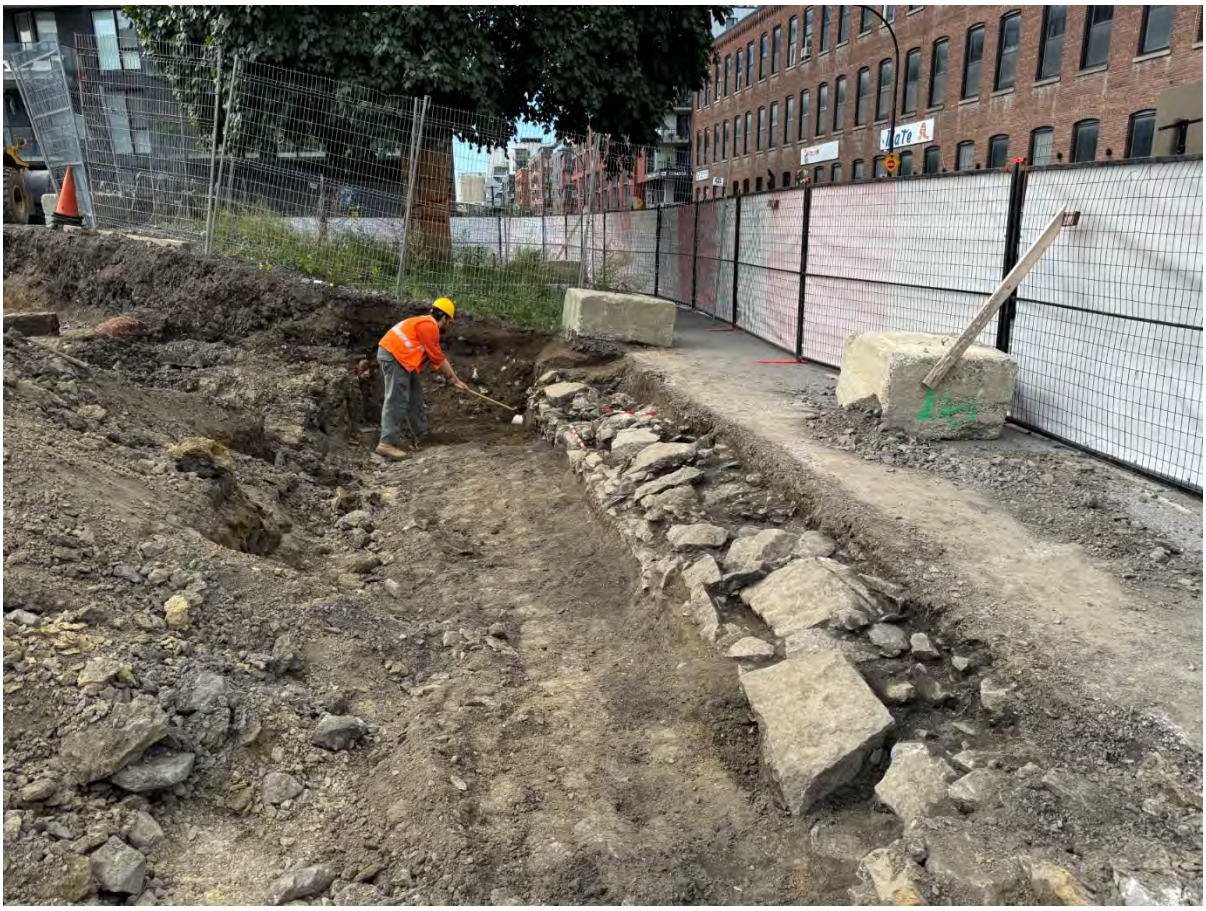


Photo 1. Vue du vestige 1 — muret William (15A1) en cours de nettoyage. Vue vers le nord-ouest (BiFj-100-24-NUM1-008)

3.2.2 *La supervision ponctuelle des travaux de décontamination (s.-op. 15B, 15E, 15J et 15K)*

Bien que plusieurs travaux visant la décontamination des lieux aient été réalisés par le passé, l'assainissement de certains endroits toujours contaminés dans l'aire d'intervention était prévu pendant l'aménagement du parc. Une supervision archéologique était nécessaire lorsque ces travaux de décontamination risquaient d'exposer partiellement des vestiges. Un seul polygone de décontamination (PE-21-21/s-op. 15B) se situait en bordure de l'ancien bassin, en l'occurrence son mur est. Un second polygone (PE-30-21/s-op. 15E), compris dans la portion nord de l'aire d'intervention, entre le bassin et la rue William, renfermait dans ses limites un vestige mis au jour lors des travaux de caractérisation des sols en 2021 (Ethnoscop 2022). Enfin, de nouvelles caractérisations de sols ont été nécessaires afin de quantifier le taux de contaminant des remblais comblant le coin intérieur nord-ouest du bassin (s.-op. 15J et 15K).

Le polygone PE-21-21 (s.-op. 15B)

Les caractérisations de sols effectuées en 2021 ont permis de délimiter le polygone PE-21-21 comme étant une zone renfermant des contaminants, dont les concentrations étaient supérieures aux limites permises au règlement sur l'enfouissement des sols contaminés. Ce polygone était situé en bordure du mur est du bassin, à une douzaine de mètres au nord de la rue des Bassins. Ces contaminants à concentrations trop élevées étaient localisés entre 1,10 m et 2,10 m sous la surface. L'aire du polygone était de 99,67 m². Un tronçon du mur est a alors été exposé sur 14 m de long, lors de ces travaux de décontamination qui ont eu lieu le 11 septembre 2024 (photo 2). Il a par la suite été remblayé en vue de la poursuite des travaux d'aménagement.



Photo 2. Sous-opération 15B, travaux de décontamination en cours. Vue vers le sud-est (BiFj-100-24-NUM2-006)

Le polygone PE-30-21 — Chambre enfouie (s.-op. 15E)

Un second polygone, présentant une forte concentration de métaux résiduels dangereux, devait aussi être décontaminé pendant l'aménagement du parc. Ce polygone se situait au nord des vestiges du bassin n° 4, à mi-chemin de celui-ci et de la rue William. En 2021, lors des travaux de caractérisation des sols, les vestiges d'une chambre enfouie y avaient été découverts (Ethnoscop 2022). Celle-ci était remplie de déchets industriels comme des scories et de la cendre. L'échantillonnage y avait été prélevé et le polygone PE-30-21 avait été délimité en fonction de ces résultats.

Lors de la phase de décontamination, il a été déterminé que le contaminant qui caractérisait le polygone ne se trouvait qu'à l'intérieur des vestiges de la chambre et que le reste du polygone contenait des sols sains. Cette chambre, en partie observée lors de l'inventaire archéologique, a été retirée en même temps que son contenu afin de décontaminer les lieux (photo 3).



Photo 3. Vestige 2 (15E1/15E 2/15E 3/15E 4). Vue vers le sud-est (BiFj-100-24-NUM5-006_mod)

Caractérisation des sols : la décontamination du coin intérieur nord-ouest du bassin (s.-op. 15J et 15K)

En raison des grandes quantités de remblais devant être remaniées lors des travaux d'aménagement du parc, une supervision environnementale était nécessaire. Il a été déterminé que des examens supplémentaires de contrôle environnemental devaient avoir lieu à l'intérieur du bassin, près de la jonction des murs nord et ouest. Deux tranchées ont été excavées afin de prélever des échantillons pour des fins d'analyse. Puisque celles-ci étaient adjacentes au parement intérieur du mur nord du bassin, une supervision archéologique a accompagné ces travaux (photo 4).



Photo 4. Travaux de décontamination en cours. Vue vers l'ouest (BiFj-100-24-NUM9-007)

3.2.3 *La supervision du dégagement mécanique des murs du bassin en vue de leur rejointoiement (s.-op. 15D, 15F, 16G, 16H et 16J)*

L'aménagement du parc du Bassin-à-bois prévoyait d'une part l'exposition partielle des vestiges et la construction d'un muret de rappel marquant l'emplacement des vestiges laissés enfouis. Les portions exposées correspondent au mur nord dans sa totalité ainsi que les extrémités contiguës à ce dernier des murs est et ouest, sur une quinzaine de mètres. Les plans de conception du parc ont prévu d'exposer ces murs de façon permanente, sur des hauteurs variées, mais n'excédant pas plus de 1,0 m. Ces segments des vestiges ont été rejointoyés horizontalement et verticalement afin d'assurer une pérennité et une sécurité de ces composantes du parc. Le mur nord a fait l'objet d'un démantèlement partiel et de plusieurs réparations afin qu'il soit remis dans son état d'origine (voir section 3.2.5).

En ce qui a trait aux sections des vestiges laissées enfouies, des mesures de protection avaient été élaborées en avant-projet, afin de préserver et d'optimiser leur conservation. Celles-ci ne visaient que les vestiges du bassin n° 4 situés dans la moitié nord du parc et qui ne faisaient pas l'objet d'une mise en valeur hors sol. Ces mesures ne s'appliquaient également pas aux portions de vestiges comprises au sud de la rue des Bassins. Ces derniers étaient conservés enfouis dans le plan d'aménagement du parc et un muret de rappel a servi à indiquer leur emplacement. Puisque leurs sommets étaient plus bas que le niveau établi nécessaire pour la pose de l'infrastructure des murets de rappel, ces tronçons des murs n'ont pas été mis au jour à cette étape des travaux.

Les mesures de protection initiales consistaient en un dégagement superficiel du sommet résiduel de ces murs, jusqu'au niveau du gel sur le côté interne du bassin (1,2 m) et de façon moindre sur le pourtour extérieur des murs (± 0,50 m). Une fois ce dégagement effectué, un nettoyage des vestiges suivi d'un rejointoiement des pierres était prévu. Le parement interne des murs devait ensuite être enduit de crépis et recouvert d'une membrane hydrofuge drainante (type Miradrain). Ces mesures de protection prévues à l'origine du projet devaient être appliquées avant le remblaiement final des vestiges. Ainsi, des sections des murs nord et ouest ont été déterrées vers la fin de l'année 2024, en vue d'appliquer ces consignes. Toutefois, cette version initiale des mesures de protection a été remise en question, pendant les travaux, en raison d'une possibilité à la rétention d'eau sous ces membranes, pouvant provoquer une détérioration prématurée des vestiges, en l'occurrence les nouveaux joints de mortier.

L'équipe de conception a donc revu ses plans (DC-103). La méthode révisée pour la préservation des vestiges prévoyait un dégagement moindre des vestiges toujours enfouis, en comparaison à ceux déjà exposés. Au lieu d'étaler les vestiges sur une hauteur de 1,2 m tel que préconisé, seul l'équivalent de deux assises a été dégagé. Ensuite, un nettoyage à l'eau de tous les vestiges a précédé leur rejointoiement, tant horizontalement que verticalement (photo 5). De plus, si des pierres étaient manquantes ou que des brèches étaient présentes,

l'équipe de maçons devait corriger cette anomalie à l'aide de pierres récupérées. Celles-ci ont principalement été retrouvées lors des excavations de décontamination des sols. D'autres jonchaient à la surface du terrain avant même le début des travaux d'aménagement.



Photo 5. Vue du mur ouest, depuis sa jonction au mur nord, une fois le rejointoiement terminé. Vue vers le sud (BiFj-100-25-NUM9-019)

Une directive avait aussi été formulée dans l'éventualité que des pierres utilisées à la réparation des brèches soient en quantité excédentaire à la fin des travaux. Si tel était le cas, un endroit du parc[11] allait servir de lieu d'enfouissement afin d'y conserver ces pierres dans l'éventualité de réparation ultérieures. Néanmoins, il n'y a eu aucun excédent de pierre, puisqu'elles ont toutes employé à la réparation des brèches.

La conception des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois avait planifié la tenue d'une numérisation 3D des vestiges. Cette numérisation consistait en un relevé géoréférencé des vestiges dans l'état qu'ils apparaissaient à la suite de leur dégagement. Celui-ci n'étant que superficiel, seuls les sommets résiduels des murs nord, est et ouest, compris dans la moitié nord du parc, ont fait l'objet de ce relevé. La numérisation 3D a été réalisée par la firme *iScan*.

Dans le cadre de ce mandat, les murs nord, est et ouest ont complètement été dégagés dans le but d'appliquer les mesures susénoncées. Ces excavations ont été entreprises dans la portion nord du parc, soit entre les rues William et des Bassins. Près du deux tiers du mur ouest a été

[11] La portion gazonnée à l'est du nouveau pavillon avait été retenue dans les pourparlers

exposé lors de dégagements mécaniques en 2024 (s.-op. 15D et 15F). L'autre tiers l'a été en 2025 (s.-op. 16J). Quant au mur nord, il a été dégagé, sous supervision archéologique, sur l'équivalent de sa moitié ouest en 2014, et ce, lors de diverses occasions, en fonction des différents travaux à réaliser : mise en place du système de drainage pluvial du parc (s.-op. 15G); caractérisation des sols (s.-op. 15J et 15K) et démantèlement partiel du mur pour le passage d'une canalisation pluviale (s.-op. 15M). La moitié subsistante du mur nord ainsi que le mur est ont été dégagés en vue de leur rejointoiement (s.-op. 16G et 16H). Cette étape de restauration des trois murs s'est effectuée en 2025. Il faut noter que les photographies montrant ces travaux de restauration sont associées, pour cette raison, aux sous-opérations de 2025.

Les méthodes d'hivernage des murs temporairement exposés

Les murs nord et ouest du bassin ont été partiellement exposés lors des travaux de 2024. En prévision des conditions hivernales imminentes, ces parcelles de vestiges ont fait l'objet d'une directive de protection. Celle-ci a été élaborée par la firme d'architecture ABCP, responsable de la conception de l'aménagement des vestiges du parc du Bassin-à-bois (DC-68). Une membrane géotextile de type Géo-9 R1, de marque Texel, a été recommandée pour le recouvrement des vestiges. Des sacs de sable ont servi de lest pour le maintien en place des membranes (photo 6). Ces membranes ont été retirées au printemps 2025.



Photo 6. Vue du mur nord une fois celui-ci recouvert d'une membrane géotextile en guise de protection hivernale. Vue en direction est (BiFj-100-24-NUM12-005)

3.2.4 *La supervision des travaux d'installation du muret de rappel (marquage 3D)*

La supervision effectuée dans le cadre de ce volet du mandat a conjointement été faite lors du dégagement mécanique en vue du rejointoiement du vestige. Des photos et des descriptions ont été notées lors de visites afin de décrire les méthodes employées pour mettre en place le marquage 3D, réalisé pour l'installation des murets de rappel.

Cette étape des travaux a été réalisée à la suite du rejointoiement des vestiges de la moitié nord du parc. Ainsi, une fois cette étape terminée, une membrane pare-vapeur a été déposée directement sur les vestiges (est et ouest), puis une seconde membrane, de géotextile cette fois, a servi à recouvrir le tout (photos 7 et 8).

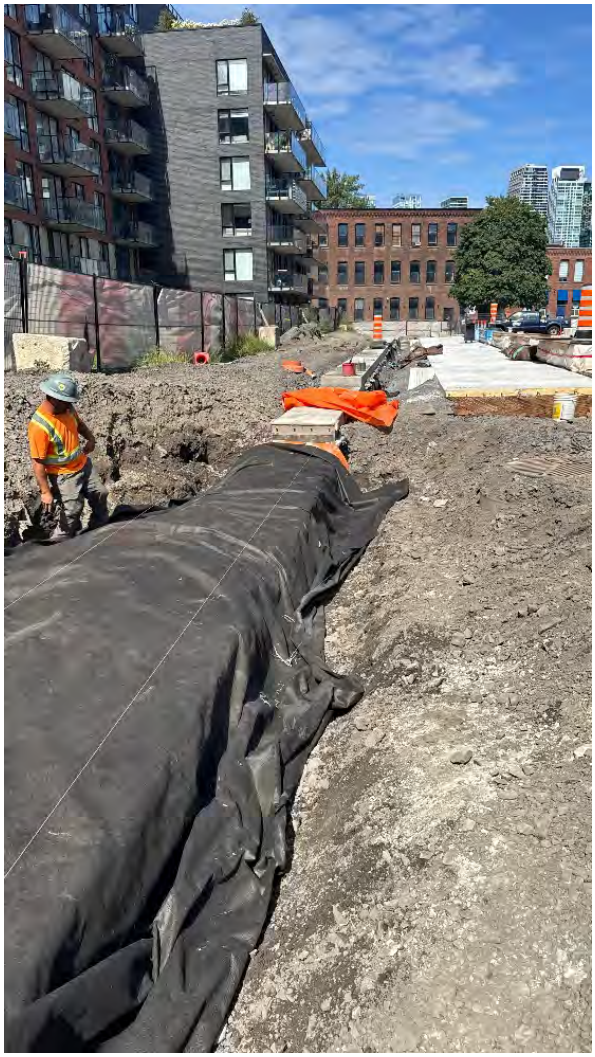


Photo 7. Vue du mur ouest une fois celui-ci recouvert d'une membrane pare-vapeur. Vue vers le nord (BiFj-100-24-NUM9-026)



Photo 8. Vue du mur ouest une fois celui-ci recouvert d'une membrane géotextile. Vue vers le nord (BiFj-100-24-NUM9-027)

Ces deux membranes ont servi à protéger les vestiges des matériaux subséquemment utilisés dans l'installation des murets de rappel, soit un lit de pierre sur lequel du béton a été coulé. Un coffrage temporaire, distinct des vestiges, a été mis en place préalablement à cette étape (photo 9). Cette dalle de béton ainsi aménagée a servi d'assise aux murets de rappel, eux-mêmes constitués de murs d'acier Corten surmontés d'une pierre de couronnement (photo 10).



Photo 9. Coffrage mis en place au-dessus du mur ouest des vestiges du bassin nº 4 en prévision d'une coulée de béton. Vue vers le nord (BiFj-100-24-NUM9-030)



Photo 10. Échantillons d'acier Corten et d'une pierre de couronnement, reçus au chantier, afin d'envisager l'aspect du muret de rappel (BiFj-100-24-NUM11-027)

Lors des travaux d'aménagement, un ancien bollard ayant autrefois servi à l'amarrage des bateaux a été retrouvé. Celui-ci se trouvait entremêlé à des résidus de béton, empilés dans un endroit du terrain, bien avant la tenue des travaux. Il avait entre autres été remarqué lors des interventions en 2015 et en 2021 (Ethnoscop 2020 et 2022, dossiers techniques). Ce bollard était composé d'un fût cylindrique d'acier, à tête renflée, et munie d'une tige cylindrique calée dans une base bétonnée (photos 11 et 12). Il a été mis en valeur, à titre de rappel historique, dans la partie nord-est du parc.



Photo 11. Bollard retrouvé dans les décombres parmi des blocs de béton lors du début des travaux (BiFj-100-24-NUM11-012)



Photo 12. Bollard dégarni de sa base bétonnée (BiFj-100-24-NUM11-017)

3.2.5 *La supervision du démantèlement partiel des murs nord et ouest (s.-op. 15L, 15M, 16E et 16F)*

L'aménagement du parc et de son pavillon a nécessité le démantèlement partiel de certaines sections des murs du bassin. Deux démantèlements majeurs ont été réalisés : l'un pour la pose de la canalisation sanitaire du pavillon (s.-op. 15L) et l'autre pour l'installation de la canalisation pluviale (s.-op. 15M), essentielle au drainage de la moitié nord du parc.

D'emblée, il est nécessaire de préciser que lors de l'installation des murs berlinois, mis en place pour assurer la sécurité à l'intérieur du périmètre du bassin n° 4, des forages inclinés à 45° ont été réalisés au travers des murs nord et ouest afin d'implanter dix tirants dans ces murs du bassin (annexe 5). Bien qu'il ne s'agisse précisément pas d'un démantèlement, cette procédure a affecté l'intégrité des vestiges et doit donc être consignée au rapport.

Trois forages inclinés ont donc été faits dans le mur nord et sept dans le mur ouest. Ces tirants servaient à renforcer la base du mur berlinois. L'installation des tirants s'est effectuée depuis l'intérieur du périmètre du bassin. Ces travaux n'ont toutefois pas été réalisés sous supervision archéologique, les murs du bassin n'étant pas exposés pour la réalisation de ces travaux. Pour cette raison, il est difficile d'évaluer les dommages encourus aux vestiges. Il est possible que les tirants soient passés sous le niveau des vestiges. Sinon, seules les portions inférieures en ont été affectées.

Cette méthode a été privilégiée pour offrir une plus grande mobilité aux engins de chantier et pour pallier le manque d'espace qu'aurait engendré l'installation éventuelle de renforts à cet endroit du bassin. Ces renforts auraient nui aux opérations de décontamination de la portion nord du bassin ainsi qu'à la construction du nouveau pavillon en bordure du mur ouest, où l'espace était restreint lors des travaux. Ailleurs, les murs berlinois ont été soutenus par des renforts inclinés placés du côté intérieur du bassin, ce qui n'affectait pas l'intégrité des vestiges.

Démantèlement partiel du mur ouest du bassin (s.-op. 15L)

L'installation d'une canalisation sanitaire et d'une conduite d'aqueduc était prévue dès la conception du projet afin de desservir le nouveau pavillon. L'emplacement retenu pour ces infrastructures se situe dans l'espace compris entre le nouveau bâtiment et le mur ouest. Cet espace s'est toutefois avéré trop restreint, en raison de l'inclinaison que présente le parement intérieur du mur du bassin. Cette caractéristique a nécessité le démantèlement d'une portion du mur ouest en bordure de la rue des Bassins.

Il convient de rappeler qu'en 2012, lors du prolongement de la rue des Bassins, une brèche avait été percée dans les murs est et ouest de l'ancien bassin. Ce démantèlement systématique sous supervision archéologique devait créer une ouverture évasée, évitant ainsi que des pierres ne se retrouvent en porte-à-faux. La procédure avait alors été décrite comme suit :

> « […] afin d'implanter un nouvel égout combiné et une conduite d'aqueduc. Ces excavations ont nécessité le dégagement des murs sur une profondeur variant de deux à quatre mètres et sur une longueur pouvant atteindre neuf mètres. Une fois les segments de murs dégagés, nettoyés et enregistrés par l'équipe d'archéologues, des brèches ont dû être aménagées dans certains de ces ouvrages. Dans le cas des bassins n°s 3 et 4, les blocs de pierre des murs maçonnés ont été retirés de manière contrôlée avec une pelle mécanique munie d'une pince, permettant ainsi de les récupérer intacts afin qu'ils puissent servir éventuellement à la restauration de segments qui seront mis en valeur. »

Le démantèlement supplémentaire survenu lors de l'actuel mandat, a affecté un tronçon du mur ouest situé sous le trottoir nord de la rue des Bassins. Ce segment correspond aux pierres laissées en gradins lors des travaux de 2012 (photo 13). Afin d'installer la conduite sanitaire du pavillon, une dizaine de pierres intégrées au parement interne ont été démantelées, en plus d'en retirer quelques-unes associées au parement aveugle et au blocage du mur. Ce retrait supplémentaire s'est prolongé sur une longueur de 2,5 m.

Une fois ces ajustements réalisés, il a été possible de dévier le tracé de la conduite pour l'éloigner du vestige. Celui-ci a pu être observé sur toute la longueur de la tranchée (s.-op. 15L), soit près de 24 m. Dans le cadre de ces travaux, le sommet dérasé du mur ouest a été dégagé sur sa pleine largeur. Son parement intérieur a été mis au jour sur une hauteur de 4 m. L'ouvrage maçonné a été recouvert d'une membrane géotextile avant son remblaiement (photo 14).



Photo 13. Vue de la brèche réalisée en 2012 dans le mur ouest. Vue vers le sud-ouest (BiFj-100-24-NUM11-025)



Photo 14. Vue du mur ouest dans la sous-opération 15L, en partie recouvert d'une membrane géotextile. Vue vers le nord (BiFj-100-24-NUM11-060)

Démantèlement partiel du mur nord (s.-op. 15M)

Le mur nord a aussi été partiellement désassemblé lors des travaux d'aménagement du parc. Ces travaux consistaient en l'implantation d'un système de drainage des eaux de pluie, installé à l'intérieur des limites de l'ancien bassin n° 4. La conception initiale prévoyait le forage du mur nord pour le passage d'une canalisation. En raison de mesures de sécurité dues à l'état du mur nord, dont les caractéristiques sont exposées dans le volet portant sur les résultats, l'utilisation d'un forage horizontal a été délaissée.

Ainsi, il a été jugé opportun qu'un démantèlement partiel du mur nord soit réalisé à l'emplacement de la future canalisation. Des directives ont été émises en ce sens (DC-043) afin que l'opération soit réversible et que le démantèlement n'endommage pas le vestige. Les

travaux de démantèlement ont débuté au début de l'année 2025. L'assise supérieure a difficilement été retirée à cause du gel qu'avaient subi les composantes du vestige. En raison d'un accident de travail survenu en cours d'opération, la méthode de démantèlement a dû elle aussi être revue.

La méthode préconisée initialement a donc été remise de l'avant, d'autant plus que les conditions hivernales ont participé à la consolidation de l'ouvrage. Un percement, grâce à un forage horizontal au diamant, a été réalisé à l'altitude de 13,10 m NMM, soit à près de 2,0 m sous le sommet résiduel du mur nord (photo 15). La cloche de forage avait un diamètre de 14 pouces (35,56 cm). La carotte, extirpée en deux morceaux, mesurait au total 1 m de longueur (photo 16). Étant donné la présence de mortier en bonne quantité dans la carotte extraite, un échantillon a été prélevé afin d'en caractériser la nature (annexe 6).



Photo 15. Vue de l'installation servant au maintien de l'appareil de forage en vue du percement du mur nord pour le passage d'une canalisation. Vue vers le nord-est (BjFi-100-24-NUM12-025)



Photo 16. Vue d'une portion de la carotte une fois extirpée du mur nord (BjFi-100-24-NUM12-027)

Inventaires complémentaires des coins nord-ouest (s.-op. 16E) et nord-est (s.-op. 16F)du bassin

En cours de l'aménagement du parc, des interrogations sont survenues concernant l'état du mur nord du bassin. Celui-ci présentait plusieurs pierres dont le positionnement laissait supposer un désordre structurel (figures 10 et 11). Étant donné que ce mur avait été partiellement démantelé pour l'installation d'une canalisation pluviale (section précédente), des interrogations quant à sa reconstruction survenaient en raison de son possible désordre structurel. Une directive de chantier a donc été émise afin de procéder à des inventaires complémentaires dont l'objectif était de vérifier si l'état du mur nord, tel que dégagé, était d'origine ou non (DC-104).

Deux sous-opérations ont donc été creusées mécaniquement aux deux coins nord du bassin. Celle au coin nord-ouest (s.-op. 16E) a été réalisée à l'extérieur du bassin pour ainsi comprendre le parement aveugle du mur nord. L'autre, au coin nord-est (s.-op. 16F), a été faite de sorte à pouvoir observer le parement intérieur du coin formé par les deux murs.



Figure 10. Mur dorsal, profil crénelé, brèche à l'extrémité ouest de l'appareil. Vue vers l'ouest. Photographie tirée de l'intervention de 2014 (SACL 2015, BiFj-100-14-N1-146)



Figure 11. Plan rapproché des assises crénelées du mur dorsal du bassin #4. Vue vers l'ouest. Photographie tirée de l'intervention de 2014 (SACL 2015, BiFj-100-14-N1-150)

3.2.6 La supervision des travaux de drainage (s.-op. 15C et 15G)

Les plans de conception prévoyaient un système de drainage pluvial permettant de drainer l'étendue du parc comprise à l'intérieur de l'ancien bassin nº 4. Un collecteur principal placé dans cette étendue collecte l'eau de pluie provenant des diverses sources (caniveaux, rigoles, puisards), traverse le mur nord du bassin (section 3.2.5, s.-op. 15M) et se déverse, au-delà du vestige, dans le réseau de drainage aménagé sous l'espace compris entre le bassin et la rue William.

L'installation de cette portion du réseau pluvial, localisée dans la partie nord du parc, nécessitait des excavations contre le parement aveugle du mur nord du bassin ainsi qu'au retrait du vestige localisé en bordure de la rue William. En l'occurrence, une supervision devait accompagner ces travaux. Les sous-opérations 15C et 15G ont servi à enregistrer les observations faites lors de l'implantation de ce système de drainage pluvial.

3.2.7 La supervision des travaux liés à l'installation de massifs électriques et autres composantes à proximité des vestiges (s.-op. 16A à 16D et 16J)

Excavations pour mise en place des bases de passerelles et d'une plateforme dans la moitié sud du parc (s.-op. 16A à 16D)

Au printemps 2025, les travaux d'installation des bases d'appui aux passerelles et plateformes ont débuté. Situées à divers endroits du parc, ces aires de circulation et de détente nécessitaient de solides bases pour leur maintien en raison de la faible portance des sols. Le positionnement de certaines de ces bases engendrait des excavations limitrophes aux vestiges. Une supervision archéologique de ces travaux d'excavation était de mise. Les passerelles et la plateforme aux bases limitrophes sont toutes situées dans la moitié sud du parc. Elles sont identifiées comme les passerelles P-3, P-5, P-5A ainsi que la plateforme PF-7 (DC-29).

Installation du massif électrique (s.-op. 16J)

Afin de desservir en électricité le nouveau pavillon, un massif de conduits électriques souterrains devait être implanté dans l'espace attenant le nouveau bâtiment, à l'ouest de celui-ci. Le tracé du massif en provenance de la rue des Bassins a été enfoui sur le côté extérieur du bassin, jusqu'à une chambre de jonction. De là, sa trajectoire bifurquait en direction du nouveau pavillon pour compléter la connexion au réseau. Pour ce faire, le massif a dû traverser le mur ouest.

L'emplacement du tracé avait été retenu, dès la conception, en raison de la présence d'une brèche à cet endroit. Toutefois, lors des travaux sous supervision archéologique, aucune brèche n'a été observée et trois pierres ont dû être retirées afin d'aménager le massif de conduits électriques. Une membrane géotextile a ensuite été placée au sommet du mur comme mesure de protection. Les pierres ont été réutilisées pour combler d'autres brèches ailleurs sur les vestiges.

4. RÉSULTATS

4.1 Le muret bordant la rue William (vestige 1)

En 2014, les travaux de supervision de décontamination et de l'aménagement des allées bordant le bassin ont permis de mettre au jour les vestiges d'une maçonnerie sèche (7C1 et 7D1). Ceux-ci ont été observés dans les sous-opérations 7C et 7D, soit les tranchées creusées pour l'aménagement des allées n° 1 à l'ouest et n° 2 à l'est (SACL 2015). Lors de cette supervision, les deux segments de ce vestige ont été associés à un même muret de soutènement construit en bordure de la rue William et contemporain aux années actives du bassin, soit entre 1883 et 1970. L'inventaire archéologique réalisé pendant ce mandat visait donc à valider cette interprétation ainsi qu'à documenter l'ouvrage avant sa démolition.

Les résultats de l'inventaire de 2024 ne différaient pas de ceux obtenus en 2014. La majorité des observations concordent à celles récoltées une décennie auparavant. Le dégagement du vestige, bien que partiel, a permis de confirmer que les vestiges 7C1 et 7D1 formaient à l'origine un muret qui longeait le bord de la rue William. Ce muret en maçonnerie sèche (15A4, 15C1) avait, dans l'ensemble, une hauteur résiduelle variant de 50 à 60 cm. Cet ouvrage a été dérasé de ses assises supérieures, probablement lors du remblaiement des bassins entre 1965 et 1971. La moitié est du vestige se trouvait arasé d'une dizaine de centimètres plus bas que la surface du trottoir sud de la rue William, soit à une altitude moyenne de 14,07 m NMM. La portion ouest se trouvait pour sa part à 1,0 m sous la chaussée (±13,20 m NMM). Sa largeur variait entre 0,50 et 1,00 m. L'alignement du muret était parallèle à celui du trottoir (photo 17). La présence du trottoir a d'ailleurs limité les excavations, ce qui a empêché d'expertiser le parement nord du muret. Par conséquent, il n'a pas été possible de reconfirmer que ce parement était bel et bien rectiligne, tel que décrit lors des interventions antérieures (SACL 2015 : 35). Néanmoins, il a été possible d'observer le parement sud du muret qui, lui, était irrégulier.

L'ouvrage reposait sur un loam limoneux (15A8), s'apparentant davantage à un remblai qu'à un sol naturel. Aucun objet n'a cependant été découvert dans cette couche lors de l'exécution du sondage témoin au pied du muret. La faible profondeur de la sous-opération n'a toutefois pas permis de déterminer la nature exacte de ce sol (figure 12).

Cette maçonnerie sèche se composait de pierres de calcaire, certaines brutes, d'autres ébauchées ou grossièrement équarries. Son appareil à tout venant indique un manque délibéré de soin dans la construction de l'ouvrage. Cette caractéristique jumelée à l'absence de mortier et la présence de pierres plutôt grossières ou à peine travaillées suggèrent que cette portion du muret était vraisemblablement enfouie.



Photo 17. Muret William (15A4) en cours de nettoyage. Vue vers l'ouest (BjFi-100-24-NUM1-010)

Ce muret a été dégagé sur toute sa moitié est (15A4) lors de l'inventaire archéologique (s.-op. 15A). Par la suite, les travaux d'implantation du système de drainage pluvial ont, comme prévu et déjà mentionné, démoli cette moitié du vestige (15C1). Sa portion située du côté ouest (16K1) a été dégagée au courant de l'été 2025, alors que les travaux d'aménagement du parc suivaient leur cours. Celle-ci n'a subi qu'une démolition partielle. La part du vestige située dans le périmètre de protection de l'arbre n'a pas été mise au jour au courant de ce mandat. Il est considéré que cette partie subsiste toujours.

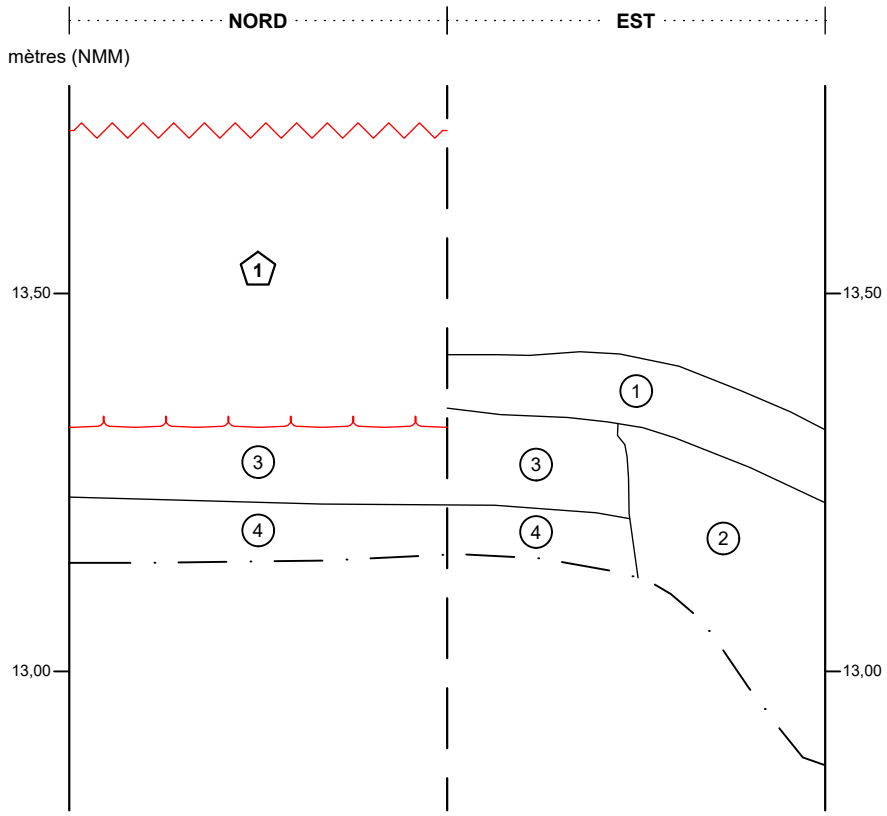
Puisqu'il était prévu que ce vestige allait être démoli dans le cadre des travaux d'aménagement, il en avait été convenu que les pierres puissent être récupérées afin de servir à d'éventuelles réfections des murs du bassin. Toutefois, en raison de la nature et du travail effectué initialement sur ces matériaux, leurs dimensions restreintes et leurs irrégularités, aucune des pierres du muret n'a été conservée.

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS

BiFj-100

SOUS-OPÉRATION 15A (SONDAGE), PAROIS NORD ET EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



1. Sol hétérogène; déblai du nettoyage du vestige 1
2. Limon argilo-sableux brun tacheté beige et orangé, compact; remblai
3. Argile limoneuse brune, compacte à très compacte; sol naturel stérile?
4. Argile limoneuse gris-bleu, très compacte; sol naturel stérile?

Maçonnerie

Maçonnerie dérasée

1 Identification de vestige

Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

MON2201

ethnoscop

FIGURE 12

4.1.1 Discussion

Ce vestige de maçonnerie sèche, découvert en 2014, avait alors été décrit comme :

> *« […] une limite de propriété ou bien encore d'un mur taluté constituant la limite nord du talus adossé au mur 7E1, le vestige maçonné du quai nord du bassin 4. » (SACL 2015).*

Parallèlement, un vestige (9A100) de facture similaire a aussi été mis au jour pendant les travaux d'aménagement du parc du Bassin à gravier (Artefactuel 2016 : 42). Celui-ci avait été observé dans la sous-opération 9A, située entre la rue Ottawa et le mur nord du bassin n° 3. Bien que ces caractéristiques rappellent les méthodes de construction de celles employées pour le muret bordant la rue William (vestige 1 : 15A4, 16K1), il avait été interprété comme :

> « *une section du mur nord d'un bâtiment (possible entrepôt) qu'il est possible d'observer sur le plan d'assurance de Goad daté de 1909, en marge de la rue Ottawa. À cette époque, les espaces entre les bassins étaient occupés par divers entrepôts facilitant l'accès aux marchandises pour les bateaux qui y venaient. Il est toutefois à noter que les vestiges du mur sud du bâtiment auraient dû être mis au jour plus au sud dans la tranchée 9A, mais tel ne fut pas le cas. Ce dernier aurait pu être tronqué lors d'un creusement ultérieur. Sur une photographie aérienne de 1948, on ne voit plus aucun bâtiment à cet emplacement.* »
> (Artefactuel 2016 : 44).

Toutefois, le plan d'assurance de Goad dont il est question n'illustre aucun bâtiment à cet emplacement. La zone hachurée grise et délimitée par un pointillé représente des piles de madriers (figure 13). Il serait plus juste d'interpréter le vestige 9A100 à l'image du muret expertisé en bordure de la rue William, soit des murets d'enceinte.

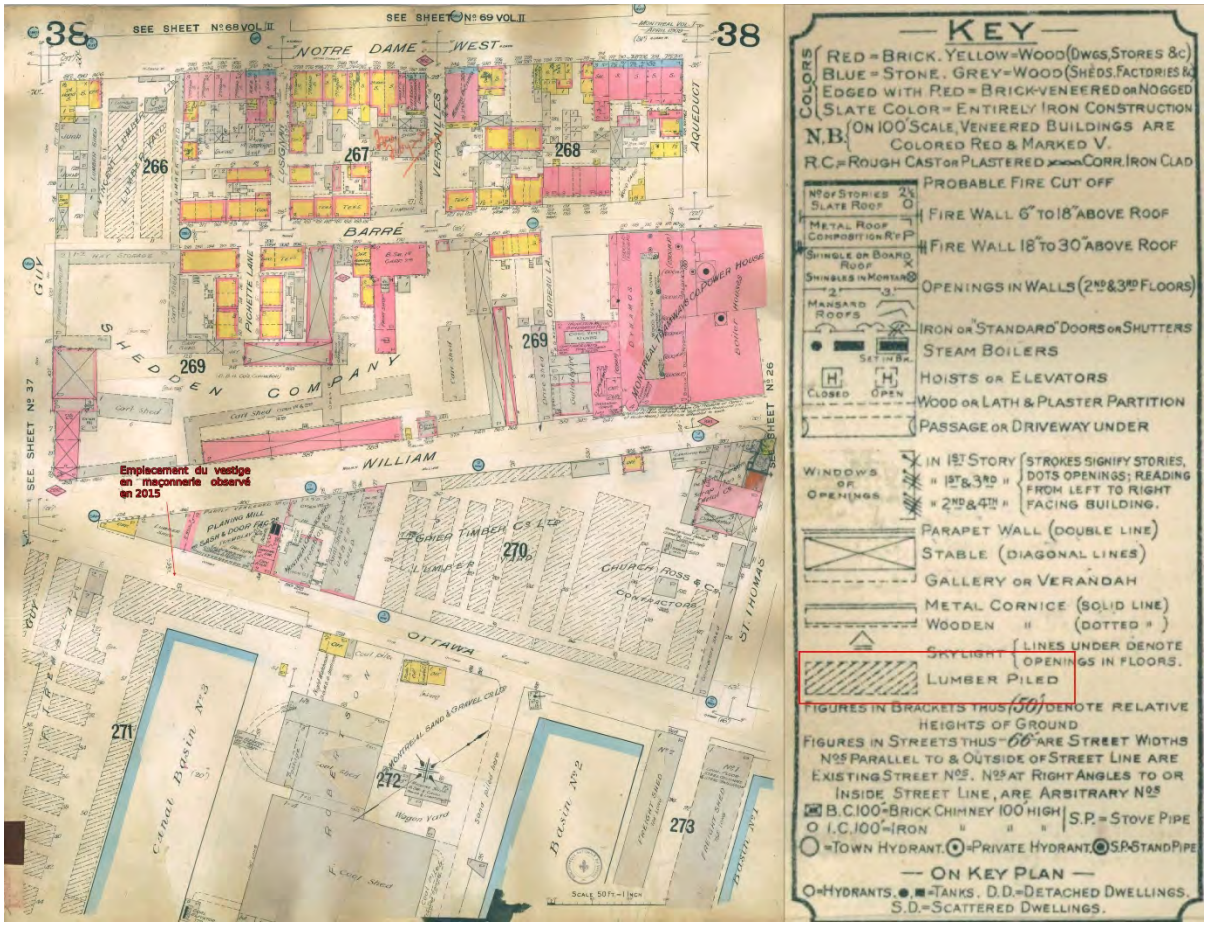


Figure 13. Extrait du plan et de sa légende, datés de 1909 montrant l'espace entre le bassin nº 3 et la rue Ottawa (BAnQ, 135 825). La flèche indique l'emplacement du vestige 9A100.

Une photographie ancienne confirme la nature de ces deux vestiges trouvés en bordure des rues Ottawa et William. La figure 14 est un cliché pris depuis la cheminée de la centrale de la *Montreal Street Railway company* en 1896, par William Notman. Le cliché pris depuis le sommet de la cheminée de la centrale, située sur la rue William à son intersection avec la rue Saint-Thomas plus à l'est, offre un point de vue sur les bassins nos 3 et 4 et les installations portuaires en marge du canal. Adjacent à l'allée piétonne sur le côté sud de la rue William se trouve un muret d'enceinte, d'une hauteur d'environ 1 m. Un muret similaire est aussi observable, au nord du bassin nº 3, sur le côté sud de la rue Ottawa. Les informations provenant de cette photographie suggèrent que ces murets servaient, entre autres, de limites départageant la voie publique de l'aire portuaire. Une autre de leurs fonctions était de maintenir en place le remblai de terre battue caractérisant les zones d'entreposage en bordure des bassins. Ces zones étaient surélevées par rapport aux niveaux des rues adjacentes. En bordure des bassins, ces zones étaient recouvertes de madriers formant des surfaces stables pour le transbordement des marchandises. À la lumière de ces informations, il est clair que ces deux ouvrages de maçonnerie sèche observés en bordure des rues William et Ottawa sont les vestiges des murets d'enceinte délimitant les zones portuaires des bassins Saint-Gabriel nos 3 et 4.



Figure 14. Extrait de la photographie de W. Notman depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, en 1896. Vue vers le sud-ouest (Musée McCord; VIEW-2944_120528-P1). Des murets d'enceinte (flèches rouges) séparent les aires portuaires des bassins n°s 3 et 4 de la voie publique (rues Ottawa/William).

4.2 La chambre enfouie (vestige 2a)

En 2021, lors de travaux préparatoires visant la caractérisation des sols, un vestige avait été mis au jour dans la sous-opération 13K, dans la partie nord-ouest du terrain (plan 3) (Ethnoscop 2022). Il s'agissait d'un ouvrage constitué de briques rouges communes. Ce vestige avait alors été interprété comme une ancienne chambre enfouie abritant des vannes ou des installations de télécommunications. Cette chambre avait été dégagée sur une largeur qui atteignait jusqu'à 2,10 m (figure 15). La longueur de cette chambre n'avait pu être déterminée en raison d'un dégagement partiel du vestige.

Les murs latéraux (est et ouest) étaient arrondis, donnant à l'ensemble du vestige une forme ovoïde. Ils étaient constitués de deux parements adossés l'un à l'autre. L'épaisseur totale de chacun des murs était de 30 cm. Le premier rang de briques, disposées en panneresse, formait le parement intérieur de l'ouvrage. Il s'adossait au second rang de briques placées en boutisse. Un mur plus rectiligne se trouvait contre la paroi sud de la sous-opération 13K. Son épaisseur n'avait alors pu être déterminée. Il présentait un appareil de type commun et neuf assises y avaient été dénombrées.



Figure 15. Photographie du vestige mis au jour lors des travaux de caractérisation des sols en 2021. Vue vers le nord (Ethnoscop 2022 : 53; BiFj-100-21-NUM3-065)

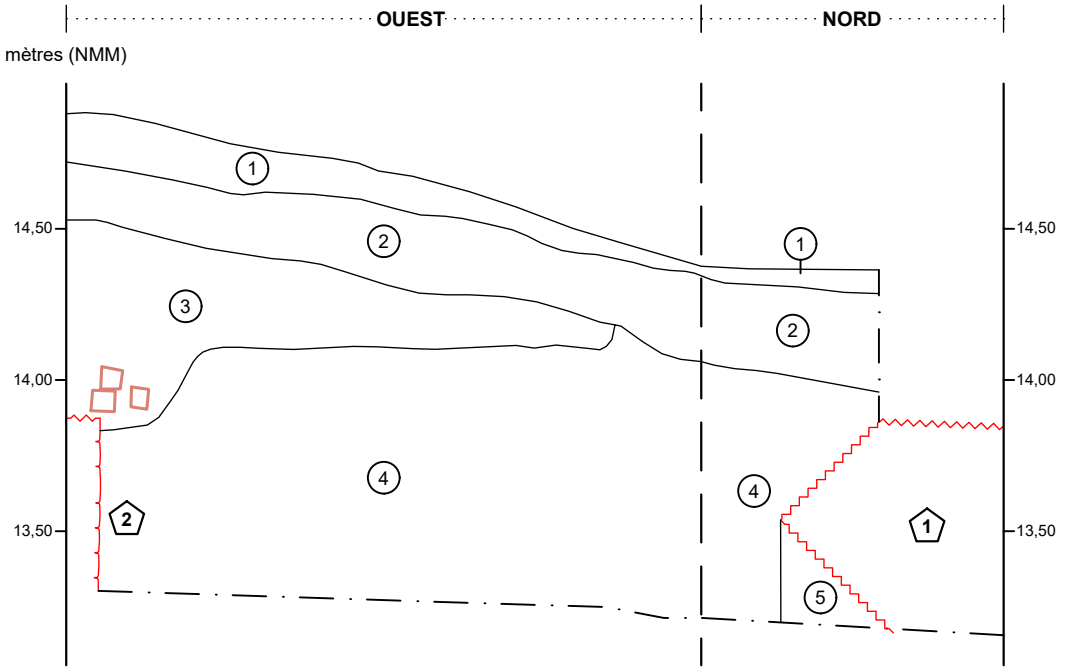
Les travaux de décontamination (s.-op. 15E) effectués pour l'aménagement du parc ont permis de remettre au jour cette chambre enfouie (vestige 2a : 15A6, 15E4). Il s'est avéré que le contaminant (métaux lourds, scories, cendre, etc.) se trouvait entièrement dans l'ancienne chambre. L'ouvrage et son contenu ont donc dû être excavés à des fins de décontamination. Cette démarche a permis de caractériser l'ensemble de la chambre. Une portion de ce vestige d'utilité publique avait aussi été aperçue lors de l'inventaire dans la sous-opération 15A. À ce moment, une coupe stratigraphique a été relevée afin de caractériser les sols recouvrant en partie le vestige (figure 16).

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS

BiFj-100

SOUS-OPÉRATION 15A, PAROIS OUEST ET NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE



1. Pierre concassée 0-1/4 po recouverte de gros cailloux de calcaire (2 po); remblai de circulation / nivellement (15A1)
2. Sable limoneux brun tacheté beige et orangé, compact, contenant des radicelles; remblai organique / ancien aménagement paysager (15A2)
3. Limon sableux gris foncé noir, peu compact, contenant du gravillon, du gravier et des cailloux (25%); remblai de comblement après démolition du vestige 2 (15A3)
4. Limon sableux brun beige tacheté gris, beige, orange et brun foncé, hétérogène et très compact, contenant du gravillon, du gravier, des cailloux et des pierres anguleux, ainsi que du grès grossier, du verre, des fragments de briques et du métal ferreux; remblai de comblement après construction du vestige 2 (15A7)
5. Loam limoneux brun marbré gris-bleu, très compact, contenant du gravillon, du gravier et des cailloux; sol naturel stérile remanié? (15A8)

Maçonnerie

Maçonnerie dérasée

Brique

Identification de vestige

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON2201

ethnoscop

FIGURE 16

Le sommet résiduel de la chambre reposait entre 1,00 et 1,20 m sous la surface, soit à des altitudes variant entre 13,91 et 14,57 m NMM. La chambre était enfouie dans un remblai formé de limon beige comprenant plusieurs inclusions rocheuses de granulométrie variable (photo 18). Ses dimensions étaient de 2,8 m de longueur sur 2,2 m de largeur. Son espace interne mesurait 1,6 m sur 2,1 m. Elle était formée par l'agencement de deux murs rectilignes de 1,3 m de long, formant ses extrémités nord et sud, ainsi que de deux murs latéraux arrondis. L'épaisseur des murs variait de 0,30 à 0,35 m. Construits entièrement de briques rouges communes, ces murs comportaient jusqu'à trois briques contiguës par rang pour former leur épaisseur. L'appareil de type commun impliquait un rang de briques en boutisse à tous les six rangs en panneresse. Les parements internes des quatre murs étaient bien dressés et les joints concaves. Un mortier gris servait à lier les éléments entre eux (photos 19 à 22). Le fond de la chambre (± 11,50 m NMM) reposait sur un limon argileux gris bleuté et compact, associé vraisemblablement à un sol naturel archéologiquement stérile. La base des vestiges a été relevée à 4,0 m de profondeur sous la surface et la chambre avait une hauteur résiduelle de 3,0 m.



Photo 18. Vestiges de la chambre enfouie dégagée lors des travaux de décontamination. Vue vers le sud-est (BiFj-100-24-NUM5-005)



Photo 19. Vestiges de la chambre enfuie dégagée lors des travaux de décontamination. Vue vers le sud (BiFj-100-24-NUM5-006)

Photo 20. Dégagement et démantèlement de la chambre enfouie. Vue vers le nord-est (BiFj-100-24-NUM5-007)





Photo 21. Démolition de la chambre enfouie en cours. Vue vers le sud (BiFj-100-24-NUM5-009)

Photo 22. Démolition quasi complétée de la chambre enfouie. Vue vers l'ouest (BiFj-100-24-NUM5-011)



Pendant la démolition de la chambre (vestige 2a : 15A6, 15E4), deux conduites obturées ont été mises au jour au fond de celle-ci (vestiges 2b et 2c). Ces deux tuyaux en fonte d'acier étaient condamnés par d'imposants bouchons également en fonte. Ces tuyaux étaient orientés dans un axe nord-sud (148°) et traversaient les murs rectilignes des extrémités de la chambre. L'une des conduites (vestige 2 b : 15E5) pointait vers le bassin n° 4, tandis que l'autre (vestige 2c : 15E6) était orientée vers la rue William. Elles reposaient à une cinquantaine de centimètres au-dessus du radier de l'ouvrage. L'altitude à leur sommet était de 12,442 m NMM pour la conduite sud (vestige 2 b) et de 12,352 m NMM pour celle au nord (vestige 2c), soit autour de 3,30 m sous la surface du terrain au moment des travaux. Leur diamètre interne était respectivement de 16 pouces (406 mm) et de 12 pouces (304 mm) (photo 23).



Photo 23. Vue de la conduite bouchée une fois les vestiges de la chambre démolis. L'empreinte ovale au centre de la photo correspond au radier de la chambre. Quelques rangs de briques sont toujours en place, à droite de la conduite. Vue vers le sud-ouest (BiFj-100-24-NUM5-015)

Ces deux conduites étaient vraisemblablement reliées à un dispositif (vanne, pompe) reposant au centre de la chambre et retirées à l'abandon de la chambre. La conduite nord (vestige 2c) a été observée auparavant lors des travaux de réfection de la rue William en 2019 (M. Beauregard, Ville de Montréal, communication personnelle).

4.2.1 Discussion

Des recherches archivistiques ont permis de trouver un plan où figurent cette chambre et les conduites qui lui sont associées (figure 17). Datant de 1940, mais dont la première édition remonte à 1918, ce plan d'assurance est l'œuvre de la *Underwriters' Survey Bureau limited*. Le positionnement de la chambre est indiqué en marge de la rue William par un rectangle de traits discontinus accolé à la mention [*Gate EA. END*], quelque peu illisible à cause d'une correction apportée au plan. Néanmoins, il serait possible de traduire cette indication par [*vanne à chaque extrémité*], puisque les lettres [*EA]* servaient d'abréviation pour [*Each*]. L'intérieur du rectangle comprend aussi un symbole dont la signification n'est pas indiquée sans équivoque sur la légende accompagnant les plans. Il se rapproche du symbole identifiant une pompe, mais les différences observables entre la légende et le plan laissent planer un léger doute.

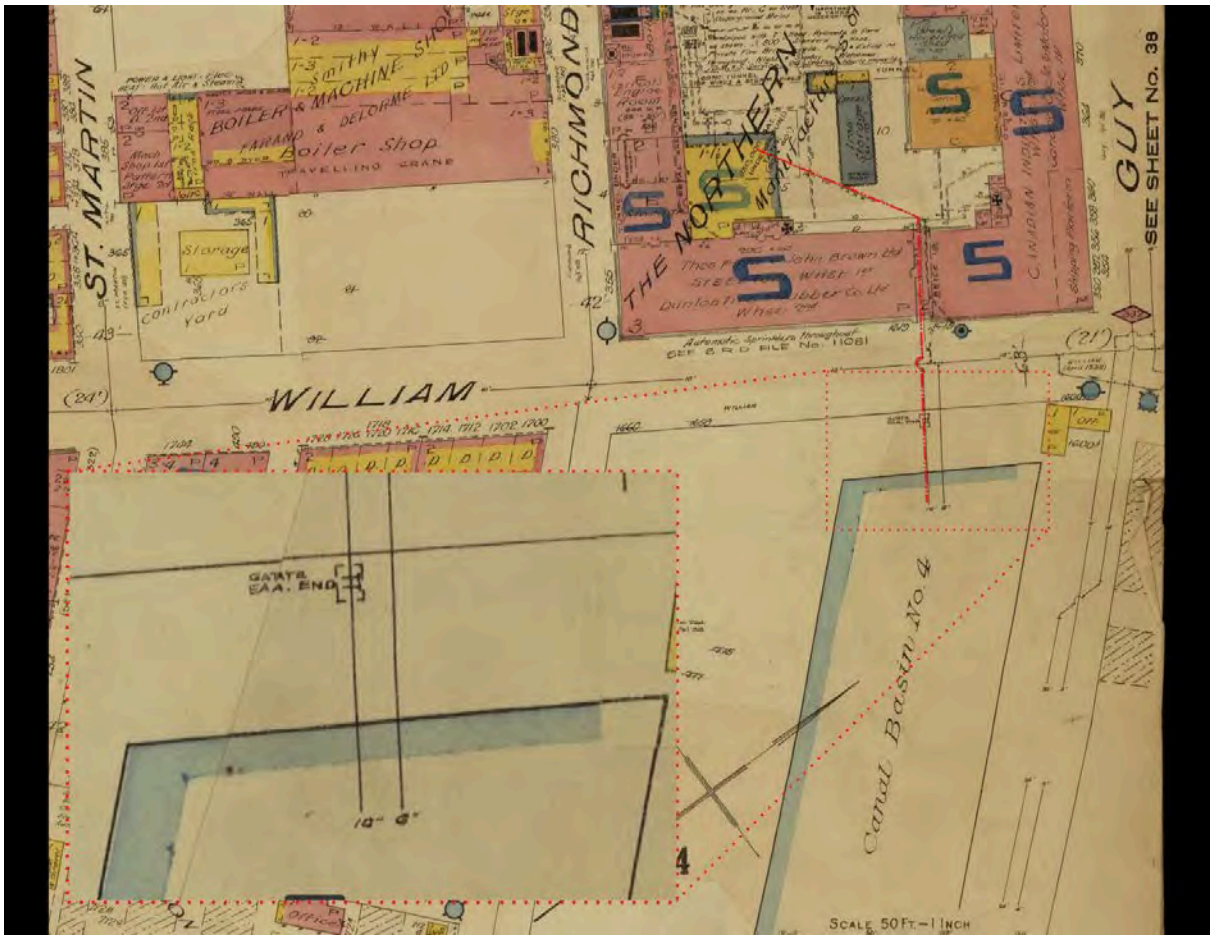


Figure 17. Extrait du plan de *Underwriters' Survey Bureau*, version révisée de 1940 (BAnQ; 3 216 542). La chambre enfouie (encadré) ainsi que les conduites observées au terrain (ligne pointillée rouge) figurent sur ce plan.

Selon ce plan, la chambre est raccordée à un tuyau en provenance du bassin nº 4. Une précision quant au diamètre du tuyau est juxtaposée (encadré de la figure 17) au symbole, mais la mention n'est pas claire s'il s'agit de 10 ou 14 pouces (254 ou 355 mm). Dans un cas comme dans l'autre, les dimensions indiquées ne correspondent pas avec celles des tuyaux mis au jour dans la chambre enfouie. Se peut-il qu'une erreur ait été faite au plan ? Ou que les conduites aient été remplacées ? Une ambiguïté persiste à ce sujet.

Toujours selon ce même plan, un second tuyau longe parallèlement le premier. Ce second tuyau a un diamètre de 6 pouces (152 mm) et, contrairement au premier, il relie le bassin au système d'aqueduc de la ville. Aucune trace de ce tuyau n'a pourtant été relevée lors des interventions. Son utilité reste pour le moins inexpliquée.

La fonction de la chambre enfouie (vestige 2a) découverte en 2021 et remise au jour en 2024 se précise davantage à la lumière de l'ensemble de ces informations. La mise au jour des deux conduites (vestiges 2b et 2c) au fond de la chambre confirme que celle-ci était intégrée aux installations d'approvisionnement en eau et non à un réseau enfoui de télécommunication. A priori, cette chambre aurait pu servir à contrôler le niveau de l'eau des cales sèches du bassin, alors qu'il était en fonction. Cette hypothèse a été élaborée à partir des premières esquisses du bassin, qui le représentaient avec des portes étanches dans sa portion nord, délimitant ainsi trois cales sèches (figures 2, 3 et 4). La présence de telles installations enfouies relançait donc l'idée que le bassin nº 4 ait été conçu avec des cales sèches, bien que les plans dessinés après sa construction n'en fassent jamais mention et qu'aucun vestige archéologique d'un tel aménagement n'ait été découvert. Néanmoins, si tel avait été le cas, les tuyaux auraient été reliés à une vanne, ce qui aurait contrôlé la vidange des cales sèches du bassin. Toutefois, pour ce faire, ce système aurait dû être branché au réseau sanitaire, dans ce cas-ci le collecteur William et non à celui de l'aqueduc. Dans cette perspective, il est peu probable que la chambre enfouie et les canalisations aient servi à cet effet.

Par ailleurs, toujours selon le plan d'assurance, les conduites et la chambre enfouie avaient une tout autre fonction et n'étaient nullement en lien à la présence de cales sèches ou à la régularisation du niveau de l'eau dans le bassin. En effet, le plan montre que le tuyau traversait la chambre, munie d'une pompe, pour ensuite se prolonger au-delà de la chambre, enjambant la conduite d'aqueduc principale sous la rue William, jusqu'à la limite intérieure de la cour de la *Northern Electric Co. Ltd* (tireté rouge de la figure 17). De là, il bifurquait vers le nord-ouest et allait rejoindre un réservoir enfoui d'une capacité de 150 000 gallons (567 811,8 litres). Il faut donc conclure que la chambre enfouie et les conduites attenantes correspondent à un système d'approvisionnement en eau utilisé pour remplir le réservoir de la *Northern Electric Co* situé de l'autre côté de la rue William.

4.3 Le muret de palplanches (vestige 3)

Le sommet résiduel de planches (15H1) placées à la verticale a été mis au jour à un peu moins de 2 m au nord des vestiges du bassin nº 4, alors que des travaux de nivellement du terrain étaient en cours à proximité de la rue William (s.-op. 15H). Le dégagement horizontal de cet ouvrage a révélé un assemblage de planches embouvetées (2 sur 8 po ou 0,05 sur 0,20 m) formant un muret à l'image de ceux utilisés pour l'étançonnement. Ce muret mesurait 4,05 m de long. Vis-à-vis son centre, un sondage mécanique a été pratiqué afin d'en déterminer la profondeur. Toutefois, le sondage a dû être arrêté avant d'atteindre la base de l'ouvrage. Il a été observé sur près de 2,60 m de hauteur. L'altitude moyenne du sommet résiduel de l'assemblage est de 14,596 m NMM, tandis que la profondeur moyenne atteinte a été de 12,064 m NMM (photo 24). Aucun artefact n'a été trouvé en association à ce vestige.



Photo 24. Mur de palplanches observé dans la sous-opération 15H. Vue vers le sud (BiFj-100-24-NUM8-006)

L'examen partiel de ce vestige permet néanmoins de penser qu'il s'agit d'un ouvrage de soutènement ou d'étançonnement. Sa nature et sa localisation au nord des vestiges du bassin suggèrent vraisemblablement une utilisation en lien à des travaux sur le mur nord du bassin. Se pourrait-il que ce vestige soit un mur berlinois utilisé lors des excavations pour l'aménagement du bassin ? À ce jour, aucune documentation ne permet de confirmer cette hypothèse.

Néanmoins, grâce à l'excavation (s.-op. 15H) menée pour le dégagement partiel de ce vestige, en plus de celles nécessaires à l'implantation du réseau pluvial (s.-op. 15G), une caractérisation des sols en place a pu être effectuée. Des similitudes ont été observées entre les deux parois. Il a été remarqué que la moitié supérieure

renfermait deux remblais. Parmi ceux-ci, des variations de sols pouvaient être perceptibles dans le second remblai (photo 25). Ces variations ont été dénotées dans la sous-opération 15H. Toutefois, ces nombreuses couches résultaient davantage d'un mélange de sols contenu dans les remblais que d'une succession de remblais distincts.

Le premier remblai était une couche de pierre concassée grise foncée. Le second remblai, comme déjà mentionné, renfermait divers sols remaniés, issus de contexte naturel pour la plupart. Ce remblai pourrait provenir des déblais engendrés lors du creusement du bassin à la fin du XIXe siècle. Ces sols étaient principalement formés de limon, parfois sableux, mais souvent plus argileux. Les différentes couleurs (brun, gris foncé ou gris pâle) permettaient de distinguer chacun de ces sols. Ce remblai équivalait à plus de la moitié des sols excavés dans la sous-opération 15G. Il pouvait atteindre jusqu'à 3,0 m d'épaisseur en paroi sur une excavation d'environ 4,5 m de profondeur. Sous ce remblai, un limon argileux brun grisâtre d'une épaisseur d'environ 1,0 m recouvrait une argile gris bleuté sur laquelle les excavations ont été arrêtées. Ces deux couches sous-jacentes aux remblais étaient des horizons naturels d'origine ancienne, probablement mis en place alors que l'envergure du fleuve outrepassait son actuel lit.



Photo 25. Paroi ouest observé dans la sous-opération 15G. Vue vers l'ouest (BiFj-100-24-NUM7-008_mod_rog)

4.4 Les murs du bassin nº 4 (vestiges 4, 5 et 6)

Les murs de l'ancien bassin ont été partiellement dégagés au cours du présent mandat. Les portions de vestiges présents au sud de la rue des Bassins n'ont été que très peu dégagées (s.-op. 16A à 16D). À l'inverse, celles comprises au nord de cette même rue ont pu être appréciées sur la totalité de leur longueur. Toutefois, la hauteur de ces murs n'a été atteinte qu'en de rares occasions (s.-op. 15J, 15K et 15L). De plus, une incertitude persiste quant à savoir si la base de ces murs a été atteinte pendant ces travaux. Des infiltrations d'eau à l'intérieur des sous-opérations nuisaient à la justesse des observations.

La moitié ouest du mur nord (vestige 5) a été exposé sur une hauteur d'environ 2 m (15J2, 15K1 et 15M1) tandis que son autre moitié (16F1 et 16G1) ne l'a été que sur seulement 1,0 m de haut. Pour sa part, le mur ouest (vestige 4) a été observé sur une hauteur moyenne avoisinant les 2 m (15D1 et 15F1). À proximité de la rue des Bassins, en marge du nouveau pavillon, il a toutefois été dégagé sur une hauteur de 4,0 m (15L1). Le mur est (vestige 6) a d'abord été temporairement dégagé lors des travaux de décontamination (15B1). Ses deux assises supérieures résiduelles ont par la suite été mises au jour en vue de travaux de rejointoiement (16H1). Les relevés et les observations portées sur les vestiges du bassin ont généralement permis de valider des constats faits lors d'interventions antérieures. Néanmoins, de nouvelles informations quant aux particularités de construction et de conservation des murs du bassin ont aussi été notées.

Les seules pierres de couronnement qui ont été observées en place surmontaient le mur ouest (16D1) dans la sous-opération 16D, directement au sud de la rue des Bassins. Ailleurs, ces pierres étaient absentes, ce qui laisse supposer que le remblaiement du bassin nº 4 a nécessité la démolition des rangs supérieurs de l'ouvrage. À ce sujet, les élévations des vestiges peuvent quelque peu renseigner. L'altitude originale des murs du bassin avait été estimée à 15,80 m NMM (SACL 2012, 33). Les murs restaurés en bordure du canal de Lachine affichent pour leur part une élévation de 15,60 m NMM[12]. De leur côté, les sommets résiduels des vestiges ont des altitudes qui varient entre de 14,00 m NMM et 15,48 m NMM. Il est donc plausible que l'estimation des murs du bassin ait été de 15,80 m NMM. Les figures 14 et 18 abondent en ce sens en illustrant d'ailleurs que le bord du muret d'enceinte (vestige 1) n'était qu'à environ 1 m au-dessus du niveau de la rue William et que l'aire portuaire comportait un dénivelé ascendant vers le bassin. En considérant ces aspects et que l'altitude actuelle de la rue est à 14,00 m NMM, il se pourrait que les murs du bassin aient été à une hauteur de 15,80 m NMM. Dans ce cas, la démolition des assises supérieures des murs s'est faite sur hauteur pouvant atteindre jusqu'à 1,8 m par endroit.

[12] MERN. Borne géodésique 7 623 165, médaillon convexe ancré au sommet d'un mur. https://geodesie.portailcartographique.gouv.qc.ca/. Consulté le 7 février 2026.



Figure 18. Photographie ancienne montrant les installations du bassin nº 4 depuis l'angle des rues William et Richmond (BAnQ; 0002734873)

Dans un même ordre d'idée, il est intéressant de noter que l'élévation du terrain, lors du début des récents travaux, était bien supérieure à celle de la rue et à celle observée sur les photographies anciennes. Un dénivelé de près de 2 m était présent entre la bordure de la rue et l'emplacement où le vestige du mur nord était enseveli (photo 26) (annexe 5, Plan_Vestiges-Altimetrie). Le remblaiement des quatre bassins aurait ainsi généré un nivellement général du secteur. La construction et l'aménagement des stationnements du centre de tri postal de Poste Canada en 1978 auraient possiblement aussi nécessité un apport supplémentaire de remblai, engendrant une seconde phase de nivellement sur le terrain.



Photo 26. Vue de l'emplacement de la sous-opération 15A où le dénivelé entre la rue et le terrain existant était observable. Vue en direction ouest (BiFj-100-24_NUM1-001)

Une autre observation faite lors des récents travaux est la présence de petites concavités à la surface des pierres (photos 27 et 28). Elles n'ont été remarquées que sur les parements internes des murs nord (15J2, 15K1, 15M1 et 16F1) et ouest (15D1, 15F1, 15L1 et 16J1). Cet aspect n'a pu être constaté sur l'entièreté du mur est puisque son dégagement n'a été que superficiel. Certaines des pierres le composant avaient néanmoins ces concavités. Cet aspect architectural avait été rapporté lors des travaux de reconstruction de l'aqueduc en 2015 (Ethnoscop 2020 : 224). Elles avaient alors été associées à l'utilisation de pince de levage utilisée lors de la manipulation des pierres (figures 19 et 20). Ces cavités ont été aperçues sur le côté des pierres formant le parement interne du bassin. Les travaux d'aménagement n'ayant que très peu affecté les parements aveugles des murs, il était donc difficile d'en confirmer la présence à cet endroit.

Chacune des pierres n'était généralement marquée que d'une seule cavité. Ces cavités arrondies étaient peu profondes (± 1 à 2 cm) et se trouvaient au centre des pierres, principalement dans leur moitié supérieure. Ces concavités auraient été forées ou taillées lors de la mise en forme des blocs de calcaire en vue de leur manutention et de leur pose dans l'appareil maçonné de l'ouvrage. Elles devaient assurer une prise adéquate et la stabilité des pierres lorsque celles-ci étaient déplacées.



Photo 27. Parement interne du mur ouest du bassin n°4, tel qu'observé dans la sous-opération 15D. Vue en direction ouest (BjFi-100-24-NUM4-005). Les cercles mettent en évidence les cavités.



Photo 28. Parement interne du mur nord où des concavités ont été observées. Vue en direction nord (BjFi-100-24-NUM12-018)

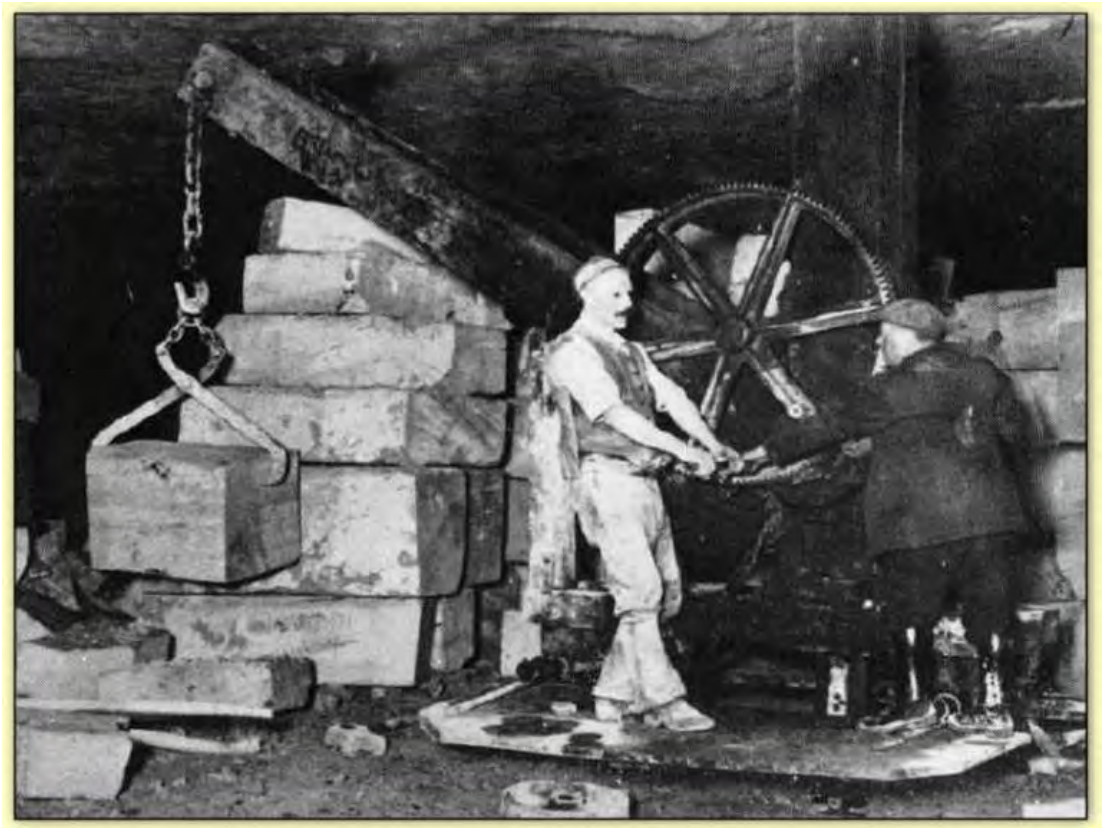


Figure 19. Exemple d'une pince de levage dans la manutention d'un bloc, carrière de Bath au Royaume-Uni, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/cartes_postales_16/index.html)

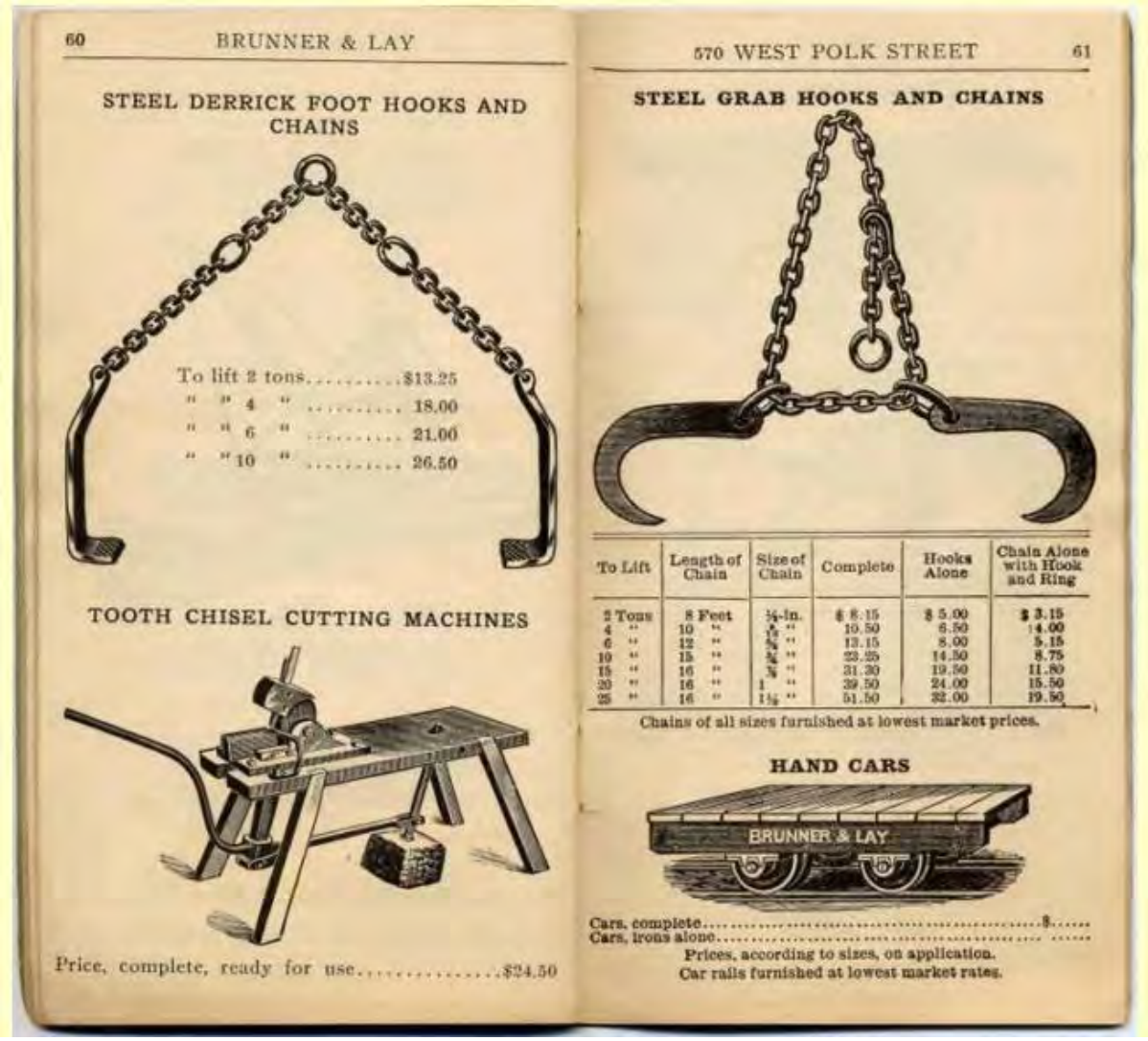


Figure 20. Extrait d'un catalogue d'équipement de forage de la compagnie Brunner & Lay de Chicago, États-Unis, date inconnue (http://www.pierres-info.fr/outils_2/index.html)

Les sous-opérations 15J, 15K et 15L ont permis de mettre en lumière un aspect peu documenté des vestiges du bassin nº 4. Ces sous-opérations correspondent aux excavations les plus profondes en bordure des murs. Elles ont permis d'observer les parements internes des murs nord et ouest sur ce qui apparaît être toute la hauteur résiduelle. Il a été impossible de confirmer que la base de ces murs a été atteinte, d'une part à cause de la profondeur des excavations qui empêchaient l'accès et, d'autre part, en raison des infiltrations d'eau au fond de certaines sous-opérations.

Dans 15L, le mur ouest (15L1) a été dégagé sur 3 m de hauteur, sans toutefois pouvoir observer sa base. Les deux autres sous-opérations (s.-op. 15J et 15K), excavées contre le parement interne du mur nord (15J1 et 15K1) ont quant à elles été creusées plus profondément. Toutefois, une infiltration d'eau dans celles-ci a limité la description du mur. De plus, la profondeur des excavations et l'absence de moyens de protection ont forcé la tenue

des observations depuis la surface. Pour ces raisons, il est difficile de certifier que la base des murs (nord dans ce cas-ci) a été atteinte lors de ces excavations. Toutefois, la hauteur dégagée des vestiges mesurait 5,5 m dans la sous-opération 15K (photo 29). Cette hauteur s'apparente à celle mesurée lors d'interventions antérieures (SACL 2015). Il se pourrait donc que la base du mur nord ait été atteinte à cette profondeur, qui correspond à l'altitude de 9,50 m NMM. Enfin, il est à noter que les travaux d'excavation dans 15K ont atteint la couche de sol sous-jacente aux remblais, soit un limon argileux gris bleuté qui correspond au dépôt naturel (till).

L'inclinaison du mur nord a pu être de nouveau observée. Cette caractéristique déjà relevée antérieurement avait alors été décrite comme le fruit qui servait à contrer les poussées engendrées par le poids des remblais extérieurs, lorsque le bassin était vide. Cette inclinaison serait de 18,18 % si les données sont exactes[13], puisque les observations portées sur les particularités du vestige ne pouvaient qu'être estimées depuis le sommet de la sous-opération en raison de sa profondeur. Néanmoins, il est tout de même nécessaire d'apporter une précision quant à cette inclinaison qui caractérise les parements intérieurs du bassin.



Photo 29. Parement interne du mur nord tel qu'observé dans la sous-opération 15K. Vue en direction nord (BjFi-100-24-NUM10-004)

[13] La distance horizontale entre un point au sommet du parement du mur et un à sa base était d'environ 1,0 m. La mesure inscrite au carnet était de 1,4 m, ce qui ne tenait pas compte du surplus (± 0,4 m) engendré par le fait que les assises supérieures résiduelles n'étaient plus à leur place d'origine. La hauteur calculée du mur était de 5,5 m. Le calcul d'une inclinaison ou d'un fruit est le même que celui d'une pente (long. horiz. ÷ hauteur × 100). Dans ce cas, 1 ÷ 5,5 × 100 = 18,18 %.

Des clichés datant de l'intervention de 2012, effectués dans le cadre du prolongement de la rue des Bassins, apportent quelques éléments d'informations à propos du profil des murs. Ces photographies ont été prises alors qu'une brèche était pratiquée sur le mur ouest afin de permettre le passage de divers services d'utilité publique prévus dans ce prolongement de la rue des Bassins (figures 21 à 24). La verticalité des assises supérieures du mur y est observable (figure 21). En contrepartie, les assises inférieures présentent une légère inclinaison. Cette particularité avait déjà été dénotée sur les parements intérieurs du bassin nº 4 et plus spécifiquement sur ceux du bassin nº 3, où les pierres de couronnement étaient toujours en place (SACL 2015, 37)[14]. Toutefois, ces clichés de 2012 renseignent davantage en permettant d'apprécier cette inclinaison tant sur le parement intérieur (à gauche) que sur le parement aveugle (à droite). Ces photographies démontrent que les vestiges du bassin sont en réalité des murs inclinés et qu'il ne s'agit plus de murs avec fruit, de forme trapézoïdale. Si tel avait été le cas, le parement aveugle des murs aurait été vertical et non oblique comme les photographies le démontrent.



Figure 21. Bassin 4 — mur ouest — parement est — fruit visible au niveau des assises inférieures. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-046)



Figure 22. Bassin 4 — mur ouest - état du mur après le dérasement initial. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-056)

[14] Le dégagement du mur ouest du bassin nº 3 lors de l'intervention de 2014 a entre autres permis d'apprécier le vestige sur sa pleine hauteur. Ainsi, il a été établi qu'une quinzaine d'assises formaient la portion inclinée des murs, tandis que le segment vertical, qui surmonte l'ouvrage, avait nécessité 5 assises pour sa conception (SACL 2015, 37)



Figure 23. Bassin 4 — mur ouest - dérasement avec la pince d'une pelle mécanique. Vue en direction sud-est. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-061)



Figure 24. Bassin 4 — mur ouest - état du mur en cours de dérasement. Vue en direction sud. Photographie tirée de l'intervention de 2012 (SACL 2013, BiFj-100-12-N1-065)

Parallèlement, les forages réalisés au travers des murs nord et est du bassin n° 4 pourraient aussi renseigner à cet effet. Ces forages réalisés pour le passage d'une conduite haute pression d'aqueduc (murs nord et est, Ethnoscop 2020) et d'une canalisation pluviale (mur nord, ce mandat) ont permis d'observer l'épaisseur des vestiges, ailleurs qu'à leur sommet résiduel. Dans le cas de l'aqueduc, le forage traversant le mur nord a été pratiqué à 2,98 m (12,32 m NMM) sous son sommet résiduel (15,30 m NMM). Celui transperçant le mur est a été fait à 2,19 m (13,09 m NMM) plus bas que le dessus résiduel du mur (15,28 m NMM). Le forage effectué pour le passage de la canalisation pluviale au travers du mur nord s'est fait à 1,82 m (13,10 m NMM) depuis le sommet (14,90 m NMM).

La hauteur calculée entre le sommet et le point d'entrée du forage permet, lorsqu'il est multiplié par le taux d'inclinaison, de déterminer l'épaisseur supplémentaire qui s'ajoute à celle mesurée au sommet d'un mur, lorsque celui-ci a un fruit. Ainsi, le tableau suivant résume les différentes épaisseurs que devraient avoir les vestiges, à l'emplacement des forages, si ceux-ci avaient un profil trapézoïdal en raison du fruit caractérisant les parements intérieurs.

Tableau 7. Estimation de l'épaisseur des vestiges

Mur	Installation	Sommet résiduel (m NMM)	Altitude du forage (m NMM)	Hauteur (m)	Inclinaison (%)	Épaisseur ajoutée	Épaisseur totale
Nord	aqueduc	15,30	12,32	2,98	18 (0,18)	0,54	1,54
Est		15,28	13,09	2,19		0,39	1,39
Nord	pluvial	14,90	13,10	1,80		0,32	1,32

Les données estimées dans ce tableau ne concordent toutefois pas avec celles obtenues au terrain. Effectivement, la longueur de la carotte retirée à la suite du forage pour la canalisation pluviale mesurait 1,0 m, alors que l'épaisseur du mur, en présence d'un fruit, aurait dû être de 1,32 m. Dans le cas des forages pour l'aqueduc, aucune mesure du forage ou de sa carotte extraite n'a été consignée. Néanmoins, des photographies montrant l'intérieur du mur permettent d'estimer son épaisseur (figures 25 et 26). Bien qu'aucune échelle photographique ne figure aux clichés, il est toutefois indiqué au rapport qu'« *après le percement des murs, il a été possible de déterminer que la largeur des blocs formant le parement intérieur peut atteindre au moins 0,80 m* ». Ainsi, le bloc à l'avant-plan sur les photographies peut servir en soi de jalon dans l'estimation de la profondeur du forage et, par le fait même, l'épaisseur du mur à cet endroit. Considérant que ce bloc mesure 0,80 m, il est envisageable d'estimer l'épaisseur subsistante à l'arrière de celui-ci à environ 0,20 m. Bien qu'il ne s'agisse là que d'une estimation, les photographies montrent tout de même que l'envergure du forage s'approche davantage de 1,0 m que de 1,54 m envisagé dans le cas d'un mur avec fruit.



Figure 25. Intérieur du mur 10A1. Vue en direction nord-ouest. Photographie tirée de l'intervention de 2015 (Ethnoscop 2020, BiFj-100-16-NUM1-014)



Figure 26. Intérieur du mur 10A1. Vue en direction est. Photographie tirée de l'intervention de 2015 (Ethnoscop 2020, BiFj-100-16-NUM1-015)

D’autre part, il a été constaté, lors de ce même forage, que les pierres formant le parement incliné présentaient un pendage. Cet aspect des pierres de maçonnerie pourrait aussi être considéré comme un indice du mode d’assemblage pour la construction d’un mur incliné, davantage à celui d’un mur avec fruit. Ce dernier étant généralement constitué d’assises parfaitement horizontales.

L’inventaire complémentaire effectué sur le parement aveugle, au coin nord-ouest (s.-op. 16E) du bassin, consolide l’impression que les murs sont en réalité inclinés. À cet endroit des vestiges, seules les pierres formant le parement incliné du côté intérieur étaient présentes. La section d’assises verticales en était absente. Il a été remarqué, sur le parement aveugle, que chacune des assises dégagées surplombait celle sous-jacente (photos 30 et 31). Ces ressauts variaient entre 0,05 à 0,15 m et étaient plus marqués sur le parement du mur nord que sur celui du mur ouest. Cette caractéristique était bien d’origine. Elle ne découlait pas d’un désordre structurel des vestiges. Ainsi, ce ressaut caractérisant chaque assise révélait une obliquité du parement aveugle dans son ensemble. Cette inclinaison enregistrée sur le parement aveugle des deux murs est un aspect architectural méconnu de ces vestiges, qui démontrent bien l’obliquité des murs, et ce, sur leurs deux parements.



Photo 30. Profil du parement aveugle du mur nord observé dans la sous-opération 16E. Vue vers l’est (BjFi-100-25-NUM5-004). Le profil permet d’apprécier l’obliquité du parement aveugle.



Photo 31. Parement aveugle du mur nord et profil du mur ouest, à leur intersection, observés dans la sous-opération 16E. Vue vers le sud (BjFi-100-25-NUM5-010). Un placage de débris de pierre et de limon argileux, probablement utilisé pour combler l'arrière du mur, est accolé au parement du mur ouest.

Comme mentionné précédemment, les assises supérieures du mur nord, mises au jour dans la sous-opération 15M, ont révélé un aspect intrigant de l'état des vestiges. D'abord, le parement intérieur du mur était caractérisé par la présence de quatre empattements dont chacun des ressauts mesurait entre 0,12 et 0,15 m. Cette particularité prononcée n'a pas été observée ailleurs sur les vestiges, du moins, pas de façon aussi prononcée.

Un constat quelque peu similaire a été fait lors du dégagement du mur est dans la sous-opération 15B, où une brèche, pratiquée en travers du mur, séparait le vestige en deux segments. Le segment nord du mur était caractérisé par la présence de ressauts entre ses trois assises résiduelles supérieures (photo 32). Ces ressauts n'ont d'ailleurs été observés qu'à cet endroit, car l'autre segment était caractérisé par un parement dressé. Bien que l'alignement individuel de chacune des assises était rectiligne, cet aspect architectural n'est pas d'origine. Il serait en fait imputable aux travaux ayant ouvert la brèche au travers du mur.



Photo 32. Portion du mur est (15B1), dégagé dans la sous-opération 15B. Vue en direction sud (BjFi-100-24-N2-007). La portion du mur au centre du cliché est caractérisée par des assises décalées l'une de l'autre (flèches rouges), tandis qu'elles sont rectilignes après la brèche (ligne rouge). Toutefois, cette particularité n'est pas observée ailleurs sur le vestige dégagé.

Ainsi, les constats faits sur le mur est ont permis de reconsidérer l'état du mur nord par des analogies observées sur chacun d'eux. Le mur nord était lui aussi caractérisé par des assises à ressauts dans sa portion supérieure, mais de façon plus marquée. Cette caractéristique a été dénotée depuis les premières interventions archéologiques, au point où cette particularité a été considérée comme étant d'origine au mur nord et unique à celui-ci (figure 27). Toutefois, lorsque le vestige a été dégagé sur son entièreté, cette caractéristique apparaissait plutôt comme un désordre structurel. La figure 27 permet de remarquer que plusieurs des pierres formant le mur sont déplacées. Certaines assises formaient un rang arqué plutôt que rectiligne. Ce désordre des assises supérieures plaçait certaines des pierres en porte-à-faux. Cet aspect du vestige a d'ailleurs causé un souci de sécurité quant à la réalisation des travaux, notamment en ce qui a trait au passage de la canalisation pluviale. Le coin nord-ouest du bassin, pour sa part, apparaît plus droit sur la figure 27 et ne semblait pas avoir été déstructuré au moment de ces travaux.



Figure 27. Mur dorsal, profil crénelé, brèche à l'extrémité ouest de l'appareil. Photographie tirée de l'intervention de 2014 (SACL 2015, BiFj-100-14-N1-143)

En comparaison à cela, la moitié est du mur était beaucoup plus régulière, ses assises rectilignes et son parement étaient dressés (photos 33 et 34). Telles sont les observations qu'a permis l'inventaire archéologique dans la sous-opération 16F ainsi que le dégagement de la moitié est du vestige nord. Par ces réalisations, il a été déterminé, à la suite de son déblaiement, que le mur avait subi des dommages. Examiné sur sa pleine longueur, le mur présentait des déformations évidentes. Il faut rappeler que ce mur a été visé à quelques reprises par des travaux d'excavation depuis l'abandon du bassin (remblaiement, décontaminations, inventaires archéologiques, aqueduc). Ces travaux ont engendré le déplacement de plusieurs pierres, à l'image des celles observées sur le mur est (s.-op. 15B). Ainsi, il a été décidé que les pierres déplacées devaient être remises dans leur positionnement d'origine (DC-103). Pour ce faire, les deux rangs supérieurs ont été retirés avant d'être replacés en respectant un axe plus rectiligne, à l'image de ce qu'il devait être originalement (photo 35). Il serait désormais plus approprié de décrire les murs du bassin comme étant formés des trois segments suivants :

- un segment supérieur formé de 4 ou 5 assises au parement dressé et vertical, incluant les pierres de couronnement au sommet;
- une assise transitoire séparant le segment supérieur du segment inférieur; et
- un segment inférieur formé d'une quinzaine d'assises créant le parement incliné.



Photo 33. Parement interne du mur nord (16F1) à son intersection au mur est (16F2), tel qu'observé dans la sous-opération 16F. Vue vers l'est (BjFi-100-25-NUM6-008)



Photo 34. Parement interne du mur nord (16G1) à son intersection au mur est (16F1), tel qu'observé dans la sous-opération 16G. Vue vers l'est (BjFi-100-25-NUM7-014)



Photo 35. Parement interne du mur nord (16G1) à la suite de son réalignement et de son rejointoiement, tel qu'observé dans la sous-opération 16G. Vue vers l'est (BjFi-100-25-NUM7-025)

D'autres particularités des vestiges ont aussi été observées et enregistrées pendant ce mandat. Certaines de celles-ci sont le résultat d'un désordre structural et ont été corrigées lors des travaux de rejointoiement des vestiges. Le tableau ci-dessous en fait un résumé.

Tableau 8. Particularités observées sur les vestiges du bassin nº 4

Particularité	Photo	Mur	S-Op.	Descriptions/commentaires
Assises en ressaut	32 (figure 27)	Est et nord	15B	– adjacente à une brèche sur le mur est; – sur plusieurs des assises supérieures du mur nord; – assises décalées sous forme d'escalier; – ressauts variant de 12 à 15 cm; – engendré lors des travaux de remblaiement du bassin ou postérieurement (remblaiement, canalisations, conduites, décontamination).
Brèche	36, 37, 38	Est	15B et 16H	– plusieurs assises complètement déstructurées; – 2 sur le mur ouest, 3 sur le mur est; – sur quelques mètres de long (2-3 m); – pierres placées pêle-mêle; – désordre possiblement lié au passage de canalisation/conduite; – pierres désordonnées ont été retirées et récupérées pour colmater les brèches.
Canalisation	39	Ouest	15F	– faite de béton; – traverse perpendiculairement le vestige; – dans sa portion nord; – diamètre de 11 po (27,94 cm); – joint en cloche; – probablement associée aux installations du centre de tri de Poste Canada; – présence probable d'autres conduites/canalisations là où des brèches ont été repérées.
Taquets	33, 40, 41, 42	Ouest	15L, 16D, 16F	– composé d'une tige d'acier enfoncée dans la pierre; – cavité sphérique à l'arrière de la tige, créant de l'espace pour du cordage; – servaient à l'amarrage de quais, de bouées.
Assises déplacées	43	Nord	15M, 16E	– déclivité négative du parement aveugle du mur nord; – assises résiduelles supérieures en porte-à-faux; – observé lors des travaux de reconstruction de l'aqueduc (Ethnoscop 2020, 226); – dû à un déplacement de certaines assises lors du remblaiement ou autres travaux subséquents.
Réparations au béton	44, 45	Est	16H	– étendue de béton sur le sommet d'assises résiduelles; – béton avec gros granulats (3/4 po.); – seulement observé sur le mur est; – possiblement effectuées alors que le bassin était en fonction (1930-1970).
Pierres de couronnement	46	Ouest	16D	– seules pierres de couronnement observées en place.



Photo 36. Désordre structural d'une portion du mur est dans la sous-opération 15B. Vue vers le sud-est (BjFi-100-24-NUM2-009)



Photo 37. Brèche dans le mur est, relevé dans la sous-opération 16H. Vue vers le nord-est (BjFi-100-25-NUM8-013)



Photo 38. Brèche dans le mur ouest, sous-opération 16J. Vue vers le nord-ouest (BjFi-100-25-NUM9-014)



Photo 39. Tuyau de ciment traversant le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15F. Vue vers le nord-ouest (BjFi-100-24-NUM6-021)



Photo 40. Taquet servant à l'amarrage, tel qu'observé sur le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15L. Vue vers l'ouest (BjFi-100-24-NUM11-014)



Photo 41. Taquet observé sur le parement interne du mur ouest dans la sous-opération 15L. Vue rapprochée vers l'ouest (BjFi-100-24-NUM11-016)



Photo 42. Taquets (3) relevés sur le mur ouest dans la sous-opération 16D. Vue vers l'ouest (BjFi-100-25-NUM4-009)



Photo 43. Parement aveugle du mur nord tel qu'observé dans la sous-opération 15G. Vue vers le sud-est (BjFi-100-24-NUM7-010)



Photo 44. Réparation faite à l'aide de béton (ellipse rouge) sur le mur est, sous-opération 16H. Vue vers le nord (BjFi-100-25-NUM8-036)



Photo 45. Vue rapprochée de l'une des réparations (ellipse rouge) effectuées à l'aide de béton sur le mur est dans la sous-opération 16H. Vue vers le nord (BjFi-100-25-NUM8-032)



Photo 46. Vue des seules pierres de couronnement subsistantes, observées et mises au jour dans la sous-opération 16D. Vue vers le nord-ouest (BjFi-100-25-NUM4-011)

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusion

Dans le cadre des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois situé à l'emplacement de l'ancien bassin Saint-Gabriel n° 4 dans Griffintown, la Ville de Montréal a mandaté la firme Ethnoscop pour procéder à des interventions archéologiques. Celles-ci avaient comme objectif la réalisation d'un suivi archéologique des travaux, dans le but d'enrichir le corpus de données archéologiques du bassin n° 4 et de préserver sa pérennité en assurant la protection des vestiges. Construit à la fin du XIXe siècle, ce bassin a servi au transbordement de marchandises, plus spécifiquement le bois d'œuvre, jusqu'à son remblaiement complet autour de 1970.

Les travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-bois ont débuté au printemps 2024 et se sont poursuivis jusqu'en début d'année 2026. Pour leur part, les interventions archéologiques ont été réalisées, sous deux permis de recherche, entre le 4 juin 2024 et le 3 septembre 2025.

Ce mandat divisé en plusieurs volets visait à réaliser des interventions archéologiques lors des travaux d'aménagement du parc, lorsque ceux-ci s'effectuaient en marge des ressources connues et potentielles. Une supervision archéologique a été réalisée dans le cadre :

- des travaux de décontamination,
- du dégagement mécanique des vestiges en vue de leur rejointoiement,
- du dégagement mécanique des vestiges en lien aux travaux de marquage (muret de rappel)
- du démantèlement partiel de certaines portions des vestiges,
- des travaux d'implantation du système de drainage du parc,
- des travaux d'installations de composantes du parc (massif électrique, passerelles, etc.).

Un inventaire archéologique a également été réalisé en bordure de rue William afin de mieux comprendre la nature et la fonction d'un muret de maçonnerie sèche qui y avait été partiellement mis au jour lors d'une intervention antérieure. Le dégagement de la moitié est du vestige lors de l'inventaire a permis de compléter la caractérisation de ce segment de l'ouvrage avant qu'il ne soit démoli lors de l'aménagement du parc. Une portion de ce muret reste toujours enfouie sous l'aire de protection entourant l'arbre qui borde la rue William. La moitié ouest du vestige a partiellement été dérasé lors des travaux de terrassement du parc.

Les observations faites lors du présent mandat comprennent :

- les seules pierres de couronnement surmontant l'ouvrage ont été observées dans la sous-opération 16D;
- le reste des vestiges était marqué par l'absence de telles pierres de couronnement;
- cette absence plutôt généralisée serait principalement due aux travaux de remblaiement survenus à la fin des années 1960;
- le comblement du bassin n° 4 a été effectué à l'aide de déblais contenant beaucoup de débris de calcaire aux formats variables (métro de Montréal, tunnel L.-H. Lafontaine) ainsi que des déchets contaminants (ferrailles, pièces automobiles, réservoir de goudron, etc.);
- une seconde phase de remblaiement (nivellement) a eu lieu sur l'ensemble du terrain lors de l'aménagement des installations du centre de tri postal de Poste Canada;
- plusieurs pierres des parements des vestiges du bassin n° 4 présentaient de petites cavités associées au travail de levage durant la construction de l'ouvrage (caractéristique qui pourrait être généralisée à l'ensemble des pierres);
- le niveau original du radier du bassin n° 4 serait vraisemblablement situé autour de 9,5 m NMM, soit à 5,5 m sous le sommet résiduel du mur nord;
- les parements intérieurs des murs sont inclinés à 18,18 %;
- les parements aveugles (extérieurs) des murs sont eux aussi inclinés;
- les assises supérieures du mur nord étaient déplacées de leur emplacement original, les plaçant en porte-à-faux sur le côté extérieur du mur (elles ont été replacées lors des travaux);
- certaines assises supérieures (s.-op. 15B, 15M, 16H) étaient désalignées par rapport aux autres assises, résultant d'un déplacement survenu lors de travaux effectués à la suite de l'abandon du bassin;
- certaines portions des murs présentaient des brèches (comblées lors des travaux), dues à l'implantation de services d'utilités publiques des installations du centre de tri postal de Poste Canada (canalisation de béton dans 15F);
- des tiges d'acier insérées à la maçonnerie, utilisées comme taquets pour l'amarrage, ont été observées à certains endroits sur les murs (15L, 16D, 16F);

- des réparations faites probablement entre 1930 et 1970 et utilisant du béton ont été remarquées sur le mur est;
- la chambre et les conduites enfouies entre le bassin n° 4 et la rue William servaient à alimenter en eau le réservoir de la *Northern Electric Co*, situé sur le côté opposé de la rue;
- un petit segment d'un muret de palplanche a été mis au jour entre le mur nord du bassin n° 4 et la rue William et serait possiblement associé à la construction ou la réparation du bassin (1883-1970).

5.2 Recommandations

Les interventions archéologiques ont aidé à la préservation des divers vestiges (bassin, palplanche, muret William) toujours présents sur l'aire d'intervention. L'aménagement du parc a été conçu dans l'optique de conserver et d'intégrer ces vestiges au parc du Bassin-à-bois.

Puisque les vestiges du bassin ont été conservés et même restaurés par endroits, il est toujours recommandé que toutes excavations à proximité des murs de l'ancien bassin soient faites sous une supervision archéologique.

En ce qui concerne le mur de palplanches, il serait aussi opportun de procéder à une expertise de celui-ci si d'éventuels travaux d'excavation sont prévus dans son périmètre. Il serait intéressant de mieux comprendre sa présence et d'en déterminer la raison.

Pour le muret bordant la rue William, seules une à deux assises sont toujours en place sous l'aire de protection de l'arbre et à l'ouest de celle-ci. Malgré cela, l'expertise effectuée sur ce vestige a permis d'éclaircir sa fonction en plus de l'identifier. Pour cela, aucune intervention supplémentaire n'est à prévoir.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHEMI

1999 *Étude de potentiel archéologique du canal de Lachine*. Volume 3. Montréal, Parcs Canada.

ARCHÉOTEC

2011 *Projet résidentiel Condominium Murray, site BiFj-099. Inventaire archéologique, octobre 2010. Rapport de recherche.* Montréal, Groupe Cartierville. 39 p.

ARKÉOS

2008 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2002, 2003, 2004. Rue Brennan (BiFj-60, BiFj-65, MTL02-23-1) et Cour de la Commune (BiFj-75)*. Montréal, Ville de Montréal. 275 p.

ARTEFACTUEL

2016 *Supervision archéologique dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc 3 Nord aux Bassins du Nouveau Havre. Site du Bassin 3, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine (BiFj-100).* Montréal, Ville de Montréal.

ANONYME

1996 *Canalisation. Modes opératoires. Génie civil. Eau potable.* Sogea, Rueil-Malmaison. 18 p.

DOLLIER DE CASSON, F., P. MARGRY, et J. VIGER

1869 *Histoire du Montréal*. Mémoires de la société historique de Montréal, Quatrième livraison, Presses à vapeur de la Minerve, Montréal

COMMISSION CANADIENNE DE PÉDOLOGIE & COMITÉ DE LA CLASSIFICATION DES SOLS

1978 *Le système canadien de classification des sols*. Approvisionnements et Services Canada.

DESLOGES, Yvon et Alain GELLY

2002 *Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950.* Sillery, Septentrion. 215 p.

ETHNOSCOP

2000 *Projet de développement Duke-Wellington. Interventions archéologiques. Site BiFj-56, Gtamge des Pauvres, Fief Nazareth*. Montréal, Société en commandite Duke-Wellington, Ville de Montréal.

2007 *Griffintown, arrondissement sud-ouest de Montréal. Étude de potentiel archéologique, planification d'interventions archéologiques au terrain*. Montréal.

2017 *Projet Bonaventure. Interventions archéologiques BiFj-56, BiFj-67, BiFj-75. Rapport préliminaire.* Ville de Montréal, Montréal, 120 p.

2018 *Bassin du Havre — Phase 4. Supervision archéologique et relevés architecturaux du segment résiduel du mur est du bassin N° 1 (BjFj-100 et 612G).* Montréal, Développements des Bassins. 34 p.

2019a *Remplacement des lignes souterraines L1295 et L1296 entre les postes Bélanger et Rosemont. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec, 77 p.

2019 b *Réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest et ses abords, entre le boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue et la rue De Courcelle. Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal. 111 p.

2020 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (2015-2016).* Montréal, Ville de Montréal. 257 p.

2021 *OT95. Travaux de réparation au Canal de Lachine. Surveillance archéologique, novembre 2020.* Montréal, Eurovia Vinci. 32 p.

2022 *Interventions archéologiques complémentaires. Bassin-à-bois – Griffintown. Hiver et été 2021*. Montréal, Ville de Montréal. 59 p.

2025a *Future école Griffintown, arrondissement le Sud-Ouest. Travaux de caractérisation environnementale complémentaires. Supervision archéologique, été 2024 (BiFj-100)*. Montréal, Ville de Montréal. 42 p. et annexe

2025b *Aménagement du parc Bassin-à-bois, incluant patinoire réfrigérée, pavillon technique et éclairage. Site archéologique BiFj-100. Expertises archéologiques, été 2024-hiver 2025*. Montréal, Ville de Montréal. 82 p. et annexes

HANNA, D. B.

2007 Secteur de planification détaillée de Griffintown. Griffintown : son histoire et son cadre bâti. Montréal, Ville de Montréal. 126 p.

MAHAUT, V.

2016 *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes*.
http://hdl.handle.net/1866/16311

MILLER, André

2018a *Compte rendu de la surveillance archéologique effectuée le 20 avril 2018 sur le quai entre les Bassins 3 et 4 du canal Lachine.* Gatineau, Parcs Canada. 1 p.

2018 b *Compte rendu de la surveillance archéologique effectuée entre le 23 et le 25 octobre 2018 à la passerelle Hall; dans le secteur (612G) à l'ouest des Bassins 3 et 4 du canal Lachine.* Gatineau, Parcs Canada. 3 p.

2019 *Compte rendu de la surveillance archéologique effectuée le 20 septembre 2019 sur le quai entre les Bassins 3 et 4 du canal Lachine*. Gatineau, Parcs Canada. 1 p.

SACL

2002 *Planification et réalisation de l'inventaire archéologique de la Pointe-des-Seigneurs.* Montréal, Ville de Montréal.

2005a *Fouille archéologique au site de Pointe-des-Seigneurs BiFj-69, 2002, canal de Lachine.* Montréal, Ville de Montréal.

2005 b *Inventaire archéologique, bassin n° 4, Canal de Lachine, 612G*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

2009 *Inventaire archéologique, Bassins N°s 1, 2 et 3, Canal de Lachine, site 612G*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

2011 *Supervision archéologique réalisée dans le cadre de la déconstruction de l'édifice du Tri-Postal, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2 et 3, Canal de Lachine. Site 612G*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

2012a *Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Bassin, et inventaire archéologique complémentaire en marge des rues William et Ottawa, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2, 3 et 4, Canal de Lachine. BiFj-100*. Montréal, Société Immobilière du Canada. 66 p.

2012 b *Inventaire archéologique réalisé aux bassins Saint-Gabriel numéros 3 et 4, canal de Lachine. Site BiFj-100*. Montréal, Ville de Montréal. 54 p.

2013a *Supervision archéologique réalisée dans le cadre de l'aménagement de la rue Bassin, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2, 3 et 4, Canal de Lachine. BiFj-100*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

2013 b *Sauvetage archéologique réalisé suite à la découverte fortuite d'une canalisation de bois sur le site « Bâtir son Quartier » aux Bassins du Havre, canal de Lachine, site BiFj-100*. Société Immobilière du Canada, Montréal. 23 p.

2013c *Compte rendu d'intervention d'urgence. Caractérisation des sols. Canal de Lachine*. Parcs Canada, 43 p.

2014 *Interventions archéologiques — murs de revêtement des bassins N°s 1 & 2, Bassins Saint-Gabriel, site BiFj-100*. Montréal, Développements des Bassins.

2015 *Supervision archéologique réalisée dans le cadre des travaux de décontamination des bassins Nos. 3 et 4 et d'aménagement des allées piétonnières, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine. Site BiFj-100*. Montréal, Société immobilière du Canada. 68 p.

2016 *Interventions archéologiques — Chambre de vannes, en marge du bassin N° 1, Bassins Saint-Gabriel, site BiFj-100, sous-opération 11C*. Rapport d'étape. Montréal, Développements des Bassins.

VILLE DE QUÉBEC
1989 *Guide technique n° 7. La maçonnerie de briques*. Québec. 24 p.

Annexes

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts

Annexe 2 Catalogues des photographies

Annexe 3 Fiche des biens immobiliers

Annexe 4 Plans des travaux

Annexe 5 Plan du positionnement des tirants du mur berlinois traversant les vestiges

Annexe 6 Rapport d'analyse d'un échantillon de mortier

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts (15A)

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Bassin à bois, Montréal **Archéologue : Jean-Philippe Hénault** **Date : Décembre 2024**
Code : BiFj-100 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15A03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	brique?	4	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments plutôt informes à pâte beigeâtre et poreuse. Probablement le même objet.	1	
15A03	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur électrique	2	1	1.9	Électricité	Frag	Fragments jointifs de rebord. Corps circulaire. Pâte blanche recouverte d'une glaçure brune.	1	
15A03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
15A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,30 cm d'épais.	1	
15A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Au moins deux objets différents.	1	
15A03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson gazeuse	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief: NOT. Vert vif.	1	

Annexe 2 Catalogues des photographies

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N1**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-09	001	4506	15A	en cours d'excavation	so
2024-09-09	002	4507	15A	en cours d'excavation	so
2024-09-09	003	4509	15A	en cours d'excavation	so
2024-09-09	004	4510	15A	en cours d'excavation	o
2024-09-09	005	4511	15A	en cours d'excavation; paroi ouest	o
2024-09-09	006	4512	15A	en cours d'excavation; paroi ouest	o
2024-09-10	007	4513	15A – v1	Nettoyage du vestige	o
2024-09-10	008	4514	15A – v1	Nettoyage du vestige	o
2024-09-10	009	4515	15A – v1	Nettoyage du vestige	o
2024-09-10	010	4516	15A – v1	Nettoyage du vestige	e
2024-09-10	011	4517	15A – v1	Nettoyage du vestige	se
2024-09-10	012	4518	15A	paroi ouest	o
2024-09-10	013	4519	15A	paroi ouest	o
2024-09-10	014	4520	15A	paroi ouest	o
2024-09-10	015	4521	15A	paroi ouest	no

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N2**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-11	001	4522	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	e
2024-09-11	002	4523	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	e
2024-09-11	003	4524	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	ne
2024-09-11	004	4525	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue des assises décalées	s
2024-09-11	005	4526	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue des assises décalées	s
2024-09-11	006	4527	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	se
2024-09-11	007	4531	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue des assises décalées et de la portion déstructurées	s
2024-09-11	008	4532	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue des assises décalées et de la portion déstructurées	se
2024-09-11	009	4533	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue de la portion déstructurées	e
2024-09-11	010	4534	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue de la portion déstructurées	e
2024-09-11	011	4535	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue de la portion déstructurées	se
2024-09-11	012	4536	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21; vue de la portion déstructurées et de la portion au sud de celle-ci	se
2024-09-11	013	4537	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	se
2024-09-11	014	4538	15B	Dégagement d'une portion du mur Est lors de la décontamination du polygone PE-21-21	s

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N3**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-16	001	4571	15C	Emplacement de l'excavation	ne
2024-09-16	002	4572	15C	excavations en cours	s
2024-09-16	003	4573	15C	excavations en cours	so
2024-09-17	004	4582	15C	excavations en cours	so
2024-09-17	005	4583	15C	excavations en cours	so
2024-09-18	006	4584	15C	puisard installé au sud de 15C	

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N4**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-16	001	4574	15D	Dégagement d'une portion du mur ouest	so
2024-09-16	002	4575	15D	Dégagement d'une portion du mur ouest	s
2024-09-16	003	4576	15D	Dégagement d'une portion du mur ouest	so
2024-09-16	004	4577	15D	Mur ouest en partie dégagé	n
2024-09-23	005	4655	15D	Mur ouest en partie dégagé	o
2024-09-23	006	4656	15D	Mur ouest en partie dégagé	no
2024-09-23	007	4657	15D	Mur ouest en partie dégagé	n
2024-09-25	008	4703	15D	Mur ouest en partie dégagé	s

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N5**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-30	001	4585	15E	Décontamination du polygone PE-30-21; emplacement de la chambre souterraine	so
2024-09-30	002	4586	15E	Décontamination en cours	so
2024-09-30	003	4587	15E	Décontamination en cours	ne
2024-09-30	004	4588	15E	Décontamination en cours; sommet résiduel de la chambre souterraine	se
2024-09-30	005	4589	15E	Décontamination en cours; sommet résiduel de la chambre souterraine	se
2024-09-30	006	4590	15E	Décontamination en cours; sommet résiduel de la chambre souterraine	s
2024-09-30	007	4591	15E	Décontamination en cours; mur est retiré	so
2024-09-30	008	4592	15E	Décontamination en cours; mur est retiré	so
2024-09-30	009	4593	15E	Décontamination en cours; mur est nord et ouest retirés	s
2024-09-30	010	4594	15E	Décontamination en cours; murs est, nord et ouest retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	n
2024-09-30	011	4595	15E	Décontamination en cours; murs est, nord et ouest retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	o
2024-09-30	012	4596	15E	Décontamination en cours; murs est, nord et ouest retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	o
2024-09-30	013	4597	15E	Décontamination en cours; tous les murs ont été retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	s
2024-09-30	014	4598	15E	Décontamination en cours; tous les murs ont été retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	s
2024-09-30	015	4599	15E	Décontamination en cours; tous les murs ont été retirés; mis au jour de la canalisation nord relié au collecteur William	so
2024-09-30	016	4600	15E	Pièces métalliques issues de la décontamination de la tranchée; attaches ou supports issues de l'intérieur de la chambre	-
2024-09-30	017	4601	15E	Pièces métalliques issues de l'intérieur de la chambre, dont l'extrémité de la conduite nord	-
2024-09-30	018	4602	15E	Pièces métalliques issues de l'intérieur de la chambre, dont l'extrémité de la conduite nord	-
2024-09-30	019	4603	15E	Décontamination terminée; canalisation sud toujours en place avec quelques briques sous celle-ci	o
2024-09-30	020	4604	15E	Décontamination terminée	se

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**
Film n° : **BiFj-100-24-N6**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-04	001		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	002		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	003		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	004		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	005		15F	Vue d'ensemble des travaux	s
2024-06-04	006		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	no
2024-06-04	007		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	008		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; parois sud et est	se
2024-06-04	009		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	010		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	011		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	012		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	o
2024-06-04	013		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; parois sud et est	se
2024-05-23	014		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	ne
2024-05-23	015		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; regard pluvial en place	no
2024-05-23	016		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; regard pluvial en place	e
2024-05-23	017		15F	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	n
2024-09-27	018	4713	15F	conduite pluviale abandonnée, traversant le mur ouest	o
2024-09-27	019	4714	15F	conduite pluviale abandonnée, traversant le mur ouest	o
2024-09-27	020	4715	15F	conduite pluviale abandonnée, traversant le mur ouest	no

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N6**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-27	021	4716	15F	conduite pluviale abandonnée, traversant le mur ouest	no
2024-12-18	022	5113	15F	mur ouest; protection hivernale mise en place	s
2024-12-18	023	5115	15F	mur ouest; protection hivernale mise en place	so

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**
Film n° : **BiFj-100-24-N7**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-09-25	001	4704	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion nord;	so
2024-09-25	002	4705	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin	e
2024-09-25	003	4706	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin	e
2024-09-25	004	4707	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; paroi est	e
2024-09-25	005	4708	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; paroi est	e
2024-09-25	006	4709	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; mur nord partiellement dégagé	se
2024-09-25	007	4710	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; paroi ouest	no
2024-09-25	008	4711	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; paroi ouest	no
2024-10-01	009	4721	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	so
2024-10-01	010	4722	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	se
2024-10-01	011	4723	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	se
2024-10-01	012	4724	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	se
2024-10-01	013	4726	15G	Excavations en cours pour l'installation du système de drainage pluvial; portion en bordure des vestiges du bassin; parement aveugle du mur nord	se

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N8**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-10-02	001		15H	travaux de nivellement en cours, mise au jour du vestige 3 (15H1)	s
2024-10-02	002		15H	travaux de nivellement en cours, mise au jour du vestige 3 (15H1)	o
2024-10-02	003		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	o
2024-10-02	004		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	s
2024-10-02	005		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	s
2024-10-02	006		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	so
2024-10-02	007		15H	dégagement du vestige 3 (15H1)	so
2024-10-02	008		15H	paroi ouest de l'excavation faite pour le dégagement du vestige 3	o
2024-10-02	009		15H	Vestige 3	e
2024-10-02	010		15H	vue de l'aire une fois remblayée	n

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N9**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-10-08	001	1760	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	no
2024-10-08	002	1762	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	n
2024-10-08	003	1764	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	no
2024-10-08	004	1766	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	n
2024-10-08	005	1768	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	e
2024-10-08	006	1770	15J	emplacement de la tranchée 15J effectuée pour une caractérisation des sols	ne
2024-10-08	007	1772	15J	prélèvements en cours; paroi ouest	o
2024-10-08	008	1774	15J	paroi ouest; reste d'un réservoir à essence/mazout	o
2024-10-08	009	1776	15J	parement intérieur du mur nord	n
2024-10-08	010	1778	15J	parement intérieur du mur nord	n
2024-10-08	011	1780	15J	parement intérieur du mur nord	n

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N10**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-10-08	001	4782	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	002	4784	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	o
2024-10-08	003	4786	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	no
2024-10-08	004	4788	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	005	4790	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	006	4792	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	007	4794	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	008	4796	15K	parement intérieur du mur nord du bassin	n
2024-10-08	009	4798	15K	vue d’ensemble après le remblayage	ne
2024-10-08	010	4800	15K	vue d’ensemble après le remblayage	e
2024-10-08	011	4802	15K	vue d’ensemble après le remblayage	o

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**
Film n° : **BiFj-100-24-N11**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-04	001		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux	so
2024-06-04	002		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; vue du mur ouest	o
2024-06-04	003		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; vue du mur ouest	o
2024-06-04	004		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; vue du mur ouest	o
2024-06-05	005		15L	Tranchée exploratoire pour localiser la base du mur ouest en prévision des travaux d'implantation des pieux; vue du mur ouest	o
2024-06-14	006		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	so
2024-06-14	007		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	so
2024-06-14	008		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	so
2024-06-14	009		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2024-06-26	010		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	no
2024-06-26	011		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	no
2024-06-26	012		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé lors des travaux	o
2024-06-26	013		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2024-06-26	014		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2024-06-26	015		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2024-06-26	016		15L	vue du mur ouest partiellement dégagé; agrandissement sur ancrage d'amarrage	o
2025-01-08	017	5154	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	se
2025-01-08	018	5156	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	se
	~~019~~		15L	annulée	
2025-01-09	020	5165	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	n
2025-01-09	021	5167	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	n
2025-01-09	022	5169	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	s
2025-01-09	023	5171	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	s
2025-01-09	024	5180	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest tronqué (brèche 2012) sous le trottoir nord de la rue des Bassins	s

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**
Film n° : **BiFj-100-24-N11**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2025-01-09	025	5182	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest tronqué (brèche 2012) sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so
2025-01-09	026	5184	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest derrière la cage d'étançonnement	n
2025-01-09	027	5186	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest derrière la cage d'étançonnement	n
2025-01-09	028	5188	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest derrière la cage d'étançonnement	n
2025-01-09	029	5190	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon; vue du mur ouest derrière la cage d'étançonnement	n
2025-01-09	030	5192	15L	vue du mur ouest tronqué (2012) partiellement dégagé	n
2025-01-09	031	5194	15L	vue du mur ouest tronqué (2012) partiellement dégagé	n
2025-01-09	032	5196	15L	vue du mur ouest tronqué (2012) partiellement dégagé	n
2025-01-09	033	5198	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-09	034	5200	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-09	035	5202	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-09	036	5204	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	037	5206	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	038	5208	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	039	5210	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	040	5212	15L	vue du mur ouest en cours du démantèlement supplémentaire	n
2025-01-10	041		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours	
2025-01-10	042		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest sous des massifs, sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so
2025-01-10	043		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest sous des massifs, sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so
2025-01-10	044		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest sous des massifs, sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so
2025-01-10	045		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest sous des massifs, sous le trottoir nord de la rue des Bassins	so

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**
Film n° : **BiFj-100-24-N11**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2025-01-14	046	5253	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	s
2025-01-14	047	5255	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	s
2025-01-14	048	5263	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-14	049	5265	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	so
2025-01-14	050	5267	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	so
2025-01-14	051	5269	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest; remblaiement en cours	o
2025-01-14	052	5271	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest; remblaiement en cours	o
2025-01-14	053	5273	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest; remblaiement en cours	o
2025-01-14	054	5275	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-14	055	5277	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-15	056	5285	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-15	057	5287	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	no
2025-01-16	058	5296	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	n
2025-01-16	059	5298	15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	n
2025-01-16	060		15L	travaux de branchement de l'aqueduc et du sanitaire du nouveau pavillon en cours; vue du mur ouest	n

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N12**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-12-18	001	5107	15M	Mur nord avant l'application des mesure de protections hivernales	e
2024-12-18	002	5109	15M	Mur nord avant l'application des mesure de protections hivernales	e
2024-12-18	003	5111	15M	Mur nord avant l'application des mesure de protections hivernales	e
2024-12-18	004	5117	15M	mur nord; mise en place des mesure de protections hivernales	e
2024-12-18	005	5119	15M	mur nord; mise en place des mesure de protections hivernales	e
2025-01-08	006	5146	15M	mur nord sous la neige	ne
2025-01-08	007	5148	15M	mur nord sous la neige	ne
2025-01-08	008	5150	15M	mur nord sous la neige	e
2025-01-08	009	5152	15M	mur nord sous la neige	e
2025-01-09	010	5174	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	e
2025-01-09	011	5176	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	ne
2025-01-09	012	5178	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	ne
2025-01-13	013	5227	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	n
2025-01-13	014	5229	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	n
2025-01-13	015	5231	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	ne
2025-01-14	016	5257	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	n
2025-01-14	017	5259	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire	n
2025-01-14	018	5261	15M	mur nord partiellement découvert du géotextile; début du nettoyage; en vue du relevé 3D et de son démantèlement temporaire; marquage du positionnement de la canalisation	n
2025-01-15	019	5279	15M	mur nord; travaux de démantèlement en cours	no
2025-01-15	020	5281	15M	mur nord; travaux de démantèlement en cours	n
2025-01-15	021	5283	15M	mur nord; fin des travaux de démantèlement	o
2025-02-06	022		15M	mur nord; début des travaux de forage	o
2025-02-06	023		15M	mur nord; début des travaux de forage	ne
2025-02-06	024		15M	mur nord; début des travaux de forage	e
2025-02-06	025		15M	mur nord; travaux de forage en cours	ne
2025-02-06	026		15M	Portion de la carotte du forage une fois retirée du mur	-

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N12**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2025-02-06	027		15M	Portion de la carotte du forage une fois retirée du mur	-
2025-02-06	028		15M	Vue de l'échantillon de mortier envoyé au laboratoire à des fins d'analyse de composition	-
2025-02-06	029		15M	intérieur du forage	n

Projet : **Parc du Bassin à bois** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **BiFj-100-24-N13**

Date	Cliché	# Photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-04	001	001_20240604_070253	BiFj-100	Vue générale du site; portion nord-est du terrain	ne
2024-06-04	002	015_20240604_092616	BiFj-100	Vue générale du site; portion nord du terrain	ne
2024-06-04	003	016_20240604_093142	BiFj-100	pierre de couronnement trouvée lors des excavations	-
2024-06-14	004	031_20240614_113023	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	s
2024-06-14	005	032_20240614_113031	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	s
2024-06-14	006	037_20240614_113559	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	ne
2024-05-23	007	3910	BiFj-100	Bollard jonchant parmi les débris	-
2024-08-13	008	4292	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	so
2024-08-13	009	4293	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	o
2024-08-13	010	4294	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	ne
2024-09-11	011	4528	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	no
2024-09-11	012	4529	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	no
2024-09-11	013	4530	BiFj-100	vue générale du site; portion nord	no

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois
Film n° : BiFj-100-25-NUM1

Archéologue : M. Sévigny
J.-P. Hénault

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-01	1	002_20250401_092149	16A	Début de l'excavation de la tranchée	N-O
2025-04-01	2	003_20250401_092152	16A	Début de l'excavation de la tranchée, mur apparent	N
2025-04-01	3	005_20250401_094338	16A	Partie ouest de la tranchée, mur apparent	N
2025-04-01	4	006_20250401_094341	16A	Détails, mur ouest du bassin (perturbation au sud)	N-O
2025-04-01	5	008_20250401_110716	16A	Détails, mur ouest du bassin (perturbation au sud)	N-O
2025-04-01	6	009_20250401_112654	16A	Détails, mur ouest du bassin (perturbation au sud)	S-O
2025-04-01	7	010_20250401_112700	16A	Tranchée, vue générale	S-O
2025-04-01	8	011_20250401_142217	16A	Pierre retirée du mur ayant du mortier sur sa face	ND
2025-04-04	9	IMG_5605	16A	Parement intérieur du mur ouest	N-O
2025-04-04	10	IMG_5607	16A	Parement intérieur du mur ouest	S-O
2025-04-04	11	IMG_5609	16A	Parement intérieur du mur ouest	O
2025-04-04	12	IMG_5611	16A	Parement intérieur du mur ouest	O
2025-04-07	13	001_20250407_072005	16A	Aspect de 16A; base préparée	N-E
2025-04-07	14	012_20250407_131120	16A	Aspect de la tranchée et base préparée	O
2025-04-22	15	021_20250422_111059	16A	Nouveau fond de pierre concassé (problème d'eau)	N-O
2025-04-28	16	IMG_6031	16A	Parement intérieur du mur ouest; travaux de construction des bases de passerelles en cours	S-O
2025-04-28	17	IMG_6033	16A	Parement intérieur du mur ouest; travaux de construction des bases de passerelles en cours	N

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois
Film n° : BiFj-100-25-NUM2

Archéologue : M. Sévigny
J.-P. Hénault

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-01	1	001_20250401_132009	16B	Excavation	N-E
2025-04-01	2	002_20250401_134759	16B	Mur ouest du bassin apparent.	S-O
2025-04-01	3	003_20250401_134822	16B	Mur ouest du bassin apparent.	N-O
2025-04-01	4	004_20250401_134842	16B	Mur ouest du bassin apparent.	N-O
2025-04-01	5	005_20250401_140329	16B	Vue générale de la tranchée	O
2025-04-01	6	006_20250401_140352	16B	Vue générale de la tranchée	S-O
2025-04-01	7	007_20250401_140400	16B	Vue générale de la tranchée	S-O
2025-04-01	8	008_20250401_142301	16B	Mur ouest du bassin apparent.	N-O
2025-04-01	9	009_20250401_142310	16B	Mur ouest du bassin apparent.	N-O
2025-04-01	10	010_20250401_152108	16B	Vue générale de la tranchée	S-O
2025-04-01	11	011_20250401_152113	16B	Vue générale de la tranchée	S-O
2025-04-01	12	012_20250401_152119	16B	Vue générale de la tranchée	S-O
2025-04-01	13	013_20250401_152157	16B	Détails, mur ouest du bassin à bois	N-O
2025-04-04	14	IMG_5625	16B	Mur ouest du bassin apparent.	O
2025-04-04	15	IMG_5627	16B	Mur ouest du bassin apparent.	O
2025-04-04	16	IMG_5629	16B	Mur ouest du bassin apparent.	O

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois
Film n° : BiFj-100-25-NUM3

Archéologue : M. Sévigny
J.-P. Hénault

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-07	2	002_20250407_111015	16C	Début de l'excavation	N-O
2025-04-07	3	003_20250407_112947	16C	Idem; précaution dans l'objectif de trouver le mur	N-O
2025-04-07	4	004_20250407_113855	16C	Idem; précaution dans l'objectif de trouver le mur	S-O
2025-04-07	5	005_20250407_120027	16C	Quelques pierres apparaissent dans le remblai	N-E
2025-04-07	6	006_20250407_122845	16C	Mur et pierres désolidarisées	E
2025-04-07	7	007_20250407_122859	16C	Mur et pierres désolidarisées	S-E
2025-04-07	8	008_20250407_122907	16C	Mur et pierres désolidarisées	S-E
2025-04-07	9	009_20250407_130330	16C	Mur et pierres désolidarisées; fond dépassé	N-E
2025-04-07	10	010_20250407_130341	16C	Mur et pierres désolidarisées; fond dépassé	N-E
2025-04-07	11	011_20250407_130924	16C	Pierres appartenant au mur provenant des remblais	S-O
2025-04-07	12	013_20250407_132737	16C	Mur et pierres désolidarisées; fond dépassé	S-E
2025-04-07	13	014_20250407_153157	16C	Mur et pierres désolidarisées; tranchée quasi complétée	N-E
2025-04-07	14	015_20250407_153159	16C	Mur et pierres désolidarisées; tranchée quasi complétée	N-E
2025-04-07	15	016_20250407_153210	16C	Mur et pierres désolidarisées; tranchée quasi complétée	N-E
2025-04-07	16	017_20250407_153223	16C	Mur et pierres désolidarisées; tranchée quasi complétée	N-E

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois
Film n° : BiFj-100-25-NUM4

Archéologue : M. Sévigny
J.-P. Hénault

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-16	1	001_20250416_073453	16D	Mur ouest du bassin ayant été dégagé	S-O
2025-04-16	2	002_20250416_073511	16D	Mur ouest du bassin ayant été dégagé	N-O
2025-04-16	3	003_20250416_073553	16D	Échelons	O
2025-04-16	4	004_20250416_073608	16D	Échelons	S
2025-04-16	5	005_20250416_073957	16D	Sommet du mur ouest du bassin ayant été nettoyé	N
2025-04-16	6	006_20250416_114157	16D	Sommet du mur ouest du bassin ayant été nettoyé	S-O
2025-04-22	7	007_20250422_082133	16D	Excavation	N-E
2025-04-22	8	008_20250422_082457	16D	Mur ouest du bassin ayant été dégagé	S-O
2025-04-22	9	009_20250422_082541	16D	Échelons	O
2025-04-22	10	010_20250422_082626	16D	Échelons	S-O
2025-04-22	11	011_20250422_084812	16D	Mur ouest du bassin ayant été dégagé	N-O
2025-04-22	12	012_20250422_090636	16A	Vue générale de l'excavation	N-E
2025-04-22	13	013_20250422_091332	16D	Sommet du mur ouest du bassin ayant été nettoyé	O
2025-04-22	14	014_20250422_091630	16D	Sommet du mur ouest du bassin + échelons	O
2025-04-22	15	015_20250422_092312	16D	Sommet du mur ouest du bassin ayant été nettoyé	S-O
2025-04-22	16	022_20250422_111313	16D	Sommet du mur ouest du bassin ayant été nettoyé	N-O
2025-04-22	17	023_20250422_124949	16D	Sommet du mur ouest du bassin ayant été nettoyé	S-O

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois **Archéologue :** J.-P. Hénault

Film n° : BiFj-100-25-NUM5

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-28	1	IMG_6045	16E	excavations en cours au coin N-O du bassin	S-E
2025-04-28	2	IMG_6047	16E	excavations en cours au coin N-O du bassin	S-E
2025-04-28	3	IMG_6049	16E	excavations en cours au coin N-O du bassin	S-E
2025-04-28	4	IMG_6050	16E	parement extérieur du coin nord-ouest du bassin, vue de l'inclinaison de l'appareil du mur	E
2025-04-28	5	IMG_6051	16E	parement extérieur du coin nord-ouest du bassin, vue de l'inclinaison de l'appareil du mur	E
2025-04-28	6	IMG_6053	16E	parement extérieur du coin nord-ouest du bassin, vue de l'inclinaison de l'appareil du mur	E
2025-04-30	7	IMG_6104	16E	paroi sud de la sous-opération, le parement extérieur n'est pas visible sous le rang supérieur résiduel	S
2025-04-30	8	IMG_6106	16E	paroi sud de la sous-opération, le parement extérieur n'est pas visible sous le rang supérieur résiduel	S
2025-04-30	9	IMG_6108	16E	paroi sud de la sous-opération, le parement extérieur n'est pas visible sous le rang supérieur résiduel	S
2025-04-30	10	IMG_6110	16E	paroi sud de la sous-opération, le parement extérieur n'est pas visible sous le rang supérieur résiduel	S
2025-04-30	11	IMG_6112	16E	paroi nord de la sous-opération	N-E
2025-04-30	12	IMG_6114	16E	paroi nord de la sous-opération	N
2025-04-30	13	IMG_6116	16E	paroi nord de la sous-opération	N
2025-05-22	14	IMG_6485	16E	vue de la sous-opération à la suite de son remblaiement à l'aide de béton sans retrait (béton remblai)	O
2025-06-11	15	IMG_6610	16E	vue du coin nord-ouest du mur après sa restauration	S
2025-06-11	16	IMG_6612	16E	vue du coin nord-ouest du mur après sa restauration	S-E
2025-06-11	17	IMG_6614	16E	vue du coin nord-ouest du mur après sa restauration	E

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois **Archéologue :** J.-P. Hénault
Film n° : BiFj-100-25-NUM6

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-29	1	IMG_6062	16F	excavation en cours; sondage archéologique dans le coin intérieur nord-est du bassin 4 pour caractérisation de l'appareil	E
2025-04-29	2	IMG_6064	16F	excavation en cours; sondage archéologique dans le coin intérieur nord-est du bassin 4 pour caractérisation de l'appareil	N-E
2025-04-29	3	IMG_6066	16F	excavation en cours; sondage archéologique dans le coin intérieur nord-est du bassin 4 pour caractérisation de l'appareil	N-E
2025-04-29	4	IMG_6068	16F	excavation en cours; sondage archéologique dans le coin intérieur nord-est du bassin 4 pour caractérisation de l'appareil	N
2025-04-29	5	IMG_6070	16F	excavation en cours; sondage archéologique dans le coin intérieur nord-est du bassin 4 pour caractérisation de l'appareil	N
2025-04-29	6	IMG_6072	16F	excavation en cours; début du dégagement du mur nord dans 16G	O
2025-04-29	7	IMG_6074	16F	vue du coin intérieur nord-est en plongée; le parement du mur nord est dressé et incliné	O
2025-04-29	8	IMG_6076	16F	vue du coin intérieur nord-est en plongée; le parement du mur nord est dressé et incliné	E
2025-04-29	9	IMG_6078	16F	vue du coin intérieur nord-est en plongée; le parement du mur nord est dressé et incliné	E
2025-04-29	10	IMG_6080	16F	vue du coin intérieur nord-est en plongée; le parement du mur nord est dressé et incliné	E
2025-04-29	11	IMG_6082	16F	vue du coin intérieur nord-est en plongée; le parement du mur nord est dressé et incliné	S
2025-04-29	12	IMG_6084	16F	vue du coin intérieur nord-est en plongée; le parement du mur nord est dressé et incliné	S
2025-04-29	13	IMG_6086	16F	vue du parement intérieur du mur est du bassin 4	S
2025-04-29	14	IMG_6088	16F	vue du parement intérieur du mur nord du bassin 4	O
2025-04-29	15	IMG_6090	16F	vue du parement intérieur du mur nord du bassin 4	O
2025-06-11	16	IMG_6608	16F	vue du remblaiement effectué à l'aide de béton sans retrait (béton remblai)	E

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois **Archéologue :** J.-P. Hénault

Film n° : BiFj-100-25-NUM7

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-02	1	IMG_5598	16G	Mur nord du bassin après l'hiver	E
2025-04-22	2	017_20250422_092922	16G	Mur nord du bassin	E
2025-04-22	3	018_20250422_105234	16G	Mur nord du bassin	N-O
2025-04-22	4	020_20250422_105345	16G	Mur nord du bassin	O
2025-04-28	5	IMG_6035	16G	Mur nord du bassin	O
2025-04-28	6	IMG_6037	16G	vue de la portion encore ensevelie du mur nord du bassin 4	O
2025-04-28	7	IMG_6039	16G	vue de la portion encore ensevelie du mur nord du bassin 4	E
2025-04-28	8	IMG_6041	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	E
2025-04-28	9	IMG_6043	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	E
2025-04-28	10	IMG_6054	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	E
2025-04-28	11	IMG_6056	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	E
2025-04-28	12	IMG_6058	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	S-O
2025-04-28	13	IMG_6060	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	S-O
2025-04-29	14	IMG_6092	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	O
2025-04-29	15	IMG_6094	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	O
2025-04-29	16	IMG_6096	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	O
2025-04-29	17	IMG_6098	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	O
2025-04-29	18	IMG_6100	16G	Dégagement du mur nord dans sa portion est	O
2025-05-22	19	IMG_6487	16G	Mur nord, moitié ouest, en cours de restauration	E
2025-05-22	20	IMG_6493	16G	Mur nord, moitié est, en cours de restauration	O
2025-05-28	21	IMG_6509	16G	Mur nord après sa restauration	E
2025-05-28	22	IMG_6511	16G	Mur nord après sa restauration	E
2025-05-28	23	IMG_6513	16G	Parement intérieur du mur nord après sa restauration	N-O
2025-05-28	24	IMG_6515	16G	Parement intérieur du mur nord après sa restauration	N-O
2025-05-28	25	IMG_6517	16G	Parement intérieur du mur nord après sa restauration	O

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois **Archéologue :** J.-P. Hénault

Film n° : BiFj-100-25-NUM8

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-06-11	1	IMG_6642	16H	Début des travaux de dégagement du mur est du bassin 4	N
2025-07-01	2	IMG_6762	16H	Travaux de dédagement du mur est en cours	S
2025-07-01	3	IMG_6764	16H	Travaux de dédagement du mur est en cours	S
2025-07-03	4	IMG_6771	16H	Portion nord du mur est du bassin 4 restaurée; poursuite des travaux de dégament au sud	S
2025-08-20	5	IMG_7240	16H	Travaux de dédagement du mur est en cours	S-E
2025-08-20	6	IMG_7242	16H	Travaux de dédagement du mur est en cours	S-O
2025-08-20	7	IMG_7244	16H	Travaux de dédagement du mur est en cours	S
2025-08-27	8	IMG_7266	16H	Travaux de dédagement du mur est en cours	S
2025-08-27	9	IMG_7272	16H	Travaux de dédagement du mur est en cours	N
2025-08-27	10	IMG_7288	16H	Portion du mur Est du bassin 4 nettoyée à la suite de son dégagement; vue d'une ancienne réparation ayant utilisée du béton	S
2025-08-27	11	IMG_7290	16H	Portion du mur Est du bassin 4 nettoyée à la suite de son dégagement; vue d'une ancienne réparation ayant utilisée du béton	S
2025-08-27	12	IMG_7292	16H	Portion du mur Est du bassin 4 nettoyée à la suite de son dégagement; vue d'une ancienne réparation ayant utilisée du béton	N
2025-08-28	13	IMG_7294	16H	Brèche observée dans le mur est du bassin 4	E
2025-08-28	14	IMG_7296	16H	Brèche observée dans le mur est du bassin 4	E
2025-08-28	15	IMG_7298	16H	Brèche observée dans le mur est du bassin 4	S-E
2025-08-28	16	IMG_7300	16H	Brèche observée dans le mur est du bassin 4	S-E
2025-08-28	17	IMG_7302	16H	Vue de l'entière portion dégagée du mur est du bassin 4 aux fins des travaux	N
2025-08-28	18	IMG_7309	16H	Seconde brèche observée dans le mur est du bassin 4	N
2025-08-28	19	IMG_7311	16H	Seconde brèche observée dans le mur est du bassin 4	N-E
2025-08-28	20	IMG_7313	16H	Seconde brèche observée dans le mur est du bassin 4	N-E
2025-08-28	21	IMG_7315	16H	Seconde brèche observée dans le mur est du bassin 4	S-E
2025-08-28	22	IMG_7317	16H	Paroi est des remblais adossés au parement extérieur du mur est, vis-à-vis la seconde brèche observée	E
2025-08-29	23	IMG_7319	16H	Brèche comblée par mesure de sécurité à l'aide de béton sans retrait (béton remblai)	S-E
2025-08-29	24	IMG_7321	16H	Vue de l'entière portion dégagée du mur est du bassin 4 aux fins des travaux	N
2025-08-29	25	IMG_7327	16H	Vue de l'entière portion dégagée du mur est du bassin 4 aux fins des travaux	N
2025-09-03	26	IMG_7377	16H	Vue de la portion sud du mur est du bassin 4	S
2025-09-03	27	IMG_7379	16H	Vue du mur est du bassin 4	N
2025-09-03	28	IMG_7381	16H	Vue d'une ancienne réparation à l'aide de béton sur le mur est du bassin 4	S
2025-09-03	29	IMG_7383	16H	Vue du mur est du bassin 4 et de l'étendue de la réparation à l'aide de béton	N
2025-09-03	30	IMG_7385	16H	Vue du mur est du bassin 4 et de l'étendue de la réparation à l'aide de béton	N

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois **Archéologue :** J.-P. Hénault

Film n° : BiFj-100-25-NUM8

2025-09-03	31	IMG_7387	16H	Vue du mur est du bassin 4 et de l'étendue de la réparation à l'aide de béton	N
2025-09-03	32	IMG_7389	16H	Plan rapproché sur une portion de la réparation	N
2025-09-03	33	IMG_7391	16H	Vue du mur est du bassin 4 et de l'étendue de la réparation à l'aide de béton	N
2025-09-03	34	IMG_7393	16H	Vue du mur est du bassin 4 et de l'étendue de la réparation à l'aide de béton	N
2025-09-03	35	IMG_7395	16H	Vue du mur est du bassin 4 et de l'étendue de la réparation à l'aide de béton	N-E
2025-09-03	36	IMG_7397	16H	Vue du mur est du bassin 4 et de l'étendue de la réparation à l'aide de béton	N
2025-09-03	37	IMG_7399	16H	Vue du mur est du bassin 4 et de l'étendue de la réparation à l'aide de béton	N
2025-09-03	38	IMG_7401	16H	Plan rapproché sur une portion de la réparation	N
2025-09-03	39	IMG_7403	16H	Portion du mur est du bassin 4 après sa restauration	N

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois **Archéologue :** J.-P. Hénault

Film n° : BiFj-100-25-NUM9

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-02	1	IMG_5596	16J	Mur ouest du bassin 4 toujours recouvert de sa protection hivernale	S
2025-04-30	2	IMG_6102	16J	Mur ouest du bassin 4; dégagement en cours	N
2025-05-22	3	IMG_6489	16J	Brèche observée dans le mur ouest près de l'extrémité nord du bassin 4	N-O
2025-05-22	4	IMG_6491	16J	Brèche observée dans le mur ouest près de l'extrémité nord du bassin 4; ancienne canalisation sanitaire obsevable en paroi ouest	N-O
2025-05-28	5	IMG_6523	16J	mur ouest en cours de dégagement	O
2025-06-11	6	IMG_6616	16J	Mur ouest du bassin 4 à la suite de son nettoyage	S
2025-06-11	7	IMG_6618	16J	Mur ouest du bassin 4 à la suite de son nettoyage	S-O
2025-06-11	8	IMG_6620	16J	Mur ouest du bassin 4 à la suite de son nettoyage	S
2025-06-11	9	IMG_6622	16J	Mur ouest du bassin 4 à la suite de son nettoyage	N
2025-06-11	10	IMG_6634	16J	Mur ouest en cours de dégagement; dans la moitié nord du bassin 4; portion à proximité de la rue des Bassins	N
2025-06-11	11	IMG_6636	16J	Mur ouest en cours de dégagement; dans la moitié nord du bassin 4; portion à proximité de la rue des Bassins	S
2025-06-11	12	IMG_6638	16J	Mur ouest en cours de dégagement; dans la moitié nord du bassin 4; portion à proximité de la rue des Bassins	N
2025-06-11	13	IMG_6640	16J	Mur ouest en cours de dégagement; dans la moitié nord du bassin 4; portion à proximité de la rue des Bassins	N
2025-06-11	14	IMG_6646	16J	Brèche observée dans le mur ouest; dans la moitié nord du bassin 4; portion à proximité de la rue des Bassins	N-O
2025-06-11	15	IMG_6648	16J	Brèche observée dans le mur ouest; dans la moitié nord du bassin 4; portion à proximité de la rue des Bassins	N-O
2025-06-18	16	IMG_6688	16J	Coin nord-ouest du bassin 4 après sa restauration	N-O
2025-06-18	17	IMG_6690	16J	Coin nord-ouest du bassin 4 après sa restauration	N-O
2025-06-18	18	IMG_6692	16J	Mur ouest après sa restauration; extrémité nord du bassin	S
2025-06-18	19	IMG_6694	16J	Mur ouest après sa restauration; extrémité nord du bassin	S
2025-06-18	20	IMG_6696	16J	Mur ouest après sa restauration; extrémité nord du bassin	S-O
2025-06-18	21	IMG_6698	16J	Mur ouest après sa restauration; portion centrale de la moitié nord du bassin 4	S
2025-06-18	22	IMG_6700	16J	Mur ouest après sa restauration; portion centrale de la moitié nord du bassin 4	S
2025-06-18	23	IMG_6702	16J	Mur ouest après sa restauration; portion centrale de la moitié nord du bassin 4	S
2025-06-18	24	IMG_6704	16J	Mur ouest après sa restauration; portion centrale de la moitié nord du bassin 4	S

2025-06-18	25	IMG_6706	16J	Mur ouest; moitié nord du bassin 4; près de la rue des Bassins; en cours de restauration	S-O
2025-08-27	26	IMG_7268	16J	Mur ouest; moitié nord du bassin 4; près de la rue des Bassins; en cours de restauration	N-O
2025-08-27	27	IMG_7270	16J	Mur ouest; moitié nord du bassin 4; près de la rue des Bassins; en cours de restauration	N-O
2025-08-27	28	IMG_7274	16J	Mur ouest; moitié nord du bassin 4; près de la rue des Bassins; en cours de restauration	N-O
2025-08-28	29	IMG_7305	16J	Mur ouest, moitié nord du bassin 4; pose du coffrage pour la coulée de béton nécessaire pour l'installation du meret de rappel	N
2025-08-28	30	IMG_7307	16J	Mur ouest, moitié nord du bassin 4; pose du coffrage pour la coulée de béton nécessaire pour l'installation du meret de rappel	N

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois **Archéologue :** J.-P. Hénault

Film n° : BiFj-100-25-NUM10

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-07-15	1	20250715_071615	16K	Muret en bordure de la rue William	N
2025-07-15	2	20250715_071617	16K	Muret en bordure de la rue William	N
2025-07-15	3	20250715_071932	16K	Pierres déstructurées provenant du muret	N-E
2025-07-15	4	20250715_072011	16K	Muret en bordure de la rue William	N
2025-07-15	5	20250715_072013	16K	Muret en bordure de la rue William	N
2025-07-15	6	20250715_072125	16K	Muret en bordure de la rue William	N-E
2025-07-15	7	20250715_072450	16K	Vue de 16K	S-E

Projet : MON2201-M24 - Bassin à bois
Film n° : BiFj-100-25-NUM11

Archéologue : M. Sévigny
J.-P. Hénault

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2025-04-01	1	001_20250401_072107	BiFj-100	Mur nord partiellement apparent	N-E
2025-04-02	2	IMG_5592	BiFj-100	Pierres conservées pour les réparations de brèches	O
2025-04-02	3	IMG_5594	BiFj-100	Pierres conservées pour les réparations de brèches	S-O
2025-04-04	4	IMG_5601	BiFj-100	Excavation en cours dans la moitié sud du bassin 4	O
2025-04-04	5	IMG_5603	BiFj-100	Excavation en cours dans la moitié sud du bassin 4	O
2025-04-04	6	IMG_5613	BiFj-100	Pierres munie d'un anneau, retrouvées dans les remblais	S-E
2025-04-04	7	IMG_5614	BiFj-100	Pierres munie d'un anneau, retrouvées dans les remblais	E
2025-04-04	8	IMG_5615	BiFj-100	Pierres munie d'une plaque métallique ancrée, retrouvées dans les remblais	S-E
2025-04-04	9	IMG_5616	BiFj-100	Pierres munie d'une plaque métallique ancrée, retrouvées dans les remblais	E
2025-04-04	10	IMG_5617	BiFj-100	Amas pêle-mêle de pierres conservées aux fins de restauration	O
2025-04-04	11	IMG_5618	BiFj-100	Bollard retrouvé dans les remblais	S-E
2025-04-04	12	IMG_5619	BiFj-100	Bollard retrouvé dans les remblais	O
2025-04-04	13	IMG_5620	BiFj-100	Bollard retrouvé dans les remblais	N-E
2025-04-04	14	IMG_5621	BiFj-100	Excavation en cours dans la moitié sud du bassin 4	N-E
2025-04-04	15	IMG_5623	BiFj-100	Excavation en cours dans la moitié sud du bassin 4	N-E
2025-04-22	16	016_20250422_092912	BiFj-100	Pose d'un égout en partie nord, le long de William	N.
2025-05-28	17	IMG_6519	BiFj-100	Bollard démunie de sa base bétonnée	S-E
2025-05-28	18	IMG_6520	BiFj-100	Bollard démunie de sa base bétonnée	N-E
2025-05-28	19	IMG_6521	BiFj-100	Bollard démunie de sa base bétonnée	N-E
2025-05-28	20	IMG_6522	BiFj-100	Bollard démunie de sa base bétonnée	E
2025-06-11	21	IMG_6624	BiFj-100	Coffrage servant dans la confection du mur de rappel, côté ouest	S
2025-06-11	22	IMG_6626	BiFj-100	Coffrage servant dans la confection du mur de rappel, côté ouest	S-E
2025-06-11	23	IMG_6628	BiFj-100	Coffrage servant dans la confection du mur de rappel, côté est	S
2025-06-11	24	IMG_6630	BiFj-100	Travaux en cours dans la moitié sud du bassin 4	S-O
2025-06-11	25	IMG_6632	BiFj-100	Travaux en cours dans la moitié sud du bassin 4	S-O
2025-06-11	26	IMG_6644	BiFj-100	Échantillon d'une pierre utilisée dans la confection du muret de rappel	S-E
2025-06-11	27	IMG_6645	BiFj-100	Échantillon d'une pierre utilisée dans la confection du muret de rappel	S-O
2025-07-01	28	IMG_6758	BiFj-100	Tranchées d'installation du réseau électrique sous la placette William, juste au nord du bassin 4	O
2025-07-01	29	IMG_6760	BiFj-100	Tranchées d'installation du réseau électrique sous la placette William, juste au nord du bassin 4	O
2025-07-03	30	IMG_6767	BiFj-100	Excavation en cours pour la pose des bases de la passerelle située à proximité du mur est, près de l'extrémité nord du bassin 4	S-O
2025-07-03	31	IMG_6769	BiFj-100	Excavation en cours pour la pose des bases de la passerelle située à proximité du mur est, près de l'extrémité nord du bassin 4	S-O

2025-07-03	32	IMG_6773	BiFj-100	Travaux de compactage en bordure du mur ouest, dans la moitié nord du bassin 4, en vue de l'installation des sentiers pavés	N
2025-07-03	33	IMG_6775	BiFj-100	Muret de rappel est dans la moitié sud du bassin 4, construction en cours	S
2025-08-27	34	IMG_7276	BiFj-100	Mur est du bassin 4 à sa jonction au canal de Lachine	S-E
2025-08-27	35	IMG_7278	BiFj-100	Mur est du bassin 4 à sa jonction au canal de Lachine	S
2025-08-27	36	IMG_7280	BiFj-100	Bollard observée à l'entrée du bassin 4	-
2025-08-27	37	IMG_7282	BiFj-100	Bollard observée à l'entrée du bassin 4	O
2025-08-27	38	IMG_7284	BiFj-100	Mur ouest du bassin 4 à sa jonction au canal de Lachine	S-O
2025-08-27	39	IMG_7286	BiFj-100	Mur ouest du bassin 4 à sa jonction au canal de Lachine	S

Annexe 3 Fiches des biens immobiliers

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-100		15A4 / 15C1 / 16K1	1

Nom ou identification du vestige :

Muret d'enceinte portuaire

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération :
Tout le long de la limite Nord

Date : 10/09/2024

Lot : Sous: 15A3
Sur: 15A5

Orientation: E-O (m+l)

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à:

Description :

- Muret de maçonnerie sèche
- Bordant le trottoir sud de la rue William (m+l, Griffintown).
- Restructuration du sommet faussa la lecture de la largeur du muret

- Equivalent aux vestiges enregistrés sous les sous-opérations 7C1 & 7D1. Il s'agit d'un même muret d'enceinte délimitant originalement l'aire portuaire de la voie de circulation publique

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Simple.

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Calcaire : blocs, pierres, cailloux

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute, ébauchée, grossièrement équarrie

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

à tout venant

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

+/- dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** +/- 3

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Panneresse, parpaing, à plat

Joints :

Liant (matériau et couleur) : S.O.

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : S.O.

État (évidés, désagrégés, etc.) : S.O.

Épaisseur : S.O. **Maçonnerie sèche :** Oui

Blocage (matériau et dimensions) :

Calcaire (LxlxH) 20x15x8 ; 10x5x2 cm ;

Enduit (matériau et couleur) :

S.O.

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 10 ± + (Longueur du lotissement)

largeur: 32 @ 75cm

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
				50-60cm	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

Tris variées : L x l x h.
70 x 42 x 10 cm.
40 x 25 x 15

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : 1/2

Intégrité :

Déversement du sommet.

Altération des matériaux :

Désintégration partielle de certaines assises

Désordres structurels :

Léger affaissement du parement Sud ; possiblement déversé

Références :

Archéologue: JP Hénault

Plans: [ ]

Coupe: [ ]

Carnet: [ ]

Échantillon: [ ]

Photos: [ ]

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur d'enceinte limitant l'aire pastoraise en bordure du bassin #4

Datation :

$\hat{\sim}$ 1870 : Contemporain au bassin #4

Commentaires :

- L'ensemble du mur est marqué par une inclinaison en direction Sud, comme s'il avait subi une poussée sur son parement Nord.
- Aucun liant ; interstices (5-15cm) comblées par un limon sableux à argileux brun.

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-100	—	15A6/15E4	#2

Nom ou identification du vestige : Chambre de Vannes

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Coin Sud-Ouest

Lot : Sous: 15A5 / Contre 15A7

Sur: Sol naturel stérile

Vestiges : Appuyé contre: 15A7

Imbriqué à: —

Date : 10/09/2024

Orientation: E-O

Description :

- Chambre enfouie
- Maçonnerie de briques.

Lots:
chambre enfouie: 15A6 / 15E4 / vestige 2a
tuyau sud: 15E5 / vestige 2b
tuyau nord: 15E6 / vestige 2c

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Double parement voir triple

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

brique commune

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Régulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 24

Régulière

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

boutisse, panneresse, parpaing

Joints :

Liant (matériau et couleur) : Mortier gris

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : affleurés

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : 2-3 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

NON

Enduit (matériau et couleur) :

Crépis à l'extérieur ?

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Extrémité du vestige arrondies

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2.8 m **largeur:** 2.2 m.

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
		11 000			

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

I x l x h.
23 x 10 x 10 cm

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Partie supérieure arasée

Intégrité :

Banc, sommet de la chambre dérasée

Altération des matériaux :

/

Désordres structurels :

/

Références :

Archéologue: J.P Henault

Plans: [ ] Coupe: [ ] Carnet: [ ] Échantillon: [ ]

Photos: [ ]

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Chambre ~~de batt~~ ou de vanne

Datation :

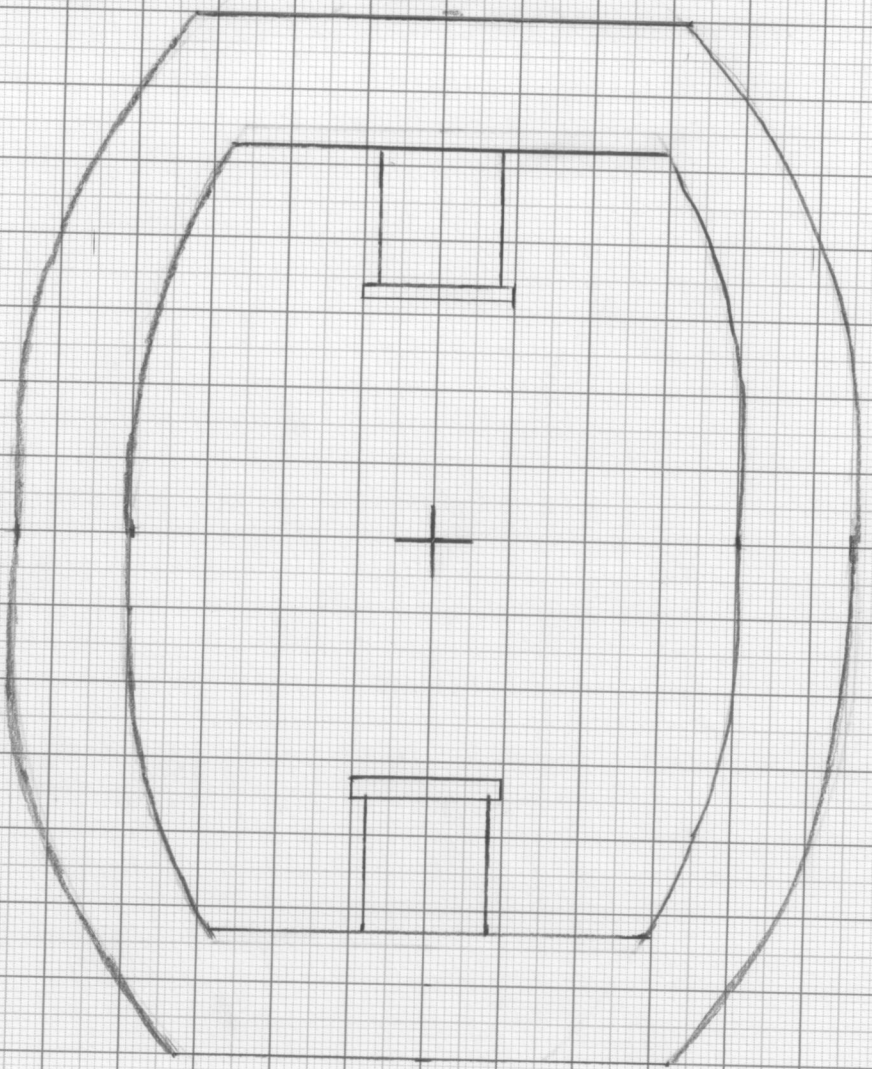
XIXe

Commentaires :

- Observé lors de la caractérisation des sols en 2021 (Ethnoscop 2022)
- Vestige démoli lors des travaux d'aménagement du parc du Bassin à bois
- Le vestige est rempli de contaminants (cendre, scories)

MON2201 - M24
BASSIN A Bis

Vestige #2
S.op 15E
15A6 / 15E4



1 : 20

ethnoscop

Mise à jour:

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-100		1SE5	26

Réseau:

0/1

Canalisation:
Conduite: X
Puisard:
Regard:
Chambre de vanne:
Borne fontaine:
Vanne:
Capteur d'humidité:
Autre:

→ Profil en coupe: quadrangulaire ___ voûté ___ ovoïde ___
circulaire ___ trapézoïdal ___
Autre ou indéterminé ___

→ Coupe en plan: quadrangulaire ___ circulaire ___
ovoïde ___ octogonale ___
Autre ou indéterminé ___

0/1

DIMENSIONS DU VESTIGE

Tuyau 16 po (406mm) diamètre

MATÉRIAUX

Type et dimension: Porte largeur indéterminé
└ épaisseur de 3/4 po. (2cm)

Appareil: S.O.

Assemblage: indéterminé

Disposition: placé à l'horizontale à l'intérieur de la chambre en fonte (V.2a)

Liaison: indéterminé

Joint: indéterminé

Liant: S.O.

Enduit: S.O.

Date de création fiche:

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-100		15E5	26

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Dans 15E, au fond de la chambre en face (U.2a)

Orientation: N-S. Sommet : 12,44 m NMM

Élévations :

Pente: ind. Base :

ASSOCIATION

Associé à la conduite 2c ♯ à la chambre 2a

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

La conduite a été obturée à l'aide d'un bouchon de fonte.

COMMENTAIRES

À l'origine, une vanne ou une pompe devait se trouver entre cette conduite ♯ celle au nord (U2c)

Probablement servi à alimenter en eau l'industrie située en bordure Nord de la rue William.
(voir plans Underwriter 1940)

Datation Fin 19e

RÉFÉRENCES Archéologue: J-P. Hénault

Plan: / Coupe: /

Photos: BiFj-100-24-N5: 13-15, 19 Carnet: p 16 ♯ 17

Échantillon: /

Mise à jour: _____

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiEj-100		15E6	2c

Réseau: _____

0/1

Canalisation: _____ → Profil en coupe: quadrangulaire ___ voûté ___ ovoïde ___

Conduite: X circulaire ___ trapézoïdal ___

Puisard: _____ Autre ou indéterminé _____

Regard: _____

Chambre de vanne: _____ → Coupe en plan: quadrangulaire ___ circulaire ___

Borne fontaine: _____ ovoïde ___ octogonale ___

Vanne: _____ Autre ou indéterminé _____

Capteur d'humidité: _____

Autre: _____

0/1

DIMENSIONS DU VESTIGE

Tuyau 12 po (304 mm) de céramique

MATÉRIAUX

Type et dimension: Fonte: épaisseur de 3/4 po. (2 cm)

Appareil: S.O.

Assemblage: ind.

Disposition: placé à l'horizontale à l'intérieur de la chambre remplie (V.2a)

Liaison: ind.

Joint: ind.

Liant: S.O.

Enduit: S.O.

Date de création fiche: _____

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. du vestige
BiFj-100		15E6	2c

RÉFÉRENCES SPATIALES

Localisation: Dans 15E, au fond de la chambre enfouie (2a)

Orientation: N-S

Élévations :

Sommet : 12.352 m NMM

Pente: ind

Base :

ASSOCIATION

À la conduite 2b & à la chambre 2a

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

La conduite a été obturée à l'aide d'un bouchon de fonte.

COMMENTAIRES

À l'origine, une vanne ou une pompe devait occuper l'espace entre cette conduite & celle au sud (V. 26)

Probablement servi à l'alimentation en eau depuis le bassin 4 jusqu'à l'industrie située en bordure Nord de la rue William (Underwriter 1940)

Datation Fin 19e

RÉFÉRENCES

Archéologue: J-P. Hénault

Plan: /

Coupe: /

Photos: BiFj-100-24-N5: 10-12

Carnet: p. 16 & 17

Échantillon: /

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-100		15H1	3.

Nom ou identification du vestige :

Muret de palplanche

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : En paroi Sud

Lot : Sous: multiples remblais
Sur: sol naturel stérile

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: /

Date : 2 oct. 2024

Orientation: E-O.

Description :

Muret de planches placées verticalement & emboucetées l'une dans l'autre

Muret observé sur une longueur de 2,6 m & une hauteur de 2.532 m

Planches : 2 x 8 po (0.05 x 0,20 m)

Situé à +-2.5 m au nord des vestiges du bassin #4

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing, couché à plat ou de chant, debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence : Ind. déterminé

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

emboutée

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Ind.

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

dans le sol naturel stérile

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 2.60m & + largeur: 0.05m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	14.596	12.064		2,532	

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Planches : 2 X 8 po. (0.05 X 0.20 m)

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : partiel.

Intégrité :

bon, sommet endommagé

Altération des matériaux :

aucune

Désordres structurels :

aucun

Références :

Archéologue: J-P Hénault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:

Photos: BiFj-100-24-N8 : 01 – 07 ; 09-

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

muret de soutènement

Datation :

fin 19e

Commentaires :

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiEj-100		15D1, 15F1, 15L1, 15J1, 16A1, 16B1, 16D1, 16E1	4

Nom ou identification du vestige :

Mur Ouest du bassin #4

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération :

Lot : Sous:
Sur:

Vestiges : Appuyé contre:
Imbriqué à: vestige 5

Date : 2024-2025

Orientation: N-S.

Description :

Mur de maçonnerie
pierres de calcaire
Mur incliné dans sa portion inférieure
Surmonté d'une portion verticale
Pendage des pierres :
portion supérieure : incliné vers l'intérieur du bassin
portion inférieure : incliné vers l'extérieur
4-5 assises estimées forment la portion supérieure
11/15 assises forment la portion inférieure

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie & de taille

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

réglé

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Dressé & incliné

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 10

+/- régulière

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

boutisse, panneresse, parpaing

Joints :

Liant (matériau et couleur) : mortier de sable, gris beige

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : Creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidés à l'intérieur du bassin

Épaisseur : 3-5cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

calcaire ; variable 10 - 20 cm

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Assise transitoire entre portions verticale & inclinée

Base d'appui :

Sol naturel stérile (+11)

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : +/- 2.00 m

largeur: +/- 1.0 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

longueur : 0.7 à 1.5m
largeur : 0.3 à 1.0 m
hauteur : 0.2 à 0.6 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : moitié

Intégrité :

bon, dérasé, brèches

Altération des matériaux :

brèches observées pour le passage de canalisations (15F)

Désordres structurels :

assises supérieures effrasées

Références :

Archéologue: J.P Hénault

Plans: /

Coupe: /

Carnet:

Échantillon: /

Photos: Bi Ej-100-24-N4, N6, N11
Bi Ej-100-25-N5, N9

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur ouest du bassin #4

Datation :

1883 à 1970

Commentaires :

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-100		15J2, 15K1, 15M1, 16E2, 16F1, 16G1	5

Nom ou identification du vestige :

Mur nord du bassin #4

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération :

Lot : Sous:
Sur:

Vestiges : Appuyé contre.
Imbriqué à: vestiges 4 & 6

Date : 2024-2025

Orientation: 050 - ENE

Description :

- Mur de maçonnerie
- Pierres de calcaire
- 4-5 assises estimées formant la portion supérieure qui est verticale
- +/- 15 assises estimées formant la portion inférieure qui est inclinée vers l'extérieur du bassin

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie & de taille

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

rigé

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Dressé & incliné

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 12-14

+/- régulière

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face)

Boutisse, panneresse, parpaing.

Joints :

Liant (matériau et couleur) : Mortier de sable, gris beige

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : Creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidés sur parement intérieur

Épaisseur : 3-5 cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Calcaire ; 10 - 20 cm

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois : **Essence :**

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Assise transitoire entre parties inférieure & supérieure

Base d'appui :

Till

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : +/- 40 m largeur: +/- 1.0 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

Long. : 0.7m à 1.5m
larg. 0,3 à 1.0 m
hauteur 0.2 à 0.6m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Entier sur longueur / partiel en profondeur

Intégrité :

bon, dérasé (pierres de couronnement),

Altération des matériaux :

Fissure

Désordres structurels :

Dérasé, assises supérieures (4) déplacées

Références :

Archéologue: J-P Hénault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
/	/		mortier

Photos: B:Fj-100-24- N7, N9, N10, N13
B:Fj-100-25- N5, N6, N7

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur nord du bassin #4

Datation :

1883

Commentaires :

- Les assises supérieures étaient déplacées & non en escalier comme longtemps interprété
- Ces assises ont été replacées lors des travaux du parc.
- Les murs (O-N-E) n'ont pas de fruit mais sont en réalité inclinés (parements parallèles)

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BiFj-100		15B1, 16C1, 16FZ, 16H1	6

Nom ou identification du vestige : Mur Est du bassin #4

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération :

Lot : Sous:

Sur:

Vestiges : Appuyé contre:

Imbriqué à: Vestige 5

Date : 2024-2025

Orientation: N-S

Description :

- Mur de maçonnerie
- Pierre de calcaire
- +/- 3 assises estimées formant la portion supérieure verticale
- +/- 15 assises estimées formant la portion inférieure inclinée vers l'extérieur

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Double avec blocage

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

équarrie & taille

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

réglé

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Dressé & incliné

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** 12-14

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant, debout de chant ou de face) :

Boutisse, panneresse, parpaing.

Joints :

Liant (matériau et couleur) : Mortier de sable, gris beige

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) : Creux

État (évidés, désagrégés, etc.) : évidés (parement interne)

Épaisseur : 3-5cm **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Calcaire : 10 - 20 cm

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Assise transitoire entre portion inférieure & supérieure

Base d'appui :

Till

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : +/- 230 m largeur: +/- 1.0 m

Dimensions verticales du vestige (altitudes)

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) :

Dimensions des matériaux :

long. 0.7 à 1.5m
long. 0.3 à 1.0 m
hauteur 0.2 à 0.6 m

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Partiel

Intégrité :

Bon, dérasé, assises déplacées, bûches

Altération des matériaux :

fissure, réparations à l'aide de béton

Désordres structurels :

Dérasé.

Références :

Archéologue: J.P Renault

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:

Photos: BiFj-100-24-N2
BiFj-100-25-N6, N8

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Mur Est du bassin #4

Datation :

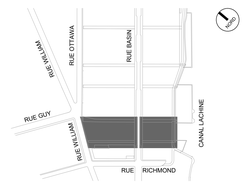
1883

Commentaires :

Annexe 4 Plans des travaux

Fichier : 01 C200

Plan clé :



Légende:

= LIMITE DES TRAVAUX

= LIMITE TEMPORAIRE DES TRAVAUX

Architecture de paysage :

MONTRÉAL inc.
architecture de paysage | urbanisme | design urbain
4 Notre-Dame-de-Bon-Secours, Bureau 300, Montréal, Québec, H2Y 1B8 Tél. 514-842-2181 Fax 514-842-2127

Architecture :

ABCP ARCHITECTURE
300, rue Saint-Paul, bureau 412, Québec (Québec) G1K 7R1
T 418 649-7369 F 418 649-5354 www.abcparchitecture.com

Ingénierie :

FNX-INNOV
455, rue Chabanel Ouest, 12e étage, Montréal (Québec) Canada H2N 2J8
Tél. (514) 382-3455 Fax (514) 382-4455 www.fnxinnov.com

INTERFACE ENGINEERING
TEL.: (514) 337-1836 (www.gcm.ca) FAX: (514) 337-1833
4101 SHERBROOKE E., BUREAU 410, MONTRÉAL, QC H1X 2B2

No	Description	Date	Par
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
00	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	08-09-2023	F.B.

Révisions

B.M.
26KM030/ NAD83 SCRS SCOPQ8 Élévation : 13.746

Échelle : 1:250

Date : 21-07-23

Dessin : BENJAMIN GRATTON, TECHN.

Responsable du projet : FRANCIS BOURDUA, ING.

Approbation : FRANCIS BOURDUA, ING.

Ordre des ingénieurs du Québec — Francis Bourdua — 5045091 — 2023

Nom du projet :

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, INCLUANT PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE, PAVILLON TECHNIQUE ET ÉCLAIRAGE

Numéro de contrat : 23-6126

Titre du plan :

CONDITION EXISTANTES ET DÉMOLITION - CIVIL

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

Montréal

Chef de division : JASMIN CORBEIL

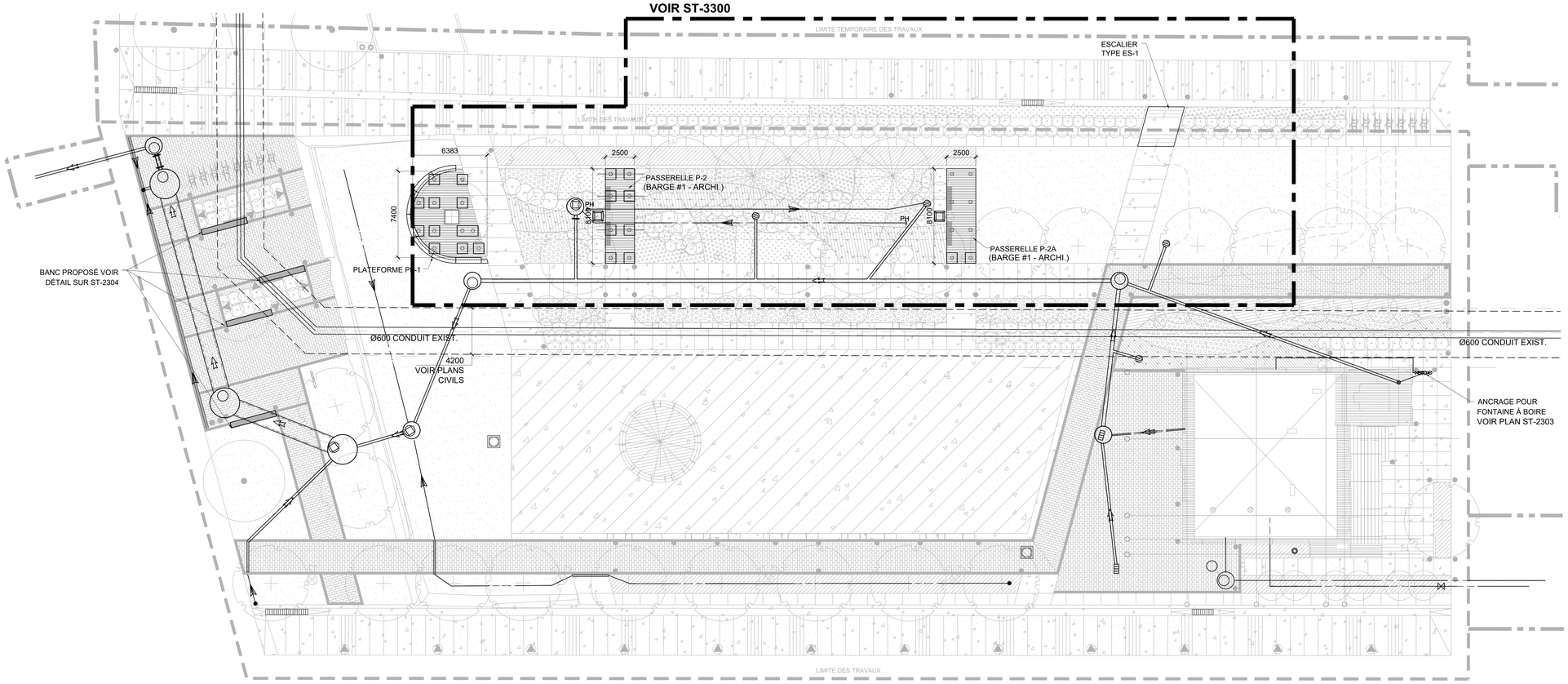
No du plan : C-201

No de l'index : 1296-000

No 04 / 11

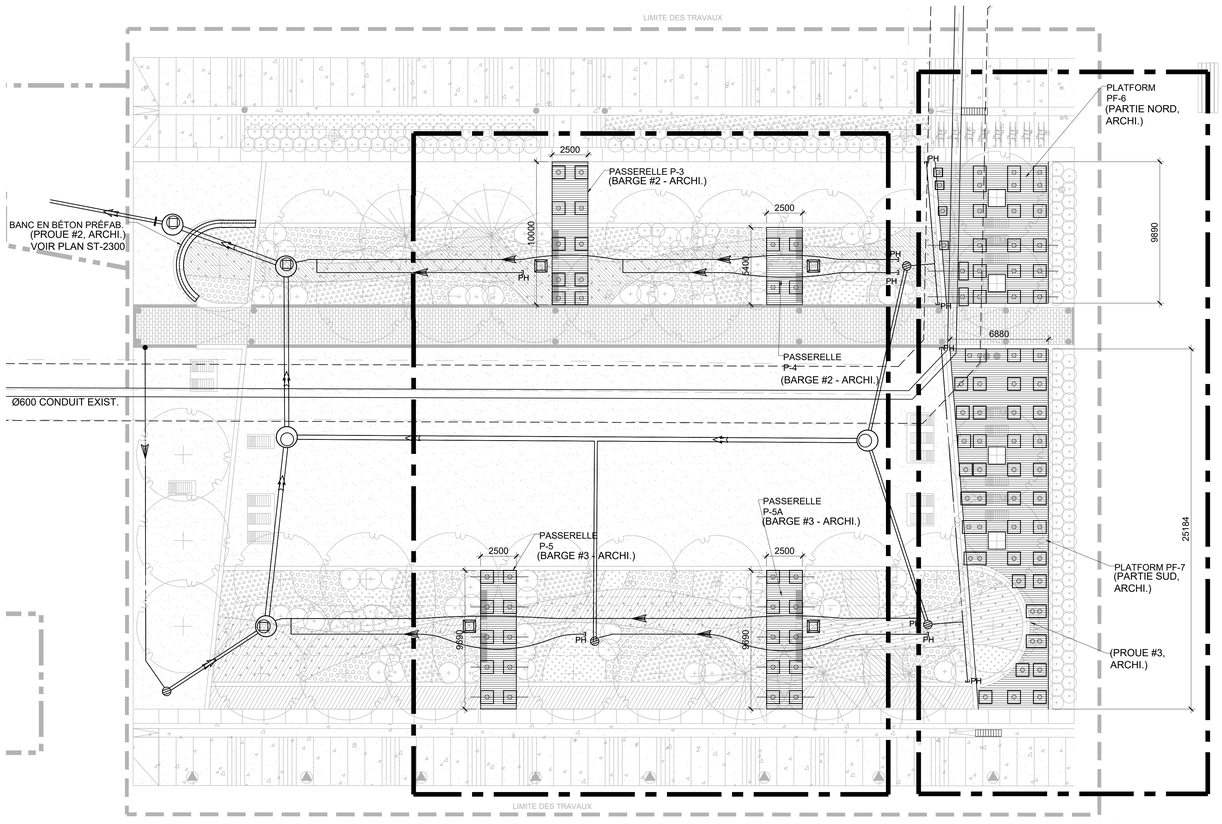
1:250

TOUTE REPRODUCTION OU UTILISATION DE CE DESSIN EST INTERDITE SANS AUTORISATION ÉCRITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL



L'IMPLANTATION DES FONDATIONS DE PLATFORME ET DE PASSERELLE | PARTIE NORD

ÉCHELLE : 1:150



L'IMPLANTATION DES FONDATIONS DE PLATFORME ET DE PASSERELLE | PARTIE SUD

ÉCHELLE : 1:150

CHARGE D'UTILISATION:

- **PASSERELLES ET PLATEFORMES: 4.8 kPa**

VOIR ST-3301 **VOIR ST-3302**

1:150 — 5 0 5 m

C:\SERVEUR\DESSINS\PROJETS\PROJETS\2019\19_PARC BASSIN À BOIS\A-CAO\DAO\ARCHITECTURE\DWG EN COURS\DWG EN COURS\DWG EN PARC\F1901156_ST-2200.DWG

TOUTE REPRODUCTION OU UTILISATION DE CE DESSIN EST INTERDITE SANS AUTORISATION ÉCRITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Fichier : F1901156-ST-2200

Plan clé :



Légende:

Architecture de paysage :

MONTRÉAL INC.
architecture de paysage | urbanisme | design urbain
81 Avenue du Mont-Royal E., Bureau 300, Montréal, Québec, H2T 2S6 Tél.: 514 842-2100 Fax: 514 284-2107

Architecture :

ABCP ARCHITECTURE
300, rue Saint-Paul, bureau 412, Québec (Québec) G1K 7R1
T 418 649-7569
F 418 649-5354
www.abcparchitecture.com

Ingénierie :

FNX INNOV
433, rue Chabanel Ouest, 12e étage, Montréal (Québec) H2N 2J8
Tél. (514) 382-0883
Téléc. (514) 382-0336
fnx-innov.com

INTERFACE CIMA+ & ARCHITECTURE
TEL.: (514) 337-1616 | www.psa.ca | FAX.: (514) 337-1623
4532 Blvd. de L'Acadie, Bur. 236, MONTREAL, QC H4N 3J5

No	Description	Date	Par
01	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2023-09-08	M.B.

Révisions

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

B.M.

Élévation :

Échelle : 1:150

Date : 2023-09-08

Dessin : WEI DING

Responsable du projet : MARTHA BACCA, ing.

Approbation : ISSAM YAHYAOUI, ing.

INGÉNIEUR Marie Sirwin Bacca Yee 0000259 QUÉBEC

2023-09-06

Nom du projet :

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, INCLUANT PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE, PAVILLON TECHNIQUE ET ÉCLAIRAGE

Numéro de contrat : 23-6126

Titre du plan :

STRUCTURE
PARC
PLAN D'IMPLANTATION DES FONDATIONS DE PLATEFORME ET DE PASSERELLE

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

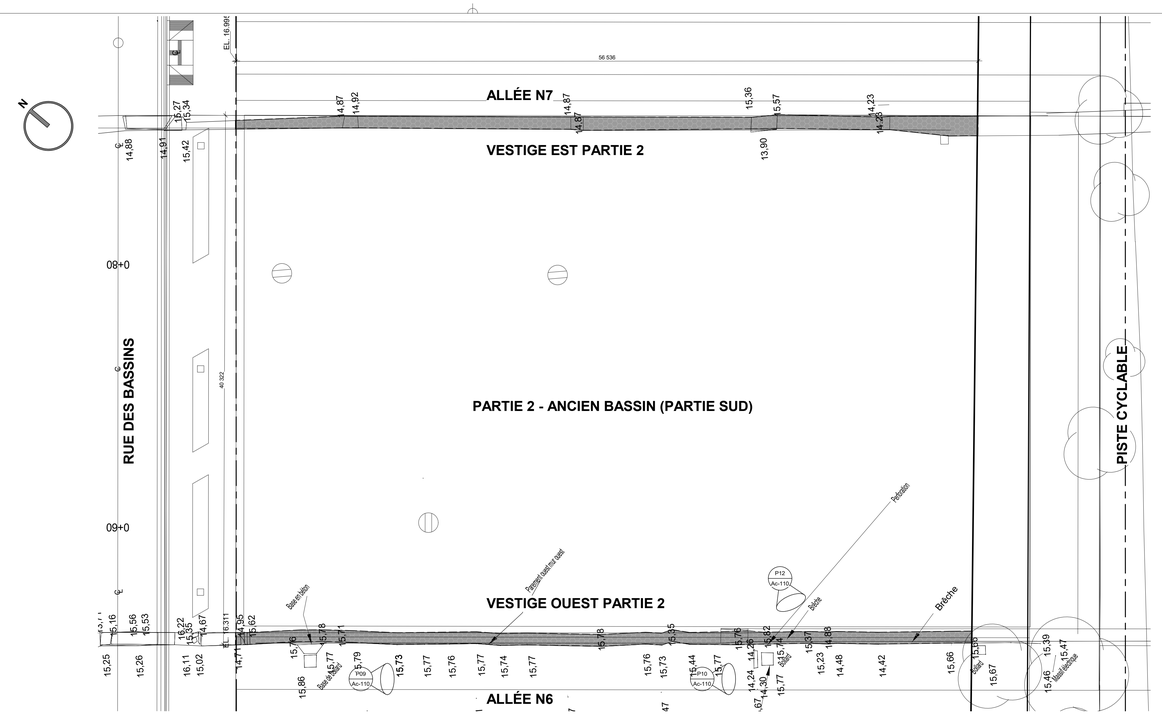
Montréal

Chef de division : JASMIN CORBEIL

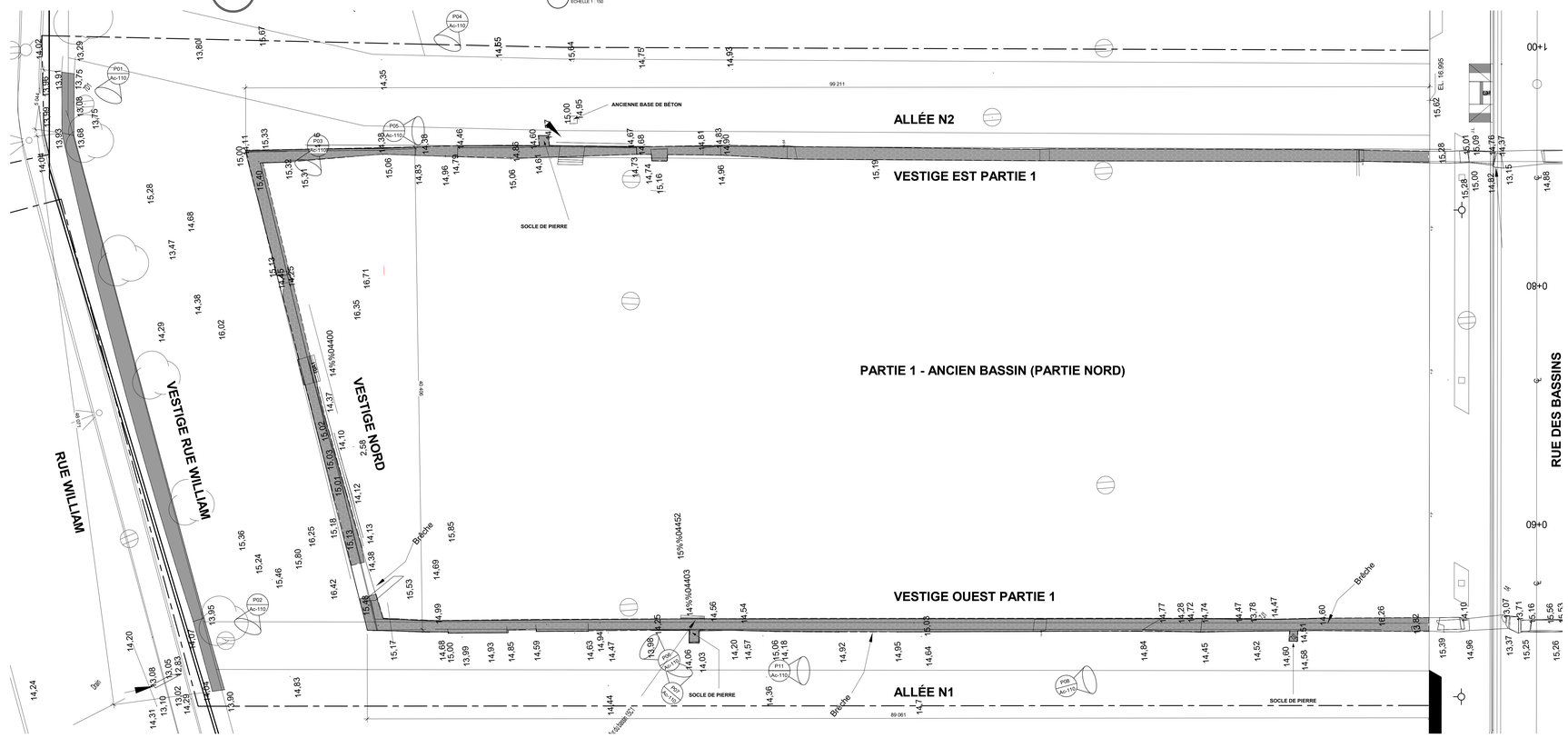
No du plan : ST-2200

No de l'index : 1296-000

No 02 / 14



2 PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT SUD
ÉCHELLE 1 : 100



1 PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT NORD
ÉCHELLE 1 : 100

LÉGENDE GRAPHIQUE - VESTIGES ET MURETS

- VESTIGES CONSERVÉS
- PROFIL DU VESTIGES SOUS LE SOL
- NOUVEAU MURET PROPOSÉ
- PIERRES À DÉPLACER
- NOUVEL EMPLACEMENT DES PIERRES DU MURET DE LA RUE WILLIAM (QUANTITÉ À VALIDER SUR PLACE. NOTE : SI LA QUANTITÉ EST MOINDRE , LA QUANTITÉ MANQUANTE DEVRA ÊTRE REMPLACÉE PAR DU BÉTON SANS RETRAIT*
- NOUVEL EMPLACEMENT DES PIERRES DES AUTRES MURETS DU BASSIN (QUANTITÉ À VALIDER SUR PLACE. NOTE : SI LA QUANTITÉ EST MOINDRE , LA QUANTITÉ MANQUANTE DEVRA ÊTRE REMPLACÉE PAR DU BÉTON SANS RETRAIT*
- PARTIE DES VESTIGES ENFOUIS
- DALLE DE BÉTON STRUCTURALE
- SURÉPAISSEUR DE LA DALLE DE BÉTON STRUCTURALE
- BÉTON SANS RETRAIT
- TERREAU DE PLANTATION
- PANNEAU DE CORTEN
- PANNEAU CIMENTAIRE
- LIGNE DU SOL FINI
- 15.76 NIVEAU DU RELEVÉ ARCHÉOLOGIQUE
- P-XX / AC-XXX PHOTOGRAPHIE

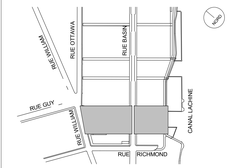
* LES ENDROITS PRÉVUS POUR REMPLIR LES CREUX EST DÉFINI, MAIS LES PIERRES PEUVENT VENIR SOIT DU MURET DE LA RUE WILLIAM OU DES BASSINS, CHOISIES SELON LA FORME ET L'ÉPAISSEUR DES PIERRES POUR UN MEILLEUR ARRIMAGE AVEC LE VESTIGE . SUR LES PLANS SONT REPRÉSENTÉS DIFFÉREMMENT POUR DES FINS DE CALCUL DE QUANTITÉ DE PIERRES SEULEMENT

M:\2019\19427\05_BASSIN_A-BOIS\DESSIN\CAO\CHOIX DES PLANS_2021-10.DWG

TOUTE REPRODUCTION OU UTILISATION DE CE DESSIN EST INTERDITE SANS AUTORISATION ÉCRITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Fichier : C:\Users\cattam.ABCPONLINE\Documents\191302_ARCH_2020_SITE_ABCP_cattam.rvt

Plan clé :



Légende:

NE DOIT PAS SERVIR POUR CONSTRUCTION

ARCHITECTURE - PARC (ARCHÉOLOGIE ET MURETS)

Architecture de paysage :
MONTRÉAL inc.
architecture de paysage | urbanisme | design urbain
50 Avenue du Mont-Royal O., Bureau 300, Montréal, Québec, H2T 2S6 Tel.: 514-982-0298 Fax: 514-982-0107

Architecte :
ABCP ARCHITECTURE
300, rue Saint-Paul, bureau 412, Québec (Québec) G1K 7R1
T 418 649-3569
F 418 649-5354
www.abcparchitecture.com

Ingénierie :
FNX — Tel: fnxinnov.com
PROFESSIONNELS EN GÉNIE CIVIL inc.

No.	Description	AAAA-MM-JJ	Dessiné par
0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2023-09-08	V.S

No	Description	Date	Par
01	Révisions		

B.M. —
Élévation : —

Échelle : Comme indiqué
Date : 2023-09-08
Dessin : C.L.B/M-P A/S.T

Ordre des architectes du Québec — BERNARD-SERGE GAGNÉ ARCHITECTE

Responsable du projet : Vadim Siegel (bâtiment) Bernard-Serge Gagné (Archéo et murets)
Approbation : Vadim Siegel (bâtiment) Bernard-Serge Gagné (Archéo et murets)
No. projet ABCP : QC19-1302

Nom du projet :
AMÉNAGEMENT DU PARC DU BASSIN-À-BOIS, INCLUANT PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE, PAVILLON TECHNIQUE ET ÉCLAIRAGE

Numéro de contrat : 23-6126
Titre du plan :

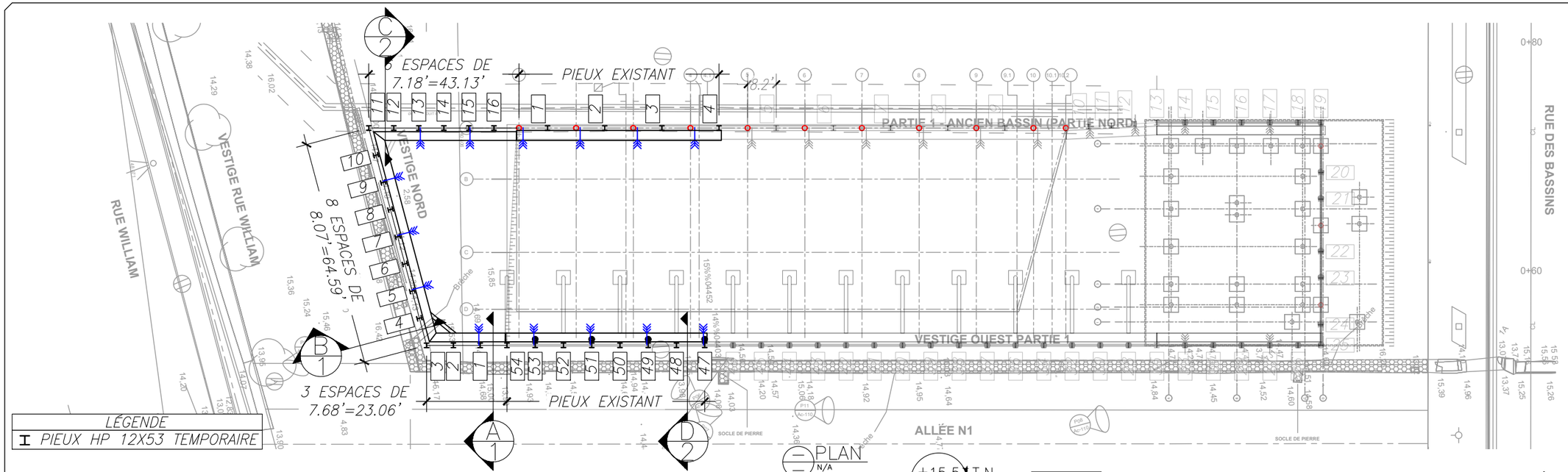
PLAN ARCHEOLOGIE- CONDITIONS EXISTANTES

PARC- ARCHÉOLOGIE ET MURETS

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Montréal
Chef de division : JASMIN CORBEIL

No du plan : Ac-101
No de l'index : 1296-000
No 03 / 17

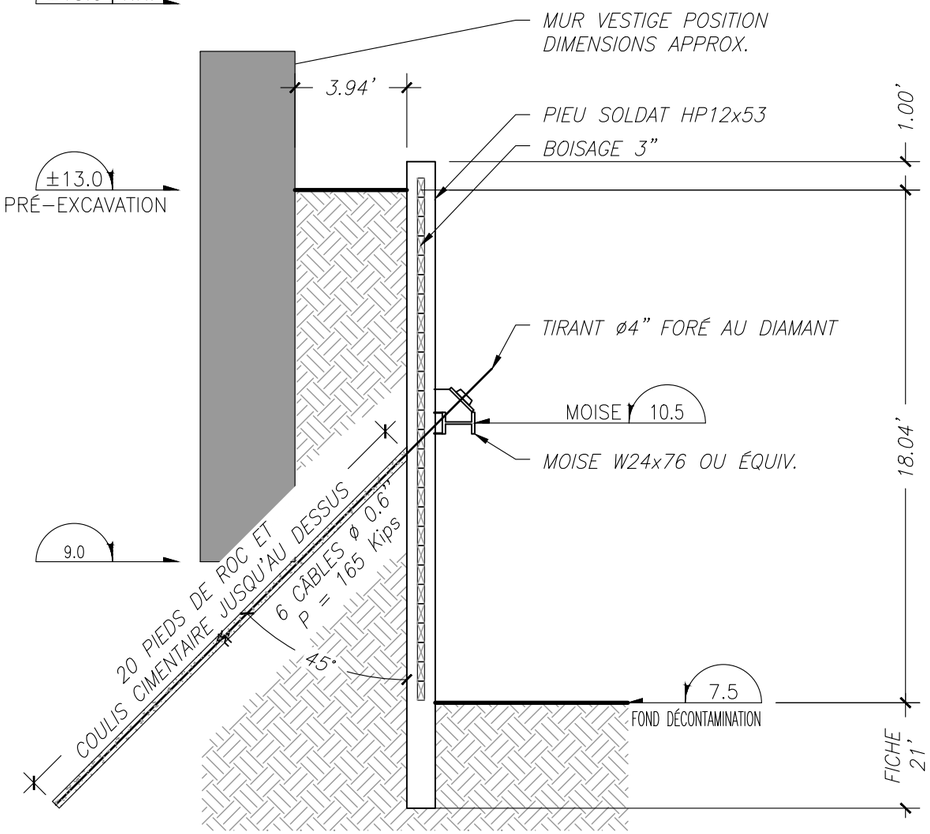
Annexe 6 Plan du positionnement des tirants du mur berlinois traversant les vestiges



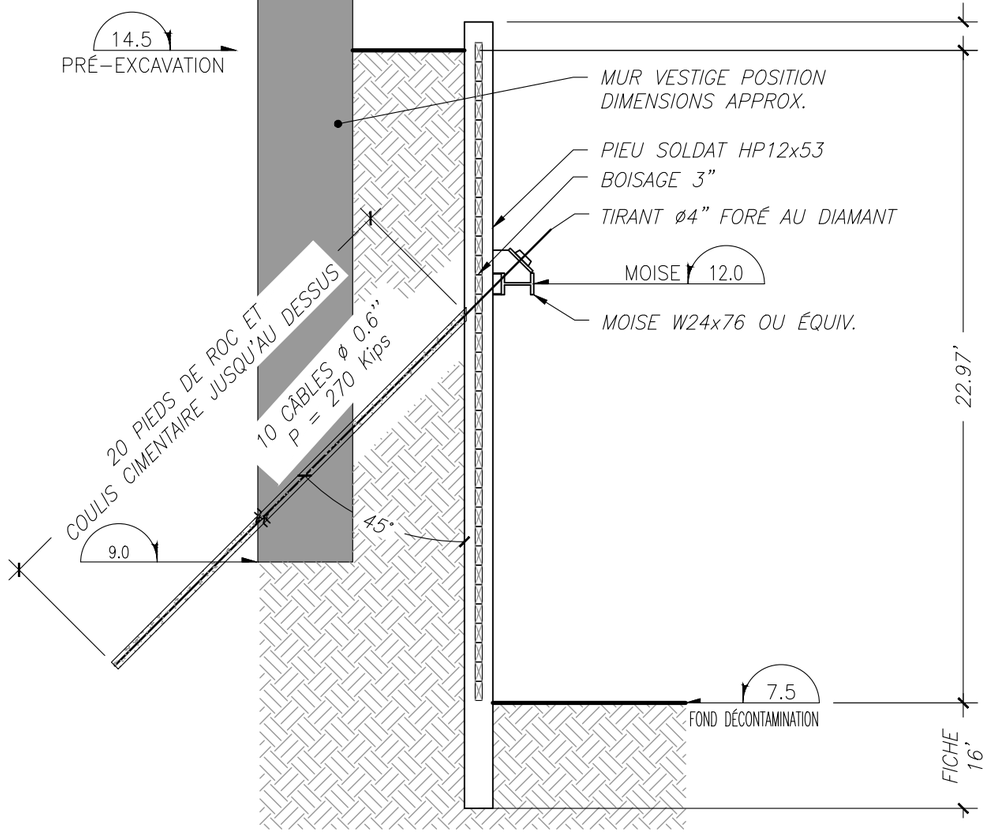
LÉGENDE

I PIEUX HP 12X53 TEMPORAIRE

PLAN
N/A



A 1 COUPE A
N/A



B 1 COUPE B
N/A

NOTES GÉNÉRALES

1. L'entrepreneur général mettra un piquet à l'emplacement de chaques pieux.
2. L'entrepreneur général localisera les services existants avant le fonçage des pieux.
3. L'entrepreneur général fournira l'accès pour un camion de 10 roues a tous les pieux.
4. Tous les matériaux mentionnés sur ce dessin pourront être remplacés par des matériaux équivalents.
5. Le pompage de l'eau (boues de forages incluses), l'excavation et le remblai seront exécutés par d'autre. La nappe d'eau, ou les eaux perchées adjacentes à la paroi d'étançonnement, seront en tout temps drainées adéquatement de façon à éléminer toute pression hydrostatique derrière la paroi.
6. Une inspection visuelle et une étude sismographique devront être faites, par d'autres, avant et pendant l'installation des pieux.
7. Pour la localisation exact des pieux voir plans émis pour construction.
8. Réalisation par d'autres des fouilles à chaque pieu soldat pour vérification de toute possibilité d'interférence et/ou conflit avec services existants.
9. FOURNIR DES AIRES DE TRAVAIL COMPRENANT UNE AIRE D'ENTREPOSAGE, NIVELÉE, RECOUVERTE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES,POUVANT SUPPORTER LE POIDS DE NOS ÉQUIPEMENTS, À UNE ÉLÉVATION CONVENUE PAR LES DEUX PARTIES

Essais dynamiques	
Nombre de pompes	
Él. plateforme de travail	
Prof. roc estimé	

NO	DATE	REVISIONS	PAR
0	2024/09/26	ÉMIS POUR APPROBATION	M-É

GEODEX
MEMBRE DE LA FAMILLE CBF
20 845, CHEMIN DE LA CÔTE NORD,
BOISBRIAND, QC J7E 4H5
514-694-2200

SCEAU

INGÉNIEUR - ENGINEER
François Leblanc-Roy
5054155
QUÉBEC
2024-09-27

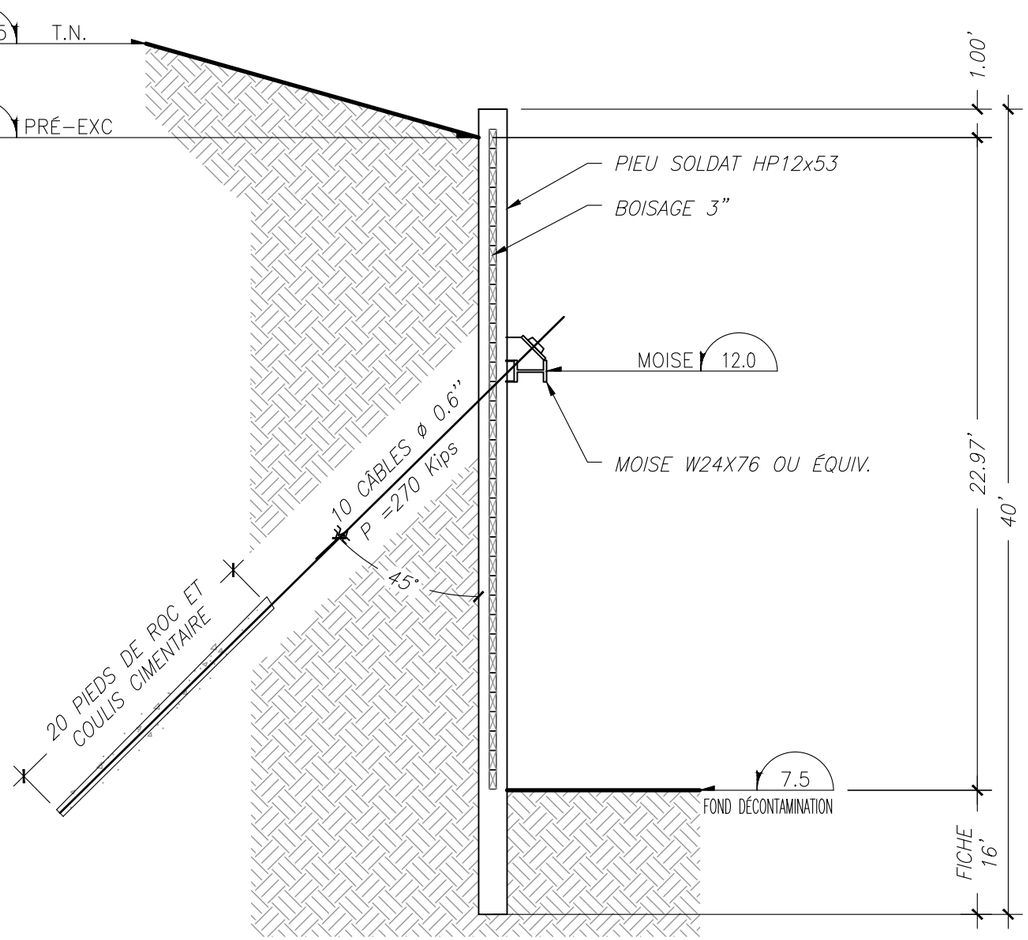
CLIENT
EXCAVATION ESM

PROJET
SOUTÈNEMENT PATINOIRE
BASSIN À BOIS

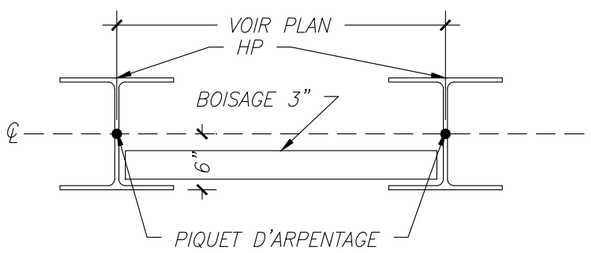
ADRESSE
PLACE DE L'ARRIMEURS,
MONTRÉAL

TITRE DU DESSIN
VUE D'ENSEMBLE ET COUPES

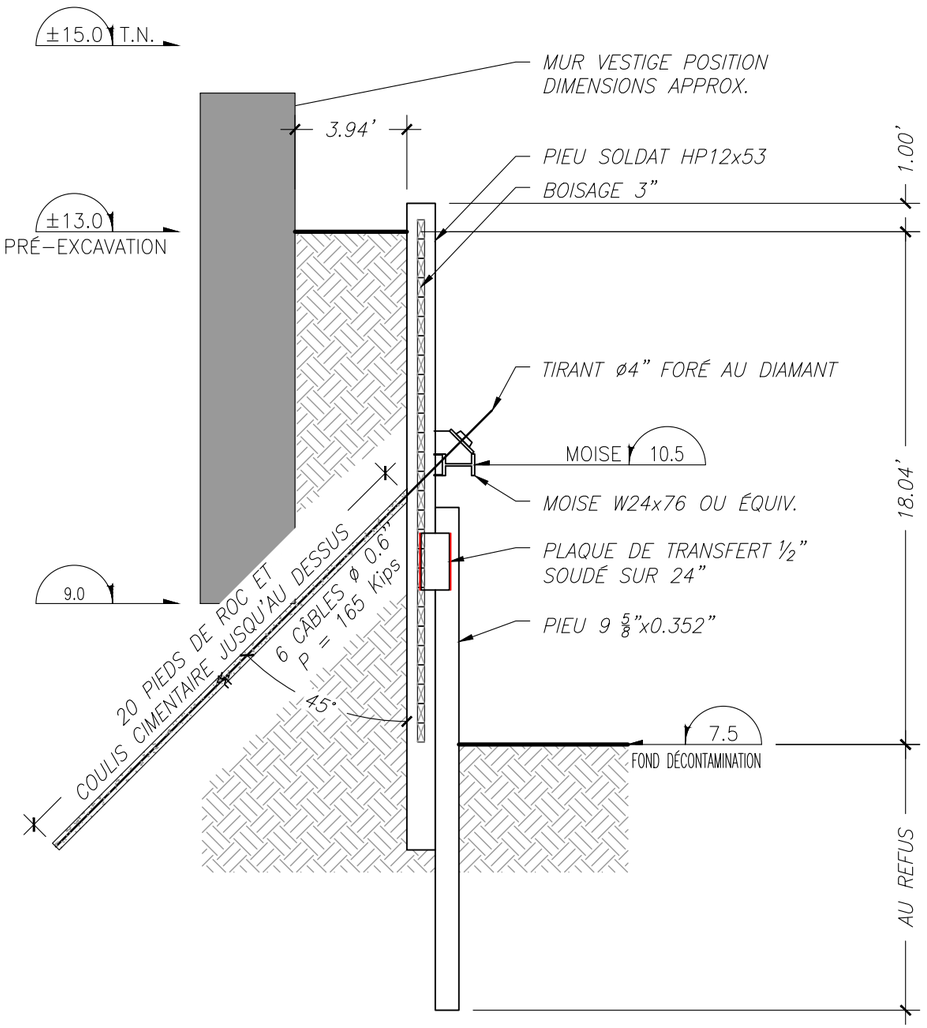
ÉCHELLE	N/A	NO. FEUILLET
DESSINÉ PAR	M-É.B	1 / 2
APPROUVÉ PAR	F. L-R. ING.	
DATE	2024/09/26	
NO. PROJET	2024018	



C 1 COUPE C
N/A



DÉTAIL ARPENTAGE
N/A



D 1 COUPE D
N/A

NOTES GÉNÉRALES

1. L'entrepreneur général mettra un piquet à l'emplacement de chaques pieux.
2. L'entrepreneur général localisera les services existants avant le fonçage des pieux.
3. L'entrepreneur général fournira l'accès pour un camion de 10 roues a tous les pieux.
4. Tous les matériaux mentionnés sur ce dessin pourront être remplacés par des matériaux équivalents.
5. Le pompage de l'eau (boues de forages incluses), l'excavation et le remblai seront exécutés par d'autre. La nappe d'eau, ou les eaux perchées adjacentes à la paroi d'étançonnement, seront en tout temps drainées adéquatement de façon à éléminer toute pression hydrostatique derrière la paroi.
6. Une inspection visuelle et une étude sismographique devront être faites, par d'autres, avant et pendant l'installation des pieux.
7. Pour la localisation exact des pieux voir plans émis pour construction.
8. Réalisation par d'autres des fouilles à chaque pieu soldat pour vérification de toute possibilité d'interférence et/ou conflit avec services existants.
9. FOURNIR DES AIRES DE TRAVAIL COMPRENANT UNE AIRE D'ENTREPOSAGE, NIVELÉE, RECOUVERTE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES,POUVANT SUPPORTER LE POIDS DE NOS ÉQUIPEMENTS, À UNE ÉLÉVATION CONVENUE PAR LES DEUX PARTIES

Essais dynamiques	
Nombre de pompes	
Él. plateforme de travail	
Prof. roc estimé	

NO	DATE	REVISIONS	PAR
0	2024/09/26	ÉMIS POUR APPROBATION	M–É

GEODEX
MEMBRE DE LA FAMILLE CBF
20 845, CHEMIN DE LA CÔTE NORD,
BOISBRIAND, QC J7E 4H5
514–694–2200

SCEAU

INGÉNIEUR - ENGINEER
François Leblanc-Roy
5054155
QUÉBEC
2024-09-27

CLIENT
EXCAVATION ESM

PROJET
SOUTÈNEMENT PATINOIRE
BASSIN À BOIS

ADRESSE
PLACE DE L'ARRIMEURS,
MONTRÉAL

TITRE DU DESSIN
COUPES ET DÉTAIL D'ARPENTAGE

ÉCHELLE	N/A	NO. FEUILLET
DESSINÉ PAR	M–É.B	2
APPROUVÉ PAR	F. L–R. ING.	2
DATE	2024/09/26	
NO. PROJET	2024018	

Annexe 7 Rapport d'analyse d'un échantillon de mortier

Par courriel : gpoirier@atwill-morin.com

Le 28 février 2025

Atwill-Morin Maçonnerie inc.
3730, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2A 1B4
À l'attention de Guillaume Poirier, Chargé de projets

Objet : **Rapport-lettre**
Analyse sommaire de mortier - 1625, rue des Bassins, Montréal
Référence du client : CG4551
Référence d'Englobe : 02-02501365.000-0100-MT-L-0001-00

Monsieur,

Englobe a été mandaté par Atwill-Morin Maçonnerie pour analyser un échantillon de mortier prélevé par le client sur un mur sis au 1625, rue des Bassins à Montréal. L'échantillon a été reçu par Englobe le 17 février 2025.

L'échantillon a été soumis à un examen visuel par un géologue et un professionnel en ingénierie des matériaux. Ensuite un échantillon a été prélevé, broyé et soumis à un essai de détermination de pH et un essai de réactivité à l'acide chlorhydrique.



Figure 1. Échantillon de mortier

Un examen mégascopique des échantillons de mortier a permis de constater que :

- Le mortier est très friable;
- Le mortier est composé d'un sable naturel quartzo feldspathique;
- Le liant semble être composé majoritairement de chaux carbonatée. Il est possible que du ciment ou autres additifs aient été ajouté en faible quantité.

Le pH de la solution obtenue de la dissolution d'un morceau de mortier broyé est de 9. Ce pH correspond à celui d'une chaux carbonatée. Une portion de l'échantillon a également été mise en contact avec de l'acide chlorhydrique. Ceci a engendré une réaction d'effervescence caractéristique de la réaction entre l'acide chlorhydrique et le carbonate de calcium.

Pour obtenir une analyse chimique qualitative et quantitative plus précise, il est possible de s'adresser à un laboratoire universitaire équipé pour ce genre d'analyse.

Je vous transmets mes cordiales salutations.

Salma Fattahi, ing., Ph.D.
Cheffe d'équipe
Inégnierie des matériaux
N° membre O.I.Q. : 5075104

SF/lf

Registre des révisions et émissions

Nº DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION
00	28 février 2025	Émission de la version finale

Distribution

1 copie pdf par courriel	Monsieur Guillaume Poirier Atwuill-Morin Maçonnerie inc. gpoirier@atwill-morin.com

Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants d'Englobe Corp. qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »



englobecorp.com

Montréal

Travaux d'infrastructure et de voirie, Rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, Arrondissement Le Sud-Ouest, Montréal



Inventaire et supervision archéologiques, 2024-2025 (BiFj-168; BiFj-172; BiFj-173; BiFj-174; BiFj-175; MTL24-23-07; MTL25-23-01)

M-27

Préliminaire

ethnoscop

Mars 2026

Travaux d'infrastructure et de voirie, Rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, Arrondissement Le Sud-Ouest, Montréal

Inventaire et supervision archéologiques, 2024-2025
(BiFj-168; BiFj-172; BiFj-173; BiFj-174; BiFj-175; MTL24-23-07; MTL25-23-01)

Contrat n° 1517804
N° de mandat M-27
BC n° 1517804

Ethnoscop 2026

Rapport réalisé pour la Ville de Montréal

Montréal

Page couverture : Vestige en maçonnerie de pierre (1A1) et début de la fouille du sondage manuel 2B, vue vers le sud (BiFj-168-24-D1-003)

RÉSUMÉ

En 2024, la Ville de Montréal et son Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) a débuté des travaux dans les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques dans l'arrondissement Le Sud-Ouest. Ces travaux se sont aussi poursuivis jusqu'à l'automne 2025. Par le biais de son entente-cadre, la Ville a confié à Ethnoscop le mandat de réalisation des interventions archéologiques en lien avec les travaux d'infrastructure dans le segment de la rue Saint-Antoine qui s'étend entre les rues Sainte-Marguerite à l'est et la rue De Courcelle à l'ouest, en incluant une partie de l'intersection avec cette dernière et la rue Saint-Jacques. Le secteur visé par l'intervention est situé près de l'ancien ruisseau Glen et correspond vraisemblablement à un endroit propice à l'établissement de populations autochtones anciennes. Dès la fin du XVIIe siècle, le ruisseau attire des tanneries et tout au long du XVIIIe siècle, d'autres tanneries y voient le jour. L'axe de la rue Saint -Jacques est aussi important pour le transport terrestre vers Lachine. Le secteur se densifie ensuite lors de la seconde moitié du XIXe siècle. Ainsi, le mandat d'inventaire archéologique et de supervision visait à valider la présence de vestiges archéologiques sous la chaussée actuelle. Il s'est étendu de la fin de l'été 2024 à la fin de l'été 2025.

Pour la première année du mandat, un seul secteur ciblé par l'inventaire a été investigué. Il se situait à l'est, à l'intersection de la rue Sainte-Marguerite. Une supervision a aussi été réalisée, en lien avec la reconstruction d'un puits d'accès du réseau électrique souterrain. En dépit des nombreuses perturbations qu'a connues le secteur, l'intervention a permis de révéler la présence de vestiges sous les trottoirs. Au nord de la rue Saint-Antoine, sous le trottoir est de la rue Sainte-Marguerite, un segment du mur de fondation ouest d'un bâtiment antérieur à l'ouverture de la rue a été mis au jour et a mené à la création d'un nouveau site archéologique (BiFj-168). En bordure du trottoir nord de la rue Saint-Antoine, entre les rues Lenoir et De Courcelle, un segment des anciennes façades a également été relevé. Ces vestiges témoignent d'une époque antérieure à la configuration moderne du secteur.

La plus grande partie des interventions archéologiques a toutefois été réalisée en 2025. Au printemps et à l'été de cette année, neuf autres secteurs d'inventaires ont été complétés. Ceux-ci ciblaient différents emplacements de l'emprise publique de la rue Saint-Antoine entre les rues Lacasse et De Courcelle. Des secteurs visaient également différents emplacements à l'intersection des rues Saint-Antoine, Saint-Jacques et De Courcelle. Le volet de supervision s'est quant à lui attardé à des segments des trottoirs nord et sud de la rue Saint-Antoine. De nombreuses traces d'aménagement ont été mises au jour. En outre, la découverte de plusieurs vestiges a mené à la création de quatre nouveaux sites archéologiques, BiFj-172 à BiFj-175. Pour les autres secteurs, ceux n'ayant pas mené à la création de nouveaux sites archéologique, l'intervention a néanmoins permis de relever divers événements liés à la voirie ou aux infrastructures publiques et a ainsi offert une vision plus complète de l'histoire de l'endroit.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX

LISTE DES PLANS XI

LISTE DES TABLEAUX XI

LISTE DES PARTICIPANTS XIII

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat, objectifs et aire d'intervention 1

1.2 Méthodes de terrain 7

1.3 Enregistrement des données 8

2. CONTEXTE 11

2.1 Cadre naturel 11

2.1.1 Géochronologie 11

2.1.2 Cadre naturel ancien 15

2.2 Cadre culturel et sites archéologiques autochtones 21

2.2.1 Période paléoindienne (11 500 à 8000 ans A.A.) 21

2.2.2 Période archaïque (10 000 à 3000 ans A.A.) 25

2.2.3 Période sylvicole (3000 à 450 A.A.) 26

2.2.4 Période historique (1500-1899) 28

2.3 Contexte historique 30

2.3.1 XVIIe siècle 30

2.3.2 XVIIIe siècle 30

2.3.3 Première moitié du XIXe siècle 30

2.3.4 Deuxième moitié du XIXe siècle 32

2.3.5 XXe siècle 37

2.4 Interventions archéologiques antérieures 43

2.4.1 Sites archéologiques connus 43

3. RÉSULTATS 49

3.1 BiFj-168, Inventaire sous le trottoir est de la rue Sainte-Marguerite, au nord de la rue Saint-Antoine (sous-opérations 1A, 2A et 2B) 49

3.2 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Lacasse (sous-opérations 1C et 2F à 2L) 58

3.3 BiFj-172, Inventaire dans la rue Saint-Antoine, à l'est de la rue Lenoir (sous-opérations 1A, 2A et 2B) 63

3.4 BiFj-173, Inventaire dans la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Lenoir (sous-opérations 1A et 2A à 2K) 73

3.5 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue Saint-Antoine, entre les rues De Courcelle et Lenoir (sous-opérations 1A, 1B et 2A à 2E) 91

3.6 MTL24-23-07, sous-opération 1A et MTL25-23-01, sous-opérations 3A à 3D, Supervision sous les trottoirs nord et sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues De Courcelle et Lenoir 100

3.7 BiFj-174, Inventaire dans la bretelle entre les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques (sous-opérations 1A et 2A à 2C) 111

3.8 BiFj-175, Supervision sous le trottoir nord de la rue Saint-Antoine, au coin de la rue De Courcelle (sous-opération 1) 119

3.9 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue De Courcelle, au nord de la rue Saint-Antoine (sous-opérations 1D et 2M à 2Q) 125
3.10 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue De Courcelle, au sud de la rue Saint-Antoine (sous-opérations 1E et 2R) 134
3.11 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue De Courcelle (sous-opérations 1F) 139
4. DISCUSSION DES RÉSULTATS 147
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 157
BIBLIOGRAPHIE 159
ANNEXES
Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts
Annexe 2 Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Modélisation du niveau d'eau du rivage de Saint-Barthélemy lequel se trouve à 18 m. 14

Figure 2. Courbe généralisée du relèvement isostatique ou de l'émersion des terres dans la région du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006). 15

Figure 3. François Vachon de Belmont, « Description generalle de l'isle de Montreal divisee par costes… », 1702, extrait (BAnQ 3452/M65/1702/B43/1946 CAR). 17

Figure 4. Extrait d'une carte d'une partie de l'isle de Monréal depuis la pointe à Cardinal jusques au courant de Ste Marie avec la ville de Montréal, Chaussegros de Léry, 1733 (Archives nationales d'outre-mer, FR CAOM 3DFC483B). 17

Figure 5. André Jobin, « Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'Ile qui ne sont pas encore en état de culture, &c. &c. », 1834, extrait (Archives de Montréal CA M001 VM066-3-P042). 18

Figure 6. Extrait d'un plan de Adams de 1820 « *Plan of the proposed Canal from Lachine to the foot of St-Mary's current with its collateral branch to the port of Montreal", Parc Canada,168/00/1C-8.* 19

Figure 7. Extrait des feuillets D3, D4, E3 et E4 des cartes de Mahaut de 2016 représentant la topographie de l'île de Montréal, les cours d'eau originaux et leur bassin versant. 20

Figure 8. F. N. Boxer, « *Pocket Map of the City of Montreal* », 1861, extrait (BAnQ G/3454/M65/1861 B68 CAR). 31

Figure 9. Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* », 1870, extrait (BAnQ 0000321499). 33

Figure 10. Jos. Rielle, « *Plan of Property Known as Brodie Farm Belonging to The Colonial Building & Investment Association* », 1874 (BAnQ CA601,S90,SS2,D16). 34

Figure 11. Henry Francis Walling, « *City of Montreal and suburb* », 1875, extrait (BAnQ 0000065395). 35

Figure 12. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga* », 1879, extrait des planches 78 et 79 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA). 36

Figure 13. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* », 1890, planche 63 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA). 37

Figure 14. Adolphe Rodrigue Pinsoneault, « *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard* », 1907, extrait et montage des planches 30, 34 et 35 (BAnQ G/1144/M65G475/P5/1907 DCA). 38

Figure 15. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of City of Montreal and vicinity: in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots* », 1912-1914, volume II, extrait (BAnQ 0000174399). 39

Figure 16. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume IV, 1926, montage des feuillets 205 et 206 (BAnQ 0003216548). 40

Figure 17. Photo aérienne prise en 1930 montrant l'aire d'étude en rose (Archives de Montréal) 40

Figure 18. Photo aérienne prise vers la fin des années 1940 de la RCA Victor. (https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais). 41

Figure 19. Ville de Montréal, Service d'urbanisme, « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », 1949, extrait, feuillet 48-68 (BAnQ 0003343054). 42

Figure 20. Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération BiFj-168-2B 56

Figure 21. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL25-23-01-2F.....61

Figure 22. Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BiFj-172-1A (secteur ouest).....67

Figure 23. Superposition de la sous opération BiFj-172-1A et du vestige 1A1 (en rouge) à un extrait du plan de Sitwell « *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* », 1870, extrait (BAnQ 0000321499). 69

Figure 24. Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BiFj-172-1A (secteur est) 71

Figure 25. Coupe stratigraphique de la paroi nord et est des sous-opérations BiFj-173-2B, 2C et 2H.....77

Figure 26. Superposition de la sous opération BiFj-173-1A et du vestige 1A1 (en orangé) à un extrait du plan de Goad, « *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA).....82

Figure 27 Coupe stratigraphique de la paroi sud des sous-opérations BiFj-173-2D et 2J.....85

Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération MTL25-23-01-2A.....96

Figure 29. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération MTL25-23-01-2E.....98

Figure 30. Superposition de la sous-opération MTL23-23-01-3C et des vestiges en brique (en orangé) à un extrait du plan de Underwriters « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume IV, 1926, montage des feuillets 205 et 206 (BAnQ 0003216548).....109

Figure 31. Superposition de la sous-opération BiFj-174-1A et des vestiges en pierre (en rouge) à un extrait du plan de Underwriters « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume IV, 1926, montage des feuillets 205 et 206 (BAnQ 0003216548).....116

Figure 32. Coupe stratigraphique de la paroi est de BiFj-174-1A.....118

Figure 33. Croquis stratigraphique des parois ouest et nord de la sous-opération BiFj-175-1A 123

Figure 34. Superposition de la sous-opération BiFj-175-1A et du vestige 1A1 (en rouge) à un extrait du plan de a) Sitwell, « *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* » de 1870 (BAnQ 0000321499); b) Hopkins, « *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga* » de 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA); c) Goad, « *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* » de 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA).....124

Figure 35. Superposition de la sous-opération MTL25-23-01-1E et des vestiges en bois (en brun) à un extrait du plan de Sitwell, « *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* » de 1870 (BAnQ 0000321499). 138

Figure 36. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération MTL25-23-01-1F.....144

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Sous-opération BiFj-168-1A, vestige 1A1 en maçonnerie de pierre mis au jour sous le trottoir est de la rue Sainte-Marguerite, vue vers le nord-est (BiFj-168-24-D1-009).....54

Photo 2. Sous-opération BiFj-168-1A, base observée du vestige 1A1 à l'endroit où celui-ci était tronqué, vue vers le nord (BiFj-168-24-D1-051).....54

Photo 3. Sous-opération BiFj-168-2B, surface du lot 2B3 correspondant à un niveau de matière organique (bois) décomposée, vue vers le l'ouest (BiFj-168-24-D1-026).....55

Photo 4. Sous-opération MTL25-23-01-2F, stratigraphie paroi est, noter les minces dépôts au-dessus du till indifférencié (MTL25-23-01-D2-043).....58

Photo 5. Sous-opération BiFj-172-1A, vestige 1A1 maçonnerie sèche d'une fondation d'un bâtiment, tronquant la séquence de déposition naturelle, vue vers l'ouest (BiFj-172-25-D2-013).....68

Photo 6. Sous-opération BiFj-172-1A, vestige 1A01 maçonnerie sèche d'une fondation d'un bâtiment, vue vers le sud-est (BiFj-172-25-D2-011). 69

Photo 7. Sous-opération BiFj-173-2C, paroi nord montrant la transition graduelle de la séquence de déposition naturelle, vue vers le nord (BiFj-173-25-D1-040). 79

Photo 8. Sous-opération BiFj-173-2H, vestige 1A14 en brique avec un radier en bois d'une fondation, vue vers l'est (BiFj-173-25-D1-053). 80

Photo 9. Sous-opération BiFj-173-2G, vestige 1A14 en brique avec une pierre servant d'assise d'une fondation d'un bâtiment, vue vers l'est (BiFj-173-25-D1-081). 81

Photo 10. Sous-opération BiFj-173-2D, niveau de macadam 2D1, vue vers le sud (BiFj-173-25-D1-037).....83

Photo 11. Sous-opération BiFj-173-2A, artefact *in situ*, vue vers le sud (BiFj-173-25-D1-010).....83

Photo 12. Sous-opération BiFj-173-1A, vue générale des perturbations modernes à la surface des sols archéologiques avec une portion du niveau de macadam 2D1 dans le coin inférieur gauche, vue vers l'est (BiFj-173-25-D1-021).....88

Photo 13. Artefacts mis au jour dans les sols d'occupation (crédit photo Isabelle Hade).....89

Photo 14. Sous-opération MTL25-23-01-1A, sol naturel archéologiquement stérile décapé tronqué de différentes tranchées de pierre concassée, vue vers l'est (MTL25-23-01-D2-003).....92

Photo 15. Sous-opération MTL25-23-01-1B, sols remaniés tronqués de différentes tranchées de pierre concassée, vue vers l'est (MTL25-23-01-D2-021). 92

Photo 16. Sous-opération MTL25-23-01-2A, paroi sud montrant la base d'un creusement ancien dans le sol naturel archéologiquement stérile décapé, vue vers le sud (MTL25-23-01-D2-012).....95

Photo 17. Sous-opération MTL25-23-01-2E, paroi ouest montrant la tranchée d'un service enfoui au-dessus du sol naturel archéologiquement stérile décapé, vue vers l'ouest (MTL25-23-01-D2-025). 97

Photo 18. Sous-opération MTL24-23-7-1A, montrant la fondation en béton mise au jour en bordure du trottoir nord de la rue Saint-Antoine, vue vers l'ouest (MTL24-23-7-D1-065).....101

Photo 19. Sous-opération MTL25-23-01-3A, sol naturel archéologiquement stérile décapé du côté nord de la chambre, vue vers l'est (MTL25-23-01-D3-004) 105

Photo 20. Sous-opération MTL25-23-01-3B montrant près du 4600, rue Saint-Antoine, vue vers le sud-est (MTL25-23-01-D2-057). 106

Photo 21. Sous-opération MTL25-23-01-3B montrant le degré de perturbation à l'extrémité est de la zone supervisée, vue vers l'est (MTL25-23-01-D2-056).....107

Photo 22. Sous-opération MTL25-23-01-3C, vestiges en brique 3C02 et 3C03 en paroi de l'excavation tronquant les sols naturels, vue vers le nord-est (MTL25-23-01-D2-066).....108

Photo 23. Sous-opération MTL25-23-01-3D, en paroi d'excavation montrant les niveaux de sols naturels dérasés en bordure de la rue, vue vers l'ouest (MTL25-23-01-D1-006) 109

Photo 24. Vestiges en maçonnerie de pierre (1A 1 et 1A2) mis au jour dans le site BiFj-174, vue vers le sud−ouest (BiFj-174-25-D1-031) 111

Photo 25. Vestige en maçonnerie de pierre 1A1 dans le sondage 2A, vue vers le nord-ouest (BiFj-174-25-D1-30) 115

Photo 26. Vestige en maçonnerie de pierre 1A2 dans le sondage 2B, vue vers le sud-ouest (BiFj-174-25-D1-036) 116

Photo 27. Sous-opération BiFj-175-1A, vue générale du vestige, vue vers le nord-ouest (BiFj-175-25-D1-007) 119

Photo 28. Vue générale de la sous-opération MTL25-23-01-1D, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-041).....125

Photo 29. Sondage 2P, paroi nord, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-029) 129

Photo 30. Extrémité nord de la sous-opération 1A montrant la canalisation en terre cuite grossière et les aménagements liés au tramway, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-017). 131

Photo 31. Extrémité sud de la sous-opération1 A montrant le puisard an brique, vue vers l'ouest MTL25-23-01-D1-031).....132

Photo 32. Paroi nord de la sous-opération 1A montrant les aménagements liés au tramway, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-016).....133

Photo 33. Partie centrale de la sous-opération MTL25-23-01-1E, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-058).....134

Photo 34. Pièces de bois mises au jour dans la sous-opération MTL25-23-01-1E, vue vers le sud-ouest (MTL25-23-01-D1-066) 137

Photo 35. Paroi ouest de la tranchée mécanique exploratoire ouest montrant la présence de remblais modernes, vue vers l'ouest (MTL25-23-01-D1-044). 143

Photo 36. Paroi est de la tranchée mécanique exploratoire est montrant la présence du sol naturel dérasé sous les remblais modernes, vue vers le sud-est (MTL25-23-01-D1-051). 145

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention 3

Plan 2. Localisation de l'aire d'intervention 5

Plan 3. Sites archéologiques autochtones à composantes préhistoriques dans la région de Montréal 23

Plan 4. Localisation des interventions antérieures et des sites archéologiques 47

Plan 5. Localisation des sous-opérations 51

Plan 6. Sous-opérations BiFj-168-1A, 2A et 2B 53

Plan 7. Sous-opérations MTL25-23-01-1C, 2F à 2L 59

Plan 8. Sous-opérations BiFj-172-1A, 2A et 2B 65

Plan 9. Sous-opérations BiFj-173-1A, 2A à 2K 75

Plan 10 Sous-opérations MTL25-23-01-1A, 1B et 2A à 2E 93

Plan 11. Sous-opérations BiFj-175-1A, MTL24-23-07-1A et MTL25-23-01-3A à 3D 103

Plan 12. Sous-opérations BiFj-174-1A et 2A à 2C 113

Plan 13. Sous-opérations BiFj-175-1A 121

Plan 14. Sous-opérations MTL25-23-01-1D et 2M à 2P 127

Plan 15. Sous-opérations MTL25-23-01-1E et 2R 135

Plan 16. Sous-opération MTL25-23-01-1F 141

Plan 17. Superposition du plan de Sitwell de 1871 à la trame actuelle 149

Plan 18. Superposition du plan de Hopkins de 1879 à la trame actuelle 151

Plan 19. Superposition du plan de Goad de 1890 à la trame actuelle 153

Plan 20. Superposition du plan de l'Underwriters' survey bureau de 1926 à la trame actuelle 155

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sous-opérations selon les secteurs de l'aire d'intervention 9

Tableau 2. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 13

Tableau 3. Artefacts mis au jour dans le sol naturel remanié dans la tranchée MTL25-23-01-1C 62

Tableau 4. Artefacts mis au jour dans le site BiFj-173 selon le contexte de découverte prendre celui avec objets 90

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Ville de Montréal

Didier Girard	Chef de division – Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines
Fernando J. Rivera	Ingénieur chargé de projet – Projets intégrés, Division de la réalisation des travaux (DRT), Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines (DRPUI), Service des infrastructures et du réseau routier (SIRR)
Marie-Claude Morin	Archéologue et conseiller en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop inc.

Paul Girard	Coordonnateur et réviseur du rapport
Jonathan Choronzey	Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport
Luis Trudel-Lopez	Archéologue responsable d'intervention, rédaction des sections 3.2 à 3.5, 3.8 et co-rédaction de la section 3.6
Alex Lefrançois-Leduc	Archéologue responsable d'intervention suppléant
Jean-Pierre Henriet	Assistant archéologue et archéologue de terrain
Marine Blanchard	Archéologue de terrain
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain
Louis Duval	Archéologue de terrain
Thomas Garneau	Archéologue de terrain
Gabrielle Legault	Archéologue de terrain
Molly Monette	Archéologue de terrain
Houda Oudouche	Archéologue de terrain
Cody Sloot	Archéologue de terrain
Isabelle Hade	Archéologue spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat, objectifs et aire d'intervention

Le présent rapport rend compte des résultats des interventions archéologiques effectuées entre l'été 2024 et l'été 2025 dans le cadre du projet Saint−Antoine-Saint-Jacques dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal. En effet, la Ville de Montréal a effectué la réfection des services d'utilité publique ainsi que la voirie sur un long tronçon de la rue Saint-Antoine dans le quartier Saint-Henri (plan 1). Par le biais de son entente-cadre, la Ville a confié à Ethnoscop, le mandat de réalisation des interventions archéologiques en lien avec les travaux d'infrastructure. L'aire d'intervention correspond plus spécifiquement au segment de la rue Saint-Antoine qui s'étend entre les rues Sainte-Marguerite à l'est et la rue De Courcelle à l'ouest, en incluant une partie de l'intersection avec cette dernière et la rue Saint-Jacques (plan 2). La stratégie d'intervention archéologique incorporait de l'inventaire ou de la supervision selon le secteur et le potentiel anticipé.

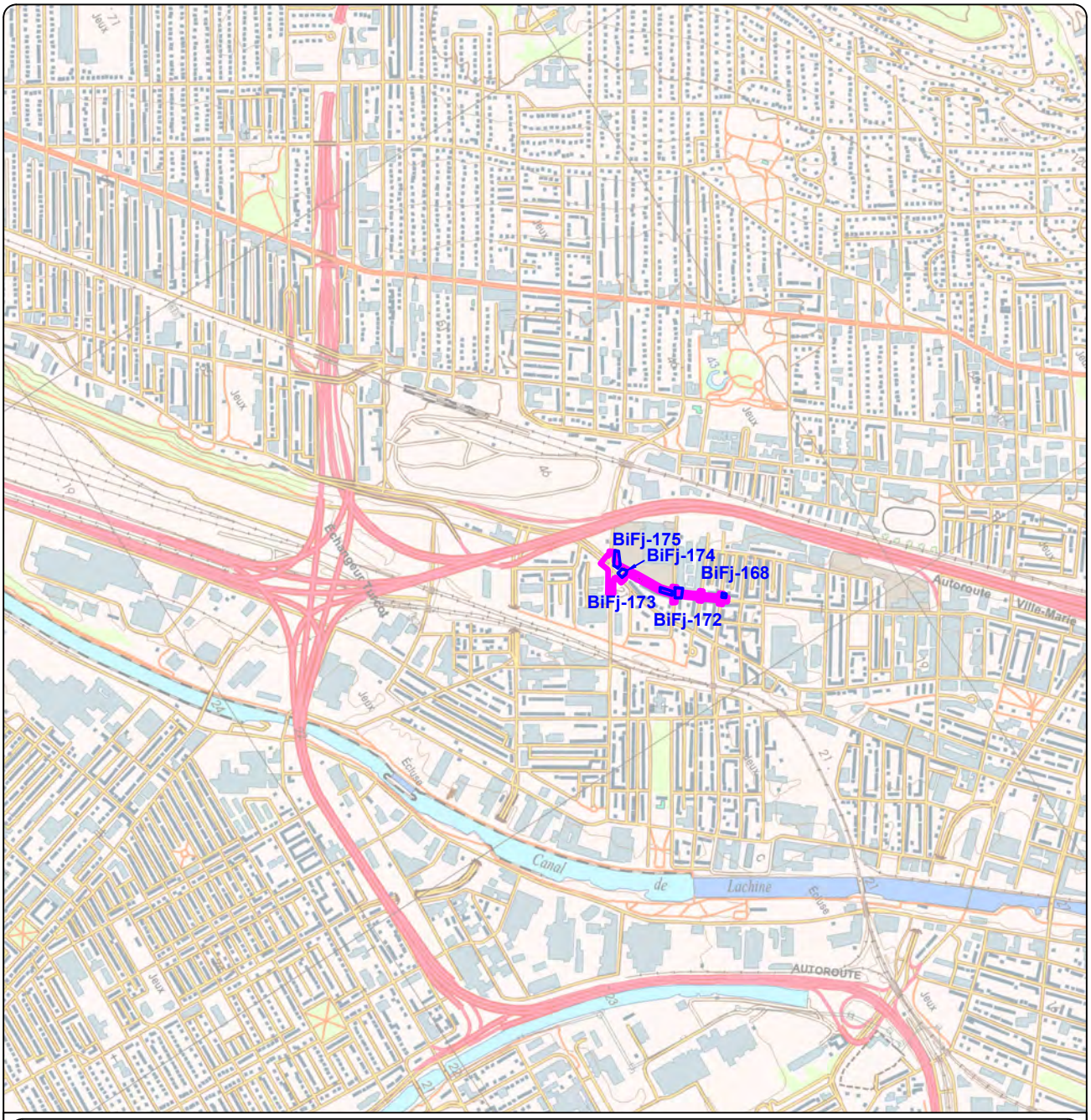
L'aire d'intervention est située à proximité de l'ancien ruisseau Glen et correspond vraisemblablement à un endroit propice à l'établissement de populations autochtones anciennes. Dès la fin du XVIIe siècle, le ruisseau attire des tanneries et tout au long du XVIIIe siècle, cette industrie voit un développement florissant dans le secteur. Avant la construction du canal de Lachine, la rue Saint-Jacques est un axe de transport terrestre important, mais le demeure également après l'inauguration de celui-ci. L'aire d'intervention se densifie ensuite lors de la seconde moitié du XIXe siècle et acquiert un caractère à la fois industriel et résidentiel. La configuration actuelle des voies de circulation n'est fixée qu'au début du XXe siècle ce qui confère à l'endroit un potentiel archéologique certain. Les travaux réalisés étaient donc susceptibles de révéler la présence de ressources archéologiques sous les aménagements de surface actuels.

Ainsi, un premier inventaire a été réalisé entre le 12 et le 16 septembre 2024 et visait l'emprise du trottoir est de la rue Sainte-Marguerite, immédiatement au nord de la rue Saint-Antoine. Une supervision a également été réalisée le 10 octobre lors des excavations en lien avec la reconstruction d'un puits d'accès électrique situé sous le trottoir nord de la rue Saint-Antoine, entre les rues Lenoir et De Courcelle. Pour ces travaux, la Ville avait octroyé le code

temporaire MTL24-23-07. L'intervention a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-37 délivré par le ministère de la Culture et des Communications.

Les travaux amorcés en 2024 se sont poursuivis 2025. Neuf zones d'inventaires supplémentaires ont été réalisées à divers endroits de l'aire d'intervention à l'ouest de la rue Lacasse. De la supervision a également été effectuée en lien avec les travaux sous les trottoirs nord et sud de la rue Saint-Antoine. L'ensemble de ces tâches ont été réalisées entre le 25 mars et le 2 septembre 2025. La Ville avait alors attribué le code temporaire MTL25-23-01 pour l'ensemble de ces travaux. Par ailleurs, l'intervention a été menée sous le permis de recherche archéologique 25-ETHN-05.

Dans les pages qui suivent, le présent rapport comprend d'abord l'énoncé des méthodes de terrain (sections 1.2) et d'enregistrement des données (section 1.3). Vient ensuite une section servant de mise en contexte, abordant le cadre paléoenvironnemental (section 2.1), la présence autochtone dans les environs de l'aire d'intervention (section 2.2) et le développement du secteur à la période historique (section 2.3). Les interventions archéologiques antérieures réalisées à ce jour à proximité de l'aire d'intervention sont décrites subséquemment (section 2.4). Vient après la présentation de l'ensemble des résultats obtenus (sections 3.1 à 3.11) lors des deux années de l'intervention. Ceux-ci sont exposés de l'est vers l'ouest, ce qui reprend grosso modo, la séquence d'avancement des travaux. Vient ensuite une discussion des résultats (section 4) qui sert à mettre en perspectives l'ensemble des données recueillies. Enfin, une conclusion (section 5) résume les principaux résultats obtenus lors de l'intervention et présente les recommandations émises pour les prochaines phases des travaux.



RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BiFj-168 CODE BORDEN

N.Mtl

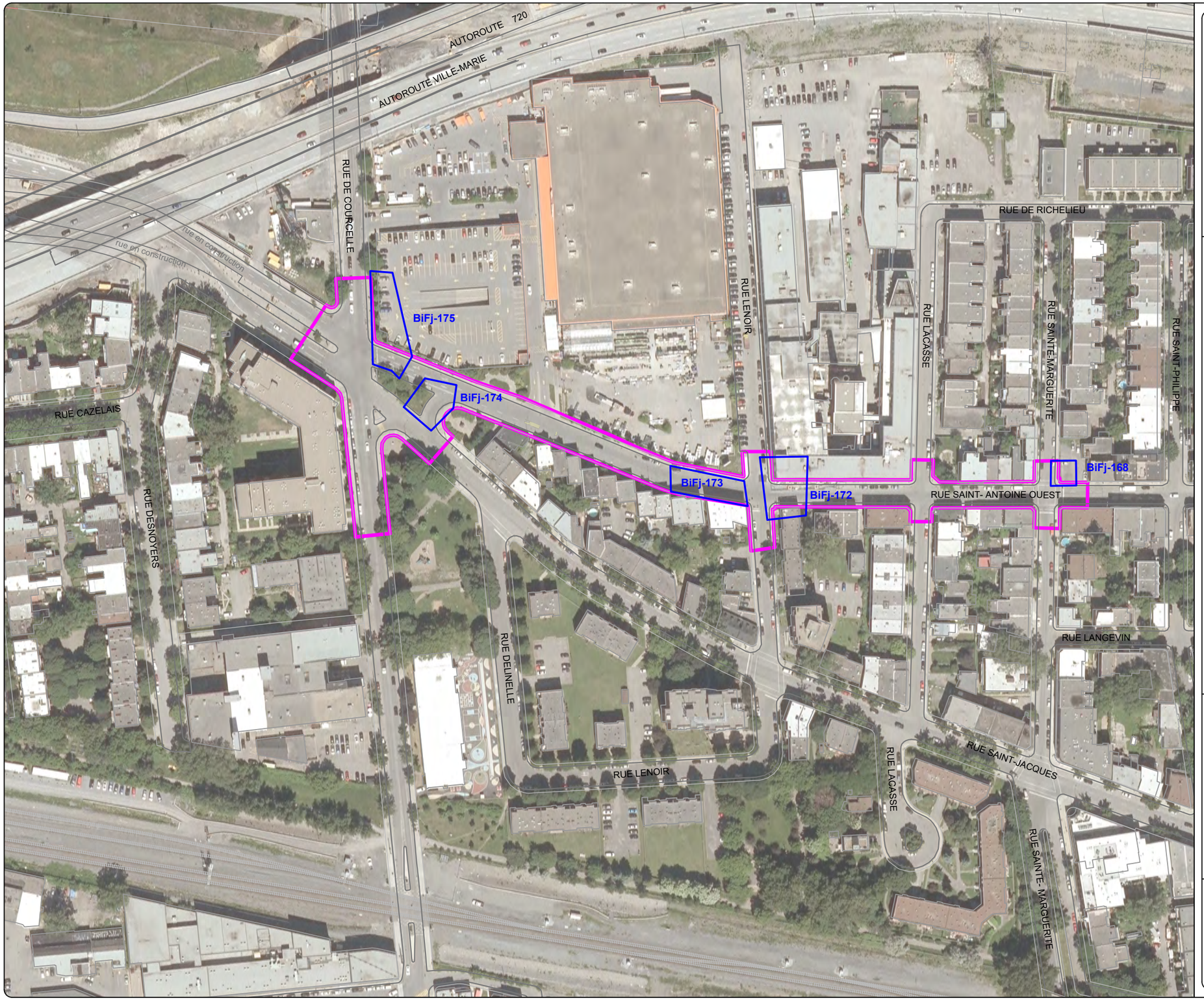
Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON2201

ethnoscop



RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BiFj-168 CODE BORDEN

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
© 2018 Photo aérienne de l'inventaire écoforestier 20 cm, MERN du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

1.2 Méthodes de terrain

Les différents volets de l'intervention archéologique visaient des secteurs précis où certains des travaux d'excavation devaient avoir lieu. Le potentiel archéologique variait selon l'endroit. Il était parfois lié à une possible présence autochtone paléohistorique des environs, parfois à l'occupation eurocanadienne des lieux à la période historique. Les segments et/ou portions de l'emprise publique touchés pour l'intervention ont été déterminés par la Ville. Une stratégie détaillée a ensuite été proposée par Ethnoscop, incluant des volets d'inventaire et de supervision ciblant des emplacements précis. En tout, dix secteurs d'inventaire ont été ciblés entre les rues Sainte-Marguerite et De Courcelle, tandis que la supervision visait des segments des trottoirs nord et sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues Lenoir et De Courcelle. Pour les tranchées d'inventaire réalisées, celles-ci avaient généralement été implantées préalablement. Les surfaces d'aménagement (béton, asphalte) étaient ensuite retirées mécaniquement, ainsi que les remblais sous-jacents, jusqu'aux niveaux jugés d'intérêt archéologique, à savoir, la présence d'un vestige en maçonnerie de pierre et le niveau de sol naturel adjacent. Une fois les niveaux superficiels décapés et les sols d'intérêt atteints, la stratégie consistait à implanter des sondages manuels aux endroits jugés les plus intéressants.

Comme les vestiges et les niveaux de sol d'intérêt archéologique apparaissaient souvent directement en dessous les remblais d'aménagement, il était généralement possible d'implanter des sondages manuels, sans que davantage d'excavation mécanique soit nécessaire. Cependant, l'excavatrice parfois été utilisée pour confirmer certaines observations ou pour aider au nettoyage ou dégagement de certains vestiges ou niveaux de sols ou encore de valider la présence de perturbations antérieures. Les sondages manuels visaient à documenter les niveaux archéologiques rencontrés, à relever certains aspects des vestiges mis jour et à récolter des objets en contexte. Pour ce qui est de la supervision, l'intervention consistait à accompagner les excavations mécaniques et à documenter tous les éléments de nature archéologique pertinents. Tout au long de l'intervention, des relevés concernant la stratigraphie observée et la nature des sols rencontrés ont été effectués. Des relevés en plan et stratigraphiques ont été réalisés. Un relevé photographique a été réalisé tout au long de l'intervention. Enfin, les artefacts récoltés lors de la fouille des sondages manuels ont été rapportés pour être traités aux installations d'Ethnoscop et un inventaire de ceux-ci a été réalisé.

1.3 Enregistrement des données

C'est sous le code temporaire MTL24-23-07 octroyé par la Ville de Montréal que les travaux ont été amorcés en 2024 et sous le code MTL25-23-01 qu'ils se sont poursuivis l'année suivante. Les données archéologiques ont été enregistrées selon le système de Tikal tel que communément utilisé au Québec (opération, sous-opération et lot). L'opération est représentée par un nombre (**1**A1) et peut faire référence à des aires d'origine culturelle distinctes, à des années différentes d'intervention ou à des phases particulières de travaux (par exemple inventaire, fouille ou surveillance archéologique). La sous-opération, qui consiste en une subdivision d'une opération, est désignée par une lettre majuscule (1**A**1) et elle circonscrit un endroit particulier d'une même opération. Le lot, qui est représenté par un nombre (1A**1**), est la plus petite unité d'enregistrement archéologique et réfère à un élément particulier mis au jour dans une sous-opération donnée. Il représente généralement un vestige ou un sol. Pour l'inventaire, lorsqu'un vestige est apparu en cours d'excavation mécanique, celui-ci s'est vu attribuer un numéro de lot en lien avec la sous-opération de décapage mécanique (exemple, 1A1). Lors de la fouille manuelle, chaque niveau archéologique fouillé a aussi reçu un numéro de lot (exemple, 2A1).

Trois sites archéologiques connus (BiFj-87, BiFj-125 et BiFj-151) bordaient ou se trouvaient à proximité de l'aire des travaux, mais n'ont pas été touchés par l'intervention. Pour le présent rapport, il avait préalablement été établi que les tranchées d'inventaire décapées mécaniquement seraient identifiées par un numéro d'opération distinct des sondages manuels et que la supervision porterait également un autre numéro d'opération. Ainsi, lors des saisons 2024 et 2025, les opérations 1, 2 et 3 ont initialement été utilisées pour identifier respectivement les tranchées d'inventaire, les sondages manuels et la supervision archéologique. Les numéros de sous-opérations avaient ensuite été attribués de manière séquentielle (par exemple, 1A, 1B, 1C, etc). À la suite de la découverte de différents vestiges et de l'attribution de cinq nouveaux sites archéologiques (BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174 et BiFj-175), le principe de l'identification des volets de l'intervention est resté le même, mais une renumérotation des opérations a été nécessaire. À l'intérieur de chaque nouveau site, la numérotation a été réinitialisée et donc, la tranchée mécanique devient automatiquement la sous-opération 1A et les sondages manuels repartent à 2A. Pour 2024, la seule partie de l'intervention qui est demeurée en dehors du nouveau site (BiFj-168) était la supervision. Celle-ci est donc devenue la sous-opération 1A. Le tableau 1 résume l'information relative à la numération des différentes parties de l'intervention.

Tableau 1. Sous-opérations selon les secteurs de l'aire d'intervention

Site/Code temporaire	Opération	Secteur	Tâches (sous-opérations)
BiFj-168	1	Sainte-Marguerite, au nord de Saint-Antoine, trottoir côté est	Tranchées mécaniques (1A)
	2	Sainte-Marguerite, au nord de Saint-Antoine, trottoir côté est	Sondages manuels (2A et 2B)
BiFj-172	1	Saint-Antoine, à l'est de Lenoir, chaussée côté sud	Tranchée mécanique (1A)
	2	Saint-Antoine, à l'est de Lenoir, chaussée côté sud	Sondages manuels (2A et 2B)
BiFj-173	1	Saint-Antoine, à l'ouest de Lenoir, chaussée côté nord	Tranchée mécanique (1A)
	2	Saint-Antoine, à l'ouest de Lenoir, chaussée côté nord	Sondages manuels (2A et 2K)
BiFj-174	1	Bretelle entre Saint-Antoine et Saint-Jacques, chaussée	Tranchée mécanique (1A)
	2	Bretelle entre Saint-Antoine et Saint-Jacques, chaussée	Sondages manuels (2A et 2B)
BiFj-175	1	Saint-Antoine, à l'est de De Courcelle, trottoir côté nord	Supervision (1A)
MTL24-23-07	1	Saint-Antoine, entre De Courcelle et Lenoir, trottoir côté nord	Supervision (1A)
MTL25-23-01	1	Saint-Antoine, entre Lenoir et De Courcelle, chaussée côté sud; Saint-Antoine, à l'ouest de Lacasse, chaussée côté sud; De Courcelle, au nord de Saint-Antoine, chaussée côté est; De Courcelle, au sud de Saint-Jacques, chaussée côté ouest Saint-Jacques, à l'ouest de De Courcelle, voie nord.	Tranchées mécaniques (1A à 1F)
	2	Saint-Antoine, entre Lenoir et De Courcelle, chaussée côté sud; Saint-Antoine, à l'ouest de Lacasse, chaussée côté sud; De Courcelle, au nord de Saint-Antoine, chaussée côté est; De Courcelle, au sud de Saint-Jacques, chaussée côté ouest	Sondages manuels (2A à 2R)
	3	Saint-Antoine, entre Lenoir et De Courcelle, trottoir côtés nord et sud	Supervision (3A à 3D)

2. CONTEXTE

La mise en contexte présenté ici décrit le cadre naturel de l'aire d'intervention ainsi que son contexte paléohistorique et historique. Elle est en partie adaptée d'une étude de potentiel réalisée en 2021 (Ethnoscop 2021) en lien avec l'implantation d'un poste de ventilation de STM à proximité de l'aire d'intervention. Le secteur a bénéficié de plusieurs études de potentiel et d'interventions archéologiques par le passé qui offrent une panoplie de données utiles à la compréhension du contexte de l'aire d'intervention. Parmi les plus récents ouvrages pertinents, on peut mentionner l'étude de potentiel archéologique concernant la réfection de l'échangeur Turcot (Ethnoscop 2008), et celle en lien avec la construction du Centre Universitaire de Santé McGill (Ethnoscop 2005a). À cela s'ajoutent différentes interventions, notamment celle dans la cour Glen (Ethnoscop 2006) de même que de nombreuses autres aux environs de l'échangeur Turcot et dans les quartiers de Côte-Saint-Paul et de Saint-Henri (Ethnoscop 2009a; 2009b; 2011; 2012; 2013a; 2019; Patrimoine Experts 2012; 2019; 2021 et 2023).

2.1 Cadre naturel

2.1.1 Géochronologie

Étant majoritairement dissimulé par le développement urbain, le contexte environnemental ancien ne peut être compris sans d'abord survoler les différents événements quaternaires contribuant à la mise en place des surfaces d'accueil de l'aire d'intervention. Cette analyse théorique permet aussi d'établir le moment à partir duquel l'aire d'intervention est habitable, fréquentable ou disponible pour l'occupation humaine. C'est dans cette optique que pour des besoins de compréhension et de reconstitution des événements anciens, une séquence chronologique a été définie par le géomorphologue Jean Poirier, raffinée ensuite en 2016 par le paléogéographe Pierre J. H. Richard de l'Université de Montréal et mis à jour par ce dernier à l'été 2022. Dans le découpage chronologique des événements quaternaires présentés au tableau 1, l'épisode 2b est le premier qui pourrait être pertinent pour l'aire d'intervention. Dans le texte qui suit, l'ensemble des dates sont utilisées dans leur version calibrées et non en âge 14C.

Préalablement à la mise en place des conditions actuelles, le retrait de l'inlandsis laurentidien vers 12 900 ans A.A.[1] fait que la mer de Champlain (12 900 à 10 600 ans A.A.), puis le lac Lampsilis (10 000 à 8000 ans A.A.) recouvrent complètement l'aire d'intervention (épisodes 1 et 2). Vers 9600 ans A.A., alors que le niveau de l'eau atteint les courbes de niveau d'environ 30-35 m, les vagues du lac Lampsilis, qui poursuit alors sa baisse rapide, viennent battre contre le talus de la falaise Saint-Jacques (Ethnoscop 2005a : 3), ou encore l'escarpement Saint-Pierre (Ethnoscop et Luce Lafontaine Architectes 2109 : 8). L'aire d'intervention est alors toujours amplement submergée. Il faut attendre les environs de 8700-8600 ans A.A. pour qu'elle débute son processus d'exondation. Vers 8400 ans A.A., alors que le niveau de l'eau atteint 18 m NMM, le proto-Saint-Laurent est sur le point de se mettre en place. À ce moment, l'aire d'intervention, située à la base de l'escarpement Saint-Pierre, se voit peut-être émerger périodiquement en fonction des fluctuations du niveau des eaux. Elle borde à l'est le lac à la Loutre, ou peut-être un bras du lac à Lampsilis alors que le lac à la Loutre n'est pas encore totalement isolé. Afin d'illustrer le paysage ancien, une modélisation du niveau de l'eau à 18 m a été élaborée à l'aide des données LiDAR (figure 1). Il est possible qu'une plage ou des bancs sableux aient alors caractérisé une partie de l'aire d'intervention.

Tout de même, en raison de l'altitude des surfaces de l'aire d'intervention (autour de 18 m), il est probable que les terrains visés par les travaux aient été réennoyés lors d'une remontée du niveau de l'eau, soit entre 6000 et 5000 ans A.A. (épisodes 4a à 4b du tableau 1 et figure 2). En effet, une oscillation du niveau de l'eau du proto-fleuve, associée au rebond isostatique de la croûte terrestre suivant le retrait du poids de la calotte glaciaire, pourrait avoir entraîné une remontée du niveau des eaux, affectant peut-être cet espace et pouvant avoir oblitéré les traces d'éventuelles occupations plus anciennes.

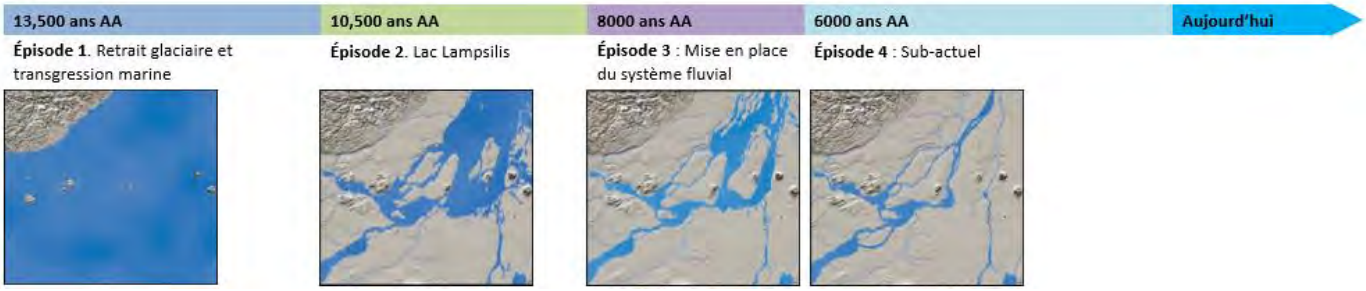
Pour expliquer ce phénomène, la plupart des quaternaristes s'entendent pour dire que le relèvement isostatique a pu être initialement rapide, puis plus graduel. C'est au cours de cette dernière phase (épisodes 3 et 4) que le fleuve fut caractérisé par une fluctuation des niveaux d'eau, passant de quelques bas (notamment entre 8000 et 6000, vers 4000 et vers 2000 ans A.A.) lorsque la croûte culmine et à certaines transgressions (5000, 3000 et 1500 ans A.A.) se caractérisant par une remontée de l'eau en fonction de l'enfoncement périodique de la croûte terrestre (Arkéos 2013 : 19). Ayant initialement baissé de façon rapide, le niveau d'eau atteint environ 12 m (NMM) vers 7000 ans A.A., mais le rebondissement isostatique de la croûte terrestre a fait en sorte que le niveau d'eau du proto-Saint-Laurent, au lac Saint-Pierre du moins, est remonté pour s'approcher de l'altitude de 18-19 m (NMM) vers 5000 ans A.A. (Lamarche 2005; 2011 : 11). Il semble donc que l'aire d'intervention ait pu être fréquentable dès 8500 ans A.A., mais seulement de manière définitive depuis moins de 5000 ans A.A. Il faut également prendre en compte les fluctuations saisonnières du niveau des eaux fluviales qui ont probablement affecté l'aire d'intervention longtemps après que l'environnement se soit stabilisé.

[1] L'abréviation A.A. signifie avant aujourd'hui. La date d'aujourd'hui correspond à 1950, soit à la date de l'invention de la méthode de datation au radiocarbone.

Tableau 2. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[2]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6500 ans AA
	3b	7000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6800 ans AA
	4b	5000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.



[2] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

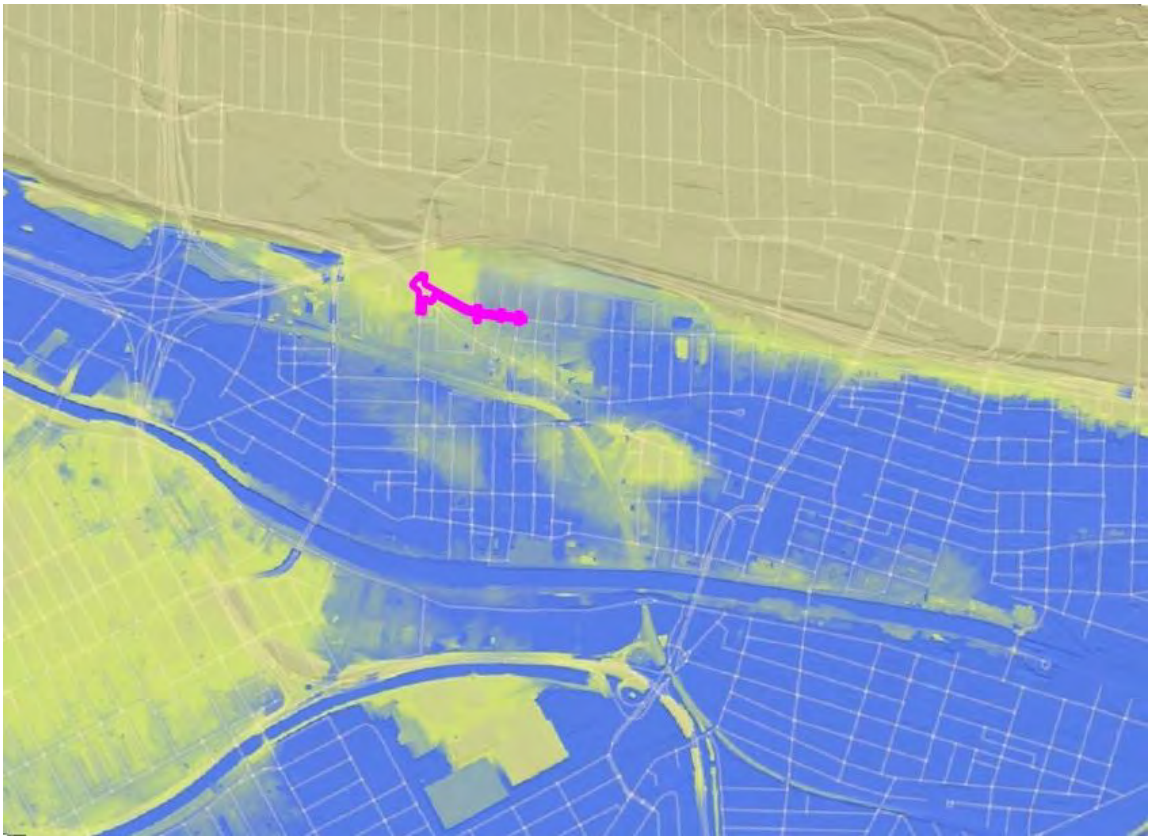


Figure 1. Modélisation du niveau d'eau du rivage de Saint-Barthélemy lequel se trouve à 18 m. L'aire d'étude, en rose, correspond alors partiellement à une plage.

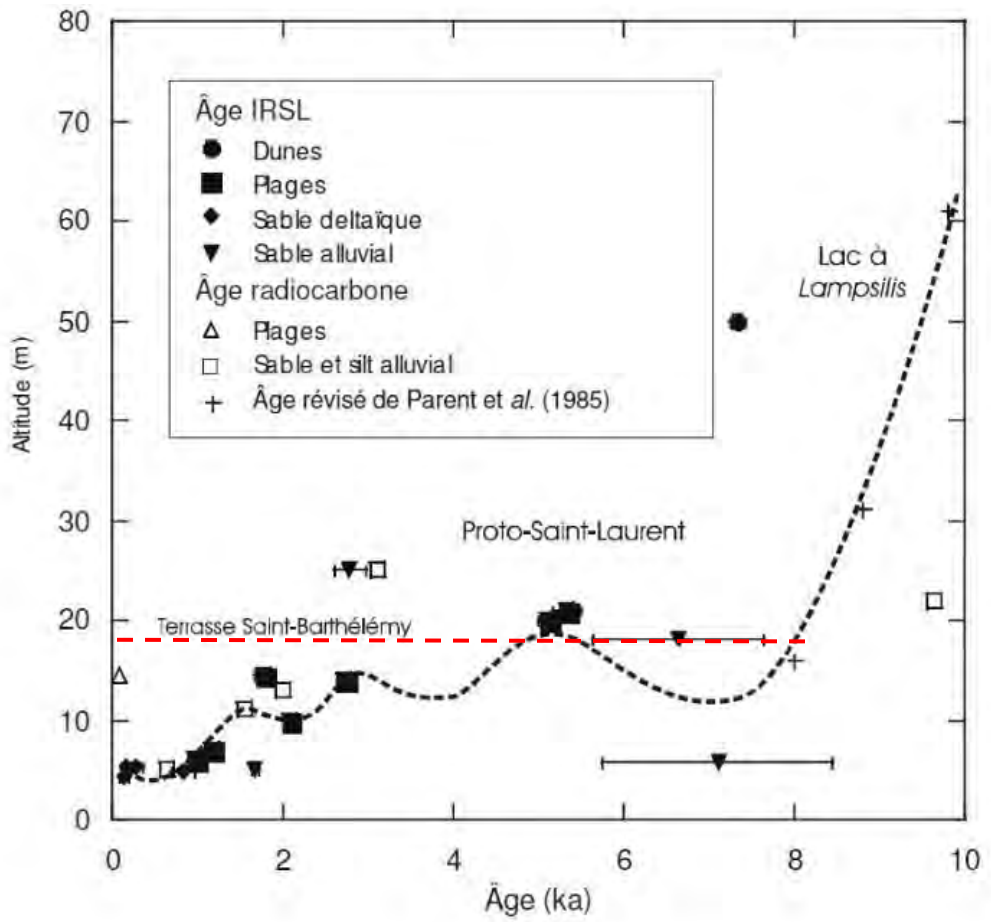


Figure 2. Courbe généralisée du relèvement isostatique ou de l'émersion des terres dans la région du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006). La ligne pointillée rouge illustre l'élévation de l'aire d'intervention.

2.1.2 Cadre naturel ancien

À partir des données présentées précédemment, il est possible de déduire que l'aire d'intervention occupe un emplacement enviable seulement à quelques moments durant la préhistoire. Tout d'abord, l'un de ces moments correspond à une période relativement reculée n'ayant encore livré aucun témoignage sur l'île de Montréal. En effet, l'endroit pourrait avoir été une plage vers 8400 ans A.A., située au pied de l'escarpement du coteau Saint-Pierre (ou la terrasse Sherbrooke) en bordure de l'ancien lac à la Loutre ou, plus probablement, au bord d'un ancien bras fluviatile du lac Lampsilis qui se métamorphose ensuite en proto-fleuve Saint-Laurent. Ce même phénomène se reproduit ensuite vers 5000 ans A.A. alors que le niveau du fleuve Saint-Laurent subactuel atteint son apogée avant de redescendre durant le millénaire qui suit. Pour l'île de Montréal, ce sont d'ailleurs des témoignages d'occupations datant de cette dernière période qui constituent actuellement les plus anciennes manifestations du passage ou d'une fréquentation des lieux par des groupes humains.

Ensuite, les environs de l'aire d'intervention occupent encore une position relativement avantageuse et stratégique à l'Archaïque terminal (4500 à 3000 ans A.A.) et au Sylvicole (3000 à 450 ans A.A.), en raison de la proximité, à l'est, du ruisseau Glen et surtout d'un important milieu humide, en l'occurrence le lac à la Loutre. Cette étendue marécageuse, connue comme le lac Saint-Pierre au début de la période historique, est notamment représentée de manière figurative par Vachon de Belmont en 1702 (figure 3) ou de façon plus juste par Chaussegros de Lery, sur un plan datant de 1733 (figure 4). Plus tard, suivant les travaux associés à la construction du canal de Lachine, aux travaux de drainage et à certains détournements des eaux vers des moulins du cœur de la ville, le nom populaire est remplacé par le Petit lac Saint-Pierre (figure 5). À ce moment, les marais ont été remplacés par la rivière Saint-Pierre, un cours d'eau méandreux qui se jette dans le fleuve vis-à-vis l'île Saint-Paul, aujourd'hui l'île des Sœurs (figure 6). À l'évidence, il n'y a plus de lac permanent à cet endroit et l'hydronyme Petit lac Saint-Pierre désigne une zone marécageuse ou inondée lors des crues printanières (Desjardins 1999; Ethnoscop 2019 : 9).

Les travaux récents de Poirier (2016) et, en particulier, ceux de Mahaut (2016) ont permis de mieux cerner les limites du lac et de la rivière Saint-Pierre de même que la complexité du réseau hydrographique dans son ensemble. La cartographie effectuée par Mahaut, dans la foulée du travail fait par Poirier qui avait intégré des données tirées de forages géotechniques, permet d'appréhender et de circonscrire le parcours de la rivière et les berges du lac (figure 7). Le travail de Mahaut combine en effet les informations de plusieurs sources cartographiques et intègre les données tirées des cartes des dépôts de surface et des courbes topographiques. Il illustre une époque où le lac est à son apogée au moment de la transition entre le lac Lampsilis et le proto-Saint-Laurent vers 7500 A.A. (Ethnoscop 2019 : 33). Il est également possible d'y observer l'ancien tracé du ruisseau Glen qui draine le coteau dans l'axe de l'actuel chemin Glen qui devient la rue De Courcelle, à l'extrémité ouest de l'aire d'intervention.

En somme, à l'exception des moments où l'aire d'intervention était riveraine et où il était possible d'y accoster et s'y établir, l'intérêt de cet espace se limitait à un rôle d'appropriation de nombreuses ressources halieutiques et fauniques qu'il était possible d'obtenir en fréquentant les abords du lac à la Loutre ou du lac Saint-Pierre. Ce grand milieu humide subsistera longtemps jusqu'à la période historique, voire jusqu'au premier quart du XIXe siècle, au moment où une transformation de ce milieu marécageux s'effectue vers celui d'une rivière.



Figure 3. François Vachon de Belmont, « Description generalle de l'isle de Montreal divisee par costes... », 1702, extrait (BAnQ 3452/M65/1702/B43/1946 CAR). L'aire d'intervention est identifiée en rose.



Figure 4. Extrait d'une carte d'une partie de l'isle de Monréal depuis la pointe à Cardinal jusques au courant de Ste Marie avec la ville de Montréal, Chaussegros de Léry, 1733 (Archives nationales d'outre-mer, FR CAOM 3DFC483B). L'aire d'intervention est identifiée en rose.



Figure 5. André Jobin, « Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'Ile qui ne sont pas encore en état de culture, &c. &c. », 1834, extrait (Archives de Montréal CA M001 VM066-3-P042). L'aire d'intervention est identifiée en rose.

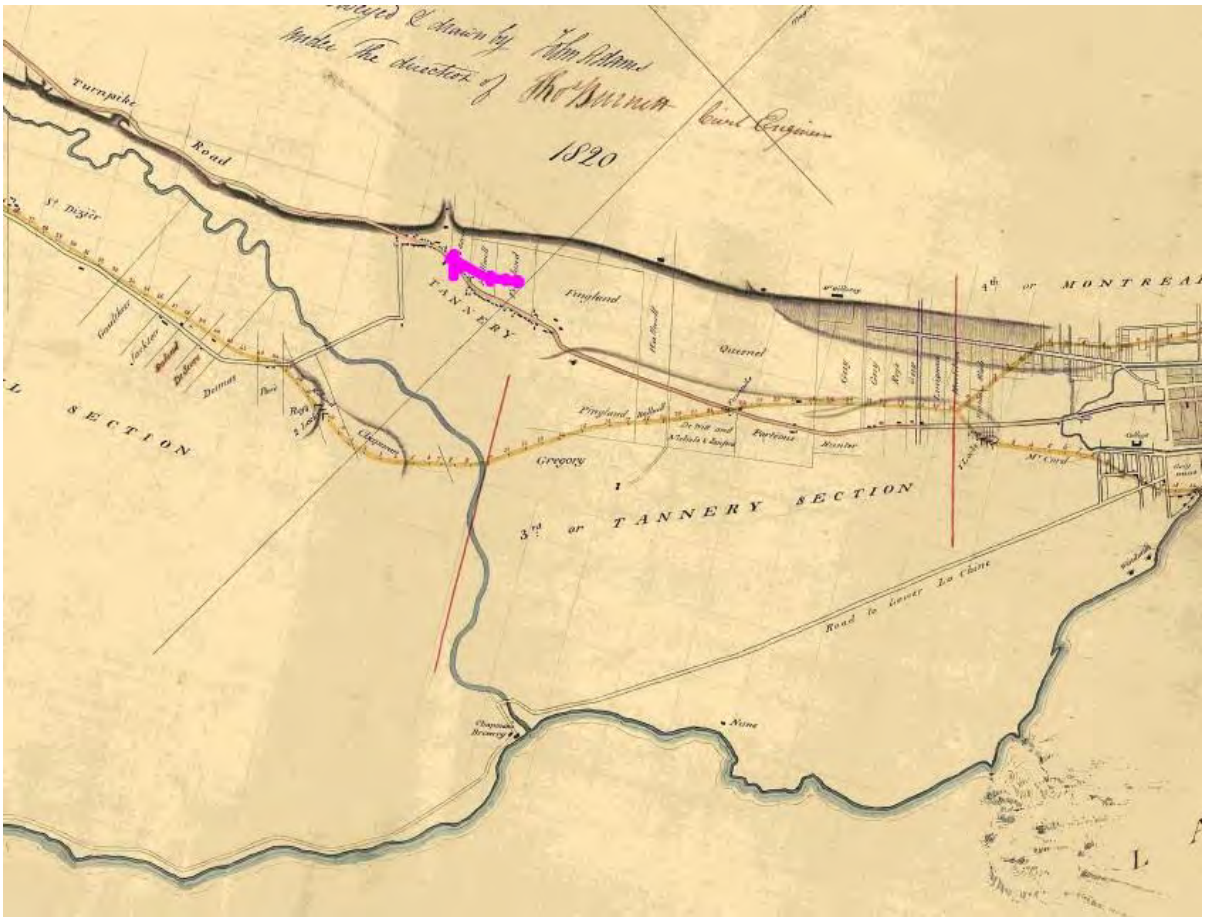


Figure 6. Extrait d'un plan de Adams de 1820 « *Plan of the proposed Canal from Lachine to the foot of St-Mary's current with its collateral branch to the port of Montreal", Parc Canada,168/00/1C-8.* L'aire d'intervention est identifiée en rose.

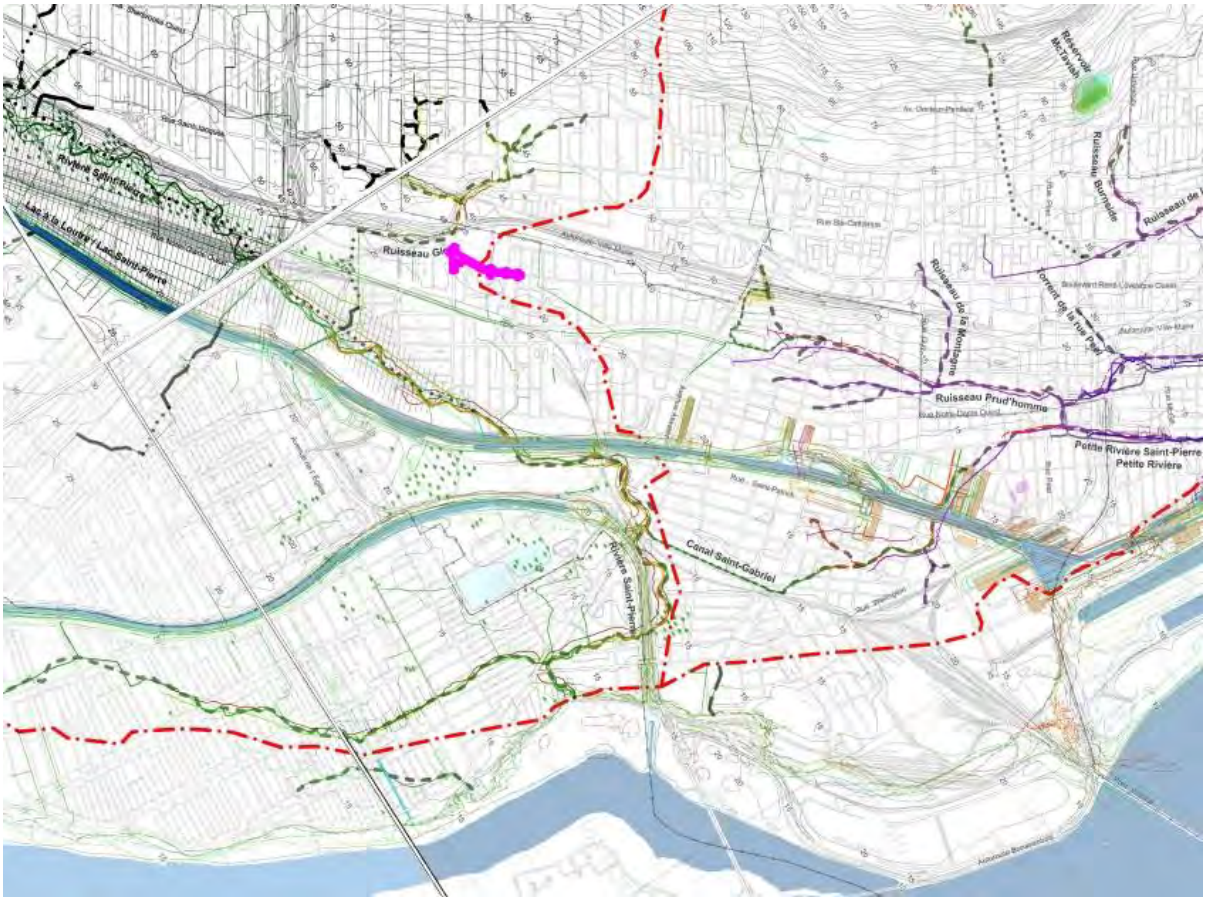


Figure 7. Extrait des feuillets D3, D4, E3 et E4 des cartes de Mahaut de 2016 représentant la topographie de l'île de Montréal, les cours d'eau originaux et leur bassin versant. L'aire d'intervention est identifiée en rose.

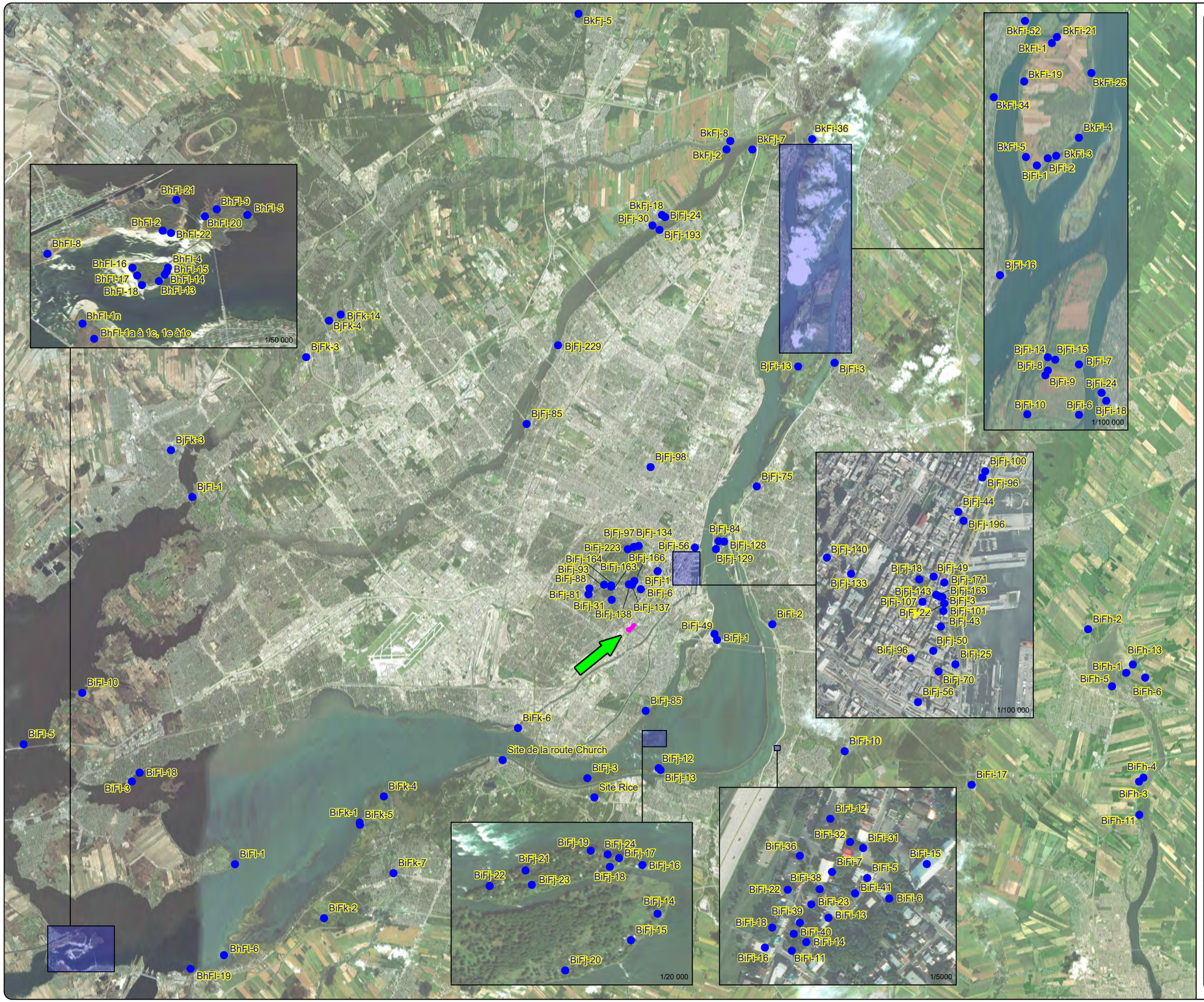
2.2 Cadre culturel et sites archéologiques autochtones

Il faut tout d'abord mentionner que la préhistoire du Québec méridional est divisée en trois grandes périodes chronologiques, soit le Paléoindien (11 500 à 8000 ans A.A.), l'Archaïque (8000 à 3000 ans A.A.) et le Sylvicole (3000 à 500 ans A.A.). Les sites mentionnés dans cette section peuvent être localisés sur le plan 3.

2.2.1 Période paléoindienne (11 500 à 8000 ans A.A.)

Le Paléoindien est divisé en deux sous-périodes : le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans A.A.) et le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans A.A.). En raison des conditions environnementales qui prévalaient à la sous-période initiale, c'est-à-dire un climat froid et une végétation de type toundra et de forêt clairsemée, l'occupation humaine n'était probablement possible que dans l'extrême sud du Québec. Il en résulte que les sites archéologiques de cette époque sont très rares au Québec, le seul étant localisé dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2014 ; site BiEr-14). D'autres établissements contemporains ont également été découverts au sud de la frontière canado-américaine. Un des plus près étant le site Reagen, au Vermont (Ritchie 1953). L'utilisation de pointes de projectile munies de cannelures, faites dans des matériaux siliceux exotiques de bonne qualité, témoigne de l'industrie lithique caractéristique de cette époque.

Les sites archéologiques du Paléoindien récent sont beaucoup plus nombreux. Rappelons que cette sous-période correspond à l'émersion de l'aire d'intervention. C'est à ce moment que se développe la culture Plano, se démarquant des cultures précédentes par l'utilisation de pointes de projectile lancéolées caractérisées par des enlèvements étroits, réguliers et parallèles. Le coffre à outils est complété par des forets, des grattoirs en forme de goutte et de grands bifaces lancéolés et foliacés. De telles pointes ont été identifiées en divers endroits du Québec : Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, région de Québec et Estrie (Archambault 1998; Chapdelaine 2007; Côté 1998; Dumais 2000; Graillon 2012; Pintal 2002). Ces découvertes laissent entendre que la totalité de la vallée du Saint-Laurent a pu être occupée, ou du moins parcourue, par des groupes Plano, mais cette hypothèse n'est toujours pas appuyée par des données archéologiques puisqu'aucun site contemporain n'a encore été découvert dans la région de Montréal. Pourtant, l'aire d'intervention est exondée vers la fin de cette sous-période et, comme il a été démontré plus haut, elle constituait même probablement un rivage intéressant. À l'heure actuelle, l'occupation planoenne connue la plus près de l'aire d'intervention est située sur l'île Thompson, dans le lac Saint-François, près de Cornwall, soit à la hauteur d'Akwesasne (Gogo 1961).



RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES AUTOCHTONES À COMPOSANTES PRÉHISTORIQUES DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

BjFj-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE

N.M!

N.G.

0 2 4 km

ÉCHELLE : 1/200 000

Source : World Imagery - Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2.2.2 Période archaïque (10 000 à 3000 ans A.A.)

Se basant sur la variabilité technologique et stylistique de l'outillage lithique, les archéologues ont subdivisé la période Archaïque en trois grandes sous-périodes : l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans A.A.), l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans A.A.) et l'Archaïque récent (6000 à 3000 ans A.A.). Le climat plus clément qui prévaut depuis la fin du Paléoindien récent entraîne un accroissement démographique. Parallèlement à l'établissement de la culture planoenne dans la vallée du Saint-Laurent, un autre groupe, dont la technologie se démarque nettement de celle du Paléoindien, s'établit au Québec confirmant une régionalisation des groupes culturels. Ces chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades développent une série d'outils produits par polissage de la pierre et amènent une diversification des sources d'approvisionnement en ressources. Pendant le premier tiers de l'Archaïque, le coffre à outils se caractérise par des pointes à base bifurquée. Bien que rares, les composantes de cette époque ont été observées en divers endroits du Québec. En effet, au cours des dernières années, quelques occupations datées de l'Archaïque ancien ont été localisées à Lévis (Burke, Driscoll et Dionne 2017; Laliberté 1992), sur la Côte-Nord (Ouellet et Richard 2017), en Estrie (Chapdelaine 2007; Corbeil 2007) et près de Salaberry-de-Valleyfield (Archéotec 1984).

Les sites de l'Archaïque moyen sont toutefois plus rares. Des sites ont néanmoins été répertoriés sur l'île Thompson dans le lac Saint-François (Wright 1994), dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007; Graillon 1998), sur la Côte-Nord (Fortier 2011; Pintal 1998; Plourde 2003) et à Coteau-du-Lac (Marois 1987). Ceux-ci sont identifiables à partir de pointes de projectile massives de type Neville et Stark (Dumais et Rousseau 2003). Aucune composante attribuable à l'une ou l'autre de ces deux premières parties de l'Archaïque n'a pour l'instant été mise au jour sur l'île de Montréal.

Dans le sud-ouest du Québec, l'Archaïque récent regroupe l'Archaïque laurentien et post-laurentien. Les premières manifestations autochtones répertoriées dans l'archipel d'Hochelaga datent d'ailleurs de l'Archaïque laurentien (6000 à 4000 ans A.A.). Les sites archéologiques associés aux populations de l'Archaïque laurentien démontrent que la pêche aurait occupé une place importante dans leur économie. Le coffre à outils comprend une culture matérielle diversifiée : pointes à encoches de type Brewerton et Otter Creek, des pointes de projectile pédonculées, des baïonnettes, des gouges, des haches et des herminettes, des pierres à cupules, des affiloirs, des meules, des pendentifs et des objets piriformes (Clermont 1987). Sur l'île Sainte-Thérèse, le site BkFi-1 a livré une pointe de projectile en quartzite qui a été identifié au type Poplar Island datant de l'Archaïque récent (Chevrier 1980 : 14).

C'est toutefois après 4200 ans A.A. que l'occupation de l'île de Montréal semble réellement débuter. En effet, les plus anciens indices d'occupation humaine ayant été découverts sur l'île de Montréal ont été attribués à l'épisode Lamoka de l'Archaïque post-laurentien. En périphérie, des éléments diagnostiques de cette époque ont été retrouvés sur le site du Versant-Sud dans le Vieux-Montréal (Ethnoscop 2000; 2005b; sites BjFj-49 et BjFj-18) et plus loin à l'église du Sault-au-Récollet dans Ahuntsic-Cartierville (Arkéos 1996 ; site BjFj-85). Un

peu à l'ouest du site du Versant-Sud, le site Saint-Éloi (BjFj-107) n'a pas livré d'artefacts diagnostiques, mais un des foyers qui y ont été découverts a livré une datation se situant entre 4160 et 3850 ans A.A. (Ethnoscop 2004).

Au sud de l'aire d'intervention, le site de la maison Nivard-De-Saint-Dizier dans l'arrondissement Verdun (SACL 2010; site BiFj-85) a livré près de 2500 artefacts qui sont attribués à un intervalle s'échelonnant entre l'Archaïque supérieur et le Sylvicole supérieur. Parmi les outils se trouvaient des pointes de projectiles en pierre polie et en cuivre. L'occupation du site correspond à une multitude de haltes et de campements sans doute occasionnés par la présence des rapides de Lachine qui représentaient un obstacle nécessitant un portage. Des foyers ont livré des datations radiocarbones confirmant l'occupation du secteur à la fin de l'Archaïque post-laurentien ou au tout début du Sylvicole inférieur.

Parmi les collections du Musée McCord, divers objets de la même époque ont été découverts fortuitement près de l'aire d'intervention. Une hache et une gouge-hache en pierre bouchardée et polie ont été mises au jour dans le quartier Côte-Saint-Paul. Les gouges sont généralement associées à la période de l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont 1974 : 49; 2003 : 171), tandis que les haches en pierre polie, bien qu'elles ne soient pas uniques à quelque période chronologique que ce soit, sont néanmoins fréquentes dans les assemblages de l'Archaïque laurentien. D'autre part, une pointe de projectile de type Lamoka qui a été récoltée près du canal de Lachine atteste une présence humaine ancienne non loin de l'aire d'intervention. Cette pointe, qui n'a été associée à aucun contexte précis, se trouve également dans les collections du Musée McCord (Ethnoscop 2013b). Ces objets provenant d'anciennes découvertes fortuites pourraient alors constituer des témoignages supplémentaires de la fréquentation des environs de l'aire d'intervention par les chasseurs-cueilleurs de cette période de la préhistoire.

À environ 2 km au nord de l'aire d'intervention, une série de sépultures a été découverte à la fin du XIXe siècle (Lighthall 1898 ; site BiFj-31) sur un large territoire grossièrement délimité par les avenues Montrose, Belmont, Mountain et The Boulevard (Beaupré et Michaud 1998). L'examen des documents d'époque a permis à Larocque (1989) d'établir qu'un maximum de 21 sépultures y avait été déterré. Il souligne toutefois que l'imprécision des documents pourrait avoir occasionné des doublons. Ce dernier estime que les modes d'inhumation des sépultures de Westmount s'apparentent plus à ceux de l'Archaïque récent ou au Sylvicole inférieur qu'aux périodes plus récentes.

2.2.3 Période sylvicole (3000 à 450 A.A.)

Le Sylvicole est lui aussi subdivisé en trois épisodes : inférieur (3000 à 2400 ans A.A.), moyen (2400 à 1500 ans A.A.) et supérieur (1500 à 450 ans A.A.). Outre l'adoption de la poterie, dont l'apparence stylistique évolue à travers le temps, cette division concorde avec des changements d'ordre économique, idéologique, social et technologique. De plus, l'usage du tabac, l'utilisation de nouveaux instruments de pierre polie (gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires), d'ornements de cuivre, et la pratique de comportements funéraires très

élaborés sont également associés au Sylvicole inférieur (Clermont 1990). Bien que la tradition Meadowood du Sylvicole inférieur, qui se reconnaît à la production de petites lames bifaciales en chert Onondaga, rayonne dans toute la vallée du Saint-Laurent, peu de sites ont été découverts sur l'île de Montréal. Ceux-ci démontrent néanmoins un accroissement démographique qui avait déjà été entamé à la période précédente. L'étude des sites du Versant-Sud (Ethnoscop 2000; 2005b; sites BjFj-49 et BjFj-18), de l'accueil Bonneau (Groupe de recherche en histoire du Québec 1999 ; site BjFj-100) et de la maison Nivard-De-Saint-Dizier (SACL 2010; site BiFj-85) a notamment révélé la présence d'artefacts diagnostiques du Sylvicole inférieur et du Sylvicole moyen. Seul ce dernier épisode a toutefois été documenté à proximité de l'aire d'intervention.

Les réseaux d'échanges associés à la culture Meadowood laisseront place à la sphère d'interaction Hopewell au Sylvicole moyen. Ce changement social coïncide avec une production de vases de forme fuselée dont la paroi extérieure était décorée intégralement d'empreintes ondulantes et dentelées, souvent appliquées avec un effet repoussé dès le Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans A.A.) (Gates St-Pierre 2010). Le coffre à outils est pour sa part caractérisé par des pointes de projectile triangulaires plus petites que lors des périodes précédentes. Au Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans A.A.), les contenants en terre cuite sont plutôt de forme globulaire et affichent désormais un parement. La présence fréquente de ponctuations en guise de décor est également caractéristique.

Les occupations sont pour leur part beaucoup plus nombreuses dans la région. Leur nombre accru témoigne d'une intensification de l'occupation de l'île de Montréal. La majorité des sites comportant une composante du Sylvicole moyen ont été découverts au sud-est de l'aire d'intervention dans le site patrimonial déclaré de Montréal : BjFj-3, BjFj-18, BjFj-43, BjFj-44, BjFj-49, BjFj-96 et BjFj-143. D'autres occupations autochtones ont été localisées sur la plupart des treize petits sites découverts sur l'île aux Chèvres (BiFj-16 à BiFj-19 et BiFj-21 à BiFj-24), l'île aux Hérons (BiFj-14, BiFj-15 et BiFj-20) et de la presqu'île à Boquet (BiFj-12 et BiFj-13), dans les rapides en face de la municipalité de Sainte-Catherine (Chevrier 1984), soit au sud-ouest de l'aire d'intervention. L'île des Sœurs a également livré des artefacts diagnostiques de cette période (Arkéos et Archéocène 1994 ; sites BiFj-1 et BiFj-49; Ethnoscop 1997; 2017a). D'autre part, à l'ouest de l'aire d'intervention, des éléments attribués au Sylvicole moyen ont été mis au jour sur le site BiFk-6 à l'intersection du boulevard LaSalle et du chemin du Canal (Archéotec 2000; 2001). Le site est interprété comme étant l'extrémité d'un portage transitant par le lac Saint-Pierre.

Le Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans A.A.) voit l'apparition des premiers villages semi-permanents comprenant plusieurs maisons-longues et de développement de l'horticulture dans la vallée du Saint-Laurent. Il s'agit de traits culturels propres aux populations iroquoiennes. Le site Dawson (BjFj-1), localisé à la hauteur du campus de l'université McGill (Ethnoscop 2017b; 2018; Pendergast et Trigger 1972), constitue le seul exemple de village préhistorique sur l'île de Montréal. Les vases découverts dans l'axe laurentien sont marqués d'une décoration plus complexe qui définit un style régional très net (Chapdelaine 1991). Alors que les vases sont décorés d'empreintes à la cordelette au Sylvicole supérieur ancien

(1000 à 650 ans A.A.), la poterie du Sylvicole supérieur récent (650 à 450 ans A.A.) se distingue par la présence de parement ornementé de crestellations et de décors composés de motifs géométriques variables formant des combinaisons complexes jumelées à des ponctuations annulaires et des séries d'encoches (Clermont 1995). L'outillage lithique est toutefois plutôt rare et semble compensé par l'utilisation d'ossements travaillés d'animaux. L'archéologie les identifie aux Iroquoiens du Saint-Laurent.

Récemment, deux sites à composantes autochtones ont été trouvés à l'angle de Cedar et Côte-des-Neiges, soit à environ 1,9 km au nord. Il s'agit des sites BiFj-137 et BiFj-138. Selon les données disponibles, il pouvait s'agir de sites d'occupations domestiques de faible superficie et de courte durée ou intensité, correspondant à de brèves haltes ou à des petits campements. Il a aussi été proposé que ces sites aient pu correspondre à un hameau horticole. Cette théorie a été confirmée par les fouilles supplémentaire au site BiFj-138 en 2018. Cette dernière intervention a permis de préciser qu'il s'agissait d'un espace de vie présentant des témoins d'activités quotidiennes communes comme la cuisson de la nourriture et la fabrication de poterie (Arkéos 2019 : 185). Enfin, la supervision archéologique des travaux n'a pas donné lieu à d'autres découvertes (Arkéos 2018 : 122-125).

Encore une fois[3], la majorité des sites qui sont associés à cette période, généralement sur la base de tessons de poterie présentant des caractéristiques typiques de cette époque, est située dans le site patrimonial déclaré de Montréal : Versant-Sud (Ethnoscop 2000; 2005b), Jardins d'Youville, Lemoyne-Leber, Place Royale, Place D'Youville et Place Jacques Cartier (Arkéos 1991), Petit séminaire de Saint-Sulpice (Ethnoscop 1988), Pointe-à-Callière (Desjardins et Duguay 1992), chapelle Bonsecours (Groupe de recherche en histoire du Québec et SACL 1998) et à Faubourg Québec (Arkéos 2010). Se basant sur les découvertes faites sur l'île des Sœurs, on soupçonne que l'endroit a pu servir de lieu de brèves haltes tout au long du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur (Arkéos et Archéocène 1998 ; site BiFj-49). Une sépulture de la même époque a même été découverte (Ethnoscop 1997). Enfin, une pointe de projectile de type Levanna (conservée dans les collections du Musée McCord) a été récoltée de façon fortuite aux abords du canal de Lachine. Il semble que l'emplacement précis soit inconnu.

2.2.4 Période historique (1500-1899)

Au moment de la colonisation eurocanadienne au XVII[e] siècle, l'île de Montréal n'est plus occupée par les villages des Iroquoiens du Saint-Laurent, mais on peut penser qu'elle constitue toujours un territoire exploité sur lequel des groupes s'arrêtent plus ou moins longuement. Les données historiques connues font état d'une présence en grande partie liée par la traite des fourrures, les relations diplomatiques avec les autorités françaises et la présence de missions sur l'île. À compter des années 1660, les jésuites et les sulpiciens

[3] Les nombreux sites archéologiques connus dans le site patrimonial de Montréal sont probablement liés au grand nombre de projets réalisés dans le secteur, même s'il est vrai que l'endroit occupait une position stratégique au pied des rapides de Lachine.

établissent des missions (Kahnawake, La Présentation à Dorval, Mission de la Montagne, Jeune-Lorette au Sault-au-Récollet, Haut-de-l'Isle, île aux Tourtes et lac des Deux-Montagnes) dans la région et sur l'île de Montréal (Johnson 2016). On peut penser que les espaces encore non défrichés ou non peuplés ont pu constituer des zones d'exploitation et de campement pour les autochtones visiteurs ou pour les autochtones domiciliés dans les missions.

2.3 Contexte historique

2.3.1 XVIIe siècle

Le quartier Saint-Henri dans lequel se trouve l'aire d'intervention est aujourd'hui délimité à l'est par l'avenue Atwater, au sud par le canal de Lachine, à l'ouest par la rue Saint-Rémi et l'autoroute 15, et au nord par le quartier Notre-Dame-de-Grâce et la ville de Westmount. Au XVIIe siècle, ce secteur couvre une bonne part des fiefs Saint-Augustin et Saint-Joseph. C'est entre 1660 et 1666 que Paul Chomedey de Maisonneuve concède aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph le fief Saint-Augustin, terrain connu à l'époque sous le nom de Prairie aux Loutres (Mondoux 1942 : 125). Mesurant 400 arpents carrés et traversé par plusieurs ruisseaux coulant de la montagne, une première tannerie y est déjà présente en 1686 afin de profiter des sources d'eau courante nécessaires au trempage et rinçage des peaux (Ethnoscop 2008 : 18). En 1695, une ordonnance homologue un chemin public qui assure le lien entre Montréal et Lachine (Ethnoscop 2008 : 18). Sur le plan de Vachon de Belmont daté de 1702, ce chemin longe le coteau Saint-Pierre et on y aperçoit déjà un cadre bâti en bordure nord de la voie (voir figure 3). Au fil du temps, ce chemin changera plusieurs fois de nom : Chemin Côte Saint-Pierre, Upper Lachine Road, Chemin Saint-Joseph, rue Saint-Jacques. Mais surtout, il devient rapidement la principale voie de communication entre la ville et la partie ouest de l'île.

2.3.2 XVIIIe siècle

C'est le long du chemin du Coteau Saint-Pierre que s'installent en 1700 Charles Delaunay et Gérard Barsalou pour y créer une entreprise de tannerie (Ethnoscop 2002 : 18). En 1706, Delaunay engage comme apprenti Gabriel Lenoir dit Rolland qui deviendra son associé sept ans plus tard. Un petit bourg se développe graduellement dans le secteur des tanneries à un point tel qu'en 1781, on y retrouve 11 familles dont 8 possèdent une tannerie. Qui plus est, six des huit propriétaires sont des descendants de Gabriel Rolland. Le nom de Saint-Henri-des-tanneries aurait été octroyé à ce village pour rappeler la présence importante des tanneries, mais également pour honorer l'abbé Jean-Henry-Auguste Roux, supérieur des Sulpiciens (Ethnoscop 2002 : 4). Quant à l'aire d'intervention, elle s'insère à cette époque dans un ensemble de terres agricoles comprises entre Upper Lachine Road et la falaise Saint-Jacques, à l'est du village de Saint-Henri-des-tanneries.

2.3.3 Première moitié du XIXe siècle

Au cours du premier quart du XIXe siècle, le noyau villageois de Saint-Henri-des-tanneries continue son développement avec la venue d'artisans (tanneurs, cordonniers, selliers). Or plusieurs autres facteurs contribuent à l'essor de ce secteur de l'île tout au long de la première moitié du XIXe siècle. D'abord, le creusage du canal de Lachine qui s'échelonne entre 1821 et 1825 et son élargissement qui lui s'échelonne entre 1843 et 1848 attirent de nombreux ouvriers (Ethnoscop 2008 : 19). Des habitations apparaissent donc pour loger la main-d'œuvre ouvrière

qui s'installe à proximité du chantier. Sur le plan de Jobin réalisé en 1834 (voir figure 5), on aperçoit le canal de Lachine qui passe désormais au sud du village de Saint-Henri situé de part et d'autre du Coteau Saint-Pierre, à l'intérieur des limites du fief Saint-Augustin. Puis l'avènement du chemin de fer avec la mise en place du réseau de la Montreal & Lachine Railway en 1847[4] et du Grand Trunk Railway entre 1853 à 1860 (Lauzon 2014 : 27) a grandement influencé le développement de Saint-Henri. C'est en effet en plein centre de Saint-Henri que les voies ferrées venant de Montréal et du pont Victoria se rejoignent avant de poursuivre vers l'ouest, favorisant ainsi l'installation d'industries (figure 8). En ce qui concerne plus spécifiquement l'évolution de l'aire d'intervention, on apprend sur le plan de Boxer de 1861 qu'elle se trouve en bonne partie sur la propriété d'un certain Hugh Brodie. D'origine écossaise, Brodie l'a acquise de François Chef dit Vadeboncoeur en 1807 (Gibson 2007 : 127)[5]. La propriété couvre un territoire aujourd'hui approximativement borné au nord par l'autoroute Ville-Marie, à l'est par la rue Rose-de-Lima, au sud par la rue Saint-Jacques et à l'ouest par la rue Lenoir (alors appelée rue Bethune). Brodie s'y installe avec sa famille et sa ferme comprend une maison et une grange sur Upper Lachine Road (rue Saint-Jacques). Il y cultive des pommes de terre, des légumes, divers grains et du foin. Il y fait également l'élevage du bétail et produit du beurre et du fromage (Gibson 2007 : 131). Brodie

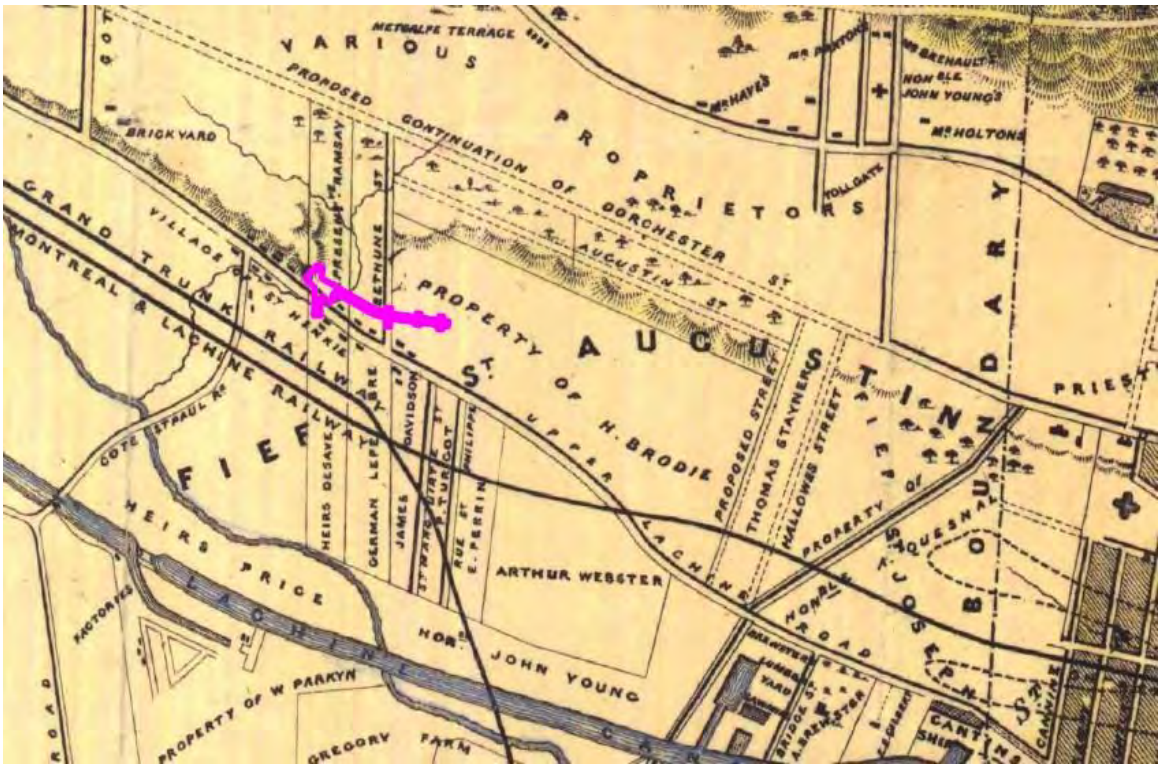


Figure 8. F. N. Boxer, « *Pocket Map of the City of Montreal* », 1861, extrait (BAnQ G/3454/M65/1861 B68 CAR). L'aire d'intervention est identifiée en rose.

[4] https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-du-chemin-de-fer

Dans la thèse de doctorat de Sarah Katherine Gibson, la propriété en question appartient à Hugh Brodie de 1807 jusqu'à sa mort en 1852. Or, sur le plan d'Adams de 1820 (voir figure 6), c'est plutôt le nom Fingland qui apparaît à cet endroit.

n'est pas simplement un fermier, il est aussi passionné d'agriculture et d'agronomie. Connu et respecté de ces deux milieux, il est à plusieurs reprises juge lors d'expositions d'agriculture dans l'état de New York (Montreal Witness, 12 janvier 1852). C'est d'ailleurs peut-être sur la ferme Brodie que la pomme la Fameuse, ainsi que le melon de Montréal auraient été développés, deux fruits dont la renommée a dépassé les frontières du Québec au XIXe siècle (site internet Musée Mc Cord ; Martin 2002 : 135 et 148).

2.3.4 Deuxième moitié du XIXe siècle

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, le village commence à s'industrialiser et à s'urbaniser, ce qui lui fait graduellement perdre son visage rural. Le lieu initial du développement du village de Saint-Henri, soit le secteur des tanneries le long du *Upper Lachine Road*, devient périphérique. De fait, même si l'actuelle rue Saint-Jacques constitue l'axe principal de densification, le pôle économique tend à se déplacer vers le sud, en marge du canal de Lachine. Un autre facteur contribue à l'urbanisation du secteur : l'abolition du régime seigneurial en 1850 qui déclenchera le morcellement des terres agricoles et leur lotissement (Arkeos et Archéocène 1999 : 20). Dès les années 1860, on assiste à un développement résidentiel que Sitwell a très bien illustré sur son plan de 1868-1869. On y remarque l'ouverture de plusieurs nouvelles rues et l'apparition de bâtiments résidentiels, particulièrement du côté sud de l'aire d'intervention où s'étendait encore récemment la ferme de Brodie (figure 9). On voit d'ailleurs qu'un segment de la rue Saint-Antoine existe désormais et qu'il est déjà bordé par quelques premières maisons. D'après ce plan, l'aire d'intervention demeure néanmoins peu affectée par l'urbanisation et semble encore plutôt vouée à l'agriculture, particulièrement du côté nord et ouest. Immédiatement à l'ouest de l'actuelle rue De Courcelle, on voit tout de même la présence d'une école tenue par les Sœurs de la charité (Sœurs grises) et on trouve également un bureau de poste. Mentionnons qu'après la mort de Hugh Brodie en 1852, l'immense ferme est vendue à plusieurs spéculateurs. Au terme d'une série de transactions, c'est un dénommé Arthur Webster qui en devient le propriétaire[6]. Dès 1855, il entreprend le lotissement de l'ancienne ferme et commence la vente des lots. Un plan de propriété de 1874 montre que l'ancienne ferme Brodie appartient dorénavant à la Colonial Building & Investment Association (figure 10). On y voit que toute la propriété est maintenant subdivisée en lots à bâtir et que la rue Saint-Antoine s'arrête toujours à l'ouest à la rue Bethune (aujourd'hui la rue Lenoir).

[6] https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/la-maison-deloche-temoin-des-debuts-de-saint-henri

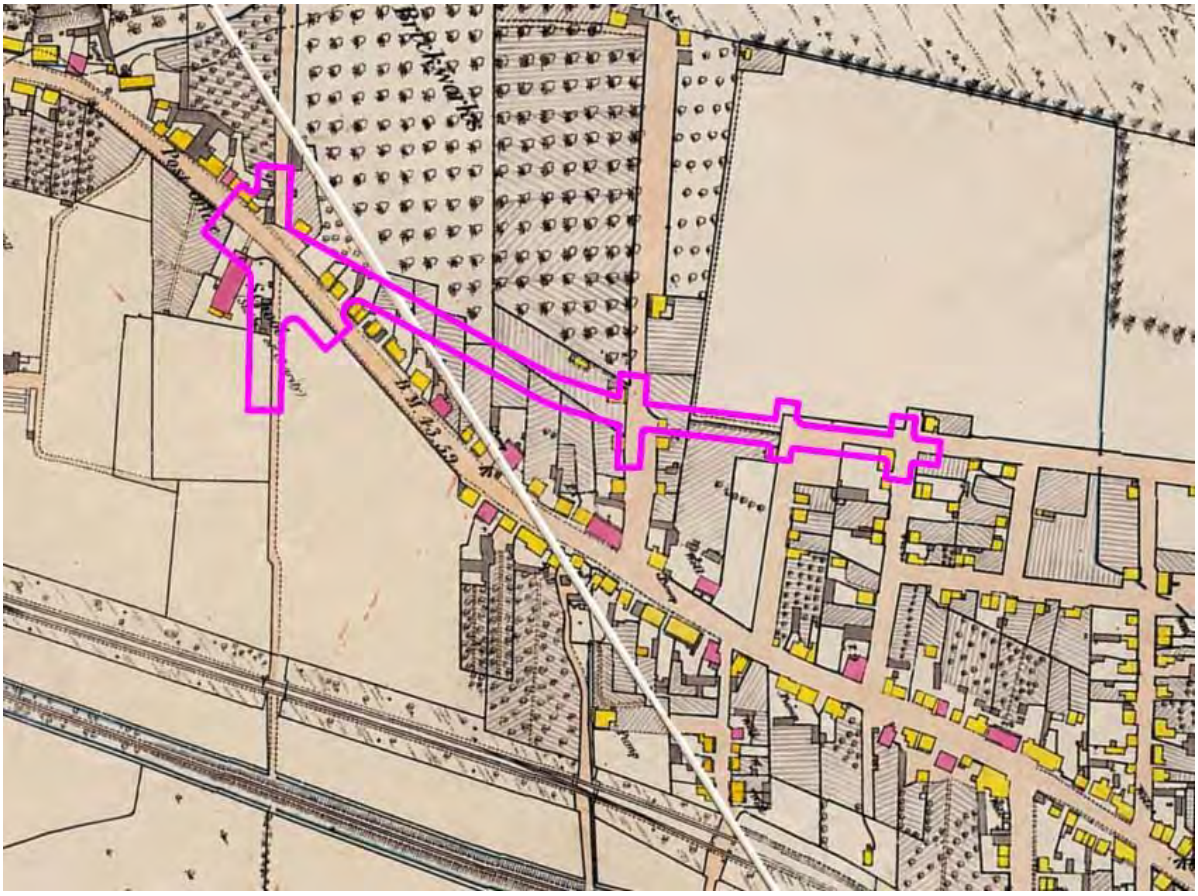


Figure 9. Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* », 1870, extrait (BAnQ 0000321499).



Figure 10. Jos. Rielle, « *Plan of Property Known as Brodie Farm Belonging to The Colonial Building & Investment Association* », 1874 (BAnQ CA601,S90,SS2,D16). L'aire d'intervention est partiellement identifiée en rose.

En 1874, le village de Saint-Henri et les villages Delisle et Saint-Augustin sont suffisamment urbanisés pour être regroupés et érigés en municipalité de ville de Saint-Henri (Fougère 2012 : 380). En témoignent les plans de Walling de 1875 (figure 11) et de Hopkins de 1879 (figure 12) qui montrent un territoire en grande partie traversé de rues et desservi notamment par une église (*St. Henry R. C. Church*), un couvent (*St. Ann Convent*), deux écoles (*St. Henry School* et *Public School*), un poste de police et un bureau de poste (*post office*). Le secteur est également ponctué de quelques établissements industriels (*Oil Refinery, Tannery Moseley & Ricker, C. W. Williams Manufy Co.,* etc.). Le *Upper Lachine Road* est un axe de circulation important et est même doté d'une ligne de Tramway. Une partie de l'aire d'intervention est d'ailleurs occupée, l'ouest de la rue Lenoir, par la *Montreal City Passenger Railway Company*. Malgré tout, la croissance se fait lente comme en font foi les plans qui illustrent un cadre bâti dispersé et d'innombrables lots toujours inoccupés. Quelques changements surviennent au cours du dernier quart du XIXe siècle. Sur le plan de Goad de 1890, on note que les maisons sont un peu plus nombreuses le long de la rue Saint-Antoine (figure 13). Ce n'est toutefois que l'année suivante que les acquisitions nécessaires sont faites pour cette dernière aille finalement rejoindre la rue Saint-Jacques. Au coin de la rue De Courcelle, le bâtiment qui abritait une

école à la fin des années 1860 est maintenant identifié comme la *Montreal Carriage Leather Company*. Enfin, vers le nord, une dernière parcelle est acquise en 1895 pour que la rue De Courcelle/chemin Glenn rejoigne la limite de la ville de Westmount. Cet axe est déclaré « rue publique » en 1897 après que d'autres acquisitions nécessaires à son élargissement aient été réalisées.



Figure 11. Henry Francis Walling, « *City of Montreal and suburb* », 1875, extrait (BAnQ 0000065395). L'aire d'intervention est identifiée en rose.

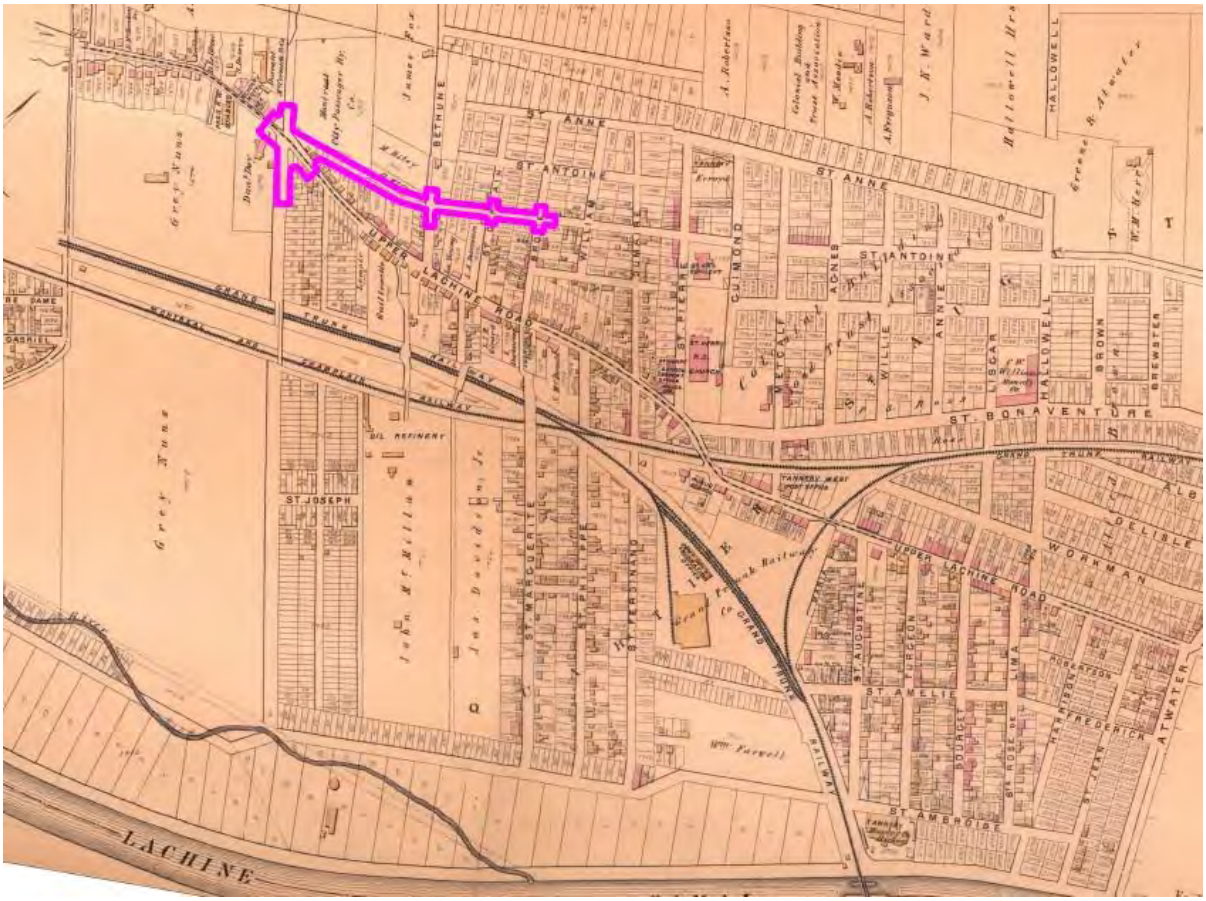


Figure 12. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga* », 1879, extrait des planches 78 et 79 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA). L'aire d'intervention est identifiée en rose.

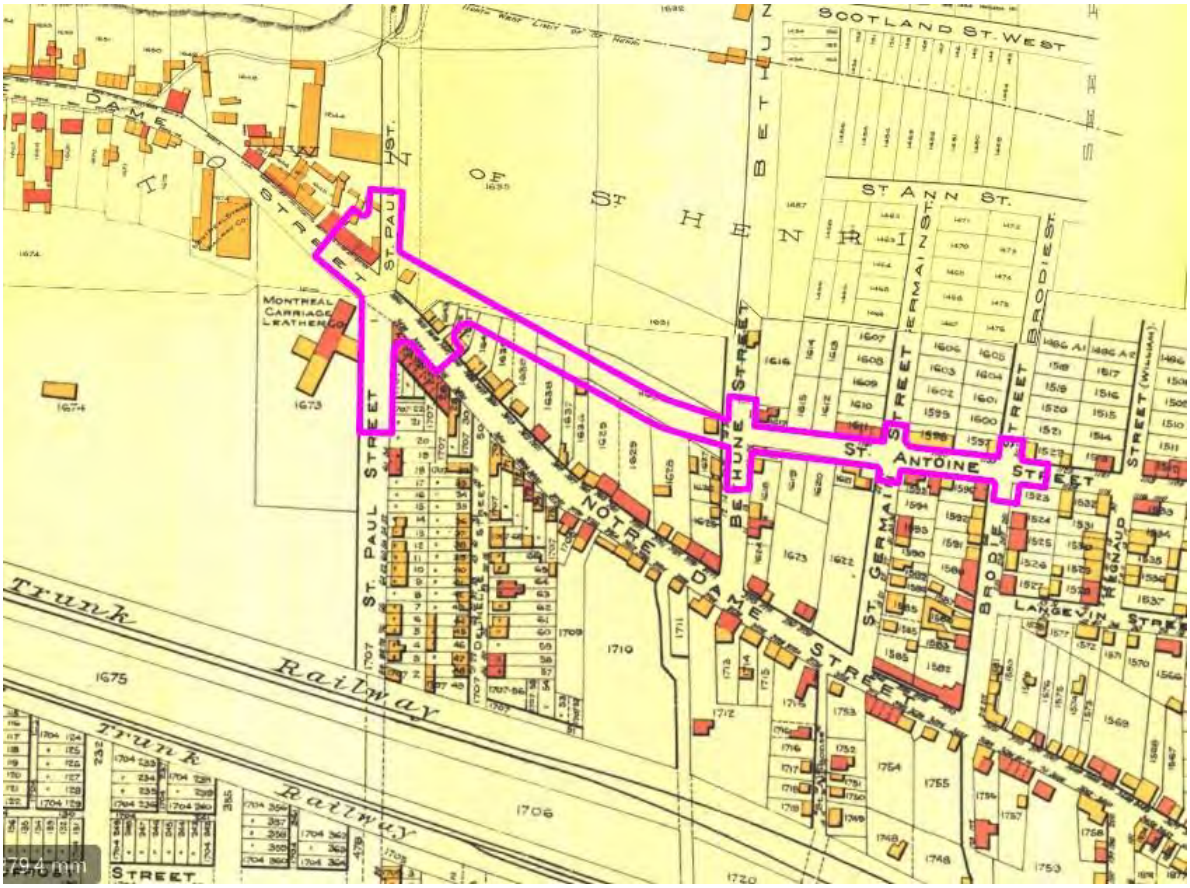
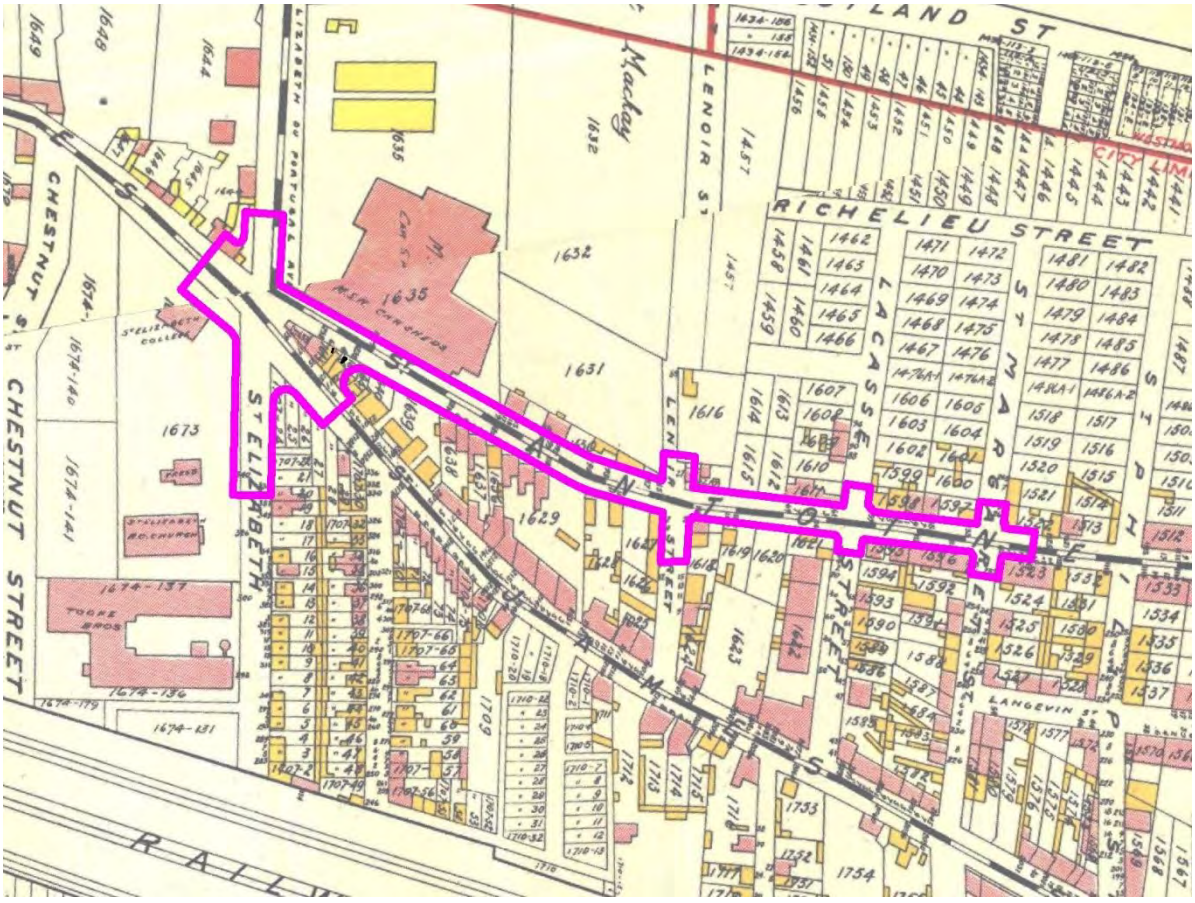


Figure 13. Charles Edward Goad, « *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* », 1890, planche 63 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA). L'aire d'intervention est identifiée en rose.

2.3.5 XXe siècle

Avec la transformation du village de Saint-Henri en municipalité autonome en 1874 s'impose la mise en place de services publics indispensables à la vie urbaine : transports en commun, télégraphe, sécurité incendie, service de police, éclairage de rues, aqueduc, égout, etc. (Ethnoscop 2002 : 5). Tous ces services ont un coût et la Ville de Saint-Henri s'endette au point de devoir être annexée à la Ville de Montréal trente ans plus tard, en 1905 (Sicotte 2004 : 105). L'annexion de Saint-Henri devenu quartier municipal coïncide néanmoins avec l'arrivée de nouvelles industries et manufactures, les premières s'installant généralement en bordure du canal de Lachine et les secondes, près des voies ferrées (Benoit et Gratton 1991 : 5) qui se sont aussi densifiées depuis le dernier quart du XIXe siècle. Le plan de Pinsoneault de 1907 (figure 14) illustre que la rue Saint-Antoine rejoint enfin la rue Saint-Jacques à l'est d'où cette dernière croise la rue St. Elizabeth (l'actuelle rue De Courcelle). En outre, une ligne de tramway se trouve également dans la rue Saint-Antoine et une autre bifurque vers le nord dans la rue De Courcelle. Le plan de Pinsoneault montre également que du côté nord de la rue Saint-Antoine, entre les rues De Courcelle et Lenoir, l'espace est essentiellement occupé

par des hangars de la compagnie de tramway. Au sud-ouest de l'aire d'intervention, l'endroit retrouve une vocation institutionnelle, car on y voit à nouveau une école, en plus d'une église et d'un presbytère.


RICHELIEU STREET
CHESTNUT STREET
ST ELIZABETH
Mackay
LENOIR ST
1635
1632
1631
1629
1673
1674-137
1674-136
1674-131
1674-141
1674-140
1674-139
1707-66
1707-68
1707-64
1707-65
1707-62
1707-63
1707-61
1707-60
1707-59
1707-58
1707-57
1707-56
1707-54
1707-55
1707-49
1707-48
1707-47
1707-46
1707-45
1707-44
1707-43
1707-42
1707-41
1707-40
1707-39
1707-38
1707-37
1707-36
1707-35
1707-34
1707-33
1707-32
1707-31
1707-30
1707-29
1707-28
1707-27
1707-26
1707-25
1707-24
1707-23
1707-22
1707-21
1707-20
1707-19
1707-18
1707-17
1707-16
1707-15
1707-14
1707-13
1707-12
1707-11
1707-10
1707-9
1707-8
1707-7
1707-6
1707-5
1707-4
1707-3
1707-2
1707-1
1709
1710-32
1710-31
1710-30
1710-29
1710-28
1710-27
1710-26
1710-25
1710-24
1710-23
1710-22
1710-21
1710-20
1710-19
1710-18
1710-17
1710-16
1710-15
1710-14
1710-13
1710-12
1710-11
1710-10
1710-9
1710-8
1710-7
1710-6
1710-5
1710-4
1710-3
1710-2
1710-1
1711
1712
1713
1714
1715
1716
1717
1718
1719
1720
1721
1722
1723
1724
1725
1726
1727
1728
1729
1730
1731
1732
1733
1734
1735
1736
1737
1738
1739
1740
1741
1742
1743
1744
1745
1746
1747
1748
1749
1750

Sur le plan de Goad de 1912-1914 (figure 15), on voir que le tissu urbain se resserre. Les lots, en grande partie occupés par des bâtiments résidentiels à deux et souvent trois étages, servent vraisemblablement à loger les ouvriers qui travaillent à proximité. On constate aussi la construction récente (en 1912) de l'église Sainte-Élisabeth-du-Portugal[7] sur le lot qui compte un ensemble de bâtiments institutionnels sur le coin sud-ouest de l'intersection avec la rue De Courcelle.

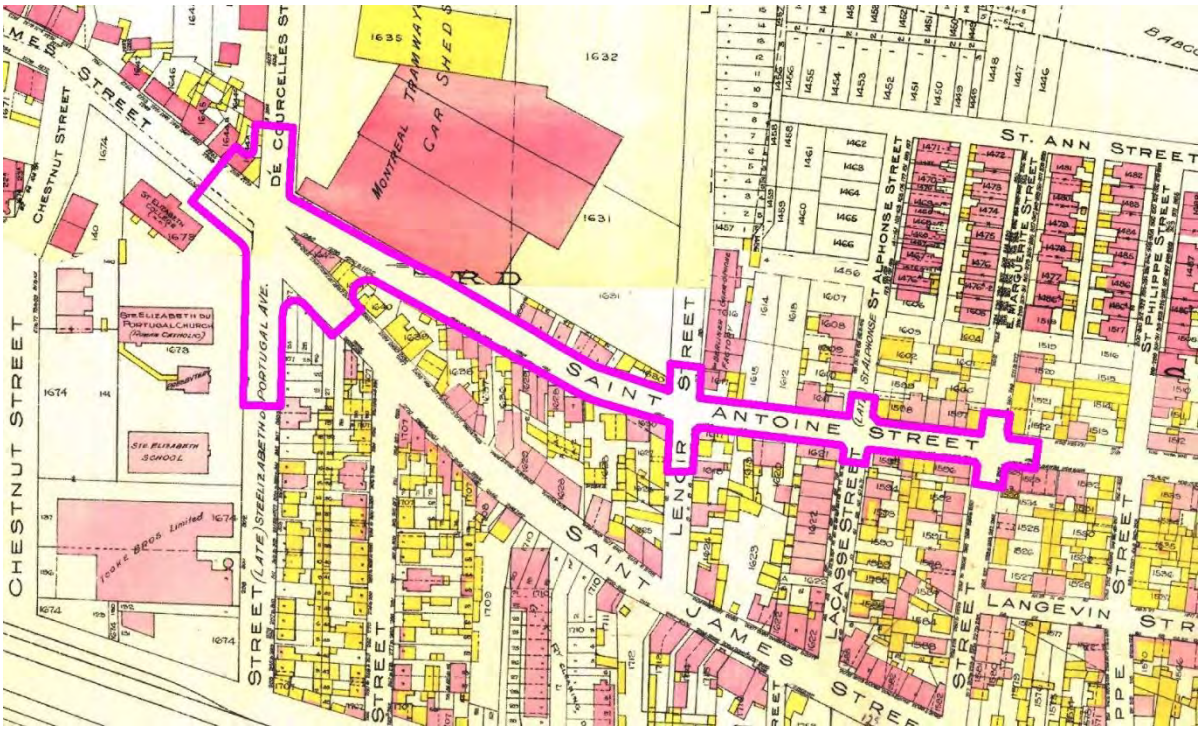


Figure 15. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of City of Montreal and vicinity: in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots* », 1912-1914, volume II, extrait (BAnQ 0000174399). L'aire d'intervention est identifiée en rose.

Entre les années 1900 et 1930, plusieurs autres industries s'implantent dans le secteur, à proximité de l'aire d'intervention : la *Berliner Gramophone Factory* (future *RCA Victor*) en 1908, la *John Eveleigh & Co. Ltd.* en 1910, la *W. T. Rawleigh Co. Ltd.* en 1926 et la *Alexander Murray & Co.* en 1929 (SHSH 2008). Le plan de l'Underwriters' Survey Bureau daté de 1926 (figure 16) et une photographie aérienne de 1930 (figure 17) montrent l'état des lieux à cette époque. On constate l'étendue de l'espace alors occupé par la *Montreal Tramway Company*. Les installations de la *RCA Victor* prennent de l'ampleur dans les années 1940. Une photographie aérienne de la fin de cette décennie montre l'agrandissement du bâtiment de la rue Lenoir qui date de cette époque (figure 18). On y voit également certains des bâtiments qui bordent l'air d'intervention à cette époque.

[7] https://originis.ca/paroisses/p_alpha/p_m/paroisse_montreal_sainte_elisabeth_de_portugal/



Figure 16. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume IV, 1926, montage des feuillets 205 et 206 (BAnQ 0003216548). L'aire d'intervention est identifiée en rose.

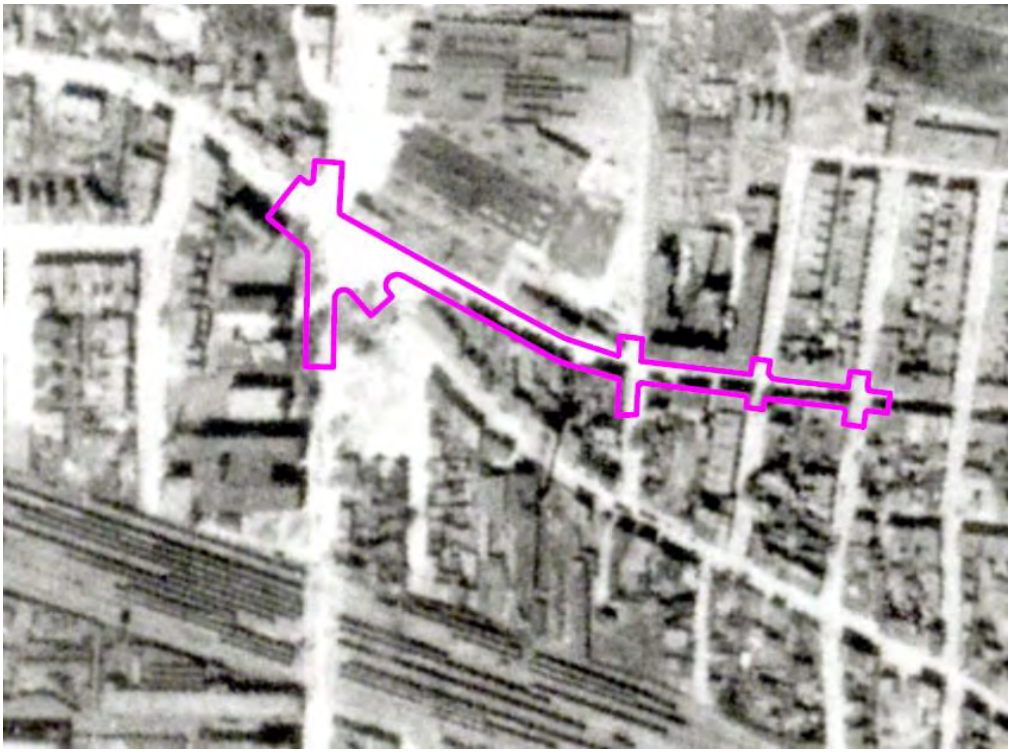


Figure 17. Photo aérienne prise en 1930 montrant l'aire d'étude en rose (Archives de Montréal)

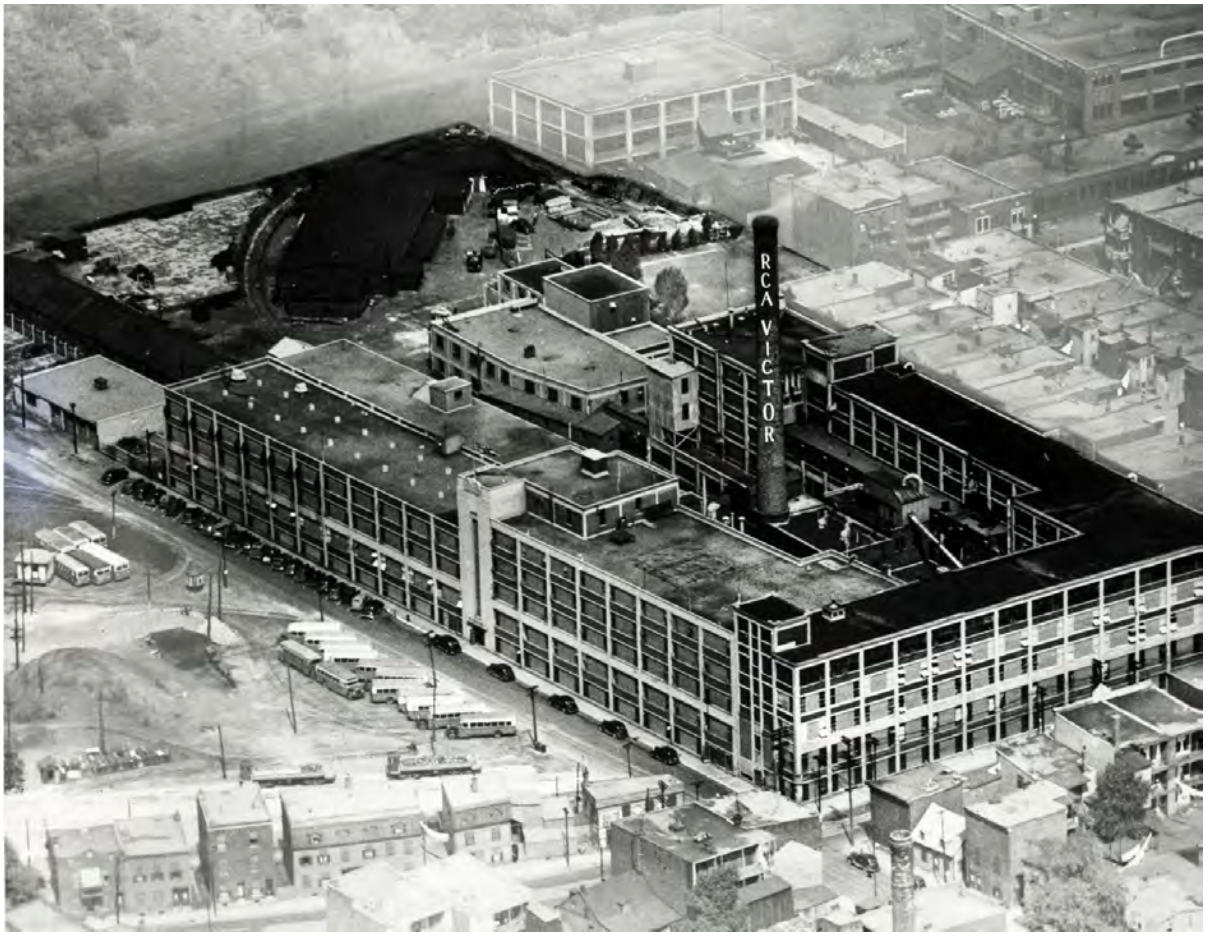


Figure 18. Photo aérienne prise vers la fin des années 1940 de la RCA Victor. (https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais). Au premier plan, on voit les bâtiments qui bordaient autrefois l'aire d'intervention.

Le milieu du XXe siècle marque peut-être l'apogée du développement du secteur. Le plan de 1949 d'utilisation du sol de la Ville de Montréal montre que l'espace situé au sud de la rue Saint-Jacques, le long de la rue De Courcelle est désormais aménagé en parc (figure 19). La seconde moitié du XXe siècle voit toutefois le déclin des activités industrielles dans le secteur. En 1965, des terrains sont expropriés au nord-ouest de l'aire d'intervention pour la construction de l'autoroute Ville-Marie. C'est vraisemblablement à cette époque que le segment de la rue Saint-Jacques à l'ouest de la rue De Courcelle est élargi et que disparaissent les bâtiments qui se trouvaient sur le coin nord-ouest de l'intersection. L'emprise de la chaussée à cet endroit passe d'une largeur d'environ 18 m (60 pieds) à environ 27 m. Une photographie aérienne de 1971 et un plan et d'utilisation du sol de 1975 (non illustrés) montrent que ces changements ont eu lieu à cette époque. Il s'agit des dernières transformations de la trame urbaine dans l'aire d'intervention.

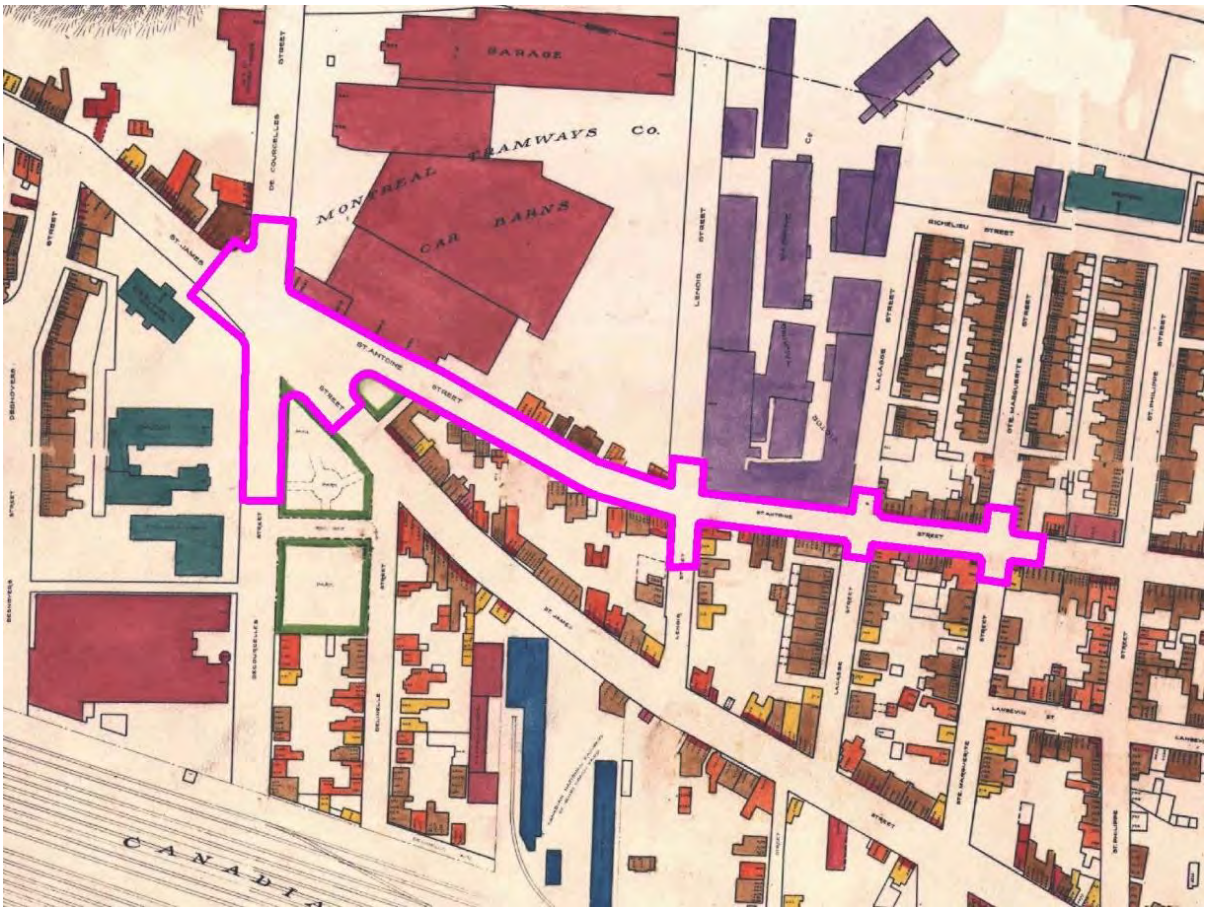


Figure 19. Ville de Montréal, Service d'urbanisme, « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », 1949, extrait, feuillet 48-68 (BAnQ 0003343054). L'aire d'intervention est identifiée en rose.

2.4 Interventions archéologiques antérieures

On compte plusieurs interventions archéologiques antérieures en bordure de l'aire d'intervention et même parfois à l'intérieur des limites de celle-ci. Certaines de ces interventions ont aussi mené à la création de sites archéologiques (plan 4). Aucun site ne se trouvait toutefois recoupé par les espaces affectés par les présents travaux.

2.4.1 Sites archéologiques connus

BiFj-87

En 2008, des interventions archéologiques sous forme d'inventaire, de fouille et de supervision ont été menées au parc des Tanneries-des-Rolland dans l'arrondissement sud-ouest, secteur Saint-Henri par la firme Archéotec (Archéotec 2008). Des vestiges architecturaux de la chapelle-école du village des Tanneries des Rolland construite en 1810, une surface de circulation de caillasse aménagée dans la cour de la chapelle-école, ainsi que des traces de labour ou d'aménagement paysager ont été trouvées. Des artefacts et écofacts du XIXe siècle témoignant d'activités d'écoliers (bille, dé à jouer, fragment d'encrier) ont également été mis au jour. Enfin, des fourneaux et des murs de division datant de la fin du XIXe siècle, période pendant laquelle une manufacture d'attelages de chevaux s'installe dans la chapelle-école et la transforme ont été découverts.

BiFj-125

Entre 2014 et 2020, la firme Patrimoine Experts a réalisé plusieurs interventions dans les limites de l'ancien village des tanneries qui deviendra par la suite Saint-Henri (Patrimoine Experts 2021; 2023). Ces interventions ont eu lieu dans le cadre du « Projet Turcot ». De nombreux vestiges, dont certains remontent à l'occupation initiale des lieux à partir de la fin du XVIIe siècle, ont été mis au jour. Plusieurs aménagements en lien avec les tanneries ont été documentés : fosses de tannage, systèmes d'alimentation et d'évacuation des eaux, niveaux de plancher, divers outils et rejets du processus de tannage, permettant ainsi de comprendre l'évolution du traitement du cuir depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe siècle. Une centaine de milliers d'artefacts et écofacts qui témoignent des activités artisanales, principalement le travail du cuir (tannerie, sellerie et cordonnerie) et des activités domestiques, tout au long de l'occupation de l'endroit, ont été récoltés.

Le site BiFj-125 a été initialement déterminé en 2016, à la suite de la découverte de vestiges à côté et en partie sous le du viaduc de l'autoroute Ville-Marie passant au-dessus de la rue Saint-Jacques (Patrimoine Experts 2021) et qui se trouve à environ 100 m à l'ouest de l'aire d'intervention faisant l'objet du présent rapport. L'opération 1 correspond à un polygone irrégulier excavé mécaniquement d'une superficie de 284 m^{2}. L'opération 2 constitue un ensemble de sous-opérations de fouille ayant essentiellement quadrillé la superficie décapée. Ainsi, de nombreux éléments associés à l'ancien village de Saint-Henri-des-Tanneries ont été

mis au jour. On compte notamment des vestiges en maçonnerie de pierre et des cuves en bois servant au travail des tanneurs.

En 2019 (Patrimoine Experts 2023) une seconde intervention a été réalisée en périphérie de l'espace fouillée en 2016. L'opération 3 correspond à la fouille de l'espace le plus au sud, principalement dans l'emprise de la chaussée, mais aussi en partie sous le trottoir nord de la rue Saint-Jacques. Cette partie de l'intervention a permis de relever la séquence des sols présents, mais n'a pas mené à la découverte de vestiges immobiliers. L'opération 4 s'étend quant à elle sur deux axes, au sud et au sud-ouest de l'espace initialement déterminé comme le site BiFj-125 et se divise en six sous opération qui chevauchent l'emprise de la rue Saint-Jacques et son trottoir où recoupent le terrain adjacent. La sous-opération 4A, la plus au nord-ouest, a révélé la présence d'un mur en maçonnerie de pierre et un assemblage d'objets lié à la démolition de celui-ci. Les sous-opérations 4B à 4D, qui forment essentiellement une grande aire de fouille ont permis d'observer un vestige architectural, une base en béton, associé à un hangar du XXe siècle. Sur le terrain bordant la rue, au sud de l'opération 1A, les sous-opérations 4E et 4F ont quant à elles révélées la présence de vestiges en maçonne rie de pierre et d'une partie de plancher en béton. Dans le rapport de l'intervention de 2019 (Patrimoine Experts 2023), les limites du site BiFj-125 ont été agrandies pour inclure les espaces nouvellement fouillés. Le site, de forme plus ou moins pentagonal se trouvait néanmoins à environ à 70 m à l'ouest de l'aire d'intervention du présent rapport et dont la superficie est déterminée à 636 m^2.

MTL19-23-06

Toujours en 2019, une partie de l'intervention ciblait l'espace de la voie nord de la rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue De Courcelle. Ces travaux ont été réalisés sous le code temporaire MTL19-23-06. Les opérations 1 et 2 ont été réalisées dans l'emprise de la chaussée, en bordure du trottoir nord de la rue Saint-Jacques, mais « n'ont pas mené à des résultats concluants » (ibid. : 109). Outre des perturbations récentes, les sols observés correspondent aux niveaux archéologiquement stériles. L'intervention visait les possibles les anciennes façades remontant possiblement au début du XIXe siècle. Dans la voie sud de la rue Saint-Jacques, l'opération 3 (sous-opérations 3A à 3E) a encore une fois révélé la présence de diverses perturbations. Des sols naturels remaniés ou archéologiquement stériles ont été identifiés, mais aucune trace d'occupations ancienne n'a été relevée. Dans une des sous-opérations (3E), des pièces de bois, possiblement en lien avec d'anciens services, ont été observées.

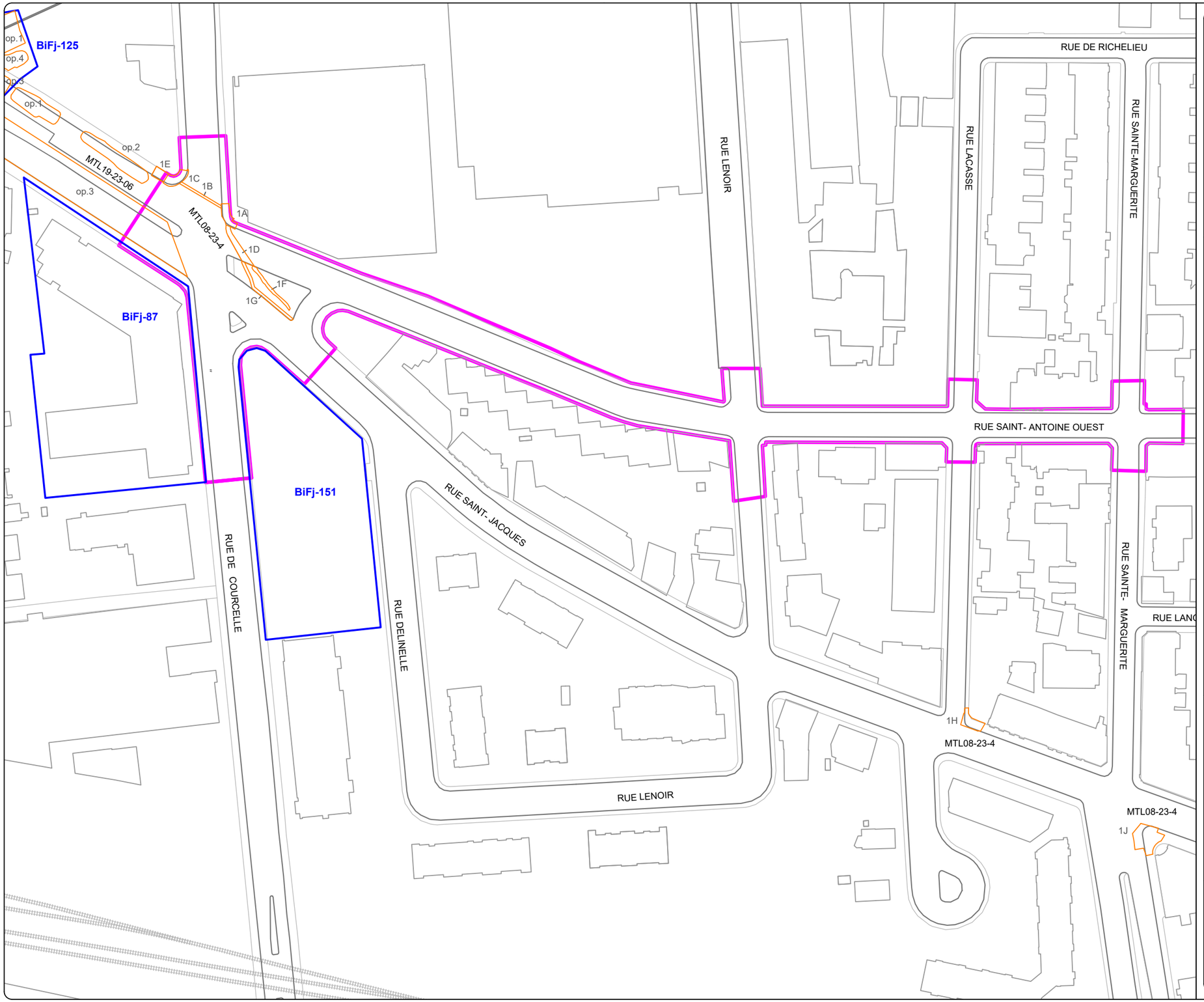
BiFj-151

Dans le cadre du projet de mise en valeur du square Sainte-Élisabeth, un inventaire archéologique a été réalisé (Arkéos 2021). L'intervention a permis la mise au jour de vestiges et de contextes archéologiques liés à l'occupation eurocanadienne au cours des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Il a été observé que de manière générale, l'espace a fait l'objet d'un dérasement mécanique lors de l'agrandissement du parc en 1930, ayant affecté les niveaux d'occupation

résidentiels de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Toutefois, les niveaux sous-jacents, notamment les sols liés à l'occupation agricole du secteur semblent avoir été présents pour la majeure partie de l'aire d'intervention. La présence de vestiges et autres contextes archéologiques a donc justifié l'attribution d'un code Borden (BiFj-151) et la création d'un nouveau site archéologique pour l'ensemble du square.

MTL08-23-4

Dans le cadre d'une intervention réalisée pour le compte de la CSEM (Ethnoscop 2014), notamment en lien avec la reconstruction de puits d'accès et de massifs électriques, un inventaire archéologique préalable et une supervision (sous-opérations 1A à 1J) ont été réalisés aux endroits affectés par les travaux. Dans l'ensemble, l'intervention réalisée aux abords de la rue Saint-Jacques a révélé l'impact profond que la mise en place de services souterrains a eu sur le tissu archéologique. L'ampleur des perturbations, par exemple un décapage extensif des niveaux naturels, avait été notée et cela tendait à expliquer pourquoi aucun vestige associé à l'occupation préhistorique du secteur n'a été mis au jour. De même, à cette époque, aucune trace perceptible liée à l'occupation historique du secteur n'avait été décelée.



RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BiFj-87 CODE BORDEN

MTL08-23-4 CODE TEMPORAIRE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

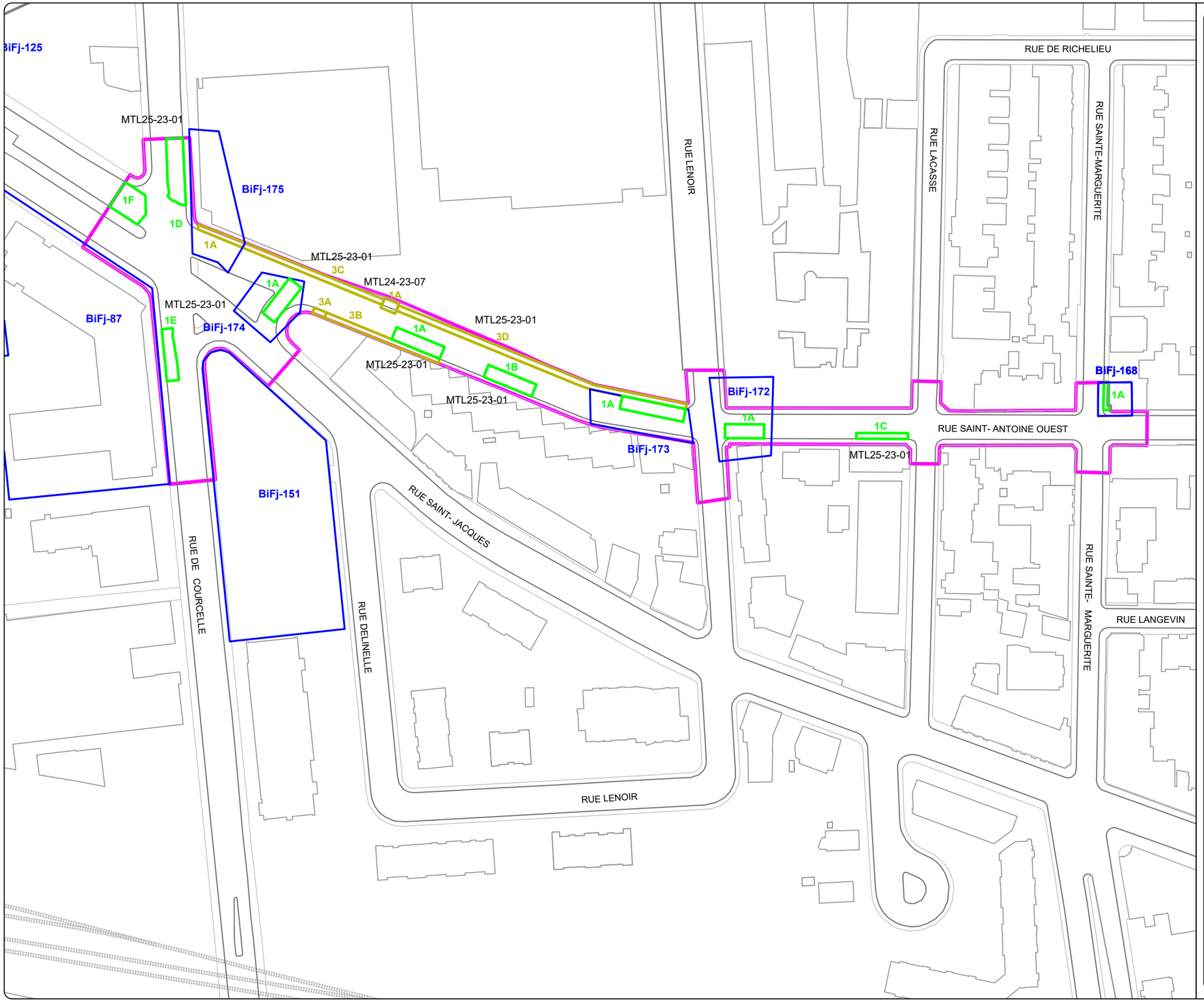
3. RÉSULTATS

Les résultats des interventions archéologiques, inventaire et supervision, de 2024 et de 2025 sont présentés dans les sections qui suivent. Les emplacements sont abordés d'est en ouest (plan 5).

3.1 BiFj-168, Inventaire sous le trottoir est de la rue Sainte-Marguerite, au nord de la rue Saint-Antoine (sous-opérations 1A, 2A et 2B)

L'inventaire réalisé sous le trottoir de la rue Sainte-Marguerite a permis de mettre au jour un vestige associé à un ancien bâtiment et a mené à la création du site archéologique BiFj-168 (plan 6). À cet endroit, les travaux d'infrastructure incluaient l'installation d'une base de lampadaire et la reconstruction du trottoir. Le potentiel archéologique avait été établi sur la base de la présence d'un bâtiment dans les environs sur les plans de la seconde moitié du XIXe siècle, avant que la rue Sainte–Marguerite ne soit ouverte au nord de la rue Saint-Antoine. Le sommet dérasé du vestige est apparu lors du décapage mécanique (sous-opération 1A), directement sous la couche de fondation du trottoir, soit environ 0,20 m à 0,30 m sous la surface moderne.

Il s'agit d'un segment en maçonnerie de pierre, orienté selon un axe nord-sud et qui s'étendait sur une longueur observée de 9,40 m (photo 3.1.1). Le vestige se poursuivait au-delà de la limite des travaux au nord et était tronqué à son extrémité sud, à proximité de l'emprise du trottoir nord de la rue Saint-Antoine. Un sondage mécanique réalisé à l'extrémité sud du vestige a confirmé que le mur de pierre avait bel et bien tronqué jusqu'à sa base par des travaux antérieurs, possiblement en lien avec la présence d'un massif électrique. La base du vestige a néanmoins pu être observée à cet endroit à une élévation de 17,42 m, soit à environ 1,60 m sous le sommet conservé du mur (photo 3.1.2). Il a également été possible de constater que le mur avait une épaisseur de 0,60 m. Le vestige en pierre est constitué principalement de moellons de calcaire ébauchés disposés en panneresse bien qu'on note aussi la présence de moellons bruts. Les pierres étaient liées par un mortier de chaux sableux beige. Il s'agit vraisemblablement du mur ouest d'un bâtiment ayant jadis eu front sur la rue Saint-Antoine. Il pourrait avoir servi à supporter la structure d'une maison en bois. À deux endroits, des trous s'enfonçant dans la maçonnerie (voir plan 6) pourraient d'ailleurs avoir servi à accueillir cette structure.



RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 5

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION SUPERVISION (SUPERVISION)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-168 CODE BORDEN
- MTL24-23-07 CODE TEMPORAIRE

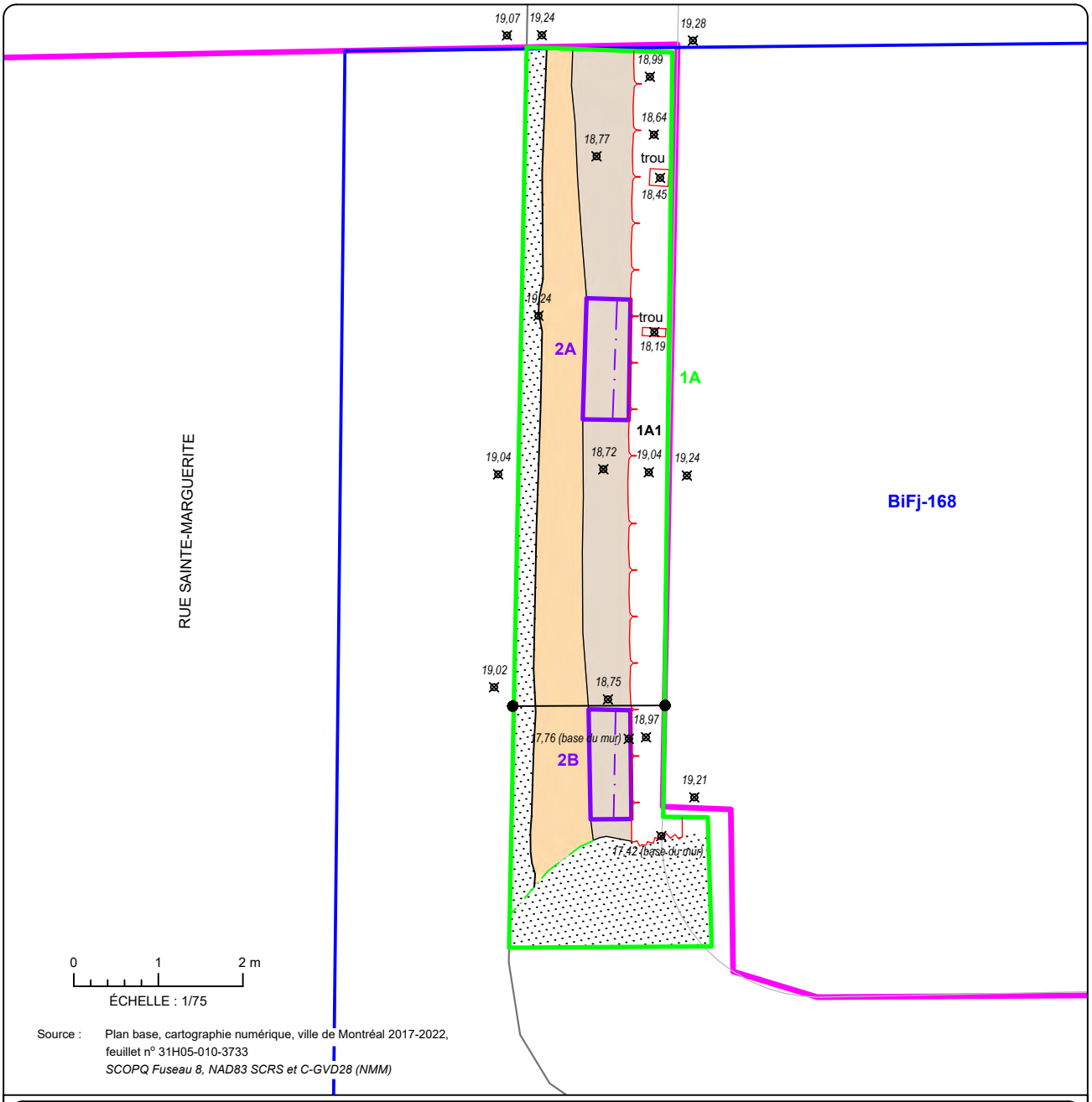
0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillet n° 31H05-010-3733
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS BiFj-168-1A, 2A ET 2B

PLAN 6

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE (INVENTAIRE)
- PALIER
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE DESTRUCTURÉE
- SOL EN PLACE (HORIZON DE SURFACE)
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 18,75 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BiFj-168 CODE BORDEN

N.MM N.G

MON2201

ethnoscop



Photo 1. Sous-opération BiFj-168-1A, vestige 1A1 en maçonnerie de pierre mis au jour sous le trottoir est de la rue Sainte-Marguerite, vue vers le nord-est (BiFj-168-24-D1-009).



Photo 2. Sous-opération BiFj-168-1A, base observée du vestige 1A1 à l'endroit où celui-ci était tronqué, vue vers le nord (BiFj-168-24-D1-051).

Deux sondages manuels (sous-opérations 2A et 2B) ont été fouillés le long du parement ouest du vestige, soit du côté extérieur du bâtiment. Ceux-ci ont permis de fouiller à la fois la tranchée de construction du mur et le niveau naturel adjacent. Dans la sous-opération 2A, un dépôt résiduel composé d'un mélange de déchets de combustion (charbon de bois et scories) et de sable limoneux jaunâtre hétérogène (lot 2A1) possiblement associé à un ancien niveau d'aménagement recouvrait le niveau naturel et la tranchée de construction. Cette dernière était comblée d'une argile sableuse grossière brune hétérogène (figure 20, couche 1). Le comblement tronquait les niveaux naturels immédiatement à l'ouest. D'abord, une argile faiblement sableuse de couleur brun foncé homogène correspondant à l'horizon naturel remanié (figure 20, couche 2). Celle-ci reposait sur un niveau plus organique brun orangé composé essentiellement de bois décomposé (figure 20, couche 3; photo 3). Ce niveau pourrait correspondre à une accumulation de matière végétale résultant d'épisodes de crues ou d'inondations. Il recouvrait directement le sol naturel archéologiquement stérile qui s'exprimait par une argile sableuse grossière jaune mouchetée de gris et d'orangé et comportant des pierres et des cailloux (figure 20, couche 4).

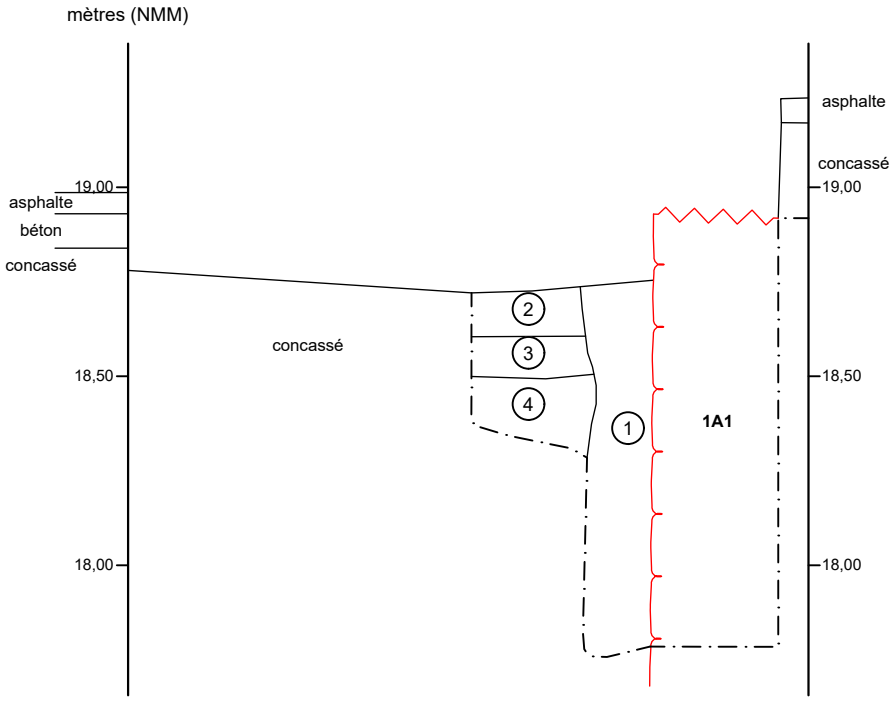


Photo 3. Sous-opération BiFj-168-2B, surface du lot 2B3 correspondant à un niveau de matière organique (bois) décomposée, vue vers le l'ouest (BiFj-168-24-D1-026).

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES
BiFj-168

SOUS-OPÉRATION 2B, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE



1. Argile sableuse grossière brune, hétérogène et ferme, contenant des petits cailloux, du cailloutis et des nodules de mortier et scories; comblement de tranchée de construction (2B1)
2. Argile faiblement sableuse brun foncé, homogène et ferme, contenant un peu de fibre de bois; sol naturel remanié (2B2)
3. Matière organique décomposée (fibre de bois, morceaux d'écorce, petites branches) brun orangé, hétérogène et meuble; dépôt naturel (inondation?) (2B3)
4. Argile sableuse grossière jaune mouchetée de gris et d'orangé, hétérogène et friable, contenant des pierres, des cailloux et du gravier; sol naturel stérile (2B4)

Maçonnerie

Maçonnerie dérasée

1A1 Identification de vestige

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MON2201

ethnoscop

FIGURE 20

Culture matérielle

Les objets récoltés dans les deux sondages manuels proviennent du comblement de la tranchée de construction du mur (lots 2A2 et 2B1) ainsi que du niveau résiduel d'aménagement (lot 2A1) et de l'horizon naturel remanié (lots 2A3 et 2B2). Dans la tranchée, outre des fragments de céramique en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine jaune, la présence de terre cuite fine blanche vitrifiée suggère que la construction du bâtiment est postérieure au milieu du XIXe siècle. L'assemblage est semblable pour le niveau naturel remanié. Cela est cohérent avec la présence à cet endroit, sur le plan de Sitwell (1868-1869, voir figure 9) d'une maison, antérieure à l'ouverture de la rue Sainte−Marguerite au nord de la rue Saint-Antoine. Aucune trace d'occupation plus ancienne n'a été mise au jour.

3.2 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Lacasse (sous-opérations 1C et 2F à 2L)

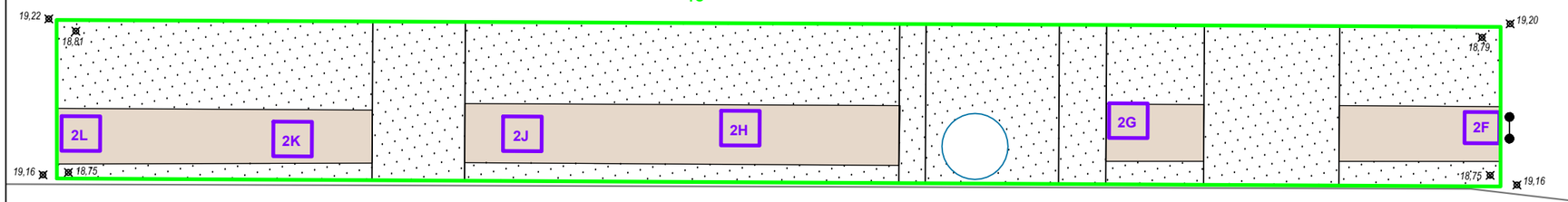
L'inventaire réalisé dans l'emprise de la rue Saint-Antoine, en bordure du trottoir sud, à l'ouest de la rue Lacasse, a permis de mettre au jour une bande de sol naturel en place. L'espace décapé correspond à une tranchée de 20 m de longueur sur 2,20 m de largeur, le long du trottoir sud de la rue Saint-Antoine (plan 7). À cet endroit, les travaux d'infrastructure concernaient l'aqueduc 200 mm. Le potentiel archéologique avait été établi en raison de la présence à proximité d'une occupation agrodomestique tel qu'en témoigne la cartographie ancienne de la seconde moitié du XIXe siècle. Plus spécifiquement, l'espace visé correspond au terrain jouxtant au nord un bâtiment qui avait front sur la rue Saint-Germain (aujourd'hui rue Lacasse), avant l'ouverture de la rue Saint-Antoine. Le sommet du sol naturel est apparu lors du décapage mécanique (sous-opération 1C) directement sous la couche de fondation de la rue soit environ 0,4 m sous la surface de circulation moderne. Cette bande de sol naturel, mesurant 0,75 m de largeur, est tronquée par les tranchées des services enfouis modernes. Six sondages manuels (2F à 2L) ont été réalisés pour caractériser les sols et tenter de mettre au jour des indices d'occupation humaine.

À la base des sondages, un dépôt de sable argilo-limoneux, beige-jaunâtre et gris marbré d'oxydation, moyennement compact, comprenant des pierres arrondies de toutes tailles (photo 4; figure 21) est surmonté d'un niveau d'argile limoneuse gris-verdâtre tacheté



Photo 4. Sous-opération MTL25-23-01-2F, stratigraphie paroi est, noter les minces dépôts au-dessus du till indifférencié (MTL25-23-01-D2-043).

MTL25-23-01
1C



tranchée profonde

#4400-14

#770

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS MTL25-23-01-1C, 2F À 2L

PLAN 7

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE (INVENTAIRE)
- 1C — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MÉTAL
- SOL EN PLACE (HORIZON DE SURFACE)
- PIERRE CONCASSÉ
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 19,20 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

MTL25-23-01 CODE TEMPORAIRE

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/75

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

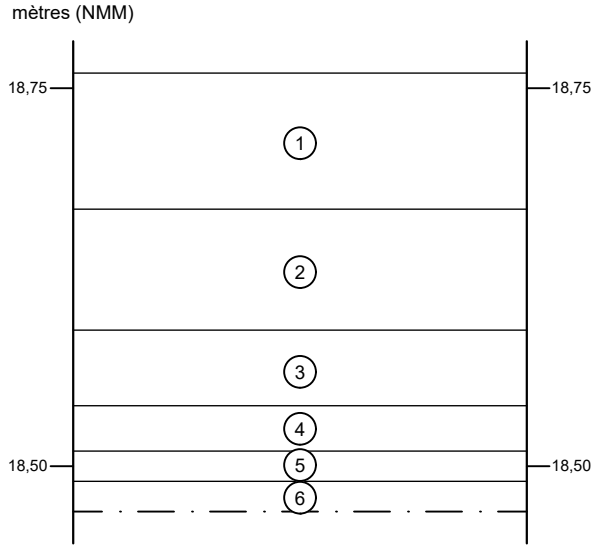
ethnoscop

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES

MTL25-23-01

SOUS-OPÉRATION 2F, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Mélange d'argile gris brunâtre et de sable limoneux beige, hétérogène et compact, contenant des cailloux et du charbon de bois; niveau d'occupation/sol naturel d'origine remanié
2. Argile légèrement limoneuse brun grisâtre foncé, homogène et compacte; sol naturel d'origine
3. Argile gris verdâtre, homogène et compacte; sol naturel stérile
4. Limon noir, organique, homogène et meuble; sol naturel stérile
5. Argile limoneuse gris verdâtre tacheté d'orangé, homogène et compacte; sol naturel stérile
6. Sable argilo-limoneux beige jaunâtre et gris marbré d'orangé, hétérogène et compact mais friable, contenant des pierres, des cailloux et des galets (60%); sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

MON2201

ethnoscop

FIGURE 21

d'oxydation (couche 5). Ces dépôts correspondraient à des événements postglaciaires assez anciens. Au-dessus, un niveau de limon organique noirâtre homogène et meuble est présent (couche 4). La séquence naturelle se poursuit avec un mince dépôt d'argile gris-verdâtre homogène et compacte sans inclusions anthropiques (couche 3). La présence de ces sols témoignant d'une séquence inhabituelle, mais rappelle ce qui a été observé dans le site BiFj-168. L'horizon naturel de surface est ensuite présent. Il est composé d'une argile légèrement limoneuse brun-gris foncé homogène et compact sans inclusions anthropiques ni artefacts (couche 2). La portion supérieure de cet horizon est quant à elle remaniée et plutôt hétérogène, présentant une matrice d'argile gris-brun et de sable limoneux beige, comprenant des lentilles de cendre, des granules de brique, de la fibre de bois, des cailloux et des charbons de bois (couche 1).

Culture matérielle

Les objets récoltés dans les six sondages manuels sont associés au sol naturel remanié (tableau 3). La collection est peu volumineuse et composée principalement de tessons céramiques fragmentés qui se recollent parfois ainsi que des déchets de table (os et coquilles). Ceci renforce l'hypothèse d'un labour ou du moins d'un piétinement fréquent sur le terrain avant l'aménagement de la rue. Ces types d'artefacts correspondent aussi à un assemblage de la seconde moitié du XIXe siècle.

Tableau 3. Artefacts mis au jour dans le sol naturel remanié dans la tranchée MTL25-23-01-1C

Matériau	2F01	2G01	2H01	2J01	2K01	2L01	Total
Coquille	1		1				2
Fer ind				1			1
Os			8	2			10
PF dure européenne			1				1
TCF blanche	1		6		4		11
TCF blanche vitrifiée				5	4	6	15
V col opaque blanc		1					1
V col transp vert foncé	1		1				2
Total général lot	3	1	17	8	8	6	43

3.3 BiFj-172, Inventaire dans la rue Saint-Antoine, à l'est de la rue Lenoir (sous-opérations 1A, 2A et 2B)

L'inventaire réalisé dans la rue Saint-Antoine, à l'intersection sud-est avec la rue Lenoir, a permis de mettre au jour un vestige associé à un ancien bâtiment et a mené à la création du site archéologique BiFj-172. Un espace a été excavé le long du trottoir sud, mesurant 15 m sur environ 5,50 m (plan 8). À cet endroit, les travaux d'infrastructure concernaient l'aqueduc 200 mm. Le potentiel archéologique avait été établi sur la base de la présence d'un bâtiment et de ses arrière-cours dans les environs sur les plans de la seconde moitié du XIXe siècle, avant que la rue Saint−Antoine ne soit ouverte à l'ouest de l'ancienne rue Saint-Germain (Lacasse). Le sommet dérasé du vestige 1A1 est apparu lors du décapage mécanique (sous-opération 1A), directement sous la couche de fondation du trottoir, soit environ 0,55 m sous la surface de circulation moderne. Un sondage mécanique ainsi que deux sondages manuels ont été réalisés pour caractériser les sols et contextualiser la découverte.

À la base des excavations, un dépôt de sable grossier légèrement limoneux gris foncé, moyennement compact, comprenant des pierres arrondies de toutes tailles (figure 22, couche 10) est surmonté d'un second niveau de sable gris pâle oxydé comprenant des gravillons (couche 9). Ces niveaux correspondent aux dépôts glaciaires présents dans la grande région de Montréal. Au-dessus, des niveaux lités de limons organiques brunâtres comprenant de la fibre végétale et de limons (parfois argileux) grisâtres s'alternent (couches 6 à 8; photo 5). Ce niveau pourrait correspondre à une accumulation de matière végétale et de sédiments alluvionnaires et découle d'événements vraisemblablement assez anciens. La séquence naturelle se poursuit avec un dépôt d'argile grise homogène et compacte sans inclusions anthropiques (couche 5).

Le niveau d'argile grise transitionne vers une couche d'argile brunâtre (couche 4). Celle-ci correspondrait à la base de l'ancien horizon organique de surface, mais sa portion supérieure semble avoir été dérasée. La formation de cet horizon plus organique appuie l'ancienneté de ce dépôt. Un remblai de rehaussement argileux, servant possiblement aussi d'assainissement de la surface décapée, a ensuite été ajouté (couche 3).

Une tranchée, liée à la construction du vestige 1A1 vient tronquer cette séquence jusqu'à atteindre la couche 8 à une élévation de 18,43 m (couche 2). Cette tranchée de construction est toutefois ténue en profondeur et se distingue mal des dépôts argileux. Le vestige 1A1 est un segment de maçonnerie sèche en pierre, orienté selon un axe est-ouest, mais qui semblait tronqué à ses deux extrémités. Des pierres observées au niveau de la surface décapée semblent indiquer que le vestige se poursuivait toutefois vers l'ouest. Aucun retour pouvant former un coin n'a cependant été mis au jour.

.

BiFj-172

RUE SAINT- ANTOINE OUEST

19,54

19,43

18,45

tranchée profonde

1A

18,55

2A

19,01

1A1

17,89

1A2

tranchée profonde

18,44

17,81

18,43

18,02

2B

19,53

19,26

19,53

#4416-36

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS BiFj-172-1A, 2A ET 2B

PLAN 8

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE (INVENTAIRE)
- PALIER
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE DESTRUCTURÉE
- PIERRE
- GRÈS
- SOL EN PLACE (HORIZON DE SURFACE)
- SOL EN PLACE (NIVEAU STÉRILE DÉRASÉ)
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1A1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 18,75 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- BiFj-172 — CODE BORDEN

0 0,5 1 m

ÉCHELLE : 1/50

N.MTI

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

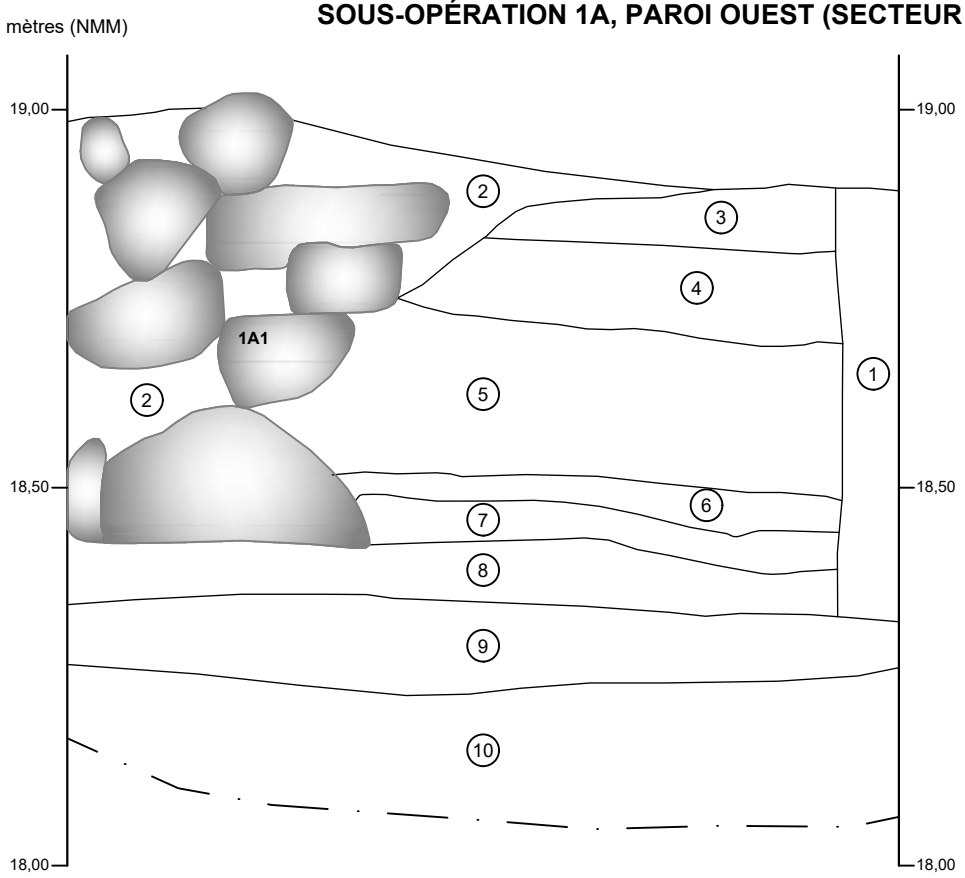
ethnoscop

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES

BiFj-172

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI OUEST (SECTEUR OUEST)



1. Mélange d'argile limoneuse brun grisâtre et de sable beige, hétérogène et compact, contenant des granules de mortier, des lentilles de matière organique, des nodules de brique, du cailloutis et du métal; tranchée d'aqueduc
2. Argile brun grisâtre, homogène et compacte, contenant de la poussière et des granules de mortier, des cailloux anguleux et de la fibre de bois; tranchée de construction du vestige 1A1
3. Argile gris bleuté, homogène et compacte; remblai de rehaussement/assainissement
4. Argile brune, homogène et compacte, contenant du cailloutis; sol naturel d'origine
5. Argile grise, homogène et compacte; sol naturel stérile
6. Limon brun bourgogne, noir et brun grisâtre, organique, hétérogène et meuble, contenant de la fibre végétale; sol naturel stérile
7. Limon argileux gris et brun tacheté orangé, hétérogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile
8. Niveau lité de limon brun foncé organique , de limon gris pâle et de limon brun organique, compact; sol archéologiquement stérile
9. Sable moyen gris pâle oxydé, homogène et compact, contenant du gravillon (25%); sol naturel archéologiquement stérile
10. Sable grossier légèrement limoneux gris foncé, homogène et compact mais friable, contenant du gravillon, des galets et de gros cailloux arrondis; sol naturel archéologiquement stérile

Pierre

1A1 Identification de vestige

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

MON2201

ethnoscop

FIGURE 22



Photo 5. Sous-opération BiFj-172-1A, vestige 1A1 maçonnerie sèche d'une fondation d'un bâtiment, tronquant la séquence de déposition naturelle, vue vers l'ouest (BiFj-172-25-D2-013).

Le sondage mécanique et le sondage manuel 2A ont été réalisés de part et d'autre du vestige. Aucun artefact n'est ressorti. Ces sondages ont confirmé que l'extrémité et la base de la maçonnerie sèche avaient bel et bien été atteintes. La base du vestige à cet endroit se trouvait à une élévation de 18,43 m, soit à environ 0,60 m sous le sommet conservé du mur. Il a également été possible de constater que le mur avait une épaisseur d'environ 0,60 m (photo 6). Le vestige en pierre est constitué principalement de moellons de calcaire bruts couchés à plat bien qu'on note aussi la présence d'un moellon de granite et des pierres plus anguleuses. Son appareil est plus au moins régulier et composé de trois assises d'environ 0,18 m de hauteur chacune, mais formant un parement non dressé dans la portion observée. Il s'agit vraisemblablement d'une partie de la fondation d'un bâtiment ayant jadis eu front sur la rue Bethune (Lenoir), antérieure à l'ouverture de la rue Saint-Antoine dans ce secteur. Il pourrait avoir servi à supporter la structure d'une maison en bois présente vers le milieu du XIXe siècle comme celle qu'on voit à proximité sur le plan de Sitwell (figures 23). La superposition du vestige au plan ancien témoigne d'une marge d'erreur importante, mais il s'agirait du mur nord du bâtiment.



Photo 6. Sous-opération BiFj-172-1A, vestige 1A01 maçonnerie sèche d'une fondation d'un bâtiment, vue vers le sud-est (BiFj-172-25-D2-011).

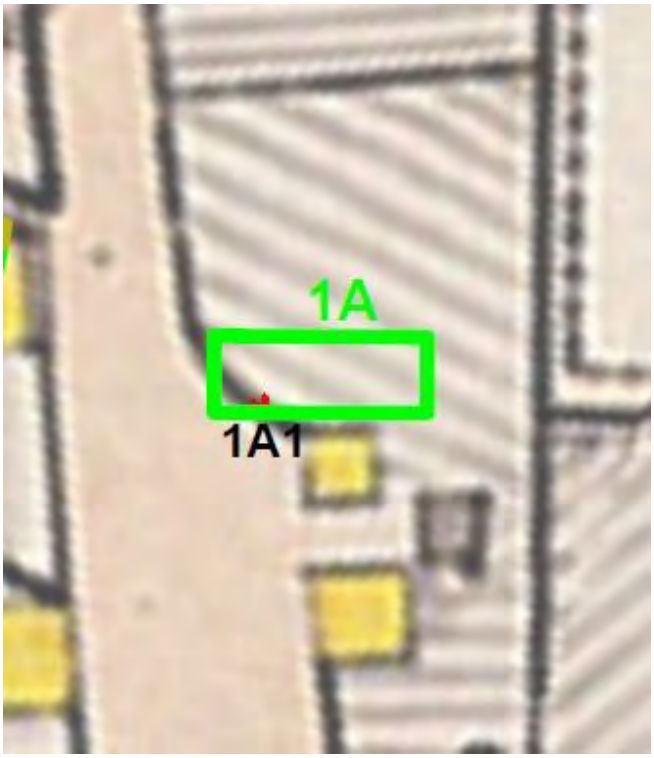


Figure 23. Superposition de la sous opération BiFj-172-1A et du vestige 1A1 (en rouge) à un extrait du plan de Sitwell « *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* », 1870, extrait (BAnQ 0000321499).

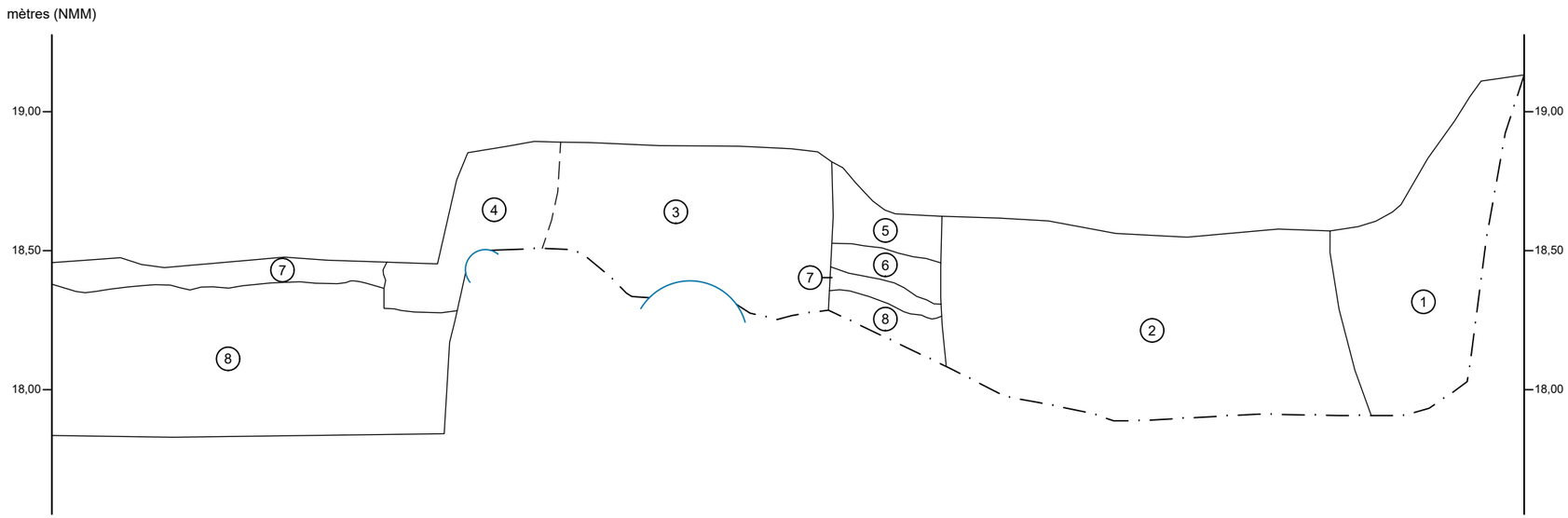
Tout juste à l'est du vestige, une canalisation en grès d'un diamètre de 20 cm (1A2) et orienté selon un axe nord-sud a été constatée à une profondeur d'environ 1,55 m sous la surface du trottoir au sud. Cette canalisation se trouvait dans une tranchée de 0,60 m de largeur, remplie d'une sable argileux gris foncé moyennement compact tronquant les niveaux de sols naturels. Cette canalisation était vraisemblablement associée au bâtiment, ou à une génération de bâtiment antérieure, se trouvant au sud. Par ailleurs, les tranchées des utilités publiques modernes sont aussi visibles à travers l'emprise de la rue, tronquant la séquence des sols archéologiques. Ainsi les tranchées des aqueducs de 200 mm et de 750 mm, de l'égout et du gaz ont été observées (figures 22, couche 1 et figure 24, couches 1 à 4).

Culture matérielle

Aucun objet n'a été récolté provenant d'un contexte pouvant être associé au vestige 1A1. Un second sondage manuel (sous-opération 2B) a été réalisé dans la portion est de la tranchée mettant au jour une séquence similaire de dépôts, mais plus perturbés en profondeur par l'aménagement moderne de la rue Saint-Antoine. Du nettoyage de la surface de ce sondage sont ressortis un fragment de tête et d'épaule d'une poupée en porcelaine fine dure ainsi que cinq clous tréfilés. Les fragments de poupée témoignent de contextes domestiques pouvant remonter au XIXe siècle, mais les clous tréfilés indiquent que les sols ont été remaniés au XXe siècle, possiblement lors de travaux liés à l'aménagement de la rue Saint-Antoine.

COUPE STRATIGRAPHIQUE

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES
BiFj-172
SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI OUEST (SECTEUR EST)



1. Pierre concassée 0-¾ po grise, homogène et compacte; tranchée gaz?
2. Sable argileux brun beigeâtre, homogène et compact, contenant beaucoup de cailloux et de pierres; comblement tranchée égout
3. Argile sableuse brun, beige et gris, hétérogène et compacte, contenant beaucoup de cailloux; comblement de tranchée d'un ancien aqueduc (gros)
4. Argile sableuse brun beigeâtre tachetée de gris, hétérogène et compacte, contenant beaucoup de cailloux; comblement tranchée ancien aqueduc (petit)
5. Argile gris beigeâtre, homogène et compacte; sol archéologiquement stérile
6. Niveau lité de couche d'argile grise, de limon organique et de matière végétale décomposée, hétérogène et meuble; sol naturel archéologiquement stérile
7. Sable brun grisâtre orangé, homogène et compact, contenant beaucoup de gravillons; sol naturel archéologiquement stérile
8. Sable grossier légèrement limoneux gris, homogène, et compact, contenant du gravillon, des galets et des pierres subarrondies; sol naturel archéologiquement stérile

Métal

Limite diffuse

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MON2201

ethnoscop

FIGURE 24

3.4 BiFj-173, Inventaire dans la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Lenoir (sous-opérations 1A et 2A à 2K)

L'inventaire réalisé sous la rue Saint-Antoine, à l'intersection nord-ouest avec la rue Lenoir, a permis de mettre au jour un vestige associé à un ancien bâtiment et a mené à la création du site archéologique BiFj-173. À cet endroit, les travaux d'infrastructure concernaient l'aqueduc 750 mm. Une tranchée, longeant le trottoir nord, mesurant 25 m sur 5 m, a été excavée (plan 9). Le potentiel archéologique avait été établi sur la base de la présence dans les environs d'un bâtiment et de ses arrière-cours sur les plans de la seconde moitié du XIXe siècle, avant que la rue Saint−Antoine ne soit ouverte à l'ouest de l'ancienne rue Saint-Germain (actuelle rue Lacasse). Le sommet dérasé du vestige 1A1 est apparu lors du décapage mécanique (sous-opération 1A), directement sous un remblai de nivellement associé à la couche de fondation de la rue, soit environ à 0,50 m sous la surface moderne, et ce, malgré de nombreuses perturbations modernes liées aux services d'utilité publique enfouis. Un sondage mécanique ainsi que dix sondages manuels ont été réalisés pour caractériser les sols et contextualiser la découverte.

À la base des excavations, un dépôt de limon argileux organique gris très foncé à noirâtre comprenant de la fibre végétale a été rencontré (figure 25, couche 12). Celui-ci s'apparente à un niveau rencontré sur le site BiFj-172. La séquence naturelle de déposition se poursuit aussi de la même manière avec un enchaînement d'argile gris bleuté homogène et compacte (couche 11), puis par une transition graduelle d'une argile légèrement limoneuse beige-gris sans inclusions anthropiques à un limon argileux brun-gris avec des inclusions anthropiques de petite taille et en petite quantité, formant l'ancien niveau de surface organique (couches 8 à 10; photo 7). Ce niveau a fort probablement été labouré lors de l'occupation agricole du secteur.

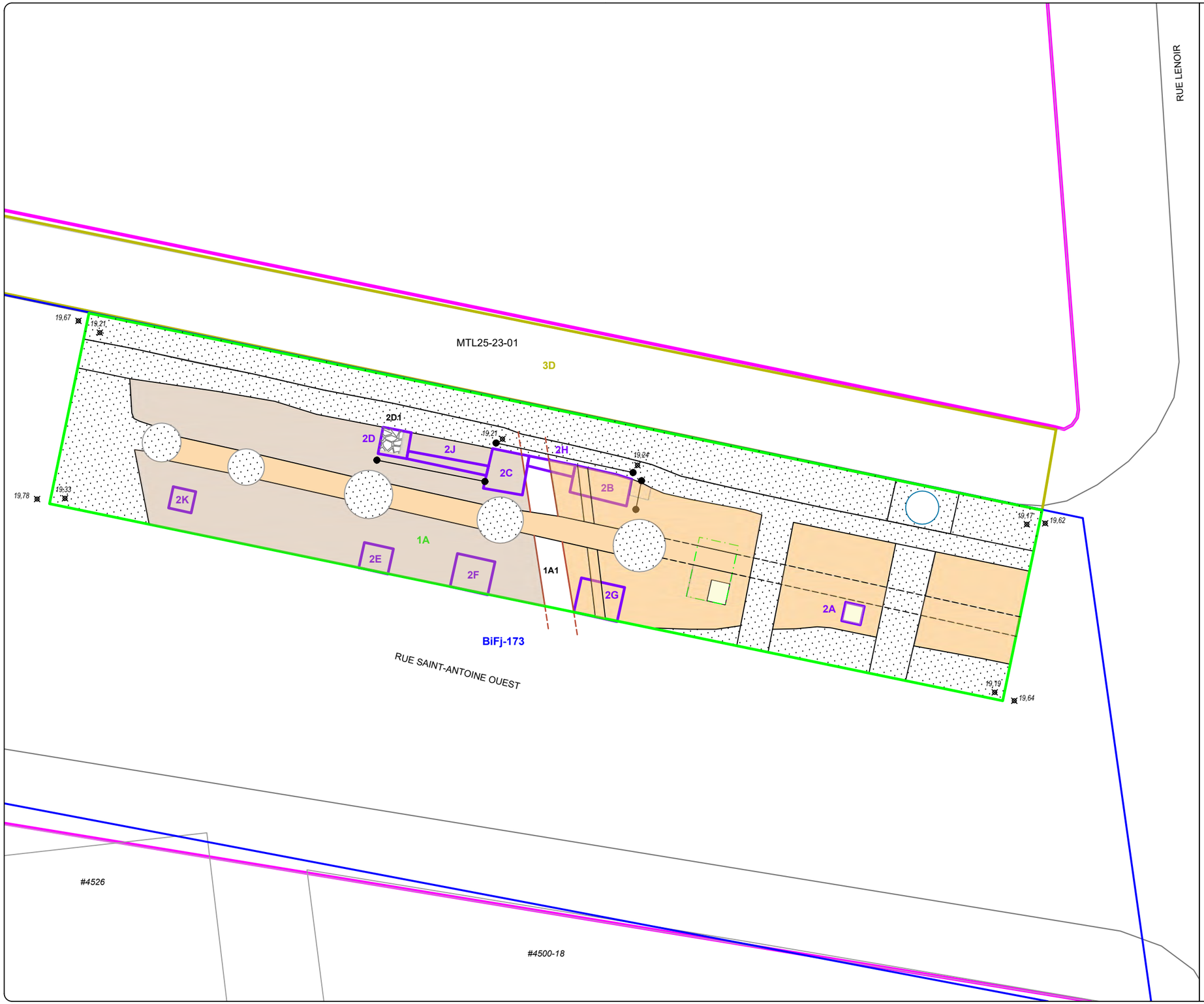
C'est à partir de cet ancien niveau de surface que plusieurs creusements ont été réalisés, tronquant les dépôts sous-jacents. Le premier de ceux-ci est associé au vestige 1A1 (couche 7). Sa taille et son apparence sont peu habituelles comparativement à ce qui a été retrouvé archéologiquement à proximité, pour cette même période, lors de la présente et des précédentes interventions. Le creusement forme une cuvette allongée plus ou moins régulière et dont la largeur varie entre 0,60 m et 0,70 m. Au fond de celle-ci se trouve une planche de bois servant possiblement de radier (photo 8). Un radier avait aussi été mis au jour à la base de la fondation relevée dans la sous-opération MTL24-23-07-1A. Le reste de la cuvette est rempli de briques rouges. L'état de conservation du vestige était cependant très mauvais, les briques étant parfois entières, parfois en fragments et même, à l'occasion, à l'état de poussière avec du mortier désagrégé à travers, lorsqu'on pouvait en voir entre les briques qui étaient placées sans organisation précise autant en boutisse qu'en panneresse. De facture peu soignée, des pierres calcaires brutes sont présentes à la base du vestige du côté sud (photo 9).

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS BiFj-173-1A, 2A À 2K

PLAN 9



- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (SUPERVISION)
- PALIER
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BRIQUE
- SURFACE DE CIRCULATION
- MÉTAL
- SOL EN PLACE (HORIZON DE SURFACE)
- SOL EN PLACE (NIVEAU STÉRILE DÉRASÉ)
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE OU LIMITE PROJETÉE
- IDENTIFICATION DE VESTIGE
- 1A1 COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 19,62 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-173 CODE BORDEN
- MTL25-23-01 CODE TEMPORAIRE

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/100

N.MtI

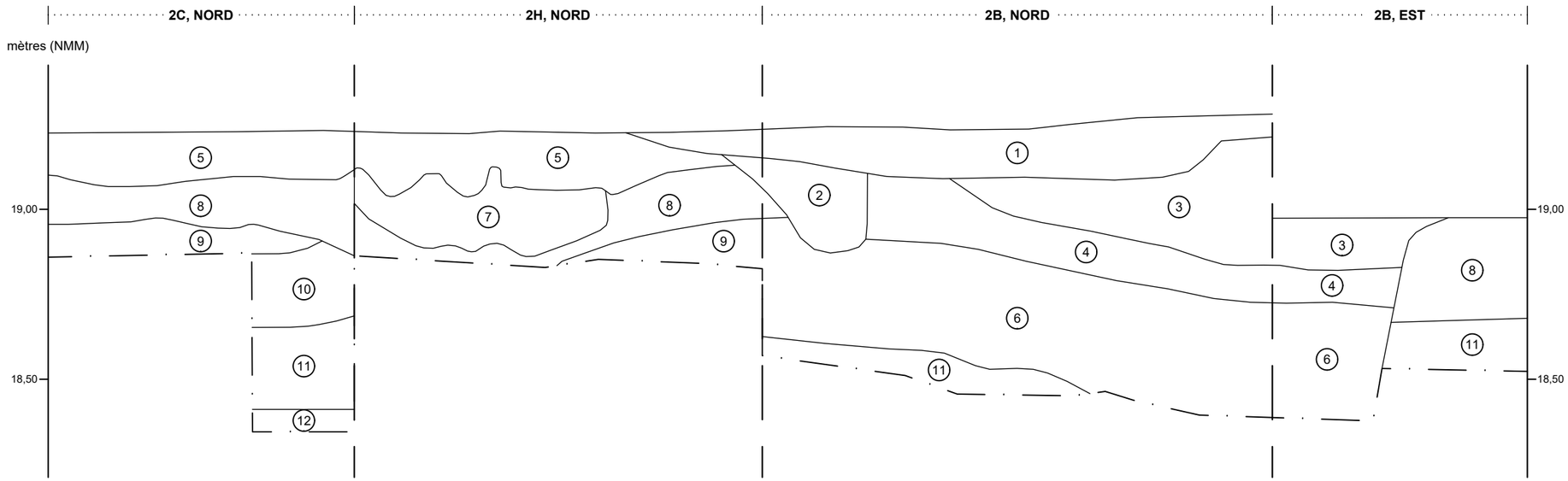
Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

COUPE STRATIGRAPHIQUE

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES
BiFj-173
SOUS-OPÉRATIONS 2B, 2C ET 2H, PAROIS NORD ET EST



1. Pierre concassée 0-¾ po grise, homogène et très compacte, contenant des pierres calcaires anguleuses; lit de pose/infrastructure de la rue Saint-Antoine
2. Argile grise et beige foncé, hétérogène et très compacte, contenant des granules de charbon minéral à l'interface inférieur et du cailloutis; comblement d'un creusement (2B6)
3. Sable gris beigeâtre, homogène et très compact mais friable, contenant des pierres subanguleuses, des galets et du cailloutis (70%); niveau de circulation? (2B2)
4. Limon légèrement argileux gris verdâtre, homogène et compact, contenant des scories rougeâtres (60%), des cailloux calcaires en décomposition, du cailloutis (1%) et de la poussière de mortier; comblement creusement indéterminé (2B1 et 2B3)
5. Mélange de loam gris, de scories noires et de poussière de brique rouge pâle, hétérogène, contenant du charbon minéral, des pierres et des cailloux; remblai de nivellement
6. Argile limoneuse grise, homogène et peu compacte, contenant des pierres et cailloux calcaire anguleux (30%), de la poussière de mortier (40%), des rejets ferreux, des scories et des granules de briques; remblai de démolition (2B4)
7. Briques (entières, poussière, granules, feuilles, nodules et fragments) avec des nodules et de la poussière de mortier; vestige 1A1 et 2H1
8. Limon argileux brun grisâtre, homogène et compact, contenant des granules de briques, des granules de charbon de bois et de mortier ainsi que du cailloutis; sol naturel d'origine perturbé (2B5, 2C1 et 2H2)
9. Limon argileux gris-brun beigeâtre, homogène et compact; sol naturel d'origine (2C2)
10. Argile légèrement limoneuse beige grisâtre, homogène et peu compacte; sol naturel archéologiquement stérile
11. Argile gris bleuté, homogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile
12. Limon argileux gris très foncé noirâtre, organique, homogène et peu compact, contenant de la fibre végétale (20%); sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MON2201

ethnoscop

FIGURE 25



Photo 7. Sous-opération BiFj-173-2C, paroi nord montrant la transition graduelle de la séquence de déposition naturelle, vue vers le nord (BiFj-173-25-D1-040).



Photo 8. Sous-opération BiFj-173-2H, vestige 1A14 en brique avec un radier en bois d'une fondation, vue vers l'est (BiFj-173-25-D1-053).



Photo 9. Sous-opération BiFj-173-2G, vestige 1A14 en brique avec une pierre servant d'assise d'une fondation d'un bâtiment, vue vers l'est (BiFj-173-25-D1-081).

Le vestige 1A1 est orienté selon un axe nord-ouest – sud-est, légèrement désaxé par rapport à la rue actuelle et il s'étend sur une longueur observée de 4 m. Le vestige, bien que tronqué par différentes perturbations liées aux services enfouis modernes, semblait se poursuivre au-delà des limites de la sous-opération, à ses deux extrémités. La base du vestige se trouve à une élévation de 18,90 m, pour une hauteur résiduelle maximale de 0,22 m. Il s'agit vraisemblablement du mur de fondation ouest de l'arrière d'un bâtiment ayant jadis eu front sur la rue Bethune (Lenoir). Il pourrait avoir servi à supporter la structure d'une maison en bois qu'on retrouve systématiquement à cet endroit dans la cartographie ancienne entre le milieu et la fin du XIXe siècle (figure 26).

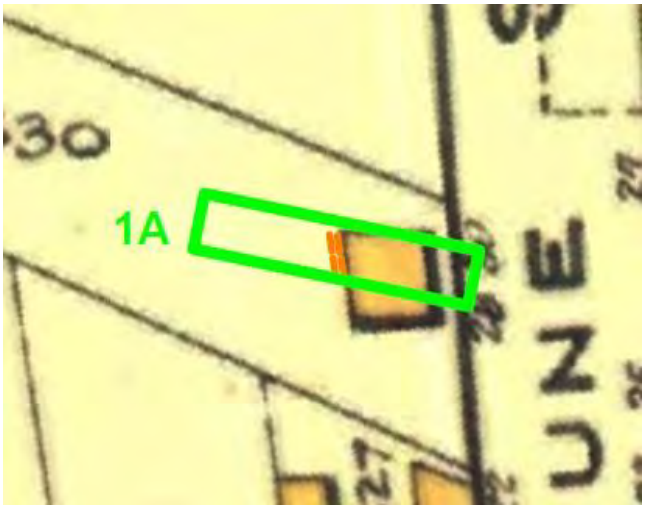


Figure 26. Superposition de la sous opération BiFj-173-1A et du vestige 1A1 (en orangé) à un extrait du plan de Goad, « *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA).

En arrière-cour de ce bâtiment à l'ouest du vestige 1A1, un niveau de circulation de caillouteux a été observé, principalement dans la sous-opération 2D (figure 27, couche 2; photo 10). Celui-ci se trouvait à la même élévation que la première surface de l'horizon naturel. Un niveau d'occupation argileux semble s'être déposé au fil du temps dans la cour dans lequel se trouvaient des artefacts faisant état d'une occupation domestique de la seconde moitié du XIXe siècle. Certains d'entre eux sont même déposés à plat à l'interface de la couche (photo 11).

À 0,55 m à l'est du vestige 1A1, soit du côté intérieur du bâtiment, un large creusement longeait le vestige et atteignait le niveau d'argile grise. Ce creusement correspond possiblement au vide sanitaire du bâtiment. Dans le sondage 2B, un buton de sol avait été laissé en place, possiblement pour servir d'appui à une solive ou un pilier (figure 25, couches 8 et 11 de la paroi est de 2B). C'est probablement lors de l'abandon du bâtiment au moment du prolongement de la rue Saint-Antoine vers l'ouest que cette dépression a été comblée d'une partie des décombres de la maison. Le creusement est en effet rempli d'argile limoneuse grise comprenant des pierres, des briques, du mortier en poussière, des scories et du charbon minéral (couche 6). Une séquence de loam et scories, de limon et scories et de sable caillouteux recouvre ensuite l'ensemble du secteur (couches 3 à 5). Cela devait servir de remblai de nivellement et comme fond drainant pour la nouvelle surface de circulation.

Toujours à l'est du vestige 1A1, une tranchée de 0,20 m de largeur comblée d'une argile gris-beige hétérogène très compacte (figure 25, couche 2) a tronqué ces niveaux d'aménagement et a probablement servi à accueillir un service d'utilité publique plus récent, par exemple une petite conduite d'électricité. En plus de cette dernière, diverses perturbations associées à d'autres services d'utilité publique (aqueduc, égout et gaz) étaient visibles sous l'aspect de comblement hétérogène ou de pierre concassée.



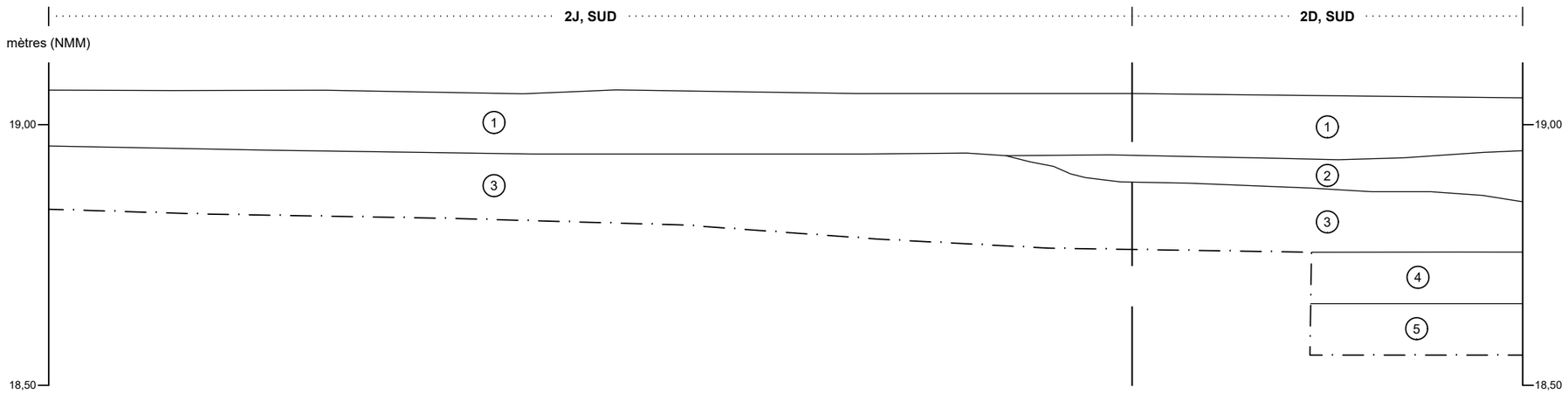
Photo 10. Sous-opération BiFj-173-2D, niveau de macadam 2D1, vue vers le sud (BiFj-173-25-D1-037).



Photo 11. Sous-opération BiFj-173-2A, artefact *in situ*, vue vers le sud (BiFj-173-25-D1-010).

COUPE STRATIGRAPHIQUE

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES
BiFj-173
SOUS-OPÉRATIONS 2D ET 2J, PAROI SUD



1. Limon argileux gris brunâtre, homogène et compact, contenant des nodules de charbon de bois et de briques, du cailloutis, des granules de mortier et des éclisses de bois; remblai de rehaussement/niveau d'occupation (2D2 et 2J1)
2. Mélange de cailloutis, des galets et des pierres subarrondies (90%) dans une matrice de sable limoneux brun grisâtre, homogène et compact mais friable, contenant de la poussière de mortier; niveau de circulation (2D1 et 2J2)
3. Limon argileux brun grisâtre tacheté de jaune beigeâtre, hétérogène et compact, contenant des granules de charbon de bois et du cailloutis; sol naturel d'origine (2D3 et 2J3)
4. Argile légèrement limoneuse beige jaunâtre parfois tacheté de gris pâle et de gris foncé, hétérogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile
5. Argile gris bleuté, homogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10

MON2201

ethnoscop

FIGURE 27

Culture matérielle

Les objets récoltés dans les onze sondages manuels sont associés à un des événements suivants : l'horizon naturel de surface remanié (lots 2C2, 2D3, 2F02, 2G2, 2H2 et 2K2); le niveau de macadam (lot 2D01); le niveau d'occupation (lots 2A1, 2B5, 2C1, 2D2, 2E1, 2F1 et 2J1), le remblai de démolition (lots 2B4 et 2G1); l'aménagement de la rue Saint-Antoine (lot 1B1) et la tranchée de service moderne (lot 1B6) (tableau 4).

Environ 17% de la collection a été mise au jour dans le sol d'origine remanié, ce sont principalement des ossements d'animaux, des fragments de pipe, de la terre cuite fine blanche et colorée, quelques contenants en grès variés et de la vitre teintée. Mentionnons la présence de *pearlware* en plus de la très faible quantité de terre cuite fine blanche vitrifiée, d'un rare clou forgé dans cet assemblage et un fragment de pot de chambre. La présence de types céramiques plus anciens confirme la nature de ce premier sol qui concorde avec la période des débuts de l'occupation du secteur. Les artefacts sont très fragmentaires et de petit format renforçant l'hypothèse d'un labour ou du moins d'un piétinement fréquent en arrière-cour. Le pot de chambre laisse d'ailleurs penser que des latrines auraient pu se trouver à proximité à l'arrière de la maison ou possiblement à la limite du lot. A contrario, le niveau de macadam est pauvre en artefacts, n'en comportant que trois. Le chemin devait donc être nettoyé régulièrement et les rejets laissés jonchant le sol directement à côté.

Le niveau d'occupation argileux qui s'est ensuite formé et déposé au-dessus du macadam et de l'horizon de surface d'origine est le plus riche en termes d'artefacts avec 366 artefacts soit 71% de la collection. Ceux-ci font état d'une occupation domestique de la seconde moitié du XIXe siècle illustré entre autres par la présence marquée d'objets en terre cuite fine blanche et la terre cuite fine blanche vitrifiée, des pipes dont une en bois, des boutons, de la vaisselle jouet et à nouveau un fragment de tête de poupée. Il y a à nouveau la présence de *pearlware*, mais aussi de *creamware* dans l'assemblage. Les formes des céramiques sont majoritairement utilisées pour l'entreposage et le service d'aliments ce qui va dans le même sens que la grande quantité de restes de table (ossements, coquilles de bivalves) et le manche d'ustensile trouvés dans ce niveau (photo 13). Les jouets laissent par ailleurs présager la présence d'enfants dans la maisonnée. Une bille a aussi été mise au jour dans les décombres.

Le remblai de démolition fait état de la fin de cette occupation avec l'ouverture de la rue Saint-Antoine vers l'ouest avec des types d'artefacts et proportions similaires en plus de quincaillerie d'architecture. Les artefacts provenant des lots associés aux deux derniers événements ayant au lieu au courant du XXe siècle découlent probablement du mélange des sols sous-jacents et de rares déchets modernes.



Photo 12.Sous-opération BiFj-173-1A, vue générale des perturbations modernes à la surface des sols archéologiques avec une portion du niveau de macadam 2D1 dans le coin inférieur gauche, vue vers l'est (BiFj-173-25-D1-021).



Photo 13. Artefacts mis au jour dans les sols d'occupation (crédit photo Isabelle Hade)

A-Assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor à motif du blé
B-Théière (?) en terre cuite chamois glaçure brune
C-Contenants en grès grossier glaçure saline brune
D-Contenant en terre cuite grossière nord-est Angleterre
E-Pipe en bois
F-Contenants en terre cuite fine jaune dont un avec un décor à l'engobe
G-Pot à conserve en terre cuite fine blanche
H-Contenants en terre cuite grossière avec glaçure locale (?)
I-Assiettes ou soucoupes en terre cuite fine blanche, décor moulé à motif shell edge peint en vert et en bleu
J-Contenants en terre cuite fine blanche, décor peint, peint à l'éponge et imprimé
K-Bol ou tasse en *pearlware*, décor imprimé
L-Contenant en *creamware*
M-Contenant en terre cuite fine jaune, *Canary Ware*
N-Pipes en terre cuite fine argileuse blanche
O-Boutons en simili verre
P-Bouton en nacre
Q-Tasse-jouet en porcelaine fine dure européenne
R-Poupée en porcelaine fine dure européenne
S-Manche d'ustensile en fer
T-Bouteilles à alcool en verre coloré vert foncé
U-Bouteilles en verre teinté vert
V-Bouteille de boisson gazeuse en verre teinté turquoise
W-Gobelet en verre incolore au plomb

Tableau 4. Artefacts mis au jour dans le site BiFj-173 selon le contexte de découverte prendre celui avec objets

	Contexte					
Matériau	**SNOR**	**Macadam**	**Occupation**	**Démolition**	**XXe**	**Total par matériau**
Bois	1	0	1	1	0	3
Coquille	0	0	6	0	1	7
Creamware	0	0	3	0	1	4
Fer forgé	1	0	0	0	1	2
Fer ind	7	1	44	15	1	68
Fer laminé	0	0	4	0	0	4
Fer tréfilé	0	0	2	2	2	6
Fonte	0	0	0	1	0	1
GG Bristol	1	0	0	0	0	1
GG Derbyshire 3	0	0	0	1	0	1
GG glaç saline brune	1	0	2	0	0	3
GG Lambeth tardif	1	0	0	0	0	1
Métal cuivreux et bois	0	0	1	0	0	1
Métaux et alliages cuivreux	0	0	0	1	0	1
Nacre	0	0	2	0	0	2
Os	15	2	97	5	0	119
Pearlware	2	0	1	0	0	3
PF dure européenne	0	0	5	2	0	7
Plomb	0	0	0	1	0	1
Schiste ou ardoise	1	0	0	0	0	1
Scories	0	0	1	0	0	1
Simili verre	1	0	2	1	0	4
TCF argileuse blanche	8	0	20	0	3	31
TCF blanche	26	0	112	4	6	148
TCF blanche vitrifiée	2	0	10	0	1	13
TCF chamois glaçure brune	1	0	1	0	0	2
TCF jaune glaçure claire	5	0	9	1	0	15
TCF rouge glaçure brune	1	0	0	0	0	1
TCFglaçure jaune	0	0	1	0	0	1
TCG avec glaçure	0	0	3	0	0	3
TCG n-e Angleterre 1	0	0	1	0	0	1
TCG sans glaçure	1	0	1	2	0	4
Terre Cuite Fine	2	0	0	0	0	2
V col transp brun	0	0	0	0	1	1
V col transp vert foncé	1	0	3	0	0	4
V inc au plomb non-id.	0	0	2	0	0	2
Verre altéré	0	0	1	0	0	1
Verre teinté rég. turquoise	0	0	1	0	0	1
Verre teinté rég. vert	10	0	30	4	0	44
Total par contexte	88	3	366	41	17	515

3.5 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue Saint-Antoine, entre les rues De Courcelle et Lenoir (sous-opérations 1A, 1B et 2A à 2E)

L'inventaire réalisé sous la rue Saint-Antoine, entre les rues De Courcelle et Lenoir n'a pas permis de mettre au jour des sols d'occupation ou des vestiges architecturaux. À cet endroit, les travaux d'infrastructure concernaient l'aqueduc 200 mm. Le potentiel archéologique avait été établi sur la base de la présence d'un terrain agricole et des arrière-cours et dépendances dans les environs sur les plans de la seconde moitié du XIXe siècle, avant que la rue Saint−Antoine ne soit ouverte à l'ouest de l'ancienne rue Bethune (Lenoir). Le décapage mécanique de deux tranchées voisines (sous-opérations 1A et 1B) le long du trottoir sud et mesurant toutes les deux 20 m sur 5 m (plan 10). L'infrastructure de rue a été retirée sur 0,7 m d'épaisseur a mené à la mise au jour de sols naturels dérasés archéologiquement stériles, de sols fortement remaniés ainsi que de multiples perturbations et tranchées modernes et (photos 14 et 15). Cinq sondages manuels (2A à 2E) ont été réalisés pour vérifier l'intégrité des sols rencontrés.

Les sols remaniés se sont avérés être les remblais de comblement de tranchées profondes des services enfouis (égout ou aqueduc). Dans le cas de la sous-opération MTL25-23-01-1A, les tranchées de deux aqueducs différents, de l'égout et de conduites de télécommunications tronquaient le sol naturel stérile. La seule trace plus ancienne a possiblement été identifiée dans le sondage MTL25-23-01-2A (1A1). Une trace ronde au diamètre régulier de 0,35 m s'enfonçait dans le sol naturel stérile de limon jaunâtre. Cette trace comblée d'un limon légèrement sableux gris-brun n'avait cependant qu'une profondeur de 0,04 m (photo 16 et figure 28, couche 1). Le sol de comblement pourrait s'apparenter à l'ancien horizon de surface plus organique. Dans ce cas, bien que peu profond, il pourrait s'agir de la base d'un négatif de poteau présent en arrière-cours.

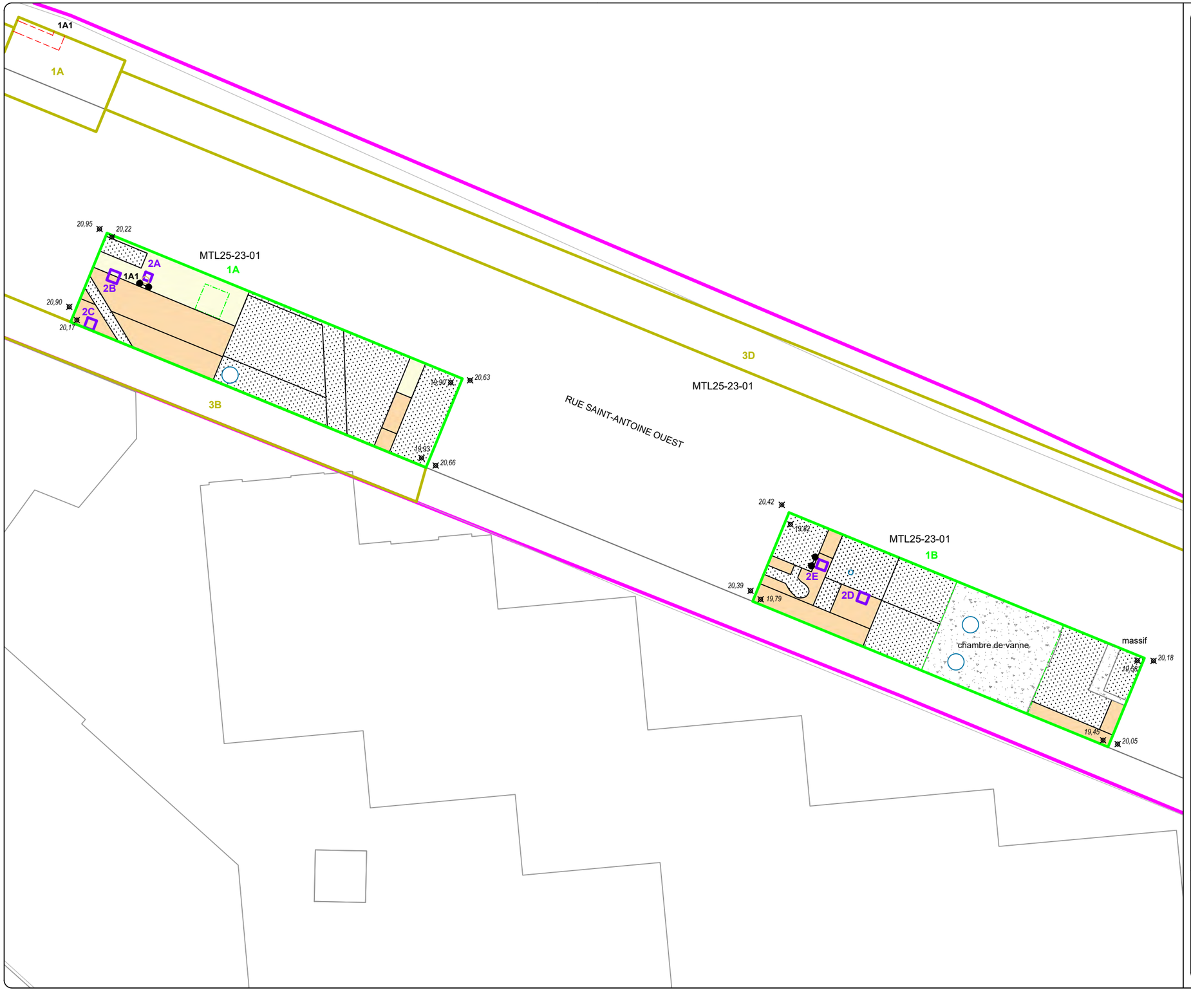
Pour ce qui est de la sous-opération MTL25-23-01-1B, une chambre de vannes divisait en deux la sous-opération. À l'est de celle-ci, seuls des remblais modernes de pierre concassée étaient présents ainsi qu'un massif de télécommunication dont la tranchée était comblée de béton remblai. À l'ouest, des bandes résiduelles de sols remaniés étaient toujours présentes en lien avec des services enfouis, mais étaient à nouveau tronquées par de nombreuses tranchées modernes en pierre concassée associées à des modifications de l'aqueduc et en poussière de pierre pour la canalisation de gaz. Un sondage (2E) à la limite de la tranchée de l'aqueduc a permis d'identifier, en profondeur, la surface du sol naturel archéologiquement stérile dérasé, à une élévation de 19,10 m (photo 17; figure 29, couche 3).



Photo 14. Sous-opération MTL25-23-01-1A, sol naturel archéologiquement stérile décapé tronqué de différentes tranchées de pierre concassée, vue vers l'est (MTL25-23-01-D2-003).



Photo 15. Sous-opération MTL25-23-01-1B, sols remaniés tronqués de différentes tranchées de pierre concassée, vue vers l'est (MTL25-23-01-D2-021).



RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS MTL25-23-01-1A, 1B ET 2A À 2E

PLAN 10

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTIARE)
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (SUPERVISION)
- PALIER
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE DÉTRUITE AVANT L'ARCHÉOLOGIE
- BÉTON
- CREUSEMENT
- MÉTAL
- SOL EN PLACE (NIVEAU STÉRILE DÉRASÉ)
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- 1A1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 20,05 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

MTL25-23-01 CODE TEMPORAIRE

0 2 4 m

ÉCHELLE : 1/200

N.Mtl N.Q.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



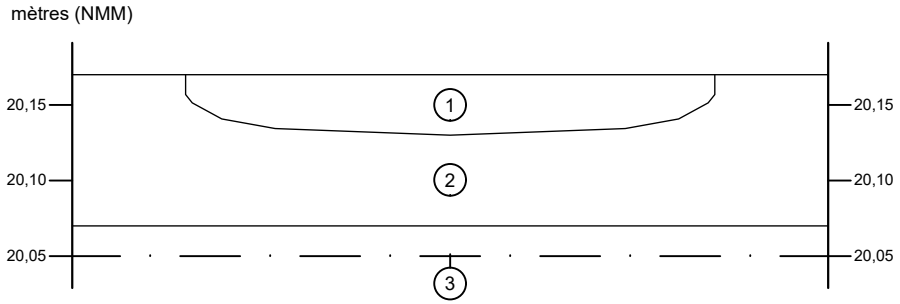
Photo 16. Sous-opération MTL25-23-01-2A, paroi sud montrant la base d'un creusement ancien dans le sol naturel archéologiquement stérile décapé, vue vers le sud (MTL25-23-01-D2-012).

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES

MTL25-23-01

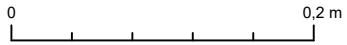
SOUS-OPÉRATION 2A PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Limon légèrement sableux gris brunâtre, homogène et compact, contenant des cailloux subanguleux ; base d'un négatif de poteau 1A1
2. Limon argileux beige jaunâtre, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile décapé
3. Argile gris foncé bleuté, homogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/5

MON2201

ethnoscop

FIGURE 28



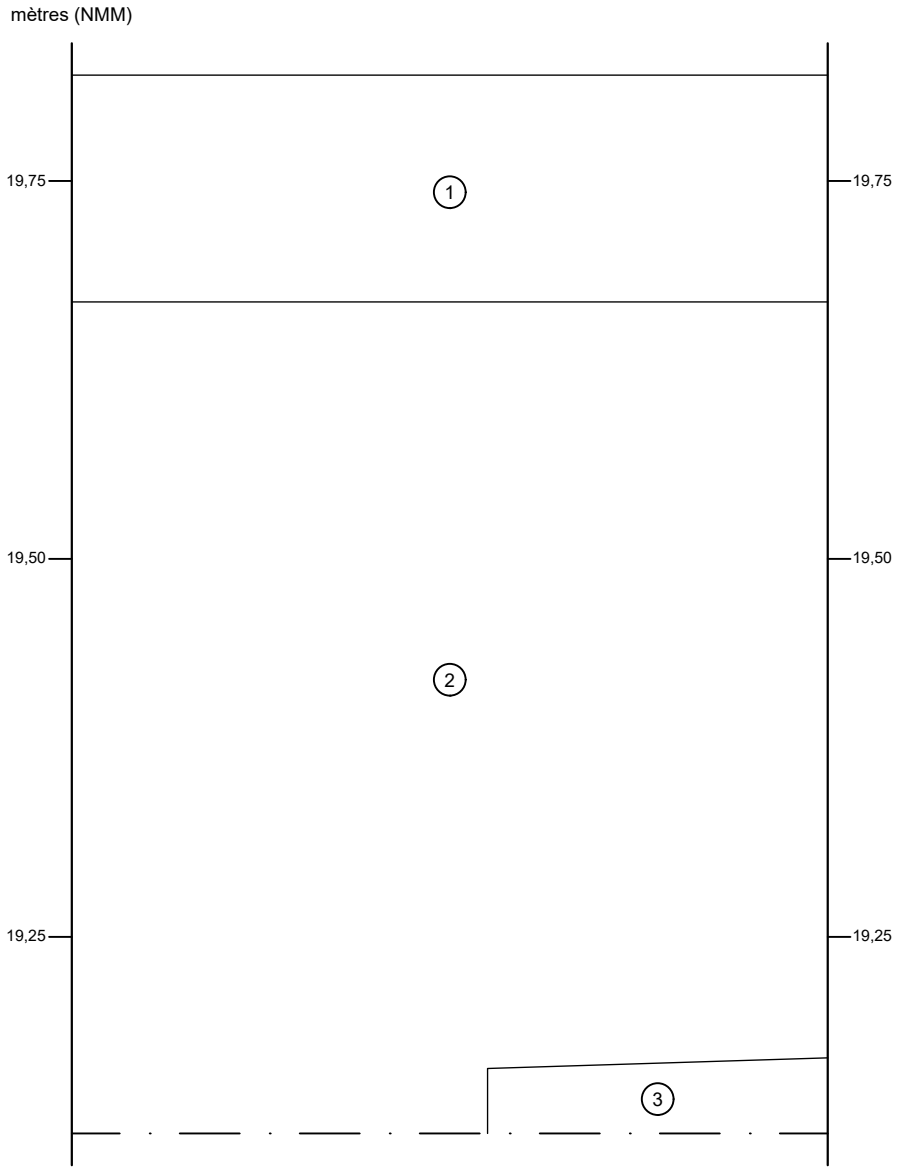
Photo 17. Sous-opération MTL25-23-01-2E, paroi ouest montrant la tranchée d'un service enfoui au-dessus du sol naturel archéologiquement stérile décapé, vue vers l'ouest (MTL25-23-01-D2-025).

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES

MTL25-23-01

SOUS-OPÉRATION 2E, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Argile légèrement limoneuse gris foncé, brunâtre et gris verdâtre, hétérogène et compacte, contenant des traces d'oxydation, des pierres, des cailloux et des fragments de briques; remblai de rehaussement
2. Mélange d'argile limoneuse grise et de limon argileux beige verdâtre foncé moucheté d'orangé, hétérogène et compact, contenant du charbon de bois, des granules de mortier et de briques, des cailloux et du métal; tranchée d'aqueduc (gros)
3. Argile gris, beige et verdâtre avec des traces orangées, hétérogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

MON2201

ethnoscop

FIGURE 29

Culture matérielle

À travers les sondages dans le sol de remblai remanié, quelques artefacts témoignant d'une occupation plus ancienne désormais absente ont été mis au jour (lots 2D01, 2D02 et 2E01) : une coquille d'huître, un clou forgé, un fragment de bouteille de cirage en grès grossier *Derbyshire*, un os d'animal, deux fragments de tuyaux de pipe, deux tessons de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée (soucoupe et possiblement vaisselle-jouet) et un fragment de bouteille. Ce genre d'assemblage est souvent retrouvé dans des contextes de la seconde moitié du XIXe siècle.

3.6 MTL24-23-07, sous-opération 1A et MTL25-23-01, sous-opérations 3A à 3D, Supervision sous les trottoirs nord et sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues De Courcelle et Lenoir

Le mandat comportait un volet de supervision en lien avec des travaux sous des segments des trottoirs nord et sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues De Courcelle et Lenoir (plan 11). En 2024, seule une petite portion du trottoir nord était visée par les travaux de reconstruction d'un puits d'accès électrique (MTL24-23-07-1A). En 2025, ce volet de l'intervention a également débuté avec la supervision de travaux semblables du côté sud de la rue (MTL25-23-01-3A). Immédiatement à l'est, les travaux en lien avec la reconstruction des massifs électriques sous une partie du trottoir sud ont également fait l'objet de supervision. Il en de même pour les travaux sous le trottoir nord de la rue Saint-Antoine. Les segments visés se trouvaient à l'ouest (MTL25-23-07-3C) et à l'est (MTL25-23-07-3D) de la supervision réalisée l'année précédente.

MTL24-23-07-3A

En 2024, la supervision s'est limitée à un secteur assez restreint. L'excavation mécanique (sous-opération 1A) visait uniquement l'emplacement où un puits d'accès existant devait être reconstruit. Celui-ci se trouvait sous le trottoir nord de la rue Saint-Antoine, près de l'actuelle entrée du stationnement d'un magasin Home Depot, mais l'excavation nécessaire aux travaux débordait de l'emprise du trottoir, à la fois au sud (dans la rue) et au nord (sur le terrain du commerçant). L'aire excavée mesurait 4,00 m sur 6,00 m (orienté est-ouest), plus ou moins centrée sur le puits d'accès existant, qui lui mesurait environ 1,45 m sur 2,70 m.

Aucun vestige n'a été observé à l'intérieur des limites de l'emprise publique faisant l'objet de la supervision. Toutefois, l'excavation en bordure du trottoir, sur le terrain gazonné du Home Depot, et a révélé la présence d'un vestige appartenant au cadre bâti qui bordait autrefois la rue Saint-Antoine. Le vestige en question a été relevé, même si celui-ci se trouve techniquement en dehors de l'aire d'intervention. Il correspond au coin sud-ouest d'une fondation en béton grossier (photo 18). La base du vestige en béton se trouvait à plus de 1,20 m sous la surface actuelle du trottoir et s'appuyait sur un radier en bois qui lui, reposait sur le niveau d'argile stérile. Le puits d'accès existant venait presque s'appuyer contre la fondation. La présence de ce dernier entrait donc en conflit avec les travaux prévus a dû être partiellement détruite. Il s'agit probablement de ce qui reste d'un bâtiment construit au début du XXe siècle, probablement en lien avec les anciennes installations de la *Montreal Tramway Company*, et qui était vraisemblablement encore debout au moment de la construction du puits d'accès existant en 1961 selon les plans de la CSEM.

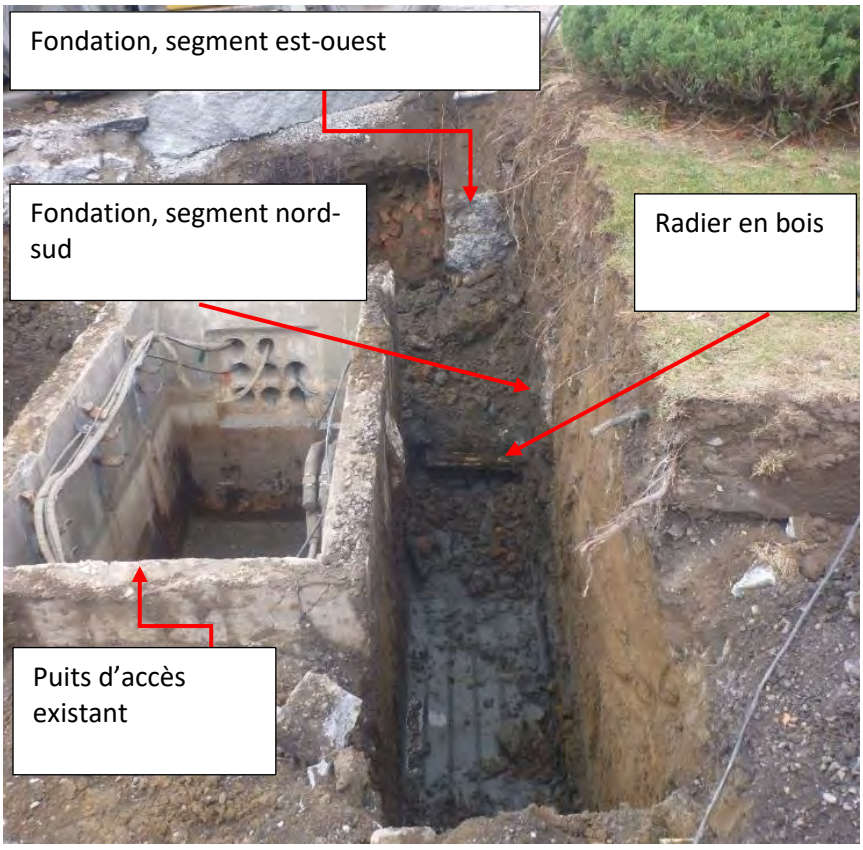


Photo 18. Sous-opération MTL24-23-7-1A, montrant la fondation en béton mise au jour en bordure du trottoir nord de la rue Saint-Antoine, vue vers l'ouest (MTL24-23-7-D1-065).

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS BiFj-175-1A, MTL24-23-07-1A ET MTL25-23-01-3A À 3D

PLAN 11

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTIARE)
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (SUPERVISION)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE DÉTRUITE AVANT L'ARCHÉOLOGIE
- BRIQUE
- VESTIGE DESTRUCTURÉ
- PIERRE
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- 20,30 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-173 CODE BORDEN
- MTL25-23-01 CODE TEMPORAIRE

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/75

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/100

0 2 4 m
ÉCHELLE : 1/200

N.MtI N.Q

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

MTL25-23-01-3A

En 2025, la supervision d'excavation a débuté, comme l'année précédente, avec les travaux en lien avec la reconstruction d'un puits d'accès électrique situé sous le trottoir sud, à l'est de la bretelle qui relie les rues Saint−Antoine et Saint-Jacques. Les travaux ont débuté par le décapage mécanique du trottoir et des remblais d'aménagement. Le puits d'accès existant a ensuite été dégagé. Le côté sud de celui-ci était comblé de pierre concassée 0-¾'' jusqu'à la base de la structure. Les massifs sortant du puits avaient été ensevelis dans un remblai de sable beige. Du côté nord, des sols en place étaient présents, mais ceux-ci avaient été dérasés jusqu'au niveau argileux beige légèrement sableux correspondant sol archéologiquement stérile (photo 19), rappelant ce fut observé dans la sous-opération MTL25-23-01-1A.



Photo 19. Sous-opération MTL25-23-01-3A, sol naturel archéologiquement stérile décapé du côté nord de la chambre, vue vers l'est (MTL25-23-01-D3-004)

MTL25-23-01-3B

Toujours sous le trottoir sud de la rue Saint-Antoine, la sous-opération MTL25-23-01-3B se trouvait immédiatement à l'est de la précédente. Les travaux visés par la supervision correspondaient à la reconstruction du massif électrique partant du puits d'accès et s'étendait vers l'est sur 45 m, soit jusqu'à l'extrémité est de la tranchée déjà expertisée MTL25-23-01-1A. La supervision a montré que la situation était similaire à ce qui avait été observé autour du puits d'accès. Sous les 0,20 m d'épaisseur du béton du trottoir, le lit de pose en pierre concassée était présent sur 0,30 m. À l'instar des sous-opérations MTL25-23-01-1A et 3A, le niveau d'argile légèrement sableuse à limoneuse était présent directement en dessous du remblai d'aménagement du trottoir. L'ancien horizon de surface avait donc été décapé jusqu'au niveau archéologiquement stérile, vraisemblablement lors de la construction de ces installations de la CSEM et du trottoir. Près de la maison sise au 4600, rue Saint-Antoine, le même décapage semble avoir été réalisé même en l'absence de services enfouis (photo 20). À l'extrémité est de la tranchée, alors que le massif dévie dans l'emprise de la rue, les perturbations étaient encore plus importantes, car l'espace excavé était entièrement comblé de pierre concassée en raison de la présence d'une conduite d'aqueduc (photo 21).



Photo 20. Sous-opération MTL25-23-01-3B montrant près du 4600, rue Saint-Antoine, vue vers le sud-est (MTL25-23-01-D2-057). On voit le massif électrique (au centre) et le sol naturel archéologiquement stérile décapé (de part et d'autre).



Photo 21. Sous-opération MTL25-23-01-3B montrant le degré de perturbation à l'extrémité est de la zone supervisée, vue vers l'est (MTL25-23-01-D2-056). On voit le massif électrique (à droite) et l'espace complètement par une conduite d'aqueduc (à gauche).

MTL25-23-01-3C

Du côté nord de la rue Saint−Antoine, la supervision des travaux sous le trottoir a permis la mise au jour d'un vestige en pierre près de l'intersection avec la rue De Courcelle. Cette découverte a mené à la création du nouveau site archéologique BiFj-175 qui sera abordée dans la prochaine section. Le reste du segment vers l'est, jusqu'à l'espace supervisé l'année précédente (sous-opération MTL24-23-07-1A) correspond à la sous-opération MTL25-23-01-3C et s'étendait sur environ 72,00 m. Comme dans les autres tranchées de supervision en 2025, les travaux visaient la reconstruction d'un massif électrique existant sous le trottoir. La présence de ce dernier ainsi que d'une bordure en béton d'une profondeur de 0,80 m entre le terrain du magasin Home Depot et le trottoir ont manifestement eu un impact sur le tissu archéologique. Dans l'espace supervisé, aucun sol d'occupation ni ancien horizon naturel de surface n'a été conservé. La tranchée du massif avait été comblée d'un limon sableux brun pâle, alors que le remblai de la tranchée de la bordure était un limon sableux gris foncé. Dans les deux cas, les inclusions présentes étaient des granules de mortier, des nodules de briques, des pierres, du béton, des cailloux et des nodules de charbons de bois.

Malgré tout, des vestiges, vraisemblablement des fondations de bâtiments s'enfonçant dans le sol naturel archéologiquement stérile, ont été partiellement préservés sous la bordure et ont été observés en paroi d'excavation (photo 22). À cette profondeur les deux vestiges observés (MTL25-23-01-3C2 et 3C3) étaient constitués de cinq assises de briques sur six rangs de largeur. Aucun mortier n'était apparent et l'état de conservation de ces vestiges était mauvais. Ils étaient de dimensions très similaires, mesurant 0,6 m de largeur sur 0,5 m de hauteur. Ils ont été observés sur 0,4 m dans l'axe nord-sud et semblaient se poursuivre vers le nord sous le terrain du Home Depot. Ces deux vestiges présentaient un mode de construction semblable à celui mis au jour plus à l'est décrit plus tôt (BiFj-173-1A14, voir section 3.4). Il s'agit probablement de ce qui reste d'un bâtiment, possiblement des murs de refend ou des piliers, construit au début du XXe siècle et en lien avec les anciennes installations de la *Montreal Tramway Company* (figure 30).



Photo 22. Sous-opération MTL25-23-01-3C, vestiges en brique 3C02 et 3C03 en paroi de l'excavation tronquant les sols naturels, vue vers le nord-est (MTL25-23-01-D2-066)

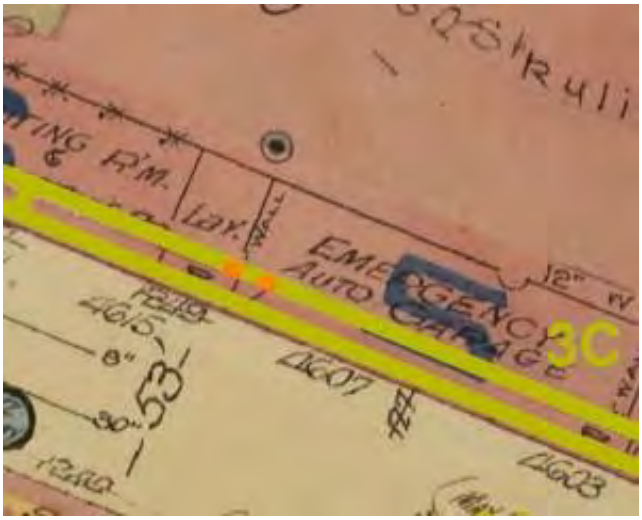


Figure 30. Superposition de la sous-opération MTL23-23-01-3C et des vestiges en brique (en orangé) à un extrait du plan de Underwriters « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume IV, 1926, montage des feuillets 205 et 206 (BAnQ 0003216548)

MTL25-23-01-3D

Enfin, toujours du côté nord de la rue Saint-Antoine, la supervision s'est aussi poursuivie à l'est du puits d'accès reconstruit en 2024. Il s'agit de la sous-opération MTL25-23-01-3D qui correspond au segment qui s'étend jusqu'à la rue Lenoir, sur environ 115,00 m. À nouveau, les travaux visaient la reconstruction d'un massif électrique existant et les excavations avaient donc lieu dans des sols généralement perturbés. Dans ce secteur de l'aire d'intervention, le développement est plutôt tardif. Aucun vestige associé au cadre bâti qui voit le jour au tournant du XXe siècle n'a été observé, bien que les anciennes façades devraient à proximité, probablement en bordure du trottoir dans la portion gazonnée non excavée. Le sol naturel a parfois été observé en paroi d'excavation. C'est notamment le cas en périphérie de l'endroit excavé pour l'installation d'une nouvelle base de lampadaire (photo 23) qui se



Photo 23. Sous-opération MTL25-23-01-3D, en paroi d'excavation montrant les niveaux de sols naturels dérasés en bordure de la rue, vue vers l'ouest (MTL25-23-01-D1-006)

trouvait à environ 20 m de la limite ouest de la sous-opération 3D. De manière similaire à ce qui été observé dans la sous-opération voisine qui se trouve du côté sud de l'emprise de la rue (MTL25-23-01-1A), un sable argilo-limoneux, beige-jaunâtre plutôt homogène a été observé sur près de de 40 cm d'épaisseur. Il s'agit du sol naturel dérasé semblable à ce qui a été observé un peu plus au sud. Ce niveau passait graduellement à un sol plus argileux grisâtre en profondeur.

3.7 BiFj-174, Inventaire dans la bretelle entre les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques (sous-opérations 1A et 2A à 2C)

Cette partie de l'inventaire réalisée dans la bretelle reliant les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, entre le terre-plein au nord-ouest et le parc des Hommes-Forts au sud-est, a permis de mettre au jour un vestige associé à un ancien bâtiment et a mené à la création du site archéologique BiFj-174. La sous-opération avait été positionnée perpendiculairement à la rue Saint-Jacques et avait une largeur de 6 m et une longueur de 17 m (plan 12). À cet endroit, les travaux d'infrastructure prévus étaient en lien avec la présence d'une conduite d'aqueduc de 200 mm. Le potentiel archéologique de l'endroit avait été déterminé en raison de la présence anticipée de vestiges associés aux anciens bâtiments établis le long de la rue Saint–Jacques ainsi qu'à leurs bâtiments secondaires et aux espaces d'arrière-cours, remontant au moins à de la seconde moitié du XIXe siècle. Rappelons qu'à cette époque, la rue Saint–Antoine ne traverse pas encore cette partie de l'aire d'intervention. Le sommet dérasé du vestige est apparu lors du décapage mécanique (sous-opération 1A), sous la chaussée et les remblais d'aménagement, à une profondeur d'un peu moins de 1,00 m en deçà de la surface moderne.

Deux sondages manuels (sous-opérations 2A et 2B) ont été fouillés le long des segments de maçonnerie, un du côté nord et l'autre du côté est (photo 24). Les deux sondages visaient donc le côté extérieur du bâtiment. Les lots qui correspondent au sol naturel (2A2 et 2B2) ont été



Photo 24. Vestiges en maçonnerie de pierre (1A 1 et 1A2) mis au jour dans le site BiFj-174, vue vers le sud–ouest (BiFj-174-25-D1-031)

fouillés (figure 32, couche 7). Il s'agit d'une argile limono-sableuse beige jaunâtre tachetée de gris et passant au grisâtre plus en profondeur. La matrice était d'abord homogène et ne contenait aucune inclusion autre que de petits cailloux et devenait plus sableuse (couches 8) en profondeur et enfin, plus argileuse (couches 9). Ces dépôts constituaient bien sûr les niveaux archéologiquement stériles. Il appert que le niveau de surface d'origine, l'horizon plus organique qui aurait constitué la portion supérieure des sols naturels aurait été dérasé à une époque antérieure aux travaux de 2025. Le long des vestiges, la tranchée de construction a également été fouillée. Elle mesurait environ une dizaine de centimètres de largeur et plongeait de manière verticale jusqu'à l'empattement du vestige. Dans les deux sondages, le lot correspondant (2A1 et 2B1) au comblement de la tranchée était un sable argileux beige jaunâtre hétérogène avec des inclusions anthropiques, telles que des nodules du mortier, des fragments de brique, de la scorie et de morceaux de charbon minéral.

Le décapage mécanique a révélé la présence de deux segments de maçonnerie de pierre (tronqués par un massif en béton) formant un coin. Dans l'axe sud-ouest – nord-est, il avait une longueur totale maximale de 2,95 m entre le coin du vestige et son extrémité tronquée si on inclut la partie déstructurée par le massif en béton. Dans l'axe nord-ouest – sud-est, sa longueur maximale préservée était de 1,40 m. Le coin du vestige décrivait un angle aigu de 74°, les deux segments de mur ne se rencontrant pas à angle droit. Le sommet conservé du vestige au sud du massif (1A1) culminait à 20,13 m tandis que le segment du côté nord (1A2) culminait à 20,24 m. La base du vestige a aussi été observée, respectivement à 19,49 m (sondage 2A) et 19,62 m (sondage 2B).

RUE SAINT-ANTOINE OUEST

RUE SAINT-JACQUES

BiFj-174

21,34
20,34
21,32
19,70
19,94
20,12
20,13
21,28
21,05
1A
20,31
19,99
2C
2B
19,50
20,24
1A1
20,39
20,43
19,77
20,21
21,13
1A1
2A
19,48
21,08

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS BiFj-174-1A ET 2A À 2C

PLAN 12

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE (INVENTAIRE)
- PALIER
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE DESTRUCTURÉE
- BÉTON
- MÉTAL
- SOL EN PLACE (NIVEAU STÉRILE DÉRASÉ)
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1A1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 19,70 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-174 — CODE BORDEN

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/75

N.MtI N.C.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Le vestige avait une épaisseur d'environ 0,60 m (deux pieds). Ses parements est et nord possédaient un empattement d'environ 10 cm à 12 cm de largeur reposant sur le sol naturel stérile sous-jacent (photos 25 et 26). Au-dessus de cet empattement subsistaient deux assises assez irrégulières pour une hauteur résiduelle totale de 0,62 m à 0,64 m. Le vestige était fait de moellons de calcaire ébauchés disposés en panneresse, liés par un mortier de chaux sableux grisâtre. Bien que les parements intérieurs du vestige n'aient pas été observés, il s'agissait très probablement d'un mur à parement double avec blocage. La portion observée constituait le coin nord-est du mur de fondation d'un ancien bâtiment qui aurait eu façade sur la rue Saint-Jacques. Les deux extrémités du vestige ont été tronquées par une perturbation causée par l'installation d'une chambre de vanne tout juste au sud-ouest en 2022.



Photo 25. Vestige en maçonnerie de pierre 1A1 dans le sondage 2A, vue vers le nord-ouest (BiFj-174-25-D1-30)



Photo 26. Vestige en maçonnerie de pierre 1A2 dans le sondage 2B, vue vers le sud-ouest (BiFj-174-25-D1-036)

Dans la cartographie ancienne, on note la présence récurrente de bâtiments à cet endroit, au moins entre le milieu du XIXe siècle et la seconde moitié des années 1920. Lorsque la rue Saint-Antoine n'atteint pas encore cet endroit, les bâtiments représentés correspondent à des maisons en bois de forme presque carrée (voir figures 9 et 13). Au XXe siècle, les bâtiments qui occupent l'espace en pointe de tarte où se rejoignent les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques sont maintenant plus longs et faits en brique. En outre, la forme de ces bâtiments épouse la forme qui leur est allouée par la nouvelle configuration des rues et ne sont donc pas complètement rectangulaire. L'angle aigu du coin du vestige mis au jour dans la sous-opération concorde d'ailleurs très bien avec le bâtiment qu'on voit dans la cartographie ancienne du XXe siècle (figure 31). Celui-ci appartient manifestement à une seconde génération de bâtiments, postérieure au parachèvement de la rue Saint-Antoine à la toute fin du XIXe siècle.

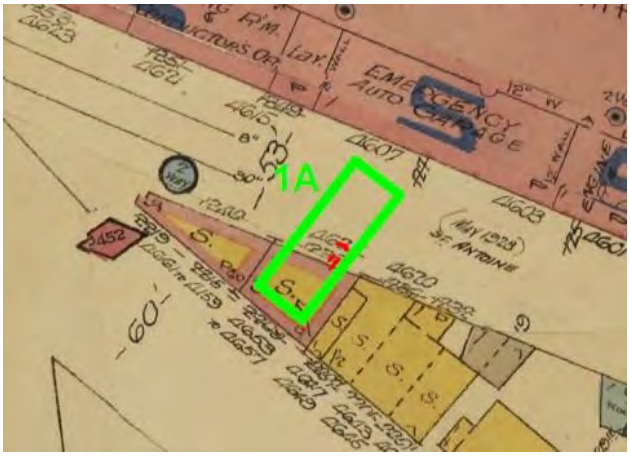


Figure 31. Superposition de la sous-opération BiFj-174-1A et des vestiges en pierre (en rouge) à un extrait du plan de Underwriters « *Insurance Plan of the City of Montreal* », volume IV, 1926, montage des feuillets 205 et 206 (BAnQ 0003216548).

Un troisième sondage manuel (2C) a été réalisé tout juste au nord du sondage 2B. Celui-ci visait à documenter une trace de trou de poteau circulaire qui avait été révélée lors du décapage mécanique du secteur. Il avait un diamètre d'environ 0,25 m. Le sondage a permis d'effectuer une coupe dans le trou de poteau, révélant un profil en biseau, tronquant le sol naturel stérile et s'enfonçant sur une trentaine de centimètres. Le comblement, une argile sableuse grise hétérogène, comportait une quantité significative d'artefacts. Ce trou de poteau pourrait être contemporain du bâtiment dont les vestiges ont été observés.

Plus au nord, les sols naturels étaient entièrement tronqués par des remblais liés à la présence de services enfouis dans la rue Saint-Antoine (figure 32, couches 3 à 5) qui eux-mêmes tronquaient le remblai de pierre concassée (couche 6) qui recouvrait les vestiges et les sols en place.

Culture matérielle

Les objets récoltés dans les deux sondages manuels (2A et 2B) effectués le long des murs en maçonnerie de pierre proviennent du comblement de la tranchée de construction du vestige (lots 2A1 et 2B1). Le sondage 2A n'a fourni qu'un seul objet, un clou de facture indéterminée, qui n'offre guère d'information sur le moment de la construction du vestige. Le sondage 2B a fourni un peu plus d'objets. On compte trois fragments de clous découpés et deux petits tessons de terre cuite fine blanche portant un décor bleu indéterminé. Le sol naturel adjacent (lots 2A2 et 2B2) n'a fourni aucun objet, ce qui n'est pas surprenant étant donné qu'il correspondait au niveau archéologiquement stérile, l'horizon de surface d'origine ayant été dérasé à une époque antérieure.

Dans le sondage 2C, les objets étaient plus nombreux. La plupart d'entre eux sont des fragments de matériaux de construction (fragments de brique, verre à vitre, clous, nodules de mortier) et autres résidus (bois, scories, objets en métal ferreux ou cuivreux, verre altéré, cuire de chaussure et morceaux d'os animal), qui offrent peu d'indices concernant la période d'occupation des lieux. L'assemblage compte aussi un certain nombre d'objets en céramique. On compte des fragments de terre cuite grossière sans glaçure (n=3), de pipes en terre cuite fine argileuse blanche (n=4), terre cuite fine blanche (n=9) et un tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée. Ce dernier indique que le dépôt est postérieur au milieu du XIXe siècle. Des motifs imprimés en rouge sur certains fragments de terre cuite fine blanche indiquent que l'occupation des lieux pourrait remonter aux années 1830-1840.

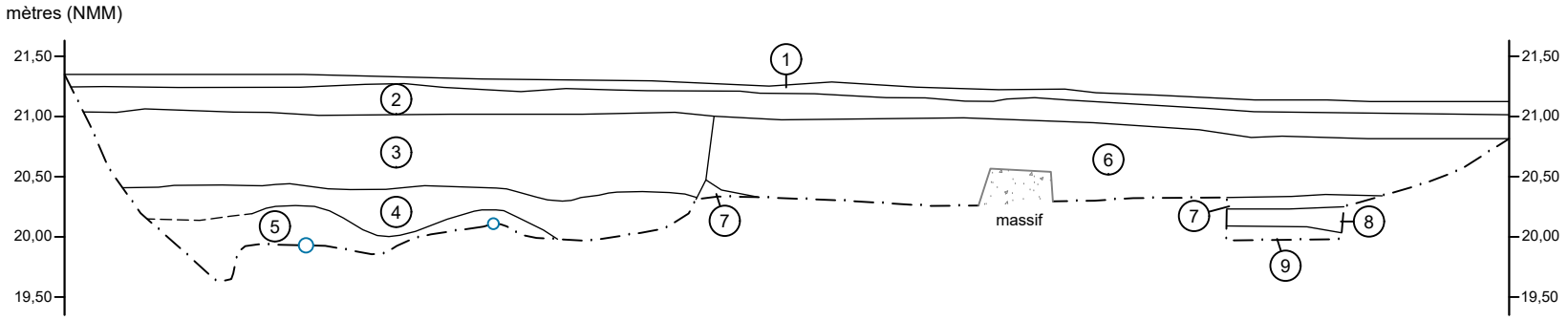
Sans offrir beaucoup de précision, l'assemblage est cohérent avec une occupation qui peut remonter à la première moitié du XIXe siècle et qui se poursuit jusqu'au siècle suivant. Dans la tranchée de construction du bâtiment (sondage 2B), les objets récoltés (terre cuite fine blanche, clous découpés) pourraient également témoigner de l'occupation des lieux avant la construction de la seconde génération de bâtiment au tournant du XXe siècle.

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES

BiFj-174

SOUS-OPÉRATION 1A PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



1. Asphalte; chaussée
2. Béton; chaussée
3. Pierre concassée; remblai de comblement
4. Argile sableuse beige, hétérogène et compacte, contenant des nodules de chaux et de la brique; remblai
5. Argile sableuse grise, hétérogène et compact; remblai de comblement
6. Pierre concassée; remblai de nivellement
7. Argile limono-sableuse jaune tachetée gris et orange, homogène et compacte; sol naturel stérile (2A2)
8. Sable grossier légèrement limoneux brun grisâtre, caillouteux, homogène et meuble; sol naturel stérile (2A2)
9. Argile gris beigeâtre avec un peu de granulat, homogène et compacte; sol naturel stérile (2A2)

Béton

Métal

Limite diffuse

Limite de fouille

0 2 m

ÉCHELLE : 1/60

MON2201

ethnoscop

FIGURE 32

3.8 BiFj-175, Supervision sous le trottoir nord de la rue Saint-Antoine, au coin de la rue De Courcelle (sous-opération 1)

La supervision réalisée sous le trottoir de la rue Saint-Antoine, à l'intersection nord-est avec la rue De Courcelle, a permis de mettre au jour un vestige associé à un ancien bâtiment et a mené à la création du site archéologique BiFj-175 (plan 13). À cet endroit, les travaux d'infrastructure concernaient la reconstruction d'un massif existant de la CSEM. Le potentiel archéologique avait été établi sur la base de la présence d'un bâtiment sur les plans de la seconde moitié du XIXe siècle, avant que la rue De Courcelle ne soit élargie. Le vestige 1A1 était visible en paroi après l'excavation mécanique (sous-opération 1A), directement sous la bordure en béton qui marquait la limite entre le trottoir et le terrain du magasin Home Depot, soit environ 1,2 m sous la surface de circulation moderne (photo 27). Le vestige semblait aussi avoir été tronqué précédemment lors de l'implantation du massif existant.



Photo 27. Sous-opération BiFj-175-1A, vue générale du vestige, vue vers le nord-ouest (BiFj-175-25-D1-007)

À la base des excavations, un dépôt de sable limoneux gris-brunâtre pastillé de limon argileux beige-gris, hétérogène, plus ou moins lité, compact comprenant des cailloutis en décomposition (5%) transitionnant vers une argile limoneuse grise tachetée d'oxydation était présent (figure 33, couche 7). Ceci correspond à des dépôts alluvionnaires postglaciaires et est archéologiquement stérile. L'ancien horizon de surface semble avoir été dérasé par les aménagements récents comme ce qui a été constaté partout ailleurs sous les trottoirs où un massif était présent.

BiFj-175

21,76
20,01
21,70
21,70
21,69
19,99
1A1
20,50
1A
RUE SAINT-ANTOINE OUEST
21,64
19,85
MTL25-23-01
3C
21,46

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS BiFj-175-1A

PLAN 13

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (SUPERVISION)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE DESTRUCTURÉE
- 1A1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 19,67 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-174 — CODE BORDEN

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/75

N.MtI

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

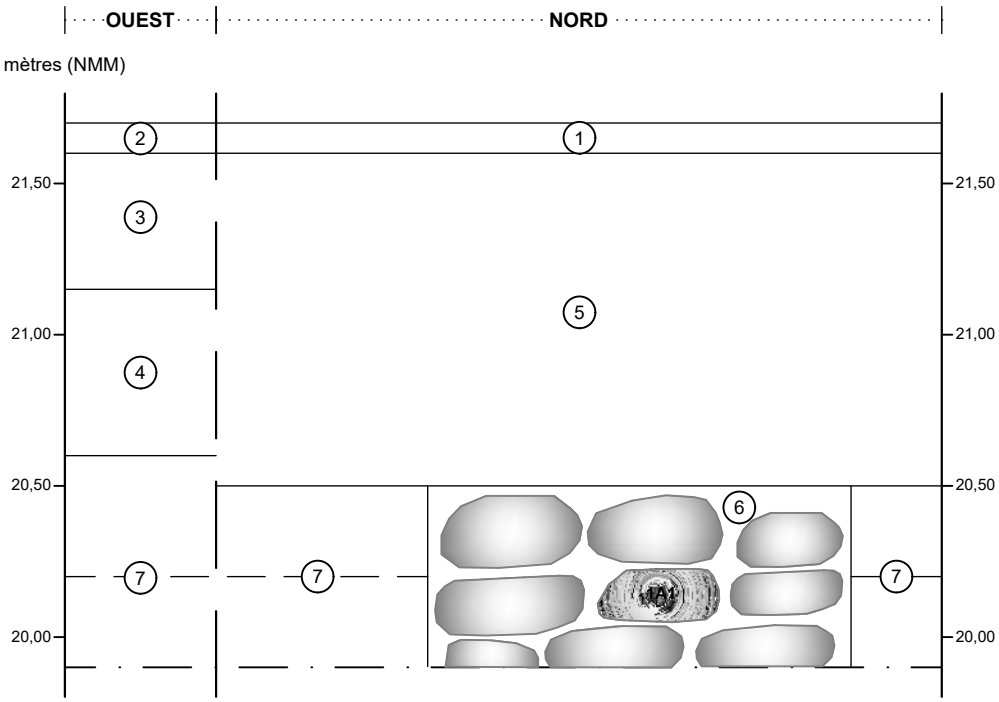
ethnoscop

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES

BiFj-175

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROIS OUEST ET NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Sable limoneux brun, organique, homogène et meuble; tourbe
2. Béton; trottoir nord de la rue Saint-Antoine
3. Pierre concassée ¾ po suivie de pierre concassée 0-2½ po grise, homogène et compacte; infrastructure du trottoir
4. Limon sableux gris beigeâtre foncé, homogène et compact, contenant des granules de mortier, des nodules de briques et de charbon de bois ainsi que du béton; remblai de rehaussement
5. Béton; bordure de lot entre la rue et le stationnement du Home Dépôt avec une semelle ressortant de 20cm dans le bas
6. Mélange de limon argileux gris brunâtre et de sable limoneux beige jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des granules de briques, de la cendre, de la poussière de mortier et des cailloux; tranchée d'implantation du vestige 1A1
7. Sable limoneux gris brunâtre pastillé de limon argileux beige grisâtre, plus ou moins lité, hétérogène et compact, contenant du cailloutis en décomposition transitionnant vers un argile limoneuse grise tacheté d'oorangé; sol naturel archéologiquement stérile

Pierre

1A1 Identification de vestige

— — — Limite diffuse

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON2201

ethnoscop

FIGURE 33

Tronquant ce sol stérile se trouve le vestige BiFj-175-1A1. Il s'agit d'une maçonnerie sèche de trois assises plus ou moins régulières, avec un appareil régulier composé de moellons de granite et de calcaire, formant un parement double avec blocage plus ou moins dressé. Le vestige observé mesurait 1,2 m de largeur sur 0,6 m de hauteur résiduelle et était visible sur 0,7 m de longueur (dans l'axe nord-sud). Il semblait se poursuivre au nord sous le terrain du Home Depot. Quoiqu'ici plus massif, une similitude dans le mode de construction est observable avec le vestige BiFj-172-1A1 décrit précédemment. Il s'agit fort probablement d'une fondation d'un bâtiment du milieu du XIXe siècle (figure 34). Il s'agit vraisemblablement d'un des murs, est ou ouest, de la maison, mais l'imprécision des superpositions du vestige aux plans anciens ne permet pas de statuer avec certitude.

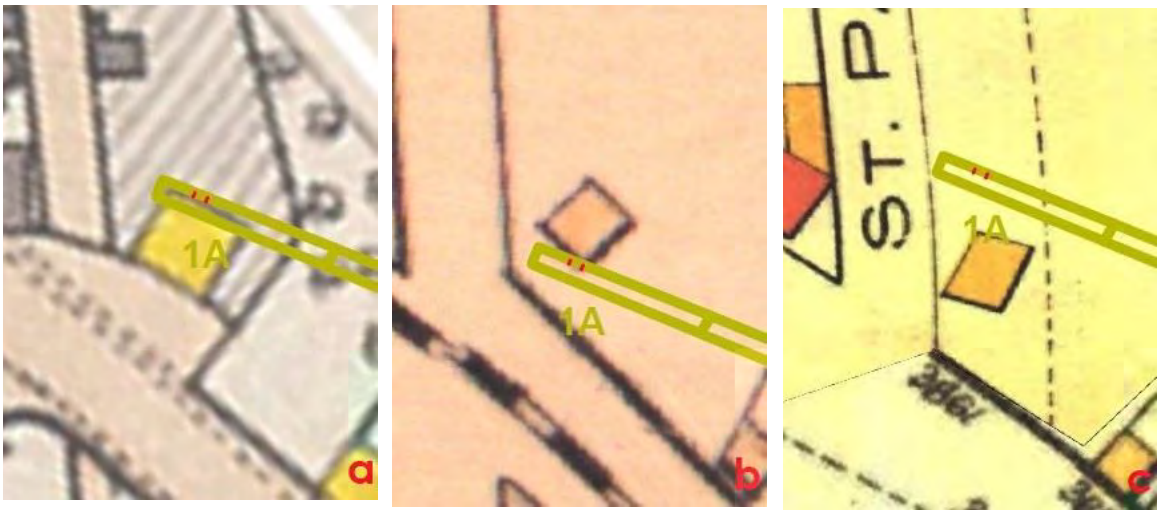


Figure 34. Superposition de la sous-opération BiFj-175-1A et du vestige 1A1 (en rouge) à un extrait du plan de a) Sitwell, « *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* » de 1870 (BAnQ 0000321499); b) Hopkins, « *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga* » de 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA); c) Goad, « *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners* » de 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA).

La tranchée de construction de ce vestige est comblée d'un mélange hétérogène de limon argileux gris-brun et de sable limoneux beige-jaunâtre, comprenant des granules de briques, de la cendre et de la poussière de mortier (figure 33, couche 6). Aucun artefact n'a été mis au jour lors de l'intervention. Le reste des événements constatés correspondent à des éléments récents : la bordure de béton qui délimite le terrain voisin (couche 5) ainsi que le trottoir (couche 2) et les niveaux de remblai lui étant associés (couche 3 et 4). Cette séquence est identique à celle observée lors de la surveillance de la tranchée MTL25-23-01-3C.

3.9 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue De Courcelle, au nord de la rue Saint-Antoine (sous-opérations 1D et 2M à 2Q)

Cette partie de l'inventaire a été exécutée dans l'emprise de la rue De Courcelle, tout juste au nord de la rue Saint-Antoine dans le segment de rue qui devient, un peu plus loin, le chemin Glen. Des vestiges associés aux infrastructures publiques ont été mis au jour (plan 14), même si les traces anticipées du cadre bâti ancien n'ont pas été observées. Cet emplacement avait notamment été ciblé en raison de travaux prévus concernant une conduite d'aqueduc de 350 mm. Le potentiel visé était en lien avec l'occupation domestique du secteur. Du côté est, au coin de la rue Saint-Antoine, se trouvait une maison et des bâtiments secondaires en plus des espaces d'arrière-cour dont la présence remontait au moins aux années 1860. À cette époque, la rue De Courcelle/chemin Glen était plus étroite et notamment le plan de Riel de 1876 laissait croire à la présence de vestiges sous la chaussée.

La sous-opération 1D avait été placée le long du trottoir est de la rue De Courcelle. Elle correspond à une aire décapée mécaniquement d'une largeur d'environ 6 m et qui s'étendait sur environ 25 m, à partir d'environ 8 m au nord de l'axe de la rue Saint-Antoine (photo 28). Cette sous-opération a montré la présence de diverses perturbations liées à aménagements récents. La portion est de la sous-opération, en bordure du trottoir, n'a d'ailleurs pas pu être



Photo 28. Vue générale de la sous-opération MTL25-23-01-1D, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-041).



RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS MTL25-23-01-1D ET 2M À 2P

PLAN 14

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE (INVENTAIRE)
- PALIER
- 1D — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BRIQUE
- BOIS
- BÉTON
- PAVÉ DE GRANIT
- GRÈS
- MÉTAL
- SOL EN PLACE (HORIZON DE SURFACE)
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- LIMITE PROJETÉE
- 1D1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- 22,10 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-174 — CODE BORDEN
- MTL25-23-01 — CODE TEMPORAIRE

0 1,5 3 m

ÉCHELLE : 1/125

N.MtI

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

excavée en raison de la présence de massifs actifs. Il a néanmoins été possible de constater la présence d'aménagements plus anciens. Notamment, les anciens rails de tramway et les infrastructures liées à ceux-ci. De plus, un ancien puisard enfoui a été mis au jour auquel une canalisation en grès était raccordée. Celui-ci était vraisemblablement antérieur à l'élargissement de la rue De Courcelle vers l'ouest. Une bande de sols en place a également été mise au jour. Quatre sondages manuels ont pu être réalisés afin de la caractériser. Les vestiges anticipés n'ont toutefois pas été observés, se trouvant possiblement plus à l'est, dans la portion perturbée par des massifs en béton ou encore sous le trottoir ou le terrain adjacent.

Les sondages manuels (sous-opération 2M à 2Q) ont été réalisés dans une bande de sol qui s'étendait sur presque toute la longueur de la sous-opération 1D. Le sol était constitué d'un sable argilo limoneux brun à brun gris, généralement assez homogène (photo 29). Ce niveau correspondait vraisemblablement à l'horizon de surface d'origine et comportait des petits cailloux arrondis, quelques petites pierres et de rares petits fragments de brique. Ce niveau recouvrait un sol plus jaunâtre qui passait ensuite au gris pâle et était dépourvu d'inclusion de nature anthropique. La portion inférieure correspondait ainsi aux niveaux naturels archéologiquement stériles. Dans tous les sondages, les dépôts naturels présentent une pente, généralement assez faible, descendante de l'est vers l'ouest. Ceci suggère que la surface devait présenter une certaine inclinaison. On sait que le ruisseau Glen coulait jadis dans l'axe du chemin Glen et bifurquait vers l'ouest au bas de la falaise Saint-Jacques. Une pente



Photo 29. Sondage 2P, paroi nord, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-029)

descendante vers l'ouest est donc cohérente avec les représentations cartographiques anciennes.

L'assemblage provenant des sondages manuels est dominé par les fragments de terre cuite fine blanche (n=35) dont 25 fragments provenant du sondage 2Q pourraient toutefois appartenir un même objet. Le second type le plus fréquent est le *creamware* (n=13), mais tous les fragments proviennent du sondage 2P et pourraient, encore une fois, appartenir au même objet. Le sondage 2Q a également fourni des fragments de terre cuite grossière avec glaçure incolore (n=4) ou sans glaçure (n=6). Certains de ces derniers pourraient toutefois être de petits fragments de brique. Enfin. Trois fragments d'encrier en grès grossier du Derbyshire ont été trouvés dans le sondage 2M et un fragment de grès grossier glaçuré au feldspath provenait du sondage 2Q. À l'exception des fragments de *creamware* qui sont possiblement plus anciens, tous les objets mentionnés suggèrent une occupation au XIXe siècle. À noter que parmi les objets récoltés, aucun n'est typiquement caractéristique de la seconde moitié du XIXe siècle. Ils pourraient donc témoigner de l'époque antérieure au chemin qui montait vers la falaise Saint-Jacques et dont l'ouverture remonte au moins aux années 1860.

Le niveau naturel était tronqué par différentes perturbations, certaines plus anciennes, d'autres plus récentes, certaines associées à des événements connus, d'autres de nature indéterminée. Aucun vestige architectural n'a cependant été mis au jour. Tous les éléments anciens relevés sont associés aux réseaux d'infrastructures publiques, certains visiblement désaffectés, d'autres toujours en fonction. Les éléments anciens relevés incluent une canalisation en grès glaçuré au plomb (1D6) qui sortait à la verticale au niveau décapé mécaniquement à une élévation de 21,56 m et qui avait un diamètre extérieur de 25 cm (diamètre intérieur de 20 cm soit 8 pouces). Il a été possible de conster que cette canalisation s'enfonçait légèrement en angle sur une profondeur d'au moins 1,90 m (en mesurant à l'intérieur du tuyau). Elle tournait ensuite vers l'ouest ou allait rejoindre une autre canalisation, mais qui allait vraisemblablement se raccorder à l'égout principal (toujours en service) qui se trouve plus au centre de la rue. Il est probable que cette canalisation était associée à un ancien bâtiment qui devait se trouver du côté est de la rue afin de le raccorder au réseau d'égout principal. L'année de construction de ce dernier est inconnue, mais qui pourrait être contemporain de la conduite d'aqueduc qui, selon les plans d'infrastructure, daterait de 1893. La tranchée associée à la canalisation 1D6 tronque toutefois la perturbation qu'on croit être associée à l'aqueduc (celle qui borde à l'ouest la bande de sol en place) et constitue donc un ajour postérieur à cette conduite.

D'autres éléments manifestement encore plus tardifs ont été observés. Il s'agit de la canalisation en terre cuite grossière (1D5) et du puisard en brique (1D7). La canalisation en terre cuite grossière rougeâtre était constituée de segments de tuyaux circulaires de 0,32 m de longueur et d'un diamètre extérieur de 19 cm (intérieur de 15cm, soit 6 pouces) (photo 30). Les sections de tuyau étaient installées bout à bout, sans qu'aucun liant soit utilisé entre elles. La canalisation avait été implantée dans une tranchée étroite qui tronquait le remblai de comblement de la tranchée qu'on croit être celle de l'aqueduc. La tranchée et le pourtour de la canalisation en terre cuite grossière étaient quant à eux comblés de pierre concassée de type



Photo 30. Extrémité nord de la sous-opération 1A montrant la canalisation en terre cuite grossière et les aménagements liés au tramway, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-017).

0-3/4 autour de la canalisation et d'un calibre plus gros pour la partie supérieure de la tranchée. La canalisation se trouvait à une profondeur relativement faible, 0,85 m sous la surface actuelle, et environ 0,70 sous une ancienne surface faite de pavés de granit. Cette canalisation, ou sa tranchée, a été observée sur un peu plus de 10 m à partir de la limite nord de la sous-opération. Bien que dérasée dans la moitié sud de la tranchée, il est vraisemblable que cette canalisation allait rejoindre le puisard qui se trouvait environ 9 m plus au sud.

La canalisation aurait cependant rejoint le puisard en brique à la hauteur où celui-ci a été dérasé. Ce puisard (1D7) circulaire avait un diamètre extérieur de 1,13 m et intérieur de 0,74 m (photo 31). L'ouverture devenait toutefois plus étroite vers le sommet du vestige, soit pour les quatre assises supérieures résiduelles. Bien qu'en partie tronqué sur sa hauteur, on constate donc que l'ouverture devait avoir un diamètre d'au plus 0,56 m. La hauteur totale observée du vestige est de 0,87 m pour un total de 12 assises de brique, culminant à une élévation de 21,29 m. Sa base n'a toutefois pas été observée. En plus du tuyau provenant possiblement du côté nord, deux autres canalisations étaient reliées au puisard. Une qui se trouvait du côté sud (1D8), un peu en dessous du niveau dérasé du vestige, l'autre un peu plus basse, au nord-est (1D9). Elles apparaissaient respectivement à une élévation de 20,91 m

et 20,61 m et correspondaient à des canalisations en grès glaçuré au plomb d'un diamètre intérieur de 19 cm (extérieur de 24 cm). La canalisation se trouvant au nord-est sortait à la verticale au niveau et était dérasée au même niveau que le vestige. Cet ensemble, auquel se joignait possiblement la canalisation 1D5, serait lié à la gestion des eaux de surface.



Photo 31. Extrémité sud de la sous-opération1 A montrant le puisard an brique, vue vers l'ouest MTL25-23-01-D1-031)

À l'extrémité nord de la sous-opération, les aménagements liés au tramway ont pu être documentés. Au-dessus du niveau naturel décrit plus haut (et du comblement de tranchée adjacent), une couche de couche de pierre concassée grossière constituait la base du remblai de fondation (voir photo 30). Cette couche recouvrait également la canalisation 1D5, tout comme un niveau de pierre concassée de type 0-3/4 qui se trouvait un dessus. Les dormants de bois de la voie de tramway (1D2) reposaient sur ce niveau de pierre concassée, mais étaient également coulés dans une surface de béton grossier (1D3) comportant de gros agrégats de calcaire (photo 32). Des plaques d'acier (1D1) étaient fixées sur les pièces de bois et servaient vraisemblablement à faire la jonction avec les rails de tramway. Les rails, visibles, dans la coupe de la chaussée, reposaient vraisemblablement sur ces plaques d'acier. Quatre rails sont visibles en paroi. L'espace de part et d'autre de ceux-ci est occupé par une surface faite de

pavés de granit (1D4) liés par du mortier. Il s'agit de la surface de circulation antérieure à l'aménagement de la couche d'asphalte qui constitue la chaussée actuelle.



Photo 32. Paroi nord de la sous-opération 1A montrant les aménagements liés au tramway, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-016)

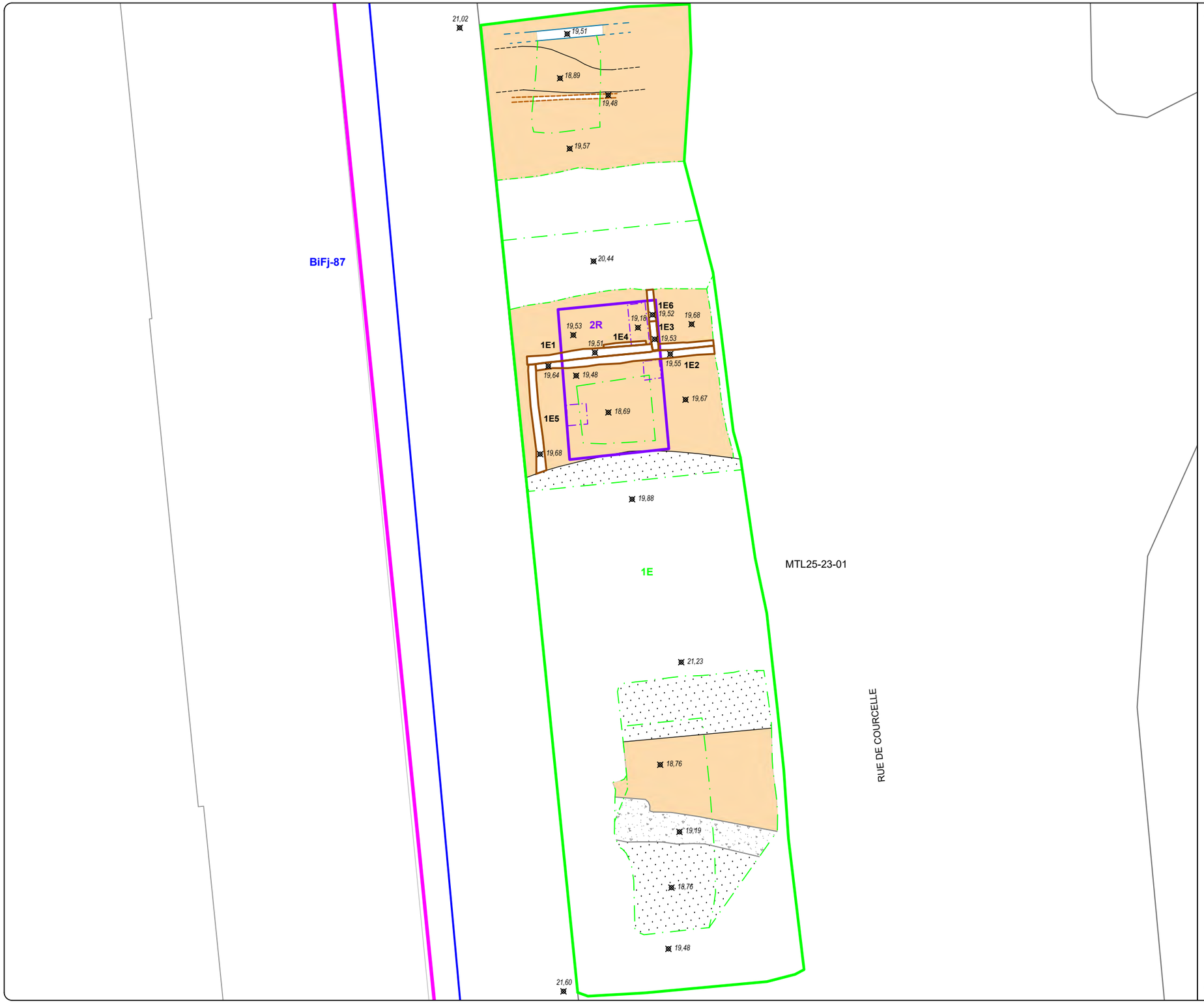
L'aménagement de la voie de tramway dans l'axe de la rue De Courcelle/chemin Glen remonte possiblement à la fin du XIXe siècle ou au tout début du XXe siècle. Le plan de Pinsoneault de 1907 indique que la voie existe au moins à partir de cette époque. L'implantation de la ligne de tramway est postérieure à la canalisation 1D17 qui se trouve en dessous. Toutefois, il est possible que ces infrastructures soient liées. Il est tentant de proposer que cette dernière, tout comme le puisard et les autres canalisations qui s'y rattachent, ferait partie d'un réseau visant maximiser l'évacuation des eaux de surface. Sachant que la voie de tramway remontait le long du cours d'un ancien ruisseau, l'endroit pourrait avoir été sujet à de forts épisodes de ruissellement en période de fonte ou la suite à des précipitations abondantes. Il est possible que le système de drainage ait donc été aménagé en lien avec l'implantation du réseau de tramway.

3.10 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue De Courcelle, au sud de la rue Saint-Antoine (sous-opérations 1E et 2R)

Cette sous-opération avait été déterminée en raison de la présence, dans la cartographie ancienne, de bâtiments associés à une ancienne chapelle-école. Ceux-ci seraient antérieurs à l'existence de la rue De Courcelle dans sa configuration moderne. L'aire décapée mécaniquement correspond à un espace d'une largeur de près de 4 m, dans l'emprise de la rue, en bordure du trottoir ouest de la rue De Courcelle (photo 33). Elle s'étendait sur une longueur de 20 m, environ 15 m au sud de l'axe de la rue Saint-Jacques. Près de la moitié sud de cette zone avait clairement été irrémédiablement perturbée par des travaux récents et on a d'ailleurs constaté, dans la portion sud, la présence d'un massif en béton et de divers remblais modernes associés à des services enfouis. Dans les portions centrale et nord de la sous-opération, des pièces de bois sont apparues lors du décapage mécanique (plan 15).



Photo 33. Partie centrale de la sous-opération MTL25-23-01-1E, vue vers le nord (MTL25-23-01-D1-058)



RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS MTL25-23-01-1E ET 2R

PLAN 15

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION MANUELLE (INVENTAIRE)
- PALIER
- 1E — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BOIS
- BÉTON
- MÉTAL
- SOL EN PLACE (HORIZON DE SURFACE)
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE OU LIMITE PROJETÉE
- 1E1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- 21,60 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-87 — CODE BORDEN
- MTL25-23-01 — CODE TEMPORAIRE

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/80

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Un agencement de différentes pièces liées entre elles témoignait d'actes délibérés (photo 34). Les deux pièces de bois les plus longues, 1E1 et 1E2, étaient orientées dans l'axe est-ouest; elles ont été observées sur toute la largeur de l'espace excavé, soit de 3,70 m à 3,80 m. Elles avaient respectivement 18 cm et 17 cm de largeur. Avec une épaisseur de 9 cm, la pièce 1E1 était cependant moins massive de sa voisine au sud qui, avec une épaisseur de 16 cm, avait pratiquement une section carrée. En bordure ouest de la sous-opération, la pièce de bois 1E5 s'aboutait aux deux précédentes, mais l'état de conservation de la fibre n'était pas assez bon pour qu'on puisse distinguer la manière précise selon laquelle elles étaient agencées ou si elles étaient fixées entre elles. Elles étaient néanmoins placées de manière délibérée. Pour ce qui est de la pièce 1E4, il s'agit d'une petite planche de bois (longue de 88 cm, large de 13 cm et épaisse de 3 cm) qui était fixée au côté de la pièce 1E1 à l'aide de clous. L'extrémité sud de la pièce 1E3 (longueur résiduelle de 60 cm, largeur de 15 cm et épaisseur de 2,5 cm) était clouée à la surface supérieure de 1E1 et était aussi clouée à la pièce 1E6 sous-jacente. Cette dernière s'appuyait contre le côté de 1E1. Elle avait la même largeur que 1E3, avait une épaisseur de 13 cm et avait été observée jusqu'à la limite excavée sur 88 cm.



Photo 34. Pièces de bois mises au jour dans la sous-opération MTL25-23-01-1E, vue vers le sud-ouest (MTL25-23-01-D1-066)

Dans la partie nord de la sous-opération, un sondage mécanique a montré que des pièces de bois étaient, bien que passablement dégradées, étaient également présentes. Les pièces de bois sont vraisemblablement « en place », mais il est toutefois moins certain qu'elles appartiennent à un bâtiment. L'hypothèse de départ, lors du dégagement initial de ces pièces de bois, était qu'elles appartenaient au bâtiment secondaire associé à chapelle-école qui se trouvait sur le terrain adjacent. La construction celle-ci remonterait à 1810, au moment où le village de Saint-Henri-des-Tannerie se développe (Archéotec 2008). La superposition des vestiges en bois au plan de Sitwell (figure 35) montre que cette hypothèse était valable. Néanmoins, le sol dans lequel se trouvaient les pièces de bois, un remblai de sable argileux jaunâtre, comportait des morceaux de béton. Une vis en métal tréfilé a même été découverte dans un sondage manuel, provenant d'un niveau caillouteux sous-jacent au remblai jaunâtre. En outre, les clous identifiables provenant des pièces de bois étaient également en métal tréfilé. L'aménagement de pièces de bois date donc probablement du XXe siècle. À cette époque, la rue De Courcelle était vraisemblablement de la même largeur qu'aujourd'hui. Dans la voie sud de la rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue De Courcelle, un remblai semblable. (Patrimoine Experts 2023 : 115, photo 4.13). L'hypothèse proposée alors était que « leur installation remonte probablement au XXe siècle. Ces pièces de bois sont probablement associées à un ancien service d'utilité publique, qui pourrait avoir été retiré, ou dont la nature reste à déterminer » (*ibid.*). Cette hypothèse est corroborée par les découvertes réalisées dans la rue De Courcelle. Il s'avère que les pièces de bois sont vraisemblablement en lien avec la présence de l'égout principal qui se trouve dans l'emprise de la rue, du côté ouest. Cet égout d'un diamètre de 3750 mm a vraisemblablement eu un impact important sur le tissu archéologique. Son installation ou des réparations sur celui-ci ont été nécessaires, d'autant plus que celui-ci se trouvait à une profondeur importante (vraisemblablement plus de 5 m si on se fie à la profondeur constatée lors de l'ouverture d'un regard situé un peu plus au sud). Cet égout circulaire en brique daterait de 1932, selon les plans d'infrastructure.

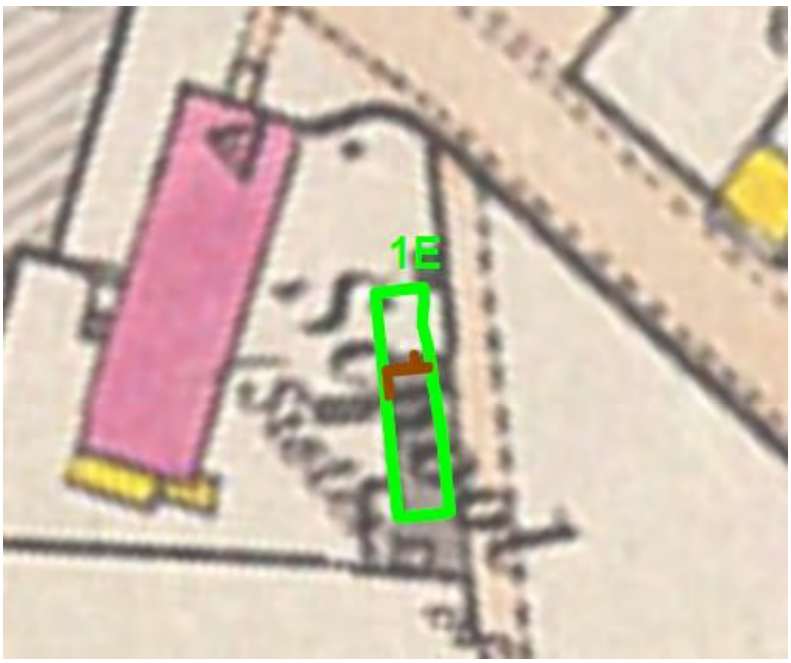


Figure 35. Superposition de la sous-opération MTL25-23-01-1E et des vestiges en bois (en brun) à un extrait du plan de Sitwell, « *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9* » de 1870 (BAnQ 0000321499).

3.11 MTL25-23-01, Inventaire dans la rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue De Courcelle (sous-opérations 1F)

L'inventaire réalisé dans l'emprise de la voie nord de la rue Saint-Jacques a permis de faire état du degré de perturbation dans cette partie de l'aire d'intervention. À cet endroit, les interventions étaient en lien avec des travaux de voirie, essentiellement à la reconstruction de la chaussée. Cette sous-opération d'inventaire ciblait les anciens bâtiments, antérieurs à l'élargissement de la rue Saint-Jacques qui se trouvaient, jusqu'au XXe siècle dans l'emprise de la voie nord.

La zone décapée couvrait toute la largeur de la rue, soit près de 11 m et s'étendait jusqu'à l'axe de la rue De Courcelle sur une longueur de 9 m à 13 m (plan 16). La chaussée avait été entièrement retirée, mais la portion sud de la voie nord offrait le meilleur potentiel. En effet, une bande d'environ 4 m en bordure du terre-plein central semblait relativement libre de perturbations tandis que les services répertoriés à partir du centre de la rue vers le nord incluaient une conduite d'aqueduc en fonte de 200 mm datant 1971, une canalisation d'égout en béton de 450 mm datant de 1983 (désaffectée) ainsi qu'une conduite de gaz. Un puits d'accès lié au réseau électrique se trouvait également à proximité du trottoir.

Lors du décapage initial, aucune particularité n'est apparue. Un premier sondage mécanique a donc été réalisé dans la partie sud-ouest de l'espace décapé. Une superficie de 5 m (nord-sud) sur 3,5 m (est-ouest) a été excavée à une profondeur d'au moins 1,40 m sous le niveau de surface de la chaussée (photo 35). Le volume excavé correspondait toutefois uniquement à des remblais récents. Il était constitué de pierre concassée et d'un remblai de béton concassé recyclé extrêmement compact. Ce remblai est vraisemblablement le résultat de travaux récents en lien avec une conduite d'eau à haute pression (de type *Hyprescon*) qui bifurque vers le sud-est, près de l'extrémité ouest de l'aire d'intervention. Cette conduite daterait de 2019, lors des travaux en lien avec le projet Turcot (voir Patrimoine Experts 2023) et son installation a manifestement eut un impact sur une bonne partie de l'espace visé lors de la présente intervention.

RUE SAINT-JACQUES

RUE DE COURCELLE

21,75

20,30

MTL25-23-01

1F

20,35

21,65

22,10

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATION MTL25-23-01-1F

PLAN 16

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- PALIER
- 1F — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SOL EN PLACE (NIVEAU STÉRILE DÉRASÉ)
- PIERRE CONCASSÉE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 22,10 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

MTL25-23-01 CODE TEMPORAIRE

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/75

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



Photo 35. Paroi ouest de la tranchée mécanique exploratoire ouest montrant la présence de remblais modernes, vue vers l'ouest (MTL25-23-01-D1-044).

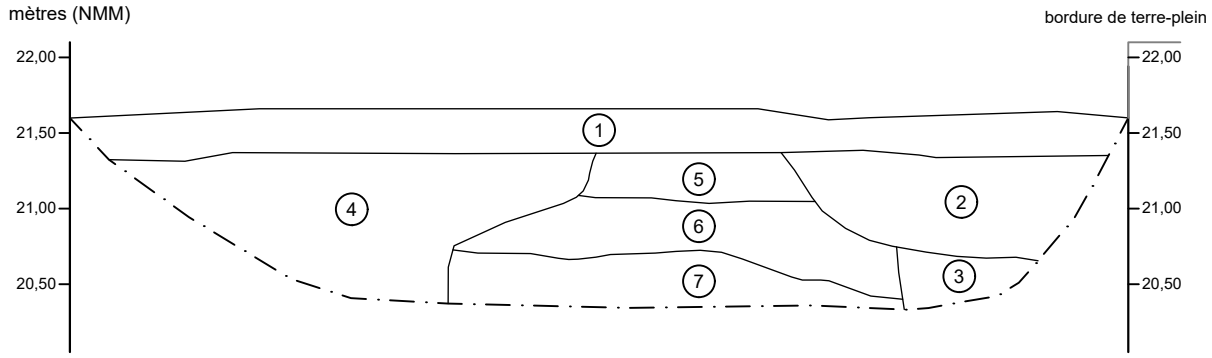
Une autre tranchée mécanique a été réalisée plus à l'est dans la sous-opération. Celle-ci mesurait environ 1 m de largeur et s'étendait sur 7 m à partir de la bordure de terre-plein (photo 36). Cette tranchée visait à vérifier si le même degré de perturbation s'étendait plus à l'est. Il s'est avéré que l'endroit n'était pas perturbé aussi en profondeur que dans la partie ouest de la sous-opération. Néanmoins, aucune trace des vestiges anticipés ou de sols d'intérêt archéologique n'a été observée. Sous le remblai moderne d'infrastructure (figure 36, couche 1), les tranchées appartenant à des services enfouis apparaissaient : au sud, celle visiblement associée à la conduite à haute pression mentionnée plus haut (couches 2 et 3), et au nord, celle de l'aqueduc de 1971 (couche 4). Ces tranchées tronquaient les niveaux de remblais hétérogènes qu'on associe à l'aménagement de la chaussée (couche 5) et au rehaussement/nivellement (couche 6) de celle-ci à la suite de l'élargissement de la rue Saint-Jacques au XXe siècle. Le niveau naturel (couche 7) apparaissait à une profondeur entre 1,30 m et 1,65 m sous le sommet de la bordure de béton du terre-plein. Il s'agissait toutefois d'une argile sableuse beige à jaunâtre correspondant au sol naturel dérasé. Aucun vestige architectural ne subsistait.

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES

MTL25-23-01

SOUS-OPÉRATION 1F, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Pierre concassée; infrastructure récente
2. Mélange de pierre concassée et de béton concassé, très compact; remblai de comblement
3. Criblure de pierre noire
4. Mélange de pierre concassée et de criblure de pierre noire; remblai de comblement
5. Mélange de sable gris brunâtre compact, de pierre concassée grossière et de morceaux d'asphalte; ancien remblai d'aménagement
6. Sable gris brunâtre, hétérogène, contenant des pierres et des fragments de briques; remblai de rehaussement
7. Argile sableuse beige à beige jaunâtre; sol naturel dérasé

— · — Limite de fouille

0 2 m

ÉCHELLE : 1/50

MON2201

ethnoscop

FIGURE 36



Photo 36. Paroi est de la tranchée mécanique exploratoire est montrant la présence du sol naturel dérasé sous les remblais modernes, vue vers le sud-est (MTL25-23-01-D1-051).

L'intervention dans la sous-opération 1F tend à confirmer ce qui a été constaté lors de l'intervention antérieure menée à l'ouest de l'aire d'intervention en 2019 (Patrimoine Experts 2023). Celle-ci, réalisée sous le code temporaire MTL19-23-06, (voir plan 4) ciblait notamment l'emprise de la rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue De Courcelle. Les opérations 1 et 2 se trouvaient d'ailleurs dans l'emprise de la chaussée de la voie nord, en bordure du trottoir de la rue Saint-Jacques. La seconde était localisée immédiatement à l'ouest de l'aire d'intervention. Ces tranchées, visaient les anciens bâtiments, remontant possiblement au début du XIXe siècle, mais « n'ont pas mené à des résultats concluants » (ibid. : 109). En effet, les opérations 1 et 2 ont témoigné de l'absence de vestiges architecturaux, révélant uniquement des sols naturels dérasés.

4. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Paysage ancien

L'aire d'intervention s'étend sur près de 400 m. Sur une telle distance, on peut s'attendre à ce que différents phénomènes aient contribué à la géomorphologie des lieux. L'élément le plus notable du paysage ancien est la présence à proximité de la falaise Saint-Jacques, dont la hauteur contraste avec l'aire d'intervention qui se trouve en contrebas. La falaise joue nécessairement un rôle important, affectant notamment l'hydrographie du secteur. À la période historique, si le ruisseau Glen coulait dans l'axe de la rue De Courcelle et bifurquait à l'ouest avant d'atteindre la rue Saint-Jacques, ça n'a peut-être pas toujours été le cas.

Même si elles sont incomplètes, les données permettent de recréer, en partie, la topographie d'origine du secteur. À l'est (BiFj-168), l'horizon de surface a été constaté à une élévation de 18,77 m. Un peu plus à l'ouest (MTL25-23-01-1C), le sommet de l'horizon de surface a été relevé à une élévation similaire, avoisinant 18,75 m à 18,80 m. Le niveau de surface d'origine montait ensuite légèrement vers l'ouest. Bien que vraisemblablement partiellement dérasé, il a été observé autour de 19,00 m à l'est de la rue Lenoir (BiFj-172) et tout juste en bas de cette marque du côté ouest de celle-ci (BiFj-173). Le niveau naturel, clairement dérasé, apparaissait ensuite à une élévation autour de 20,20 m (MTL25-23-01-1A) et de 20,30 m (BiFj-174). Lorsque l'horizon de surface réapparaît à la rue De Courcelle, c'est à une élévation allant d'environ 20,80 m à 21,60 m. Le terrain naturel était donc plus bas à l'est de l'aire d'intervention et montait graduellement vers l'ouest, à partir de la rue Lenoir.

Une des particularités observées dans la séquence naturelle est l'accumulation de matière végétale organique dans les sous-opérations se trouvant à l'est de la rue Lenoir. Ce niveau souvent constitué de ce qui semblait être de la fibre de bois, de l'écorce ou des morceaux de branches apparaissait à une élévation autour de 18,60 m (BiFj-168, MTL25-23-01-1C et BiFj-172). Ce niveau pourrait résulter d'une période durant laquelle le secteur a été exondé ou peut-être plus précisément, une période où l'endroit était plutôt marécageux et inondé à répétition, particulièrement en périodes de crues. Des épisodes récurrents de crues pourraient avoir charrié la matière végétale observée dans la séquence naturelle, ce qui expliquerait que les dépôts organiques présentaient un aspect lité.

Ce niveau organique est recouvert d'un dépôt argileux, d'une épaisseur assez importante, particulièrement dans le cas du secteur du site BiFj-172 (plus de 0,30 m). De tels dépôts argileux sont généralement considérés d'origine marine ou lacustre. Ils sont toutefois nécessairement postérieurs à une période où l'endroit aurait été exondé et où l'accumulation de matière végétale ait pu être possible. Le niveau bas du lac à Lampsilis, vers 7000 ans AA, aurait pu avoir été propice à ce phénomène. La remontée du niveau lacustre qui culmine après 6000 ans AA pourrait être responsable de l'apport argileux au-dessus de la couche organique.

Une autre hypothèse proposée par un géomorphologue consulté est que les dépôts argileux pourraient provenir d'un déplacement de sols présents à proximité il y a de cela plusieurs milliers d'années. La provenance la plus probable serait la falaise Saint-Jacques qui est argileuse selon la carte des dépôts de surface. La falaise est aujourd'hui distante de 150 m du secteur, mais se trouve à proximité d'une échancrure dans son talus de laquelle s'écoulait le ruisseau Glen. Celui-ci bifurque vers l'ouest au pied de la falaise selon les cartes anciennes, mais il est possible que ce n'ait pas toujours été le cas et d'autres ruisseaux pourraient avoir été présents. Cette argile peut donc être issue de l'érosion de la falaise par glissement de terrain ou par coulée boueuse/argileuse. Un glissement ou une coulée, par définition, vient rapidement recouvrir les terrains sous-jacents. Le contact franc entre dépôts organiques et argile va dans ce sens (Maxime Jolivel, communication personnelle, 2026).

Cadre bâti

À la période historique, avant de subir les transformations et perturbations ayant été documentées partout dans l'aire d'intervention. Le secteur se développe un peu en marge des activités de tanneries qui se trouvaient à l'ouest de la rue De Courcelle. Bénéficiant certainement de la proximité de ces activités ainsi que du chemin de Lachine (rue Saint-Jacques), l'aire d'intervention garde toutefois un caractère champêtre et agricole longtemps (plans 17 et 18). Les vestiges de bâtiments mis au jour dans les sites BiFj-172, BiFj-173 et BiFj-175 témoignent vraisemblablement de cette époque antérieure au développement urbain où l'occupation de type agrodomestique domine.

Malgré un resserrement graduel du cadre bâti, le *status quo* perdure assez longtemps. À partir de la fin du XIXe siècle, l'urbanisation du secteur se fait véritablement sentir (plans 19 et 20). Une seconde génération de bâtiments remplace parfois le cadre bâti initial. C'est le cas du bâtiment en maçonnerie de pierre ayant été documenté dans le site BiFj-174. Dans bien des cas, les petites maisons de campagne laissent la place à des bâtiments en rangée. Le développement du tramway favorise certainement la densification du secteur. Les ateliers du réseau de tramway qui occupent toute la partie au nord de l'aire d'intervention, entre les rues De Courcelle et Lenoir, montrent bien le changement de vocation du secteur. Les vestiges mis au jour dans les sous-opérations MTL24-23-07-1A et MTL25-23-01-3C témoignent d'ailleurs de ces installations.

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1871 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 17

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION SUPERVISION (SUPERVISION)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BRIQUE
- BOIS
- PIERRE
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-168 CODE BORDEN
- MTL24-23-07 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 18

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION SUPERVISION (SUPERVISION)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BRIQUE
- BOIS
- PIERRE
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-168 CODE BORDEN
- MTL24-23-07 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n°s 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 19

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION SUPERVISION (SUPERVISION)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BRIQUE
- BOIS
- PIERRE
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE

- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-168 CODE BORDEN
- MTL24-23-07 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

RUES SAINT-ANTOINE ET SAINT-JACQUES, BiFj-168, BiFj-172, BiFj-173, BiFj-174, BiFj-175, MTL24-23-07 ET MTL25-23-01

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1926 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 20

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION MÉCANIQUE (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION SUPERVISION (SUPERVISION)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BRIQUE
- BOIS
- PIERRE
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFj-168 CODE BORDEN
- MTL24-23-07 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H05-010-3633,3634 et 3734
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024 et 2025, la Ville de Montréal a effectué des travaux dans la rue Saint-Antoine et aux abords de celle-ci, dans le quartier Saint-Henri (arrondissement Le Sud-Ouest). Le mandat des interventions archéologiques confié à Ethnoscop incluait des volets d'inventaire et de supervision. L'intervention a permis d'avoir un bon aperçu du tissu archéologique présent sous les aménagements de surface, dans le secteur affecté par les travaux. Les découvertes réalisées à différents endroits sous les trottoirs et la chaussée témoignent de l'occupation ancienne du secteur.

En 2024, dans le secteur de la rue Sainte-Marguerite, la mise au jour d'un vestige a mené à la création du site archéologique BiFj-168. Il s'agit d'un vestige en maçonnerie de pierre appartenant à la fondation d'une maison datant du milieu du XIXe siècle. Une tranchée, ouverte mécaniquement (sous-opération 1A), et deux sondages manuels ont documenté en détail les traces de cette occupation. Plus à l'ouest, entre les rues De Courcelle et Lenoir (sous-opération MTL24-23-07-3A), les vestiges en béton appartenant à un mur de fondation a été relevé en bordure du trottoir nord de la rue Saint-Antoine. Ce vestige est vraisemblablement lié à la présence des installations de la *Montreal Tramway Company* au début du XXe siècle.

En 2025, malgré des contextes souvent perturbés, les découvertes réalisées à différents endroits de l'aire des travaux ont confirmé le potentiel archéologique du secteur. La stratégie mise de l'avant pour l'intervention a donc été efficace et la création de quatre nouveaux sites archéologiques (BiFj-172 à BiFj-175) en témoigne. Dans la rue Saint-Antoine, à l'est de la rue Lenoir, la découverte d'un vestige en maçonnerie sèche a mené à la création du site BiFj-172. Du côté ouest de cette même rue, un vestige en brique a quant à lui mené à l'attribution du code Borden BiFj-173. Plus à l'ouest, sous le trottoir nord de la rue Saint-Antoine, près de la rue De Courcelle, la présence d'une autre maçonnerie sèche a entraîné la délimitation du site BiFj-175. Ces trois vestiges sont associés au cadre bâti qui voit le jour durant le XIXe siècle et témoigne d'occupations domestiques. Enfin, dans la bretelle reliant les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, un vestige en maçonnerie de pierre associé au développement urbain au tournant du XXe siècle a mené à la création du site BiFj-174.

Le portait de l'occupation du secteur a été complété par d'autres découvertes n'ayant pas menées à la création de nouveaux sites archéologiques. Par exemple, d'autres vestiges en brique associés à la *Montreal Tramway Company* ont été mis au jour sous le trottoir nord de la

rue Saint-Jacques (MTL25-23-01-3C), des aménagements liés aux infrastructures de rues et de tramway ont également été relevés dans la rue De Courcelle, au nord de la rue Saint-Jacques (MTL25-23-01-1D) et au sud de celle-ci (MTL25-23-01-1E).

L'intervention a permis d'avoir un bon aperçu du tissu archéologique présent sous les aménagements de surface, dans le secteur affecté par les travaux du projet Saint−Antoine-Saint-Jacques. L'ensemble de ces découvertes archéologiques devra donc être pris en compte lors d'éventuels travaux dans le secteur. C'est le cas pour les endroits qui ont été épargnés par les travaux d'infrastructures, par exemple, le parc des Hommes-Forts et le terre-plein à la jonction des rues Saint-Antoine et Saint-Jacques. C'est également le cas pour les espaces adjacents aux travaux, par exemple, le terrain du magasin Home Depot et le stationnement sur le coin nord-est de l'intersection des rues Saint-Antoine et Sainte-Marguerite. Dans le cadre du présent mandat, aucune nouvelle recommandation n'est toutefois émise.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBAULT, Marie-France

1998 « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ? ». Dans Roland TREMBLAY, *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Paléo-Québec nº 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 141-153.

ARCHEOTEC

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Québec, Parcs Canada.

2000 *Rapport interventions archéologiques 1999-2000, site LeBer-LeMoyne, BiFk-6 Lachine*. MCCQ, Ville de Lachine et Art gestion.

2001 *Site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Inventaire archéologique, juillet 2000*. MCCQ.

2008 *La Chapelle des Tanneries des Rolland. Église Sainte-Élisabeth du Portugal et Parc des Tanneries-des-Rolland, Montréal. Intervention archéologique, 2008*. Ville de Montréal, Marton.

ARKÉOS

1991 *La préhistoire du Vieux-Montréal : analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990*. Volume 2. Patrimoine archéologique de Montréal. Montréal, Ville de Montréal.

1996 *Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2010 *Réaménagement de l'ancienne gare-hôtel Viger. Fouille archéologique à l'îlot B du site Faubourg Québec BjFj-56, Montréal (2007)*. Viger DMC international et MCCCF.

2013 *Nouveau pont sur le Saint-Laurent : Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Dessau, 107 p.

2018 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Ville de Montréal, 125 p.

2019 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2018. Rapport préliminaire.* Ville de Montréal, 196 p.

2021 *Réaménagement du secteur du Square Sainte-Élisabeth, Inventaire archéologique.* Montréal, Ville de Montréal, 73 p.

ARKEOS et ARCHÉOCÈNE
1994 *Site LeBer, BiFj-1, île des Soeurs, Verdun, inventaire et évaluation archéologiques*. Montréal, Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications, 62 p.

1998 *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Soeurs, Verdun*. Montréal, Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications, 80 p.

1999 *Pôle Atwater; canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998), BiFj-11; BiFj-54; MTL98-08-01; MTL98-08-02; MTL98-08-03.* Ville de Montréal

BEAUPRÉ ET MICHAUD, Architectes
1998 *Westmount : analyse du patrimoine immobilier*.

BENOIT, Michèle et Roger GRATTON
1991 *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*. Éditions Guérin.

BURKE, Adrian L., Killian DRISCOLL et Marie-Michelle DIONNE
2017 « La technologie sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 ». Dans Adrian L. BURKE et Claude CHAPDELAINE, *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec n° 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 57-76.

CHAPDELAINE, Claude
1991 « Poterie, ethnicité et laurentie iroquoienne », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 20, n° 1, p. 19-35.

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec n° 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre », *Archéologiques*, n° 27, p. 28-47.

CHEVRIER, Daniel
1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Ministère des Affaires culturelles.

1984 *Projet Archipel, zone sud-est, inventaire archéologique, 1984*. Hydro-Québec, 33 p.

CLERMONT, Norman
1974 « Un site archaïque de la région de Chambly », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 4, n° 3, p. 33-51.

1987 « Les énigmatiques objets piriformes de l'Archaïque », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 17, nos 1-2, p. 37-46.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 20, n° 1, p. 5-17.

1995 « The meaning of Early Late Woodland Pottery from Southwestern Quebec », *Northeast Anthropology*, n° 49, p. 67-75.

2003 « Les objets en pierre polie ». Dans Norman CLERMONT, Claude CHAPDELAINE et Jacques CINQ-MARS, *Île aux Allumettes: l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Paléo-Québec n° 30. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 171-186.

CORBEIL, Pierre

2007 « Sur une belle terrasse face au marais : le site du Gros-Bouleau ». Dans Claude CHAPDELAINE, *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec n° 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 129-180.

CÔTÉ, Marc

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». Dans Roland TREMBLAY, *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Paléo-Québec n° 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 127-153.

DESJARDINS, Pauline

1999 *L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au 19e siècle.* Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.) en Anthropologie

DESJARDINS, Pauline et Geneviève DUGUAY

1992 *Pointe-à-Callière, l'aventure montréalaise*. Montréal, Septentrion, Le Vieux-Port de Montréal, 135 p.

DUMAIS, Pierre

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », *Archaeology of Eastern North America,* vol. 28, p. 81-112.

DUMAIS, Pierre et Gilles ROUSSEAU

2003 *Prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine, projet numéro 20-5474-9109-A. Étude de potentiel archéologique*. Ministère des Transports du Québec.

ETHNOSCOP

1988 *Vieux Séminaire des Sulpiciens: fouilles archéologiques dans la cour et les voûtes*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1997 *Inventaire et fouille archéologiques du site Leber (BiFj-1) et inventaire archéologique de la pointe nord (BiFj-49)*. Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ.

2002 *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Intervention archéologique. Pôle Atwater, terre-plein au nord du marché Atwater, BiFj-58.* Ville de Montréal

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45,BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BiFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*. Montréal, 293 p.

2005a *Centre universitaire de santé McGill, Le site de la cour Glen :Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Daniel Arbour & Associés, 31 p.

2005b *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. R. O. International inc.

2006 *Centre universitaire de santé McGill, Cour Glen, MONTRÉAL. Interventions archéologiques (MTL05-05-1, BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84) 2005, 2006*. Corporation d'hébergement du Québec, L.A. Hébert, Ministère de la Culture et des Communications du Québec

2008 *Complexe Turcot. Étude de potentiel archéologique, phase 2*. Ministère des Transports du Québec, Le Consortium Dessau/Les consultants SM.

2009a *Complexe Turcot: Étude en archéologie - phase 1. Surveillance archéologique, travaux de caractérisation des sols MTL07-23-2*. Montréal, Dessau et Transports Québec, 29 p.

2009b *Terrain Cegecom. Chemin de la Côte-Saint-Paul et rue Sainte-Marie, Montréal. Inventaire archéologique et analyse paléo-environnementale (MTL07-23-1)*. Montréal, Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Service du développement économique et du développement urbain.

2011 *Complexe Turcot. Surveillance archéologique. BiFj-28, 614G, MTL09-23-1 et MTL09-24-1*. Montréal, Ministère des Transports du Québec.

2012 *Projet Canada Malting. Étude de potentiel archéologique*. Société de placements Cadence inc.

2013a *Projet Turcot. Surveillance et inventaire archéologiques. BiFj-104, MTL11-04-4, MTL12-04-1 et MTL12-23-2*. Montréal, Ministère des Transports du Québec.

2013b *Parc des Rapides, arrondissement LaSalle. Implantation d'une œuvre d'art. Étude de potentiel, surveillance archéologique et dossier iconographique de la Centrale de Lachine*. Montréal, Ville de Montréal.

2014 *Interventions archéologiques réalisées en 2008 et 2009, Boulevard de Maisonneuve (MTL07-25-19), Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), Rue de la Montagne, Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15), Rue Saint-Jacques (MTL08-23-5), Canal de Lachine (613G et MTL08-23-5), Maison Saint-Gabriel (BiFj-35, MTL08-23-3 et MTL09-23-5), Rue de la Commune (BjFj-17 et MTL08-25-14), Rue Sainte-Catherine (MTL09-25-21), Rue Saint-Paul (BiFj-5, BiFj-95, BiFj-96 et MTL09-25-19)*. Montréal, CSEM, 549 p.

2017a *Intervention archéologique sur l'île des Soeurs (2014). Site Leber, BiFj-1*. Montréal, Infrastructure Canada et Travaux publics et services gouvernementaux Canada.

2017b *Supervision archéologique dans le cadre du projet d'aménagement Promenades Urbaines à Montréal, 2015*. Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications.

2018 *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke : inventaire, fouille et supervision archéologiques, BjFj-1. Projet des Promenades urbaines, été 2016 à printemps 2017*. Montréal, Ville de Montréal.

2019 *Réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest et ses abords, entre le boulevard Sainte-Anne-De-Bellevue et la rue De Courcelle. Étude de potentiel archéologique. Volume 1 – Rapport*. Montréal, Ville de Montréal.

2021 Poste Richelieu (Poste de ventilation mécanique entre les stations de métro Vendôme et Place-Saint-Henri), Étude de potentiel archéologique. Montréal, STM, 49 p.

ETHNOSCOP ET LUCE LAFONTAINE ARCHITECTES

2109 *Complexe industriel du 300, rue de la Berge-du-Canal. Évaluations archéologiques et patrimoniales*. Montréal, GROUPE TRIBAL PARTNERS, 108 p.

FORTIER, Nicolas

2011 « Une gestion archaïque des matières premières lithiques en Haute-Côte-Nord », *Archéologiques*, n° 24, p. 144-163.

FOUGÈRES, Dany (sous la direction)

2012 *Histoire de Montréal et de sa région. Tome I. Des origines à 1930*. Les Presses de l'Université Laval (Coll. «Les régions du Québec», n° 21).

GATES ST-PIERRE, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GIBSON, Sarah Katherine

2007 *The emigration of Adam Smith's Ploughman: A Case Study of the Intellectual Culture of Scots Emigrants to Lower Canada 1760-1850*. Thèse de doctorat, Université McGill, Montréal.

GOGO, George N.

1961 *Thompson Island: Its Significance Relative to Early Man, in Eastern Ontario*. Hull, Musée canadien des civilisations.

GRAILLON, Éric

1998 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 4 : Décharge du lac des Joncs*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2012 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Intervention sur le site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2011*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC
1999 *Accueil Bonneau, 427 rue de la Commune : Inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998*. Montréal, Les Prêtres Saint-Sulpice de Montréal.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC et SACL
1998 *Inventaire et fouilles archéologiques site BjFj-96, chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, musée Marguerite-Bourgeoys*. Congrégation de Notre-Dame, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

JOHNSON, Laurence
2016 « Au temps des missions ». Dans ANNE-MARIE BALAC et FRANÇOIS BÉLANGER, *Lumières sous la ville*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 307.

LALIBERTÉ, Marcel
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles.

LAMARCHE, Lise
2005 *Histoire géologique holocène du lac Saint-Pierre et de ces ancêtres*. Département des Sciences de la Terre, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 137 p.

2006 *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène — In Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac St-Pierre*. Université de Montréal, Jardin botanique de Montréal., UQAN, INRS,.

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement, 147 p.

LAROCQUE, Robert
1989 *Les sépultures amérindiennes de Westmount, une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282, BiFj-31*. Ministère des Affaires culturelles.

LAUZON, Gilles
2014 *Pointe-Saint-Charles. L'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal, 1840-1930*. Les éditions du Septentrion.

LIGHTHALL, W. D.
1898 *Notes sur le site BiFj-31, Westmount*. Ville de Westmount.

MAHAUT, Valérie
2016 « Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes », page consultée le juin 2017, http://hdl.handle.net/1866/16311

MAROIS, Roger
1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 17, nos 1-2, p. 7-35.

MARTIN, Paul-Louis
2002 *Les fruits du Québec. Histoire et traditions des douceurs de la table*. Éditions du Septentrion.

MONDOUX, Maria
1942 *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal : 1642-1763, d'après les annales manuscrites, les documents originaux de l'Institut des religieuses hospitalières de Saint-Joseph et autres sources*. Montréal

OUELLET, Jean-Christophe et Pierre J. H. RICHARD
2017 « Un Archaïque ancien (8500-8000 ans AA) en Moyenne-Côte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie ». Dans Adrian L. BURKE et Claude CHAPDELAINE, *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, no 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 15-56.

PATRIMOINE EXPERTS
2012 *Projet Turcot : Surveillance archéologique - travaux de caractérisation des sols*. Ministère des Transports du Québec, Direction du projet Turcot, Direction générale adjointe des projets stratégiques.

2019 *Projet Turcot. Interventions archéologiques dans les secteurs 10 et 11 (614G7), 13-14-15-16 (MTL15-23-17), 17 (MTL15-23-18), 18 (MTL15-23-19 et MTL16-23-11), 20 (MTL16-23-12), 26 (MTL15-23-20), sur le lot SF-5 (MTL15-23-21) et sur le site BiFj-124*. L'Assomption, Transport Québec.

2021 *Projet Turcot. Interventions archéologiques (novembre 2014 - août 2016) dans les limites de l'ancien village de Saint-Henri-des-Tanneries : les sites BiFj-118, BiFj-119 ET BiFj-125 et les secteurs 1 (MTL16-23-06), 2 (MTL15-23-04), 2B (MTL15-23-05), 3 (MTL15-23-06), 3B (MTL15-23-07), 4 (MTL15-23-08), 4B (MTL15-23-09), 5 (MTL14-23-01), 5B (MTL15-23-10) ET 5C (MTL15-23-11).* Ministère des Transports du Québec.

2023 *Projet Turcot, Interventions archéologiques (2019-2020), dans les limites de l'ancien village de Saint-Henri-des-Tanneries : Les sites BiFj-118 et BiFj-125*. Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill-Queen's university Press, 388 p.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Patrimoines nº 102. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 32, nº 3, p. 41-54.

PLOURDE, Michel

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, 362 p.

POIRIER, Jean

2016 « Par monts, par vaux… et par ruisseaux ». Dans Anne-Marie BALAC et François C. BÉLANGER, *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. Signes des Amériques. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 58-69.

RITCHIE, William A.

1953 « A Probable Paleo-Indian Site in Vermont », *American Antiquity*, vol. 18, nº 3, p. 249-258.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

SICOTTE, Anne-Marie

2004 *Quartiers ouvriers d'autrefois, 1850-1950*. Les publications du Québec

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-HENRI (SHSH)

2008 *À la découverte des manufactures de Saint-Henri.* Éditions Histoire Québec (Coll. SHSH)

WRIGHT, James V.

1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin », *Prehistoric Exchange Systems in North America*. New York, Plenum Press, p. 47-71.

Annexes

Annexe 1 : Inventaire des artefacts et écofacts

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Saint-Antoine-Saint-Jacques, Montréal
Code : BiFj-168

Archéologue : Jonathan Choronzey
Analyste : Isabelle Hade

Date : Printemps 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (1) et de base (1). Décor d'une ligne dorée au centre de la paroi. Élagués.	NC	
1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif de feuillage imprimé en vert. Élagué.	NC	
1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagués.	NC	
1A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes à l'engobe blanc et brun. Élagué.	NC	
1A99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col avec trace d'un filtage extérieur. Élagué.	NC	
1A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à long col cylindrique et lèvre de type Perry Davis. Légèrement verdâtre. Élagué.	NC	
1A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot. Plutôt pâle. Élagué.	NC	
1A99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	6	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
1A99	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête plate pour mèche carrée. 8,5 cm de long. Élaguée.	NC	
1A99	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fine tige corrodée. 0,20 cm de diam. Élagué.	NC	
1A99	3.1.1.11	Fer forgé	ciseau à bois	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	Ent	Ciseau à lame courte, plate rectangulaire. Tête plate. 10,5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. Corrodé. Élagué.	NC	
1A99	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de gros format de 15 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1A99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-entre 7,5 cm et 14,5 cm de long.) et incomplets (pointe absente). Corrodés. Élagués.	NC	
1A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 6,5 cm et 16 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
1A99	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
1A99	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton plats à deux trous. 1,2 cm de diam. Élagué.	NC	
1A99	5.2.3	Bois	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidus informes, probablement naturels. Élagués.	NC	
1A99	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et dessus convexes. Quatre trous dans une dépression. 1 cm de diam. Élagué.	NC	
2A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt de bouteille cylindrique. Légèrement verdâtre et patiné.	1	
2A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,16 cm et 0,23 cm d'épais. Élagués.	NC	
2A01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à col cylindrique et lèvre droite. Cicatrices de moulage sur le col. Bouteille rectangulaire. Pour médication?	1	
2A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2A01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Bande rectangulaire aux extrémités fracturées. 1,5 cm de larg. Très corrodée. Élaguée.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. 13 cm de long. résid. Très corrodé.	1	
2A01	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment plat de 0,5 cm d'épais. Trace de clou? Gris pâle.	1	
2A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange pâle.	1	
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	1	
2A02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet. Bol?	1	
2A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,15 cm et 0,26 cm d'épais. Élagués.	NC	
2A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
2A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille carrée.	1	
2A02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2A02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire aux extrémités fracturées. 2 cm de larg. Très corrodée. Élaguée.	NC	
2A02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	1	
2A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
2A03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	11	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	1	
2A03	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de paroi mince. Cheminée de lampe?	1	
2A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	6	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi plutôt mince de bouteille cylindrique. Légèrement verdâtre et patiné. Probablement le même objet.	1	
2A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Légèrement turquoise.	1	
2A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	59	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments plats d'env. 0,22 cm d'épais. Élagués.	NC	
2A03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille rectangulaire à pan en retrait. Pour médication?	1	
2A03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	25	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2A03	3.1.4.1	Plomb	tube	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tube fracturé aux extrémités. 1,2 cm de diam.	1	
2A03	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	1	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	1	
2B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Lèvre moulée sur la paroi extérieure. Sans décor apparent.	1	
2B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
2B01	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu informe, probablement naturel. Élagué.	NC	
2B01-80 cm	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Teinte légèrement crème de la couverte (légère altération). Décor à l'éponge, motif ouvert, peint en brun sur la paroi extérieure.	1	
2B01-80 cm	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille altérée à pâte chamois clair. 1,3 cm de diam.	1	
2B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe?	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de minuscules éclats. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	18	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4), de base (3) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	1	
2B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
2B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Minuscule fragment plat de 0,28 cm d'épais. Élagué.	NC	
2B02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	9	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2B02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Saint-Antoine-Saint-Jacques, Montréal
Code : BiFj-172

Archéologue : Luis Trudel-Lopez
Analyste : Isabelle Hade

Date : Printemps 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B01	1.3.2.21	PF dure européenne	poupée	1	0	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de tête et d'épaule. Peinture noire pour représenter les cheveux.	1	
2B01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 6 cm et 8 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Saint-Antoine-Saint-Jacques, Montréal
Code : BiFj-173

Archéologue : Luis Trudel-Lopez
Analyste : Isabelle Hade

Date : Printemps 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Trace d'une marque indéterminée.	1	
2A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord et de base. Paroi moulée de pans ovales. Décor moulé en relief à motif du blé. Marque imprimée en noir sous le fond à armoiries royales britanniques: [WAR]RANTED/STONE CHINA/R. COCHRAN & Co/GLASGOW. 20 cm de diam. de rebord. 1846 – 1918	1	
2A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Long clou dont la pointe est absente. 23 cm de long. résid. Corrodé. Élagué.	NC	
2A01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	1	
2B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment sans marque ni décor apparent.	1	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord. Décor moulé à motif indéterminé.	1	
2B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral imprimé en noir. Puits central.	1	
2B01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'amorce de col et d'épaule.	1	
2B01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire, légèrement rétréci à une extrémité et fracturée. Entre 2 cm et 3 cm de larg. Très corrodée. Élaguée.	NC	
2B01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fine tige corrodée de 0,38 cm de diam. Élagué.	NC	
2B01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige corrodée dont les extrémités sont aplaties. 27 cm de diam. Élaguée.	NC	
2B01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type huître. Élagué.	NC	
2B04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	1	
2B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	1	
2B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif indéterminé.	1	
2B04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2B04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	5.3	Écrits	Ent	Encrier entier avec un fond plat, talon chanfreiné, corps cylindrique, épaule tombante et goulot à lèvre arrondie, le tout avec glaçure saline luisante sur la surface extérieure. 5 cm de diam. sur 4,7 cm de diam. de corps.	1	*
2B04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,23 cm d'épais. Élagué.	NC	
2B04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2B04	3.1.1.1	Fer ind	bande	11	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires très corrodées. Élaguées.	NC	
2B04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fine tige corrodée. 0,5 cm de diam. Élagué.	NC	
2B04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige corrodée avec présence d'une rondelle. 12,5 cm de long. sur 1,2 cm de diam. Élaguée.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B04	3.1.1.3	Fonte	plaque	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de plaque ovale. 16 cm de larg. sur 0,5 cm d'épais. Corrodée. Élaguée.	NC	
2B04	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et un blanchi.	1	
2B04	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu naturel. Élagué.	NC	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	1	
2B05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord étalé. Sans décor apparent.	1	
2B06	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Pâle.	1	
2B06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment sans marque ni décor apparent.	1	
2B06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	1	
2B06	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Fine rainure moulée sur la surface intérieure sous la lèvre.	1	
2B06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 14,5 cm de long. Corrodé.	1	
2C01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Pâte orange. Glaçure brune beigeâtre recouvrant les deux surfaces. La surface extérieure est légèrement altérée.	1	
2C01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Pâte orange. Glaçure beige verdâtre recouvrant la surface extérieure.	1	
2C01	1.1.2.31	Creamware	résidu	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Résidus sans décor apparent. Probablement le même objet.	1	
2C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	1	
2C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en vert. Peut-être du creamware.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge non rehaussé.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments jointifs de rebord droit muni d'une gorge sous la lèvre droite et de paroi.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à motif de feuilles peint en vert. Un fragment portant également un décor moulé à motif indéterminé. Objets différents.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu sur la surface extérieure.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif d'une mince bande peinte en bleu pâle sur la surface extérieure.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif indéterminé (Willow?) imprimé en bleu.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé (?) en bleu sur la surface extérieure.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
2C01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	1	
2C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col avec bague arrondie. Verdâtre.	1	
2C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,12 cm et 0,18 cm d'épais. Élagués.	NC	
2C01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de bouteille cylindrique. Plutôt pâle.	1	
2C01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Un semble tréfilé. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C01	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Vis à tête circulaire plate et dont la pointe est absente. Corrodée.	1	
2C01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2-6,5 cm et 7 cm de long.) et incomplets (2-abs. pointe). Corrodés.	1	
2C01	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Scorie. Élaguée.	NC	
2C01	5.1.1	Os	ossements	24	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie et 12 blanchis.	1	
2C01	5.1.5	Nacre	bouton	2	1	4.4.2	Attaches	Ent	Fragments du même bouton. Bouton plats à deux trous. 1 cm de diam. Élagué.	1	
2C01	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à oeillet (corrodé). Dessus bombé avec un renflement central. 1,3 cm de diam.	1	
2C02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé de flûtes et cannelures.	1	
2C02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu sur les deux surfaces.	1	
2C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Décor à motif Willow imprimé en noir. Assiette?	1	
2D01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2D01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2D02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment sans marque ni décor apparent.	1	
2D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge peint en noir.	1	
2D02	1.1.2.61	TCF blanche	résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule résidu. Sans décor apparent.	1	
2D02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,10 cm d'épais. Élagué.	NC	
2D02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Un semble tréfilé. Élagués.	NC	
2D03	1.1.2	Terre Cuite Fine	pot de chambre?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCFB?	1	
2D03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
2E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	1	
2E01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Glaçure beigeâtre recouvrant la surface intérieure. Locale?	1	
2E01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire arrondi. Glaçure de type Rockingham. Théière?	1	
2E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	1	
2E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment sans marque ni décor apparent.	1	
2E01	1.1.2.54	TCFglaçure jaune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Canary ware.	1	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu (motif ouverts). Bande peinte en bleu sous la lèvre extérieure.	1	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	24	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.	1	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu et en vert sur la surface extérieure. Pearlware?	1	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (Willow?) imprimé en bleu.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif géométrique et floral imprimé en bleu sur la surface extérieure et décor à motif géométrique imprimé en bleu sur la surface intérieure. Pichet?	1	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.	1	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de tige de bouton (poignée). Sans décor apparent.	1	
2E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans concaves. Sans décor apparent.	1	
2E01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2E01	1.3.2.21	PF dure européenne	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Fragment de tête de poupée. Peinture noire pour les cheveux et les yeux. Altéré.	1	*
2E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,12 cm et 0,29 cm d'épais. Élagués.	NC	
2E01	2.99	Verre altéré	résidu	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Minuscule fragment informe de verre fondu. Élagué.	NC	
2E01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2E01	3.1.1.1	Fer ind	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges corrodées. 0,3 cm et 0,6 cm de diam. Élagués.	NC	
2E01	5.1.1	Os	ossements	37	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie et 22 blanchis.	1	
2E01	5.1.4	Coquille	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille de type huître. Élagués.	NC	
2E01	5.2.3	Bois	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau très altéré.	1	*
2F01	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et de paroi dont la surface intérieure est couverte d'une couche d'engobe blanc sous une glaçure incolore d'aspect jaune.	1	
2F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	1	
2F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment d'embout. Marque moulée en creux: BANNERMAN\MONTREAL. Altéré. 1858-1907.	1	
2F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec une marque moulée en creux face au fumeur: TD.	1	
2F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau moulé à motif de chardon.	1	
2F01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près de la base. Objet à pied annulaire. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la surface extérieure et sur le fond.	1	
2F01	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscule fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu (motifs ouverts). Deux bandes peintes en rouge sous la lèvre extérieure.	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse-anse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse moulée. Décor à motif géométrique imprimé en bleu.	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de floral peint en bleu et en vert sur la surface extérieure. Pearlware?	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor à motif indéterminé (volutes?) imprimé en bleu (légèrement flou).	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun sur la surface intérieure.	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule résidu. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor de bandes à l'engobe grisâtre et brun sur la surface extérieure.	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'anse. Sans décor apparent. De 1,1 cm et 1,8 cm de larg. Objets différents.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	22	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1), de rebord (1), de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins quatre objets différents.	1	
2F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé?	1	
2F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes à l'engobe bleu sur la surface extérieure.	1	
2F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
2F01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	1	
2F01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte brune. La surface intérieure est recouverte d'un enduit incolore et luisant.	1	
2F01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse-jouet	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Fragments jointifs de tasse à fond plat, paroi moulée de pans plats et rebord légèrement évasé. Présence d'une petite anse sans perforation. 1,7 cm de haut. 1,3 cm de diam. de base. 2 cm de diam. de rebord.	1	
2F01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Minuscule fragment d'anse.	1	
2F01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Probablement le même objet.	1	
2F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Légèrement verdâtre.	1	
2F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à col cylindrique, bague profilée en V et lèvre rabattue. Légèrement verdâtre.	1	
2F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,12 cm et 0,22 cm d'épais. Élagués.	NC	
2F01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à boisson gazeuse	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi épaisse.	1	
2F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
2F01	3.1.1.1	Fer ind	manche d'ustensile	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de manche rectangulaire dont les extrémités s'évasent. Présent d'éperon vers une extrémité. 6,5 cm de long. résid. 0,4 cm de larg. min. Probablement une petite cuillère.	1	
2F01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	13	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent découpés. Élagués.	NC	
2F01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire très corrodée. 3 cm de larg. Élaguée.	NC	
2F01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. résid. Corrodé. Élagué.	NC	
2F01	5.1.1	Os	ossements	28	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie et six blanchis.	1	
2F01	5.1.4	Coquille	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille de type huître. Élagués.	NC	
2F01	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et dessus convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam.	1	
2F01	7.25	Métal cuivreux et bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu cylindrique de bois recouvert d'une plaque en métal cuivreux corrodée.	1	
2F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec décor moulé de flûtes et cannelures.	1	
2F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	1	
2F02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près du rebord. Décor à l'éponge peint en bleu (motifs ouverts). Bande peinte en bleu sous la lèvre extérieure.	1	
2F02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif végétal imprimé en bleu sur la surface extérieure.	1	
2F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif végétal imprimé en bleu sur les deux surfaces.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Assiette?	1	
2F02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes à l'engobe brun, blanc et orange sur la surface extérieure.	1	
2F02	1.2.1.61	GG Lambeth tardif	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Enduit ferrugineux de couleur brune localisé sur une partie de la surface extérieure. Cruche ou pichet?	1	
2F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,13 cm d'épais. Élagué.	NC	
2F02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2F02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire très corrodée. 1,5 cm de larg. Élaguée.	NC	
2F02	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments	1	
2G01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte chamois clair. 1,6 cm de diam.	2	
2G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	2	
2G01	1.3.2.21	PF dure européenne	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de bec verseur. Sans décor apparent.	2	
2G01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à motif ondulant. Assiette? Soucoupe?	2	
2G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,21 cm et 0,35 cm d'épais. Élagués.	NC	
2G01	3.1.1.1	Fer ind	crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Crampon en U dont il manque une partie d'une pointe. 10,5 cm de haut. sur 4 cm de larg. Corrodé.	2	
2G01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-6 cm de long.) et incomplets (1-abs. pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
2G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	rondelle	1	0	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Disque plat avec perforation centrale. 1,2 cm de diam. extérieur et perforation centrale de 0,4 cm de diam.	2	
2G01	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Balle corrodée de 1,5 cm de diam.	2	
2G01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	2	
2G01	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton à dos et dessus convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,6 cm de diam. Absence d'un éclat.	2	
2G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment sans marque ni décor apparent.	2	
2G02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	2	
2G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Trace d'un décor (effacé) à motif de type fer de lance.	2	
2G02	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante à pâte beige à surface extérieure beige.	2	
2G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,11 cm et 0,26 cm d'épais. Élagués.	NC	
2G02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande ovale dont une surface porte une légère protubérance circulaire. 7,5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. Plutôt lourd. Très corrodée. Élaguée.	NC	
2G02	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment plat de 0,5 cm d'épais. Gris foncé.	2	
2G02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie.	2	
2G02	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu circulaire (noeud). Naturel. Élagué.	NC	
2G02	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et dessus convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam.	2	
2H02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	2	
2H02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de fond. Sans décor apparent.	2	
2H02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé en relief à motif indéterminé.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2H02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de paroi dont un près du rebord. Sans décor apparent. Un fragment dont la glaçure est disparue. Au moins deux objets différents.	2	
2H02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	2	
2H02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,18 cm d'épais. Élagué.	NC	
2H02	3.1.1.1	Fer ind	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Bande rectangulaire. Présence du gond. 7 cm de haut. Corrodée.	2	
2H02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la tête est absente. Corrodé.	2	
2H02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments blanchis.	2	
2J01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif indéterminé moulé en relief.	2	
2J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	2	
2J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	2	
2J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	18	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins quatre objets différents.	2	
2J01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes à l'engobe brun, blanc et bleu sur la surface extérieure.	2	
2J01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. Sans décor apparent.	2	
2J01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi à pâte grisâtre. La surface intérieure est recouverte d'un enduit beigeâtre luisant.	2	
2J01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord permettant de recevoir un couvercle. Décor à motifs géométriques (oriental) imprimé en bleu sur la paroi. L'impression est mal exécutée. Le rebord est peint doré. Théière?	2	
2J01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,21 cm et 0,29 cm d'épais. Élagués.	NC	
2J01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	2	
2J01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2J01	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq blanchis.	2	
2K02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Pot à plante?	2	
2K02	1.1.2	Terre Cuite Fine	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Trace d'un décor indéterminé, bleu. Les surfaces sont altérées par la chaleur. TCFB?	2	
2K02	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure brun foncé presque noire.	2	
2K02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Glaçure de type Rockingham.	2	
2K02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	2	
2K02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	2	
2K02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec éperon. Décor moulé de flûtes et cannelures.	2	
2K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	2	
2K02	1.1.2.61	TCF blanche	résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment. Décor à l'éponge peint en bleu.	2	
2K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor d'une bande à l'engobe bleu.	2	
2K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif végétal imprimé en brun sur la surface extérieure.	2	
2K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor à motif floral imprimé en noir (légèrement flou) sur la surface extérieure.	2	
2K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	2	
2K02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Sans décor apparent.	2	
2K02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2K02	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige foncé. La surface intérieure est recouverte d'un enduit incolore et luisant.	2	
2K02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,18 cm et 0,27 cm d'épais. Élagué.	NC	
2K02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Minuscule fragment de paroi de bouteille cylindrique.	2	
2K02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Un semble tréfilé. Élagués.	NC	
2K02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments blanchis.	2	
1F08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment. Sans marque ni décor apparent.	1	
1F08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	1	
1F08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Un fragment de creamware tardif?	1	
1F08	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif mocha vert dans une bande à l'engobe blanc cintrée d'une mince bande à l'engobe bleu.	1	
1F08	1.3.1.11	PC sans glaçure	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment blanc, légèrement recourbé.	1	
1F08	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous dont la pointe est absente. Corrodés.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Saint-Antoine-Saint-Jacques, Montréal
Code : BiFj-174

Archéologue : Luis Trudel-Lopez
Analyste : Isabelle Hade

Date : Printemps 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment jointifs d'un clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu foncé, altéré.	1	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Trace de glaçure ou décor bleu.	1	
2B01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (1) et de tige. Très corrodés.	1	
2C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petits nodules à pâte orange. Au moins deux objets différents. Élagués.	NC	
2C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi à pâte orange plutôt pâle. Pot à plantes? Probablement le même objet.	1	
2C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Minuscules fragments sans marque ni décor apparent.	1	
2C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent. Objets différents. Un fragment dont la paroi est plutôt épaisse.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motifs géométriques et de volutes imprimé en rouge.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.	1	
2C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif végétal imprimé en rouge.	1	
2C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé de teintes beige et brun sur la paroi extérieure.	1	
2C01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment mince. Cheminée de lampe?	1	
2C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,10 cm et 0,15 cm d'épais. Deux fragments de teintes plutôt turquoise. Un fragment de teinte verdâtre. Élagués.	NC	
2C01	2.99	Verre altéré	résidu	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment altéré par la chaleur.	1	
2C01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2C01	3.1.1.1	Fer ind	résidu	7	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidus informes de corrosion. Certains s'apparentant peut-être à des clous. Élagués.	NC	
2C01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire fragmentaire et très corrodée. 5 cm de larg. Élaguée.	NC	
2C01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule résidu de fine tige très corrodée. Épingle?	1	
2C01	4.3.2	Mortier	résidu	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Résidu blanchâtre. Élagué.	NC	
2C01	4.4.3	Scories	scorie	2	0	74	Matériaux de base-vitre	Frag	Scories. Élagués.	NC	
2C01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petits fragments.	1	
2C01	5.2.3	Bois	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscules résidu informes. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C01	5.5.7	Cuir	chaussure-semelle	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Petit fragment avec traces de couture.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Saint-Antoine-Saint-Jacques, Montréal
Code : MTL25-23-01

Archéologue : Jonathan Choronzey
Analyste : Isabelle Hade

Date : Aut. 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1E01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 15 cm et 16 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
1E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Inscription moyen-orientale peinte en bleu sous la lèvre. Élagué.	NC	
1E99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à petit pied arrondi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-couvercle	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle circulaire à assise. Le dessus semble plutôt plat. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif d'arabesques imprimé en noir (légèrement flou) sur la paroi extérieure. Élagué.	NC	
1E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt épaisse de bouteille cylindrique. Légèrement verdâtre et patiné. Élagué.	NC	
1E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt mince de bouteille cylindrique. Verdâtre et patiné. Élagué.	NC	
1E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
1E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,31 cm d'épais. Élagué.	NC	
1E99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique.	NC	
1E99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Fines lignes moulées. Élagué.	NC	
1E99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de cul de bouteille cylindrique. Vert plutôt clair. Élagué.	NC	
1E99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	6	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent forgés. Élagués.	NC	
1E99	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
1E99	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type huître. Élagué.	NC	
1E99	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu de forme conique, taillé. Élagué.	NC	
2D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment dont un motif ressemblant à une goutte d'eau est moulé en relief à deux endroits sur le tuyau près de l'amorce du fourneau.	1	
2D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col et d'amorce d'épaule de bouteille cylindrique. Verdâtre.	1	
2D01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type huître. Élagué.	NC	
2D02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord étalé de contenant à corps circulaire. Les lettres S T sont moulées en relief sur un fond piqueté sur le dessus du rebord. Vaisselle pour enfant?	1	
2D02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de col large.	1	
2E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment sans marque ni décor apparent.	1	
2E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Moulage de petits pans concaves sous la lèvre. Sans décor apparent. Soucoupe?	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de gros format dont la pointe est absente. Corrodé.	1	
2E01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Minuscule fragment blanchi.	1	
2F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plutôt plat. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	1	
2F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
2F01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type huître. Élagué.	NC	
2G01	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi près d'un rebord. Corps circulaire.	1	
2H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	1	
2H01	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Paroi mince. Décor d'une ligne peinte en doré sous la lèvre.	1	
2H01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de fond de bouteille cylindrique. Trace de pontil.	1	
2H01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé		1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-10,5 cm de long.), incomplets (5-abs. pointe) et fragmentaires (20-tête; 3-tige). Très corrodés.	1	
2H01	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2H01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type huître. Élagué.	NC	
2J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé en relief à motif du blé.	1	
2J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent.	1	
2J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	1	
2J01	3.1.1.1	Fer ind	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Anneau corrodé. Bande de 1,5 cm de larg. 3,5 cm de diam.	1	
2J01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petits fragments.	1	
2K01	1.1.2.61	TCF blanche	résidu	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments dont sur surface est recouverte d'un décor indéterminé, bleu. Probablement le même objet.	1	
2K01	1.1.2.61	TCF blanche	résidu	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments sans décor apparent. Probablement le même objet.	1	
2K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	1	
2K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Probablement un décor moulé en relief à motif du blé.	1	
2K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
2L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	5	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord évasé (1) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	1	
2L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
2M01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	résidu	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Très petit fragment de paroi à pâte orange, compacte. Pot à plante?	1	
2M01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petits fragments dont un avec éperon. Peut-être le même objet. Sans marque ni décor apparent.	1	
2M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint en bleu.	1	
2M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Altéré.	1	
2M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petits fragments. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.	1	
2M01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	3	1	5.3	Écrits	Comp	Encrier cylindrique, petite ouverture avec lèvre arrondie, épaule droite, fond plat, talon chanfreiné. Enduit brun sur l'extérieur. 5,5 cm de haut. 4,5 cm de diam. Fragments jointifs. Absence d'un tesson de lèvre.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2M01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2M01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie.	1	
2M01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type huître. Élagué.	NC	
2M01	5.5.7	Cuir	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu plat présentant au moins une petite perforation circulaire. Élagué.	NC	
2N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	1	
2N02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,15 cm d'épais.	1	
2N02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Altéré.	1	
2P01	1.1.2.31	Creamware	contenant	13	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	1	
2Q01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	résidu	6	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petits nodules à pâte orange. Même objet? Brique? Élagués.	NC	
2Q01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments base circulaire à fond plat (1) de paroi à pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre. Probablement le même objet.	1	
2Q01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi à pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre. Probablement le même objet.	1	
2Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	25	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (5) et de paroi. Sans décor apparent. Teinte légèrement crème. Certains fragments jointifs. Probablement le même objet. Assiette?	1	
2Q01	1.2.1.93	GG feld pâle	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule fragment mince à pâte beige-grisâtre et glaçure incolore recouvrant les deux surfaces.	1	
2Q01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu mince.	1	
2Q01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaques minces et informes (tôle). Corrodées. Élaguées.	NC	
2R01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Pâte rougeâtre compacte. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun foncé.	1	
2R01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec un décor moulé en relief à motif de feuille.	1	
2R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	1	
2R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.	1	
2R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi dont les surfaces sont bleues.	1	
2R01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
2R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille cylindrique. Teinte légèrement turquoise.	1	
2R01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	10	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2R01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire dont une extrémité est fracturée alors que l'autre est recourbée sur elle-même pour former un oeillet. 0,5 cm de diam. Probablement une anse.	1	
2R01	3.1.1.1	Fer ind	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidus informes de corrosion. Élagués.	NC	
2R01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2-de 11 cm et 16,5 cm de long.) et incomplets (2-abs. tête; 1-abs. pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
Sans provenance 1	1.1.2.61	TCF blanche	résidu	1		4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment sans décor apparent. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sans provenance 1	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande aux extrémités fracturées de 2,5 cm de larg. Corrodée. Élaguée.	NC	
Sans provenance 1	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous dont la pointe est absente. Corrodés. Élagués.	NC	
Sans provenance 2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte rougeâtre compacte. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore. Décor par saupoudrage à l'oxyde de fer. Élagué.	NC	
Sans provenance 2	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire arrondi. Sans décor apparent. Pot de chambre? Élagué.	NC	
Sans provenance 2	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
Sans provenance 2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec un décor à la molette sur le rebord. Poinçon sur le talon: A.	1	X
Sans provenance 2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à l'éponge peint en bleu. Élagué.	NC	
Sans provenance 2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Élagué.	NC	
Sans provenance 2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord et de base circulaire. Sans décor apparent. Peut-être le même objet. Élagués.	NC	
Sans provenance 2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Trace d'une marque indéterminée imprimée en noir sous le fond. Élagué.	NC	
Sans provenance 2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor à motif mocha noir dans une bande à l'engobe blanc cintrée d'une bande à l'engobe bleu.	NC	
Sans provenance 2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base à fond presque plat de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief : DR S B H & Co PR. 7 cm de diam. Légèrement turquoise. Samuel B Hartman. Vers 1880. https://www.worthpoint.com/worthopedia/antique-medicine-bottle-dr-sbh-co-2022204746. Élagué.	NC	
Sans provenance 2	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
Sans provenance 2	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande aux extrémités fracturées de 2 cm de larg. Corrodée. Élaguée.	NC	
Sans provenance 2	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande aux extrémités fracturées et légèrement arrondie de 2 cm de larg. Corrodée. Manche? Élaguée.	NC	

Annexe 2 Catalogue des photographies

Projet : MON2201-M27-St-Antoine-St-Jacques **Archéologue : Jonathan Choronzey**

Film n° : BiFj-168-24-D1

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
12-09-2024	001	P1120771	1A	1A enlèvement trottoir	S
12-09-2024	002	P1120772	1A	1A nettoyage	N
12-09-2024	003	P1120773	1A	1A nettoyage, suite	S
12-09-2024	004	P1120774	1A	1A nettoyage, suite	N
12-09-2024	005	P1120775	1A	Vestige 1A1 (mur)	S
12-09-2024	006	P1120776	1A	Vestige 1A1 (mur)	SE
12-09-2024	007	P1120777	1A	Vestige 1A1 (mur)	E
12-09-2024	008	P1120778	1A	Vestige 1A1 (mur)	E
12-09-2024	009	P1120779	1A	Vestige 1A1 (mur)	NE
12-09-2024	010	P1120780	1A	Vestige 1A1 (mur)	N
12-09-2024	011	P1120781	1A	Vestige 1A1 (mur)	N
13-09-2024	012	P1120782	1A/2A-2B	Surface 2A1	E
13-09-2024	013	P1120783	1A/2A-2B	Surface 2A1	N
13-09-2024	014	P1120784	1A/2A-2B	Surface 2A1	plan
13-09-2024	015	P1120785	1A/2A-2B	Surface 2B1	E
13-09-2024	016	P1120786	1A/2A-2B	Surface 2B1	N
13-09-2024	017	P1120787	1A/2A-2B	Surface 2B1	plan
13-09-2024	018	P1120788	1A/2A-2B	Surface 2A2/2A3	E
13-09-2024	019	P1120789	1A/2A-2B	Surface 2A2/2A3	N
13-09-2024	020	P1120790	1A/2A-2B	Surface 2A2/2A3	plan
13-09-2024	021	P1120791	1A/2A-2B	Fond atteint 2B1 et surface 2B2	E
13-09-2024	022	P1120792	1A/2A-2B	Fond atteint 2B1 et surface 2B2	N
13-09-2024	023	P1120793	1A/2A-2B	Fond atteint 2B1 et surface 2B2	plan
13-09-2024	024	P1120794	1A/2A-2B	Surface 2B3, bois	E
13-09-2024	025	P1120795	1A/2A-2B	Surface 2B3, bois	N

Projet : MON2201-M27-Saint-Antoine-Saint-Jacques **Archéologue : Jonathan Choronzey**

Film n° : MTL24-33-07-D1

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
10-10-2024	001	P1120857	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	W
10-10-2024	002	P1120858	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	NW
10-10-2024	003	P1120859	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	NW
10-10-2024	004	P1120860	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	NW
10-10-2024	005	P1120861	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	W
10-10-2024	006	P1120862	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	W
10-10-2024	007	P1120863	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	W
10-10-2024	008	P1120864	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	W
10-10-2024	009	P1120865	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	NE
10-10-2024	010	P1120866	1A	Surface 1A, P.A. devant l'entrée du Home Dépôt	N

Projet : MON-2201/M-27 Saint-Antoine-Saint-Jacques **Archéologue : J.C.**
Film n° : BiFj-172-25-D1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-27	1	P1130049	1A	Décapage	S
2025-03-27	2	P1130050	1A	Décapage	SE
2025-03-28	3	P1130051	1A	Tranchée mécanique	SW
2025-03-28	4	P1130052	1A	Tranchée mécanique	W
2025-03-28	5	P1130053	1A	Tranchée mécanique	NW
2025-03-28	6	P1130054	1A	Tranchée mécanique	W
2025-03-28	7	P1130055	2B	Sondage 2B	W
2025-03-28	8	P1130056	2B	Sondage 2B	W
2025-03-28	9	P1130057	2B	Sondage 2B	S
2025-03-28	10	P1130058	2B	Sondage 2B	E
2025-03-28	11	P1130059	1A	Vue générale	E
2025-03-28	12	P1130060	1A	Sommet cestige 1A1	E
2025-03-28	13	P1130061	1A	Paroi S	S
2025-03-28	14	P1130062	1A	Vue générale	W
2025-03-28	15	P1130063	1A	Tranchée mécanique, paroi W	W
2025-03-28	16	P1130064	1A	Paroi S	SE
2025-03-28	17	P1130065	1A	Paroi S	SW
2025-03-28	18	P1130066	1A	Vue générale	W

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez
Film n° : BiFj-172-25-D2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
01-04-2025	1	20250401_074618	1A	nettoyage secteur ouest 1A	SO
01-04-2025	2	20250401_081141	1A	paroi ouest 1A	O
01-04-2025	3	20250401_081148	1A	paroi ouest 1A avec vestige de maçonnerie sèche	O
01-04-2025	4	20250401_081225	1A	vestige de maçonnerie sèche dans 1A1	SO
01-04-2025	5	20250401_081238	1A	vestige de maçonnerie sèche dans 1A1	SO
01-04-2025	6	20250401_081308	1A	vestige de maçonnerie sèche dans 1A1	SO
01-04-2025	7	20250401_100635	1A	paroi ouest 1A	O
01-04-2025	8	20250401_100643	1A	paroi ouest 1A	O
01-04-2025	9	20250401_100651	1A	paroi ouest 1A	O
01-04-2025	10	20250401_103053	1A	vestige 1A1	SO
01-04-2025	11	20250401_103103	1A	vestige 1A1	SE
01-04-2025	12	20250401_103128	1A	vestige 1A1	SO
01-04-2025	13	20250401_103146	1A	vestige 1A1	O
01-04-2025	14	20250401_103153	1A	vestige 1A1	O
16-04-2025	15	20250416_075432	1A	remblai complet des tranchées 1A	E

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez

Film n° : BiFj-173-25-D1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
23-04-2025	1	20250423_075552	1A	1A vue générale du début	O
23-04-2025	2	20250423_083030	1A	1A8	SO
23-04-2025	3	20250423_084448	1A	strati sud test pit 1A	S
23-04-2025	4	20250423_084455	1A	strati sud test pit 1A	S
23-04-2025	5	20250423_084503	1A	vue générale test pit dans 1A	SE
23-04-2025	6	20250423_091533	1A	test pit dans 1A agrandissement sud	S
23-04-2025	7	20250423_101806	1A	strati ouest test pit dans 1A	O
23-04-2025	8	20250423_101814	1A	strati ouest test pit dans 1A	O
23-04-2025	9	20250423_110801	2A	2A1, artefacts in-situ	N
23-04-2025	10	20250423_110817	2A	2A1, artefacts in-situ	S
23-04-2025	11	20250423_112629	1A	Décapage en cours 1A	S
23-04-2025	12	20250423_112637	1A	Décapage en cours 1A	SE
23-04-2025	13	20250423_113757	1A	perturbations dans 1A	SO
23-04-2025	14	20250423_114232	1A	vestige 1A14	SO
23-04-2025	15	20250423_124308	2A	fin fouille 2A	S
23-04-2025	16	20250423_124318	2A	paroi sud 2A	S
23-04-2025	17	20250423_130928	1A	fin décapage central de 1A	SO
23-04-2025	18	20250423_130944	1A	fin décapage central de 1A	E
23-04-2025	19	20250423_130956	1A	vestige 1A14	S
23-04-2025	20	20250423_135125	1A	1A11/1A10	S
23-04-2025	21	20250423_135134	1A	vue générale des perturbations	SO
23-04-2025	22	20250423_135202	1A	1A14	S
23-04-2025	23	20250423_135227	1A	1A13	S
23-04-2025	24	20250423_135253	1A	1A8/1A10	O
23-04-2025	25	20250423_135321	1A	1A12	O
23-04-2025	26	20250423_135332	1A	vue générale des perturbations	E
24-04-2025	27	20250424_073614	2B	début 2B	E
24-04-2025	28	20250424_075657	2C	début 2C	N
24-04-2025	29	20250424_075754	2D	début 2D	N
24-04-2025	30	20250424_083232	2B	fin 2B2, début 2B3	S
24-04-2025	31	20250424_091209	2B	fin 2B3, top 2B1	S
24-04-2025	32	20250424_093616	2D	fin 2D2	N
24-04-2025	33	20250424_101242	2B	début 2B4	E
24-04-2025	34	20250424_101804	2D	début 2D3	N
24-04-2025	35	20250424_103253	2C	début 2C2	N

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez

Film n° : BiFj-173-25-D1

24-04-2025	36	20250424_115104	2D	fin fouille 2D	N
24-04-2025	37	20250424_115138	2D	strati sud 2D	S
24-04-2025	38	20250424_115822	2C	fin fouille 2C	N
24-04-2025	39	20250424_115842	2C	fond sondage 2C	N
24-04-2025	40	20250424_115904	2C	strati nord 2C	N
24-04-2025	41	20250424_115926	2C	strati nord 2C	N
24-04-2025	42	20250424_125509	2H	début 2H	S
24-04-2025	43	20250424_130356	2H	2H1 en cours	S
24-04-2025	44	20250424_130402	2H	2H1 en cours	S
24-04-2025	45	20250424_130504	2B	fin 2B5	N
24-04-2025	46	20250424_130546	2B	fin 2B5	N
24-04-2025	47	20250424_131012	1A	ambiance/couverture de rapport?	SO
24-04-2025	48	20250424_131445	2H	2H1 en cours	S
24-04-2025	49	20250424_132006	2H	2H1 en cours	S
24-04-2025	50	20250424_133336	2B	fin temporaire de 2B	S
24-04-2025	51	20250424_134139	2B	2B extension ouest (début)	S
24-04-2025	52	20250424_134144	2B	2B extension ouest (début)	S
24-04-2025	53	20250424_140641	2H	fin 2H1	S
24-04-2025	54	20250424_140646	2H	fin 2H1	S
24-04-2025	55	20250424_150057	2J	fin 2J1	O
24-04-2025	56	20250424_150107	2J	début 2J2	N
25-04-2025	57	20250425_071531	2B	fin 2B6	N
25-04-2025	58	20250425_072511	2J	fin 2J2	N
25-04-2025	59	20250425_072756	2H	fin 2H2	N
25-04-2025	60	20250425_072823	2H	paroi sud 2H	N
25-04-2025	61	20250425_073542	2E	début 2E	O
25-04-2025	62	20250425_080622	2B	fin 2B1 (extension)	S
25-04-2025	63	20250425_082703	2J	fin 2J3	N
25-04-2025	64	20250425_082736	2J	paroi sud 2J	S
25-04-2025	65	20250425_082808	2J/2D	2J2/2D1 en paroi	S
25-04-2025	66	20250425_083508	2F	début 2F	O
25-04-2025	67	20250425_095841	2E	surface 2E2/2E3	O
25-04-2025	68	20250425_101331	2B	pas de vestige dans 2B4	N
25-04-2025	69	20250425_105016	1A	1A extrémité ouest	O
25-04-2025	70	20250425_111745	2B	fin fouille 2B	N
25-04-2025	71	20250425_112200	2B	paroi nord 2B	N

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez

Film n° : BiFj-173-25-D1

25-04-2025	72	20250425_112404	2B	paroi sud 2B	S
25-04-2025	73	20250425_113854	2E	surface 2E3	E
25-04-2025	74	20250425_113857	2E	surface 2E3	E
25-04-2025	75	20250425_114109	2G	début 2G	S
25-04-2025	76	20250425_120813	2K	sondage 2K	S
25-04-2025	77	20250425_124542	2K	paroi sud et est de 2K	SE
25-04-2025	78	20250425_124908	2E	fin fouille 2E	E
25-04-2025	79	20250425_124926	2E	paroi sud 2E	S
25-04-2025	80	20250425_133512	2F	surface 2F2	O
25-04-2025	81	20250425_133947	2G	2G en cours	E
25-04-2025	82	20250425_134006	2G	2G en cours	S
25-04-2025	83	20250425_142045	2B	paroi est 2B	E
25-04-2025	84	20250425_142340	2B	pierres à la base de 2B4	N
25-04-2025	85	20250425_143850	2F	fin de fouille 2F	S
25-04-2025	86	20250425_143908	2F	paroi sud 2F	S
25-04-2025	87	20250425_145648	2G	fin de fouille 2G	S
25-04-2025	88	20250425_145713	2G	paroi sud 2G	S
25-04-2025	89	20250425_145805	2G	paroi ouest 2G	O
25-04-2025	90	20250425_145809	2G	paroi ouest 2G	O
25-04-2025	91	20250425_145935	2G	paroi nord 2G	N
25-04-2025	92	20250425_150211	2G	paroi sud 2G	S

Projet : MON-2201/M-27 Saint-Antoine-Saint-Jacques **Archéologue : J.C.**
Film n° : BiFj-174-25-D1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-25	1	P1130002	1A	Vue générale, avant décapage mécanique	E
2025-03-25	2	P1130003	1A	Vue générale, avant décapage mécanique	E
2025-03-25	3	P1130004	1A	Vue générale, avant décapage mécanique	E
2025-03-25	4	P1130005	1A	Décapage de la chaussée	NE
2025-03-25	5	P1130006	1A	Décapage de la chaussée	NE
2025-03-25	6	P1130008	1A	Décapage de la chaussée	NE
2025-03-25	7	P1130009	1A	Excav. méc partie N	E
2025-03-26	8	P1130010	1A	Excav. méc partie N	E
2025-03-26	9	P1130011	1A	Nettoyage	NE
2025-03-26	10	P1130012	1A	Nettoyage	SE
2025-03-26	11	P1130013	1A	Nettoyage	SW
2025-03-26	12	P1130014	1A	Vestige 1A1	W
2025-03-26	13	P1130015	1A	Vestige 1A1	NE
2025-03-26	14	P1130016	1A	Vestige 1A1	E
2025-03-26	15	P1130017	1A	Vestige 1A1	SE
2025-03-26	16	P1130018	1A	Vestige 1A1	S
2025-03-26	17	P1130019	2A	Surf 2A1	Plan
2025-03-26	18	P1130020	2A	Surf 2A1	NE
2025-03-26	19	P1130021	2B	Surf 2B1	E
2025-03-26	20	P1130022	2B	Surf 2B1	Plan
2025-03-26	21	P1130023	2C	Surf 2C1	S
2025-03-26	22	P1130024	2C	Surf 2C1	Plan
2025-03-26	23	P1130025	2B	2B, FF	NE
2025-03-26	24	P1130026	2B	2B, FF	E
2025-03-26	25	P1130027	2B	2B, FF	S
2025-03-26	26	P1130028	2B	2B, FF	S
2025-03-27	27	P1130029	2A	2A,FF	W
2025-03-27	28	P1130030	2A	2A,FF	SW
2025-03-27	29	P1130031	2A	2A,FF	NW
2025-03-27	30	P1130032	2A	2A,FF	NW
2025-03-27	31	P1130033	1A	Vestige 1A1	SE
2025-03-27	32	P1130034	1A	Vestige 1A1	NW
2025-03-27	33	P1130035	1A	Vestige 1A1	N
2025-03-27	34	P1130036	1A	Vestige 1A1	SE
2025-03-27	35	P1130037	1A	Vestige 1A1	S

Projet : MON-2201/M-27 Saint-Antoine-Saint-Jacques **Archéologue : J.C.**
Film n° : BiFj-174-25-D1

2025-03-27	36	P1130038	2B	Vestige 1A1	S
2025-03-27	37	P1130039	2B	Vestige 1A1	S
2025-03-27	38	P1130040	2A	Vestige 1A1	W
2025-03-27	39	P1130041	2A	Vestige 1A1	W
2025-03-27	40	P1130042	1A	Sous-op 1A, paroi E	E
2025-03-27	41	P1130043	1A	Sous-op 1A, paroi E	E
2025-03-27	42	P1130044	1A	Sous-op 1A, paroi E	SE
2025-03-27	43	P1130045	1A	Sous-op 1A, paroi E	NE
2025-03-27	44	P1130046	1A	Sous-op 1A, paroi E	SE
2025-03-27	45	P1130047	1A	Sous-op 1A, paroi E	SE
2025-03-27	46	P1130048	2A	Sous-op 1A, paroi E	NE

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Jean-Pierre Henriet
Film n° : BiFj-174-25-D2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
25-03-2025	1	P3250001	1A	Vue générale tranchée 7	O
25-03-2025	2	P3250002	1A	Vue générale tranchée 7	E

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez
Film n° : BiFj-175-25-D1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
23-04-2025	1	20250423_071332	1A	mur 1A7	N
23-04-2025	2	20250423_071340	1A	mur 1A7	N
23-04-2025	3	20250423_071402	1A	mur 1A7	O
23-04-2025	4	20250423_071418	1A	mur 1A7	NO
23-04-2025	5	20250423_074421	1A	mur 1A7	N
23-04-2025	6	20250423_074425	1A	mur 1A7	N
23-04-2025	7	20250423_074441	1A	vue générale	N

Projet : MON-2201/M-27 Saint-Antoine-Saint-Jacques **Archéologue : J.C.**

Film n° : MTL25-23-01-D1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-05-05	1	P1130281	MTL25-23-01-3D	Supervision, Saint-Antoine, trottoir nord	W
2025-05-05	2	P1130282	MTL25-23-01-3D	Supervision, Saint-Antoine, trottoir nord	W
2025-05-05	3	P1130283	MTL25-23-01-3D	Supervision, Saint-Antoine, trottoir nord	E
2025-05-05	4	P1130284	MTL25-23-01-3D	Supervision, Saint-Antoine, trottoir nord	E
2025-05-05	5	P1130285	MTL25-23-01-3D	Supervision, Saint-Antoine, trottoir nord	W
2025-05-05	6	P1130285_2	MTL25-23-01-3D	Supervision, Saint-Antoine, trottoir nord	W
2025-05-05	7	P1130286	MTL25-23-01-3C	Supervision, Saint-Antoine, trottoir nord	W
2025-05-05	8	P1130287	MTL25-23-01-3C	Supervision, Saint-Antoine, trottoir nord	E
2025-08-06	9	P1130343	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, début nettoyage	SE
2025-08-06	10	P1130344	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, début nettoyage	NW
2025-08-06	11	P1130345	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, fin décapage méc.	NW
2025-08-06	12	P1130346	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, début sondages manuels	S
2025-08-07	13	P1130347	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, dormants de tramway	E
2025-08-07	14	P1130348	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, dormants de tramway	W
2025-08-07	15	P1130349	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, aménagements de tramway	N
2025-08-07	16	P1130349_2	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, aménagements de tramway	N
2025-08-07	17	P1130350	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, aménagements de tramway	NE
2025-08-07	18	P1130351	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, aménagements de tramway	NE
2025-08-07	19	P1130352	MTL25-23-01-1D	Sondage 2N, paroi N	N
2025-08-07	20	P1130353	MTL25-23-01-1D	Sondage 2N, paroi N	N
2025-08-07	21	P1130354	MTL25-23-01-1D	Sondage 2N, fond de fouille	Plan
2025-08-07	22	P1130355	MTL25-23-01-1D	Sondage 2M, paroi N	N
2025-08-07	23	P1130356	MTL25-23-01-1D	Sondage 2M, paroi N	N
2025-08-07	24	P1130357	MTL25-23-01-1D	Sondage 2M, paroi N	N
2025-08-07	25	P1130358	MTL25-23-01-1D	Sondage 2M, fond de fouille	Plan
2025-08-07	26	P1130359	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, vue générale, partie S	S
2025-08-08	27	P1130360	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, vue générale, partie S	SW
2025-08-08	28	P1130361	MTL25-23-01-1D	Sondage 2P, paroi N	N
2025-08-08	29	P1130362	MTL25-23-01-1D	Sondage 2P, paroi N	N
2025-08-08	30	P1130363	MTL25-23-01-1D	Sondage 2P, fond the fouille	Plan
2025-08-08	31	P1130364	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, regard en brique	W
2025-08-08	32	P1130365	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, regard en brique	S
2025-08-08	33	P1130366	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, regard en brique	N
2025-08-08	34	P1130367	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, regard en brique	Plan
2025-08-08	35	P1130368	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, regard en brique	N

Projet : MON-2201/M-27 Saint-Antoine-Saint-Jacques **Archéologue : J.C.**
Film n° : MTL25-23-01-D1

2025-08-08	36	P1130369	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, regard en brique	S
2025-08-08	37	P1130370	MTL25-23-01-1D	Sondage 2Q, paroi N	N
2025-08-08	38	P1130371	MTL25-23-01-1D	Sondage 2Q, paroi N	N
2025-08-08	39	P1130372	MTL25-23-01-1D	Sondage 2Q, paroi N	N
2025-08-08	40	P1130373	MTL25-23-01-1D	Sondage 2Q, paroi N	Plan
2025-08-08	41	P1130374	MTL25-23-01-1D	Sous-op 1D, vue générale	N
2025-08-08	42	P1130375	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, vue générale	NW
2025-08-08	43	P1130376	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, vue générale	NW
2025-08-08	44	P1130377	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc W	NW
2025-08-08	45	P1130378	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc W	NW
2025-08-08	46	P1130379	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc W	N
2025-08-08	47	P1130380	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc W	S
2025-08-08	48	P1130381	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc W	SW
2025-08-11	49	P1130382	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc E	NW
2025-08-11	50	P1130383	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc E	S
2025-08-11	51	P1130384	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc E	SE
2025-08-11	52	P1130385	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc E	E
2025-08-11	53	P1130386	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc E	NE
2025-08-11	54	P1130387	MTL25-23-01-1F	Sous-op 1F, sondage méc E	SE
2025-08-28	55	P1130395	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, nettoyage	S
2025-08-28	56	P1130396	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, nettoyage	S
2025-08-28	57	P1130397	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, nettoyage pièces de bois	W
2025-08-28	58	P1130398	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, nettoyage pièces de bois	N
2025-08-28	59	P1130399	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, partie S	S
2025-08-28	60	P1130400	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, partie S	N
2025-08-28	61	P1130401	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	S
2025-08-28	62	P1130402	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	W
2025-08-28	63	P1130403	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	N
2025-08-28	64	P1130404	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	Plan
2025-08-28	65	P1130405	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	NE
2025-08-28	66	P1130406	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	SW
2025-08-28	67	P1130407	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	S
2025-08-28	68	P1130408	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	W
2025-08-28	69	P1130409	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	N
2025-08-28	70	P1130410	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, pièces de bois	Plan
2025-08-29	71	P1130411	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, test pit méc, partie S	N

Projet : MON-2201/M-27 Saint-Antoine-Saint-Jacques **Archéologue : J.C.**
Film n° : MTL25-23-01-D1

2025-08-29	72	P1130412	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, test pit méc, partie S	NE
2025-08-29	73	P1130413	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, test pit méc, partie S	NE
2025-08-29	74	P1130414	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, test pit méc, partie S	N
2025-08-29	75	P1130415	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, test pit méc, partie S	NE
2025-08-29	76	P1130416	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, test pit méc, partie S	E
2025-08-29	77	P1130417	MTL25-23-01-1E	Sous-op 1E, test pit méc, partie S	NW
2025-08-29	78	P1130418	MTL25-23-01-1E	Sondage 2R	N
2025-08-29	79	P1130419	MTL25-23-01-1E	Sondage 2R	Plan
2025-08-29	80	P1130420	MTL25-23-01-1E	Sondage 2R	N
2025-08-29	81	P1130421	MTL25-23-01-1E	Sondage 2R	N
2025-08-29	82	P1130422	MTL25-23-01-1E	Sondage 2R	N
2025-08-29	83	P1130423	MTL25-23-01-1E	Sondage 2R	NE
2025-08-29	84	P1130424	MTL25-23-01-1E	Sondage méc.	N
2025-08-29	85	P1130425	MTL25-23-01-1E	Sondage méc.	N
2025-08-29	86	P1130426	MTL25-23-01-1E	Sondage méc.	N
2025-08-29	87	P1130427	MTL25-23-01-1E	Sondage méc.	NE
2025-09-02	88	P1130428	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	SE
2025-09-02	89	P1130429	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	SE
2025-09-02	90	P1130430	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	E
2025-09-02	91	P1130431	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	E
2025-09-02	92	P1130432	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	E
2025-09-02	93	P1130433	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	SE
2025-09-02	94	P1130434	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	NW
2025-09-02	95	P1130435	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	E
2025-09-02	96	P1130436	MTL25-23-01-1E	Coupe dans pièces de bois	S
2025-09-02	97	P1130437	MTL25-23-01-1E	Recouvrement pièce de bois	NE
2025-09-02	98	P1130438	MTL25-23-01-1E	Test pit mécanique, nord	SE
2025-09-02	99	P1130439	MTL25-23-01-1E	Test pit mécanique, nord	E
2025-09-02	100	P1130440	MTL25-23-01-1E	Test pit mécanique, nord	NE
2025-09-02	101	P1130441	MTL25-23-01-1E	Test pit mécanique, nord	NE

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez
Film n° : MTL25-23-01-D2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
01-04-2025	1	20250401_104206	1A	début tranchée 6/1A	NE
01-04-2025	2	20250401_110749	1A	SNS décapé déjà? 1A4	NE
01-04-2025	3	20250401_110758	1A	tranchée 1A13	E
01-04-2025	4	20250401_113704	1A	planches de bois sorties de 1A14	E
01-04-2025	5	20250401_113716	1A	test pit, argile bleuté 1A5	O
01-04-2025	6	20250401_114750	1A	plusieurs tranchées de concassé (1A8 à 1A11) se tronquent	NE
01-04-2025	7	20250401_115735	1A	lot 1A8 en paroi	S
01-04-2025	8	20250401_115925	1A	lots 1A8/1A9 en paroi	S
01-04-2025	9	20250401_120026	1A	strati nord test-pit dans 1A	NE
01-04-2025	10	20250401_125657	1A	1A7/1A4/1A8	E
01-04-2025	11	20250401_125712	1A	vue générale	O
01-04-2025	12	20250401_144855	2A	paroi sud 2A	S
01-04-2025	13	20250401_144944	2B	paroi ouest 2B	O
01-04-2025	14	20250401_145049	2C	paroi ouest 2C	O
01-04-2025	15	20250401_145240	1A	vue générale fin de fouille	SE
01-04-2025	16	20250401_145306	1A	vue générale fin de fouille	SO
01-04-2025	17	20250401_145318	1A	vue générale fin de fouille	SE
01-04-2025	18	20250401_145323	1A	vue générale fin de fouille	SO
02-04-2025	19	20250402_070304	1B	traces de chambre de vanne dans 1B	NE
02-04-2025	20	20250402_094445	1B	perturbations visibles 1B ouest	NE
02-04-2025	21	20250402_094459	1B	perturbations visibles 1B ouest	E
02-04-2025	22	20250402_094541	1B	perturbations visibles 1B ouest	NE
02-04-2025	23	20250402_094551	1B	perturbations visibles 1B ouest	NO
02-04-2025	24	20250402_115241	2D	paroi nord 2D	N
02-04-2025	25	20250402_130848	2E	paroi ouest 2E	O
02-04-2025	26	20250402_132414	1B	1B ouest fin de fouille	E
02-04-2025	27	20250402_133933	1B	1B est perturbations visibles	O
02-04-2025	28	20250402_140450	1B	chambre de vannes en paroi ouest	O
02-04-2025	29	20250402_140502	1B	chambre de vannes en paroi ouest	O
02-04-2025	30	20250402_140527	1B	limite de lots 1B13/1B14	N
02-04-2025	31	20250402_140754	1B	massif 1B15	NE
02-04-2025	32	20250402_140824	1B	vue d'ensemble fin de fouille 1B	NO
02-04-2025	33	20250402_140836	1B	vue d'ensemble fin de fouille 1B	NE
04-04-2025	34	20250404_072349	1C	perturbation intersection lacasse/st-antoine	SE
04-04-2025	35	20250404_072414	1C	aqueduc passant dans la sous-op 1C	SE

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez
Film n° : MTL25-23-01-D2

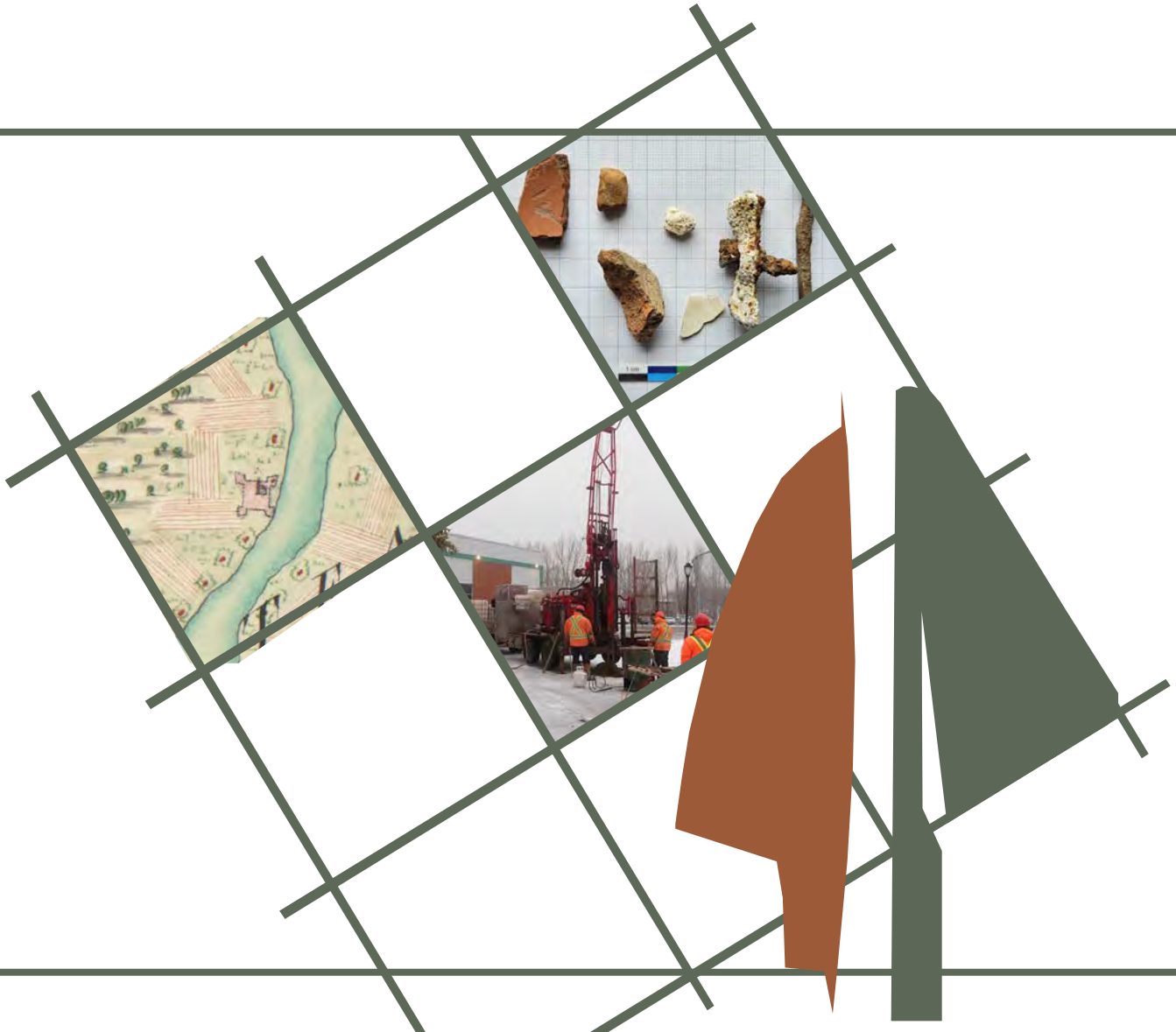
04-04-2025	36	20250404_072435	1C	aqueduc passant dans la sous-op 1C	S
04-04-2025	37	20250404_103744	1C	bande de sol en place 1C est	O
04-04-2025	38	20250404_103752	1C	bande de sol en place 1C est	O
04-04-2025	39	20250404_103839	1C	bande de sol en place 1C ouest	O
04-04-2025	40	20250404_103909	1C	lentilles de cendre et métal en surface	O
04-04-2025	41	20250404_104012	1C	sol en place versus tranchées	O
04-04-2025	42	20250404_104026	1C	vue d'ensemble fin de fouille 1B	E
04-04-2025	43	20250404_110840	2F	paroi est 2F	E
04-04-2025	44	20250404_112032	2G	paroi sud 2G	S
04-04-2025	45	20250404_115313	2H	paroi est 2H	E
04-04-2025	46	20250404_130357	2J	paroi est 2J	E
04-04-2025	47	20250404_131541	2K	paroi est 2K	E
04-04-2025	48	20250404_132701	2L	paroi est 2L	E
04-04-2025	49	20250404_133609	1C	fin de fouille 1C	E
04-04-2025	50	20250404_133619	1C	fin de fouille 1C	E
04-04-2025	51	20250404_133630	1C	fin de fouille 1C	E
09-04-2025	52	20250409_070559	3B	vue générale 3B	O
09-04-2025	53	20250409_070636	3B	vue générale 3B	SO
09-04-2025	54	20250409_074553	3B	strati sud 3B avec massif	S
09-04-2025	55	20250409_074603	3B	strati sud 3B avec massif	S
09-04-2025	56	20250409_091803	3B	services enfouis dans 1A est	E
09-04-2025	57	20250409_092423	3B	SNS décapé 3B	E
09-04-2025	58	20250409_092822	3B	SNS gris 3B	E
09-04-2025	59	20250409_094103	3B	conduits 1A/3B	SE
16-04-2025	60	20250416_074411	1B	chambre d'accès avant tranchée 1B à l'ouest	O
16-04-2025	61	20250416_074441	1A	remblai tranchée 1A et 3B	O
16-04-2025	62	20250416_075112	1A	massif à travers tranchée 1A	E
16-04-2025	63	20250416_075238	1B	remblai tranchée 1B	E
16-04-2025	64	20250416_075327	1B	entrée d'eau dans remblai à l'est de la tranchée 1B	SE
16-04-2025	65	20250416_075356	1B	interception de massif à l'est de la tranchée 1B	E
24-04-2025	66	20250424_120352	3C	vestige brique dans 3C1 vers le milieu de la tranchée en paroi nord	NE

Projet : MON2201-M27 Saint-Antoine/Saint-Jacques **Archéologue :** Jean-Pierre Henriet

Film n° : MTL25-23-01-D3

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
01-04-2025	1	P4010003	3A	Excavation en cours	O
01-04-2025	2	P4010004	3A	Excavation en cours	S
01-04-2025	3	P4010005	3A	Excavation en cours	E
01-04-2025	4	P4010006	3A	fin excavation, sable en paroi nord	E

Surveillance archéologique des travaux de caractérisation environnementale au Collège Héritage de Châteauguay, BiFk-19 (2024)



Rapport

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en patrimoine et archéologie

Février 2026

Sources des figures de la page couverture :

À gauche : Extrait d'un plan de James Murray en date de 1761 montrant la paroisse de Châteauguay. Il est possible de voir la présence du fort avec les quatre bastions le long de la rive ouest de la rivière. (William L. Clements Library).

Au centre : Travaux de forage de la sous-opération 1B (forage F-2) (PATR24N16-0010).

À droite : Assemblages d'artéfacts du lot 2A3 (PATR24N16-0113).

Surveillance archéologique
des travaux de caractérisation environnementale
au Collège Héritage de Châteauguay, BiFk-19 (2024)

Dossier : 2024-CollHer-Sur

Permis archéologique : 24-CHER-01

Rapport préparé par :

PATRIMOINE EXPERTS

Mathieu Mercier Gingras

Pour :

Collège Héritage de Châteauguay

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec), J5W 6H5
Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540
Succ. : 3720, rue Archambault, Québec (Québec), G1P 3R9

Adresse courriel : j.villeneuve@patex.quebec/info@patex.quebec

Février 2026

Équipe de réalisation

Collège Héritage de Châteauguay

Paul Côté, Directeur général

Jennifer Chevalier, Agente de gestion financière

Prisme Architecture

Mariange Lefebvre, Architecte

Justine Tremblay, Architecte

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Josée Villeneuve – Archéologue
Coordonnatrice : révision

Mathieu Mercier Gingras – Archéologue
Responsable d'interventions : terrain analyse et rédaction

Aida Barbéra Romera – Archéologue
bioarchéologue : terrain et analyse

Melissa Labonté Leclerc – Archéologue
spécialiste en culture matérielle : analyse

Solène Boisard – Archéologue
Cartographie

Annie Forget – Archéologue
Chargé d'édition et révision de texte

Résumé

Le Collège Héritage de Châteauguay a mandaté Patrimoine Experts pour réaliser une surveillance archéologique sur la propriété du Collège sis au 270, boulevard d'Youville, à Châteauguay (lot 5 142 626 du cadastre actuel). Ces travaux ont été réalisés entre le 10 et le 12 décembre 2024, dans le cadre de forages et d'excavation de tranchées menées par la firme de génie-conseil DEC Enviro, pour la caractérisation environnementale en prévision d'un projet d'agrandissement de l'école. L'intervention archéologique a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 24-CHER-01. Le principal objectif était de vérifier s'il y avait présence ou absence d'éléments archéologiques dans l'emprise des excavations, notamment pour vérifier la présence de sépultures. Une bioarchéologue était présente pour superviser les travaux en raison du risque de découverte de sépulture. Bien qu'il s'agisse de la première intervention archéologique sur cette propriété, des sépultures humaines associées à un ancien cimetière catholique du 18e siècle ont été découvertes lors de travaux de construction en 1921, en 1992 et en 1994.

La surveillance archéologique des forages et de l'excavation des tranchées ont permis de documenter plusieurs éléments archéologiques. Les contextes stratigraphiques mis au jour dans les forages (opérations 1) et dans deux sondages mécaniques (opération 2) ont révélé jusqu'à maintenant ce qui semble être des niveaux d'occupations et des remblais de rehaussement formés depuis le 19e siècle recouvrant des sols formés naturellement. Un fragment d'os humain a été trouvé remanié dans le sol de remblaiement de la tranchée de construction de l'école (2A2). De plus, une ancienne tranchée (2A5) a été découverte en fond d'excavation. Cet os et cette tranchée pourraient être associés au cimetière ou au fort militaires du 18e siècle. Enfin, les niveaux d'occupations et l'interface avec le sol naturel ont été systématiquement inspectés pour le potentiel autochtone et aucun bien archéologique de cette période n'a été découvert dans les excavations effectuées.

Au terme de cette surveillance, l'endroit a été désigné site archéologique par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et il porte désormais le code Borden BiFk-19. Les découvertes effectuées accroissent l'histoire du Collège Héritage et témoignent de l'occupation du secteur depuis la création du cimetière en 1735. Elles confirment la présence de ressources archéologiques en place et faiblement perturbées à proximité du collège et sous la cour asphaltée. Les remblais de rehaussement successifs peuvent avoir recouvert et protégé les niveaux de sol ou des vestiges associés à une chapelle, au cimetière ou au fort militaire du 18e siècle. Il est possible que des sépultures soient conservées, avec une plus grande probabilité dans le secteur sud-est de la propriété. Nous recommandons que tous futurs travaux impliquant une excavation sur la propriété du Collège Héritage (lot 5 142 626) fassent l'objet d'une expertise archéologique préalable.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....1

1.1 Mandat et objectifs. 1
1.2 Localisation de la zone d'étude. 2
1.3 Contenu du rapport. 2

Chapitre 2: Méthodologie.....5

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire. 5
2.2 Méthodologie au terrain. 5
2.2.1 Bioarchéologie.....6
2.2.2 Enregistrement des données.....6
2.2.3 Mesures de protection et de conservation.....7
2.3 Méthodologie post-fouille. 7

Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel. 9

3.1 Cadre environnemental. 9
3.1.1 Topographie et unité de paysage 9
3.1.2 Géologie et dépôts de surface.....9
3.1.3 Classification écologique du territoire et hydrologie 10
3.1.4 Paléoenvironnement.....10
3.2 Contexte paléohistorique. 13
3.3 Contexte historique. 16
3.3.1 Occupation au 17e siècle.....16
3.3.2 Occupation au 18e siècle.....16
3.3.3 Occupation au 19e siècle.....18
3.3.4 Occupation au 20e siècle.....20
3.4 États des connaissances en archéologie. 22

Chapitre 4: Résultats de l'interventions archéologique. 27
4.1 Opération 1 (forages). 27
4.1.1 Sous-opération 1A (forage F1) 27
4.1.2 Sous-opération 1B (forage F2) 32
4.1.3 Sous-opération 1C (forage F3) 37
4.1.4 Sous-opérations 1D, 1E et 1F (forage F4 à F6) 41
4.1.5 Sous-opération 1G (forage F7) 45
4.2 Opération 2 (tranchées) 46
4.2.1 Sous-opération 2A 48
4.2.1.1 Sols et artéfacts associés 48
4.2.1.2 Ossement humain. 56
4.3 Sous-opération 2B 57
Chapitre 5: Conclusion et recommandations. 61
Fort militaire. 61
Cimetière. 62
5.1 Valeurs et importance archéologique. 67
5.2 Recommandations. 71
Bibliographie. 73
Documents imprimés. 73
Documents électroniques et sites internet. 73
Annexes Voir volume 2 77

Liste des figures

Figure 3.1 Extrait d'un plan de James Murray en date de 1761 montrant la paroisse de Châteauguay. Il est possible de voir la présence du fort avec les quatre bastions le long de la rive ouest de la rivière (William L. Clements Library). 17

Figure 3.2 Extrait d'un plan représentant la paroisse de Châteauguay en 1815. Il est possible de voir l''étendue du réseau de circulation au sein de la communauté. L'église Saint-Joachim est nommée à tort St. Jean sur ce plan. Tirée de Bouchette 1815. 19

Figure 3.3 Plan de 1816 réalisé par l'arpenteur Jean-Baptiste Larue. Le terrain du collège portait alors les numéros de lot 5 et 6 (source : BAnQ, 03Q_E21S555SS3SSS4P017-3)..... 19

Figure 3.4 Plan de 1878 réalisé par l'arpenteur John Hugh Sullivan. Le terrain du collège portait alors les numéros 259, 260 et 261 (source : BAnQ 03Q_E21S555SS3SSS1P123). 21

Figure 3.5 Manoir de M. Richardson nommée Soapsuds Castle (Château de mousse de savon). 21

Figure 3.6 La propriété avec le manoir Richarson en 1980. (Source : BAnQ, Fonds Point du jour aviation limitée, Jean-Marie Cossette, P690,S1,D80-039). 22

Figure 4.1 Schéma stratigraphique de la sous-opération 1A (forage F1). 31

Figure 4.2 Schéma stratigraphique de la sous-opération 1B (forage F2). 33

Figure 4.3 Schéma stratigraphique de la sous-opération 1C (forage F3). 40

Figure 4.4 Schéma stratigraphique des sous-opérations 1D, 1E et 1F (forages F4 à F6). 44

Figure 4.5 Schéma stratigraphique de la sous-opération 1G (forage F7)..... 47

Figure 4.6 Stratigraphie de la sous-opération 2A, paroi ouest. 51

Figure 4.7 Schéma stratigraphique de la sous-opération 2B, paroi nord. 60

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Chronologie et nature de l'occupation paléohistorique. 14

Tableau 3.2 Sites archéologiques à proximité du Collège Heritage..... 25

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations archéologiques, Collège Heritage..... 28

Liste des photographies

Photo 4.1 Photo de l'échantillon foré de 1A (PATR24N16-0105).. 28

Photo 4.2 Localisation de la sous-opération 1B (forage F-2) (PATR24N16-0010).. 32

Photo 4.3 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 1 (PATR24N16-0002).. 34

Photo 4.4 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 2 (PATR24N16-0007).. 34

Photo 4.5 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 3 (PATR24N16-0008).. 34

Photo 4.6 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 4 (PATR24N16-0009).. 35

Photo 4.7 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 5 (PATR24N16-0012).. 35

Photo 4.8 Artéfact (os blanchi) du lot 1B3 (PATR24N16-0109).. 36

Photo 4.9 Localisation de la sous-opération 1C (forage F-3) (PATR24N16-0036).. 37

Photo 4.10 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 1 (PATR24N16-0038).. 38

Photo 4.11 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 2 (PATR24N16-0040).. 38

Photo 4.12 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 3 (PATR24N16-0042).. 38

Photo 4.13 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 4 (PATR24N16-0044).. 39

Photo 4.14 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 5 (PATR24N16-0049).. 39

Photo 4.15 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 6 (PATR24N16-0052).. 39

Photo 4.16 Assemblages d'artéfacts du lot 1C3 (PATR24N16-0110).. 41

Photo 4.17 Emplacement des sous-opérations 1D, 1E et 1F (forages environnementaux F4 à F6) (PATR24N16-0023).. 42

Photo 4.18 forage F4, TL1 à TL5 (PATR24N16-0016).. 42

Photo 4.19 Forage environnemental F5 (PATR24N16-0019).. 43

Photo 4.20 Forage environnemental F6 (PATR24N16-0025).. 43

Photo 4.21 Localisation forage environnemental F7 (PATR24N16-0027).. 45

Photo 4.22 Forage environnemental F7 (PATR24N16-0031).. 46

Photo 4.23 Localisation tranchée 2A (PATR24N16_0055).. 48

Photo 4.24 Sous-opération 2A, paroi stratigraphique ouest (PATR24N16-0092).. 52

Photo 4.25 Localisation tranchée 2A2 (PATR24N16-0056)..... 52

Photo 4.26 Assemblages d'artéfacts du lot 2A2 (PATR24N16-0111).. 53

Photo 4.27 Fragment d'os (talus) du lot 2A2 (PATR24N16-0112)..... 53

Photo 4.28 Assemblages d'artéfacts du lot 2A3 (PATR24N16-0113).. 54

Photo 4.29 Fragments d'os du lot 2A3 (PATR24N16-0114).. 54
Photo 4.30 Pierres rubéfiées du lot 2A4 (PATR24N16-0115).. 55
Photo 4.31 Vue de la tranchée 2A5 vers l'ouest (PATR24N16-0063).. 56
Photo 4.32 Vue de la tranchée 2A5 vers l'est (PATR24N16-0069)..... 56
Photo 4.33 Localisation tranchée 2B (PATR24N16-0077)..... 58
Photo 4.34 Sous-opération 2B, paroi stratigraphique est (PATR24N16-0087).. 58
Photo 4.35 Sous-opération 2B, paroi stratigraphique nord(PATR24N16-0090).. 59

Liste des plans

Plan 1.1 Localisation du lieu d'intervention sur fond d'image satellite.. 3
Plan 1.2 Localisation du lieu d'intervention sur une carte topographique 1/20 000.. 4
Plan 3.1 Plan du relief et du réseau hydrographique de l'aire d'étude..... 11
Plan 3.2 Plan modèle d''indice d''humidité topographique et des milieux humides de l'aire d''étude.. 12
Plan 3.3 Localisation des sites archéologiques et des zones d'informations archéologiques à proximité de la zone d''étude.. 23
Plan 4.1 Opération 1, sous-opérations 1A à 1G..... 29
Plan 4.2 Opération 2, sous-opérations 2A et 2B..... 49
Plan 4.3 Contextes archéologiques de la sous-opération 2 A..... 50
Plan 5.1 Superposition du plan dit de Murray (1761) avec les sous-opérations 1 et 2, Collège Héritage de Châteauguay..... 63
Plan 5.2 Superposition du plan de Larue (1816) avec les sous-opérations 1 et 2, Collège Héritage de Châteauguay.. 64
Plan 5.3 Superposition du plan de Sullivan (1878) avec les sous-opérations 1 et 2, Collège Héritage de Châteauguay.. 65

Chapitre 1: Introduction

1.1 Mandat et objectifs

Patrimoine Experts a été mandaté par le Collège Héritage de Châteauguay pour réaliser une surveillance archéologique simultanément aux travaux de forages et de tranchées de caractérisation menés par la firme DEC Enviro dans la cour arrière du Collège Héritage de Châteauguay, sis au 270, boulevard d'Youville, à Châteauguay.

Bien qu'aucune intervention archéologique n'ait été effectuée auparavant sur le terrain du collège, l'endroit présentait un potentiel archéologique élevé. En effet, des sépultures anciennes ont été découvertes au moment de la construction du manoir Richardson en 1921, et d'autres ont été découvertes lors de deux phases d'agrandissement de l'école depuis 1992. Les recherches historiques préalables et l'avis archéologique préparé par Patrimoine Experts (2024) révèlent que le terrain du collège aurait formé le premier enclos paroissial de Châteauguay, ce qui inclut la chapelle du Bassin, un presbytère et un cimetière, dont la localisation est inconnue. Entre 1741 et 1765, 182 inhumations auraient été faites dans ce cimetière. Un fort composé d'une redoute en bois aurait également été érigé à cet endroit dès 1736. Un corps de garde aurait été ajouté en 1747. Le site recèle également un potentiel archéologique autochtone associé à la berge de la rivière Châteauguay.

Le principal objectif de la présente surveillance archéologique était de vérifier s'il y avait présence ou absence d'éléments archéologiques dans l'emprise des excavations, notamment pour vérifier la présence de sépultures supplémentaires. Des forages et des tranchées de caractérisation devaient être excavés mécaniquement sous supervision d'un archéologue. En raison du potentiel de découverte de sépultures, une bioarchéologue devait également être présente lors de l'intervention.

Les travaux de surveillance archéologique réalisés dans l'emprise du lot cadastral 5 142 626, sous le permis de recherche archéologique 24-CHER-01 conformément à l'article 70 de la Loi sur le patrimoine culturel, ont nécessité 2 jours de terrain les 10 et 12 décembre 2024. L'intervention a permis d'assurer l'identification qualitative et quantitative ainsi que la protection et la sauvegarde des données archéologiques.

1.2 Localisation de la zone d'étude

Les travaux visés par ce rapport ont eu lieu au Collège Héritage de Châteauguay, sis au 270, boulevard d'Youville, à Châteauguay (lot 5 142 626 du cadastre actuel) (plan 1.1 et plan 1.2). Le Collège Héritage de Châteauguay est situé dans la région administrative de Roussillon en Montérégie. Localisé sur la rive ouest de la rivière Châteauguay à l'endroit nommé « le Bassin », le collège est également bordé par le boulevard d'Youville, un ancien axe routier. Cette surveillance a été effectuée tout au long des travaux de forages et d'excavation effectués dans la cour d'école à l'arrière (est) de l'école.

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de la surveillance archéologique réalisé les 10 et 12 décembre 2024 pour le Collège Héritage de Châteauguay. Il est constitué de cinq chapitres et d'annexes. Le chapitre 2 porte sur la méthodologie employée pour la recherche documentaire, les travaux de terrain et les analyses subséquentes. Le chapitre 3 présente le contexte environnemental de l'aire d'étude, le cadre physique ainsi qu'une description sommaire des occupations humaines anciennes connues dans le secteur, séparée entre les contextes paléohistoriques autochtone et historique euroquébécois. S'ensuit, au chapitre 4, la présentation des résultats de l'intervention archéologique. Enfin, le chapitre 5, porte sur la conclusion et les recommandations émises au terme des présents travaux archéologiques.



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 1.1

Localisation du lieu d'intervention sur fond d'image satellite

Légende

Zone d'étude et site BiFk-19

0 25 50 m

1:1 000

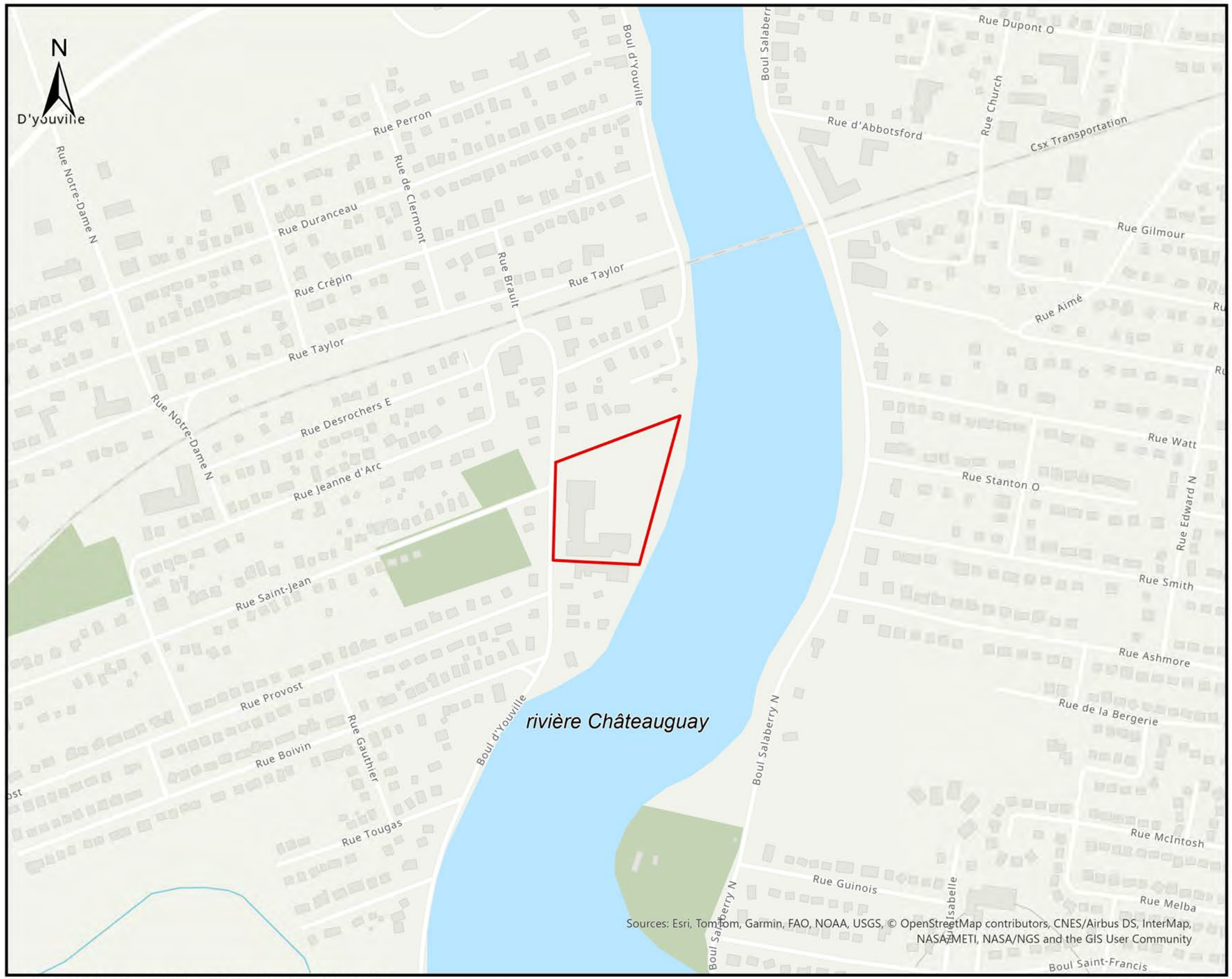
PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2023

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx

11 mars 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 1.2

Localisation de la zone d'étude sur une carte topographique

Légende

Zone d'étude et site BiFk-19

0 100 200 m

1:5 000

PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2023

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx

11 mars 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

4 - **Collège Héritage Châteauguay (BiFk-19).** *Surveillance archéologique 2024.*

Chapitre 2: Méthodologie

La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation de l'expertise archéologique a été faite en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* (P-9.002, r.2.1) en ce qui a trait aux activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'en suit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain, les analyses post-fouille et la rédaction du rapport de recherche.

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire

Préalablement à l'intervention sur le terrain, une recherche documentaire préparatoire est effectuée. En plus de l'étude de potentiel archéologique qui a fourni des renseignements utiles, différents documents ont été compilés et consultés afin d'approfondir la documentation pour le secteur ciblé. Les informations rassemblées portent sur le cadre environnemental et sur les éventuelles occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Cette recherche préalable, présentée dans le chapitre 3, a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues et d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La recherche documentaire est complétée après l'intervention au terrain, afin d'approfondir des thèmes associés aux découvertes archéologiques.

2.2 Méthodologie au terrain

Dans le cas présent, les travaux de terrain consistaient à réaliser une surveillance archéologique, simultanément aux travaux d'excavations de l'entrepreneur pour la caractérisation environnementale. La surveillance sert à identifier, documenter et évaluer des vestiges archéologiques qui peuvent être présents dans l'emprise de travaux en cours. Le potentiel archéologique décrit par l'avis archéologique étant susceptible d'être perturbé par les travaux, il a été décidé d'effectuer une supervision archéologique pendant toute la durée des excavations. De plus, étant donné la possibilité de la présence de sépultures, ces excavations ont été supervisées par une bioarchéologue.

Cette intervention avait pour objectif de vérifier la présence ou non de vestiges ou de sols archéolo-

giques, d'identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et photogrammétrie).

Bien que l'archéologue ne contrôle pas le périmètre de l'excavation en surveillance, celui-ci peut contrôler le rythme et demander un arrêt temporaire de la machinerie pour observer le contenu des sols ou pour évaluer la présence ou non d'éléments archéologiques. Dans le cas d'éléments archéologiques en place, l'archéologue responsable de la surveillance peut recommander des ajustements quant à la technique d'excavation utilisée. Le tout se fait en concertation avec les intervenants du projet et des mesures de mitigations peuvent alors être prises en prévision de travaux supplémentaires ou de l'adaptation de ceux-ci. La présente surveillance n'a pas causé d'arrêt des travaux.

Une évaluation et des recommandations concernant les ressources archéologiques du terrain à l'étude sont ensuite formulées au client et au ministère de la Culture et des Communications. Si un site est découvert, ces nouvelles données peuvent être intégrées au plan d'aménagement et de développement afin de préserver la ressource archéologique.

2.2.1 Bioarchéologie

En raison des découvertes de sépultures lors de constructions sur ce terrain, la présence d'un archéologue spécialisé dans l'excavation des sépultures (bioarchéologue) était requise lors de cette intervention. Les bioarchéologues portent une attention particulière à l'identification d'une fosse sépulcrale, d'un cercueil ou d'ossements lors des travaux d'excavation mécanique. La présence d'une fosse implique automatiquement un bouleversement des sols qui sont au-dessus de la sépulture. Toutefois, ce déplacement des sols permet quand même d'identifier le contour des fosses sépulcrales par une observation des différences de texture des sols de la fosse comparativement à celle du remblai.

Les bioarchéologues cherchent à documenter non seulement le type de sépulture, mais aussi sa localisation particulière (église, cimetière, etc.) et par la suite, lors de l'analyse des ossements, ils mettent en relation les caractéristiques de la sépulture et les composantes biologiques de l'individu inhumé (âge, sexe, pathologie, etc.). L'intervention bioarchéologique permet ainsi de reconnaître la variabilité des attitudes d'une population face à la mort et à la disposition de leurs défunts.

2.2.2 Enregistrement des données

L'enregistrement de terrain a été réalisé selon le système de numérotation Tikal. Selon cette méthode, tous les lots de sols et tous les vestiges documentés obtiennent un numéro de localisation, par exemple 1A3. Le premier chiffre (1) identifie l'opération, ce qui correspond à un secteur, à une année ou à une phase d'intervention. Ensuite, la lettre (A) identifie la sous-opération, ce qui correspond à une tranchée ou une aire ouverte à l'intérieur d'une opération. Enfin, le chiffre (3) identifie un lot qui correspond au troisième niveau de sol décrit dans le périmètre d'une sous-opération. La numérotation des vestiges architecturaux a été réalisée selon le système recommandé par le ministère des Transports du Québec. Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou béton et les numéros 200 à 299 servent

aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 ont été utilisés pour désigner les vestiges en métal comme les canalisations en fonte ou en plomb. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe général est-ouest.

L'ensemble des notes de terrains ont été enregistrées dans un carnet de notes (carnet d'arpentage) incluant le déroulement des excavations, les dessins des aires d'études, des vestiges dégagés et des schémas stratigraphiques des sols (photo 2.1). Les vestiges ont été décrits à l'aide des fiches d'enregistrement architectural.

Des photos prises avec un appareil Olympus TG-5 s'ajoutent aux enregistrements. Les artéfacts diagnostiques ont été récoltés pour chaque lot qui en contenait afin de préciser la nature et la datation des dépôts.

2.2.3 Mesures de protection et de conservation

Dans le cadre des présentes excavations, aucun vestige architectural n'a été localisé. Ainsi, aucune mesure de protection n'a été requise lors du réenfouissement à la fin du chantier.

Quelques artéfacts ont été récupérés des sols documentés. Ces artéfacts conservés ont été emballés dans des sacs de papier en vue de leur nettoyage et leur analyse.

2.3 Méthodologie post-fouille

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui sont réalisés après les interventions sur le terrain, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Le traitement de ces données comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à produire la description des travaux, ainsi que leur analyse, puis à croiser celles-ci avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début du chantier. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme afin de produire des plans qui ont été superposés aux cartes anciennes. Ces plans contribuent à l'analyse spatiale du site.

Les artéfacts récoltés ont été envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Cette analyse des artéfacts permet de préciser la datation et les activités (domestiques, industrielles, militaires, etc.) qui se sont déroulées sur le site dans le passé. L'identification de certains objets, de matériaux, de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés, permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Les artéfacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis sont inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre d'artéfacts (fragments et objets estimés), matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions a été effectué avec les codes de matériaux et de fonctions de l'agence Parcs Canada.

Une partie des artéfacts peuvent être élagués au laboratoire, mais font tout de même partie des assemblages inventoriés. Les objets les plus représentatifs sont sélectionnés pour être photographiés et catalogués, ce qui permet d'approfondir leur documentation. Un numéro séquentiel différent de l'inventaire sommaire leur est alors attribué (CAT-1). En vue du dépôt, la collection conservée est remballée dans des sacs plastiques selon les pratiques en vigueur à l'endroit où ils seront conservés.

L'analyse des données archéologiques en vue de la rédaction du rapport nécessite la description des découvertes et le croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au client et au ministère de la Culture et des Communications, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel

3.1 Cadre environnemental

La documentation du cadre environnemental actuel et ancien est pertinente pour la recherche archéologique puisqu'il permet d'identifier si des ressources et des attraits du terrain ont pu favoriser la fréquentation du secteur ou l'établissement à cet endroit par les populations autochtones et euroquébécoises. L'étude des caractéristiques paléoenvironnementales du terrain est donc combinée aux informations historiques.

3.1.1 Topographie et unité de paysage

L'aire d'étude s'inscrit au sein de l'ensemble physiographique de la plaine de Montréal, une vaste étendue circonscrite au nord par le Bouclier canadien et au sud par les Appalaches. Plus spécifiquement, l'emprise du projet fait partie intégrante de l'unité de paysage régional de Saint-Jean-Sur-Richelieu. Il s'agit d'une plaine de basse altitude localisée au sud de l'île de Montréal entre le fleuve Saint-Laurent et la frontière américaine (Robitaille et Saucier 1998, 50). Pour sa part, le secteur à l'étude se trouve au sein d'un léger replat localisé entre 23 et 24 m d'altitude par rapport au niveau moyen de la mer (NMM) (plan 3.1).

Plan 3.1 Plan du relief et du réseau hydrographique de l'aire d'étude

3.1.2 Géologie et dépôts de surface

Le site à l'étude se trouve au sein de la province géologique de la plateforme du Saint-Laurent, territoire composé majoritairement de roches sédimentaires. Le substrat rocheux de la région de Châteauguay est constitué de la formation de Beauharnois, une plateforme sédimentaire constituée de dolomie, de grès dolomitique, de shale dolomitique et de calcaire fossilifère (Thériault 2014). Certains affleurements de la formation de Beauharnois et Thérésa (grès quartzique et dolomitique) dégagés par l'érosion sont visibles en quelques endroits le long de la rivière Châteauguay (Clark 1972, 37). Bien que ces matières lithiques aient été employées durant la préhistoire pour la confection d'outils, aucune source d'approvisionne-

ment préhistorique de ces matières n'est connue dans la région.

Le substrat rocheux est recouvert localement par des dépôts d'alluvions mis en place le long de la rivière Châteauguay. La majeure partie du tracé de la rivière Châteauguay est encaissé au sein des dépôts argileux laissés par l'épisode de la mer de Champlain. Les dépôts d'alluvions sableux sont plutôt rares le long du tracé inférieur de la rivière Châteauguay, mais sont tout de même présents au sein de l'aire d'étude. Il est à mentionner que la genèse exacte de ces alluvions présentes dans le secteur d'étude n'est pas connue à ce jour (Brouard, Dubé-Loubert, et Roy 2020). Il en va de même pour la nature des horizons de sols recouvrant les alluvions puisque la nature des dépôts de surface et le processus pédogénique lui étant associé ne peuvent être identifiés convenablement.

3.1.3 Classification écologique du territoire et hydrologie

Le réseau hydrographique est dominé par la rivière Châteauguay, une tributaire du fleuve Saint-Laurent. Long d'une centaine de kilomètres, cette rivière prend sa source dans le lac « Upper Chateaugay Lake » dans l'état de New York aux États-Unis. Le site à l'étude se trouve entre 1,5 et 2,2 km des exutoires de la rivière Châteauguay situés à l'est et à l'ouest de l'île Saint-Bernard. Plusieurs milieux humides d'eau peu profonde parsèment le tracé de la rivière, mais aucun ne se trouve au sein ou en bordure de l'emprise du projet (plan 3.2).

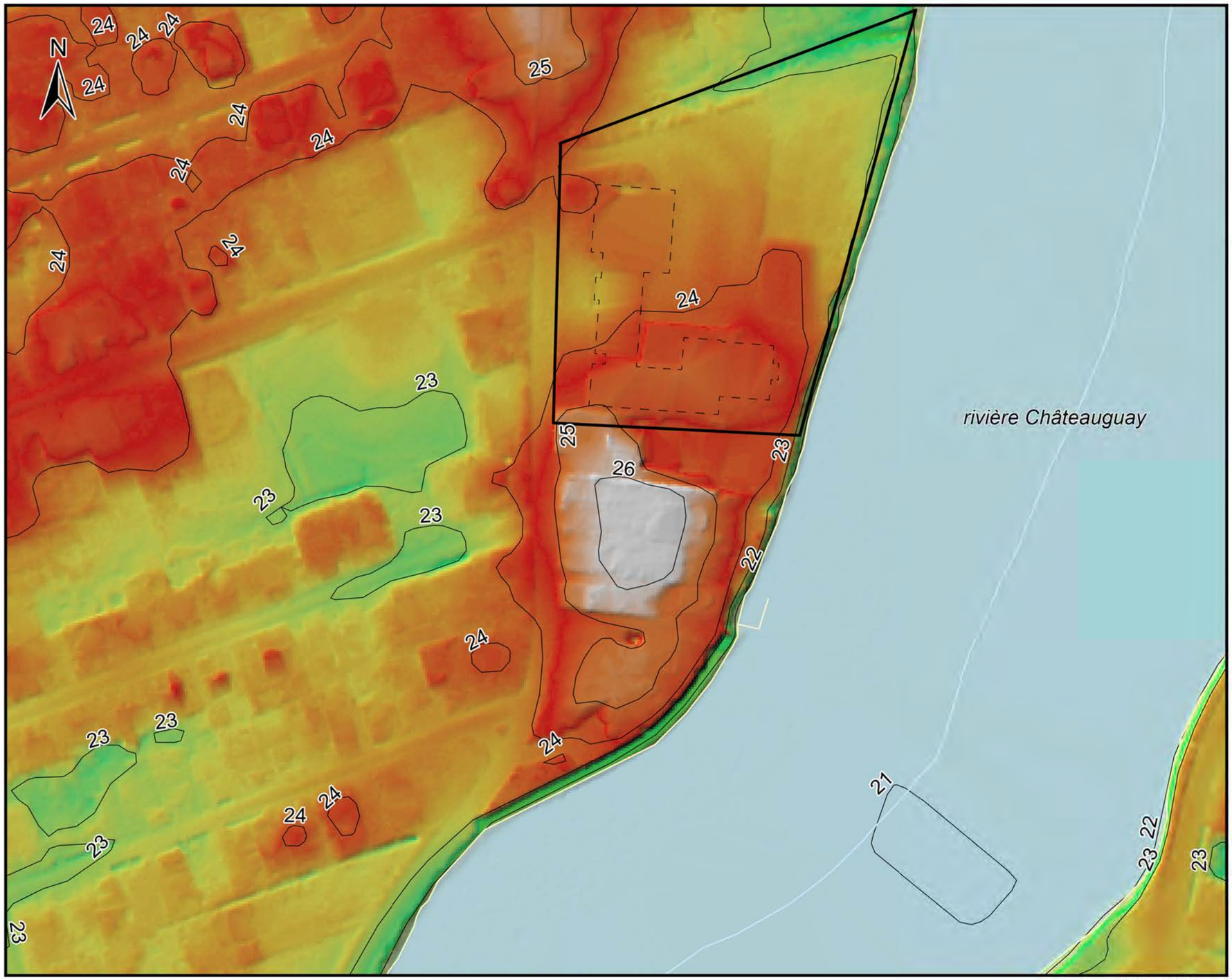
Plan 3.2 Plan modèle d'indice d'humidité topographique et des milieux humides de l'aire d'étude

D'un point de vue régional, la zone à l'étude se situe au sein du domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul. On retrouve dans cette zone un climat de type modéré subhumide, continental, caractérisé par une longue période de croissance. Ce secteur étant fortement exploité par l'agriculture et l'urbanisation, la répartition de la végétation forestière est considérablement influencée par l'activité humaine. Les terres agricoles représentent quand même plus de la moitié du territoire (Robitaille et Saucier 1998, 51).

3.1.4 Paléoenvironnement

Lors de la dernière période glaciaire, l'inlandsis Laurentidien recouvrait totalement le territoire du Québec et s'étendait au-delà des côtes actuelles de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Long Island près de New York. Vers 13 500 ans avant aujourd'hui (AA), la marge glaciaire devait se trouver dans le sud de l'Estrie, dans le piémont des Appalaches (Occhietti et Richard 2003). La vaste majorité de l'estuaire et de la vallée du Saint-Laurent aurait été libérée des glaces il y a environ 13 300 ans (Lise Lamarche 2011).

L'invasion marine associée à l'épisode de la mer de Champlain débute vers 11 000±100 ans AA dans le sud des Basse-Terre du Saint-Laurent (Richard et Occhietti 2005). D'après les données disponibles à ce jour, la cote maximale atteinte par le niveau de la mer dans la région d'étude est de 160 m par rapport au niveau de la mer (NMM), ce qui correspond au secteur de Covey Hill situé au sud de Châteauguay. À ce moment, l'aire d'étude était complètement sous l'eau, seuls les sommets des Montérégiennes forment



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 3.1

Plan du relief et du réseau hydrographique de l'aire d'étude

Légende

- Zone d'étude
- Courbe de niveau
- Limite actuelle du collège

0 50 100 m

1:1 750

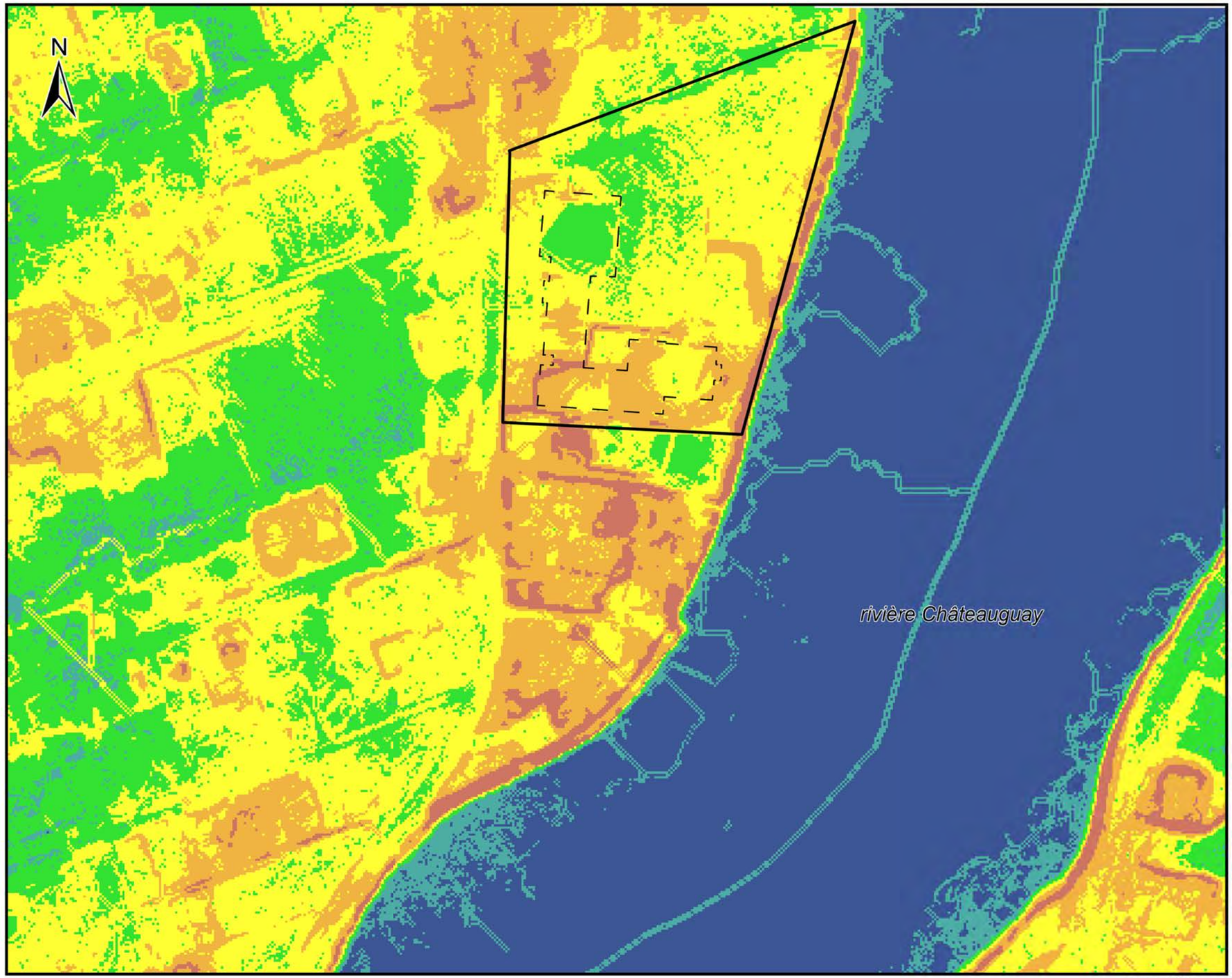
PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
MRNF Québec, 2019
Patrimoine Experts, 2023

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx

11 mars 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 3.2

Plan modèle d'indice d'humidité topographique et des milieux humides de l'aire d'étude

Légende

- Zone d'étude
- Limite actuelle du collège

Indice humidité

- 0 à 3 (milieu sec)
- 3 - 6
- 6 - 9
- 9 - 12
- 12 -15
- Plus de 15 (milieu humide)

0 40 80 m

1:1 800

PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
MRNF Québec, 2020
Patrimoine Experts, 2023

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx 11 mars 2025 Cartographie: Solène Boisard, archéologue

12 - **Collège Héritage Châteauguay (BiFk-19).** *Surveillance archéologique 2024.*

les éléments du paysage immergé sous forme de rochers isolés. Le sud du Québec libéré des glaces depuis un bon moment opère son relèvement isostatique (remonté de la croute terrestre). Les eaux salées de la mer sont progressivement remplacées par l'apport constant d'eau douce provenant de la fonte du glacier. La dessalure de la mer de Champlain entraîne la constitution du lac Lampsilis en amont du détroit de Québec autour de 9 800 ans AA (L. Lamarche 2006).

Le lac Lampsilis s'exonde suivant trois phases distinctes allant de 9800 à 8000 A.A. La première phase de régression du lac Lampsilis, nommé terrasse de Rigaud, est située à une altitude de 64 m NMM et se serait formée vers 9 800 ans AA (Lise Lamarche 2011). Vers 9600 ans AA, le niveau de l'eau se situe à environ 30-35 m NMM, ce qui correspond au rivage de Montréal. Vers 8 000 ans AA, l'élévation du lac Lampsilis a déjà diminué de moitié pour atteindre 20 m NMM (Richard 2018). Ce stade porte le nom de rivage de Saint-Barthélemy, et il marque la dernière étape d'exondation du lac Lampsilis et le début du Proto Saint-Laurent. L'aire d'étude située à une altitude entre 23 et 24 m NMM s'est théoriquement libérée des eaux entre la fin du stade de Montréal et le début du stade de Saint-Barthélemy (9 600 – 8 000 ans AA). Il est néanmoins certain que l'aire d'étude était habitable par les groupes humains préhistoriques lors du stade de Saint-Barthélemy vers 8 000 ans AA.

La formation du Proto-Saint-Laurent s'effectue parallèlement au stade de Saint-Barthélemy vers 8 000 ans AA. À partir de ce moment, le niveau de l'eau reste inférieur à 20 m NMM. En parallèle et durant les siècles suivants, l'ancêtre de l'actuelle rivière Châteauguay s'encaisse dans les sédiments marins déposés lors de l'épisode marin de Champlain. La rivière Châteauguay prend sa forme définitive vers 5 000 ans AA.

3.2 Contexte paléohistorique

En vertu des sites archéologiques répertoriés jusqu'à maintenant, les populations autochtones occupent la haute vallée du Saint-Laurent depuis plus de 12 000 ans AA. La période paléohistorique de la vallée laurentienne est généralement découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 3.1). Ces distinctions sont basées sur des datations absolues de certains sites archéologiques et sur des repères technologiques. Les basses plaines du Saint-Laurent, dans la région de Montréal, ont été libérées des glaces vers 10 000 à 8 000 AA, soit durant la période du Paléoindien récent, période suivie de la transition entre la mer de Champlain et le lac Lampsilis correspondant approximativement aux premières périodes de l'Archaïque (8 000 AA à 6 000 AA) (Ethnoscop 2004, 3). Il faut attendre la période de l'archaïque laurentien (6 000 AA et 4 000 AA) pour voir les premiers groupes humains arriver dans la région.

La période du Paléoindien est associée aux populations paléohistorique qui peuplèrent l'Amérique il y a plus de 12 000 ans AA et qui étaient adaptées à l'exploitation d'une faune maintenant en grande partie disparue. Dans le Nord-Est américain, les caribous étaient la proie privilégiée, mais la plupart des espèces animales étaient également chassées. Les groupes paléoindiens du Nord-Est étaient adaptés à un environnement froid proche de celui qui prévaut actuellement dans la région subarctique. Des sites paléoindiens ont été découverts en Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, région de Québec et en Estrie. La région de la MRC de Roussillon était encore submergée en totalité pendant la phase la plus ancienne de la période

Tableau 3.1 Chronologie et nature de l'occupation paléohistorique.

Période	Phase	Chronologie AA (avant aujourd'hui)	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	12 500–11 200 AA	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou).	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Paléorivage de lacs proglaciaires ; hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales.
	Récent	11 300–8 800 AA	- Exploitation diversifiée d'espèces animales. - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines).	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales.
Archaïque	Ancien	11 300 – 8 800 AA	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités. - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Petits campements près de cours d'eau sur des sols bien drainés. - Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche. - Sites de haltes temporaires.
	Moyen	8 800 – 6 800 AA		
	Supérieur	6 800 – 4 500 AA	- Exploitation des ressources animales et végétales, souvent accompagnée d'une emphase pour les ressources halieutiques. - Chasse, pêche et cueillette.	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils). - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande.
	Terminal	4 500 – 3000 AA		
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2 400 ans AA	- Diversité des ressources exploitées, souvent accompagnée d'une emphase pour les ressources halieutiques. - Chasse, pêche et cueillette.	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne. - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants. - Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents.
	Moyen	2 400 – 1 500 ans AA		
	Moyen tardif	1 500–1000 AA	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture. - Importance de la pêche et de la cueillette. - La chasse devient complémentaire.	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées. - Camps saisonniers (station de pêche). - Camps temporaires.
	Supérieur	1 000 – 500 ans AA		
Historique		500 – Aujourd'hui		

du Paléoindien, mais il serait possible d'y trouver des témoins reliés à la phase plus récente, notamment sur les terrasses les plus élevées.

La période de l'Archaïque commence il y a environ 8500 ans AA et se termine il y a 3000 ans AA. Les populations paléohistorique peuplent alors l'ensemble de l'Amérique, y compris le territoire laurentien. Les sites correspondent à des lieux d'habitation ou de transformation des prises. La chasse, la pêche et la cueillette conditionnent toujours les activités d'acquisition des ressources, mais on note des adaptations plus régionales : ressources marines, ressources des milieux montagneux, ressources fluviales. Ces différentes formes d'adaptation favorisent la diversité culturelle et la mise en place de réseaux d'échange. La vallée laurentienne semble correspondre à une limite entre les groupes vivant plus au nord (Laurentides, Témiscamingue, Abitibi, Haute-Mauricie) et ceux vivant plus au sud (Appalaches, sud des Grands Lacs). En effet, on note que les matières premières ayant servi de base à la production d'outils en pierre démarquent la provenance des utilisateurs : la vallée laurentienne est à la fois la limite sud de la distribution de matières provenant de sources nordiques (Abitibi, Jamésie), et la limite nord de celle de matières provenant de sources sises plus au sud (Nouvelle-Angleterre, sud des Grands Lacs).

Les données paléoenvironnementales consultées laissent présupposer que le secteur à l'étude aurait été exondé vers la fin du stade de Montréal et le début du stade de Saint-Barthélemy (9 600 – 8 000 ans AA). En considérant un temps nécessaire au développement d'une biomasse, le territoire concerné aurait été probablement habitable il y a ± 8 000 ans. Cela signifie que l'occupation humaine la plus ancienne du terrain du Collège Héritage pourrait être associée à la période de l'Archaïque moyen (8 800 – 6 800 AA). Il faut néanmoins attendre vers 5 000 ans AA pour que le régime hydrologique et les berges se stabilisent et ressemblent à ce que nous connaissons actuellement.

La période du Sylvicole commence il y a environ 3000 ans AA et se termine à l'arrivée des Européens. Cette période est surtout caractérisée par l'apport de nouvelles technologies mises au point dans des régions plus méridionales : d'abord les contenants en terre cuite, puis, après 1000 ans AA, les techniques horticoles. La diffusion de ces techniques indique non seulement que des liens existaient entre les populations laurentiennes et celles de la Nouvelle-Angleterre et de la vallée de l'Ohio, mais aussi que des changements sociaux et économiques importants ont eu cours parmi les populations de l'Archaïque. On constate en effet qu'une relation plus étroite entre certains lieux et certains groupes s'installe peu à peu, ce qui mènera graduellement à une forme de semi-sédentarisation qui caractérisera les groupes iroquoiens à partir des années 1400 AA. Même si les groupes iroquoiens vivaient dans des villages permanents, leurs activités de chasse, de pêche et de cueillette ont continué ; ils se déplaçaient parfois sur de grandes distances pendant l'été pour exploiter des territoires giboyeux.

Au moment de l'arrivée des premiers Européens au milieu du seizième siècle, la vallée laurentienne était surtout occupée par des villages iroquoiens. Avec le dix-septième siècle et l'installation d'agglomérations européennes permanentes, d'abord à Tadoussac et à Québec puis à Trois-Rivières et à Montréal, le Saint-Laurent devint une voie de circulation pour un grand nombre de groupes autochtones. Les perturbations importantes qu'ont subies les populations autochtones à cette époque ont entraîné une refonte de la distribution des groupes.

3.3 Contexte historique

3.3.1 Occupation au 17e siècle

C'est le 29 septembre 1673 que le gouverneur Frontenac concède à Charles Le Moyne la seigneurie de Châteauguay. Cette seigneurie couvrait le territoire actuel des villes de Châteauguay, de Léry, de Mercier, de Saint-Isidore, une partie de la ville de Saint-Rémi et les îles Saint-Bernard et Saint-Nicolas (Charlebois 2012). Les balbutiements du développement de la seigneurie se font sur l'île Saint-Bernard. Le nom de la seigneurie proviendrait de « Chasteau de Guay », un manoir seigneurial ou château construit sur l'île pour Charles Le Moyne et gardé par un dénommé Gué ou Guay. Plusieurs autres bâtiments, dont un moulin à vent, une petite chapelle et une première fortification y sont construits entre 1677 et 1686 par Charles Le Moyne. Cependant, le contexte de haute tension le long de la rivière Châteauguay occasionnée par la guerre franco-iroquoise a eu pour effet le ralentissement du développement de la seigneurie. Il faut attendre le début du siècle suivant, soit en l'an 1701, alors qu'un accord de paix est signé entre Français et iroquois (Grande paix de Montréal) pour que les premiers censitaires viennent s'établir à la seigneurie de Châteauguay.

3.3.2 Occupation au 18e siècle

Le début du 18e siècle voit la concession des premières terres le long du fleuve Saint-Laurent ainsi que sur les deux rives de la rivière Châteauguay (Charlebois 2012). Le secteur désigné autrefois comme « bassin de la rivière Châteauguay » correspond à un élargissement de la rivière aujourd'hui localisé le long de la rive et de l'emprise du projet. L'année 1735 est marquée par la construction d'une chapelle dédiée à Saint-Joachim au bassin de la rivière Châteauguay et de la reconnaissance de la seigneurie comme paroisse. La chapelle et un cimetière sont édifiés sur un terrain donné par Hilaire Girardy. Une enceinte est construite pour « recevoir la bénédiction de l'église afin d'inhumer et enterrer les corps après leurs morts dans ledit terrain » (Charlebois 2009). Selon L'abbé Elie-J. Auclair, la chapelle aurait été construite sur la terre No 6 du cadastre (propriété d'Antoine Bourcier en 1935) (Auclair 1935, 22). Une croix de chemin indiquait à l'époque l'enclos paroissial. Celle-ci se trouvait à l'origine plus au sud, dans les environs du 236 et du 270 boulevard d'Youville (emplacement du Collège Héritage) (Comité du patrimoine de Saint-Joachim 2022). Il est incertain si un presbytère en bois a été construit avec la chapelle. L'ensemble paroissial sera ensuite inclus à l'intérieur d'une fortification de bois identifié comme le fort du Bassin (Charlebois 2009).

Cette première enceinte n'avait pas une fonction militaire, mais plutôt civile. Il servait à protéger les sépultures des charognards. Étant donné le peu de moyens dont dispose la paroisse, l'enceinte est construite par la population locale à l'aide de pieux de bois fiché dans le sol et retenue entre eux par des chevilles de bois (Charlebois 2009).

L'actuel boulevard D'Youville aurait été aménagé pendant la seconde moitié du 18e siècle et aurait d'abord été nommé « Chemin du Roi » ou « Chemin de la Reine ». La courbe du boulevard d'Youville s'éloignant du bord de la rivière suggère que l'église et l'enceinte du cimetière étaient déjà construites au

moment de l'aménagement du chemin. Il est probable qu'à ses débuts, le site était accessible seulement par voie navigable et qu'un débarcadère aurait été aménagé sur la rive. En effet, l'enceinte avait une porte d'entrée donnant sur la rivière et était de forme carrée irrégulière et ne disposait pas de bastion (Charlebois 2009).

Durant la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748), il est mentionné que des soldats français sont envoyés en renfort au fort du Bassin. On y fait alors construire un corps de garde durant l'année 1744. Le bâtiment était constitué d'un corps principal couvert par un toit en bardeaux de cèdre et comportait un seul étage pour ne pas être plus haut que la fortification. La structure d'environ 10 m de large par 12 m de long était équipée d'une cheminée en pierre ainsi qu'une possible cave pour la conservation des denrées (Charlebois 2009). L'ouvrage devait accueillir une dizaine d'hommes. Les soldats resteront en poste jusqu'en 1748, au moment de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, mettant un terme à la guerre de Succession d'Autriche. Le fort est de nouveau occupé par les militaires durant la guerre de Sept Ans (1756 à 1763). Pierre de Rigaud de Vaudreuil, alors gouverneur général de la Nouvelle-France, ordonne la construction ou la rénovation d'un fort à Châteauguay (Charlebois 2009). Il n'est pas certain si un nouveau fort est construit, mais un plan de la seigneurie de Châteauguay réalisé par les ingénieurs de James Murray en date de 1761 représente un fort à quatre bastions à l'emplacement théorique du fort du bassin de 1735. Bien que la carte et l'emplacement du fort soient approximatifs, une chapelle et un bâtiment (possiblement le corps de garde) sont dessinés à l'intérieur du fort sur le plan (figure 3.1). Les militaires quittent définitivement le fort à la fin de l'été 1760 lorsqu'ils ont l'ordre de se replier à Montréal avant la capitulation de la France.



Figure 3.1 Extrait d'un plan de James Murray en date de 1761 montrant la paroisse de Châteauguay. Il est possible de voir la présence du fort avec les quatre bastions le long de la rive ouest de la rivière (William L. Clements Library).

Sous le régime anglais, le fort retourne sous le contrôle de la paroisse de Châteauguay. Les bâtiments abandonnés et le peu de fond alloué pour l'entretien des bâtiments entraînent leur dégradation.

Il va sans dire que la première moitié du 18e siècle, marqué par les guerres et la négligence des différents seigneurs, n'ont pas permis à la jeune paroisse de Châteauguay de s'accroitre et de prospérer. L'essor de la paroisse démarre réellement avec le rachat de la seigneurie en 1765 par les Sœurs Grises de Montréal (Charlebois 2012). De grandes sommes d'argent furent investies dans la seigneurie. L'investissement jumelé à un accroissement de la population permit une décennie plus tard l'ouverture des côtes Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Marguerite. En raison de la croissance démographique de la paroisse, de nouveaux édifices publics furent construits notamment une nouvelle église (actuelle église Saint-Joachim) (1774-1797) et un presbytère en pierre (Charlebois 2012). En parallèle, un nouveau cimetière fut aménagé à proximité de la nouvelle église. Il n'est toutefois pas mentionné de ce qui advient du premier cimetière. Entre 1741 et 1765, 182 inhumations sont inscrites au registre et ces sépultures se trouvent probablement toujours dans le secteur du Collège Héritage. Ces nouveaux bâtiments institutionnels allaient former le futur cœur villageois de Châteauguay au courant des siècles à venir.

Plusieurs vestiges structurels ou sols d'occupations archéologiques datant du 18e siècle peuvent être conservés enfouis dans le terrain du Collège Héritage. Le terrain sur lequel se trouve le Collège Héritage et par extension l'emprise des travaux se trouve sur ou à proximité du premier enclos paroissial de Châteauguay. En 1735, une chapelle, un presbytère et un cimetière furent construits dans le secteur du « bassin de la rivière Châteauguay », toponyme désignant l'élargissement de la rivière dans le secteur du collège. À cela s'est ajoutée une fortification de bois. L'hypothèse que ces éléments anciens se trouvent sur le terrain du collègue est soutenue par la découverte d'artéfacts et d'ossements humains lors de travaux d'agrandissement du collège en 1992 (Préville 1994).

Soulignons aussi que la fortification qui deviendra éventuellement le fort du bassin a accueilli successivement des garnisons militaires françaises durant la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748) et la guerre de Sept Ans (1756 à 1763). Un corps de garde y est même construit en 1744.

3.3.3 Occupation au 19e siècle

La première moitié du 19e siècle s'inscrit dans la poursuite du développement de la paroisse, mouvement initié par la congrégation des Sœurs Grises en 1765. Pendant la guerre de 1812, la seigneurie de Châteauguay devient un lieu de garnison. Un plan de Châteauguay réalisé en 1815 par l'arpenteur Joseph Bouchette (père) indique la présence de divers chemins reliant les différentes communautés de la région entre elles (figure 3.2). L'un de ces chemins circule le long de la rive ouest de la rivière Châteauguay entre l'église Saint-Joachim et un pont présent avant la fourche de la rivière. Ce chemin nommé « chemin du roi » suit le tracé de l'actuel boulevard D'Youville. Un plan dressé en 1816 représente les lots 5 et 6 de la Seigneurie de Châteauguay des Sœurs Grises à l'emplacement du terrain à l'étude (figure 3.3).

Selon le Cadastre de la seigneurie de Châteauguay de 1858, la famille Boursier habitait le lot 5 et la Famille Hébert était leur voisin occupant le lot 6. Selon les récits de la famille Boursier, il est évoqué que



Figure 3.2 Extrait d'un plan représentant la paroisse de Châteauguay en 1815. Il est possible de voir l''étendue du réseau de circulation au sein de la communauté. L'église Saint-Joachim est nommée à tort St. Jean sur ce plan. Tirée de Bouchette 1815.

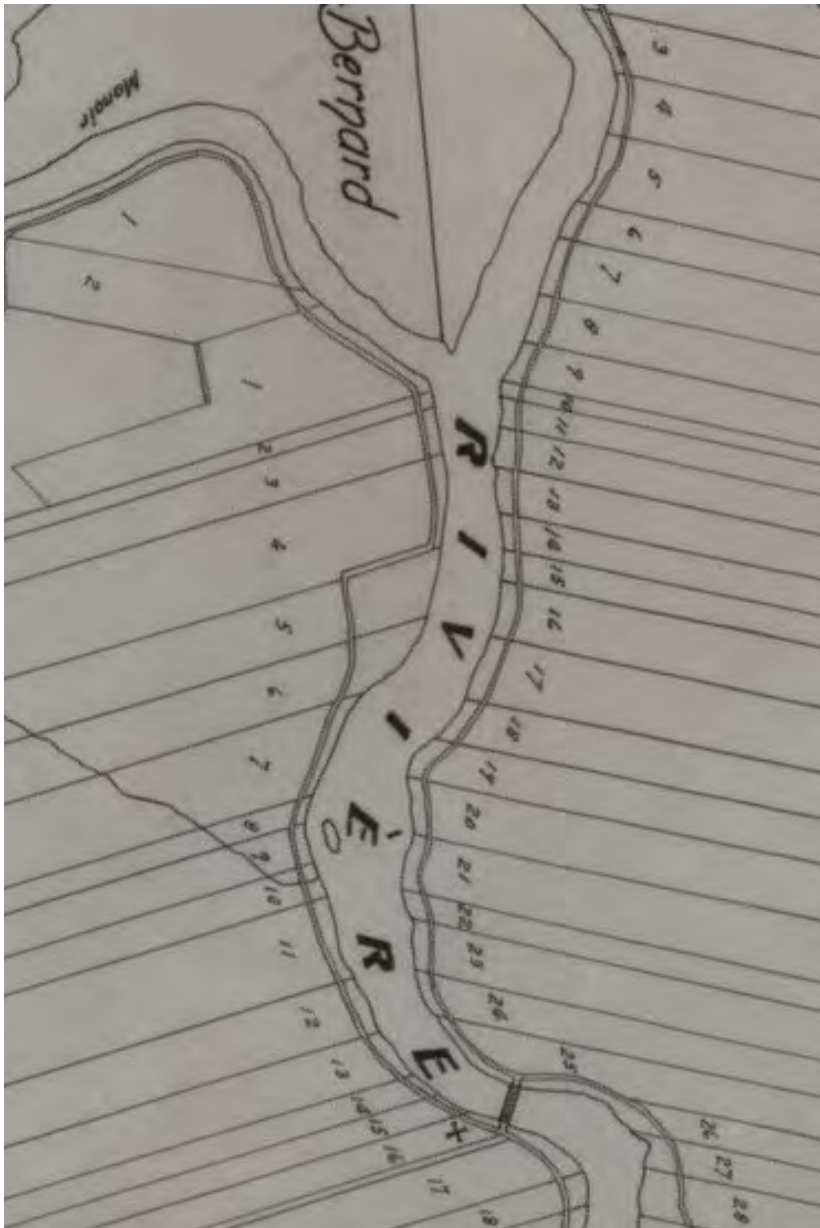


Figure 3.3 Plan de 1816 réalisé par l'arpenteur Jean-Baptiste Larue. Le terrain du collège portait alors les numéros de lot 5 et 6 (source : BAnQ, 03Q_ E21S555SS3SSS4P017-3).

leur maison construite en 1840 aurait été érigée à l'emplacement de l'ancien cimetière et de la chapelle de Châteauguay. Des ossements auraient été trouvés en creusant la cave et en bêchant le jardin (*Le Saint-Bernard Classique* 1987, 59). Une croix de chemin se trouvait devant cette maison. Construite face à la rivière à l'angle des rues Youville et Boivin, la maison a été démolie vers 1972 (*Le Saint-Bernard Classique* 1987, 20).

La fin du régime seigneurial en 1854 a permis la création l'année suivante de la municipalité de paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay qui regroupait les villes actuelles de Châteauguay et de Léry (Charlebois 2012). À ce moment, le village s'étend de chaque côté de la rivière et on y retrouve plusieurs bâtiments, dont un moulin à eau, un moulin à carder, un moulin à scie, un barrage, des ponts ainsi que le manoir des Sœurs grises. Les nouvelles agglomérations associées au village de Châteauguay sont identifiées sur un plan de 1878 réalisé par l'arpenteur John Hugh Sullivan (figure 3.4). Sur ce plan apparait le village du bassin de Châteauguay (rive est du secteur du bassin), le village de Châteauguay autour de l'église de Saint-Joachim ainsi que des ponts, un chemin de fer et un pont ferroviaire de la Saint-Lawrence & Adirondack Railway toujours présent aujourd'hui. À cette époque, le terrain du Collège Héritage est morcelé en trois lots cadastraux numéro 259, 260 et 261.

Il faut mentionner qu'aucun de ces plans de la ville de Châteauguay ne représente l'ancien complexe du fort du bassin et de son cimetière. L'usage du terrain n'est pas connu durant ce siècle.

3.3.4 Occupation au 20e siècle

La croissance démographique et économique de la ville de Châteauguay se poursuit tout au long du 20e siècle. Le secteur à l'étude semble faire partie de cette mouvance. En 1921, un homme d'affaires de Westmount, W.S. Richardson, fait construire une résidence sur ce terrain sis au 60 Riverside à Chateauguay-Station. Président de la compagnie « Crown Laundry », M. Richardson nomme sa propriété *Soapsuds Castle* (Château de mousse de savon). La maison de trois étages contient une cave, un solarium et une serre (figure 3.5).

En 1956, le manoir Richardson, les dépendances et le terrain sont vendus par E. R. Richardson à l'Institut des Sœurs Grises de Montréal pour fonder le Couvent Marguerite d'Youville. Le manoir Richarson est alors devenu la résidence pour les institutrices et le personnel des écoles.

Une photographie aérienne datant de 1980 montre le manoir Richardson et le terrain couvert de végétation (figure 3.6). La propriété a été achetée en 1986 afin de servir comme futur emplacement pour une école privée à vocation laïque (Collège Héritage de Châteauguay, s. d.). L'ancien manoir Richardson sert aujourd'hui de bâtiment administratif pour le collège.

Au fil des années, certains bâtiments du domaine Richardson ont été démolis, notamment une verrière construite contre l'extrémité est du manoir. La démolition de bâtiments du domaine a ainsi pu laisser des vestiges archéologiques, toujours enfouis dans le sol du collège.

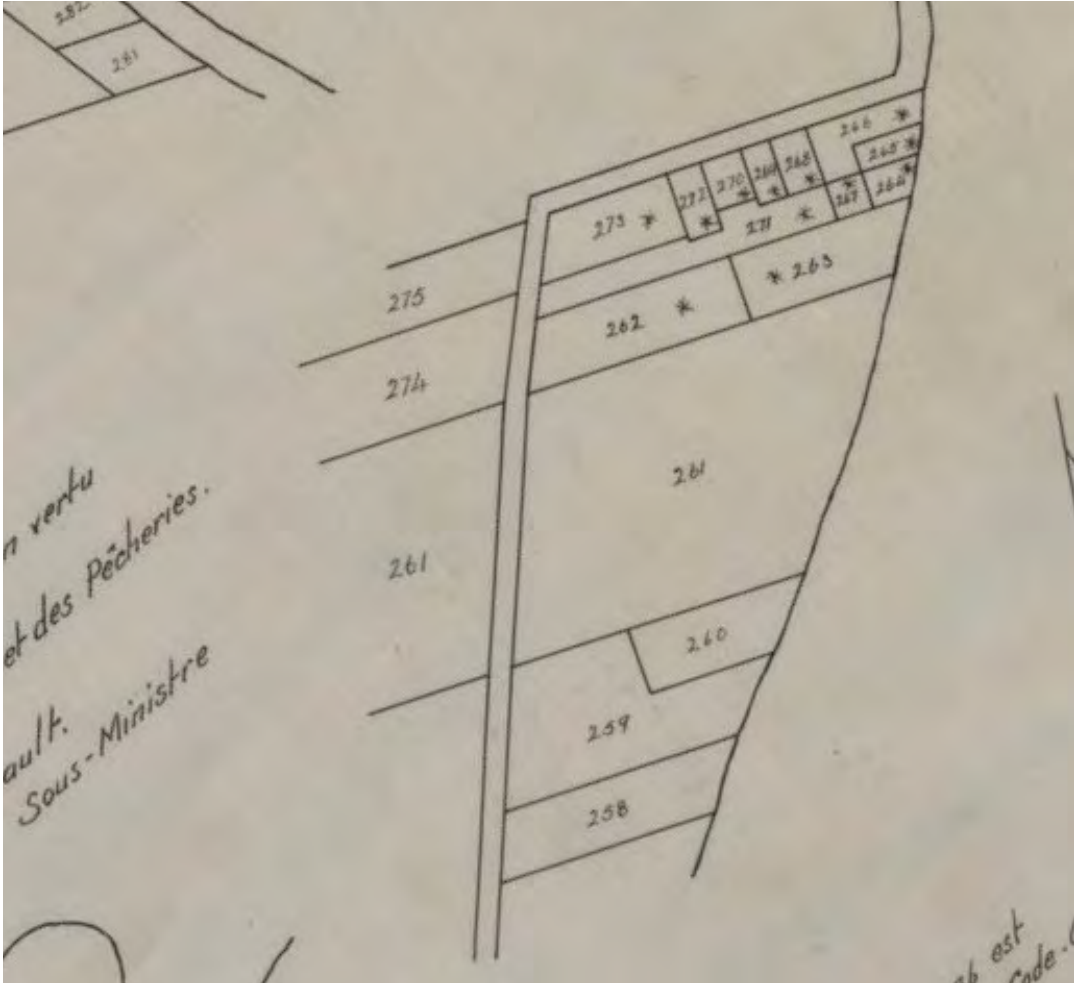


Figure 3.4 Plan de 1878 réalisé par l'arpenteur John Hugh Sullivan. Le terrain du collège portait alors les numéros 259, 260 et 261 (source : BAnQ 03Q_ E21S555SS3SSS1P123).



Figure 3.5 Manoir de M. Richardson nommée Soapsuds Castle (Château de mousse de savon).



Figure 3.6 La propriété avec le manoir Richarson en 1980. (Source : BAnQ, Fonds Point du jour aviation limitée, Jean-Marie Cossette, P690,S1,D80-039).

Par ailleurs, certaines découvertes d'intérêt archéologiques ont été réalisées lors de travaux de construction au 20e siècle. Il est rapporté que des sépultures ont été découvertes lors de la construction du manoir Richardson en 1921. Un muret de pierre a également été trouvé derrière (au sud ?) la maison Richardson lors de travaux en 1988. Puis, lors de l'agrandissement du Collège Héritage entre 1992 et 1994, il est évoqué qu'entre 6 et 15 sépultures ont été trouvées au sud-est de la maison Richardson (Charlebois 2009).

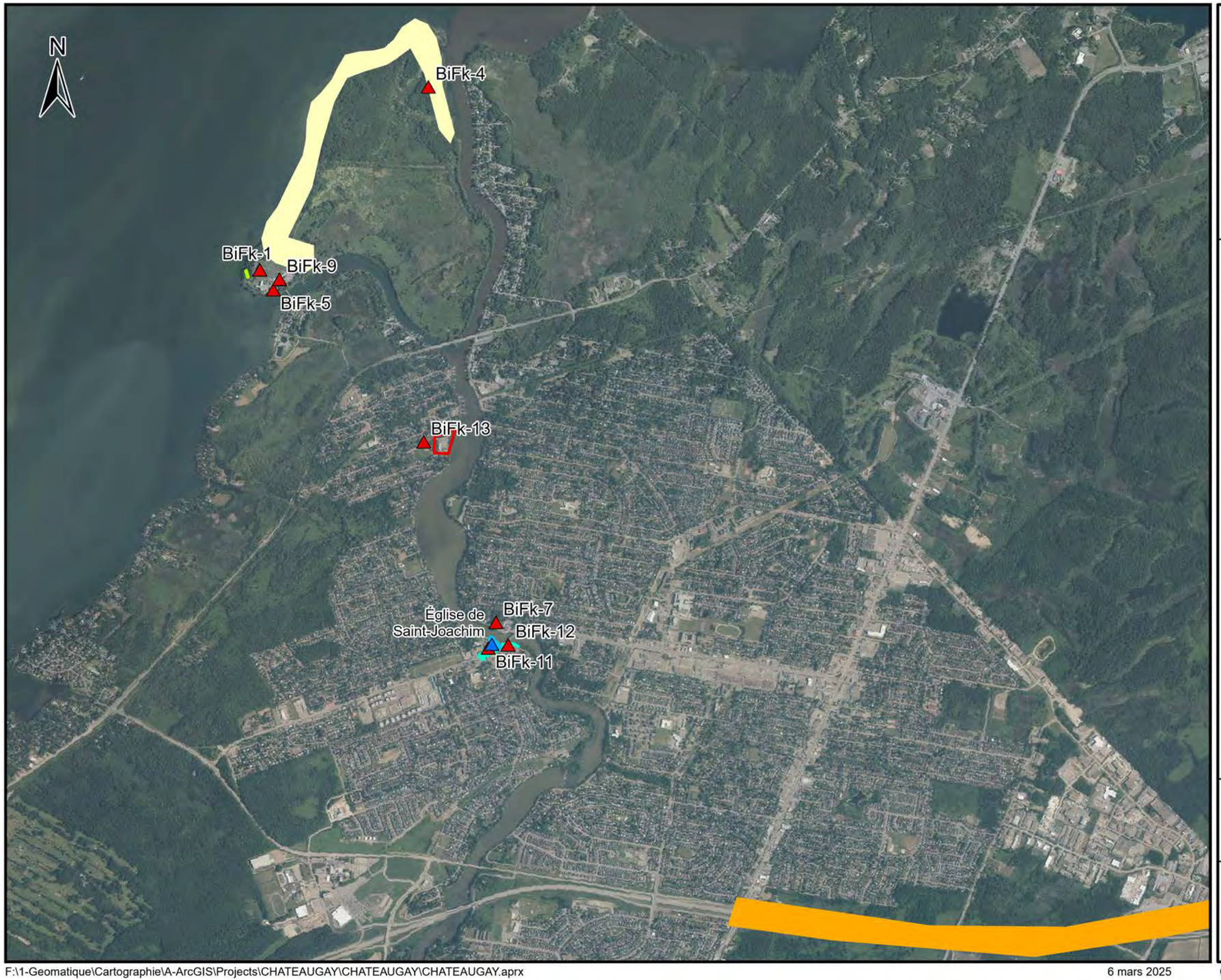
3.4 États des connaissances en archéologie

L'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) ainsi que de la Bibliothèque numérique en archéologie (BNA) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) recense huit sites archéologiques dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'étude (plan 3.3 et le tableau 3.2). Quatre de ces sites archéologiques sont présents sur l'île Saint-Bernard (BiFk-1, 4, 5 et 9). Deux autres se trouvent sur les terrains d'immeubles classés (BiFk-7, maison LePailleur et BiFk-11, l'église Saint-Joachim). Les deux derniers sites se trouvent pour l'un sous la rue Principale, à son extrémité est et non loin de la rivière (le site de la Glacière de Châteauguay BiFk-12) et pour l'autre dans le parc Georges-Soyez (BiFk-13) à proximité du Collège Héritage.

Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 3.3

Localisation des sites archéologiques et des zones d'informations archéologiques à proximité de la zone d'étude



Légende

- Zone d'étude
- Site patrimonial
- Site archéologique

Zone d'information archéologique

- Transit analyse, 1990
- Transit analyse, 1991
- Chronogramme-Lauverbec, 2010
- Treyvaud, G. et Burke, A.L., 2016
- Ethnoscop, 2016
- Ethnoscop, 2017

0 750 1 500 m

1:30 000

PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2023

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx

6 mars 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Tableau 3.2 Sites archéologiques à proximité du Collège Heritage.

Code Borden	Nom du site	Distance (km)	Type d'intervention	Période	Références (N°ISAQ*)
BiFk-13	Parc Georges-Soyez	0,14	Surveillance	Historique (20e siècle)	- Santerre, 2016 (7233) - Ethnoscop, 2017 (6168)
BiFk-7	Maison LePailleur	1,38	Inventaire	Historique (18e et 19e siècles)	- Archéotec, 2001 (2925, 3032) - Archéotec, 2003 (3281)
BiFk-11	Fabrique de la paroisse de Saint-Joachim à Châteauguay	1,55	Inventaire et surveillance	Historique (18e et 19e siècles)	- Ethnoscop, 2016 (5955) - Ethnoscop, 2017 (6239) - Arkéos 2020 (6761)
BiFk-12	Glacière de Châteauguay	1,57	Inventaire et surveillance	Historique (19e siècle)	- Ethnoscop, 2016 (5955)
BiFk-5	Île Saint-Bernard	1,68	Fouille	Paléohistorique des périodes de l'Archaïque laurentien, du Sylvicole inférieur et du Sylvicole moyen	- Transit Analyse 1991 (1858), - Treyvaud et Burke 2016 (6009), - Laperrière-Désorcy et coll. 2019 (6584)
BiFk-9	Île Saint-Bernard (stationnement)	1,70	Inventaire	Paléohistorique et historique	- Artefactuel 2005
BiFk-1	Île Saint-Bernard	1,86	Inventaire	Paléohistorique	- Cloutier 1975 (0921)
BiFk-4	Rivière Châteauguay	2,63	Inventaire	Paléohistorique du Sylvicole moyen tardif et du Sylvicole Supérieure.	- Chapdelaine et coll. 1989 (2946), - Transit Analyse 1990 (1794), - Treyvaud et Burke 2014 (5800)

Chapitre 4: Résultats de l'interventions archéologique

La surveillance a été divisée en deux opérations afin de distinguer l'étape de l'excavation des forages (opération 1) et l'étape de l'excavation des tranchées (opération 2). Les excavations des sept forages (opération 1) ont été enregistrées comme les sous-opérations 1A à 1F et les tranchées à excaver près des fondations existantes (opérations 2) ont porté les numéros de sous-opération 2A et 2B. L'excavation des forages et des tranchées a mené à la découverte de plusieurs niveaux de sols anciens contenant des artéfacts eurocanadiens datant des 19e siècle et 20e siècle. De plus, un fragment d'os humain a été découvert dans le remblai des fondations de l'école (sous-opération 2A). Le tableau 4.1 présente une synthèse des résultats.

4.1 Opération 1 (forages)

Trois principaux forages ont été excavés à l'emplacement de l'agrandissement projeté. Les forages F2 (sous-opération 1B) et F3 (sous-op. 1C) se sont révélés positifs puisqu'ils contenaient des éléments archéologiques. Le contenu de ces cuillères de forages a livré des échantillons de sols de 6 cm de diamètre et a été inspecté jusqu'à une profondeur respective de 3,30 m, 2,75 m et 4,0 m. Ensuite, quatre autres forages environnementaux (F4 à F7) ont été excavés avec une plus petite machine. Ces forages ont livré des échantillons de sol de 4 cm de diamètre qui ont été inspectés et nommés sous-opérations 1D à 1 G. Le plan 4.1 indique l'emplacement des sept forages réalisés (plan 4.1).

4.1.1 Sous-opération 1A (forage F1)

Le forage F1 (sous-op.1A) a été effectué au centre de la cour d'école asphaltée. L'inspection de l'échantillon n'a pas livré d'artéfacts (photo 4.1). Cependant, la séquence stratigraphique semble indiquer l'ajout de remblais pour le nivellement ou le rehaussement du terrain. Ces remblais pourraient être associés à des activités ou à des occupations historiques. Un schéma stratigraphique de l'échantillon de sol a été réalisé (figure 4.1).

Le premier sol traversé par la foreuse (1A1) est un sable argileux brun-gris avec abondance de gravier, de



Photo 4.1 Photo de l'échantillon foré de 1A (PATR24N16-0105).

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations archéologiques, Collège Heritage.

Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Alti. à la base	Résultats
1A	Au centre de la cour	Surveillance forage F1	0,06	0,06	3,30	20,70	Négatif
1B	Au nord-est de la cour	Surveillance forage F2	0,06	0,06	2,75	21,25	Positif, lot 1B3
1C	Au sud-est de la cour	Surveillance forage F3	0,06	0,06	4,00	20,00	Positif, lot 1C3
1D	À l'ouest du manoir Richardson	Inspection forage environnemental F4	0,04	0,04	4,50	20,00	Négatif
1E	À l'ouest du manoir Richardson	Inspection forage environnemental F5	0,04	0,04	3,39	21,11	Négatif
1F	À l'ouest du manoir Richardson	Inspection forage environnemental F6	0,04	0,04	3,70	20,80	Négatif
1G	À la limite nord du terrain du Collège	Inspection forage environnemental F7	0,04	0,04	1,67	22,33	Négatif
2A	À l'est du manoir Richardson, contre le pavillon agrandi en 1998	Surveillance tranchée environnementale TR-2	3,00	2,64	1,36	22,64	Positif, lots 2A2 à 2A6
2B	À l'est du pilier sud-est du gymnase	Surveillance tranchée environnementale TR-1	2,45	1,43	1,87	22,63	Négatif ; tranchée de construction récente



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 4.1

Opération 1, sous-opérations 1A à 1G

Légende

- Limite actuelle du collège
- Forages
- Opérations
- Zone d'étude et site BiFk-19

0 25 50 m

1:850

PATRIMOINE EXPERTS

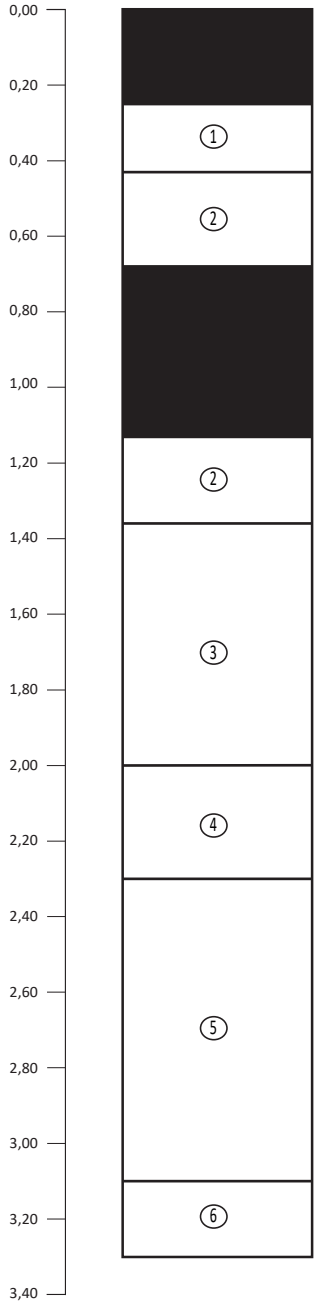
Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2024

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx

11 mars 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Forage F1



Description des strates

1. (1A1) Sable argileux, brun-gris. Inclusions : avec abondance de gravier, de gravillons et d'asphalte. Interprétation : Surface asphaltée de la cour d'école et lit de pose.
2. (1A2) Limon sableux, gris jaunâtre, moyennement compact. Inclusions : pierres subanguleuses >10 cm et gravier concassé >7 cm. Interprétation : Remblai.
3. (1A3) Argile limoneuse, gris brunâtre, moyennement compact. Inclusions : un peu de gravier. Interprétation : Remblai stérile.
4. (1A4) Limon, gris verdâtre, moyennement compact. Inclusions : gravier concassé. Interprétation : Remplissage.
5. (1A5) Limon, gris foncé, compact. Inclusions : abondance de gravier concassé. Interprétation : Remplissage.
6. (1A6) Gravier concassé dans une matrice de limon compact gris foncé.

Collège Héritage
de Châteauguay

Figure 4.1

Schéma stratigraphique
de la sous-op. 1A (Forage F1)

Légende:

NMM	Altitude
(1)	Numéro de couche
	Surface végétale
	Limite de couche
	Limite de fouille
	Section vide

PATRIMOINE EXPERTS

0 1 m

1:20

Dessin: A. Barbéra Romera, M. Mercier Gingras Date: 12 décembre 2024 Infographie: A. Forget

gravillon et de fragments d'asphalte. Ce niveau d'une épaisseur de 18 cm représente la surface asphaltée de la cour d'école et son lit de pose.

Le second niveau de sol observé (1A2) est un limon sableux gris-jaunâtre moyennement compact observé sur une épaisseur de 48 cm. Il contient quelques pierres subanguleuses de 10 cm et moins et du gravier concassé de 7 cm et moins. Il s'agit d'un remblai homogène, sans doute associé à l'aménagement de la cour d'école. Dessous, le dépôt 1A3 de 64 cm d'épaisseur est composé d'argile limoneuse gris-brunâtre moyennement compact, avec quelques graviers. Il semble s'agir d'un remblai stérile. Le sol 1A4 est un limon moyennement compact, de couleur gris verdâtre avec du gravier concassé. D'une épaisseur de 30 cm, ce dépôt a également été interprété comme un remblai. Dessous, le sol 1A5 est un limon compact gris foncé d'une épaisseur de 80 cm avec abondance de gravier concassé. Il est possible qu'il s'agisse du sol naturel à partir de ce niveau. Enfin, le sol 1A6 est composé de la même matrice que 1A5, mais contient une plus grande quantité de pierres. Il est possible que ce niveau soit un sol naturel constitué de till.

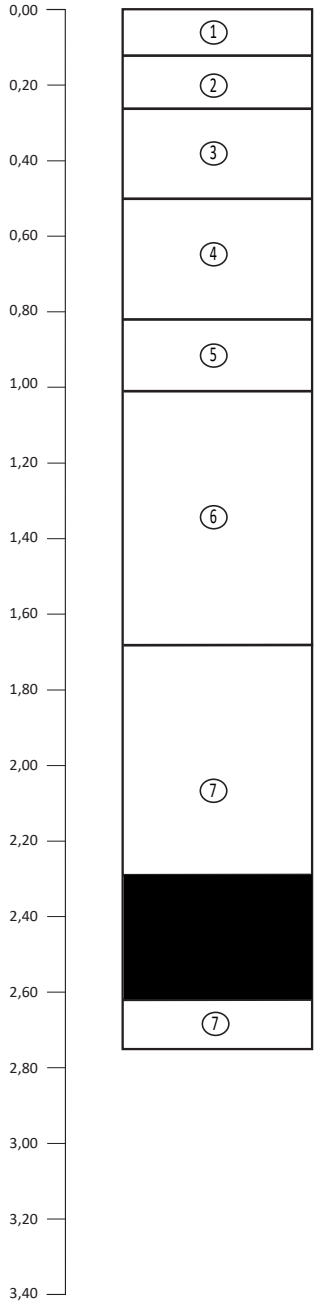
4.1.2 Sous-opération 1B (forage F2)

Le forage F2 excavé au coin sud-est de la cour asphaltée (photo 4.2) a livré une couche de sol d'occupation entre 26 et 50 cm sous le niveau asphalté (photo 4.3 à 4.7). Parmi les indices d'une occupation humaine ancienne se trouvent des fragments de charbon de bois et un fragment d'os blanchis. Ce sol repose sur un sol naturel composé d'alluvions stratifiées de rivière. Un schéma stratigraphique de l'échantillon de sol a été réalisé (figure 4.2).



Photo 4.2
Localisation de la sous-opération 1B (forage F-2) (PATR24N16-0010).

Forage 2



Description des strates

1. (1B1) Sous le niveau d'asphalte. Gravier calcaire concassé et de gravier arrondi. Interprétation : Lit de pose pour l'asphalte de la cour d'école.
2. (1B2) Argile limoneuse grise tachetée orangée. Sans inclusion.
3. (1B3) Argile limoneuse brune tachetée orangée. Inclusions : pierres anguleuses, racines, inclusions ferreuses, un os blanchi et des charbons de bois. Interprétation : Il semble s'agir d'un ancien niveau d'occupation.
4. (1B4) Argile limoneuse, grise stratifiée beige, compacte. Inclusions : particules de charbon de bois. Interprétation : Dépôt d'alluvions probablement associé à la rivière Châteauguay.
5. (1B5) Limon argileux, gris tacheté orangé, moyennement compact. Inclusions : gravillons. Interprétation : Sol naturel, possiblement du till.
6. (1B6) Limon argilo-sableux, gris pâle orangé. Inclusions : gravier anguleux de 5cm et - et des gravillons. Interprétation : Till naturel.
7. (1B7) Argile limoneuse, gris foncé, compacte. Inclusions : gravier subanguleux. Interprétation : till naturel.

Collège Héritage
de Châteauguay

Figure 4.2

Schéma stratigraphique
de la sous-op. 1B (Forage F2)

Légende:

- NMM — Altitude
- (1) — Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Section vide

PATRIMOINE EXPERTS

0 — 1 m

1:20

Dessin: A. Barbéra Romera, M. Mercier Gingras Date: 12 décembre 2024 Infographie: A. Forget



Photo 4.3 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 1 (PATR24N16-0002).



Photo 4.4 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 2 (PATR24N16-0007).



Photo 4.5 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 3 (PATR24N16-0008).



Photo 4.6 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 4 (PATR24N16-0009).



Photo 4.7 Photo de l'échantillon foré de 1B, partie 5 (PATR24N16-0012).

Sous le niveau d'asphalte, le lot 1B1 est composé de gravier calcaire concassé et de gravier arrondi. Ce lot semble former le lit de pose pour l'asphalte de la cour d'école. Ensuite, le lot 1B2 est formé d'argile limoneuse grise tachetée orangée, sans inclusion. Dessous, le lot 1B3 présente la même matrice, mais contient des inclusions de pierres anguleuses, de racines, des inclusions ferreuses, un os blanchi (photo 4.8) et des charbons de bois. Ainsi il semble s'agir d'un ancien niveau d'occupation, possiblement une aire de rejets extérieure. Les os blanchis sont habituellement des os d'animaux qui ont été chauffés par un feu ; il s'agit de restant de repas.

Le lot 1B4 est composé d'argile limoneuse compacte de couleur grise qui présente des dépôts stratifiés beiges. Il contient des inclusions de particules de charbon de bois. Il semble s'agir de dépôt d'alluvions probablement associé à la rivière Châteauguay. Les sols 1B5, 1B6 et 1B7 documentés entre 0,82 m et 2,75 m de profondeur semblent être des sols naturels non perturbés, possiblement associés à un dépôt de till fluvio-glaciaire. Le sol 1B5 est composé de limon argileux moyennement compact de couleur grise tachetée orangée avec des inclusions de gravillons. Dessous, le lot 1B6 est formé de limon argilosableux de couleur gris pâle orangé avec des inclusions de gravier anguleux de 5 cm et moins et de gravillons. Au fond du forage, le lot 1B7 est une argile limoneuse compacte de couleur gris foncé, avec gravier subanguleux.



Photo 4.8 Artéfact (os blanchi) du lot 1B3 (PATR24N16-0109).

4.1.3 Sous-opération 1C (forage F3)

La sous-opération 1C correspond au forage F3 réalisé dans la cour asphaltée, près du côté ouest de la patinoire (photo 4.9). Dans l'excavation de la sous-opération 1C (photo 4.10 à 4,15), des artéfacts datés du 19e siècle (scories et fragment de contenant en verre incolore) ont été trouvés jusqu'à 1,35 m sous l'asphalte. Il pourrait s'agir d'un remblai ancien et d'un ancien niveau organique d'occupation se trouvant en dessous, jusqu'à une profondeur de 1,71 m. Un schéma stratigraphique de l'échantillon de sol a été réalisé (figure 4.3).

La première couche (1C1) est un sable limoneux plutôt meuble de couleur gris, avec abondance de gravier calcaire concassé. Ce lot semble former le lit de pose pour l'asphalte de la cour d'école. Le lot 1C2 a été interprété comme une interface entre les lots 1C1 et 1C3. Le lot 1C3, d'une épaisseur de 15 cm, est un limon argileux plutôt compact, gris foncé verdâtre et organique. Ce sol contient des inclusions de fibres de bois, de scories, et du charbon de bois. Un fragment de verre à bouteilles incolore a été trouvé à ce niveau (photo 4.16). Il s'agit d'un niveau d'occupation qui pourrait remonter au 19e siècle. Ce sol a été repéré à 1,20 m dans la cuillère, mais des espaces vides de 0,60 m se sont créés lors du forage. Selon notre compréhension, le niveau d'occupation 1C3 pourrait se trouver entre 0,60 m et 1,20 m sous la surface du sol actuel.



Photo 4.9
Localisation de la sous-opération 1C (forage F-3) (PATR24N16-0036).



Photo 4.10 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 1 (PATR24N16-0038).



Photo 4.11 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 2 (PATR24N16-0040).



Photo 4.12 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 3 (PATR24N16-0042).

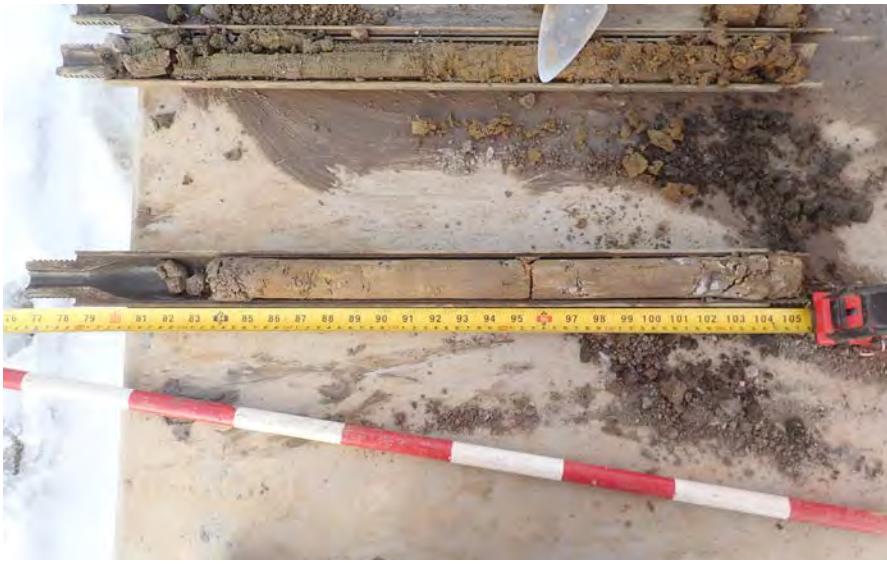


Photo 4.13 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 4 (PATR24N16-0044).



Photo 4.14 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 5 (PATR24N16-0049).



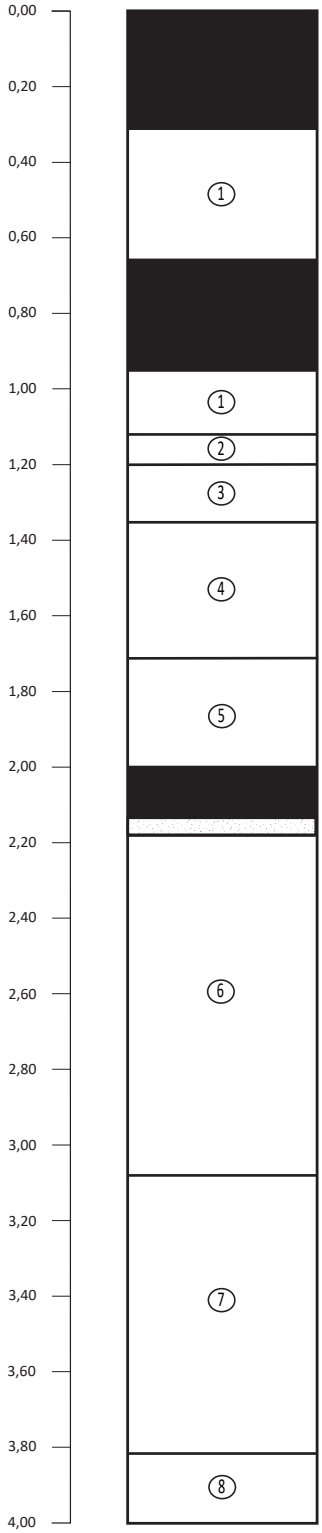
Photo 4.15 Photo de l'échantillon foré de 1C, partie 6 (PATR24N16-0052).

Collège Héritage
de Châteauguay

Figure 4.3

Schéma stratigraphique
de la sous-op. 1C (Forage F3)

Forage 3



Description des strates

1. (1C1) Sable limoneux, gris, plutôt meuble. Inclusions : abondance de gravier calcaire concassé. Interprétation : Lit de pose pour l'asphalte de la cour d'école.
2. (1C2) Interface entre 1C1 et 1C2.
3. (1C3) Limon argileux, gris foncé verdâtre, plutôt compact et organique. Inclusions : fibres de bois, de scories et du charbon de bois. Artéfacts : Fragment de verre à bouteilles incolore. Interprétation : Niveau d'occupation qui pourrait remonter au 19e siècle.
4. (1C4) Argile limoneuse, gris verdâtre, plutôt compacte. Inclusions : quelques racines décomposées. Interprétation : sol naturel remanié.
5. (1C5) Argile limono-sableuse, brun-orangé, moyennement compacte. Inclusions : pierres anguleuses et gravier arénisé.
6. (1C6) Argile limono-sableuse, brun-orangé, moyennement compacte. Inclusions : nombreuses pierres calcaires anguleuses et gravier arénisé. Interprétation : sol naturel.
7. (1C7) Limon, gris marbré orangé, plutôt compact. Inclusions : gravillons et gravier subanguleux. Interprétation: sol naturel.
8. (1C8) Limon sableux, gris. Inclusions : abondance de pierres calcaires de grande dimension. Interprétation : sol naturel associé à un till fluvio-glaciaire.

Légende:

- NMM — Altitude
- (1) — Numéro de couche
- Ligne de dessin
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Section vide

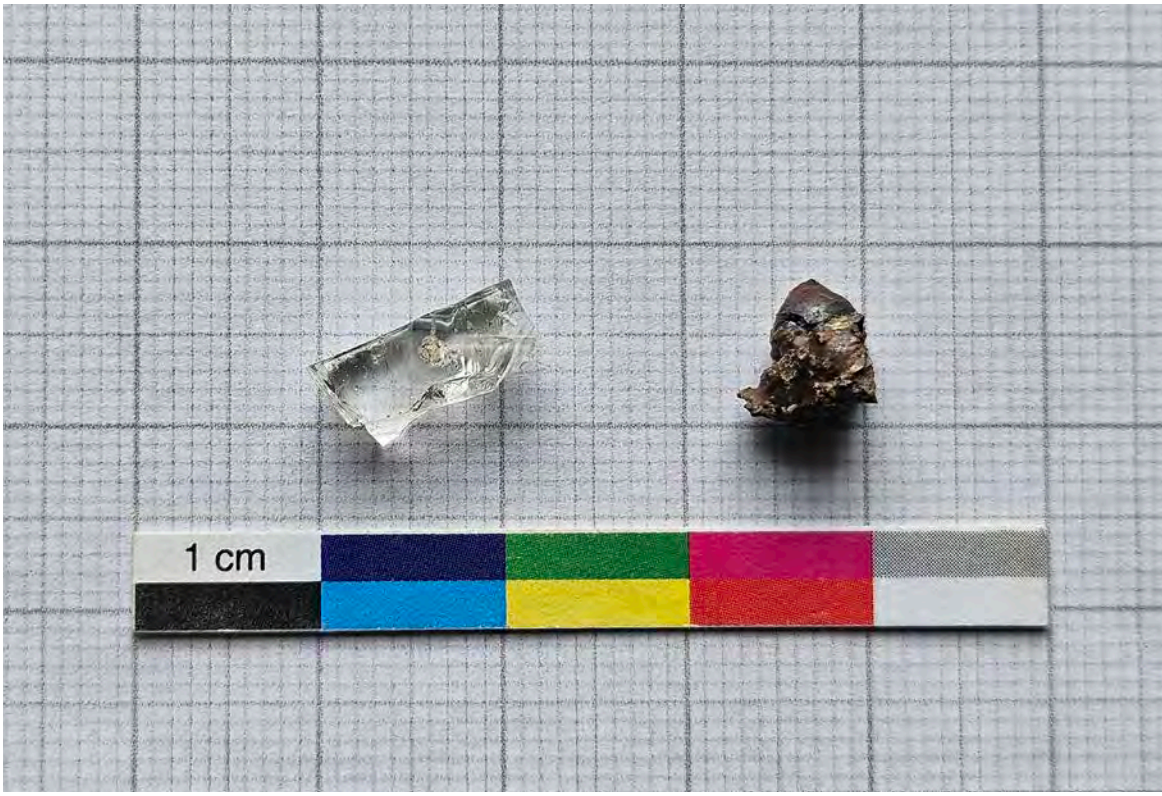
PATRIMOINE EXPERTS

0 — 1 m

1:20

Dessin: A. Barbéra Romera, M. Mercier Gingras
Date: 10 décembre 2024
Infographie: A. Forget

Photo 4.16
Assemblages d'artéfacts du lot 1C3 (PATR24N16-0110).



Le sol 1C4 est une argile limoneuse plutôt compacte de couleur gris verdâtre. La présence de quelques racines décomposées suggère qu'il pourrait s'agir du sol naturel remanié. Les quatre niveaux de sol suivants, situés sous 1,71 m de profondeur semblent correspondre au sol naturel. Le sol 1C5 est une argile limono-sableuse moyennement compacte, de couleur brun-orangé. Il contient des pierres anguleuses et du gravier arénisé. Le sol 1C6 est formé de la même matrice que le sol 1C5, mais contient une plus grande concentration de pierres calcaires anguleuses et du gravier arénisé. Il semble s'agir du sol naturel, probablement d'un till fluvio-glaciaire. Ensuite, le lot 1C7 est un limon plutôt compact de couleur grise marbrée orangée qui contient des gravillons et du gravier subanguleux. Enfin, le sol 1C8 observé jusqu'à une profondeur de 4,0 m sous la surface est un limon sableux gris avec abondance de Pierre calcaire de grande dimension. Il semble s'agir du sol naturel associé à un till fluvio-glaciaire.

4.1.4 Sous-opérations 1D, 1E et 1F (forage F4 à F6)

Les sous-opérations 1D, 1E et 1F correspondent aux forages environnementaux F4, F5 et F6 excavés à l'extrémité ouest du manoir Richardson (photo 4.17). Ces sous-opérations n'ont pas livré d'éléments archéologiques et ces échantillons témoignent d'un remblai de construction récent qui repose sur le sol naturel stérile (photos 4.18 à 4,20). Les travaux de construction passés ont pu avoir retiré les éventuels niveaux archéologiques de cet endroit. Ces forages environnementaux se sont donc révélés négatifs. Puisque ces trois forages ont été excavés de manière rapprochée dans un secteur couvrant une excavation récente connue, la description de ces trois forages peut être regroupée. Un schéma stratigraphique synthétisant les échantillons de sol de ce secteur a été réalisé (figure 4.4).



Photo 4.17 Emplacement des sous-opérations 1D, 1E et 1F (forages environnementaux F4 à F6) (PATR24N16-0023).

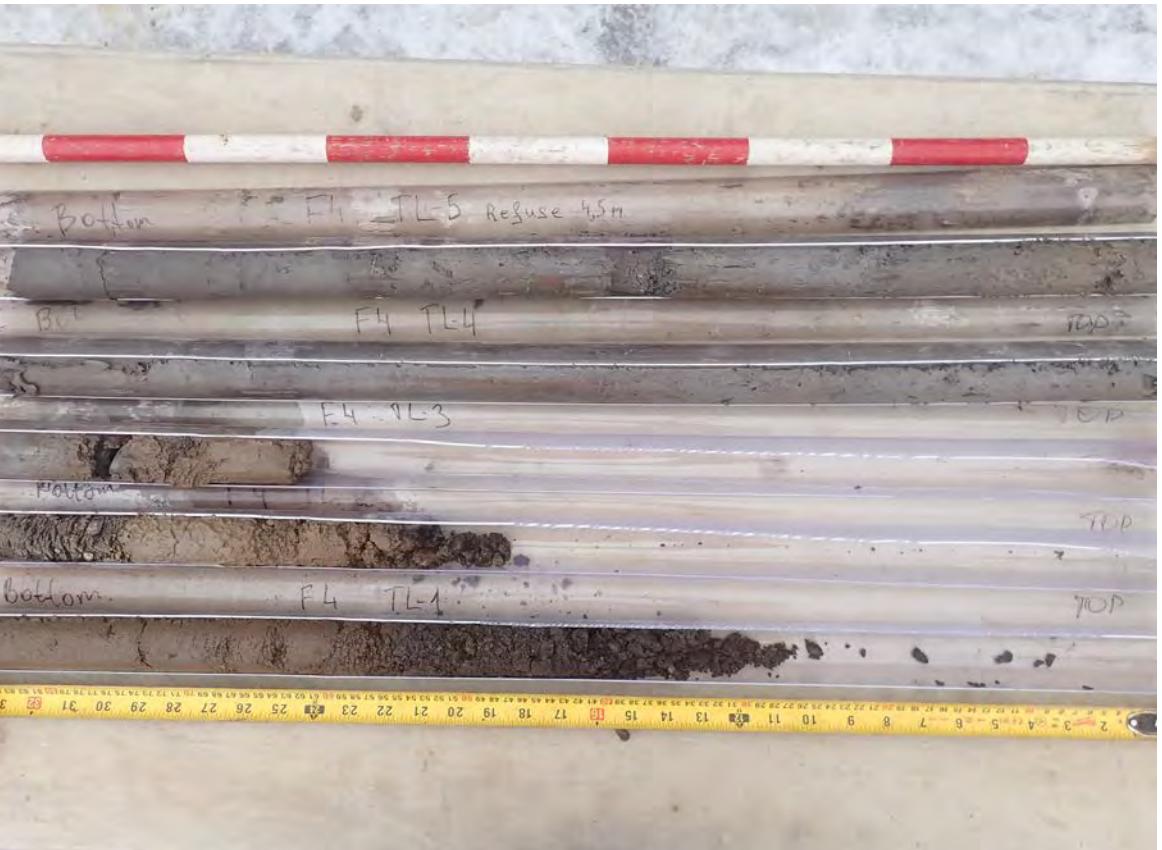


Photo 4.18 forage F4, TL1 à TL5 (PATR24N16-0016).

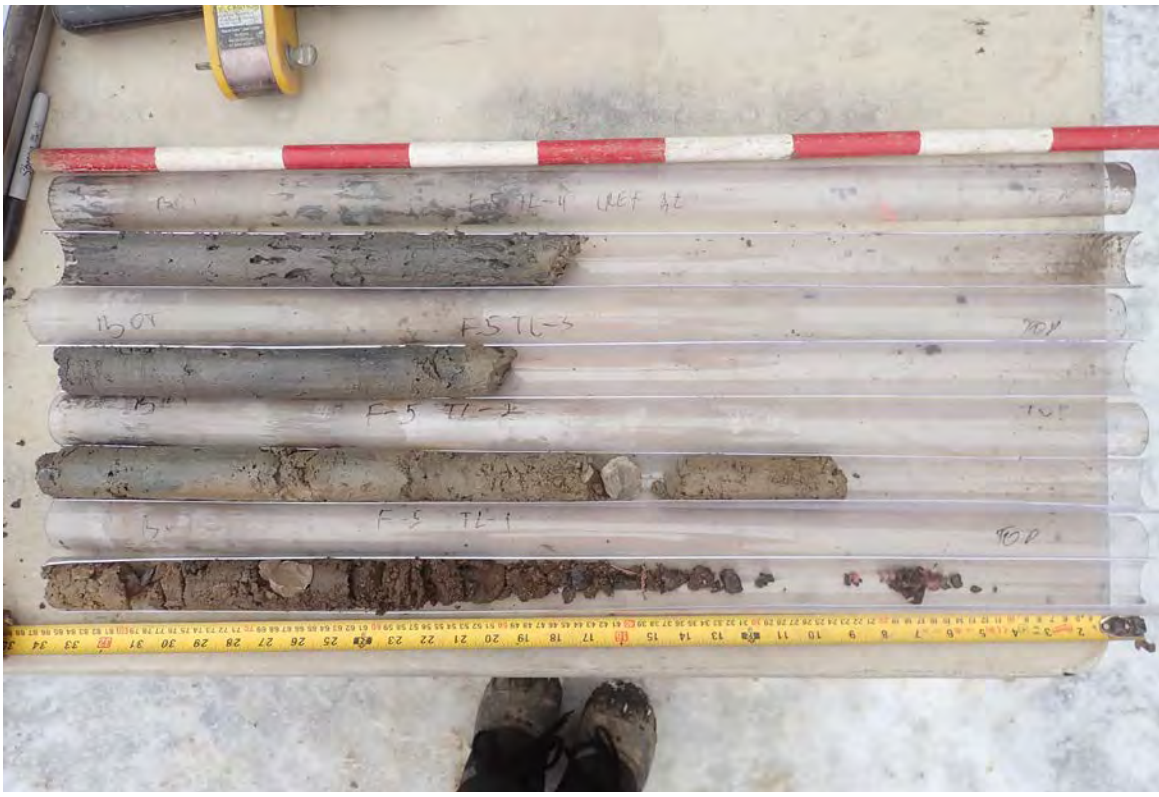


Photo 4.19 Forage environnemental F5 (PATR24N16-0019).

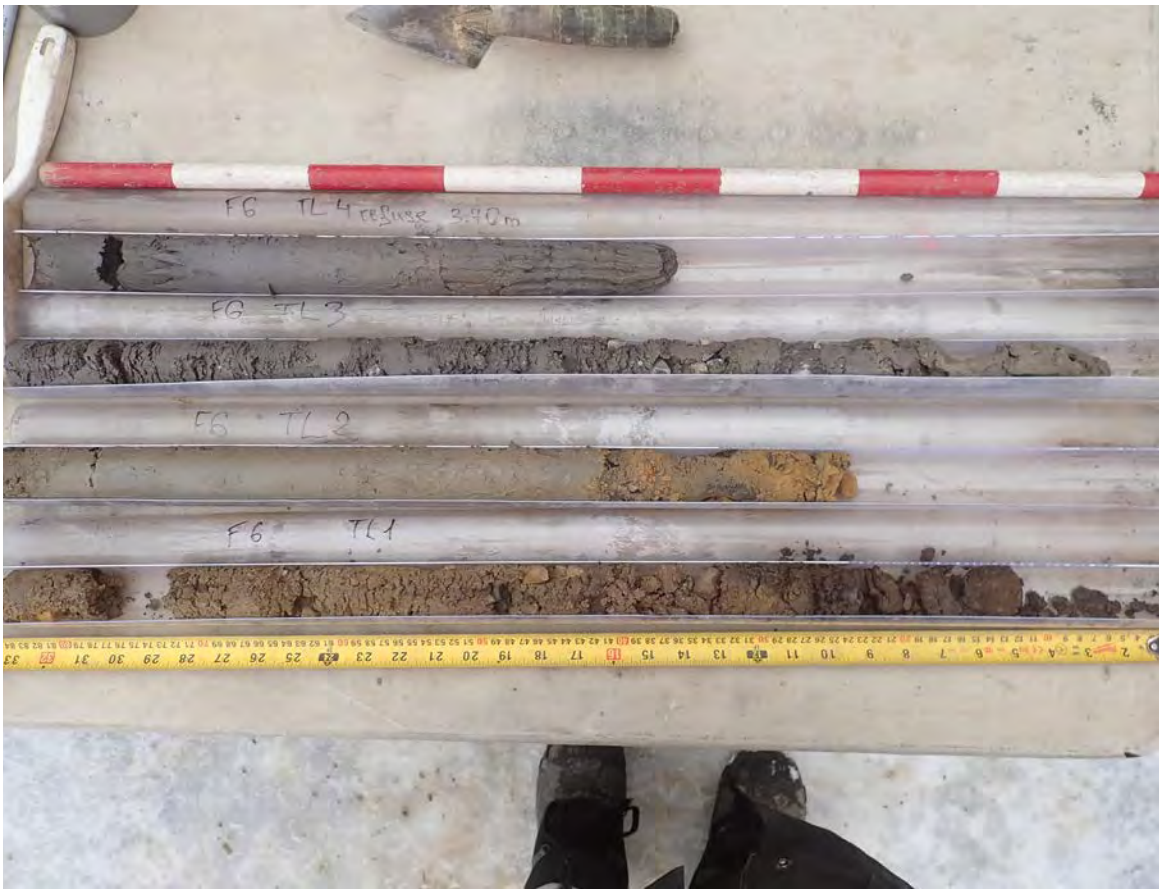
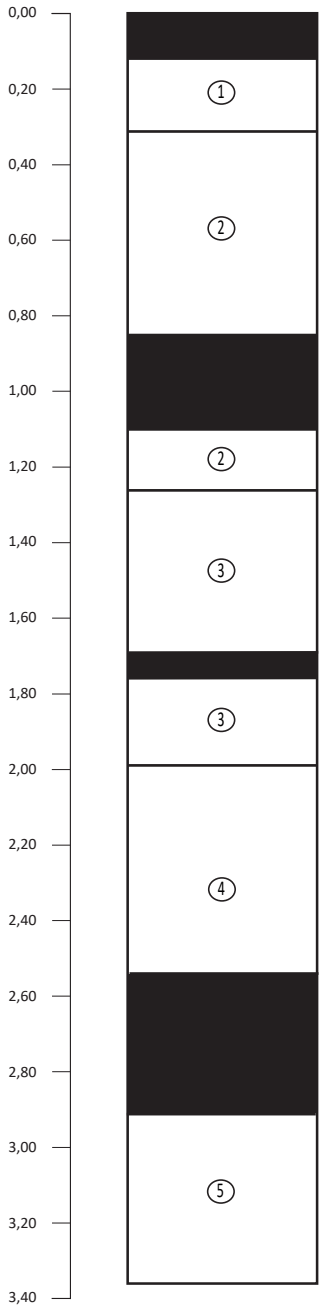


Photo 4.20 Forage environnemental F6 (PATR24N16-0025).

Forages F4, F5 et F6



Description des strates

1. Sable grossier moyennement compact avec quelques graviers calcaires concasser de 4 cm et moins. Sans inclusion. Interprétation : Remblai formant l'aménagement de surface.
2. Limon sableux plutôt compact de couleur brun foncé avec quelques pierres anguleuses et du gravier calcaire concassé. Interprétation : Remblai.
3. Sable fin limoneux moyennement compact la couleur gris pâle jaunâtre avec abondance de gravillon. Le sol naturel est taché noir et dégage une odeur d'hydrocarbures.
4. Limon argileux gris foncé plutôt compact avec abondance de gravier calcaire concassé. IInterprétation : Remblai de construction.
5. Limon compact de couleur gris foncé avec abondance de gravillon. Le sol est taché noir et dégage une odeur d'hydrocarbures. Interpréta-tion : Sol naturel avec infiltration d'hydrocarbu-res.

Collège Héritage
de Châteauguay

Figure 4.4

Schéma stratigraphique
de la sous-op. 1D-1E-1F
(Forages F4 à F6)

Légende:

- NMM — Altitude
- (1) — Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Section vide

PATRIMOINE EXPERTS

0 — 1 m

1:20

Dessin: A. Barbéra Romera, M. Mercier Gingras Date: 10 décembre 2024 Infographie: A. Forget

La surface de ce secteur est aménagée avec un remblai de petit gravier dans une matrice de sable grossier moyennement compacte avec quelques graviers calcaires concassés de 4 cm et moins sans inclusion. Dessous, la seconde couche est composée de limon sableux plutôt compact de couleur brun foncé avec quelques pierres anguleuses et du gravier calcaire concassé. Il semble s'agir d'un remblai de comblement d'une excavation récente. Par la suite, le troisième sol rencontré est un sable fin limoneux moyennement compact, de couleur gris pâle jaunâtre, avec abondance de gravillon. Le sol est taché noir et dégage une odeur d'hydrocarbures. Dessous, le quatrième sol est associé à un limon argileux gris foncé plutôt compact avec abondance de gravier calcaire concassé. Il semble s'agir d'un remblai de construction. Enfin, le cinquième sol échantillonné dans les forages F4 et F6 est un limon compact de couleur gris foncé avec abondance de gravillon. Le sol est aussi taché noir et dégage une odeur d'hydrocarbures. Il semble s'agir du sol naturel avec infiltration d'hydrocarbures.

4.1.5 Sous-opération 1G (forage F7)

Un forage supplémentaire (F7 appelé sous-op.1G) a été réalisé au nord de la propriété du Collège, près des pylônes électriques (photo 4.21). Ce forage, effectué dans un chemin d'accès en gravier, a révélé l'infra de ce niveau de circulation recouvrant des sols naturels (photo 4.22). Aucun artéfact n'a été observé dans ce carottage, mais des éléments archéologiques pourraient tout de même subsister dans les zones non perturbées du secteur. Les principales perturbations observées sont le chemin d'accès, les bases de pylône et un fossé creusé vers la rivière suivant l'axe des pylônes électriques.



Photo 4.21
Localisation forage environnemental F7 (PATR24N16-0027).



Photo 4.22 Forage environnemental F7 (PATR24N16-0031).

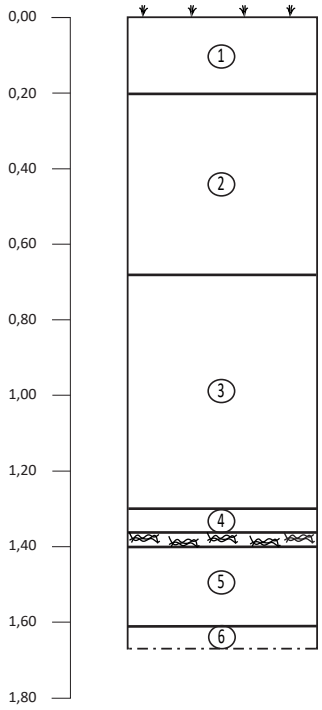
Dans ce forage, six niveaux de sols ont été identifiés. Un schéma stratigraphique de l'échantillon de sol a été réalisé (figure 4.5).

En surface, le sol 1G1 est un niveau de gravier calcaire concassé dans une matrice de limon sableux plutôt compact de couleur gris foncé. Il s'agit de la surface de circulation du chemin d'accès sous les pylônes électriques. Dessous, le sol 1G2 est une argile limoneuse plutôt compacte grise- verdâtre, qui contient des gravillons et graviers calcaires concassés. Il s'agit de l'infra du chemin d'accès. Ensuite, le forage contient une couche de limon brun organique meuble (1G3) provenant de bois décomposés. Il semble que le forage a traversé une racine puisque des fragments de racine comblent la carotte. Dessous, les trois niveaux de sols suivants ne contiennent pas d'inclusion et semblent être des sols naturels. Le sol 1G4 est une argile sablo-limoneuse moyennement compacte, de couleur gris foncé. Par la suite, un sable limoneux plutôt meuble (1G5) de couleur gris foncé a été observé. Enfin, le forage a atteint une profondeur de 1,67 m sous la surface au niveau du sol 1G6, un limon argileux moyennement compact gris verdâtre.

4.2 Opération 2 (tranchées)

Les deux tranchées excavées à la pelle mécanique près des fondations des bâtiments existants ont été nommées sous-opérations 2A et 2B. La firme de génie-conseil DEC Enviro a décidé de l'emplacement de ces deux tranchées avec l'objectif d'atteindre et d'observer la base des fondations des bâtiments existants. DEC Enviro a nommé la sous-opération 2A, tranchée TR-2, et la sous-opération 2B, la tranchée TR-1. Le plan 4.2 indique l'emplacement des deux tranchées de l'opération 2 (plan 4.2).

Forage F7



Description des strates

1. (1G1) Limon sableux, gris foncé, plutôt compact. Inclusions : gravier calcaire concassé en abondance. Interprétation : surface de circulation du chemin d'accès sous les pylônes électriques.
2. (1G2) Argile limoneuse, gris verdâtre, plutôt compacte. Inclusions : gravillons et graviers de calcaire concassés. Interprétation : infra du chemin d'accès.
3. (1G3) Limon brun organique, meuble, provenant de bois décomposés. Inclusions : fragments de racine comblent la carotte.
4. (1G4) Argile sablo-limoneuse, gris foncé, moyennement compacte. Sans inclusion. Interprétation : semble être le sol naturel.
5. (1G5) Sable limoneux, gris foncé, plutôt meuble. Sans inclusion.
6. (1G6) Limon argileux, gris verdâtre, moyennement compact. Sans inclusion. Interprétation : semble être le sol naturel.

Collège Héritage
de Châteauguay

Figure 4.5

Schéma stratigraphique
de la sous-op. 1G (forage F7)

Légende:

NMM	Altitude
1	Numéro de couche
	Surface végétale
	Limite de couche
	Limite de fouille
	Racines

PATRIMOINE EXPERTS

0 1 m

1:20

Dessin: A. Barbéra Romera, M. Mercier Gingras
Date: 10 décembre 2024
Infographie: A. Forget

4.2.1 Sous-opération 2A

La sous-opération 2A a été excavée à l'est du manoir Richardson, contre le mur nord d'une aile de l'école aménagé après 1992(photo 4.23). La sous-opération 2A représente une excavation de 3,00 m de longueur (est-ouest) et de 2,64 m de largeur (plan 4.3). Cette excavation de 1,36 m de profondeur a révélé une stratigraphie intéressante et des artéfacts ont été trouvés dans ce remblai, dont un fragment d'os humain.

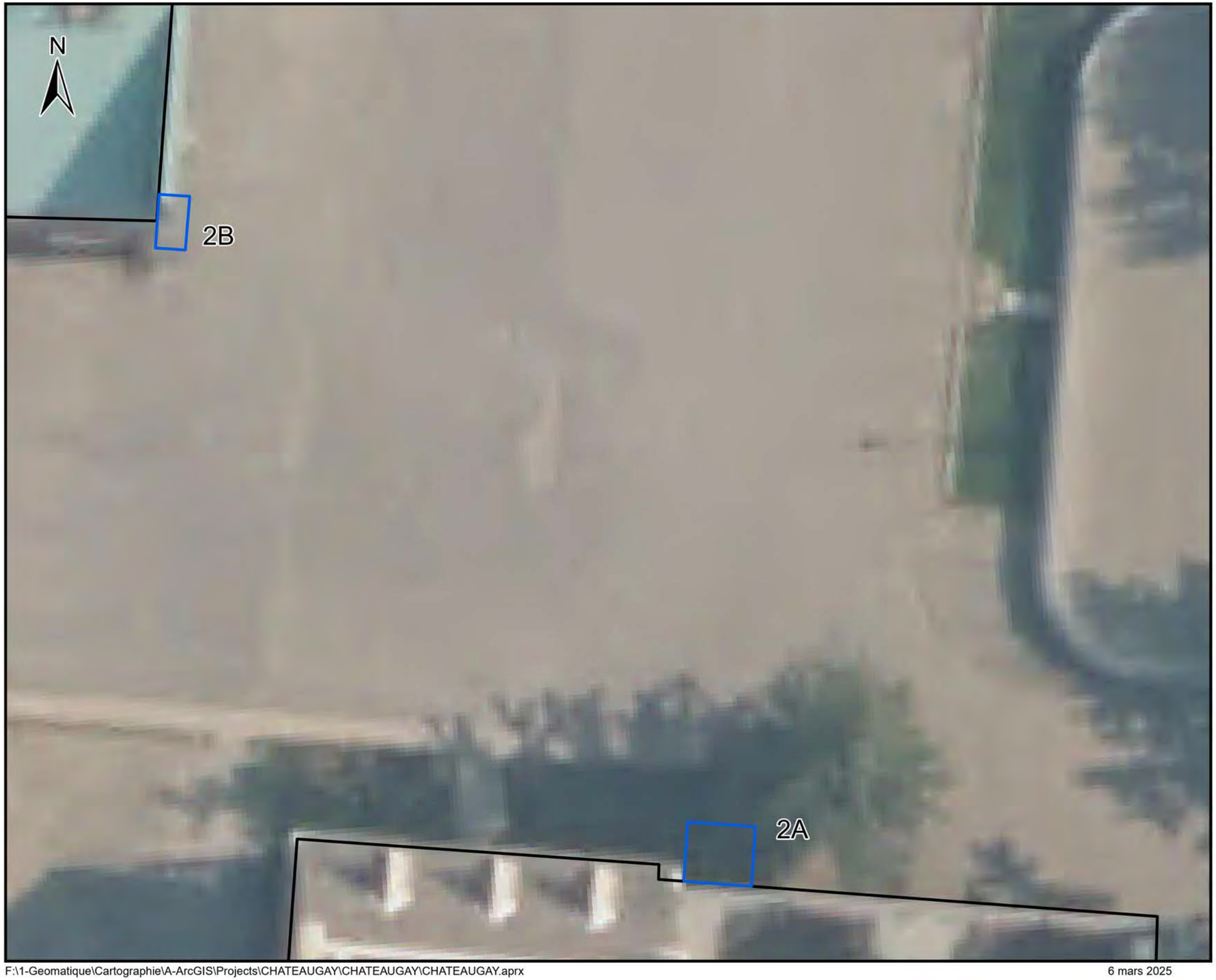


Photo 4.23
Localisation tranchée 2A (PATR24N16_0055).

4.2.1.1 Sols et artéfacts associés

L'excavation de la sous-opération 2A a révélé une stratigraphie intéressante formée de sept niveaux de sols, dont quatre niveaux archéologiques anciens. La séquence stratigraphique de la sous-opération a été documentée sur la paroi ouest, à proximité de la maison Richardson (photo 4.24)(Figure 4.6).

Sous le niveau de limon organique associée au gazon, le second niveau de sol à être dégagé a été le remblai de comblement de la tranchée de construction (2A2), associé à la construction du bâtiment après 1992 (photo 4.25). Cette tranchée qui atteint une largeur maximale de 1,50 m est comblée d'un mélange d'argile, de limon et de sable plutôt compact de couleur grise, avec de nombreuses pierres subarrondies et des pierres arénisées. Cet événement n'est pas d'intérêt archéologique, mais des artéfacts ont été trouvés dans ce remblai, dont un fragment d'os humain (photos 4.26 et 4.27), suggérant que les travaux de construction passés ont perturbé des contextes archéologiques. L'analyse de cet ossement est décrite dans la prochaine section.



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 4.2

Opération 2, sous-opérations 2A et 2B

Légende

- Limite actuelle du collège
- Opération

0 5 10 m

1:180

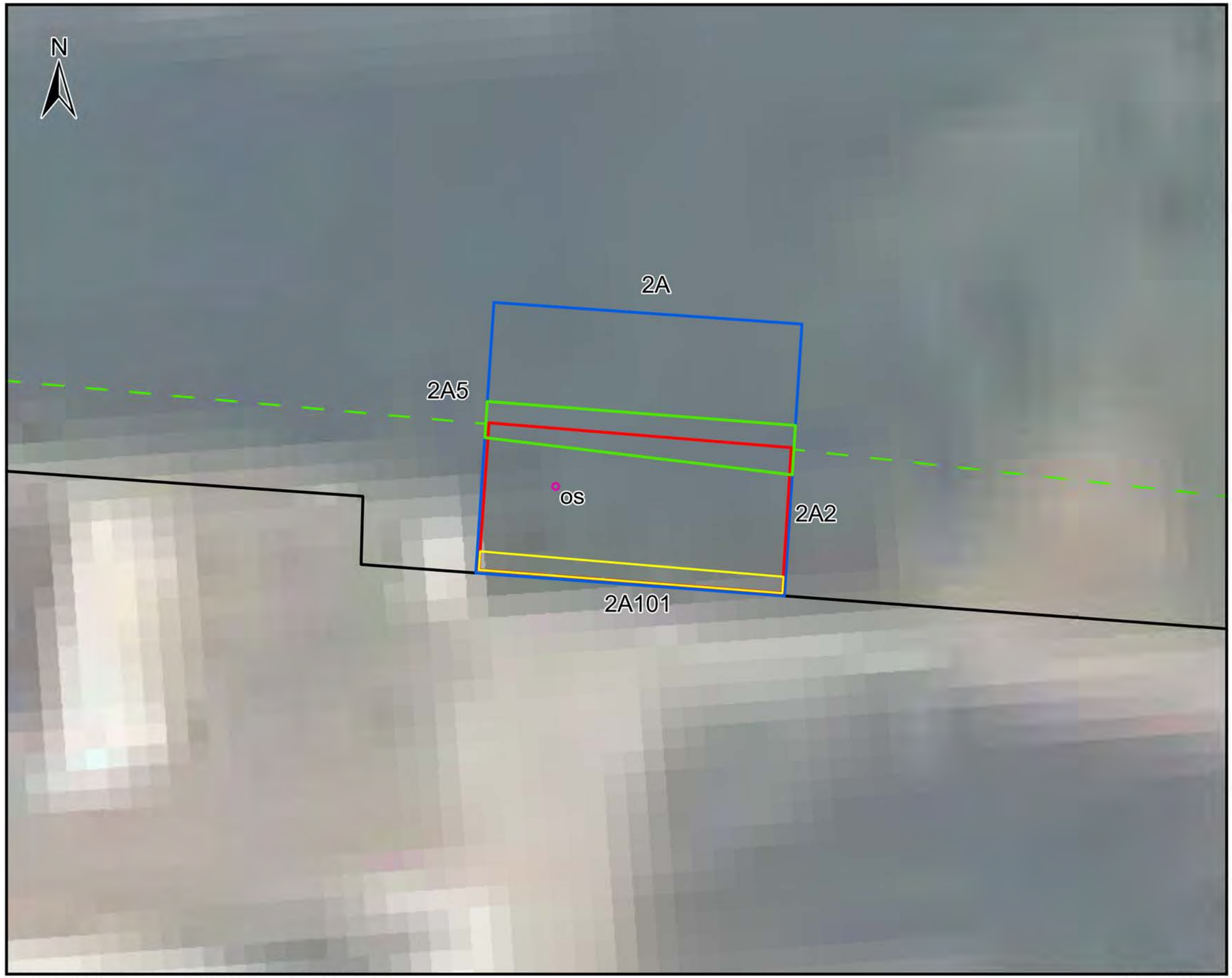
PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2024

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx

6 mars 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 4.3

Contextes archéologiques de la sous-opération 2A

Légende

- Limite actuelle du collège
- Sous-opération
- Lot 2A2
- Lot 2A5
- Prolongement possible tranchée 2A5

Vestiges archéologiques

- béton fondation 2A101
- os du lot 2A2

0 1 2 m

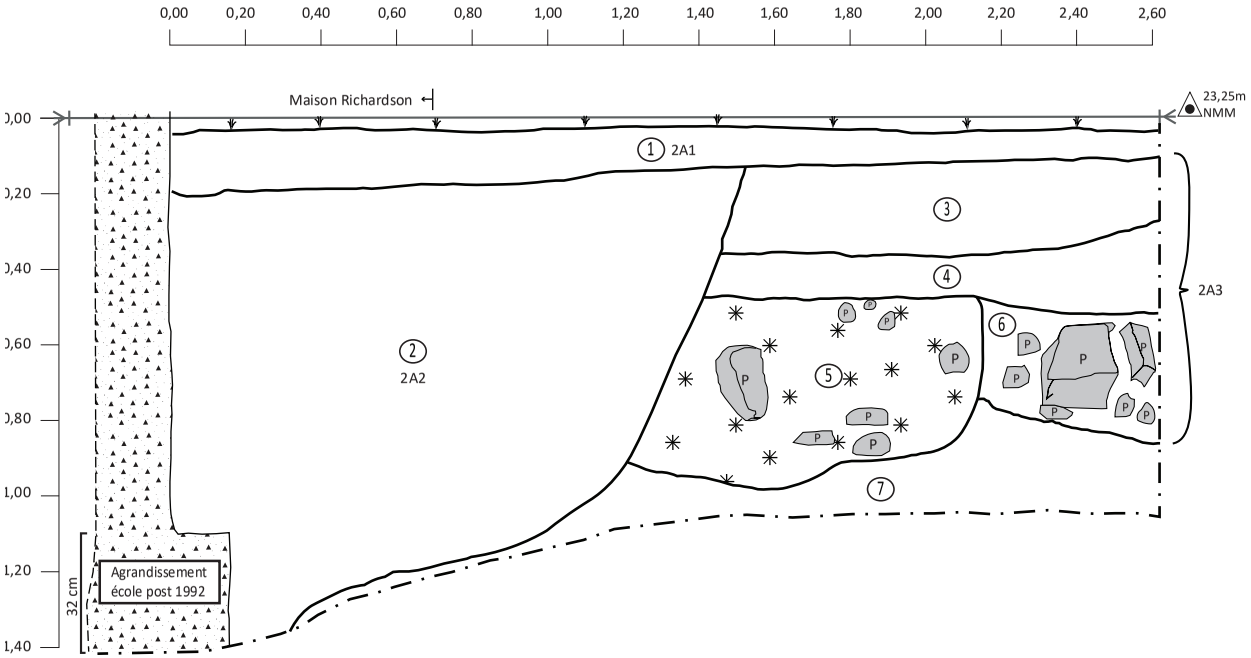
1:40

PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2024

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx 11 mars 2025 Cartographie: Solène Boisard, archéologue

50 - **Collège Héritage Châteauguay (BiFk-19).** *Surveillance archéologique 2024.*



Description des sols

1. (2A1) Limon organique noir moyennement compact et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : Remblai aménagement surface.
2. (2A2) Argile limono-sableuse grise plutôt compacte. Inclusions: abondance de pierres subarrondies (≈ 30 cm) et moins de pierres arénisées, artéfacts récents et os de pied humain (voir 2A2). Interprétation: Comblement de tranchée de construction de l'agrandissement de l'école post 1992.
3. (2A3) Limon argileux brun foncé plutôt compact. Inclusions: quelques pierres schisteuses (ardoises?) et charbon de bois. Interprétation: Remblai de rehaussement à proximité de la Maison Richardson.
4. (2A3) Limon brun pâle tâcheté de fragments de pierres arénisées beige, plutôt compact. Inclusions: quelques cailloux, charbon minéral et fragments de briques. Interprétation: Remblai post 1820.
5. (2A3) Limon argileux brun-orangé, moyennement compact. Inclusions: abondance de pierres horizontales et obliques, abondance de charbon de bois (≈ 2 cm et -), sans artéfacts observés. Interprétation: Comblement d'une tranchée ancienne (axe E-O).
6. (2A3) Limon brun jaunâtre, plutôt compact. Inclusions: abondance de pierres calcaires anguleuses (≈25 cm et -), pierres subanguleuses et pierres arénisées beige. Interprétation: Remblai de rehaussement (?).
7. Limon sableux gris, compact. Inclusions: pierres, graviers subanguleux à arrondis (≈15 cm et -), sans artéfacts ou charbon. Interprétation: Sol naturel, till.

Collège Héritage de Châteauguay

Figure 4.6

Stratigraphie de la tranchée 2A paroi ouest

Légende:

- NMM — Altitude
- (1) — Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Projection/continuité
- P — Pierre
- Béton
- Charbon de bois (clairsemé)

PATRIMOINE EXPERTS

0 — 1 m

1:20

: M. Mercier Gingras Date: 12 décembre 2024

Infographie: A. Forget



Photo 4.24
Sous-opération 2A, paroi stratigraphique ouest (PATR24N16-0092).



Photo 4.25
Localisation tranchée 2A2 (PATR24N16-0056).



Photo 4.26
Assemblages d'artéfacts du lot 2A2 (PATR24N16-0111).



Photo 4.27 Fragment d'os (talus) du lot 2A2 (PATR24N16-0112).

À courte distance des fondations, la couche horizontale 2A3 forme un remblai de rehaussement en façade de la maison Richardson. Ce sol est composé de limon argileux brun foncé, plutôt compact et contenait des fragments de charbon de bois et quelques fragments de pierres d'ardoise. Dans la couche 2A3, quelques artéfacts et plusieurs ossements d'animaux ont été mis à jour, la majorité des os étant blanchis par exposition au feu, probablement lors de la cuisson (photos 4.28 et 4.29). Cependant, un fragment non brûlé a attiré l'attention en raison de la similitude de son tissu cortical avec celui d'un os humain. La petite taille de ce second fragment, combinée à l'absence de caractéristiques morphologiques distinctives qui permettraient une identification précise, empêche de confirmer qu'il s'agit d'un os humain.

Dessous, un autre niveau de limon (2A4) est disposé horizontalement. Ce sol plutôt compact de couleur brun pâle contenait des fragments de briques et de charbon minéral, indiquant que ce dépôt a été formé après 1840 environ. Une concentration de pierres rubéfiées (photos 4.30) par le feu a été dégagée à l'est de l'opération, mais n'était pas associée à des charbons ou des cendres d'un foyer.



Photo 4.28 Assemblages d'artéfacts du lot 2A3 (PATR24N16-0113).



Photo 4.29 Fragments d'os du lot 2A3 (PATR24N16-0114).



Photo 4.30 Pierres rubéfiées du lot 2A4 (PATR24N16-0115).

Le cinquième sol (2A5) forme le comblement d'une ancienne tranchée, creusée dans l'axe est-ouest, parallèle à la façade de la maison Richardson (photos 4.31 et 4.32). Ce dépôt est composé de limon argileux brun orangé moyennement compact contenant une grande quantité de pierres horizontales et obliques et contenait une grande quantité de nodules de charbons de bois de moins de 2 cm. Ce dépôt d'une profondeur de 0,50 m conserve une largeur maximale de 0,95 m, partiellement tronqué par la tranchée 2A2. La tranchée 2A5 pourrait être associée à la maison Richardson, mais puisqu'aucun artéfact ou vestige n'a été découvert dans ce sol, il pourrait aussi s'agir d'un aménagement plus ancien. Une hypothèse envisageable est qu'il s'agirait d'une tranchée excavée pour l'enceinte de 1735 ou pour la palissade du fort occupé à partir de 1744. En effets, des vestiges des tranchées de palissades découvertes à Montréal, à La Prairie, à Pointe-aux-Trembles et au fort Saint-Jean suggèrent que ces tranchées au fond arrondi ou plat ne conservent pas toujours la trace des pieux d'origine. Les dimensions de ces tranchées de palissade varient entre 1,10 m et 0,50 m de profondeur et leur largeur à la base varie de 0,30 m à 0,60 m. Le sol de comblement 2A5 pourrait donc être un vestige de l'enceinte du cimetière, ou de la palissade du fort construit dans le secteur.

Au nord de cette tranchée, le sol 2A6 est un limon beige qui contient une grande quantité de pierres. Il pourrait s'agir d'un remblai de rehaussement ancien, qui repose immédiatement sur le sol naturel 2A7.

Le sol 2A7 observé au fond de toute l'excavation est composé de limon sableux compact de couleur gris. Il contient des pierres, du gravier subanguleux à arrondi. Ce sol qui ne contient pas d'artéfact ou de fragment de charbon semble être le sol naturel associé au till fluvio-glaciaire.



Photo 4.31 Vue de la tranchée 2A5 vers l'ouest (PATR24N16-0063).



Photo 4.32 Vue de la tranchée 2A5 vers l'est (PATR24N16-0069).

4.2.1.2 Ossement humain

C'est au début de l'excavation de la sous-opération 2A immédiatement à l'est de la maison Richardson qu'un os humain a été découvert. Cet os découvert en surface du remblai d'une tranchée de construction récente 2A2 a été identifié par la bioarchéologue directement au terrain. Il s'agit d'un fragment de talus, dont une partie de la tête et son sillon latéral étaient identifiables. Le reste de l'os a été sectionné latéralement, post-mortem, par des processus taphonomiques liés aux activités humaines, probablement pendant l'excavation et/ou le comblement de la tranchée lors de la construction du bâtiment juste au sud de la sous-opération.

L'identification de l'os, comme étant humain, repose sur des caractéristiques morphologiques distinctives ainsi que sur l'observation de la densité et de la structure des tissus osseux, notamment de la corticale et de l'os spongieux. Cependant, compte tenu des modifications importantes subies par le fragment d'os, cette identification demeure une probabilité. En effet, d'autres ossements retrouvés dans la même couche ont été identifiés comme étant d'origine animale. Dans ce contexte, il reste une possibilité que le fragment en question soit en réalité un os d'animal. Malgré cette possibilité, l'hypothèse d'os humain est la plus crédible.

4.3 Sous-opération 2B

La sous-opération 2B a été excavée contre la face est du pilier sud-est du gymnase (photo 4.33). Cette étroite tranchée de 2,45 m de longueur (axe nord-sud) et 1,43 m de largeur a révélé une succession de remblais récents, mis en place lors de la construction du gymnase et lors de l'aménagement de la cour d'école asphaltée. L'excavation qui avait pour objectif de dégager le pilier jusqu'à sa base a atteint une profondeur de 1,87 m, soit une altitude de 22,63 m. NMM. Un schéma stratigraphique de la paroi nord a été réalisé pour représenter les sept niveaux de sols (photos 4.34 et 4.35) (**figure 4.7**).

Figure 4.7 Schéma stratigraphique de la sous-opération 2B, paroi nord.

Sous la surface asphaltée (2B1), le lot 2B2 est composé de sable limoneux plutôt meuble de couleur gris, avec abondance de gravier calcaire concassé. Ce lot semble former le lit de pose pour l'asphalte de la cour d'école. Dessous, le niveau 2B3 est un limon sableux plutôt meuble de couleur gris, contenant environ 50 % de gravier. Ce sol qui recouvre une membrane géotextile semble être un remblai de rehaussement aménagé après une construction récente. Par la suite, les lots 2B4 et 2B5 recouvrent la semelle d'un pilier en béton de l'école et semblent former deux remblais associés à une phase de construction récente. Le lot 2B4, d'une épaisseur de 12 cm, est composé de limon argileux moyennement compact de couleur gris foncé. Il contient quelques gravillons et des petits fragments d'asphalte. Dessous, le lot 2B5 est composé de limon argileux moyennement compact de couleur gris-jaunâtre avec quelques gravillons. Ce dépôt d'une épaisseur de 71 cm contient également des inclusions d'asphalte et des morceaux de béton de 60 cm et moins ainsi que des blocs de béton. Le sol 2B6 est un dépôt de forme conique entourant la semelle de la colonne de béton. Il est composé de limon argileux plutôt meuble de couleur gris foncé avec quelques inclusions de gravillons. Ce lot d'une épaisseur maximale de 27 cm semble former le comblement de la tranchée de construction de la colonne et de la semelle en béton. Cette semelle en béton de la colonne (2B7) a un empattement de 40 cm et une épaisseur de 27 cm. À la base de l'excavation, le sol 2B8 est un limon argileux moyennement compact de couleur gris-jaunâtre avec quelques graviers. Il semble s'agir du sol naturel non remanié.



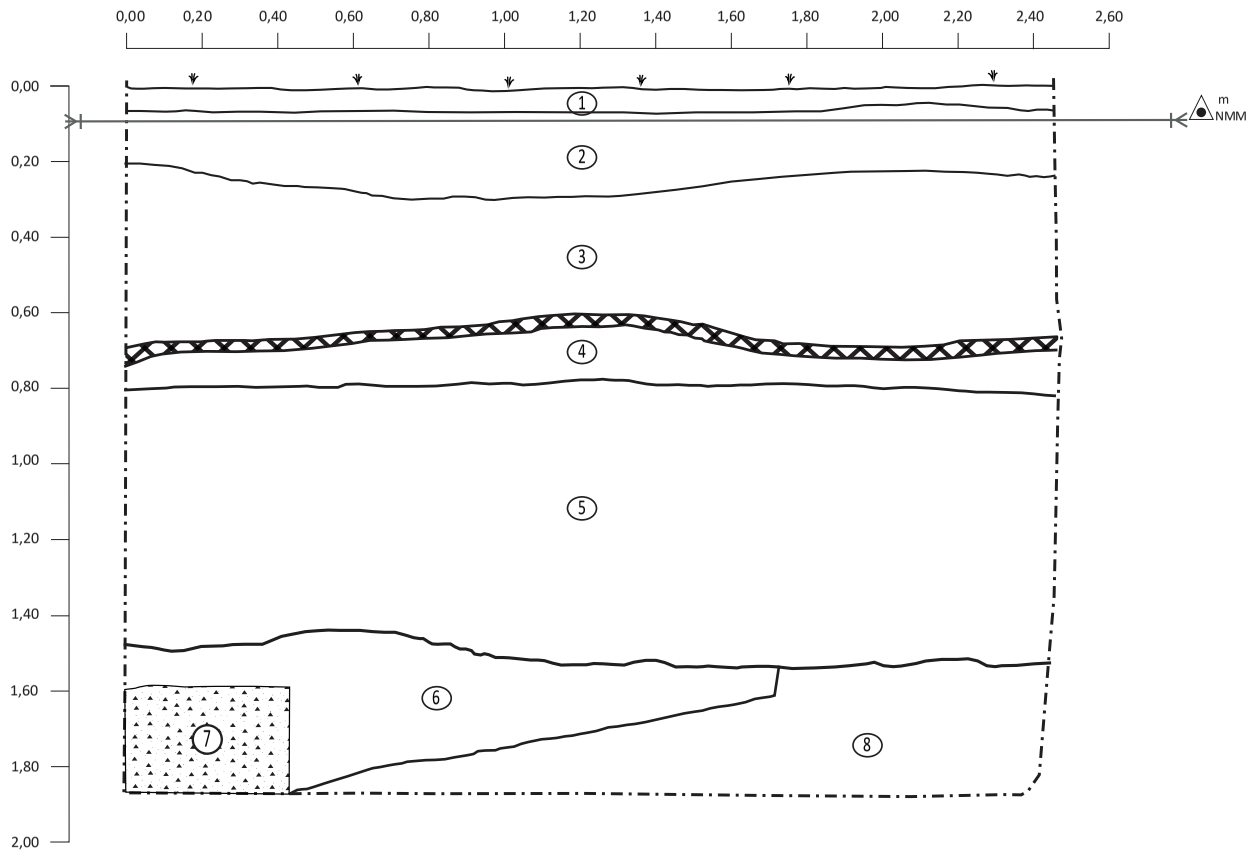
Photo 4.33
Localisation tranchée 2B (PATR24N16-0077).



Photo 4.34
Sous-opération 2B, paroi stratigraphique est (PATR24N16-0087).

Photo 4.35
Sous-opération 2B, paroi stratigraphique nord(PATR24N16-0090).





Description des sols

1. (2B1) Asphalte
2. (2B2) Sable limoneux, gris, plutôt meuble. Inclusions : abondance de gravier calcaire concassé. Interprétation : semble former le lit de pose pour l'asphalte de la cour d'école.
3. (2B3) Limon sableux, gris, plutôt meuble. Inclusions : environ 50% de gravier. Interprétation : sol recouvrant une membrane géotextile semblant être un remblai de rehaussement aménagé après une construction récente.
4. (2B4) Limon argileux, gris foncé, moyennement compact. Inclusions : quelques gravillons et des petits fragments d'asphalte. Interprétation : niveau d'une épaisseur de 12 cm associé à une phase de construction récente.
5. (2B5) Limon argileux, gris jaunâtre, moyennement compact. Inclusions : avec quelques gravillons, fragments d'asphalte, morceaux de béton de 60 cm et moins et des blocs de béton. Interprétation : semble aussi associé à une phase de construction récente.
6. (2B6) Limon argileux, gris foncé, plutôt meuble. Inclusions : quelques gravillons. Interprétation : semble former le comblement de la tranchée de construction contre la colonne en béton.
7. (2B7) Dalle de béton (semelle de la colonne) avec un empattement de 40 cm et une épaisseur de 27 cm.
8. (2B8) Limon argileux, gris jaunâtre, moyennement compact. Inclusions : quelques graviers. Interprétation : sol naturel non remanié.

Collège Héritage de Châteauguay

Figure 4.7

Stratigraphie de la tranchée 2B paroi nord

Légende:

- NMM — Altitude
- (1) — Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Béton
- Géotextile

PATRIMOINE EXPERTS

0 — 1 m

1:20

Dessin: M. Mercier Gingras Date: 12 décembre 2024

Infographie: A. Forget

Chapitre 5: Conclusion et recommandations

Ce rapport a présenté le résultat de la surveillance archéologique réalisée par Patrimoine Experts le 10 et le 12 décembre 2024 sur la propriété du Collège Héritage de Châteauguay. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de forages et d'excavation de tranchées menées par la firme de génie-conseil DEC Enviro, pour la caractérisation environnementale en prévision d'un projet d'agrandissement de l'école. L'intervention archéologique a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 24-CHER-01. Le principal objectif de la présente surveillance archéologique était de vérifier s'il y avait présence ou absence d'éléments archéologiques dans l'emprise des excavations, notamment pour vérifier la présence de sépultures. Une bioarchéologue était présente pour superviser les travaux.

Malgré les petites superficies excavées, la surveillance archéologique des forages et de l'excavation des tranchées ont permis de documenter plusieurs éléments archéologiques. Les contextes stratigraphiques mis au jour dans les forages (opérations 1) et dans deux sondages mécaniques (opération 2) ont révélé jusqu'à maintenant de probables niveaux d'occupations et des remblais de rehaussement formés depuis le 19e siècle recouvrant des sols formés naturellement. De plus, un fragment d'os humain trouvé dans un contexte remanié (2A2) et la tranchée ancienne 2A5 sont deux contextes qui pourraient être associés au cimetière ou au fort militaire du 18e siècle. Enfin, les niveaux d'occupations et l'interface avec le sol naturel ont été systématiquement inspectés pour le potentiel autochtone et aucun bien archéologique de cette période n'a été découvert dans les excavations effectuées.

Les observations effectuées au cours de ce mandat confirment la présence de ressources archéologiques en place et faiblement perturbées à proximité du collège et sous la cour asphaltée. Les remblais de rehaussement successifs peuvent avoir recouvert et protégé les niveaux de sol ou des vestiges associés à une chapelle, au cimetière ou au fort militaires du 18e siècle.

Fort militaire

La tranchée 2A5 semble représenter un creusement ancien qui mérite notre attention. Au moment de l'excavation, une hypothèse émise était qu'il pourrait s'agir d'une tranchée de drainage associée au ma-

noir Richardson construit en 1921. Cependant, aucun vestige de tuyau ou canalisation n'a été découvert à la base de cette tranchée. De plus, cette tranchée qui est distancée de 0,90 m au nord ne correspond pas tout à fait à l'axe de la façade (voir plan 4.3).

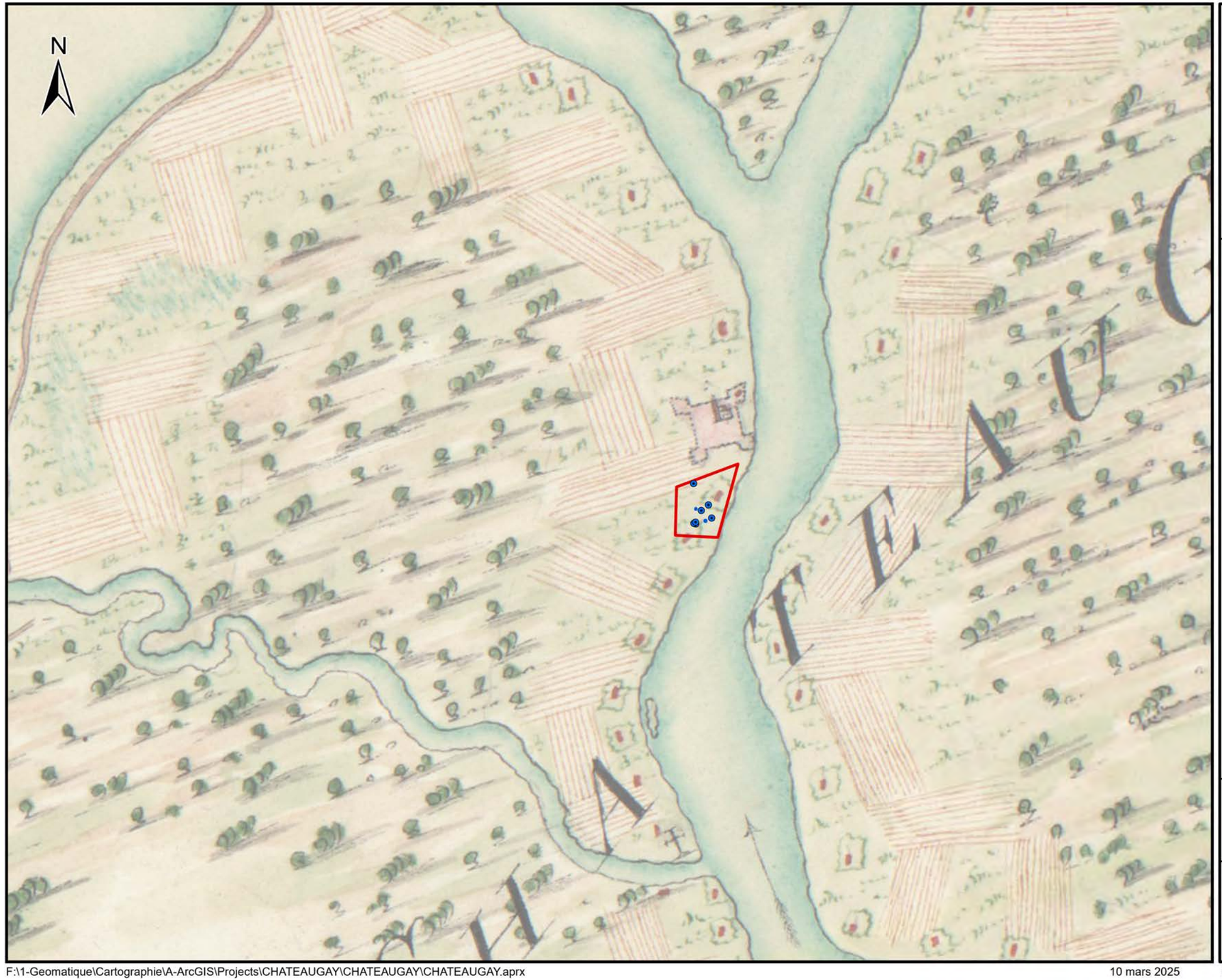
En effet, l'axe suggéré par la tranchée 2A5 semble avoir été creusé de façon à être perpendiculaire au rivage de la rivière plutôt qu'en relation avec les bâtiments actuels. Ainsi, la tranchée 2A5 pourrait être un aménagement plus ancien que la construction du manoir Richardson, possiblement associée au cimetière ou au fort militaires du 18e siècle.

Ainsi, la tranchée 2A5 pourrait être associée à une tranchée d'une palissade en bois du fort construit dans le secteur. Même si aucune trace de pieux en bois n'a été détectée dans la tranchée, cette tranchée est similaire à certaines tranchées de palissade découvertes à Montréal (au Vieux-Montréal et Pointe-aux-Trembles) et en Montérégie (à La Prairie, Boucherville et au fort Saint-Jean). La profondeur de la tranchée de 50 cm est similaire à la tranchée de palissade du Vieux-Pointe-aux-Trembles (67 cm) et à celle de Boucherville (50 cm). De plus, le fond de la tranchée a un profil plat de 43 cm de largeur, similaire à la palissade du bastion sud-ouest du fort Saint-Jean et celle du Vieux-Pointe-aux-Trembles. De plus, certaines tranchées de palissades ne contiennent plus les pieux en bois, comme c'est le cas au Fort-Saint-Jean. Bien que la tranchée 2A5 du Collège Héritage ne contient pas de vestiges de pieux de bois, elle contient de nombreuses pierres qui ont pu servir de pierres de cale pour stabiliser des pieux. De plus, les nombreux charbons de bois concentrés dans la tranchée pourraient suggérer que la palissade a été incendiée et retirée. En l'absence d'artéfacts ou de vestiges diagnostiques, l'hypothèse que la tranchée 2A5 soit associée à une palissade construite en 1735 et rénovée en 1757 demeure possible et mériterait de poursuivre les recherches dans le secteur.

Cimetière

Au cours de la surveillance archéologique, aucune sépulture n'a été localisée, mais un fragment d'os humain (un talus) a été découvert à la surface de la tranchée de construction 2A2. La découverte d'os humain remanié à cet endroit est cohérente avec les sépultures découvertes sur le terrain dans le passé. Auparavant, des sépultures ont été découvertes lors de la construction de la maison Richardson en 1921 et lors de deux phases d'agrandissement de l'école à l'est de la maison Richardson. Nous pouvons établir que l'ancien cimetière semble situé dans le secteur sud-est de la propriété du collège. Il a été évoqué que la tranchée 2A5 pourrait être associée à la palissade du fort, mais il est également possible que cette tranchée soit associée à l'enceinte du cimetière érigé en 1735. S'il s'avère que la tranchée 2A5 indique une limite du cimetière, il serait probable que le cimetière soit contenu du côté sud. Pour l'instant, les limites de ce cimetière demeurent inconnues et des sépultures pourraient être conservées sous la cour asphaltée plus au nord. Par conséquent, le potentiel de découverte de sépultures dans le secteur du projet demeure élevé.

La superposition du terrain actuel et des forages réalisés sur deux plans anciens offre une idée approximative de l'emplacement des limites cadastrales pendant le 19e siècle. La superposition avec le *Plan de la seigneurie de Châteauguay* dressé par Jean-Baptiste Larue en 1816 (Plan 5.2) suggère que l'essentiel du



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 5.1

Superposition du plan dit de Murray (1761) avec les sous-opérations 1 et 2, Collège Héritage de Châteauguay

Légende

- Zone d'étude
- Opération 1
- Opération 2

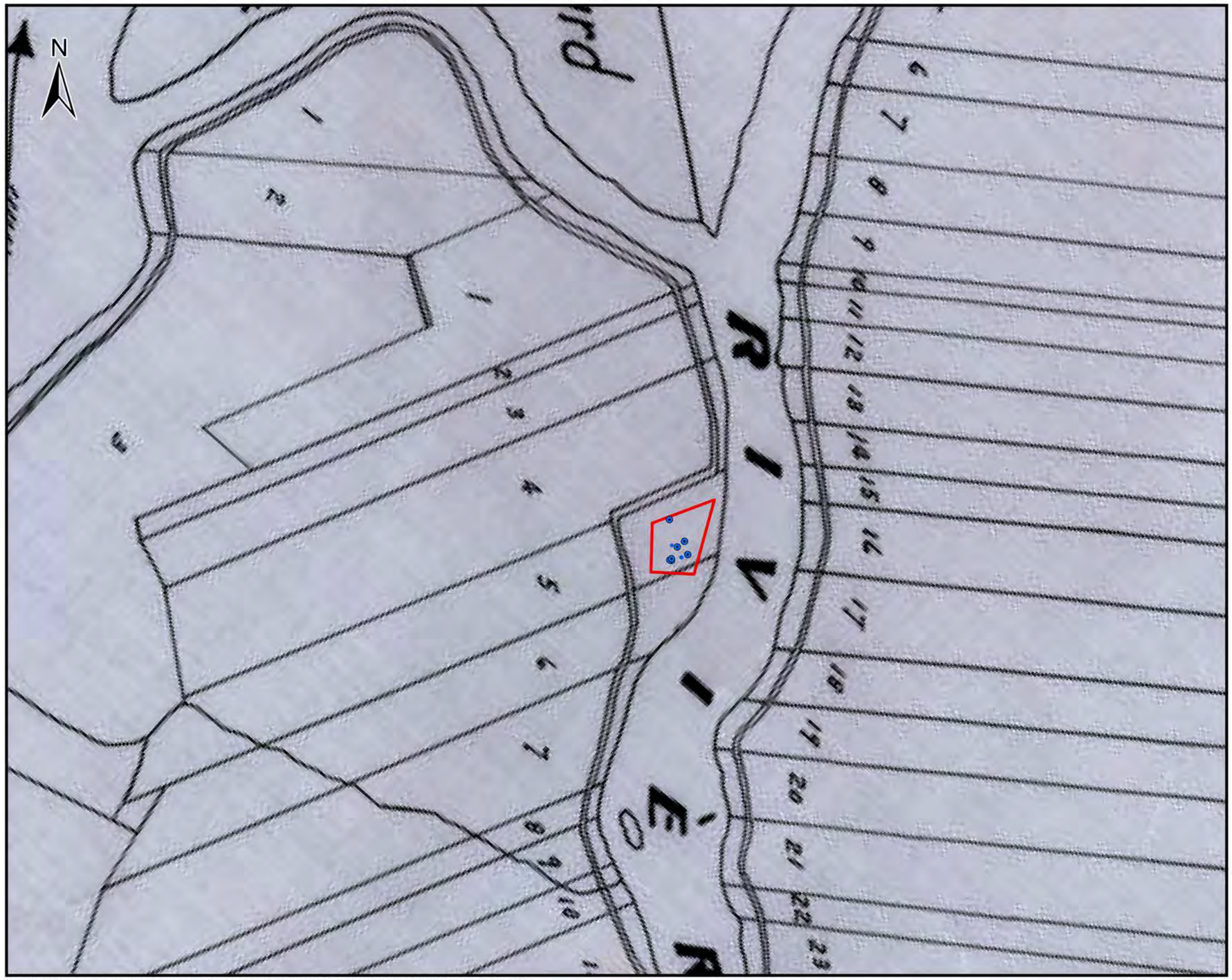
0 300 600 m

1:10 000

PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
Banque d'archives du Québec
Patrimoine Experts, 2024

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx 10 mars 2025 Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 5.2

Superposition du plan de Larue (1816) avec les sous-opérations 1 et 2, Collège Héritage de Châteauguay

Légende

- Zone d'étude
- Opération 1
- Opération 2

0 300 600 m

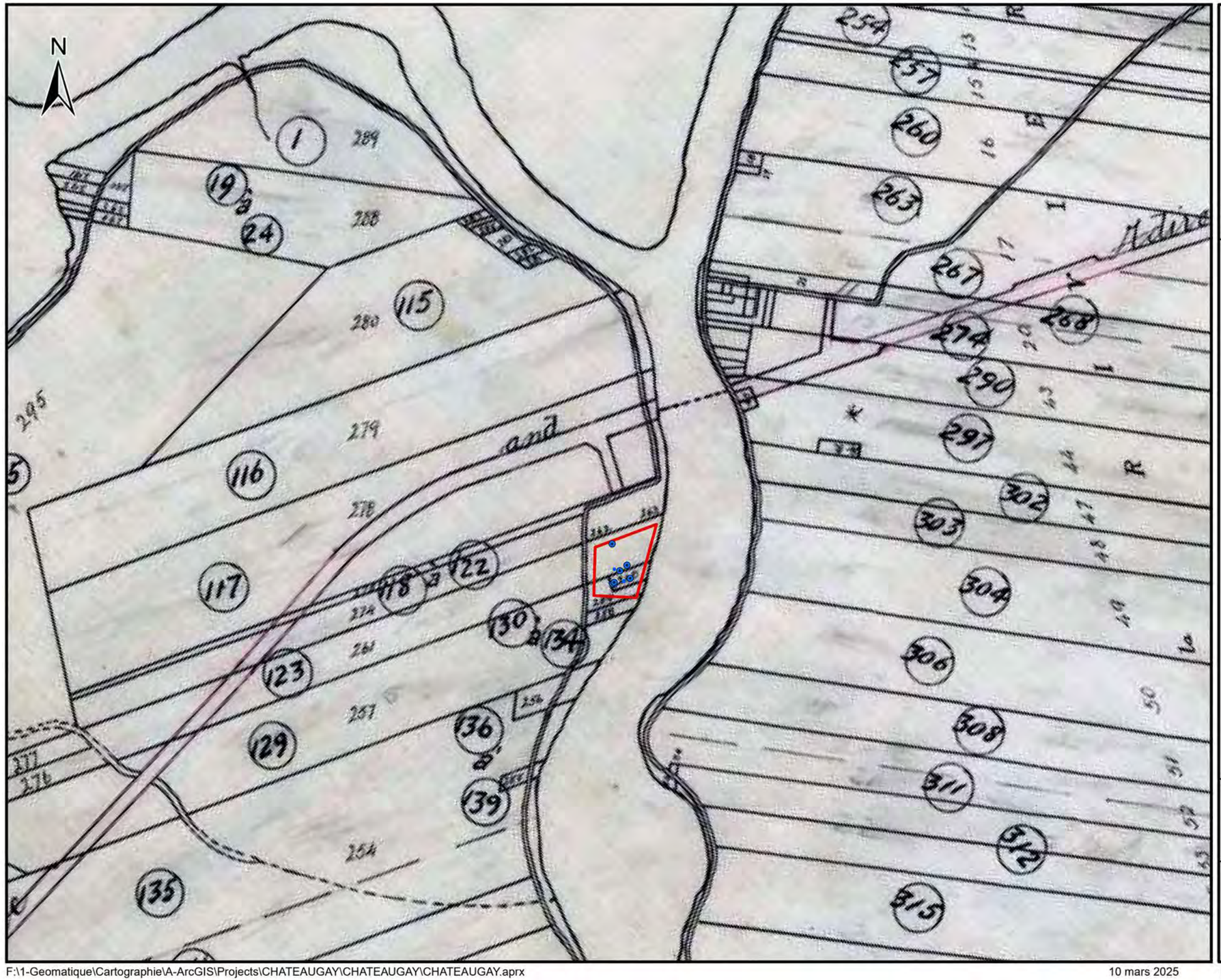
1:10 000

PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
Banque d'archives du Québec
Patrimoine Experts, 2024

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx 10 mars 2025 Cartographie: Solène Boisard, archéologue

64 - **Collège Héritage Châteauguay (BiFk-19).** *Surveillance archéologique 2024.*



Collège Héritage De Châteauguay - Surveillance archéologique 2024

Plan 5.3

Superposition du plan de Sullivan (1878) avec les sous-opérations 1 et 2, Collège Héritage de Châteauguay

Légende

- Zone d'étude
- Opération 1
- Opération 2

0 300 600 m

1:10 000

PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
Banque d'archives du Québec
Patrimoine Experts, 2024

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY\CHATEAUGAY.aprx 10 mars 2025 Cartographie: Solène Boisard, archéologue

terrain à l'étude correspond à l'ancien lot 5 et que le coin sud-est correspond à une portion du lot 6. La superposition avec le plan *Plan officiel de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay* (plan 5.3) dressé par John Sullivan en 1878 confirme cette division. Selon ce plan, la moitié nord du terrain du collège est située sur le lot 261 et la limite sud se situe sur l'ancien lot 259. Entre les deux, le lot 260 découpait un lot près de la rivière, à l'emplacement de l'actuelle patinoire et du manoir Richardson.

5.1 Valeurs et importance archéologique

Le ministère de la Culture et des Communications recommande l'évaluation de sites archéologiques à l'aide de valeurs préconisées par le Règlement sur la recherche archéologique dans une perspective de gestion du patrimoine culturel par la notion des valeurs. Afin de favoriser une meilleure protection du patrimoine archéologique dans un contexte de développement, cette évaluation permet d'identifier des valeurs patrimoniales et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être préservé ou mis en valeur. À des fins de gestion, sept valeurs ont été ciblées comme les plus pertinentes en matière d'archéologie (MCC, 2015). Le cadre de référence *L'appréciation par valeurs préconisée par le règlement sur la recherche archéologique* (MCC, 2015) a été employé pour la présente évaluation. L'attribution de valeurs tient compte des connaissances acquises sur le site archéologique lors de l'actuelle intervention et du potentiel de recherches additionnelles qu'il recèle.

Les découvertes réalisées lors des interventions en 2024 ont mené à la création du site archéologique BiFk-19. Ce site a révélé une importance archéologique et historique en lien avec l'ancien cimetière de la communauté catholique de Châteauguay. L'évaluation par valeurs et l'importance archéologique qui suit sont réalisées en fonction des découvertes effectuées en 2024 dans l'espace de l'opération 1.

<u>Valeur de recherche sur le terrain</u>

« *Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »*

La valeur « recherche sur le terrain » concerne le potentiel d'acquisition de connaissances sur le terrain. Elle sert à évaluer si le site présente suffisamment d'intérêt pour recommander la poursuite des recherches. L'intérêt peut être évalué en fonction de l'intégrité et la qualité des contextes archéologiques.

Le terrain du collège Héritage présente un intérêt archéologique puisqu'il est situé à l'emplacement de l'ancien cimetière catholique de Châteauguay, fondé en 1735. Il est également possible que les vestiges d'une chapelle, d'un fort palissadé en bois et d'un corps de garde soient conservés sous la propriété du Collège Héritage. Un muret de pierre a par ailleurs été trouvé derrière (au sud ?) la maison Richardson lors de travaux en 1988. Le site semble présenter un bon niveau de conservation des contextes archéologiques. Les contextes archéologiques documentés suggèrent que la construction du manoir Richardson et la construction du Collège Héritage n'ont affecté qu'une portion restreinte du terrain. Des vestiges et des sols d'occupations anciens peuvent être toujours conservés en place sous la cour du Collège Héritage.

De plus, la probabilité de découvrir des sépultures dans la portion sud-est du terrain semble élevée. Il est rapporté qu'au total, une vingtaine de sépultures ont été découvertes lors de trois projets de construction sur le terrain en 1921, en 1992 et en 1994 (Charlebois 2009). Puisque 182 inhumations ont été inscrites au registre pour la période entre 1741 et 1765, il est probable que la majorité de ces sépultures se trouvent toujours dans le secteur du Collège Héritage. Il est donc recommandé de poursuivre les recherches sur ce terrain.

Valeur de connaissance post-terrain

« *La recherche sur le site [post-terrain] apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ? »*

La valeur « connaissance post-terrain » concerne un potentiel d'acquisition de connaissances contributives à l'histoire. Elle permet d'évaluer si le site peut encore livrer des connaissances à partir des données et des collections recueillies. Elle permet d'identifier des pistes de recherches et d'analyses complémentaires.

La découverte d'un fragment d'os humain dans une tranchée de construction à proximité de l'aile est de l'école et du manoir Richardson permet d'apporter de nouvelles connaissances sur l'emplacement général de l'ancien cimetière de Châteauguay. De plus, la tranchée ancienne 2A5 pourrait être associée à l'enceinte du cimetière érigée dès 1735 ou au fort militaire développé à partir de 1744. Des recherches historiques (archivistiques) et archéologiques complémentaires pourraient livrer davantage d'information sur l'implantation de l'ancien cimetière de Châteauguay, sur la Chapelle, sur le fort militaire du 18e siècle et sur les occupations subséquentes pendant les 19e et 20e siècles.

Valeur scientifique

« *Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique ? »*

La valeur « scientifique » concerne les développements scientifiques ou les recherches interdisciplinaires qui ont été réalisées sur le site ou qui pourraient l'être. Elle permet d'évaluer si le site se prête à des études scientifiques par des domaines connexes, par exemple la bioarchéologie, la géologie, la géomorphologie, les restes organiques, etc.

Dans le cadre de la surveillance des opérations 1 et 2, seul le fragment d'os humain était propice à une analyse sommaire qui a permis son identification. Puisque l'endroit présente un potentiel de découverte de sépultures élevé, ces éventuelles sépultures seraient propices à des études scientifiques supplémentaires du domaine de la bioarchéologie. Des analyses en bioarchéologie sur des sépultures pourraient fournir de nouvelles informations socio-économiques et médicales sur la communauté pionnière de Châteauguay.

Valeur d'exception

« *Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui méritent d'être protégées ?* »

La valeur « d'exception » concerne l'unicité, la rareté du site ou la diversité de ses composantes. Elle permet d'évaluer si le site est associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale.

Les résultats de la supervision archéologique actuelle ne permettent pas d'attribuer une valeur d'exception aux opérations 1 et 2 menées sur la propriété du Collège Héritage. En contrepartie, le secteur pourrait contenir plusieurs ressources archéologiques associées à la vie religieuse (cimetière et chapelle) et à la défense (fort) de Châteauguay. Ces éventuels vestiges pourraient présenter une valeur d'exception.

Valeur de représentativité

« *Le site est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ?* »

La valeur « de représentativité » concerne une période ou une manifestation culturelle particulière. Elle permet d'évaluer si le site est représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.

Les résultats de la supervision archéologique actuelle ne permettent pas d'attribuer une valeur de représentativité aux opérations 1 et 2 menées sur la propriété du Collège Héritage. L'église et le cimetière, dont certaines sépultures ont été exhumées au 20e siècle lors de projets de construction, peuvent témoigner du développement d'un ancien noyau villageois de Châteauguay au milieu du 18e siècle. De plus, les éventuels vestiges du fort pourraient témoigner des moyens défensifs mis en place pour protéger la communauté de Châteauguay et la Nouvelle-France au moment de la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748) et de la guerre de Sept Ans (1756 à 1763).

Valeur d'appropriation collective

« *S'agit-il d'un site pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance ? Présente-t-il un potentiel comme ressources de développement durable et de qualité de vie ?* »

La valeur « d'appropriation collective » concerne l'importance ou la signification particulière qui est accordée au site archéologique par une communauté actuelle. L'attachement au site peut se manifester sur la base de motifs identitaires, d'une dimension sacrée ou spirituelle, à un événement marquant de leur histoire ou à une économie déterminante pour leur région. La communauté concernée peut être une

collectivité territoriale, une communauté culturelle ou encore un regroupement d'intérêt (société locale, association professionnelle, etc.).

La valeur et l'importance historique du secteur sont connues et ont déjà été soulignées par de nombreux historiens et journalistes depuis au moins 1935 (Abbé Auclair). L'ancien manoir Richardson, toujours conservé et maintenant incorporé aux bâtiments du Collège Héritage, contribue grandement au rappel de la dimension historique du lieu. L'apparence historique du manoir est conservée, ce qui contribue au cachet apprécié par les usagers du Collège et la communauté de Châteauguay.

Lors de la brève surveillance des opérations 1 et 2 en 2024, un grand intérêt a été manifesté par le personnel du Collège Héritage. Ils sont conscients que les recherches archéologiques sur le site contribuent à augmenter les connaissances et la valeur historique du lieu. Auparavant, la découverte de sépultures lors des travaux de construction réalisés entre 1992 et 1994 a ravivé l'intérêt de la communauté pour l'histoire du lieu. Par ailleurs, suite à ces découvertes, l'administration du Collège Héritage avait émis le souhait d'intéresser ses étudiants à l'archéologie (Dutemple 1995). Dans le cadre de futures interventions archéologiques, il serait bénéfique d'offrir des visites aux étudiants afin de les sensibiliser à l'histoire et à l'archéologie de leur école. De telles activités pourraient contribuer à la qualité de vie et à l'appropriation collective du lieu.

Valeur d'association

« *Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ? »*

La valeur « d'association » permet d'évaluer si le site peut être un maillon important d'un ensemble cohérent de sites archéologiques semblables sur un territoire donné, partageant des affinités culturelles et chronologiques communes. Cette association peut mener à une compréhension globale de l'occupation du territoire ou d'un phénomène plus large.

Les résultats de la supervision archéologique actuelle ne permettent pas d'attribuer une valeur de représentativité aux opérations 1 et 2 menées sur la propriété du Collège Héritage. Cependant, en raison du potentiel archéologique du secteur, le site pourrait être associé avec les sites de l'Île Saint-Bernard (BiFk-1, BiFk-4, BiFk-5, BiFk-9) et avec les autres sites représentant les anciens établissements bordant la rivière Châteauguay (BiFk-7, BiFk-11, BiFk-12, BiFk-13) pour former un ensemble archéologique et patrimonial cohérent. Ils méritent d'être associés pour une compréhension globale du développement de Châteauguay et de son occupation à travers ses trois anciens noyaux villageois. Si des vestiges d'un fort militaire sont découverts, ce site pourrait être associé aux autres sites connus d'ouvrages défensifs de la Nouvelle-France, notamment les sites du Vieux-Pointe-aux-Trembles, du Vieux-La Prairie, de Boucherville et du fort Saint-Jean.

5.2 Recommandations

Au terme de la surveillance archéologique de 2024, les contextes stratigraphiques documentés dans la cour du Collège Héritage de Châteauguay accroissent l'histoire du Collège Héritage et témoignent de l'occupation du secteur depuis la création du cimetière en 1735. Il est possible de confirmer que les différentes phases de construction survenues au 20e siècle ont entraîné le retrait de contextes plus anciens, notamment des sépultures. Cependant, ces aménagements semblent avoir été réalisés avec d'étroites tranchées de construction.

La surveillance confirme la présence de ressources archéologiques en place et faiblement perturbées à proximité du collège et sous la cour asphaltée. Ainsi, l'endroit a été désigné site archéologique par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et il porte désormais le code Borden BiFk-19. Les sols archéologiques observés se situent à faible profondeur. Les remblais de rehaussement successifs peuvent avoir recouvert et protégé les niveaux de sol ou des vestiges associés à une chapelle, au cimetière ou au fort militaire du 18e siècle. Il est possible que des sépultures soient conservées, avec une plus grande probabilité dans le secteur sud-est de la propriété. Nous recommandons que tous futurs travaux impliquant une excavation sur la propriété du Collège Héritage (lot 5 142 626) fassent l'objet d'une expertise archéologique préalable.

À court terme, nous recommandons qu'un inventaire archéologique soit réalisé avant les travaux d'agrandissement du Collège Héritage afin de s'assurer qu'aucune ressource archéologique ne soit perdue. Un tel inventaire serait judicieux compte tenu des observations archéologiques réalisées, de la découverte de sépultures lors de trois projets de constructions sur le terrain pendant le 20e siècle, ainsi que du potentiel archéologique résiduel. Un inventaire correspond à une approche préventive pour l'évaluation qualitative et quantitative des vestiges archéologiques susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Cette méthode permet de documenter un échantillon représentatif des sols et des vestiges archéologiques qui peuvent être présents sur un terrain défini.

Cet inventaire devrait couvrir toute l'emprise des excavations prévues au projet d'agrandissement, et débuter par un décapage à l'aide d'une pelle mécanique de l'asphalte de la cour d'école et des remblais récents. Cette excavation à aire ouverte permettrait d'exposer la surface des sols archéologiques anciens. Par la suite, des zones d'inventaires à fouiller manuellement pourront être ciblées afin de documenter et prélever d'éventuelles sépultures, des artéfacts ou autres vestiges d'une occupation humaine ancienne. Un tel inventaire archéologique nous semble l'approche la plus efficace permettant de documenter l'occupation humaine du terrain du Collège Héritage depuis plus de 300 ans.

Bibliographie

Documents imprimés

Beauchamp, G. et Paquette, M. (2008). *Saint-Eustache une âme patriote* (Les éditions GID).

Laurin, S. (1979). *Histoire des Laurentides*. Institut québécois de recherche sur la culture.

Documents électroniques et sites internet

Archéobec (1996). *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose.* Ville de Laval.

Archéophone (2013). Inventaire archéologique, Parc du moulin Légaré (BjFl-5), Saint-Eustache, 2012. *La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache.*

Arkéos inc. (2017). *Réseau électrique métropolitain (REM) — Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport. Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport* (p. 178). CIMA+.

(2004). *Inventaire archéologique sur le site de l'ancien cimetière de Saint-Eustache (BjFl-4). Projet de réaménagement des infrastructures urbaines et d'aménagement paysager près de l'église*. Ville de Saint-Eustache.

Bélisle, J. (2003). Le moulin Légaré, Saint-Eustache (Québec). *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada*, *28*(1-2), 49-62.

Bolduc, A. M. et Ross, M. (2001). *Géologie des formations superficielles Laval, Québec*. Commission de géologie du Canada.

Bourque, P.-A. (2010). *Le calendrier géologique*. http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s4/calendrier.geol.html

Brouillette, D. (2007). *Qualité de l'eau de la rivière des Mille Îles 2000-2005* (p. 62). Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement.

Cardou, F. (2020, janvier). *Développement d'un indicateur d'intégrité écologique en milieux anthropisés : application de l'approche par traits fonctionnels*. Université de Sherbrooke.

Commission de toponymie du Québec. (2012). *Pont Joseph-Lacombe*. https://toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=268665

Conseil du bassin versant des Mille-Îles. (2011). *Portrait du bassin versant de la rivière du Chicot COBAMIL, 2011* (p. 27).

Ethnoscop Inc. (2004). *Étude de potentiel archéologique, reconstruction du pont Préfontaine - Prévost, route 125* (p. 74). Transports Québec, Direction de Laval - Milles-îles, Direction de Montréal et de l'ouest.

Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport. (s. d.), 178.

Forêt ouverte. (2019). https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/

Groupe de travail national sur les terres humides, Warner, B. G. et Rubec, C. D. A. (1997). *Système de classification des terres humides du Canada* (p. 76). Centre de recherche sur les terres humides.

Larocque, R. (1996). *Le cimetière de la petite église dans le Vieux Saint-Eustache (BjFl-3). Fouilles archéologiques et analyses des restes humains.* Ville de Saint-Eustache/MCC, rapport inédit, 56 p.

Lamarche, L. (2006). *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène*. Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, excursion du 8 juin 2006, Montréal (p. 65).

Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles du Québec (2019a). *SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive*. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

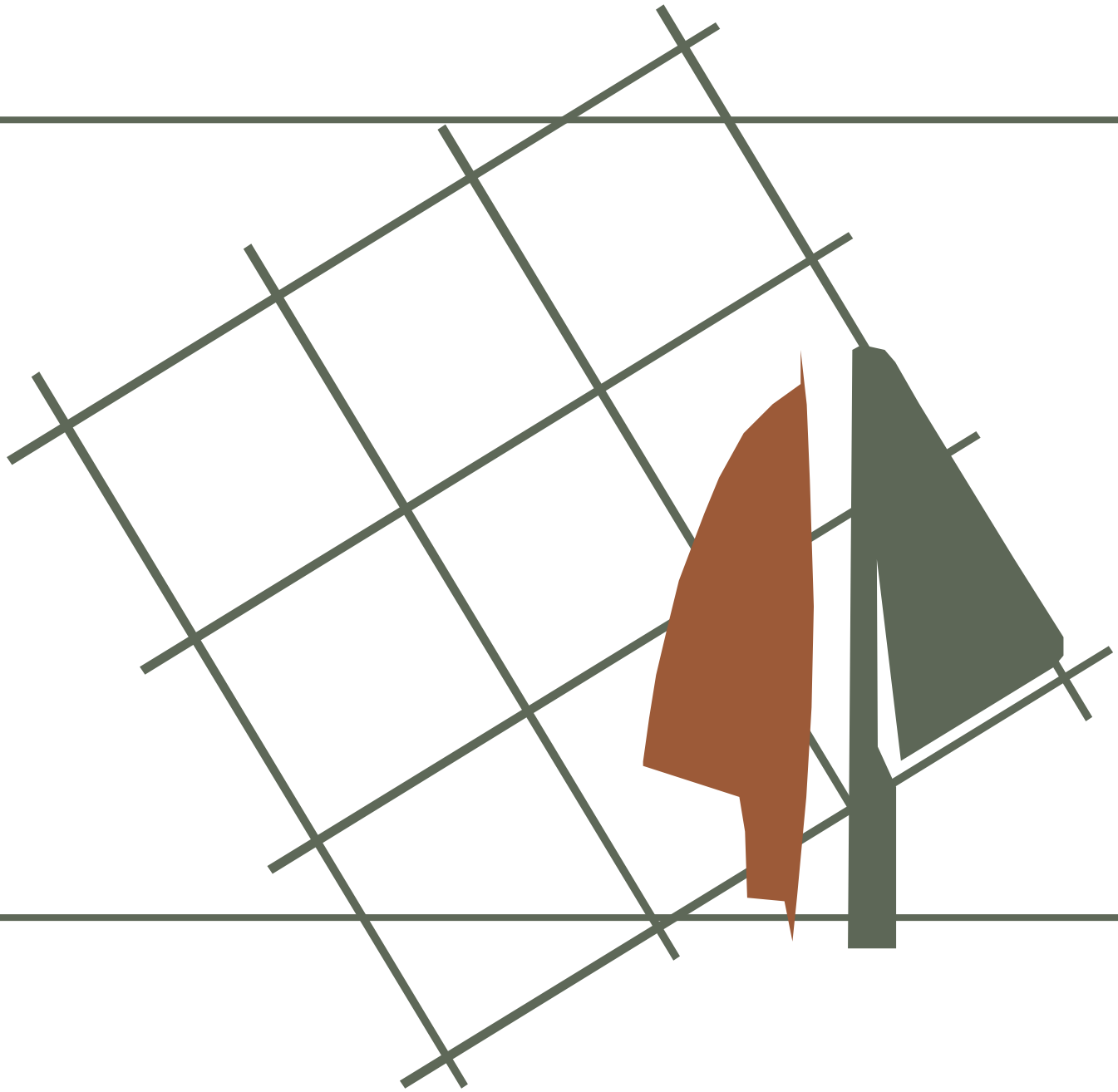
Occhietti, S., Chartier H, M., Hillaire-Marcel, C., Cournoyer, M., Cumbaa, S. L. et Harrington, R. (2001). Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 BP : le site de Saint-Nicolas. *Géographie Physique et Quaternaire*, *55*(1), 23-46. https://doi.org/10.7202/005660ar

Parent, M. et Occhietti, S. (1988). Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec. *Géographie Physique et Quaternaire*, *42*(3), 215-246. https://doi.org/10.7202/032734ar

Patrimoine Experts (2016). *Rapport de surveillance et d'inventaire archéologiques à la digue-barrage du moulin Légaré à Saint-Eustache.* Ville de Saint-Eustache

(2013). *Fouille archéologique avec le public. Parc du moulin Légaré (BjFl-5). Saint-Eustache, août 2012. La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache*

ANNEXES
VOIR VOLUME 2

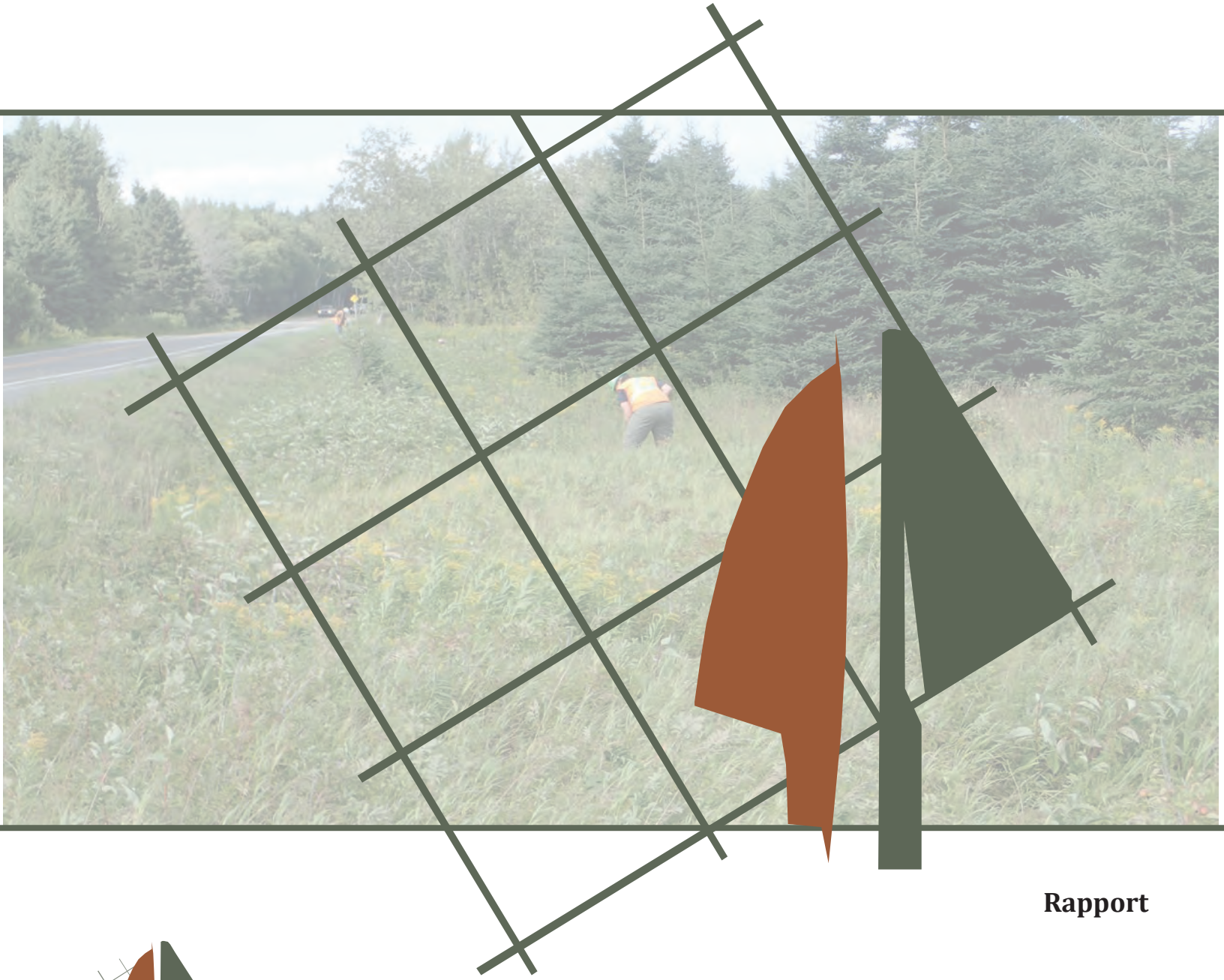


Transports et Mobilité durable
Québec

Direction générale du Bas-Saint-Laurent
-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Inventaire archéologique 2024

Reconstruction du pont Bergeron entre Sainte-Flavie et Grand-Métis



Rapport

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en patrimoine et archéologie

Janvier 2026

Source de la figure en page couverture :

Secteur P18, vue générale de l'environnement et équipe au travail, vers le nord (PATR24N06-128).

Inventaire archéologique 2024

Reconstruction du pont Bergeron entre Sainte-Flavie et Grand-Métis

Rapport présenté à :

Ministère des transports et de la mobilité durables du Québec
Direction générale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

N° de dossier MTQ : 6501-23-AD01
N° de projet MTQ : 154-72-0028

Titulaire du permis de recherche archéologique :
Patrimoine Experts s.e.n.c.
24-PATR-04

Rapport préparé par :
Alain Prévost
Josée Villeneuve

Patrimoine Experts S.E.N.C.
Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5
Téléphone : 450-589-4284, Cellulaire : 514-713-4284, Télécopieur : 450-713-0540
Adresse de courriel : j.villeneuve@patex.quebec

Janvier 2026

Équipe de réalisation

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC
Direction de l'environnement

GAGNON, Ghislain : archéologue
Chargé d'activité

BELZILE, Myriam : ingénieure
Direction générale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine,

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée : archéologue
Coordonnatrice et archéologue assistante
Terrain, analyse et rédaction

PRÉVOST, Alain : archéologue
Responsable d'intervention
Terrain, analyse et rédaction

PERREAULT, Alexandra ;
ROCHON, Anthony ;
TREMBLAY, Gaëlle :
Technicien(ne)s archéologues
Terrain

BOISARD, Solène : cartographe
Cartographie

FORGET, Annie, chargée d'édition
Révision linguistique, infographie et édition

Résumé

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a mandaté la firme Patrimoine Experts pour la réalisation de travaux d'inventaire archéologique dans le cadre du projet de la reconstruction de la route 132 et du pont Arthur-Bergeron, au-dessus de la rivière Mitis, dans la municipalité de Grand-Métis et la paroisse de Sainte-Flavie, MRC de La Mitis, circonscription électorale de Matane-Matapédia (Projet 154-72-0028).

L'ensemble de l'emprise a été divisée en 33 secteurs. Cet inventaire a permis la découverte d'un site paléohistorique (DdEa-8) dont l'affiliation culturelle est vraisemblablement associée à la période archaïque. Ce site paléohistorique a une faible densité artéfactuelle et semble de petite superficie. Il s'agit vraisemblablement d'une occupation de courte durée.

Cet inventaire a également permis d'identifier quelques composantes anthropiques récentes (20e siècle) associées à des occupations domestiques (remblais de démolition, dépotoir), des exploitations agricoles (champs en friche) et autres aménagements récents (sentiers VTT, ligne de poteaux d'Hydro-Québec, clôtures métalliques). Parmi ces composantes récentes, notons la présence d'une fondation d'un bâtiment associée à la ferme Tredennick et la présence d'une citerne de forme carrée qui servait à stocker de l'eau.

L'intervention archéologique s'est déroulée du 28 juillet au 8 août 2024 avec une équipe composée d'un chargé de projet, d'une assistante et de trois archéologues techniciens. Une première évaluation du site DdEa-8 a été réalisée pendant cette première phase d'intervention. À la suite d'une analyse en laboratoire du matériel provenant du site DdEa-8, une évaluation complémentaire de ce dernier a été réalisée entre le 16 et le 20 novembre 2024. Une visite du lieu de découverte du site a également été effectuée par les archéologues du ministère le 22 octobre 2024.

En regard des travaux effectués lors de cet inventaire, il a été recommandé d'effectuer la fouille du site DdEa-8. La quantité relativement importante d'outils dans la collection artéfactuelle et le manque de données concernant l'occupation justifiant cette recommandation.

SOMMAIRE

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....1

1.1 Contexte général et localisation de l'aire d'étude 1
1.2 Mandats et objectifs 1

Chapitre 2: Méthodologie.....7

2.1 Travaux de terrain 7
2.1.1 Inventaire archéologique.....7
2.1.2 Évaluation du site DdEa-8.....8
2.1.2.1 Première évaluation (août 2024) 8
2.1.2.2 Évaluation par les archéologues du Ministère (octobre 2024) 9
2.1.2.3 Seconde évaluation (novembre 2024).....10
2.2 Analyses post-terrain.....10
2.3 Mesures de protection et de conservation prises sur les objets et vestiges archéologiques.....11

Chapitre 3: Contexte environnemental (actuel et ancien).....13

3.1 Contexte environnemental actuel.....13
3.1.1 Géologie et géomorphologie.....13
3.1.2 Dépôts de surface.....13
3.1.3 Hydrologie et écologie.....14
3.2 Contexte environnemental ancien.....14
3.2.1 Géomorphologie et évolution postglaciaire.....14
3.2.2 Succession végétale et climat.....15
3.2.3 Faune et environnement aquatique.....15

Chapitre 4: État des connaissances en archéologie.....17

4.1 Paléohistoire et Période eurocanadienne 17

4.1.1 Paléohistoire et période de contact (12 000 ans AA – 17e siècle) 17
4.1.2 Période eurocanadienne (17e siècle – aujourd'hui) 18
4.2 Sites et zones d'informations archéologiques situés à proximité 19

Chapitre 5: Résultats de l'inventaire archéologique. 27

5.1 Description des secteurs inventoriés 29
5.1.1 Secteurs P1-P2-P3 29
5.1.2 Secteurs P4-P5 35
5.1.3 Secteurs P6-P7-P8 38
5.1.4 Secteurs P9-P10-P11-P12 41
5.1.5 Secteurs P13-P14 48
5.1.6 Secteurs P15-P16-P17 53
5.1.7 Secteur P18 61
5.1.8 Secteur P19 64
5.1.9 Secteur P20 66
5.1.10 Secteur P21 73
5.1.11 Secteurs P22-P23-P24 75
5.1.12 Secteurs P25-P26-P27-E1 79
5.1.13 Secteur PE1 90
5.1.14 Secteur PE2 96
5.1.15 Secteur PE3 99
5.1.16 Secteur E2 104
5.1.17 Secteur E3 109
5.2 Description et évaluation du site DdEa-8 112
5.2.1 Localisation du site archéologique 112
5.2.2 Description des résultats 112

Chapitre 6 : Discussion 123

Chapitre 7 : Conclusion et recommandations. 127

Bibliographie. 129

Annexes Voir volume 2 133

Liste des tableaux

Tableau 4.1 Sites archéologiques connus dans l'aire d'étude. 19

Tableau 4.2 Historique des recherches archéologiques déjà réalisées dans la zone d'étude *(tiré de Gagnon, 2022).* *20*

Tableau 4.3 Bien patrimonial situé au sein de la zone d'étude théorique *(tiré de Gagnon, 2022). 21*

Tableau 5.1 Nombre de sondages par secteur d'inventaire. 28

Liste des plans

Plan 1.1 Localisation du projet 154-72-0028..... 3

Plan 1.2 Localisation des secteurs d'intervention du projet 154-72-0028.. 4

Plan 1.3 Localisation du site archéologique DdEa-8, projet 154-72-0028..... 5

Plan 4.1 Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du projet 154-72-0028.. 23

Plan 4.2 Historique des recherches archéologiques antérieures et localisation d'un site patrimonial (tiré de Gagnon, 2022)..... 24

Plan 4.3 Mise à jour des zones à potentiel paléohistorique (tiré de Gagnon, 2022).. 25

Plan 5.1 Localisation des secteurs d'intervention et des sondages/ sondages test du projet 154-72-0028.. 31

Plan 5.2 Localisation des secteurs d'intervention et des sondages/ sondages test du projet 154-72-0028.. 32

Plan 5.3 Localisation de la citerne sur fond photographique de 1950.. 71

Plan 5.4 Localisation des fondations de la structure, secteur E1..... 91

Plan 5.5 Localisation du site DdEa-8.. 113

Plan 5.6 Superposition des sondages de l'inventaire initial et de l'évaluation complémentaire dans les limites présumées du site..... 114

Liste des figures

Figure 5.1 Stratigraphie secteur P3, sondage-test 1, paroi sud, projet 154-72-0028. 34

Figure 5.2 Stratigraphie secteur P4, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 37

Figure 5.3 Stratigraphie secteur P7, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 40

Figure 5.4 Stratigraphie secteur P9, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 44

Figure 5.5 Stratigraphie secteur P10, sondage-test 1, paroi nord, projet 154-72-0028. 45

Figure 5.6 Stratigraphie secteur P11, sondage-test 1, paroi nord, projet 154-72-0028. 46

Figure 5.7 Stratigraphie secteur P12, sondage-test 1, paroi est, projet 154-72-0028. 47

Figure 5.8 Stratigraphie secteur P13, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 51

Figure 5.9 Stratigraphie secteur P14, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 52

Figure 5.10 Stratigraphie secteur P15, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 56

Figure 5.11 Stratigraphie secteur P16, sondage-test 1, paroi est, projet 154-72-0028. 57

Figure 5.12 Stratigraphie secteur P17, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 58

Figure 5.13 Stratigraphie secteur P18, sondage-test 1, paroi est, projet 154-72-0028. 63

Figure 5.14 Stratigraphie secteur P19, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 65

Figure 5.15 Stratigraphie secteur P20, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 67

Figure 5.16 Croquis d'un élément de béton associé à une ancienne citerne, vue en plan, projet 154-72-0028. 70

Figure 5.17 Stratigraphie secteur P21, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 74

Figure 5.18 Stratigraphie secteur P24, sondage-test 1, paroi nord, projet 154-72-0028. 78

Figure 5.19 Stratigraphie secteur E1, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 82

Figure 5.20 Stratigraphie secteur P25, sondage-test 1, paroi nord, projet 154-72-0028. 84

Figure 5.21 Stratigraphie secteur P25, sondage-test 2, paroi nord, projet 154-72-0028. 85

Figure 5.22 Stratigraphie secteur P27, sondage-test 1, paroi nord, projet 154-72-0028. 86

Figure 5.23 Stratigraphie secteur PE1, sondage-test 1, paroi nord, projet 154-72-0028. 94

Figure 5.24 Stratigraphie secteur PE1, sondage-test 2, paroi nord, projet 154-72-0028. 95

Figure 5.25 Stratigraphie secteur PE2, sondage-test 1, paroi nord, projet 154-72-0028. 97

Figure 5.26 Stratigraphie secteur PE3, sondage-test 1, paroi sud, projet 154-72-0028. 101

Figure 5.27 Stratigraphie secteur PE3, sondage-test 2, paroi nord-est, projet 154-72-0028. 103

Figure 5.28 Stratigraphie secteur E2, sondage-test 1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 107

Figure 5.29 Stratigraphie secteur E2, sondage-test 2, paroi ouest, projet 154-72-0028 108

Figure 5.30 Stratigraphie secteur E3, sondage-test 1, paroi nord, projet 154-72-0028. 111

Figure 5.31 Stratigraphie sondage P3, secteur E1, paroi nord, projet 154-72-0028 117

Figure 5.32 Stratigraphie secteur P25, sondage T1, paroi ouest, projet 154-72-0028. 119

Liste des photographies

Photo 5.1 Vue générale de l'environnement du secteur P1. Direction NE (PATR24N06-026).. 30
Photo 5.2 Vue générale de l'environnement du secteur P2. Direction SO (PATR24N06-025).. 30
Photo 5.3 Vue générale de l'environnement du secteur P3. Direction NO (PATR24N06-019)..... 30
Photo 5.4 Stratigraphie sondage test 1, secteur P3. Direction S (PATR24N06-023).. 33
Photo 5.5 Vue générale de l'environnement du secteur P4. Direction NE (PATR24N06-027)..... 35
Photo 5.6 Vue générale de l'environnement du secteur P5. Direction SO (PATR24N06-030).. 36
Photo 5.7 Stratigraphie sondage test 1, secteur P4. Direction S (PATR24N06-028).. 36
Photo 5.8 Vue générale de l'environnement du secteur P6. Direction S (PATR24N06-180).. 38
Photo 5.9 Vue générale de l'environnement du secteur P7. Direction O (PATR24N06-182)..... 39
Photo 5.10 Vue générale de l'environnement du secteur P8. Direction O (PATR24N06-185)..... 39
Photo 5.11 Stratigraphie sondage test 1, secteur P7. Direction E (PATR24N06-186).. 39
Photo 5.12 Vue générale de l'environnement du secteur P9. Direction N(PATR24N06-081)..... 42
Photo 5.13 Vue générale de l'environnement du secteur P10. Direction S (PATR24N06-084).. 42
Photo 5.14 Vue générale de l'environnement du secteur P11. Direction NO (PATR24N06-086).. 42
Photo 5.15 Vue générale de l'environnement du secteur P12. Direction E (PATR24N06-091).. 42
Photo 5.16 Stratigraphie sondage test 1, secteur P9. Direction SO (PATR24N06-082).. 43
Photo 5.17 Stratigraphie sondage test 1, secteur P10. Direction N (PATR24N06-083).. 43
Photo 5.18 Stratigraphie sondage test 1, secteur P11. Direction NO (PATR24N06-087)..... 43
Photo 5.19 Stratigraphie sondage test 2, secteur P12. Direction SE (PATR24N06-090).. 43
Photo 5.20 Vue générale de l'environnement du secteur P13. Direction SE (PATR24N06-093).. 49
Photo 5.21 Vue générale de l'environnement du secteur P14. Direction SE (PATR24N06-095).. 49
Photo 5.22 Stratigraphie sondage test 1, secteur P13. Direction SE (PATR24N06-094).. 50
Photo 5.23 Stratigraphie sondage test 1, secteur P14. Direction O (PATR24N06-097).. 50
Photo 5.24 Vue générale de l'environnement du secteur P15. Direction N (PATR24N06-099)..... 53
Photo 5.25 Vue générale de l'environnement du secteur P16. Direction N (PATR24N06-109)..... 53
Photo 5.26 Vue générale de l'environnement du secteur P17. Direction S (PATR24N06-120).. 53
Photo 5.27 Stratigraphie sondage test 1, secteur P15. Direction O (PATR24N06-102).. 54
Photo 5.28 Stratigraphie sondage test 1, secteur P16. Direction NE (PATR24N06-110).. 54
Photo 5.29 Stratigraphie sondage test 1, secteur P17. Direction SO (PATR24N06-115).. 54
Photo 5.30 Ancien chemin forestier, secteur P16. Direction NE (PATR24N06-113).. 58
Photo 5.31 Débris métalliques à proximité d'un ancien chemin forestier, secteur P15. Direction N (PATR24N06-103).. 58
Photo 5.32 Bobines pour fils électriques, secteur P15. Direction SSO (PATR24N06-104).. 59
Photo 5.33 Boites de conserve, secteur P16. Direction E (PATR24N06-111)..... 59
Photo 5.34 Foyer moderne, secteur P16. Direction plan (PATR24N06-119).. 60
Photo 5.35 Amoncellement de bois coupé. Direction ESE (PATR24N06-116).. 60
Photo 5.36 Vue générale de l'environnement (en bordure de route) du secteur P18. Direction S (PATR24N06-124).. 61
Photo 5.37 Vue générale de l'environnement du secteur P18. Direction SSE (PATR24N06-126)..... 62
Photo 5.38 Stratigraphie sondage test 1, secteur P18. Direction O (PATR24N06-127).. 62
Photo 5.39 Vue générale de l'environnement du secteur P19. Direction E (PATR24N06-106).. 64
Photo 5.40 Stratigraphie sondage test 1, secteur P19. Direction ESE (PATR24N06-107).. 64

Photo 5.41 Vue générale de l'environnement du secteur P20. Direction S (PATR24N06-076).. 66
Photo 5.42 Stratigraphie sondage test 1, secteur P20. Direction O (PATR24N06-075).. 68
Photo 5.43 Ancienne citerne remplie d'eau, localisée entre les secteurs P20 et P21. Direction ESE (PATR24N06-078).. 68
Photo 5.44 Détail des pièces de bois de la citerne localisée entre les secteurs P20 et P21. Direction O (PATR24N06-170).. 69
Photo 5.45 Détail du tuyau de bois dans le mur ouest de la citerne, entre les secteurs P20 et P21. Direction ONO (PATR24N06-167).. 69
Photo 5.46 Vue du mur est et du pneu déposé devant la citerne, entre les secteurs P20 et P21. Direction O (PATR24N06-171).. 69
Photo 5.47 Vue générale de l'environnement du secteur P21. Direction E (PATR24N06-073).. 73
Photo 5.48 Stratigraphie sondage test 1, secteur P21. Direction E (PATR24N06-070).. 73
Photo 5.49 Vue générale de l'environnement du secteur P22. Direction N (PATR24N06-193).. 75
Photo 5.50 Vue générale de l'environnement du secteur P23. Direction S (PATR24N06-191).. 76
Photo 5.51 Vue générale de l'environnement du secteur P24. Direction S (PATR24N06-188).. 76
Photo 5.52 Stratigraphie sondage test 1, secteur P23. Direction N (PATR24N06-192).. 77
Photo 5.53 Stratigraphie sondage test 1, secteur P24. Direction NNE (PATR24N06-190).. 77
Photo 5.54 Vue générale de l'environnement du secteur P25 après le déboisement. Direction SO (PATR24N06-195).. 79
Photo 5.55 Vue générale de l'environnement du secteur P26. Direction N (PATR24N06-051).. 79
Photo 5.56 Vue générale de l'environnement du secteur P27. Direction S (PATR24N06-056).. 80
Photo 5.57 Vue générale de l'environnement du secteur E1. Direction E (PATR24N06-045).. 80
Photo 5.58 Stratigraphie sondage test 1, secteur E1. Direction NO (PATR24N06-053).. 81
Photo 5.59 Stratigraphie sondage test 1, secteur P25. Direction SE (PATR24N06-024).. 83
Photo 5.60 Stratigraphie sondage test 2, secteur P25. Direction SE (PATR24N06-069).. 83
Photo 5.61 Stratigraphie sondage test 3, secteurs E1(P27). Direction SE (PATR24N06-065).. 83
Photo 5.62 Vue d'ensemble de la structure de béton, secteur E1. Direction SSE (PATR24N06-138).. 87
Photo 5.63 Structure de béton, détail, extrémité nord, secteur E1. Direction SSO (PATR24N06-142).. 88
Photo 5.64 Structure de béton, détail de la dalle, secteur E1. Direction NO (PATR24N06-140).. 88
Photo 5.65 Assise de la structure de béton, secteur E1. Direction SSO (PATR24N06-139).. 89
Photo 5.66 Structure de béton, détail d'une cavité pour déposer un morceau de bois, secteur E1. Vue en plan (PATR24N06-143).. 89
Photo 5.67 Vue générale de l'environnement du secteur PE1. Direction NO (PATR24N06-001).. 90
Photo 5.68 Vue générale de l'environnement, portion boisée à proximité de la rivière Mitis du secteur PE1. Direction O (PATR24N06-004).. 90
Photo 5.69 Stratigraphie sondage test 1, secteur PE1. Direction N (PATR24N06-003).. 93
Photo 5.70 Stratigraphie sondage test 2, secteur PE1. Direction N (PATR24N06-006).. 93
Photo 5.71 Vue générale de l'environnement du secteur PE2. Direction E (PATR24N06-032).. 96
Photo 5.72 Stratigraphie sondage test 1, secteur PE2. Direction N (PATR24N06-035).. 96
Photo 5.73 Dépôt de pneu sur plate-forme en bois, secteur PE2. Direction N (PATR24N06-031).. 98
Photo 5.74 Dépôt de céramique récent, secteur PE2. Direction SSE (PATR24N06-034).. 98
Photo 5.75 Vue générale de l'environnement du secteur PE3. Direction SE (PATR24N06-039).. 99
Photo 5.76 Vue générale de l'environnement du secteur PE3. Direction N (PATR24N06-041).. 100
Photo 5.77 Stratigraphie sondage test 1, secteur PE3. Direction S (PATR24N06-040).. 100

Photo 5.78 Stratigraphie sondage 23, secteur PE3. Direction NE (PATR24N06-042).. 102
Photo 5.79 Vue générale de l'environnement du secteur E2. Direction O (PATR24N06-008).. 105
Photo 5.80 Vue générale de l'environnement (zone de dépotoir) et équipe au travail du secteur E2. Direction O (PATR24N06-013)..... 105
Photo 5.81 Stratigraphie sondage test 1, secteur E2. Direction S (PATR24N06-011).. 106
Photo 5.82 Stratigraphie sondage 7 (zone de dépotoir)secteur E2. Direction O (PATR24N06-014).. 106
Photo 5.83 Vue générale de l'environnement du secteur E2 avec poteaux d'Hydro-Québec. Direction E (PATR24N06-009).. 109
Photo 5.84 Vue générale de l'environnement du secteur E3. Direction NE (PATR24N06-044).. 110
Photo 5.85 Stratigraphie sondage test 1, secteur E3. Direction E (PATR24N06-043).. 110
Photo 5.86 Vue générale de l'environnement en périphérie du sondage positif 35 (évaluation du site paléohistorique août 2024) site DdEa-8 du secteur P25. Direction O (PATR24N06-158).. 115
Photo 5.87 Vue générale de l'environnement immédiat du site DdEa-8 (évaluation du site paléohistorique novembre 2024) secteur P25. Direction NE (PATR24N06-196).. 115
Photo 5.88 Vue générale des sondages effectués en périphérie du sondage positif 35 (évaluation du site paléohistorique août 2024), site DdEa-8 , Secteur P25. Direction S (PATR24N06-157).. . 116
Photo 5.89 Stratigraphie paroi ouest du sondage T4. La truelle montre la localisation de l'échantillon de charbon de bois prélevé (évaluation du site paléohistorique novembre 2024), site DdEa-8, Secteur P25. Direction NE (PATR24N06-214).. 116
Photo 5.90 Stratigraphie paroi nord du mètre carré (S3)incluant le sondage positif S35 (évaluation du site paléohistorique août 2024) site DdEa-8, Secteur P25. Direction N (PATR24N06-151)..... 118
Photo 5.91 Stratigraphie paroi ouest sondage T1 (évaluation du site paléohistorique novembre 2024) site DdEa-8, Secteur P25. Direction O (PATR24N06-212)..... 118
Photo 5.92 Outils complets et fragmentés et éclats (avers) sondage S35, site DdEa-8, vue en plan (PATR24N06-230).. 121
Photo 5.93 Outils complets et fragmentés et éclats (revers) sondage S35, site DdEa-8, vue en plan (PATR24N06-231).. 121
Photo 5.94 Outil paléohistorique (avers) sondage T1, site DdEa-8, vue en plan (PATR24N06-232).. 121
Photo 5.95 Outil paléohistorique (revers) sondage T1, site DdEa-8, vue en plan (PATR24N06-233).. 121

Chapitre 1: Introduction

1.1 Contexte général et localisation de l'aire d'étude

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) (direction régionale Bas-Saint-Laurent–Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) a mandaté la firme Patrimoine Experts pour la réalisation de travaux d'inventaire archéologique dans le cadre du projet de la reconstruction de la route 132 et du pont Arthur-Bergeron, au-dessus de la rivière Mitis, dans la municipalité de Grand-Métis et la paroisse de Sainte-Flavie, MRC de La Mitis, circonscription électorale de Matane-Matapédia (plan 1.1). Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de l'approche préventive en matière de patrimoine archéologique mise de l'avant par le MTMD.

1.2 Mandats et objectifs

Le mandat qui a été confié à Patrimoine Experts visait à vérifier la présence potentielle d'éléments archéologiques dans l'emprise du projet 154-72-0028 par la réalisation d'un inventaire archéologique, par sondages manuels effectués à tous les 15 m sur des transects au 15 m. Les zones qui présentaient d'importantes perturbations, comme des déblais et des remblais (talus), ou difficilement accessibles ou sondables, comme des sections à très forte concentration de roseaux communs (phragmite) ou des sections saturées en eau, n'ont pas été inventoriées.

L'intervention archéologique s'est déroulée du 28 juillet au 8 août 2024. L'ensemble de l'emprise a été divisé en 33 secteurs (plan 1.2). Suite à la découverte du site archéologique DdEa-8, une évaluation complémentaire de ce dernier a été réalisée entre le 16 et le 20 novembre 2024.

La première étape du travail fut de compléter une recherche documentaire afin de permettre de prendre connaissance des informations archéologiques déjà connues pour l'aire d'étude. Vinrent par la suite les activités de terrain qui comprenaient d'abord une inspection visuelle de l'emprise et l'identification des secteurs d'intervention, suivis de la réalisation de l'inventaire par sondages manuels de 900 cm^2 minimum, faits à la pelle à main. Au moins un sondage test de 2500 cm^2 et de 70 cm de profondeur (si le

sol le permettait) fut réalisé pour chaque secteur ou lorsque des changements d'environnement ou de sol furent notés. Les découvertes furent évaluées et déclarées selon les normes en vigueur au MTMD et au MCC. À la suite des travaux de terrain et aux besoins, les artéfacts furent nettoyés et inventoriés. Finalement, les données recueillies furent analysées et intégrées dans le présent rapport de recherche archéologique.

2 - **MTMD**, **Pont Bergeron, Sainte-Flavie-Grand-Métis.** *Inventaire archéologique 2024.*

Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 1.1

Localisation du projet 154-72-0028

Légende

☐ Zone d'étude

0 250 500 m

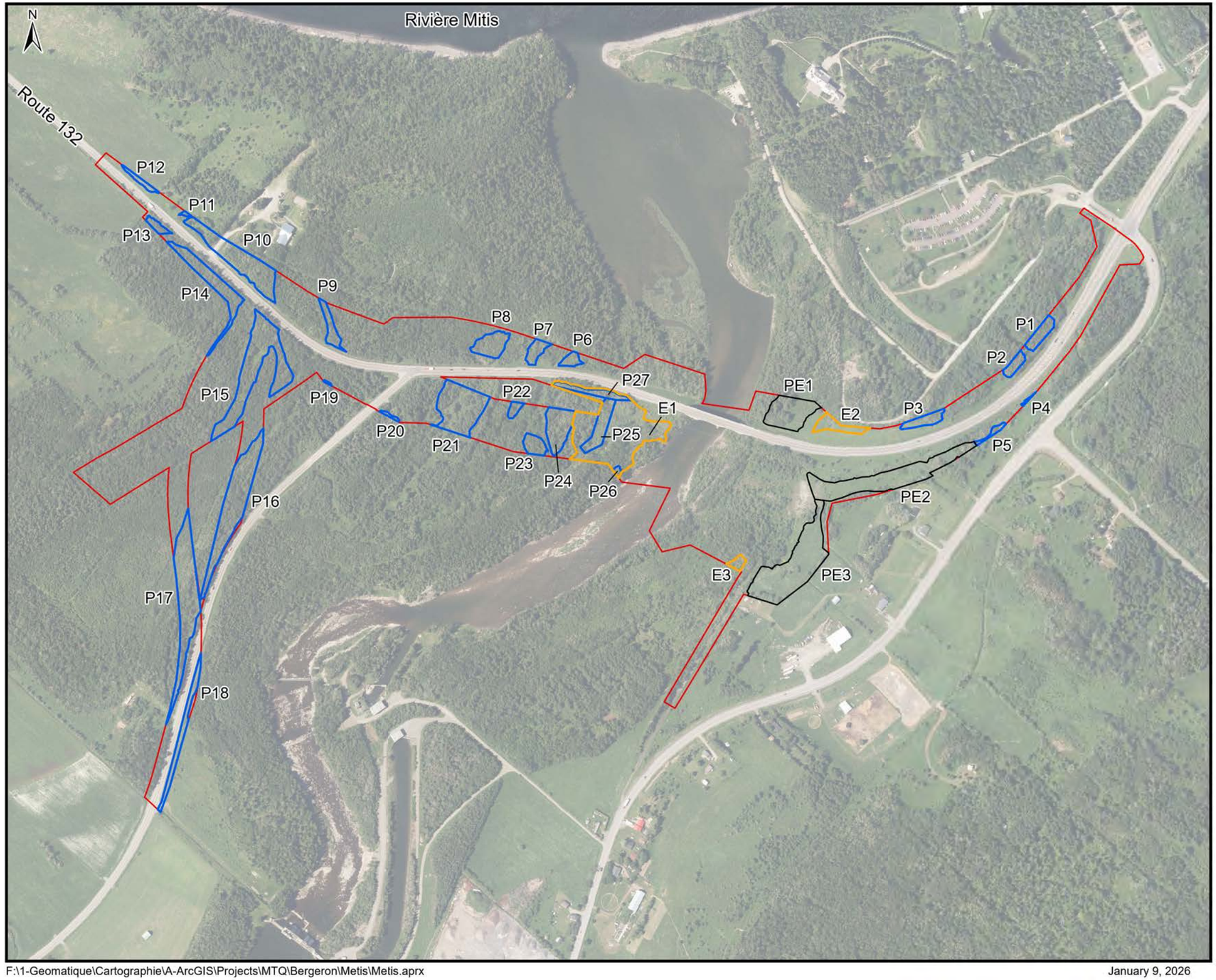
1:10,000

Sources: MRNF, carte topographique 1/20 000, feuillets 22c09102 et 22c09202

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

January 9, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 1.2

Localisation des secteurs d'intervention du projet 154-72-0028

Légende

- Zone d'étude

Secteur

- Paléohistorique
- Historique
- Paléohistorique et historique

0 150 300 m

1:6,000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

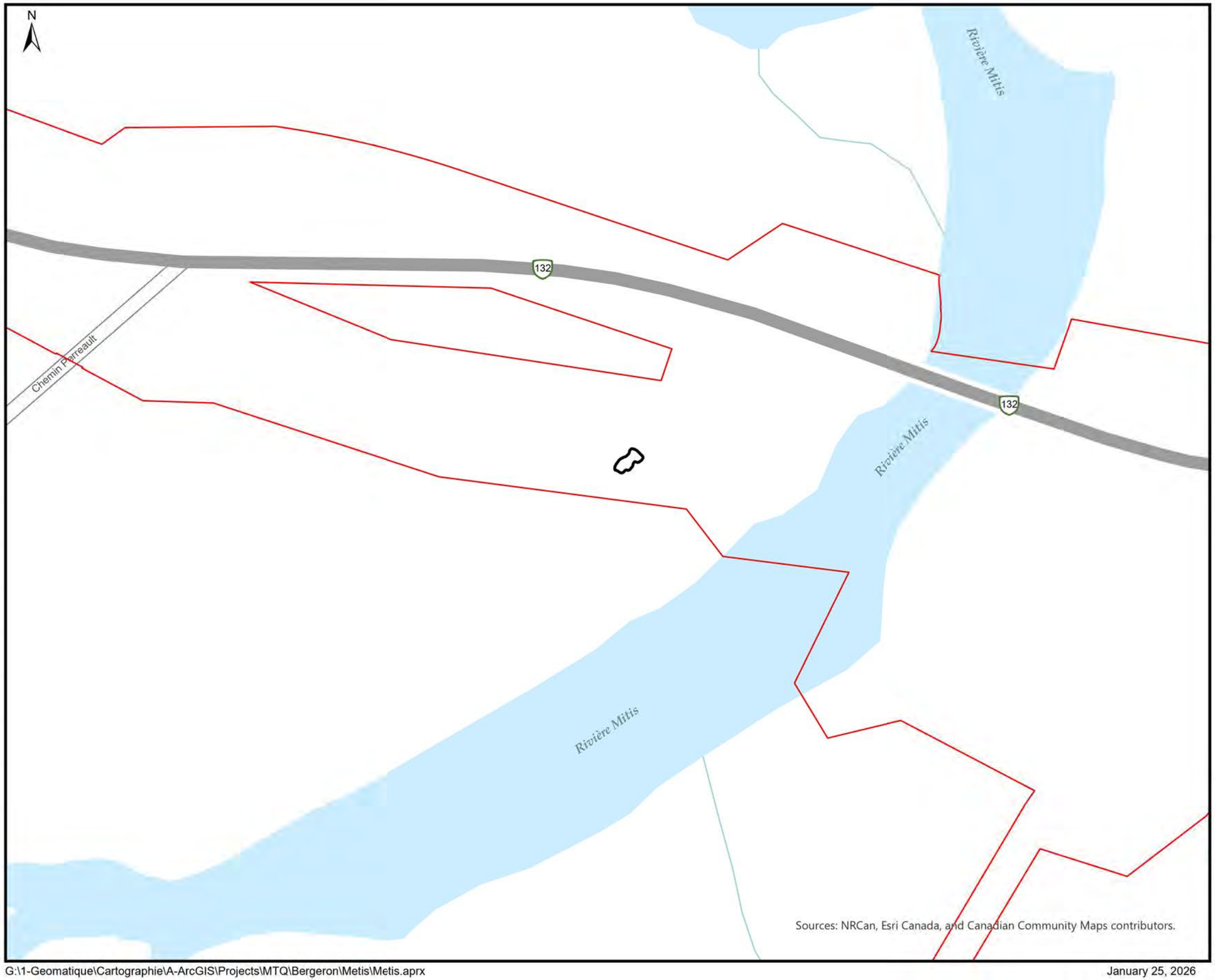
Sources: MRNF. Mosaïque d'orthophotographies aériennes de l'inventaire écoforestier du Québec méridional, Données Québec, 2018 (2025). Ministère des Transports et de la Mobilité durable MTMD

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

January 9, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

4 - **MTMD**, **Pont Bergeron, Sainte-Flavie-Grand-Métis.** *Inventaire archéologique 2024.*



Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 1.3

Localisation du site DdEa-8

Légende

- Zone d'étude
- Site archéologique DdEa-8

0 50 100 m

1:2,300

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Fond de carte topographique Esri Canada

G:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

January 25, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Chapitre 2: Méthodologie

2.1 Travaux de terrain

Les travaux de terrain comprenaient la réalisation d'un inventaire par sondages manuels de l'emprise du projet 154-72-0028. Ils se sont déroulés du 28 juillet au 8 août et du 16 au 20 novembre 2024 avec une équipe composée d'un chargé de projet, d'une assistante et de trois archéologues techniciens.

2.1.1 Inventaire archéologique

L'enregistrement des données de terrain s'est fait à l'aide de carnet de notes, de fiches techniques, de photographies et de relevés par GPS.

L'ensemble des secteurs inventoriés a fait l'objet d'une inspection visuelle systématique. Cette inspection avait pour objectif de permettre l'identification d'éventuels biens archéologiques visibles en surface.

Les secteurs dont les sols étaient irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux ont seulement fait l'objet d'une inspection visuelle.

Toutes les superficies propices, dans l'emprise du projet, ont fait l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 m. Chaque sondage avait une dimension minimale de 30 cm x 30 cm. Tous les sondages ont été comptabilisés en distinguant les positifs des négatifs par secteur. Tous les sondages furent localisés à l'aide d'un appareil GPS (Garmin GPSMAP 67) ayant une marge d'erreur variant entre 1,5 à 2 m. Le contenu excavé dans chaque sondage fut vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré. La profondeur des excavations (30 à 50 cm) fut déterminée généralement par l'atteinte du roc ou d'un sol naturel n'ayant subi aucune perturbation anthropique et dont la mise en place ne peut être ultérieure à une occupation humaine. Cependant la présence ponctuelle d'obstacles incontournables (pierres ou blocs

erratiques dont les dimensions et la taille des excavations ne permettent pas la manipulation ; racines de fortes dimensions, sol induré ou infiltration massive d'eau empêchant la poursuite des excavations) a limité la profondeur de certains sondages. Des sondages tests de 75 cm de profondeur ou moins, suivant le contexte, furent effectués pour une bonne partie des secteurs, et même, systématiquement quand un changement stratigraphique était constaté. La description des sols et la classification granulométrique ont été effectuées en conformité avec le système canadien de classification des sols (Troisième Édition) (Gouvernement du Canada, 1998).

L'emprise du projet a été divisée en 33 secteurs (Plan 1.2). Parmi ceux-ci, 27 étaient associées à d'anciens cordons littoraux (P1 à P27) et donc à potentiel paléohistorique, 3 étaient à potentiel historique (E1 à E3) et 3 autres avaient à la fois un potentiel paléohistorique et historique (PE1 à PE3).

Les artéfacts récents (seconde moitié du 20e et premier quart du 21e siècle) sans valeur de recherche archéologique présumée ont été laissés en place et n'ont pas fait l'objet d'un catalogage alors que les artefacts avec valeur de recherche archéologique ont été récoltés.

2.1.2 Évaluation du site DdEa-8

La découverte d'éléments paléohistoriques a amené la réalisation de deux procédures d'évaluation suivant les instructions du Ministère à la suite de la découverte d'un site.

2.1.2.1 Première évaluation (août 2024)

Ainsi, le sondage positif fut agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 cm x 50 cm (surface de 2 500 cm^2). Outre l'inspection visuelle qui fut pratiquée, des sondages complémentaires de mêmes dimensions furent réalisés à proximité du sondage positif initial suivant les directives du devis.

Ainsi, les sondages complémentaires furent pratiqués selon la procédure suivante :

a) Réalisation d'une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance de 3 m de centre à centre autour de tout sondage positif en évitant les obstacles, les pentes trop fortes et les surfaces humides.

b) Poursuite des sondages aux 3 m disposés en croix jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte ;

c) Une fois que tous les sondages périphériques sont négatifs, réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 6 m de centre en centre en direction de la périphérie du site archéologique.

d) Réalisation de 4 sondages complémentaires en périphérie directe du sondage positif, étant donné que les autres sondages complémentaires étaient négatifs.

Les sondages complémentaires furent disposés de manière à respecter un quadrillage théorique de 3 m.

Puisque le sondage positif, situé sur la terrasse de 12 m, était localisé directement au pied du talus menant à la terrasse de 25 m, des sondages complémentaires ont été réalisés en haut du talus le long du rebord de la terrasse de 25 m, afin de déterminer si les artéfacts découverts provenaient de la terrasse supérieure.

Bien que le tamisage des sols soit normalement partie intégrante des exigences méthodologiques du devis, cela s'est avéré impossible en raison de la forte compacité des sols sur le lieu de la découverte. Les fragments de sols agglomérés ont donc été brisés manuellement à l'aide d'un piolet afin d'être inspectés visuellement.

Rapidement à la suite de la découverte, l'hypothèse d'une découverte isolée a été formulée en raison de la position du sondage positif, soit sur un terrain en légère pente entre un pied de talus et des sols en dépression favorable à la rétention d'eau. Conséquemment, le ministère et Patrimoine Experts ont convenu que, dans l'éventualité où aucun nouvel artéfact n'était mis au jour, le sondage de la découverte devait être considéré comme l'un des quadrants d'une unité de fouille de 1 m^2 et que l'ensemble de cette unité de fouille devait être fouillé manuellement. En l'absence de nouvelle découverte, cette procédure a été appliquée et a été bonifiée par l'ouverture de deux quadrants complémentaires juxtaposés à l'unité principale de 1 m^2. L'un de ce quadrant supplémentaire a été fouillé du côté du talus menant à la terrasse de 25 m, afin d'explorer l'hypothèse que des sols provenant du niveau supérieur aient pu recouvrir le site.

Le sondage archéologique positif et les sondages complémentaires furent excavés sur 15 cm sous le plus bas niveau d'artéfacts rencontrés dans le sondage positif.

2.1.2.2 Évaluation par les archéologues du Ministère (octobre 2024)

À la suite de l'intervention sur le terrain, Patrimoine Experts a procédé au nettoyage en laboratoire du matériel récolté sur le terrain et les observations de certaines pièces récoltées par mesure de précaution ont conduit à une révision du nombre réel d'artéfacts comportant des marques de manipulation anthropique provenant du sondage positif. Une analyse technologique a ensuite été réalisée à l'interne du Ministère, à partir des photographies prises par Patrimoine Experts, afin d'alimenter la réflexion sur les suites à donner à la découverte archéologique. Cet exercice est venu confirmer la diversité d'objet. Dans ce contexte, et en tenant compte du fait que la zone avait été déboisée après la réalisation de l'évaluation initiale, une visite du site a été effectuée par les archéologues du Ministère le 22 octobre 2024. Compte tenu des difficultés initiales de tamisage rencontrées par Patrimoine Experts en raison de la compacité des sols, des tests de tamisage à l'eau ont été réalisés par les archéologues du Ministère en réutilisant les sols déjà excavés dans les limites de l'unité de fouille ouverte en lien avec le sondage positif initial. Des

bacs en plastique de 85 litres ont été placés sous des tamis de 50 cm x 50 cm avec un maillage de ¼ de pouce. L'approvisionnement en eau provenait d'une petite mare située sur la terrasse inférieure à celle de 12 m. Des seaux d'une capacité de 20 litres ont été utilisés pour transporter l'eau jusqu'aux tamis. L'eau a ensuite été réutilisée plusieurs fois jusqu'à ce que la charge en sédiments soit jugée trop importante pour assurer un nettoyage efficace des sols. L'eau souillée était ensuite versée dans une petite dépression au pied de la zone de tamisage, afin qu'elle puisse être absorbée par le sol sans ruisseler vers les milieux humides et le cours d'eau situés à proximité. À la lumière de l'analyse de tous les résultats disponibles et des observations faites lors de cette visite, le Ministère et Patrimoine Experts ont convenu de la nécessité de réaliser de nouveaux sondages complémentaires. Le positionnement de ces sondages et la méthodologie d'excavation, soit pelle ou truelle, ont été prédéterminés.

2.1.2.3 Seconde évaluation (novembre 2024)

Conformément aux directives du Ministère, Patrimoine Experts a complémenté, lors d'une 2e intervention, l'évaluation du site paléohistorique découvert en août dernier. La firme a procédé ainsi à l'excavation à la truelle de 7 sondages complémentaires (T1 à T7) et de 2 sondages complémentaires à la pelle (P1 et P2). Le positionnement de ces sondages et la méthodologie d'excavation, soit à la pelle ou à la truelle, ont été prédéterminés.

Ces sondages (sauf pour T5 à T7) ont d'abord été localisés de façon approximative (précision de 2 m du GPS Garmin GPSMAP 67) suivant le plan remis par le Ministère. Une correction manuelle a ensuite été réalisée par triangulation à l'aide de rubans à mesurer de 30 et 60 m. C'est ainsi que les sondages T5 à T7 ont été localisés sur des replats localisés plus haut que la découverte initiale.

Tous ces sondages ont été d'une dimension de 50 cm x 50cm. Les sols de la totalité de ces sondages ont été tamisés avec un tamis ¼ en faisant usage d'eau.

2.2 Analyses post-terrain

Les analyses post-terrain comprennent l'ensemble des travaux qui ont été réalisés après les interventions sur le terrain. Les relevés stratigraphiques ont été infographiés, de même que le catalogue des photographies qui a été retranscrit en format numérique dans un tableur Excel. Les notes ont été classées de manière à produire la description des travaux, leur analyse et afin de les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début des travaux.

Les travaux de laboratoire comprennent la préparation, le nettoyage, l'analyse et la numérotation des artéfacts et la préparation des échantillons. Ainsi, les artéfacts récoltés furent soigneusement nettoyés avec une brosse et de l'eau. Une fois séchés, ils furent ensuite ensachés dans des pochettes de plastique avec rabat et dûment identifiés (Nom du site, provenance (secteur et sondage), date de la découverte et numéro de catalogue). Les échantillons de charbon de bois ont été récoltés et soigneusement placés dans des sachets de plastique avec rabat en indiquant le lieu de provenance (numéro de sondage et

niveau de sol). Suivant les recommandations du consultant, le Ministère a confié les deux échantillons de charbon de bois au Laboratoire de radiochronologie (le Laboratoire) du Centre d'études nordiques (CEN) de l'Université Laval. Ces échantillons furent préalablement transmis au Ministère tel que prélevés, soit avec la matrice de sol minéral ensaché dans des petits sachets de type ZipLock. Ces sols ont par la suite été séchés pendant 24 heures avant d'être triés afin d'isoler les fragments de charbons de bois conformément aux exigences du Laboratoire. Les échantillons ont été remis dans leurs sachets respectifs, puis déposés au Laboratoire du CEN (voir annexe 1).

Les analyses post-terrain comprennent également la rédaction du rapport de recherche archéologique qui couvre l'ensemble des activités réalisées et fait état des résultats de l'inventaire selon les espaces touchés par les activités archéologiques en lien avec le rapport.

2.3 Mesures de protection et de conservation prises sur les objets et vestiges archéologiques

À la suite des travaux de terrain, les artéfacts récoltés furent soigneusement nettoyés avec une brosse et de l'eau. Une fois séchés, ils furent ensuite ensachés dans des pochettes de plastique avec rabat et dûment identifiés (Nom du site, provenance (secteur et sondage), date de la découverte et numéro de catalogue).

Chapitre 3: Contexte environnemental (actuel et ancien)

3.1 Contexte environnemental actuel

3.1.1 Géologie et géomorphologie

La région à l'étude a été entièrement submergée par la mer de Goldthwait vers 13 500 ans AA pour ensuite subir une déglaciation vers 13 000 ans A.A. La limite marine pour la région fut d'environ 115 m d'altitude (Dessau 2013).

La région du Bas-Saint-Laurent présente, dans l'ensemble, des formations sédimentaires et métamorphiques plissées. D'un cadre morphostructural, la région de la Métis fait partie de l'Orogène des Appalaches, caractérisé par des formations d'âge Cambrien et Ordovicien inférieur (570 à 478 millions d'années). La géologie est constituée de grès, de mudrock, de conglomérat et de calcaire du Groupe de Trois-Pistoles et des formations de Romieu, de Rivière-Ouelle et de Tourelle. Une crête appalachienne, orienter sud-ouest nord-est, soit parallèle à l'axe du fleuve Saint-Laurent est présente au sud-ouest de la zone d'étude. Ces crêtes sont constituées de grès et de schistes argileux (Dessau 2013).

La région à l'étude est caractérisée par une transition entre les basses terres du Saint-Laurent et le plateau appalachien (MRC de La Mitis, 2007). On y retrouve une série de terrasses marines parallèles au littoral du fleuve. Plus précisément, la zone d'étude est située sur une terrasse marine d'environ 20 m d'altitude (terrasse de Micmac). Une basse et étroite terrasse d'environ 5 m d'altitude (terrasse Mitis) est présente à la limite nord-est de la zone d'étude. (Dessau 2013)

3.1.2 Dépôts de surface

La zone d'étude est caractérisée par différents types de dépôts de surface, composés essentiellement de matériaux sédimentaires variés, incluants :

- **Sables et graviers** : présents dans plusieurs secteurs, ils favorisent un bon drainage des eaux.

- **Argiles et limons** : apparaissent par endroits, notamment dans les secteurs plus bas et dans les vallées. Ces sols présentent généralement une capacité de drainage plus faible et une susceptibilité à la saturation en eau.

- **Tourbes et sols organiques** : localisés principalement dans les zones humides et près des cours d'eau, caractérisés par une forte teneur en matière organique (Dessau 2013).

3.1.3 Hydrologie et écologie

La zone d'étude comprend un cours d'eau important, la rivière Mitis. Cette rivière est un élément géographique clé, avec son embouchure située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent dans la Baie de Mitis. La rivière Mitis abrite une faune halieutique diverse, composée d'espèces telles que l'omble de fontaine, le saumon, l'éperlan, l'alose, l'anguille, le bar et le poisson blanc, ce qui témoigne d'un écosystème aquatique dynamique favorable aux activités de pêche pour les populations autochtones et coloniales (Patrimoine Experts 2010). On retrouve également, à l'extrémité est de l'emprise, le ruisseau Pagé et un second cours d'eau canalisé ayant comme toponyme ruisseau Deschênes.

3.2 Contexte environnemental ancien

Le contexte environnemental ancien de la zone d'étude, située autour de la rivière Mitis et de la Baie de Mitis, est marqué par plusieurs phases de développement biophysique et géomorphologique depuis la dernière déglaciation (environ 13 500 ans avant aujourd'hui) :

3.2.1 Géomorphologie et évolution postglaciaire

- La région a été submergée par la mer de Goldthwaith, qui a inondé les terres jusqu'à une altitude d'environ 115 mètres. Ce phénomène a permis la formation de dépôts limono-argileux en milieu d'eau profonde, puis, avec le retrait de la mer, des dépôts sableux en eau peu profonde, créant une stratification sédimentaire caractéristique (Patrimoine Experts 2010 : 16-17).

- L'analyse des données topographiques LiDAR révèle la présence de nombreux cordons littoraux formés lors du retrait de la mer de Goldtwaith, principalement à l'ouest de la rivière Mitis où la topographie et la présence d'argile marine favorisent des sols humides entre ces reliefs. Ceci découle en partie de la présence de massifs appalachiens affleurants et du fait que la zone se situe à l'embouchure de la paléorivière Mi-

tis. Enfin, les berges du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Mitis présentent d'importantes zones de glissements de terrain, dont la plus récente date de 1976, entraînant des modifications notables observées sur les photographies aériennes. L'analyse des données LiDAR révèle de nombreux cordons littoraux formés lors du retrait de la mer de Goldtwaith, principalement à l'ouest de la rivière où la topographie et la présence d'argile marine favorisent des sols humides entre ces reliefs (Gagnon 2022 : 10).

- Trois niveaux de terrasses marines sont identifiés : la terrasse de Micmac (15 à 20 m d'altitude), dominante, constituée d'argile gris rosâtre ; la terrasse Mitis (4 à 6 m), sableuse et graveleuse ; et une plate-forme rocheuse littorale, présence d'un marais à spartine sur l'estran actuel (Patrimoine Experts 2010 : 16-17).

3.2.2 Succession végétale et climat

- Entre 10 000 ans et 9 500 ans avant aujourd'hui, la région était caractérisée par une toundra herbacée/arctique à arbustive, avec un climat environ 5 °C plus froid qu'actuellement. Cette phase rendait le territoire seulement partiellement habitable pour les populations humaines (phase de végétation non forestière) (Patrimoine Experts 2010 : 18).

- De 9 500 ans à 7 900 ans s'installe la taïga, avec des pessières d'épinette blanche et noire, bouleau blanc et aulne crispé. Le climat se réchauffe progressivement, la biomasse devient suffisante pour soutenir durablement l'occupation humaine (Patrimoine Experts 2010 : 18).

- À partir de 7 900 ans, la couverture forestière devient dense et continue, typique d'une sapinière à bouleau blanc, avec un milieu écologique similaire à l'actuel (Patrimoine Experts 2010 : 19)

3.2.3 Faune et environnement aquatique

- L'arrivée de la faune suit étroitement la végétation. Pendant la période de la toundra, on retrouve probablement des troupeaux de caribous et d'autres gros gibiers du Pléistocène. Depuis 9 000 ans, les espèces correspondent à la faune boréale actuelle : castor, loutre, lynx, ours, orignal, caribou, lièvre, etc. Dans les milieux aquatiques, le saumon et d'autres espèces pélagiques sont présents (Patrimoine Experts 2010 : 19).

Ainsi, ce contexte environnemental ancien décrit une transformation progressive du paysage, passant d'un milieu glaciaire froid et dépourvu d'arbres à un environnement boréal riche en ressources naturelles, favorisant l'établissement humain et les activités économiques en rapport avec la rivière Mitis et ses alentours.

Chapitre 4: État des connaissances en archéologie

4.1 Paléohistoire et Période eurocanadienne

4.1.1 Paléohistoire et période de contact (12 000 ans AA – 17e siècle)

L'embouchure de la rivière Mitis s'est dégagée des glaces il y a environ 12 000 ans, mais les conditions propices à l'établissement humain n'y sont apparues que 2 000 ans plus tard. La végétation éparse de type toundra arbustive se dresse alors sur les terrasses déglacées situées à une altitude moyenne de 70 m au-dessus du niveau moyen des mers (Patrimoine Experts, 2010 : 19).

Toutefois, les sites identifiés dont la culture matérielle peut être associée à cette période culturelle se situent entre 15 m et 102 m au-dessus du niveau moyen de la mer (Patrimoine Experts, 2010 : 23). Des indices d'occupations humaines sont présents dans la région à cette époque, comme l'attestent les artéfacts découverts sur le site DdEa-1 (Barrage Mitis) qui sont associés à la période du Paléoindien récent (10 000 ans à 8 000 ans AA) (Groupe DDM, 2020 : 39).

La baisse graduelle du niveau des mers ouvre un plus grand territoire aux groupes humains de l'Archaïque (8 000 ans à 3 000 ans AA) qui semblent diversifier leurs schèmes d'exploitation des ressources et, incidemment, les environnements exploités. Cette diversification se manifeste également dans la culture lithique, alors que la variété des styles et des matériaux parait témoigner de l'existence de groupes distincts (Patrimoine Experts, 2010:24-25; Ruralys et UQAR, 2014:13). De plus, cette baisse a permis aux groupes archaïques d'exploiter de nouveaux territoires et de diversifier leurs ressources ainsi que leur culture lithique, comme en témoignent la variété des styles et matériaux retrouvés et le site DdEa-8 récemment découvert (Patrimoine Experts, 2010 : 24 ; 2025).

Entre 6 000 et 5 000 ans AA, la vallée du Saint-Laurent présentait déjà un paysage semblable à l'actuel, dominé par une sapinière à bouleau jaune et un climat subpolaire (Patrimoine Experts, 2010 : 21). Durant la période sylvicole (3 000 ans AA – période de contact), des groupes amorcent la semi-sédentarité

et l'agropastoralisme, occupant parfois de façon permanente ou temporaire des sites comme DdEa-2 (Groupe DDM, 2020 : 39).

4.1.2 Période eurocanadienne (17e siècle – aujourd'hui)

Les terres ont été concédées en seigneurie des deux côtés du Saint-Laurent dès la fin du 17e siècle, mais peu de colons s'y sont installés de façon permanente avant le 19e siècle (Groupe DDM, 2020 : 39).

La seigneurie de Métis a été concédée en 1675, puis a perdu une partie de son territoire au profit du fief ou de la seigneurie Pachot, attribuée en 1689 (Patrimoine Experts, 2010 : 37). Cette seigneurie, mesurant une lieue sur une lieue, comprend l'embouchure de la rivière Mitis ainsi que ses ressources. L'objectif principal de l'établissement eurocanadien à cet emplacement était d'exploiter la rivière de Mitis dans sa devanture sur le fleuve Saint-Laurent pour y faire un établissement de pêche de morue, baleine et loups-marins et autres établissements (Groupe DDM, 2020 : 40).

La croissance économique et démographique du secteur commence au 19e siècle, stimulée par l'industrie du bois, l'installation de moulins à scie sur la rivière Mitis et la pêche. La population, majoritairement d'origine écossaise, mais aussi composée de Canadiens français et d'Irlandais, reste hétérogène (Groupe DDM, 2020 : 40).

Au 19e siècle, le secteur près du pont est très peuplé, notamment le faubourg Grand-Métis au sud. Le déplacement des scieries vers Price entraîne progressivement la migration des habitations. Ce déclin s'accentue après un glissement de terrain en 1976 qui détruit plusieurs maisons (Groupe DDM, 2020 : 40).

Au nord du pont subsistait jusqu'au troisième quart du 20e siècle la ferme Tredennick, dont l'histoire débute au début du 20e siècle lors de son acquisition par Elsie Meighen Reford (Patrimoine Experts, 2010 : 54-55). Les photographies d'archive montrent plusieurs bâtiments et l'ampleur du site. La ferme, alors propriété de Jules-André Brillant, a été détruite par un incendie en 1973 (Patrimoine Experts, 2010 : 54-55).

Concernant le pont Arthur-Bergeron, c'est en 1860 qu'un premier pont en bois est construit sur la rivière. Jugé non sécuritaire, il sera reconstruit en 1895). En raison des couts liés à son entretien, il est rapidement recommandé de construire un nouveau pont, cette fois en béton. Le chantier, de l'élaboration à la circulation, durera trois ans, soit de 1928 à 1930. Entre 1957 et 1960, en raison de son étroitesse (une voie seulement) et d'un achalandage croissant, le pont est agrandi (Patrimoine Experts, 2010 : 44-45).

4.2 Sites et zones d'informations archéologiques situés à proximité

Sept sites archéologiques se retrouvent dans un rayon de 5 km de la zone d'étude. DdEa-1 (Ethnoscop, 1996) et DdEa-3 (Ethnoscop, 1996 ; Pintal, 2006) comportent des éléments associés à la paléohistoire (Paléoindien récent, Archaïque, Sylvicole moyen et supérieur). Le site DdEa-2 (Ruralys et UQAR, 2014 ; Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2019), pour sa part, montre des occupations paléohistoriques (Sylvicole, Archaïque ?) et eurocanadiennes (19e et 20e siècles). Le site DdEa-4 (Patrimoine Experts, 2011) présente des occupations eurocanadiennes (19e et 20e siècles). Le site DdEa-5 correspond à deux épaves du 19e et 20e siècle (Aecom, 2016). Le site DdEa-6 Enfin, le site DdEb-2 correspond à un dépotoir de la 9e École de bombardement et de tir du Commonwealth - La Mitis (Beaudry, N. et autres,2024), (tableau 4.1).

Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude. L'analyse de la base de données du MCC et des rapports de recherche archéologique a permis d'identifier des interventions chevauchant la zone d'étude (Laforte, 1994 ; Ethnoscop, 1996 ; Pintal, 1996, 1999, 2001, 2006 ; Rousseau, 2003 ; Patrimoine Experts, 2006 ; Ruralys et UQAR, 2014). (tableaux 4.2 et 4.3 ; plan 4.1). Parmi ces interventions archéologiques, deux études de potentiel traitent de la zone d'étude (Patrimoine Experts 2010 ; Gagnon 2022) et un inventaire archéologique sommaire y a été réalisé (Groupe DDM 2020) (plans 4.2 et 4.3).

Enfin, un site patrimonial classé inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) se retrouvent à proximité du projet, mais hors de ses limites, soit les Jardins de Métis.

Tableau 4.1 Sites archéologiques connus dans l'aire d'étude.

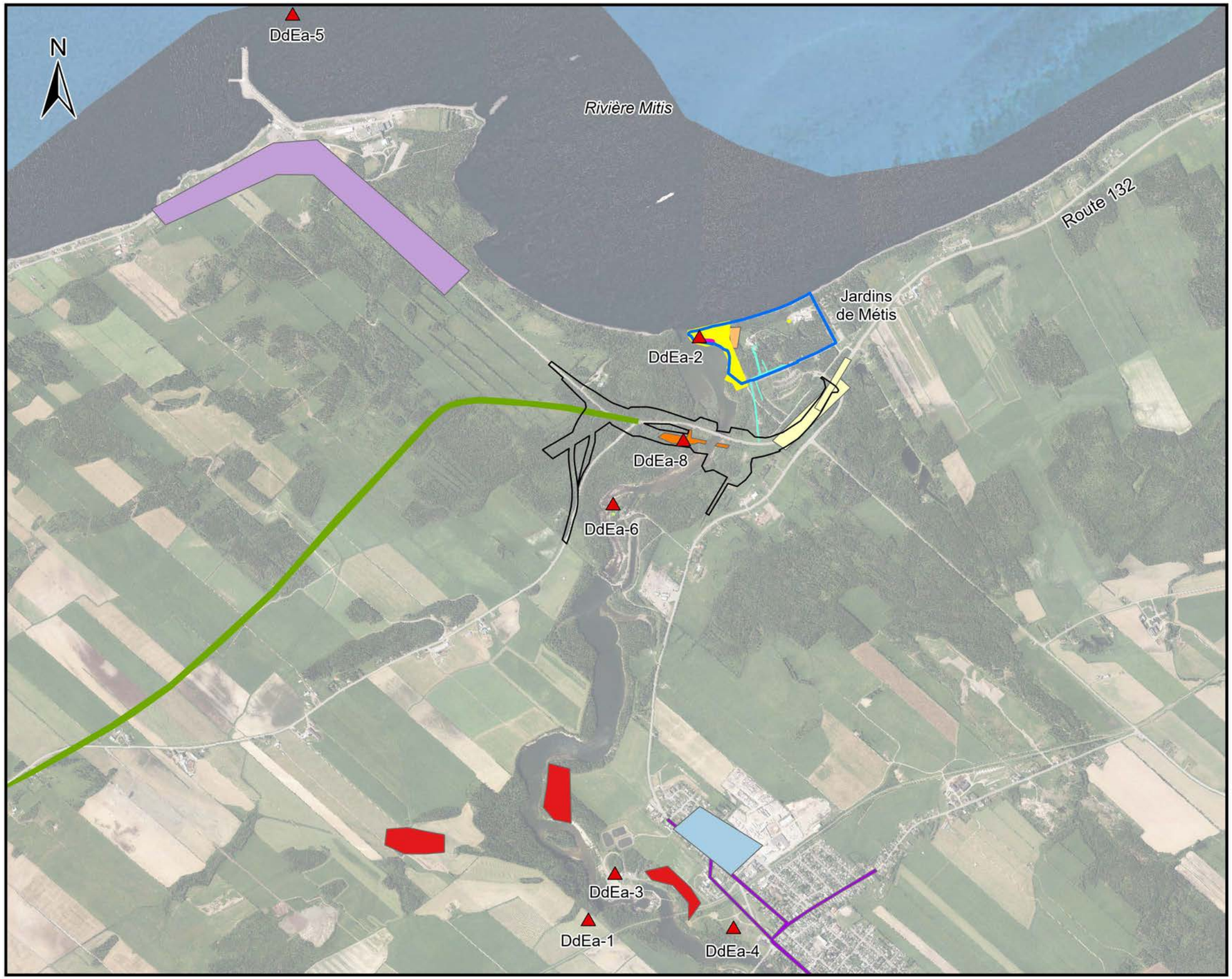
Code Borden	Environnement	Fonction	Période	Distance du projet
DdEa-1	Riverain	Établissement temporaire	Paléoindien récent	2,5 km
DdEa-2	Riverain et côtier	Établissement temporaire et fonction industrielle	Sylvicole et 19e-20e siècles	0,46 km
DdEa-3	Riverain	Établissement temporaire	Archaïque	2,35 km
DdEa-4	Riverain	Industrielle	19e-20e siècles	2,50 km
DdEa-5	Fluvial	Transport marchandise et passager	20e siècle	3 km
DdEa-6	Non disponible (ISAQ)	Non disponible (ISAQ)	Non disponible (ISAQ)	0.5 km
DdEb-2	Terrestre	Militaire (Dépotoir de la 9e École de bombardement et de tir du Commonwealth - La Mitis)	20e siècle	4.5 km

Tableau 4.2 Historique des recherches archéologiques déjà réalisées dans la zone d'étude *(tiré de Gagnon, 2022).*

Référence ISAQ	Localisation	Distance approximative du centre du projet (m)	Recommandation	Résultat
Benmouyal, 1978 (ISAQ 47)	Sainte-Flavie – Projet non réalisé	320	« les travaux de réfection peuvent se poursuivre sans risque de détruire des sites archéologiques. »	Négatif
Esther Laforte, 1994c (ISAQ 2236)	Route 132, Grand-Métis	680	« Procéder à la réalisation des travaux prévus. »	Négatif
Gilles Rousseau, 2003 (ISAQ 4375)	Les Jardins de Métis.	425	Aucune	Négatif
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2019 (ISAQ 6711)	Pointe de la rivière Mitis	500	Poursuite des fouilles, inventaire supplémentaire .	Positif
Goupe DDM, 2020j (ISAQ	Emprise projetée pour le projet de reconstruction du pont Artur-Bergeron	0	Pour la ferme Tredennick, « réalisation de sondages manuels [...] à proximité des fondations, dont au moins un sondage adjacent à chacune des fondations, puis [...] dans la zone de dépotoir [...] sondages supplémentaires [...] dans ce qui a l'apparence d'être un jardin, puis à l'emplacement des bâtiments visibles sur la photographie aérienne. [...] inspection visuelle [...] durant la saison chaude [...]. [...] les limites de zones à potentiel archéologique présentées dans l'étude pourraient être revues en prenant en considération l'important glissement de terrain du côté de la berge est du pont, dont l'ampleur pourrait être déterminée par une analyse des modélisations LiDAR désormais disponibles. Cette analyse permettrait également d'éliminer les zones de déblais de la route actuelle»	Positif
Patrimoine Experts, 2006c, (ISAQ 3537)	Route 132, Sainte-Flavie	1800	« procéder aux travaux prévus »	Négatif
Pierre Desrosiers, 1986 (ISAQ 1396)	Pointe de la rivière Mitis – Site DdEa-2	5712	Aucune découverte rapportée. Site probablement perturbé.	Négatif
Ruralys et laboratoire d'archéologie et de patrimoine, 2014 (ISAQ 5602)	Pointe de la rivière Mitis	320	Fouilles, inventaires et mise en valeur.	Positif
Ruralys 2015b (ISAQ 5768)	Pointe de la rivière Mitis	430	« poursuite d'interventions archéologiques supplémentaires, pour sa préservation et sa mise en valeur »	Positif
Susan Turnbull, 1973(ISAQ 588)	Pointe de la rivière Mitis	500	Aucune	Positif

Tableau 4.3 Bien patrimonial situé au sein de la zone d'étude théorique *(tiré de Gagnon, 2022).*

Nom du bien	Localisation	Distance de la zone d'intervention (km)	Protection légale
Jardins de Métis	Berge nord-est – Embouchure de la rivière Mitis	0,140	Immeuble patrimonial classé



Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 4.1

Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du projet 154-72-0028

Légende

- Zone d'étude
- Site archéologique
- Site patrimonial

Zone d'information archéologique

- Archéoconsultant 2023
- Artefactuel 2012
- Benyoumal, 1977
- Castonguay, Dandenault et Associés inc. 2019
- Desrosiers, Pierre 1986
- Ethnoscop 1996
- Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2017
- Groupe DDM 2020
- Laforte, Esther 1994
- Patrimoine Experts 2006
- Patrimoine Experts 2011
- Pintal, Jean-Yves 2001
- Pintal, Jean-Yves 2005
- Rousseau, Gilles 2003
- Ruralys, 2013
- Turnbull, Susan 1973

0 0.5 1 km

1:22,000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Fond de carte, ESRI
ISAQ, MSP

G:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

January 13, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Transports Québec

154-72-0028
Reconstruction du pont Bergeron entre Sainte-Flavie et Grand-Métis

Historique des connaissances archéologiques, déblais routiers et impacts du glissement de terrain de 1976 sur fond topographique lidar et orthophotographique de 2015

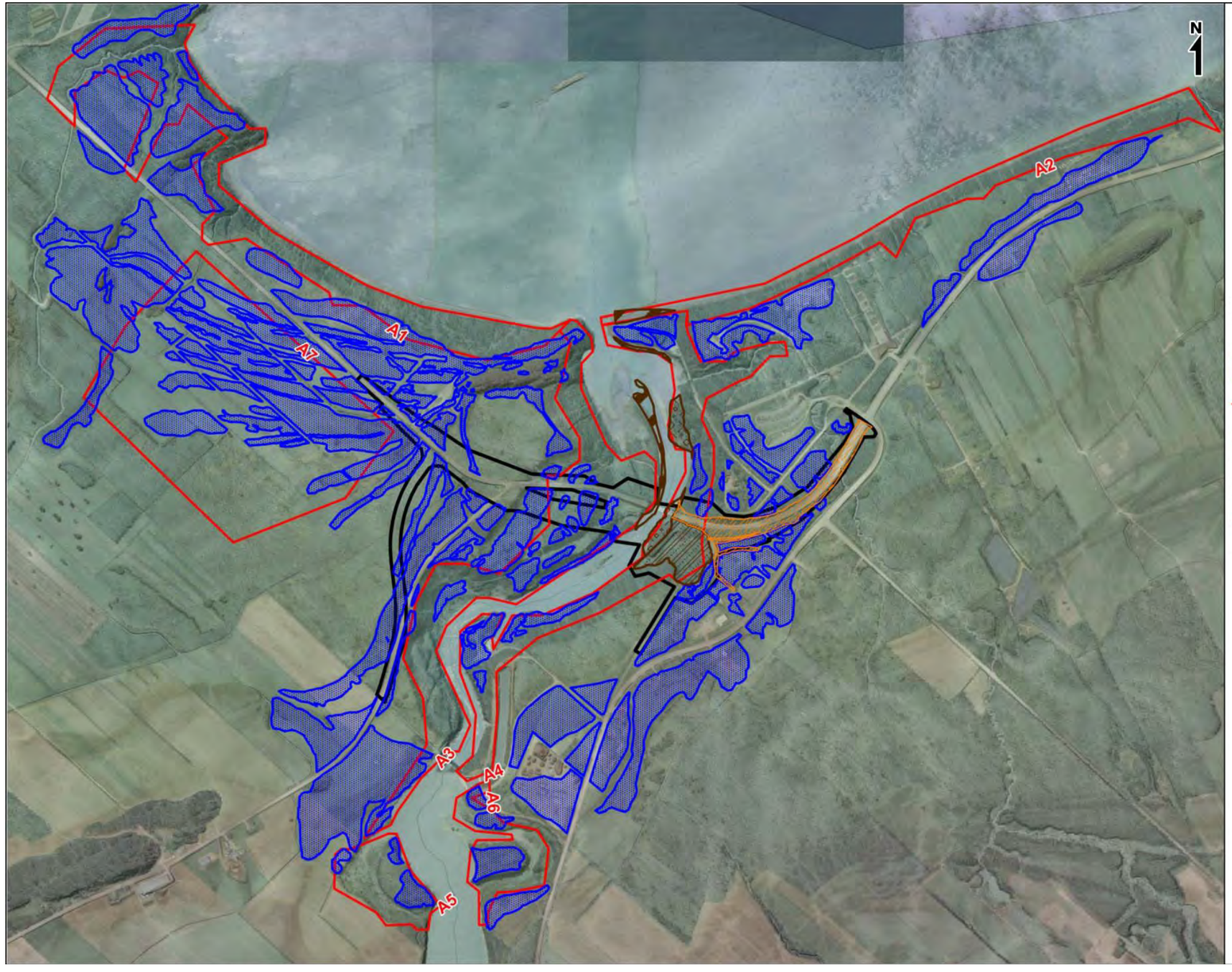
Plan 4.2

Légende

- Limites du projet
- Site archéologique connu
- Zone d'intervention archéologique antérieure
- Potentiel historique Patrimoine Experts (2011)
- Potentiel paléohistorique Patrimoine Experts (2011)
- Site patrimonial classé - Jardins de Métis

0 750
mètres

Sources :
- MFFP - Forêt ouverte, Données Lidar
- GQ, SCO, BSL 2015 F6
- MTQ, Base de donnée en archéologie



Transports Québec

154-72-0028
Reconstruction du pont Bergeron entre Sainte-Flavie et Grand-Métis

Potentiel archéologique paléohistorique révisé sur fond topographique lidar et orthophotographique de 2015

Plan 4.3

Légende

- Limites du projet
- Potentiel archéologique paléohistorique révisé
- Potentiel archéologique paléohistorique antérieur
- Déblais post-1965
- Glissement de terrain de 1965
- Érosion post-1965
- Comblement post-1965

0 750
meters

Sources :
- MFFP - Forêt ouverte, Données Lidar
- GQ, SCO, BSL 2015 F6
- MTQ, Base de donnée en archéologie
- Patrimoine Experts 2011

Chapitre 5: Résultats de l'inventaire archéologique

Le chapitre 5 traite des résultats issus des travaux d'inventaire archéologique effectués dans les limites d'emprise du projet 154-72-0028. Suivant l'étude de potentiel révisée, l'emprise a été divisée en 33 secteurs. Parmi ceux-ci, 27 étaient associés à d'anciens cordons littoraux et donc à potentiel paléohistorique, 3 étaient à potentiel historique et 3 autres avaient à la fois avec un potentiel paléohistorique et Euroquébécois. La découverte d'éléments paléohistoriques a amené à réaliser une série de procédures d'évaluation suivant les instructions du ministère suivant la découverte d'un site.

Une inspection visuelle de l'ensemble de l'emprise a également permis d'identifier des sections de l'emprise non propices à la réalisation de sondage manuel. C'est entre autres le cas d'espace couvert par des roseaux communs denses (phragmites), de zones humides en raison de fossé, d'un drainage déficient ou d'installation limitant l'évacuation des eaux et de zones de remblaiement ancien, ou d'aménagements anthropiques. Un total de 373 sondages manuels a été réalisé dans le cadre de ce projet (tableau 5.1 ; plans 5.1 et 5.2).

Tableau 5.1 Nombre de sondages par secteur d'inventaire.

Numéro de secteur	Superficie m2	Nombre de sondages						Total
		GPS 1	ST	GPS 2	GPS 3	GPS 4	Évaluation	
P1	895			1	2	1		**4**
P2	570	1			1	2		**4**
P3	837		1	1	2	1		**5**
P4	47		1		1	1		**3**
P5	279			3				**3**
P6	441	1	1	3		3		**8**
P7	737		1	3	1	1		**6**
P8	1233	3	1	1	2	1		**8**
P9	939	2	1	2	2			**7**
P10	3588	8	1	5	3			**17**
P11	48		1		1			**2**
P12	361		2			2		**4**
P13	349		1	1	1	1		**4**
P14	2275		1	11	2	4		**18**
P15	6133	5	1	7	9	7		**29**
P16	5236	4	1	3	7	8		**23**
P17	5028	1	1	7	8	5		**22**
P18	1404	2	1	2	7	5		**17**
P19	34	1	1		2			**4**
P20	124	1	1	2	1			**5**
P21	4186		1		5			**6**
P22	358			1	1	1		**3**

Numéro de secteur	Superficie m2	Nombre de sondages						Total
		GPS 1	ST	GPS 2	GPS 3	GPS 4	Évaluation	
P23	802		1	1	2	1		**5**
P24	2175	2	1	5	3	3	6	**20**
P25	1223	1	2	4	1	4	7	**19**
P26	146			1	1			**2**
P27	541	2	1	1	4			**8**
E1	11147	4	1	5	4	12	3	**29**
E2	1062	1	2	2	2	3		**10**
E3	306	1	1					**2**
PE1	2803	2	2	8	5	3		**20**
PE2	5512	8	1	6	3	8		**26**
PE3	5754	6	2	5	3	10		**26**
Hors zone				3			1	**4**
Total	**66573**	**56**	**33**	**93**	**84**	**86**	**17**	**373**

5.1 Description des secteurs inventoriés

5.1.1 Secteurs P1-P2-P3

Les secteurs P1 et P2 sont très semblables au niveau environnemental et couvrent une superficie totale de 2302 m^2. Ils sont localisés sur la rive est de la rivière Mitis et du côté nord de la route 132.

La topographie est subhorizontale et est localisée sur un replat (terrasse de 20 m). Ces secteurs présentent une légère pente ascendante vers l'ouest et la végétation se compose de plantes herbacées, de conifères et de feuillus. Le drainage semble bon (photos 5.1, 5.2 et 5.3).

La stratigraphie se compose d'un niveau de sable grossier brun foncé meuble homogène avec inclusion de gravillons. Suit un limon sableux fin, gris pâle, plutôt compact, homogène, avec inclusion de cailloux et



Photo 5.1 Vue générale de l'environnement du secteur P1. Direction NE (PATR24N06-026).



Photo 5.2 Vue générale de l'environnement du secteur P2. Direction SO (PATR24N06-025).



Photo 5.3 Vue générale de l'environnement du secteur P3. Direction NO (PATR24N06-019).

Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 5.1

Localisation des secteurs d'intervention et des sondages/ sondages test du projet 154-72-0028

Légende

- Zone d'étude

Secteur

- Paléohistorique
- Historique
- Paléohistorique et historique

Intervention

- Sondage
- Sondage test
- Évaluation 1
- Évaluation 2



PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: MRNF. Mosaïque d'orthophotographies aériennes de l'inventaire écoforestier du Québec méridional, Données Québec, 2018 (2025).

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

January 10, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 5.2

Localisation du réservoir sur fond photographique de 1950

Légende

Courbe de niveau

Zone d'étude

Secteur

Paléohistorique

Découverte

Réservoir

0 25 50 m

1:800

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: MRNF. Photothèque nationale de l'Air, A12956 026

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

November 13, 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

gravier. Le tout repose sur un sable grossier brun foncé, meuble, homogène, avec inclusion de grains de quartz et de menus fragments de coquillages. Les deux premiers niveaux correspondent à des remblais et le dernier niveau à un dépôt de paléo plage (photo 5.4 ; figure 5.1).

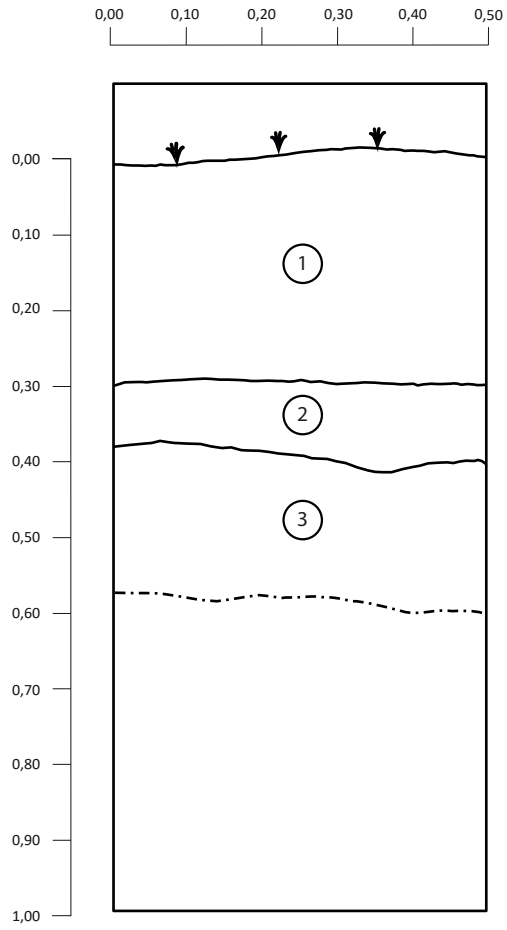
Comme éléments de perturbation anthropique, on remarque la présence d'un sentier de VTT et d'une clôture métallique orientée est-ouest qui traverse les secteurs. On y observe également quelques aménagements en relation avec la construction de la route 132.

Enfin, notons la présence sporadique d'artéfacts du 20e siècle (verre à vitre, ossements de boucherie) étendus à la surface du sol de manière éparse sur l'ensemble des secteurs et qui est probablement reliés aux anciennes habitations qui ont été soit détruites, soit déménagées à la suite du dernier éboulement dans les années 1970.

Un total de 13 sondages a été réalisé dans ces 3 secteurs et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.4
Stratigraphie sondage test 1, secteur P3. Direction S (PATR24N06-023).



Description des sols

1. Sable grossier, brun foncé, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravillons. Sans artéfact. Interprétation: remblai.
2. Limon sableux fin, gris pâle, plutôt compact et homogène. Inclusions : pierres subarrondies et gravier. Sans artéfact. Interprétation: remblai.
3. Sable grossier, brun foncé, meuble et homogène. Inclusions : quartz et morceaux de coquillages. Sans artéfact. Interprétation : levée de plage.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.1

Stratigraphie secteur P3
Sondage test 1
Paroi sud

N48° 37.537' W68° 07.639'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 28 juillet 2024 Infographie: A. Forget

5.1.2 Secteurs P4-P5

Les secteurs P4 et P5 sont très similaires au niveau environnemental et couvrent une superficie totale de 326 m^2. Ils sont localisés sur la rive est de la rivière Mitis et du côté sud de la route 132.

La topographie est plane à subhorizontale et est localisée sur un replat (terrasse de 20 m). La végétation se compose de plantes herbacées (friche) et de quelques feuillus et conifères, dont une zone boisée dans P5. Le drainage est de bon à moyen (photos 5.5 et 5.6).

La stratigraphie se compose d'un niveau de limon sableux très fin, brun foncé grisâtre, meuble et homogène, sans inclusion, pouvant contenir quelques menus artéfacts du 20e siècle. Celui-ci repose sur une argile gris pâle, compacte, homogène, avec inclusion de galets arrondis 5-10 cm (photo 5.7 ; figure 5.2).

Comme éléments de perturbation anthropique, notons la présence d'une rangée de poteaux électriques et de ligne de gaz et chemin de VTT parallèle à la route 132. Ces secteurs ont probablement été réutilisés pour des activités agricoles après l'abandon des maisons et leur déplacement ou démolition.

Un total de 6 sondages a été réalisé dans ces 2 secteurs et tous se sont révélés négatifs.



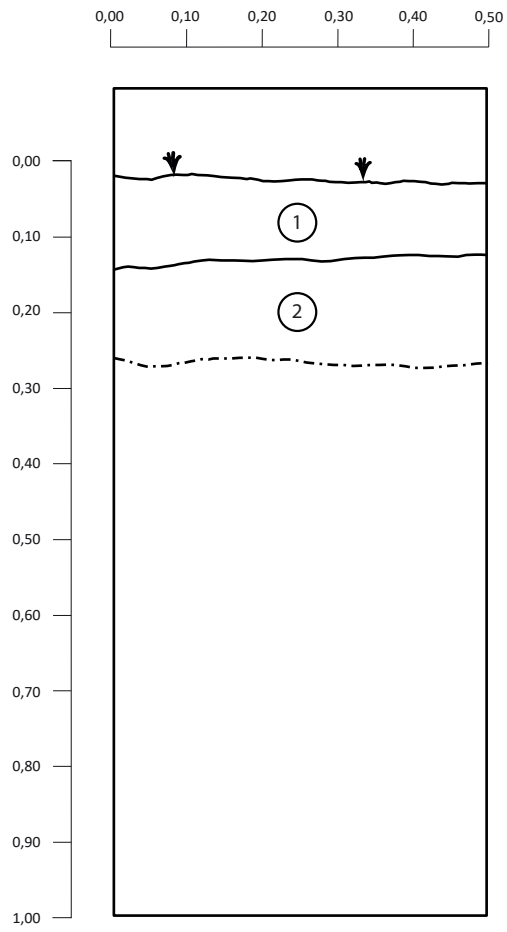
Photo 5.5
Vue générale de l'environnement du secteur P4. Direction NE (PATR24N06-027).



Photo 5.6
Vue générale de l'environnement du secteur P5. Direction SO (PATR24N06-030).



Photo 5.7
Stratigraphie sondage test 1, secteur P4. Direction S (PATR24N06-028).



Description des sols

1. Limon sableux très fin, brun foncé grisâtre, meuble et homogène. Sans inclusion.
2. Argile gris pâle, compacte et homogène. Inclusions : pierres arrondies (5-10 cm).

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.2

Stratigraphie secteur P4
Sondage test 1
Paroi sud

N48° 37.555' W68° 07.494'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 30 juillet 2024 Infographie: A. Forget

5.1.3 Secteurs P6-P7-P8

Les secteurs P6, P7 et P8 sont très semblables au niveau environnemental et couvrent une superficie totale de 2411 m^2. Ils sont localisés sur la rive ouest de la rivière Mitis et du côté nord de la route 132.

La topographie est plane à subhorizontale, accidentée par endroit, mais comporte quelques espaces accidentés et ces secteurs comportent un fort dénivelé en direction de la rivière Mitis. Les secteurs sont couverts d'une forêt mixte à dominance de conifères avec une friche dans les espaces déboisés. Le secteur P7 qui se trouve à la base d'un talus est humide. Le drainage est de bon à mauvais (photos 5.8, 5.9 et 5.10).

La stratigraphie se compose généralement d'un limon argileux ou d'une argile limoneuse, brun foncé grisâtre, compact, reposant sur une argile gris pâle compacte et homogène ou une argile gris pâle marbrée orangée compacte contenant des galets subarrondis et gravier. À noter que certains sondages dans le secteur P8 comportaient un humus recouvrant une argile beige grisâtre très compacte et homogène avec inclusion de gravier (photo 5.11 ; figure 5.3).

Comme éléments de perturbation anthropique, notons la présence d'un chemin d'accès pour des forages et l'installation de poteaux d'Hydro-Québec.

Un total de 22 sondages a été réalisé dans ces 3 secteurs et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.8
Vue générale de l'environnement du secteur P6. Direction S (PATR24N06-180).



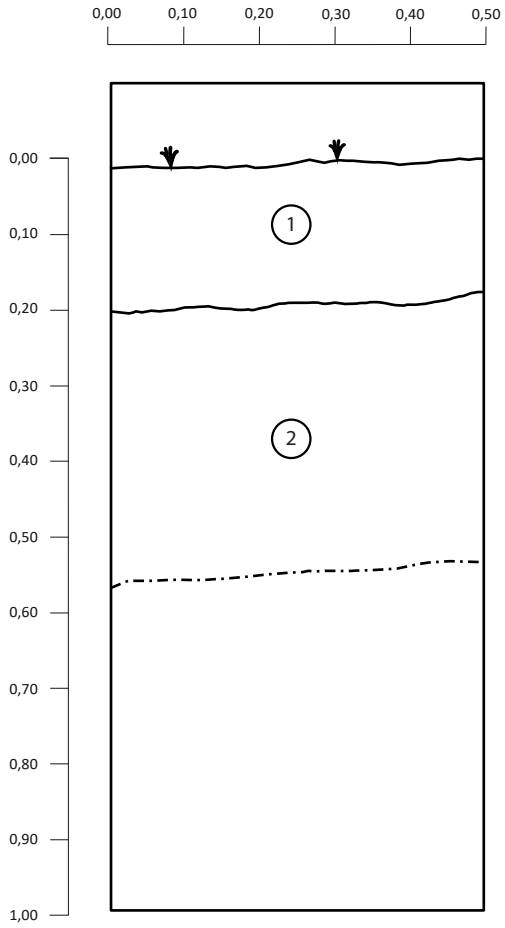
Photo 5.9 Vue générale de l'environnement du secteur P7. Direction O (PATR24N06-182).



Photo 5.10 Vue générale de l'environnement du secteur P8. Direction O (PATR24N06-185).



Photo 5.11 Stratigraphie sondage test 1, secteur P7. Direction E (PATR24N06-186).



Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.3

Stratigraphie secteur P7
Sondage test 1
Paroi ouest

N48° 37.605' W68° 08.079'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Description des sols

1. Argile limoneuse, brun grisâtre (organique), meuble et homogène. Aucune inclusion.
2. Argile, gris pâle marbré orangé (oxyde), moyennement compact et homogène, base saturée d'eau. Inclusions : pierres arrondies à subarrondies, gravier subarrondi et quartz subarrondi. Interprétation : sol naturel.

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A Prévost Date: 02 août 2024 Infographie: A. Forget

5.1.4 Secteurs P9-P10-P11-P12

Les secteurs P9, P10 et P11 sont très similaires au niveau environnemental et couvrent une superficie totale de 4936 m^2. Ils sont localisés sur la rive ouest de la rivière Mitis et du côté nord de la route 132.

La topographie est plane à subhorizontale, accidentée par endroit et comportant quelques cuvettes. Les secteurs sont majoritairement couverts d'une forêt dense de conifères avec quelques feuillus, sauf en bordure de la route 132. La zone P12 correspond vraisemblablement à un ancien champ qui semble en friche, mais comporte quelques espaces accidentés. Le drainage est de bon à mauvais (photos 5.12, 5.13, 5.14 et 5.15).

La stratigraphie se compose généralement d'un humus sableux brun foncé noirâtre (LFH) reposant sur un sable limoneux gris pâle homogène meuble à compacte pouvant contenir des cailloux et galets (± 5 cm) (Ae). Ce dernier repose sur un sable moyen à grossier brun-beige roux meuble à compacte et homogène avec une inclusion de même type que pour le niveau précédent. Dans les secteurs P11 et P12, la stratigraphie comporte certaines spécificités. On retrouve un sable fin limoneux meuble gris homogène. Ce dernier repose sur un sable fin, beige pâle grisâtre, compact et parfois induré. On remarque dans ce niveau des lentilles de limon blanchâtres pouvant contenir quelques fragments de charbon de bois accompagnés de quelques galets arrondis. Ce niveau repose sur un sable fin à moyen brun roux essentiellement meuble homogène comportant quelques galets ou gravillons arrondis (photos 5.16, 5.17, 5.18 et 5.19 ; figures 5.4, 5.5, 5.6 et 5.7).

Comme éléments de perturbation anthropique, on peut remarquer un chemin de VTT traversant la zone P9 et l'accès au parc régional de la rivière Mitis se trouve dans la zone P10.

Un total de 30 sondages a été réalisé dans ces 4 secteurs et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.12 Vue générale de l'environnement du secteur P9. Direction N(PATR24N06-081).



Photo 5.13 Vue générale de l'environnement du secteur P10. Direction S (PATR24N06-084).



Photo 5.14 Vue générale de l'environnement du secteur P11. Direction NO (PATR24N06-086).



Photo 5.15 Vue générale de l'environnement du secteur P12. Direction E (PATR24N06-091).



Photo 5.16 Stratigraphie sondage test 1, secteur P9. Direction SO (PATR24N06-082).



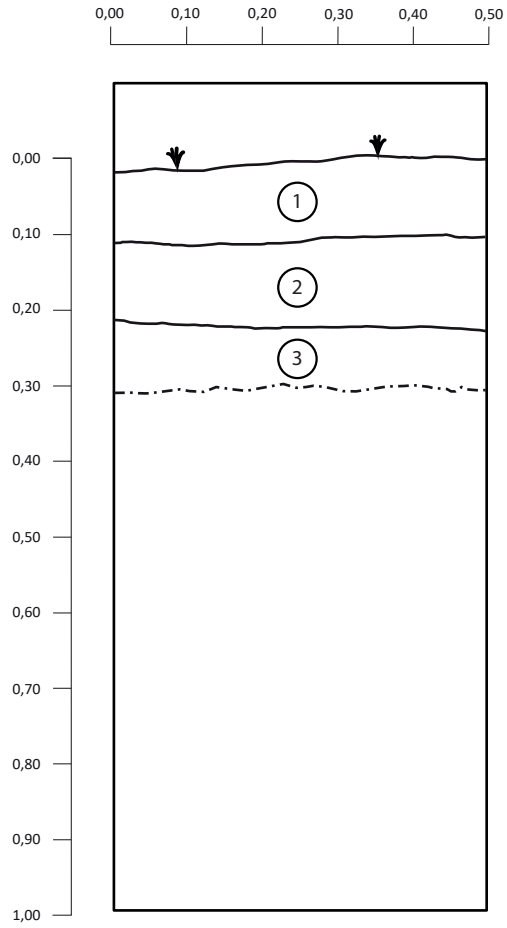
Photo 5.17 Stratigraphie sondage test 1, secteur P10. Direction N (PATR24N06-083).



Photo 5.18 Stratigraphie sondage test 1, secteur P11. Direction NO (PATR24N06-087).



Photo 5.19 Stratigraphie sondage test 2, secteur P12. Direction SE (PATR24N06-090).



Description des sols

1. LFH.
2. Sable légèrement limoneux, gris pâle, assez compact Inclusions : cailloux et galets (5cm). Sans artéfact.
3. Sable, brun pâle, assez compact. Inclusions : quelques galets et cailloux. Sans artéfact.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.4

Stratigraphie secteur P9
Sondage test 1
Paroi ouest

N48° 37.638' W68° 08.336'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

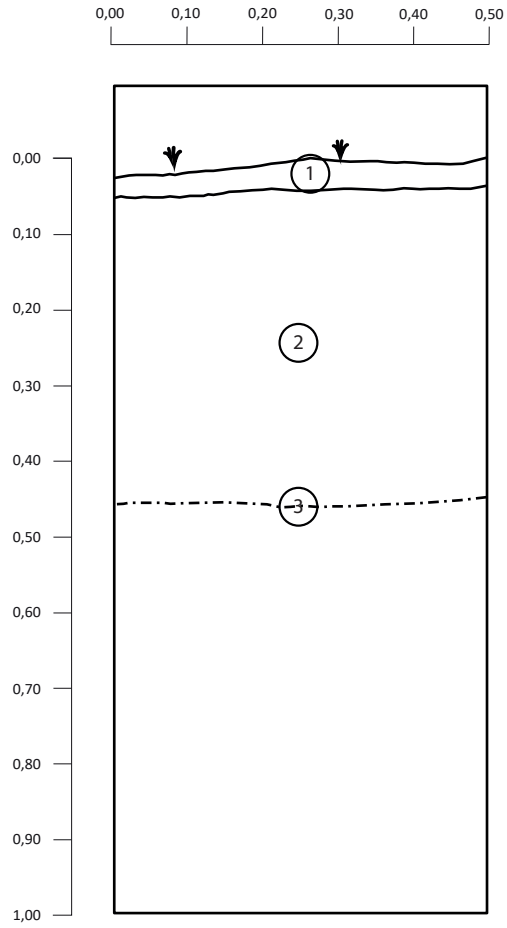
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: J. Villeneuve/A Prévost Date: 03 août 2024 Infographie: A. Forget



Description des sols

1. Limon sableux, brun foncé noirâtre (organique), meuble, homogène. Interprétation : LFH.
2. Sable limoneux, blanc gris pâle, plutôt meuble et homogène. Sans inclusion. Interprétation : horizon AE.
3. Sable moyen à grossier, beige moyen roux, plutôt meuble et homogène. Inclusions : pierres (5-10cm) subarrondies.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.5

Stratigraphie secteur P10
Sondage test 1
Paroi nord

N48° 37.638' W68° 08.336'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

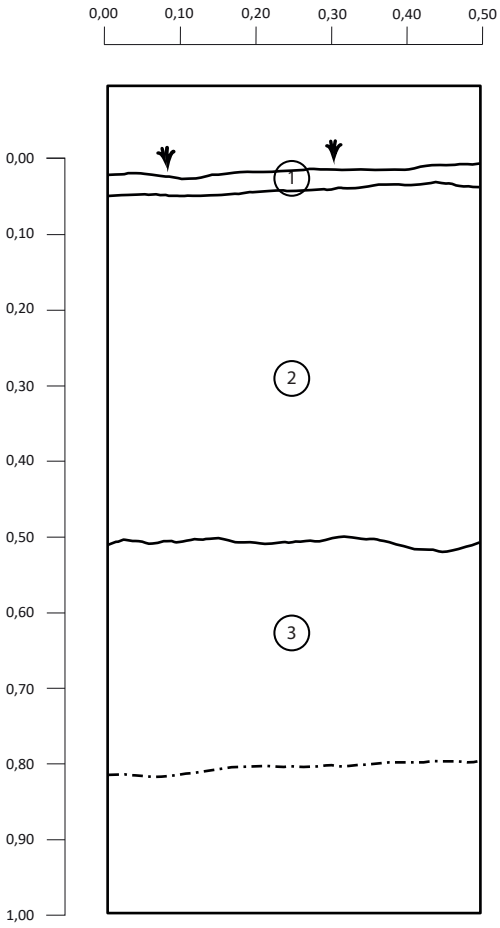
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 03 août 2024 Infographie: A. Forget



Description des sols

1. Couvert végétal (épines de conifères et brindilles) dans une matrice de sable limoneux.
2. Sable fin, beige pâle grisâtre, plutôt meuble (induré) et homogène. Inclusions : poches de limon blanc, quelques particules de charbon de bois et quelques pierres arrondies.
3. Sable moyen, brun-roux, meuble (quelques portions indurées) et homogène. Inclusions : pierres (5-10 cm) arrondies.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.6

Stratigraphie secteur P11
Sondage test 1
Paroi nord

N48° 37.705' W68° 08.502'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

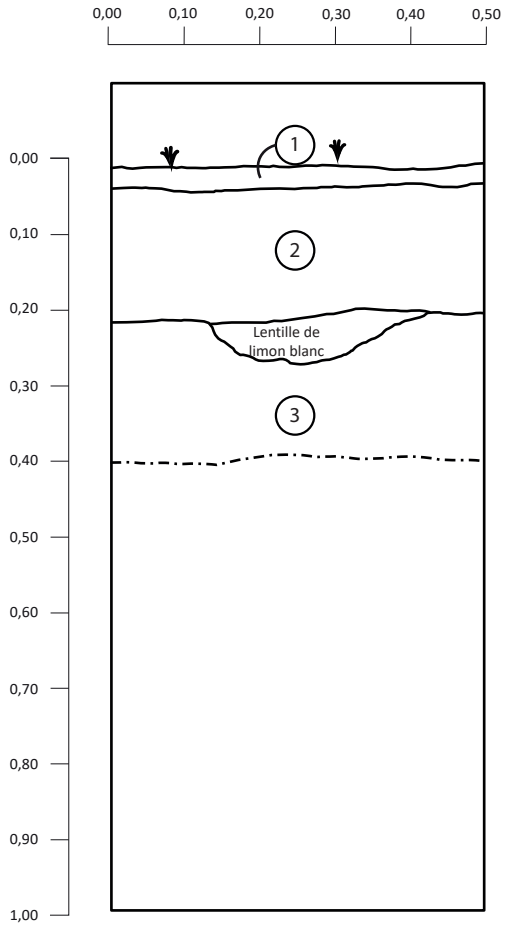
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 04 août 2024 Infographie: A. Forget



Description des sols

1. Sable fin limoneux, gris moyen, meuble et homogène.
2. Sable fin, beige foncé tacheté grisâtre, moyennement compact et homogène. Inclusions : particules de limon blanc et lentille.
3. Sable fin, orange foncé, très compact (induré) et homogène. Inclusions : rares gravillons arrondis.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.7

Stratigraphie secteur P12
Sondage test 1
Paroi est

N48° 37.735' W68° 08.549'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 04 août 2024 Infographie: A. Forget

5.1.5 Secteurs P13-P14

Les secteurs P13 et P14 sont très semblables au niveau environnemental et couvrent une superficie totale de 2624 m^2. Ils sont localisés à l'ouest de la rivière Mitis, au sud de la route 132 et à l'ouest du chemin Perreault.

La topographie est plane pour le secteur P13, mais plus accidentée pour le secteur P14. On note également la présence de petits talus dans ce secteur. La végétation se compose d'une forêt mixte à dominance de feuillus pour le secteur P13 et d'une forêt clairsemée à dominance de conifère pour le secteur P14. Un ruisseau intermittent traverse le secteur P14 perpendiculairement à la route 132. Le drainage est généralement bon, mais à quelques autres endroits, il est mauvais (photos 5.20 et 5.21).

La stratigraphie observée dans ces secteurs a des similitudes, mais aussi quelques particularités. Pour le secteur P13, on observe un limon sableux fin gris pâle meuble et homogène (LFH). Celui-ci est suivi d'un sable fin gris blanchâtre (Ae) moyennement compacte et homogène. Ce dernier repose sur un sable moyen à grossier (B), brun légèrement orangé plutôt compact et homogène avec inclusion de pierres subarrondies (5-10 cm). Pour le secteur P14, la séquence stratigraphique se compose d'un limon argileux fin, gris légèrement noirâtre (organique) plutôt meuble et homogène pouvant contenir des fragments d'asphaltes. Ce niveau repose sur un sable fin légèrement limoneux, beige pâle marbré grisâtre, compact et homogène, avec inclusion de pierres subarrondies (10 cm) et quelques fragments d'asphalte. Suit un sable moyen, gris foncé, meuble, homogène, contenant lui aussi quelques pierres subarrondies (photos 5.22 et 5.23 ; figures 5.8 et 5.9).

Comme éléments de perturbation anthropique, on remarque un ancien chemin qui donnait accès à l'intérieur de la zone P14. Notons également la présence de fossés agricoles dans les deux secteurs. L'emplacement des deux secteurs a donc déjà été utilisé soit pour de l'agriculture, soit pour l'exploitation de la forêt.

Un total de 22 sondages a été réalisé dans ces 2 secteurs et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.20
Vue générale de l'environnement du secteur P13. Direction SE (PATR24N06-093).



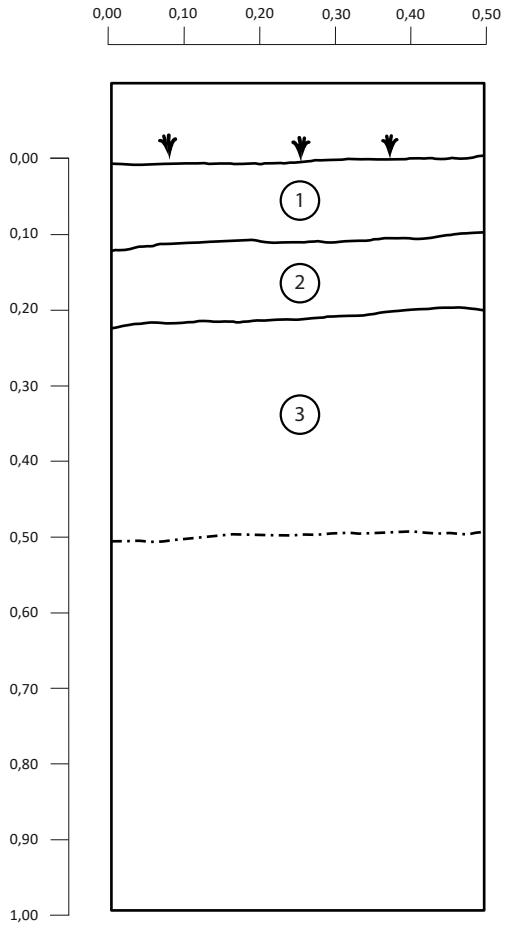
Photo 5.21
Vue générale de l'environnement du secteur P14. Direction SE (PATR24N06-095).



Photo 5.22 Stratigraphie sondage test 1, secteur P13. Direction SE (PATR24N06-094).



Photo 5.23 Stratigraphie sondage test 1, secteur P14. Direction O (PATR24N06-097).



Description des sols

1. Limon sableux fin, gris pâle, meuble et homogène. Interprétation : horizon LFH.
2. Sable fin, blanchâtre, moyennement compact et homogène. Interprétation : horizon AE
3. Sable moyen à grossier, brun légèrement orangé, plutôt compact et homogène. Inclusions : quelques pierres (5-10 cm) subarrondies. Interprétation : horizon B.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.8

Stratigraphie secteur P13
Sondage test 1
Paroi est

N48° 37.696' W68° 08.529'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

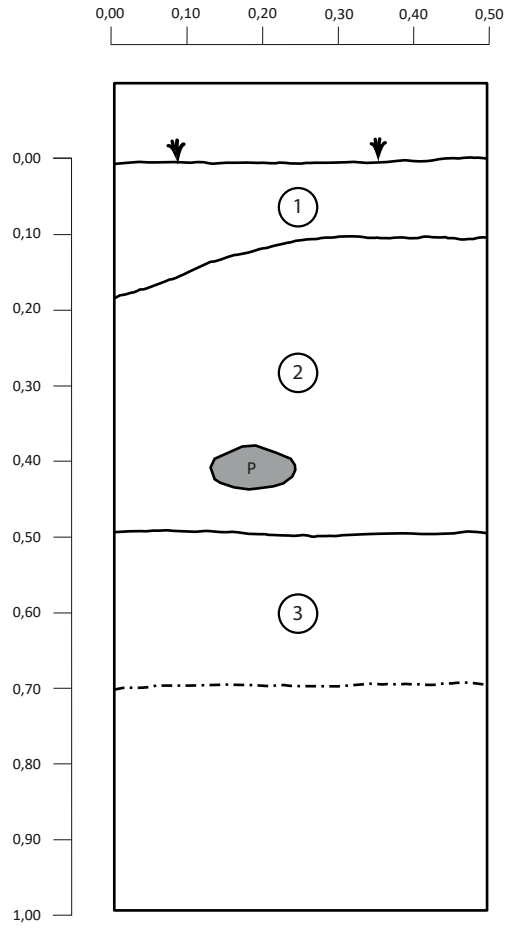
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 04 août 2024 Infographie: A. Forget



Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.9

Stratigraphie secteur P14
Sondage test 1
Paroi ouest

N48° 37.681' W68° 08.511'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage
- P — Pierre

Description des sols

1. Limon sableux fin, gris moyen légèrement noirâtre (organique), plutôt meuble et homogène.
2. Sable fin légèrement limoneux, beige pâle marbré grisâtre, plutôt compact et homogène. Inclusions : pierres (10 cm) subarrondies.
3. Sable moyen, gris foncé, meuble et homogène. Inclusions : quelques pierres subarrondies.

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 04 août 2024 Infographie: A. Forget

5.1.6 Secteurs P15-P16-P17

Les secteurs P15-P16 et P17 sont très similaires au niveau environnemental et couvrent une superficie totale de 11697 m^2. Ils sont localisés à l'ouest de la rivière Mitis, au sud de la route 132 et à l'ouest du chemin Perreault.

La topographie est généralement plane à subhorizontale, avec des sections plus accidentées et des petits talus artificiels. La végétation se compose d'une forêt mixte à dominance de conifère parfois clairsemée avec présence de clairières. Quelques endroits sont des espaces humides, entre autres ceux à proximité du ruisseau canalisé Deschênes (secteur P15) et de fossés de drainage (secteurs P15, P16, P17). Le drainage est généralement bon à moyen pour les secteurs P15 et P16, mais mauvais pour le secteur P17 (photos 5.24, 5.25 et 5.26).

La stratigraphie observée dans ces secteurs a des similitudes, mais aussi quelques particularités. Pour le secteur P15, on observe un limon sableux, brun foncé noirâtre, plutôt meuble et homogène (LFH). Celui-ci est suivi d'un sable fin à moyen gris blanchâtre (Ae) meuble et homogène. Ce dernier repose sur un sable moyen à grossier (B), brun-







Photo 5.24 Vue générale de l'environnement du secteur P15. Direction N (PATR24N06-099).

Photo 5.25 Vue générale de l'environnement du secteur P16. Direction N (PATR24N06-109).

Photo 5.26 Vue générale de l'environnement du secteur P17. Direction S (PATR24N06-120).





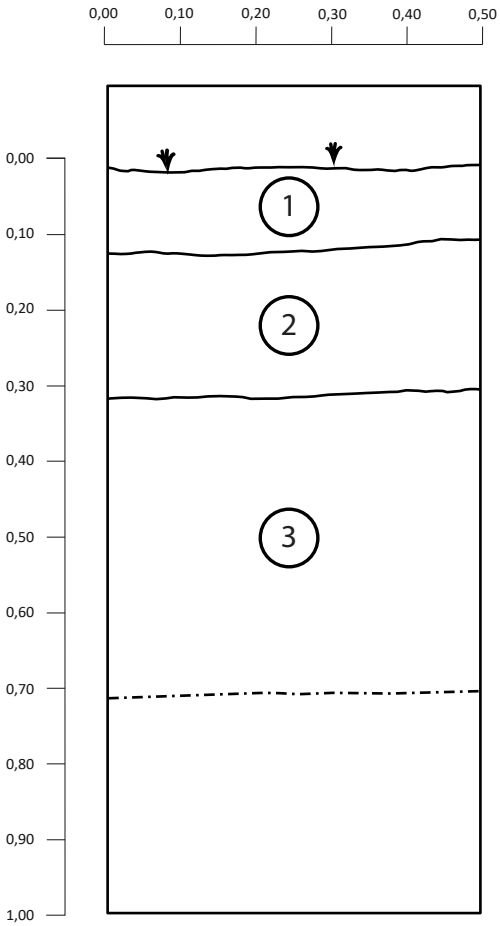


orangé, meuble et homogène. Pour le secteur P16, la séquence stratigraphique observée se compose d'un sable limoneux gris foncé (organique) meuble et homogène. Celui-ci est suivi d'un sable fin à moyen grisâtre (Ae), meuble et homogène, avec des inclusions de pierres subangulaires à subarrondies (5-10 cm). Ce niveau repose sur un sable moyen grisâtre meuble et homogène. Pour le secteur P17, on retrouve un sable fin limoneux, gris foncé, meuble, homogène. Suivi d'un sable fin limoneux légèrement argileux, gris foncé noirâtre (organique), meuble et homogène. Ce dernier repose un limon légèrement sableux, blanc grisâtre, compact et homogène (Ae ?). Celui-ci repose à son tour sur un sable moyen à grossier, orangé, meuble et homogène (B) (photos 5.27, 5.28 et 5.29 ; figures 5.10, 5.11 et 5.12).

Photo 5.27 Stratigraphie sondage test 1, secteur P15. Direction O (PATR24N06-102).

Photo 5.28 Stratigraphie sondage test 1, secteur P16. Direction NE (PATR24N06-110).

Photo 5.29 Stratigraphie sondage test 1, secteur P17. Direction SO (PATR24N06-115).



Description des sols

1. Limon sableux, brun foncé noirâtre organique, plutôt meuble et homogène. Sans inclusion. Interprétation : horizon LFH.
2. Sable fin à moyen blanchâtre gris, plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interprétation : horizon AE.
3. Sable moyen à grossier, brun orangé (oxyde), plutôt meuble et homogène. Inclusions : présence de petits grains par centaine qui proviennent possiblement d'un terrier. Interprétation : horizon B

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.10

Stratigraphie secteur P15
Sondage test 1
Paroi ouest

N48° 37.556' W68° 08.445'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

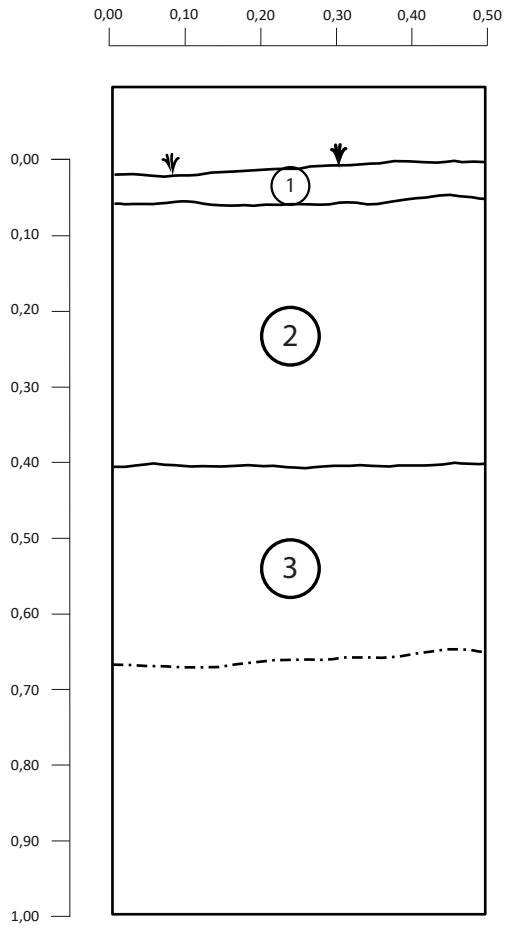
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 04 août 2024 Infographie: A. Forget



Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.11

Stratigraphie secteur P16
Sondage test 1
Paroi est

N48° 37.446' W68° 08.462'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Description des sols

1. Sable limoneux, gris foncé (organique), meuble et homogène. Inclusions : épines de conifères. Interprétation : couvert végétal.
2. Sable fin à moyen légèrement limoneux, beige grisâtre, plutôt meuble et homogène. Inclusions : pierres (5-10 cm) subanguleuses à subarrondies. Interprétation : ancien labour.
3. Sable moyen, grisâtre (pâle à gris moyen), meuble et homogène. Sans inclusion. Interprétation : levée de plage.

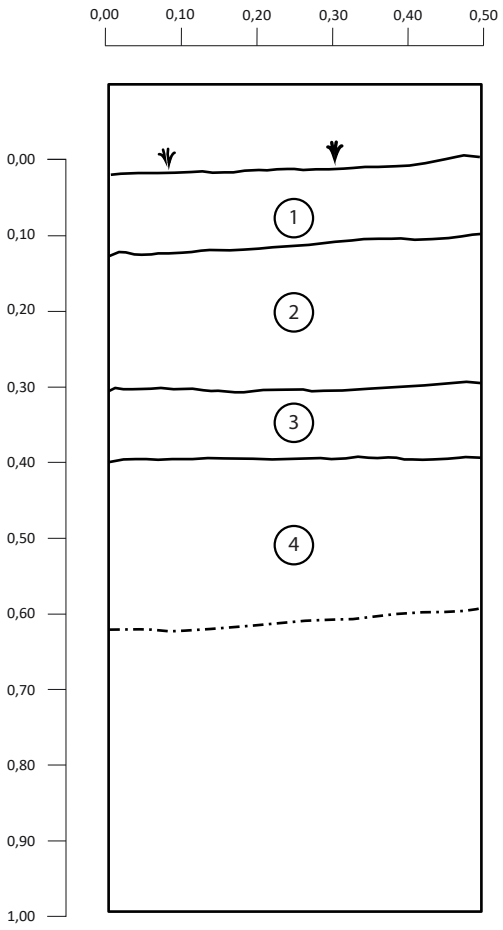
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 06 août 2024 Infographie: A. Forget



Description des sols

1. Sable fin limoneux, gris foncé, meuble et homogène. Inclusions : épines de conifères. Interprétation : couvert végétal.
2. Sable fin limoneux légèrement argileux, gris foncé légèrement noirâtre (organique), plutôt meuble et homogène. Inclusions : beaucoup de petites racines. Interprétation : ancien labour.
3. Limon légèrement sableux fin, blanc gris pâle, compact et homogène. Interprétation : horizon AE.
4. Sable moyen à grossier, orangé (oxyde), plutôt meuble et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : horizon B.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.12

Stratigraphie secteur P17
Sondage test 1
Paroi ouest

N48° 37.324' W68° 08.520'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 06 août 2024 Infographie: A. Forget

Comme éléments de perturbation anthropique dans les secteurs P15 et P16, on remarque un ancien chemin (photo 5.30) aujourd'hui abandonné et un talus constitué d'un amoncellement de déchets métalliques et autres et de pneus (photo 5.31). On remarque également dans tous les secteurs, des zones d'abandon de déchets visible en surface (photos 5.32, 5.33). Enfin, des excavations ont été observées au nord du secteur P17 et pourraient être associées à d'anciens bancs d'emprunt pour l'exploitation du sable ? Un foyer moderne a été aménagé dans l'un de ces espaces excavés et était entouré de débris récents comme des boîtes de conserve (photo 5.34). En dernier lieu, toujours dans le même secteur, on a observé une zone de déchets et un empilement de troncs d'arbres en bordure du chemin Perreault (photo 5.35).

Un total de 74 sondages a été réalisé dans ces 3 secteurs et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.30 Ancien chemin forestier, secteur P16. Direction NE (PATR24N06-113).



Photo 5.31 Débris métalliques à proximité d'un ancien chemin forestier, secteur P15. Direction N (PATR24N06-103).



Photo 5.32 Bobines pour fils électriques, secteur P15. Direction SSO (PATR24N06-104).



Photo 5.33
Boites de conserve, secteur P16. Direction E (PATR24N06-111).



Photo 5.34 Foyer moderne, secteur P16. Direction plan (PATR24N06-119).



Photo 5.35
Amoncellement de bois coupé. Direction ESE (PATR24N06-116).

5.1.7 Secteur P18

Le secteur P18 couvre une superficie totale de 1404 m^2. Il est localisé à l'ouest de la rivière Mitis et à l'est du chemin Perreault. Ce secteur est un replat situé en bas d'une pente en bordure d'un fossé longeant le chemin Perreault.

La topographie est plutôt accidentée. La portion nord du secteur est couverte d'une forêt mixte entrecoupée de quelques espaces humides alors que la portion sud est un espace en friche avec quelques arbustes. Un ruisseau canalisé, intermittent, portant le toponyme de cours d'eau Pagé se situe à l'extrémité sud du secteur. Le drainage est généralement bon dans la portion sud du secteur et plutôt mauvais dans la portion nord (photos 5.36 et 5.37).

La stratigraphie observée dans ce secteur se compose d'un limon légèrement argileux, brun foncé noirâtre (organique), moyennement compact et homogène. Ce niveau repose sur un limon sableux fin, beige marbré orangé, compact et homogène. On retrouve par la suite un sable moyen à grossier légèrement argileux, gris foncé, meuble et homogène avec des inclusions de gravillons arrondis à subarrondis (5 cm). Le tout repose sur une argile beige, marbrée de gris foncé et orangé, compacte et homogène (photo 5.38 ; figure 5.13).

Comme élément de perturbation anthropique, notons au sud du secteur la présence de restes de clôture en bois dans le fossé et une entrée d'accès au champ.

Un total de 17 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs.



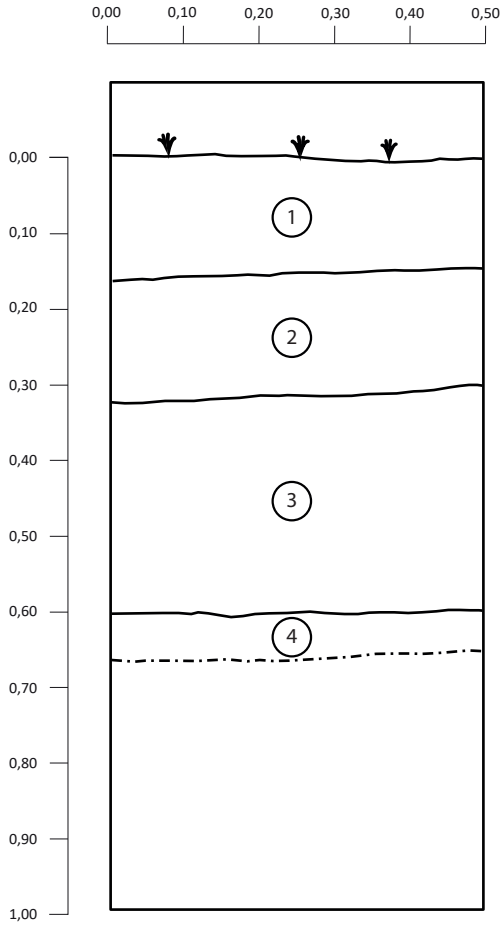
Photo 5.36
Vue générale de l'environnement (en bordure de route) du secteur P18. Direction S (PATR24N06-124).





Photo 5.37 Vue générale de l'environnement du secteur P18. Direction SSE (PATR24N06-126).

Photo 5.38 Stratigraphie sondage test 1, secteur P18. Direction O (PATR24N06-127).



Description des sols

1. Limon légèrement argileux, brun foncé noirâtre (organique), moyennement compact et homogène. Sans inclusion.
2. Limon sableux fin, beige moyen marbré orangé, plutôt compact et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : ancien labour.
3. Sable moyen à grossier légèrement argileux, gris foncé, meuble et homogène. Inclusions : gravillons arrondis et pierres (5 cm) arrondies à subarrondies. Interprétation : levée de plage.
4. Argile beige marbré gris foncé et orange-beige, compacte et homogène. Sans inclusions. Interprétation : dépôt marin.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.13

Stratigraphie secteur P18
Sondage test 1
Paroi est

N48° 37.286' W68° 08.514'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 06 août 2024 Infographie: A. Forget

5.1.8 Secteur P19

Le secteur P19 couvre une superficie totale de 34 m^2. Il est localisé à l'ouest de la rivière Mitis, au sud de la route 132 et à l'ouest du chemin Perreault. Le secteur est sur un replat surplombant le ruisseau Deschênes.

La topographie est plane à subhorizontale avec une pente légère vers le nord. Ce secteur est situé dans une plantation de conifères. Le drainage est bon (photo 5.39).

La stratigraphie observée se compose d'un limon mélangé à de la matière organique (épine de conifère), gris pâle, plutôt meuble et homogène. Celui-ci repose sur un sable fin à moyen, brun-orangé, marbré de lentilles de limon blanchâtre, meuble et homogène (photo 5.40 ; figure 5.14).

Aucun élément de perturbation anthropique n'a été remarqué en surface de ce secteur.

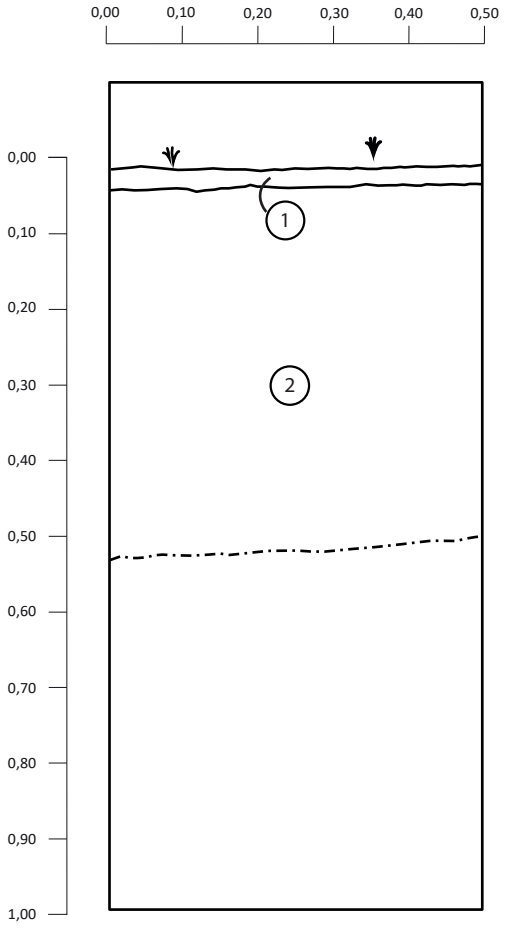
Un total de 4 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.39 Vue générale de l'environnement du secteur P19. Direction E (PATR24N06-106).



Photo 5.40 Stratigraphie sondage test 1, secteur P19. Direction ESE (PATR24N06-107).



Description des sols

1. Limon et matière organique (épines de conifères), gris pâle, plutôt meuble et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : horizon LFH.
2. Sable fin à moyen, brun orangé marbré blanchâtre (limon), plutôt meuble et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : mélange de AE et de B.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.14

Stratigraphie secteur P19
Sondage test 1
Paroi ouest

N48° 37.574' W68° 08.331'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 06 août 2024 Infographie: A. Forget

5.1.9 Secteur P20

Le secteur P20 couvre une superficie totale de 124 m^2. Il est localisé sur une terrasse à l'ouest de la rivière Mitis, au sud de la route 132 et à l'est du chemin Perreault.

La topographie est plane à subhorizontale. La végétation se compose d'une forêt de conifères. Le drainage est bon (photo 5.41).

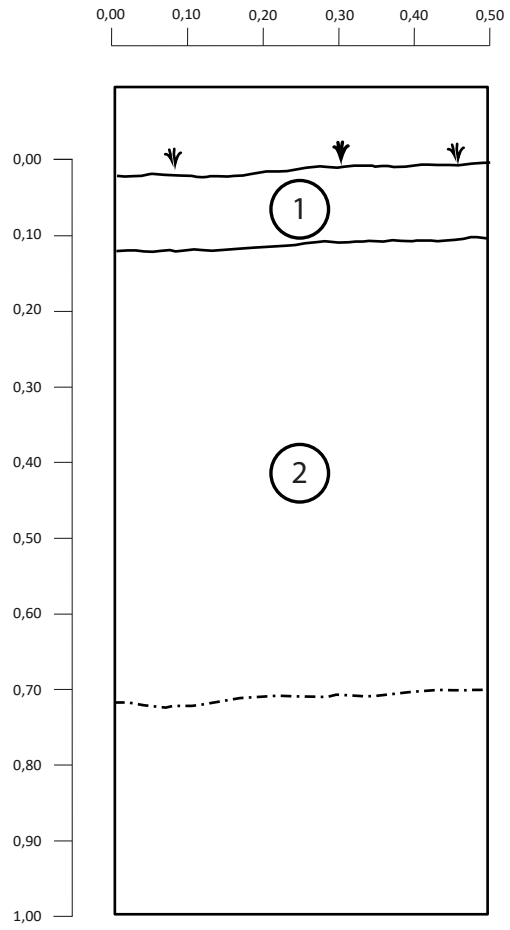
La stratigraphie observée se compose d'un sable limoneux, grisâtre foncé (organique) (LFH), meuble et homogène, reposant sur un sable moyen légèrement limoneux, beige foncé un peu grisâtre, plutôt meuble et assez homogène qui contenait de la pierre (5-10cm), du gravier et des gravillons subarrondis à arrondis. À noter la présence très ponctuelle dans ce niveau de lentilles de limon blanchâtres accompagné de menus fragments de Terre cuite fine blanche (TCFB) et de charbon de bois (figure 5.15 ; photo 5.42).

Comme éléments de perturbation anthropique, on dénote la présence de beaucoup de déchets et de débris moderne en surface du secteur.

Un total de 5 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.41
Vue générale de l'environnement du secteur P20. Direction S (PATR24N06-076).



Description des sols

1. Sable limoneux, grisâtre foncé, meuble et homogène. Sans inclusion. Interprétation : couvert organique.

2. Sable moyen légèrement limoneux, beige foncé légèrement grisâtre, plutôt meuble et homogène. Inclusions : pierres (5-10 cm), gravier et gravillons subarrondis à arrondis. Interprétation : sol naturel.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.15

Stratigraphie secteur P20
Sondage test 1
Paroi ouest

N48° 37.551' W68° 08.268'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 03 août 2024 Infographie: A. Forget



Une structure en béton a été identifiée à la base d'un talus entre les zones P20 et P21 (GPS N48°37'3 3,2 O68° 08'13.7'') (photo 5.43). Il s'agit vraisemblablement d'une citerne, c'est-à-dire un réservoir servant à stoker de l'eau, qui était remplie au moment de l'inventaire. Il n'a donc pas été possible de faire de relevés à l'intérieur de l'ouvrage. De plus, le secteur entourant la citerne n'offrait pas de conditions sécuritaires à la prise de mesures précises et complètes. Les mesures prises doivent donc être considérées à titre indicatif seulement. La citerne est composée de 4 murs en béton dans lequel quelques moellons sont visibles. Une section endommagée dans le mur est pourrait indiquer qu'il y avait une ouverture. Des pièces de bois déposées sur les murs suggèrent qu'un toit ou couvercle recouvrait la structure (photo 5.44). On voit dans le mur ouest la sortie d'un tuyau en bois, fait d'un assemblage de lattes biseautées et gainé d'un fil de fer tréfilé enroulé, duquel coulait encore de l'eau au moment de l'inventaire (Le point d'origine du tuyau n'est pas connu) (photo 5.45). Aucune sortie d'eau latérale n'a été observée, mais il est probable qu'un trou de vidange se trouve à l'emplacement d'un pneu dont la surface est visible (photo 5.46). La partie émergée de la structure est de 1,37 m et la partie immergée de 0,65 m pour une hauteur interne présumée de 2 m. Ses dimensions forment un carré de 3,83 m de côté pour une superficie totale de 15,32 m2. Une étude de photographie aérienne ancienne réalisée par Gislain Gagnon, archéologue au MTMD, a permis de constater que cette structure serait visible sur des photos aériennes de 1950 (figure 5.16 ; plan 5.3).



Photo 5.42 Stratigraphie sondage test 1, secteur P20. Direction O (PATR24N06-075).

Photo 5.43 Ancienne citerne remplie d'eau, localisée entre les secteurs P20 et P21. Direction ESE (PATR24N06-078).



Photo 5.44 Détail des pièces de bois de la citerne localisée entre les secteurs P20 et P21. Direction O (PATR24N06-170).



Photo 5.45 Détail du tuyau de bois dans le mur ouest de la citerne, entre les secteurs P20 et P21. Direction ONO (PATR24N06-167).



Photo 5.46 Vue du mur est et du pneu déposé devant la citerne, entre les secteurs P20 et P21. Direction O (PATR24N06-171).

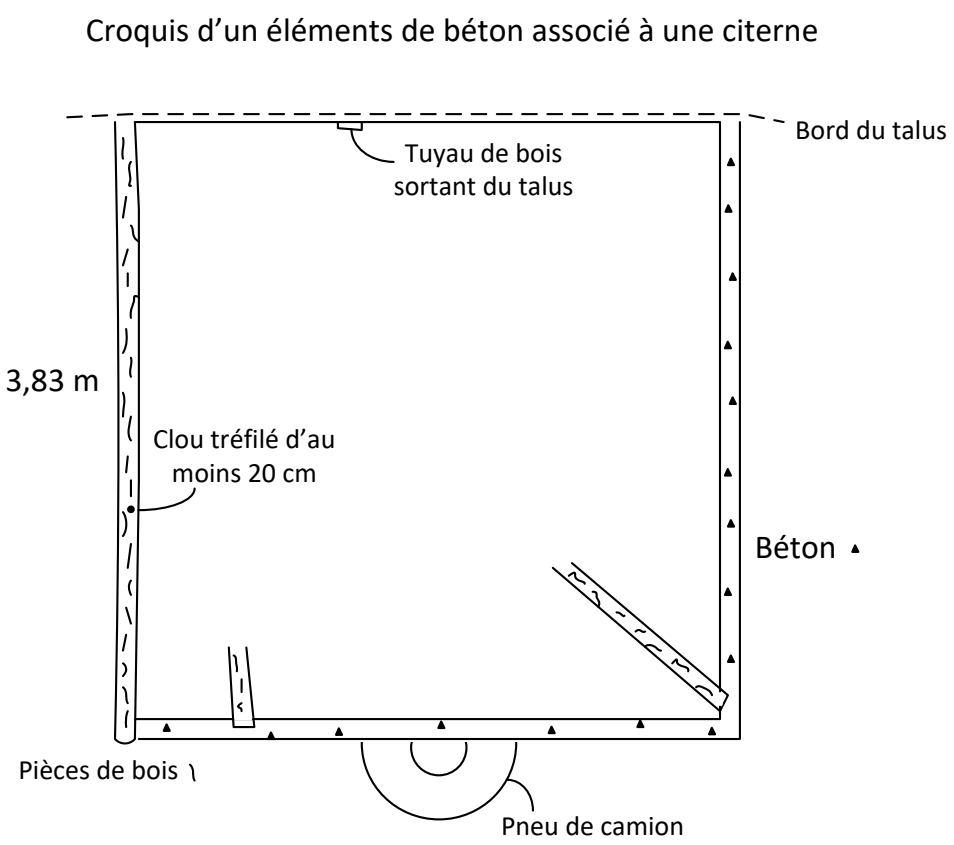


Figure 5.16 Croquis d'un élément de béton associé à une ancienne citerne, vue en plan, projet 154-72-0028.

Une conduite similaire a été découverte fortuitement à Dégelis en 2013. Dans le rapport de Duchaine (2014c) on décrit celle dernière comme suit :

> «Ces sections étaient faites de sept planches lattées de bois de 0,085 m de largeur et assemblées entre elles à la manière d’un tonneau. Biseautées sur leur longueur, elles s’accotent les unes sur les autres et ainsi maintenues en place à l’aide de collets qui mesurent 0,16 m de largeur sur un diamètre variant entre 0,20 m à l’intérieur et 0,26 m à l’extérieur. Afin de faciliter l’insertion de ces collets, les extrémités de chacune des sections sont travaillées sur une largeur de 0,07 m, permettant ainsi de réduire leur diamètre qui varie entre 0,15 m à l’intérieur et 0,20 m à l’extérieur. Un fil en métal tréfilé est enroulé autour de la paroi extérieure de la canalisation. Une substance s’apparentant à un mélange de ciment et de goudron visant probablement à assurer l’étanchéité de la canalisation recouvre également cette dernière ».

De plus, le rapport précise que :

> «Selon M. Gaétan Lavoie, ancien employé municipal de la Ville de Dégelis, cette canalisation faisait partie d’un ancien réseau alimenté par un barrage construit sur la rivière aux Sapins et opéré de manière privée par différents propriétaires. Ce système aurait été abandonné vers 1955-1956 lors de l’entrée en fonction de l’actuel réseau ». .



Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 5.3

Localisation des fondations de la structure, secteur E1

Légende

Courbe de niveau (1m)

Zone d'étude

Site archéologique DdEa-8

Secteur

Paléohistorique

Historique

Paléohistorique et historique

Découverte

Fondation en béton

0 25 50 m

1:800

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: MRNF. Mosaïque d'orthophotographies aériennes de l'inventaire écoforestier du Québec méridional, Données Québec, 2018 (2025).

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

November 13, 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

5.1.10 Secteur P21

Le secteur P21 couvre une superficie totale de 4186 m^2. Il est localisé à l'ouest de la rivière Mitis, au sud de la route 132 et à l'est du chemin Perreault.

La topographie est plane à accidentée. Une grande portion du centre du secteur est couverte par des espaces humides avec des quenouilles. Le pourtour de ces zones humides est boisé et formé de conifères clairsemés. Le drainage est plutôt imparfait (photo 5.47).

La stratigraphie observée se compose d'une argile limoneuse noirâtre (organique), meuble et homogène, reposant sur une argile gris pâle, moyennement compacte et homogène, contenant des pierres subarrondies. L'argile est légèrement saturée d'eau (photo 5.48 ; figure 5.17).

Comme éléments de perturbation anthropique, on remarque un chemin d'accès pour les besoins de forage, traverse le secteur d'est en ouest. Un second chemin d'accès est localisé à la limite sud-est du secteur.

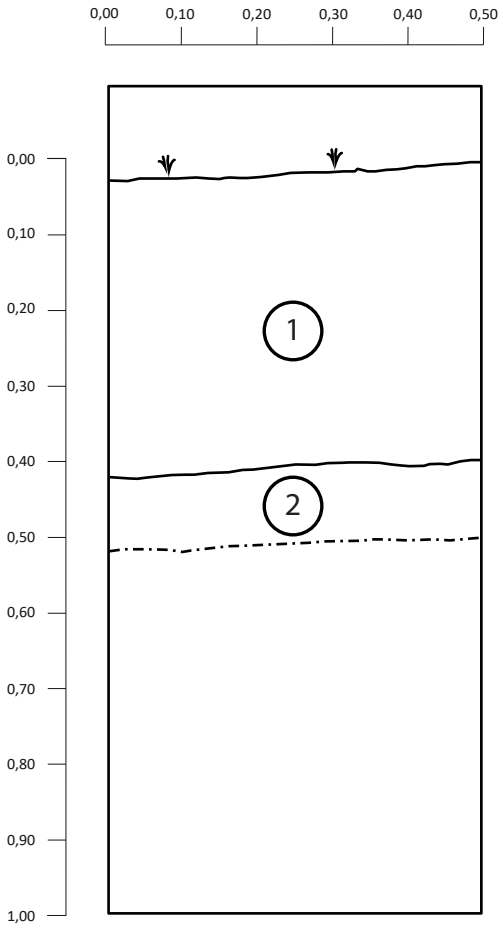
Un total de 6 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.47 Vue générale de l'environnement du secteur P21. Direction E (PATR24N06-073).



Photo 5.48 Stratigraphie sondage test 1, secteur P21. Direction E (PATR24N06-070).



Description des sols

1. Argile limoneuse, noirâtre (organique), meuble (texture crémeuse) et homogène. Inclusions : matière organique décomposée. Interprétation : niveau organique, milieu humide.

2. Argile gris pâle, moyennement compacte et homogène, légèrement saturée en eau. Inclusions : pierres subarrondies (5-10 cm). Interprétation : sol naturel, dépôt marin.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.17

Stratigraphie secteur P21
Sondage test 1
Paroi est

N48° 37.541' W68° 08.196'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 03 août 2024 Infographie: A. Forget

5.1.11 Secteurs P22-P23-P24

Les secteurs P22-P23-P24 sont très similaires au niveau environnemental et couvrent une superficie totale de 3335 m^2. Ils sont localisés à l'ouest de la rivière Mitis, au sud de la route 132 et à l'est du chemin Perreault.

La topographie est plane à légèrement accidentée. La végétation se compose d'une forêt mixte avec des espaces en friche couverts d'arbustes. Succession de plateaux plus ou moins larges partant du chemin Perreault et allant en direction de la rivière Mitis. Le drainage est plutôt bon (photos 5.49, 5.50 et 5.51).

La stratigraphie observée se compose d'un limon argileux, gris foncé noirâtre, organique, moyennement compact et homogène (LFH), reposant sur une argile parfois légèrement limoneuse, beige pâle marbrée orangé-beige foncé très compact et homogène contenant beaucoup de pierre subarrondie (galets de 10 à 15 cm) (photos 5.52, 5.53 ; figure 5.18).

Comme éléments de perturbation anthropique, on remarque un chemin d'accès pour les besoins de forage, traverse les secteurs d'est en ouest.

Un total de 28 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.49
Vue générale de l'environnement du secteur P22. Direction N (PATR24N06-193).



Photo 5.50
Vue générale de l'environnement du secteur P23. Direction S (PATR24N06-191).



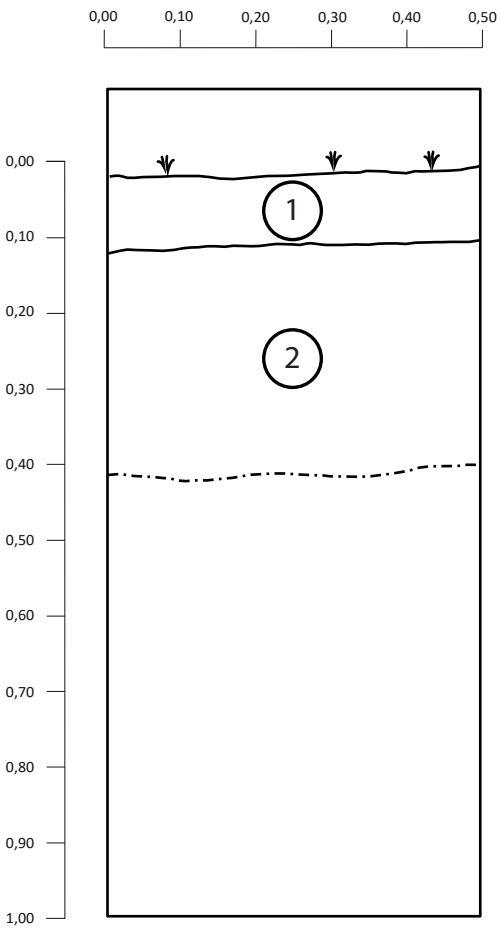
Photo 5.51
Vue générale de l'environnement du secteur P24. Direction S (PATR24N06-188).



Photo 5.52 Stratigraphie sondage test 1, secteur P23. Direction N (PATR24N06-192).



Photo 5.53
Stratigraphie sondage test 1, secteur P24. Direction NNE (PATR24N06-190).



Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.18

Stratigraphie secteur P24
Sondage test 1
Paroi nord

N48° 37.526' W68° 08.049'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Description des sols

1. Limon argileux, gris foncé noirâtre organique, moyennement compact et homogène. Sans inclusion. Interprétation : remblai (lien avec l'autoroute?).
2. Argile beige pâle marbrée orangé-beige foncé, compact et homogène. Inclusions: pierres subarrondies à subangulaires, fragments de quartzite grisâtre et fragments de quartz. Interprétation : sol naturel.

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 02 août 2024 Infographie: A. Forget

5.1.12 Secteurs P25-P26-P27-E1

Les secteurs P25-P26-P27 sont très similaires au niveau environnemental et couvrent une superficie totale de 11147 m^2. Ils sont localisés à l'ouest de la rivière Mitis, au sud de la route 132 et à l'est du chemin Perreault.

La topographie est plane à légèrement accidentée et est constituée de plusieurs petits replats. Du roc en affleurement est présent à une proximité immédiate de la rivière Mitis. Les secteurs sont majoritairement couverts d'une forêt mixte à dominance de conifères entrecoupée d'espaces en friche. Quelques petites sections humides sont présentes principalement dans le secteur P26 et la partie est du secteur E1 localisés à proximité de la rivière Mitis. Le drainage est plutôt bon dans le secteur P27 et la portion ouest du secteur E1, mais plutôt mauvais dans les secteurs P26, P27 et la portion est du secteur E1 (photos 5.54, 5.55, 5.56 et 5.57).



Photo 5.54 Vue générale de l'environnement du secteur P25 après le déboisement. Direction SO (PATR24N06-195).



Photo 5.55 Vue générale de l'environnement du secteur P26. Direction N (PATR24N06-051).



Photo 5.56
Vue générale de l'environnement du secteur P27. Direction S (PATR24N06-056).

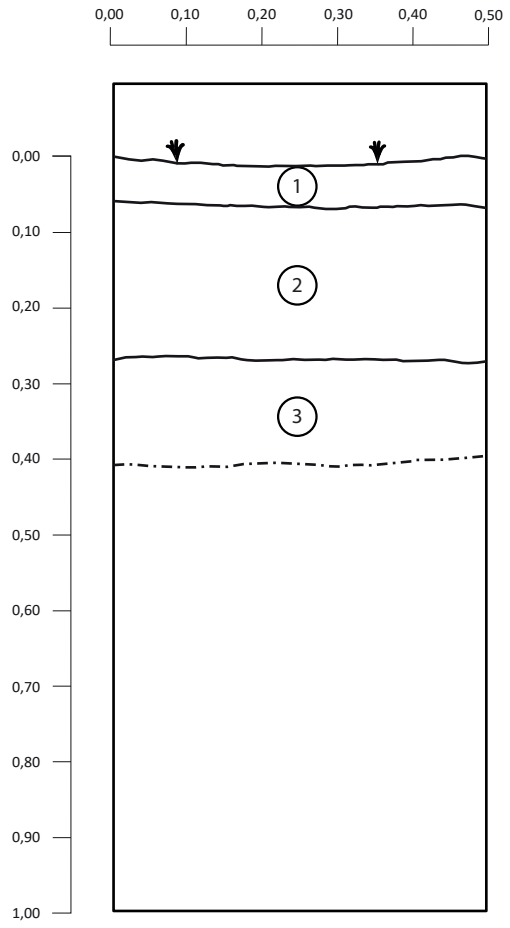


Photo 5.57
Vue générale de l'environnement du secteur E1. Direction E (PATR24N06-045).

La stratigraphie observée dans les différents secteurs comporte certaines particularités. Pour les sondages ST1 et ST2 dans le secteur E1, on retrouve un sable limoneux, gris foncé noirâtre, plutôt meuble et homogène. Celui-ci repose sur une argile gris pâle, homogène, très compacte. Cette dernière contient comme inclusions du gravier et des pierres (5-10 cm) subanguleux à subarrondis. Des artéfacts eurocanadiens récents (clous tréfilés, agrafes en fer, verre) y sont présents. Ce niveau repose sur une argile beige brunâtre homogène et très compacte. Des pierres subarrondies à arrondies (5-10 cm) y sont présentes (photo 5.58 ; figure 5.19). Pour le sondage test ST1, dans le secteur P25, on observe une argile limoneuse gris foncé noirâtre compacte et homogène qui repose sur une argile limonosableuse, brun foncé marbrée beige-orangé, compacte et homogène. On y retrouve quelques menus fragments de TCFB et une pièce de métal. Le niveau suivant se compose d'une argile limoneuse, gris foncé, très compacte et homogène. On y observe 2 pierres arrondies (20 cm) et des gravillons. Le tout repose sur une argile gris pâle, compacte, homogène, avec inclusion de pierres subarrondies (5-10 cm) (photo 5.59 ; figure 5.20). Pour le sondage test ST2, du secteur P25, la stratigraphie se compose d'un limon sableux moyen, brun foncé grisâtre, plutôt meuble et homogène. Ce dernier repose sur également un limon brun foncé, compact et homogène, avec des inclusions de fragments de coquillages blancs et de gravillons subarrondis. Le tout repose sur un sable fin, beige pâle, moyennement compact, homogène, avec des inclusions de pierres arrondies (5-10 cm) et de gravillons (photo 5.60 ; figure 5.21). Étant donné l'environnement en milieu humide du secteur P26 et l'infiltration d'eau importante lors de la réalisation du sondage, aucune stratigraphie ne fut enregistrée pour ce secteur. Pour le sondage test du secteur P27, la séquence stratigraphique se définit ainsi : on observe un limon brun foncé grisâtre, compact et homogène, reposant sur un limon sableux fin légèrement argileux, beige foncé brunâtre, moyennement compact et homogène, avec des inclusions de gravier et de pierres subarrondies à arrondies (5-10 cm). Ce dernier niveau repose à son tour sur un sable moyen limoneux, brun beige, plutôt compact et homogène, avec des lentilles de limon sableux induré orangé (photo 5.61 ; figure 5.22).



Photo 5.58
Stratigraphie sondage test 1, secteur E1. Direction NO (PATR24N06-053).



Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.19

Stratigraphie secteur E1
Sondage test 1
Paroi ouest

N48° 37.522' W68° 07.963'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Description des sols

1. Sable limoneux, gris foncé, plutôt meuble, homogène. Couvert végétal (LFH).
2. Argile grise pâle, très compact, homogène. Inclusions : fragments de pierres (5-10 cm) subanguleuses à subarrondies, schiste verdâtre à noirâtre. Artéfacts : présence de clous et d'agrafes en fer de 24 cm (probablement apporté par les racines du tronc à proximité). Interprétation : remblai?
3. Argile brun pâle marbré beige, très compact, homogène. Inclusions : Pierres subarrondies à arrondies (5-10 cm). Interprétation : dépôt naturel marin, sol naturel.

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A.Prévost Date: 08 août 2024 Infographie: A. Forget



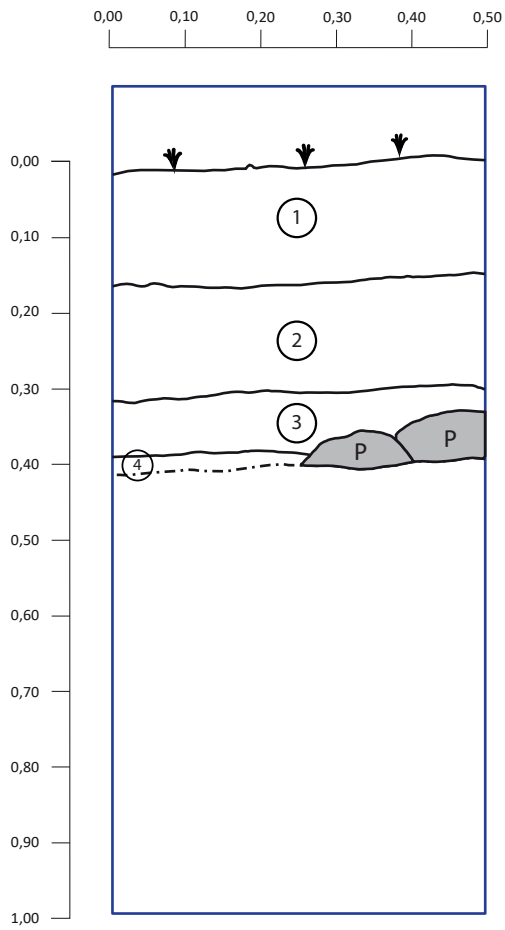
Photo 5.59 Stratigraphie sondage test 1, secteur P25. Direction SE (PATR24N06-024).



Photo 5.60 Stratigraphie sondage test 2, secteur P25. Direction SE (PATR24N06-069).



Photo 5.61 Stratigraphie sondage test 3, secteurs E1(P27). Direction SE (PATR24N06-065).



Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.20

Stratigraphie secteur P25
Sondage test 1
Paroi est

N48° 37.557' W68° 07.997'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage
- Pierre

Description des sols

1. Argile limoneuse, grise foncée noirâtre, compacte et homogène. Sans inclusion.
2. Argile limono sableuse, brun foncé marbré beige-orangé, compacte et homogène. Aucune inclusion. Artéfacts : TCFB, pièce de métal.
3. Argile limoneuse, grise foncé, très compacte et homogène. Inclusions : pierres (20cm) arrondies et gravillons.
4. Argile gris pâle, compacte et homogène. Inclusions : pierres (5-10 cm) subarrondies.

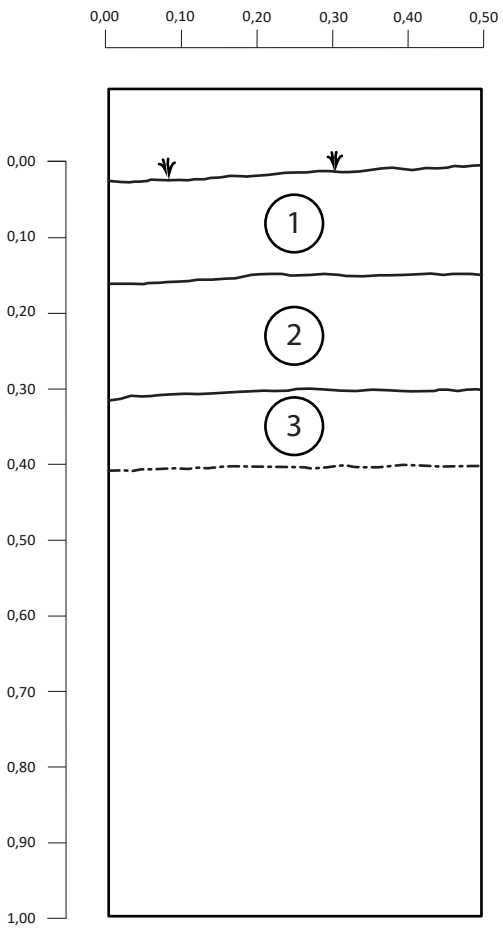
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 31 juillet 2024 Infographie: A. Forget



Description des sols

1. Limon sableux moyen, brun foncé grisâtre, plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interprétation : niveau végétal.
2. Limon brun foncé, compact et homogène. Inclusions : particules de coquillage blanc, gravillons subarrondis. Interprétation : remblai.
3. Sable fin beige pâle, moyennement compact, homogène. Inclusions : pierres arrondies (5-10cm), gravillons arrondis. Interprétation : sable naturel, levée de plage.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.21

Stratigraphie secteur P25
Sondage test 2
Paroi est

N48° 37.523' W68° 08.017'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

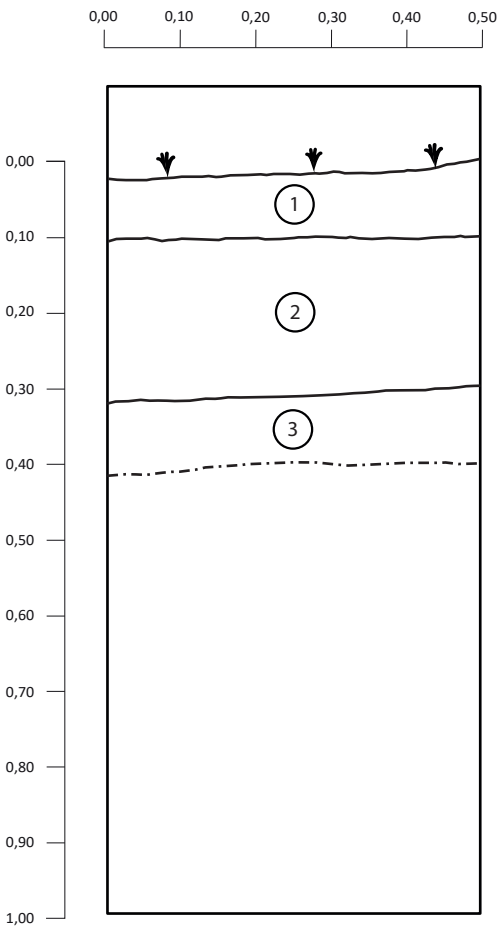
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 31 juillet 2024 Infographie: A. Forget



Description des sols

1. Limon, brun foncé grisâtre, compact et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : remblai, reprise végérale.
2. Limon sableux fin légèrement argileux, beige foncé brunâtre, moyennement compact et homogène. Inclusions : gravillons, gravier et pierres (5-10 cm) subarrondies à arrondies. Interprétation : sol naturel.
3. Sable moyen limoneux, brun moyen beige, plutôt compact et homogène. Comme le niveau 2, mais avec inclusions de limon sableux induré orangé (oxyde). Interprétation : sol naturel.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.22

Stratigraphie secteur P27
Sondage test 1
Paroi est

N48° 37.571' W68° 08.044'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 30 novembre 2023

Infographie: A. Forget

Comme éléments de perturbation anthropique pour les secteurs P25 et E1, on remarque un ancien chemin, probablement de VTT, qui traverse le terrain d'est en ouest. Un peu à l'ouest de celui-ci, un chemin a été fait pour l'accès de la machinerie de forage. Le secteur P27 et la portion nord du secteur E1 ont été déboisés pour l'installation de nouveaux poteaux d'Hydro-Québec.

Dans le secteur E1 (portion centrale du côté est), on remarque un vestige en béton déjà identifié par l'intervention archéologique du groupe DDM en 2020. Il s'agit d'un bâtiment carré, de 9,2 m de côté, composé de 4 murs de fondation en béton de 15 cm de largeur, avec des espaces pour 3 ouvertures dont une mesure 3,7 m et une autre 2,5 m (photo 5.62). Aucune ouverture n'est visible du côté de la pente menant à la rivière. L'intérieur du bâtiment comprend une dalle de 6 à 8 cm d'épaisseur reposant sur des petits blocs de béton/ciment (20 cm x 10 cm) et appuyée sur les murs de fondation (photos 5.63 et 5.64). Des traces de coffrage sont visibles sur les parements extérieurs des murs (photo 5.65). Des montants en bois devaient être installés de chaque côté de certaines ouvertures comme support pour les portes (visible par les formes encaissées dans la dalle de béton d'un 2 x 4). (photo 5.66) Il s'agit d'un bâtiment utilitaire associé à la ferme Tredennick (plan 5.4).

Dans le secteur P25, un sondage a livré du matériel paléohistorique. Nous y reviendrons en détail dans la dernière section de ce chapitre.

Un total de 58 sondages a été réalisé dans ce secteur et un site archéologique paléohistorique (DdEa-8) a été découvert.



Photo 5.62
Vue d'ensemble de la structure de béton, secteur E1. Direction SSE (PATR24N06-138).



Photo 5.63
Structure de béton, détail, extrémité nord, secteur E1. Direction SSO (PATR24N06-142).



Photo 5.64
Structure de béton, détail de la dalle, secteur E1. Direction NO (PATR24N06-140).



Photo 5.65 Assise de la structure de béton, secteur E1. Direction SSO (PATR24N06-139).



Photo 5.66
Structure de béton, détail d'une cavité pour déposer un morceau de bois, secteur E1. Vue en plan (PATR24N06-143).

5.1.13 Secteur PE1

Le secteur PE1 couvre une superficie totale de 2803 m^2. Il est localisé à l'est de la rivière Mitis et au nord de la route 132.

La topographie est généralement plane, présentant une légère pente vers l'ouest qui est couverte de plantes herbacées et une section boisée à dominance de conifères du côté ouest. Le drainage est généralement bon sauf dans une portion basse du secteur qui est humide (photos 5.67 et 5.68).

La stratigraphie observée comporte deux variantes. La première variante présente un sable limoneux brun foncé noirâtre (LFH), meuble et homogène, qui repose sur un limon sableux fin, brun foncé grisâtre, plutôt compact et homogène, avec des inclusions de petites pierres anguleuses, de gravier et de concrétions ferreuses. Quelques artéfacts (métal, verre) y sont présents. Ce niveau repose sur une argile limo-



Photo 5.67 Vue générale de l'environnement du secteur PE1. Direction NO (PATR24N06-001).



Photo 5.68 Vue générale de l'environnement, portion boisée à proximité de la rivière Mitis du secteur PE1. Direction O (PATR24N06-004).

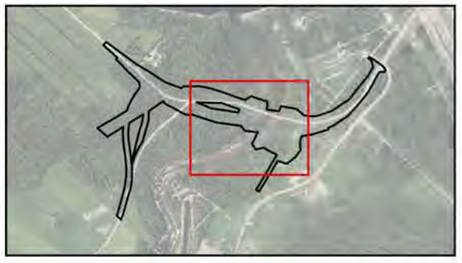
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 5.4

Localisation du site DdEa-8

Légende

- Courbe de niveau (1m)
- Zone d'étude
- Site archéologique DdEa-8



0 50 100 m

1:2,200

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: MFFP. Données Québec, Lidar 2025

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

November 13, 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

neuse, gris foncé tachetée orangé et beige, très compacte et homogène. On y observe quelques inclusions de gravillons et de menus fragments de coquillage (photo 5.69 ; figure 5.23). La seconde variante montre une argile limoneuse brun grisâtre, meuble et homogène, comportant beaucoup d'éclisses et copeaux de bois, de fragments de brique rouge et de verre à bouteille et matières organiques décomposées. Cette dernière repose sur un niveau d'éclisses et de copeaux de bois dans une matrice d'argile brun foncé. Ce second niveau repose sur une argile gris pâle, moyennement compacte et homogène (photo 5.70 ; figure 5.24).

Comme éléments de perturbation anthropique, on remarque un chemin de VTT, un pneu et une clôture de métal orienté est-ouest qui traverse le secteur. On observe également la présence d'un dépotoir à la limite ouest.

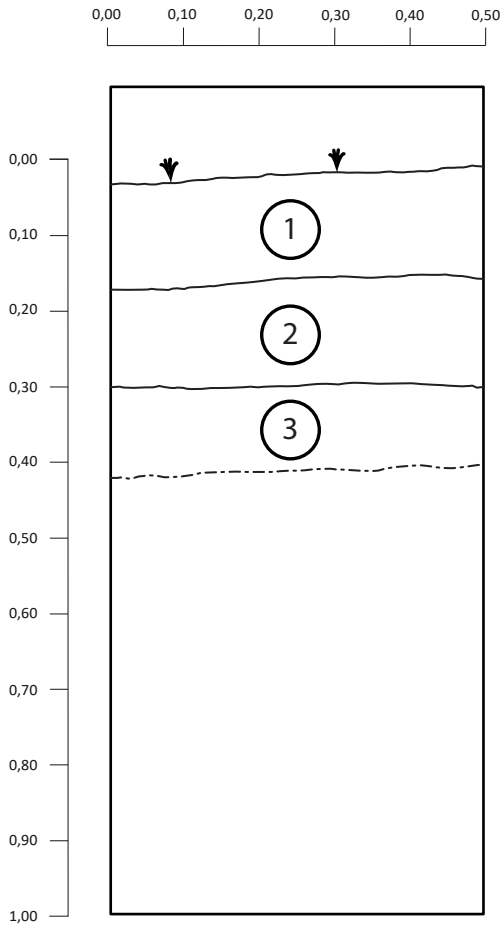
Un total de 20 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs, hormis des artéfacts récents du milieu du 20e siècle.



Photo 5.69 Stratigraphie sondage test 1, secteur PE1. Direction N (PATR24N06-003).



Photo 5.70 Stratigraphie sondage test 2, secteur PE1. Direction N (PATR24N06-006).



Description des sols

1. Sable limoneux, brun foncé noirâtre organique, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravillons. Interprétation : reprise végétale.
2. Limon sableux fin, brun foncé grisâtre, plutôt compact et homogène. Inclusions : pierres subanguleuses, concrétions ferreuses, gravier. Interprétation : niveau de remblai.
3. Argile limoneuse gris foncé tachetée orangé et beige, très compact et homogène. Inclusions : rares gravillons, coquillage. Interprétation : sol naturel remanié.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.23

Stratigraphie secteur PE1
Sondage test 1
Paroi nord

N48° 37.537' W68° 07.776'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

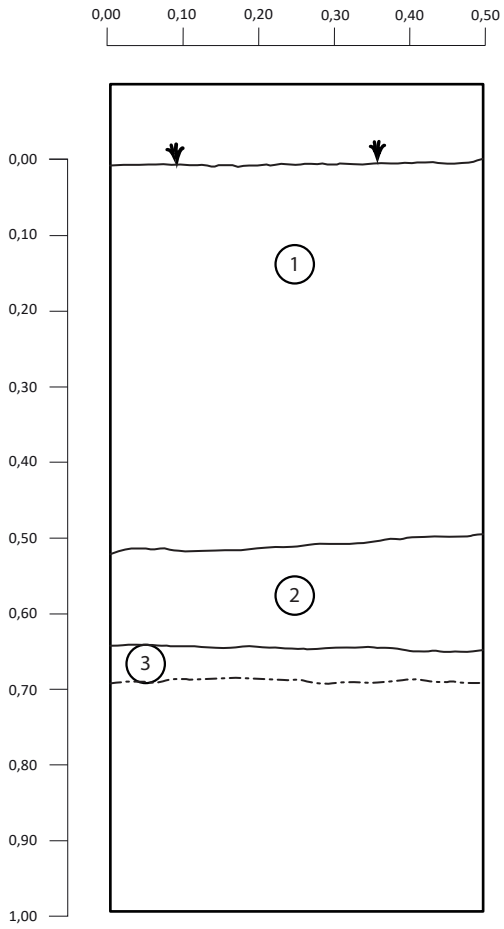
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Prévost Date: 28 août 2024 Infographie: A. Forget



Description des sols

1. Argile limoneuse, brun grisâtre, meuble et homogène. Inclusions : beaucoup d'éclisses et de copeaux de bois, fragments de briques rouges, morceaux de bois (branches), matière organique décomposée. Artéfacts : verre à bouteilles vert. verre à bouteille de gin à épaule carrée. Interprétation : remblai agricole, labour, dépotoir remanié.
2. Niveau d'éclisses et de copeaux de bois dans une matrice d'argile limoneuse brun foncé. Interprétation : remblai, dépotoir.
3. Argile grise pâle, moyennement compacte et homogène. Sans inclusion. Interprétation : sol naturel.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.24

Stratigraphie secteur PE1
Sondage test 2
Paroi nord

N48° 37.546' W68° 07.765'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A.Prévost Date: 28 août 2024 Infographie: A. Forget

5.1.14 Secteur PE2

Le secteur PE2 couvre une superficie totale de 5512 m^2. Il est localisé à l'est de la rivière Mitis et au sud de la route 132.

La topographie est subhorizontale et accidentée par endroit. L'environnement se présente sous forme de clairières couvertes de plantes herbacées avec des zones boisées à dominance de conifères. Le drainage est bon (photo 5.71).

La stratigraphie observée se compose d'un limon sableux gris, plutôt meuble, homogène, avec des inclusions de gravillons et de galets. Suis un sable grossier légèrement limoneux, beige foncé, compact et homogène, avec des inclusions de gravillons. Ce dernier repose sur un sable fin à moyen, brun foncé grisâtre, meuble et homogène, avec des inclusions de gravillons et de fragments de coquillages blancs (photo 5.72 ; figure 5.25).

Comme éléments de perturbation anthropique, on remarque un dépôt de pneu sur une plate-forme en bois, un dépôt de céramique récent et un fossé de drainage (photos 5.73 et 5.74).

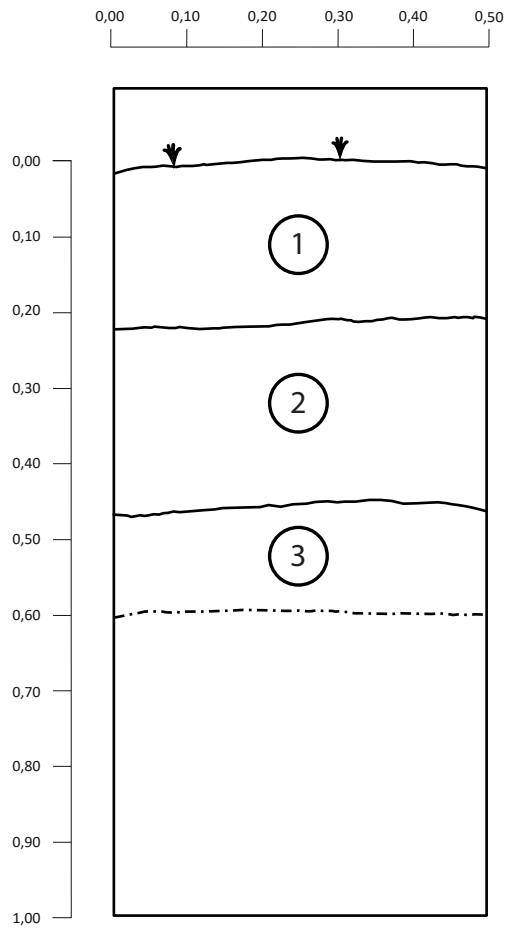
Un total de 26 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.71 Vue générale de l'environnement du secteur PE2. Direction E (PATR24N06-032).



Photo 5.72 Stratigraphie sondage test 1, secteur PE2. Direction N (PATR24N06-035).



Description des sols

1. Limon sableux, gris moyen, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravillons et galets.
2. Sable grossier légèrement limoneux, beige foncé, compact et homogène. Inclusions : gravillons.
3. Sable fin à moyen, brun foncé grisâtre, meuble et homogène. Inclusions : gravillons et coquillage blanc.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.25

Stratigraphie secteur PE2
Sondage test 1
Paroi nord

N48° 37.495' W68° 07.633'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 30 juillet 2024 Infographie: A. Forget



Photo 5.73
Dépôt de pneu sur plate-forme en bois, secteur PE2. Direction N (PATR24N06-031).



Photo 5.74 Dépôt de céramique récent, secteur PE2. Direction SSE (PATR24N06-034).

5.1.15 Secteur PE3

Le secteur PE3 couvre une superficie totale de 5754 m^2. Il est localisé à l'est de la rivière Mitis et au sud de la route 132. Il borde la limite du glissement de terrain survenu en 1976.

La topographie est subhorizontale et accidentée par endroit. L'environnement se caractérise par des espaces ouverts en friche couverts de plantes herbacées avec quelques îlots de boisés mixtes. Quelques pommiers et de la rhubarbe sont présents à quelques endroits. Le drainage va de bon à mauvais (photos 5.75 et 5.76).

La stratigraphie observée se compose de deux profils quelque peu différents. Ainsi le premier profil (ST1) se caractérise par un limon sableux, brun foncé grisâtre plutôt meuble et homogène avec inclusion de gravillons. Suis une argile gris foncé, tachetée beige brunâtre, très compacte et homogène, avec inclusion de gravier et pierres subarrondies (5-10 cm) (photo 5.77 ; figure 5.26). Le second profil (ST2) est composé d'un sable limoneux, brun foncé grisâtre, avec inclusion de gravier subarrondi et de mortier. Des artéfacts historiques récents (TCFB, fragments de fer) y sont présents. Ce niveau repose sur ce qui semble être de la chaux blanche contenant des fragments de charbon de bois. Suis un limon argilosableux, brun foncé roux, compact et homogène, avec inclusion de gravier arrondi. Présence d'un fragment de fer dans ce niveau (photo 5.78 ; figure 5.27).

Comme éléments de perturbation anthropique, signalons la présence de fossés agricoles et de vestiges de clôture en fil de fer.

Un total de 26 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs.



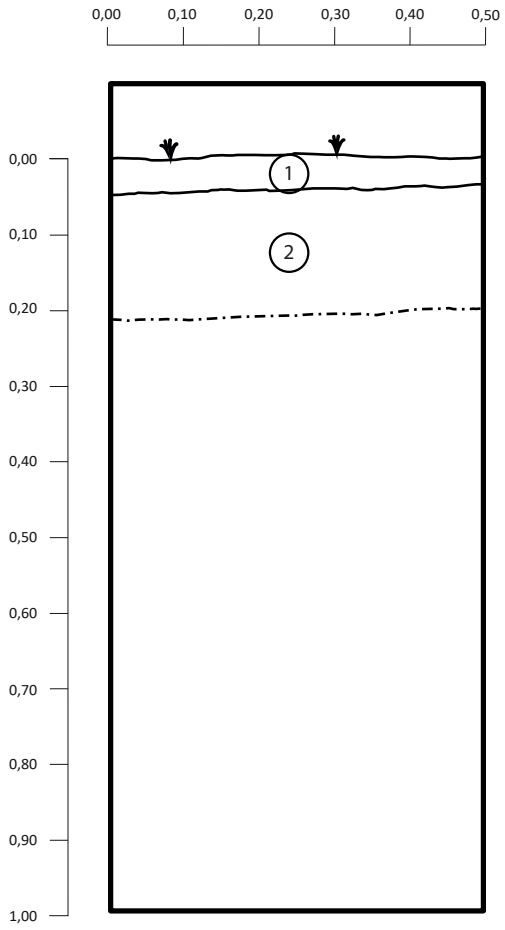
Photo 5.75
Vue générale de l'environnement du secteur PE3. Direction SE (PATR24N06-039).



Photo 5.76
Vue générale de l'environnement du secteur PE3. Direction N (PATR24N06-041).



Photo 5.77
Stratigraphie sondage test 1, secteur PE3. Direction S (PATR24N06-040).



Description des sols

1. Limon sableux, brun foncé grisâtre, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravillons.
2. Argile, gris foncé tachetée beige brunâtre, très compacte et homogène. Inclusions : gravier et pierres subarrondis (5-10 cm).

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.26

Stratigraphie secteur PE3
Sondage test 1
Paroi sud

N48° 37.451' W68° 07.748'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

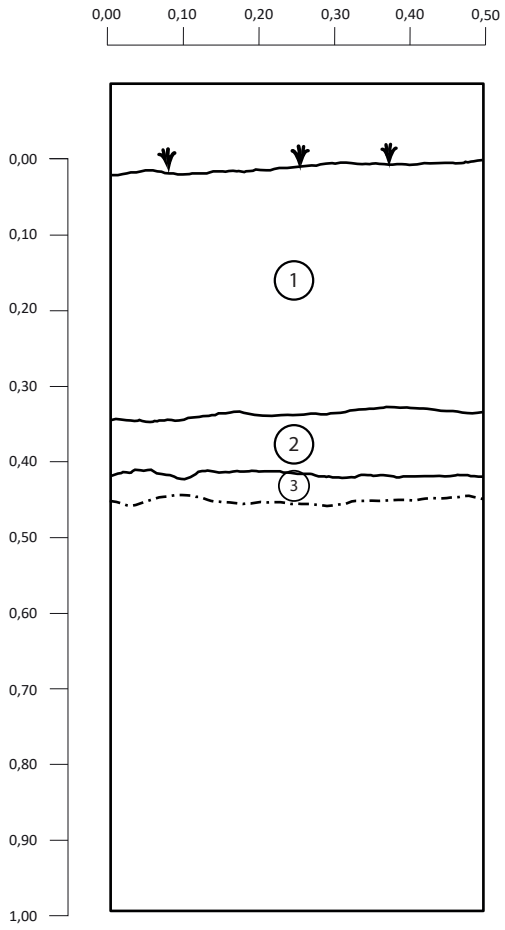
0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 30 juillet 2024 Infographie: A. Forget



Photo 5.78 Stratigraphie sondage 23, secteur PE3. Direction NE (PATR24N06-042).



Description des sols

1. Sable limoneux brun foncé grisâtre. Inclusion: gravillons et graviers subarrondis. Artéfacts historiques : TCFB, pièces métalliques, inclusions de mortier. Interprétation : horizon LFH.
2. Couche de chaux blanche contenant des fragments de charbon de bois. Interprétation : niveau d'assainissement associé à une aire de rejet ?
3. Limon argilosableux, brun foncé roux, compact et homogène. Inclusions : gravillons arrondis. Artéfacts : pièces métalliques.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.27

Stratigraphie secteur PE3
Sondage 23
Paroi est

N48° 37.443' W68° 07.766'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 30 juillet 2024 Infographie: A. Forget

5.1.16 Secteur E2

Le secteur E2 couvre une superficie totale de 1062 m^2. Il est localisé à l'est de la rivière Mitis et au nord de la route 132. L'environnement comporte deux niveaux de replats consécutifs avec une pente peu prononcée qui sépare les deux. Sur le premier replat et dans la pente conduisant au second replat situé dans la portion ouest du secteur, on observe plusieurs artéfacts historiques récents (seconde moitié du 20e siècle) à même la surface du sol. Il s'agit vraisemblablement d'une zone de dépotoir.

La topographie de ce secteur est subhorizontale. L'environnement se caractérise par des espaces ouverts en friche couverts de plantes herbacées avec quelques îlots de boisés mixtes. Le drainage va de bon à mauvais (photos 5.79 et 5.80).

La stratigraphie observée se compose de deux profils ayant chacun des particularités. Ainsi le premier profil (ST1) se caractérise par un sable limoneux, brun grisâtre moyen, compact et homogène, avec des inclusions de pierres et de graviers subarrondis à arrondis, ainsi que de menus fragments de coquillage. Des artéfacts historiques récents (seconde moitié du 20e siècle) TCFB, bouton en verre, céramique mokaware, os blanchis ont été retrouvés dans ce niveau. Ce dernier repose sur un sable fin légèrement limoneux, brun beige, moyennement compact et homogène, contenant de petits fragments de coquillage et des petits morceaux de plastique. Il s'agit vraisemblablement d'un remblai (photo 5.81 ; figure 5.28). Le second profil montre un limon sableux fin, brun foncé grisâtre, plutôt meuble, homogène, ayant comme inclusion des fragments de coquillage blanc. Celui-ci repose sur une argile limoneuse, brun grisâtre, plutôt meuble, homogène, avec des inclusions de fragments de coquillage blanc et de gravier. Des artéfacts/écofacts historiques récents (seconde moitié du 20e siècle) y sont également présents. On y retrouve entre autres des os de boucherie, du verre à vitre, du verre à bouteilles, des fragments d'objets en fer, du verre utilitaire, un encrier, de la TCFB, de la céramique Moka Ware, des clous tréfilés. Il s'agit apparemment d'une zone de rejet. Suis un niveau composé d'argile gris pâle, très compacte, homogène, avec des inclusions de pierres (10 cm et +) arrondies (photo 5.82 ; figure 5.29).

Comme éléments de perturbation anthropique, signalons la présence d'une clôture métallique et des poteaux d'Hydro-Québec parallèle à la route 132 qui traverse entièrement le secteur d'est en ouest (photo 5.83).

Un total de 10 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs hormis des artéfacts récents du milieu du 20e siècle.



Photo 5.79
Vue générale de l'environnement du secteur E2. Direction O (PATR24N06-008).



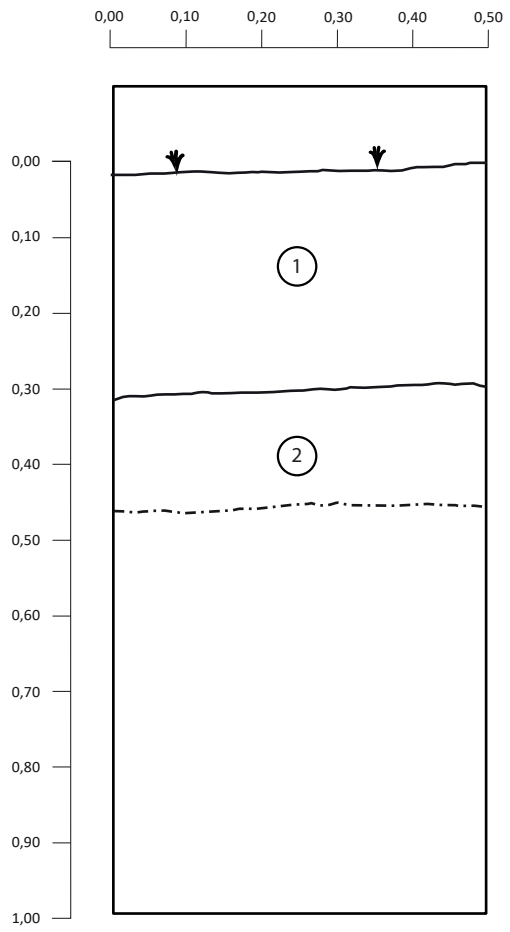
Photo 5.80
Vue générale de l'environnement (zone de dépotoir) et équipe au travail du secteur E2. Direction O (PATR24N06-013).



Photo 5.81
Stratigraphie sondage test 1, secteur E2. Direction S (PATR24N06-011).



Photo 5.82
Stratigraphie sondage 7 (zone de dépotoir) secteur E2. Direction O (PATR24N06-014).



Description des sols

1. Sable limoneux, brun grisâtre moyen, compact et homogène. Inclusions : pierres et gravier subarrondis à arrondis, coquillages. Artéfacts : TCFB, bouton en verre, mokaware, os blanchi. Interprétation : remblai.

2. Sable fin légèrement limoneux, brun-beige, moyennement compact et homogène. Inclusions : petits fragments de coquillage. Artéfacts : plastique. Interprétation : remblai.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.28

Stratigraphie secteur E2
Sondage test 1
Paroi sud

N48° 37.535' W68° 07.687'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

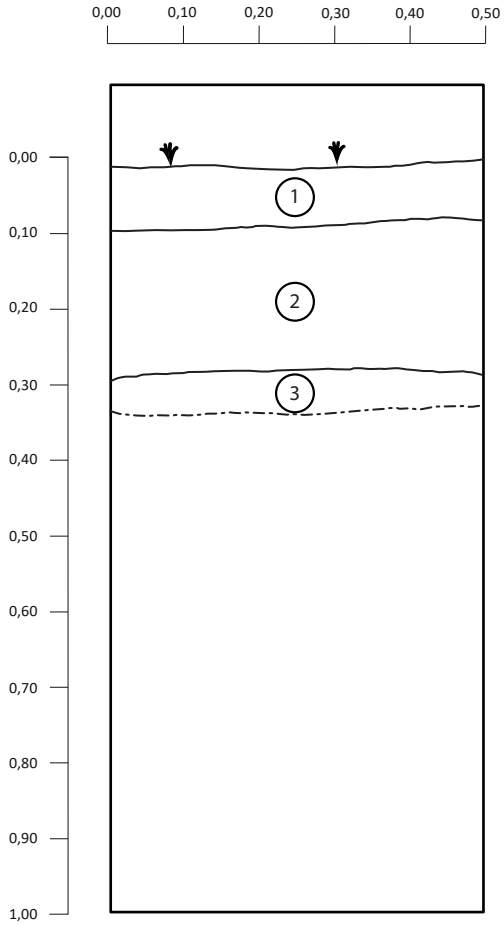
Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 29 août 2024 Infographie: A. Forget



Description des sols

1. Limon sableux fin, brun foncé grisâtre, moyennement compact et homogène. Inclusions : coquilles de mye (coquillage blanc). Interprétation : remblai.

2. Argile limoneuse, brun grisâtre, plutôt meuble et homogène. Inclusions : coquilles de mye, gravier arrondi à subarrondi. Artéfacts : os, verre à vitre, verre à bouteille, clous, pièce métallique, anneau de métal, verre utilitaire, encrier en verre, TCFB, céramique mokaware, fragment de bouteille de gin, os de boucherie. Interprétation : niveau dépotoir.

3. Argile grise pâle, très compacte et homogène. Inclusions : pierre (10 cm et +) arrondie. Interprétation : sol naturel.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.29

Stratigraphie secteur E2
Sondage 7
Paroi ouest

N48° 37.547' W68° 07.729'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Rochon/A. Prévost Date: 29 août 2024 Infographie: A. Forget



Photo 5.83
Vue générale de l'environnement du secteur E2 avec poteaux d'Hydro-Québec. Direction E (PATR24N06-009).

5.1.17 Secteur E3

Le secteur E3 se localise sur un replat qui couvre une superficie totale de 306 m^2. Il est localisé à l'est de la rivière Mitis et au nord de la route 132.

La topographie de ce secteur est subhorizontale. L'environnement se caractérise par une forêt mixte à dominance de feuillus. Le drainage est moyen (photo 5.84).

La stratigraphie observée se compose d'un limon argileux noirâtre (organique) homogène sans inclusion. Il repose sur une argile sableuse fine gris pâle moyennement compact et homogène avec inclusion de pierres subarrondies (- de 10 cm). Ce niveau repose sur une argile beige brunâtre compacte et homogène avec inclusion de gravillons (photo 5.85 ; figure 5.30).

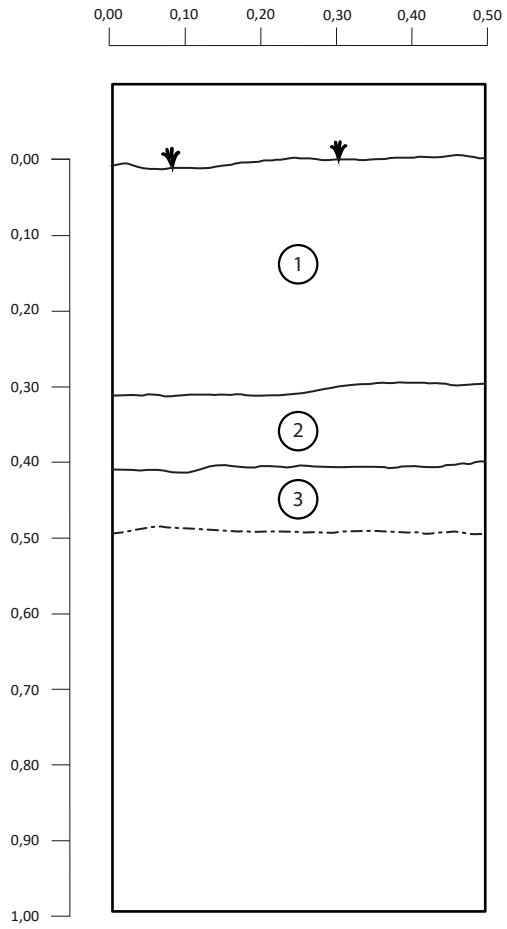
Un total de 2 sondages a été réalisé dans ce secteur et tous se sont révélés négatifs.



Photo 5.84
Vue générale de l'environnement du secteur E3. Direction NE (PATR24N06-044).



Photo 5.85
Stratigraphie sondage test 1, secteur E3. Direction E (PATR24N06-043).



Description des sols

1. Limon argileux, noirâtre, meuble et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : organique.
2. Argile sableuse fine, gris pâle, moyennement compact et homogène. Inclusions : pierres (-10 cm) subarrondies.
3. Argile, beige brunâtre, compacte et homogène. Inclusions : gravillons.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.30

Stratigraphie secteur E3
Sondage test 1
Paroi est

N48° 37.427' W68° 07.844'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Prévost Date: 30 juillet 2024 Infographie: A. Forget

5.2 Description et évaluation du site DdEa-8

5.2.1 Localisation du site archéologique

Le site archéologique DdEa-8 est localisé sur le lot 6 587 204 (annexes 5 et 6 ; plan 5.4 (voir p.91)). Il est situé dans le secteur P25 au pied d'un talus menant à la terrasse de 25 mètres sur une terrasse d'une altitude de 12 m, sur la rive ouest de la rivière Mitis à 78 mètres de la berge de la rivière Mitis (plan 5.5 ; photos 5.86 et 5.87). L'environnement au moment de la découverte était une zone en friche située de part et d'autre de zones boisées. Les coordonnées géographiques du site sont : N48 37.525 O68 08.021. L'altitude de la terrasse où se situe le site correspond, selon le gradient isostatique du secteur Sainte-Flavie–Mitis, à un rivage situé entre 9 et 12 m. Cette position est cohérente avec un enregistrement de l'Holocène moyen, soit un intervalle de 6,8 à 8,2 ka cal AA, avec une probabilité centrale autour de 7,4 à 7,8 ka AA. (Dionne, 2001 ; Hétu et Gray, 2000).

5.2.2 Description des résultats

Un total de 41 sondages a été réalisé dans un rayon de 50 m autour des deux sondages positifs. Plus précisément, 19 sondages ont été exécutés lors de l'inventaire initial, 13 sondages supplémentaires ont été réalisés lors de la première évaluation et 9 autres ont été pratiqués lors de la seconde intervention. Il est à noter que lors de la première évaluation, le sondage positif (S35) a été agrandi à 1 m2 et que deux autres sondages ont été réalisés en périphérie des parois sud et ouest de ce dernier (photo 5.88). Lors de la première intervention, 5 artéfacts de la période paléohistorique ont été trouvés dans le S35 du secteur P25, directement dans le bas d'un talus. Le S35 a été élargi à 1m2 et lors de la seconde intervention, un artéfact paléohistorique a été retrouvé à proximité dans le sondage T1. Enfin du charbon de bois associé à quelques pierres anguleuses a été récolté dans le sondage T4 (plans 5.5 ; 5.6).

5.2.2.1 Description du contexte stratigraphique

La séquence stratigraphique type des deux sondages (S35 et T1) ayant livré du matériel archéologique paléohistorique est la suivante. Sous une végétation herbacée, nous retrouvons un limon sableux ou argileux gris foncé noirâtre (organique) plutôt meuble et homogène. Ce dernier repose sur une argile légèrement limoneuse, beige brunâtre, très compacte, homogène avec inclusion de gravier et gravillons subarrondis et quelques menus fragments de charbon de bois. Du matériel paléohistorique a été retrouvé dans cette couche. À noter également la présence dans cette couche, dans le sondage T4, de lentilles de charbon de bois dont des échantillons ont été prélevés (photo 5.89 ; figure 5.31). Suis une argile beige foncé à brun foncé très compacte et homogène. Cette dernière comporte des inclusions importantes de pierres subanguleuses à arrondies, dont la dimension varie entre 5 à 30 cm, du gravier subanguleux à arrondie, dont des fragments de schiste verdâtre à noirâtre et de quartz (photos 5.90 et 5.91 ; figures 5.31 et 5.32).

Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 5.5

Localisation des sondages situés dans un rayon de 50 m autour des sondages positifs du site DdEa-8



Légende

- Courbe de niveau (1m)
- Site archéologique DdEa-8

Secteur

- Paléohistorique
- Historique
- Paléohistorique et historique

Intervention

- Sondage

Évaluation 2

- Négatif
- Positif

Évaluation 1

- Négatif
- Positif

0 10 20 m

1:350

PATRIMOINE EXPERTS

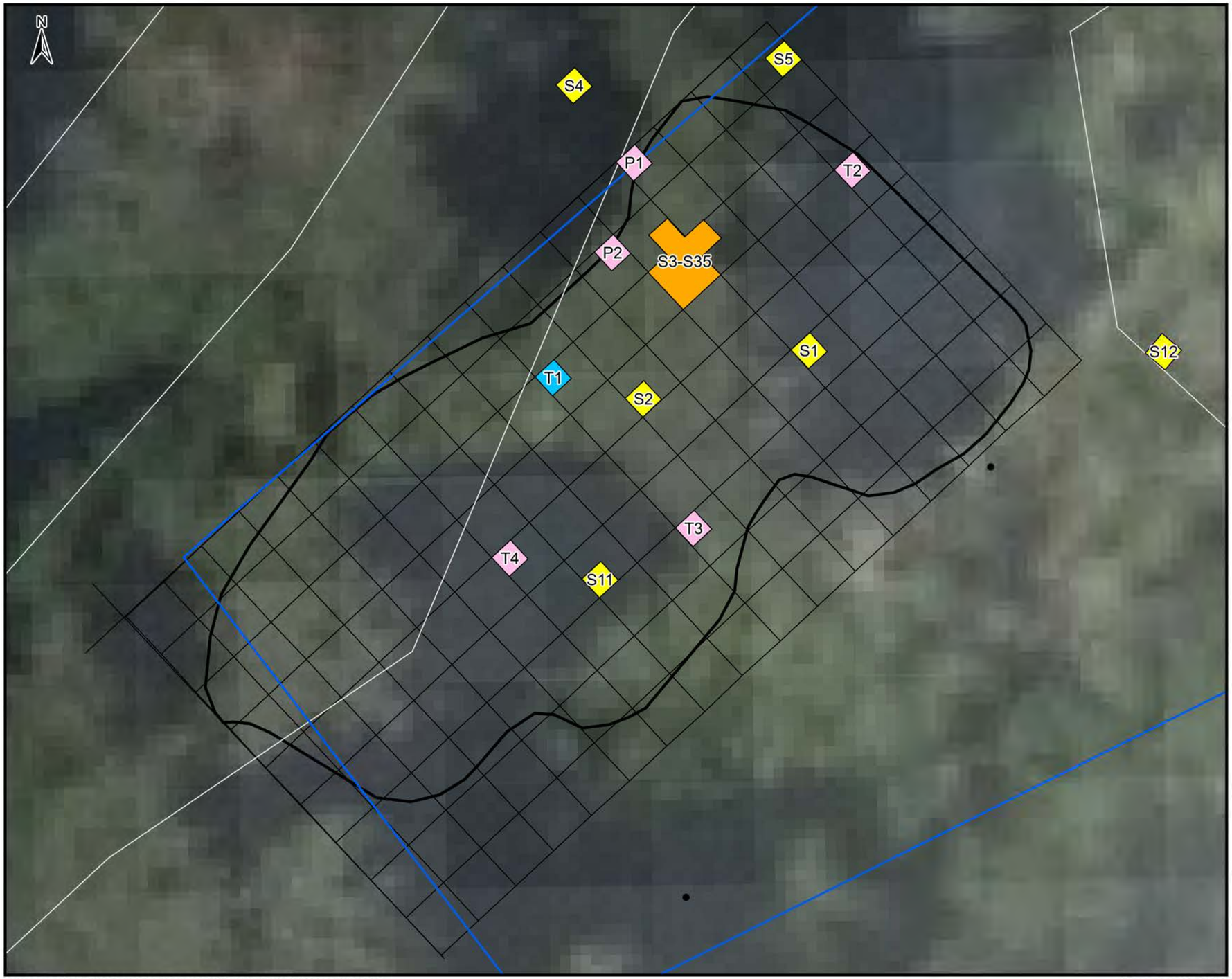
Transports et Mobilité durable Québec

Sources: MFFP. Données Québec, Lidar 2025

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx

November 13, 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623

Plan 5.6

Superposition des sondages de l'inventaire initiale et de l'évaluation complémentaire dans les limites présumées du site

Légende

Courbe de niveau (1m)

Site archéologique DdEa-8

Secteur

- Paléohistorique
- Historique
- Paléohistorique et historique

Intervention

- Sondage

Évaluation 1

- Négatif
- Positif

Évaluation 2

- Négatif
- Positif

0 2.5 5 m

1:80

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: MFFP. Données Québec, Lidar 2025

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Bergeron\Metis\Metis.aprx November 13, 2025 Cartographie: Solène Boisard, archéologue

114 - **MTMD, Pont Bergeron, Sainte-Flavie-Grand-Métis.** *Inventaire archéologique 2024.*



Photo 5.86
Vue générale de l'environnement en périphérie du sondage positif 35 (évaluation du site paléohistorique août 2024) site DdEa-8 du secteur P25. Direction O (PATR24N06-158).



Photo 5.87
Vue générale de l'environnement immédiat du site DdEa-8 (évaluation du site paléohistorique novembre 2024) secteur P25. Direction NE (PATR24N06-196).

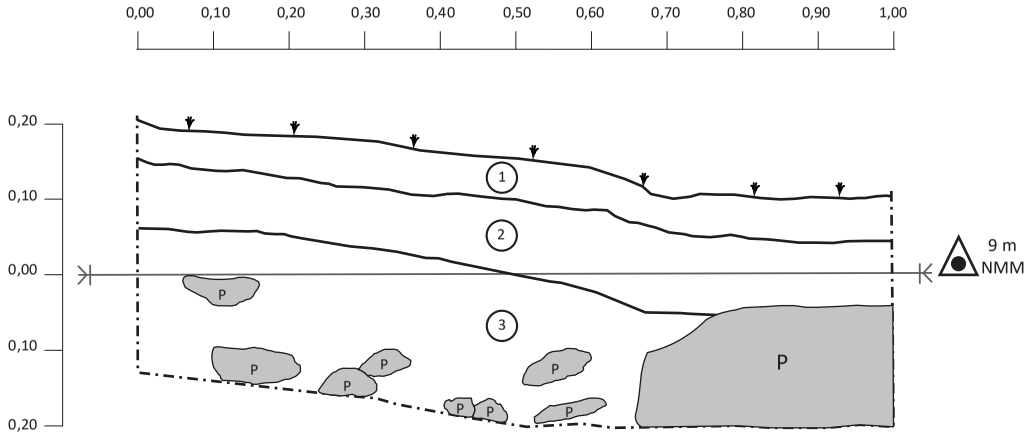


Photo 5.88
Vue générale des sondages effectués en périphérie du sondage positif 35 (évaluation du site paléohistorique août 2024), site DdEa-8 , Secteur P25. Direction S (PATR24N06-157).



Photo 5.89
Stratigraphie paroi ouest du sondage T4. La truelle montre la localisation de l'échantillon de charbon de bois prélevé (évaluation du site paléohistorique novembre 2024), site DdEa-8, Secteur P25. Direction NE (PATR24N06-214).

Figure 5.31
Projet 154-72-0028 - Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.
Stratigraphie sondage S3-S35, secteur P25, paroi nord
N48° 37.528' W68° 08.025'



Description des couches :

1. Sable limoneux, gris foncé noirâtre (organique), plutôt meuble et homogène. Interprétation : Horizon LFH.

2. Argile légèrement limoneuse, beige brunâtre, très compacte et homogène. Inclusions : rare gravier subarrondi et gravillons, rare particules et fragments de charbon de bois. Artéfacts : outil lithique et éclats de chert gris noirâtre. Interprétation : sol remanié naturel.

3. Argile beige foncé à brun foncé, très compacte et homogène. Inclusions : grandes quantité de pierres (5-30cm) subanguleuses à arrondies, gravier subanguleux à arrondi fragments de quartz roulé. Interprétation : sol naturel, dépôt marin, till (?).

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

Légende:

(1)	Numéro de couche		Surface végétale
	Limite de couche	NMM	Altitude
	Limite de fouille	P	Pierre

Échelle :

0 0,50 m

1:10

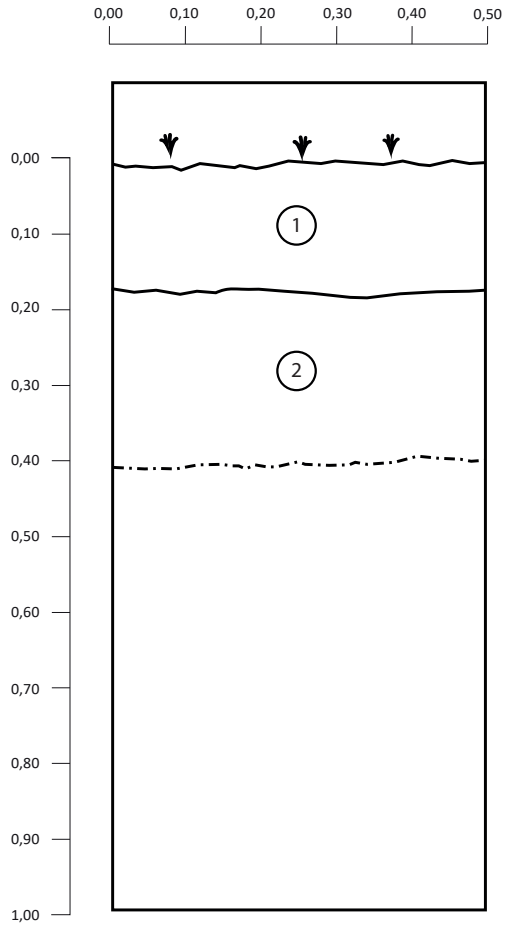
Dessin : A. Rochon/A. Prévost Date : 08 août 2024 Infographie : A. Forget



Photo 5.90
Stratigraphie paroi nord du mètre carré (S3) incluant le sondage positif S35 (évaluation du site paléohistorique août 2024) site DdEa-8, Secteur P25. Direction N (PATR24N06-151).



Photo 5.91
Stratigraphie paroi ouest sondage T1 (évaluation du site paléohistorique novembre 2024) site DdEa-8, Secteur P25. Direction O (PATR24N06-212).



Description des sols

1. Limon argileux, brun-beige, homogène. Inclusions : galets.
2. Argile limoneuse, brun-beige pâle, homogène. Inclusions : galets.

* Un couteau en chert a été trouvé au tamis et il semble parvenir de l'interface avec la couche 2.

Projet 154-72-0028
Réaménagement de la route 132 et construction du pont P-19623.

Figure 5.32

Stratigraphie secteur P25
Sondage T1
Paroi ouest

N48° 37.524' W68° 08.019'

Légende:

- Numéro de couche
- Surface végétale
- Limite de couche
- Fin de sondage

Transports et Mobilité durable Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m

1:10

Dessin: A. Prévost Date: 19 novembre 2024 Infographie: A. Forget

5.2.2.2 Description des vestiges et artéfacts ayant une valeur archéologique

Un total de 6 objets paléohistoriques a été découvert sur le site DdEa-8. Parmi ceux-ci, 3 correspondent à des fragments d'outils bifaciaux, deux à des outils partiellement complets et un à un éclat (photos 5.92, 5.93, 5.94 et 5.95; annexe 3). Parmi les outils typologiquement identifiables, nous avons deux couteaux avec possiblement des pédoncules brisés. Un autre objet est également un outil, possiblement un couteau avec encoches (?). Les outils partiellement complets ne semblent pas diagnostiques d'une période culturelle précise. Dans le but de pouvoir identifier clairement la matière première des objets retrouvés, ces derniers ont été montrés au professeur Adrian L. Burke, archéologue au département d'anthropologie de l'Université de Montréal et responsable de la collection du centre de référence lithique du Québec (CRLQ). Celui-ci nous a indiqué que la matière première de tous les objets du site DdEa-8 est un chert du mélange de Cap-Chat (Burke, 2025 communication personnelle).

Dans la partie nord de la péninsule gaspésienne, il y a deux unités géologiques qui contiennent du chert en quantité significative et qui sont apparentées : la Formation de Des Landes et le mélange de Cap-Chat. Ce mélange s'étend de façon discontinue le long du littoral nord de la péninsule Gaspésienne entre Métis-sur-Mer et Marsoui. On le retrouve aussi à l'extrémité est de la péninsule gaspésienne près de Cap-des-Rosiers. Son appellation de « mélange » ou « mélange chaotique » décrit le fait qu'il est composé de différentes lithologies d'origines et d'âges différents (Brisebois et coll. 1991, Lachambre et Brisebois 1990 cité dans Burke 2002).



Photo 5.92 Outils complets et fragmentés et éclats (avers) sondage S35, site DdEa-8, vue en plan (PATR24N06-230).



Photo 5.93 Outils complets et fragmentés et éclats (revers) sondage S35, site DdEa-8, vue en plan (PATR24N06-231).



Photo 5.94 Outil paléohistorique (avers) sondage T1, site DdEa-8, vue en plan (PATR24N06-232).



Photo 5.95 Outil paléohistorique (revers) sondage T1, site DdEa-8, vue en plan (PATR24N06-233).

Chapitre 6 : Discussion

L'inventaire archéologique par puits de sondages manuels réalisés dans 33 secteurs, dans les limites d'emprise du projet 154-72-0028, a permis de découvrir un nouveau site archéologique DdEa-8.

Les secteurs P1-P2-P3 se caractérisent par des aménagements anthropiques récents (sentier de VTT, clôture métallique et aménagements reliés à la construction de la route 132). Des artéfacts du 20e siècle ont été observés en surface de manière sporadique sur l'ensemble des secteurs et sont probablement reliés aux anciennes maisons qui ont été détruites ou déménagées à la suite du dernier éboulement de terrain ayant eu lieu dans les années 1970. Tous les puits de sondage pratiqués furent négatifs.

Les secteurs P4 et P5 comprennent également des aménagements anthropiques récents (poteaux électriques, ligne de gaz et chemin de VTT). L'examen de la stratigraphie de ces secteurs nous amène à émettre l'hypothèse que ces derniers ont été utilisés pour de l'agriculture. Tous les puits de sondage pratiqués furent négatifs.

Les secteurs P6-P7-P8 contenaient uniquement des aménagements récents (chemin d'accès pour des forages et installation de poteaux d'Hydro-Québec). Tous les puits de sondage pratiqués furent négatifs.

Les secteurs P9-P10-P11-P12 ont comme éléments de perturbation anthropique un chemin de VTT traversant le secteur P9 et l'accès au parc régional de la rivière Mitis se trouve dans le secteur P10. Le secteur P12 correspond à un ancien champ agricole en friche. Tous les puits de sondage réalisés furent négatifs.

Les secteurs P13 et P14 ont comme éléments de perturbation anthropique des fossés agricoles. Dans le secteur P14 on a observé un ancien chemin. Des fragments d'asphalte ont d'ailleurs été retrouvés en stratigraphie à proximité de ce chemin. Tous les puits de sondage pratiqués furent négatifs.

Les secteurs P15-P16-P17 contiennent plusieurs éléments anthropiques récents correspondant à des déchets laissés sur place. Outre cela, dans les secteurs P15 et P16, un chemin aujourd'hui abandonné et un talus constitué d'un amoncellement de déchets métalliques et autres, ainsi que de pneus sont présents. Enfin, des excavations ont été observées au nord du secteur P17 et pourraient être associées à d'anciens bancs d'emprunt pour l'exploitation du sable. Un foyer moderne visible en surface et constitué d'un cercle de pierre a été aménagé dans l'un de ces espaces excavés et était entouré de débris récents, comme des boîtes de conserve. En dernier lieu, toujours dans le même secteur, on a observé une zone de déchets et un empilement de troncs d'arbres en bordure du chemin Perreault. Tous les puits de sondage réalisés furent négatifs.

Les secteurs P18 et P19 contiennent peu d'éléments anthropiques récents, hormis des restes d'une clôture en bois et une entrée aménagée pour accéder au champ. Donc les portions en friche de ces secteurs ont probablement eu un usage agricole à un moment donné. Tous les puits de sondage pratiqués furent négatifs.

Le secteur P20 contient beaucoup de déchets récents en surface. En stratigraphie de menus fragments de TCFB ont été observés dans quelques sondages. Hormis cette particularité, tous les sondages furent négatifs.

Une structure carrée en béton a été identifiée à la base d'un talus entre les zones P20 et P21. Il s'agit vraisemblablement d'une citerne qui contenait encore de l'eau au moment de l'inventaire. Cette citerne, déjà visible sur une photographie aérienne de 1950 du secteur, était associée vraisemblablement à une exploitation agricole possiblement reliée à la ferme Tredennick. Considérant les similitudes de la conduite de bois insérée dans le mur du réservoir avec celle découverte à Dégelis en 2023 (Duchaine 2014c), associée à un ancien réseau d'aqueduc abandonné vers 1955-56, et le fait que cette citerne soit faite de béton, cet ouvrage semble dater de la première moitié du 20e siècle.

Hormis pour le site DdEa-8 qui devra être évalué en regard de la fouille, le potentiel de mise en valeur in situ est jugé nul considérant la nature des découvertes, leurs valeurs patrimoniales et leur emplacement.

Le secteur P21 comporte peu de perturbations anthropiques récentes, hormis la présence de deux chemins d'accès pour de la machinerie de forage. Tous les sondages furent négatifs.

Les secteurs P22-P23-P24 ont seulement comme élément de perturbation anthropique l'aménagement d'un chemin d'accès traversant les secteurs d'est en ouest. Tous les sondages réalisés furent négatifs.

Les secteurs P25-P26-P27 comportent des éléments de perturbation anthropique récents. On a observé pour le secteur P25 un ancien chemin, probablement de VTT, traversant les secteurs d'est en ouest. Un peu à l'ouest de ce dernier, un autre chemin est perceptible pour l'accès à la machinerie de forage. Le secteur P27 et la portion nord du secteur E1 ont été déboisés pour l'installation de nouveaux poteaux d'Hydro-Québec.

Outre ces éléments anthropiques récents, notons la découverte, dans le secteur P25, d'artéfacts paléohistoriques (site DdEa-8) (annexe 8). Ces derniers sont peu nombreux (6) et sont tous issus de la même matière première lithique, soit un chert issu de la formation du mélange de Cap-Chat, une formation régionale se situant entre Métis-sur-Mer et Marsoui, et près de Cap-des-Rosiers (Brisebois et coll. 1991, Lachambre et Brisebois 1990 cité dans Burke 2002). Ces derniers comprennent deux outils fragmentaires, un couteau et une pointe de projectile, une ébauche d'outil, un éclat et deux autres fragments de possibles outils, dont un fragment proximal de pédoncule. Aucun des outils partiellement complets n'est diagnostique, mais leur association à la période archaïque (3000 -9500 AA) est probable si l'on considère l'exondation de la terrasse où se situe le site autour de 7,4 à 7,8 ka AA. (Dionne, 2001 ; Hétu et Gray, 2000).

Deux échantillons de charbons de bois ont été récoltés lors de la seconde évaluation du site DdEa-8 dans le sondage T4 situé à ±5 m au sud du lieu de découverte initiale (sondage 035) et à ±2,5 m au sud-est du sondage T1 où fut découverte une pointe de projectile. Il s'agit de charbons de bois associés à quelques pierres anguleuses localisés à 22 cm de profondeur à la base d'une couche de sol composé d'un limon argileux. Les analyses radiocarbones ont données une datation trop récente (265 ±15 et 190 ±15) par rapport aux objets paléohistoriques retrouvés (annexes 7 et 8). Ces datations, cumulé à la présence ponctuelle dans d'autres sondages environnants d'éléments historiques récents (pièce métallique, TCFB) dans le même niveau stratigraphique où furent retrouvés les éléments paléohistoriques, nous amènent à émettre l'hypothèse que ce niveau a été perturbé par des activités anthropiques récentes associées, entre autres par l'exploitation de la ferme Tredennick. Néanmoins, la valeur de recherche de cette découverte ne peut être considérée nulle en raison de la rareté de ce type d'occupation et la possibilité que des sols toujours en place puissent être découverts.

Le secteur E1 comporte des éléments suggérant une occupation relativement récente du lieu. Ainsi, on observe un chemin d'accès et les fondations d'un bâtiment associé à la ferme Tredennick. L'histoire de cette ferme prend naissance au début du 20e siècle, alors qu'elle apparait, dans les documents historiques, parmi les achats d'une grande dame propriétaire de la région, madame Elsie Meighen Reford (Patrimoine Experts, 2011:54-55; Ruralys et UQAR, 2014:44-45 cité dans DDM, 2020 :40). Grâce aux photographies anciennes du secteur du pont, il est possible de constater la présence de plusieurs bâtiments associés à cette exploitation agricole. Un incendie détruit la ferme en 1973, alors qu'elle est la propriété d'un Jules-André Brillant (Patrimoine Experts, 2011:54). Tous les puits de sondage pratiqués furent négatifs.

Le secteur E2 comporte des perturbations anthropiques récentes et plus anciennes. Ainsi, un chemin de VTT et une clôture de métal parallèle à la route 132 sont présents. On remarque à même le sol et dans un remblai la présence de matériel historique récent (20e siècle). Ces vestiges sont associés au faubourg Grand-Métis, aujourd'hui disparus, du côté est du pont. La majorité des habitations sont absentes des photographies anciennes du coin dès la fin des années 1950 (DDR, 2020). Le transfert des activités des moulins à scie vers le village de Price à la fin du 19e siècle a favorisé le déplacement des maisons vers le nouveau village. Le déclin du faubourg Grand-Métis est accéléré par un évènement catastrophique en

1976. En effet, un glissement de terrain emporte plusieurs maisons et cause des dommages importants à celles ayant résisté (DDM, 2020).

Les secteurs E3 et PE3 comportent des perturbations anthropiques reliées également au faubourg Grand-Métis discuté plus haut et perceptible en stratigraphie. Hormis ces artéfacts récents (20e siècle), les sondages ne contenaient aucun élément plus ancien.

Les secteurs PE1 et PE2 comportent des éléments de perturbations anthropiques récents (chemin de VTT, pneu, clôture de métal) ainsi que des artéfacts plus anciens perceptibles en stratigraphie qui sont reliés aussi au faubourg Grand-Métis. À part les artéfacts du 20e siècle, aucun objet plus ancien n'a été trouvé dans les sondages.

Chapitre 7 : Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé dans les limites d'emprise du projet de la reconstruction de la route 132 et du pont Arthur-Bergeron, au-dessus de la rivière Mitis, dans la municipalité de Grand-Métis et la paroisse de Sainte-Flavie a permis la découverte d'un site paléohistorique DdEa-8 dont l'affiliation culturelle est possiblement associée à la période archaïque. Ce site paléohistorique à une densité artéfactuelle faible et semble de petite superficie. Il s'agit vraisemblablement d'une occupation de courte durée.

Cet inventaire a également permis d'identifier quelques composantes anthropiques récentes (20e siècle) associées à des occupations domestiques (remblais de démolition, dépotoir), des exploitations agricoles (champs en friche) et autres aménagements récents (sentiers VTT, ligne de poteaux d'Hydro-Québec, clôtures métalliques). Parmi ces composantes récentes, notons la présence d'une fondation de bâtiment associée à la ferme Tredennick et la présence d'une citerne de forme carrée qui servait à stocker de l'eau.

En regard des travaux effectués lors de cet inventaire, nous recommandons la fouille du site DdEa-8. La quantité relativement importante d'outils dans la collection artéfactuelle et le manque de données concernant l'occupation justifie cette recommandation. Cette fouille devra être effectuée sur un minimum de 20 m2 de façon à circonscrire les deux sondages positifs du site. Cette fouille devrait être en mesure d'évaluer le potentiel de mise en valeur du lieu d'intervention.

Bibliographie

AECOM, (2016b), Projet télévisuel «Chasseurs d'épaves ». Intervention archéologique dans le cadre de l'émission de télévision « Chasseurs d'épaves II » pour le canal Historia., Toxa inc., rapport inédit, 105 p.

Archéoconsultant, (2023k), Inventaire archéologique. Recharge de plage de Sainte-Flavie., Fédération québécoise des Municipalités, rapport inédit, 37 p.

Artefactuel, (2013), Inventaires archéologiques (2012). Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine., MTQ

Benmouyal, José (1978) Archéologie en Gaspésie. Compte-rendu des activités de terrain. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 62 p..

Beaudry, N. et autres, (2024). Intervention archéologique sur le site de la 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli., MRC de La Mitis, N. et autres – 2024

Brisebois, D. (1990). Carte géologique de la région de Cloridorme, Gaspésie. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, carte géologique à l'échelle 1 : 50 000, feuillet 22O/16.

Brisebois, D., G. Lachambre, G. Piché (1991). *Carte géologique : Péninsule de la Gaspésie (22A,22B, 22G, 22H et 210), Carte 2146-DV 91-21, 1 :250 000.* ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Québec

Burke, A. (2002). *Les carrières du Paléoindien récent à La Martre et la géologie du chert du mélange de Cap-Chat.* Dans : P. Dumais, G. Rousseau & É. Chalifoux (dir.), Aux marges de l'œkoumène : La période paléoindienne dans le Nord-Est (Recherches amérindiennes au Québec, vol. 32, no 3, p. 71-80).

Castonguay, Dandenault et Associés inc., (2019), Centrale de la Mitis-2 - Grand-Mitis. Inventaires archéologiques - 2018-2019. Version préliminaire., Hydro-Québec, rapport inédit, 56 p.

Desrosiers, Pierre (1986b). Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. MAC, rapport inédit, 84 p.

Dessau (2013). *Réaménagement de la route 132 et reconstruction du pont Arthur-Bergeron à Grand-Métis et à Sainte-Flavie*. *Étude d'impact sur l'environnement*. Ministère des Transports du Québec. 255 p.

Duchaine, Désirée-Emmannuelle (2014c). Inventaires archéologiques (été-automne 2013). Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. MTQ, rapport inédit, 65 p.

Dionne, J.-C. (2001). *Variations du niveau marin relatif dans l'estuaire du Saint-Laurent, Québec*. Dans : P. Bernatchez & D. Dubois (dir.), Le Quaternaire du Québec maritime (p. 107-132). Québec : ministère des Ressources naturelles, Direction de la recherche géologique.

Gagnon Ghislain (2022). *Étude de potentiel archéologique complémentaire. Réaménagement de la route 132 et reconstruction du pont Arthur-Bergeron à Grand-Métis et Sainte-Flavie (154-72-0028) – Complément à l'étude de potentiel archéologique de 2011*. Direction de l'Environnement, ministère des Transports du Québec. 31 p.

Gouvernement du Canada (1998). *Le système Canadien de classification des Sols*, 3e édition https://sis.agr.gce édition/taxa/cssc3/index.html

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (2019). Première Nation malécite de Viger. Première Nation malécite de Viger/Jardins de Métis/INRS, 44 p.

Groupe DDM (2020). *Inventaires archéologiques (2019-2020). Route 195, Amqui et route 132, Sainte-Flavie, Bas-Saint Laurent*, MTQ. 50 p.

Lachambre. G. et D. Brisebois (1990). *Géologie de la Gaspésie, Ste-Anne-des-Monts* 22G/1, 1 : 50 000 (Carte no 2154 du DV 91-04). Ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec.

Laforte, Esther (1994c). Inventaire archéologique du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie. Ministère des Transports, 62 p

Hétu, B. & Gray, J. T. (2000). *Les étapes de la déglaciation dans le nord de la Gaspésie (Québec) : les marges glaciaires des dryas ancien et récent*. Géographie physique et Quaternaire, 54(1), 5-40 https://doi.org/10.7202/004831ar

Patrimoine Experts (2011)**.** *Réaménagement de la route 132 et reconstruction du pont Arthur-Bergeron à Grand-Métis et à Sainte-Flavie. Étude de potentiel archéologique*. Ministère des Transports du Québec et Dessau. 64 p.

(2006c). Inventaires archéologiques (été 2005). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 34 p.

Pintal, Jean-Yves, (2006). Municipalité du village de Price. Projet d'assainissement des eaux usées. Inventaire archéologique du site de traitement de l'émissaire et du chemin d'accès. Fouille archéologique au site de traitement., Municipalité du village de Price

(2005). Inventaire archéologique dans la municipalité du village de Price., TELUS

(2001). Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2000)., MTQ

(1999). Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine., MTQ

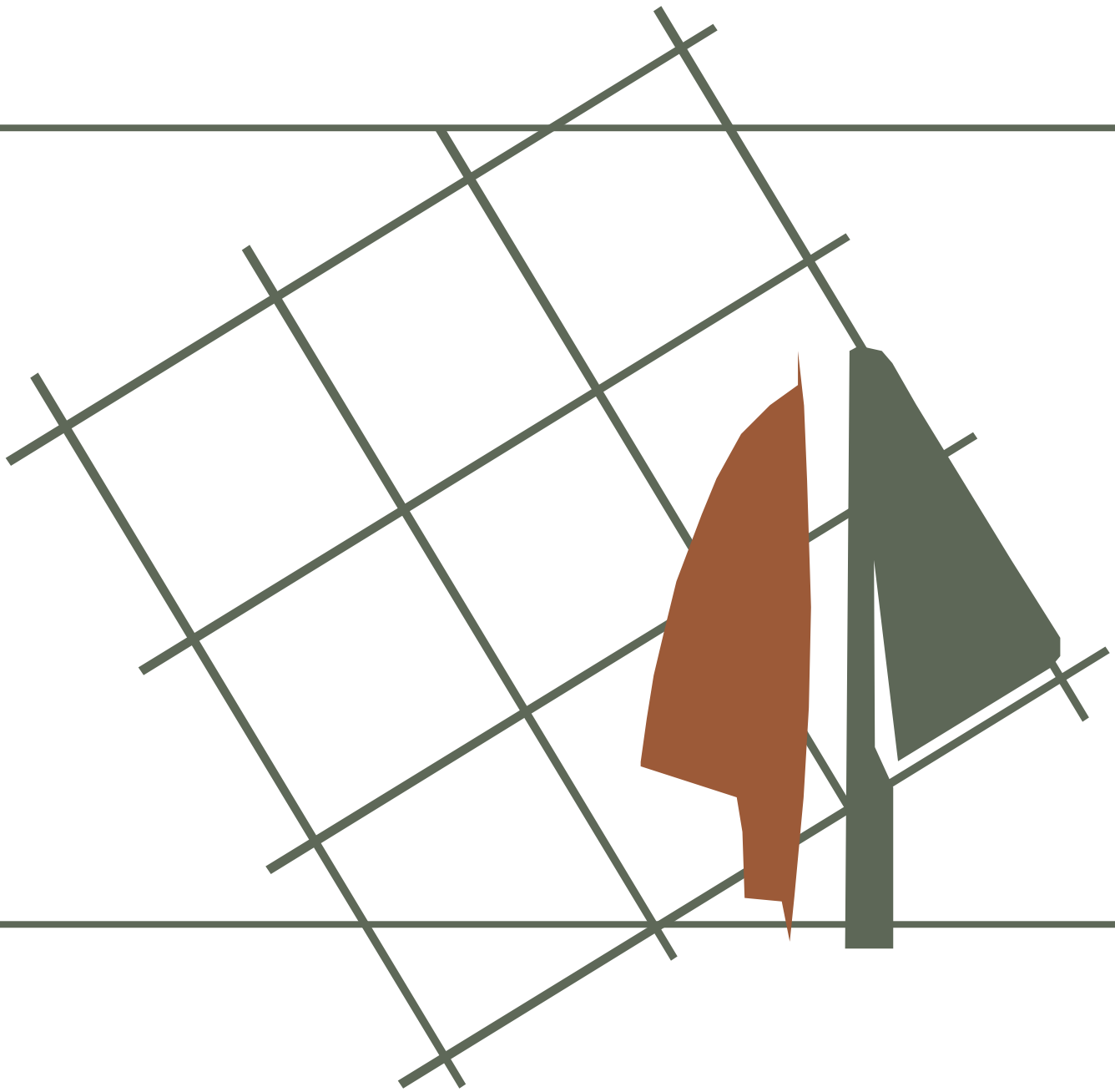
Rousseau, Gilles (2003). Les jardins de Métis. Travaux d'enfouissement des réseaux câblés de distribution. Surveillance archéologique. Hydro-Québec, 14 p

Ruralys (2015b). Fouille archéologique sur le site de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis, DdEa-2 (été 2014). Projet de mise en valeur de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis. Jardins de Métis, rapport inédit, 92 p.

Ruralys et Laboratoire d'archéologie et de patrimoine (UQAR) (2014). Inventaire archéologique (été 2013). Projet de mise en valeur de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis. 215 p.

Turnbull, Susan (1973). Correspondance sur le site DdEa-2. MAC, ms, n. p.

ANNEXES
VOIR VOLUME 2



L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

Surveillance archéologique dans le cadre du projet de restauration du Vieux palais de justice de L'Assomption (BkFi-35)



PATRIMOINE EXPERTS

Février 2026

Photos de la page couverture :

À gauche : PATR24N18-01 Vue vers le sud de l'excavation de la tranchée 2B

À droite : PATR24N18-04 Vue vers le nord-est de la tranchée 2C

Surveillance archéologique dans le cadre

du projet de restauration du Vieux palais

de justice de L'Assomption (BkFi-35)

Rapport présenté à :

Ville de L'Assomption

Titulaire du permis de recherche archéologique :

Ville de L'Assomption

24-VLAS-01

Rapport préparé par :

Josée Villeneuve

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succ. : 3720, rue Archambault, Québec (Québec), G1P 3R9

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec), J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Cellulaire : 514-713-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse courriel : j.villeneuve@patex.quebec / info@patex.quebec / patrimoine_experts@videotron.ca

Février 2026

RÉSUMÉ

Patrimoine Experts a été mandaté par la ville de L'Assomption pour réaliser une surveillance lors de l'excavation de tranchées d'accès au mur de fondation du Vieux palais de justice de L'Assomption (BkFi-35). Ces tranchées devaient servir à évaluer l'état des murs de fondation du bâtiment en prévision de leur restauration.

L'intervention a eu lieu le 5 décembre 2024 sous la supervision d'une archéologue responsable d'intervention et un archéologue assistant. Trois tranchées ont été excavées à l'aide d'une mini pelle mécanique sur les murs de cotés et arrière du bâtiment. Des relevés et des photographies ont été faits pour chacune des tranchées. L'intervention a démontré que les excavations faites dans le passé pour réaliser des réfections aux murs de fondations (joints en ciment de bétons et plaques de polystyrène) ont été limitées à peu de distance du mur. Les sols en place se retrouvent donc à moins d'un mètre des murs.

L'expertise archéologique n'a pas mené à la découverte de nouveaux éléments archéologiques, mais les excavations étant très limitées, il n'est pas possible de libérer de toutes contraintes les excavations qui seront nécessaires pour les travaux de restauration aux murs du bâtiment. Par conséquent, tous travaux demandant des excavations ou qui bouleverseraient les sols devraient faire l'objet d'une évaluation archéologique.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ II
LISTE DES FIGURES IV
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IV
LISTE DES ANNEXES IV
LISTE DES INTERVENANTS V
1.0 INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Localisation et description de l'aire d'étude 2
2.0 MÉTHODOLOGIE 4
2.1 Travaux de terrain 4
3.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET ARCHÉOLOGIQUE 6
3.1 Cadre physique et environnemental 6
3.2 Contexte autochtone 7
3.3 Contexte euroquébécois 9
3.3.1 Historique du secteur à l'étude 10
3.4 Sites et zones d'informations archéologiques situés à proximité 14
4.0 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION 17
4.1 La tranchée 2A 17
4.2 Tranchée 2B 23
4.3 Tranchée 2C 26
5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 29
OUVRAGES CITÉS OU CONSULTÉS 30
AUTRES SOURCES CONSULTÉES 31

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation du projet sur carte topographique 2
Figure 2 Localisation du vieux palais de L'Assomption 3
Figure 3 Plan montrant les différentes voûtes. Tiré et modifié de Jean Olivier (1983-1990), Plan du vieux palais de justice de L'Assomption, dans St-Georges 1992 12
Figure 4 Plan montrant l'évolution du cadre bâti sur le terrain du Vieux palais. À gauche, un plan en date de 1914 et à droite un plan en date de 1952. Tirée et modifié de Goad 1914 et 1952 13
Figure 5 Photographie montrant l'arrière du vieux palais en 1972. Tirée et modifié de Lafrenière 1972 14
Figure 6 Localisation des sites archéologiques à proximité du projet 16
Figure 7 Localisation des tranchées 2A, 2B et 2C autour du bâtiment du Vieux palais de L'Assomption 20
Figure 8 Stratigraphie de la paroi sud-est de la tranchée 2A 22
Figure 9 Stratigraphie de la paroi nord-ouest de la tranchée 2B 25
Figure 10 Stratigraphie de la paroi sud-ouest de la tranchée 2C 28

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Vue en plan de la tranchée 2A (PATR24N18-21) 21
Photo 2 Stratigraphie de la paroi sud-ouest de la tranchée 2 en lien avec le mur de fondation (PATR24N18-24) 21
Photo 3 Vue vers le SE de la tranchée 2B, avec l'empattement recouvert de ciment (PATR24N18-15) 24
Photo 4 Stratigraphie de de la paroi nord-ouest du tranchée 2B (PATR24N18-13) 24
Photo 5 Vue vers le nord-est de la tranchée 2C. On remarque les pierres bouchardées formant la chaîne d'angle (coin) du bâtiment (PATR24N18-05) 27
Photo 6 Stratigraphie de la paroi sud-ouest de la tranchée 2C (PATR24N18-06) 27

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Catalogue des photographies
Annexe 2 Dossier technique

LISTE DES INTERVENANTS

VILLE DE L'ASSOMPTION

Division du génie

Aylwin, Marc-Antoine : ingénieur
Responsable de projet

PATRIMOINE EXPERTS

VILLENEUVE, Josée : archéologue
Coordonnatrice et responsable d'intervention
Terrain, analyse et rédaction

ROCHON, Anthony : archéologue
Assistant
Terrain et analyse, rédaction du chapitre 3

1.0 INTRODUCTION

La municipalité de L'Assomption prépare un projet de restauration du Vieux palais de l'Assomption. C'est dans ce contexte que la ville a commandé des percées exploratoires sur les murs du bâtiment pour vérifier l'intégrité des fondations.

Le Vieux palais de justice de L'Assomption est un bâtiment classé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) depuis le 20 septembre 1973. Une aire de protection sera ajoutée le 30 mai 1975. Il est également reconnu comme un site archéologique (BkFi-35). De plus, en raison de son classement, tous travaux touchant le bâtiment doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation par le MCC. Suite à l'avis archéologique produit par Patrimoine Experts en septembre 2024 (Patrimoine Experts, 2024), le MCC a exigé qu'une surveillance archéologique soit effectuée lors des excavations.

Ce rapport présente le résultat de la surveillance réalisée avec le permis de recherche archéologique 24-VLAS-01 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1.1 Mandat et objectifs

Le mandat qui a été confié à Patrimoine Experts visait à vérifier la présence ou non d'éléments archéologiques dans les limites des excavations qui devaient permettre de réaliser des percées exploratoires dans les murs de fondations en prévision des travaux de restauration qui doivent être effectués au bâtiment.

La surveillance s'est déroulée le 5 décembre 2024. Les trois tranchées faites le long des murs de côté et du mur arrière ont toutes été surveillées et ont fait l'objet d'un relevé archéologique.

1.2 Localisation et description de l'aire d'étude

Le secteur d'intervention est localisé à L'Assomption dans la région administrative de Lanaudière et plus précisément dans la municipalité régionale du comté (MRC) de L'Assomption (figure 1). Le Vieux palais de l'Assomption est situé au coin des rues Saint-Étienne et Saint-Joachim. Il était prévu d'y réaliser des travaux le long des façades nord, est et ouest (lot 2 892 292) avec un débordement des travaux au sein de la rue Saint-Joachim (lot 2 892 194) (figure 2).

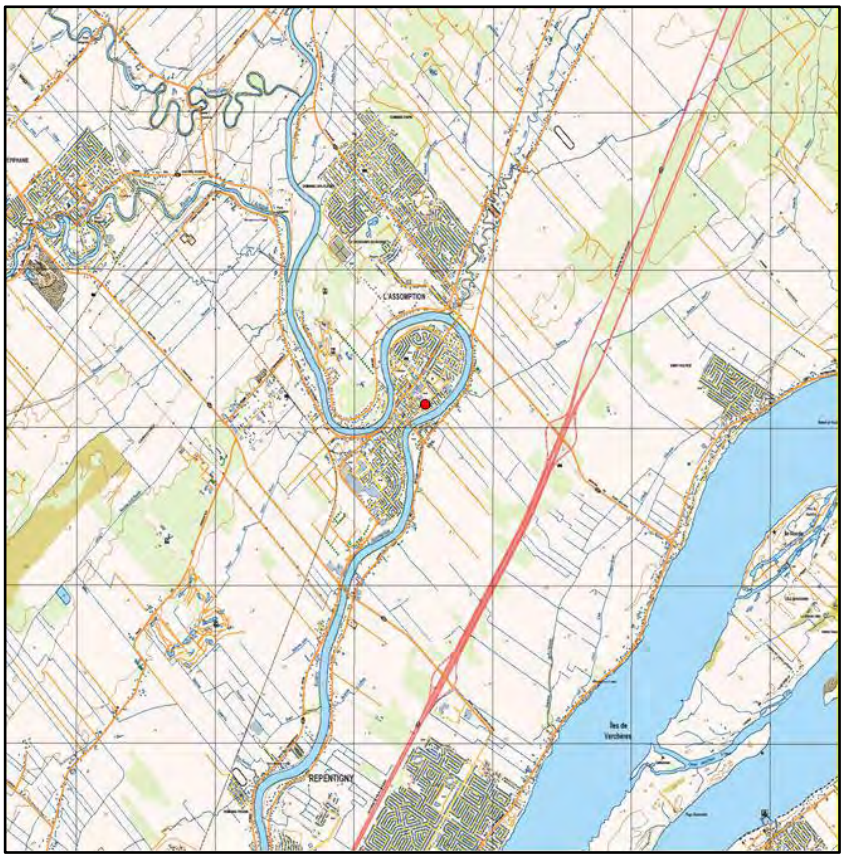


Figure 1 Localisation du projet sur carte topographique



Figure 2 Localisation du vieux palais de L'Assomption

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de la surveillance archéologique et il est constitué de cinq chapitres et d'annexes. À la suite de la présentation du projet contenu dans le présent chapitre, le chapitre 2 poursuit avec la présentation des différentes méthodes archéologiques employées au terrain et lors des analyses post-fouilles, en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique*.

Le chapitre 3 présente le cadre contextuel de la zone d'étude, en abordant tout d'abord le contexte environnemental et les phénomènes naturels qui ont façonné le paysage actuel. S'ensuit une brève synthèse de l'occupation humaine du secteur pendant les périodes paléohistorique et historique. Pour compléter l'état des connaissances, l'historique des recherches archéologiques antérieures lorsque des sites sont présents ou que des interventions ont eu lieu à proximité du projet. Le chapitre 4 présente les résultats de l'intervention archéologique en y décrivant, le cas échéant, les vestiges découverts, ainsi que la séquence de déposition des sols anthropiques et naturels. Enfin, le chapitre 5 présente la discussion et la conclusion.

2.0 MÉTHODOLOGIE

Les travaux comprenaient la réalisation d'une surveillance archéologique de l'excavation de tranchées qui devaient permettre la réalisation de percées exploratoires dans les murs de fondation du bâtiment. Les travaux se sont déroulés le 5 décembre 2024 avec une équipe composée d'une archéologue chargée de projet et d'un archéologue assistant.

2.1 Travaux de terrain

Les travaux ont consisté à surveiller l'excavation de trois tranchées faites par une mini-excavatrice le long des murs du Vieux palais de L'Assomption. Une fois l'excavation terminée, l'enregistrement des données archéologiques se concentrait sur les murs de maçonnerie et les parois des tranchées et comprenait la prise de notes et de photographies. L'intervention a été identifiée comme l'opération 2 pour le site BkFi-35

2.2 Analyse post-fouilles

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui ont été réalisés après les interventions sur le terrain. Les relevés stratigraphiques ont été infographiés, de même que le catalogue des photographies qui a été retranscrit en format numérique dans un tableur *Excel*. Les notes ont été classées pour produire une description des travaux, leur analyse, ainsi que pour les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés au début

des travaux.

Les travaux de laboratoire comprennent lorsqu'il y a une récolte d'artéfacts qui sont conservés, la préparation, le nettoyage, l'analyse et la numérotation de la collection matérielle (artéfacts). Les artéfacts sont ensuite inventoriés.

Les analyses post-fouille comprennent également la rédaction du rapport de recherche archéologique qui couvre l'ensemble des activités réalisées et fait état des résultats de la surveillance selon les espaces touchés par les activités archéologiques en lien avec le rapport.

3.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Cadre physique et environnemental

La zone à l'étude se trouve dans l'unité de paysage de Trois-Rivières, un environnement englobant la partie nord du fleuve des Basse-Terre du Saint-Laurent allant de Repentigny à Sainte-Anne-de-la-Pérade et délimité au nord par le massif laurentien. Il s'agit d'une plaine basse dont les seuls éléments de reliefs sont des talus formés par les niveaux de terrasses formées par les phénomènes quaternaire et récent. Dans son ensemble, l'élévation moyenne par rapport au niveau de la mer (NMM) de cette unité est de 55 m. La zone d'étude se situe pour sa part à 13 m d'altitude par rapport au niveau moyen de la mer (NMM).

Le site à l'étude se trouve au sein de la province géologique de la plate-forme du Saint-Laurent, territoire composé majoritairement de roches sédimentaires. Localement, on retrouve la prédominance de la formation de Nicolet, un substrat rocheux composé de shale gris, de mudstone et quelques lits de conglomérats tous visibles le long de la rivière L'Assomption (Gouvernement du Québec 2019). Le substrat rocheux est recouvert localement par des dépôts marins argileux et par des alluvions de terrasses anciennes. Ces alluvions ont été mises en place le long du système fluvial actuel de la rivière L'Assomption et lors de son incision dans les formations quaternaires antérieures. Les processus pédogéniques appliqués aux dépôts d'alluvions sous-jacents vont permettre la mise en place d'un sol sableux et loameux sableux fins associés aux séries Soulanges et Saint-Jude (IRDA, 2009, 31H14101) (carte non présentée). Ceux-ci sont majoritairement mal drainés, contiennent rarement des pierres et ne supportent qu'une biomasse de faible densité (Lajoie, 1965).

Le réseau hydrographique est dominé par le tronçon fluvial du fleuve Saint-Laurent et l'un de ses tributaires, la rivière L'Assomption. Cette dernière constitue une voie de circulation naturelle. Cette rivière prend sa source dans la région du parc du Mont-Tremblant et se jette dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Repentigny. La portion de la rivière au sud de la ville semble suivre le tracé d'un ancien chenal associé au proto Saint-Laurent.

D'un point de vue régional, la zone à l'étude se situe au sein du domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul. On retrouve dans cette zone un climat de type modéré subhumide, continental, caractérisé par une longue période de croissance. Ce secteur étant fortement exploité par l'agriculture et l'urbanisation, la répartition de la végétation forestière est considérablement influencée par l'activité humaine. Les terres agricoles représentent quand même plus de la moitié du territoire (Robitaille et Saucier 1998 :51).

3.2 Contexte autochtone

De 12 000 à 9 500 ans avant aujourd'hui (AA)[1], la mer de Champlain a inondé les basses terres. Le relèvement du continent et l'évacuation des eaux de fonte ont fait en sorte que le niveau de la mer puis du fleuve a graduellement baissé. Le rythme de cette baisse a considérablement varié dans le temps. Les dépôts argileux, limoneux et sableux les plus anciens ont été modifiés par les configurations plus récentes. La rivière L'Assomption et ses tributaires ont une importance sur le plan archéologique, car ils furent, pendant toute la période paléohistorique, des axes de circulation permettant le lien entre le Saint-Laurent et Lanaudière. Les poissons et les mammifères aquatiques ont dû également attirer les populations autochtones. Ces cours d'eau ont pris naissance il y a plus de 10 000 ans. Leur lit actuel a pris leur forme définitive il y a environ 5 500 ans.

En vertu des sites archéologiques répertoriés jusqu'à maintenant, les populations autochtones occupent la haute vallée du Saint-Laurent depuis plus de 12 000 ans AA. La période paléohistorique de la vallée laurentienne est généralement découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Ces distinctions sont basées sur des datations absolues de certains sites archéologiques et sur des repères technologiques.

La période du Paléoindien est associée aux populations paléohistorique qui peuplèrent l'Amérique il y a plus de 12 000 ans AA et qui étaient adaptées à l'exploitation d'une faune maintenant en grande partie disparue. Dans le Nord-Est américain, les caribous étaient la proie privilégiée, mais la plupart des espèces animales étaient

1 Les datations présentées correspondent à un étalonnage (calibrage) des dates au radiocarbone pour les exprimer en années calendaires (sidérales). Elles sont exprimées en années 14C calibrées AA (cal. AA) (*i.e.* avant 1950).

également chassées. Les groupes paléoindiens du Nord-Est étaient adaptés à un environnement froid proche de celui qui prévaut actuellement dans la région subarctique. Des sites paléoindiens ont été découverts en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent, dans la région de Québec et en Estrie. La région de la MRC de L'Assomption était encore submergée en totalité pendant la phase la plus ancienne de la période du Paléoindien, mais il serait possible d'y trouver des témoins reliés à la phase plus récente, notamment sur les terrasses les plus élevées.
La période de l'Archaïque commence il y a environ 8 500 ans AA et se termine il y a 3 000 ans AA. Les populations paléohistorique peuplent alors l'ensemble de l'Amérique, y compris le territoire laurentien. Les sites correspondent à des lieux d'habitation ou de transformation des prises. La chasse, la pêche et la cueillette conditionnent toujours les activités d'acquisition des ressources, mais on note des adaptations plus régionales : ressources marines, ressources des milieux montagneux, ressources fluviales. Ces différentes formes d'adaptation favorisent la diversité culturelle et la mise en place de réseaux d'échange. La vallée laurentienne semble correspondre à une limite entre les groupes vivant plus au nord (Laurentides, Témiscamingue, Abitibi, Haute-Mauricie) et ceux vivant plus au sud (Appalaches, sud des Grands Lacs). En effet, on note que les matières premières ayant servi de base à la production d'outils en pierre démarquent la provenance des utilisateurs : la vallée laurentienne est à la fois la limite sud de la distribution de matières provenant de sources nordiques (Abitibi, Jamésie), et la limite nord de celle de matières provenant de sources sises plus au sud (Nouvelle-Angleterre, sud des Grands Lacs). Quelques sites de cette période sont présents dans la MRC de L'Assomption dont un (BiFi-01) est localisé à la confluence entre la rivière L'Assomption et la rivière L'Achigan (Archéotec 2004 :28 et 31).

La période du Sylvicole commence il y a environ 3 000 ans AA et se termine à l'arrivée des Européens. Cette période est surtout caractérisée par l'apport de nouvelles technologies mises au point dans des régions plus méridionales : d'abord les contenants en terre cuite, puis, après 1 000 ans AA, les techniques horticoles. La diffusion de ces techniques indique non seulement que des liens existaient entre les populations laurentiennes et celles de la Nouvelle-Angleterre et de la vallée de l'Ohio, mais aussi que des changements sociaux et économiques importants ont eu cours parmi les populations de l'Archaïque. On constate en effet qu'une relation plus étroite entre certains lieux et certains groupes s'installe peu à peu, ce qui mènera graduellement à une forme de semi-sédentarisation qui caractérisera les groupes iroquoiens à partir des années 1 400 AA. Même si les groupes

iroquoiens vivaient dans des villages permanents, leurs activités de chasse, de pêche et de cueillette ont continué ; ils se déplaçaient parfois sur de grandes distances pendant l'été pour exploiter des territoires giboyeux. Des Iroquoiens ont cultivé des terres dans la région de Lanoraie, immédiatement à l'est de la MRC de L'Assomption.

Au moment de l'arrivée des premiers Européens au milieu du seizième siècle, la vallée laurentienne était surtout occupée par des villages iroquoiens. Avec le dix-septième siècle et l'installation d'agglomérations européennes permanentes, d'abord à Tadoussac et à Québec, puis à Trois-Rivières et à Montréal, le Saint-Laurent devint une voie de circulation pour un grand nombre de groupes autochtones. Les perturbations importantes qu'ont subies les populations autochtones à cette époque ont entraîné une refonte de la distribution des groupes. L'aire d'étude est localisée à proximité d'une zone qui a pu servir de portage durant la paléohistoire. De ce fait, elle a pu être fréquentée de façon occasionnelle par des populations autochtones. Notons aussi qu'il en va de même pour les Européens qui auraient pu emprunter ce passage lors de voyages ou d'activité de traite avec les autochtones de la région.

3.3 Contexte euroquébécois

En 1640, la Compagnie de la Nouvelle-France concède au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris les seigneuries de Montréal et de Saint-Sulpice. C'est dans la seconde, sur le domaine du Portage, que se développera le village de L'Assomption. Le choix de l'endroit par les Sulpiciens s'explique par sa position privilégiée sur un réseau hydrographique qui favorise le peuplement (Arkéos 2004 : 4). De plus, l'étroite bande de terre située entre les resserrements de la rivière L'Assomption à cet endroit était déjà connue depuis le 18e siècle comme faisant partie d'un portage emprunté par les Autochtones et les trappeurs eurocanadiens (Arkéos 2004 : 4).

La paroisse, qui portera par la suite le nom de Saint-Pierre-du-Portage, est fondée en 1717. Le sulpicien Pierre Lesueur viendra s'y installer et y fera office de curé jusqu'en 1742. Sa maison servira à la fois de chapelle et de presbytère. C'est au cœur de cette paroisse que se développera le village de L'Assomption. Il se compose de la réserve domaniale et d'une partie de la terre portant le numéro 109 au terrier (Arkéos 2004 : 4). C'est sur la terre 109, concédée à Pierre Homier en 1718, que sera entreprise la construction de l'église vers 1748 (Roy, 1967:

117 cité dans Arkéos 2004 : 4). Cette terre demeure le seul endroit où des emplacements seront attribués dans le village jusqu'en 1769 (Arkéos 2004 : 4).). La paroisse reçut officiellement la reconnaissance civile le 18 mars 1754 par une ordonnance du marquis Duquesne et de l'intendant Bigot (Roy, 1967 : 120 cité dans Arkéos 2004 : 4).).

Il faut attendre la fin du 18e siècle pour assister au véritable essor du village. Jusqu'en 1772, le peuplement du bourg est lent. Au cours de cette période, les Sulpiciens redoutent la perte de leurs droits seigneuriaux et réduisent considérablement l'attribution de nouveaux emplacements. Entre 1769 et 1781, on note l'enregistrement de 41 nouvelles concessions dans le village. En 1791, L'Assomption compte un total de 96 emplacements (Arkéos 2004 : 4).

Dès le 18e siècle, on note la présence de magasins généraux, d'auberges, de forges, de potasserie et de boucherie. La plupart des commerçants et des artisans ont pignon sur rue, sur le Chemin du roi (rue Saint-Étienne). L'accès au village est facilité par l'utilisation de bacs, affermés par les Sulpiciens, qui permettent de traverser la rivière. Le bourg constitue le centre privilégié des activités économiques (Arkéos 2004 : 4). Le développement de L'Assomption se poursuit au 19e siècle. L'accessibilité au village est assurée par un important réseau routier qui couvre toute la seigneurie de Saint-Sulpice (Arkéos 2004 : 5). Des institutions importantes y seront fondées, notamment le collège de L'Assomption en 1832, le couvent de la Congrégation de Notre-Dame en 1845 et l'École d'agriculture en 1867. En 1842, un bureau d'enregistrement sera établi dans un bâtiment à l'angle des rues Saint-Étienne et Saint-Joachim. Le premier étage de la portion centrale du même édifice servira, quant à lui, de salle de conseils, alors que le deuxième renfermera une cour de justice jusqu'en 1923. Jusqu'en 1888, la municipalité constitue le centre urbain le plus important entre Montréal et Trois-Rivières. C'est d'ailleurs à partir de ce moment qu'elle acquière le statut de ville (Arkéos 2004 : 4).

3.3.1 Historique du secteur à l'étude

Avant de correspondre au lot cadastral actuel, l'aire d'étude était divisée en plusieurs lots (ancien lot 141 à 143). En 1783, le lot 143 fut occupé par André Corneau, qui y fit construire une maison de 24 pieds carrés avec une fondation et une cheminée en pierre (Robert, 1993, p. 15). À cela s'ajoutent quelques petits bâtiments annexes.

En 1793, la maison change de propriétaire et une écurie est construite. Un hangar à bois est ajouté en 1807 sur le lot 141 par Laurent Dorval père. Deux ans plus tard, c'est Dorval fils qui acquiert le terrain avec la maison et les bâtiments annexes. Notons que tous les bâtiments recensés sont en bois et leurs devantures font face à la rue Saint-Étienne, tandis que les cours arrière occupés par les jardins et les dépendances pointent vers le nord (St-Georges, 1992, p. 15).

La construction de l'actuel Vieux palais de L'Assomption s'est constituée en une série d'étapes qui s'est échelonnée sur la première moitié du 19e siècle. Tout débute en 1811 avec la construction d'une première maison par Laurent Dorval (fils), qui correspond à la portion est de la bâtisse. La poursuite des travaux de construction se fera sous Laurent Leroux, marchand et homme d'affaires de L'Assomption (St-Georges, 1992). En 1822, une seconde construction (l'actuelle partie centrale) est bâtie contre le mur pignon ouest. Un troisième corps de logis est construit par la suite (l'actuelle portion ouest) contre le mur pignon de la maison de 1822. À ce moment, l'immeuble accueille deux corps de logis ainsi qu'un magasin.

À partir de 1842, le bâtiment perd sa fonction de magasin et de lieu de résidence au profit d'un bureau d'enregistrement de comté (corps de logis est) et en cours de justice pour la partie centrale. En 1857, les bâtiments annexes en bois se trouvant dans la cour sont en partie démolis et on déplace la latrine vers la rue Saint-Joachim (St-Georges, 1992). L'année 1857 marque le début de la construction d'une série de voûtes servant à entreposer le matériel du bureau d'enregistrement. Ces éléments seront localisés le long de la façade extérieure nord du bâtiment est et au niveau du mur mitoyen avec la bâtisse centrale (figure 3).

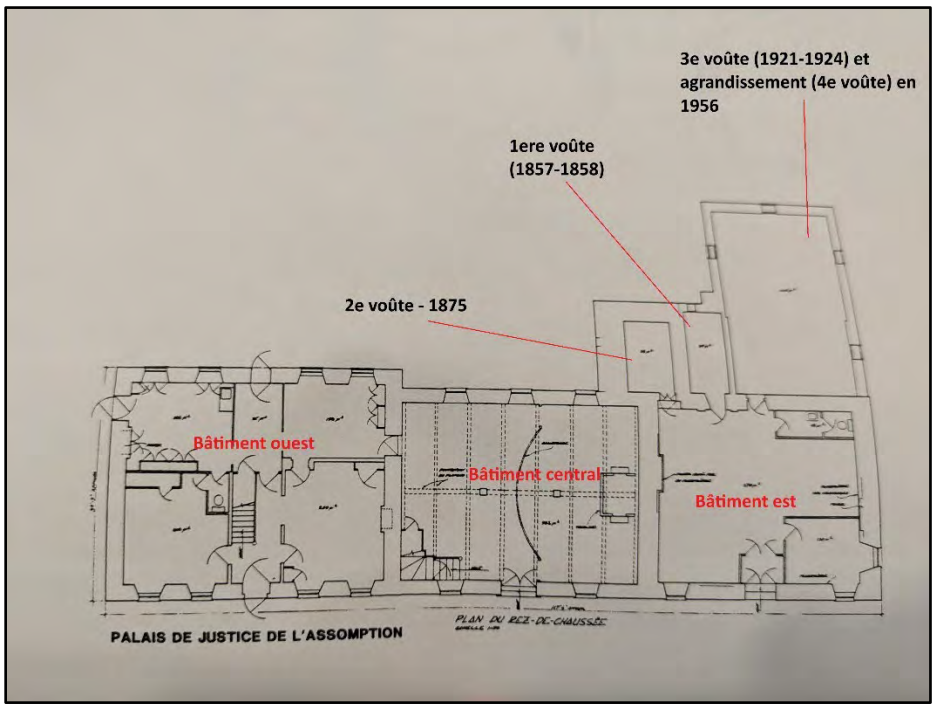


Figure 3 Plan montrant les différentes voûtes. Tiré et modifié de Jean Olivier (1983-1990), Plan du vieux palais de justice de L'Assomption, dans St-Georges 1992.

Les voûtes seront successivement démolies durant la seconde moitié du 19e siècle et la première moitié du 20e siècle. Seules la première et la quatrième voûte seront conservées avant leur destruction respective en 1979 (par vandalisme) et 1991 (St-Georges, 1992, p. 55-59). Un bâtiment annexe en bois se trouvant dans la cour sera détruit en 1951 en vue de la construction de la quatrième voute. Ce bâtiment annexe est visible sur un plan d'assurance incendie en date de 1914 (figure 2). Une écurie-étable, un poulailler, une remise pour le bois et une glaciaire se trouvait aussi dans la cour avant 1950 (St-Georges, 1992).

Un second plan d'assurance incendie datant de 1952 montre qu'aucun bâtiment annexe ne subsiste sur le terrain d'étude à l'exception d'un bâtiment de bois (possiblement une remise) (figure 4).

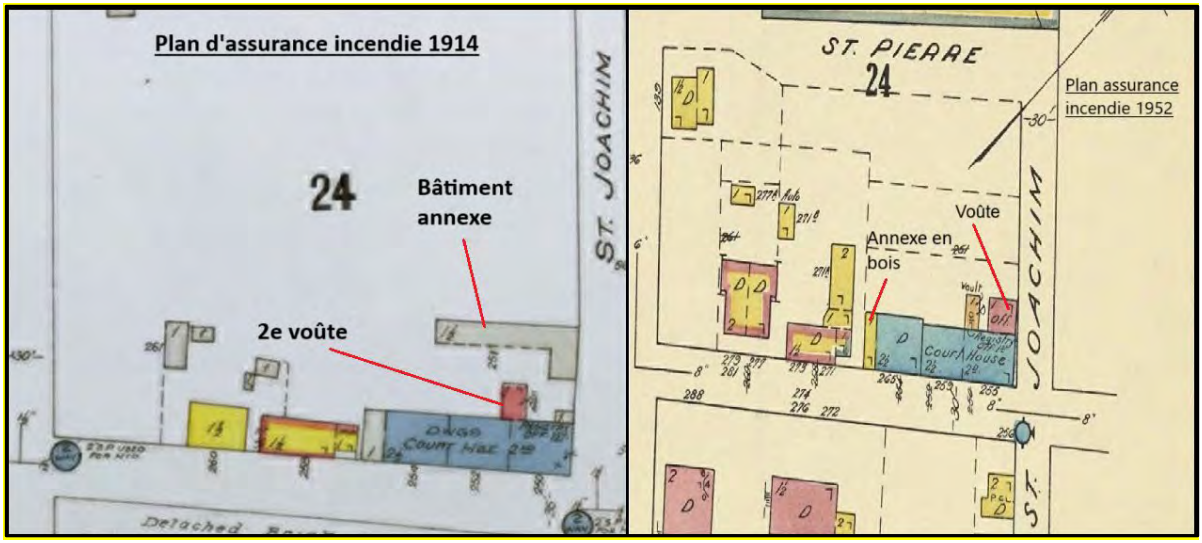


Figure 4 Plan montrant l'évolution du cadre bâti sur le terrain du Vieux palais. À gauche, un plan en date de 1914 et à droite un plan en date de 1952. Tirée et modifié de Goad 1914 et 1952.

Une photographie datant de 1972 montre la cour arrière du Vieux palais (figure 5). Il est possible de constater la présence de la remise le long de la façade ouest de la bâtisse ainsi que la voûte de 1875 et de 1956. La cheminée présente sur la façade de la voute de 1956 suggère que la structure abritant la voûte a changé de fonction suivant sa construction. Aujourd'hui, seuls la voûte de 1875 et les trois corps de bâtiment (l'ensemble du palais) subsistent.

Les premiers explorateurs européens dans la région sont arrivés en 1535, lors du voyage de Jacques Cartier. Cependant, ce n'est seulement en 1642 que Ville-Marie est fondée. À partir de 1647, une série de concessions marque le début de l'installation sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent (Filion 2001a).

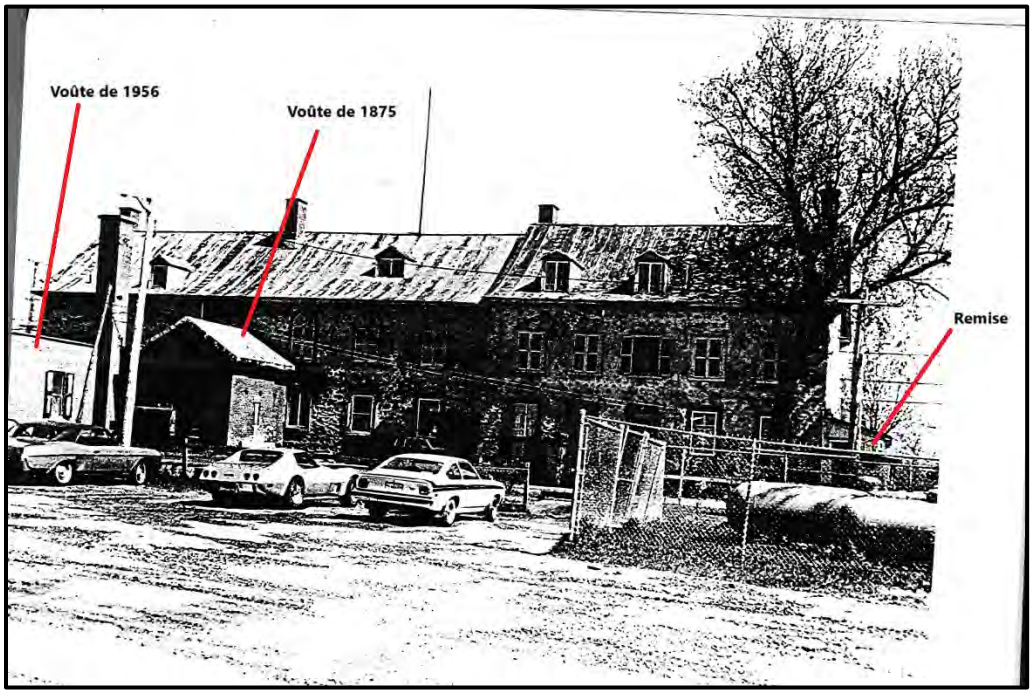


Figure 5 Photographie montrant l'arrière du vieux palais en 1972. Tirée et modifié de Lafrenière 1972

3.4 Sites et zones d'informations archéologiques situés à proximité

L'examen du registre de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et de la Bibliothèque numérique en Archéologie du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) indique que six sites archéologiques et une zone d'information archéologique (ZIA) se situent dans un rayon de 5 km autour du site à l'étude (figure 6).

Le site BkFi-35, correspondant au Vieux palais de L'Assomption, se trouve au sein de l'emprise actuelle des travaux projetés. Il s'agit d'une collection d'objets provenant d'une découverte fortuite à la suite de travaux

d'aménagement paysager effectués autour du Vieux palais. Les objets recueillis datent du 19e et du 20e siècle (Robert, 1993).

Le site BkFi-32 est situé au coin des rues du Portage, Saint-Pierre et du boulevard de l'Ange-Gardien. Il correspond à des occupations domestiques et marchandes de ce vieux quadrilatère de L'Assomption et date vraisemblablement du 19e siècle (Ethnoscop 1996).

Le site BkFi-38 est localisé dans un espace circonscrit par les rues Saint-Étienne, Saint-Pierre et de l'Église. Il correspond à des occupations et aménagements domestiques et commerciaux datant du 18e et 19e siècle (Arkéos 2004).

Le site BkFi-40 est localisé au 274 de la rue Saint-Étienne dans un quadrilatère compris entre les rues Saint-Étienne, Saint-Joachim, Sainte-Anne et la rivière L'Assomption. Il s'agit de bâtiments à caractère domestique et commercial datant du 18e et 19e siècle (Arkéos 2006).

Le site BkFi-44 est bordé à l'est par la rue Dorval, à l'ouest par la rue Sainte-Anne, au sud par un stationnement municipal et les terrains du Vieux palais de justice. Ce site comprend des occupations domestiques et commerciales (potier) s'étendant de 1775 à 1830 (Archéotec 2007)

Le site BkFi-54 est localisé sur la rue Saint-Pierre en face de la bibliothèque Christian-Roy. Il s'agit d'un bâtiment construit au 18e siècle et démoli entre 1932 et 1953, attribué à un vide bouteille ou un pavillon à logement muni d'une glacière souterraine (Patrimoine Experts 2020).



Figure 6 Localisation des sites archéologiques à proximité du projet

4.0 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

La surveillance archéologique a couvert l'excavation de trois tranchées localisées le long du mur nord et au coin sud-est et sud-ouest du bâtiment dans le site BkFi-35 (plan 2 et 3, figure 7).

4.1 La tranchée 2A

La tranchée 2A a été excavée au coin sud-est du premier corps de logis. Sa longueur était de 1,60 m et sa largeur de 0,60 m. La tranchée a été accolée au mur est du bâtiment sur 1,15 m avec un débordement vers le trottoir de 0,45 m. L'excavation a permis de dégager le mur de fondation sur une profondeur de 1,30 m. Le mur en pierres calcaires ébauchées liées par du mortier beige présentait un empattement de 10 cm de large sur 60 cm de hauteur pour le mur sud du bâtiment. L'empattement débutait à 20 cm sous la surface du sol et se terminait à 50 cm de la base du mur.

Le mur était composé d'assises régulières d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Le mur est présentait une réparation en joint de béton pour la section se trouvant au même niveau que l'empattement du mur sud. Il est à noter qu'un panneau de polystyrène était posé le long du mur (photo 1).

La stratigraphie observée le long du mur sud, montre un premier niveau composé de sable limoneux gris foncé noirâtre, meuble et homogène associé à un géotextile et du gravier de brique rouge qui forment l'aménagement paysager sur le devant du bâtiment. Vient par la suite un niveau de sable limoneux beige grisâtre, meuble et homogène contenant des nodules de mortier qui doit avoir servi à rehausser le terrain pour l'aménagement paysager. Un troisième niveau est constitué de poussière de roche, qui a été utilisée pour combler une tranchée antérieure ayant donné accès à la fondation. Le tout repose sur un niveau de sol présent sous le mur et composé de limon sableux très fin beige foncé, meuble et homogène.



2024_Vieux-palais-L'Assomption

Plan 2

Localisation du site

Légende

Site archéologique BkFi-35

0 200 400 m

1:8,000

PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
Carte topographique, 1/20 000, MRNF Québec
Patrimoine Experts, 2024

G:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\PETIT PROJET\Vieux_Palais.aprx

February 11, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



2024_Vieux-palais-L'Assomption

Plan 3

Localisation du site et des opérations archéologiques

Légende

- Site archéologique BkFi-35
- Opération

0 5 10 m

1:230

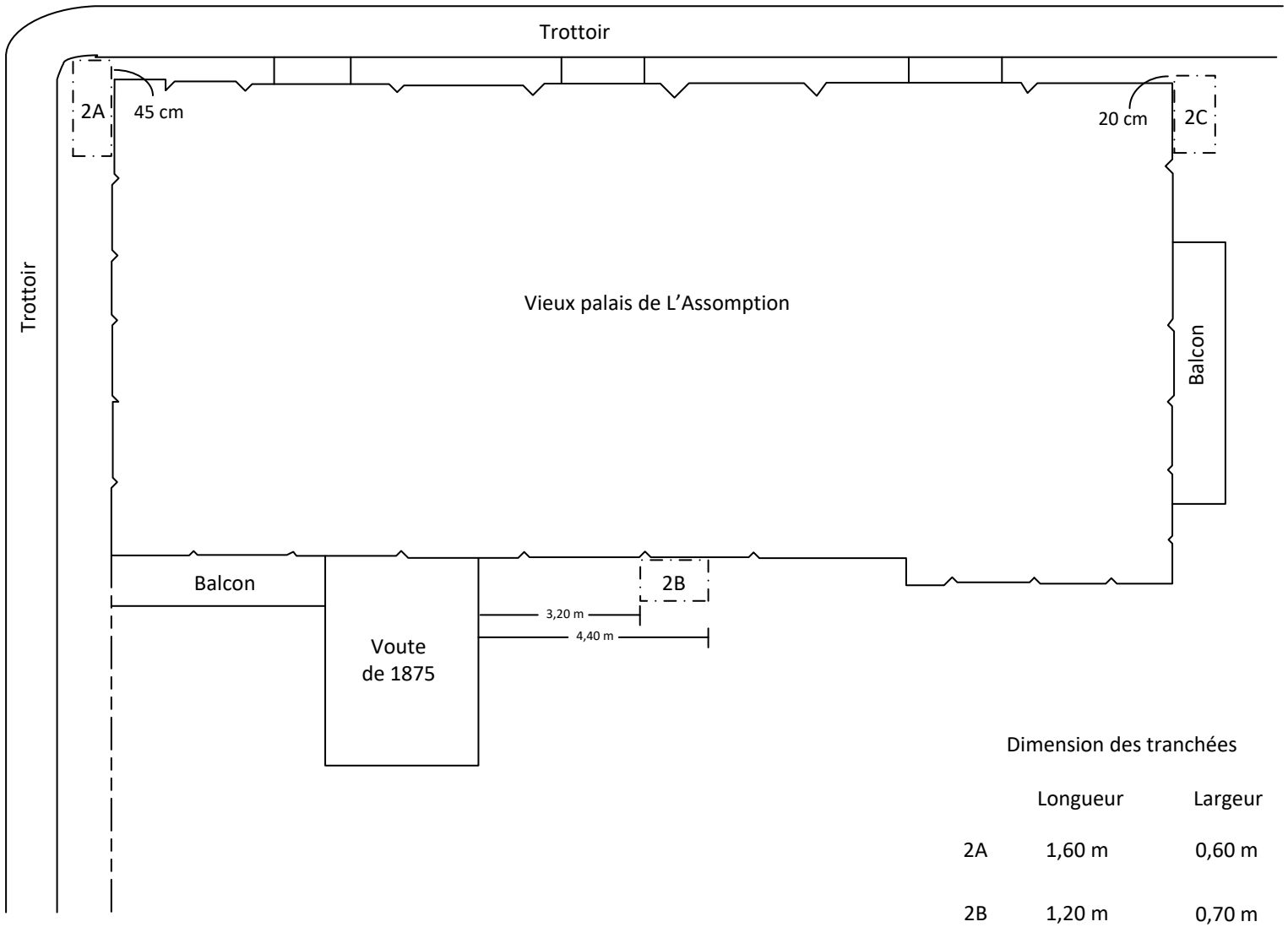
PATRIMOINE EXPERTS

Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2024

G:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\PETIT PROJET\Vieux_Palais.aprx

February 11, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue



Dimension des tranchées

	Longueur	Largeur
2A	1,60 m	0,60 m
2B	1,20 m	0,70 m
2C	1,50 m	0,80 m

L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

Surveillance archéologique au Vieux palais de justice de L'Assomption (BkFi-35)

Légende

Clôture

Mur

Limite des tranchées

Figure 7

Localisation des tranchées 2A, 2B et 2C autour du Vieux palais de L'Assomption (sans échelle)

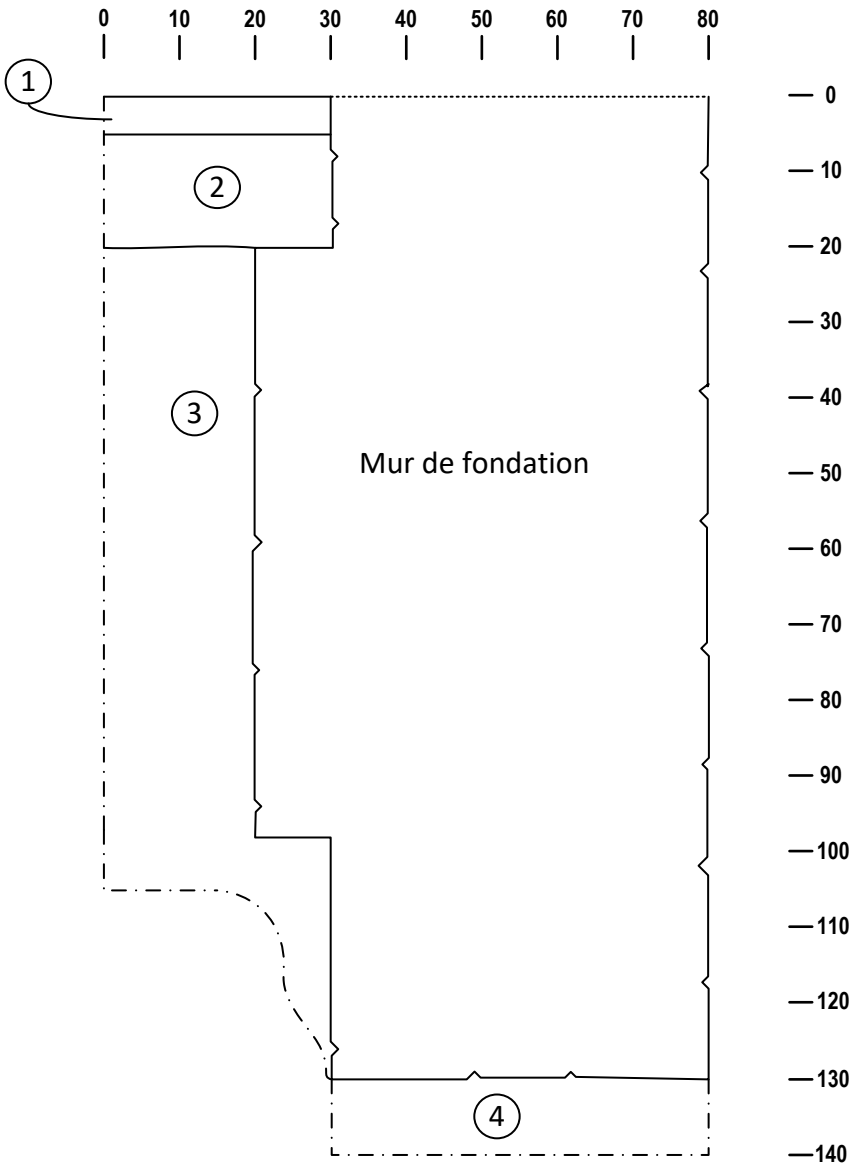
PATRIMOINE EXPERTS



Photo 1 Vue en plan de la tranchée 2A (PATR24N18-21)



Photo 2 Stratigraphie de la paroi sud-ouest de la tranchée 2A en lien avec le mur de fondation (PATR24N18-24)



Description des sols

1. Sable limoneux gris foncé noirâtre, meuble et homogène
2. Sable limoneux beige grisâtre, meuble et homogène contenant des nodules de mortier
3. Poussière de roche
4. Limon sableux très fin beige foncé, meuble et homogène

L'Assomption
Ville de culture et de patrimoine

Surveillance archéologique au Vieux palais de justice de L'Assomption (BkFi-35)

Légende

- Limite de couche
- Mur
- Limite d'excavation

Figure 8

Stratigraphie de la paroi sud-est de la tranchée 2A

PATRIMOINE EXPERTS

4.2 Tranchée 2B

La tranchée 2b a été excavée le long du mur nord du bâtiment, dans l'espace correspondant au 2e corps de logis (figure 7). Sa longueur était de 1,20 m et sa largeur de 0,70 m pour une profondeur de 1,49 m. L'excavation a permis d'atteindre la base du mur à 1,39 m de profondeur. Le mur en pierres calcaires ébauchées liées par du mortier beige avait un empattement de 12 cm à partir de 1,05 m de profond. Les premiers 50 cm à partir de l'empattement présentaient une réparation avec du ciment moderne. Un panneau de polystyrène était apposé à la fondation tout au long de la section contenant du ciment. Le mur était probablement composé de cinq assises régulières (en partie couverte par le ciment de béton) (photo 3).

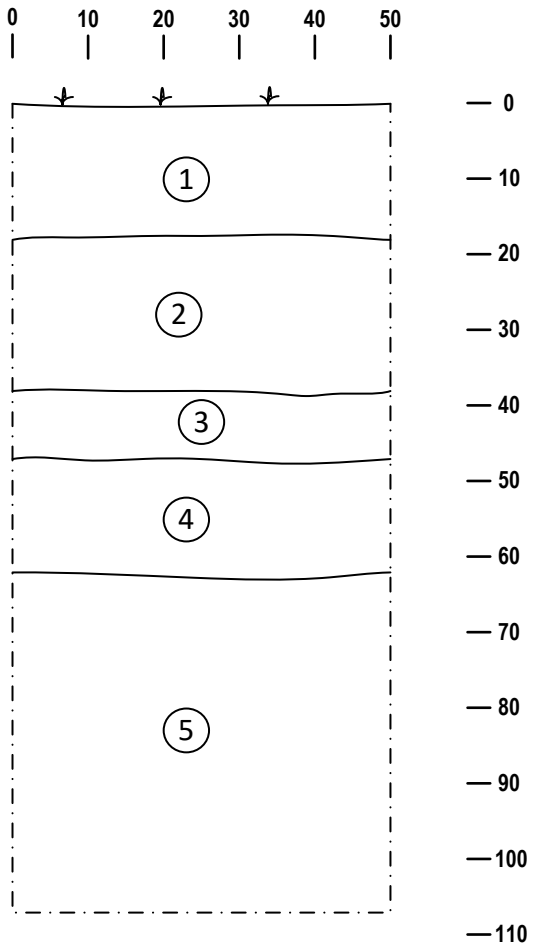
La stratigraphie observée le long du mur nord-ouest, montre un premier niveau composé de terre organique noirâtre, meuble et homogène contenant un peu de gravier et de gravillons subanguleux. Ce sol est associé à l'aménagement paysager de la cour arrière du bâtiment. Il repose sur un limon sableux fin beige pâle, meuble et homogène sans inclusions. Ce niveau a probablement été installé après les réparations faites aux fondations pour rehausser le terrain. Vient ensuite un troisième niveau composé d'un loam gris foncé plutôt meuble et homogène, contenant des traces de charbon de bois, ainsi que des nodules et particules de mortier. Ce niveau pourrait correspondre à un ancien niveau d'occupation de la cour. Sous ce niveau, se trouve encore un limon sableux fin beige pâle, meuble et homogène sans inclusions reposant sur une argile limoneuse gris un peu foncé, plutôt meuble et homogène sans inclusion. Les deux derniers niveaux sont associés au sol naturel (figure 9 et photo 4).



Photo 3 Vue vers le SE de la tranchée 2B, avec l'empattement recouvert de ciment (PATR24N18-15)



Photo 4 Stratigraphie de de la paroi nord-ouest de la tranchée 2B (PATR24N18-13)



Description des sols

1. Sol organique noirâtre meuble et homogène contenant du gravier et des gravillons subanguleux
2. Limon sableux fin beige pâle meuble et homogène sans inclusion
3. Loam gris foncé plutôt meuble et homogène contenant des traces de charbon de bois, de nodules et particules de mortier
4. Limon sableux fin beige pâle, meuble et homogène sans inclusion
5. Argile limoneuse grise un peu foncé plutôt meuble et homogène sans inclusion

L'Assomption
Ville de culture et de patrimoine

Surveillance archéologique au Vieux palais de justice de L'Assomption (BkFi-35)

Légende

- Limite de couche
- Mur
- Limite d'excavation

Figure 9

Stratigraphie de la paroi nord-ouest de la tranchée 2B

PATRIMOINE EXPERTS

4.3 Tranchée 2C

La tranchée 2C a été excavée au coin sud-ouest du bâtiment correspondant au 3e corps de logis (figure 7). D'une longueur de 1,50 m et d'une largeur de 0,80 m, la tranchée a atteint une profondeur de 1,38 m. Pour cette portion du bâtiment, le mur est fait de pierres calcaires ébauchées, taillées et bouchardées avec des assises plus régulières que pour les autres corps de logis. Les pierres étaient liées par un mortier beige, mais, comme pour le reste du bâtiment les joints dans la portion de fondation qui a fait l'objet de réfection dans le passé, du ciment de béton a été ajouté au niveau de l'empattement avant l'installation du polystyrène (photo 5).

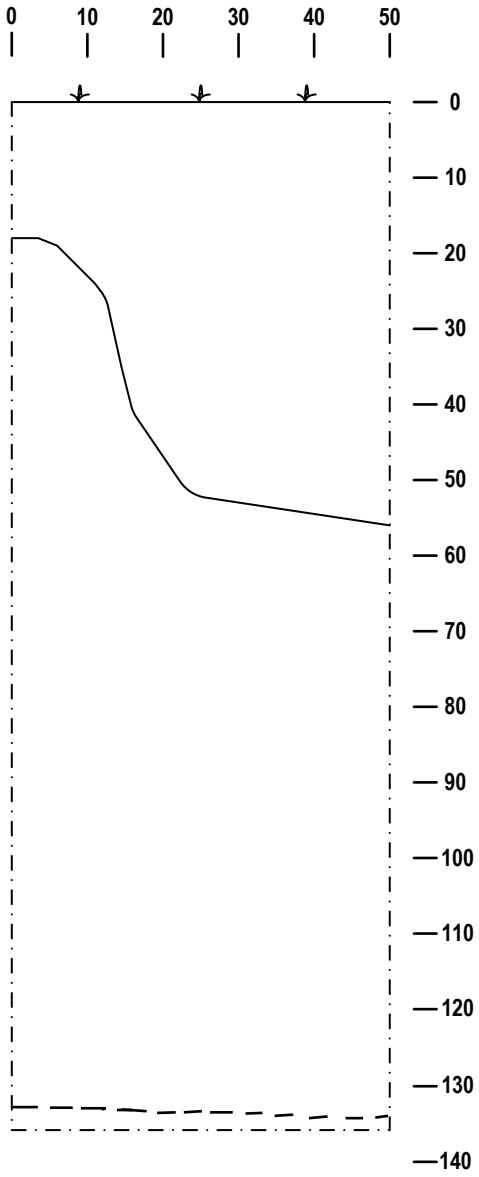
La stratigraphie rencontrée montre un premier niveau de sable fin limoneux gris foncé marbré beige et brun foncé, moyennement compact et hétérogène, contenant de la pierre calcaire subanguleuse (± 15 cm), du gravier et des gravillons (lentilles), des nodules et des particules de mortier, du bois décomposé, du charbon minéral et des petits fragments de briques. Ce sol pourrait être associé à un remblai d'aménagement du terrain (présence d'une allée de stationnement) avec une partie des sols de démolition d'un appentis/remise. Vient ensuite une argile limono-sableuse fine gris foncé, plutôt meuble et homogène contenant des pierres sédimentaires altérées (± 10 cm), des lentilles de mortier et de charbon minéral. Quelques fragments de terre cuite fine blanche ont été aperçus dans le sol d'excavation (non conservés). Ce niveau est probablement en partie le sol d'occupation et le sol naturel qui ont été remaniés lors de l'excavation pour la réparation de la fondation et l'installation d'un drain (figure 10 et photo 6). Il repose sur un limon sableux fin gris pâle, meuble et homogène sans inclusion et associé au sol naturel.



Photo 5 Vue vers le nord-est de la tranchée 2C. On remarque les pierres bouchardées formant la chaîne d'angle (coin) du bâtiment (PATR24N18-05)



Photo 6 Stratigraphie de la paroi sud-ouest de la tranchée 2C (PATR24N18-06)



Description des sols

1 Sable fin limoneux gris foncé marbré beige et brun foncé, moyennement compact et hétérogène, contenant de la pierre calcaire subanguleuse (± 15 cm), du gravier et des gravillons (lentilles), des nodules et particules de mortier, du bois décomposé, du charbon minéral et des petits fragments de briques

2 Argile limono-sableuse fin gris foncé, plutôt meuble et homogène contenant des pierrres sédimentaires altérées (± 10 cm), des lentilles de mortier et de charbon de minéral

L'Assomption
Ville de culture et de patrimoine

Surveillance archéologique au Vieux palais de justice de L'Assomption (BkFi-35)

Légende

Limite de couche

Mur

Limite d'excavation

Figure 10

Stratigraphie de la paroi sud-ouest de la tranchée 2C

PATRIMOINE EXPERTS

5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La surveillance de l'excavation réalisée le long des fondations du Vieux Palais de L'Assomption a permis de vérifier le mur de fondation et les sols présents autour du bâtiment.

Bien qu'il s'agisse de trois corps de logis accolés et non d'un seul bâtiment, la surveillance a montré qu'un empattement similaire était présent pour les murs sud, est et ouest. Le mur nord, appartenant au 1er corps de logis, n'en avait pas, bien que les pierres de coins se prolongeaient vers l'avant du bâtiment pour former un empattement pour le mur est. L'ensemble des murs présentaient un appareillage moyen et assez ordonné composé de pierres brutes et ébauchées pour le 1er corps de logis, de pierres majoritairement ébauchées pour le 2e corps de logis et de pierres ébauchées et équarries pour le 3e corps de logis, dont des pierres bouchardées formant le coin du bâtiment.

La surveillance a également permis de voir que les excavations antérieures faites lors de l'installation d'un drain, d'une réfection des joints des pierres et de l'installation d'un polystyrène ont en partie bouleversé les sols, mais sur un espace limité en largeur. Les sols observés montrent que des sols en place pourraient se trouver à partir de ± 1,0 m du mur de fondation.

Au regard des observations faites lors de la surveillance des trois tranchées, il apparait que des éléments archéologiques pourraient être mis au jour lors de travaux subséquents qui toucheraient les sols du terrain du Vieux palais, par conséquent, nous recommandons que tous les travaux demandant des excavations fassent l'objet d'une intervention archéologique. Chaque intervention devrait faire l'objet d'une évaluation afin de déterminer la méthode la plus propice pour la protection de la ressource archéologique (inventaire, fouille ou surveillance).

OUVRAGES CITÉS OU CONSULTÉS

Archéotec inc. 2007 Complexe sportif du Collège de L'Assomption. Inventaire archéologique 2006. Site BkFi-44, rapport présenté au Collège de l'Assomption et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Arkéos inc. (2006). Étude de potentiel et inventaire archéologiques au site BkFi-40, L'Assomption (2005), rapport présenté à la ville de L'Assomption, à la MRC de L'Assomption et au ministère de la Culture et des Communications du Québec

Arkéos inc. (2004). Une occupation du 18e siècle. Interventions archéologiques de sauvetage, projet de construction domiciliaire aux Jardins-de-la -Rivière à L'Assomption, site BkFi-38, rapport présenté à la Ville de L'Assomption et au ministère de la Culture et des Communications du Québec

Ethnoscop. (1996). Projet de construction du centre d'accueil de L/'Assomption. Interventions archéologiques 1994-95, rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec

Lajoie, P. (1965). Études pédologiques des comtés de L'Assomption et de Montcalm, Québec. Direction de la recherche, ministère de L'Agriculture du Canada, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, Collègue MacDonald, Université McGill.

Patrimoine Experts. 2024 Avis archéologique concernant les travaux sur le réseau d'égout au Vieux palais de L'Assomption. Ville de L'Assomption. 21 p.

Patrimoine Experts. (2020). *Travaux de réfection des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre à L'Assomption et BkFi-54*. Ville de L'Assomption.

Robert, Isabelle. (1993). *Vieux Palais de justice de L'Assomption, BkFi-35*, rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec

Robitaille, André et Jean-Pierre Saucier. (1998) Paysages *régionaux du Québec méridional*. Les publications du Québec

St-George, Lise. (1992). *Le Vieux palais de justice de L'Assomption. Monument historique classé,* rapport présenté à la Ville de L'Assomption et au ministère des Affaires Culturelles.

AUTRES SOURCES CONSULTÉES

Cartes et plans

Gouvernement du Québec. (2019). *SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive*. https://si-geom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr (Consultée le 25 août 2022)

Gouvernement du Québec Carte topographique, L'Assomption 31h14101, Série TOPO 1/20 000. Métadonnées.

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). (2009). *Carte pédologique - 31H14101*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Annexe 1

Catalogue des photographies

Patrimoine Experts S.E.N.C.				**Projet : L'Assomption, Vieux-Palais, BkFi-35**	
Catalogue: PATR24N18				**Archéologue :** J. Villeneuve / A.Rochon	
No de photo	**Date**	**Opération**	**Sous-opération**	**Description**	**Orientation**
1	05/12/2024	2	2B	Excavation en cours	S
2	05/12/2024	2	2B	Excavation en cours	SO
3	05/12/2024	2	2C	Stratigraphie 1, tranchée 2C, paroi NE, vue sur la fondation du palais	NE
4	05/12/2024	2	2C	Stratigraphie 1, tranchée 2C, paroi NE, vue sur la fondation du palais	NE
5	05/12/2024	2	2C	Stratigraphie 1, tranchée 2C, paroi NE, vue sur la fondation du palais	NE
6	05/12/2024	2	2C	Stratigraphie 2, tranchée 2C, paroi SO	SO
7	05/12/2024	2	2C	Stratigraphie 2, tranchée 2C, paroi SO	SO
8	05/12/2024	2	2C	Vue d'ensemble, tranchée 2C	NO
9	05/12/2024	2	2C	Vue d'ensemble, tranchée 2C	NO
10	05/12/2024	2	2B	Vue de l'empattement du mur de fondation, tranchée 2B	SE
11	05/12/2024	2	2B	Vue de l'empattement du mur de fondation, tranchée 2B	SE
12	05/12/2024	2	2B	Vue de l'empattement du mur de fondation, tranchée 2B	SE
13	05/12/2024	2	2B	Stratigraphie 1, tranchée 2B, paroi NO	NO
14	05/12/2024	2	2B	Stratigraphie 1, tranchée 2B, paroi NO	NO
15	05/12/2024	2	2B	Vue d'ensemble, tranchée 2B	S
16	05/12/2024	2	2B	Vue d'ensemble, tranchée 2B	SO
17	05/12/2024	2	2B	Vue d'ensemble, tranchée 2B	S
18	05/12/2024	2	2B	Vue d'ensemble, tranchée 2B	NE
19	05/12/2024	2	2B	Vue d'ensemble, tranchée 2B	NO
20	05/12/2024	2	2A	Vue d'ensemble, tranchée 2A	NO
21	05/12/2024	2	2A	Vue d'ensemble, tranchée 2A	---
22	05/12/2024	2	2A	Vue d'ensemble, tranchée 2A	SE
23	05/12/2024	2	2A	Vue d'ensemble, tranchée 2A	---
24	05/12/2024	2	2A	Stratigraphie 1, tranchée 2A, paroi SO, vue sur la fondation du palais	SO
25	05/12/2024	2	2A	Stratigraphie 1, tranchée 2A, paroi SO, vue sur la fondation du palais	SO
26	05/12/2024	2	2A	Stratigraphie 1, tranchée 2A, paroi SO, vue sur la fondation du palais	SO
27	05/12/2024	2	2A	Stratigraphie 1, tranchée 2A, paroi SO, vue sur la fondation du palais	SO
28	05/12/2024	2	2A	Stratigraphie 2, tranchée 2A, paroi W	NE
29	05/12/2024	2	2A	Stratigraphie 2, tranchée 2A, paroi W	NE
30	05/12/2024	2	2A	Stratigraphie 2, tranchée 2A, paroi W	NE
31	05/12/2024	2	2A	Stratigraphie 2, tranchée 2A, paroi W	NE

Annexe 2

Dossier technique

Montréal



Supervision archéologique
Travaux de restauration à la maison Smith (2025)

Site BjFj-212

ethnoscop

Mars 2026

Supervision archéologique réalisée dans le cadre de travaux à la maison Smith (2025)

Site BjFj-212

Ethnoscop Inc. 2026

Rapport réalisé pour la Ville de Montréal

Mandat M-34

Montréal

Page couverture : Vue d'ensemble de la maison Smith en amont des travaux d'excavation extérieurs. Vue vers le nord (BjFj-212-25-042)

RÉSUMÉ

Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports de la Ville de Montréal a entrepris à partir de janvier 2025 des travaux de restauration et de réaménagement à la maison Smith (BjFj-212). Celle-ci se situe au 1260, chemin Remembrance, dans le parc du Mont-Royal et à l'intérieur des limites du site patrimonial du même nom. Les travaux comprenaient notamment l'aménagement de nouvelles installations sanitaires au sous-sol du bâtiment, qui nécessitaient la pose de nouvelles conduites ainsi que la démolition partielle de la dalle de béton existante, le remplacement de l'escalier de service extérieur menant au sous−sol, l'étanchéisation des fondations en pierre ainsi que le remplacement du drain français ceinturant le bâtiment.

Les excavations nécessaires à la réalisation de ces activités pouvant porter atteinte à une éventuelle trame archéologique, la Ville a mandaté la firme Ethnoscop pour la supervision archéologique des travaux. Cette intervention a débuté le 7 mars 2025 et s'est échelonnée sur six jours, se terminant le 16 avril 2025. L'équipe au terrain était constituée du chargé de projet uniquement. Cette intervention fait suite à l'octroi du permis de recherche archéologique 24-ETHN-64, émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

La supervision archéologique réalisée a révélé que l'entièreté des contextes archéologiques, autant au sous-sol que sur le pourtour immédiat du bâtiment, avait été décapée ou retirée à la suite de travaux réalisés sur le bâtiment en 1998. Ainsi dans le sous-sol, les niveaux anciens avaient été retirés sur 0,90 à 1,00 m en deçà de la surface d'occupation d'origine. Les sols subsistants, qui se situent essentiellement dans la portion nord du sous-sol, consistent en des remblais récents mis en place à la toute fin du XXe siècle, donc sans intérêt archéologique. Autour du bâtiment, les excavations réalisées à la même époque pour la mise en place d'une membrane d'étanchéité ainsi que d'un premier drain français ont là aussi occasionné le retrait des sols anciens sur l'entièreté des surfaces expertisées en 2025. L'intervention réalisée au printemps 2025 n'a ainsi occasionné la découverte d'aucun vestige ou contexte archéologique supplémentaire.

Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est donc jugée nécessaire advenant de nouvelles excavations planifiées dans le sous-sol du bâtiment, ainsi que dans le cas d'éventuels travaux dans l'emprise des excavations extérieures réalisées en 2025 (voir plan 6).

Au-delà de ces limites, il demeure toutefois possible que des contextes archéologiques ou des sols naturels puissent être retrouvés, tels que confirmés par certaines des interventions antérieures. Advenant des travaux d'excavation prévus ailleurs sur le pourtour immédiat de la maison Smith, les recommandations émises antérieurement (Arkéos 2021) sont toujours viables, à savoir de procéder à une intervention archéologique advenant la tenue de travaux nécessitant des excavations au-delà de 0,25 m de profondeur.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOS IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES TABLEAUX XI
LISTE DES PARTICIPANTS XIII
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Méthodologie 1
1.3 Contenu du rapport 2
2. CADRE ENVIRONNEMENTAL ET OCCUPATION HUMAINE 7
2.1 Cadre environnemental 7
2.1.1 Situation géographique, géomorphologie et pédologie 7
2.1.2 De la mer de Champlain au fleuve Saint-Laurent 8
2.2 Synthèse de l'occupation autochtone 10
2.2.1 Période paléoindienne (11 500 à 8000 ans AA) 10
2.2.2 Période archaïque (10 000 à 3000 ans AA) 11
2.2.3 Période sylvicole (3000 à 450 AA) 12
2.2.4 Période autochtone historique 14
2.3 Synthèse de l'occupation eurocanadienne 16
2.3.1 Débuts de la colonisation et domaine de la Montagne (XVIIe siècle) 16
2.3.2 Les grands domaines (fin du XVIIIe – XIXe siècle) 17
2.3.3 Le parc du Mont-Royal (1872 à aujourd'hui) 18
2.4 Interventions archéologiques antérieures sur le site BjFj-212 24
3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 29
4. BILAN ET RECOMMANDATIONS 43
BIBLIOGRAPHIE 45
ANNEXES
Annexe 1. Catalogue des photographies
Annexe 2. Plans des travaux

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Extrait de la carte des dépôts meubles de l'île de Montréal (Prest, V. K. & Hode-Keyser, J. 1975).....7

Figure 2. Extrait du plan de Vachon de Belmont (1702) qui illustre l'état des concessions sur l'île de Montréal. 16

Figure 3. Extrait du plan de H.S. Sitwell (1865/1869) où est représentée la maison Smith, les bâtiments secondaires ainsi que l'étendue des terres alors défrichées. 17

Figure 4. Extrait d'un plan de 1867 (Johnston) illustrant les propriétés à acquérir pour la création du parc du Mont-Royal. 18

Figure 5. Croquis stratigraphique C1 de la sous-opération 19A, paroi nord 33

Figure 6. Croquis stratigraphique C2 de la sous-opération 19B, au sud de la maison Smith, paroi ouest 35

Figure 7. Relevé stratigraphique C3 de la sous-opération 19B, à l'est de la maison Smith, paroi sud.....38

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Début de l'excavation de la tranchée 19A, près du coin intérieur sud-est du bâtiment. (BjFj-212-25-001). 31

Photo 2. Détail d'une portion du mur de fondation sud, où est visible la base du mur de pierre ainsi que la trace approximative laissée par l'ancien niveau de surface (BjFj-212-25-004). 31

Photo 3. Aperçu des remblais récents mis au jour lors de l'excavation de la tranchée 19A (BjFj-212-25-040). 32

Photo 4. Sous-opération 19B. Excavation de la tranchée près du coin sud-est de la maison. Vue vers le nord-ouest (BjFj-212-25-067) 34

Photo 5. Sous-opération 19B. Excavation au sud de la maison. Aperçu de la conduite d'aqueduc et des enchevêtrements de fils de paratonnerre situés en surface. Vue vers l'ouest (BjFj-212-25-075). 36

Photo 6. Sous-opération 19B. Aperçu des sols excavés du côté sud de la maison, près du coin sud-ouest. À cet endroit, la surface du roc se trouve à une faible profondeur (BjFj-212-25-081). 37

Photo 7. Sous-opération 19B. Aperçu des excavations hydrauliques près du mur nord de la maison Smith. Vue vers l'ouest (BjFj-212-25-091) 39

Photo 8. Sous-opération 19B. Aperçu des résultats de l'excavation hydraulique au nord du bâtiment. On aperçoit le système racinaire important à cet endroit ainsi que, à l'arrière, la grille du puits d'accès au système de drainage. Vue vers l'ouest (BjFj-212-25-146). 40

Photo 9. Sous-opération 19B. Excavation réalisée en marge de la démolition de l'ancien escalier extérieur menant au sous-sol. Vue vers le nord (BjFj-212-25-130). 41

Photo 10. Sous-opération 19B. Aperçu des remblais récents tout juste à l'est de l'ancien escalier du sous-sol. Vue vers l'est (BjFj-212-25-137). 41

Photo 11. Sous-opération 19B. Aperçu de la porte secondaire située sur le mur est de la maison. On y aperçoit le négatif de l'ancien seuil de béton, où aucune membrane imperméabilisante n'avait été apposée. Vue vers l'ouest (BjFj-212-25-121). 42

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale 3
Plan 2. Localisation du site BjFj-212 sur une spatiocarte 5
Plan 3. Analyse polyphasée du cadre bâti ancien 19
Plan 4. Superposition de la photographie aérienne de 1947 à la trame actuelle 21
Plan 5. Localisation des interventions antérieures 27
Plan 6. Localisation des sous-opérations 30

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Synthèse des enregistrements réalisés lors de l'intervention de 2025 2
Tableau 2. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 9
Tableau 3. Liste de bâtiments érigés sur le domaine de H. B. Smith (modifié d'Arkéos, 2021 : tableau 4) 23
Tableau 4. Interventions archéologiques réalisées sur le site BjFj-212 25

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Ville de Montréal

Angela Bandera	Chargée de projet, Division Aménagement des espaces publics et réalisation, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Direction de l'aménagement des parcs et espaces publics
Sébastien Leduc	Conseiller en aménagement, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Division du patrimoine

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur, révision du rapport
Alex Lefrançois-Leduc	Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports de la Ville de Montréal a entrepris à partir de janvier 2025 des travaux de restauration et de réaménagement à la maison Smith. Cette maison se situe au 1260, chemin Remembrance dans le parc du Mont-Royal. Elle se trouve à l'intérieur des limites du site archéologique de la Maison-Smith (BjFj-212) ainsi que dans l'emprise du site patrimonial déclaré du Mont-Royal. Les travaux comprenaient notamment l'aménagement de nouvelles installations sanitaires au sous-sol du bâtiment, qui nécessitaient la pose de nouvelles conduites ainsi que la démolition partielle de la dalle de béton existante, le remplacement de l'escalier de service extérieur menant au sous−sol, l'étanchéisation des fondations en pierre ainsi que le remplacement du drain français ceinturant le bâtiment. Les excavations nécessaires à la réalisation de ces activités pouvant porter atteinte à une éventuelle trame archéologique, la Ville a mandaté la firme Ethnoscop pour la supervision archéologique des travaux.

La supervision archéologique a débuté le 7 mars 2025 et s'est échelonnée sur six jours, se terminant le 16 avril 2025. L'équipe au terrain était constituée du chargé de projet uniquement. Cette intervention fait suite à l'octroi du permis de recherche archéologique 24-ETHN-64, émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1.2 Méthodologie

L'ensemble de l'intervention archéologique s'est déroulée dans l'emprise du site archéologique de la Maison-Smith, identifié par le code Borden BjFj-212. Les enregistrements ont été effectués suivant le système de Tikal (opération, sous-opération, lot). En vertu du présent mandat, seule l'opération 19 a été utilisée, qui correspond aux activités de supervision archéologique ayant eu cours autant à l'intérieur (sous-opération 19A) qu'à l'extérieur (sous-opération 19B) du bâtiment. Le tableau 1 détaille les enregistrements réalisés dans le cadre de ces travaux.

Mentionnons que le nord utilisé pour la présente intervention correspond au nord montréalais[1] : la maison elle-même a été implantée suivant cet axe, dans le cadre duquel la façade et l'entrée principale se situent à l'ouest et l'escalier menant au sous-sol, au nord.

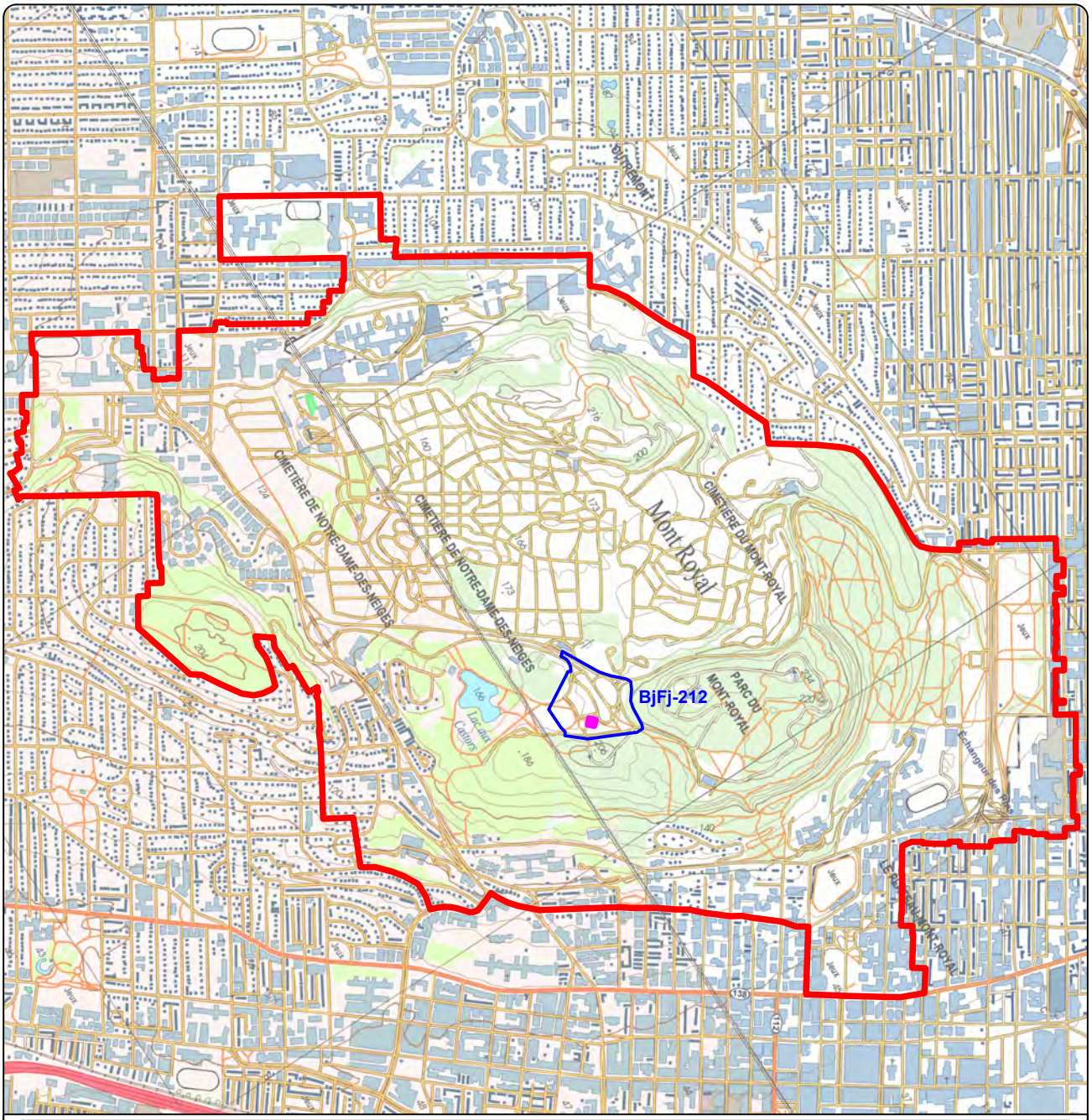
Tableau 1. Synthèse des enregistrements réalisés lors de l'intervention de 2025

Code Borden	Sous-opération	Plans	Coupes	Description
BjFj-212	19A	P1	C1	Excavation dans le sous-sol du bâtiment
	19B		C2, C3	Excavation sur le pourtour extérieur du bâtiment

1.3 Contenu du rapport

Le chapitre qui suit donne un bref aperçu des cadres environnemental et humain dans lesquels s'insère l'aire d'intervention et présente les interventions archéologiques antérieures s'étant déroulées dans les limites du site BjFj-212. Le chapitre 3 fait état des principaux résultats de l'intervention, tandis que le dernier chapitre conclut ce rapport en faisant le bilan du mandat et des principales recommandations qui en émanent. Enfin, le catalogue des photographies ainsi qu'une sélection de plans des travaux planifiés par la Ville de Montréal et fournis dans le cadre de ce projet sont présentés en annexe.

[1] Le nord montréalais est une orientation arbitraire correspondant à l'axe nord-sud du boulevard Saint-Laurent.



RESTAURATION DE LA MAISON SMITH, BjFj-212
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION GÉNÉRALE

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BjFj-212 CODE BORDEN

SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL

N.Mtl N.G.

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec

0 250 500 m
ÉCHELLE : 1/25 000

MON2201

ethnoscop

RESTAURATION DE LA MAISON SMITH, BjFj-212

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DU SITE BjFj-212 SUR UNE SPATIOCARTE

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-212 CODE BORDEN

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillets nos 31H05-010-4033 et 31H12-010-0133
© 2024 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2. CADRE ENVIRONNEMENTAL ET OCCUPATION HUMAINE

2.1 Cadre environnemental

2.1.1 Situation géographique, géomorphologie et pédologie

L'aire d'intervention se situe à l'intérieur et aux abords immédiats de la maison Smith dans le secteur de l'entremont du mont Royal, entité topographique qui se démarque du paysage environnant formé par la grande plaine montréalaise avec des altitudes variant entre 64 et 233 mètres. Le mont Royal est formé de trois principales collines, soit celle du Mont-Royal (233 m), d'Outremont (215 m) et de Westmount (203 m), entre lesquelles se trouve une vaste cuvette qui forme l'entremont. L'aire d'intervention se situe à une altitude moyenne de 180 m NMM.

Selon la carte de dépôts meubles de Prest et Keyser (1975), les dépôts de surface sont à cet endroit principalement constitués de tills sablonneux et limoneux denses (figure 1) déposés lors de l'épisode de la mer de Champlain. On y retrouve également des roches intrusives montérégiennes (Rm), parfois affleurantes à quelques endroits à proximité de la maison Smith et du chemin Remembrance. Le sous-sol de la maison Smith présente un exemple de ces roches, dans ce cas-ci du gabbro leucocrate dont la surface forme un rare exemple de stries glaciaires toujours visibles[2]. Le roc et les dépôts meubles sont, dans le bassin central, généralement recouverts d'un horizon organique noir ou brun foncé d'une dizaine de centimètres (Arkéos 2019; Ethnoscop 2009).

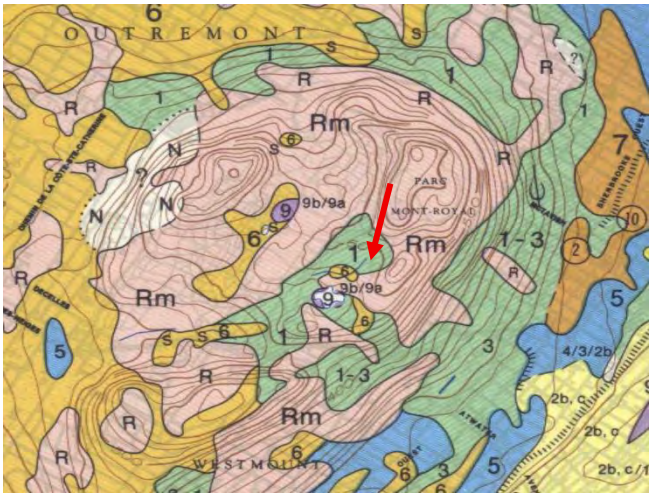


Figure 1. Extrait de la carte des dépôts meubles de l'île de Montréal (Prest, V. K. & Hode-Keyser, J. 1975). La flèche rouge indique l'emplacement approximatif de l'aire d'étude.

[2] Bédard, Pierre (2020). *Excursion géologique au mont Royal. Site 19: Les stries glaciaires.* https://www.pierrebedard.uqam.ca/mont-Royal/site19.html

2.1.2 De la mer de Champlain au fleuve Saint-Laurent[3]

Il y a plus de 23 000 ans, au maximum glaciaire, l'inlandsis laurentidien compresse le continent sous plus de 3000 m de glace par endroit. Le tableau 2 dresse une liste des principaux événements qui se sont déroulés dans la région à l'étude depuis le retrait de l'inlandsis laurentidien. Vers 13 500 ans avant aujourd'hui (AA)[4], le lac proglaciaire Candona s'étale sur le piémont appalachien et dans les Basses-Terres du Saint-Laurent. Dans la région de Montréal, le lac Candona inonde les terres jusqu'au sud de Lachute. À cette époque le mont Royal se retrouve majoritairement sous les eaux, à l'exception du sommet de la colline du Mont-Royal au-delà de la marque de 230 mètres. Lorsque les glaces faisant barrage dans la région de Québec se retirent, les eaux salines de l'Atlantique s'engouffrent brusquement à l'intérieur des terres basses de la vallée laurentienne. C'est alors la fin de l'épisode Candona et le début de l'épisode de la mer de Champlain, il y a environ 12 900 ans AA. À cette époque le niveau des eaux de cette mer, aux abords du mont Royal, se situerait aux environs de 187 mètres. Avec une altitude moyenne de 180 m NMM, l'aire d'intervention était donc toujours ennoyée.

Cette mer épicontinentale va dominer le territoire de la vallée du Saint-Laurent durant plus de deux millénaires. Le retrait progressif du niveau des eaux marines, dû à la remontée isostatique, fait en sorte que le secteur à l'étude émerge quelque part au début de l'épisode marin, entre 12 900 et 12 300 ans AA (Richard 2014). Entre 11 000 AA et 10 000 AA, les eaux salées se retirent peu à peu. La mer de Champlain devient saumâtre et amorce son déclin final alors que les eaux douces du lac à Lampsilis sonnent le glas de l'épisode champlainien en s'appropriant le territoire de façon définitive. D'un point de vue stratigraphique, la limite entre la mer de Champlain et lac à Lampsilis n'est pas toujours facile à déterminer. Si la faune devait être différente (milieu marin vs milieu lacustre), la sédimentologie est assez semblable et la limite stratigraphique entre les deux épisodes est parfois incertaine. La transition d'un environnement marin vers un environnement lacustre est établie à 9800 ^{14}C BP (Richard et Occhietti 2004); le niveau de l'eau aux abords du mont Royal se situait alors entre 90 et 64 mètres (Richard, 2014).

MacPherson (1967) a identifié les niveaux de terrasses associés à l'émersion des terres lors de l'épisode du lac à Lampsilis. La chronologie qu'il a établie est toutefois révolue et a été revue depuis cette première publication. La chronologie communément utilisée a été établie par Parent *et al*. (1985). Depuis, les méthodes de datation se sont raffinées et ont apporté un nouvel éclairage sur les courbes d'immersion (Occhietti et Richard 2003). Dans le présent texte, la chronologie établie par Pierre Richard (2009; 2017; 2018) est toutefois privilégiée.

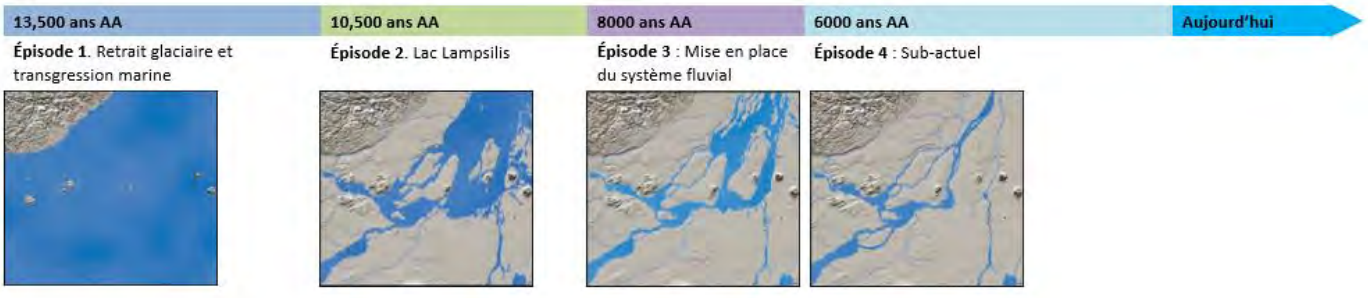
[3] Ethnoscop 2019.

[4] Suivant l'année de référence 1950.

Tableau 2. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[5]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6500 ans AA
	3b	7000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6800 ans AA
	4b	5000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.



[5] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

2.2 Synthèse de l'occupation autochtone

La préhistoire du Québec méridional est divisée en trois grandes périodes chronologiques : le Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA), l'Archaïque (9000 à 3000 ans AA) et le Sylvicole (3000 à 500 ans AA). L'occupation de l'île de Montréal par les autochtones à la période historique, dont il est question à la fin de cette section, est également bien connue.

D'après les données paléoenvironnementales disponibles, l'aire d'intervention est exondée une première fois entre 12 900 et 12 300 ans AA et aurait donc dès lors été habitable, du moins théoriquement. À cette époque, le mont Royal forme en effet une petite île éloignée de toute autre rive.

2.2.1 Période paléoindienne (11 500 à 8000 ans AA)

Le Paléoindien est divisé en deux périodes : le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans AA) et le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA). En raison des conditions environnementales qui prévalaient à la période initiale, c'est-à-dire un climat froid et une végétation de type toundra et de forêt clairsemée, l'occupation humaine n'était probablement possible que dans l'extrême sud du Québec. Il en résulte que les sites de cette époque sont très rares au Québec, le seul étant localisé dans la région du lac Mégantic (BiEr-14; Chapdelaine 2014). D'autres établissements contemporains ont également été découverts au sud de la frontière canado-américaine. Un des plus près étant le site Reagen, au Vermont (Ritchie 1953). L'utilisation de pointes de projectile munies de cannelures faites dans des matériaux siliceux exotiques de bonne qualité témoigne de l'industrie lithique caractéristique de cette époque.

La majorité des plus anciens sites archéologiques du territoire québécois sont rattachés à la seconde portion de la période paléoindienne. La technologie de la taille de la pierre chez les groupes de cette période est caractérisée par des enlèvements étroits, réguliers et parallèles. Cette manière de faire est demeurée exclusive pendant plus de 2000 ans, avant d'être remplacée par d'autres techniques de taille et le polissage de la pierre. L'outillage lithique plano, tel que défini par les archéologues, est somme toute varié et comprend des forets, des grattoirs en forme de goutte et de grands bifaces lancéolés et foliacés. De telles manifestations ont été rencontrées entre autres en Abitibi (Côté 1998) et en Estrie (Graillon 2012), mais elles se concentrent principalement dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, sur de hauts plateaux surplombant aujourd'hui l'estuaire du Saint-Laurent (Benmouyal 1987; Dumais 2000 et Ethnoscop 2018a). Plus près de l'aire d'étude, les Planos se sont arrêtés sur l'île Thompson, une île localisée dans les basses-terres du Saint-Laurent à la hauteur d'Akwesasne (Gogo 1961). Compte tenu de l'altitude des emplacements, à 44 m, ces derniers n'ont certainement pas pu être occupés avant 8500 ans AA. Plus au sud, un site découvert sur une terrasse située à l'embouchure de la rivière Saranac, près de Plattsburgh dans l'État de New York, révèle une utilisation des paléorivages marins ou lacustres par des groupes partageant cette technologie (Hartgen Archaeological Associates 1991). Aucun site contemporain n'a encore été découvert dans la région de Montréal, bien que certaines portions du territoire aient pu être exondées avant 10 000 AA.

2.2.2 Période archaïque (10 000 à 3000 ans AA)

Chevauchant la fin du Paléoindien, l'Archaïque s'en distingue par l'émergence de différences régionales quant aux productions lithiques dans des matériaux fort différents des cherts siliceux prisés par les Paléoindiens. La période archaïque est divisée en trois grandes sous-périodes, soit l'Archaïque inférieur (9000 à 8000 ans AA), l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA).

À partir de la fin de la période paléoindienne, l'environnement tel qu'on le connaît aujourd'hui prend forme et le climat aurait même été légèrement plus chaud que l'actuel. Bien que tous les environnements fussent alors accessibles, on connaît encore bien peu de choses sur les groupes qui ont parcouru le territoire québécois à cette période. Des sites datés de l'Archaïque ancien sont présents dans le bassin champlainien aux États-Unis et on les reconnaît à partir de pointes de projectile trapues à encoches en coin, parfois munies d'une base bifurquée (Thomas 1992 : 188). Au Québec, quelques occupations attribuées à l'Archaïque ancien ont été localisées à Lévis (Burke *et al.* 2017 et Laliberté 1992), sur la Côte-Nord (Ouellet et Richard 2017), en Estrie (Chapdelaine 2007) et près de Salaberry-de-Valleyfield (Archéotec 1984).

Les sites de l'Archaïque moyen sont rares, eux aussi. Des sites de l'Archaïque moyen ont été répertoriés sur l'île Thompson dans le lac Saint-François (Wright 1994), dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2017 et Graillon 1998), sur la Côte-Nord (Pintal 1998 et Plourde 2003) et à Coteau-du-Lac (Marois 1987). Ceux-ci sont identifiables à partir de pointes de projectile massives de type Neville et Stark (Dumais et Rousseau 2003). Aucune composante attribuable à l'une ou l'autre de ces deux premières parties de l'Archaïque n'a pour l'instant été mise au jour sur l'île de Montréal.

L'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA) est caractérisé par une participation des groupes du sud-ouest du Québec à un réseau d'interactions qui couvrait la plaine laurentienne depuis l'Outaouais et qui était relié au sud ontarien, au nord de l'État de New York et aux contreforts appalachiens (Clermont et Chapdelaine 1998 : 188). La pêche aurait occupé une place importante dans l'économie des groupes de cette période. On dénombre en effet un grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson, soit le long de rapides et de seuils. La culture matérielle comprend une variété d'outils en pierre taillée, dont les pointes à encoches en coin de type Brewerton et Otter Creek constituent les principaux fossiles directeurs (Clermont et Chapdelaine 1982). Dans la catégorie des objets fabriqués par polissage, on reconnaît des pointes de projectile pédonculées et de longues tiges pointues appelées baïonnettes, plusieurs types de gouges, de haches et des herminettes, des pierres à cupules, des affiloirs, des meules, des pendentifs et des objets piriformes (Clermont 1987). Les objets de mouture, comme les meules, attestent la transformation de végétaux pour la consommation. Les objets en cuivre sont parfois abondants et la présence de pépites sur certains sites suppose une transformation sur place de ce métal provenant du nord des Grands Lacs. Cette période est également marquée par l'existence de sépultures particulièrement soignées contenant de multiples offrandes et de l'ocre rouge.

Les premières manifestations autochtones répertoriées sur l'île de Montréal remontent à environ 4400 ans AA. Une nouvelle tradition technologique caractérisée par l'usage de petites pointes étroites (Lamoka) est perceptible à travers tout le Sud-Ouest québécois. Il s'agirait d'une avancée, dans la vallée du Saint-Laurent, de populations plus méridionales (Clermont et Chapdelaine 1982). Une autre tradition technologique dite Susquehanna et définie à partir de pointes de projectile beaucoup plus larges succédera au Lamoka et marquera encore une fois des affinités particulières avec des sites archéologiques localisés plus au sud, plus particulièrement dans l'est de la Pennsylvanie (Cossette 1987). Les plus anciens indices d'occupation humaine qui ont été découverts sur l'île de Montréal ont été attribués à l'épisode Lamoka de l'Archaïque post-laurentien. Ils ont été mis au jour sur le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier dans l'arrondissement de Verdun (BiFj-85; SACL 2010; plan 3), sur celui du Versant-Sud dans le Vieux-Montréal (BjFj-49 et BjFj 18; Ethnoscop 2000a et 2005) et à l'église du Sault-au-Récollet dans Ahuntsic-Cartierville (BjFj-85; Arkéos 1996). Un peu à l'ouest du site du Versant-Sud, le site Saint-Éloi (BjFj-107) n'a pas livré d'artefacts diagnostiques, mais un des foyers qui y ont été découverts a fourni une datation se situant entre 4160 et 3850 ans AA (Ethnoscop 2004). De même, en 2018, une date radiocarbone a démontré qu'un foyer découvert sous la rue Saint-Paul a été utilisé entre 4414 et 4227 ans AA (BjFj-196; Ethnoscop 2022). Plus récemment, deux objets associés à une occupation datée de l'Archaïque récent ont également été mis au jour à Baie-d'Urfé, dans l'ouest de l'île de Montréal (BiFl-18; Patrimonia 2024).

Sur le flanc sud-est de la colline de Westmount, plusieurs sépultures ont été découvertes à la fin du XIXe siècle (BiFj-31; Lighthall 1898) sur un large territoire grossièrement délimité par les avenues Montrose, Belmont, Mountain et The Boulevard (Beaupré et Michaud 1998). L'examen des documents d'époque a permis à Larocque (1989) d'établir qu'un maximum de 21 sépultures y avait été déterré. Il souligne toutefois que l'imprécision des documents pourrait avoir occasionné des doublons. Ce dernier estime que les modes d'inhumation des sépultures de Westmount s'apparentent plus à ceux de l'Archaïque récent ou au Sylvicole inférieur qu'aux périodes plus récentes.

2.2.3 Période sylvicole (3000 à 450 AA)

L'adoption de la poterie par les groupes méridionaux du Québec marque le début de la période du Sylvicole, mais ne sous-entend ni l'arrivée de nouvelles populations ni un changement marqué de l'économie de subsistance à court ou moyen terme (Clermont 1996). Le Sylvicole est subdivisé en trois épisodes (inférieur, moyen et supérieur) définis à la lumière de nouveaux types de céramique et dont le dernier tiers sera marqué par une sédentarisation des populations vivant dans les basses-terres du Saint-Laurent et dans la vallée du Richelieu. Outre l'adoption de la poterie, dont l'évolution à travers le temps est marquée par des transformations relativement lentes et continues des techniques et des formes (Chapdelaine 1990a), le Sylvicole inférieur est associé à l'adhésion massive à une nouvelle technologie de taille appelée Meadowood et caractérisée par l'utilisation d'un matériau lithique, le chert Onondaga. L'usage du tabac, l'utilisation de nouveaux instruments de pierre

polie (gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires), d'ornements de cuivre et la pratique de comportements funéraires très élaborés sont également associés au Sylvicole inférieur (Clermont 1990). La tradition Meadowood rayonne dans toute la vallée du Saint-Laurent et se reconnaît à la production de petites lames bifaciales vraisemblablement produites par une classe d'artisans spécialisés. Ces objets devaient servir de support à la fabrication de tous les autres types d'outils (Chrétien 1995). De telles lames composent l'essentiel du mobilier funéraire associé à des crémations, elles-mêmes réalisées le plus souvent sur des emplacements surélevés et dominant un cours d'eau important. Cette sphère d'interactions s'étendra sur un territoire couvrant essentiellement le même espace que celui de l'Iroquoisie de la période de contact (Chapdelaine 1989 : 21). Bien que la tradition Meadowood du Sylvicole inférieur rayonne dans toute la vallée du Saint-Laurent, peu de sites ont été découverts sur l'île de Montréal. L'étude des sites du Versant-Sud (BjFj-49 et BjFj-18; Ethnoscop 2000a et 2005), de l'accueil Bonneau (BjFj-100; GRHQ 1999) et de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85; SACL 2010) a notamment révélé la présence d'artefacts diagnostiques du Sylvicole inférieur (3000-2400 AA) et du Sylvicole moyen (2400-1000 ans AA).

Le Sylvicole moyen (2400-1000 ans AA) représente en quelque sorte un prélude à la sédentarisation, alors que les groupes passent désormais plusieurs mois de l'année au même endroit, du printemps à l'automne, pour y exploiter une grande variété d'espèces animales, particulièrement les poissons. Cette exploitation accrue des ressources halieutiques permettait de relâcher la pression exercée sur la faune terrestre (Gates St-Pierre 2010 : 25). La première moitié de la période (2400 à 2000 ans AA) est caractérisée par la production d'une poterie de forme fuselée dont la paroi extérieure était décorée intégralement d'empreintes ondulantes et dentelées, souvent appliquées avec un effet repoussé (Gates St-Pierre 2010). Les pointes de projectile sont en général plus petites que lors des périodes précédentes et on leur donne une forme triangulaire. Il est possible que ce changement annonce l'adoption de l'arc et de la flèche et l'abandon graduel des lances pour la chasse (Nassaney et Pyle 1999).

Au cours du Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA), les contenants en terre cuite sont désormais de forme globulaire et caractérisés par l'ajout de parements et par une fréquence élevée de ponctuations créant des bosses sur la paroi interne. La variabilité décorative n'est alors plus le fruit de techniques d'application différentes (Chapdelaine 1990b : 25). Les stratégies économiques, qui accordaient une large place aux ressources halieutiques, assurèrent non seulement la subsistance de nombreuses familles sur les lieux, mais permirent également la constitution de réserves alimentaires favorisant une extension des séjours et peut-être des réserves hivernales. Cette propension vers une semi-sédentarité estivale aurait peut-être permis aux femmes une mainmise sur l'organisation de la vie quotidienne, menant éventuellement à l'émergence de lignages matrilinéaires et à une règle de résidence de type matrilocal (Gates St-Pierre 2010 : 28). La majorité des sites comportant une composante du Sylvicole moyen a été découverte à l'est de l'aire d'intervention, dans le site patrimonial déclaré de Montréal : BjFj-3, BjFj-18, BjFj-43, BjFj-44, BjFj-49, BjFj-96 et BjFj-143. D'autres occupations autochtones ont été localisées sur la plupart des treize petits sites découverts sur l'île aux Chèvres (BiFj-16 à BiFj-19 et BiFj-21 à BiFj-24), l'île aux Hérons (BiFj-14, BiFj-15 et

BiFj-20) et de la presqu'île à Boquet (BiFj-12 et BiFj-13), dans les rapides en face de la municipalité de Sainte-Catherine (Chevrier 1984). L'île des Sœurs a également livré des artefacts diagnostiques de cette période (BiFj-1 et BiFj-49; Arkéos et Archéocène 1994 et 1998; Ethnoscop 1997). D'autre part, des éléments attribués au Sylvicole moyen ont également été mis au jour sur le site BiFk-6 à l'intersection du boulevard LaSalle et du chemin du Canal (Archéotec 2000 et 2001). Le site est interprété comme étant l'extrémité d'un portage transitant par le lac Saint-Pierre.

Les recherches archéologiques qui sont réalisées depuis les années 1960 ont permis de reconnaître, à partir du Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA), la naissance d'une géographie culturelle des nations autochtones telle qu'on la conçoit à l'arrivée des Européens dans le Nord-Est américain. Les manifestations archéologiques sont multiples et enregistrent des variations notables d'une région à l'autre. On identifie, dans les parties centrale et orientale de la vallée du Saint-Laurent, trois phases révélées par des productions céramiques distinctes et un mouvement graduel vers la production agricole. Sur l'île de Montréal, la majorité des sites qui sont associés à cette période, généralement sur la base de tessons de poterie présentant des caractéristiques typiques de cette époque, est située dans le site patrimonial déclaré de Montréal : Versant-Sud BjFj-49 et BjFj-18 (Ethnoscop 2000b et 2005), Jardins d'Youville, Lemoyne-Leber, Place Royale, Place D'Youville et Place Jacques Cartier BjFj-43, BjFj-3, BjFj-44 (Arkéos 1991), Petit séminaire de Saint-Sulpice BjFj-18 (Ethnoscop 1988), Pointe-à-Callière BjFj-101 (Desjardins et Duguay 1992), chapelle Bonsecours BjFj-96 (GRHQ et SACL 1998) et à Faubourg Québec BkFj-15 (Arkéos 2010). Se basant sur les découvertes faites sur l'île des Sœurs, on soupçonne que l'endroit a pu servir de lieu de brèves haltes tout au long du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur (BiFj-49; Arkéos et Archéocène 1998). Une sépulture de la même époque a aussi été découverte (Ethnoscop 1997). Une pointe de projectile de type Levanna, conservée dans les collections du Musée McCord, a également été récoltée de façon fortuite aux abords du canal de Lachine. Il semble que l'emplacement précis soit inconnu. Le site Dawson (BjFj-1), localisé à la hauteur du campus de l'université McGill (Ethnoscop 2018b; Pendergast et Trigger 1972), constitue le seul exemple villageois découvert sur l'île de Montréal.

2.2.4 Période autochtone historique

Jacques Cartier et son équipage visitent le village iroquoien d'Hochelaga à l'automne 1535. Cette bourgade palissadée, entourée de champs de maïs, abrite une population estimée de 1500 à 2000 personnes. La localisation du village est toutefois sujette à débat puisque la description que Cartier en fait est plutôt vague. Hochelaga n'existe toutefois plus à l'arrivée de Champlain au début du XVIIe siècle. L'île de Montréal est effectivement devenue une sorte de *no man's land* entre la visite de Cartier à Hochelaga et le passage de Champlain. La disparition, ou dispersion, des Iroquoiens du Saint-Laurent est aujourd'hui expliquée par divers facteurs ayant exercé des influences variables : les guerres, les épidémies, les changements climatiques ou une simple dispersion (Gates St-Pierre 2009; Sioui 1999; Tremblay 1996 et 2006; Viau 2015).

Divers groupes autochtones ont néanmoins continué à sillonner la région et les données ethnohistoriques se rajoutent aux données archéologiques. Par exemple, la tenue de la foire aux fourrures entre 1660 et 1680 a attiré de nombreux autochtones de toutes provenances à faire du commerce sur l'île (Johnson 2001; Taché et Tremblay 2016 : 37). Pendant tout le Régime français, Montréal a été un site important de rencontres diplomatiques entre les Français et diverses nations (Ethnoscop 2016; Johnson 2001). Diverses missions fondées par les Sulpiciens et les Jésuites et accompagnant des villages autochtones ont existé dans la région de Montréal. Les plus importantes sont celles de La Prairie, qui après quelques déménagements se fixera au site actuel de Kahnawake, ainsi que celle de la Montagne, fondée vers 1675 et qui sera déménagée au Sault-au-Récollet puis au lac des Deux-Montagnes (aujourd'hui Kanesatake). Les autochtones de la mission de l'île aux Tourtes seront aussi dirigés vers ce dernier endroit. Au tournant du XVIIIe siècle, la population des deux missions surpasse celle des Français de Montréal (Ethnoscop 2016).

2.3 Synthèse de l'occupation eurocanadienne

2.3.1 Débuts de la colonisation et domaine de la Montagne (XVIIe siècle)

Le mont Royal est visité par les Européens une première fois en 1535, lors du passage de Jacques Cartier. L'établissement de Ville-Marie est fondé plus d'une centaine d'années plus tard, en 1642. Les guerres incessantes entre Français et Iroquois font alors en sorte que le reste de l'île de Montréal, dont le secteur du mont Royal, demeure peu peuplé et fréquenté par les colons européens. L'arrivée du régiment Carignan-Salières en 1666 occasionne une certaine accalmie dans les guerres franco-iroquoises qui permet l'établissement de nouvelles concessions en dehors de l'enceinte fortifiée. Au cours de la même année, les Sulpiciens, nouvellement seigneurs de l'île de Montréal, se réservent un grand domaine de 420 arpents sur le flanc est du mont Royal. Ils y fonderont une mission dès 1675 ainsi qu'un fort à partir de 1685. À la suite du déplacement en 1705 de la mission au Sault-au-Récollet, le fort devient le domaine de campagne des Sulpiciens. Plusieurs vergers y sont établis, tandis que les forêts leur servent de réserve de bois de chauffage.



Figure 2. Extrait du plan de Vachon de Belmont (1702) qui illustre l'état des concessions sur l'île de Montréal. La flèche rouge situe approximativement l'aire d'intervention, sur le mont Royal.

Il faudra attendre le début du XVIIIe siècle et la fin des hostilités avec la signature de la Grande Paix de Montréal (1701) pour que les terres voisines, à proximité ou recoupant l'aire d'intervention, soient concédées à de premiers colons (Poitras et Burgess 2005). La terre de Jean Péladeau est ainsi octroyée dès 1701, bien qu'elle passe rapidement aux mains de la famille Durand dit Desmarchais. Quant à lui, l'immense domaine de Pierre Raimbault, qui s'étire de l'actuel boulevard René-Lévesque jusqu'au sommet de la colline d'Outremont, est concédé en 1708. Le plan de 1702 dressé par Belmont illustre l'étendue des concessions alors établies sur l'île de Montréal (figure 2).

2.3.2 Les grands domaines (fin du XVIIIe – XIXe siècle)

Dès la fin du XVIIIe siècle, les Sulpiciens procèdent au morcellement du domaine de la Montagne (Harel 1979). Au tournant du XIXe siècle, plusieurs de ces terres sont acquises par l'homme d'affaires John Gray, qui constitue ainsi un vaste domaine. À la même époque, plusieurs familles de notables font l'acquisition de terres sur les flancs sud et ouest du mont Royal, où des résidences secondaires sont établies.

À la suite du décès de John Gray en 1829, ses héritiers ont tôt fait de morceler à nouveau la propriété, dont une parcelle est acquise par le marchand Hosea Ballou Smith. Ce dernier fait également l'achat en 1845 d'une partie des anciennes terres de Jean Raimbault, alors aux mains des héritiers Mckenzie. Smith y établira une exploitation agricole comprenant plusieurs bâtiments en plus de sa résidence secondaire (figure 3), qui sera érigée quelques années plus tard en 1858. L'accès à la maison Smith se faisait alors depuis le chemin de la Côte-des-Neiges via le chemin Smith, dont l'entrée se situait au niveau de l'actuel escalier Trafalgar.



Figure 3. Extrait du plan de H.S. Sitwell (1865/1869) où est représentée la maison Smith, les bâtiments secondaires ainsi que l'étendue des terres alors défrichées.

2.3.3 Le parc du Mont-Royal (1872 à aujourd'hui)

En 1859, une coupe à blanc est réalisée sur le flanc sud du mont Royal, ce qui incite des Montréalais à se regrouper et à faire pression auprès de la municipalité afin de protéger cet espace vert. Ces événements sont l'élément déclencheur qui amène la Corporation de Montréal à faire le choix d'acquérir certaines des terres de la montagne pour y aménager un parc. En 1867, des plans d'acquisition sont établis, subséquemment modifiés en 1869 et 1871.



Figure 4. Extrait d'un plan de 1867 (Johnston) illustrant les propriétés à acquérir pour la création du parc du Mont-Royal. Entouré de vert, les parties du domaine de H.B. Smith alors convoité à cette fin.

La propriété de Hosea Bonen Smith, qui recoupe l'aire d'intervention, est acquise par expropriation dès 1872. L'architecte-paysagiste Frederick Law Olmsted est engagé en 1874 pour mener à bien l'aménagement du parc, dont les limites seront toutefois constamment modifiées au gré des acquisitions ou échanges de terrains. Le parc est finalement inauguré en 1876. Jusqu'en 1934, la maison Smith sert de logement au surintendant du parc. Elle est alors connue sous le nom de maison McGibbon, du nom du premier gardien du parc William McGibbon. De 1940 à 1989, la maison Smith accueille diverses fonctions, notamment poste de police, centre d'art et musée avant d'accueillir les bureaux de l'organisme les Amis de la Montagne en 1989.

La plupart des bâtiments de l'ancien domaine Smith (plans 3 et 4; tableau 3) demeureront en place jusqu'à leur démolition en 1962-1963, en marge de l'aménagement des stationnements actuels aux abords de la maison. En 1998, des travaux d'envergure sont réalisés sur le bâtiment, lors desquels le sous-sol est notamment surcreusé afin de permettre l'aménagement d'installations sanitaires, tandis que le pourtour du bâtiment est excavé pour la mise en place d'une membrane d'étanchéité et d'un drain français. Un système de protection incendie constitué de gicleurs est également installé à ce moment. Ces travaux auront, comme mentionné plus loin, un impact non négligeable sur le patrimoine archéologique du pourtour immédiat de la maison.

CHEMIN REMEMBRANCE

CHEMIN REMEMBRANCE

CHEMIN OLMSTED

root house

puits

WC

stationnement

stationnement

stationnement

stationnement

BjFj-212

15
16
14
8
9
19
11
10
20
17
16
18
21
6
13
7
5
1
4
12
2
3

RESTAURATION DE LA MAISON SMITH, BjFj-212

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

ANALYSE POLYPHASÉE DU CADRE BÂTI ANCIEN

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-212 CODE BORDEN

ANALYSE POLYPHASÉE

1855, PERRAULT

1865-1869, SITWELL

1867, JOHNSTON

1873, PLUNKETT& BRADY

1890, GOAD

1902, VILLE DE MONTRÉAL

1947, PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

1949, VILLE DE MONTRÉAL

(1) NUMÉRO DE BÂTIMENT (voir information dans le tableau)

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillets nos 31H05-010-4033 et 31H12-010-0133
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



RESTAURATION DE LA MAISON SMITH, BjFj-212

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1947 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-212 CODE BORDEN

(1) NUMÉRO DE BÂTIMENT (voir information dans le tableau)

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

N.MII

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillets nos 31H05-010-4033 et 31H12-010-0133
© 2024 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Tableau 3. Liste de bâtiments érigés sur le domaine de H. B. Smith (modifié d'Arkéos, 2021 : tableau 4)

Bâtiment	Description	Plans polyphasés
1	Maison Smith – Construite en 1858 – Toujours en place. Résidence secondaire de Hosea Ballou Smith (1858-1868) Maison des surintendants du parc du Mont-Royal (1875-1939), poste de police (1939-1963), centre d'art (1963-1983) Musée universel de la chasse et de la nature (1983-1999) Centre d'accueil et d'information du parc du Mont-Royal et siège social des amis de la montagne depuis 1999.	Sitwell, 1865-1869; Johnston, 1867 ; Plunkett et Brady, 1872; Goad, 1890; Ville de Montréal, 1902; Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949
2	Bâtiment de forme rectangulaire, appentis à son extrémité nord – grange? Pourrait avoir été érigée peu après 1844	Perrault, 1855 ; Sitwell, 1865-1869
3	Petit bâtiment à vocation agricole – construit vers 1858 ? Associé à l'élevage d'animaux domestiques ?	Sitwell, 1865-1869
4	Petit bâtiment à vocation agricole – construit vers 1858 ? Associé à l'élevage d'animaux domestiques ?	Sitwell, 1865-1869
5	Première habitation (?) construite entre 1844 et 1855. Bâtiment de forme plutôt carrée – Représenté comme construction en pierre ou en brique (Sitwell) Démoli entre 1890 et 1902.	Perrault, 1855; Sitwell, 1865-1869; Johnston, 1867; Plunkett et Brady, 1872; Goad, 1890
6	Bâtiment de forme rectangulaire – érigé entre 1844 et 1855. Identifié comme un hangar en 1902 et comme écurie en 1949	Sitwell, 1865-1869; Johnston, 1867; Plunkett et Brady, 1872; Goad, 1890; Ville de Montréal, 1902; Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949
7	Petit bâtiment de forme rectangulaire – construit en 1858 ? Représenté comme construction en brique / pierre (Sitwell)	Sitwell, 1865-1869; Ville de Montréal, 1902
8	Caveau à légumes (*root house*) – construit peu après 1858 ? Représenté comme construction en brique / pierre (Sitwell)	Sitwell, 1865-1869; Johnston, 1867; Plunkett et Brady, 1872; Goad, 1890; Ville de Montréal, 1902; Photo aérienne, 1947
9	Étable (*stable*) – construit peu après 1858 ? Fait partie d'un ensemble de bâtiments de ferme	Sitwell, 1865-1869; Johnston, 1867; Plunkett et Brady, 1872; Goad, 1890; Ville de Montréal, 1902; Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949
10	Grange (*barn*) – construit peu après 1858 ? Fait partie d'un ensemble de bâtiments de ferme	Sitwell, 1865-1869; Johnston, 1867; Plunkett et Brady, 1872; Goad, 1890; Ville de Montréal, 1902; Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949
11	Remise ou hangar (*shed*) – construit peu après 1858 ? Fait partie d'un ensemble de bâtiments de ferme.	Sitwell, 1865-1869; Ville de Montréal, 1902; Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949
12	Bâtiment d'envergure en forme d'un « U ». Pourrait avoir remplacé les bâtiments nos 2, 3 et 4 ?	Johnston, 1867; Plunkett et Brady, 1872
13	Garage ou hangar à carrioles – construit entre 1890 et 1902. Bâtiment de forme rectangulaire orienté dans l'axe nord-sud	Ville de Montréal, 1902 ; Ville de Montréal, 1949
14	Vieille grange (*old barn*) ou hangar. Apparaît sur la cartographie en 1902, mais possiblement construit avant	Ville de Montréal, 1902; Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949
15	Forge (*jacksmith shop*)	Ville de Montréal, 1902 ; Ville de Montréal, 1949
16	Bâtiment probablement associé à la serre	Ville de Montréal, 1902 ; Ville de Montréal, 1949
17	Serre (*greenhouse*). Bâtiment en deux parties inégales	Ville de Montréal, 1902 ; Ville de Montréal, 1949
18	Remise pour les harnais ? (*harness house*)	Ville de Montréal, 1902; Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949
19	Hangar à bois ?	Ville de Montréal, 1902 ; Ville de Montréal, 1949
20	Cottage du jardinier ? Construit après 1902	Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949
21	Écurie de la police de Montréal ?	Photo aérienne, 1947; Ville de Montréal, 1949

2.4 Interventions archéologiques antérieures sur le site BjFj-212

La maison Smith se situe dans les limites du site patrimonial déclaré du Mont-Royal, dont le potentiel archéologique est vaste et avéré autant pour la période préhistorique que pour la période historique. Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées à l'intérieur des limites actuelles du site BjFj-212, bien que la plupart d'entre elles n'aient pas mené à des découvertes. En 2021, à la suite de la mise au jour de vestiges associés à la maison Smith et de l'octroi d'un code Borden pour le secteur, les excavations réalisées antérieurement ont été renumérotées (tableau 4) afin de refléter l'état actuel des recherches archéologiques dans le secteur.

En 2010, le projet de réaménagement du rond-point de la maison Smith avait dans un premier temps occasionné la tenue d'un inventaire archéologique par Arkéos (2013). Neuf tranchées mécaniques assorties de sondages manuels avaient alors été réalisées dans l'emprise de l'actuel site BjFj-212, bien que celles-ci n'aient pas occasionné la mise au jour de contextes archéologiques.

Un inventaire archéologique réalisé aux abords de la maison en 2013 (Ethnoscop 2014), par le biais de deux tranchées mécaniques (sous-opérations 4A et 4B), avait dans un second temps permis d'établir que les excavations menées en 1998 pour la pose d'un drain français avaient complètement détruit les contextes anciens sur une largeur d'environ 1 mètre le long des murs ouest et est. Il apparaissait alors raisonnable de croire qu'il en était de même pour tout le pourtour extérieur du bâtiment. Les 31 sondages réalisés à proximité du bâtiment (sous-opérations 2A à 3M) ont cependant confirmé la subsistance de l'ancien horizon organique du sol naturel au-delà des zones perturbées. Des objets historiques liés à l'occupation de la maison ont été mis au jour dans ces sondages, bien qu'aucun témoin de nature autochtone n'y ait été retrouvé.

Deux sondages manuels (sous-opérations 5A et 5B) ont été excavés en 2016 pour la mise en place du socle d'une carte tridimensionnelle, dans le cadre du projet *Escales découvertes* du Mont-Royal (Arkéos 2017). Outre la documentation des sols en place, ces travaux n'ont pas mené à la découverte de contextes archéologiques.

Un constat similaire a été posé lors d'une seconde intervention menée dans le secteur en 2020 (Arkéos 2021). Les 169 sondages réalisés (sous-opérations 6A à 16Z) ont permis la mise au jour d'une séquence stratigraphique complète, souvent enterrée sous des remblais, ainsi que des objets associés à l'occupation historique du secteur. Cependant, les vestiges de bâtiments secondaires ont été retrouvés sous la surface du stationnement à la suite de l'excavation de tranchées mécaniques (17A à 17F), assorties de sondages manuels (18A à 18C), ce qui a mené à l'attribution du code Borden BjFj-212.

Le tableau 4 qui suit, repris et adapté du rapport d'Arkéos (2021), présente une synthèse des interventions réalisées dans l'emprise du site BjFj-212, présentées ci-haut. Le plan 5 illustre quant à lui l'emplacement des différentes interventions archéologiques réalisées sur le site.

Tableau 4. Interventions archéologiques réalisées sur le site BjFj-212

Nouvel identifiant		Ancien identifiant		Activité	Référence
Code Borden	**Sous-opération**	**Code temporaire**	**Sous-opération**		
BjFj-212	1A à 1J	MTL10-25-05	1A à 1J	Inventaires par le biais de 9 tranchées mécaniques avec sondages manuels dans le cadre du réaménagement du rond-point de la maison Smith	Arkéos (2013). Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010. Chemin Remembrance (MTL10-25-5) ; Rue Saint-Louis (MTL09-25-11) […] — Ville de Montréal et MCCQ
	2A à 3M	MTL13-25-03	1A à 2M	Inventaires par le biais de 31 sondages manuels en prévision des travaux de construction d'une annexe à l'est de la maison et de réaménagement de ses abords (à l'est, à l'ouest et au sud).	Ethnoscop (2014). Inventaire archéologique. Secteur de la maison Smith, Parc du Mont-Royal. MTL13-25-03 — Ville de Montréal et MCCQ
	4A et 4B		3A et 3B	Supervision de l'excavation de deux tranchées mécaniques le long des fondations de la maison Smith.	
	5A et 5B	MTL16-25-12	1A et 1B	Inventaire par le biais de deux sondages manuels dans l'espace touché par l'installation d'une carte tridimensionnelle, dans le cadre du projet *Escales découvertes*.	Arkéos (2017). Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal, 2016. Inventaire et supervision archéologiques — Ville de Montréal et MCCQ
	6A à 8B, 9A à 9P, 10T, 10V à 10Y, 11A, 12A, 13A à 16Z	MTL20-25-04	1A à 8B, 9A à 9P, 10T, 10V à 10Y, 11A, 12A	Inventaire par le biais de 357 sondages manuels dans les espaces gazonnés en prévision des travaux de la phase A du projet d'aménagement du secteur de la maison Smith du parc du Mont-Royal	Arkéos (2021). Projet d'aménagement du secteur de la maison Smith du parc du Mont-Royal (phase A). Inventaire archéologique, 2020 (BjFj-212 et MTL20-25-04) — Ville de Montréal
	17A à 17F, 18A à 18C		17D à 17J		
	19A et 19B	-	-	Supervision de l'excavation de deux tranchées à l'intérieur du bâtiment et sur son pourtour extérieur	Ethnoscop (2026). Supervision archéologique réalisée dans le cadre de travaux à la maison Smith (2025). Site BjFj-212 – Ville de Montréal.

RESTAURATION DE LA MAISON SMITH, BjFj-212

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

PLAN 5

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-212 CODE BORDEN

MTL20-25-04 CODE TEMPORAIRE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION, ARKÉOS 2013

SOUS-OPÉRATION, ETHNOSCOP 2014

SOUS-OPÉRATION, ARKÉOS 2017

SOUS-OPÉRATION, ARKÉOS 2021

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

ZONE D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillets nos 31H05-010-4033 et 31H12-010-0133
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

CHEMIN REMEMBRANCE

CHEMIN OLMSTED

BjFj-212

MTL20-25-04

MTL10-25-05

MTL13-25-03

MTL16-25-12

stationnement

Arkéos 2023u

Arkéos 2023n

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

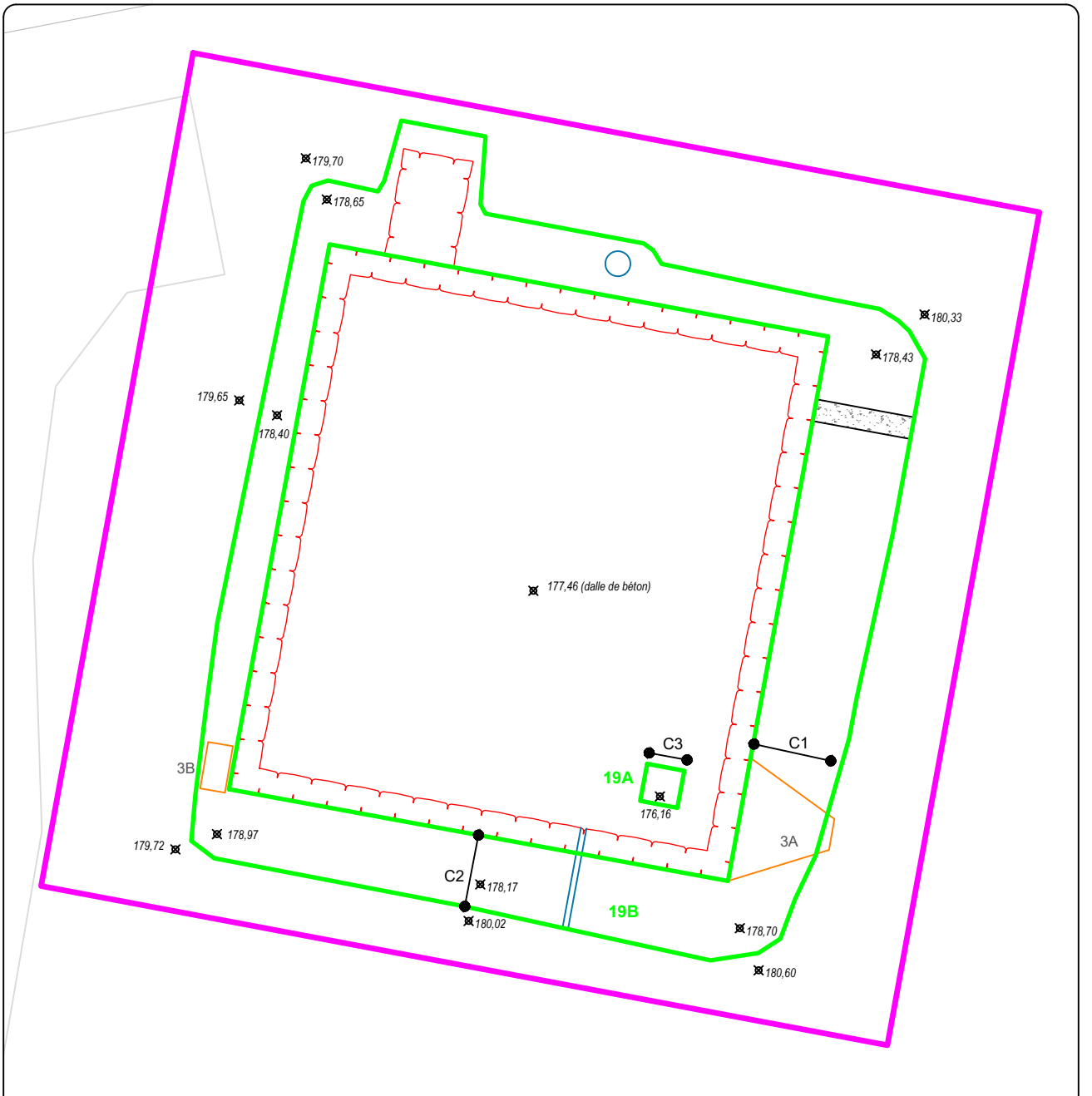
L'intervention a débuté le 7 mars 2025 par l'excavation mécanique d'une tranchée exploratoire (sous-opération 19A) au sous-sol du bâtiment (plan 6). Cette tranchée avait été positionnée dans l'emprise d'une fosse de 1,20 m de côtés devant être excavée dans la portion sud-est[6] du sous-sol pour l'amélioration des systèmes de drainage (photo 1). Elle avait notamment pour objectif de déterminer la subsistance de contextes archéologiques éventuels dans cette partie du sous-sol.

Avant même l'excavation de cette tranchée, il a pu être observé que l'entièreté du sous-sol du bâtiment avait été surcreusée d'au moins 0,90 à 1,00 m en deçà de la base de la fondation de pierres de la maison (photo 2), vraisemblablement lors des travaux de rénovation de 1998. Ainsi, il était peu vraisemblable que des contextes archéologiques puissent être mis au jour dans cet espace ainsi qu'à cette profondeur.

De fait, aucun vestige ni dépôt de nature archéologique n'y a été rencontré. Le premier dépôt mis au jour est constitué d'une épaisseur d'environ 0,40 m de concassé de pierre calcaire 0-¾, qui forme l'assise de la dalle de béton sus-jacente (photo 3; figure 5). S'ensuit un remblai récent formé de sable limono-argileux brun-gris, compact et homogène avec cailloux et pierres arrondies et subarrondies, parfois fragmentées. Ce remblai est en partie formé de sol naturel stérile excavé puis remis en place à la suite des travaux de 1998.

L'excavation de cette sous-opération et l'observation des différentes traces laissées ailleurs dans le sous-sol du bâtiment ont permis de confirmer que les excavations réalisées en 1998 ont occasionné le retrait de l'entièreté des contextes archéologiques associés à l'occupation de la maison à cet endroit. Il n'a ainsi pas été jugé pertinent de poursuivre la supervision des excavations ailleurs au sous-sol.

[6] Rappelons que le nord utilisé dans le cadre de ce rapport correspond au nord arbitraire montréalais, dont l'axe nord-sud correspond approximativement à celui du boulevard Saint-Laurent.



RESTAURATION DE LA MAISON SMITH, BjFj-212
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS
PLAN 6

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 19A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- MÉTAL

- C1 COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 180,60 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- **INTERVENTION ANTÉRIEURE**
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillet n° 31H12-010-0133
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 2 4 m
ÉCHELLE : 1/200

MON2201

ethnoscop

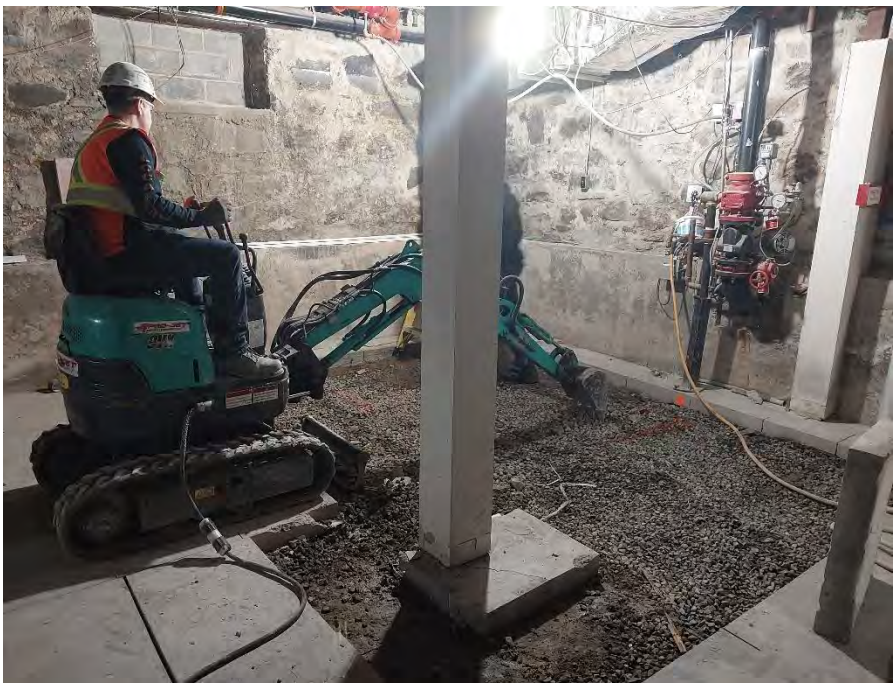


Photo 1. Début de l'excavation de la tranchée 19A, près du coin intérieur sud-est du bâtiment. On y aperçoit au bas des murs l'extension de fondation en béton, apposée lors du surcreusement du sous-sol en 1998 (BjFj-212-25-001).



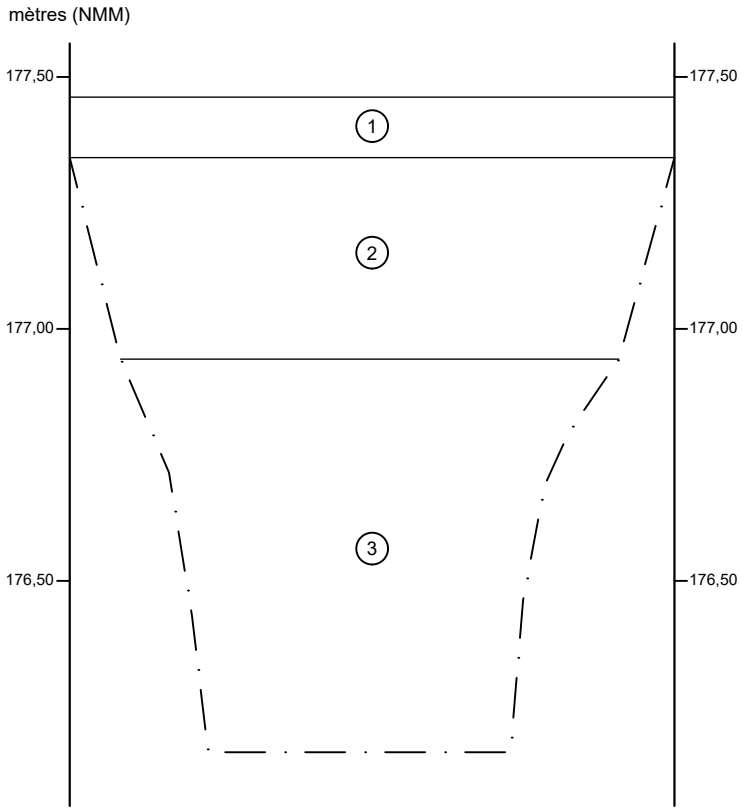
Photo 2. Détail d'une portion du mur de fondation sud, où est visible la base du mur de pierre ainsi que la trace approximative laissée par l'ancien niveau de surface (en tireté orange). À droite, le roc en place (BjFj-212-25-004).



Photo 3. Aperçu des remblais récents mis au jour lors de l'excavation de la tranchée 19A (BjFj-212-25-040).

RESTAURATION DE LA MAISON SMITH
BjFj-212
SOUS-OPÉRATION 19A, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE C1



(1) Dalle de béton (retirée)
(2) Pierre concassée 0-3/4 po
(3) Sable limono-argileux brun grisâtre foncé, homogène et compact, contenant des cailloux et des pierres arrondis à subarrondis (parfois fragmentés); remblai récent formé en partie de sol naturel stérile
— · — Limite de fouille

0 0,5 m
ÉCHELLE : 1/15

MON2201
ethnoscop

FIGURE 5

Les excavations se sont poursuivies quelques semaines plus tard, soit à partir du 4 avril 2025, cette fois sur le pourtour extérieur du bâtiment. Ces travaux visaient principalement le remplacement du drain français mis en place en 1998 ainsi que le dégagement du parement extérieur du mur pour sa restauration éventuelle.

L'excavation de la sous-opération 19B a débuté du côté est du bâtiment, au sud de l'entrée secondaire de la maison (photo 4). À son sommet, la tranchée mesurait à cet endroit environ 2,50 m de largeur sur environ 1,90 m de profondeur, les sols adjacents étant excavés en conservant une pente d'environ 45 degrés pour des raisons de sécurité. À cet endroit ainsi que sur l'entièreté du pourtour du bâtiment, il a été observé que la tranchée excavée s'inscrivait entièrement dans l'emprise de la tranchée réalisée en 1998. Les sols mis au jour n'étaient ainsi constitués que de remblais récents (figure 6). En surface, sur environ 0,80 m d'épaisseur, se trouvait un limon sableux brun à brun foncé, peu à moyennement compact et hétérogène dans lequel se trouvait du concassé de pierre calcaire 0-3/4, des fragments de brique rouge commune ainsi que des cailloux et pierres calcaires. Y ont été retrouvés quelques fragments de terre cuite de type terracotta, qui ont été élagués au terrain. Sous ce dépôt se trouvait un remblai de concassé de pierre calcaire 0-3/4 nette allant jusqu'à 1,80 m d'épaisseur, à la base duquel se trouvait une conduite en plastique perforé de 6 po formant le drain français.



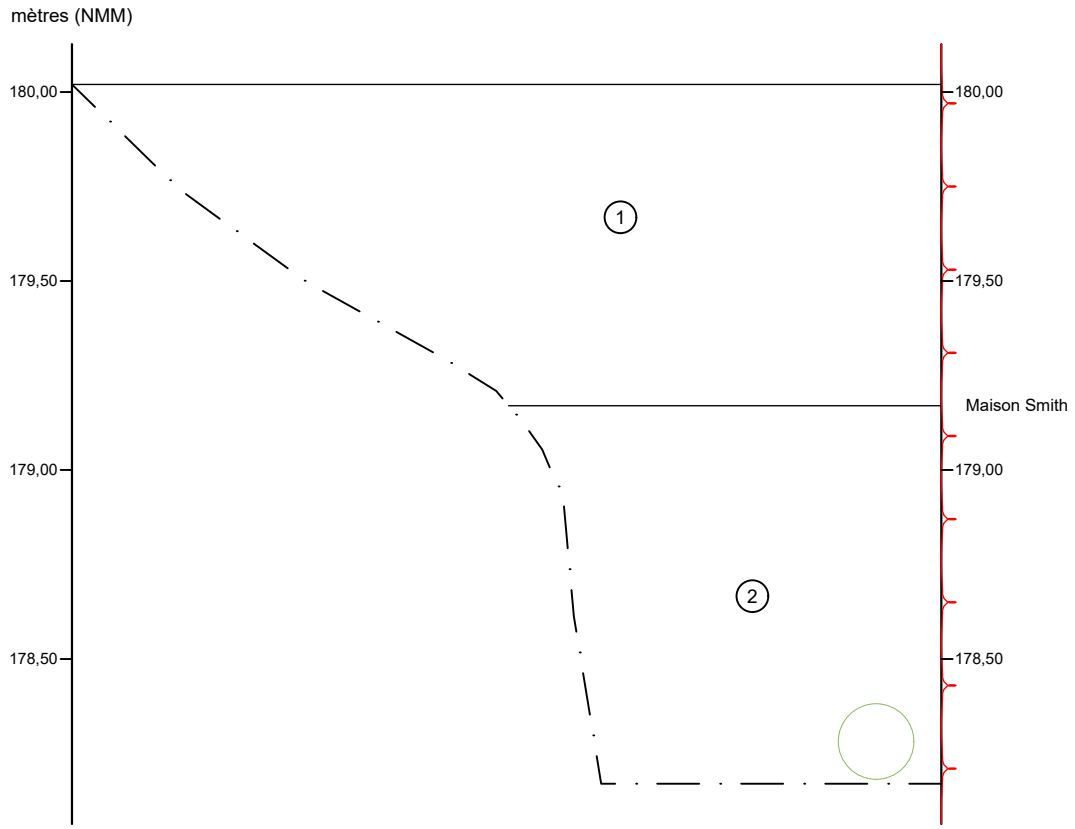
Photo 4. Sous-opération 19B. Excavation de la tranchée près du coin sud-est de la maison. Vue vers le nord-ouest (BjFj-212-25-067)

RESTAURATION DE LA MAISON SMITH

BjFj-212

SOUS-OPÉRATION 19B AU SUD DE LA MAISON SMITH, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE C2



1 Limon sableux brun à brun foncé, hétérogène et compact à peu compact, contenant de la pierre concassée, des fragments de briques rouge commune, des cailloux et des pierres généralement calcaires et des fragments de terra cotta épars; remblai

2 Pierre concassée 0-3/4 po; remblai d'aménagement mis en place lors des travaux de 1999

Drain français (plastique)

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MON2201

ethnoscop

FIGURE 6

Les excavations se sont poursuivies le long du mur sud du bâtiment, où la présence de multiples mises à la terre pour le paratonnerre de la maison a considérablement gêné les travaux d'excavation. De ce côté, à environ 3,90 m du coin sud-est de la maison, une conduite d'aqueduc, récente et toujours active, liée au système de gicleurs à incendie, a été mise au jour (photo 5).



Photo 5. Sous-opération 19B. Excavation au sud de la maison. Aperçu de la conduite d'aqueduc et des enchevêtrements de fils de paratonnerre situés en surface. Vue vers l'ouest (BjFj-212-25-075).

Les dépôts mis au jour à cet endroit sont identiques à ceux identifiés précédemment, constitués d'un remblai récent de limon sableux brun d'environ 0,85 m d'épaisseur surplombant un niveau de pierre calcaire concassée 0-3/4 adossée au mur et recouvrant le drain français (figure 7). Ces deux dépôts ont été mis en place à la suite des travaux d'excavation réalisés en 1998.

Près du coin sud-ouest de la maison, le roc effectue une remontée drastique vers la surface (photo 6), à l'instar du roc visible dans la portion ouest du sous-sol de la maison (voir photo 2). À cet endroit ainsi que sur tout le flanc ouest du bâtiment, la fondation de pierre apparaît construite directement sur le roc. Compte tenu de ces faibles profondeurs, l'excavation de la tranchée 19B s'est poursuivie rondement, atteignant rapidement l'escalier menant au sous-sol, situé près du coin nord-ouest de la maison.



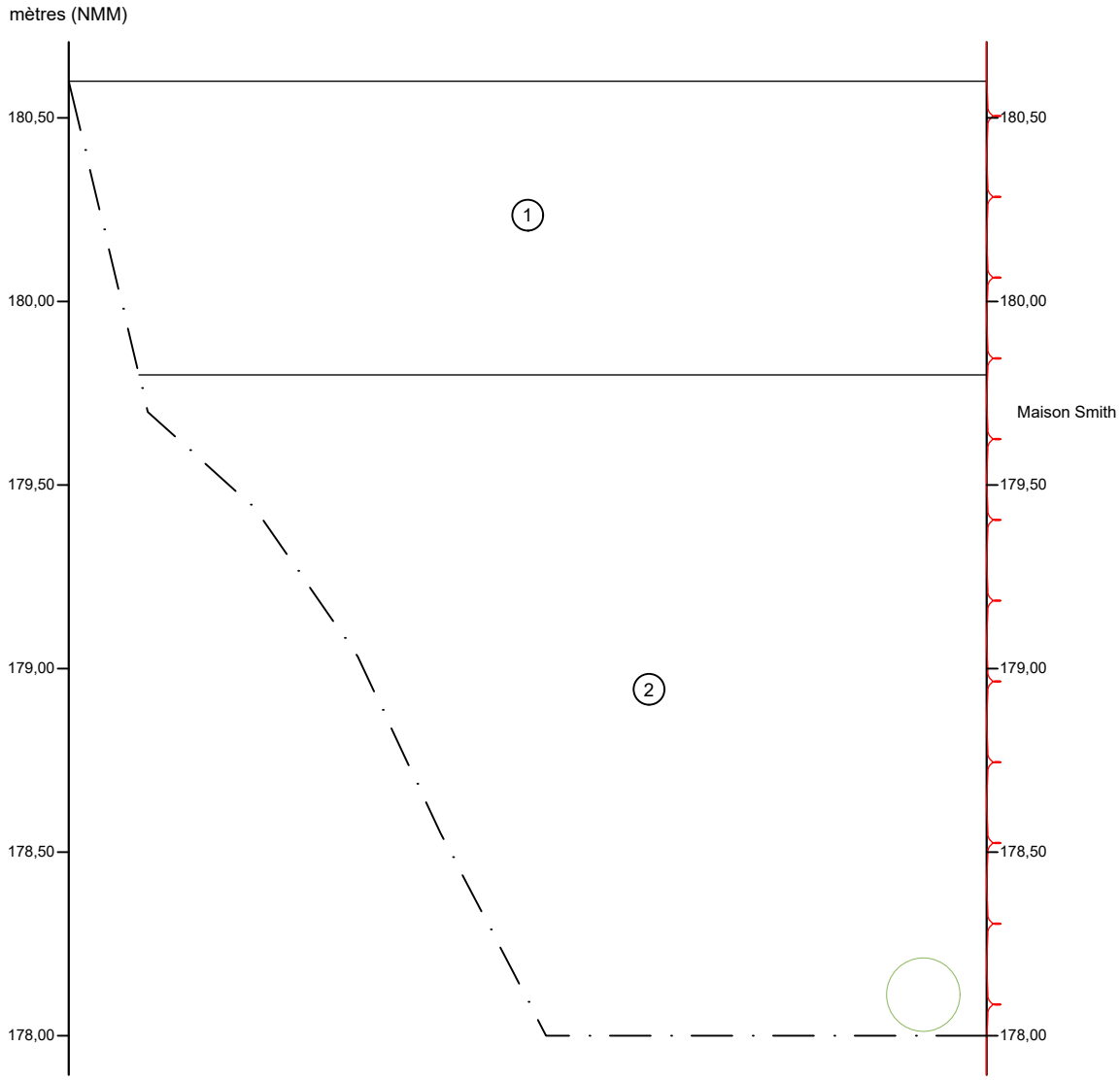
Photo 6. Sous-opération 19B. Aperçu des sols excavés du côté sud de la maison, près du coin sud-ouest. À cet endroit, la surface du roc (tireté jaune) se trouve à une faible profondeur (BjFj-212-25-081).

RESTAURATION DE LA MAISON SMITH

BjFj-212

SOUS-OPÉRATION 19B À L'EST DE LA MAISON SMITH, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE C3



1 Limon sableux brun à brun foncé, hétérogène et compact à peu compact, contenant de la pierre concassée, des fragments de briques rouge commune, des cailloux et des pierres généralement calcaires et des fragments de terra cotta épars; remblai

2 Pierre concassée 0-3/4 po; remblai d'aménagement mis en place lors des travaux de 1999

○ Drain français (plastique)

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MON2201

ethnoscop

FIGURE 7



Photo 7. Sous-opération 19B. Aperçu des excavations hydrauliques près du mur nord de la maison Smith. Vue vers l'ouest (BjFj-212-25-091).

En parallèle à ces travaux, des excavations hydrauliques ont été réalisées du côté nord de la maison où se trouve un arbre mature (photo 7) et pour lequel la Ville était soucieuse de protéger le système racinaire.

Malgré la mobilisation d'une équipe spécialisée sur les lieux, ces excavations hydrauliques sont apparues laborieuses notamment en raison d'un accès difficile aux endroits devant être excavés. Seuls de petits sondages circulaires exploratoires ont ainsi été excavés à ce moment, à l'intérieur desquels les sols étaient difficiles à observer. Il a néanmoins été possible de confirmer que l'on n'y retrouvait que des remblais récents, identiques à ceux observés ailleurs en 19B, et donc que l'excavation pouvait s'y poursuivre sans dispositions particulières. Ces observations ont été confirmées quelques jours plus tard, une fois cette portion des travaux terminée (photo 8).



Photo 8. Sous-opération 19B. Aperçu des résultats de l'excavation hydraulique au nord du bâtiment. On aperçoit le système racinaire important à cet endroit ainsi que, à l'arrière, la grille du puits d'accès au système de drainage. Vue vers l'ouest (BjFj-212-25-146).

Ce retour sur les lieux réalisé le 16 avril 2025 a également permis de constater l'absence de contextes archéologiques pour les abords de l'ancien escalier menant au sous-sol du bâtiment (photos 9 et 10), à proximité duquel (à l'est) se trouvait un puits d'accès au drain français sous-jacent (voir photo 8).



Photo 9. Sous-opération 19B. Excavation réalisée en marge de la démolition de l'ancien escalier extérieur menant au sous-sol. Vue vers le nord (BjFj-212-25-130).



Photo 10. Sous-opération 19B. Aperçu des remblais récents tout juste à l'est de l'ancien escalier du sous-sol. Vue vers l'est (BjFj-212-25-137).

Tout au long des excavations, il a été observé que l'ancien drain français épousait le contour du mur de fondation du bâtiment sur tout son pourtour à l'exception d'une partie du mur est située au bas de l'entrée secondaire. À cet endroit se trouvait un seuil de béton très massif, vraisemblablement mis en place au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. À cet endroit, la conduite de drainage s'éloignait de la fondation afin d'éviter la masse de béton, ce qui s'avérait problématique pour le bon fonctionnement du système. Le 9 avril 2025, ce seuil de béton a été entièrement démoli au marteau-piqueur, puis retiré. Ces travaux ont permis de dégager une section du mur est n'ayant apparemment pas été restaurée lors des travaux de 1998 (photo 11).



Photo 11. Sous-opération 19B. Aperçu de la porte secondaire située sur le mur est de la maison. On y aperçoit le négatif de l'ancien seuil de béton, où aucune membrane imperméabilisante n'avait été apposée. Vue vers l'ouest (BjFj-212-25-121).

4. BILAN ET RECOMMANDATIONS

La supervision archéologique réalisée dans le cadre de travaux à la maison Smith a révélé que l'entièreté des contextes archéologiques, autant au sous-sol que sur le pourtour immédiat du bâtiment, a été décapée ou retirée au cours des travaux réalisés en 1998.

Dans le sous-sol, les niveaux anciens ont ainsi été retirés sur 0,90 à 1,00 m en deçà de la surface d'origine, du moins celle présente au moment des occupations antérieures de la maison Smith. Les sols subsistants, qui se situent essentiellement dans la portion sud du sous-sol, consistent en des remblais récents mis en place à la toute fin du XXe siècle, donc sans intérêt archéologique. Autour du bâtiment, les excavations réalisées à la même époque pour la mise en place d'une membrane d'étanchéité ainsi que d'un premier drain français ont là aussi occasionné le retrait des sols anciens sur l'entièreté des surfaces expertisées en 2025. L'intervention réalisée au printemps 2025 n'a ainsi occasionné la découverte d'aucun vestige ou contexte archéologique supplémentaire.

Recommandations

Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est jugée nécessaire advenant de nouvelles excavations planifiées dans le sous-sol du bâtiment, ainsi que dans le cas d'éventuels travaux dans l'emprise des excavations extérieures réalisées en 2025 (voir plan 6).

Rappelons cependant que la tranchée qui a fait l'objet d'une supervision archéologique est d'une largeur variable, mesurant entre 1,20 et 1,80 m le long du mur nord et allant jusqu'à 3,00 m aux abords du mur est. Au-delà de ces limites, il demeure possible que des contextes archéologiques ou des sols naturels puissent être retrouvés, tels que confirmés par certaines des interventions antérieures (Arkéos, 2021). Étant donné que les sols du côté sud de la maison ont déjà été caractérisés lors d'une intervention archéologique (Ethnoscop, 2014), les chances d'y retrouver d'éventuels contextes archéologiques autochtones sont plutôt faibles, sinon négligeables. L'intérêt du secteur demeure cependant non négligeable, notamment pour la documentation de sols et la mise au jour d'objets liés à l'occupation historique de la maison Smith. Ainsi, advenant des travaux d'excavation prévus ailleurs dans l'emprise du site BjFj-212, les recommandations émises antérieurement sont toujours viables à savoir de procéder à une intervention archéologique advenant la tenue de travaux nécessitant des excavations au-delà de 0,25 m de profondeur.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOTEC

2001 *Site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Inventaire archéologique, juillet 2000*. MCCQ.

2000 *Rapport interventions archéologiques 1999-2000, site LeBer-LeMoyne, BiFk-6 Lachine*. MCCQ, Ville de Lachine et Art gestion.

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Québec, Parcs Canada.

ARKÉOS

2021 Projet d'aménagement du secteur de la maison Smith du parc du Mont-Royal (phase A). Inventaire archéologique, 2020 (BjFj-212 et MTL20-25-04) — Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications.

2019 Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar / Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique — Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications.

2010 *Réaménagement de l'ancienne gare-hôtel Viger. Fouille archéologique à l'îlot B du site Faubourg Québec BjFj-56, Montréal (2007)*. Viger DMC international et MCCCF.

1996 *Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis, site BjFj-85*. Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet.

1991 *La préhistoire du Vieux-Montréal : analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990*. Volume 2. Patrimoine archéologique de Montréal. Montréal, Ville de Montréal

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE

1998 *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Soeurs, Verdun*. Montréal, Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications.

1994 *Site LeBer, BiFj-1, île des Soeurs, Verdun, inventaire et évaluation archéologiques*. Montréal, Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications.

BEAUPRÉ ET MICHAUD, Architectes

1998 *Westmount : analyse du patrimoine immobilier*.

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Volume 63. Dossier. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

BURKE, Adrian L., Killian DRISCOLL et Marie-Michelle DIONNE

2017 « La technologie sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 ». *In* Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, éds, *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne.* p. 57-76. Paléo-Québec nº 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CANADIAN PACIFIC AIR LINES LTD

1947 *Vues aériennes verticales de l'île de Montréal, 1947-1949*. Feuillets 10-29 et 10-30. Archives de la Ville de Montréal : VM97-3-7P10-29; VM97-3-7P10-30.

CHAPDELAINE, Claude

2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs ». *In* Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, éds, *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne.* Paléo-Québec nº 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre », *Archéologiques,* nº 27, p. 28-47.

2007 « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II ». *In* Claude Chapdelaine, éd., *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Paléo-Québec nº 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec. p. 47-120.

1990a « Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 20, nº 1, p. 2-4.

1990b « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 20, nº 1, p. 19-35.

1989 *Le site Mandeville à Tracy : Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Signes des Amériques nº 7. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHEVRIER, Daniel

1984 *Projet Archipel, zone sud-est, inventaire archéologique, 1984*. Hydro-Québec.

CHRÉTIEN, Yves

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Faculté des études supérieures, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

CLERMONT, Norman

2003 « Les objets en pierre polie ». *In* Norman Clermont, Claude Chapdelaine et Jacques Cinq-Mars, éds, *Île aux Allumettes: l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais.* p. 171-186. Paléo-Québec nº 30. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

1996 *Pointe-du-Buisson 1995, quelques additions significatives*. Université de Montréal, Département d'anthropologie.

1990 *Le site Pascal-Mercier, 1990*. Université de Montréal, Département d'anthropologie.

1987 « La préhistoire du Québec ». L'Anthropologie; vol. 91, n° 4, p. 847-858

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE

1998 *Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Paléo-Québec n° 28. Recherches amérindiennes au Québec.

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Signe des Amériques n° 1. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

COSSETTE, Évelyne

1987 « Quand on nommait lacs et rivières... », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 17, n°s 1-2, p. 3-6.

CÔTÉ, Marc

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». *In* Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn.* p. 127-153. Paléo-Québec n° 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

DUMAIS, Pierre

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », *Archaeology of Eastern North America,* vol. 28, p. 81-112.

DUMAIS, Pierre et Gilles ROUSSEAU

2003 *Prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine, projet numéro 20-5474-9109-A. Étude de potentiel archéologique*. Ministère des Transports du Québec.

ETHNOSCOP

2022 *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Interventions archéologiques 2018-2019. (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25)*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2018a *Interventions archéologiques à Percé, 2017. DdDb-4, DdDb-6, DdDb-7, DdDb-8, PER1701*. Ville de Percé.

2018b *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke : inventaire, fouille et supervision archéologiques, BjFj-1. Projet des Promenades urbaines, été 2016 à printemps 2017*. Montréal, Ville de Montréal.

2016 *Synthèse de la présence historique amérindienne à Montréal*. Montréal, Ville de Montréal.

2009 *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel, inventaire et supervision archéologiques. Secteur de l'escalier Peel, MTL04-25-15, Secteur Peel-Cedar, MTL05-25-14, Secteur du Lac aux Castors, MTL04-25-20 et MTL05-25-13, Secteur de la Croix, MTL04-25-3 et MTL05-25-15*. Ville de Montréal.

2005 *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. R. O. International inc.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45,BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BiFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*. Montréal.

2000a *Présence amérindienne et occupations marchandes: fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999*. Volume 19. Collection Patrimoine archéologique de Montréal. Montréal, Ville de Montréal.

2000b *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ.

1997 *Inventaire et fouille archéologiques du site Leber (BiFj-1) et inventaire archéologique de la pointe nord (BiFj-49)*. Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications.

1988 *Vieux Séminaire des Sulpiciens: fouilles archéologiques dans la cour et les voûtes*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

GATES ST-PIERRE, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2009 « A Critical Review of the Last Decade of Prehistoric Archaeology in Southern Quebec ». *In* D. E. Keenlyside et J.-L. Pilon, éd., *Painting the Past with a Broad Brush: Papers in Honour of James Valliere Wright.* p. 103-142, Musée canadien de l'Histoire.

GOAD, Charles E.

1890 *Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owner*. Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1890. BAnQ : G/1144/M65G475/G6/1890 CAR

GOGO, George N.

1961 *Thompson Island: Its Significance Relative to Early Man, in Eastern Ontario*. Hull, Musée canadien des civilisations.

GRAILLON, Éric
2012 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Intervention sur le site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2011*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke.

1998 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 4 : Décharge du lac des Joncs*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC (GRHQ)
1999 *Accueil Bonneau, 427 rue de la Commune : Inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998*. Montréal, Les Prêtres Saint-Sulpice de Montréal.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC et SACL
1998 *Inventaire et fouilles archéologiques site BjFj-96, chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, musée Marguerite-Bourgeoys*. Congrégation de Notre-Dame, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

HAREL, J.-B.
1979 « Le domaine du Fort de la montagne (1666-1880) », *Montréal : artisans, histoire et patrimoine*. Fides et la Société historique de Montréal, Montréal, p. 14-40.

HARTGEN ARCHAEOLOGICAL ASSOCIATES
1991 *Data Recovery (the Phase III Archaeological Study) at the Lower Saranac Prehistoric Site (FERC #4114), Towns of Plattsburgh and Schuyler Falls, Clinton County, New York.* New York., Long Lake Energy Corporation.

JOHNSON, Laurence
2001 « Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal (note de recherche) », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 31, n° 2, p. 9-20.

JOHNSTON, John
1867 *Plan of properties proposed to be acquired by the Corporation of Montreal for a Public Park [document cartographique].* Archives de Montréal (CA M001 VM066-4-P055).

LALIBERTÉ, Marcel
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

LAROCQUE, Robert
1989 *Les sépultures amérindiennes de Westmount, une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282, BiFj-31*. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

LIGHTHALL, W. D.
1898 *Notes sur le site BiFj-31, Westmount*. Ville de Westmount.

MACPHERSON, Joyce B.
1967 « Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montréal Lowland » dans *Cahiers de Géographie du Québec,* vol. 11, nº 23, p. 343-360.

MAROIS, Roger
1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 17, nos 1-2, p. 7-35.

NASSANEY, Michael S. et Kendra PYLE
1999 « The Adoption of the Bow and Arrow in Eastern North America: A View from Central Arkansas », *American Antiquity,* vol. 64, nº 2, p. 243-263.

OCCHIETTI, Serge et Pierre RICHARD
2003 « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional » dans *Géographie physique et Quaternaire,* vol. 57, nos 2-3, p. 115-138.

OUELLET, Jean-Christophe et Pierre J. H. RICHARD
2017 « Un Archaïque ancien (8500-8000 ans AA) en Moyenne-Côte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie ». *In* Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, éds, *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, nº 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 15-56.

PARENT, Michel, Jean-Marie DUBOIS, Pierre BAIL, Armand LAROCQUE et Gérard LAROCQUE
1985 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP » dans *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 15, nos 1-2, p. 17-37.

PATRIMONIA
2024 *Projet de rénovation de l'hôtel de ville de Baie-D'Urfé. Inventaire et supervision archéologique, printemps 2023*. Ville de Baie-D'Urfé.

POITRAS, Claire et BURGESS, Joanne
2005 *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*. Commission des biens culturels du Québec.

PREST, V. K. & HODE-KEYSER, J.
1975 Surficial geology, Montreal Island, Québec. *Commission géologique du Canada, Carte série "A"*, 1426A. https://doi.org/10.4095/119515

PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill-Queen's university Press.

PERRAULT, H.M.

1855ca *Plan of properties on Mountain* [sans date ; ca 1855-1860]. Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CA601, S53, SS1, P1326.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Patrimoines nº 102. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

PLOURDE, Michel

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.

PLUNKETT, Edmund W. et BRADY, William H.

1872 *Plan of the City of Montreal, made by order of the Major Alderman and Citizens*. Archives de la Ville de Montréal, MACM

RICHARD, Pierre J.H.

2018 « Le grand témoin ou la genèse d'un paysage laurentien ». *In* Anne-Marie Balac et François C. Bélanger, éds, *Lumières sous la ville: quand l'archéologie raconte Montréal (version longue).* Recherches amérindiennes au Québec, p. 290-301.

2017 « La genèse du paysage laurentien : Géographies et environnements tardiglaciaires et postglaciaires » dans *colloque de l'Association des Archéologues du Québec*. Montréal, p. 34.

2014 *Travaux paléoécologiques au lac aux Castors. Parc du Mont Royal, Montréal, Québec. Rapport des travaux de 2012-2013.* Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.

2009 *Chronologie de la déglaciation : de l'importance des années étalonnées (calibrées)*

RICHARD, Pierre J. H. et Serge OCCHIETTI

2004 « Déglaciation et invasion marine champlainienne au Mont Saint-Hilaire, Québec : nouvelles données chronologiques et implications paléogéographiques » dans *72e Congrès de l'Acfas*. Université du Québec à Montréal.

RITCHIE, William A.

1953 « A Probable Paleo-Indian Site in Vermont », *American Antiquity*, vol. 18, nº 3, p. 249-258.

SACL

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

SIOUI, George E.
1999 *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, l'Harmattan, collection InterCultures.

SITWELL, H.S. et F.W. DRUMMOND J.
1865-69 *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 (…)* [document cartographique], Topographical Dept of War Office, Sourhampton, 1871, version colorée, BAnQ : NMC44071-44087

TACHÉ, Karine et Roland TREMBLAY
2016 « L'île avant la ville : la présence amérindienne ». *In* Anne-Marie Balac et François Bélanger, éds, *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal.* p. 27-37. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

THOMAS, Peter A.
1992 « The Early and Middle Archaic Periods as Represented in Western Vermont ». *In* B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (dir.), éd., *Early Holocene Occupation in Northern New England.* p. 187-203, Occasional Publications in Maine Archaeology n° 9.

TREMBLAY, Roland
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Montréal, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

1996 « La connexion abénaquise: quelques éléments de recherche sur la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent orientaux », *Archéologiques,* vol. 10, p. 77-86.

VIAU, Roland
2015 *Amerindia, Essaie d'ethnohistoire autochtone*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection PUM.

VILLE DE MONTRÉAL
1949 *Plan topographique du Mont-Roya*l. Ville de Montréal, Services des travaux publics

1902 *Plan showing the Superintendent Residence & ourbuildings, Mount Royal Park, City Office Surveyor's*. Archives de la Ville de Montréal.

WRIGHT, James V.
1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin », *Prehistoric Exchange Systems in North America.* p. 47-71. New York, Plenum Press.

Annexes

Annexe 1. Catalogue des photographies

Annexe 2. Plan des travaux

Annexe 1. Catalogue des photographies

Projet : BjFj-212 Maison Smith **Archéologue :** Alex Lefrançois-Leduc

Film n° : BjFj-212-2025-N1

Date	No. rapport	No. terrain	Identification	Description	Orientation
2025-03-07	1	20250307_070748	19A	Début d'excavation	N
2025-03-07	2	20250307_070759	19A	Début d'excavation	N
2025-03-07	3	20250307_071110	-	Détail de la fondation et jonction avec le renfort de béton	N
2025-03-07	4	20250307_071147	-	Détail de la fondation et jonction avec le renfort de béton	NE
2025-03-07	5	20250307_071154	-	Détail de la fondation et jonction avec le renfort de béton	O
2025-03-07	6	20250307_071223	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	E
2025-03-07	7	20250307_071230	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	8	20250307_071513	19A	Excavation de la tranchée en cours	-
2025-03-07	9	20250307_072505	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	10	20250307_072513	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	11	20250307_072520	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	12	20250307_072531	-	Détail de la fondation et jonction avec le renfort de béton	-
2025-03-07	13	20250307_073035	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	14	20250307_073043	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	15	20250307_073747	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	16	20250307_073801	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	17	20250307_073835	-	Sous-sol de la maison Smith, détail d'ouvertures	-
2025-03-07	18	20250307_073926	-	Sous-sol de la maison Smith, détail d'ouvertures	-
2025-03-07	19	20250307_074049	-	Sous-sol de la maison Smith, détail sous l'escalier	-
2025-03-07	20	20250307_074154	-	Sous-sol de la maison Smith, détail sous l'escalier	-
2025-03-07	21	20250307_074207	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	22	20250307_074550	19A	Excavation de la tranchée en cours	-
2025-03-07	23	20250307_074711	-	Sous-sol de la maison Smith, détail base de l'escalier	-
2025-03-07	24	20250307_074716	-	Sous-sol de la maison Smith, détail base de l'escalier	-
2025-03-07	25	20250307_074728	-	Sous-sol de la maison Smith, détail d'ouvertures	-
2025-03-07	26	20250307_074741	-	Sous-sol de la maison Smith, détail d'ouvertures	-
2025-03-07	27	20250307_075900	-	Sous-sol de la maison Smith, détail de maçonnerie endommagée	-
2025-03-07	28	20250307_075908	-	Sous-sol de la maison Smith, détail de maçonnerie endommagée	-
2025-03-07	29	20250307_075959	-	Sous-sol de la maison Smith, détail d'ouvertures	-
2025-03-07	30	20250307_080028	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	31	20250307_080113	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	32	20250307_080117	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	33	20250307_080212	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	34	20250307_080246	-	Sous-sol de la maison Smith et détail des poutres	-
2025-03-07	35	20250307_080802	19A	Excavation de la tranchée en cours	NO
2025-03-07	36	20250307_082245	-	Détail de la fondation et jonction avec le renfort de béton	O

Date	No. rapport	No. terrain	Identification	Description	Orientation
2025-03-07	37	20250307_082901	19A	Excavation de la tranchée en cours	N
2025-03-07	38	20250307_083837	19A	Excavation de la tranchée en cours	N
2025-03-07	39	20250307_090321	19A	Excavation de la tranchée en cours	NO
2025-03-07	40	20250307_090723	19A	Excavation de la tranchée en cours	SE
2025-03-07	41	20250307_090736	-	Sous-sol de la maison Smith, détail de la base d'un pilier de pierre	NO
2025-04-04	42	20250404_070001	-	Vue d'ensemble de la maison Smith	NE
2025-04-04	43	20250404_070005	-	Vue d'ensemble de la maison Smith	NE
2025-04-04	44	20250404_070006	-	Vue d'ensemble de la maison Smith	NE
2025-04-04	45	20250404_070114	-	Vue générale du chantier, à l'est de la maison Smith	N
2025-04-04	46	20250404_070117	-	Vue générale du chantier, au sud de la maison Smith	O
2025-04-04	47	20250404_070500	-	Vue générale du chantier, coin nord-est de la maison Smith	O
2025-04-04	48	20250404_070511	-	Vue générale du chantier, au nord de la maison Smith	O
2025-04-04	49	20250404_070522	-	Vue générale du chantier, escalier au nord de la maison Smith	O
2025-04-04	50	20250404_070538	-	Vue générale du chantier, façade ouest de la maison Smith	S
2025-04-04	51	20250404_070556	-	Vue générale du chantier, façade ouest de la maison Smith	SE
2025-04-04	52	20250404_070558	-	Vue générale du chantier, façade ouest de la maison Smith	SE
2025-04-04	53	20250404_073221	19B	Début d'excavation, flanc est (arrière) du bâtiment	S
2025-04-04	54	20250404_073225	19B	Début d'excavation, flanc est (arrière) du bâtiment	SO
2025-04-04	55	20250404_091401	19B	Début d'excavation, flanc est (arrière) du bâtiment	S
2025-04-04	56	20250404_091755	-	Vue d'ensemble de la maison Smith et du chantier	E
2025-04-04	57	20250404_091757	-	Vue d'ensemble de la maison Smith et du chantier	E
2025-04-04	58	20250404_093943	19B	Excavation de la tranchée en cours, flanc est du bâtiment	S
2025-04-04	59	20250404_103531	19B	Excavation de la tranchée en cours, flanc est du bâtiment	S
2025-04-04	60	20250404_105601	19B	Excavation de la tranchée en cours, coin sud-est du bâtiment	SO
2025-04-04	61	20250404_110301	19A	Fosse de drainage en cours d'aménagement au sous-sol	E
2025-04-04	62	20250404_110306	19A	Fosse de drainage en cours d'aménagement au sous-sol	E
2025-04-04	63	20250404_110309	-	Vue d'ensemble du chantier au sous-sol, moitié est	N
2025-04-04	64	20250404_112125	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc sud du bâtiment	O
2025-04-04	65	20250404_112128	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc sud du bâtiment	O
2025-04-04	66	20250404_113500	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc sud du bâtiment	O
2025-04-04	67	20250404_114203	19B	Vue d'ensemble de l'excavation, flancs est et sud	NO
2025-04-04	68	20250404_114206	19B	Vue d'ensemble de l'excavation, flancs est et sud	NO
2025-04-04	69	20250404_121440	19B	Conduite d'entrée d'eau liée aux gicleurs d'incendie (ca. 1998)	N
2025-04-04	70	20250404_121445	19B	Conduite d'entrée d'eau liée aux gicleurs d'incendie (ca. 1998)	N
2025-04-04	71	20250404_131208	19B	Conduite d'entrée d'eau liée aux gicleurs d'incendie (ca. 1998)	NO
2025-04-04	72	20250404_131222	19B	Vue d'ensemble de l'excavation, flancs est et sud	NO
2025-04-04	73	20250404_131224	19B	Vue d'ensemble de l'excavation, flancs est et sud	NO
2025-04-04	74	20250404_131232	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc sud du bâtiment	O
2025-04-04	75	20250404_133250	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc sud du bâtiment	O

Date	No. rapport	No. terrain	Identification	Description	Orientation
2025-04-04	76	20250404_133622	19B	Déplacement de plaques de protection racinaire	O
2025-04-04	77	20250404_133625	19B	Déplacement de plaques de protection racinaire	O
2025-04-04	78	20250404_135130	19B	Enchevêtrement de fils de mises à terre (paratonnerre)	N
2025-04-04	79	20250404_141249	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc sud du bâtiment	NO
2025-04-04	80	20250404_141315	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc sud du bâtiment	NO
2025-04-04	81	20250404_141334	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc sud du bâtiment	NO
2025-04-04	82	20250404_141636	19B	Aperçu de l'affleurement de gabbro, près du coin extérieur SO	O
2025-04-07	83	20250407_065823	-	Vue générale du chantier, en façade du bâtiment	S
2025-04-07	84	20250407_070441	-	Entreposage temporaire des sols au sud-ouest du bâtiment	N
2025-04-07	85	20250407_070551	19B	Excavation du côté est du bâtiment	N
2025-04-07	86	20250407_070558	19B	Excavation du côté sud du bâtiment	O
2025-04-07	87	20250407_072855	19B	Vue séquentielle 1/3, façade sud du bâtiment	NO
2025-04-07	88	20250407_072858	19B	Vue séquentielle 2/3, façade sud du bâtiment	N
2025-04-07	89	20250407_072901	19B	Vue séquentielle 3/3, façade sud du bâtiment	NE
2025-04-07	90	20250407_073238	19B	Hydro-excavation du côté nord du bâtiment, près de l'arbre	O
2025-04-07	91	20250407_073319	19B	Hydro-excavation du côté nord du bâtiment, près de l'arbre	O
2025-04-07	92	20250407_074705	19B	Poursuite de l'excavation, flanc sud du bâtiment	O
2025-04-07	93	20250407_075413	19B	Poursuite de l'excavation, flanc ouest du bâtiment	N
2025-04-07	94	20250407_075934	19B	Détail du roc en fond de tranchée, coin SO du bâtiment	N
2025-04-07	95	20250407_081927	19B	Poursuite de l'excavation, flanc ouest du bâtiment	N
2025-04-07	96	20250407_084238	19B	Détail de sols en paroi ouest de 19B, flanc ouest du bâtiment	O
2025-04-07	97	20250407_084245	19B	Détail de sols en paroi ouest de 19B, flanc ouest du bâtiment	O
2025-04-07	98	20250407_084249	19B	Détail de sols en paroi ouest de 19B, flanc ouest du bâtiment	O
2025-04-07	99	20250407_084408	19B	Poursuite de l'excavation, flanc ouest du bâtiment	N
2025-04-07	100	20250407_085843	19B	Poursuite de l'excavation, flanc ouest du bâtiment	N
2025-04-07	101	20250407_092635	19B	Poursuite de l'excavation, flanc ouest du bâtiment	N
2025-04-07	102	20250407_093123	19B	Poursuite de l'excavation, flanc ouest du bâtiment	S
2025-04-07	103	20250407_093133	19B	Poursuite de l'excavation, flanc ouest du bâtiment	N
2025-04-07	104	20250407_100103	19B	Poursuite de l'excavation, flanc nord du bâtiment	S
2025-04-07	105	20250407_100120	19B	Poursuite de l'excavation, flanc nord du bâtiment	SO
2025-04-07	106	20250407_100121	19B	Poursuite de l'excavation, flanc nord du bâtiment	SO
2025-04-07	107	20250407_100400	19B	Poursuite de l'excavation, flanc nord du bâtiment	SO
2025-04-07	108	20250407_101132	19B	Poursuite de l'excavation, flanc nord du bâtiment	SO
2025-04-07	109	20250407_101142	19B	Poursuite de l'excavation, flanc nord du bâtiment	S
2025-04-07	110	20250407_101724	19B	Démolition au marteau-piqueur, base de béton de la porte arrière	SO
2025-04-07	111	20250407_103123	-	Vue d'ensemble de la façade du bâtiment	S
2025-04-09	112	20250409_072152	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	S
2025-04-09	113	20250409_072805	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	N

Date	No. rapport	No. terrain	Identification	Description	Orientation
2025-04-09	114	20250409_072823	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	N
2025-04-09	115	20250409_073729	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	NO
2025-04-09	116	20250409_073731	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	NO
2025-04-09	117	20250409_074205	19B	Bouteille de cognac récente, dans les remblais (élaguée)	-
2025-04-09	118	20250409_074213	19B	Bouteille de cognac récente, dans les remblais (élaguée)	-
2025-04-09	119	20250409_074352	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	NO
2025-04-09	120	20250409_081550	19B	Détail du mur de pierre sous la porte arrière, flanc est du bâtiment	O
2025-04-09	121	20250409_081603	19B	Détail du mur de pierre sous la porte arrière, flanc est du bâtiment	O
2025-04-09	122	20250409_082042	19B	Margelle en métal enfouie sous l'aérateur, flanc est du bâtiment	O
2025-04-09	123	20250409_092458	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	N
2025-04-09	124	20250409_094708	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	N
2025-04-09	125	20250409_094723	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	N
2025-04-09	126	20250409_095244	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	O
2025-04-09	127	20250409_095252	19B	Poursuite de l'excavation de la tranchée, flanc est du bâtiment	S
2025-04-09	128	20250409_100709	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment	O
2025-04-10	129	20250410_112622	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment à l'emplacement de l'escalier	E
2025-04-10	130	20250410_112635	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment à l'emplacement de l'escalier	S
2025-04-10	131	20250410_112644	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment à l'emplacement de l'escalier	SE
2025-04-10	132	20250410_112718	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment à l'emplacement de l'escalier	E
2025-04-10	133	20250410_112945	19B	Hydro-excavation du côté nord du bâtiment, près de l'arbre	E
2025-04-10	134	20250410_112953	19B	Hydro-excavation du côté nord du bâtiment, près de l'arbre	E
2025-04-10	135	20250410_113602	19B	Détail de remblais, paroi nord de 19B, flanc nord du bâtiment	N
2025-04-10	136	20250410_113635	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment à l'emplacement de l'escalier	N
2025-04-10	137	20250410_113803	19B	Détail de remblais dans 19B, flanc nord du bâtiment	E
2025-04-10	138	20250410_113805	19B	Détail de remblais dans 19B, flanc nord du bâtiment	E
2025-04-10	139	20250410_114226	19B	Hydro-excavation du côté nord du bâtiment, près de l'arbre	O
2025-04-16	140	20250416_071052	19B	État des lieux, flanc est du bâtiment	S
2025-04-16	141	20250416_071059	19B	Hydro-excavation du côté nord du bâtiment, près de l'arbre	O
2025-04-16	142	20250416_071113	19B	Hydro-excavation du côté nord du bâtiment, près de l'arbre	S
2025-04-16	143	20250416_072936	19B	État des lieux, flanc est du bâtiment	S
2025-04-16	144	20250416_072942	19B	État des lieux, flanc sud du bâtiment	O
2025-04-16	145	20250416_073004	19B	État des lieux, flanc est du bâtiment	S
2025-04-16	146	20250416_073010	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment	O
2025-04-16	147	20250416_073021	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment	O
2025-04-16	148	20250416_073045	19B	État des lieux, flanc nord du bâtiment	E
2025-04-16	149	20250416_073053	19B	État des lieux, flanc ouest du bâtiment	S

Annexe 2. Plans des travaux

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION

DX00 **SYMBOLE**

DP PATRIMOINE & EXPOSITION

DP01 ROCHE EXISTANTE À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.

DP02 DÉMANTELLEMENT DES PANNEAUX D'EXPOSITION À REMETTRE AU CLIENT POUR ENTREPOSAGE.

DP03 BOISERIE EN BOIS EXISTANTE À RETIRER ET À ENTREPOSER.

DE ENVELOPPE & SITE

DE01 SURFACE DE PIERRE DE MOELLON À RESTAURER, REJOINTOYER ET REFAIRE L'ÉTANCHÉITÉ. VOIR A035

DE02 MUR DE BLOC DE BÉTON DANS L'EMBRASURE D'UNE OUVERTURE D'ORIGINE À DÉMANTELER ET À CONSERVER, ET MUR DE MOELLON DU CÔTÉ EXTÉRIEUR DU MÊME ENDROIT À DÉMANTELER ET À CONSERVER LES PIERRES POUR S'EN SERVIR À BOUCHER LE TROU DU CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT QUI SERA DÉPLACÉ. VOIR PLANS STRUCTURE ET MÉCANIQUE.

DE03 PORTIQUE EN BOIS À DÉMOLIR, INCLUANT LE PLANCHER, LE TOIT, LES FONDATIONS, LA STRUCTURE, LES FINIS, LES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET D'ÉCLAIRAGE, LES FENÊTRES, LES GARDE-CORPS. ATTENTION DE NE PAS ENDOMMAGER LA FAÇADE EN PIERRE.

DE04 ESCALIER EXTÉRIEUR EN BÉTON, TOIT EN MÉTAL ET GARDE-CORPS ET MAIN COURANTE EN ACIER À DÉMOLIR.

DE05 TERRASSE EXISTANTE EN BOIS À DÉMOLIR INCLUANT BAR INTÉGRÉ, PODIUM, ET STRUCTURE. LUMINAIRE ET ARBRE À CONSERVER ET À PROTÉGER.

DE06 ESCALIER EXISTANT EXTÉRIEUR EN MÉTAL À RETIRER, REMETTRE À LA SECTION 05-500, MODIFIER PUIS RÉINSTALLER À LA FIN DU CHANTIER.

DE07 PORTE EXTÉRIEURE EXISTANTE À CONSERVER, VOIR BORDEREAU POUR NOUVELLE QUINCAILLERIE.

DE08 TROTTOIR DE BÉTON À DÉMOLIR.

DE09 MARGELLE EN ACIER À DÉMOLIR

DE10 FENÊTRE À GRATTER, SABLER, REPEINDRE ET REMPLACER LE SCELLANT AU POURTOUR.

DE11 OUVERTURE EXISTANTE DANS MUR DE MOELLON POUR PASSAGE DE CONDUIT À AJUSTER.

DE12 NOUVELLE OUVERTURE DANS MUR DE MOELLON POUR PASSAGE DE CONDUITS.

DF FINIS INTÉRIEURS

DF01 PLAFOND ET RETOMBÉE DE GYPSE À DÉMOLIR AINSI QUE TOUS LES LUMINAIRES, TRAPPES D'ACCÈS ET ÉLÉMENTS D'AÉRATION QUI S'Y RATTACHENT.

DF02 FINI DE PLANCHER EN CÉRAMIQUE ET CIMENT-COLLE À DÉMOLIR. SI LE SUBSTRAT EST CONSERVÉ, MEULER TOUTES LES SURFACES ET NIVELER LE SUBSTRAT POUR RECEVOIR LE NOUVEAU FINI.

DF03 FINI DE PLANCHER EN VINYLE À DÉMOLIR. GRATTER LA COLLE ET PRÉPARER TOUTE LA SURFACE POUR RECEVOIR LE NOUVEAU FINI.

DF04 ESCALIER MÉTALLIQUE À CONSERVER. DÉMOLIR LE FINI DE CAOUTCHOUC/VINYLE. GRATTER LA COLLE ET LA PEINTURE POUR PRÉPARER L'ESCALIER POUR UNE NOUVELLE PEINTURE AINSI QU'UN NOUVEAU FINI DE CAOUTCHOUC.

DD DIVERS

DD01 MOBILIER, PARTITION ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN À DÉMOLIR.

DD02 RAYONNAGE MÉTALLIQUE EXISTANT À DÉPLACER PAR CLIENT POUR LA DURÉE DES TRAVAUX.

DD03 MAIN COURANTE EN ACIER À DÉMOLIR.

DD04 PORTION D'ESCALIER DE BÉTON À DÉMOLIR DE MANIÈRE À CE QUE LE BORD DE L'ESCALIER SOIT ALIGNÉ À LA LIGNE DE TRANSITION DES FINI LORS DE LA PHASE DE CONSTRUCTION. VOIR A100

DD05 PORTE EXISTANTE À DÉMANTELER, CADRE EXISTANT À MODIFIER. REMETTRE À LA SECTION 06-200, POUR MODIFICATION ET RÉINSTALLATION.

DD06 SOUFFLAGE DE GYPSE À DÉMOLIR JUSQU'AU MUR DE MOELLON

DD07 MOBILIER INTÉGRÉ (RANGEMENT, TABLETTE, CROCHET) À DÉMOLIR

DD08 BARRE D'APPUI À DÉMOLIR. RÉPARER TROUS ET SURFACE.

DD09 PORTE EXISTANTE À DÉMANTELER ET ENTREPOSER POUR REPOSER À LA PHASE DE CONSTRUCTION.

DM MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, PLOMBERIE, PROTECTION INCENDIE

DM01 COL DE CYGNE À DÉMOLIR. VOIR PLANS MÉCANIQUE.

DM02 ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUE À DÉMOLIR/RELOCALISER (VOIR PLANS MÉCANIQUE) POUR FAIRE PASSER DANS L'ANCIENNE OUVERTURE EXISTANTE.

DM03 ÉQUIPEMENT SANITAIRE (TOILETTE, URINOIR, LAVABO, FONTAINE D'EAU) À DÉMOLIR.

DM04 ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE À DÉMOLIR.

DM05 LUMINAIRES À DÉMOLIR.

DM06 PANNEAU D'ALARME INCENDIE À CONSERVER ET PROTÉGER.

DM07 VOYANTS LUMINEUX, STROBOSCOPE ET BOUTON D'ALARME INCENDIE À RELOCALISER. CONSERVER ET PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX.

DM08 TÊTE DE GICLEUR À RELOCALISER.

DM09 DÉFIBRILATEUR À RELOCALISER

DM10 BOUTON DE PORTE ACCESSIBLE À DÉMOLIR. PRÉVOIR FILAGE POUR NOUVEAU BOUTON.

DS STRUCTURE

DS01 DALLE SUR SOL À DÉMOLIR. VOIR PLANS DE STRUCTURE.

DS02 COLONNES EXISTANTES À RETIRER, ENTREPOSER POUR RÉINSTALLATION À LA FIN DES TRAVAUX. PRÉVOIR ÉTAIMENT DU BALCON DE L'ÉTAGE LORS DE LA DÉMOLITION DE LA DALLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE SOUS L'ESCALIER.

DS03 FONDATIONS DE BÉTON À DÉMOLIR. VOIR STRUCTURE

DR RESTAURATION DES FONDATIONS

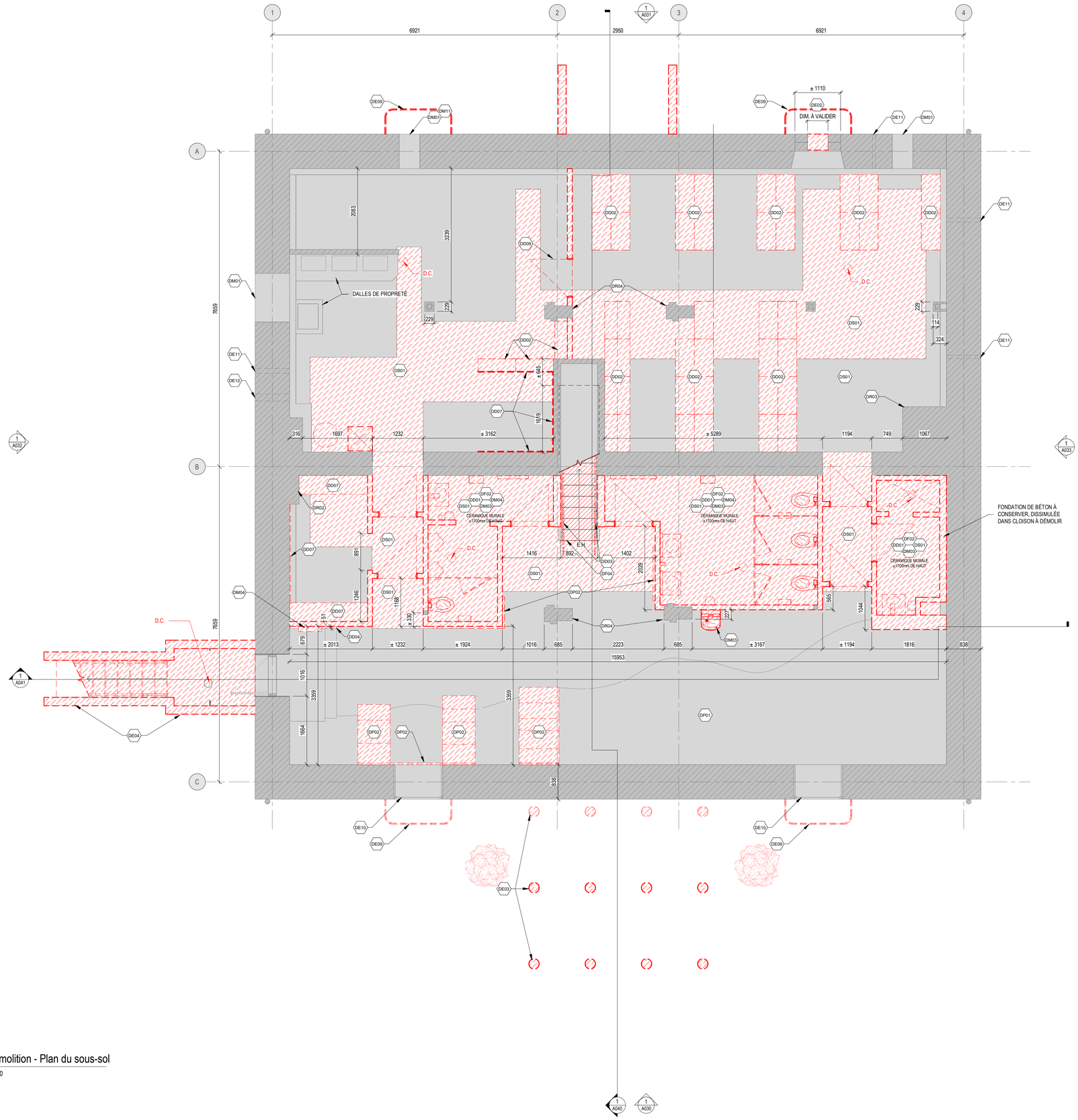
DR01 NOTE GÉNÉRALE : REJOINTER TOUTES LES SURFACES INTÉRIEURES DES MURS DE MOELLON EXISTANT. DÉMOLIR LES JOINTS SUR MINIMUM 25mm DE PROFOND, PUIS NETTOYER ET REJOINTER.

DR02 MUR DE MOELLON PEINT À DÉCAPER.

DR03 MOELLON ENDOMMAGÉ À REMPLACER.

DR04 COLONNE DE PIERRE À REJOINTER.

DR05 OUVERTURE DU MUR DE MOELLON À AJUSTER SELON NOUVEAU CONDUIT. VOIR ING. MÉCANIQUE



1 Démolition - Plan du sous-sol
A010 1 : 50

Fichier:

No: de:

INGÉNIEUR CIVIL

LAURENCE ÉQUIPE INGÉNIERIE CIVILE

INGÉNIEUR - MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE

N C K Inc.
1200 AVENUE McGILL COLLEGE
BUREAU 900
MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA
H3B 4G7

t. 514.878.3021
www.nck.ca

ARCHITECTE PAYSAGISTE

PROJET | PAYSAGE
PLANIFICATION ET ARCHITECTURE DE PAYSAGE

ARCHITECTURE

fabg Architectes

T 514 274-7555
F 514 274-3646
5402, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2T 1S1
info@arch-fabg.com
www.arch-fabg.com

No	Description	Date	Par
1	Émis pour Addenda 1	2024-09-23	S.B.
0	Pour soumissions	2024-08-30	S.B.

Révisions

B.M

Échelle
Comme indiqué

Dessin:
Architecture

Responsable du projet:
A.L

Approbation:
A.L

Ordre des architectes du Québec — ANDRÉ LAVOIE ARCHITECTE

Nom du projet:

RESTAURATION ET RÉNOVATION PATRIMONIALE DE LA MAISON SMITH DU PARC DU MONT-ROYAL

No de contrat: 24-6148

Titre de la feuille :

DÉMOLITION
PLAN DU SOUS-SOL

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Direction de l'aménagement des parcs et espaces publics - Division Aménagement des espaces publics et réalisation

Montréal

No du plan:

No de l'index: 0225-321

A010

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

(CX00) **SYMBOLE**

CE ENVELOPPE & SITE

CE01 NOUVELLE ÉTANCHÉITÉ SUR MUR DE FONDATION EN MOELLON

CE02 OUVERTURE À RAGRÉER AVEC LES MOELLONS RÉCUPÉRÉS LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.

CE03 NOUVEAU PORTIQUE EXTÉRIEUR EN BOIS PEINT, INCLUANT STRUCTURE, PLANCHER, ESCALIER, GARDE-CORPS, AINSI QUE TOIT MÉTALLIQUE.

CE04 ESCALIER EXTÉRIEUR EN MÉTAL À RÉINSTALLER. VOIR 05-500

CE05 NOUVEL ESCALIER EXTÉRIEUR EN BÉTON (VOIR PLANS STRUCTURE).

CE06 NOUVELLE MARGELLE EN BÉTON (VOIR PLANS STRUCTURE) RECOUVERTE D'UNE GRILLE MÉTALLIQUE. POUR VENTILATION (VOIR PLANS MÉCANIQUE)

CE07 PORTE EXTÉRIEURE EXISTANTE À RÉINSTALLER AVEC NOUVELLE QUINCAILLERIE ET OUVRE PORTE AUTOMATIQUE POUR ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.

CB ÉBÉNISTERIE

CB01 NOUVELLE VANITÉ DE SALLE DE BAIN (MEUBLE D'ÉBÉNISTERIE LAVABO, ROBINET, DISTRIBUTRICE À SAVON) ET CLOISON EN BOIS (COMPRENANT MIROIR ET SÈCHOIR À MAIN) AUTOUR DE LA COLONNE EXISTANTE ET DE SON SOUFFLAGE IGNIFUGE. VOIR SÉRIE A620.

CB02 NOUVEAU BANC EN ÉBÉNISTERIE.

CB03 RÉSERVÉ.

CB04 NOUVEAU PANNEAU D'ÉBÉNISTERIE AU MUR / PLAFOND.

CB05 NOUVELLE PORTE EXTÉRIEURE EN BOIS.

CB06 MOULURES EXISTANTES À REDIMENSIONNER SELON LA NOUVELLE OUVERTURE.

CF FINIS

CF01 NOUVEAU PLAFOND/RETOMBÉE COUPE-FEU EN GYPSE.

CF02 NOUVEAU PLAFOND DÉCORATIF EN GYPSE.

CF03 NOUVELLE RETOMBÉE / NICHE EN GYPSE LE LONG DU MUR DE MOELLON POUR INSTALLATION D'UN LUMINAIRE.

CF04 NOUVEAU PLAFOND DÉCORATIF EN LATTES DE BOIS. PEINDRE LES SURFACES ET CONDUTIS SE TROUVANT AU-DESSUS.

CF05 NOUVEAU FINI DE PLANCHER EN CÉRAMIQUE.

CF06 NOUVEAU FINI MURAL EN CÉRAMIQUE.

CF07 NOUVEAU FINI DE CAOUTCHOUC SUR L'ESCALIER EXISTANT.

CF08 NOUVELLE PEINTURE SUR L'ESCALIER EXISTANT.

CD DIVERS

CD01 NOUVELLE CLOISON VITRÉE ET PORTE DOUBLE VITRÉE.

CD02 NOUVELLE MAIN-COURANTE.

CD03 NOUVEAU GARDE-CORPS EN ACIER.

CD04 NOUVELLE PARTITION DE TOILETTE.

CD05 PORTE EXISTANTE À INVERSER LE SENS.

CD06 NOUVEAU COIN PROTECTEUR.

CW SANITAIRE

CW01 NOUVELLE TOILETTE. VOIR ING. MÉCANIQUE

CW02 NOUVEAU LAVABO. VOIR ING.. MÉCANIQUE.

CW03 NOUVELLE CUVE DE CONCIERGERIE. VOIR ING. MÉCANIQUE.

CW04 NOUVEAU ROBINET SANS CONTACT. VOIR ING. ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE

CW05 NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE SAVON LIQUIDE SANS CONTACT. VOIR ING. ÉLECTRIQUE.

CW06 NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE PAPIER DE TOILETTE.

CW07 NOUVELLE POUBELLE À PRODUITS HYGIÉNIQUES.
A : ENCASTRÉ B : EN SURFACE

CW08 NOUVEAU DISTRIBUTEUR ET PAPIER ET POUBELLE.
A : ENCASTRÉ B : SEMI-ENCASTRÉ.

CW09 NOUVEAU SÈCHE-MAIN. VOIR ING. ÉLECTRIQUE.

CW10 NOUVELLE FONTAINE D'EAU. VOIR ING. MÉCANIQUE.

CW11 NOUVEAU MIROIR. VOIR DESSINS POUR DIMENSIONS.

CW12 NOUVELLE BARRE D'APPUI. VOIR DESSINS POUR DIMENSIONS.
A : BARRE DROITE 610mm B : BARRE EN "L" 760x760mm

CW13 NOUVELLE TABLETTE. VOIR DESSINS POUR DIMENSION

CW14 NOUVELLE TABLE À LANGER PLIANTE EN SURFACE

CW15 CROCHET À VÊTEMENT, TYPIQUE DERRIÈRE LES PORTES DES NOUVELLES CABINES DE TOILETTE.

CM MÉCANIQUE, PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ, PROTECTION INCENDIE

CM01 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE (VOIR PLANS MÉCANIQUE).

CM02 NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE (VOIR PLANS ÉLECTRIQUES).

CMXX NOUVEAU BOUTON DE PORTE AUTOMATIQUE POUR ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE (VOIR PLANS ÉLECTRIQUES).

CM03 GICLEUR EXISTANT RELOCALISÉ..

CM04 DÉFIBRILATEUR EXISTANT RELOCALISÉ.

CM05 NOUVEAU BOUTON POUSSOIR DE PORTE.

CM06 NOUVELLE PORTE COUPE-FEU À BATTANT SUR RETENUE ÉLECTROMAGNÉTIQUE EN ACIER PEINT. (VOIR PLANS ÉLECTRIQUES)

CM07 NOUVEAU CABINET D'EXTINCTEUR ENCASTRÉ. VOIR PLANS PROTECTION INCENDIE

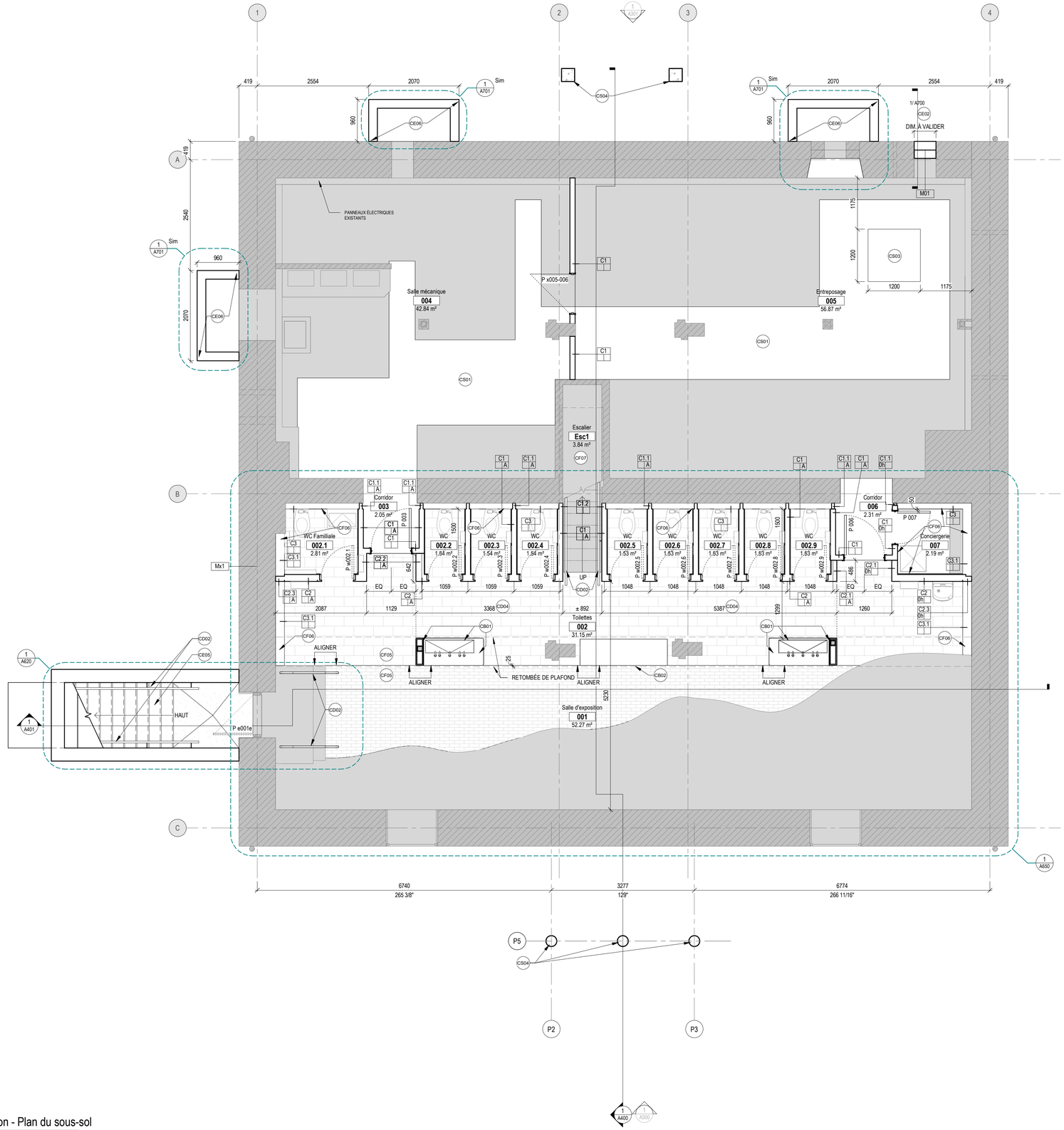
CS STRUCTURE

CS01 NOUVELLE DALLE DE BÉTON (VOIR PLANS STRUCTURE).

CS02 NOUVELLE COLONE D'ACIER PEINTE.(VOIR PLANS STRUCTURE).

CS03 NOUVELLE FAUSSE. (VOIR PLANS STRUCTURE)

CS04 NOUVELLE FONDATION EN BÉTON. (VOIR PLANS STRUCTURE)



1 Construction - Plan du sous-sol
A100 1 : 50

Fichier: No: de:

INGÉNIEUR CIVILE

LAURENCE ÉQUIPE INGÉNIERIE CIVILE

INGÉNIEUR - MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE

N C K Inc.
1200 AVENUE McGILL COLLEGE
BUREAU 900
MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA
H3B 4G7

t. 514.878.3021
www.nck.ca

ARCHITECTE PAYSAGISTE

PROJET | PAYSAGE
PLANIFICATION ET ARCHITECTURE DE PAYSAGE

ARCHITECTURE

fabg Architectes
T 514 274-7555
F 514 274-3646
5402, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2T 1S1
info@arch-fabg.com
www.arch-fabg.com

No	Description	Date	Par
1	Émis pour Addenda 1	2024-09-23	S.B.
0	Pour soumissions	2024-08-30	S.B.

Révisions

B.M

Échelle
Comme indiqué

Dessin:
Architecture

Responsable du projet:
A.L

Approbation:
A.L

Ordre des architectes du Québec — ANDRÉ LAVOIE ARCHITECTE

Nom du projet:

RESTAURATION ET RÉNOVATION PATRIMONIALE DE LA MAISON SMITH DU PARC DU MONT-ROYAL

No de contrat: 24-6148

Titre de la feuille :

CONSTRUCTION
PLAN DU SOUS-SOL

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Direction de l'aménagement des parcs et espaces publics - Division Aménagement des espaces publics et réalisation

Montréal

No du plan: A100

No de l'index: 0225-321

Société des Traversiers du Québec

Reconstruction de la guérite de la Gare fluviale de Québec (CeEt-472)



Surveillance archéologique, 2025

ethnoscop

Février 2026

Reconstruction de la guérite de la Gare fluviale de Québec (CeEt-472)

Surveillance archéologique, 2025

Ethnoscop, 2026

Société des Traversiers du Québec

Page couverture :
Construction de la guérite en cours, vue vers le nord-ouest (CeEt-472-25-NUM1-39)

RÉSUMÉ

La Société des traversiers du Québec a mandaté Ethnoscop afin de réaliser une surveillance archéologique lors de travaux d'excavation pour la reconstruction de la guérite desservant la traverse Québec-Lévis (CeEt-472, Boulevard Champlain). Cette surveillance a été menée ponctuellement du 4 mars au 16 avril 2025, en comprenant une fouille de sauvetage le 14 avril. La zone des travaux se trouve dans le site patrimonial du Vieux-Québec, plus précisément à l'emplacement du havre du Cul-de-sac. Des ressources archéologiques liées à des aménagements portuaires de la deuxième moitié du XIXe siècle étaient susceptibles d'y être mises au jour. Ce secteur fut aussi l'hôte du marché Champlain (CeEt-472), construit en 1858 et démoli en 1911.

Au cours des travaux, les vestiges d'un quai construit dans la deuxième moitié du XIXe siècle sont apparus sous la forme de cinq piliers et de pièces de bois diverses. Des dépositions de sols, dont une couche de pierres de grès, seraient aussi associées aux aménagements portuaires de cette période. Une belle collection d'artefacts fut également récupérée, reflétant le quotidien des habitants du quartier au moment de l'érection du quai.

Compte tenu des résultats démontrant un potentiel archéologique résiduel fort, il est recommandé de poursuivre les investigations archéologiques sur la majeure partie du site CeEt-472. Toutefois, suivant la découverte d'un tirant de béton dans la sous-opération 6D, le sol au nord de la sous-opération 6B semble avoir été perturbé en profondeur lors d'une réfection de la façade du quai au cours du XXe siècle.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PLANS IX
LISTE DES PARTICIPANTS XI
1. INTRODUCTION 1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES 5
2.1 Paléoenvironnement 5
2.2 Cadre culturel historique 7
2.3 Interventions archéologiques antérieures 15
3. MÉTHODES DE TRAVAIL 17
4. RÉSULTATS 21
4.1 Surveillance archéologique 21
4.1.1 Sous-opération 6A 22
4.1.2 Sous-opération 6B 41
4.1.3 Sous-opération 6C 42
4.1.4 Sous-opération CeEt-472-6D 47
4.1.5 Sous-opération CeEt-472-6E 48
4.1.6 Sous-opération 6F 49
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51
MÉDIAGRAPHIE 53
ANNEXES
Annexe 1. Analyse dendrochronologique
Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts
Annexe 3. Catalogue des artefacts
Annexe 4. Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 6

Figure 2. Véritable plan de Québec fait en 1663 (Jean Bourdon 1663, BAnQ). 7

Figure 3. Plan du Cul-de-sac dans la basse-ville de Québec en 1744 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0422A05_H) tiré de Pintal 2017 : 40 8

Figure 4. John Frederick Holland, plan du Havre du Cul-de-sac et le quai Johnson & Purss, 1775 (https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142387) 9

Figure 5. William Ware, plan de la Pointe à Carcy jusqu'à la chapelle des marins, 1843 10

Figure 6. Gerald G. Dunlevie. « *Plan of part of the beach opposite to the City of Quebec* », vers 1850 10

Figure 7. Honorius Sisson Sitwell. 1865? St. Roch Parish. Canada East. Co Québec. Sheet IV.6 11

Figure 8. Goad, Chas. E. 1922. Insurance plan of the city of Quebec, Canada 12

Figure 9. Underwriters' Survey Bureau Limited, 1957. Insurance plan of the city of Québec, volume 1 13

Figure 10. Photo aérienne du site 14

Figure 11. Croquis stratigraphique de la sous-opération 6A, paroi ouest 25

Figure 12. *The Quebec Mercury*, 27 mai 1856, nº 62, p. 2 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3666886) 30

Figure 13. Appel d'offres de la Ville de Québec (*Le Canadien*, 8 avril 1857, nº 143, p. 3, BAnQ 0000082238) 30

Figure 14. Barnum, « *Champlain Market Hall near completion* », vers 1859 (Artéfact urbain figure 27) 31

Figure 15. Photographie aérienne prise vers 1927 (BAnQ, Ville de Québec : le Château Frontenac, une partie de la Terrasse Dufferin, le funiculaire et la rue du Petit-Champlain, E21, S110, SSS1, PP75-B14) 46

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Emplacement de la sous-opération 6B et 6D, vue vers l'ouest (CeEt-472-25-NUM1-51) 21

Photo 2. Stratigraphie de la paroi sud, vu vers le sud-ouest (CeEt-472-25-NUM1-16) 26

Photo 3. Filtre à eau (photo Isabelle Hade) 27

Photo 4. Flacons à usage médicinal (photo Isabelle Hade) 28

Photo 5. Structure de quai 6A25, vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM1-34) 29

Photo 6. Conduite de drainage en céramique, vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM1-23) 35

Photo 7. Sous-opération CeEt-472-6B en cours d'excavation; vue vers le sud-ouest (CeEt-472-25-NUM1-44) 41

Photo 8. Sous-opération CeEt-472-6C en cours d'excavation; vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM2-3) 42

Photo 9. Zone de fouille dans la sous-opération CeEt-472-6C, vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM2-5) 43

Photo 10. Artefacts de la sous-opération 6C (photo Isabelle Hade) 44

Photo 11. Pilier CeEt-472-6C25; vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM2-5) 45

Photo 12. Sous-opération CeEt-472-6D, vue vers le nord-ouest (CeEt-472-25-NUM1-52) 47

Photo 13. Sous-opération CeEt-472-6E, vue vers le sud (CeEt-472-25-NUM2-14) 48

Photo 14. La sous-opération CeEt-472-6F; vue vers le sud-est (CeEt-472-25-NUM2-16) 49

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale 2

Plan 2. Localisation du site CeEt-472 sur une spatiocarte 3

Plan 3. Localisation des sous-opérations 19

Plan 4. Sous-opérations CeEt-472-6A et 6C 23

Plan 5. Superposition du plan de Sitwell de 1865 à la trame actuelle 33

Plan 6. Superposition du plan de Goad de 1922 à la trame actuelle 37

Plan 7. Superposition du plan de l'Underwriters'survey bureau de 1957 à la trame actuelle 39

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Société des traversiers du Québec

Tommy Dostie-Auclair	Coordonnateur en bâtiment

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur
Michel Huot	Chargé de projet, rédacteur principal du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue préhistorien, rédacteur de la section 2.1
Andréanne Chouinard	Technicienne-archéologue
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Jonas Leclerc	Technicien de laboratoire
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

Université Laval

Ann Delwaide	Responsable des travaux pratiques et d'enseignement

1. INTRODUCTION

Dans le cadre des travaux de reconstruction de la guérite de la Gare fluviale de Québec (plan 1), une surveillance archéologique a été réalisée ponctuellement du 4 mars au 16 avril 2025, avec une fouille de sauvetage le 14 avril. L'objectif était de vérifier la présence de ressources archéologiques pouvant être menacées par les excavations requises pour la démolition de l'ancienne guérite et lors de la mise en place de conduites diverses inhérentes à la construction du nouveau bâtiment. L'aire du mandat se trouve au milieu du site CeEt-472 (plan 2). Étant positionnée dans le havre du Cul-de-sac, son occupation ne débute qu'au troisième quart du XIXe siècle, favorisée par un besoin croissant d'espace pour le développement du commerce portuaire. Ce sont surtout des quais, des hangars et d'autres aménagements portuaires et ferroviaires qui étaient susceptibles d'y être mis au jour.

Ce rapport présente en premier lieu un état général des connaissances sur l'environnement ancien et actuel, les contextes culturels autochtone et euroquébécois, puis les résultats des interventions archéologiques antérieures. Par la suite, les méthodes de travail sont présentées. Les résultats de l'intervention de 2025 sont exposés dans le chapitre suivant. Pour conclure, une synthèse des travaux est dressée et des recommandations sont formulées.



GUÉRITE DE LA GARE FLUVIAL, CeEt-472
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 1
LOCALISATION GÉNÉRALE

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

CeEt-472 CODE BORDEN

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique nº 21L14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000

STQ2448

ethnoscop

GUÉRITE DE LA GARE FLUVIAL, CeEt-472

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 2

LOCALISATION DU SITE CeEt-472 SUR UNE SPATIOCARTE

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

CeEt-472 CODE BORDEN

Nord magnétique

0 7,5 15 m

ÉCHELLE : 1/600

Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichiers, Fond_Superpo.dwg et 08439X00.dwg
© 2024 Google Earth
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

STQ2448

ethnoscop

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Paléoenvironnement

Cette section a pour but de synthétiser les connaissances actuelles relatives à l'évolution du paysage, de façon à définir le contexte dans lequel sont venues s'établir les premières populations humaines à fréquenter les lieux. L'aire d'intervention est située dans un lambeau de la province géologique des Appalaches situé au nord du fleuve Saint-Laurent. Le socle rocheux de l'aire d'intervention est composé d'une alternance de calcaire argileux, de calcarénite et de shale noir (Formation de la Ville de Québec 2, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts). Le socle rocheux est recouvert de remblais ou de roc altéré sur une épaisseur de 0,5 à 1 m (Bolduc *et al.* 2003). La région bénéficie d'un climat relativement doux, qui profite à une végétation tempérée nordique (Gosselin 2005).

La zone d'intervention se situe légèrement à l'est du seuil de Québec. Le goulot naturel que constitue cette région est impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent. En effet, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), la région était toujours occupée par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2020). Le seuil de Québec était alors occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac à Candona à l'ouest, et la mer de Goldthwait à l'est. Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange soudaine du lac proglaciaire à Candona. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait alors se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m d'altitude à cette période. Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125, figure 1). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses. Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou.

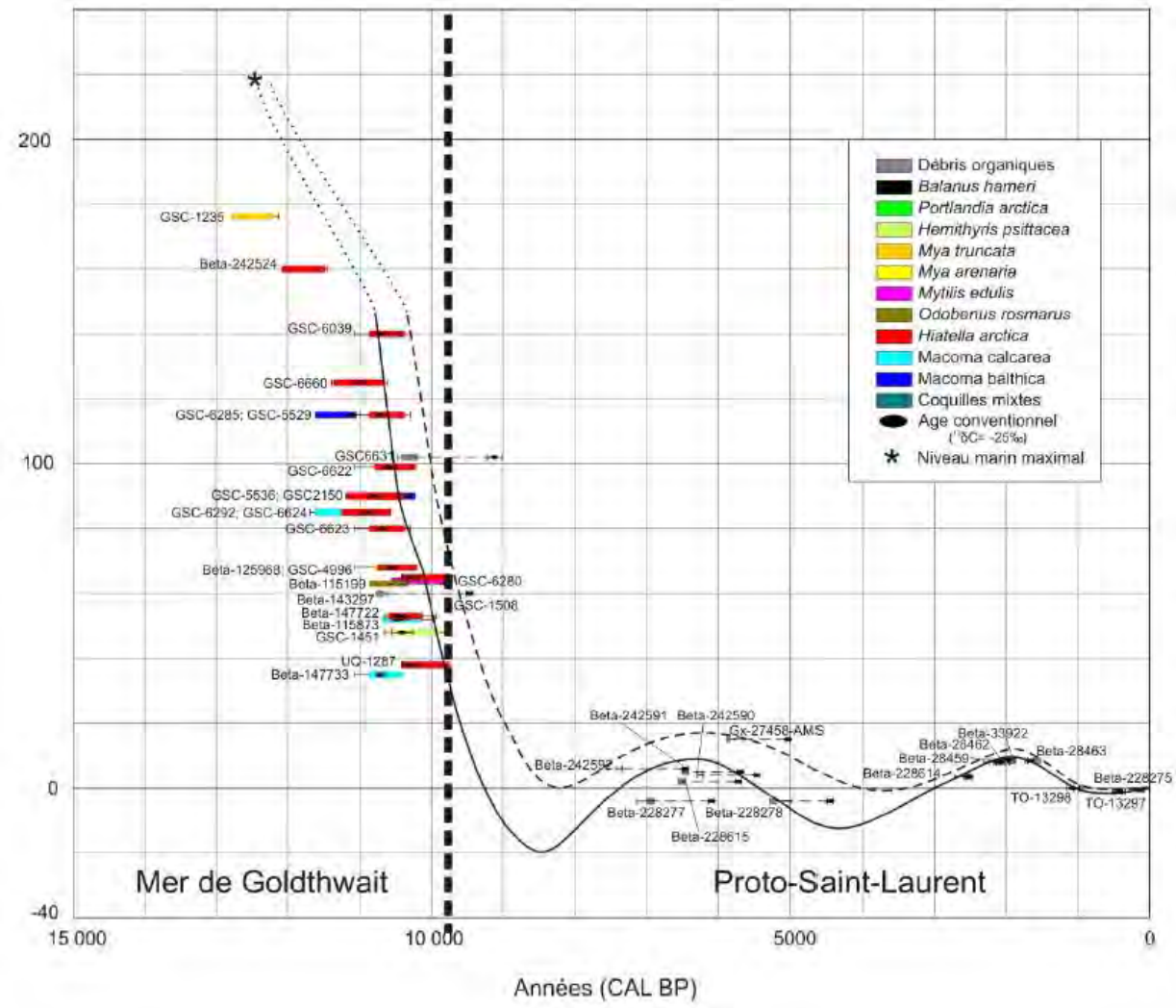


Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la Transgression laurentienne qui a débuté vers 7 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 6500 ans AA (Dionne 2001 et Lamarche 2011), atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (NMM). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite, pour remonter peu après 2000 ans AA. Cette dernière remontée, nommée Transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés.

2.2 Cadre culturel historique

La basse-ville de Québec, dans laquelle est située l'aire du mandat, amorce son occupation permanente avec l'arrivée de Champlain en 1608. Déjà en 1663, on dénombre 70 constructions près de Place Royale, et en 1760, on ne retrouve plus de terrain vacant sur la bande de terrain riveraine (CÉRANE 1997 : 13). Quant à lui, le havre du Cul-de-sac est au cœur des activités maritimes d'import-export (figure 2). Il est l'endroit de mouillage et d'hivernage pour les petites embarcations jusqu'au XIX[e] siècle. Cependant, la future guérite de la traverse aurait été positionnée sous l'eau pendant cette période.



Figure 2. Véritable plan de Québec fait en 1663 (Jean Bourdon 1663, BAnQ). La flèche orange indique le havre du Cul-de-sac.

Entre le XVIII[e] et le milieu du XIX[e] siècle, le secteur est en plein essor. L'expansion urbaine pousse les armateurs à trouver de nouveaux espaces pour pouvoir développer leur commerce. Des opérations de remplissage et la construction de quais en eaux profondes s'intensifient au pied du cap. Dans une moindre mesure, les pourtours du havre se densifient également. Quelques quais et bâtis se grefferont au nord et à l'ouest de la baie. Au sud, Chaussegros de Léry aménage un nouveau chantier naval royal en 1745 et la batterie Vaudreuil pour protéger les installations (figure 3).



Figure 3. Plan du Cul-de-sac dans la basse-ville de Québec en 1744 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0422A05_H) tiré de Pintal 2017 : 40

À la suite de la Conquête, une grande partie des bâtis sont endommagés dans Place Royale et les environs; les travaux de reconstructions vont s'échelonner sur une dizaine d'années (Côté 2016 : 18). Les Britanniques acquièrent un bon nombre de bâtiments, ainsi que de concessions sur les battures. Les installations militaires jugées inutiles seront transformées afin de favoriser le commerce. Il en sera ainsi dans le havre du Cul-de-sac. L'entreprise Johnston & Purss achète des portions des quais du chantier naval et fait construire au nord de la baie, un nouveau quai de 150 pi' de long sur lequel reposent trois hangars (figure 4).

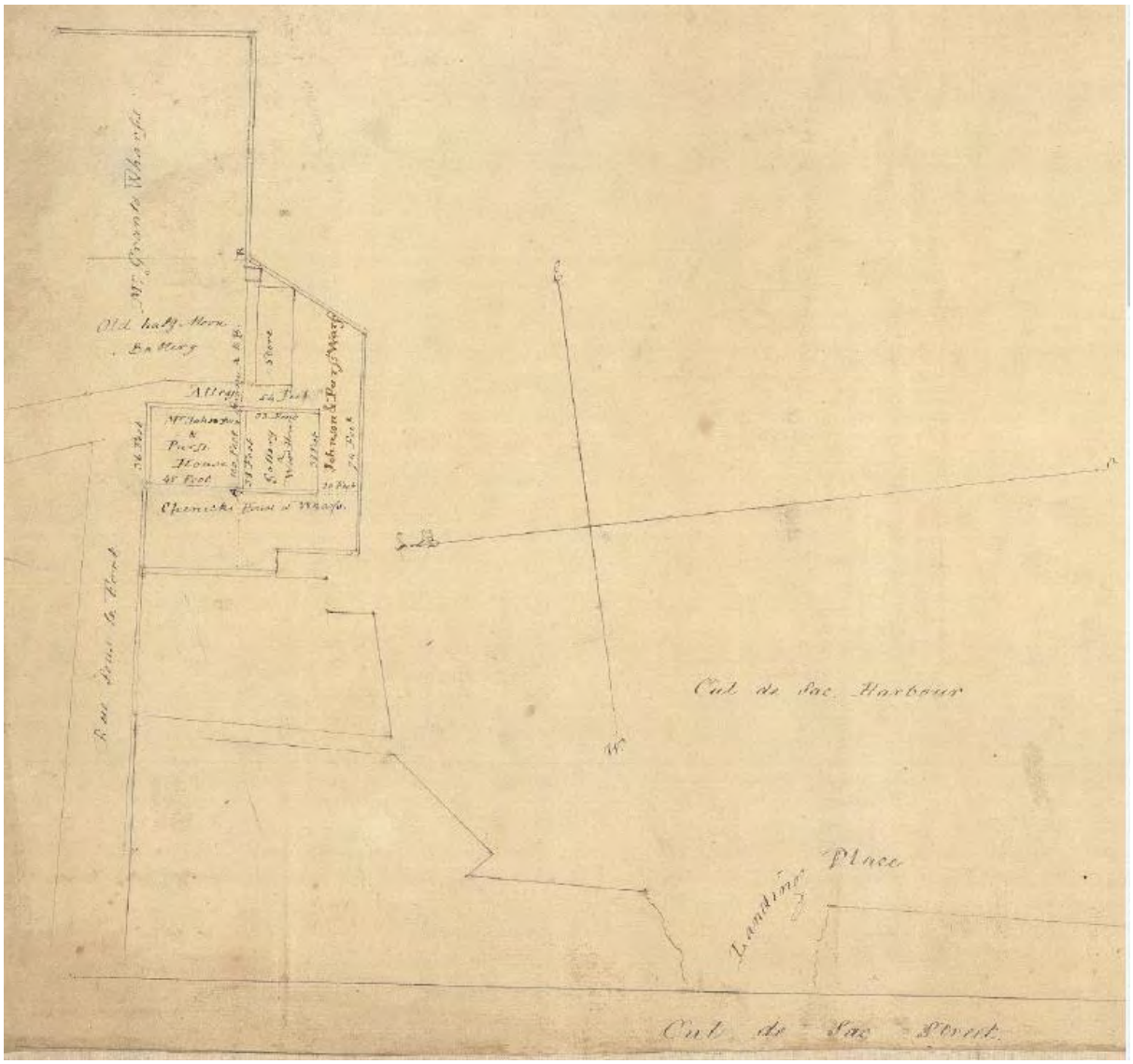


Figure 4. John Frederick Holland, plan du Havre du Cul-de-sac et le quai Johnson & Purss, 1775 (https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142387)

Ce ne sera qu'à la fin de la première moitié du XIXe siècle que des projets d'aménagements du havre du Cul-de-sac seront proposés (figure 5). Cependant, rien n'est concrétisé sur un plan de 1850 (figure 6). Il faut attendre quelques années plus tard où l'anse est acquise par la Ville. Alors, d'importants travaux de comblement seront réalisés et un nouveau marché y verra le jour, ainsi qu'une vaste halle en pierre de trois étages. Les travaux seront complétés vers 1860 selon les plans de l'ingénieur Pierre Michel Lecourt (Côté 2016 : 27).



Figure 5. William Ware, plan de la Pointe à Carcy jusqu'à la chapelle des marins, 1843 (https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142635)



Figure 6. Gerald G. Dunlevie. « *Plan of part of the beach opposite to the City of Quebec* », vers 1850 (https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142627)

Vers 1865, le Grand Trunk Railway Ferry installe un quai au sud-est du marché afin de faciliter le transbordement de marchandises en provenance de sa gare située à Lévis (figure 7). Un vaste hangar y sera également construit.

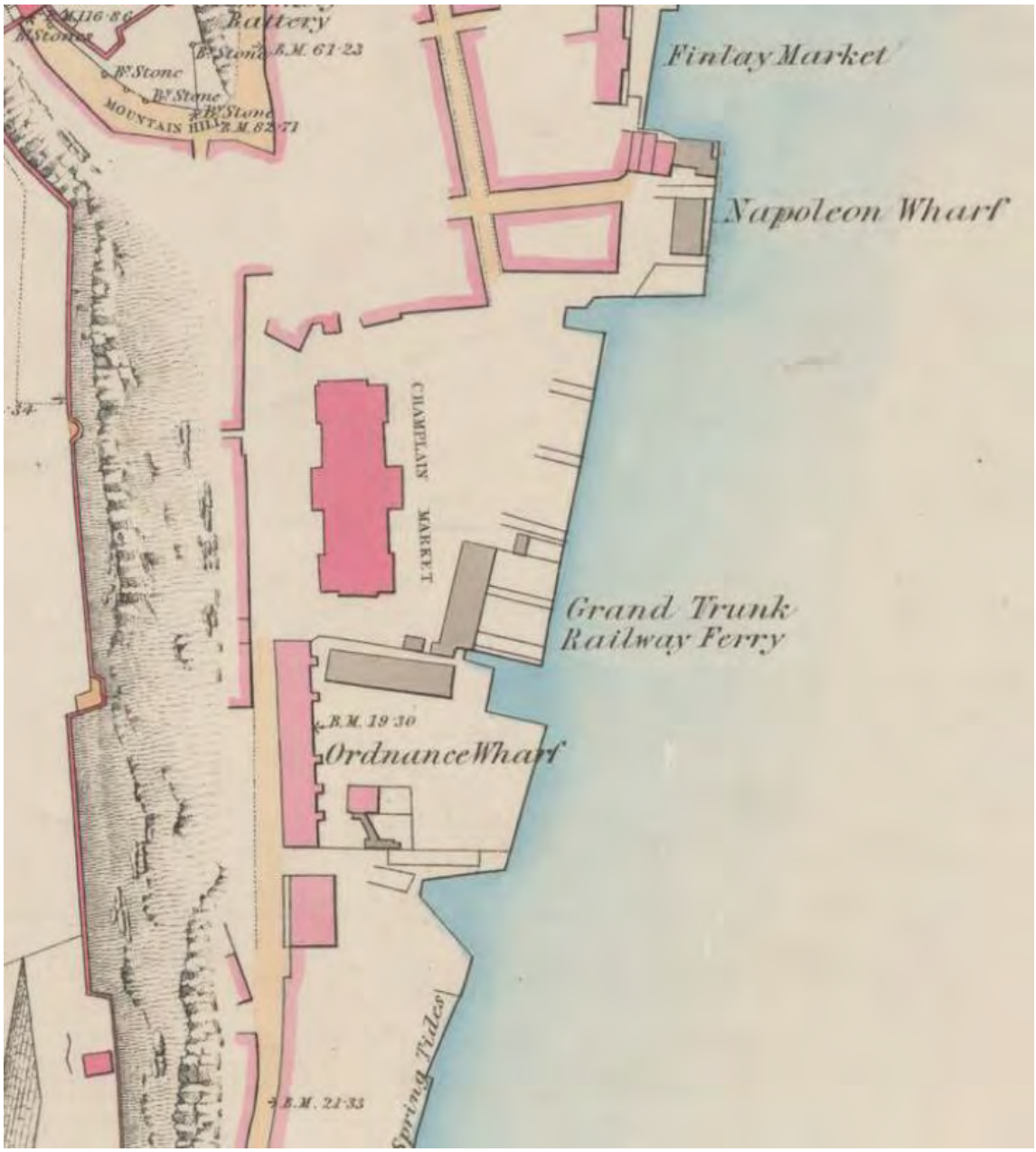


Figure 7. Honorius Sisson Sitwell. 1865? St. Roch Parish. Canada East. Co Québec. Sheet IV.6 (https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121134)

Le terrain de la halle Champlain est acquis en 1906 par le Pacifique Canadien dans le but d'y installer ces infrastructures. La halle, en mauvais état, est démolie en 1911 pour être remplacée par une toute nouvelle gare ferroviaire (figure 8).

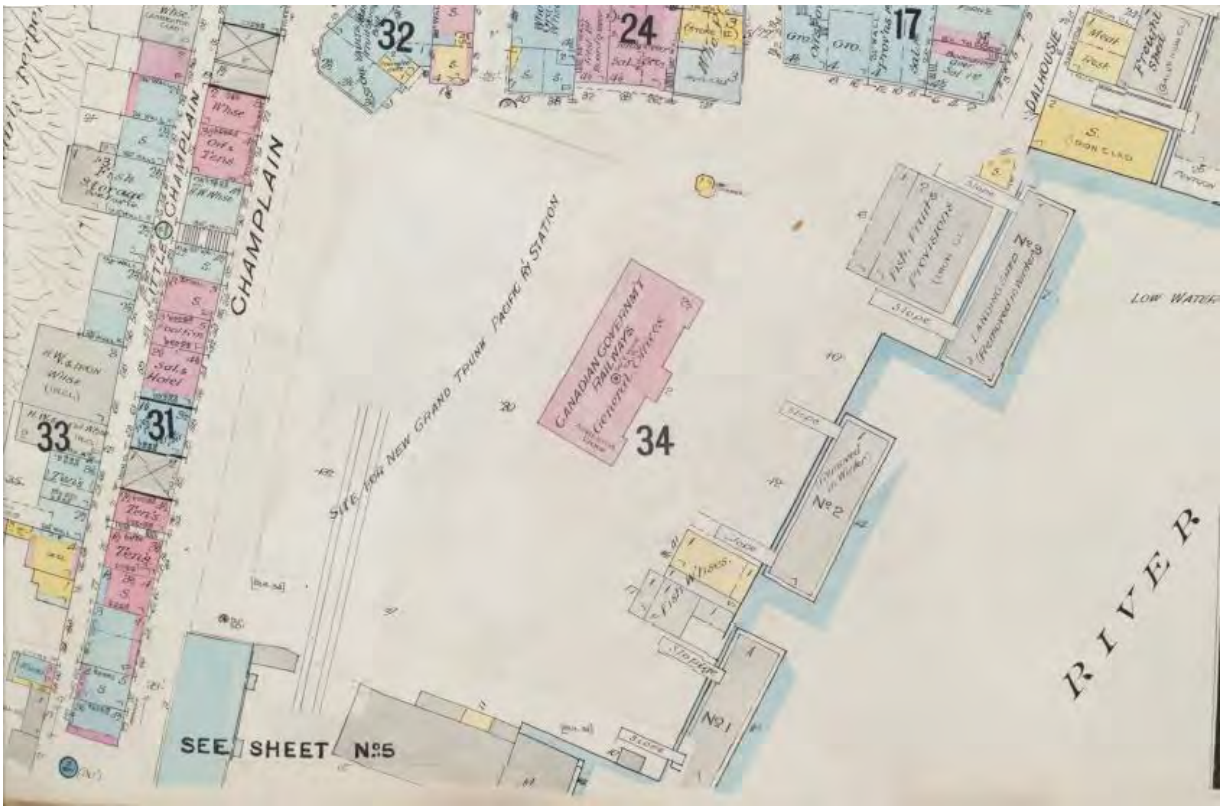


Figure 8. Goad, Chas. E. 1922. Insurance plan of the city of Quebec, Canada

Vers 1957, un parc est aménagé et semble ceinturé d'une clôture. Un club house et un bureau de télégraphe font aussi partie du décor. La traverse Québec/Lévis est maintenant installée dans l'ancien hangar de poissons et de fruits (figure 9).



Figure 9. Underwriters' Survey Bureau Limited, 1957. Insurance plan of the city of Québec, volume 1

Dans le courant des années de 1960, un nouveau bâtiment se greffe à l'ancienne gare et il n'y aura que peu de changement au cours des prochaines décennies (figure 10).

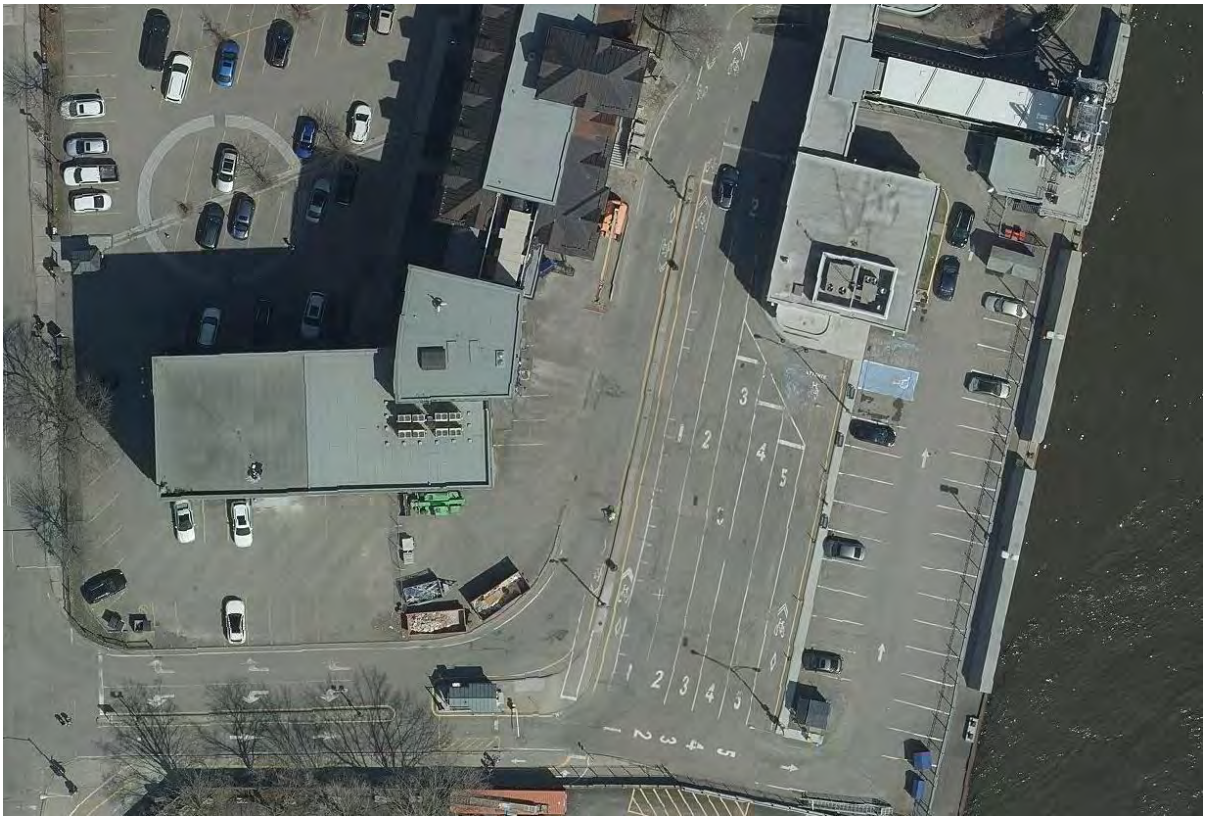


Figure 10. Photo aérienne du site https://vgo.portailcartographique.gouv.qc.ca/mobile.aspx?gpz_point=-7537596.15762227,%20%206974970.413289411&echelle=15699089&epsg=3857&gpz_nomMap=-%20Imagerie%20du%20gouv.%20du%20Qu%C3%A9bec

2.3 Interventions archéologiques antérieures

Cinq interventions archéologiques avaient touché le site CeEt-472 jusqu'à maintenant. Une surveillance archéologique fut menée en 1986 lors de la mise en place de conduites pour la compagnie Gaz Métropolitain (Tremblay et Tanguay 1987). Deux vestiges maçonnés associés à la fondation du marché Champlain datant de la seconde moitié du XIXe siècle ont été localisés. En 1994, une seconde phase d'enfouissement de conduites de gaz a contribué à la découverte d'un massif de béton récent et d'une conduite de terre cuite grossière appartenant au réseau de Bell installée au début du XXe siècle (CÉRANE 1994). Ce fut autour d'Hydro-Québec de procéder à l'enfouissement de son réseau dans ce secteur en 1996. À cette occasion, deux vestiges d'une habitation de la première moitié du XIXe siècle et quatre niveaux de circulations, dont deux de la deuxième moitié du XIXe siècle, ont été enregistrés (CÉRANE 1997). La firme Truelle et Cie a effectué une surveillance archéologique lors d'un projet de réfection de trottoirs dont celui du boulevard Champlain (Truelle et Cie 2020). Aucune découverte significative ne fut documentée pour le site CeEt-472. Enfin, deux vestiges bétonnés, dont possiblement un lié au marché Champlain et une fondation maçonnée; peut-être celle d'une habitation de la première moitié du XIXe siècle, ont été localisés lors d'une surveillance archéologique des travaux de réaménagement de la courbe du boulevard Champlain et de la rue du Marché-Champlain à l'été de 2023 (Artéfact Urbain 2024).

3. MÉTHODES DE TRAVAIL

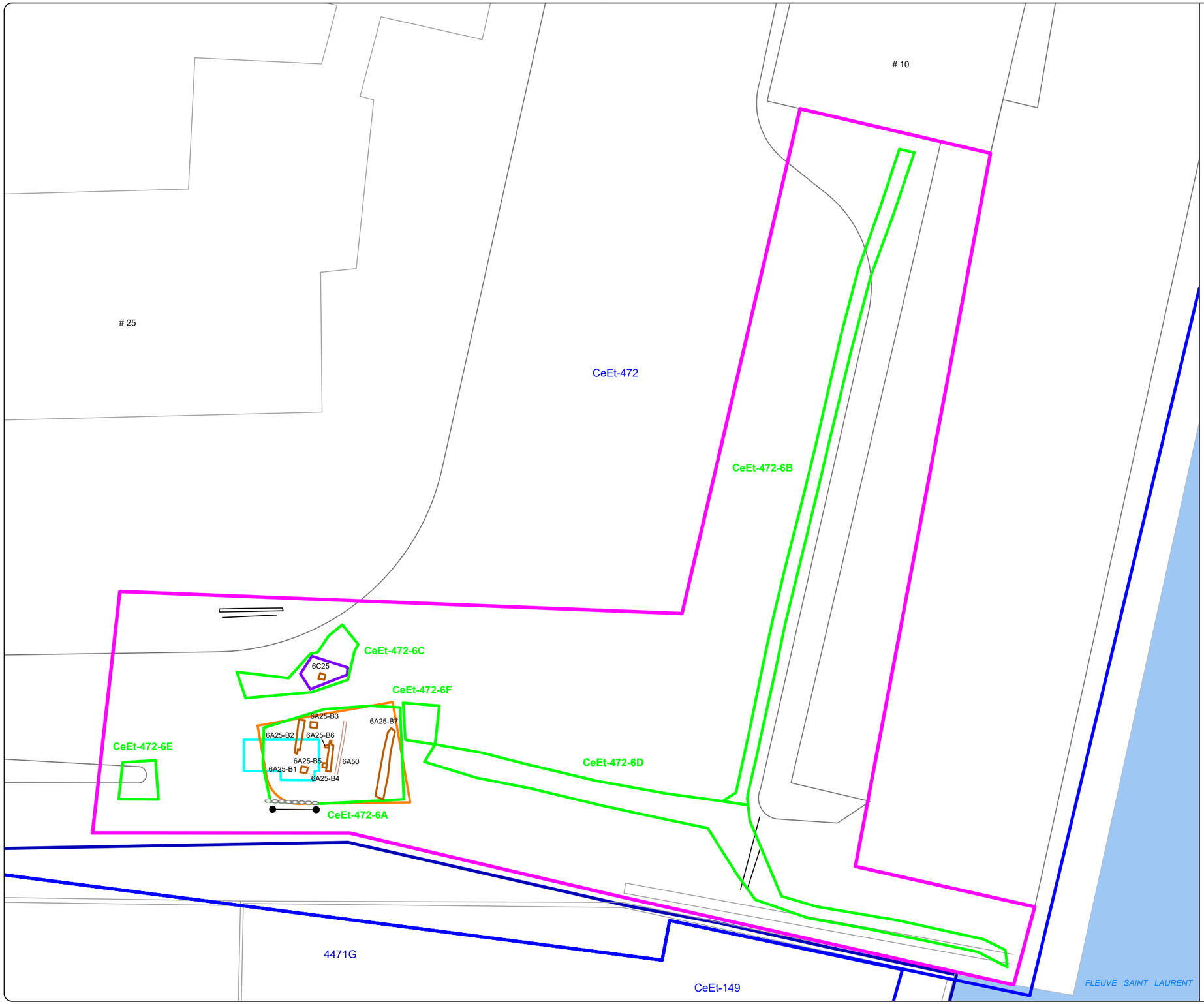
La surveillance archéologique a été effectuée du 4 mars au 16 avril 2025 et la fouille archéologique le 14 avril 2025, les deux sous le permis de recherche 24-ETHN-52. L'enregistrement a été fait selon le système de Tikal. Les données ont été colligées dans un carnet de notes. Des photographies ont été prises afin de rendre compte du déroulement des travaux. Les artefacts et écofacts ont été traités et inventoriés. Un plan géoréférencé positionne les travaux et les découvertes mises au jour pendant l'intervention (plan 3).

GUÉRITE DE LA GARE FLUVIAL, CeEt-472

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 3

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS



- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE)
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE DE SURFACE)
- CeEt-472-6A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- BOIS
- PIERRE
- CÉRAMIQUE
- 6A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-472 CODE BORDEN
- SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- 4471G CODE DE PARCS CANADA
- NOUVELLE GUÉRITE
- ANCIENNE GUÉRITE

Nord magnétique

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichiers, Fond_Superpo.dwg et 08439X00.dwg SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

STQ2448

ethnoscop

4. RÉSULTATS

4.1 Surveillance archéologique

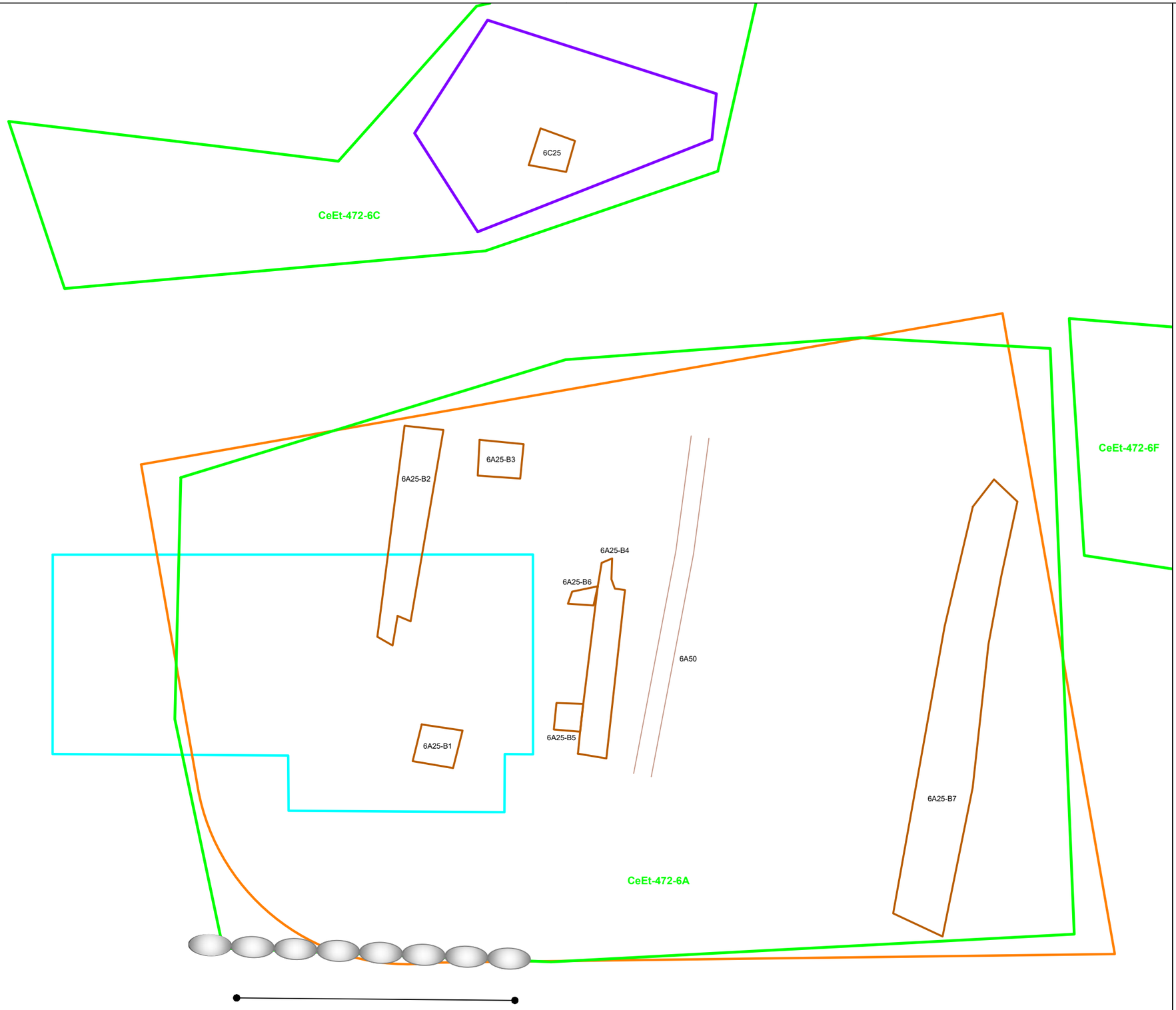
L'aire du mandat a été découpée en sept sous-opérations selon l'avancée des travaux de construction (plan 3). La première phase consistait à l'excavation de la future guérite et identifiée comme étant la sous-opération CeEt-472-6A. C'est dans ce secteur que fut localisée la majeure partie des ressources archéologiques découvertes pendant l'intervention. Les six autres sous-opérations, tranchées ou sondages ont été réalisés lors de la mise en place de conduites diverses pour alimenter le nouveau bâti ou de bases de lampadaires (photo 1).



Photo 1. Emplacement de la sous-opération 6B et 6D, vue vers l'ouest (CeEt-472-25-NUM1-51)

4.1.1 Sous-opération 6A

L'excavation pour implanter la guérite mesurait environ 7 m de long sur 4,5 m de large (plan 4). Amorcée à une altitude de 4,49 m NMM, elle a été dégagée jusqu'à atteindre une profondeur de 2,19 m. Une séquence stratigraphique de quatre couches a été enregistrée dans la paroi sud-ouest (figure 11). Il s'y retrouve 0,07 m d'asphalte (6A1), suivi de son lit de pose composé de 0,22 m de gravier angulaire gris (6A2) et de 0,70 m de sable brun (6A3); l'infrastructure de la rue. Le tout reposait en bonne partie sur un horizon de pierre de grès (6A4) qui était inclus dans le remblai de quai, soit un loam argileux brun noir compact (6A5) (photo 2). Les pierres sans liant entre elles ont été déposées pêle-mêle sur le sol ou sur une lisse de bois (dans la section sud-ouest de la stratigraphie). Elles étaient visibles sur une longueur de 2,8 m. L'alignement se terminait du côté est, mais semblait se poursuivre vers l'ouest. Quant à elles, les pièces de bois dont trois étaient superposées variaient de 0,03 à 0,06 m d'épaisseur. Elles ne se retrouvaient que dans la partie est de la paroi. La dimension et la position verticale des planches suggèrent que nous soyons en présence d'un ancien pontage de quai, mais, en incluant les pierres, il pourrait aussi s'agir de débris de la halle du marché Champlain démolie en 1911.



GUÉRITE DE LA GARE FLUVIAL, CeEt-472

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 4

SOUS-OPÉRATIONS CeEt-472-6A ET 6C

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE)
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE DE SURFACE)
- CeEt-472-6A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BOIS
- PIERRE
- CÉRAMIQUE
- 6A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- NOUVELLE GUÉRITE
- ANCIENNE GUÉRITE

0 0,50 1 m

ÉCHELLE : 1/40

Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichiers, Fond_Superpo.dwg et 08439X00.dwg SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

STQ2448

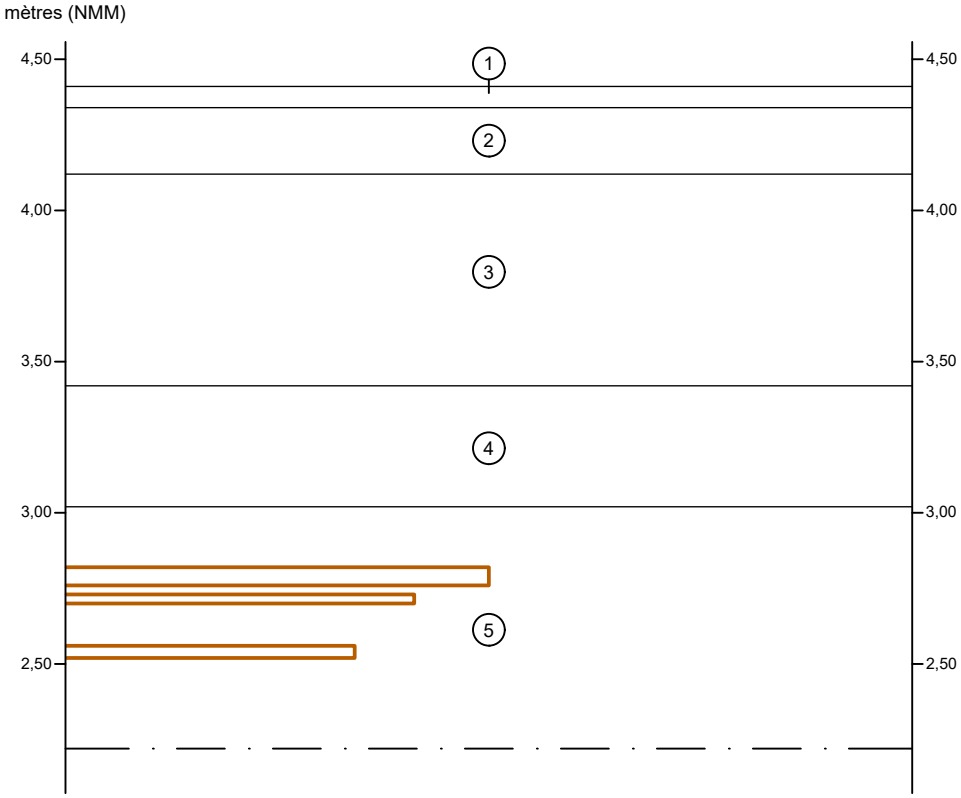
ethnoscop

GUÉRITE DE LA GARE FLUVIAL

CeEt-472

SOUS-OPÉRATION 6A, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1 Asphalte (6A1)

2 Gravier anguleux (6A2)

3 Sable brun, compact (6A3)

4 Grosses pierres (6A4)

5 Loam argileux brun noirâtre, compact (6A5)

Bois

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

STQ2448

ethnoscop

FIGURE 11



Photo 2. Stratigraphie de la paroi sud, vu vers le sud-ouest (CeEt-472-25-NUM1-16)

Ce remblai, 6A5, renfermait également une bonne quantité d'artefacts. Dans un premier temps, la collection se composait de vaisselle de table, comme des fragments d'assiettes, de tasses, de soucoupes ou de bols, en grande partie fabriqués en terre cuite fine blanche (après 1810) ou en terre cuite fine blanche vitrifiée (après 1850). On y retrouva également quelques tuyaux de pipes à fumer inscrites « W. WHITE/GLASGOW » (1805-1891), W & D BELL/QUEBEC » (avant 1863-années 1890) et de « McDOUGA[LL GLASG]OW SCOTLAND » (vers 1890-1967). Un exemplaire d'un antique filtre à eau de fontaine d'intérieur en grès grossier à la glaçure au sel et Albany a également été récupéré (photo 3). Ce filtre est composé d'un réservoir circulaire possédant une ouverture à la base pour y insérer un robinet. Au centre de celui-ci, une lèvre permet d'y déposer un filtre de céramique perforé sur lequel percolait l'eau. Des décorations de fleurs et de feuilles agrémentent la paroi externe du réservoir et l'inscription « MANCHES[TER] » y est moulée en relief. Ce type de procédé de filtration de l'eau en céramique apparaît en 1826 en Angleterre dans le but de lutter contre les vagues de choléra et de typhoïde amenées par une eau de qualité douteuse. Il est commercialisé par la compagnie Jones, Watts et Doulton. Doulton fut le fabricant attitré de filtres pour la reine Victoria[1]. Notre exemplaire aurait été à la mode vers le dernier quart du XIXe siècle. Il faut se rappeler qu'une bonne partie de la population de la ville de Québec s'approvisionnait en eau aux quelques fontaines disponibles, mais aussi dans le fleuve Saint-Laurent ou dans la rivière Saint-Charles; qui servaient aussi d'égout.

[1] https://doulton.com/fr-ca/pages/histoire



Photo 3. Filtre à eau (photo Isabelle Hade)

La collection comprend également des contenants divers, dont la plupart, en verre. On y retrouve des bouteilles à alcool, dont une dédiée pour l'absinthe d'Édouard Pernod de Couvet (circa 1900), d'huile d'olive vierge de Paris (1889) où se rattachant la pharmacopée de l'époque (photo 4). Parmi les inscriptions présentes figurent « PHARMACIE GRIMAULT & CIE/PARIS », « NORTHROP &/LYMAN/TORONTO ONT. » (brevet vers 1850), « J. COWAN/MONTREAL », « FELLOWS & CO/CHEMISTS/ST JOHN NB. » (après 1900) et « W. H. SMITH & CO ».



Photo 4. Flacons à usage médicinal (photo Isabelle Hade)

A-Bouteille « PHARMACIE GRIMAULT & CIE / PARIS »
B-Bouteille « FELLOWS & CO / CHEMISTS / ST JOHN NB »
C-Fiole « W. H. SMITH & Co »
D-Bouteille « NORTHROP & / LYMAN / TORONTO ONT/ EXTERNAL / INTERNAL/ Dr S. N. THOMAS / ECLECTRIC OIL »

Quai 6A25

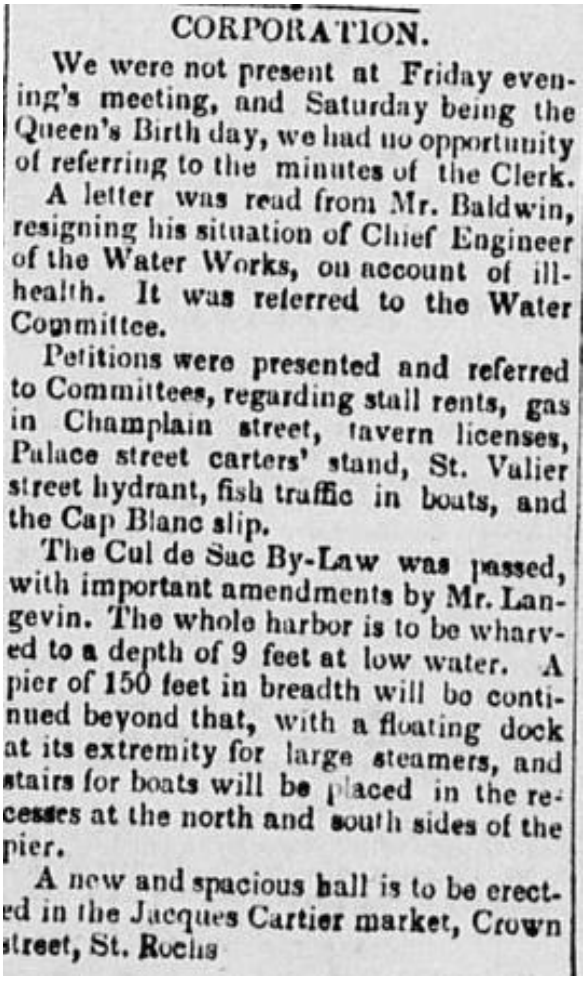
Des segments de quai sont apparus en cours d'excavation (plan 4 et photo 5). Il fut localisé quatre piliers de bois dans la sous-opération 6A et un cinquième dans la sous-opération 6C. Dans 6A, les deux les plus à l'ouest de l'excavation (6A25-B1 et B3) mesuraient 0,35 m sur 0,37 m et furent dégagés sur une hauteur maximale de 0,70 m. Selon l'analyse d'un échantillon provenant du pilier 6A25-B1, il s'agit d'une pièce de pin blanc de la région de Québec. Pour 6A25-B5 et B6, ceux-ci mesuraient 0,29 m par 0,16 à 0,23 m et n'étaient visibles que sur une dizaine de centimètres au-dessus du sol. Ces piliers, équarris à la hache, étaient en bon état. La partie excavée de B1 et B2 fut tronçonnée pendant les travaux; les sections inférieures demeurant toujours in situ. Les deux autres pièces de bois 6A25-B2 et B4 d'environ 2 m de long sur 0,26 à 0,28 m de large seraient des vestiges de madriers qui formaient un caisson de quai. On pouvait y voir des traces d'assemblages à mi-bois à une des extrémités. Enfin, une dernière composante fut localisée à l'extrême est de l'intervention. La pièce de bois 6A25-B7 est une grosse poutre de 4,70 m de long et large de 0,55 m. Tronquée vers le nord, celle-ci pourrait se poursuivre vers le sud. On ne connaît ni son épaisseur, ni s'il y aurait superposition d'autres pièces sous celle-ci, car la limite d'excavation étant atteinte.



Photo 5. Structure de quai 6A25, vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM1-34)

Dans le journal The Quebec Mercury du 27 mai de 1856, il est question d'aménagements d'envergure dans l'anse du Cul-de-sac. Des amendements sont adoptés pour l'érection de quais dont un de neuf pieds à marée basse et d'un autre de 150 pieds de large comprenant une portion flottante à son extrémité pour permettre l'accostage de gros bateaux à vapeur (figure 12). Un appel d'offres est émis en mars 1857 où il est question des détails de construction d'un quai de façade et d'un pilier de flottes de 15 pieds de large. Il est aussi mentionné le recouvrement des structures d'un pontage de bois de trois pouces d'épaisseur appuyé sur des tréteaux (figure 13). L'été suivant les travaux furent rondement menés selon un article du Journal de Québec où l'on commente l'avancée du projet[2]. D'après une photographie prise en 1858, les quais/pontons sont en fonction et la halle du marché pratiquement terminés (figure 14). L'analyse dendrochronologique du pilier 6A25-B1 vient confirmer cette période. Selon les résultats, en considérant l'absence de cerne en périphérie, la coupe de l'arbre aurait été réalisée après 1831.

[2] Le Journal du Québec, 18 juillet 1857, nº 85, page 1, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2647012



CORPORATION.

We were not present at Friday evening's meeting, and Saturday being the Queen's Birth day, we had no opportunity of referring to the minutes of the Clerk.

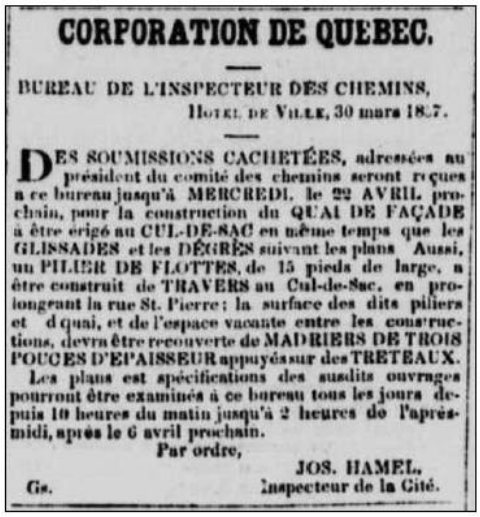
A letter was read from Mr. Baldwin, resigning his situation of Chief Engineer of the Water Works, on account of ill-health. It was referred to the Water Committee.

Petitions were presented and referred to Committees, regarding stall rents, gas in Champlain street, tavern licenses, Palace street carters' stand, St. Valier street hydrant, fish traffic in boats, and the Cap Blanc slip.

The Cul de Sac By-Law was passed, with important amendments by Mr. Langevin. The whole harbor is to be wharved to a depth of 9 feet at low water. A pier of 150 feet in breadth will be continued beyond that, with a floating dock at its extremity for large steamers, and stairs for boats will be placed in the recesses at the north and south sides of the pier.

A new and spacious hall is to be erected in the Jacques Cartier market, Crown street, St. Roch

Figure 12.*The Quebec Mercury*, 27 mai 1856, nº 62, p. 2 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3666886)



CORPORATION DE QUEBEC.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES CHEMINS,
HOTEL DE VILLE, 30 mars 1857.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au président du comité des chemins seront reçues a ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 22 AVRIL prochain, pour la construction du QUAI DE FAÇADE à être érigé au CUL-DE-SAC en même temps que les GLISSADES et les DÉGRÈS suivant les plans Aussi, un PILIER DE FLOTTES, de 15 pieds de large, a être construit de TRAVERS au Cul-de-Sac, en prolongeant la rue St. Pierre; la surface des dits piliers et d quai, et de l'espace vacante entre les constructions, devra être recouverte de MADRIERS DE TROIS POUCES D'EPAISSEUR appuyés sur des TRETEAUX.

Les plans est spécifications des susdits ouvrages pourront être examinés à ce bureau tous les jours depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi, après le 6 avril prochain.

Par ordre,

JOS. HAMEL,
Inspecteur de la Cité.

Gs.

Figure 13.Appel d'offres de la Ville de Québec (*Le Canadien*, 8 avril 1857, nº 143, p. 3, BAnQ 0000082238)

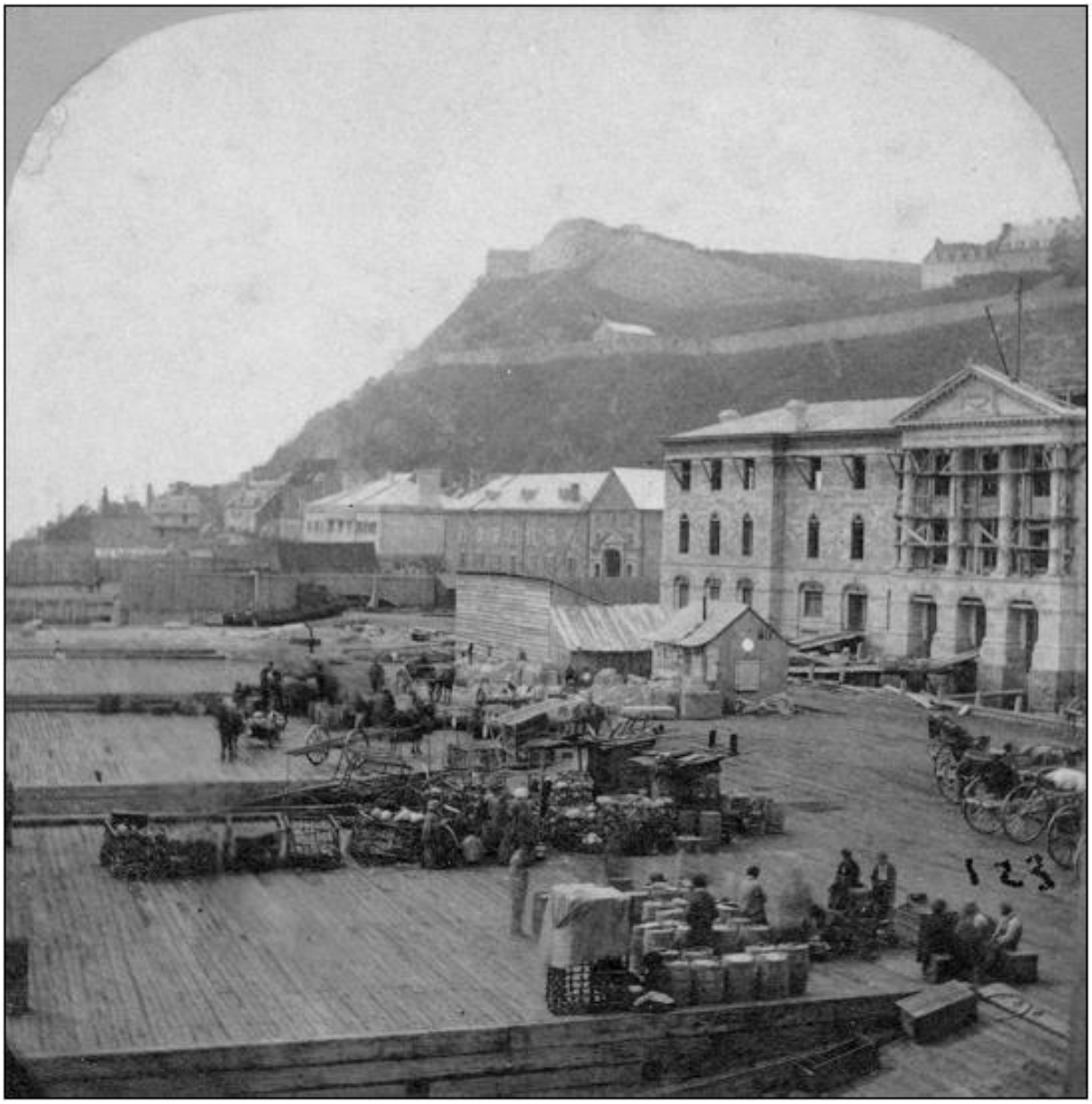


Figure 14. Barnum, « *Champlain Market Hall near completion* », vers 1859 (Artéfact urbain figure 27)

Selon une superposition du vestige au plan Sitwell de 1865, 6A25-B7 pourrait correspondre au parement ouest d'un hangar appartenant au Grand Trunk Railway Ferry (plan 5). Cependant, en raison de sa profondeur, ce vestige et les autres pièces de bois sont associés au quai de 1857 supportant ce bâti.

GUÉRITE DE LA GARE FLUVIAL, CeEt-472

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 5

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1865 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE)
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE DE SURFACE)
- CeEt-472-6A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- BOIS
- PIERRE
- CÉRAMIQUE
- 6A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-472 CODE BORDEN
- SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- 4471G CODE DE PARCS CANADA

Nord magnétique

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichiers, Fond_Superpo.dwg et 08439X00.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

STQ2448

ethnoscop

MARKET

25

10

CeEt-472

CeEt-472-6B

CeEt-472-6C

6C25

CeEt-472-6F

6A25-B3

6A25-B2

6A25-B6

6A25-B7

6A25-B5

6A50

6A25-B1

6A25-B4

CeEt-472-6E

CeEt-472-6D

CeEt-472-6A

4471G

CeEt-149

FLEUVE SAINT LAURENT

Conduite de drainage (CeEt-472-6A50)

Une conduite en céramique a été localisée longeant le flanc est de la pièce de bois 6A25-B4 (plan 4). Orienté pratiquement nord-sud, celle-ci mesurait 0,18 m de diamètre (photo 6). Le drain fut localisé à une altitude maximale de 2,57 m NMM et la pente se dirigeait vers le nord. Il a pu desservir l'un des bâtis présents sur le plan d'assureur de 1922 (plan 6) et qui ont disparu sur celui de 1957 (plan 7).



Photo 6. Conduite de drainage en céramique, vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM1-23)



GUÉRITE DE LA GARE FLUVIAL, CeEt-472

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 6

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1922 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE)
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE DE SURFACE)
- CeEt-472-6A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- BOIS
- PIERRE
- CÉRAMIQUE
- 6A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-472 CODE BORDEN
- SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- 4471G CODE DE PARCS CANADA

Nord magnétique

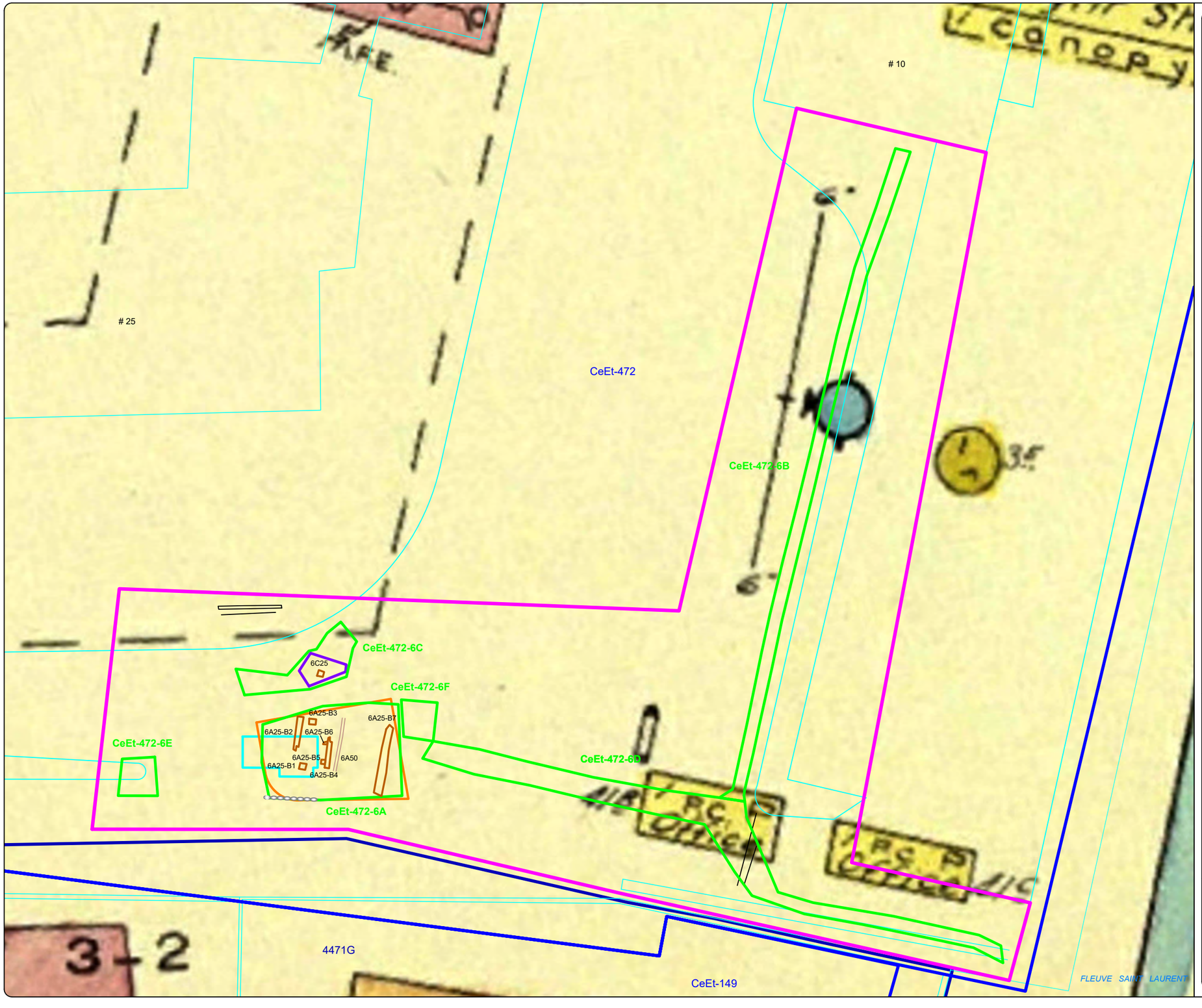
0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichiers, Fond_Superpo.dwg et 08439X00.dwg SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

STQ2448

ethnoscop



GUÉRITE DE LA GARE FLUVIAL, CeEt-472

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 7

SUPERPOSITION DU PLAN DE L'UNTERWRITERS'SURVEY BUREAU DE 1957 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE)
- SOUS-OPÉRATION (FOUILLE DE SURFACE)
- CeEt-472-6A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- BOIS
- PIERRE
- CÉRAMIQUE
- 6A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-472 CODE BORDEN
- SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- 4471G CODE DE PARCS CANADA

Nord magnétique

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichiers, Fond_Superpo.dwg et 08439X00.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

STQ2448

ethnoscop

4.1.2 Sous-opération 6B

Cette tranchée de 1,5 m de large débute au pied de mur sud du 101, rue des Traversiers et joint la sous-opération 6D (plan 3). Elle fut excavée sur 1 m de profondeur et seuls des dépôts modernes furent enregistrés soit 0,10 m d'asphalte, 0,40 m de gravier angulaire gris et 0,50 m de sable brun (photo 7). Précisons que le tout reposait sur un remblai de pierres angulaires; témoin de la réfection du quai au courant du XXe siècle.



Photo 7. Sous-opération CeEt-472-6B en cours d'excavation; vue vers le sud-ouest (CeEt-472-25-NUM1-44)

4.1.3 Sous-opération 6C

Cette sous-opération de forme irrégulière se retrouve un peu au nord de la guérite (plan 3). Elle avait comme objectif de collecter le bâtiment aux services publics et a permis de dégager diverses conduites ainsi qu'un muret en béton (photo 8). De plus, un autre pilier de bois fut également localisé et une petite zone de sol sans perturbation moderne fut fouillée manuellement.



Photo 8. Sous-opération CeEt-472-6C en cours d'excavation; vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM2-3)

Dans la majeure partie de cette excavation, les sols sont liés à la mise en place de l'assiette de la rue et de conduites, soit de l'asphalte, du gravier angulaire et du sable brun. Au centre de l'intervention, à une altitude d'environ 2,70 m NMM, le remblai de quai 6C3, est apparu près du pilier 6C25 (photo 9). Ce loam argileux brun très foncé et ferme contenait également un peu de gravier, des fragments de calcaire et beaucoup de coquilles d'huîtres. Il fut fouillé sur une cinquantaine de centimètres. En plus des coquilles de mollusque, une collection d'artefacts, surtout en céramique et en verre, a été amassée. Là encore, ce sont des fragments de vaisselle de table ou de service en grande majorité en terre cuite fine blanche vitrifiée qui ont été trouvés (photo 10). La base d'un fragment de soucoupe porte l'inscription [CL] EMENT SON BROS ENGLAND (1865-1916).

Des contenants en verre sont aussi présents. Il y a des fioles cylindriques à médication dont l'inscription d'une indique SIROP DE GOMME D EPINETTE/DES SŒURS DE LA PROVIDENCE/ENREGISTRE (dès 1843) ou une autre de VEGETABLE/PULMONARY/BALSAM, des bouteilles à alcool dont une de gin et même de LUBY'S FOR THE HAIR qui est un produit capillaire d'origine française distribué par le pharmacien-chimiste Richard John Devins. Celui-ci vient s'établir à Montréal en 1862[3].



Photo 9. Zone de fouille dans la sous-opération CeEt-472-6C, vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM2-5)

[3] https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/235300





A-Couvercle de théière en TCF blanche vitrifiée avec décor moulé
B-Fragments de tasse en TCF blanche vitrifiée avec décor moulé
C-Fragment de pot (?) en GG feld foncé
D-Fragment de tasse en TCF blanche vitrifiée, ASLEEP ON TI[...]
E-Fragments d'assiette en TCF blanche vitrifiée avec et sans décor moulé à motif du blé

F-Couvercle en TCG avec glaçure
G-Fragment de tasse en TCF blanche, décor imprimé brun
H-Fragment de soucoupe en TCF blanche vitrifiée, [CL]EMENTSON BROS/ENGLAND
I-Fragment de pot en TCF blanche vitrifiée
J-Fragment de contenant en GG Bristol
K-Fragment de contenant en TCF blanche, décor à l'éponge peint en bleu
L-Fragment d'assiette creuse en TCF blanche vitrifiée, décor peint bleu
M-Fragment de contenant en TCG avec engobe et glaçure
N-Fragment d'assiette en TCF blanche vitrifiée, décor imprimé mauve

O-Fragment d'assiette en TCF blanche vitrifiée, décor peint rouge
P-Fragment de pot de chambre en TCF jaune
Q-Fragment de cruche ou de jarre en GG glaç sal et Albany
R-Fragments de bouteilles en verre teinté vert
S-Fiole à médication en verre teinté vert, SIROP DE GOMME D EPINETTE / COMPOSE / DES SOEURS DE LA PROVIDENCE / ENREGISTRE
T-Fiole à médication en verre teinté turquoise, VEGETABLE / PULMONARY / BALSAM
U-Bouteille en verre teinté bleu
V-Bouteille à gin en verre col vert foncé
W-Bouteille en verre inc au plomb
X-Bouteille en verre col brun, LUBY'S FOR THE HAIR
Y-Bouton en simili verre
Z-Fragments de tuyau de pipe en TCF argileuse blanche
AA-Talon de chaussure en cuir
BB-Bouteille à alcool en verre col vert foncé

Photo 10. Artefacts de la sous-opération 6C (photo Isabelle Hade)

Pilier de bois (CeEt-472-6C25)

Le pilier de bois mesurait 0,37 m² et dégagé sur une hauteur de de 1 m (plan 4 et photo 11). Son sommet, présent à une altitude de 3,12 m NMM, avait été tronqué en biseau et au moins deux faces, sinon les quatre, étaient équarries à la hache. Le vestige 6C25 est positionné dans l'axe de 6A25-B1 et 6A25-B2 et est demeuré in situ malgré les travaux.



Photo 11. Pilier CeEt-472-6C25; vue vers le nord-est (CeEt-472-25-NUM2-5)

Muret de béton (CeEt-6C50)

Au cours de cette intervention, un muret de béton de 0,23 m de large sur 0,60 m de haut reposant sur une semelle de 0,26 m de large sur 0,30 m de haut a été localisé dans la paroi nord (plan 3 et photo 8). Il est présent à une altitude de 4,92 m, mais on ne connaît pas son étendue.

Dans le premier quart du XXe siècle, d'importants changements seront apportés au secteur. Un parc est aménagé dans la portion ouest vers 1927 et semble ceinturé d'une clôture (figure 15). Cet aménagement semble perdurer jusqu'en 1957 selon le plan d'assurance-incendie (plan 7). La superposition des vestiges à ce plan nous montre que le muret 6C50 correspondrait à la ligne sud de traits pointillés; clôture ou muret ?



Figure 15. Photographie aérienne prise vers 1927 (BAnQ, Ville de Québec : le Château Frontenac, une partie de la Terrasse Dufferin, le funiculaire et la rue du Petit-Champlain, E21, S110, SSS1, PP75-B14)

4.1.4 Sous-opération CeEt-472-6D

Cette sous-opération désigne la tranchée réalisée pour implanter des conduites électriques au panneau positionné près du fleuve (plan 3). D'une largeur d'environ 0,90 m, elle fut excavée jusqu'à une profondeur de 0,90 m. La déposition de sol se résume à 0,12 m d'asphalte, 0,50 m de gravier angulaire gris et de 0,28 m de sable blond (photo 12). Tout comme dans 6B, la partie est de cette tranchée repose sur un remblai de pierre concassée mis en place lors d'une réfection du quai. D'ailleurs, un dormant de béton a été localisé à la jonction de la sous-opération 6B. La partie ouest de 6D avait déjà été excavée pour la pose de conduites diverses.



Photo 12. Sous-opération CeEt-472-6D, vue vers le nord-ouest (CeEt-472-25-NUM1-52)

4.1.5 Sous-opération CeEt-472-6E

La sous-opération 6E est positionnée à l'ouest de la nouvelle guérite (plan 3). D'une dimension de 2,60 m dans l'axe nord-sud sur 3,80 m, celle-ci fut excavée jusqu'à une profondeur de près de 2 m (photo 13). Selon la paroi ouest, il s'y trouvait 0,11 m d'asphalte et 0,45 m de gravier angulaire reposant sur une membrane géotextile noire : l'assiette de la rue. Sous celle-ci, suivait un remblai de comblement d'une tranchée composé 0,55 m de sable blond mis en place lors de l'enfouissement de fils pour les lampadaires. Les deux dernières couches, soit 0,20 m de sable limoneux brun foncé compact avec des inclusions de briques communes et de scories, et de 0,60 m d'argile sablonneuse brun foncé ferme, consiste en la partie supérieure du remblai de quai ou de la couche de nivelage lors de la démolition de la halle Champlain en 1911.



Photo 13. Sous-opération CeEt-472-6E, vue vers le sud (CeEt-472-25-NUM2-14)

4.1.6 Sous-opération 6F

Une petite excavation fut effectuée au nord-est de la guérite (plan 3). Celle-ci est en partie positionnée dans son emprise et de celle d'une conduite sanitaire (photo 14). Les sols rencontrés pendant cette intervention sont tous liés à des évènements modernes, soit de 1,15 m à 1,80 m de sable blond et de 0,65 m de gravier angulaire.



Photo 14. La sous-opération CeEt-472-6F; vue vers le sud-est (CeEt-472-25-NUM2-16)

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le secteur de la guérite de la traverse Québec/Lévis compte une occupation qui remonte au Régime français pour se poursuivre sans intermittence jusqu'à aujourd'hui. Dans un premier temps, le Cul-de-sac est un havre où sont transbordées les marchandises nécessaires au fonctionnement de la jeune colonie. Cette utilisation perdurera jusqu'au milieu du XIXe siècle. Pendant cette période, maisons et hangars s'implantent sur le pourtour du havre. Un chantier naval est aménagé un peu au sud de l'aire d'intervention en 1746, puis de petits quais et des bâtiments divers s'implantent au fil des décennies suivantes. Ce n'est qu'en 1857 que le havre est remblayé et que des quais en eaux profondes voient le jour. Ce secteur est aussi l'hôte du marché Champlain de 1858 à 1911, d'une gare ferroviaire du Grand Trunk (1916) et de la traverse Québec/Lévis depuis la deuxième moitié du XXe siècle.

Les expertises archéologiques réalisées aux abords de la guérite ont permis d'identifier des vestiges du quai de 1857 et un sol lié à celui-ci. Une collection d'artefacts, dont plusieurs flacons complets ayant contenu des médicaments, fait aussi partie des découvertes.

La partie est de la zone expertisée lors du mandat semble avoir été décapée en profondeur. Cependant, en dehors de cette zone, tout travail comportant une excavation sur le site CeEt-472 devrait faire l'objet d'une surveillance archéologique.

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, nº 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARTÉFACT URBAIN

2024 *Surveillance archéologique dans le cadre du réaménagement de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, à Québec (primptemps 2023)*. Québec, Ville de Québec.

BOLDUC, A. M., S. J. PARADIS, M. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*. Dossier public 3835, Commission géologique du Canada.

CASTONGUAY DANDENAULT

2021 *Conversion à 120 kV du réseau Montmagny. Étude de potentiel archéologique*. Québec, Hydro-Québec.

CÉRANE

1994 *Surveillance archéologique des travaux souterrains de Gaz Métropolitain. Arrondissement historique de la Ville de Québec. 1994*. Québec, Gaz Métropolitain.

1997 *Surveillance archéologique projets souterrains 1996, secteur Orléans, Lévis et Appalaches*. Québec, Hydro-Québec.

COTÉ, Robert

2016 *Place-Royale et Petit-Champlain : le berceau de Québec*. Québec, Ville de Québec.

DIONNE, Jean-Claude

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* nº 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

ETHNOSCOP

2019 *Base de Québec de la Garde cotière canadienne. 101, boulevard Champlain, Québec. 4471G/CeEt-149 et 471G/CeEt-803. Fouilles et surveillance archéologiques*. Québec, Services publics et Approvisionnement Canada.

GARNEAU, Michelle
1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, nº 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GOSSELIN, Jocelyn
2005 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2b - Plaine du Saint-Laurent*. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

LAMARCHE, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI
1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, nº 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

RICHARD, Pierre J.H.
2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans Claude Chapdelaine et Éric Graillon (éds), *Kruger 2, un site du Paléoindien récent à Brompton*, p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* nº 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

TREMBLAY, Yves et André TANGUAY
1987 *Surveillance archéologique dans les arrondissements historiques de Québec et de Beauport, les travaux souterrains de 1986*. Québec, Gaz Métropolitain.

TRUELLE ET CIE
2020 *Surveillance archéologique (printemps-été 2018). Projet de réfection des trottoirs de la rue Saint-Jean, des rues Dalhousie, du Marché-Champlain et du boulevard Champlain*. Québec, Ville de Québec.

Site internet

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
« SIGÉOM. Carte Interactive », consulté le 2 février 2026 (https://sigeom.mines.gouv.qc.ca)

Annexes

Annexe 1. Analyse dendrochronologique

Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 3. Catalogue des artefacts

Annexe 4. Catalogue des photographies

Annexe 1. Analyse dendrochronologique

Analyse dendrochronologique d'une pièce de bois (CeEt-476-6A10) provenant d'un quai, Québec

Rapport préparé

par le

Laboratoire de dendrochronologie

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

UNIVERSITÉ LAVAL

Février 2026

Laboratoire de dendrochronologie

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

AVANT-PROPOS

Le Laboratoire de dendrochronologie de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval a procédé, à la demande monsieur Martin Royer, archéologue (Ethnoscope), à l'analyse dendrochronologique d'une pièce de bois provenant d'un quai (pièce CeEt-476-6A10). La détermination de l'espèce, l'analyse dendrochronologique et la rédaction du rapport ont été réalisées par Ann Delwaide.

Table des matières

AVANT-PROPOS....2

MÉTHODES....4

Identification des espèces....4

Préparation des échantillons....4

Mesure de la largeur des cernes....4

Standardisation et interdatation des courbes....4

RÉSULTATS....5

Préparation des échantillons....5

Identification des espèces....5

Dénombrement des cernes, mesure de la largeur des cernes et standardisation....7

Interdatation avec la série de référence....12

CONCLUSION....15

RÉFÉRENCES....16

MÉTHODES

Identification des espèces

L'identification de l'espèce a été réalisée sur la base des caractéristiques anatomiques.

Préparation des échantillons

La coupe transversale a d'abord été séchée, puis elle a été sectionnée en deux pour faciliter les étapes subséquentes. Elle a ensuite été sablée, puis finement poncée jusqu'à ce que les cellules de bois soient visibles à la loupe binoculaire.

Mesure de la largeur des cernes

La mesure de la largeur des cernes annuels a été effectuée à l'aide d'un micromètre Velmex (précision de 0,001 mm) à un grossissement de 40X. Les courbes des valeurs mesurées ont d'abord été tracées en at ribuant l'année fictive 1000 au premier cerne complet présent sur la pièce.

Standardisation et interdatation des courbes

Les courbes de chacun des rayons mesurés ont été standardisées en utilisant un modèle d'ajustement de type spline cubique dans le but d'at énuer les variations à long terme de la croissance radiale (par exemple, la diminution de la croissance radiale avec l'âge) et de met re en évidence les variations inter-annuelles. Les valeurs ont ensuite été exprimées en indices de croissance, afin de faciliter la comparaison avec la série de référence appropriée.

La datation des pièces de bois a été tentée par similarité des variations inter-annuelles de la croissance radiale, à l'aide de tests de corrélation (*r* de Pearson), du calcul du test *T* (Baillie et Pilcher, 1973) et d'un test de signes (*Gleichläufigkeit*) (Huber, 1943). Le test *Gleichlaufigkeit* est complémentaire aux tests de corrélation ; il permet de calculer le pourcentage des variations similaires (hausses ou baisses) d'une année à l'autre. Les datations ne sont pas basées sur ce test, mais il est utilisé en appui aux autres tests. La datation de la série a également été tentée en analysant séparément des segments de 60 ans, décalés de 30 ans à l'aide du logiciel COFECHA (Holmes, 1983). Ce logiciel permet de segmenter la série à dater en périodes (de 60 ans par

exemple, déplacés par bonds) et de comparer individuellement ces segments à la série de référence. Cet e méthode permet notamment de vérifier si des cernes sont manquants dans la série à dater et si l'ensemble des segments sont bien synchronisés. Les meilleures positions de chacun des segments de la courbe à dater par rapport à la série de référence sont basées sur les coefficients de Pearson de même que sur le test T (test de Student modifié).

RÉSULTATS

Préparation des échantillons

L'échantillon analysé est illustré à la figure 1.



Figure 1. Échantillon analysé.

Identification des espèces

L'identification de l'espèce a été réalisée grâce à l'observation des caractères anatomiques des trois plans ligneux (radial, transversal et tangentiel; figure 1). Les caractères microscopiques ont

été observés sur le plan radial (figure 1A et 1B) et sur le plan tangentiel (figure 1C) du bois tandis que les caractères macroscopiques ont été observés sur le plan transversal (figure 1D). Il s'agit d'une pièce de pin blanc (*Pinus strobus* L.).

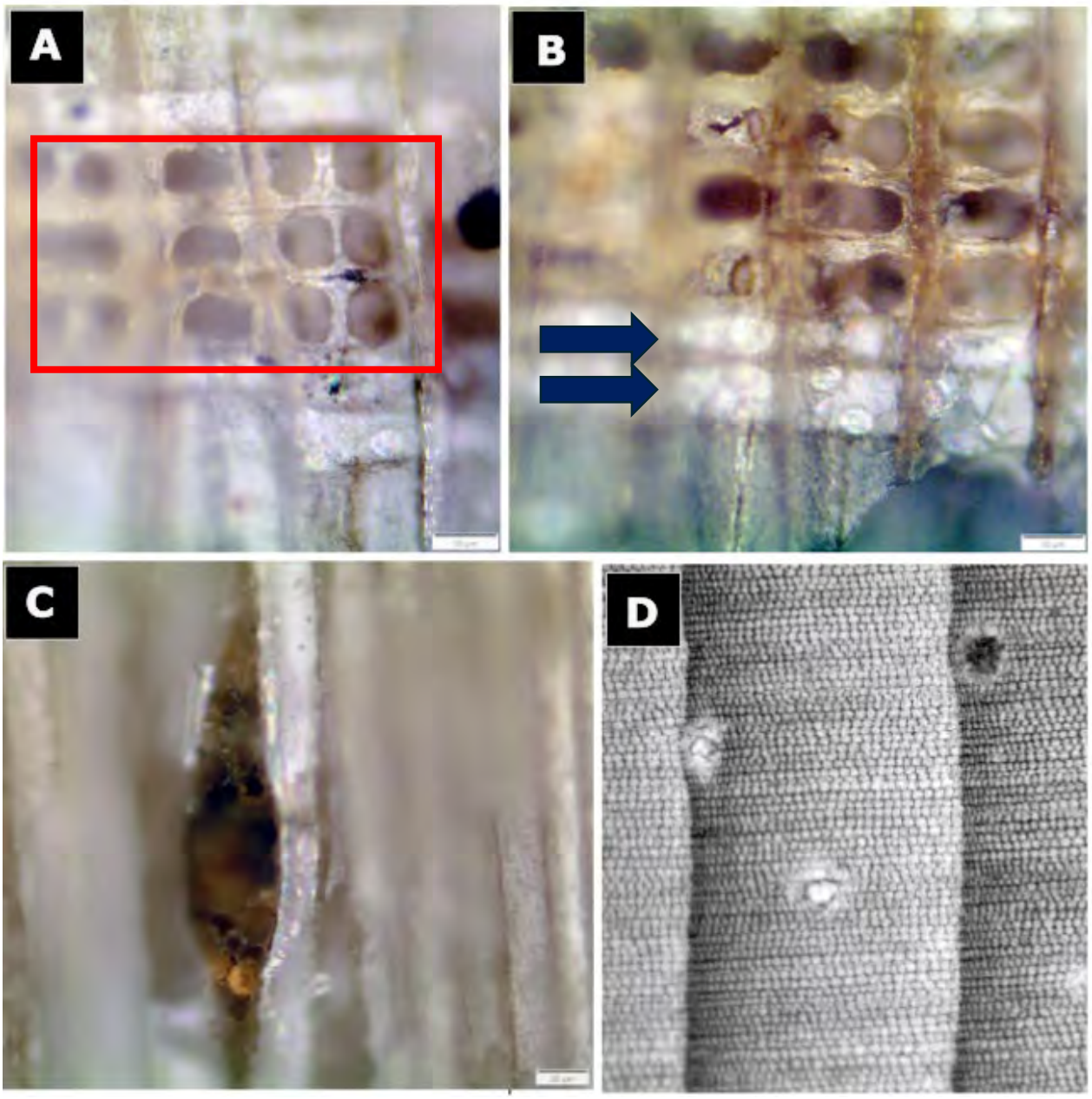


Figure 2. Caractéristiques anatomiques observées sur la pièce**. A :**. Ponctuations de champs de croisement de type fenestriforme (rectangle rouge) visibles sur le plan radial du bois. **B** : Présence de trachéides transversales de part et d'autre des champs de croisement (flèches bleues). **C**: Présence de canaux résinifères radiaux visible sur le plan tangentiel du bois. **D** : Présence de canaux résinifères longitudinaux visibles sur le plan transversal du bois

Dénombrement des cernes, mesure de la largeur des cernes et standardisation

Pour chaque rayon, la mesure de la largeur des cernes a été effectuée.

Le nombre de cernes présents sur chaque rayon analysé est affiché au tableau 1.

Tableau 1. Caractéristiques des rayons analysés

	Nombre de cernes	Période (fictive)
Rayon 1	174	1000-1173
Rayon 2	113	1022-1134
Rayon 3	140	1000-1139

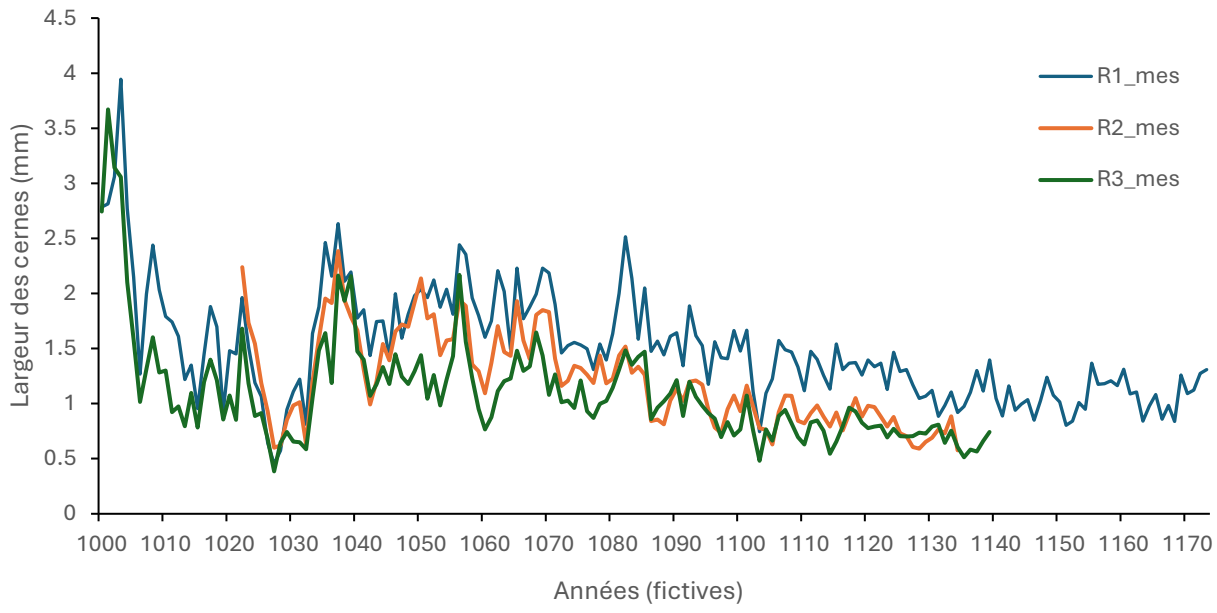


Figure 3. Superposition des largeurs de cernes mesurés le long des trois rayons.

Afin de permet re une meilleure comparaison des variations interannuelles de la croissance radiale entre les échantillons, nous avons procédé à la standardisation des courbes. Des splines

cubiques (fenêtres variant entre 9 et 13 ans) ont été calculées pour chacun des rayons (figures 4 à 6).

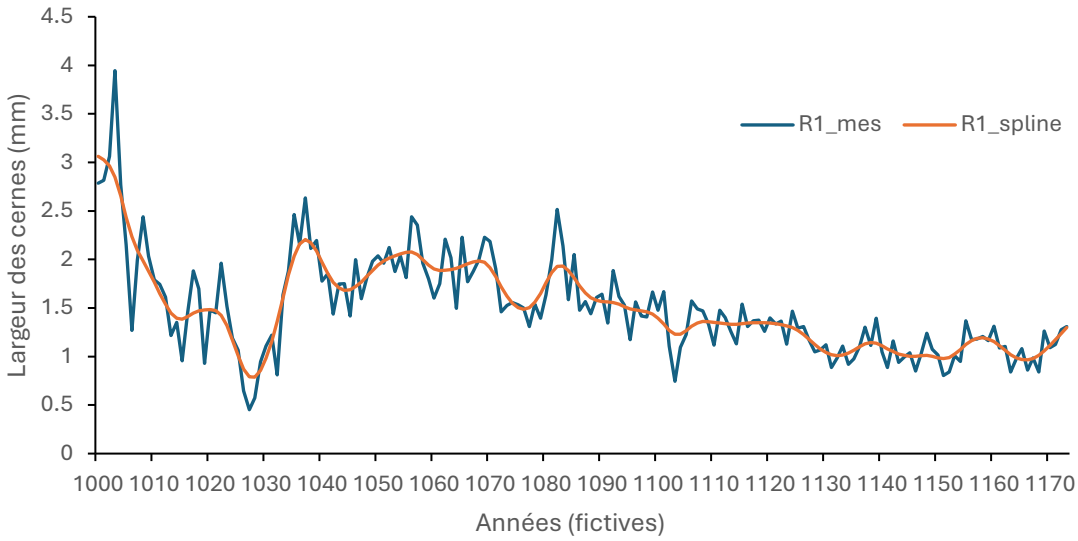


Figure 4. Largeurs des cernes (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 1.

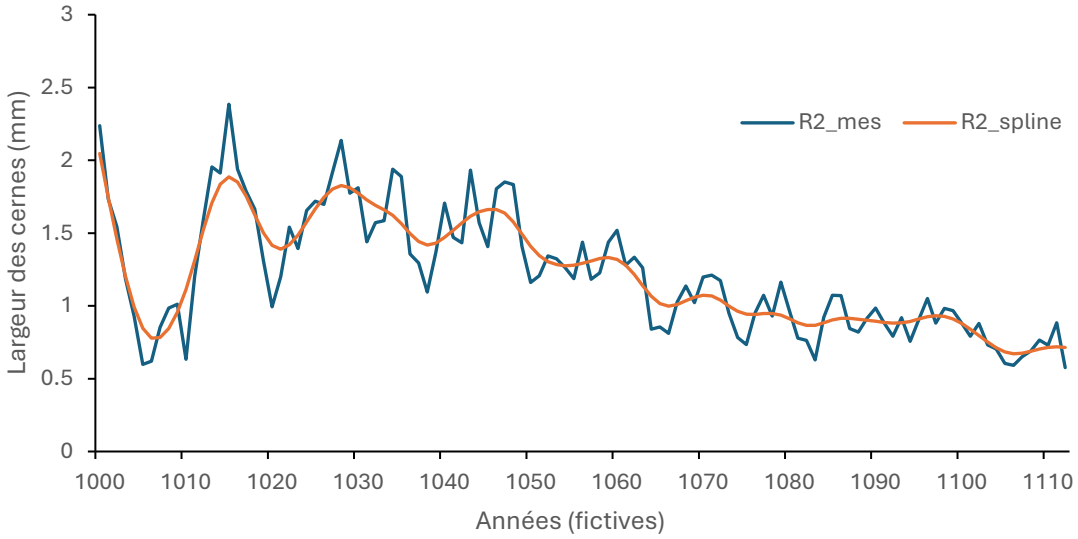


Figure 5. Largeurs des cernes (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 2.

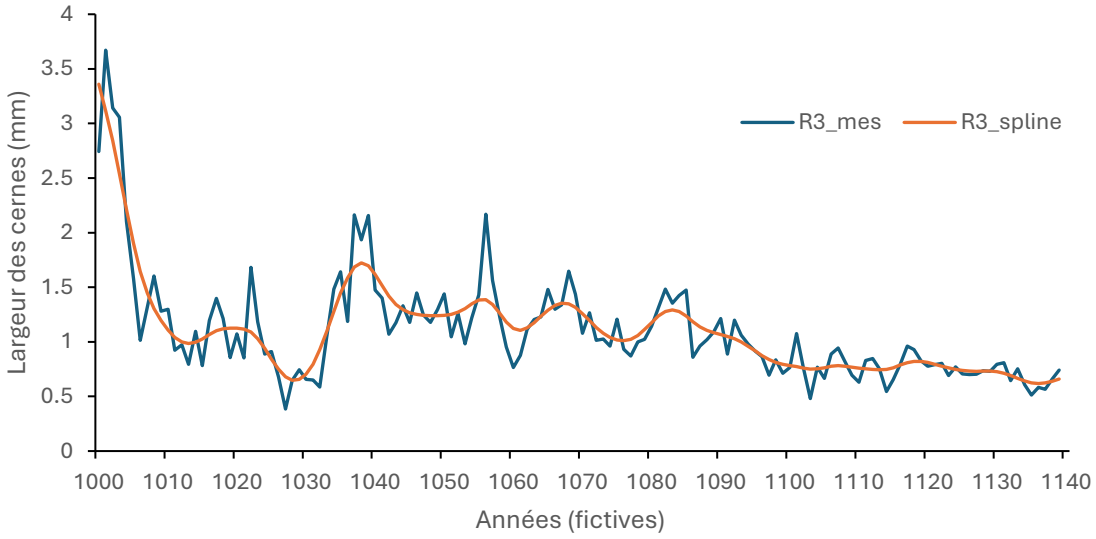


Figure 6. Largeurs des cernes (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 3.

Des indices de croissance radiale (valeurs mesurées / valeurs du modèle) ont ensuite été calculés et reportés sous forme graphique (figures 7 à 9).

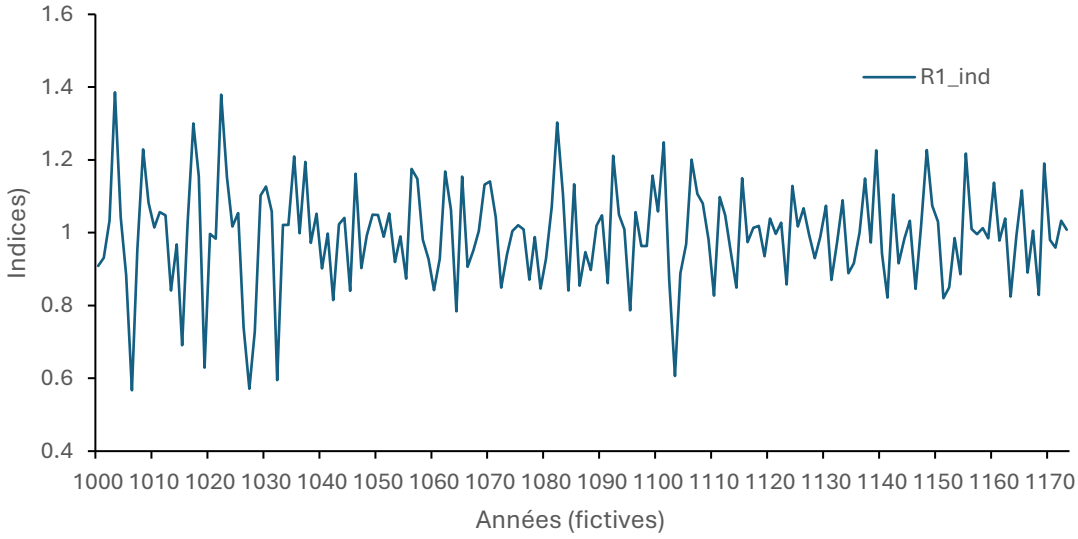


Figure 7. Série indicée du rayon 1

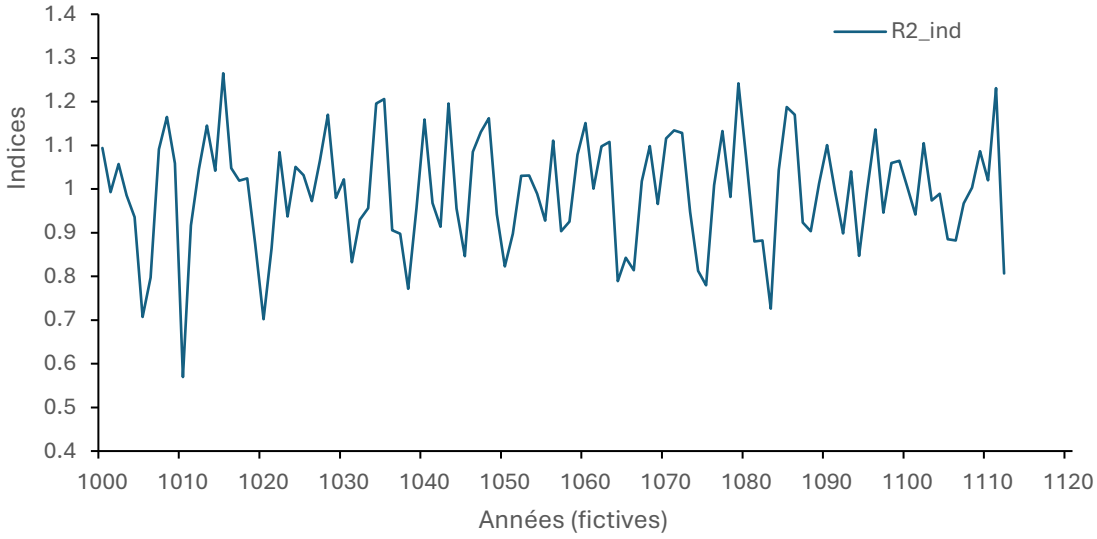


Figure 8. Série indicée du rayon 2

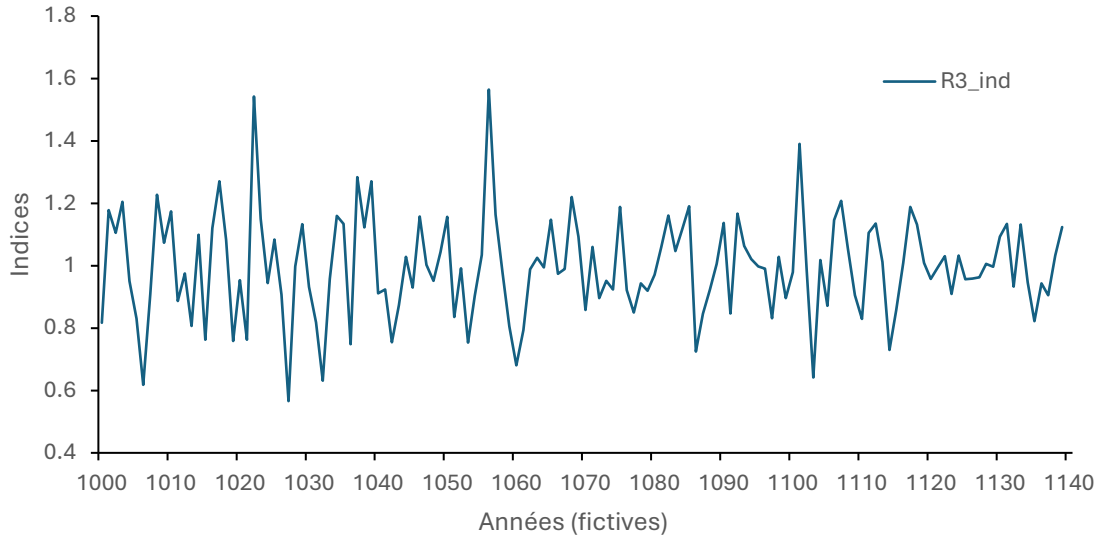


Figure 9. Série indicée du rayon 3

La superposition des trois séries indicées est illustrée à la figure 10.

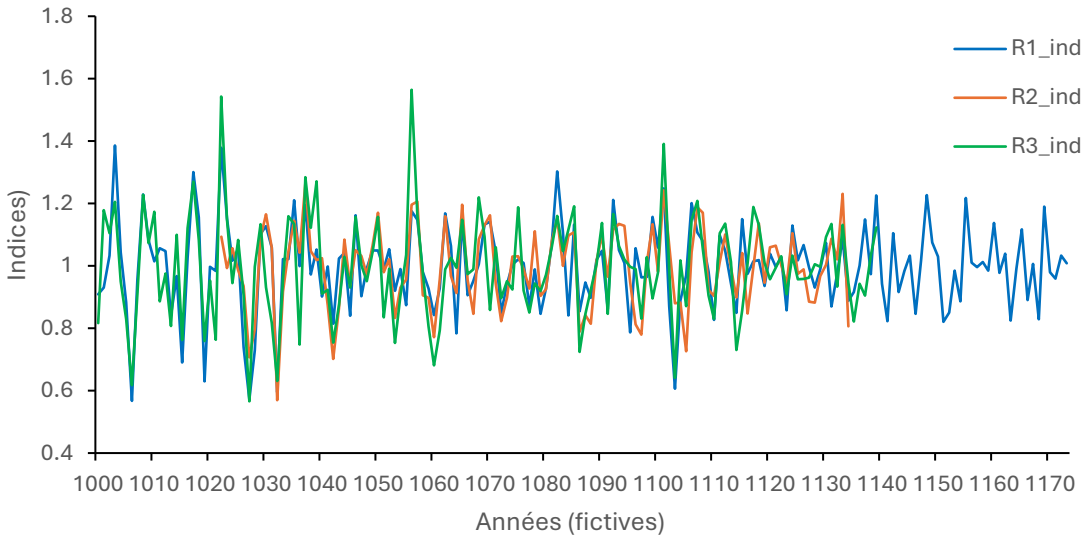


Figure 10. Séries indicées des trois rayons.

Une série moyenne indicée a été calculée, elle comprend 174 cernes. Elle est illustrée à la figure 11.

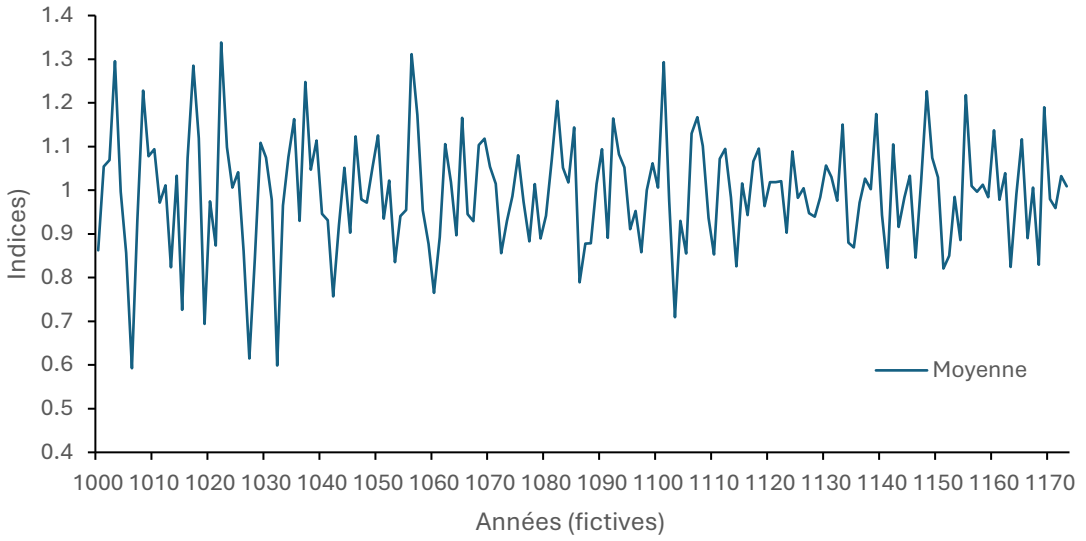


Figure 11. Série moyenne indicée

Interdatation avec la série de référence

La série moyenne indicée des trois rayons de l'échantillon CeEt-476-6A10 a été comparée à la série de référence Champlain, constituée d'échantillons de pin blanc provenant de la région de Québec (Delwaide et Filion, 1999; Delwaide *et al*., 2024). Cet e série comprend 62 arbres (86 rayons) et couvre la période 1457-2006.

La comparaison de la série moyenne indicée avec la série de référence du pin blanc a été réalisée en comparant les coefficients de corrélation (*r* de Pearson) pour chacune des positions relatives. Les résultats sont affichés graphiquement à la figure 12.

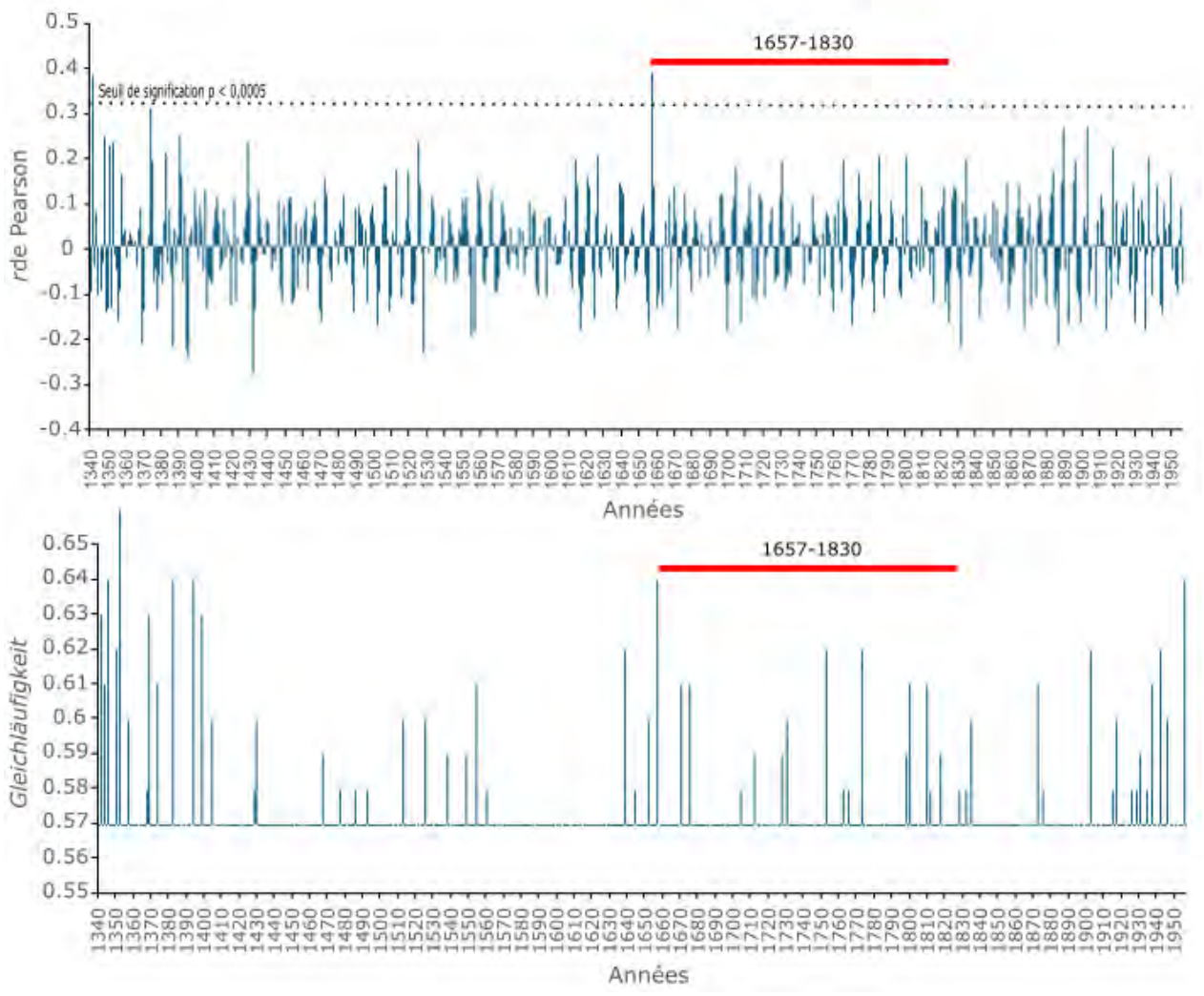


Figure 12. Corréllogramme entre la série de référence du pin blanc et la série indicée de l'échantillon CeEt-476-6A10. La position 1657-1830 représente la plus forte probabilité statistique. Le test *Gleichlaufigkeit* présente également des statistiques élevées à cet e position.

Les statistiques complètes entre les deux séries à la position 1657-1830 sont affichées au tableau 2.

Tableau 2. Statistiques entre l'échantillon CeEt-476-6A10 et la série de référence du pin blanc pour la période retenue.

Période	Nb de cernes	N ajusté (Ordre 1)	N ajusté (Ordre 2)	Pearson	Gleichläufigkeit	Test T	P
1657 - 1830	174	174	166	0.383	0.62	5.438	< 0.0005

L'analyse par segments de 60 ans (par le logiciel COFECHA) a également été réalisée afin de vérifier si des cernes pourraient être manquants à l'intérieur de la séquence de cernes (tableau 3). Pour deux segments analysés (1000-1059 et 1030-1089), la position +657 signifie qu'un déplacement de 756 ans représente la meilleure position (l'année fictive 1000 + 657 = le premier cerne de la série correspond à l'année 1657). Cet e même position (+657), bien qu'elle ne soit pas la meilleure possibilité statistique pour les périodes 1000-1059 et 1090-1149, affiche toutefois des corrélations élevées et significatives.

Tableau 3. Analyse COFECHA

```
♠PART 8:  ADJUSTMENTS FOR UNDATED SERIES: Title                                  08:14  Tue 03 Feb 2026  Page   0
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

 Time span  1457  2006   550 years, best matches for  60-year segments lagged  30 years
 Listed in order from highest correlation

           Counted       Corr      Corr      Corr      Corr      Corr      Corr      Corr      Corr      Corr      Corr      Corr
 Series    Segment   Add  # 1  Add  # 2  Add  # 3  Add  # 4  Add  # 5  Add  # 6  Add  # 7  Add  # 8  Add  # 9  Add  #10  Add  #11
 -------- ---------  --------  --------  --------  --------  --------  --------  --------  --------  --------  --------  --------
 CEET476  1000 1059   525 .49   472 .47   730 .45   512 .44   657 .38   704 .37   739 .37   937 .37   510 .36   765 .35   891 .35
 CEET476  1030 1089   657 .41   891 .40   493 .38   817 .36   804 .34   525 .33   712 .33   704 .32   613 .32   685 .31   832 .31
 CEET476  1060 1119   657 .45   466 .40   809 .37   750 .31   505 .30   613 .30   864 .30   614 .30   467 .29   493 .28   695 .27
 CEET476  1090 1149   809 .57   602 .45   841 .41   657 .36   626 .36   590 .35   620 .33   570 .31   832 .31   489 .30   750 .30
 CEET476  1114 1173   713 .38   390 .36   809 .34   350 .34   755 .32   467 .31   629 .30   696 .28   411 .28   798 .27   489 .26
      5 segments  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -
 Number of segments

      Add No R_av   Add No R_av   Add No R_av   Add No R_av   Add No R_av   Add No R_av   Add No R_av   Add No R_av   Add No R_av
      +657  4  .40  +809  3  .43
```

La superposition des deux séries indicées à la position 1657-1830 est présentée aux figures 13 et 14.

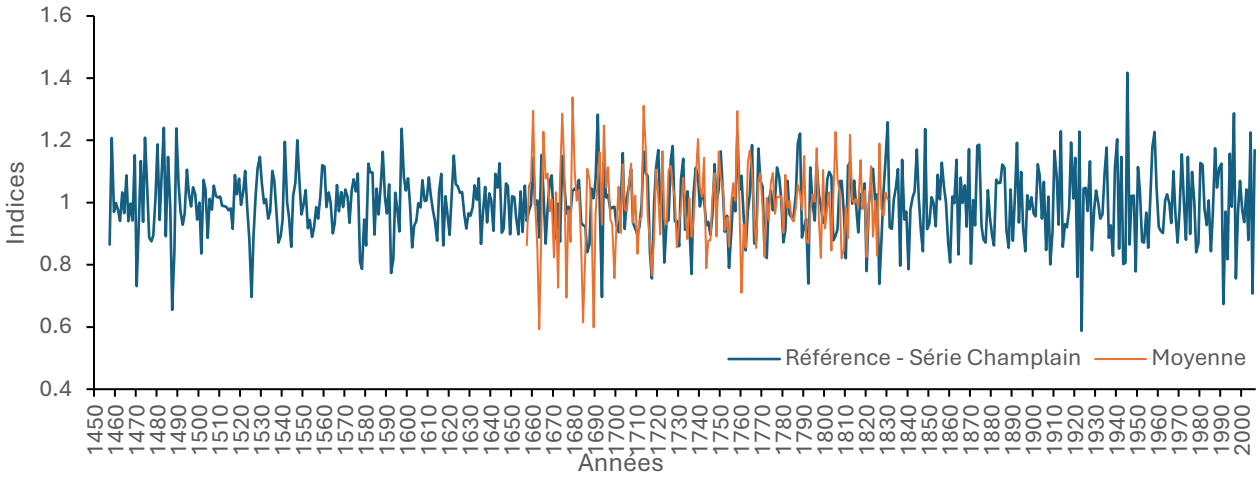


Figure 13. Superposition de la série indicée de l'échantillon CeEt-476-6A10 et de la série de référence du pin blanc (Série Champlain) à la position 1657-1830.

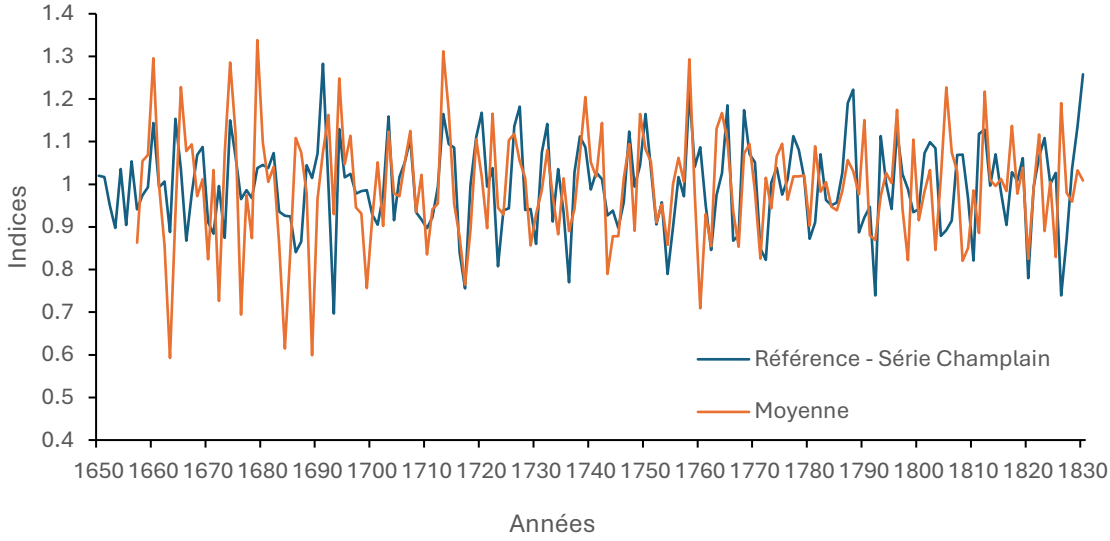


Figure 14. Superposition de la série indicée de l'échantillon CeEt-476-6A10 et de la série de référence du pin blanc (Série Champlain) à la position 1657-1830. (période commune).

CONCLUSION

La comparaison de l'échantillon CeEt-476-6A10 avec la série de référence du pin blanc de la région de Québec affiche des statistiques hautement significatives pour la période 1657-1830. De plus, l'analyse par segments (analyse COFECHA) conclut à la même période. Aucune trace d'écorce n'est cependant présente sur l'échantillon. Le dernier cerne complet (et donc mesuré) sur la pièce de bois a été formé en 1830. Par contre, le début du cerne de 1831 est présent sur la pièce (figure 15).

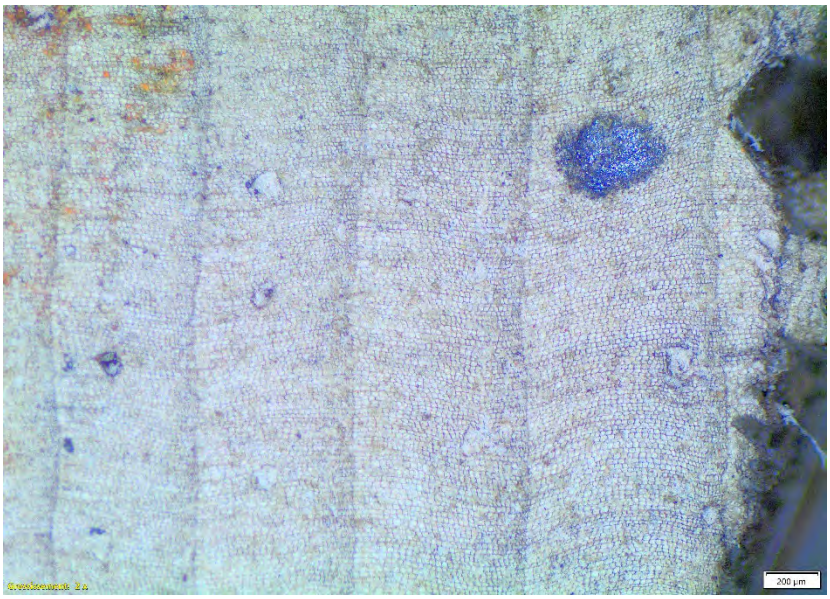


Figure 15. Dernier cerne présent sur l'échantillon CeEt-476-6A10. Le dernier cerne complet a été formé en 1830 (cerne marqué d'un point). Le début du cerne de l'année 1831 est présent sur la pièce.

La pièce de bois ne possédant aucun arrondi en périphérie, des cernes sont possiblement manquants en périphérie. L'année 1831, correspondant au dernier cerne présent sur la pièce de bois, constitue donc une date minimale.

RÉFÉRENCES

Baillie, M.G.L., Pilcher, J.R. 1973. **A simple cross-dating program for tree-ring research**. Tree-Ring Bulletin, 33, 7-14.

Cook, E.R. 1982. **A long-term drought sequence for the Hudson Valley, New York**. *In:* M.K. Hughes, P.M. Kelly, J.R. Pilcher, and V.C. LaMarche, Jr., eds., **Climate from Tree Rings**. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom: 163-165.

Delwaide, A. et Filion, L. (1999). **Dendroséries du pin blanc (*Pinus strobus* L.) et de la pruche de l'est (*Tsuga canadensis* L.[Carr.]) dans la région de Québec**. Géographie physique et Quaternaire, 53(2), 265-275.

Delwaide, A., Filion, L. & M. Simard, 2024. **Contribution de la dendrochronologie à l'étude du patrimoine bâti de la région de Québec**. Rabaska 22.

Holmes, R. L., 1983. **Computer-assisted quality control in tree-ring dating and measurement**. Tree-Ring Bulletin 43: 69-78.

Huber, B., 1943. **Über die Sicherheit jahrringchronologischer Datierung**. Holz Roh- u. Werkst. 6, 263–268.

Liste des figures

Figure 1. *Échantillon analysé.* *5*

Figure 2. *Caractéristiques anatomiques observées sur la pièce**. A :**. Ponctuations de champs de croisement de type fenestriforme (rectangle rouge) visibles sur le plan radial du bois. **B** : Présence de trachéides transversales de part et d'autre des champs de croisement (flèches bleues). **C**: Présence de canaux résinifères radiaux visible sur le plan tangentiel du bois. **D** : Présence de canaux résinifères longitudinaux visibles sur le plan transversal du bois* *6*

Figure 3. *Superposition des largeurs de cernes mesurés le long des trois rayons.* *7*

Figure 4. *Largeurs des cernes (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 1.* *8*

Figure 5. *Largeurs des cernes (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 2.* *8*

Figure 6. *Largeurs des cernes (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 3.* *9*

Figure 7. *Série indicée du rayon 1* *9*

Figure 8. *Série indicée du rayon 2* *10*

Figure 9. *Série indicée du rayon 3* *10*

Figure 10. *Séries indicées des trois rayons.* *11*

Figure 11. *Série moyenne indicée* *11*

Figure 12. *Corréllogramme entre la série de référence du pin blanc et la série indicée de l'échantillon CeEt-476-6A10. La position 1657-1830 représente la plus forte probabilité statistique. Le test Gleichlaufigkeit présente également des statistiques élevées à cette position.* *12*

Figure 13. *Superposition de la série indicée de l'échantillon CeEt-476-6A10 et de la série de référence du pin blanc (Série Champlain) à la position 1657-1830.* *14*

Figure 14. *Superposition de la série indicée de l'échantillon CeEt-476-6A10 et de la série de référence du pin blanc (Série Champlain) à la position 1657-1830. (période commune).* *14*

Figure 15. *Dernier cerne présent sur l'échantillon CeEt-476-6A10. Le dernier cerne complet a été formé en 1830 (cerne marqué d'un point). Le début du cerne de l'année 1831 est présent sur la pièce.* *15*

Liste des tableaux

Tableau 1. *Caractéristiques des rayons analysés* *7*

Tableau 2. *Statistiques entre l'échantillon CeEt-476-6A10 et la série de référence du pin blanc pour la période retenue* *13*

Tableau 3. *Analyse COFECHA* *13*

Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Société des traversiers, guérite
Code : CeEt-472

Archéologue : Michel Huot et Nicolas Fortier
Analyste : Isabelle Hade

Date : Hiv. 2026
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A05	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et talon légèrement renflé. Les surfaces, à l'exception du fond extérieur, sont couvertes d'une couche d'engobe blanc et d'une glaçure incolore altérée.	1	
6A05	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat. La surface intérieure est couverte d'une couche d'engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune.	1	
6A05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	1	
6A05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec marque moulée en creux: W.WHITE / GLASGOW. Effacée. 1805-1891.	1	
6A05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec marque moulée en creux: [...] / QUEBEC. Effacée. W & D BELL/QUEBEC, 1862-années 1890?	1	
6A05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec marque moulée en creux: McDOUGA[LL]/[GLASG]OW SCOTLAND. 1846-1967.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu, en bande, sous la lèvre intérieure et extérieure. Décor à motif de ruban imprimé en bleu sur la paroi extérieure.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Décor à motif indéterminé (personnage) imprimé en bleu sur le fond. Trace d'une marque indéterminée (aile) et d'une inscription indéterminée (IR [...]\S[...]) imprimées en bleu sous le fond.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Paroi moulée de pans plats. Décor à motif floral imprimé en bleu de type flow blue, sur le marli.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor à motif de feuillage, de chardon et de castor imprimé en brun sur le marli. Décor à motif indéterminé imprimé en brun sur le fond avec une inscription indéterminée (WOLFE'S [...]) imprimée en brun sur le fond. Assiette commémorative?	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor de larges et de moyennes bandes à l'engobe bleu sur la paroi extérieure.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor d'une large bande peinte en rouge sous la lèvre intérieure et extérieure et de deux lignes peintes en rouge sur la paroi extérieure.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en brun.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant de service-couvercle	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord et de paroi de couvercle carré aux coins arrondis et dessus bombé avec un gradin. Décor à motif Willow imprimé en bleu. L'impression est mal exécutée.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	7	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord évasé (1), de base à pied annulaire droit (2) et de paroi. Décor à l'éponge (motif ouvert-floral) peint en bleu, en rouge et en vert, en bande, sur la paroi intérieure. Quelques fragments jointifs.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire arrondi. Sans décor apparent. 8 cm de diam.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet déjà décrit.	1	
6A05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base à petit pied annulaire droit et de paroi de contenant carré ou rectangulaire aux coins arrondis. Décor à motifs géométriques et floraux imprimé en brun sur le marli. Inscription indéterminée imprimée en brun sous le fond: [...]WERS.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Trace d'une marque indéterminée affichant les armoiries royales britanniques.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord légèrement évasé (3) et de paroi. Décor de pans circulaires ornés de feuillage.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor à motif de volutes. Puits central.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Pans en parenthèses françaises. Puits central.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord évasé. Sans décor apparent.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif floral imprimé en noir. Légèrement altéré.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pans plats et pans ovales en relief sur une partie de la surface. Sans décor apparent.	1	
6A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.	1	
6A05	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	filtre à eau fontaine d'intérieur	12	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base circulaire à fond plat (3), de paroi (3) et de disque circulaire et perforé servant de filtre (7) d'une fontaine d'intérieur. Présence d'un trou pour le robinet (3 cm de diam. d'ouv.). Assise de 1,5 cm de larg. sur la paroi intérieure, probablement vers le centre de la fontaine, pour déposer le filtre? Décor moulé en relief à motif grecs en bandes au centre et au dessus de la base. Décor à motif de fleurs et de feuilles moulé en relief au-dessus du trou de robinet. Inscription moulée en relief dans un ruban au-dessus du motif floral: MANCHES[TER]. Le contenant cylindrique est à pâte grisâtre recouverte d'une glaçure incolore (à l'exception du fond extérieur) alors que le filtre porte une glaçure brun foncé de type Albany. Base de 25 cm de diam. Filtre à rebord étalé d'env. 25 cm de diam. avec petites perforations faites manuellement.		1
6A05	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille cylindrique à fond plat, talon chanfreiné, épaule tombante, col cylindrique quasi absent et lèvre à rebord large. Inscription moulée en creux dans un ovale au-dessus de la base: BAILEY & Co\LONDON. 14 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base. 1,8 cm de diam. d'ouv. Bouteille à encre? 1860-90.		2

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille d'huile d'olive	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille cylindrique. Fond légèrement concave. Inscription moulée en relief sur la paroi avec un personnage et un profil de type grec dans deux pastilles: [...]VIERGE\[...]D OR\[...]ANS 1884 26\[...]PARIS 1889. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 5,5 cm de diam. de base.	1	
6A05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille cylindrique. Fond légèrement concave. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 6,5 cm de diam. de base.	1	
6A05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille cylindrique. Base à fond légèrement concave, épaule arrondie, long col légèrement renflé au centre. Bague façonnée en V et lèvre rabattue. Inscription moulée en relief sous le fond: 2. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 14,5 cm de haut. Base de 3 cm de diam. 1 cm de diam. d'ouv. Eau de Floride?	1	*
6A05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à médication	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille ovale à fond concave, épaule tombantes, col cylindrique et lèvre droite avec bouchon de liège. Inscription moulée en relief sur le devant: PHARMACIE GRIMAULT & CIE / PARIS. Inscription illisible moulée en relief sous le fond. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 18,5 cm de haut., 6,5 cm de long. sur 3,5 cm de larg. de base et 1,5 cm de diam. d'ouv.		3
6A05	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.13.3	Entreposage ind.	Inc	Fragment de rebord et de base à fond concave. Paroi à pans coupés en forme d'ogive très prononcés. Talon dépoli. Corps légèrement évasé vers le haut. 10 cm de haut. Base de 5 cm de diam. Rebord de 8,5 cm de diam.	1	
6A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouchon	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Tenon poli bouchon de type club sauce.	1	
6A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille cylindrique. Base à fond légèrement concave, épaule arrondie, long col légèrement renflé au centre. Bague arrondie et lèvre rabattue. Inscription moulée en relief sous le fond: 6. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 21,5 cm de haut. Base de 4 cm de diam. 1,1 cm de diam. d'ouv. Verdâtre. Eau de Floride?	1	*
6A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille cylindrique dont le corps est très légèrement évasé vers le haut. Épaule arrondie, col cylindrique plutôt large et lèvre arrondie. Inscription moulée en relief sur le fond: 12. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Présence du bouchon de liège. Teinte légèrement turquoise. 17,5 cm de haut. sur 6 cm de diam. de base. 2,9 cm de diam. d'ouv.	1	
6A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre.	1	
6A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Éclat appartenant probablement à un objet déjà décrit.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille cylindrique à petit pied annulaire droit. Épaule arrondie. Col cylindrique légèrement évasé vers le bas, plutôt large. Lèvre droite. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Présence du bouchon de liège. 11,5 cm de haut. Base de 4 cm de diam. Corps de 6 cm de diam. Ouverture de 2,8 cm de diam.	1	*
6A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médication	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille carrée à fond très légèrement en retrait, épaule tombantes, col cylindrique, bague façonnée en V et lèvre arrondie de type Perry Davis. Pan de devant légèrement en retrait avec une inscription moulée en relief : NORTHROP & / LYMAN / TORONTO ONT. Inscription moulée en relief sur les pans latéraux: EXTERNAL / INTERNAL. Inscription moulée en relief sur le dos: Dr S. N. THOMAS / ECLECTRIC OIL. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 14 cm de haut., 5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. de base et 1,3 cm de diam. d'ouv. Teinte légèrement turquoise. Médicament breveté des années 1850 jusqu'au début du XXe siècle. https://en.wikipedia.org/wiki/Dr._Thomas%27_Eclectric_Oil		4
6A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	isolateur électrique	1	1	1.9	Électricité	Ent	Isolateur cylindrique avec une extrémité arrondie légèrement renflée. Intérieur fileté. 8,5 cm de haut. sur 5,5 cm de diam. Turquoise plutôt foncé. Légèrement patiné.	1	*
6A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Bouteille ovoïde à deux plats plats, fond presque plat, épaule tombante, goulot absent. Inscription moulée en relief sur les côtés : J. COWAN / MONTREAL. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 16,5 cm de haut. résid., 8 cm de long. sur 6 cm de larg. de base.	1	*
6A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base ovale. Fond presque plat. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 6,5 cm de long. sur 3 cm de larg. de base.	1	
6A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à bague arrondie et lèvre aplatie. Cicatrice de moulage sur l'épaule et de col. Repli intérieur pour recevoir un bouchon. 1,6 cm de diam. d'ouv. Bouteille rectangulaire?	1	
6A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médication	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille ovale à fond plat, épaule tombantes, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur le devant dans un contour rectangulaire en relief : FELLOWS & CO / CHEMISTS / ST JOHN NB. Fabriquée mécaniquement, post 1900. 20 cm de haut., 8,5 cm de long. sur 5,5 cm de larg. de base et 1,6 cm de diam. d'ouv. https://baybottles.com/2017/12/30/fellows-co-chemists-st-john-n-b/		5

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole à médication	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite fiole cylindrique à fond plat, courte épaule tombantes, col cylindrique plutôt large et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur la paroi : W. H. SMITH & Co. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 7,8 cm de haut., 1 cm de diam. de base et 1 cm de diam. d'ouv. Iode. https://www.worthpoint.com/worthopedia/antique-h-smith-co-buffalo-ny-4707497850		6
6A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Comp	Bouteille ovale à fond ovale légèrement concave, épaule tombante, col cylindrique plutôt large et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur le pan de devant légèrement en retrait: WHITTEMORE / BOSTON. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Absence de quelques éclats sur la base. Présence du bouchon de liège à l'intérieur. 12,5 cm de haut., base de 5 cm de long. sur 3 cm de larg. et 1,9 cm de diam. d'ouv. Dès au moins 1852. https://glassbottlemarks.com/whittemore-boston-antique-bottles/#google_vignette; https://baybottles.com/2018/04/01/whittemore-boston-french-gloss/		7
6A05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base. Un fragment avec un motif étoilé et une inscription moulée en relief sous le fond: S. 7,5 cm de diam. Objets différents.	1	
6A05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique, cul à mamelon, épaule tombante, col cylindrique légèrement évasé vers le bas, grosse bague arrondie et lèvre droite. Présence d'un sceau circulaire apposé sur l'épaule (2,5 cm de diam.) et portant une inscription moulée en relief: E. PERNOD COUVET. 32,5 cm de haut. Base de 8 cm de diam. **Présence de liquide à l'intérieur.** Bouteille absinthe D'Edouard Pernod a Couvet. Circa 1900. https://www.worthpoint.com/worthopedia/absinthe-1900-original-bottle-label-1899886969		8
6A05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente.	1	
6A05	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître.	1	
6A05	5.3.1	Plastique	tuyau?	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de 0,4 cm d'épais. et recourbé. Plastique opaque gris pâle.	1	
6A05	5.4.5	Caoutchouc	couvre-chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Comp	Couvre-chaussure pour femme. Marque moulée en relief sur la semelle avec la représentation de Jacques Cartier: CANADIAN RUBBER COMPANY\OF MONTREAL\4 1\2. 23,5 cm de long. Dès 1854. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=12936&type=pge	1	
6C03	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord à pâte rouge. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc. Les surfaces sont recouvertes d'un engobe bleu.	1	
6C03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Un enduit blanchâtre recouvre la surface intérieure.	1	
6C03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant-couvercle	2	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Fragments jointifs de couvercle circulaire à courte assise droite. Dessus plat. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun orangé. 11 cm de diam. de rebord 9,5 cm de diam. d'assise. 1,5 cm de haut.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6C03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout.	1	
6C03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun.	1	
6C03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	1	
6C03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Altérés par la rouille. Probablement le même objet.	1	
6C03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu sur la paroi extérieure.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Paroi moulée de pans concaves. Décor moulé en relief à motif du blé.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base à petit pied annulaire. Paroi moulée de cannelures. Anse moulée de 6 cm de haut. Décor moulé en relief à motif du blé. 9 cm de haut.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans légèrement concaves. Anse moulée de 6 cm de haut. Décor moulé en relief à motif indéterminé sur la paroi.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une mince bande et de deux lignes peintes en rouge sous la lèvre.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une bande et d'une ligne peintes en bleu sous la lèvre et d'une ligne peinte en bleu entre le bouge et le marli.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motifs géométriques et de rubans imprimé en mauve. Massif.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Puits central. Sans décor apparent. Marque imprimée en noir sous le fond avec armoiries royales britanniques: [CL]EMENTSON BROS ENGLAND. Surfaces altérées par la chaleur. 1865-1916. Post 1890. https://www.thepotteries.org/allpotters/273.htm	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied arrondie et légèrement étalé. Corps cylindrique. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en mauve. Inscription indéterminée imprimée en mauve au-dessus de la base: ASLEEP ON TI[...]. Base de 6 cm de diam. Tasse avec maxime pour enfant.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord et de base à fond plat. Décor moulé en relief à motif du blé.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de base à fond plat. Décor moulé en relief à motif du blé. Massif. Probablement le même objet.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	théière-couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de couvercle rectangulaire aux coins arrondis, dessus bombé et à assise. Petite poignée moulée fixée sur le dessus de 4 cm de larg. Décor à motif de fleur de type marguerite et de boucle moulé en relief sur le dessus dans des pans. Trou de vapeur. 8,5 cm de long. de rebord sur 7 cm de larg. de rebord. 6,5 cm de long. d'assise sur 5,5 cm de larg. d'assise. 5 cm de haut. avec la poignée.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire arrondie. 9 cm de diam. Sans décor apparent.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé rose doré.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
6C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de court rebord étalé, de base à fond plutôt plat et de paroi. Corps cylindrique. 1,3 cm de larg. de rebord. 7,5 cm de haut. Base de 6 cm de diam. estimé. Sans décor apparent.	1	
6C03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de court rebord étalé, de paroi arrondie et d'anse moulée (7,5 cm de haut.). Sans décor apparent.	1	
6C03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire arrondi et de paroi avec une petite carène. Sans décor apparent.	1	
6C03	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre ou cruche	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi à surface extérieure à glaçure saline d'apparence brun grisâtre et surface intérieure avec enduit Albany. Un fragment avec une inscription indéterminée imprimée en creux et le chiffre 4. Probablement le même objet.	1	
6C03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur ne porte pas de glaçure.	1	
6C03	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige recouverte d'une glaçure incolore. La partie supérieure de la surface extérieure est recouverte d'une glaçure brune et porte un décor à la molette (cercles). Corps cylindrique. Pot?	1	
6C03	1.2.1.92	GG feld foncé	pot?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et à pied arrondi légèrement étalé. Corps cylindrique. Pâte beige foncé. Glaçure luisante d'aspect brun recouvrant les surfaces à l'exception du fond extérieur. 7 cm de diam.	1	
6C03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Flasque?	1	
6C03	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Fragments jointifs de bouteille ovale à corps légèrement évasé vers le haut, épaule tombante, col cylindrique et lèvre arrondie. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 8,7 cm de haut. Base de 2,5 cm de long. sur 1,7 cm de larg. 1,2 cm de diam. d'ouv. Absence de quelques éclats.	1	
6C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot de bouteille cylindrique. Présence d'un gradin à la base du long col. Pans ovales moulés en relief dans la partie inférieure du col. Lèvre rabattue. Cicatrice de moulage. Verdâtre. Bouteille à condiments?	1	
6C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot de bouteille cylindrique. Épaule arrondie, long col légèrement renflé au centre. Bague arrondie et lèvre rabattue. Cicatrice de moulage sur le col. Verdâtre. Eau de Floride?	1	
6C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot de bouteille cylindrique. Épaule arrondie, long col très légèrement évasé vers le bas. Bague arrondie façonnée à la pince de finition et lèvre évasée. Cicatrice de moulage sur le col et l'épaule. Verdâtre.	1	
6C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot de bouteille cylindrique. Long col très légèrement évasé vers le bas. Bague arrondie façonnée à la pince de finition et lèvre évasée. Verdâtre.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Bouteille cylindrique dont il manque une partie du goulot. Base circulaire à fond plat et à gros talon arrondi débordant. Corps s'évasant vers le haut. Épaule tombante. Long col cylindrique. Trace d'une bague façonnée à la pince de finition. Cicatrice de moulage sur le col et l'épaule. 19,7 cm de long. résid. Base de 4 cm de diam. Verdâtre.	1	
6C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	fiole à médication	1	1	4.3	Médication	Ent	La fiole cylindrique à fond très légèrement concave, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre brevetée. Inscription moulée en relief sur le corps: SIROP DE GOMME D EPINETTE / COMPOSE / DES SOEURS DE LA PROVIDENCE / ENREGISTRE. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 14,5 cm de haut., 4 cm de diam. et 1,3 cm de diam. d'ouv. Teinte légèrement turquoise. Dès 1843. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/198161		9
6C03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole à médication	1	1	4.3	Médication	Ent	La fiole cylindrique à fond très légèrement concave, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur le corps: VEGETABLE / PULMONARY / BALSAM. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 13 cm de haut., 2,8 cm de diam. et 1,2 cm de diam. d'ouv. Teinte légèrement bleutée. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/198219		10
6C03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille cylindrique à fond très légèrement en retrait, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre à rebord large. Inscription moulée en relief sous le fond: 130. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 12,5 cm de haut. Base de 5 cm de diam. 1,4 cm de diam. d'ouv. 2,4 cm de diam. de rebord.	1	*
6C03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre rabattue façonnée à la pince de finition (1-présence du bouchon de liège) et de base avec un X moulé en relief sur le fond d'une bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Base de 5,5 cm2. Fines lignes moulées en relief sur la paroi. Peut-être des objets différents.	1	
6C03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base à cul sphérique et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous le fond: BL. 7,5 cm de diam. Soufflée dans un moule.	1	
6C03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
6C03	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés plats et pans en retrait. Inscription moulée en relief dans un pan latéral: LUBY'S FOR THE HAIR. Fin XIXe-début XXe. s. https://bouteillesduquebec.ca/publicites/devins_rj	1	
6C03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque rectangulaire avec perforations circulaires aux coins (pour fixation) et perforation circulaire (3 cm de diam.) au centre. 6 cm de haut. Corrodé.	1	
6C03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de gros format, entiers (1-28 cm de long.), incomplets (1-abs. pointe) et fragmentaires (1-tête). Corrodés.	1	
6C03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous dont les pointes sont absentes. Corrodés.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6C03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque circulaire très corrodée. Env. 5 cm de diam.	1	
6C03	5.1.4	Coquille	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	1	
6C03	5.2	Solides fibreux	noyau	2	2	6.2	Végétaux	Ent	Noyaux entiers de type prune.	1	
6C03	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton plat. Deux perforations dans une dépression. 1,5 cm de diam. Surfaces altérées. Imitation de verre opaque blanc.	1	
6C03	5.4.5	Caoutchouc	couvre-chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle.	1	
6C03	5.5.7	Cuir	chaussure-semelle	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment informe avec trous de couture.	1	
6C03	7.7	Fer et cuir	chaussure-talon	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Talon avec petits clous au pourtour. 5,5 cm de haut. sur 5,5 cm de larg.	1	
6E05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps circulaire. Un fragment présente une légère carène arrondie ou un col? Une partie de la surface extérieure est recouverte d'un engobe bleu. Décor de minces bandes à l'engobe brun. Probablement le même objet.	1	
6E05	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Présence à l'intérieur, d'une glaçure liquide est de couleur vert pâle grisâtre.	1	
6E05	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître.	1	

Annexe 3. Catalogue des artefacts

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0001

LOT 6A05 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET filtre à eau fontaine d'intérieur

MATERIAU 1.2.1.101 GG glaç sal et Albany **FONCTION** 4.10 Entreposage ind. **ORIGINE** indéterminée

DATATION **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS Base de 25 cm de diam. Filtre à rebord étalé d'env. **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 12 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** fragmentaire

DESCRIPTION

Fragments de base circulaire à fond plat (3), de paroi (3) et de disque circulaire et perforé servant de filtre (7) d'une fontaine d'intérieur. Présence d'un trou pour le robinet (3 cm de diam. d'ouv.). Assise de 1,5 cm de larg. sur la paroi intérieure, probablement vers le centre de la fontaine, pour déposer le

DÉCOR Décor moulé en relief à motif grecs en **FABRICATION**

MARQUE Inscription moulée en relief dans un **FABRICANT**

COMMENTAIRE

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0002

LOT 6A05 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET bouteille

MATERIAU 1.2.1.91 GG Bristol **FONCTION** 4.10 Entreposage ind. **ORIGINE** britannique

DATATION 1860-90 **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 14 cm de haut. 6,5 cm de diam. de base. 1,8 cm de **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** entier

DESCRIPTION

Bouteille cylindrique à fond plat, talon chanfreiné, épaule tombante, col cylindrique quasi absent et lèvre à rebord large.

DÉCOR **FABRICATION**

MARQUE Inscription moulée en creux dans un **FABRICANT**

COMMENTAIRE Bouteille à encre?

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0003

LOT 6A05 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET bouteille à médication

MATERIAU 2.1.1.9 V inc sans plomb non-id. **FONCTION** 4.3 Médication **ORIGINE**

DATATION 1860-90 **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 18,5 cm de haut., 6,5 cm de long. sur 3,5 cm de larg. **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** entier

DESCRIPTION

Bouteille ovale à fond concave, épaule tombantes, col cylindrique et lèvre droite avec bouchon de liège. Inscription moulée en relief sur le devant: PHARMACIE GRIMAULT & CIE / PARIS. Inscription illisible moulée en relief sous le fond.

DÉCOR **FABRICATION** Soufflée dans un moule en deux

MARQUE Voir description **FABRICANT**

COMMENTAIRE

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0004

LOT 6A05 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET bouteille à médication

MATERIAU 2.2.1.1 Verre teinté rég. vert **FONCTION** 4.3 Médication **ORIGINE**

DATATION 1850-1900 **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 14 cm de haut., 5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. de **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** entier

DESCRIPTION

Bouteille carrée à fond très légèrement en retrait, épaule tombantes, col cylindrique, bague façonnée en V et lèvre arrondie de type Perry Davis. Pan de devant légèrement en retrait avec une inscription moulée en relief : NORTHROP & / LYMAN / TORONTO ONT. Inscription moulée en relief sur

DÉCOR **FABRICATION** Soufflée dans un moule en deux

MARQUE Voir description **FABRICANT**

COMMENTAIRE Teinte légèrement turquoise. Médicament breveté des années 1850 jusqu'au début du XXe siècle.

REFERENCES

https://en.wikipedia.org/wiki/Dr._Thomas%27_Eclectric_Oil

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0005

LOT 6A05 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET bouteille à médication

MATERIAU 2.2.1.3 Verre teinté turquoise **FONCTION** 4.3 Médication **ORIGINE**

DATATION post 1900 **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 20 cm de haut., 8,5 cm de long. sur 5,5 cm de larg. de **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** entier

DESCRIPTION

Bouteille ovale à fond plat, épaule tombantes, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur le devant dans un contour rectangulaire en relief : FELLOWS & CO / CHEMISTS / ST JOHN NB.

DÉCOR **FABRICATION** Fabriquée mécaniquement, post

MARQUE Voir description **FABRICANT**

COMMENTAIRE

REFERENCES

https://baybottles.com/2017/12/30/fellows-co-chemists-st-john-n-b/

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0006

LOT 6A05 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET fiole à médication

MATERIAU 2.2.1.3 Verre teinté turquoise **FONCTION** 4.3 Médication **ORIGINE**

DATATION **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 7,8 cm de haut., 1 cm de diam. de base et 1 cm de **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** entier

DESCRIPTION

Petite fiole cylindrique à fond plat, courte épaule tombantes, col cylindrique plutôt large et lèvre de type pharmaceutique.

DÉCOR **FABRICATION** Soufflée dans un moule en deux

MARQUE Inscription moulée en relief sur la paroi : **FABRICANT**

COMMENTAIRE Iode.

REFERENCES

https://www.worthpoint.com/worthopedia/antique-h-smith-co-buffalo-ny-4707497850

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0007

LOT 6A05 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET bouteille à cirage

MATERIAU 2.2.1.3 Verre teinté turquoise **FONCTION** 4.9 Entretien **ORIGINE**

DATATION Post 1852 **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 12,5 cm de haut., base de 5 cm de long. sur 3 cm de **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** complet

DESCRIPTION

Bouteille ovale à fond ovale légèrement concave, épaule tombante, col cylindrique plutôt large et lèvre de type pharmaceutique.

DÉCOR **FABRICATION** Soufflée dans un moule en deux

MARQUE Inscription moulée en relief sur le pan de **FABRICANT**

COMMENTAIRE Absence de quelques éclats sur la base. Présence du bouchon de liège à l'intérieur. Dès au moins 1852.

REFERENCES

https://glassbottlemarks.com/whittemore-boston-antique-bottles/#google_vignette; https://baybottles.com/2018/04/01/whittemore-boston-french-gloss/

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0008

LOT 6A05 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET bouteille à alcool

MATERIAU 2.3.1.1 V col transp vert foncé **FONCTION** 4.2.1.2 Boissons, **ORIGINE**

DATATION Circa 1900 **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 32,5 cm de haut. Base de 8 cm de diam. **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** entier

DESCRIPTION

Bouteille cylindrique, cul à mamelon, épaule tombante, col cylindrique légèrement évasé vers le bas, grosse bague arrondie et lèvre droite. Présence d'un sceau circulaire apposé sur l'épaule (2,5 cm de diam.) et portant une inscription moulée en relief: E. PERNOD COUVET.

DÉCOR **FABRICATION**

MARQUE Voir description **FABRICANT**

COMMENTAIRE **Présence de liquide à l'intérieur.** Bouteille absinthe D'Edouard Pernod a Couvet.

REFERENCES

https://www.worthpoint.com/worthopedia/absinthe-1900-original-bottle-label-1899886969

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0009

LOT 6C03 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET fiole à médication

MATERIAU 2.2.1.1 Verre teinté vert **FONCTION** 4.3 Médication **ORIGINE**

DATATION Dès 1843 **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 14,5 cm de haut., 4 cm de diam. et 1,3 cm de diam. **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** entier

DESCRIPTION

La fiole cylindrique à fond très légèrement concave, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre brevetée. Inscription moulée en relief sur le corps: SIROP DE GOMME D EPINETTE / COMPOSE / DES SOEURS DE LA PROVIDENCE / ENREGISTRE.

DÉCOR **FABRICATION** Soufflée dans un moule en deux

MARQUE Voir description **FABRICANT**

COMMENTAIRE Teinte légèrement turquoise.

REFERENCES

https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/198161

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Ministère de la Culture et des Communications Québec

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE CeEt-472 **NOM DU SITE** Société des traversiers, guérite **No CAT** 0010

LOT 6C03 **CODE TEMPORAIRE** **NoCATAL. ANTÉR**

OBJET fiole à médication

MATERIAU 2.2.1.3 Verre teinté turquoise **FONCTION** 4.3 Médication **ORIGINE**

DATATION **CONTEXTE ARCHÉO**

DIMENSIONS 13 cm de haut., 2,8 cm de diam. et 1,2 cm de diam. **RÉFÉRENCE**

NBRE FRAGMENTS 1 **NBRE OBJETS** 1 **ÉTAT** entier

DESCRIPTION

La fiole cylindrique à fond très légèrement concave, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur le corps: VEGETABLE / PULMONARY / BALSAM.

DÉCOR **FABRICATION** Soufflée dans un moule en deux

MARQUE Voir description **FABRICANT**

COMMENTAIRE Teinte légèrement bleutée.

REFERENCES

https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/198219

PHOTOGRAPHIE X
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Isabelle Hade

DATE DE CATALOGAGE 20-01-2026

Annexe 4. Catalogue des photographies

Projet : STQ2448 - Guérite de la gare fluvial de Québec **Archéologue : Michel Huot**
Film n° : CeEt-472-25-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-04	1		Général	Début des travaux	N
2025-03-04	2		Général	Idem	N
2025-03-04	3		Général	Idem; détails de la base de l'ancienne guérite	N-E
2025-03-04	4		Général	Idem; idem	E
2025-03-04	5		S.-op. 6A	Démolition de la base	N-O
2025-03-04	6		S.-op. 6A	Décapage de l'asphalte	N
2025-03-04	7		S.-op. 6A	Localisation des pieux	N-O
2025-03-04	8		S.-op. 6A	Idem	N-O
2025-03-04	9		S.-op. 6A	Ligne de pierre dans la paroi ouest	N-O
2025-03-04	10		S.-op. 6A	Idem	N-O
2025-03-04	11		S.-op. 6A	Idem; pièces de bois éparses; pilier 6B10	N-O
2025-03-04	12		S.-op. 6A	Idem; idem; idem	N-O
2025-03-04	13		S.-op. 6A	Idem; idem; idem	N-O
2025-03-04	14		S.-op. 6A	Pilier 6B10	N-O
2025-03-04	15		S.-op. 6A	Idem	N-O
2025-03-04	16		S.-op. 6A	Stratigraphie de la paroi ouest	N-O
2025-03-04	17		S.-op. 6A	Idem	N-O
2025-03-04	18		S.-op. 6A	Idem; détail des pièces de bois	S
2025-03-04	19		S.-op. 6A	Pièce de bois 6B20 et 6B30	E
2025-03-04	20		S.-op. 6A	Pièce de bois 6B20	N
2025-03-04	21		S.-op. 6A	Pièce de bois 6B10, 6B20 et 6B30	E
2025-03-04	22		S.-op. 6A	Idem	N-E
2025-03-04	23		S.-op. 6A	Drain en terre cuite commune	E
2025-03-04	24		S.-op. 6A	Idem	O
2025-03-04	25		S.-op. 6A	Stratigraphie de la paroi ouest; ligne de pierre et bois	S
2025-03-04	26		S.-op. 6A	Idem; idem	S-O
2025-03-04	27		S.-op. 6A	Pièces de bois 6B40, 6B50 et 6B60	E
2025-03-04	28		S.-op. 6A	Idem	O
2025-03-04	29		S.-op. 6A	Coupe de 6B10	N
2025-03-04	30		S.-op. 6A	Coupe de 6B30	N-O
2025-03-04	31		S.-op. 6A	Appareil pour filtrer l'eau	P
2025-03-04	32		S.-op. 6A	Fin de l'excavation	S-E
2025-03-04	33		S.-op. 6A	Idem	S-E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-04	34		S.-op. 6A	Idem	S-E
2025-03-04	35		S.-op. 6A	Idem; 6B40	E
2025-03-04	36		S.-op. 6A	Idem; idem	N
2025-03-04	37		S.-op. 6A	Idem; idem	N
2025-03-04	38		S.-op. 6A	Idem; idem	N-O
2025-03-04	39		S.-op. 6A	Idem;	N
2025-04-10	40		S.-op. 6B	Début de l'excavation	N-E
2025-04-10	41		S.-op. 6B	Idem; sol en place	N-O
2025-04-10	42		S.-op. 6B	Sol en place	E
2025-04-11	43		S.-op. 6B	Décapage de l'asphalte	S
2025-04-11	44		S.-op. 6B	Sol en place	O
2025-04-11	45		S.-op. 6D	Début de l'excavation	S
2025-04-11	46		S.-op. 6D	Sol en place, conduites électriques	S
2025-04-16	47		S.-op. 6D	Idem	N-O
2025-04-16	48		S.-op. 6D	Idem	N-O
2025-04-16	49		S.-op. 6D	Idem; tirant de béton	S-O
2025-04-16	50		S.-op. 6D	Idem; idem	S-O
2025-04-16	51		S.-op. 6D	Sol en place; partie nord	N
2025-04-16	52		S.-op. 6D	Vue générale de la tranchée	N
2025-04-16	53		S.-op. 6D	Tirant de béton	E
2025-04-16	54		S.-op. 6D	Partie nord de la tranchée	S-E
2025-05-04	55		S.-op. 6A	Artefact dans le lot 6A4 : purificateur d'eau	--
2025-05-04	56		S.-op. 6A	Idem; bouteille à médicament	--
2025-05-04	57		S.-op. 6A	Idem; idem	--
2025-05-04	58		S.-op. 6A	Idem; idem	--
2025-05-04	59		S.-op. 6A	Idem; idem	--
2025-05-04	60		S.-op. 6A	Idem; idem	--
2025-05-04	61		S.-op. 6A	Idem; bouteille en grès	--
2025-05-04	62		S.-op. 6A	Iden; fiole	--
2025-05-04	63		S.-op. 6A	Idem; Ensemble de bouteilles	--

Projet : STQ2448 **Archéologue :** Nicolas Fortier

Film n° : CeEt-472-25-NUM2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-04-14	1	P4142059	6C	Vue d'ensemble	NE
2025-04-14	2	P4142060	6C	Vue d'ensemble	N
2025-04-14	3	P4142061	6C	Excavation mur 1	NE
2025-04-14	4	P4142062	6C	Fouilles paroi ouest	NO
2025-04-14	5	P4142063	6C	Pièces de bois en élévation	SE
2025-04-14	6	P4142064	6C	Pièces de bois en élévation	SE
2025-04-14	7	P4142065	6C	Secteur de fouille	NE
2025-04-14	8	P4142066	6C	Secteur de fouille	SE
2025-04-14	9	P4142067	6C	Secteur de fouille	NO
2025-04-14	10	P4142068	6C	Secteur de fouille	S
2025-05-14	11	P5142071	6F	Localisation 6F	SE
2025-05-14	12	P5142072	6E	Localisation 6E	O
2025-05-14	13	P5142073	6E	Paroi sud	S
2025-05-14	14	P5142074	6E	Vue d'ensemble	S
2025-05-14	15	P5142075	6F	Vue d'ensemble	NE
2025-05-14	16	P5142076	6F	Vue d'ensemble	S

ARTEFACTUEL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Site des Anciens presbytères de Saint-Constant

Saint-Constant (site BiFj-72)







Février 2026



Crédits Carbone Éducatifs ATTESTÉS

Page couverture :

Anciens presbytères, jardin en été, vers 1900. Source : Collection de cartes postales anciennes, Yves Bellefleur ;

Pot de chambre en pearlware avec un décor à l'engobe à motif au barillet à chambre multiple de type torsadé dit «common cable» en gris, blanc, noir et bleu (1811 po.- 1830 c.) ;

Vestiges 8A100 (est), 8A101(ouest) formant ensemble une latrine.;

Plan d'assurance-incendie de Chas. E. Goad, 1913. La flèche situe les presbytères de Saint-Constant, « St. Constant, Que. ». Source : BAnQ, 0000225141.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
Site des Anciens presbytères de Saint-Constant
Saint-Constant (site BiFj-72)

Février 2026

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine
Beauharnois (Québec) J6N 2P9
info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

Chantal Langlois
Chargée de projets – Aménagement du territoire et du développement économique
Service de l'aménagement du territoire, du Bureau des projets
et du Développement économique
147, rue Saint-Pierre,
Saint-Constant, J5A 0W6
(450) 638-2010, poste 7421
clanglois@saint-constant.ca

Numéros de projets (interne)
2023-RE-08-55-4
2024-RE-11-74

Numéro de permis archéologique
24-ARTE-25

Équipe de réalisation

VILLE DE SAINT-CONSTANT

Chantal Langlois, chargée de projet

ARTEFACTUEL

Coordonnatrices et chargées de projet	**Zocha Houle-Wierzbicki**, M.Sc. archéologue spécialiste en historique et bioarchéologie
	Gina Vincelli, M.Sc. archéologue
Chargées de terrain	**Clotilde Roger**, M.Sc. archéologue (novembre 2024), rédaction du rapport
	Luce Lafrenière Archambault, M.Sc. archéologue (janvier et juin 2025)
Archéologues de terrain	**Luce Lafrenière Archambault**, M.Sc. archéologue
	Violette Vidal, M.Sc. archéologue
	Gina Vincelli, M.Sc. archéologue
	Zocha Houle-Wierzbicki, M.Sc. archéologue spécialiste en historique et bioarchéologie
Analyse et rédaction du rapport	**Clotilde Roger**, M.Sc. archéologue
Traitement de la culture matérielle	**Flora Delachenal**, Technicienne en laboratoire
Analyse de la culture matérielle	**Myriam Renaud**, candidate à la maîtrise
Cartographie	**Marie Fournier**, Archéo-CAD
Chargée d'édition et relecture	**Violette Vidal**, M.Sc. archéologue
Analyse archéoentomologique	**Clotilde Roger**, M.Sc., spécialiste en archéoentomologie funéraire et ectoparasites
Analyses archéoentomologique et archéobotanique	**GAIA**, coopérative de travail en archéologie
Arpentage	**Topographik Experts**, Hugo Comète et Patrick Laurin

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE DE LIGNERY/ SAINT-CONSTANT

Yves Bellefleur

ENTREPRENEUR

Rainville et Frères

ARCHITECTES

Nadeau et Blondin

Résumé

Ce rapport présente les résultats issus de trois interventions archéologiques, conduites entre novembre 2024 et juin 2025, sur le site patrimonial des Anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72). Situé dans la municipalité de Saint-Constant, ce site est connu depuis les années 1990 et recèle un potentiel archéologique résiduel important. En prévision des travaux de restauration des presbytères nécessitant l'excavation des fondations des bâtisses, la coopérative Artefactuel a pu documenter une partie du patrimoine matériel enfoui des anciens presbytères avant qu'il ne soit perdu. L'objectif des interventions était de compléter la connaissance archéologique du site BiFj-72, et plus particulièrement celle concernant les premier, deuxième et troisième presbytères, soit une fourchette chronologique allant de 1750 au XXe siècle.

Les résultats issus de ces trois interventions archéologiques ont permis de préciser notre connaissance de l'occupation diachronique du site BiFj-72. Alors qu'à l'heure actuelle ce sont seulement le deuxième et le troisième presbytère qui font encore partie du paysage de Saint-Constant, les fondations du premier presbytère n'avaient jamais encore été découvertes dans le cadre des interventions archéologiques antérieures. C'est à l'occasion des interventions de novembre 2024 et de janvier 2025 qu'un mode de construction distinct de celui du troisième presbytère a été découvert directement sous les murs du troisième presbytère, à l'intérieur et à l'extérieur de la bâtisse, et sur lequel le troisième presbytère prenait assise. Nous croyons que ce mode de construction distinct appartient au premier presbytère et qu'il aurait été réutilisé pour poser la première assise du troisième presbytère. L'intervention réalisée en juin 2025 a permis de compléter la fouille archéologique d'une latrine, dont la partie ouest avait été mise au jour lors des travaux de 1995 (Ethnoscop, 1996) et la partie est en novembre 2024. Ce secteur illustre une nouvelle fois la réutilisation des structures attenantes au presbytère : la latrine (**8A100-8A101**) a en effet été aménagée à l'emplacement de l'ancien four à pain de 1833, réemployant les moellons de ce dernier. Du reste, les séquences stratigraphiques des différents secteurs explorés ont permis de mieux saisir l'occupation extérieure des presbytères, ainsi que les activités domestiques et celles associées à la construction des bâtisses.

Les résultats issus des interventions archéologiques de 2024-2025 démontrent une fois de plus que le patrimoine enfoui du noyau ancien de Saint-Constant est riche. Nous recommandons de ce fait l'intégration systématique de la variable archéologique dans tout projet impliquant l'excavation. Il serait également pertinent de réfléchir à un projet de mise en valeur afin de partager au grand public les résultats issus des interventions présentées dans ce rapport.

Table des matières

Équipe de réalisation ..... b
Résumé c

1. Introduction 1
   1.1 Mandat et objectifs 1
   1.2 Description de l'aire d'étude 5

2. Méthodologie et démarches de recherche 7
   2.1 Méthodes de terrain 7
      2.1.1 Désignation du site et système Tikal 7
      2.1.2 Méthodologie de l'inventaire 7
      2.1.3 Méthodologie de fermeture du site 10
   2.2 Méthodes post-terrain 10

3. Cadre environnemental 12

4. Cadre culturel et potentiel archéologique du site BiFj-72 14
   4.1 Occupation paléohistorique autochtone 14
   4.2 Occupation historique autochtone et eurocanadienne 15
   4.3 Interventions archéologiques antérieures et évaluation du potentiel archéologique 20
      4.3.1 Interventions archéologiques antérieures et zones d'information archéologique 20
      4.3.2 Évaluation du potentiel archéologique 23
         4.3.2.1 Méthodologie d'évaluation du potentiel archéologique 23
         4.3.3.2 Potentiel paléohistorique et historique autochtone 25
         4.3.3.3 Potentiel historique 26

5. Résultats des interventions 28
   5.1 Intervention extérieure 29
      5.1.1 Tranchée mécanique 8A et sous-opérations manuelles 8G et 8H 29
      5.1.2 Tranchée mécanique 8B et sous-opération manuelle 8E 45
      5.1.3 Tranchée mécanique 8C et sous-opération manuelle 8J 51
      5.1.4 Tranchée mécanique 8D et sous-opération manuelle 8F 56
   5.2 Intervention intérieure 60
      5.2.1 Tranchée mécanique 9A 60

Les vestiges de maçonnerie 60
La séquence stratigraphique et la culture matérielle 69
5.2.2 Sous-opération manuelle 9B 70
5.2.3 Sous-opération manuelle 9C 73
5.2.4 Sous-opération manuelle 9D 77
5.3 Résumé et retour sur les hypothèses des interventions antérieures 77

6. Conclusion et recommandations 80

7. Bibliographie 82
7.1 Rapports et publications 82
7.2 Actes notariés 85
7.3 Journaux anciens 85
7.4 Sites web et ressources en ligne 85
7.5 Plans anciens 86

8. ANNEXES
ANNEXE I. Catalogue des photographies
ANNEXE II. Inventaire de la culture matérielle
ANNEXE III. Rapport d'analyse archéoentomologique sur les peignes issus de la latrine 8A100-8A101 (C. Roger)
ANNEXE IV. Analyse archéoentomologique et archéobotanique de la latrine 8A100-8A101 (GAIA)
ANNEXE V. Tableaux des descriptions de couches

Liste des figures

Figure 1a : Localisation générale de l'aire d'intervention. Cartographie : Archéo-CAD. 2

Figure 1b : Localisation du site BiFj-72 sur une carte topographique. Cartographie : Archéo-CAD 3

Figure 2 : Localisation du site BiFj-72 sur une photo aérienne. L'encadré jaune comprend les trois premiers presbytères de Saint-Constant. Cartographie : Archéo-CAD 4

Figure 3 : Vue des anciens presbytères de Saint-Constant et de leur environnement immédiat. A : Vue de la façade ouest du troisième presbytère à gauche de la photo, et du deuxième presbytère, à droite de la photo. B : Vue de l'arrière du deuxième presbytère et du troisième presbytère. C : Vue d'une partie du mur sud du deuxième presbytère avec l'église paroissiale. D : Vue du mur nord du troisième presbytère. Source : BiFj-72-2024-N1-001, 006, 009, 016. 6

Figure 4 : Plan situant les sous-opérations mécaniques et manuelles réalisées au cours des inventaires archéologiques (novembre 2024 et janvier 2025) et de la fouille archéologique (juin 2025) sur le site des Anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72). Cartographie : Archéo-CAD. 9

Figure 5 : Mise à jour des marges glaciaires (trame opaque blanche) démontrant les phases de déglaciations de la calotte laurentidienne au sud du Québec. Source : Dalton et coauteurs, 2020. 12

Figure 6 : Extrait du plan de la province de Québec situant la seigneurie de Kahnawà:ke/ Sault-Saint-Louis, entre 1765-1770. La flèche noire situe la première église de Saint-Constant. Collins, J., Holland, S. (mention de responsabilité) «Plan de la province de Québec». Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS8,P11, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142824?docsearchtext=Lac%20Saint-Louis 16

Figure 7 : Extrait de la carte de Joseph Bouchette père situant la seigneurie du Sault Saint-Louis, 1831. La flèche noire situe la 2ème église de Saint-Constant. Bouchette, J. père, "Topographical map of the District of Montreal, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the district into counties, pursuant to a recent act of Provincial Legislative [...] Carton : continuation of the Rideau canal from Rideau lake to Kingston". Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS15,P2, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488356?docref=be1k0MQmKTtyirq_hpSR0w 17

Figure 8 : Extrait de la lettre de Simon Sanguinet à Mgr Jean-François Hubert mentionnant l'état de détérioration du premier presbytère : «[...] les habitants de la paroisfe de S^t. Constant a la cotte S^t. Pierre font les preparatif pour Construire un nouveau Presbitere en Pierre. L'ancien tombant en Ruine [...] ils ont même deja fait Lafsemblé et nommé les Sindics [...]». (Source : Archives du Diocèse de saint-Jean-Longueuil, gracieuseté de la Société d'histoire et de patirmoine de Lignery (SHPL). 17

Figure 9 : Plan d'assurance-incendie de Chas. E. Goad, 1913. La flèche situe les presbytères de Saint-Constant, «St. Constant, Que.». Source : BAnQ, 0000225141, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244328?docsearchtext=Saint-Constant%20goad. 18

Figure 10a : Sommaire des interventions archéologiques sur le site du noyau ancien de Saint-Constant (BiFj-72). Cartographie et infographie : Archéo-CAD 21

Figure 10b : Sommaire des zones d'information archéologique dans un rayon d'approximativement 2 km du site du noyau ancien de Saint-Constant (BiFj-72). Cartographie et infographie : Archéo-CAD..... 22

Figure 11 : Carte illustrant les seigneuries du Bas-Canada, avec focalisation sur la paroisse Saint-Pierre au sein du Sault Saint-Louis. Cette carte retranscrit un axe de circulation désigné par «Indian path» [sic.], 1813. "A New map of the province of Lower Canada : describing all the seigneuries, townships, grants of land, &c. Compiled from plans deposited in the Patent Office Quebec; by Samuel Holland, Esqr. Surveyor General. To which is added a plan of the rivers, Scoudiac and Magaguadavic, surveyed in 1796, 97, and 98 by order of the Commissioners, appointed to ascertain the true river St. Croix intented by the treaty of peace, between his Britannic Majesty, and the United States of America" par S. Holland et W. Faden. Source : BAnQ, 0000069632, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2243977?docsearchtext=0000069632 . 26

Figure 12a : Détail des sous-opérations 8A, 8G et 8H, lors de la phase d'inventaire de novembre 2024. Infographie : Archéo-CAD 30

Figure 12b : Détail des sous-opérations 8A, 8G et 8H, lors de la phase de fouille de juin 2025. Infographie : Archéo-CAD 31

Figure 13 : Vestiges 8A100 (est), 8A101(ouest) formant ensemble une latrine. On peut observer les deux ouvertures sensiblement carrées 8A100a-b dans le segment est de 8A100, ainsi que le nivellement de la structure fait avec des gros moellons bruts et les blocs imbriqués au mur 8A103. (Source : BiFj-72-2025-N2-50) 32

Figure 14 : Détail des ouvertures carrées 8A100a au sud et 8A100b au nord, intégrées au segment est du vestige 8A100. Photographie prise au début des fouilles (Source : BiFj-72-2024-N1-184) 32

Figure 15 : Détail de l'intérieur de la latrine au sein de la structure de latrine 8A100/8A101. A et B : détail du parement sud du mur nord de la structure agencement avec drain et 8A102. C : détail du drain situé à la base de la latrine. D : détail du vestige 8A102. (Source : BiFj-72-2025-N2-16, 19, 21, 23) 33

Figure 16 : Infographie du parement sud du mur nord de la structure de latrine 8A100/8A101 (C3-2025). Infographie : Archéo-CAD 34

Figure 17 : Détail du vestige 8A101. A : détail sur l'utilisation des gros moellons réutilisés pour niveler la structure de la latrine B : vue vers l'est de l'ensemble de la structure de latrine 8A100/8A101 (Source : BiFj-72-2025-N2-29, 46) 35

Figure 18 : Détail du vestige 8A101, vue vers le sud-ouest (Source : BiFj-72-2025-N2-27) 36

Figure 19 : Vues de la façade ouest du deuxième et du troisième presbytère. On peut voir la structure de la latrine 8A100/8A101 posée contre le pignon nord du troisième presbytère. A : vers 1900. (Source : Dauth et al. 1900) B : vers 1920. (Source : collection Ramsay Traquair, Université McGill, gracieuseté de la SHPL). C : vers 1925. (Source : BAnQ, P600,S6,D5,P876, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3124295?docsearchtext=Saint-Constant%20presbyt%C3%A8re). 37

Figure 20 : Détail des blocs encore *in situ* du four à pain de 1833 imbriqués au mur extérieur nord du troisième presbytère (8A103). (Sources : BiFj-72-2024-N1-178, 179 ; BiFj-72-2025-N2-27)....38

Figure 21 : Apparition de la bouche du four à pain perceptible dans le mur 8A103 après la restauration de 2025. (Source : BiFj-72-2025-N2-50)....38

Figure 22 : Vue aérienne des Anciens presbytères en 1946. La structure de latrine n'apparait plus. On voit également la grande chapelle temporaire érigée en 1924, directement au sud du deuxième presbytère (Source : Phototheque nationale de l'air, Ministère des Ressources naturelles du Canada, gracieuseté de la SHPL) 39

Figure 23a : Sélection du mobilier issu du dépôt de latrine 8G4. (Photo et identifications : Myriam Renaud, infographie : Clotilde Roger) 40

Figure 23b : Assemblage des peignes provenant du lot 8G4, au sein de la structure de latrine 8A100-8A101....41

Figure 24 : Vue du mur extérieur est du troisième presbytère 8B100a-b. (Source : BiFj-72-2024-N1-073. 45

Figure 25 : Détail des sous-opérations 8B, 8E lors de la phase d'inventaire de novembre 2024. Infographie : Archéo-CAD.....46

Figure 26 : Relevé de la coupe nord de la sous-opération 8B (C1-2024). Infographie : Archéo-CAD. 47

Figure 27 : Vue en plan du vestige 8E100 (Source : BiFj-72-2024-N1-103)....48

Figure 28 : Vue rapprochée du vestige 8E100 (Source : BiFj-72-2024-N1-107) 49

Figure 29 : Planche de plusieurs photographies du XXe siècle témoignant des ajouts dans la cour arrière du deuxième et troisième presbytère. (Sources : Photo de 1900 : Collection Yves Bellefleur, gracieuseté de la SHPL ; Photo de 1920 : Fonds Ramsay Traquair, Université McGill, gracieuseté de la SHPL; Photo de 1927 : É. Gariépy, BAnQ, P600,S6,D5,P877, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3124296?docsearchtext=presbyt%C3%A8re%20saint-constant. Photo de 1981 : Collection Yves Bellefleur, gracieuseté de la SHPL 50

Figure 30 : Détail des sous-opérations 8C, 8J lors de la phase d'inventaire de novembre 2024. Infographie : Archéo-CAD.....52

Figure 31 : Vue des structures 8C100 (sous-œuvre mur sud du deuxième presbytère) et 8C101 (empattement 8C101). (Source : BiFj-72-2024-N1-130) 53

Figure 32a : Vue de l'intérieur du deuxième presbytère de la chute à charbon bouchée. (Source : BiFj-72-2024-N1-153) 53

Figure 32b : Fondations du presbytère de 1790 dégagées au cours des travaux de réfection. Source : Collection Yves Bellefleur, gracieuseté de la SHPL 53

Figure 33 : Relevé de la coupe ouest de la sous-opération 8C (C3-2024). Infographie : Archéo-CAD. 54

Figure 34 : Photographie de la chapelle temporaire érigée en 1924 à la suite d'un grand incendie. (Source : LeBlanc, 2009) 55

Figure 35 : Détail des sous-opérations 8D, 8F lors de la phase d'inventaire de novembre 2024. Infographie : Archéo-CAD 57

Figure 36 : Relevé de la coupe sud de la sous-opération 8D (C2-2024). Infographie : Archéo-CAD. 58

Figure 37 : Vue du mur de fondation 8D100 (empattement) (Source : BiFj-72-2024-N1-099) 59

Figure 38 : Détail des sous-opérations situées à l'intérieur du troisième presbytère. Infographie : Archéo-CAD 61

Figure 39 : Vues générales de 9A100, 9A105 et 9A106. A : Vue 9A100, côté est du mur de refend 9A104 (Source : BiFj-72-2025-N1-089). B : Vue du mur 9A100 côté ouest du mur de refend 9A104 avec vue sur les âtres associés au dallage ouest 9A106 et est 9A105 – photo prise en novembre 2024 (Source : BiFj-72-2024-N1-031). C : idem B. – photo prise en janvier 2025 (BiFj-72-2025-132). D : Vue du sous-œuvre de 9A100 (BiFj-72-2025-N1-177) 62

Figure 40 : Conduit de fumée (Source : BiFj-72-2024-N2-01) 63

Figure 41 : Vue générale de 9A101 (Source : BiFj-72-2025-N1-088) 64

Figure 42 : Vue de 9A101 et de son sous-œuvre. 9A101 repose sur 9A107. (Source : BiFj-72-2025-N1-111) 64

Figure 43 : Réfection du mur 9A101 – tuyau en fonte et tuyau en grès (Source BiFj-72-2025-N1-119) 64

Figure 44 : Vue du sous-œuvre du mur 9A102. 9A102 repose sur 9A107 (Source : BiFj-72-2025-N1-166 65

Figure 45 : Vue du sous-œuvre du mur 9A103, section sud. 9A103 repose sur 9A107 (Source : BiFj-72-2025-N1-161) 65

Figure 46 : tuyaux en fonte vis-à-vis de la porte d'accès située dans le mur 9A103 (Source : BiFj-72-2025-N1-152) 66

Figure 47 : Vue générale du mur de refend 9A104, section sud (Source : BiFj-72-2025-N1-090) 66

Figure 48 : Vue générale du mur de refend 9A104, section centrale (Source : BiFj-72-2025-N1-091) 67

Figure 49 : Vue du sous-œuvre de 9A104 à sa jonction ouest avec 9A102 (Source : BiFj-72-2025-N1-170) 67

Figure 50 : Articulation entre 9A102 et 9A107 (Source : BiFj-72-2025-N1-121, 123, 130) 68

Figure 51 : Vue du vestige 9A107 le long du mur 9A103 (Source : BiFj-72-2025-N1-148)..... 68

Figure 52 : Vue du vestige 9B100 surmontant le vestige 9B101 (Source : BiFj-72-2025-N1-055) 70

Figure 53 : Relevé de la coupe est de la sous-opération 9B (C1-2025). Infographie : Archéo-CAD 72

Figure 54 : Vues du vestige 9C100 (Source : Bifj-72-2025-N1-075, 076) 73

Figure 55 : Relevé de la coupe ouest de la sous-opération 9C (C2-2025). Infographie : Archéo-CAD 75

Figure 56 : Extrait des actes notariés du marché de construction du troisième presbytère de Saint-Constant. On peut lire dès les premières lignes : « Après que le vieux presbytère fait en l'année Mil sept cent cinquante deux entièrement démoli, au compte des sindics, sur les quatre faces, l'entrepreneur du nouveau à faire fera un pignon en pierre avec une cheminée dont les jambages et … ». (Source : BAnQ, CN601,S118, https://advitam.banq.qc.ca/notice/488397, gracieuseté de SHPL)..... 76

Figure 57 : Plans des vestiges selon leur phase d'occupation. Infographie et cartographie : Arché-CAD. 78

Liste des tableaux

Tableau 1. Fiche signalétique des interventions archéologiques menées par Artefactuel telles que présentées dans ce rapport 1

Tableau 2. Sommaire des sous-opérations mécaniques et manuelles des interventions de novembre 2024, janvier 2025 et juin 2025 sur le site des Anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72) 8

Tableau 3. La séquence chronologique des grandes périodes de la préhistoire du Québec méridional. 14

Tableau 4. Sommaire des interventions archéologiques menées dans l'emprise du noyau ancien des anciens presbytères de Saint-Constant 23

Tableau 5. Synthèse des événements reconstitués à partir des découvertes de 2024 et 2025 28

Tableau 6. Descriptions des lots de la sous-opération mécanique 8A 104

Tableau 7. Description des lots de la sous-opération mécanique 8B 104

Tableau 8. Description des lots de la sous-opération mécanique 8C 105

Tableau 9. Description des lots de la sous-opération mécanique 8D 105

Tableau 10. Description des lots de la sous-opération manuelle 8E 106

Tableau 11. Description des lots de la sous-opération manuelle 8F 106

Tableau 12. Description des lots de la sous-opération manuelle 8G 107

Tableau 13. Description des lots de la sous-opération manuelle 8H 107

Tableau 14. Description des lots de la sous-opération mécanique 9A 108

Tableau 15. Description des lots de la sous-opération manuelle 9B 109

Tableau 16. Description des lots de la sous-opération manuelle 9C 110

Tableau 17. Description des lots de la sous-opération manuelle 9D 110

Liste des abréviations

SHPL : Société d'histoire et de patrimoine de Lignery

1. Introduction

1.1 Mandat et objectifs

En prévision des travaux de restauration prévus sur les anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72 – figures 1a, 1b et 2), trois interventions archéologiques ont été planifiées entre novembre 2024 et juin 2025 afin d'assurer l'enregistrement du patrimoine matériel enfoui avant qu'il ne soit perturbé par les travaux de réfection (tableau 1). Le site des anciens presbytères de Saint-Constant, cité immeuble patrimonial en 2022, est un ensemble témoignant de l'occupation eurocanadienne de Saint-Constant dès l'époque coloniale. Dès 1750, le secteur des presbytères de Saint-Constant devient le noyau paroissial à partir duquel la population se développe et incarne un vrai poumon pour les Constantines et Constantins.

Tableau 1. Fiche signalétique des interventions archéologiques menées par Artefactuel telles que présentées dans ce rapport

FICHE SIGNALÉTIQUE	**Région administrative** : Montérégie **MRC** : Roussillon **Municipalité** : Saint-Constant **Adresse** : 244, 246 rue de la Fabrique, J5A 0V9 (QC) **Lot cadastral** : 6 487 653 **Coordonnées** : 45.363592 N -73.568291 W **Code Borden** : BiFj-72 **Intervention pourtour extérieur des presbytères (op. 8)** : inventaire archéologique, 11-15 novembre 2024 **Intervention intérieure du troisième presbytère (op. 9)** : inventaire archéologique, 13-17 janvier 2025 **Intervention extérieure (reprise op. 8)** : fouille archéologique structure 8A100/8A101, 23-25 juin 2025 **Permis de recherche** : 24-ARTE-25



Figure 1a : Localisation générale de l'aire d'intervention. Cartographie : Archéo-CAD.

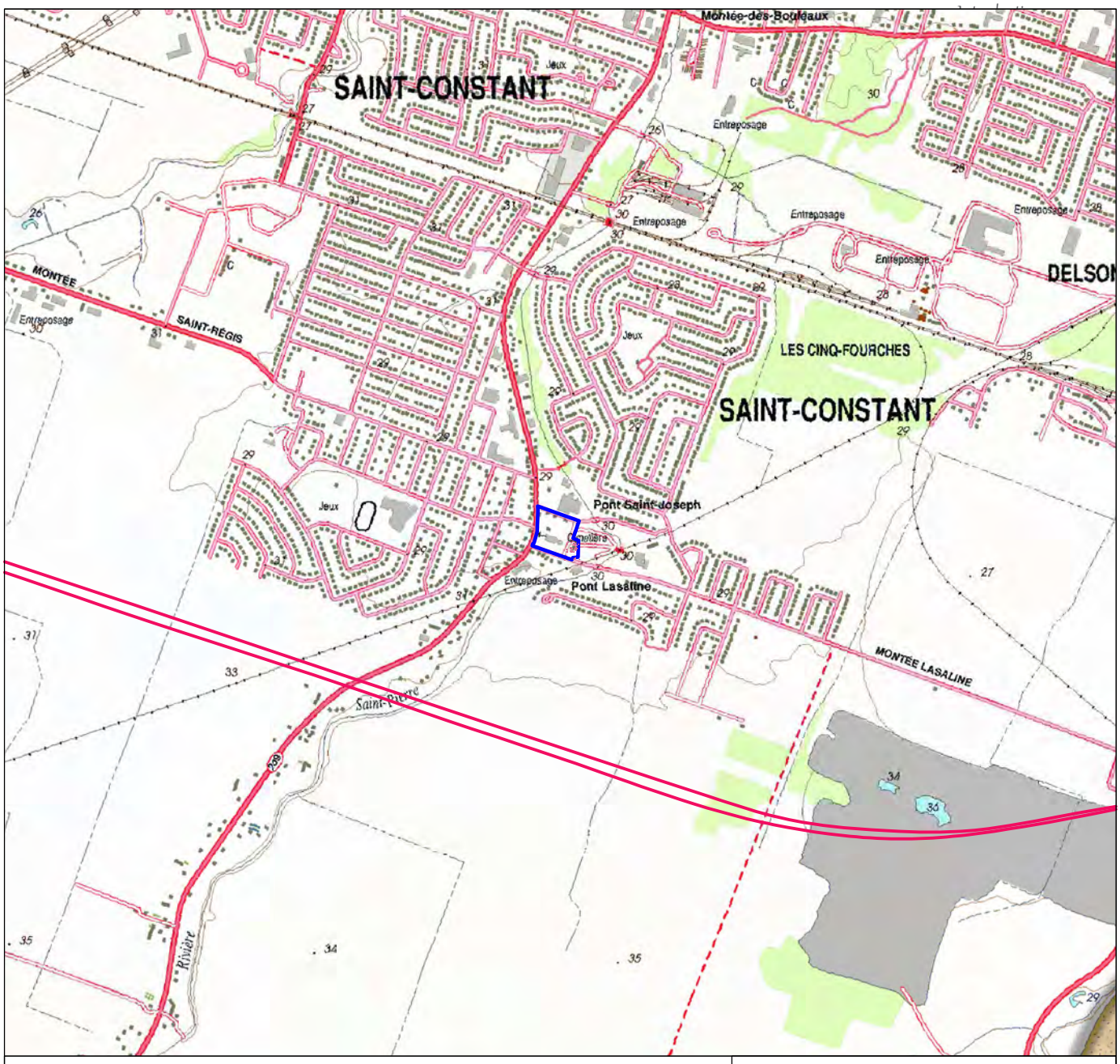


Figure 1b : Localisation du site BiFj-72 sur une carte topographique. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 2 : Localisation du site BiFj-72 sur une photo aérienne.
L'encadré jaune comprend les trois premiers presbytères de Saint-Constant. Cartographie : Archéo-CAD

Compte tenu du contexte historique du noyau ancien de Saint-Constant, ce secteur présente un potentiel archéologique particulièrement élevé, tant en ce qui concerne l'occupation eurocanadienne que l'occupation autochtone. Les fouilles archéologiques menées dans les années 1990 (Ethnoscop, 1996) ont mis en évidence la présence d'un patrimoine enfoui, confirmant ainsi un potentiel archéologique résiduel important. Il a donc été recommandé d'intégrer la dimension archéologique à tout projet d'aménagement, dans l'éventualité où le site serait menacé par des travaux.

À l'heure actuelle, le site BiFj-72 couvre une superficie de près de 15 000 m^2 et comprend notamment l'église et quatre presbytères. L'une des particularités de ce noyau institutionnel est qu'il a vu l'érection de quatre maisons curiales consécutives entre 1750 et 1910, parmi lesquelles les trois premières se trouvent directement dans le secteur d'intervention archéologique ciblé dans ce rapport.

Les interventions présentées dans ce rapport avaient pour objectif d'alimenter notre connaissance archéologique du site BiFj-72, et plus particulièrement les anciens presbytères de Saint-Constant ainsi que leur occupation domestique respective. Ce sont donc trois interventions qui ont été conduites : une première phase d'inventaire sur le pourtour extérieur des deuxième (1790) et troisième (1833) presbytères, une seconde phase d'inventaire à l'intérieur du sous-sol du troisième presbytère, une troisième phase de fouille archéologique finalisant la documentation des vestiges **8A100** et **8A101** (latrine) mis au jour lors de la première phase.

La structure de ce rapport débute par la présentation de la démarche méthodologique ayant encadré les interventions de novembre 2024, janvier et juin 2025. Il présente ensuite le cadre paléoenvironnemental dans lequel a évolué le paysage immédiat du site BiFj-72. Un état des connaissances sur les interventions archéologiques antérieures est présenté, ainsi qu'un sommaire du potentiel archéologique de la zone d'étude. La section qui suit concerne les résultats et interprétations des découvertes archéologiques et enfin, vient une synthèse du rapport accompagnée de recommandations. Il convient de préciser que ce rapport est une première version en attente de rapports d'analyses spécialisées portant sur les approches de l'archéoentomologie et de l'archéobotanique.

1.2 Description de l'aire d'étude

L'aire d'étude se situe aujourd'hui à environ 4,5 km de la rive sud du fleuve Saint-Laurent et fait partie de la province géologique de la plateforme du Saint-Laurent, et plus particulièrement de la région physiographique des Basses-terres du Saint-Laurent. L'assise géologique du site est constituée de shale calcareux et de calcaire argileux (SIGÉOM). D'après les cartes pédologiques de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), peu d'informations existent sur la caractérisation des niveaux naturels et le secteur à l'étude est décrit essentiellement en tant que zone urbaine ou industrielle non cartographiée.

Le site des Anciens presbytères de Saint-Constant est situé plus précisément dans un méandre de la rivière Saint-Pierre qui se trouve à 145 m environ à l'est du site, à une altitude de 29 m ANMM[1]. Les presbytères sont ceints par le cimetière paroissial au nord et à l'est, ainsi que par la Montée Lasaline au sud, et la rue de la Fabrique à l'ouest. La topographie du site est somme toute plane et uniforme et l'environnement immédiat est constitué de voies de circulation et de stationnements asphaltés, ainsi que de l'église paroissiale, érigée en 1883, directement à l'ouest des presbytères (figure 3). Enfin, le territoire est irrigué par la confluence des rivières Saint-Régis et Saint-Pierre qui deviennent la rivière du Portage, ainsi que le confluent de la rivière de La Tortue avec le ruisseau Lasalle.



Figure 3 : Vue des anciens presbytères de Saint-Constant et de leur environnement immédiat. A : Vue de la façade ouest du troisième presbytère à gauche de la photo, et du deuxième presbytère, à droite de la photo. B : Vue de l'arrière du deuxième presbytère et du troisième presbytère. C : Vue d'une partie du mur sud du deuxième presbytère avec l'église paroissiale. D : Vue du mur nord du troisième presbytère. Source : BiFj-72-2024-N1-001, 006, 009, 016.

1 ANMM : au-dessus du niveau moyen de la mer

2. Méthodologie et démarches de recherche

2.1 Méthodes de terrain

2.1.1 Désignation du site et système Tikal

Compte tenu des découvertes antérieures sur le site du noyau ancien de Saint-Constant, un code Borden avait déjà été émis pour ce secteur, soit le code BiFj-72. Ce code est utilisé pour désigner les sites ayant fait l'objet d'interventions archéologiques à la suite de découvertes jugées significatives, dans le but d'en faciliter l'identification et la gestion. À l'exception des sites se trouvant sous l'autorité de Parcs Canada qui possèdent leur propre système d'identification, le code Borden est octroyé par le MCC. Il consiste en un code alphanumérique qui permet sa localisation d'après son positionnement géographique (longitude et latitude) (ex. : **BiFj**-001) et qui témoigne de son ordre de découverte puisque les numéros sont attribués successivement (BiFj-**001**).

Les données issues de l'intervention archéologique ont été consignées à l'aide du mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie qui réfère à un numéro d'opération, de sous-opération et de lot. Ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre (ex. : 1A1). Les opérations identifient les activités archéologiques en fonction des méthodes d'investigation utilisées (sondages individuels, tranchées mécaniques, fouille manuelle) en suivant habituellement l'ordre chronologique de réalisation en débutant par 1 (ex. : **1**A1). Les sous-opérations sont quant à elles identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A (ex. : 1**A**1) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Le lot constitue l'unité minimale d'enregistrement et réfère à chacune des couches de sol formant la séquence stratigraphique. Le lot est désigné par un chiffre débutant par 1 (ex. : 1A**1**). Dans le cas des opérations mécaniques, le lot englobe souvent l'ensemble des sols excavés, mais peut également être associé à un dépôt stratigraphique particulier.

La procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle a également été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé du code Borden du site et des deux derniers chiffres de l'année de l'intervention. Ainsi, le code utilisé pour les plans correspond par exemple à BiFj-72-24-P1 et suivants ; pour les profils stratigraphiques, BiFj-72-24-C1 et suivants ; et enfin pour les photographies BiFj-72-24-N1-001 et suivants. À noter que le code N1 fait référence au numéro d'appareil utilisé sur le terrain et pour lequel le catalogue est présenté à l'annexe I.

2.1.2 Méthodologie de l'inventaire

L'inventaire s'est déroulé en deux phases, l'une en novembre 2024 à l'extérieur des presbytères, et l'autre en janvier 2025, à l'intérieur du troisième presbytère. Quatre tranchées mécaniques ont été excavées avec une mini-excavatrice contre le pourtour extérieur des anciens presbytères (**sous-**

opérations 8A à 8D), à l'intérieur desquelles des sous-opérations manuelles ont été implantées (**sous-opérations 8E à 8J**[2]). À l'intérieur du troisième presbytère, ce sont une tranchée mécanique réalisée à la mini-excavatrice (**9A**), et trois sous-opérations manuelles qui ont été implantées (**sous-opération 9B, 9C, 9D**) (tableau 2 ; figure 4). L'ensemble de ces sous-opérations visait à couvrir des zones non explorées dans le cadre des interventions archéologiques antérieures (Archéotec 1997, 2000, 2003, 2018 ; Ethnoscop 1996), excepté la sous-opération 8A qui a été implantée sur le mur extérieur nord du troisième presbytère afin de poursuivre la documentation d'un possible four à pain qui avait été découvert lors des interventions d'Ethnoscop en 1995 (sous-opération 1A).

Tableau 2. Sommaire des sous-opérations mécaniques et manuelles des interventions de novembre 2024, janvier 2025 et juin 2025 sur le site des Anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72)

SOUS-OP.	TYPE	LOCALISATION	DIMENSIONS	ORIENTATION	PHASE
EXTÉRIEUR PRESBYTÈRES					
8A	Mécanique	Contre le mur nord du 3ème presbytère	5,20 m sur 2,5 m	Est-ouest	Novembre 2024
8B	Mécanique	Contre le mur est nord du 3ème presbytère	3 m sur 2,35 m	Est-ouest	
8C	Mécanique	Contre le mur sud du 2ème presbytère	3 m sur 2,70 m	Nord-sud	
8D	Mécanique	Contre le mur ouest du 2ème presbytère	3,5 m sur 1,5 m	Est-ouest	
8E	Manuelle	À l'intérieur de la sous-opération 8B	1,10 m sur 1 m	Nord-sud	
8F	Manuelle	À l'intérieur de la sous-opération 8D	1,60 m sur 0,75 m	Nord-sud	
8G	Manuelle	À l'intérieur de la sous-opération 8A	1,40 m sur 0,50 m	Nord-sud	Novembre 2024 (inventaire), reprise en juin 2025 (fouille)
8H	Manuelle	À l'intérieur de la sous-opération 8A	1,35 m sur 0,50 m	Nord-sud	Novembre 2024, reprise en juin 2025 (fouille)
8J	Manuelle	À l'intérieur de la sous-opération 8C	0,80 m sur 0,70 m	Est-ouest	
INTÉRIEUR 3ème PRESBYTÈRE (bâtisse nord)					
9A	Mécanique	Le pourtour intérieur du troisième presbytère	Tranchée large de 1,10 m à 1,40 m	s.o..	Janvier 2025
9B	Manuelle	À l'ouest du mur de refend, section nord-est	4 m sur 0,50 m	Nord-sud	
9C	Manuelle	À l'est du mur de refend, section centre-nord	1 m sur 1 m et agrandissement subséquent.	s.o.	
9D	Manuelle	À l'est du mur de refend, section centrale	1 m sur 1 m	s.o.	

2 À noter que la lettre «I» a été exclue de la séquence d'identification des sous-opérations, afin d'éviter toute erreur de graphie avec le chiffre 1 concernant l'identification des lots.

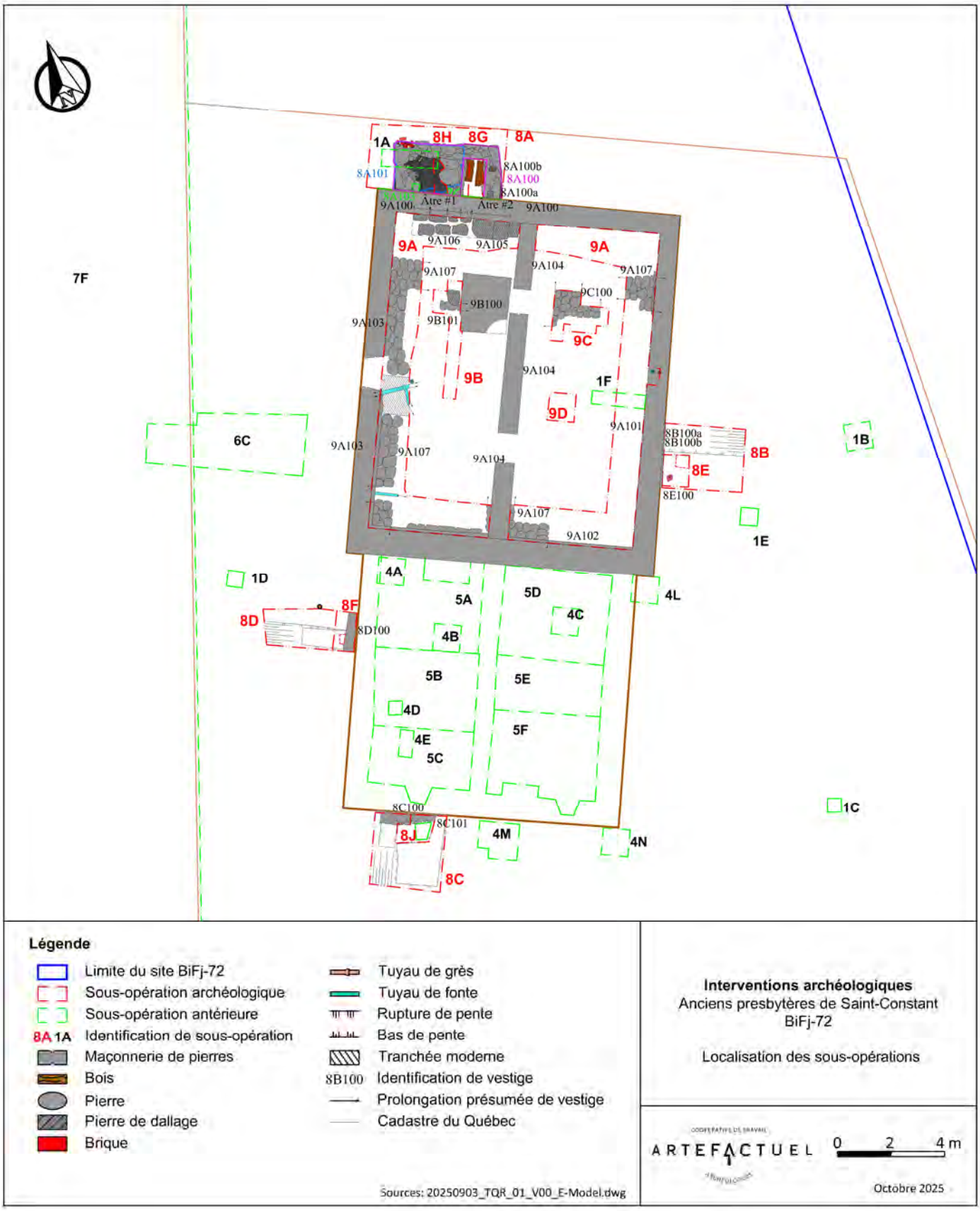


Figure 4 : Plan situant les sous-opérations mécaniques et manuelles réalisées au cours des inventaires archéologiques (novembre 2024 et janvier 2025) et de la fouille archéologique (juin 2025) sur le site des Anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72). Cartographie : Archéo-CAD.

De manière générale, les recherches au terrain ont donné lieu à l'identification, la description, l'enregistrement et l'analyse des composantes stratigraphiques et des vestiges immobiliers découverts. Dans le cas des interventions qui touchent ce rapport, le nord arbitraire a été légèrement dévié par rapport au nord géographique, de telle sorte qu'il soit parallèle à la rue de la Fabrique. Diverses fiches techniques, conformément à l'enregistrement archéologique usuel, ont été employées et ces dernières seront intégrées au dossier technique remis au MCC.

Les composantes de chaque vestige dégagé lors de l'intervention ont fait l'objet d'une description détaillée sur des fiches d'enregistrement normalisées conçues à cet effet. Ces fiches permettent de consigner un relevé complet incluant : l'identification, le type et la fonction, la localisation planimétrique et altimétrique, la nature des composantes, l'état de conservation ainsi que les numéros du relevé photographique associé. Leur géolocalisation a été effectuée au terme de l'intervention par un technicien en arpentage de la firme Topographik Experts.

2.1.3 Méthodologie de fermeture du site

Au terme de l'intervention de novembre 2024, les tranchées 8B, 8C, 8D ont été remblayées, tandis que la sous-opération 8A a été protégée d'une bâche surmontée d'une planche de contreplaqué en prévision de la fouille en juin 2025. À l'issue de l'intervention de janvier 2025, des toiles géotextiles ont été disposées sur les vestiges découverts à l'intérieur du troisième presbytère afin de les protéger pendant le rejointement des maçonneries, mais également avant le remblayage final. L'utilisation d'une toile géotextile permet par la même occasion de servir de point de repère dans l'éventualité où une future intervention archéologique aurait lieu. La même méthodologie de fermeture a été appliquée après la fouille de la latrine en juin 2025.

2.2 Méthodes post-terrain

Les objets témoins (artefacts et écofacts) recueillis au cours de l'intervention ont été traités en laboratoire (Laboratoire d'Artefactuel à Beauharnois). Ces derniers ont été lavés et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). Puis, ils ont fait l'objet d'un inventaire, également réalisé selon le cadre de classification (matériau et fonction) du Service canadien des parcs (Normes de Parcs Canada) et informatisé à l'aide des logiciels Excel et Access par la spécialiste en culture matérielle (Annexe II). Finalement, la collection archéologique sera déposée à la réserve du MCC (LRAQ) après leur analyse.

Au moment de la fouille de la latrine (vestiges **8A100** et **8A101**), des échantillons de sédiments ont été prélevés afin de procéder à une analyse des macrorestes archéoentomologiques (insectes) et archéobotaniques (végétaux). Ces approches de l'archéologie environnementale permettent de mieux saisir l'occupation du site à travers les activités domestiques et certaines circonstances concernant directement les individus occupants. Une étude en archéoentomologie avec focalisation sur les ectoparasites est prévue par l'archéologue chargée de la rédaction de ce rap-

port. Effectivement, plusieurs peignes à ectoparasites provenant de la latrine **8A100/8A101** ont été prélevés en motte, c'est-à-dire avec une partie de sédiments dans lequel les peignes étaient (Annexe III). L'objectif de cette expertise est de complémenter la connaissance des occupants du site, notamment en envisageant les questions de conditions et de pratiques hygiéniques. La seconde analyse de macrorestes botaniques et entomologiques sera conduite par la coopérative de travail en archéologie GAIA (Annexe IV).

3. Cadre environnemental[3]

Au dernier Maximum glaciaire (21 000 ans AA[4]), la vallée du Saint-Laurent était intégralement recouverte par l'inlandsis laurentidien, un glacier continental qui a pu atteindre plusieurs kilomètres d'épaisseur (Dalton *et al.,* 2020 ; Légaré-Couture, 2021 ; Occhietti *et al.*, 2022). Lorsque s'amorce la déglaciation Wisconsinienne à partir de 13 000 ans AA (figure 5), l'amincissement et le retrait progressif du glacier ont permis l'incursion des eaux marines, en l'occurrence la Mer de Champlain pour le secteur de l'intervention. Cette mer postglaciaire et épicontinentale résulte à la fois de la hausse du niveau marin entrainée par la déglaciation et de l'enfoncement glacio-isostatique de toute la vallée du Saint-Laurent (Dalton *et al.* 2020 ; Lamarche, 2011).

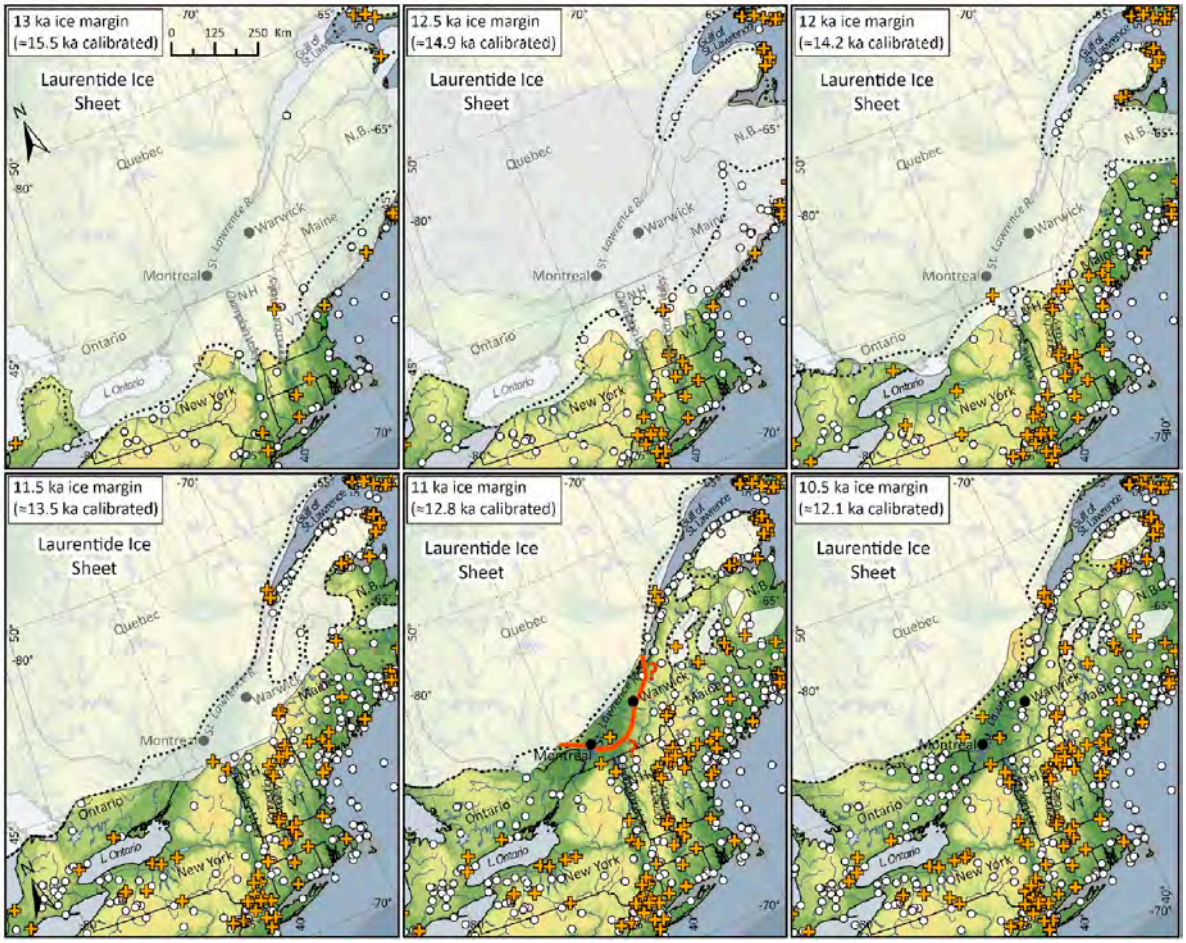


Figure 5 : Mise à jour des marges glaciaires (trame opaque blanche) démontrant les phases de déglaciations de la calotte laurentidienne au sud du Québec. Source : Dalton et coauteurs, 2020.

3 Cette section reprend en partie les travaux d'Artefactuel (2023, 2025) avec quelques ajustements mineurs.

4 Convention chronologique signifiant «avant aujourd'hui» et calculée à partir de 1950.

Cette dynamique a ainsi démantelé le courant glaciaire par vêlage rapide (Légaré-Couture, 2021 ; Parent et Occhietti, 1999). Cette déglaciation a donc largement influencé les paysages des Basses-terres du Saint-Laurent.

L'épisode champlainien a duré d'environ 12 900 ans AA à 11 000 – 10 600 ans AA (Chapdelaine et Richard, 2017, Richard *et al.*, 2025), avant que la mer ne régresse à la suite du relèvement isostatique. Ce rebond a chassé les eaux salées pour laisser place, jusqu'en 8 000 – 7500 ans AA environ, au lac à *Lampsilis,* une étendue d'eau douce (Lamarche, 2011). Avant la formation du fleuve Saint-Laurent tel qu'on le connait aujourd'hui, l'évolution du lac à *Lampsilis* a connu trois phases de niveaux de terrasses : le niveau de Rigaud (11 000 à 9 600 ans AA) qui s'élevait à 64 m ANMM, celui de Montréal (9 600 à 8 400 ans AA) qui s'élevait à 30 m ANMM, et enfin celui de Saint-Barthélemy (8 400 à 7 500 ans AA) qui s'élevait entre 15 et 20 m ANMM. La poursuite du rebond isostatique ainsi que l'érosion du seuil de Québec entraînent le drainage progressif du lac à *Lampsilis*, laissant ainsi place au tracé du proto-Saint-Laurent entre 7 500 et 5 000 ans AA ainsi qu'à l'émersion des Basses-Terres du Saint-Laurent (Richard *et al.*, 2025).

Au cours de l'Optimum climatique de l'Holocène (9 000 – 5 000 ans AA), le climat devient relativement plus chaud et sec (Richard et Girard, 2018). Les conditions plus clémentes permettent, entre autres, l'établissement des feuillus comme l'érable à sucre, l'érable rouge, le hêtre et le chêne. Autour de 6 000 ans AA, s'amorce le développement du domaine de l'érablière à caryer cordiforme (Richard *et al.*, 2020) qui correspond au couvert forestier qui prévalait dans la région avant l'avènement de l'agriculture à grande échelle. Les événements postérieurs à 7 500 ans AA correspondent à la période du Proto-Saint-Laurent (Lamarche, 2011), caractérisée par des fluctuations majeures du niveau d'eau. Vers 8 000 ans AA, les Basses-terres du Saint-Laurent sont totalement exondées (Richard *et al.* 2025) Le niveau du fleuve Saint-Laurent se stabilise à son niveau actuel autour de 2 500 ans AA. Le terrain à l'étude repose à une altitude d'environ 29 m ANMM. Par conséquent, c'est au cours de la dernière phase de retrait du lac à *Lampsilis*, celle correspondant à la formation de la terrasse de Saint-Barthélemy (8 400 à 7 500 ans AA), que le terrain est exondé. Il convient toutefois de préciser que, dans le cadre d'une étude sur le patrimoine de la MRC du Roussillon, Ethnoscop (2006) identifie une terrasse haute de 30 à 35 m ANMM, à moins de 1 km au sud du site des Anciens presbytères de Saint-Constant. Cette formation pourrait correspondre au rivage du lac à *Lampsilis*, ce qui suggère qu'elle aurait pu être accessible, sinon habitable, durant la phase du niveau de Montréal (entre 9 600 et 8 400 ans AA), bien avant le retrait du lac à *Lampsilis*. Elle pourrait ainsi présenter un potentiel archéologique remontant à la période paléoindienne.

4. Cadre culturel et potentiel archéologique du site BiFj-72

4.1 Occupation paléohistorique autochtone

Au Québec, les séquences culturelles de l'époque paléohistorique ont été divisées en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 3). Il convient toutefois de signaler qu'aucune découverte archéologique attribuable à la paléohistoire n'a été identifiée dans l'emprise du site BiFj-72, ni à proximité immédiate. Les sites paléohistoriques les plus près sont ceux de Iewennaie:ri (BiFj-160), situé à environ 5,3 km au nord-ouest des anciens presbytères de Saint-Constant. Ce site se trouve sur le territoire de Kahnawake et a été attribué à la période culturelle du Sylvicole moyen et Sylvicole moyen ancien (2400 à 1000 ans AA). Sinon, deux autres sites paléohistoriques ont été découverts sur la presqu'île à Boquet (BiFj-12, BiFj-13), eux aussi à 5,3 km environ au nord du site des anciens presbytères de Saint-Constant. La période d'occupation a été rattachée aux périodes du Sylvicole supérieur et moyen (2400 à 450 ans AA).

Tableau 3. La séquence chronologique des grandes périodes de la préhistoire du Québec méridional.

Périodes	Sous-périodes	Dates conventionnelles	Dates étalonnées
Période historique	**-**	XVIe au XXe siècle apr. J.-C.	-
Sylvicole	**Supérieur**	1000 à 450 ans AA	1000 à 450 ans AA
	Moyen tardif	1500 à 1000 ans AA	1500 à 1000 A
	Moyen ancien	2400 à 1500 ans AA	2400 à 1500 ans AA
	Inférieur	3000 à 2400 ans AA	3000 à 2400 ans AA
Archaïque*	**Supérieur (post-laurentien)**	4200 à 3000 ans AA	4500 à 3000 ans AA
	Supérieur (laurentien)	5500 à 4200 ans AA	6800 à 4500 ans AA
	Moyen	7000 à 5500 ans AA	8800 à 6800 ans AA
	Ancien	9500 à 7000 ans AA	11 350 à 8800 ans AA
Paléoindien	**Récent**	10 000 à 8000 ans AA	11 350 à 9000 ans AA
	Ancien	12 000 à 10 000 ans AA	12 500 à 11 350 ans AA

* Les datations de la période archaïque sont sujettes à beaucoup de variations selon les auteurs. Cela s'explique notamment parce que certains utilisent des datations conventionnelles, alors que d'autres usent plutôt de datations étalonnées (calibrées). Aussi, soulignons que les artefacts associés à chaque période et sous-période ne sont souvent pas rattachés à des datations radiocarbones pour préciser leur âge exact (Burke, 2017).

4.2 Occupation historique autochtone et eurocanadienne

Le territoire sur lequel sont situés les anciens presbytères de Saint-Constant est compris plus largement dans la mission Saint-François du Sault Saint-Louis, et inclut à l'heure actuelle les territoires de Kahnawà:ke, Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant. Cette mission originellement iroquoise a été créée en 1667-1668, et est connue actuellement sous le nom de Kahnawà:ké (anciennement orthographié Caughawaga, Coghnawaga, voir Cocknawaga). Celle-ci est ceinte au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par la seigneurie de Châteauguay, à l'est par la seigneurie de La Prairie de la Magdeleine ainsi qu'au sud par celle de La Salle (Bouchette, 1815 ; Droüin, 2016 ; Sossoyan, 2009).

La mission connaît une hausse démographique dans les années 1670, notamment avec l'arrivée de groupes autochtones de plusieurs nations, mais pour lesquelles la langue et l'identité mohawk deviennent majoritaires. La mission, qui est octroyée en 1680 aux Jésuites par l'Intendant Duchesneau, déménage à quatre reprises avant de se stabiliser sur son emplacement actuel en 1716 (Ethnoscop, 2006 ; Sossoyan, 2009). En principe, aucune concession à des colons n'est autorisée, mais les Jésuites parviennent toutefois à concéder des lots à des familles eurocanadiennes, de telle sorte que les limites méridionale et orientale de la mission sont progressivement occupées par des allochtones (Bouchard, 2016 ; Bouchette, 1815 ; Sossoyan, 2009). Cette situation foncière causera de nombreuses dissensions à la suite desquelles les Jésuites ont été exclus de la gestion des terres du Sault-Saint-Louis en 1762, par le gouverneur militaire de Montréal, Thomas Gage. Les Iroquois, ainsi redevenus « seigneurs » du Sault Saint-Louis, concèdent à leur tour de nouvelles censives à des familles eurocanadiennes, ce qui aura pour effet de progressivement gruger l'écosystème forestier de Kanhawà:ke (Bouchard, 2016 ; Sossoyan, 2009).

L'extrait du plan de 1765-1770 de la province de Québec (figure 6) et la carte de Joseph Bouchette, père, de 1831 (figure 7) illustrent cette progression des exploitations agricoles sur la région boisée du Sault Saint-Louis en l'espace d'environ 60 ans. Pour le plan de 1765-1770, la culture des terres suit de part et d'autre la rivière de La Tortue, et est essentiellement concentrée à l'est de la seigneurie jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La région boisée occupe toute la partie ouest de la seigneurie, ainsi que la section nord-est, entre les champs cultivés. Il convient de souligner que la première église, et par extension le premier presbytère, de la Côte Saint-Pierre (Saint-Constant) sont illustrés sur ce plan.

Sur la carte de J. Bouchette, père, de 1831, les exploitations agricoles ont gagné de l'espace et se concentrent désormais le long de la rive du fleuve Saint-Laurent ainsi que dans l'espace compris entre la rivière Saint-Régis et l'extrême sud-est de la seigneurie, alors que la région boisée « *Indian Woodlands* » [sic] s'étend de l'ouest de la seigneurie à la rivière Saint-Régis. Sur cette même carte figure la deuxième église de la Côte Saint-Pierre, ancêtre de la paroisse de Saint-Constant (Ethnoscop, 2006 ; Sossoyan, 2009).

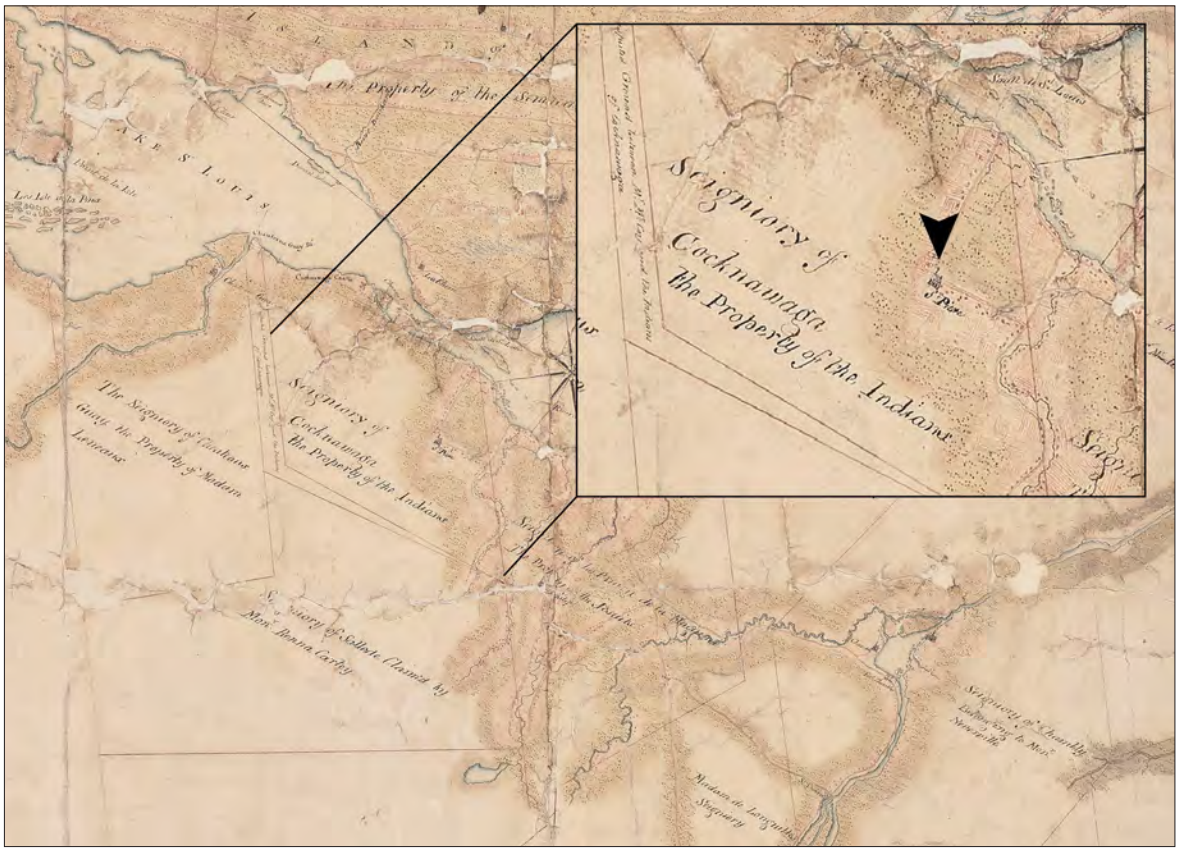


Figure 6 : Extrait du plan de la province de Québec situant la seigneurie de Kahnawà:ke/ Sault-Saint-Louis, entre 1765-1770. La flèche noire situe la première église de Saint-Constant. Collins, J., Holland, S. (mention de responsabilité) «Plan de la province de Québec». Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS8,P11, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142824?docsearchtext=Lac%20Saint-Louis.

La future paroisse de Saint-Constant a été implantée le long de la rivière de La Tortue et dont la première concession, attribuée à Pierre Lérigé, date de 1700. Ce n'est qu'à partir de 1725 qu'une vingtaine de terres est concédée du côté ouest de la rivière Saint-Pierre, secteur dénommé la «Coste St-Pierre du Sault», d'où l'attribution du terme «Saint-Pierre» pour la future paroisse de Saint-Constant. Constatant la croissance de la population, un mandement de Mgr Pontbriand mentionne en 1744 le projet de former un noyau paroissial. Celui-ci se concrétise en 1750 par la construction d'une première église — utilisée jusqu'en 1795 — accompagnée de son cimetière et d'un premier presbytère en fonction jusqu'en 1833 (Lefèbvre, 1947 ; Société d'histoire Chaumont, 1979). L'église, vraisemblablement située dans l'emprise du cimetière encore en usage aujourd'hui et contigu à l'est es presbytères actuels, avait sa façade orientée vers l'ouest et faisait face au presbytère. En 1790, ce dernier est remplacé par un deuxième presbytère, directement annexé au sud du premier, et suivant une architecture typique de l'époque coloniale française (Ethnoscop 1996, 2006 ; Lefèbvre, 1947 ; Létourneau, 1990 ; RPCQ). En 1792, les paroissiaux alertent Mgr Denaut de l'état de détérioration de l'église ainsi que son incapacité à pouvoir accueillir tous les fidèles (figure 8). Une deuxième église, toujours dans les limites du cimetière



Figure 7 : Extrait de la carte de Joseph Bouchette père situant la seigneurie du Sault Saint-Louis, 1831. La flèche noire situe la 2ème église de Saint-Constant. Bouchette, J. père, "Topographical map of the District of Montreal, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the district into counties, pursuant to a recent act of Provincial Legislative […] Carton : continuation of the Rideau canal from Rideau lake to Kingston". Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS15,P2, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488356?docref=be1k0MQmKTtyirq_hpSR0w

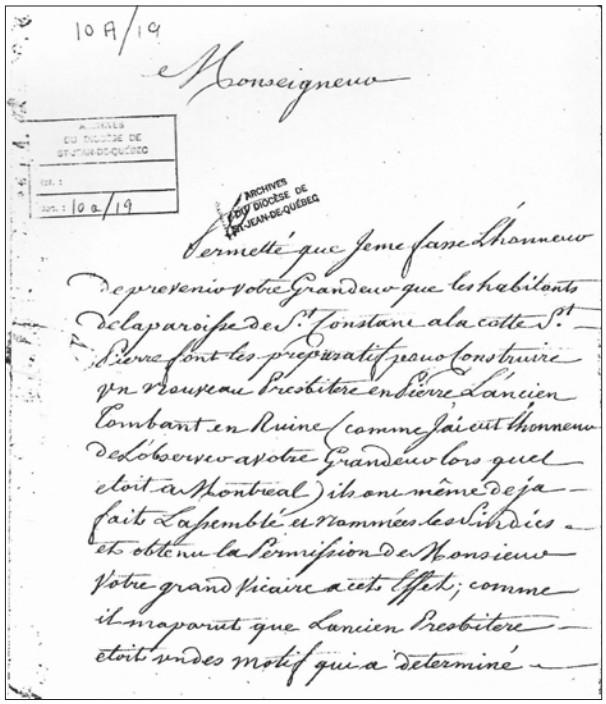


Figure 8 : Extrait de la lettre de Simon Sanguinet à Mgr Jean-François Hubert mentionnant l'état de détérioration du premier presbytère : «[...] les habitants de la paroisfe de St. Constant a la cotte St. Pierre font les preparatif pour Construire un nouveau Presbitere en Pierre. L'ancien tombant en Ruine [...] ils ont même deja fait Lafsemblé et nommé les Sindics [...]». (Source : Archives du Diocèse de saint-Jean-Longueuil, gracieuseté de la Société d'histoire et de patirmoine de Lignery (SHPL).

actuel, ouvre ainsi ses portes en 1795. En 1833, on entreprend la construction d'un troisième presbytère qui est bâti sur le premier presbytère, directement au nord du second. La seconde église sera en activité jusqu'en 1883, date de l'érection de la troisième église. Cette dernière se trouve du côté ouest de la rue de la Fabrique, et un quatrième presbytère est bâti à proximité en 1910. Ce troisième lieu de culte est toutefois détruit par le grand incendie de 1924 et est remplacé en 1927 par une quatrième église qui est construite au même endroit (LeBlanc, 2009).

Le troisième presbytère arbore plusieurs vocations au courant du XXe siècle, en devenant notamment une salle publique, une salle de classe, une loge pour le sacristain et encore un logement pour une famille (Société d'histoire Chaumont, 1979). À l'heure actuelle, seuls les deuxième et troisième presbytères subsistent en élévation, tandis que le premier presbytère ne serait observable que par ses fondations dans le sous-sol du troisième (figure 3). La première et la deuxième église ne font plus non plus partie du paysage, seule la troisième est encore visible (figure 9).

En plus de représenter l'occupation eurocanadienne sur une longue durée, de la Nouvelle-France au Régime britannique, l'ensemble paroissial de Saint-Constant est également un lieu-clé durant la Rébellion des Patriotes en 1837 et 1838. Effectivement, ce sont près de 3000 individus qui se sont rassemblés sur la place de l'église le 6 août 1837 afin de dénoncer le régime seigneurial (Ethnoscop, 2006 ; La Minerve, 3 août 1837 ; Mackay, 2006). Cette assemblée se solde par un échec à la suite duquel, en 1838, les Frères

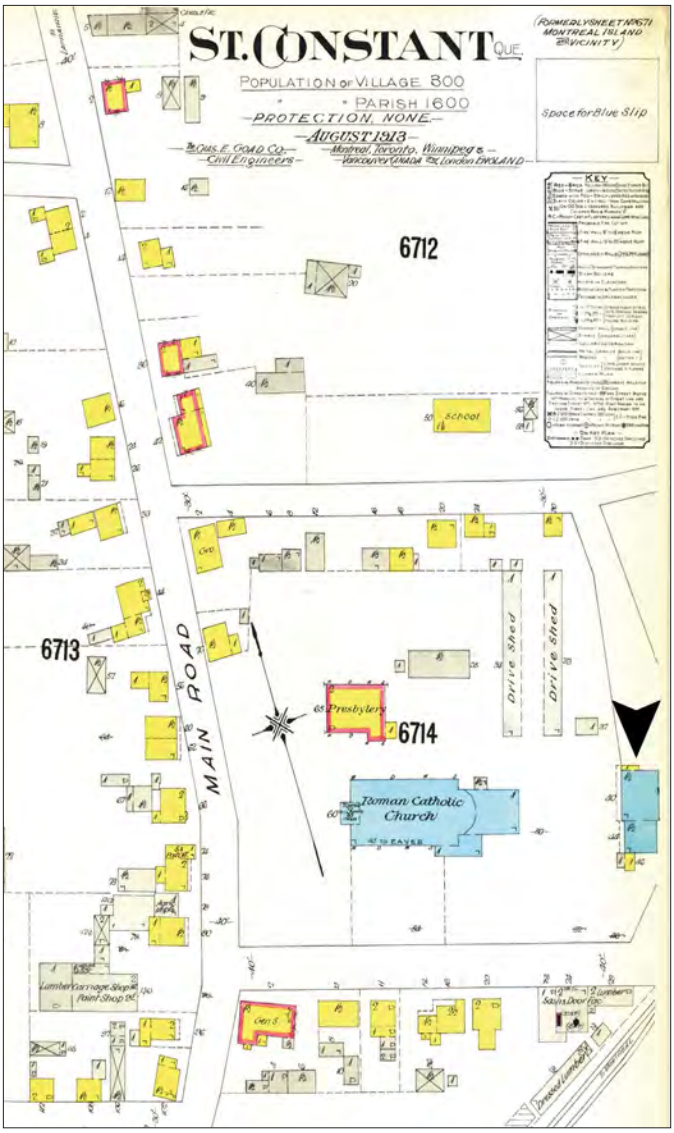


Figure 9 : Plan d'assurance-incendie de Chas. E. Goad, 1913. La flèche situe les presbytères de Saint-Constant, «St. Constant, Que.». Source : BAnQ, 0000225141, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244328?docsearchtext=Saint-Constant%20goad.

Chasseurs, un groupe paramilitaire patriote, se réunit une fois de plus à Saint-Constant, mais échoue après avoir été intercepté par les Loyalistes. Les événements de 1837 et 1838 laissent le secteur de Saint-Constant affaibli et divisé (Ethnoscop, 2006).

En termes d'économie, le noyau paroissial devient le pôle à partir duquel la paroisse de Saint-Constant, et plus tard la municipalité, se développent. Le territoire correspondant actuellement à la MRC du Roussillon s'est rapidement démarqué par une position stratégique qui le place au cœur d'un vaste réseau de communication hydrographique qui a été prisé autant par les membres des Premières Nations que par les autorités coloniales françaises et britanniques. Cette position géographique a permis à Saint-Constant de bénéficier d'une économique fondée sur le transport jusqu'au XXe siècle, en plus de l'économie agricole et de la fabrication de briques (Ethnoscop, 2006). Après quoi, l'économie bifurque vers la culture de plantes fourragères destinées au marché américain.

Concernant plus directement les Anciens presbytères de Saint-Constant, ceux-ci arborent plusieurs vocations au fil du siècle, notamment une salle de classe pour garçons, un lieu résidentiel, un siège social pour la Société d'histoire et de patrimoine de Lignery et enfin, un lieu d'activités pastorales de la paroisse de Saint-Constant (LeBlanc, 2009 ; LeBlanc et Racine, 2001).

4.3 Interventions archéologiques antérieures et évaluation du potentiel archéologique

4.3.1 Interventions archéologiques antérieures et zones d'information archéologique

Un examen du portail IGO-2 du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de la banque de données de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) a permis de documenter l'état des recherches archéologiques portant sur l'aire d'étude et en périphérie. D'après les données extraites, le site du noyau ancien de Saint-Constant a fait l'objet de plusieurs interventions entre 1996 et 2003 (Archéotec, 1997, 2000, 2003, 2018 ; Bernier, 1996[5] ; Ethnoscop 1996) (tableau 4, figure 10a), ainsi qu'une étude portant sur le potentiel archéologique du site (Ethnoscop, 1994) et sur l'histoire et le patrimoine de la MRC du Roussillon (Ethnoscop, 2006). Sinon, aucun site archéologique n'a été identifié dans un rayon de 2 km[6]. Seules des zones d'information archéologique (ZIA) ont été recensées dans ce même périmètre (figure 10b). Parmi ces ZIA, seules celles correspondant aux travaux d'Archéotec (2000) et Patrimoine Experts (2000) sont comprises directement dans l'emprise du site BiFj-72. Malgré l'absence de découvertes archéologiques, ces zones constituent une source de données pouvant nous informer sur les sols en place, mais également sur les perturbations qui ont eu lieu par le passé. Ces interventions concernaient des inventaires archéologiques réalisés le long du tracé de la route régionale 209 (rue Saint-Pierre) (Patrimoine Experts, 2000 ; figure 10b). L'intervention d'Archéotec ayant identifié une ZIA (figure 10b) s'inscrit dans le cadre d'un projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts.

5 À noter qu'aucun rapport archéologique n'a été produit pour cette intervention.

6 Pour un sommaire des sites archéologiques observés jusqu'à 7 km du site BiFj-72, voir Archéotec (2018, pp. 5-7).

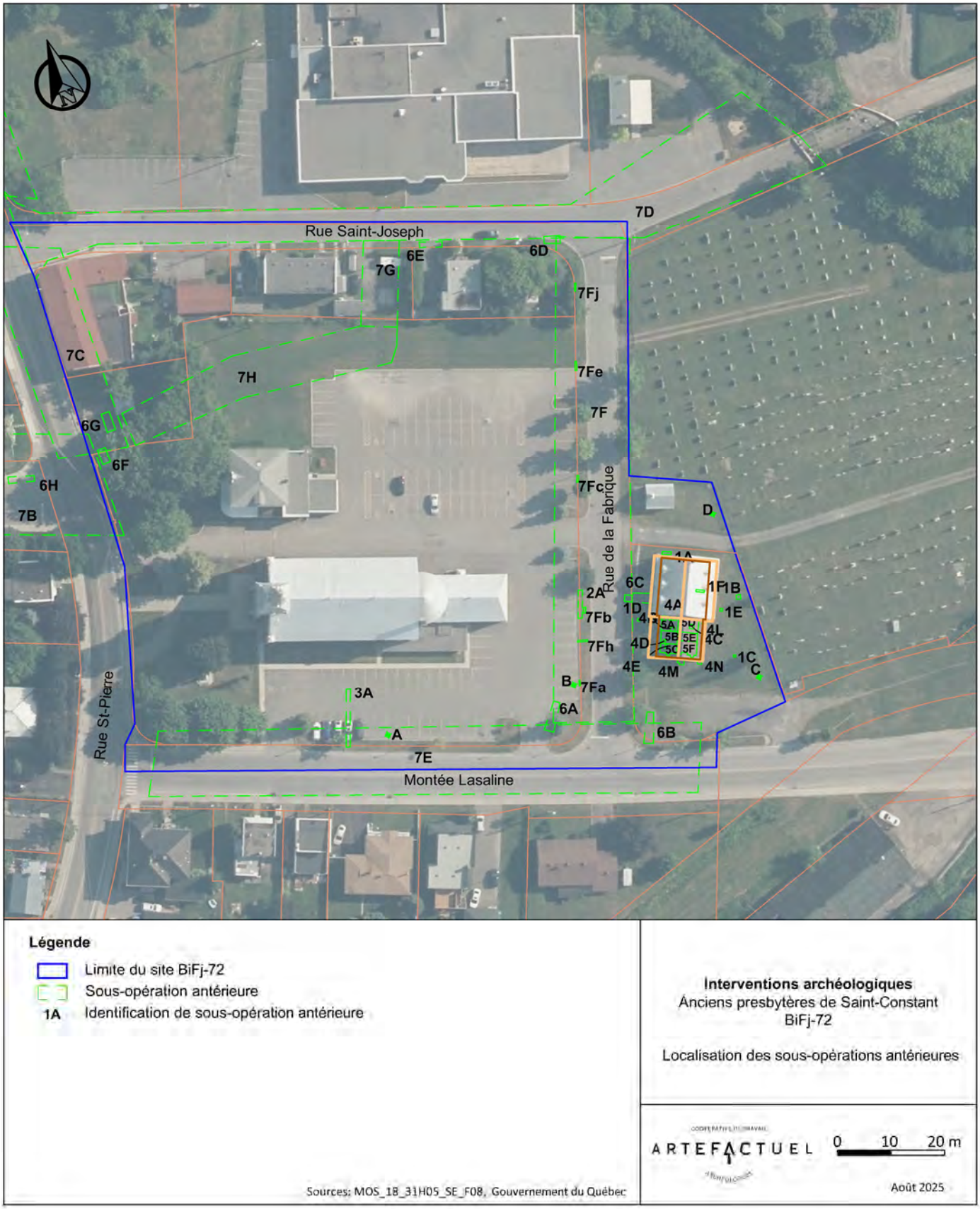


Figure 10a : Sommaire des interventions archéologiques sur le site du noyau ancien de Saint-Constant (BiFj-72). Cartographie et infographie : Archéo-CAD

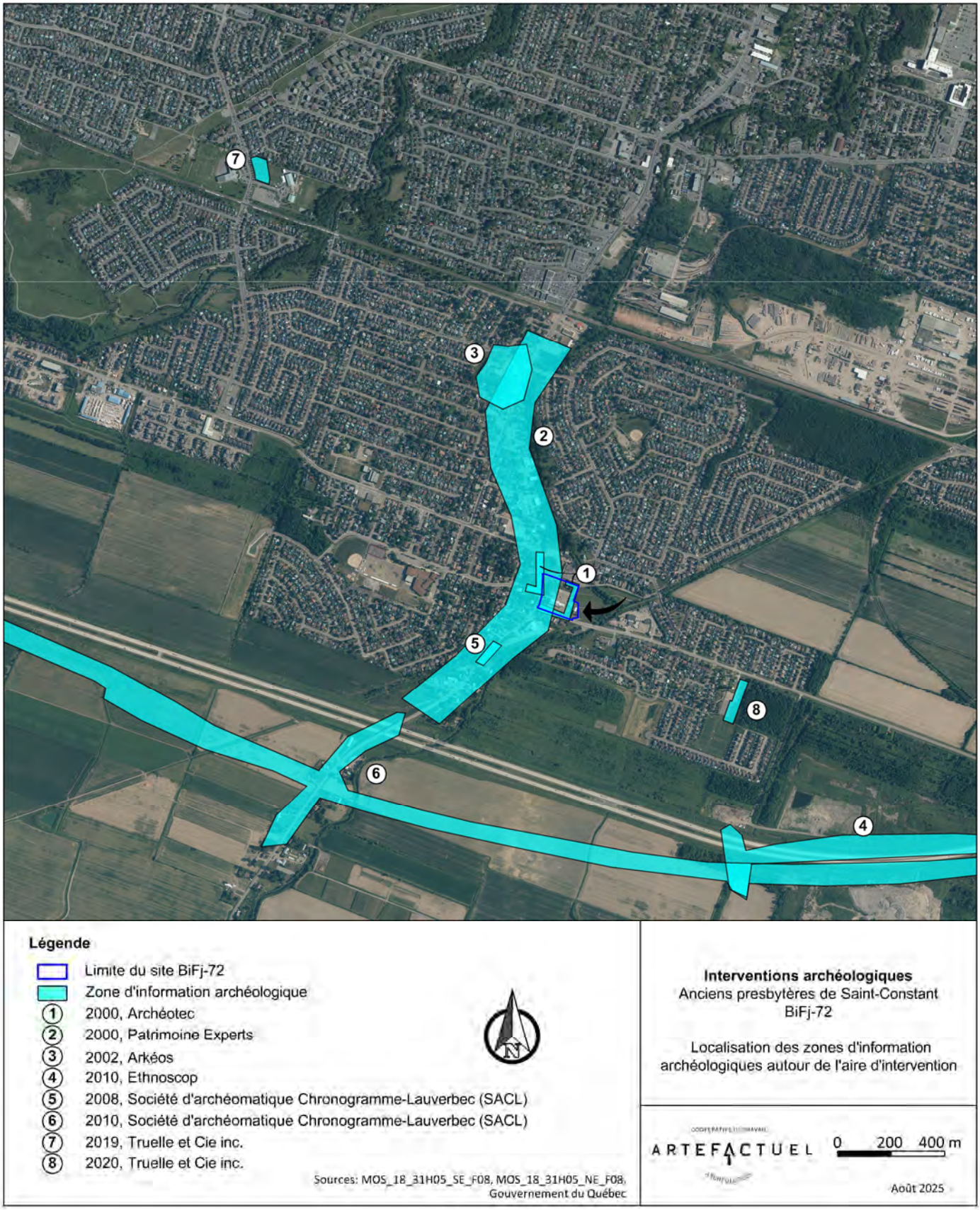


Figure 10b : Sommaire des zones d'information archéologique dans un rayon d'approximativement 2 km du site du noyau ancien de Saint-Constant (BiFj-72). Cartographie et infographie : Archéo-CAD

Tableau 4. Sommaire des interventions archéologiques menées dans l'emprise du noyau ancien des anciens presbytères de Saint-Constant

Firme archéologique	Dates des interventions	Opérations	Résumé des découvertes	Source rapport
Ethnoscop Inc.	1995	1, 2 et 3.	**Sous-op. 1A** : découverte du possible four à pain érigé en même temps que le troisième presbytère en 1833. **Sous-op. 1F** : traces de constructions et rénovation du troisième presbytère. **Sous-op. 2A** : puits de la rue de la Fabrique. **Sous-op. 3A** : bâtiment seconde moitié du XIXe siècle.	Ethnoscop, 1996
Archéotec Inc.	1996	4 et 5	Traces concernant la construction du deuxième et du troisième presbytère.	Archéotec, 1997
Archéotec Inc.	1999	6 (inventaire) et 7 (surveillance)	Traces d'occupations appartenant aux XIXe siècle et XXe siècle, notamment les traces de construction du troisième presbytère.	Archéotec, 2000
Patrimoine Experts	1999	s.o. (inventaire)	Aucune découverte aux alentours du site des Anciens presbytères de Saint-Constant.	Patrimoine Experts, 2000
Louise Bernier	1999	N/A	N/A. Sous-opération implantée contre le parement sud du deuxième presbytère.	N/A
Archéotec Inc.	2002	7 (inventaire)	Traces d'occupation du XIXe siècle, notamment un puisard et les fondations d'un ancien bâtiment.	Archéotec, 2003
Archéotec Inc.	2017	1	Intervention localisée dans le cimetière de Saint-Constant, directement à l'est des anciens presbytères. Pas de code Borden attribué, car le cimetière est encore actif, mais fait partie du noyau paroissial de Saint-Constant. Au total, ce sont six sépultures qui ont été découvertes, et des ossements désarticulés et mélangés pour lequel le NMI (nombre minimum d'individus) a été évalué à sept individus. Datation des sépultures : entre le XVIIIe s. et le XXe s.	Archéotec, 2018

4.3.2 Évaluation du potentiel archéologique

4.3.2.1 Méthodologie d'évaluation du potentiel archéologique

L'évaluation du potentiel archéologique d'un site permet de déterminer le degré de possibilités de rencontrer des traces matérielles enfouies encore bien préservées. Une telle évaluation repose sur l'analyse de plusieurs attributs. D'une part, pour l'évaluation du potentiel paléohistorique, une étude paléoenvironnementale en amont de la détermination du potentiel archéologique est nécessaire, puisqu'elle permet d'estimer la date à partir de laquelle le secteur à l'étude est libéré des glaces et devient habitable. Ensuite, il est question d'offrir une lecture du paysage en prenant en considération des critères environnementaux ayant pu influencer l'habitabilité d'une zone. On parle ici de critères de cinq ordres :

- Critère topologique, soit la position de l'aire d'étude par rapport aux grands axes de circulation tels que des cours d'eau, des vallées, etc. ;
- Critère hydrologique, soit la proximité de rivières, de ruisseaux, de lacs, de tourbières, etc. ;
- Critère pédologique, soit la nature des dépôts meubles et le drainage des sols ;
- Critère de matières premières, soit l'accessibilité des sources de matières premières utilisées durant la paléohistoire, notamment les pierres siliceuses telles que le chert, le quartzite, la calcédoine, etc. ;
- Critère topographique, soit la morphologie et le relief de l'aire d'étude.

Ces cinq éléments doivent être évalués dans la perspective d'un paysage ayant grandement évolué au cours des millénaires suivant la fin de la dernière époque glaciaire. Ces changements environnementaux, comme la fluctuation des niveaux d'eau, ont ainsi pu influencer positivement ou négativement le potentiel d'occupation à travers le temps. L'analyse de ces facteurs environnementaux accompagnée d'une connaissance préalable des schèmes d'occupation humaine du territoire concerné permet de définir l'existence ou l'absence d'un potentiel paléohistorique à l'intérieur de la zone d'étude.

L'évaluation du potentiel archéologique de l'époque historique repose sur la consultation de sources historiques pertinentes pour mieux saisir la dynamique de l'occupation eurocanadienne depuis l'arrivée des premiers colons jusqu'au XXe siècle. Pour cette évaluation, plusieurs sources et critères sont regroupés et analysés. On détermine en premier lieu l'ancienneté des établissements investigués et la présence des voies de communication qui conditionnent l'organisation spatiale et qui permettent de cerner l'évolution historique des lieux. Le *Dictionnaire des noms et lieux du Québec*, réalisé par la Commission de toponymie, est également pris en compte, de même que certains articles traitant de la localité concernée. Divers documents des XVIIIe, XIXe, XXe et XXIe siècles provenant de la collection numérique de la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), les archives du Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, les archives de la paroisse Saint-Philippe-de-La Prairie, les archives de la Société d'histoire et de patrimoine de Lignery, ainsi que de la photothèque nationale de l'air, ont été consultés en ligne afin de documenter l'évolution chronologique et spatiale du peuplement de la rive sud du Saint-Laurent. Les données issues des interventions archéologiques antérieures et des ressources patrimoniales ont également servi à alimenter l'évaluation du potentiel archéologique du site BiFj-72.

4.3.3.2 Potentiel paléohistorique et historique autochtone

Malgré les nombreuses interventions archéologiques menées dans l'emprise des anciens presbytères de Saint-Constant, aucun indice d'occupation autochtone antérieure à la colonisation n'a été mis en évidence à proximité immédiate du site BiFj-72. Selon la reconstitution paléoenvironnementale, le secteur étudié aurait été exondé à la suite de la formation de la terrasse de Saint-Barthélemy, soit entre 8 400 et 7 500 ans AA, et aurait pu devenir graduellement habitable à partir de cette période. Les sites attribués au Sylvicole, localisés à environ 5,3 km du site BiFj-72 (BiFj-160, BiFj-12, BiFj-13), témoignent toutefois d'une fréquentation des Basses-terres de la rive sud du Saint-Laurent par les groupes autochtones dès la stabilisation des rives du fleuve, vers 2 500 ans AA. La rareté des preuves archéologiques antérieures à la colonisation sur le site des anciens presbytères est probablement le résultat de la faible quantité d'interventions archéologiques réalisées au sein de la municipalité de Saint-Constant, plutôt que d'une réelle absence de fréquentation du territoire par les groupes autochtones.

En dépit de l'absence de preuves matérielles concernant une occupation autochtone antérieure ou postérieure à la colonisation, celle-ci ne peut toutefois pas être exclue de l'évaluation du potentiel archéologique du site BiFj-72. Effectivement, une lecture du paysage démontre que le territoire peut très bien avoir été foulé par des groupes autochtones pour plusieurs raisons. Le site des anciens presbytères s'inscrit dans une zone plane et offre une position stratégique à proximité d'un affluent du fleuve Saint-Laurent, la rivière Saint-Pierre. Celle-ci se déverse dans le fleuve Saint-Laurent et même si elle n'était probablement pas canotable, elle aurait pu servir de lieu de halte. Avant la colonisation, le territoire était jonché d'un couvert forestier qui devait être exploité pour plusieurs activités économiques. Au moment de l'établissement du Sault-Saint-Louis et de la paroisse Saint-Pierre, le futur terrain de Saint-Constant a graduellement grugé cet écosystème forestier compris dans les limites de la mission de Kahnawà:ke. Le site BiFj-72 se trouve d'ailleurs en marge de Kahnawà:ke. Après la colonisation, on peut observer sur une carte éditée en 1813, mais réalisée au XVIIIe siècle (figure 11), que le coin sud-est du Sault-Saint-Louis est traversé par un axe de circulation désigné «*Indian path*» [sic.]. De telles voies de communication peuvent être le résultat de plusieurs générations de transmission de connaissance du territoire et avoir existé bien avant l'arrivée des Européens. En définitive, il se pourrait très bien qu'une occupation autochtone soit attestée dans les environs des anciens presbytères de Saint-Constant. Nous estimons que le potentiel n'est pas nul, mais plutôt faible dans la mesure ou malgré toutes les interventions archéologiques, aucune preuve archéologique d'une occupation autochtone n'a encore été signalée. De plus, les terres agricoles, l'implantation et les agrandissements subséquents du noyau paroissial de Saint-Constant dès l'époque coloniale et l'utilisation du cimetière suggèrent de nombreuses perturbations des sols plus anciens au fil du temps.



Figure 11 : Carte illustrant les seigneuries du Bas-Canada, avec focalisation sur la paroisse Saint-Pierre au sein du Sault Saint-Louis. Cette carte retranscrit un axe de circulation désigné par «Indian path» [sic.], 1813. "A New map of the province of Lower Canada : describing all the seigneuries, townships, grants of land, &c. Compiled from plans deposited in the Patent Office Quebec; by Samuel Holland, Esqr. Surveyor General. To which is added a plan of the rivers, Scoudiac and Magaguadavic, surveyed in 1796, 97, and 98 by order of the Commissioners, appointed to ascertain the true river St. Croix intented by the treaty of peace, between his Britannic Majesty, and the United States of America" par S. Holland et W. Faden. Source : BAnQ, 0000069632, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2243977?docsearchtext=0000069632

4.3.3.3 Potentiel historique

D'après les documents d'archives, il n'existe aucune occupation historique eurocanadienne antérieure à l'établissement de la paroisse Saint-Pierre. L'érection du noyau paroissial impliquant l'aménagement de la première église (1750), de son cimetière et de la première maison curiale (1750) serait la première occupation historique eurocanadienne du site. De cette façon, les traces historiques les plus anciennes qu'il convenait d'anticiper sur le site BiFj-72 étaient celles du premier presbytère. Sinon, il existait un fort potentiel de découvrir, non seulement les vestiges de fondations des deuxième et troisième presbytères encore en élévation à ce jour, mais également les traces d'activités domestiques relatives à ces maisons curiales et leurs annexes. Un inventaire de la fabrique de 1817 liste d'ailleurs les différentes dépendances qui faisaient partie de l'ensemble curial, notamment un poulailler, une écurie, une étable, deux puits, et autres bâtiments annexes (Ethnoscop, 1994). Sinon, on comprend notamment la zone de rejets de déchets ainsi que les fondations du four à pain, tous deux trouvés au sein de la sous-opération 1A d'Ethnos-

cop (1996). L'investigation de l'intérieur du troisième presbytère pouvait également révéler des traces d'occupation liées à la cuisine puisque celle-ci se trouvait au sous-sol de ce dernier, tel qu'en témoigne la présence de deux âtres encore en élévation aujourd'hui. D'autres témoins de l'occupation de la cour arrière du troisième presbytère (qui correspond à la cour avant du premier presbytère) pourraient également être anticipés étant donné que cet espace servait de place publique pendant l'occupation du premier presbytère et par extension de point névralgique pour les Constantins. Sinon, cet espace pouvait également révéler des dépendances et annexes directement associées à la vie domestique des maisons curiales, quelles qu'elles soient. Enfin, il convient de rappeler que le site des anciens presbytères est occupé sans discontinuité depuis son érection vers 1750. Il était donc également possible de documenter des phases modernes appartenant au XXe siècle.

En définitive, le potentiel archéologique historique eurocanadien du site est qualifié de très fort et la nature de ce potentiel pouvait prendre la forme de vestiges bâtis, d'annexes, de séquences stratigraphiques attestant des pratiques domestiques, de sa vocation de place publique ou bien plus largement, de l'organisation spatiale du site.

5. Résultats des interventions

Le site des anciens presbytères de Saint-Constant a fait l'objet d'une nouvelle campagne d'intervention archéologique en trois phases entre novembre 2024 et juin 2025. Ces travaux consistaient à documenter le patrimoine matériel enfoui susceptible d'être perturbé par les travaux de restauration. Ce sont donc les pourtours extérieurs des deuxième et troisième presbytères, ainsi que l'intérieur du troisième presbytère, qui ont été investigués.

Les sections suivantes sont organisées en fonction des secteurs d'intervention, soit les sous-opérations effectuées à l'extérieur des presbytères et les sous-opérations implantées à l'intérieur du troisième presbytère. Le tableau 5 présente la synthèse des événements reconstitués à partir des vestiges mis au jour et des séquences stratigraphiques documentées lors des interventions de novembre 2024, janvier et juin 2025. Un regroupement des descriptions de lot se trouve à l'annexe V.

Tableau 5. Synthèse des événements reconstitués à partir des découvertes de 2024 et 2025

ÉVÉNEMENTS	DATE	VESTIGES	LOTS
Sol naturel stérile	s.o.	s.o.	8C6, 8D5, 8E6, 8F2, 9A5, 9B8
Sol naturel remanié, surface d'origine	s.o.	s.o.	8B8, 8C5, 8D4, 8E4, 8F3, 9B7, 9C5, 9D2
Premier presbytère 1750 - 1790			
Construction	Vers 1750	8B100b, 9A107, 9B101, 9C100	s.o.
Occupation	Entre 1790 et 1833		9C2, 9C3, 9D1
Démolition	1833	s.o.	9A2, 9A4, 9C2, 9C3, 9C4
Deuxième presbytère 1790 - aujourd'hui			
Construction	1790	8C100?, 8C101, 8D100	8C3, 8D2, 8F1
Réfections mur sud	Après 1790	8C100	8C2, 8C4
Occupation cour extérieure	Post-construction 2ème presbytère	s.o.	8D3
Troisième presbytère 1833-aujourd'hui			
Construction	1833	8A103, 8B100a, 9A100, 9A101, 9A102, 9A103, 9A104	9A3
Occupation	1833 – aujourd'hui	9A105, 9A106	9B2, 9B3, 9B4, 9B5, 9B6, 9C1
Construction – four à pain	1833 – 2nde moitié du XIXe s.	8A101	8H3, 8H4
Occupation – latrine	2nde moitié du XIXe s. – 1ère moitié du XXe s.	8A100a-b, 8A101, 8A102	8G4
Abandon – latrine	1ère moitié du XXe s.		8A2, 8G1, 8G2, 8G3
Abandon sous-sol presbytère	Moderne		9A1, 9B1
Intervention archéologique Ethnoscop			
Remblaiement de sondage	1995	Dans 8A101	8H1, 8H2
Occupation cour arrière des presbytères			
Occupation	Post-construction troisième presbytère	8E100	8B2, 8B3, 8B4, 8B5, 8B6, 8B7, 8E1, 8E2, 8E3, 8E4, 8E5
Surface de circulation	Moderne	s.o.	8A1, 8B1, 8C1, 8D1

5.1 Intervention extérieure

L'intervention archéologique à l'extérieur des presbytères s'est déroulée en deux temps. Une phase d'inventaire à la fois mécanique et manuelle a été effectuée en novembre 2024, et une phase de fouille archéologique dans l'emprise de la latrine **8A100** a été conduite en juin 2025. En novembre 2024, les sous-opérations mécaniques 8A à 8D ont été implantées contre chaque parement extérieur du deuxième et du troisième presbytère (figure 4). L'excavation s'est faite à l'aide d'une mini-excavatrice. Les sous-opérations manuelles allant de 8E à 8H ont ensuite été ouvertes dans chacune des tranchées mécaniques (tableau 2). La pertinence d'explorer ces secteurs était de documenter l'occupation extérieure des presbytères. Les interventions archéologiques antérieures signalaient déjà la présence de sols archéologiques en place et d'un fort potentiel archéologique résiduel qu'il convenait d'enregistrer avant les travaux d'aménagement.

5.1.1 Tranchée mécanique 8A et sous-opérations manuelles 8G et 8H

La tranchée mécanique 8A a été implantée selon un axe nord-sud, contre le mur extérieur nord du troisième presbytère **8A103**. Au total, ce sont deux lots qui ont été enregistrés (**8A1** à **8A2**) et quatre vestiges qui ont été mis au jour (**8A100 à 8A103**). Les sous-opérations manuelles 8G et 8H s'inscrivent dans l'emprise de la tranchée mécanique 8A. Plus précisément, le sondage 8G est implanté à l'intérieur des limites du vestige **8A100**, dans la portion est de la sous-opération 8A, tandis que 8H occupe la partie ouest, au sein du vestige **8A101**. Lors de la première phase d'inventaire de novembre 2024, seule la moitié intérieure est des vestiges **8A100** et **8A101** a été ouverte. La campagne de fouille archéologique menée en juin 2025 a ensuite permis d'agrandir ces sous-opérations, de manière à couvrir l'intégralité de l'espace intérieur délimité par les vestiges **8A100** et **8A101**. Les sous-opérations 8G et 8H comprenaient respectivement quatre lots (**8G1** à **8G4**, **8H1** à **8H4**). Les figures 12a et 12b présentent le détail des sous-opérations 8A, 8G et 8H.

Le vestige **8A100** appartient à la fondation maçonnée d'une latrine ayant principalement été en fonction de la seconde moitié du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle (figure 13). Orientée nord-sud, ce semblant de carré de fondation est long de 1,40 m pour des parements larges de près de 0,60 m. Son appareil, en très bon état et régulier, est constitué de pierres calcaires soigneusement ébauchées et équarries. Les blocs mesurent en moyenne 0,40-0,44 m sur 0,15 m et sont liés entre eux par du mortier blanchâtre à jaunâtre à base de chaux et pour lequel les joints sont figés et légèrement débordants. Au total, ce sont six assises régulières de plus ou moins 0,15 m de hauteur qui ont été dégagées pour une hauteur totale de 1,05 m (base atteinte). Deux ouvertures sensiblement de forme carrée de moins de 0,30 m sur 0,30 m ont été aménagées dans le segment est du mur (**8A100a** et **8A100b** – figure 14). L'ouverture **8A100b**, la plus au nord, comportait un piquet en bois planté à la verticale. En termes de séquence événementielle, les dépôts situés à l'intérieur de **8A100** sont les lots **8G1** à **8G4**, les trois premiers étant des remblais de comblement divers post-utilisation de la latrine, et le quatrième étant la couche d'occupation de la latrine. À la base d'appui du mur intérieur (parement sud) de **8A100** et par extension à

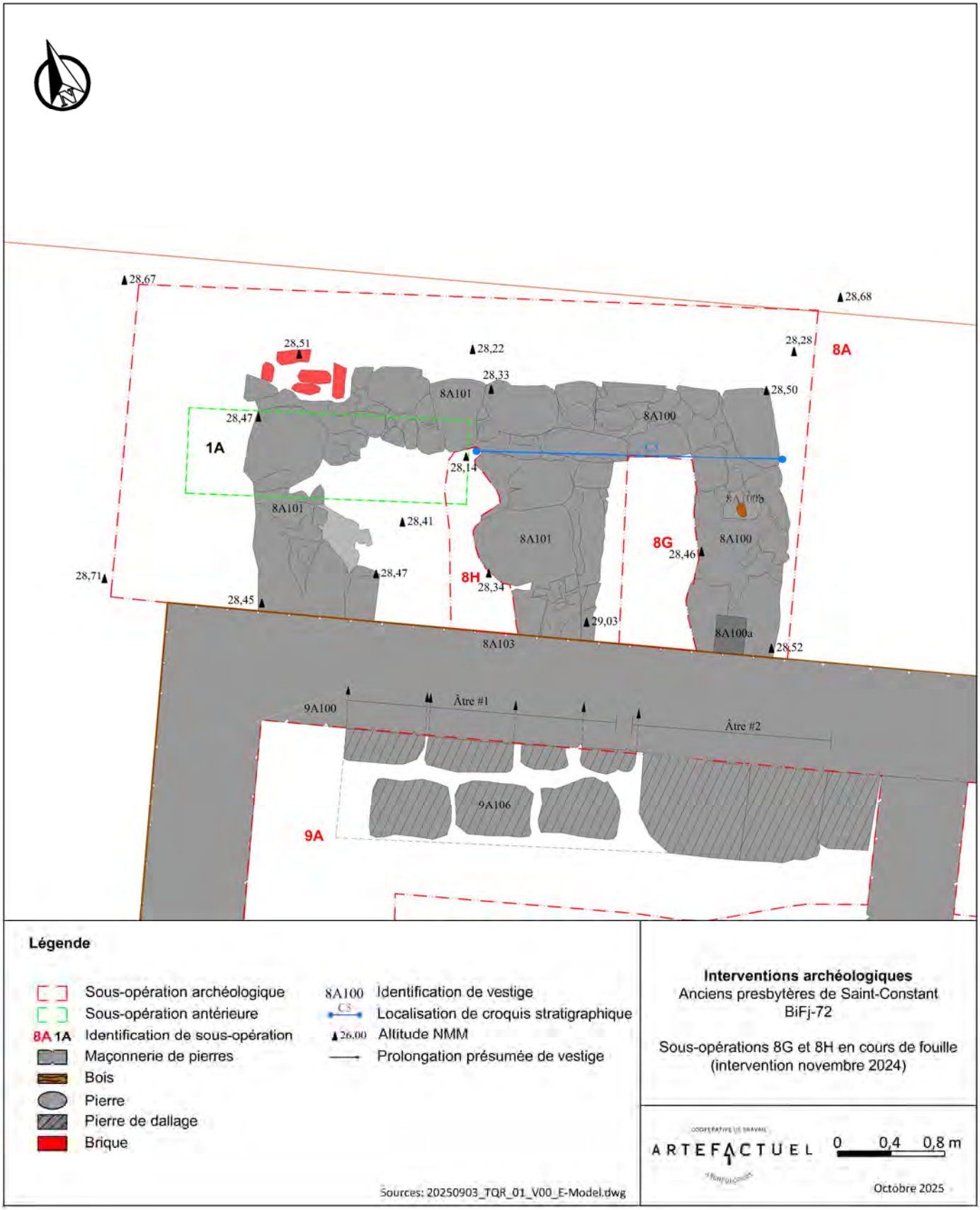


Figure 12a : Détail des sous-opérations 8A, 8G et 8H, lors de la phase d'inventaire de novembre 2024. Infographie : Archéo-CAD

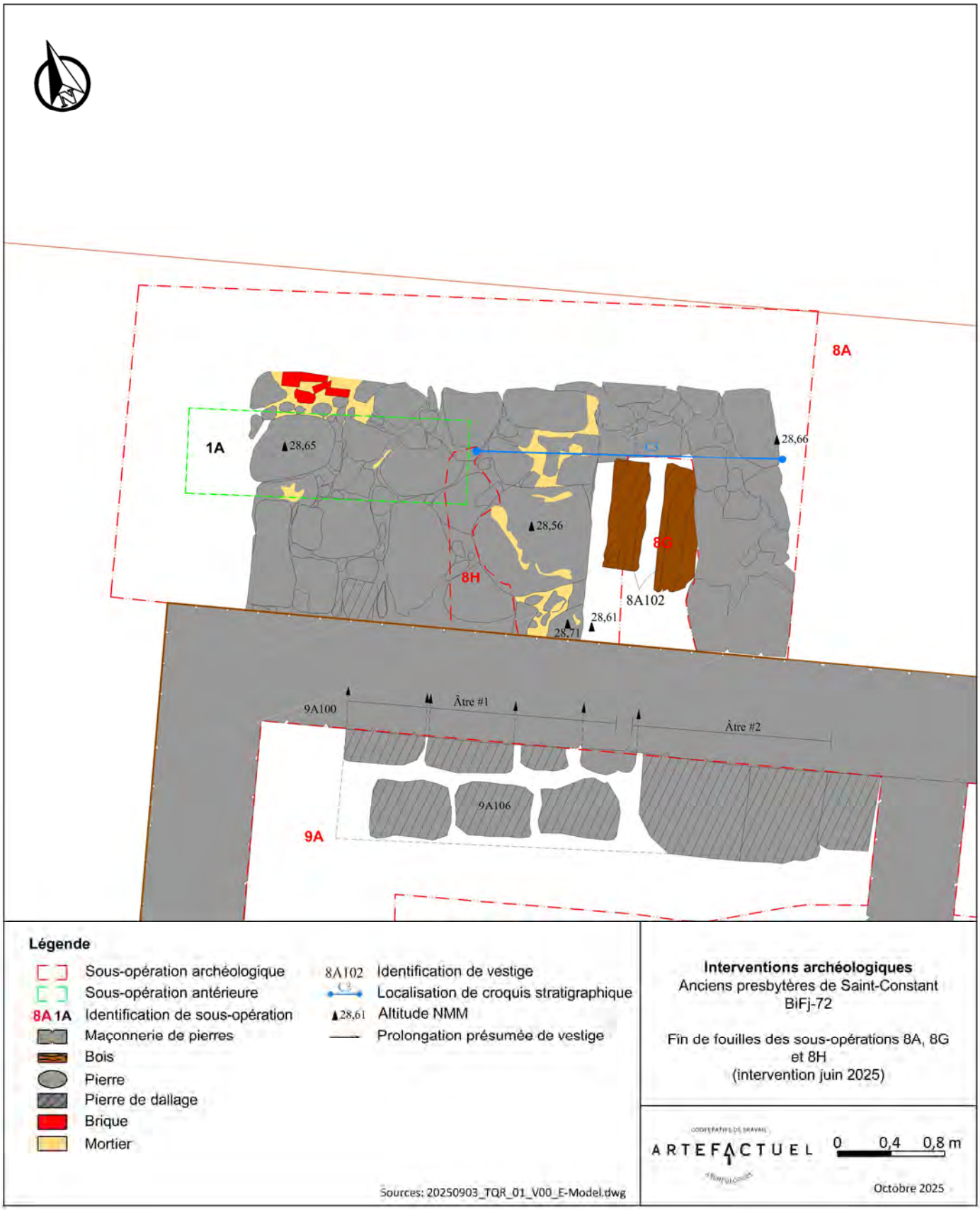


Figure 12b : Détail des sous-opérations 8A, 8G et 8H, lors de la phase de fouille de juin 2025. Infographie : Archéo-CAD

la base de **8G4**, se trouve un drain surmonté d'un linteau en pierre (0,70 m sur 0,14 m) (figure 15-A, B, C ; figure 16). Ce drain se trouve au même niveau que le vestige **8A102**, un ensemble de deux planches de bois posées à plat et mesurant 0,74 m sur 0,27 m (planche ouest), et 1 m sur 0,30 m (planche est) pour 0,03 à 0,05 m d'épaisseur (figure 15). Ces planches font office de fond de latrine et reposent directement sur le sol naturel stérile. Enfin, l'extrémité sud de **8A100** vient s'appuyer contre le mur extérieur nord du presbytère (**8A103**), il est donc postérieur au troisième presbytère.



Figure 13 : Vestiges 8A100 (est), 8A101(ouest) formant ensemble une latrine. On peut observer les deux ouvertures sensiblement carrées 8A100a-b dans le segment est de 8A100, ainsi que le nivellement de la structure fait avec des gros moellons bruts et les blocs imbriqués au mur 8A103. (Source : BiFj-72-2025-N2-50)

Le vestige **8A101** (figures 13 et 17) se situe dans la section ouest de la sous-opération 8A. Ce vestige aurait occupé deux fonctions : celle de four à pain dès l'érection du troisième presbytère (1833), et par la suite celle d'infrastructure destinée à supporter une latrine. Ce vestige mesure 1,33 m (axe nord-sud) sur 2,60 m (axe est-ouest), pour une hauteur résiduelle de 1,08 m. Son appareil est similaire à **8A100**, à la différence que la partie sommitale de **8A101** comprend de gros moellons allant jusqu'à 0,74 m sur 0,67 m ayant servi d'assise de nivellement pour recevoir la structure de la latrine, le tout consolidé par du mortier figé sur ces pierres. Il se pourrait que ces moellons appartiennent à l'origine à la structure du four à pain, et qu'ils aient été réutilisés pour l'aménagement de la latrine. Ce sont un maximum de six assises régulières qui ont pu



Figure 14 : Détail des ouvertures carrées 8A100a au sud et 8A100b au nord, intégrées au segment est du vestige 8A100. Photographie prise au début des fouilles (Source : BiFj-72-2024-N1-184)



Figure 15 : Détail de l'intérieur de la latrine au sein de la structure de latrine 8A100/8A101. A et B : détail du parement sud du mur nord de la structure agencement avec drain et 8A102. C : détail du drain situé à la base de la latrine. D : détail du vestige 8A102. (Source : BiFj-72-2025-N2-16, 19, 21, 23)

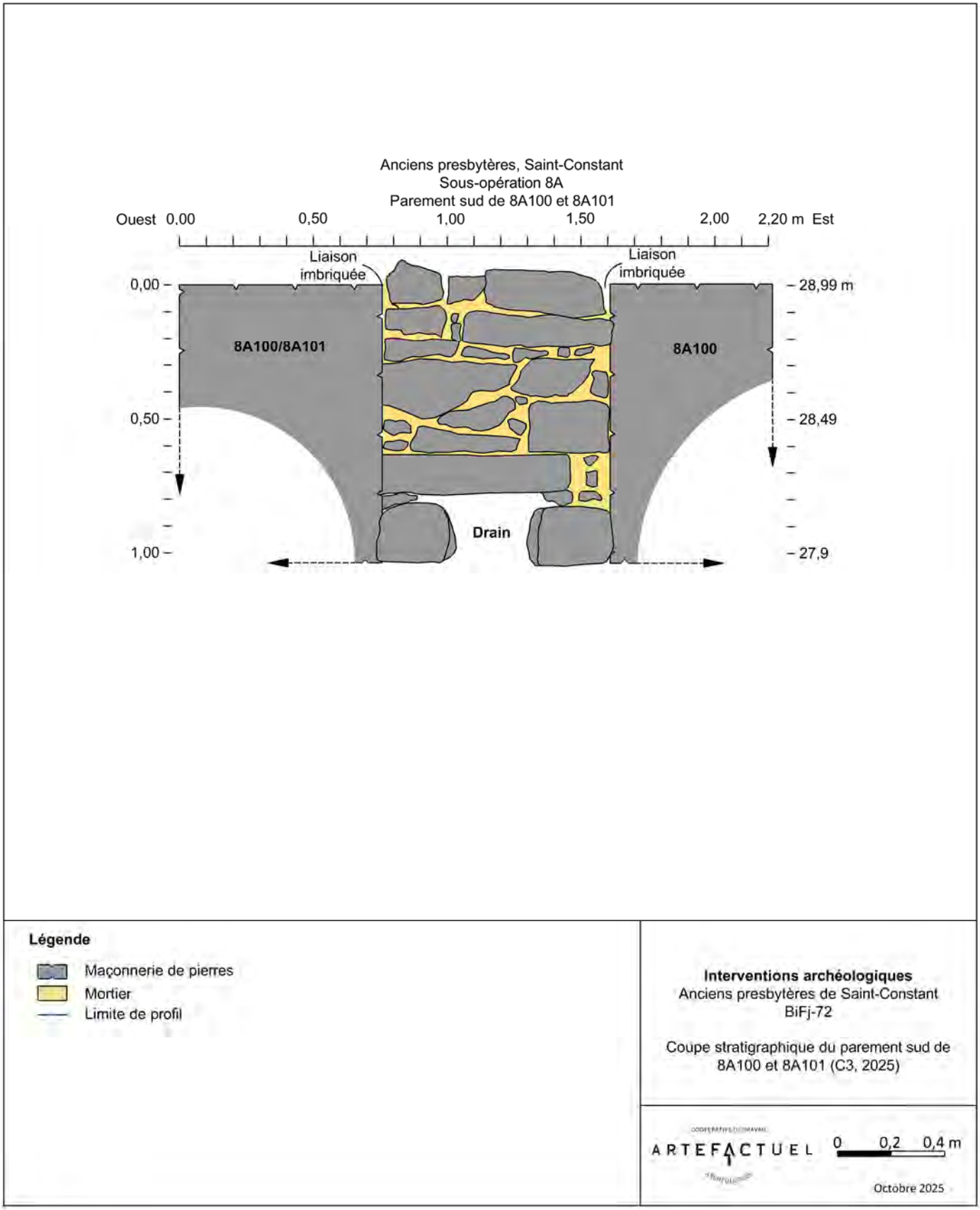


Figure 16 : Infographie du parement sud du mur nord de la structure de latrine 8A100/8A101 (C3-2025). Infographie : Archéo-CAD

être dégagées. Le vestige **8A101** s'appuie contre le mur extérieur nord du presbytère **8A103**, à l'exception de trois blocs équarris encore en place et imbriqués au mur **8A103** (figures 13 et 20). Bien qu'intégrés à la structure de fondation de la latrine, ces trois blocs semblent correspondre à des éléments conservés *in situ*, probablement demeurés à leur emplacement d'origine lors de l'aménagement du four à pain en 1833. Le contenu de **8A101** comprend les lots **8G1** à **8G4**, mais également **8H1** à **8H4**, décrits plus loin.



Figure 17 : Détail du vestige 8A101. A : détail sur l'utilisation des gros moellons réutilisés pour niveler la structure de la latrine B : vue vers l'est de l'ensemble de la structure de latrine 8A100/8A101 (Source : BiFj-72-2025-N2-29, 46)

La réutilisation du four à pain du troisième presbytère (1833 - 2e moitié XIXe siècle) pour la latrine du troisième presbytère de Saint-Constant (2e moitié du XIXe siècle – 1ère moitié du XXe siècle)

Les vestiges

Ensemble, les vestiges **8A100** et **8A101** forment une seule structure de fondation de latrine qui jouxte le mur pignon nord du troisième presbytère et qui prenait place à l'endroit du four à pain aménagé antérieurement en 1833, en même temps que le troisième presbytère. Cette hypothèse de structure d'aisance repose sur plusieurs arguments, notamment la matrice sédimentaire particulièrement organique du sol de remplissage de la structure (**8G4**), la forte densité artefactuelle et de macrorestes qu'il contenait et le système de drainage intégré à la base de la structure. Cette hypothèse de vocation de latrine sera confrontée aux résultats d'analyses spécialisées (culture matérielle, archéoentomologie et archéobotanique) qui seront intégrés à la version finale de ce rapport – (Annexe IV).

La découverte de **8A100** et **8A101** laissait croire qu'il y avait deux vestiges distincts puisqu'on pouvait apercevoir des matériaux de construction plutôt différents en surface. Durant la fouille, il était clair que **8A100** et **8A101** faisaient en réalité partie du même vestige, à la différence que la partie centrale comprend une assise de nivellement faite à partir de moellons bruts de très grandes dimensions provenant probablement d'une réutilisation des matériaux du four à pain. Ces mêmes blocs sont plus nombreux du côté ouest de la structure d'aisance et pourraient eux aussi avoir appartenu au four à pain, quoique légèrement déstructurés au moment du dérasement de la latrine/four. Cet état composé de gros moellons détonne avec les assises qui leurs sont inférieures, celles-ci étant essentiellement constituées de blocs équarris, ébauchés et intégrés à un parement régulier et bien dressé (figure 18). Ces moellons pourraient donc provenir de l'ancienne structure du four à pain sur laquelle la latrine a été aménagée en partie. Plusieurs documents soutiennent cette hypothèse : deux photographies de 1900 et de 1927 de la façade du troisième presbytère suggèrent la présence d'une structure en bois en élévation qui prend assise sur une structure maçonnée (figures 19-A, B, C), et un plan d'assurance-incendie de 1913 illustre une petite structure en bois située contre le mur nord du presbytère (figure 8).



Figure 18 : Détail du vestige 8A101, vue vers le sud-ouest (Source : BiFj-72-2025-N2-27)

De plus, en 1989, Michel Létourneau, un architecte ayant œuvré pour un projet de restauration des presbytères de Saint-Constant, réutilise la photo de 1927 en mentionnant « à gauche du bâtiment on distingue la latrine qui repose sur l'assise de l'ancien four à pain » (1989 : 6), suggérant que cette structure était encore identifiée ainsi dans la mémoire des résidentes et résidents de Saint-Constant.

Peu de traces *in situ* du four à pain semi-intérieur nous sont parvenues. Sur le plan des vestiges **8A100** et **8A101** (figure 12), on remarque toutefois trois blocs (entourés en vert) encore imbriqués dans **8A103** (figure 20), le parement extérieur du mur pignon nord du troisième presbytère. Ces blocs observent également un axe (nord-est) légèrement différent de la structure de latrine **8A100**/**8A101** (nord-nord-est). Ces blocs ont toutefois été réintégrés à la structure de la latrine. Il est pertinent de signaler que dans l'espace en élévation compris entre ces blocs équarris, on peut distinguer le contour de la bouche du four imbriquée dans **8A103**, à peu près à un mètre au-dessus du sommet de **8A101**, dans la section hors-sol (figure 21). La bouche de four a été dégagée au moment de la restauration du presbytère par Rainville, au cours du printemps 2025. Ce contour pourrait avoir été bouché et dissimulé par un rejointement en ciment au moment de l'aménagement de la latrine. Nous discutons plus loin des âtres découverts à l'intérieur du troisième presbytère, mais il convient de mentionner que ces âtres ont été condamnés à deux moments bien distincts puisque les matériaux d'obstruction sont complètement différents. L'âtre associé au four à pain a été bouché par un appareil de briques. Des briques similaires à ce bouchage ont d'ailleurs été trouvées au coin nord-ouest de **8A101**, à l'extérieur de l'âtre (voir **8A105**, **8A106**). Il pourrait donc être question d'un même

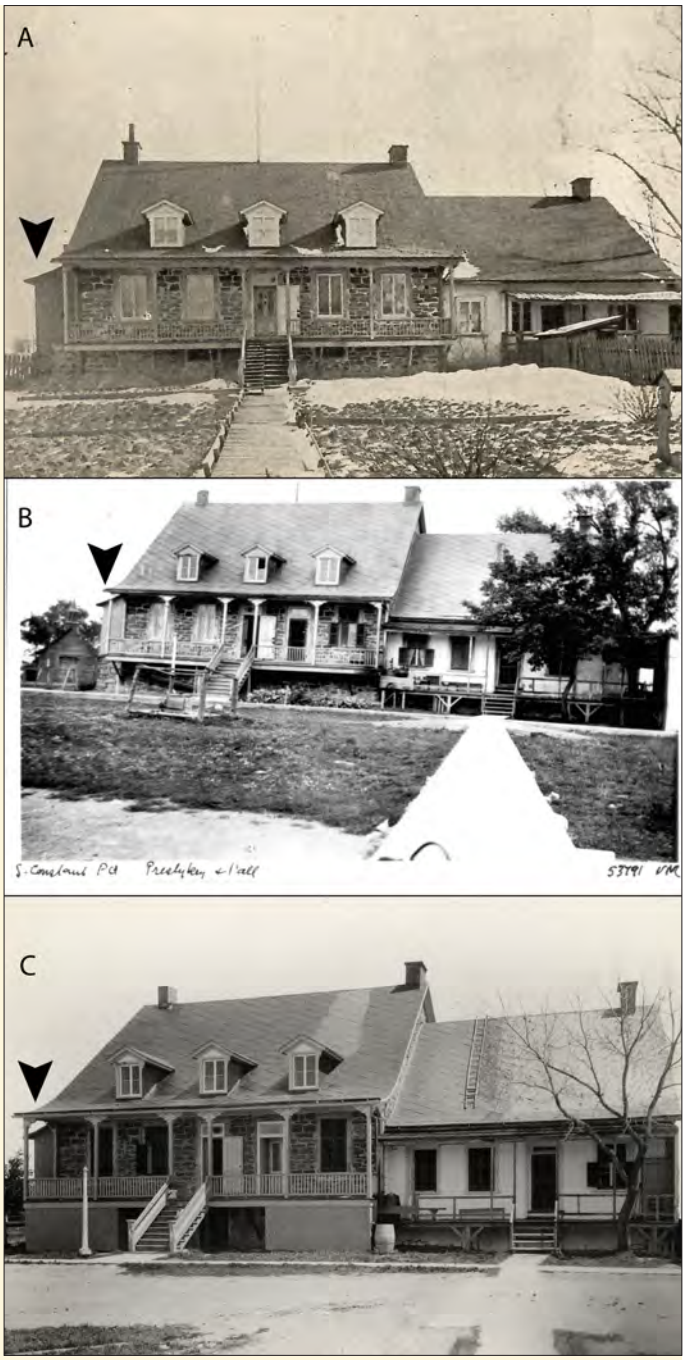


Figure 19 : Vues de la façade ouest du deuxième et du troisième presbytère. On peut voir la structure de la latrine 8A100/8A101 posée contre le pignon nord du troisième presbytère. A : vers 1900. (Source : Dauth et al. 1900) B : vers 1920. (Source : collection Ramsay Traquair, Université McGill, gracieuseté de la SHPL). C : vers 1925. (Source : BAnQ, P600,S6,D5,P876, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3124295?docsearchtext=Saint-Constant%20presbyt%C3%A8re).

événement représentant l'abandon du four à pain, sa réutilisation et l'aménagement de la latrine, le tout constituant un seul événement.

L'aménagement de la latrine impliquait le dérasement de la partie sommitale du four à pain tout en préservant l'élévation de la structure. D'après les photographies, la structure d'aisance est haute en élévation, ce qui expliquerait possiblement la présence des ouvertures dans le segment est de **8A100** (**8A100a-b**) qui contenait au moins un piquet en bois et qui aurait pu servir à soutenir la structure en bois. L'entrée d'accès reste indéterminée à ce jour. D'après les photographies anciennes, la latrine n'est pas accessible par l'ouest. Il est probable que l'accès ait été aménagé du côté du segment est de **8A100**, c'est-à-dire par le premier étage du troisième presbytère. On distingue effectivement, sur le mur pignon nord du troisième presbytère, le tracé d'une ouverture dont les dimensions semblent trop importantes pour correspondre à la fenêtre actuelle (figure 3-D). De plus amples recherches seraient nécessaires pour soutenir cette hypothèse. Toutefois, compte tenu de la hauteur de la structure et de la présence des ouvertures de soutènement (**8A100a-b**), celle-ci semble la plus vraisemblable.



Figure 20 : Détail des blocs encore *in situ* du four à pain de 1833 imbriqués au mur extérieur nord du troisième presbytère (8A103). (Sources : BiFj-72-2024-N1-178, 179 ; BiFj-72-2025-N2-27)



Figure 21 : Apparition de la bouche du four à pain perceptible dans le mur 8A103 après la restauration de 2025. (Source : BiFj-72-2025-N2-50)

D'après la fourchette chronologique fournie par la culture matérielle provenant de la latrine (voir paragraphe suivant), son aménagement pourrait avoir été effectué au courant de la seconde moitié du XIXe siècle. Une correspondance diocésaine de 1863 du prêtre-curé résident du troisième presbytère, David-Hercule Beaudry, mentionne que celui-ci a dû quitter la maison curiale pendant les rénovations (Archives du Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, gracieuseté de SHPL). Plus tard, on remarque sur une photographie aérienne de 1946 (figure 22) que la latrine n'existe plus. On peut ainsi placer son abandon/démolition au moins avant 1946.

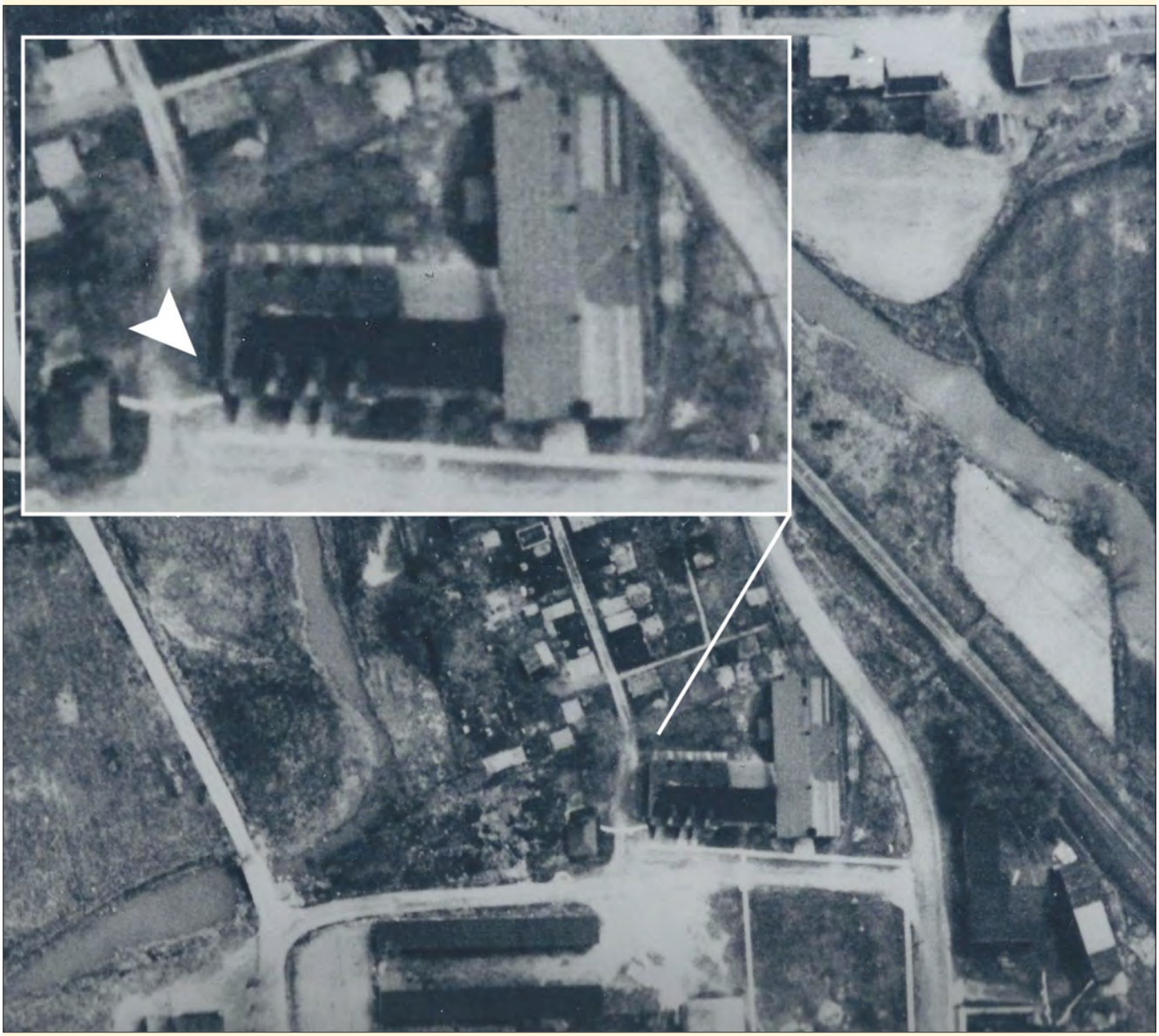


Figure 22 : Vue aérienne des Anciens presbytères en 1946. La structure de latrine n'apparait plus. On voit également la grande chapelle temporaire érigée en 1924, directement au sud du deuxième presbytère (Source : Photothèque nationale de l'air, Ministère des Ressources naturelles du Canada, gracieuseté de la SHPL)

La culture matérielle – Période d'occupation et témoins des activités domestiques (M. Renaud)

L'analyse de la culture matérielle de la latrine **8A100/8A101** a permis de préciser sa période d'utilisation ainsi que la nature de la collection (figure 23a). Les artefacts trouvés dans le lot 8G4, qui est associé à l'utilisation de la latrine, témoignent de l'occupation domestique du site durant la deuxième moitié du XIXe siècle. On observe d'ailleurs des objets liés à l'hygiène comme un pot de chambre en *Pearlware,* dont le décor indique une production entre 1811 et 1830 c., mais également des bassines en terre cuite fine blanche liées à la toilette personnelle et des peignes en plastique ancien (possiblement en bakélite ou vulcanite). On observe aussi des objets liés à la santé, tels que des bouteilles à médicaments, dont l'une est produite pour le Dr. Picault, pour lequel la compagnie est active entre 1838 et 1894, ainsi qu'un verre à lunette teinté bleu. Finalement, plusieurs objets de la vie courante ont été identifiés, allant des objets personnels au mobilier en passant par les objets liés à l'alimentation. Par exemple, on y trouve de nombreuses cheminées de lampes à l'huile en verre incolore (au moins une quinzaine), des bouteilles à boisson alcoolisée, dont une fabriquée par la compagnie Ricketts à la fin des années 1840, des boutons en verre opaque blanc de type prosser (production après 1840), des pipes à fumer associé aux fabriques Henderson (1847-1876) et McDougall (1846-1891), des perles en verre opaque bleu provenant possiblement d'un chapelet, des fragments d'une semelle de chaussure, mais aussi des objets liés à la construction, tels que des clous laminés (XIXe siècle), du mortier et du verre à vitre. La plupart des objets sont incomplets, mais souvent remontables et même entiers, ce qui est cohérent avec l'utilisation d'une latrine où l'on vient se débarrasser des déchets.



Figure 23a : Sélection du mobilier issu du dépôt de latrine 8G4. A : Pot de chambre en pearlware avec un décor à l'engobe à motif au barillet à chambre multiple de type torsadé dit «common cable» en gris, blanc, noir et bleu (1811 po.- 1830 c.). B : Bassine presque complète en terre cuite fine blanche. C : Encrier presque complet en grès grossier du Derbyshire (1800 c – 1875 c). D : Verre à lunette en verre teinté bleu. E : Ensemble de boutons en verre opaque blanc et noir de style prosser. Fabrication après 1840. F : Fragments de fourneau et de tuyaux de pipes en terre cuite fine argileuse blanche. Un fragment de tuyau produit par la poterie McDougall à Glasgow (1846-1891) et un fragment de tuyau produit par la poterie Henderson à Montréal (1847-1876). G : Bouteille à boisson alcoolisée presque complète en verre transparent de couleur vert foncé. Bouteille produite par la compagnie Ricketts. Ce logo est seulement utilisé vers la fin des années 1840. H : Bouteille incomplète en verre teinté vert. Bouteille produite par la compagnie Kilner Bros, active entre 1857 et le début des années 1900. I : Divers modèles de cheminée de lampe en verre incolore, un modèle avec un décor à cannelure. J : Bouteille à produit cosmétique presque complète en verre transparent de couleur brune. Produit vendu sous le nom Mrs A Allen's World's hair restorer entre 1840 et 1862. K : Ensemble de bouteilles à médicament en verre. De gauche à droite : Bouteille à médicament complète en verre teinté bleu, Bouteille à médicament incomplète en verre teinté vert, Bouteille à médicament entière en verre incolore. Produite pour le Dr Picault dont la compagnie est active entre 1838 et 1894. (Photo et identifications : Myriam Renaud, infographie : Clotilde Roger)

L'analyse archéoentomologique des peignes – résumé de l'analyse conduite par C. Roger (voir Annexe III)

Une première analyse archéoentomologique avec concentration archéoparasitologique a été conduite sur cinq peignes (figure 23b) – dont un peigne à poux à double endenture – prélevés en motte, c'est-à-dire avec du sédiment dans lequel les objets se trouvaient au moment de la fouille. L'objectif d'une telle analyse consistait à évaluer si des restes d'ectoparasites étaient encore observables dans l'endenture de ces peignes et dans le sédiment environnant. Le cas échéant, les résultats auraient permis d'interroger des pratiques sociales touchant l'hygiène corporelle des occupants de la maison curiale. L'étude des ectoparasites issus de contextes archéologiques a démontré sa pertinence sur de nombreux sites (voir Annexe III). Celle présentée dans ce rapport constitue une première pour la province de Québec, tant en ce qui concerne l'analyse de peignes que la méthode d'extraction sur les endentures des peignes. En s'inspirant de la méthode de Mumcuoglu et coauteurs (2020), les peignes ont fait l'objet d'un nettoyage soigneux à l'aide d'une aiguille afin d'extraire le sédiment des endentures. Malgré cette technique précautionneuse, aucun indice d'ectoparasites n'a été signalé et cette absence ne semblent pas être le résultat de paramètres taphonomiques, puisque les macrorestes végétaux et autres fragments d'insectes étaient en bon état de préservation. L'absence d'ectoparasites pourrait plutôt résulter du nettoyage des peignes suivant l'épouillage et précédant leur abandon. Les mesures prophylactiques pour lutter contre les ectoparasites sont nombreuses et peuvent combiner les moyens mécaniques, tels que les peignes, mais aussi les moyens chimiques pouvant asphyxier ou empoissonner les poux, ou encore contribuer à détacher les lentes des cheveux (Pollet 2015). Il se pourrait que les peignes aient également été traités après leur utilisation. À tout le moins, le trempage des peignes dans de l'eau aurait pu être une explication.

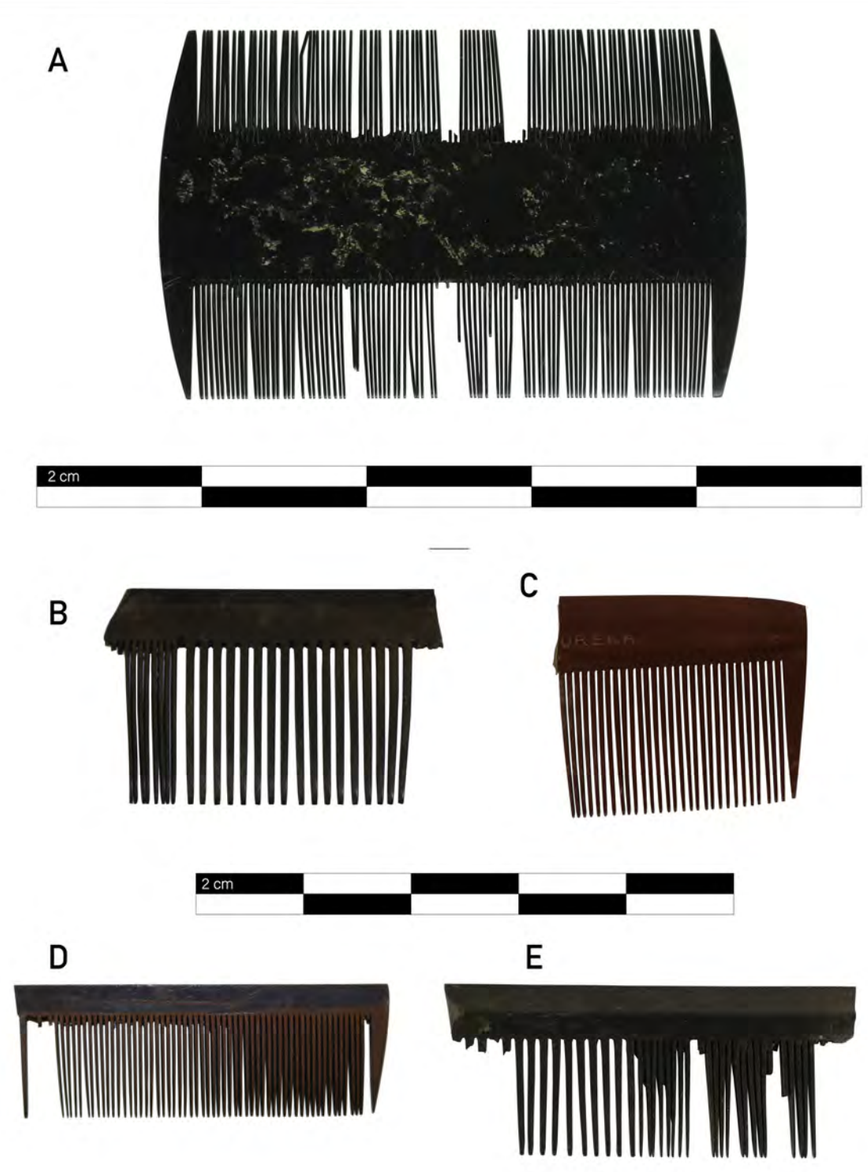


Figure 23b : Assemblage des peignes provenant du lot 8G4, au sein de la structure de latrine 8A100-8A101. A : peigne à poux à double endenture en plastique noir, probablement en vulcanite. Forme dite en « H ». B : peigne pour démêlage en plastique brun, probablement en vulcanite. Peigne droit à l'échine arrondie, en forme de larme. Comprend un set de dents serrées et une inscription partielle moulée sur l'échine « [...]UREKA ». C : peigne pour démêlage en plastique noir, probablement de la vulcanite. Peigne droit à l'échine angulaire, en forme de losange, composé d'un set de dents serrées et d'un set de dents plus écartées. D : Peigne pour démêlage, en plastique noir/brun foncé, probablement en vulcanite. Peigne droit à l'échine de forme rectangulaire, composé d'un set de dents serrées et d'un set de dents plus écartées. E : peigne pour démêlage en plastique noir/brun foncé. Peigne droit à échine de forme rectangulaire composé d'un set de dents serrées et d'un set de dents plus écartée. Inscription partielle : « RU[...] » (Photo et infographie C. Roger).

L'assemblage des macrorestes botaniques et entomologiques – résumé de l'analyse conduite par GAIA (voir Annexe IV)

Le lot 8G4 a également fait l'objet de prélèvement à hauteur de 2 L de sédiment afin de conduire une analyse des macrorestes archéoentomologiques et archéobotaniques. Les objectifs d'une telle analyse servaient à évaluer la présence de matières organiques typiques de latrines afin de confirmer la nature du remplissage 8G4 et d'évaluer par extension la vocation de la structure 8A100-8A101. Les autres objectifs cherchaient à identifier et interpréter les macrorestes et enfin à proposer une discussion sur les processus de déposition et des facteurs taphonomiques ayant pu affecter l'assemblage de macrorestes.

Les résultats livrés par cette analyse ont permis de confirmer que le dépôt 8G4 correspond bel et bien à un niveau d'utilisation d'une latrine. Cette hypothèse a été soutenue par la présence de nombreux macrorestes végétaux comestibles présents sous forme de graines. Parmi les espèces identifiées, on compte des petits fruits comestibles locaux, tels que des framboises (*Rubus* sp.), des groseilles (*Ribes* sp.), des fraises (*Fragaria* sp.), des viornes (cf. *Viburnum* spp.) et des bleuets (*Vaccinum* sp.). De telles espèces, lorsqu'ingérées, ne sont pas affectées par le tract gastrointestinal et sont excrémentées intactes, c'est donc la raison pour laquelle le lot 8G4 et par extension la structure associées 8A100-8A101 correspondraient à un système de latrine. Outre ces espèces identifiées, l'assemblage de macrorestes botaniques comprenait également des graines de tomates (cf. *Solanum lycopersicum* L.), ce qui a permis de soutenir l'hypothèse selon laquelle la latrine aurait été aménagée à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. Effectivement, c'est à ce moment-ci qu'on observe une diminution drastique de la quantité de gadelles dans les contextes de latrines, au profit d'une augmentation de l'utilisation de la tomate.

Enfin, l'un des éléments saillants de cette analyse est l'absence patente de restes de coléoptères, un ordre généralement présent dans les fosses de latrines. Il y avait toutefois des puparia de diptères qui n'ont pas fait l'objet d'identification taxonomique[1]. Une telle tendance a été expliquée soit par un contexte de latrines très peu accessible aux insectes notamment par une structure étanche et fermée, soit par un remplissage trop rapide de la structure qui expliquerait que les insectes n'aient pas pu proliférer.

En définitive, l'analyse des macrorestes botaniques s'est avérée pertinente à plus d'un titre, notamment en nous permettant de confirmer que la structure 8A100-8A101 correspond effectivement à un système de latrines de l'ensemble curial, mais également qu'elle a été en activité à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. L'assemblage des restes botaniques a également ouvert une discussion sur une partie du régime alimentaire des résidents des presbytères de Saint-Constant.

1 Compte tenu des résultats de l'analyse archéoentomologique des peignes (voir Annexe III du présent rapport d'intervention), ainsi que de l'examen des restes de puparia de diptères issus de la fraction légère analysée par GAIA, ces diptères présentent des caractéristiques attribuables à la famille des Muscidae (détermination : C. Roger)

Enfin, la structure **8A103** (figure 21) correspond au mur extérieur nord du troisième presbytère. Son parement intérieur a quant à lui été identifié par le numéro **9A100**. Orienté est-ouest, il mesure 11,40 m de long. Dans la sous-opération 8A, la portion en sous-œuvre a pu être dégagée jusqu'à 1,09 m sous la surface. L'appareil est fait de pierres calcaires ébauchées et équarries mesurant entre 0,37 m sur 0,23 m à 0,36 m sur 0,14 m. Ces blocs sont liés entre eux par un mortier blanchâtre à base de chaux. Ce liant est évidé par endroits, mais également figé et désagrégé. Ce sont six assises régulières qui ont été dégagées. La tranchée de construction de **8A103** n'a pas été observée puisqu'elle a probablement été perturbée par l'aménagement de **8A100/8A101** qui lui sont postérieurs. Il est aussi possible que **8A103** ait été construit à même le creusement, en appuyant les pierres contre la paroi de la tranchée d'implantation.

En termes de succession des sols, la sous-opération mécanique 8A comprend deux lots. Le niveau **8A1** correspond au couvert végétal et repose directement sur **8A2**, un sable limoneux brun-gris, hétérogène et meuble qui contient des inclusions de pierres de blocage, de charbon de bois et minéral, de chaux brûlée, de mortier (en poudre, granules et nodules). Ce lot a été interprété comme provenant des débris de démolition liés à l'abandon de la latrine **8A100/8A101**.

Pour la sous-opération manuelle 8G, le lot **8G1** a pu être enregistré comme un sable limoneux brun-gris moucheté brun, hétérogène et meuble. Ce lot comprenait de nombreuses inclusions telles que de la brique, des pierres de blocage, du charbon de bois et minéral, de la chaux brûlée, du mortier en poudre, granules et nodules, ainsi que de nombreux détritus d'origine relativement récente. Ce lot est l'équivalent de **8A2**. Le lot **8G2** quant à lui est constitué d'un limon sableux organique, brun-gris foncé, hétérogène et meuble. Les inclusions sont nombreuses : des pierres chauffées, des fragments de brique rouge, du mortier en nodules, de la chaux chauffée, du charbon de bois et minéral, des fragments de pierres et des éclisses de bois. Le lot **8G3** est une argile beige, homogène et compacte dépourvue de toute inclusion, mais comprenant plusieurs artefacts de la fin du XXe siècle et début XXIe siècle. Il s'agit du sol naturel rapporté ayant servi de plaquage en argile pour niveler le sommet du comblement de la latrine. Avec **8G2**, ce lot est un remblai de comblement post-utilisation de la latrine. Enfin, le lot **8G4,** est un limon brun foncé, contenant une faible quantité de sable, très organique, meuble et homogène. Il contient des inclusions telles que des fragments de pierres calcaires et de briques, des pierres calcaires chauffées, des fragments et éclisses de bois, des particules de chaux et de mortier. Il s'agit d'un seul dépôt faisant partie de l'occupation de la latrine **8A100/8A101**. Une très grande quantité d'artefacts a été récupérée dans cette couche, en plus d'échantillons de sols qui font l'objet d'analyses archéobotaniques et archéoenthomologiques. Le lot **8G4** reposait directement sur le sol naturel stérile.

Du côté de la sous-opération manuelle 8H, le lot **8H1** est un sable gris pâle à blanc beige, meuble et hétérogène, comprenant des graviers, des scories, des petites pierres, des nodules de charbon de bois, des lentilles de mortier désagrégé, de la cendre et des pierres calcaires chauffées. Il s'agit du comblement du sondage 1A issu de l'intervention archéologique d'Ethnoscop en 1995 (Ethnoscop, 1996). Le lot **8H2** est un sable limoneux brun foncé parsemé de sable limoneux brun-gris et présentant des traces d'oxydations brun-rouille, meuble et hétérogène. Ce lot comportait des cailloux arrondis, des fragments de pierres calcaires, des nodules de mortier, de la poussière de charbon de bois, des concrétions de scories et de rares fragments de brique rouge. Les artefacts incluaient, entre autres, du verre à vitre, du verre de bouteille, des clous tréfilés, de la terre cuite fine blanche, de la terre cuite commune. Le lot **8H2** est un mélange de 8H1 et de sol de comblement de la base de la structure du four à pain **8A101** contenant les traces de réutilisation en latrine. Le lot suivant, **8H3**, est un limon légèrement sableux brun, légèrement compact et hétérogène. Il contient également des nodules de mortier, de petites pierres anguleuses ou rondes, ainsi que du charbon de bois. Il correspond au sol de comblement de la base de la structure du four à pain **8A101,** contenant encore ici les traces de réutilisation en latrine. Enfin, le lot **8H4** était constitué d'une argile beige-brunâtre, avec des traces de veines d'oxydation orange-rouille, légèrement compacte et homogène. Les inclusions comprenaient notamment des particules de charbon de bois et de mortier, des petits cailloux subarrondis, des petites pierres ferreuses. Ce lot ferait partie du lit d'aménagement de la base de la structure du four à pain 8A101, matrice faisant également office de liant.

5.1.2 Tranchée mécanique 8B et sous-opération manuelle 8E

La tranchée mécanique 8B a été implantée selon un axe est-ouest, contre le mur extérieur est du troisième presbytère. Au total, ce sont sept lots qui ont été enregistrés (**8B1** à **8B7**) et une structure comprenant deux états qui a été mis au jour (**8B100**). La sous-opération manuelle 8E se situe dans l'emprise de 8B, et plus précisément dans sa section sud-ouest et contre le mur extérieur est du troisième presbytère (figure 25).

Le mur **8B100** correspond au parement extérieur du mur **9A101** (mur intérieur est du troisième presbytère) (figure 24). Deux états ont pu être distingués et délimités (figure 26). L'état **8B100a** correspond à la portion en sous-œuvre du mur de fondation, jusqu'à 0,90 m de profondeur. Cette section est en bon état de préservation et est constituée de pierres calcaires équarries pluridécimétriques (allant de 0,10 m sur 0,25 m à 0,30 m sur 0,45 m), de pierres de cales et de rares pierres granitiques, formant un parement plus ou moins bien dressé. Le mode de liaison est un mortier blanc-beige désagrégé. Ce sont cinq assises qui ont été dégagées en sous-œuvre. L'état **8B100b** correspond à l'appareillage débutant à 0,90 m de profondeur (directement sous 8B100a et **8B7**), jusqu'à la base du sondage exploratoire, c'est-à-dire jusqu'à 1,76 m de profondeur. La base n'a pas été atteinte. Cet état est composé de moellons de calcaire et de quelques blocs équarris pluridécimétriques (allant de 0,36 m sur 0,21 m à 0,39 m sur 0,10 m) pour un parement irrégulier. Le mortier est affleurant. Ce sont également cinq assises qui ont été dégagées en sous-œuvre.



Figure 24 : Vue du mur extérieur est du troisième presbytère 8B100a-b. (Source : BiFj-72-2024-N1-073.

D'après la séquence stratigraphique, on peut distinguer que la partie inférieure de **8B100a** repose directement sur **8B100b**, et que la partie sommitale de **8B100b** se situe au même niveau que le début du sol naturel stérile **8B8**. L'aménagement de la portion **8B100a** aurait donc suivi le dérasement de **8B100b**. On sait que le troisième presbytère a été érigé sur les fondations du premier presbytère, c'est pourquoi nous suggérons que **8B100a** fait partie du troisième presbytère encore en élévation, et que **8B100b** correspondrait à la fondation du premier presbytère, dérasée pour permettre la construction de **8B100a**. Enfin, autant pour **8B100a** que **8B100b**, aucune tranchée de construction n'a été décelée, ce qui signifie que les assises des deux murs successifs

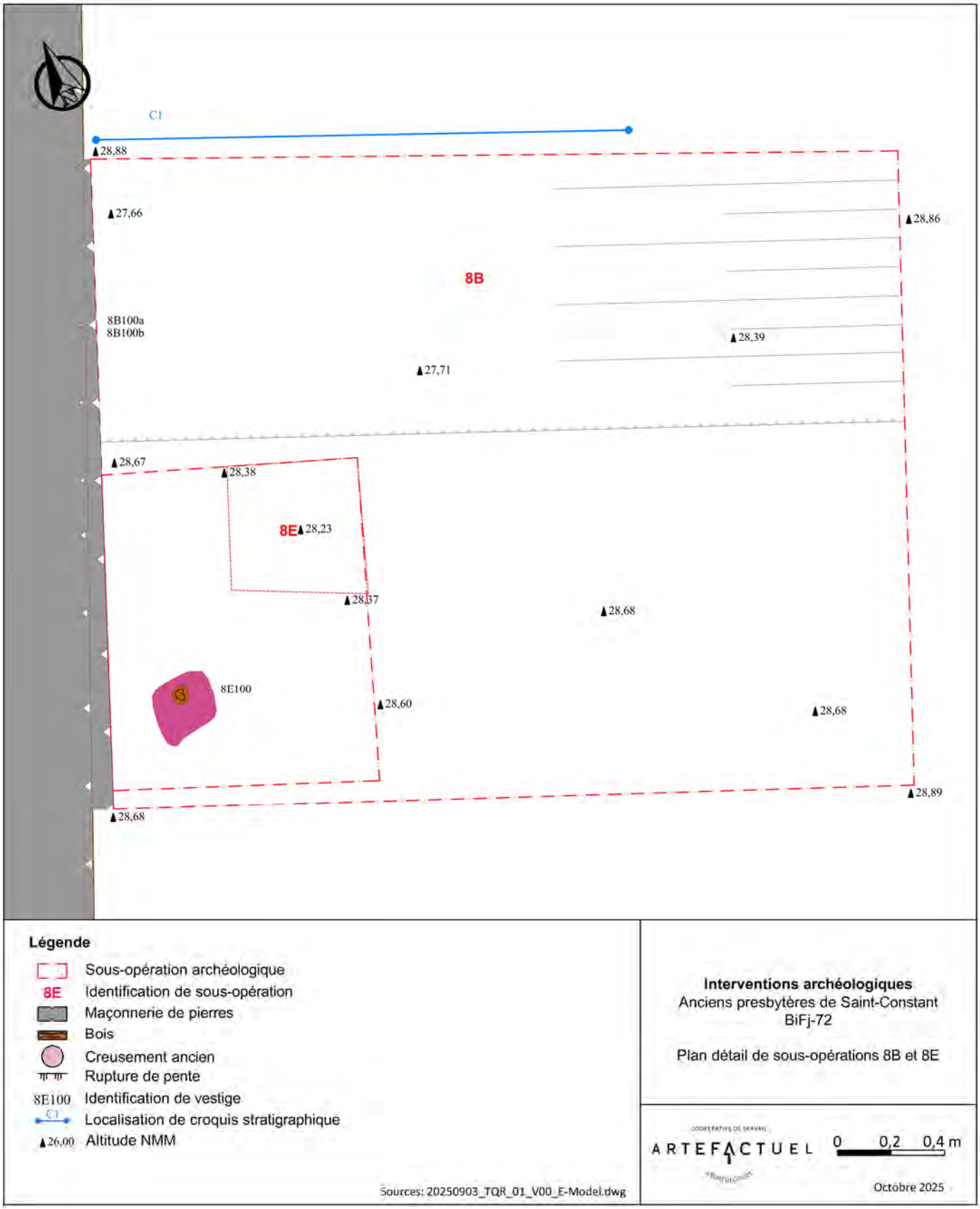


Figure 25 : Détail des sous-opérations 8B, 8E lors de la phase d'inventaire de novembre 2024. Infographie : Archéo-CAD.

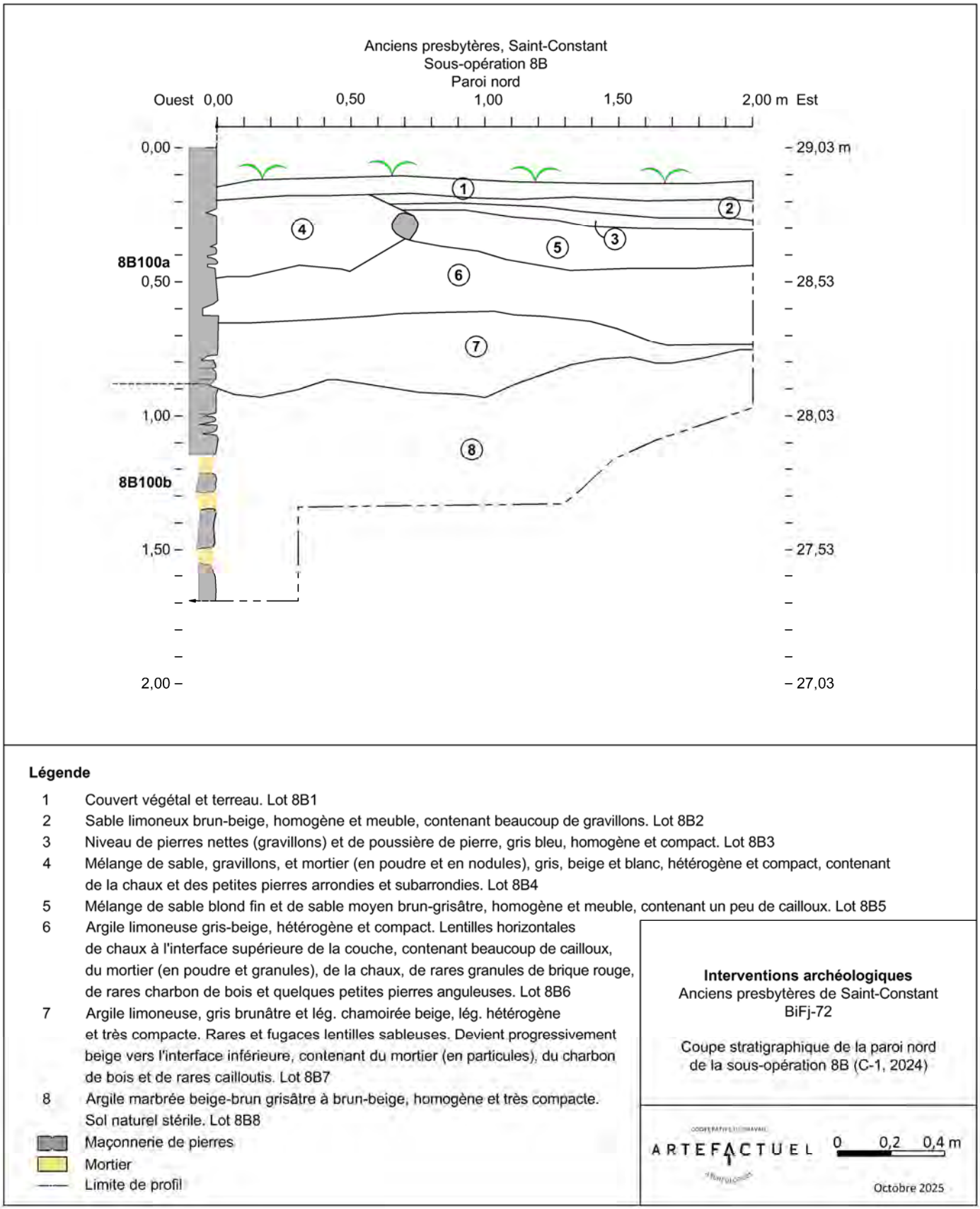


Figure 26 : Relevé de la coupe nord de la sous-opération 8B (C1-2024). Infographie : Archéo-CAD.

ont été montées à même le creusement. On observe toutefois une tranchée de construction à l'intérieur, contre le parement ouest, c'est-à-dire contre le mur intérieur du bâtiment (=**9A101**).

Dans la sous-opération mécanique 8B, le lot **8B1** correspond au couvert végétal et au terreau de surface. Le lot suivant, **8B2**, est un sable limoneux brun-beige, homogène, meuble et contenant beaucoup de gravillons. Il s'agit d'un remblai de nivellement du terrain. Le lot **8B3** est constitué de pierres nettes (gravillons) et poussière de pierre, gris bleu, homogène et compact. Il pourrait s'agir d'un ancien niveau de circulation à proximité du presbytère. Aucun artefact n'y a été observé. Le lot **8B4** correspond à une tranchée de drainage puisqu'elle est située contre le mur, sous l'emplacement d'une ancienne galerie (aujourd'hui démolie). Ce lot est un mélange de sable, de gravillons, et de mortier (en poudre et en nodules), gris, beige et blanc, hétérogène et compact. On note quelques inclusions de chaux, de petites pierres arrondies et subarrondies. Le lot **8B5** est un remblai de rehaussement qui est constitué d'un mélange de sable blond fin et de sable moyen brun-grisâtre, homogène et meuble, comprenant une petite quantité de cailloux. Le lot suivant, **8B6**, est une argile limoneuse gris-beige, hétérogène et compacte contenant des lentilles horizontales de chaux déposées à l'interface supérieure de la couche. Plusieurs inclusions ont été observées, notamment des cailloux, du mortier en poudre et en granules, de la chaux, de rares granules de brique rouge, de rares nodules de charbon de bois et de petites pierres anguleuses. Ce lot est un niveau d'occupation comprenant aussi un remblai postérieur à la construction du troisième presbytère. Le lot **8B7** est une argile limoneuse, gris brunâtre et légèrement marbrée beige, hétérogène et très compacte. On note de rares et fugaces lentilles sableuses. Il s'agit du sol naturel remanié qui servait de surface d'origine. Enfin, le lot **8B8** correspond au sol naturel stérile, une argile marbrée brun-grisâtre, beige à brun-beige, très compacte. Ce niveau est dépourvu d'artefact et d'inclusion.



Figure 27 : Vue en plan du vestige 8E100 (Source : BiFj-72-2024-N1-103)

La sous-opération manuelle 8E a quant à elle livré un piquet de bois (**8E100**) dans la section sud-ouest (figures 27 et 28). Il s'agit d'un piquet grossièrement circulaire, car très effritable, en bois, de 0,15 m de diamètre pour sa partie supérieure préservée, et de 0,08 m de diamètre à sa base. Sa hauteur préservée est de 0,20 m, et son sommet semble avoir été arraché. Les dimensions du creusement de ce piquet sont de 0,36 m sur 0,30 m. Ce vestige commence à la base de **8E1**, la tranchée de drainage de dessous de galerie, et traverse les



Figure 28 : Vue rapprochée du vestige 8E100 (Source : BiFj-72-2024-N1-107)

lots **8E3**, **8E4**, et **8E6**. Il est également comblé par le lot **8E5 (=8E3).** En plus d'être postérieur à la construction de **8B100a**, il est probablement associé à l'utilisation de la cour arrière durant le XXe siècle. On sait que ce secteur a été réaménagé à plusieurs reprises. On le voit notamment sur des photographies anciennes (figure 29).

L'arrière-cour du troisième presbytère a connu de nombreux réaménagements au cours du XXe siècle. Sur plusieurs photographies anciennes de cette période (figure 29), on peut observer que le mur est a successivement supporté deux structures distinctes de galeries : la première datant d'environ 1900 à 1920, et la seconde autour de 1927. On y distingue également la présence et le remplacement de diverses dépendances, clôtures et constructions secondaires dans la cour arrière. Le piquet **8E100**, bien que friable en surface, présentait encore une teinte vive et une texture fibreuse et humide, pour un état de préservation somme toute bon. Étant implanté près de la base de **8E1** — soit à l'emplacement d'une ancienne tranchée de drainage située sous une galerie — il est probable que ce piquet ait servi d'élément de soutènement pour une galerie datant du XXe siècle.

En ce qui concerne la séquence stratigraphique, ce sont six lots qui ont été enregistrés dans la sous-opération 8E. Le premier lot, **8E1**, est un mélange blanc et gris-beige de sable, de gravillons, et de mortier (en poudre et en nodules), de chaux, de petites pierres arrondies et subarrondies, de charbon minéral, hétérogène et compact. On observe des lentilles sableuses meubles par endroits, et de mortier désagrégé. Parmi les inclusions, on retrouve des fragments de brique rouge, de la chaux, de gros moellons allant jusqu'à 0,30 m, de petites pierres arrondies et de petites pierres fracturées. Ce lot correspond à une tranchée de drainage. Les artefacts présents dans le lot **8E1** sont du verre à vitre, des clous découpés et tréfilés, de la terre cuite fine blanche, du métal ferreux. Ensuite, le lot **8E2** est constitué de sable brun-grisâtre fin, de poudre de mortier beige-jaunâtre, de poudre et de nodules de chaux et calcaire chauffé, et est hétérogène et très compact. Parmi les inclusions, on peut observer du charbon minéral, des petites pierres fracturées, des petits moellons et des coquilles d'huîtres. Le mobilier associé à **8E2** est composé



Figure 29 : Planche de plusieurs photographies du XX[e] siècle témoignant des ajouts dans la cour arrière du deuxième et troisième presbytère. (Sources : Photo de 1900 : Collection Yves Bellefleur, gracieuseté de la SHPL ; Photo de 1920 : Fonds Ramsay Traquair, Université McGill, gracieuseté de la SHPL; Photo de 1927 : É. Gariépy, BAnQ, P600,S6,D5,P877, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3124296?docsearchtext=presbyt%C3%A8re%20saint-constant. Photo de 1981 : Collection Yves Bellefleur, gracieuseté de la SHPL

de tuyaux et fourneaux de pipes, de verre à vitre, de tessons de terre cuite fine blanche, de céramique vitrifiée, de terre cuite commune et terre cuite grossière et de verre à bouteille. Il s'agit d'un remblai de rehaussement ou d'une phase de réfection du mur extérieur est du presbytère. Le lot suivant, **8E3** est un limon sableux légèrement argileux brun-grisâtre, hétérogène et très compact. Les inclusions sont nombreuses : une petite quantité de gros moellons, de petits fragments de pierres, des nodules et de la poussière de chaux, du charbon minéral et du charbon de bois. Les artefacts sont eux aussi nombreux, notamment des tessons de plusieurs types de céramiques (terre cuite fine blanche, terre cuite commune, tuyaux et fourneaux de pipes), du verre à bouteille vert et du verre à vitre, des clous tréfilés et possiblement forgés, et d'autres éléments de quincaillerie en métal et enfin, des ossements animaux présentant des traces de boucherie, en plus de coquilles d'huîtres. Cet événement correspond à un niveau d'occupation mélangé à un

remblai post-construction du presbytère. Le lot **8E4** est une argile limoneuse marbrée beige et gris-brun, homogène et très compacte, qui contient quelques fragments de coquilles d'huîtres et de rares fragments de pierres. Ce niveau correspond au sol naturel remanié qui servait de surface d'origine. Le lot **8E5** correspond au remblai de comblement du trou de poteau **8E100**. Il s'agit d'un limon sableux légèrement argileux brun-grisâtre, hétérogène et très compact. Les inclusions sont essentiellement des nodules de chaux, des fragments de pierres calcaires et des éclisses de bois provenant du poteau. Enfin, le niveau **8E6** est le sol argileux naturel stérile.

5.1.3 Tranchée mécanique 8C et sous-opération manuelle 8J

La tranchée mécanique 8C a été implantée selon un axe nord-sud, contre le mur extérieur sud du deuxième presbytère. Au total, ce sont sept couches qui ont été enregistrées et deux structures qui ont été mises au jour (**8C100** et **8C101**). La sous-opération manuelle 8J se situe dans l'emprise de 8C, et plus précisément dans sa section centre-nord et contre le mur extérieur sud du deuxième presbytère (figure 30). L'ouverture de 8J a permis de localiser un sondage réalisé en mai 1999 par feu Louise Bernie. Cette intervention n'avait pas été enregistrée au MCC et aucun rapport n'avait été produit. Étant donné que la majorité du sondage 8J est occupée par le sondage de 1999, la description de la séquence stratigraphique qui suit ne tient en compte que la coupe du sondage mécanique 8C.

Le mur de fondation **8C100** (figure 31) correspond à la portion en sous-œuvre du mur sud du deuxième presbytère. Deux assises assez régulières ont pu être dégagées en sous-œuvre, sur 2,10 m de longueur (se poursuit à l'est et à l'ouest) et sur 0,62 m de hauteur. L'appareil est constitué d'un mélange de moellons ébauchés possiblement récupérés du vestige **8C101**, et de petites à moyennes pierres rectangulaires soigneusement ébauchées et équarries. Les dimensions varient de 0,12 m sur 0,08 m à 0,50 m sur 0,20 m. L'appareil est somme toute régulier et soigneusement dressé, les joints de mortier sont évidés quoiqu'on puisse encore distinguer du mortier blanc figé. Une ancienne chute à charbon est située au centre de **8C100**, elle a été obstruée depuis l'intérieur du deuxième presbytère (figure 32a). La structure est posée sur le vestige plus ancien **8C101**.

Alors que **8C100** observe un axe franc est-ouest, **8C101** suit plutôt un axe nord-est/sud-ouest. Le vestige **8C101** fait office d'empattement pour **8C100** tout en étant plus ancien que celui-ci. Au total, ce sont deux assises qui ont pu être dégagées, mais la base n'a pas été atteinte. La portion supérieure de **8C101** est constituée de moellons de petite et de grande taille, disposés à tout venant et liés entre eux par du mortier de chaux, de couleur jaune et désagrégé en poussière. La hauteur dégagée est de 0,42 m. L'assise inférieure quant à elle est composée de très petites pierres disposées en retrait par rapport à l'assise supérieure. Ses dimensions sont de 0,50 m de large à l'ouest, et 0,33 m à l'est. Une photographie prise par M. Bellefleur, président de la société d'histoire et de patrimoine de Lignery, une fois que les maçons ont dégagé l'ensemble des fondations du mur sud du presbytère de 1790 (deuxième presbytère), nous montre que ce vestige

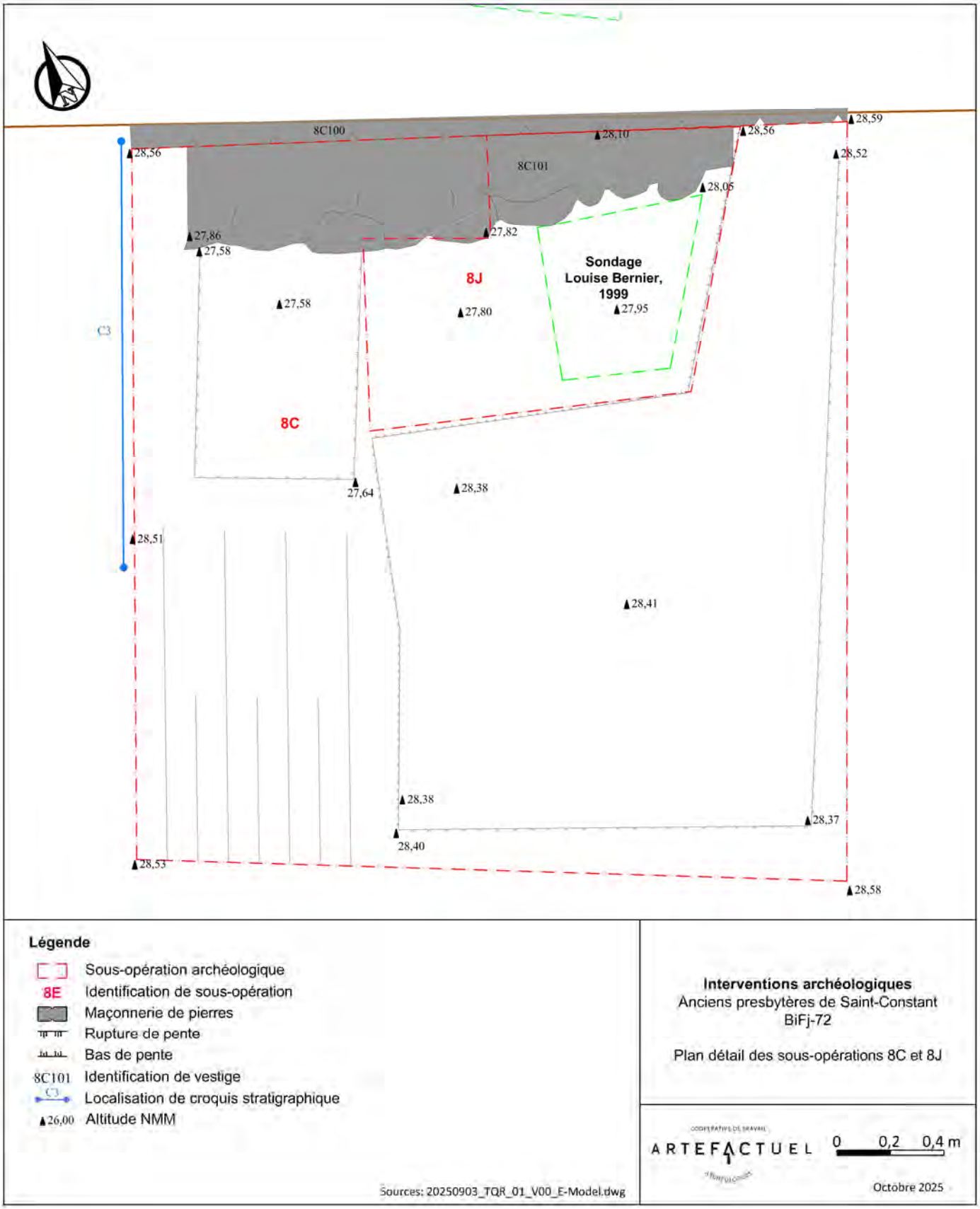


Figure 30 : Détail des sous-opérations 8C, 8J lors de la phase d'inventaire de novembre 2024. Infographie : Archéo-CAD.



Figure 31 : Vue des structures 8C100 (sous-œuvre mur sud du deuxième presbytère) et 8C101 (empattement 8C101). (Source : BiFj-72-2024-N1-130)



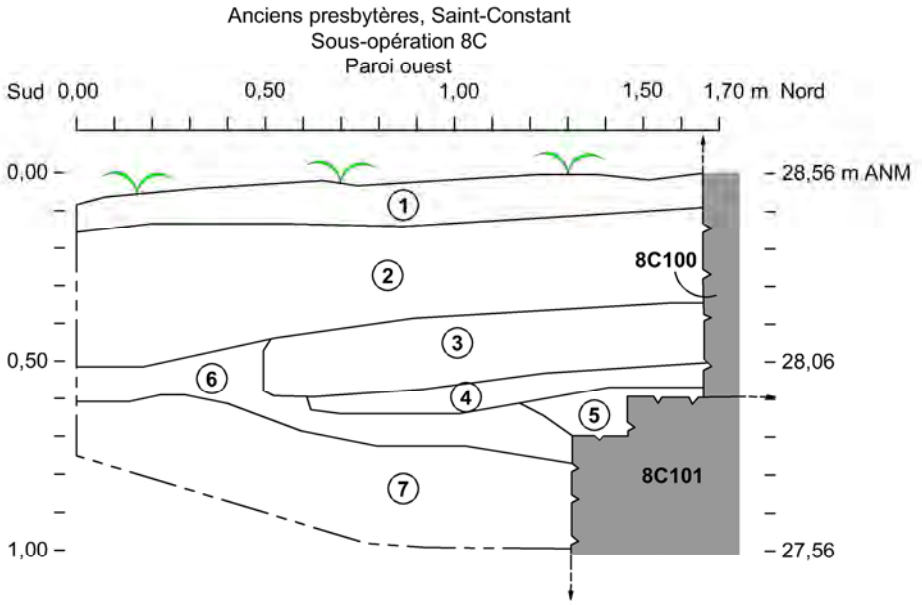
Figure 32a : Vue de l'intérieur du deuxième presbytère de la chute à charbon bouchée. (Source : BiFj-72-2024-N1-153)



Figure 32b : Fondations du presbytère de 1790 dégagées au cours des travaux de réfection. Source : Collection Yves Bellefleur, gracieuseté de la SHPL

n'occupe que le centre de la base de ces dernières (Fig 32b). Nous suggérons ici que ce vestige corresponde à la base d'une ancienne cheminée du mur pignon sud du deuxième presbytère, laquelle aurait été démantelée ultérieurement lors de réfections.

Étant donné que l'empattement **8C101** ne présente pas exactement le même appareil que **8C100**, ni le même axe, on pouvait donc se questionner sur leur contemporanéité. La séquence stratigraphique de la sous-opération 8C (figure 33) démontre d'ailleurs que la tranchée de construction de **8C101** a été dérasée ultérieurement pour l'aménagement de **8C100** ou de la chute à charbon (C-3-2024 – couche 4), après quoi un nouvel événement de réfection (bouchage de la chute à charbon ? – C-3-2024 – couche 3) est venu perturber le niveau contemporain de **8C100**. De plus, en 1996, la firme Archéotec (1997), réalisait un sondage un peu plus à l'est du nôtre (figure 9, 4M) et rapportait la présence d'un vestige plus récent que le presbytère de 1790 (4M2), lequel



Légende

1 Couvert végétal et terreau. Lot 8C1

2 Limon sableux brun foncé, légèrement compact, contenant du mortier et quelques petites pierres calcaires fragmentées. Lot 8C2

3 Limon argileux brun-gris foncé, hétérogène et compact, contenant des pierres calcaire dont quelques-unes fragmentées, des nodules de mortier et des plaques de schiste rouge. Lot 8C2

4 Mince couche d'éclats de pierres calcaires, de mortier blanc et de chaux blanche. Lot 8C2

5 Couche de mortier-chaux beige blanchâtre pulvérisé et figé par endroits, mélangée à un limon sableux brun. Lot 8C3

6 Argile brun-grise, homogène, légèrement compacte. Lot 8C5

7 Argile brune, homogène et très compacte. Lot 8C6

Maçonnerie de pierres

Limite de profil

Interventions archéologiques
Anciens presbytères de Saint-Constant
BiFj-72

Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 8C (C3, 2024)

ARTEFACTUEL

0 0,2 0,4 m

Octobre 2025

Figure 33 : Relevé de la coupe ouest de la sous-opération 8C (C3-2024). Infographie : Archéo-CAD.

se distinguait des fondations du presbytère de 1790 notamment par un appareil très régulier et composé de blocs équarris. Les interventions de 1996 documentaient également un niveau important de réfection situé le long du mur sud du presbytère de 1790. La distinction entre **8C100** et **8C101** pourrait donc être expliquée par une série de réfections échelonnées dans le temps. Ces réfections pourraient avoir été réalisées au moment de la construction du presbytère de 1833, puisque les actes notariés du marché de construction de ce dernier mentionnent une série d'ouvrages à réaliser au deuxième presbytère. L'appareillage régulier et le type de travail de la pierre (équarrie) de 8C100 s'apparentent d'ailleurs davantage au mode de construction des murs du presbytère de 1833. Il y a également eu des réfections en 1862 (Archives du Diocèse Saint-Jean-Longueuil, gracieuseté SHPL) et en 1879 (Arnould, 1879). Il serait pertinent de pousser les recherches au sein de ces actes notariés, en vue d'approfondir notre compréhension des réaménagements des presbytères, ce qui permettrait de mieux dater **8C100** et les événements de réfection.

En ce qui concerne la séquence stratigraphique, la première couche **8C1** est le couvert végétal et le niveau de circulation actuel. Le lot **8C2** se trouvait directement sous le terreau. Il consiste en un mélange hétérogène de limon sableux brun foncé légèrement compact et limon argileux brun-gris foncé compact contenant des nodules de mortier, des petites pierres calcaires fragmentées, de rares plaques de schiste rouges, de la tôle en plaque, du métal ferreux et de la terre cuite fine blanche vitrifiée. Ce lot correspond à plusieurs couches associées à l'aménagement ou la réfection (obstruction de la chute à charbon) du mur **8C100** (figure 33 ; C3-2024 – couches 3 et 4) et aux niveaux de rehaussement et de nivellement postérieurs à la construction ou à la réfection de **8C100** (figure 33 ; C3-2024 – couche 2). Cette couche 2 correspondant à un remblai de rehaussement et nivellement pourrait avoir été déposée après la démolition de la chapelle temporaire (figures 33 et 34). Celle-ci a été érigée après le grand incendie de 1924 et



Figure 34 : Photographie de la chapelle temporaire érigée en 1924 à la suite d'un grand incendie. (Source : LeBlanc, 2009)

aurait été démolie aux alentours de 1967 (Yves Bellefleur, *comm. pers.*). Le lot **8C3**, est un sable limoneux brun foncé grisâtre, hétérogène et meuble. Il contient des granules de mortier, des petites pierres anguleuses plates, des nodules de charbon de bois, des cailloutis et des radicelles. Il s'agit du remblai de comblement de la tranchée de construction de **8C101** qui a été perturbée subséquemment par l'aménagement de **8C100**. Le lot suivant, **8C4** sable limoneux brun foncé grisâtre, hétérogène et meuble contenant du ciment et du mortier en granules, des petites pierres anguleuses plates, des nodules de charbon de bois, des cailloutis et des radicelles. Il s'agit de l'obstruction de la chute à charbon qui est intégrée à **8C100**. Le lot **8C5** est une argile gris-brun, légèrement compacte et homogène, dépourvu d'inclusion et d'artefact. Il s'agit du sol naturel remanié et de la surface d'origine. Enfin, le lot **8C6** est le sol naturel stérile qui est constitué d'une argile brune, compacte et homogène, totalement dépourvu d'inclusion et d'artefact.

5.1.4 Tranchée mécanique 8D et sous-opération manuelle 8F

La tranchée mécanique 8D a été implantée selon un axe est-ouest, contre le mur extérieur ouest du deuxième presbytère. Au total, ce sont cinq couches qui ont été enregistrées et une structure qui a été mise au jour (**8D100**). La sous-opération manuelle 8F se situe dans l'emprise de 8D, et plus précisément dans sa section est et contre le mur extérieur ouest du deuxième presbytère (figure 35).

Le lot **8D1** (figure 36) est un sable induré meuble, avec de la végétation. Il comprend des débris divers et correspond à la surface actuelle située sous le balcon du deuxième presbytère. Le lot **8D2** est un sable limoneux brun grisâtre, mélangé à des granules de mortier, hétérogène et compact. Il contient de nombreux cailloux et correspond à la tranchée de construction de **8D100**, soit le mur ouest du deuxième presbytère**.** Le lot **8D3** est un mélange hétérogène de sable et limon argileux, brun-grisâtre foncé, hétérogène et moyennement compact. De nombreuses inclusions ont été observées : des cailloux, des granules de brique rouge, beaucoup de radicelles, du charbon de bois, ainsi que du mortier en particules et en nodules. Ce lot contenait aussi de la quincaillerie en métal ferreux et des coquilles d'huîtres. Il pourrait s'agir d'un niveau d'occupation en surface du remblai de rehaussement. Finalement, le lot **8D4** correspond au sol naturel remanié tandis que **8D5** est le sol naturel stérile.

Le mur de fondation **8D100** (figure 37) appartient au mur extérieur ouest du deuxième presbytère. Cet ouvrage comprend la continuité en sous-œuvre du mur en élévation, ainsi que son empattement. Pour ce qui est de la continuité en sous-œuvre, l'appareil est en plus ou moins bon état et tend à s'affaisser. Il est constitué de pierres calcaires ébauchées pour la partie supérieure, et de gros moellons pour la partie inférieure, le tout intercalé par de petites pierres calcaires. Le mode de liaison est un mortier désagrégé en creux mélangé avec un limon sableux contenant du mortier. Les plus gros blocs mesurent 0,50 m sur 0,32 m, alors que les plus petits font 0,12 m sur 0,15 m. Ce sont deux assises assez régulières qui ont pu être dégagées, pour une hauteur de 0,40 m. Cette section de mur se poursuit au-delà des limites de la sous-opération, au nord et

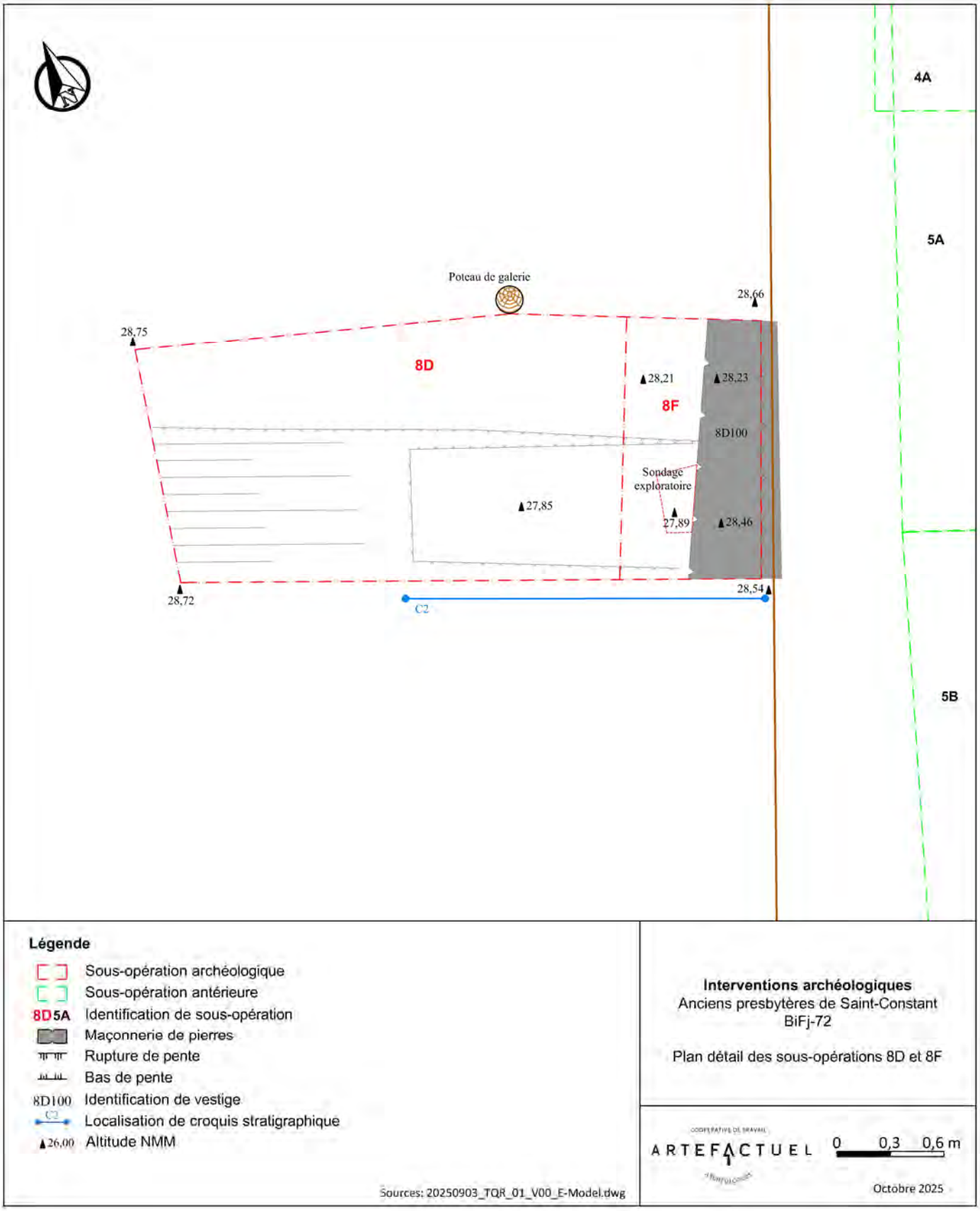
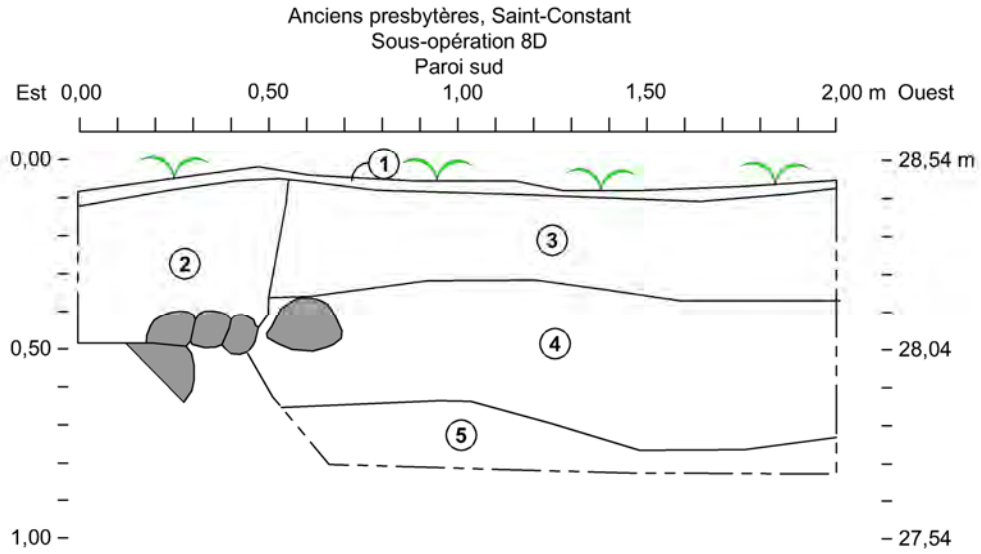


Figure 35 : Détail des sous-opérations 8D, 8F lors de la phase d'inventaire de novembre 2024. Infographie : Archéo-CAD



Légende

1 Sable induré avec de la végétation, meuble, contenant des débris divers. Lot 8D1

2 Sable limoneux mélangé à des granules de mortier, brun grisâtre, hétérogène et compact, contenant beaucoup de cailloux. Lot 8D2

3 Mélange hétérogène de sable et limon-argileux, brun-grisâtre foncé, hétérogène et moyennement compact, contenant des cailloux, de la quincaillerie de métal ferreux, des coquilles de moules, des granules de brique rouge, beaucoup de radicelles, du charbon de bois et des particules et nodules de mortier. Lot 8D3

4 Argile limoneuse brun-beige, hétérogène et compacte. Lot 8D4

5 Argile limoneuse brun-beige légèrement chamoirée, homogène et très compacte (Sol naturel stérile). Lot 8D5

Pierre

Limite de profil

Interventions archéologiques
Anciens presbytères de Saint-Constant
BiFj-72

Coupe stratigraphique de la paroi sud
de la sous-opération 8D (C2, 2024)

ARTEFACTUEL

0 0,2 0,4 m

Octobre 2025

Figure 36 : Relevé de la coupe sud de la sous-opération 8D (C2-2024). Infographie : Archéo-CAD.



Figure 37 : Vue du mur de fondation 8D100 (empattement) (Source : BiFj-72-2024-N1-099)

au sud. L'empattement est quant à lui composé de pierres calcaires, de rares pierres granitiques rouges servant de cales et de moellons pour lesquels les mesures varient de 0,24 m sur 0,19 m à 0,15 m sur 0,12 m. Le liant est un mortier dont la texture s'apparente à du sable limoneux, il est affleurant et bien préservé. Le remplissage médian comprend des pierres calcaires de taille moyenne à grosse prises dans un mortier de texture limono-sableuse. L'empattement est en meilleur état de préservation que la portion supérieure, quoiqu'il ait été légèrement dérasé lors de l'excavation mécanique. Sur 0,60 m de hauteur, ce sont près de quatre assises assez régulières qui ont été mises au jour, sans que la base n'ait été atteinte. La largeur de l'empattement (axe est-ouest) est de 0,35 m à 0,40 m et sa longueur dégagée (axe nord-sud) est de 1,60 m, soit la largeur de la sous-opération. Cet empattement se poursuit au-delà des limites nord et sud de 8D. Enfin, le mur **8D100** a été aménagé dans le sol naturel stérile **(8D5, 8F3)**. La tranchée de fondation (**8D2**, **8F1**) est perceptible au niveau de la portion supérieure de **8D100**, elle mesure près de 0,50 m de large. Toutefois, dans la portion de l'empattement, le mur vient s'appuyer directement contre la paroi interne de cette tranchée de construction.

En ce qui concerne la séquence stratigraphique, ce sont trois lots qui ont été enregistrés dans la sous-opération 8F. Le lot **8F1** correspond au remblai de comblement de la tranchée du mur 8D100 au niveau de son empattement. Il s'agit plus précisément d'un limon argilo-sableux gris-brun moucheté beige, hétérogène et moyennement compact. Les inclusions sont nombreuses : des particules et nodules de mortier, des cailloux, des petites pierres anguleuses plates (déchets de taille), des nodules de charbon de bois, des petites pierres oxydées et des radicelles. Le lot **8F2** est le sol remanié équivalent du lot **8D4**. Enfin, **8F5** est le sol naturel stérile.

5.2 Intervention intérieure

Les travaux d'inventaire à l'intérieur du troisième presbytère (construit en 1833) ont été réalisés en janvier 2025 (figure 38). Les sous-opérations 9A à 9D ont été implantées plus précisément dans le sous-sol du troisième presbytère. La pertinence d'investiguer ce secteur se justifiait par la possibilité d'y mettre au jour des traces d'occupation liées à ce troisième presbytère, ainsi que des vestiges de fondations du premier presbytère. En effet, le troisième presbytère a été érigé sur le premier, lui-même construit en 1750. La sous-opération 9A a pu bénéficier d'une excavation par mini-pelle mécanique, alors que les sous-opérations 9B, 9C et 9D ont été effectuées manuellement à l'aide de pelle, piolet et truelle.

5.2.1 Tranchée mécanique 9A

La sous-opération mécanique 9A correspond au pourtour intérieur du carré de fondation du troisième presbytère, pour une largeur d'excavation allant de 1,10 m à 1,40 m. Au total, ce sont sept structures maçonnées (**9A100** à **9A107**) qui ont été enregistrées dans l'emprise de cette sous-opération. Il faut tenir en compte que la base de ces murs n'a pas été atteinte dans cette sous-opération. En résumé, les mur **9A100**, **9A101**, **9A102** et **9A103** correspondent aux parements intérieurs du carré de fondation du troisième presbytère. Les murs 9A100 et 9A102 sont imbriqués avec le mur de refend **9A104** qui sépare le sous-sol du troisième presbytère en deux sections (est et ouest). Les vestiges **9A105** et **9A106** (**à l'ouest**) représentent les seuils en dalle de deux âtres. L'**âtre #1** (avec 9A106) appartient à un ancien four à pain, tandis que l'**âtre #2** (avec 9A105) était destiné à recevoir un foyer. Toutes ces structures maçonnées ont été associés à l'occupation du troisième presbytère alors que le vestige **9A107**, sur lequel se sont appuyées les bases du carré de fondation du troisième presbytère ainsi que le mur de refend **9A104**, a été attribué aux fondations du premier presbytère construit en 1750. Une description des structures est présentée, suivie d'une discussion concernant les événements observés à partir des séquences stratigraphiques et de la collection artefactuelle.

Les vestiges de maçonnerie

Le mur **9A100** correspond à la limite nord de l'opération 9 et de la sous-opération 9A. Il s'agit d'un mur de fondation en pierre orienté est-ouest et séparé en son milieu par le mur de refend nord-sud 9A104, avec lequel il est imbriqué (figure 38). Les sections est et ouest mesurent chacune 4,55 m de long, et la largeur du mur 9A104 est de 0,70 m, ce qui signifie que le mur 9A100 mesure 9,8 m de longueur totale. L'ensemble du mur est en bon état de préservation et est constitué de pierres calcaires ébauchées et taillées, posées à plat. Leurs dimensions varient entre 0,32 m sur 0,13 m et 0,45 m sur 0,17 m. Le parement est relativement bien dressé et le liant observé est un mortier sableux de teinte beige, contenant des particules de chaux et présentant un léger débordement au niveau des joints. Pour la section à l'est du mur de refend 9A104, ce sont entre 3 et 4 assises en sous-œuvre qui ont été dégagées, sur près de 0,60 m de hauteur. Pour la section ouest, ce sont 2 à 3 assises en sous-œuvre (sous les dalles des seuils de foyers 9A105

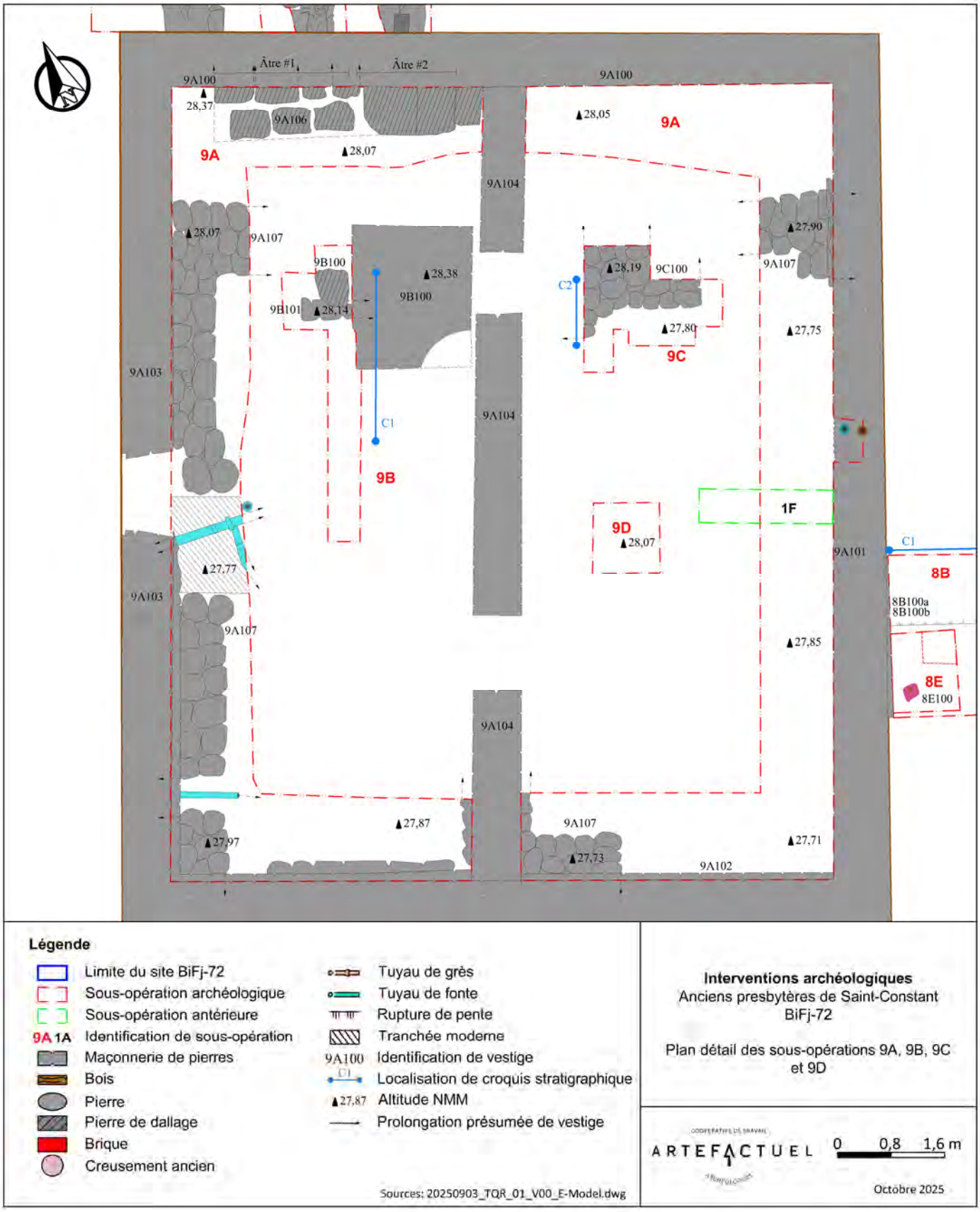


Figure 38 : Détail des sous-opérations situées à l'intérieur du troisième presbytère. Infographie : Archéo-CAD

et 9A106) qui ont été dégagées, sur près de 0,50 m de hauteur. Aucune tranchée d'aménagement du mur 9A100 n'a été observée, il semblerait donc que les assises ont été montées directement contre le creusement. Quant à la base du mur, elle repose directement sur le sol naturel stérile (lot **9A5**). 9A100 est imbriqué à l'ouest avec 9A103, et à l'est avec 9A101, lequel correspond au parement intérieur du mur nord du troisième presbytère. Le parement extérieur du mur nord est quant à lui identifié par 8A103. Enfin, la section ouest du mur 9A100 comprend également les deux âtres qui ont été identifiés par les numéros de vestiges 9A105 et 9A106, soit les deux seuils de foyers.

Le vestige **9A105** (figure 39) correspond à un agencement de dalles en calcaire disposées les unes contre les autres, et posées contre le parement intérieur du mur 9A100, au niveau du pied des âtres. Ce dallage au-devant des âtres repose directement sur le lot **9A2**. Le vestige 9A105 forme le seuil de foyer de l'âtre est (#2) et mesure 1,88 m sur l'axe est-ouest, et 0,75 m sur l'axe nord-sud. Le dallage se poursuit toutefois à l'est de l'âtre, jusqu'au mur 9A104. L'âtre est s'élève à 1,32 m et possède une ouverture maximale de 1,57 m sur 1,10 m. Le jambage et le lin-



Figure 39 : Vues générales de 9A100, 9A105 et 9A106. A : Vue 9A100, côté est du mur de refend 9A104 (Source : BiFj-72-2025-N1-089). B : Vue du mur 9A100 côté ouest du mur de refend 9A104 avec vue sur les âtres associés au dallage ouest 9A106 et est 9A105 – photo prise en novembre 2024 (Source : BiFj-72-2024-N1-031). C : idem B. – photo prise en janvier 2025 (BiFj-72-2025-132). D : Vue du sous-œuvre de 9A100 (BiFj-72-2025-N1-177).

teau sont constitués de pierres calcaires peignées de 0,16 m à 0,22 m de largeur, et la largeur extérieure de son jambage est de 1,88 m. L'âtre #2 a été condamné par un comblement maçonné constitué de pierres calcaires liées par du mortier. Il semblerait qu'il y ait eu une réfection relativement récente puisque du ciment récent est observable par-dessus ce bouchage. Le vestige 9A105 est le seuil dallé du foyer est, structure aménagée pour la cuisine du sous-sol du troisième presbytère. Enfin, au-dessus de l'âtre est se trouve un conduit de fumée circulaire fait en pierre calcaire peignée avec un diamètre de 0,21 m (figure 40).



Figure 40 : Conduit de fumée (Source : BiFj-72-2024-N2-01)

Le vestige **9A106** (figure 39) correspond quant à lui à l'agencement de 3 grosses dalles et 4 petites dalles de calcaire, associé au seuil de l'âtre ouest (#1). L'emprise des dalles s'étend sur 1,60 m selon son axe est-ouest, et sur environ 0,75 m selon son axe nord-sud. Tout comme 9A105, 9A106 repose sur le lot **9A2**, et est posé directement contre le parement intérieur du mur 9A100, au niveau du pied des âtres. Haut de 1,48 m, l'âtre ouest possède une ouverture maximale de 1,32 m sur 1,23 m et une largeur extérieure d'environ 1,60 m. Le linteau est constitué d'une pierre calcaire taillée et peignée de 0,18 m de largeur. Le jambage est composé de pierres calcaires équarries de 0,15 à 0,16 m de largeur, pour une hauteur d'environ 1,40 m. Au même titre que l'âtre est, l'âtre ouest a été condamné par une maçonnerie de briques liée par un mélange de mortier et de chaux lissé à baveux. Si l'on tient compte des matériaux utilisés pour condamner les deux âtres, il semblerait que ces derniers aient été bouchés à deux moments différents. Le vestige 9A106 est le seuil dallé du four à pain (compris dans l'âtre ouest), structure aménagée pour la cuisine du sous-sol du troisième presbytère.

Lors des interventions archéologiques de novembre 2024, certaines dalles avaient vraisemblablement été déplacées de leur emplacement d'origine, probablement en raison des perturbations liées au chantier de construction et au passage de la pelle mécanique (figure 39-B, C). Elles auraient été de nouveau perturbées et replacées selon leur position d'origine présumée avant les interventions de janvier 2025. Au vu de ces perturbations contemporaines aux interventions archéologiques de 2024/2025 et des supports photographiques, nous opterions pour considérer que 9A105 et 9A106 formaient à l'origine un seul et même dallage allant de la jonction ouest de 9A100 et 9A104, à l'extrémité ouest de l'âtre ouest.

Le mur **9A101** (figures 41 et 42) correspond à la limite est de l'opération 9 (mur est du troisième presbytère). Il est question d'un mur de fondation en pierres orienté nord-sud d'une longueur de 12,10 m. L'état de préservation est bon et l'ouvrage est constitué de pierres calcaires soigneusement ébauchées et taillées, liées par du mortier débordant qui est sableux beige et mélangé à des particules de chaux. Dans le cadre de l'intervention archéologique, ce sont trois à quatre assises plutôt régulières qui ont été dégagées dans la portion en sous-œuvre, pour une hauteur de 0,77 m. Les pierres ont été posées à plat. Parmi les perturbations récentes, on note un creusement dans la portion centrale de 9A101 destiné à l'aménagement de deux tuyaux (un en fonte, un en terre cuite commune – figure 43) avec une réfection récente d'ajout de ciment. Le mur 9A101 est imbriqué au nord avec 9A100 et au sud avec 9A102 et il constitue le parement intérieur du mur est du troisième presbytère. Le parement extérieur de ce mur correspond à 8B100a. Enfin, le comblement de la tranchée de construction du carré de fondation du troisième presbytère est le lot **9A3**.

Le mur **9A102** (figure 44) correspond à la limite sud de l'opération 9 et de la sous-opération 9A, et est également le mur mitoyen avec le deuxième presbytère (construit en 1790). Il s'agit d'un mur de fondation en pierre orienté est-ouest et séparé en son milieu par le mur de refend 9A104, avec lequel il est imbriqué



Figure 41 : Vue générale de 9A101 (Source : BiFj-72-2025-N1-088)



Figure 42 : Vue de 9A101 et de son sous-œuvre. 9A101 repose sur 9A107. (Source : BiFj-72-2025-N1-111)



Figure 43 : Réfection du mur 9A101 – tuyau en fonte et tuyau en grès (Source BiFj-72-2025-N1-119)

dans sa portion hors-sol. Tout comme 9A100, le mur 9A102 mesure près de 9,8 m de long. Il est question d'un mur relativement en bon état de préservation à l'est de 9A104 et en bon état du côté ouest. Il est composé de pierres calcaires liées entre elles par du mortier beige sableux contenant des particules de chaux, et dont le parement est plus ou moins dressé et les assises irrégulières. Du côté est, ce sont trois à quatre assises qui ont été dégagées, pour une hauteur maximale de 0,75 m, alors que du côté ouest, ce sont 2 à 3 assises de grosses pierres rectangulaires ébauchées (0,83 m sur 0,17 m) qui ont été mises au jour, soit 0,64 m. À l'est du mur de refend, on note un empattement supérieur de 0,10 m de large sur 0,15 m de hauteur, et un empattement inférieur de 0,15 m de large environ sur 0,55 m de hauteur. À l'ouest du mur de refend, on observe un empattement supérieur de 0,12 m de large sur 0,30 m de hauteur, et un empattement inférieur de 0,20 m de large, pour une hauteur dégagée de 0,30 m. Le mur 9A102 est imbriqué à l'est avec 9A101 et à l'ouest avec 9A103 dans sa portion hors-sol. Toutefois, les portions en sous-œuvre de 9A101 et 9A103 viennent s'appuyer sur l'empattement inférieur de 9A102. Sa base repose directement sur le vestige 9A107, qu'il a d'ailleurs dérasé. Le mur 9A102 correspond au mur sud du presbytère de 1833. Il est aménagé sur l'ancien mur nord du deuxième presbytère (1790), et partiellement sur les vestiges du premier presbytère (1750 – 9A107) à son extrémité ouest et à la jonction avec le mur de refend 9A104. Le comblement de la tranchée de construction du carré de fondation du troisième presbytère correspond toujours au lot **9A3**.



Figure 44 : Vue du sous-œuvre du mur 9A102. 9A102 repose sur 9A107 (Source : BiFj-72-2025-N1-166

Le mur **9A103** (figure 45) constitue la limite ouest de l'opération 9 et de la sous-opération 9A (mur ouest du troisième presbytère). Il s'agit d'un mur de fondation orienté nord-sud, mesurant 12,10 m sur 0,84 m. La porte d'accès au sous-sol se trouve au centre du mur 9A103 et son ouverture fait 1,36 m de large. Les sections nord et sud du mur sont construites avec des pierres calcaires



Figure 45 : Vue du sous-œuvre du mur 9A103, section sud. 9A103 repose sur 9A107 (Source : BiFj-72-2025-N1-161)

liées entre elles par du mortier sableux beige débordant et dont le parement est plus ou moins bien dressé. De part et d'autre de la porte d'accès, on note la présence de deux ouvertures (quatre en tout) de 1,30 m de largeur. D'après les actes notariés de 1833, il se pourrait qu'il s'agisse de fenêtres (Alexis Delaunay, 28 février 1833). Ces ouvertures ont été condamnées par des pierres calcaires, du mortier et du ciment récent. Le mur 9A103 a été dégagé sur 0,70 m dans la portion en sous-œuvre au sud, et sur 0,62 m au nord, formant de deux à trois assises régulières. Les pierres sont de forme rectangulaire et mesurent en moyenne 0,45 m sur 0,20 m. On observe un empattement de 0,10 m de largeur dans la moitié sud de la portion nord de 9A103. Dans la portion sud, l'empattement est large de 0,10 à 0,14 m. Deux tuyaux en fonte (figure 46) ont été aménagés postérieurement au mur 9A103, l'un étant situé vers la porte d'accès et l'autre vers l'extrémité sud de la portion sud de 9A103. Enfin, le mur 9A103 est imbriqué avec 9A100 en son extrémité nord, et avec 9A102 en son extrémité sud. Il est également construit sur 9A107 (le mur ouest du premier presbytère de 1750) qui a d'ailleurs été dérasé sur différents niveaux. Le mur 9A103 correspond au parement intérieur de l'actuelle façade du troisième presbytère. Enfin, le comblement de la tranchée de construction du carré de fondation du troisième presbytère est le lot **9A3**.



Figure 46 : tuyaux en fonte vis-à-vis de la porte d'accès située dans le mur 9A103 (Source : BiFj-72-2025-N1-152)

Le mur de refend **9A104** (figures 47 et 48) est une structure maçonnée contemporaine des murs 9A100 et 9A102 avec lesquels elle est imbriquée. Elle est par extension contemporaine de 9A101, 9A103, 9A105 et 9A106. Le mur 9A104 est orienté nord-sud et sépare le sous-sol en une section est et une section ouest. Bien que plus ou moins en bon état de préservation, il est toutefois possible d'identifier sa constitution, notamment en observant le parement ouest de l'extrémité sud. Ce vestige est construit



Figure 47 : Vue générale du mur de refend 9A104, section sud (Source : BiFj-72-2025-N1-090)

avec des petits moellons et des pierres calcaires dont les dimensions varient de 0,13 m sur 0,10 m à 0,37 m sur 0,16 m. Le mode de liaison correspond à un mortier sableux beige, blanchâtre et figé. Ce sont un maximum de trois assises irrégulières qui ont pu être observées dans la portion enfouie à 0,15 m de profondeur. Du reste, le mur de refend est enduit de ciment récent, deux grandes ouvertures de portes ont été créées et la portion supérieure du mur a été en partie démolie. Par son imbrication avec les murs associés au carré de fondation du troisième presbytère, le mur de refend 9A104 appartient donc lui aussi au troisième presbytère, d'autant plus qu'il prend appui sur 9A107, le mur de fondation du premier presbytère de 1750.



Figure 48 : Vue générale du mur de refend 9A104, section centrale (Source : BiFj-72-2025-N1-091)



Figure 49 : Vue du sous-œuvre de 9A104 à sa jonction ouest avec 9A102 (Source : BiFj-72-2025-N1-170)

Le vestige **9A107** a été observé à plusieurs endroits dans l'opération 9 : près et en dessous de l'extrémité nord du mur 9A101, le long de la section centrale de 9A102 et surtout sous la jonction entre 9A102 et 9A104 (figure 50). Enfin, on retrouve également 9A107 de l'extrémité sud jusqu'à tout près de l'extrémité nord de 9A103. Sous 9A104, le vestige 9A107 a une longueur observable d'un mètre, pour une largeur d'environ 0,75 m et une hauteur dégagée allant de 0,30 m à 0,40 m. La maçonnerie est constituée de moellons d'environ 0,30 m sur 0,20 m pour lesquels le mode de liaison consiste en un sable fin brun rouille et du mortier de chaux réduit en poussière. Il a été dérasé par les constructions successives des deuxième et troisième presbytères. Sous 9A103, le mur 9A107 est en plus ou moins bon état étant donné que ses assises ont été perturbées par l'aménagement du mur nord du deuxième presbytère, puis du mur sud du troisième presbytère (9A102) (figure 51). Au total, ce sont deux assises qui ont été mises au jour à la base de l'excavation de la sous-opération 9A. Toujours à l'ouest, le mur 9A107 a une longueur visible d'approximativement 10 m sur 0,70 m de large. Il se poursuit vers le sud, sous 9A102 et sa base d'appui se trouve dans le sol naturel stérile **9A5**. 9A107 fait partie du carré de fondation du premier presbytère (1750). Ses assises ont été dérasées pour servir d'appui aux



Figure 50 : Articulation entre 9A102 et 9A107 (Source : BiFj-72-2025-N1-121, 123, 130)



Figure 51 : Vue du vestige 9A107 le long du mur 9A103 (Source : BiFj-72-2025-N1-148)

murs de fondation est (9A101), sud (9A102), ouest (9A103) et au mur de refend (9A104) du troisième presbytère (1833). Cette hypothèse concernant le dérasement du premier presbytère pour aménager le troisième a été aussi observée avec le mur 8B100b (mur est du troisième presbytère) découvert lors des interventions de novembre 2024. On remarque assez clairement en coupe (C1 – novembre 2024) que la partie sommitale de 8B100b est au même niveau que 8B8, le sol naturel stérile. D'ailleurs, quelques observations du parement extérieur des murs est (9A101) et ouest (9A103) suggèrent qu'il existe également quelques assises résiduelles du carré de fondation du premier presbytère dans les murs encore en élévation du troisième presbytère :

- À 3,90 m au sud du coin nord-ouest du parement extérieur de 9A103 : deux pierres en saillie ressortent du mur, probablement vis-à-vis du mur du premier presbytère ;
- À 3,50 m au sud du coin nord-est du parement extérieur de 9A101 (=8B100a-b) : quelques pierres en saillie ressortent du mur, probablement vis-à-vis de la section du 9A107 située sous 9A101.

Le mur 9A107 serait aussi contemporain aux murs 9B101 et de 9C100 étant donné les similitudes en termes de matériaux et mode de construction ainsi que les concordances de lots de leur tranchée de construction (9A4 et 9C4). Ces vestiges 9B101 et 9C100 présentant une largeur relativement importante, pourrait laisser présager la présence d'une base de cheminée qui devait être intégrée au centre du mur pignon nord du premier presbytère à l'origine. Enfin, étant donné le retour vers le nord du mur 9A107, sous la jonction entre 9A104 et 9A102, il apparaît que le presbytère de 1750 comportait également un mur de refend, dont le tracé sera repris pour le troisième presbytère, avec la construction du mur 9A104.

La séquence stratigraphique et la culture matérielle

En termes de séquence événementielle de la sous-opération 9A, ce sont cinq lots qui ont été observés dans le périmètre du contour des fondations intérieures (murs 9A100 à 9A103). Dans un premier temps, c'est la surface d'abandon du sous-sol du troisième presbytère qui a pu être documentée avec le lot **9A1 (=9B1)**, un sable fin poussiéreux légèrement limoneux, gris-brun, meuble et homogène. Les inclusions étaient nombreuses, notamment des fragments de bois, de pierres, de briques, des débris récents, des cailloux, du gravier concassé, des résidus de pierres calcaires chauffées et de la poussière de mortier. Le lot 9A1 comprenait également des coquilles d'huîtres, du verre à vitre, des fragments d'ossements animaux (alimentaire) et un fond de bouteille en verre incolore. Le lot **9A2 (=9C2, 9D1)** consiste en un sable fin beige mélangé avec des débris et de la poussière de mortier, meuble et hétérogène, avec des morceaux de crépis issus de résidus de démolition. Le mobilier observé incluait du verre brun de jarre, des restes alimentaires (ossements animaux), de la terre cuite commune, de la terre cuite fine blanche, un tuyau de pipe et un manche d'ustensile en os. Le lot suivant **9A3** est constitué d'un limon plus ou moins

sableux gris-brun et organique par endroits, moyennement compact et hétérogène. Les inclusions comprenaient des nodules de charbon de bois, des nodules et particules de mortier, des fibres de bois décomposé, des grosses pierres calcaires ébauchées et des moellons. En termes de culture matérielle, ce sont des plaques d'ardoise de toiture, des restes alimentaires (ossements d'animaux), du verre à bouteille de couleur verte, de la terre cuite commune vernissée, du *Creamware*, possiblement du *Pearlware*, du crépi jaune et de la quincaillerie en métal. Le lot **9A3** pourrait être un mélange du sol naturel remanié avec du sol d'occupation qui constituerait le remplissage de la tranchée de construction du carré de fondation du troisième presbytère. Le lot **9A4** est un sable fin brun-rouille moucheté de particules de mortier, meuble et hétérogène. Ce sable fait office de liant entre les pierres du mur 9A107 et recouvre les vestiges de fondations associés au premier presbytère (9A107, 9B101 et 9C100). Il s'agirait du lot de construction de 9A107 qui aurait été remanié lors de son dérasement au moment de l'aménagement du troisième presbytère. La culture matérielle de ce lot inclut des tessons de *Creamware*, un bouton en os, de la terre cuite commune vernissée et deux clous indéterminés en métal ferreux. Enfin, le lot **9A5** se caractérise par une argile gris-verdâtre, relativement compacte et homogène, marquée par des traces d'oxydation de teinte brun-rouille. Il s'agit du sol naturel stérile dans lequel les fondations des premier et troisième presbytères ont été construites. Ce sol a permis d'étanchéifier les fondations.

5.2.2 Sous-opération manuelle 9B

La sous-opération 9B se situe à l'ouest du mur de refend 9A104, dans la portion nord-est, juste au niveau de l'ouverture créée dans la section nord du mur de refend. Au total, ce sont deux vestiges qui ont été identifiés (9B100, 9B101) et huit lots (9B1 à 9B8).

Le vestige **9B100** est composé de dalles calcaires ébauchées posées à plat pour former une surface plane mesurant 2,12 m en son axe nord-sud et 1,83 m en son axe est-ouest (figure 52). Pour les pierres visibles, on note des dimensions de 0,40 m sur 0,13 m en moyenne. Du reste, un nivellement réalisé par plaquage de mortier et de ciment lissé coulé dissimule l'appareillage. Le vestige est constitué d'une seule assise régulière d'une hauteur résiduelle de 0,20 m, et dont les pierres sont liées par du mortier figé et légèrement débordant. Sur le parement ouest, on observe des

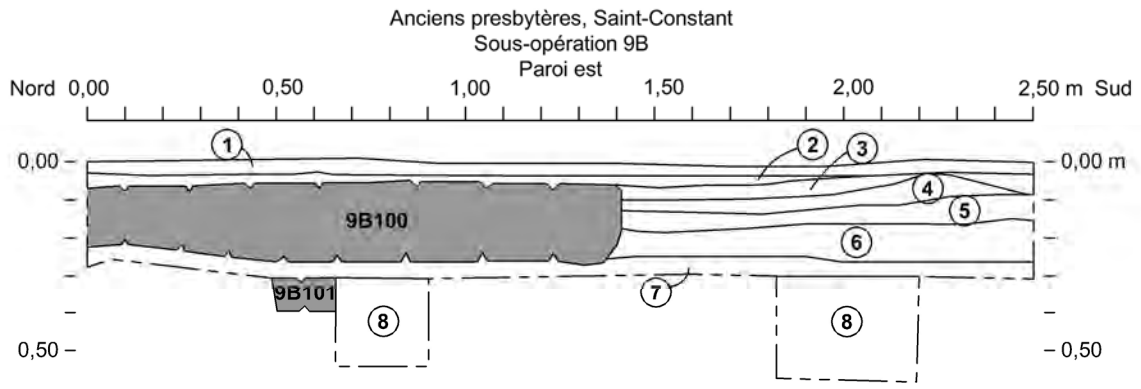


Figure 52 : Vue du vestige 9B100 surmontant le vestige 9B101 (Source : BiFj-72-2025-N1-055)

traces noirâtres de chauffe. Le sommet des pierres est recouvert par les lots **9B1** et **9B2** et la base repose sur **9B7**. Les lots **9B4, 9B5** et **9B6** sont posés contre le parement ouest de 9B100. Ce vestige serait soit antérieur soit contemporain au troisième presbytère, mais postérieur à l'aménagement du vestige **9B101**. Effectivement, l'extrémité ouest de 9B101 est tronquée, mais se poursuit vers l'est sous 9B100 et sous le lot **9B7** (sol naturel remanié et surface d'occupation). Le vestige 9B100, pour sa part, prend sa base d'appui sur 9B7. Le dallage 9B100 est très similaire aux dallages 9A105 et 9A106 formant les seuils des âtres. De plus, 9B100 est posé contre le parement ouest du mur de refend 9A104, de la même façon que l'extrémité est du dallage 9A105. Il pourrait s'agir d'une portion résiduelle d'un ancien niveau de circulation intérieure, soit associée à un bâtiment secondaire antérieure au presbytère de 1833 ou encore contemporaine ou postérieure à la construction de ce dernier.

Le vestige 9B101 est situé directement à l'ouest de 9B100 et se poursuit sous ce dernier, vers l'est. Il est constitué de petits moellons de calcaires bruts pluridécimétriques, liés par du sable fin brun rouille et de la poussière de mortier friable et compact. Une seule assise irrégulière a pu être observée en sous-œuvre, pour une hauteur résiduelle de 0,10 m à 0,18 m. Le mur 9B101 a été aménagé dans le sol naturel stérile **9B8** et se trouve sous le lot 9B7. Il a ensuite été tronqué en son extrémité ouest, et présente un état de préservation moyen. Le mur 9B101 est antérieur à la construction du troisième presbytère et à 9B100. Il semblerait même que 9B101 soit associé au segment 9C100 et ainsi, il appartiendrait au mur nord du premier presbytère.

En termes de séquence événementielle de la sous-opération 9B (figure 53), on décompte huit lots. Le lot **9B1** est un sable fin limoneux gris brun, meuble et hétérogène comprenant plusieurs inclusions, telles que des fragments récents de bois, des fragments de dalle de ciment, de pierre calcaire chauffée, de la chaux, du mortier et des débris récents de plastique. Les artefacts observés comprennent du verre à vitre, des ossements de rejets alimentaires, des morceaux de plastique, des clous tréfilés et un gros boulon. Cette couche témoigne de la surface d'abandon de la dernière occupation du sous-sol du troisième presbytère. Le lot **9B2** est constitué d'une poussière noire composée de charbon minéral et d'anthracite, plus ou moins compacte et homogène, et totalement dépourvue d'inclusion et d'artefact. Il s'agirait d'une mince couche ayant servi à assainir la surface d'occupation du troisième presbytère postérieurement à l'occupation du niveau de circulation 9B100. Le lot **9B3** se présente comme une mince croûte de chaux durcie, de pierres calcaires chauffées et de plaquettes, compacte, hétérogène et dépourvue de toute inclusion et artefact qui semble issue de rejets de résidus de foyer déversés pendant l'occupation du troisième presbytère. Le lot suivant, **9B4**, est un limon sableux brun-beige, organique, meuble et homogène. Il contient des nodules de poussières de chaux et de mortier, des clous forgés et découpés. Ce lot pourrait correspondre à une section d'un ancien plancher de bois du sous-sol du presbytère. Le lot **9B5** est composé d'un mélange hétérogène de morceaux et poussière de pierres calcaires chauffées et de plaquettes de chaux avec de nombreuses inclusions, telles que des morceaux de charbon minéral, des pierres, des cailloux, des plaquettes de chaux et



Légende

1 Sable limoneux friable brun grisâtre, meuble et hétérogène, contenant des fragments de la dalle de ciment de l'ancien plancher du sous-sol. Lit de pose de la dalle de ciment. Dernière surface d'occupation - utilisation du sous-sol du presbytère de 1833. Lot 9B1

2 Poussières de charbon minéral pulvérisé noir, homogène et friable. Sans inclusion apparente. Remblai d'assainissement - nivellement. Lot 9B2

3 Mélange de plaquettes de chaux pulvérisée et de fragments de pierre calcaire chauffée, gris blanchâtre, friable et hétérogène. Rejets de chaufferie. Lot 9B3

4 Cendre brunâtre à marron entremêlée de limon organique, meuble et homogène, contenant de petits nodules de chaux et d'anthracite. Dépôt probablement associé à la couche supérieure. Lot 9B4

5 Débris de combustion composés de cendre grisâtre friable et hétérogène, contenant beaucoup de résidus de pierre calcaire chauffée et de poussières de chaux durcie, ainsi que de rares morceaux de charbon minéral. Rejets de chaufferie utilisés comme remblai de nivellement. Lot 9B5

6 Limon argileux brunâtre à gris, homogène et peu compact, contenant de rares inclusions de particules de chaux, mortier, charbon de bois et petits éclats de pierre calcaire, ainsi que des concentrations éparses de pâte de bois décomposé. Contient des artefacts du 18e siècle. Sol d'occupation antérieur à la construction du presbytère de 1833, correspondant à la cour extérieure au nord du presbytère de 1790. Lot 9B6

7 Argile et limon beige grisâtre, légèrement compact et hétérogène, contenant des inclusions de particules de chaux, de mortier et quelques éclats de pierre calcaire. Surface d'origine. Sol naturel remanié. Lot 9B7

8 Argile et limon grisâtre à brun, texture organique sur les 13 premiers cm, matrice homogène et compacte. Contient des traces d'oxydation brun rouille. Transition graduelle vers une argile beige brunâtre. Sol naturel stérile. Lot 9B8

Maçonnerie de pierres

Chaux

Limite de profil

Interventions archéologiques
Anciens presbytères de Saint-Constant
BiFj-72

Coupe stratigraphique de la paroi est
de la sous-opération 9B (C1, 2025)
Segment représentatif

ARTEFACTUEL

0 0,2 0,4 m

Octobre 2025

Figure 53 : Relevé de la coupe est de la sous-opération 9B (C1-2025). Infographie : Archéo-CAD

des pierres éclatées par la chaleur. Il pourrait s'agir de résidus de déchets de combustion ayant servi de nivellement/assainissement et de drainage. Le lot **9B6** est un limon argileux brun gris, plus ou moins compact et homogène qui contient des petits fragments de pierres calcaires. Dans ce niveau d'occupation antérieur au troisième presbytère et associé à la cour extérieure nord du deuxième presbytère (1790), on note la présence de tessons de *Pearlware* à décor moka et de terre cuite commune. Ce lot est suivi de **9B7**, composé d'argile beige grisâtre et limon grisâtre, plus ou moins compacte et hétérogène. Les inclusions comprennent des morceaux d'anthracite, des nodules et de la poussière de mortier, des particules de chaux et des cailloux. Il s'agit de la surface d'origine sur le sol naturel. Enfin, la fouille de la sous-opération 9B s'est arrêtée sur le lot **9B8**, le sol naturel stérile constitué d'une argile gris-brun verdâtre, compacte, homogène et dépourvue de toute inclusion et artefact.

5.2.3 Sous-opération manuelle 9C

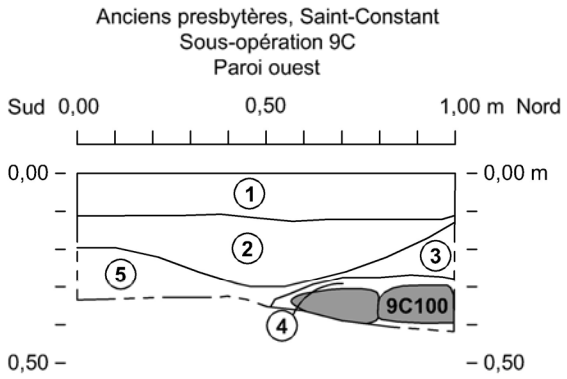
Le vestige **9C100** (figure 54) est situé dans la section centre-nord, à l'est du mur de refend 9A104. Il s'agit d'un mur de maçonnerie dont l'état de préservation est moyen et pour lequel la partie sommitale a été dérasée. Ce vestige est orienté est-ouest et ses dimensions sont de 1,70 m de longueur dégagée (se poursuit vers l'ouest) sur 1,30 m de largeur dégagée (se poursuit vers le nord). L'appareillage est constitué de moellons calcaires bruts et pluridécimétriques (allant de 0,30 m sur 0,35 m à 0,35 m sur 0,40 m). Il s'agit d'une maçonnerie sèche où seul un sable fin désagrégé beige-orangé se trouve entre les pierres. Ce sont deux à trois assises irrégulières présentant différents niveaux d'arasement qui ont pu être dégagées, pour une hauteur maximale de 0,50 m entre l'assise supérieure et la base de la première assise. La limite sud du vestige est nette et bien définie. Le mur 9C100 a été aménagé sans tranchée de remplissage, il a été creusé et aménagé directement contre le sol naturel **9C5 (=9A5)**. Le sommet des pierres était recouvert par le lot **9C4**, un niveau correspondant à des résidus de démolition issus du dérasement du mur 9C100. Si l'on se réfère à cette séquence événementielle, ainsi qu'aux autres séquences stratigraphiques des vestiges attribués au premier presbytère, au mode de construction, et à sa



Figure 54 : Vues du vestige 9C100 (Source : Bifj-72-2025-N1-075, 076)

possible association avec le segment de 9B101, il se pourrait que le mur 9C100 soit également l'une des composantes du presbytère de 1750, soit possiblement son mur nord. Sa limite sud ne présente toutefois pas d'alignement avec celle du coin nord-est du vestige 9A107 (localisé sous 9A101), et sa limite nord demeure indéterminée, celle-ci n'ayant pas été dégagée lors de l'intervention. Cette configuration suggère qu'il pourrait s'agir d'un aménagement à vocation domestique, possiblement imbriqué au mur nord du premier presbytère — par exemple, la base d'une cheminée centrale. Cette assertion ne pourrait être vérifiée que sous réserve d'une fouille complète de l'intérieur du presbytère.

En ce qui concerne les niveaux stratigraphiques (figure 55), ce sont cinq lots qui ont été documentés dans la sous-opération 9C. Le lot **9C1 (=9B3)** est un mélange gris-blanchâtre de pierres calcaires chauffées et pulvérisées, de plaquettes de chaux durcie, de morceaux de charbon minéral et d'anthracite, meuble et hétérogène. Il s'agirait de résidus de foyer composant un remblai d'assainissement associé à l'occupation du troisième presbytère. Les artefacts de ce niveau sont une pièce de métal indéterminée, des ossements animaux présentant des traces de boucherie et du verre de bouteille. Le lot suivant **9C2 (=9D1)** est un sable fin beige meuble et hétérogène mélangé à des résidus de démolition, soit surtout des nodules et poussière de mortier. Les inclusions sont nombreuses : des éclats et fragments de pierres et de briques, de gros nodules de mortier, des morceaux de crépis, des particules et poussières de mortier et des éclats de pierres schisteuses. Ce niveau a été interprété comme un remblai de rehaussement post-démolition du vestige 9C100. La culture matérielle se démarque par des tessons de terre cuite commune vernissée, de terre cuite commune importée de France, de *Creamware*, d'ossements d'animaux présentant des traces de boucherie et du verre à vitre. Le lot **9C3 (=9D2)** est constitué d'un limon sableux organique gris-brun, meuble et hétérogène. Ce lot contient des infiltrations provenant de la couche supérieure 9C2, de la poussière et des nodules de mortier, ainsi que des charbons de bois. Le mobilier incluait des tessons de *Creamware*, un tuyau de pipe, du verre à vitre, des ossements d'animaux présentant des traces de boucherie, des clous forgés et des tessons de terre cuite commune. Il s'agirait d'un remblai de rehaussement postérieur au dérasement du vestige 9C100, mais ayant précédé l'érection du troisième presbytère. Il se pourrait que cette couche soit associée à la période durant laquelle le premier presbytère faisait office de « salle des habitants » après la construction du second presbytère (Archéotec, 2018 ; LeBlanc et Racine, 2001). D'après le marché de construction daté de 1833 (figure 56), le premier presbytère aurait été démoli au moment de la construction du presbytère de 1833. Cette indication est également confirmée par les résultats d'intervention archéologique d'Archéotec (1997 : 13). Le lot **9C4** est une fine couche de sable fin beige rouille moucheté de particules de mortier et de chaux, meuble et hétérogène, dépourvu de toute inclusion et d'artefact. Il s'agit de résidus de démolition issus de l'arasement du mur 9C100. Enfin, le lot **9C5** est composé d'une argile gris verdâtre, compacte et homogène, dépourvue de toute inclusion et d'artefact. Il s'agit du sol naturel remanié sur le sol naturel stérile.



Légende

1 Mélange de pierre calcaire chauffée pulvérisée, de plaquettes de chaux durcie et de poussières de charbon minéral et d'anthracite. Matrice grisâtre à gris foncé, meuble, friable et hétérogène. Rejets de chaufferie utilisés comme remblai d'assainissement - nivellement au sous-sol du presbytère de 1833. Lot 9C1

2 Sable fin beige mélangé à des résidus de démolition, entremêlé d'une grande quantité de poussières de mortier, meuble et hétérogène. Remblai de rehaussement étendu dans la cour extérieure du presbytère de 1790, issu de la démolition - dérasement du vestige 9C100 (possiblement associé au presbytère de 1752). Lot 9C2

3 Limon sableux organique gris brunâtre, meuble et hétérogène, contenant des inclusions incrustées de la couche supérieure de poussières et nodules de mortier. Remblai de rehaussement - nivellement étendu dans la cour extérieure du presbytère de 1790, postérieur au dérasement du vestige 9C100 (possiblement associé au presbytère de 1752). Lot 9C3

4 Sable fin beige orangé moucheté de particules de mortier, meuble et hétérogène. Recouvre le sommet des pierres du vestige 9C100. Contient quelques résidus de démolition - dérasement du mur 9C100 (possiblement associé au presbytère de 1752). Lot 9C4

5 Argile limoneuse gris verdâtre, homogène et compacte, sans inclusion apparente. Surface d'origine, portion supérieure du sol naturel. Transition vers le sol naturel stérile. Lot 9C5

Maçonnerie de pierres

Chaux

Limite de profil

Interventions archéologiques
Anciens presbytères de Saint-Constant
BiFj-72

Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 9C (C2, 2025)

ARTEFACTUEL

0 0,2 0,4 m

Octobre 2025

Figure 55 : Relevé de la coupe ouest de la sous-opération 9C (C2-2025). Infographie : Archéo-CAD

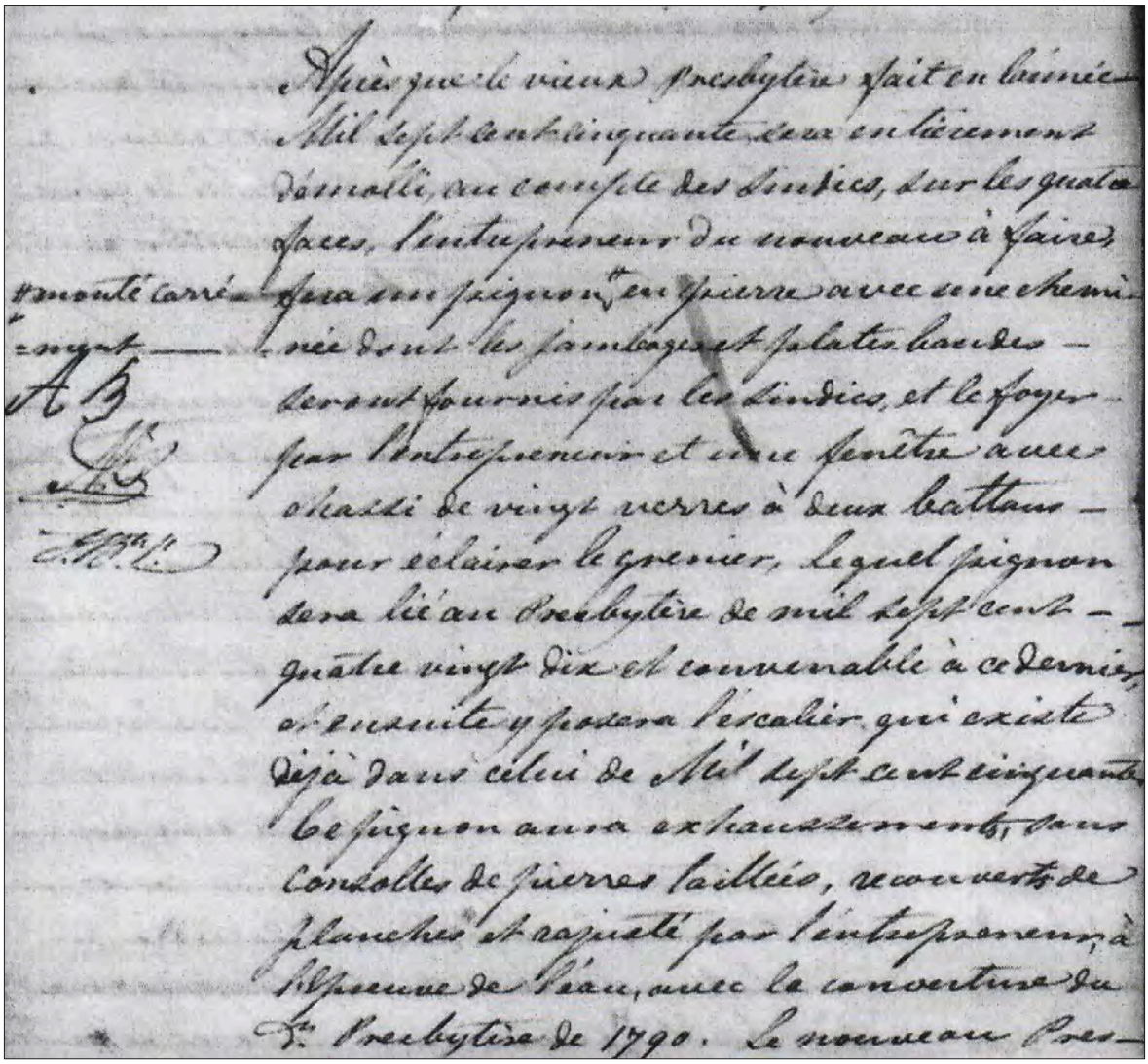


Figure 56 : Extrait des actes notariés du marché de construction du troisième presbytère de Saint-Constant. On peut lire dès les premières lignes : « Après que le vieux presbytère fait en l'année Mil sept cent cinquante deux entièrement démoli, au compte des sindics, sur les quatre faces, l'entrepreneur du nouveau à faire fera un pignon en pierre avec une cheminée dont les jambages et plates bandes [illegible] seront fournis par les Sindics, et le foyer par l'entrepreneur et une fenêtre avec chassis de vingt verres à deux battans pour éclairer le grenier, lequel pignon sera lié au presbytère de mil sept cent quatre vingt dix et communable à ce dernier, et ensuite y posera l'escalier qui existe déjà dans celui de Mil sept cent cinquante. Ce pignon aura exhaussements, dans corbelles de pierres taillées, recouvert de planches et rajusté par l'entrepreneur, à l'épreuve de l'eau, avec la couverture du [illegible] presbytère de 1790. Le nouveau Pres-

5.2.4 Sous-opération manuelle 9D

La sous-opération 9D mesure 1 m sur 1 m et est localisée près du centre du secteur à l'est du mur de refend 9A104. Aucun vestige n'y a été découvert et seuls deux lots ont pu être documentés. Le lot **9D1 (=9C2)** consiste en un sable fin beige, meuble et hétérogène avec de nombreuses inclusions, telles que des éclats de pierres calcaires, de gros nodules de mortier, des morceaux de crépis, de la poussière et des particules de mortier. Quelques artefacts ont été récupérés, notamment un goulot de bouteille en verre teinté vert et de la quincaillerie en métal ferreux. Ce lot correspond à un remblai de rehaussement postérieur à la démolition de 9C100. Le lot **9D2** est un mélange de limon et argile gris, compact, homogène et contenant de rares petits nodules de charbon de bois, de mortier, et de petits éclats de pierres calcaires. Le mobilier observé incluait des tessons de terre cuite commune vernissée et non vernissée de production locale, un tuyau de pipe, des clous forgés et du verre à vitre. Ce lot correspond au sol naturel remanié qui servait de surface d'origine d'occupation au sous-sol du premier presbytère.

5.3 Résumé et retour sur les hypothèses des interventions antérieures

En définitive, les interventions à l'extérieur des presbytères et à l'intérieur du troisième presbytère ont permis de préciser notre connaissance du site à plus d'un titre. Tous les vestiges mis au jour reflètent l'utilisation diachronique des maisons curiales qui se sont inscrites dans une logique de réutilisation des structures et des matériaux des fondations qui leur sont antérieures. La figure 57 présente les structures documentées dans le cadre des interventions de 2024 et 2025 en les associant à la maison curiale à laquelle ils appartiennent. On peut donc constater d'une part que les fondations est, ouest et sud du premier presbytère ont été réutilisées en grande partie pour servir d'assise aux murs de fondations est, ouest et sud du troisième presbytère, après avoir été probablement dérasées de façon inégale. Effectivement, seule une section de **9A107** est perceptible le long du mur intérieur est du troisième presbytère, à une altitude de 27,9 m, alors que le mur extérieur ouest du premier presbytère pourrait être perceptible à une altitude de 28,56 m (**8B100b**). D'autre part, le retour vers le nord de **9A107** dans la section centrale de **9A102** et sous **9A104** démontre qu'il existait déjà un mur de refend pour le premier presbytère qui a également servi de base d'appui pour le mur de refend du troisième presbytère (**9A104**).

En ce sens, la découverte du carré de fondation maçonné du premier presbytère nous permet d'infirmer l'hypothèse selon laquelle les fondations de la première maison curiale auraient été faites en bois (Archéotec, 1997, 2018). Cette hypothèse reposait principalement sur l'absence de traces de fondations signalée lors des interventions menées en 1996, ainsi que sur une mention datée de 1768 signalant l'état vétuste du premier presbytère et le caractère «pourri» de son solage, interprété jusqu'alors comme un indice d'une structure réalisée en matériau organique. Rien n'empêche toutefois que la structure en élévation du premier presbytère ait été confection-

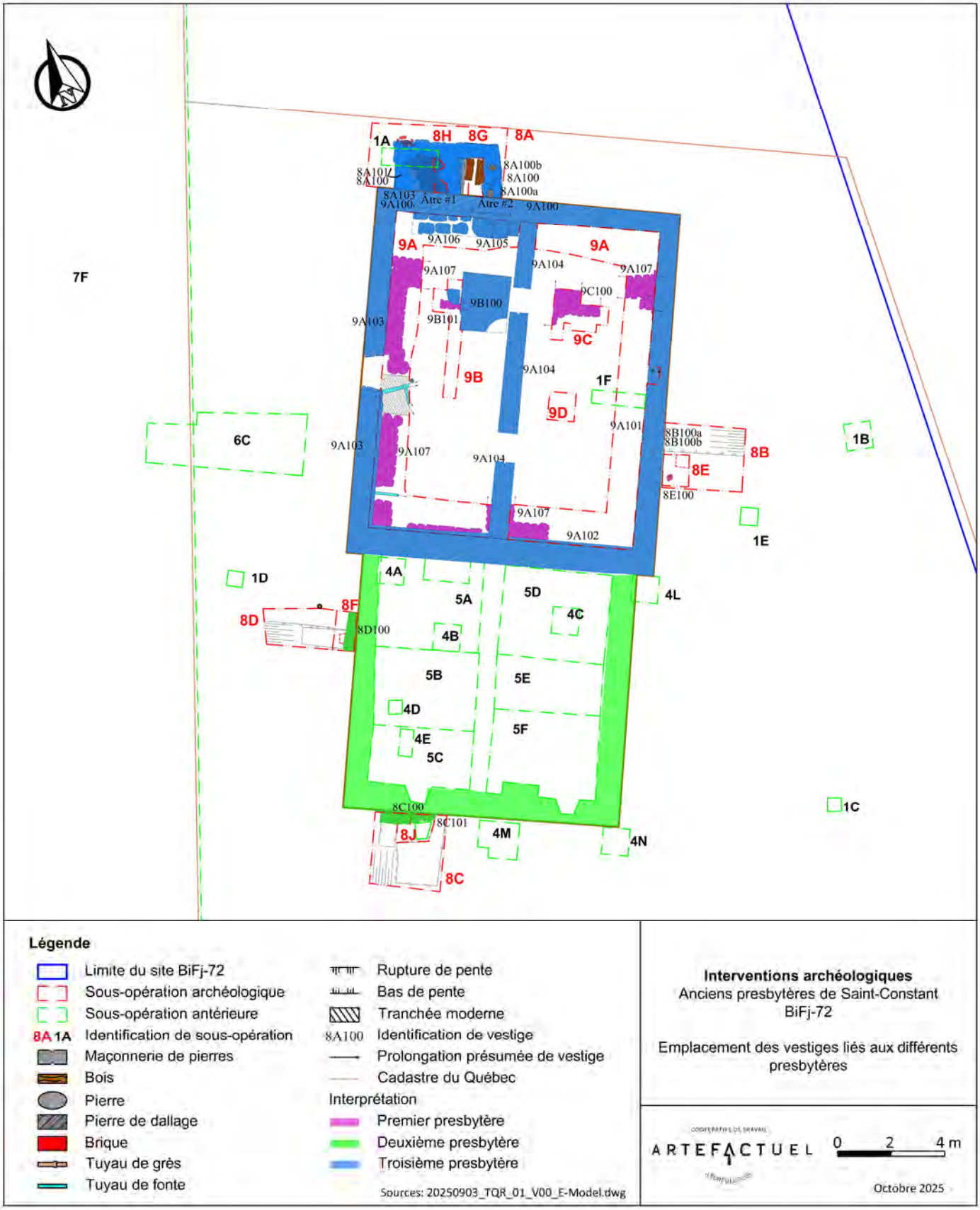


Figure 57 : Plans des vestiges selon leur phase d'occupation. Infographie et cartographie : Arché-CAD.

née à partir de matériaux de construction organiques, tels que du bois et du torchis. De plus, les découvertes de 2024-2025 ont également permis de documenter la réutilisation des matériaux de construction du four à pain pour l'aménagement d'une latrine. En ce sens, nous nuançons à peu de choses près l'hypothèse avancée par Ethnoscop (1996) qui postulait que la structure du four aurait servi de zone de dépotoir avant sa démolition. Il semblerait plutôt que le four à pain ait été en partie déstructuré et réintégré à une structure de latrine le jouxtant en son côté est, et qu'une partie de ses blocs de fondations ait été utilisée pour niveler la structure ajoutée.

6. Conclusion et recommandations

En prévision des travaux de restauration des presbytères de Saint-Constant impliquant l'excavation sur le pourtour extérieur des deuxième (1790) et troisième presbytères (1833), et au sous-sol du troisième presbytère, la Ville de Saint-Constant a mandaté la coopérative Artefactuel afin de documenter toute trace matérielle enfouie susceptible d'être perturbée par les travaux. Les objectifs de cette mobilisation consistaient à alimenter notre connaissance du site à partir des données et recommandations des interventions archéologiques antérieures. Parmi celles-ci, il était question d'entreprendre la fouille du four à pain mis au jour en 1995 par Ethnoscop, et de documenter le sous-sol du troisième presbytère afin de vérifier la présence de traces d'occupation domestiques, ou bien des témoins associés au premier presbytère (1750) et, le cas échéant, de les documenter.

Les interventions archéologiques réalisées en 2024 et en 2025 ont ainsi permis de préciser la chronologie des événements associés au noyau ancien de Saint-Constant, un site non seulement emblématique de la colonisation du Bas-Canada dans les Basses-terres du Saint-Laurent, mais également occupé sans discontinuité depuis. Les données issues de l'inventaire ont notamment contribué à mieux comprendre les séquences de construction des maisons curiales, grâce à la mise au jour du carré de fondation du premier presbytère (1750) sur lequel fut érigé le troisième. Les interventions archéologiques antérieures mentionnaient systématiquement l'absence de traces matérielles attribuables au premier presbytère. La découverte de ses fondations, que l'on croyait alors entièrement détruites ou bien construites en bois et par extension perdues par la dégradation, constitue ainsi une avancée majeure dans la compréhension et la reconstitution historique du site. En plus des carrés de fondations des trois presbytères, quelques éléments de maçonnerie composant l'intérieur du sous-sol du troisième presbytère ont offert une meilleure compréhension de son organisation spatiale, notamment avec un espace majoritairement dédié à la cuisine.

L'une des autres découvertes saillantes des interventions de 2024-2025 concerne la mise au jour d'une latrine située contre le mur pignon extérieur nord du troisième presbytère dans la sous-opération (8A) implantée afin de poursuivre la documentation du four à pain de 1833. Les lots associés à l'intérieur du vestige révèlent plutôt une structure d'aisance. On note une logique de réutilisation du four à pain puisque la structure de latrine a intégré celle du four à pain en s'étant posée contre et par-dessus. La structure d'origine a toutefois été partiellement épargnée par l'aménagement de la latrine puisque certains de ses blocs de construction sont encore imbriqués avec le mur nord du presbytère. La mise au jour de cette latrine et du four à pain déstructuré a d'ailleurs permis de mieux cerner la vie quotidienne curiale au moment de l'occupation du troisième presbytère, notamment grâce à l'étude de la collection d'artefacts. Enfin, durant le printemps 2025, la restauration du mur nord du troisième presbytère a enlevé les couches de

ciment qui dissimulaient la bouche du four à pain. Celle-ci est désormais visible et bien circonscrite entre les blocs encore imbriqués avec le mur nord du presbytère.

Du reste, les fondations du deuxième presbytère ont pu être documentées, de même que les niveaux d'occupation de l'extérieur des bâtiments. On note de nombreux remblais de rehaussement traduisant le réaménagement de l'extérieur et plusieurs lots reflétant non seulement des événements liés à la construction du troisième presbytère ou à une occupation du XXe siècle.

En définitive, si l'on tient compte de la richesse patrimoniale du site des anciens presbytères de Saint-Constant et des découvertes archéologiques de 2024-2025, nous maintenons la recommandation émise par nos collègues à la suite des interventions précédentes. **Nous recommandons ainsi l'intégration systématique de la variable archéologique pour tout projet de travaux pouvant mettre en péril des traces matérielles encore enfouies sur le site. À ce jour, il reste encore une partie de l'intérieur du sous-sol du troisième presbytère qui n'a pas été investiguée, de même que la cour extérieure des presbytères qui pourrait encore receler des ressources archéologiques.** Enfin, nous invitons également la Ville de Saint-Constant à réfléchir à **une façon d'intégrer et de pérenniser les découvertes archéologiques dans un projet de mise en valeur**. Il pourrait être question de restituer la collection artefactuelle aux presbytères en les intégrant à l'espace intérieur, dans des vitrines par exemple, ou bien d'aménager un panneau d'information destiné aux visiteurs.

7. Bibliographie

7.1 Rapports et publications

Archéotec Inc. 1997. *Inventaire archéologique au vieux presbytère (1790) de Saint-Constant. Site BiFj-72. 1996. Rapport d'intervention archéologique.* Montréal. La Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine.

——. 2000. *Inventaire et surveillance archéologiques dans le noyau ancien de Saint-Constant. Rapport d'intervention archéologique. Montréal.* Ville de Saint-Constant.

——. 2003. *Noyau ancien de Saint-Constant (BiFj-72). Supervision archéologique 2002 lors de la reconstruction de la rue Saint-Joseph. Été 2002. Rapport d'intervention archéologique.* Ville de Saint-Constant.

——. 2018. Cimetière de Saint-Constant. Supervision et fouille archéologique 2017. Société d'histoire et de patrimoine de Lignery.

Artefactuel. 2023. *Avis archéologique – Maison natale de Calixa-Lavallée, Municipalité de Calixa-Lavallée.* Municipalité de Calixa-Lavallée, rapport inédit.

Artefactuel. 2025. *Avis de potentiel archéologique – Nouveau complexe municipal à Laurier-Station.* DG3A Architecture, rapport inédit.

Bouchard, I. 2017. L'organisation des terres autochtones de la vallée du Saint-Laurent sous le Régime britannique. *Revue de la société historique du Canada* 27 (1), 31–59. https://doi.org/10.7202/1040524ar

Bouchette, J. 1815. *A topographical description of the province of Lower Canada with remarks upon Upper Canada and on the relative connexion of both provinces with de United States of America,* W. Faden, Londres.

Chapdelaine, C., Richard, P.J.H. 2017. Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec. *PaleoAmerica* 3 (4) : 299–312. https://doi.org/10.1080/20555563.2017.1379848

Dalton, A.S., Margold, M., Stokes, C.R., Tarasov, L., Dyke, A.S., Adams, R.S., Allard, S., Arends, H.E., Atkinson, N., Attig, J.W., Barnett, P.J., Barnett, R.L., Batterson, M., Bernatchez, P., Borns, H.W., Breckenridge, A., Briner, J.P., Brouard, E., Campbell, J.E., Carlson, A.E., Clague, J.J., Curry, B.B., Daigneault, R.-A., Dubé-Loubert, H., Easterbrook, D.J., Franzi, D.A., Friedrich, H.G., Funder, S., Gauthier, M.S., Gowan, A.S., Harris, K.L., Hétu, B., Hooyer, T.S., Jennings, C.E., Johnson, M.D., Kehew, A.E., Kelley, S.E., Kerr, D., King, E.L., Kjeldsen, K.K., Knaeble, A.R., Lajeunesse, P., Lakeman, T.R., Lamothe, M., Larson, P., Lavoie, M., Loope, H.M., Lowell, T.V., Lusardi, B.A., Manz, L., McMartin, I., Nixon, F.C., Occhietti, S., Parkhill, M.A., Piper, D.J.W., Pronk, A.G., Richard, P.J.H., Ridge, J.C., Ross, M., Roy, M., Seaman, A., Shaw, J., Stea, R.R., Teller, J.T., Thompson, W.B., Thorleifson, L.H., Utting, D.J., Veillette, J.J., Ward, B.C., Weddle, T.K., Wright, H.E. 2020. An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex. *Quaternary Science Reviews* 234 (15) : 106223. https://doi.org/10.1016/j.quascirev.2020.106223

Dauth, G., Bellemare, R., Perron, J.A.S. 1900. *Le diocèse de Montréal à a fin du XIXe siècle.* Eusèbe Sénécal & Cie., Montréal.

Droüin, F. 2016. À Kahnawà:ke depuis 1716. Les Éditions Cap-aux-Diamants, (125) : 45.

Ethnoscop, Inc. 1986. *Étude d'impact sur l'environnement. Projet de construction de l'autoroute 30. Côte Saint-Catherine-Saint-Thimothée. Potentiel archéologique préhistorique. Potentiel archéologique historique.* Patrimoine bâti. Ministère des Transports.

——. 1996. *Inventaire archéologique dans le noyau ancien de Saint-Constant. Rapport d'intervention archéologique. Montréal.* Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine.

——. 1994. *Noyau ancien de Saint-Constant, étude de potentiel archéologique.* Ville de Saint-Constant.

——. 2006. *Étude sur l'histoire et le patrimoine.* MRC de Roussillon. MRC du Roussillon.

Lamarche, L. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* Université du Québec à Montréal, Montréal.

LeBlanc, D. Racine, P., 2001. Saint-Constant, 1752-2002, Éditions Louis Bilodeau & fils, Sherbrooke.

LeBlanc, D. 2009. Plan de gestion préliminaire d'un centre d'histoire et de patrimoine situé aux Anciens presbytères. Société d'histoire et de patrimoine de Lignery, Saint-Constant.

Lefèbvre, J.-J. 1947. Saint-Constant et Saint-Philippe de Laprairie 1744-1946, L'éclair, Maisonneuve.

Légaré-Couture, G. 2021. *Géologie du Quaternaire, modélisation géologique 3D et courants glaciaires dans l'estuaire moyen du Saint-Laurent : Applications du LiDAR aéroporté.* Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique, Québec.

Létourneau, M. 1990. Le marché de construction. Un outil précieux pour la restauration. *La Lucarne* 10 (2) : 8–10.

Létourneau, M. 1989. *Projet de restauration et de transformation des anciens presbytères de St-Constant.* Ville de Saint-Constant, rapport inédit, Saint-Constant.

Mackay, J.S. 2006. *Notaires et patriotes: 1837-1838*. Éditions du Septentrion, Sillery.

Mumcuoglu, K.Y., Sukenik, N., Bar-Oz, G. 2020. *Polyplax brachyrrhyncha* (Anoplura: Polyplacidae) and *Rhipicephalus turanicus* (Ixodidae: Rhipicephalinae) in an Ancient Louse Comb. Journal of Medical Entomology 57 (4): 1021–1024. https://doi.org/10.1093/jme/tjaa007

Occhietti, S., Bhiry, N., Dubois, J.-M., Govare, É., Richard, P.J.H., Robert, F. 2022. St. Lawrence Ice Stream overflow on the northern edge of the middle Estuary during the Bølling-Allerød and response of the Laurentide Ice Sheet margin to the Intra-Allerød Cold Period in southern Québec, Canada. *Quaternaire* 33 (2): 99-142. https://doi.org/10.4000/quaternaire.16779

Parent, M., Occhietti, S. 1999. Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec. *Géographie physique et Quaternaire* 53 (1): 117–135. https://doi.org/10.7202/004859ar

Patrimoine experts 2000. Inventaires archéologiques, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie. MTQ, rapport inédit.

Pollet, C. 2015. Subir, ou lutter contre les ectoparasites dans les populations du passé : l'apport de l'anthropologie biologique, in: Collard, F., Samama, É. (Eds.*), Poux, Puces, Punaises. La Vermine de l'Homme. Découverte, Descriptions et Traitements Antiquité, Moyen Âge, Époque Moderne*. Harmattan, Paris, pp. 23–44.

Richard, P.J.H., Fréchette, B., Grondin, P., Lavoie, M. 2020. Histoire postglaciaire de la végétation de la forêt boréale du Québec et du Labrador. *Le Naturaliste canadien* 144 (1) : 63–76. https://doi.org/10.7202/1070086ar

Richard, P.J.H., Fréchette, B., Lavoie, M., Grondin, P. 2025. Histoire postglaciaire de la végétation et du climat des domaines bioclimatiques des érablières à érable à sucre du Québec : un aperçu. *Le Naturaliste canadien* 149 (2) : 29–47. https://doi.org/10.7202/1119000ar

Richard, P.J.H., Girard, F. 2018b. Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps, in: Lumières Sous La Ville – Quand l'archéologie Raconte Montréal. Montréal, pp. 278–291.

Société d'histoire Chaumont (Ed.) 1979. Historique de St-Constant (1729-1979). Société d'Édition Chaumont Inc.

Sossoyan, M. 2009. Les Indiens, les Mohawks et les Blancs: Mise en contexte historique et sociale de la question des Blancs à Kahnawake. Recherches amérindiennes au Québec 39, 159. https://doi.org/10.7202/045009ar

7.2 Journaux anciens

La Minerve, 3 août 1837

7.3 Sites web et ressources en ligne

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) (consulté septembre 2025)
http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/accueil.xsp

Bibliothèque Nationale de France (BNF) (consulté septembre 2025)
https://www.bnf.fr/fr

Commission de toponymie (2012) Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré – Les publications du Québec (consulté septembre 2025)
https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/

Géo-Portail du ministère de la Sécurité publique du Québec (consulté septembre 2025)
https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/CarteInteractive/Bureau?g=c1ae8e12-f596-42c7-9af4-719d9637723b

Infolot (consulté septembre 2025)
https://appli.mern.gouv.qc.ca/Infolot/CarteInteractive/Bureau?g=8dc1b78b-29da-4860-bbb0-6a251ce54a12

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (consulté septembre 2025) https://irda.qc.ca/fr/

Inventaire des sites archéologiques au Québec (ISAQ) (consulté septembre 2025) http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=3355&tx_lesecrits_pi1[ecrit]=683&cHash=402531f81ac da53805fb58ab08991b23

Portail IGO2, ministère de la Sécurité publique (consulté septembre 2025) https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2/portail/

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) (consulté septembre 2025) https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=3EF0FEC17D6F7E85E4D0A1874FA75844?methode=afficher

Système d'information géominière du Québec (SIGEOM) (consulté septembre 2025) https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

7.4 Plans anciens

Bouchette, J. père, (1831) *"Topographical map of the District of Montreal, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the district into counties, pursuant to a recent act of Provincial Legislative […] Carton : continuation of the Rideau canal from Rideau lake to Kingston",* BAnQ, E21,S555,SS1,SSS15,P2, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488356?docref=be1k0MQmKTty-irq_hpSR0w

Chas. E. Goad. Co, (1913) "St. Constant, Que.", BAnQ, 0000225141, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244328?docsearchtext=Saint-Constant%20goad

Collins, J., Holland, S. (mention de responsabilité), (entre 1765 et 1770), « Plan de la province de Québec », BAnQ, E21,S555,SS1,SSS8,P11, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142824?docsearchtext=Lac%20Saint-Louis.

Holland, S., (1796, 97, 98) "A New map of the province of Lower Canada: describing all the seigneuries, townships, grants of land, &c. Compiled from plans deposited in the Patent Office Quebec; by Samuel Holland, Esqr. Surveyor General. To which is added a plan of the rivers, Scoudiac and Magaguadavic, surveyed in 1796, 97, and 98 by order of the Commissioners, appointed to ascertain the true river St. Croix intented by the treaty of peace, between his Britannic Majesty, and the United States of America", BAnQ, 0000069632, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2243977?docsearchtext=0000069632

8. ANNEXES

ANNEXE I. Catalogue des photographies

ANNEXE II. Inventaire de la culture matérielle

ANNEXE III. Rapport d'analyse archéoentomologique sur les peignes issus de la latrine 8A100-8A101 (C. Roger)

ANNEXE IV. Analyse archéoentomologique et archéobotanique de la latrine 8A100-8A101 (GAIA)

ANNEXE V. Tableaux des descriptions de couches

ANNEXE I. Catalogue des photographies

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2005

Projet: Presbytères de St-Constant BiFj-72

Archéologue: Clotilde Roger - Zocha Houle W.

Type de film:

No de film: BiFj-72-2024-N1

No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	12/11/2024	Rue de la Fabrique	E	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
2	12/11/2025	Rue de la Fabrique	NE	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
3	12/11/2026	Rue de la Fabrique	E	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
4	12/11/2027	Rue de la Fabrique	E	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
5	12/11/2028	Rue de la Fabrique	NE	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
6	12/11/2029	Rue de la Fabrique	N	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
7	12/11/2030	Rue de la Fabrique	N	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
8	12/11/2031	Rue de la Fabrique	NO	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
9	12/11/2032	Rue de la Fabrique	N	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
10	12/11/2033	Rue de la Fabrique	N	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
11	12/11/2034	Rue de la Fabrique	NO	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
12	12/11/2035	Rue de la Fabrique	NO	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
13	12/11/2036	Rue de la Fabrique	NO	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
14	12/11/2037	Rue de la Fabrique	N	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
15	12/11/2038	Rue de la Fabrique	NO	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
16	12/11/2039	Rue de la Fabrique	NO	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
17	12/11/2040	Rue de la Fabrique	NO	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
18	12/11/2041	Rue de la Fabrique	S	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
19	12/11/2042	Rue de la Fabrique	NO	Vue générale anciens presbytères - avant excavation mécanique
20	12/11/2043	8A	NO	Vue générale 8A - pendant excavation mécanique
21	12/11/2044	8A	NO	Vue générale 8A - pendant excavation mécanique
22	12/11/2045	8A	SE	Vue générale 8A - pendant excavation mécanique
23	12/11/2046	8A	NO	Vue générale 8A - pendant excavation mécanique
24	12/11/2047	8A	SE	Vue générale 8B - pendant excavation mécanique
25	12/11/2048	8B	N	Vue générale 8B - pendant excavation mécanique
26	12/11/2024	8B	N	Vue générale 8B - pendant excavation mécanique
27	12/11/2024	8C	NO	Vue générale 8C - pendant excavation mécanique
28	12/11/2024	8C	NO	Vue générale 8C - pendant excavation mécanique
29	12/11/2024	8C	NO	Vue générale 8C - pendant excavation mécanique
30	12/11/2024	Intérieur presbytère, mur N	N	Mur intérieur nord (juxtaposé 8A)
31	12/11/2024	Intérieur presbytère, mur N	N	Mur intérieur nord (juxtaposé 8A)
32	12/11/2024	8D	SE	Vue générale 8C - pendant excavation mécanique
33	12/11/2024	8D	SE	Vue générale 8C - pendant excavation mécanique
34	12/11/2024	8D	SE	Vue générale 8C - pendant excavation mécanique
35	12/11/2024	8D	SO	Vue générale 8C - pendant excavation mécanique

36	12/11/2024	8D	SE	Plan 8D et tranchée mécanique - fin excavation mécanique
37	12/11/2024	8D	SE	Plan 8D et tranchée mécanique - fin excavation mécanique
38	12/11/2024	8D	SE	Plan 8D et tranchée mécanique - fin excavation mécanique
39	12/11/2024	8D	SE	Paroi SE 8D (= mur NO du presbytère) - empattement apparent pendant excavation mécanique
40	12/11/2024	8D	SE	Localisation 8D
41	12/11/2024	8A	NO	8A - début de la fouille, nettoyage de surface
42	12/11/2024	8A100	S	8A100 - début de la fouille, nettoyage de surface, coin NE
43	12/11/2024	8A100, 8A101	SO	Plan rapproché jonction 8A100 (NE), 8A101 (NS et NO)
44	12/11/2024	8A100, 8A101	SO	Plongée jonction 8A100 et 8A101
45	12/11/2024	8A100, 8A101	SO	8A101- début de la fouille, nettoyage de surface, coin NO
46	12/11/2024	8A100, 8A101	SO	8A101- début de la fouille, nettoyage de surface, coin NO
47	12/11/2024	8A100, 8A101	SE	Vue générale 8A, 8A100, 8A101 depuis le balcon du presbytère, début de la fouille
48	12/11/2024	8A100, 8A101	SE	Vue générale 8A, 8A100, 8A101 depuis le balcon du presbytère, début de la fouille
49	12/11/2024	8A	SO	Vue en élévation paroi SO 8A (= mur N presbytère)
50	12/11/2024	8A	SO	Vue en élévation paroi SO 8A (= mur N presbytère)
51	12/11/2024	8A	SO	Vue en élévation paroi SO 8A (= mur N presbytère)
52	12/11/2024	8A	SO	Vue en élévation paroi SO 8A (= mur N presbytère)
53	12/11/2024	8A	SO	Vue en élévation paroi SO 8A (= mur N presbytère)
54	12/11/2024	8A	SO	Vue en élévation paroi SO 8A (= mur N presbytère)
55	12/11/2024	8A	SO	Vue en élévation paroi SO 8A (= mur N presbytère)
56	12/11/2024	8A	SO	8A - début de la fouille, nettoyage de surface
57	12/11/2024	8C	NO	8C - début de la fouille, nettoyage de surface
58	12/11/2024	8C	NO	8C - début de la fouille, nettoyage de surface
59	12/11/2024	8C	NE	8C - début de la fouille, nettoyage de surface
60	12/11/2024	8C	NO	Plan 8C100
61	12/11/2024	8C	SE	Plan 8C100
62	12/11/2024	8C	N	Paroi N 8C/8C100 (= mur S presbytère), section NE
63	12/11/2024	8C	N	Vue générale 8C et paroi N 8C/8C100 (= mur S presbytère)
64	12/11/2024	8C	N	Vue générale 8C et paroi N 8C/8C100 (= mur S presbytère)
65	12/11/2024	8B	NO	Vue générale 8B et paroi O (= mur E presbytère)
66	12/11/2024	8B	O	Vue générale 8B
67	12/11/2024	8B	NE	Vue générale 8B
68	12/11/2024	8B	NO	Vue générale 8B
69	12/11/2024	8B	NO	Vue générale 8B
70	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B
71	12/11/2024	8B	O	Paroi O 8B (= mur E presbytère)
72	12/11/2024	8B	O	Paroi O 8B (= mur E presbytère)
73	12/11/2024	8B	O	Paroi O 8B (= mur E presbytère)
74	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B
75	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B
76	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B

77	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B
78	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B
79	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B
80	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B
81	12/11/2024	8B	N	Paroi N 8B
82	12/11/2024	8D	S	Paroi S 8D
83	12/11/2024	8D	S	Paroi S 8D
84	13/11/2024	8B	N	Vue générale 8B
85	13/11/2024	8B	O	Vue générale 8B
86	13/11/2024	8B	N	Vue générale 8B
87	13/11/2024	8E	NNE	8E - début de fouille ; surface 8E1
88	13/11/2024	8E	NNE	8E - début de fouille ; surface 8E1
89	13/11/2024	8D	E	Vue générale 8D - début de la fouille, nettoyage de surface (flèche N trop décalée vers l'O, orientation réelle E
90	13/11/2024	8D	S	Vue générale 8D - début de la fouille, nettoyage de surface (flèche N trop décalée vers l'O, orientation réelle E
91	13/11/2024	8E	NO	Base 8E1, surface 8E2 en cours de fouille
92	13/11/2024	8E100	NE	Plan rapproché 8E100
93	13/11/2024	8D100	S	Plan 8D100
94	13/11/2024	8D100	S	Plan 8D100
95	13/11/2024	8E, 8E100	NO	Base 8E1 et 8E2, surface 8E3 et 8E100
96	13/11/2024	8F	E	8F - fin de fouille
97	13/11/2024	8D100, 8F	E	Paroi E 8F/8E100 (=mur O presbytère)
98	13/11/2024	8D100, 8F	E	Paroi E 8F/8E100 (=mur O presbytère)
99	13/11/2024	8D100, 8F	E	Paroi E 8F/8E100 (=mur O presbytère)
100	13/11/2024	8D100, 8F	E	Paroi E 8F/8E100 (=mur O presbytère)
101	13/11/2024	8D100, 8F	E	Plan test pit 8F - fin de fouille
102	14/11/2024	8E, 8E100	NO	Plan 8E - base 8E3, surface 8E4, poteau 8E100 et limite du trou de poteau
103	14/11/2024	8E, 8E100	NE	Plan 8E - base 8E3, surface 8E4, poteau 8E100 et limite du trou de poteau
104	14/11/2024	8E, 8E100	SO	Paroi S 8E, vue en élévation 8E100
105	14/11/2024	8E, 8E100	SO	Vue en élévation 8E100
106	14/11/2024	8E, 8E100	SO	Vue en élévation 8E100
107	14/11/2024	8E, 8E100	O	Vue en élévation 8E100
108	14/11/2024	8E, 8E100	O	Vue en élévation 8E100
109	14/11/2024	8E, 8E100	N/A	Vue 8E100 - extrait de son contexte, en cours de fouille
110	14/11/2024	8E, 8E100	N/A	Vue 8E100 - extrait de son contexte, en cours de fouille
111	14/11/2024	8E, 8E100	N/A	Vue 8E100 - extrait de son contexte, en cours de fouille
112	14/11/2024	8E	NE	Plan 8E - test pit, base 8E4, surface 8E6
113	14/11/2024	8A, 8G, 8H	SO	Vue générale 8A, 8G, 8H - base 8A1, surface 8A2 (=8G1, 8H1)
114	14/11/2024	8A, 8G, 8H	SO	Vue générale 8A, 8G, 8H - base 8A1, surface 8A2 (=8G1, 8H1)
115	14/11/2024	8A, 8G, 8H	SO	Vue générale 8A, 8G, 8H - base 8A1, surface 8A2 (=8G1, 8H1)
116	14/11/2024	8A, 8G, 8H	SO	Vue générale 8A, 8G, 8H - base 8A1, surface 8A2 (=8G1, 8H1)

117	14/11/2024	8A	SO	Plan rapproché 8A100 - coin NE
118	14/11/2024	8G	O	Surface 8G1, début de la fouille
119	14/11/2024	8G	S	Surface 8G1, début de la fouille
120	14/11/2024	8H	S	Surface 8H1, début de la fouille
121	14/11/2024	8H	S	Surface 8H1, début de la fouille
122	14/11/2024	8A, 8G, 8H	S	Vue générale 8A, 8H, 8G, début de la fouille
123	14/11/2024	8H	S	Base 8H1, surface 8H2
124	15/11/2024	8H	S	Base 8H1, surface 8H2
125	15/11/2024	8C, 8C100	N	Paroi N 8C100 (= mur S presbytère)
126	15/11/2024	8C, 8C100	N	Paroi N 8C100 (= mur S presbytère)
127	15/11/2024	8C, 8C100	N	8C100 - sous-œuvre (= mur S presbytère)
128	15/11/2024	8C, 8C100	N	8C100 - sous-œuvre (= mur S presbytère)
129	15/11/2024	8C, 8C100	N	Plan empattement 8C100
130	15/11/2024	8C, 8C100	N	Plan empattement 8C101
131	15/11/2024	8C	O	Paroi O 8C
132	15/11/2024	8C	O	Paroi O 8C
133	15/11/2024	8C	O	Paroi O 8C
134	15/11/2024	8C	O	Paroi O 8C
135	15/11/2024	8G	SO	Base 8G1, surface 8G2 et 8G3
136	15/11/2024	8G	NO	Base 8G1, surface 8G2 et 8G3
137	15/11/2024	8H	SO	Base 8G1, surface 8G2 et 8G3
138	15/11/2024	8H	SO	Base 8H2, surface 8H3
139	15/11/2024	8C, 8J	N	Vue générale 8C
140	15/11/2024	8C, 8J	O	Vue générale 8C
141	15/11/2024	8C, 8J	E	Vue générale 8C, 8J
142	15/11/2024	8C100, 8C101	E	Vue générale 8C, 8J - fin de fouille
143	15/11/2024	8C100, 8C101	N	8C100, 8C101 - fin de fouille
144	15/11/2024	8C100, 8C101	N	8C100, 8C101 - fin de fouille
145	15/11/2024	8J	E	8C100, 8C101 - fin de fouille
146	15/11/2024	8J	E	Vue générale 8J - fin de fouille
147	15/11/2024	8J	S	Paroi S 8J
148	15/11/2024	8J	S	Vue générale 8J - fin de fouille
149	15/11/2024	Intérieur presbytère, mur S	S	Chute de charbon, mur intérieur S presbytère, vis-à-vis 8C
150	15/11/2024	Intérieur presbytère, mur S	S	Chute de charbon, mur intérieur S presbytère, vis-à-vis 8C
151	15/11/2024	Intérieur presbytère, mur S	S	Chute de charbon, mur intérieur S presbytère, vis-à-vis 8C
152	15/11/2024	Intérieur presbytère, mur S	S	Chute de charbon, mur intérieur S presbytère, vis-à-vis 8C
153	15/11/2024	Intérieur presbytère, mur S	S	Chute de charbon, mur intérieur S presbytère, vis-à-vis 8C
154	15/11/2024	8H	S	8H, base arbitraire - fin de fouille
155	15/11/2024	8H	E	8H, base arbitraire - fin de fouille

156	15/11/2024	N/A	N/A	Ambiance
157	15/11/2024	N/A	N/A	Ambiance
158	15/11/2024	8G, 8A100	S	8A100 - coin NE, 8G4 en cours de fouille (arrêt fouille, sol naturel non atteint)
159	15/11/2024	8G, 8A100, 8A101	S	8A100, 8A101 section NE, 8G4 en cours de fouille (arrêt fouille, sol naturel non atteint)
160	15/11/2024	8G	O	8G4 - arrêt de fouille, base 8G4 non atteinte
161	15/11/2024	8G, 8A100	E	8A100, mur N/S, parement O
162	15/11/2024	8G, 8A100	E	8A100, mur N/S, parement O
163	15/11/2024	8A100	N	8A100, coin intérieur/ jonction murs NS et EO
164	15/11/2024	8A100	N	8A100, coin intérieur/ jonction murs NS et EO
165	15/11/2024	8G	O	Paroi O 8G
166	15/11/2024	8G	O	Paroi O 8G
167	15/11/2024	8A100	N	8A100, coin intérieur/ jonction murs NS et EO
168	15/11/2024	8A100	S	8A100, coin intérieur/ jonction murs NS, parement O, avec mur N presbytère
169	15/11/2024	8A100	S	8A100, coin intérieur/ jonction murs NS, parement O, avec mur N presbytère
170	15/11/2024	8A100	S	8A100, coin intérieur/ jonction murs NS, parement O, avec mur N presbytère
171	15/11/2024	8G	S	Assise sous-œuvre mur N presbytère (= paroi S 8A/8G), apparent dans 8G
172	15/11/2024	8G	S	Assise sous-œuvre mur N presbytère (= paroi S 8A/8G), apparent dans 8G
173	15/11/2024	8A100	S	8A100, coin intérieur/ jonction murs NS, parement O, avec mur N presbytère
174	15/11/2024	8A101	S	8A101, mur EO
175	15/11/2024	8A101	E	8A101, murs EO et NS
176	15/11/2024	8A, 8A100, 8A101, 8G, 8H	SE	Vue générale 8A, 8G, 8H, 8A100, 8A101
177	15/11/2024	8A100	E	8A101, coin intérieur/ jonction murs NS, parement O, avec mur N presbytère
178	15/11/2024	8A100	E	8A101, coin intérieur/ jonction murs NS, parement O, avec mur N presbytère
179	15/11/2024	8A101	S	8A101, mur NS
180	15/11/2024	8A101	S	8A101, mur NS
181	15/11/2024	8A101	S	8A101, coin extérieur, murs NS et EO
182	15/11/2024	8G, 8A100	S	Plan 8A100 et 8G, et mur NS 8A101
183	15/11/2024	8G, 8A100	O	8A100, coin murs NS et EO
184	15/11/2024	8G, 8A100	S	Plan 8A100 mur NS et partie mur EO et 8G
185	15/11/2024	8G, 8A100	S	8A100, détail coin extérieur mur NS
186	15/11/2024	8G, 8A100	O	Vue générale 8A100, 8G et section E 8A100 - fin de fouille
187	15/11/2024	8G, 8H, 8A100, 8A101	O	Vue générale 8A, 8G, 8H, 8A100, 8A101 - fin de fouille
188	15/11/2024	8G, 8H, 8A100, 8A101	O	Vue générale 8A, 8G, 8H, 8A100, 8A101 - fin de fouille
189	15/11/2024	8G, 8H, 8A100, 8A101	E	Vue générale 8A, 8G, 8H, 8A100, 8A101 - fin de fouille
190	15/11/2024	8G, 8H, 8A100, 8A101	E	Vue générale 8A, 8G, 8H, 8A100, 8A101 - fin de fouille, vue du balcon
191	15/11/2024	8G, 8H, 8A100, 8A101	E	Vue générale 8A, 8G, 8H, 8A100, 8A101 - fin de fouille, vue du balcon
192	15/11/2024	8H, 8A101	S	Vue en élévation 8A101 et mur N presbytère - réfection
193	15/11/2024	8H, 8A101	S	Vue en élévation 8A101 et mur N presbytère - réfection
194	15/11/2024	8G, 8H, 8A100, 8A101	SE	Vue en élévation 8A101 et mur N presbytère - réfection

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: Presbytères de St-Constant BiFj-72

Archéologue: Clotilde Roger - Zocha Houle W.

Type de film:

No de film: BiFj-72-2024-N2

No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	15/11/2024	9A	N	Vue hotte dans 9A100, au-dessus âtre #2

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: Pesbytères de St-Constant BiFj-72 **Type de film:**

No de film: BiFj-72-2025-N1

Archéologue: G.V et L.L.A. **No CD:**

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	15-01-2025	9B	S	Surface 9B1 – Localisation portion ouest sous-sol.
2	15-01-2025	9B	N	Surface 9B1 – Localisation portion ouest sous-sol.
3	15-01-2025	9B	S	Base 9B1 – Surface 9B2 et 9B3 avec 9B100.
4	15-01-2025	9B	N	Base 9B1 – Surface 9B2 et 9B3 avec 9B100.
5	15-01-2025	9B	E	Base 9B1 – Surface 9B2 détail pierres en paroi est 9B100.
6	15-01-2025	9B	S	9B3 en cours au sud et Base 9B2 – Surface 9B4 au nord.
7	15-01-2025	9B	E	9B3 en cours au sud et Base 9B2 – Surface 9B4 au nord.
8	15-01-2025	9B	S	Base 9B3 et 9B4 – Surface 9B5 et 9B100.
9	15-01-2025	9B	N	Base 9B3 et 9B4 – Surface 9B5 et 9B100.
10	15-01-2025	9B	S	Base 9B5 – Surface 9B6 avec 9B100.
11	15-01-2025	9B	N	Base 9B5 – Surface 9B6 avec 9B100.
12	15-01-2025	9B	S	Base 9B6 – Surface 9B7 avec 9B100.
13	15-01-2025	9B	N	Base 9B6 – Surface 9B7 avec 9B100.
14	15-01-2025	9B	S	Base 9B7 – Surface 9B8 avec 9B100.
15	15-01-2025	9B	N	Base 9B7 – Surface 9B8 avec 9B100.
16	15-01-2025	9B	S	Base 9B8 - 9B100 et 9B101 = fin de fouille sous-opération 9B.
17	15-01-2025	9B	N	Base 9B8 - 9B100 et 9B101 = fin de fouille sous-opération 9B.
18	15-01-2025	9B	N	Détail zoom portion nord sous-opération 9B.
19	15-01-2025	9B	N	Détail parement sud 9B100 et 9B101.
20	15-01-2025	9B	N	Détail parement sud 9B100 et 9B101.
21	15-01-2025	9B	E	Détail parement ouest 9B100.
22	15-01-2025	9B	E	Détail parement ouest 9B100 avec crépi.
23	15-01-2025	9B	E	Base 9B8 contre vestige 9B101.
24	15-01-2025	9B	E	Base 9B8 et segment central paroi est.
25	15-01-2025	9B	NE	Vue d'ensemble paroi est.
26	15-01-2025	9B	SE	Vue d'ensemble paroi est.
27	15-01-2025	9B	E	Coin sud-est sous-opération 9B. Paroi est
28	15-01-2025	9B	E	Coin sud-est sous-opération 9B. Paroi est
29	15-01-2025	9B	NO	Vue d'ensemble paroi ouest sous-opération 9B.
30	15-01-2025	9B	SO	Vue d'ensemble paroi ouest sous-opération 9B.
31	16-01-2025	9B	E	Agrandissement vers l'ouest sous-opération 9B pour prolongement des vestiges 9B100 et 9B101.
32	16-01-2025	9B	N	Agrandissement vers l'ouest sous-opération 9B pour prolongement des vestiges 9B100 et 9B101.
33	16-01-2025	9B	O	Agrandissement vers l'ouest sous-opération 9B pour prolongement des vestiges 9B100 et 9B101.
34	16-01-2025	9B	S	Paroi sud sous-opération 9B pour vestiges 9B100 et 9B101.
35	16-01-2025	9B	E	Paroi est sous-opération 9B pour vestiges 9B100 et 9B101.
36	16-01-2025	9B	N	Paroi nord sous-opération 9B pour vestiges 9B100 et 9B101.
37	16-01-2025	9B	Plan	Extrémité ouest du vestige 9B101.
38	16-01-2025	9B	E	Extrémité ouest du vestige 9B101.
39	16-01-2025	9C	N	Surface 9C1.
40	16-01-2025	9C	O	Surface 9C1.
41	16-01-2025	9C	N	Base 9C1 – Surface 9C2.
42	16-01-2025	9C	O	Base 9C1 – Surface 9C2.
43	16-01-2025	9C	N	Base 9C2 – Surface 9C3.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
44	16-01-2025	9C	O	Base 9C2 – Surface 9C3.
45	16-01-2025	9C	N	Base 9C3 – Surface 9C4 et 9C100 avec 9C5 (argile).
46	16-01-2025	9C	O	Base 9C3 – Surface 9C4 et 9C100 avec 9C5 (argile).
47	16-01-2025	9C	E	Base 9C3 – Surface 9C4 et 9C100 avec 9C5 (argile).
48	16-01-2025	9C	N	Base 9C4 – Surface 9C100 et 9C5 en cours.
49	16-01-2025	9C	O	Base 9C4 – Surface 9C100 et 9C5 en cours.
50	16-01-2025	9C	E	Base 9C4 – Surface 9C100 et 9C5 en cours.
51	16-01-2025	9C	N	Paroi nord et vestige 9C100 sous-opération 9B.
52	16-01-2025	9C	E	Paroi est et vestige 9C100 sous-opération 9B.
53	16-01-2025	9C	S	Paroi sud et vestige 9C100 sous-opération 9B.
54	16-01-2025	9C	O	Paroi ouest et vestige 9C100 sous-opération 9B.
55	17-01-2025	9B	E	Dégagement sommet du vestige 9B100 vers l'est jusqu'au mur central 9A104.
56	17-01-2025	9B	NE	Dégagement sommet du vestige 9B100 vers l'est jusqu'au mur central 9A104.
57	17-01-2025	9B	N	Dégagement sommet du vestige 9B100 vers l'est jusqu'au mur central 9A104.
58	17-01-2025	9B	O	Dégagement sommet du vestige 9B100 vers l'est jusqu'au mur central 9A104.
59	17-01-2025	9B	S	Dégagement sommet du vestige 9B100 vers l'est jusqu'au mur central 9A104.
60	17-01-2025	9C	N	Vestige 9C100 en cours de dégagement - 1er agrandissement vers le nord.
61	17-01-2025	9C	E	Agrandissement vers le nord – vestige 9C 100 vers le nord
62	17-01-2025	9C	E	Agrandissement vers le nord – vestige 9C 100 vers le nord
63	17-01-2025	9C	S	Agrandissement vers le nord – vestige 9C 100 vers le nord
64	17-01-2025	9C	S	Agrandissement vers le nord – vestige 9C 100 vers le nord
65	17-01-2025	9C	O	Agrandissement vers le nord – vestige 9C 100 vers le nord
66	17-01-2025	9C	O	Agrandissement vers le nord – vestige 9C 100 vers le nord
67	17-01-2025	9C	O	Vue rapprochée vestige 9C100.
68	17-01-2025	9C	N	Paroi nord sous-opération 9C avant agrandissement vers le nord.
69	17-01-2025	9C	O	Paroi ouest 9C avant agrandissement au nord et au sud.
70	17-01-2025	9C	O	Paroi ouest 9C avant agrandissement au nord et au sud.
71	17-01-2025	9C	SO	Paroi sud 9C.
72	17-01-2025	9C	E	Paroi est 9C.
73	17-01-2025	9D	N	Surface 9D1.
74	17-01-2025	9D	E	Surface 9D1.
75	17-01-2025	9C	N	Vestige 9C100 après 2e agrandissement vers le nord.
76	17-01-2025	9C	O	Vestige 9C100 après 2e agrandissement vers le nord.
77	17-01-2025	9C	S	Vestige 9C100 après 2e agrandissement vers le nord.
78	17-01-2025	9C	E	Vestige 9C100 après 2e agrandissement vers le nord.
79	17-01-2025	9C	N	Paroi nord (portion ouest) 9C après 2e agrandissement vers le nord.
80	17-01-2025	9C	N	Paroi nord dans son ensemble après 2e agrandissement vers le nord.
81	17-01-2025	9C	O	Paroi ouest après 2e agrandissement vers le nord et le sud.
82	17-01-2025	9C	NO	Paroi ouest après 2e agrandissement vers le nord et le sud.
83	17-01-2025	9D	N	Base 9D1 – Surface 9D2.
84	17-01-2025	9D	E	Base 9D1 – Surface 9D2.
85	17-01-2025	9D	N	Base 9D2 – sol naturel stérile – fin de fouille.
86	17-01-2025	9D	E	Base 9D2 – sol naturel stérile – fin de fouille.
87	21-01-2025	9A	E	Vue d'ensemble portion sud-est du sous-sol avant l'excavation de la sous-opération 9A.
88	21-01-2025	9A	NE	Vue d'ensemble du mur est 9A101 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
89	21-01-2025	9A	N	Vue d'ensemble du mur nord 9A100 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
90	21-01-2025	9A	NO	Vue d'ensemble du mur nord 9A100 et du mur de refend 9A104 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
91	21-01-2025	9A	SO	Vue d'ensemble portion mur refend 9A104 avant excavation 9A.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
92	21-01-2025	9A	S	Vue d'ensemble du mur de refend 9A104 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
93	21-01-2025	9D	E	Sous-opération 9D profil de la paroi est.
94	21-01-2025	9A	SO	Vue d'ensemble de la portion ouest du sous-sol avant l'excavation de la sous-opération 9A.
95	21-01-2025	9A	S	Vue d'ensemble du mur ouest 9A103 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
96	21-01-2025	9A	SE	Vue d'ensemble du mur de refend 9A104 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
97	21-01-2025	9A	N	Vue d'ensemble du mur de refend 9A104 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
98	21-01-2025	9A	SE	Vue d'ensemble du mur de refend 9A104 avec le mur sud 9A102 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
99	21-01-2025	9A	S	Portion ouest du sous-sol mur sud 9A102 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
100	21-01-2025	9A	O	Portion ouest du sous-sol mur sud 9A102 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
101	21-01-2025	9A	NO	Portion ouest du sous-sol mur ouest 9A103 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
102	21-01-2025	9A	N	Portion ouest du sous-sol, vue d'ensemble.
103	21-01-2025	9A	NE	Portion ouest du sous-sol mur refend 9A104 avant l'excavation de la sous-opération 9A.
104	21-01-2025	9A	N	Excavation mécanique 9A. Mur nord 9A100 (portion est). Coin nord mur refend 9A104.
105	21-01-2025	9A	O	Paroi ouest 9A. Sol accumulés contre le parement ouest du mur de refend 9A104.
106	21-01-2025	9A	O	Paroi ouest 9A. Sol accumulés contre le parement ouest du mur de refend 9A104.
107	21-01-2025	9A	S	Vestige 9A107 à l'extrémité est de 9C100, contre le parement ouest du mur est 9A101.
108	21-01-2025	9A	S	Vestige 9A107 à l'extrémité est de 9C100, contre le parement ouest du mur est 9A101.
109	21-01-2025	9A	SO	Vestige 9A107 à l'extrémité est de 9C100, avec paroi ouest 9A.
110	21-01-2025	9A	SO	Vestige 9A107 à l'extrémité est de 9C100, avec paroi ouest 9A.
111	21-01-2025	9A	E	Vestige 9A107 à l'extrémité est de 9C100, contre le parement ouest du mur est 9A101.
112	21-01-2025	9A	E	Vestige 9A107 à l'extrémité est de 9C100, contre le parement ouest du mur est 9A101.
113	21-01-2025	9A	N	Vestige 9A107 avec vue sur mur nord 9A100.
114	21-01-2025	9A	N	Vestige 9A107 avec vue sur mur nord 9A100.
115	21-01-2025	9A	NO	Paroi ouest 9A avec vestige 9A107.
116	21-01-2025	9A	O	Paroi ouest 9A avec vestige 9A107.
117	21-01-2025	9A	SO	Paroi ouest 9A avec vestige 9A107.
118	21-01-2025	9A	NE	Mur est 9A101 portion centrale. Réfection entrée deux tuyaux (fonte et T.C.C.)
119	21-01-2025	9A	E	Mur est 9A101 portion centrale. Réfection entrée deux tuyaux (fonte et T.C.C.)
120	21-01-2025	9A	NE	Mur nord 9A101 vue d'ensemble.
121	21-01-2025	9A	O	Jonction 9A102 et 9A104 avec le coin du premier presbytère 9A107 en dessous.
122	21-01-2025	9A	SO	Jonction 9A102 et 9A104 avec le coin du premier presbytère 9A107 en dessous.
123	21-01-2025	9A	SO	Jonction 9A102 et 9A104 avec le coin du premier presbytère 9A107 en dessous.
124	21-01-2025	9A	O	Jonction 9A102 et 9A104.
125	21-01-2025	9A	SO	Jonction 9A102 et 9A104.
126	21-01-2025	9A	S	Jonction 9A102 et 9A104 avec 9A107 en dessous.
127	21-01-2025	9A	S	Jonction 9A102 et 9A104 avec 9A107 en dessous.
128	21-01-2025	9A	S	Jonction 9A102 et 9A104 avec 9A107 en dessous.
129	21-01-2025	9A	S	Détail 9A107 sous 9A102 et 9A104.
130	21-01-2025	9A	SO	Détail 9A107 sous 9A102 et 9A104.
131	21-01-2025	9A	SO	Détail 9A107 sous 9A102 et 9A104.
132	21-01-2025	9A	N	Dallages 9A105 et 9A106 associés aux âtres du mur 9A100, portion ouest du sous-sol avant leur retrait.
133	21-01-2025	9A	NE	Dallages 9A105 et 9A106 associés aux âtres du mur 9A100, portion ouest du sous-sol avant leur retrait.
134	21-01-2025	9A	NO	Dallages 9A105 et 9A106 associés aux âtres du mur 9A100, portion ouest du sous-sol avant leur retrait.
135	21-01-2025	9A	NO	Dalle du seuil du foyer de l'âtre ouest 9A106. La base de la dalle repose sur 9A2.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
136	21-01-2025	9A	E	Paroi contre le parement ouest de 9A107 sous le mur de refend 9A104.
137	21-01-2025	9A	E	Paroi contre le parement ouest de 9A107 sous le mur de refend 9A104.
138	21-01-2025	9A	S	Vestige 9A107. Continuité vers l'ouest de 9B101 et 9C100. S-op. 9A près du mur 9A103.
139	21-01-2025	9A	S	Vestige 9A107. Continuité vers l'ouest de 9B101 et 9C100. Contre le parement est du mur 9A103.
140	21-01-2025	9A	N	Vestige 9A107. Continuité vers l'ouest de 9B101 et 9C100. Contre le parement est du mur 9A103.
141	21-01-2025	9A	N	Vestige 9A107. Continuité vers l'ouest de 9B101 et 9C100. Contre le parement est du mur 9A103.
142	21-01-2025	9A	N	Vestige 9A107. Continuité vers l'ouest de 9B101 et 9C100. Contre le parement est du mur 9A103.
143	21-01-2025	9A	O	Vestige 9A107. Continuité vers l'ouest de 9B101 et 9C100. Contre le parement est du mur 9A103.
144	21-01-2025	9A	O	Vestige 9A107. Continuité vers l'ouest de 9B101 et 9C100. Contre le parement est du mur 9A103.
145	21-01-2025	9A	E	Paroi est, sols accumulés contre le parement ouest du mur de refend 9A104.
146	21-01-2025	9A	E	Paroi est, sols accumulés contre le parement ouest du mur de refend 9A104.
147	22-01-2025	9A	S	Vestige 9A107, portion nord. Coin nord-ouest du premier presbytère de 1750.
148	22-01-2025	9A	S	Vestige 9A107, portion nord. Coin nord-ouest du premier presbytère de 1750.
149	22-01-2025	9A	O	Vestige 9A107, portion nord. Coin nord-ouest du premier presbytère de 1750, contre le parement est de 9A103.
150	22-01-2025	9A	O	Vestige 9A107, portion nord. Coin nord-ouest du premier presbytère de 1750, contre le parement est de 9A103.
151	22-01-2025	9A	O	Vestige 9A107, portion nord. Coin nord-ouest du premier presbytère de 1750, contre le parement est de 9A103.
152	22-01-2025	9A	O	Portion centrale du mur 9A107 vis-à-vis la porte actuelle (avec la tuyauterie).
153	22-01-2025	9A	O	Portion centrale du mur 9A107 vis-à-vis la porte actuelle (avec la tuyauterie).
154	22-01-2025	9A	O	Portion centrale du mur 9A107 vis-à-vis la porte actuelle (avec la tuyauterie).
155	22-01-2025	9A	O	Portion centrale du mur 9A107 vis-à-vis la porte actuelle (avec la tuyauterie).
156	22-01-2025	9A	O	Portion sud du vestige 9A107 – mur ouest du presbytère de 1750.
157	22-01-2025	9A	N	Portion sud du vestige 9A107 – mur ouest du presbytère de 1750.
158	22-01-2025	9A	N	Portion sud du vestige 9A107 – mur ouest du presbytère de 1750.
159	22-01-2025	9A	N	Portion sud du vestige 9A107 – mur ouest du presbytère de 1750.
160	22-01-2025	9A	N	Portion sud du vestige 9A107 – mur ouest du presbytère de 1750.
161	22-01-2025	9A	O	Parement est de 9A103 (mur ouest du presbytère de 1833) construit sur 9A107 (premier presbytère de 1750).
162	22-01-2025	9A	O	Parement est de 9A103 (mur ouest du presbytère de 1833) construit sur 9A107 (premier presbytère de 1750).
163	22-01-2025	9A	S	Jonction du mur sud 9A102 et du mur ouest 9A103, construit sur 9A107 (premier presbytère de 1750).
164	22-01-2025	9A	SO	Jonction du mur sud 9A102 et du mur ouest 9A103, construit sur 9A107 (premier presbytère de 1750).
165	22-01-2025	9A	SO	Mur sud 9A102 parement nord.
166	22-01-2025	9A	S	Mur sud 9A102 parement nord.
167	22-01-2025	9A	SE	Mur sud 9A102 parement nord, près du mur de refend 9A104.
168	22-01-2025	9A	SE	Mur sud 9A102 parement nord, près du mur de refend 9A104.
169	22-01-2025	9A	E	Mur de refend 9A104 sur 9A107, à la jonction avec 9A102.
170	22-01-2025	9A	SE	Mur de refend 9A104 sur 9A107, à la jonction avec 9A102.
171	22-01-2025	9A	SE	Mur de refend 9A104 sur 9A107, à la jonction avec 9A102.
172	22-01-2025	9A	N	Mur nord 9A100 (portion ouest) avec l'âtre est.
173	22-01-2025	9A	N	Mur nord 9A100 (portion ouest) avec l'âtre est.
174	22-01-2025	9A	N	Mur nord 9A100 (portion ouest) avec l'âtre est. Détails des fondations de 9A100.
175	22-01-2025	9A	NO	Mur nord 9A100 (portion ouest) avec les deux âtres.
176	22-01-2025	9A	NO	Mur nord 9A100 (portion ouest) avec les deux âtres.
177	22-01-2025	9A	NO	Mur nord 9A100 (portion ouest) avec les deux âtres.

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2005

Projet: Fouilles latrines Vieux Presbytères
St-Constant BiFj-72
Archéologue: GV -LA

Type de film:
No de film: BiFj-72-2025-N2
No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	23 juin 2025	8A-8G	S	Base nettoyage post-hiver. intérieur 8G entre 8A100 et 8A101. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
2	23 juin 2025	8A-8G	S	Base nettoyage post-hiver. intérieur 8G entre 8A100 et 8A101. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
3	23 juin 2025	8A-8G	N	Base 8G1 - 8G2 - 8G3 / Surface 8G4.
4	23 juin 2025	8A-8G	S	Base 8G1 - 8G2 - 8G3 / Surface 8G4.
5	23 juin 2025	8A-8G	S	Base 8G1 - 8G2 - 8G3 / Surface 8G4.
6	23 juin 2025	8A-8H	S	Base nettoyage 8H1 post-hiver. Intérieur 8H avec 8A101. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
7	23 juin 2025	8A-8H	S	Base nettoyage 8H1 post-hiver. Intérieur 8H avec 8A101. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
8	23 juin 2025	8A-8H	SE	Vue d'ensemble 8G et 8H contre le mur nord du Presbytère. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
9	23 juin 2025	8A-8H	S	Base 8H2 / Surface 8H3. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
10	23 juin 2025	8A-8H	S	Base 8H2 / Surface 8H3. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
11	23 juin 2025	8A-8H	S	Base 8H2 / Surface 8H3. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
12	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	S	Vue en plan, fond atteint des latrines 8A100 – 8A101. Planches de bois vestige 8A102.
13	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	O	Vue en plan, fond atteint des latrines 8A100 – 8A101. Planches de bois vestige 8A102.
14	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	O	Vue en plan, fond atteint des latrines 8A100 – 8A101. Planches de bois vestige 8A102.
15	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	O	Vue détails 8A102 planches bois à la base de 8G4 (fond des latrines).
16	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	O	Vue en plan, fond atteint des latrines 8A100 – 8A101. Planches de bois vestige 8A102.
17	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	O	Vue en plan, fond atteint des latrines 8A100 – 8A101. Planches de bois vestige 8A102.
18	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	N	Parement sud de 8A101 sortie axe drain nord-sud évacuation.
19	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	N	Parement sud de 8A101 sortie axe drain nord-sud évacuation.
20	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	N	Vue détail ouverture du drain à la 1ère assise de 8A101 avec extrémité nord des planches de bois 8A102.
21	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	N	Vue détail ouverture du drain à la 1ère assise de 8A101 avec extrémité nord des planches de bois 8A102.
22	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	NO	Vue d'ensemble des latrines 8A100-8A101-8A102. Fond atteint. Base 8G4
23	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	NO	Vue d'ensemble des latrines 8A100-8A101-8A102. Fond atteint. Base 8G4
24	23 juin 2025	8A100-8A101-8A102	N	Vue d'ensemble des latrines 8A100-8A101-8A102. Fond atteint. Base 8G4
25	25 juin 2025	8A101- 8H	S	Base 8H3 / Surface 8H4. Base de la structure 8A101 du four à pain. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
26	25 juin 2025	8A101- 8H	S	Base 8H3 / Surface 8H4. Base de la structure 8A101 du four à pain. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
27	25 juin 2025	8A101- 8H	SO	Base 8H3 / Surface 8H4. Base de la structure 8A101 du four à pain. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
28	25 juin 2025	8A101- 8H	SE	Base 8H3 / Surface 8H4. Base de la structure 8A101 du four à pain. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
29	25 juin 2025	8A101- 8H	S	Base 8H3 / Surface 8H4. Base de la structure 8A101 du four à pain. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
30	25 juin 2025	8A101- 8H	O	Base 8H3 / Surface 8H4. Base de la structure 8A101 du four à pain. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
31	25 juin 2025	8A101- 8H	E	Base 8H3 / Surface 8H4. Base de la structure 8A101 du four à pain. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
32	25 juin 2025	8A101- 8H	PLAN	Base 8H4 / Fin de fouille sous-opération 8H. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
33	25 juin 2025	8A101- 8H	S	Base 8H4 / Fin de fouille sous-opération 8H. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
34	25 juin 2025	8A101- 8H	S	Base 8H4 / Fin de fouille sous-opération 8H. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
35	25 juin 2025	8A-8G-8H	SO	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 – 8A102 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
36	25 juin 2025	8A-8G-8H	O	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 – 8A102 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
37	25 juin 2025	8A-8G-8H	O	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 – 8A102 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
38	25 juin 2025	8A-8G-8H	SO	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 – 8A102 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
39	25 juin 2025	8A-8G-8H	SO	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 – 8A102 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
40	25 juin 2025	8A-8G-8H	SO	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 – 8A102 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
41	25 juin 2025	8A-8G-8H	O	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 – 8A102 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
42	25 juin 2025	8A-8G-8H	O	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 – 8A102 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
43	25 juin 2025	8A-8G-8H	E	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
44	25 juin 2025	8A-8G-8H	E	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)

No	Date	Secteur	Orientation	Description
45	25 juin 2025	8A-8G-8H	E	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
46	25 juin 2025	8A-8G-8H	E	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
47	25 juin 2025	8A-8G-8H	E	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
48	25 juin 2025	8A-8G-8H	S	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
49	25 juin 2025	8A-8G-8H	S	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
50	25 juin 2025	8A-8G-8H	S	Vue d'ensemble des vestiges 8A100 – 8A101 en fin de fouille. Avec 8A103 (mur nord du presbytère)
51	25 juin 2025	mur est presbytère	O	Sortie ancien drain côté mur est. Réfection du presbytère.
52	25 juin 2025	mur est presbytère	O	Sortie ancien drain côté mur est. Réfection du presbytère.
53	25 juin 2025	mur est presbytère	O	Détail ouverture du passage du drain dans le mur est. Petit tuyau en fonte et morceaux de plastique.

ANNEXE II. Inventaire de la culture matérielle

Code Bordeon	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	A	2	1.1.1.31-TCG avec glaçure	3	2	Contenant	Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragments non jointifs de corps de contenant. Pâte grisâtre à rouge orangé. Les frags ont tous perdu leur glaçure.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	4	1	Jatte ou terrine		Fragments jointifs de bords et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
BiFj-72	8	A	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	3	1	Pot à plante		Fragments non jointifs de corps provenant possiblement du même pot à plante. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Sans marque ni décor.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	8	A	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Brique?		Fragment de pâte d'une possible brique. Pâte orangé avec des inclusions.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	8	A	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Brique	Note provenance : nettoyage du mur	Fragment de corps d'une brique. Pâte rouge avec des inclusions.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Décor à l'engobe bleu à motif linéaire sur la surface extérieure (1805 c - 1939 c)	Fragment de corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.61-TCF blanche	8	1	Contenant		Fragments jointifs et non jointifs de corps d'un contenant. Frags altéré par les sols.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.61-TCF blanche	4	1	Plat creux	Décor moulé à cannelure sur la surface intérieure.	Fragments jointifs de bord, corps et fonds d'un plat creux. De forme circulaire à bord évasé.	4.1-Alimentation
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.61-TCF blanche	9	1	Pot de chambre		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'un pot de chambre de forme globulaire. Sans marque ni décor.	4.5.1-Excrétion
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.61-TCF blanche	5	3	Contenant	2 frag avec un décor peint en bleu à motif linéraire sur la surface intérieure. Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps provenant d'au moins 3 contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	4	1	Soucoupe		Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et fond d'une soucoupe. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant, possiblement une assiette. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	7	1	Plat	Décor moulé en relief sur le bord à motif de blé (1859 po. - 1985 c.)	Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps d'un plat.	4.1-Alimentation
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	3	1	Bol	Décor moulée en relief à motif de volute sur la surface extérieure (1860 c - 1870 c).	Fragments jointifs de bord, corps et base d'un bol à pied annulaire. Marque de fabricant imprimé en noir sur le cul : "[…]ARE CO / […]NS, P.Q."	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	4	2	Contenants	1 frag avec un décor moulé en relief à motif d'épis de blé (1859 po. - 1985 c.) Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragments non jointifs de corps de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	3	1	Plat	Décor moulé en relief à motif perlé sur le rebord.	Fragments jointifs et non jointifs d'un plat creux de forme ovale. Datation générale : 1830 c - 1945 c.	4.1-Alimentation
BiFj-72	8	A	2	1.3.1.21-PC avec glaçure	1	1	Poignée	Note provenance : Nettoyage du mur.	Poignée de porte entière. Sans marque ni décor. Diamètre d'environ 5 cm.	4.7.2.1-Systèmes de fermeture
BiFj-72	8	A	2	1.3.2.21-PF dure européenne	3	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	1.3.2.21-PF dure européenne	2	2	Contenant	Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragments de bord et corps de contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	2.1-Verre Incolore	7	1	Bouteille à médicament		Fragments jointifs et non jointifs de corps d'une bouteille à médicament. Corps de forme rectangulaire à pan en retrait et à coins chanfreinés. Inscriptions moulées en relief sur le corps : "RUNDLE'S" et "LINIM[ent]". Datation : La Rundle Company a été fondée en 1871 en Ohio et à été active jusqu'en 1969 (https://porters-products.com/our-story/#:~:text=The%20George%20H%20Rundle%20Company,content%20in%20the%20liquid%20liniment.)	4.3-Médication
BiFj-72	8	A	2	2.1-Verre Incolore	11	4	Contenant		Fragments de bords et corps provenant d'au moins 4 contenants distincts. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	2.1-Verre Incolore	26	3	Cheminée de lampe		Fragments de bords et corps provenant d'au moins 3 cheminées de lampes. Sans marque ni décor.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	A	2	2.1-Verre Incolore	9	3	Contenant	Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragments de corps et bases provenant d'au moins 3 contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	2.1-Verre Incolore	2	1	Plat	Décor moulé à motif géométrique de losange et de côte. Note provenance : nettoyage du mur	Fragments non jointifs de bord et corps d'un plat.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	2.1-Verre Incolore	2	2	Tube	Note provenance : nettoyage du mur	1 frag de forme cylindrique vide en son centre de petite dimensions (longueur résiduelle : 2,7 cm; diamètre : 0,3 cm). Possiblement une partie d'ampoule. 1 frag de tube de forme cylindrique plein avec une tête plate (ressemble à un clou). Longueur résiduelle : 2,4 cm; diamètre : 0,3 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	3	1	Bouteille		Fragments jointifs de corps et base d'une bouteille. Épaule horizontale, corps à pan en retrait et à coins chanfreinés, talon, cul plat. Trace de moule sur 2 coins et sur le cul. Fabrication dans un moule à au moins 2 parties avec base séparée ("post botton"). Bouteille de bonne dimension: longueur de la base : 8,5 cm; largeur de la base : 5,4 cm; hauteur résiduelle (manque le col et le goulot) : 17 cm. Datation : 2 moitié du 19e s (https://secure-sha.org/bottle/bases.htm#Mold-blown%20bottle%20bases)	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	A	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Flasque		Fragments jointifs de goulot et corps d'une flasque entière. Lèvre rabattue, bague annulaire, col cylindrique, épaule tombante, corps de forme de flasque à 2 pans, talon droit, cul légèrement en retrait. Hauteur : 21 cm; longueur de la base : 7,2 cm; largeur de la base : 3,4 cm. Traces de moule le long du corps et sur le talon, fabrication dans un moule à au moins 2 parties avec une base séparée ("cup-bottom"). Datation : 1880 c - fin années 1910 (https://secure-sha.org/bottle/bases.htm#Mold-blown%20bottle%20bases)	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	A	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	6	6	Vitre		Fragments de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	A	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	30	30	Vitre	Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	A	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Contenant	Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragments non jointifs de corps d'un contenant. 2 frags altérée légèrement par la chaleur ou le feu.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	2.2.1.3-V teinté régulier turquoise	1	1	Bouteille		Fragment de corps d'une bouteille.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	A	2	2.2.1.6-V teinté régulier jaune	1	1	Contenant	Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Contenant	Note provenance : Nettoyage du mur.	Fragment de corps d'un contenant. Verre de couleur vert de type 7-Up. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	A	2	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	19	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de bouteilles à boisson alcoolisée. Une bouteille (9 frags) avec un corps cylindrique, talon arrondi, cul en cône avec trace de pontil. Pas de trace de moule, pourrait être soufflée. L'autre bouteille (10 frags) avec un corps cylindrique, talon arrondi, cul concave à bouton. Pas de trace de moule, mais présence de stries horizontales sur certains frags. Possiblement fabriquée au moule à tour (1860 c - 1920 c).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	A	2	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	11	1	Bouteille à gin		Fragments jointifs et non jointifs de corps d'une bouteille à gin. De forme rectangulaire à pan droit. Traces verticales sur les surfaces extérieures.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	A	2	2.3.2.1-V opaque blanc	18	1	Globe de lampe		Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps d'un possible globe de lampe. Sans marque ni décor.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	A	2	2.3.2.1-V opaque blanc	2	1	Indéterminé	Décor moulé à cannelure sur la surface extérieure.	Fragments non jointifs de bord et corps d'un objet indéterminé. Peut-être une décoration ou un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.12-Fer laminé	8	8	Clou		Clous incomplets à entiers en fer laminé. Datation générale : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.12-Fer laminé	7	7	Clou	Note provenance : nettoyage du mur	Fragments de clous en fer laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	7	7	Clou		Clous entier en fer tréfilé. Datation générale : Après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Vis		Vis incomplète en fer tréfilé.	4.7.2.4-Fixations - divers
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	9	9	Clou	Note provenance : nettoyage du mur	Clous incomplets à entiers en fer tréfilé. Datation générale : après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Vis	Note provenance : nettoyage du mur	Vis entière à tête plate en fer tréfilé.	4.7.2.4-Fixations - divers
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Agrafe	Note provenance : nettoyage du mur	Agraphe entière en forme de U en fer tréfilé. Longueur : 4 cm; larguer : 2 cm.	4.7.2.4-Fixations - divers
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Cuillère		Fragment de cuillère en métal ferreux. Il reste le cuilleron et une partie du manche. Longueur résiduelle : 10 cm; largeur du cuilleron : 3 cm.	4.1.3.1-Alimentation, absorption, ustensile de table
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Bande		Fragment d'une bande en métal ferreux repliée sur elle-même 2 fois. Longueur : 6,7 cm; largeur 1,5 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	4	4	Clou		Fragments de clous dont la tête est manquante. Probablement laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	A	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	4	4	Clou	Note provenance : nettoyage du mur	Fragments de clous dont la tête est manquante ou trop corrodée pour en déterminer le type. Probablement laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	A	2	4.4.3-Scories	3	3	Scorie	Note provenance : nettoyage du mur	Fragments de scorie sans forme apparente.	1.3.2.2-Fer, résidus
BiFj-72	8	A	2	5.1.1-Os	9	8	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères (côte, os long). 1 frag d'os blanchi.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	A	2	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	A	2	5.1.1-Os	5	5	Os - mammifère	Note provenance : nettoyage du mur	Fragments d'os de mammifère. Traces de boucherie sur certains fragments (scie).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	A	2	5.1.1-Os	3	3	Os - oiseau	Note provenance : nettoyage du mur	Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	A	2	5.1.4-Coquille	3	2	Huître	Note provenance : nettoyage du mur	Fragments de coquille d'huître.	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	8	A	2	5.1.6-Charbon	1	1	Anthracite	Note provenance : nettoyage du mur	Fragment d'anthracite sans forme apparente.	1.8.1-Feu, production
BiFj-72	8	A	2	5.1.7-Graphite	1	1	Mine de crayon		Fragment de mine de crayon en graphite de forme cylindrique.	5.3-Écrits
BiFj-72	8	A	2	5.3.1-Plastique	3	1	Contenant?		Fragments de corps d'un possible contenant en plastique blanc. 1 frag de forme plus rectangulaire avec une ligne de tiret le long de son côté et qui est percé à l'une de ses extrémitées.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	5.3.1-Plastique	2	1	Indéterminé	Note provenance : nettoyage du mur	Fragments de plastique de forme rectangulaire provenant d'un objet indéterminé. De couleur beige.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	5.3.1-Plastique	3	1	Indéterminé	Note provenance : nettoyage du mur	Fragment de corps d'un objet indéterminé. De couleur blanc opaque. Sans forme apparente.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	2	7.24-Métal cuivreux et verre	1	1	Ampoule	Note provenance : nettoyage du mur	Fragment de la partie centrale et la base d'une ampoule.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	A	2	7.99-Matériau composite autre	1	1	Prothèse dentaire		Fragment d'une prothese dentaire. L'appareil pourrait etre fait en plastique (vulcanite?) et les dents seraient en céramique. Datation : après 1839 (début des premiers plastique) (https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=217143&type=bien)	4.5-Soins du corps
BiFj-72	8	A	99	1.1.2.61-TCF blanche	6	2	Soucoupe	2 fragments avec un décor imprimé en bleu foncé de style flow bleu a motif de volute sur la surface intérieure (1828 c. - 1930 c.) Note provenance : Base mécanique.	Fragments jointifs et non jointifs de 2 soucoupes à pied annulaire. Une soucoupe sans décor ni marque.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	A	99	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Décor moulé en relief à lignes ondulées sous la lèvre. Note provenance : Base mécanique.	Fragment de bord d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	99	1.3.2.21-PF dure européenne	3	2	Contenant	1 frag avec un décor appliqué à lignes dorées sous la lèvre. Note provenance : Base mécanique.	Fragments non jointifs de bord et corps de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	99	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille	Note provenance : Base mécanique.	Fragment de corps d'une bouteille. Inscription moulée en relief sur le corps : "[...]DE".	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	A	99	2.1-Verre Incolore	3	3	Contenant	1 frag avec un décor moulé en relief sur la surface extérieure à motif géométrique et végétal. Note provenance : Base mécanique.	Fragments de corps de contenants. 1 frag altéré par la chaleur ou le feu.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	99	2.1-Verre Incolore	2	1	Gobelet	Décor moulé en relief en altérnance de côte et de dentelure.	Fragments jointifs de corps et base d'un gobelet. Fabriqué à la machine. Cul en retrait	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	A	99	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre	Note provenance : Base mécanique.	Fragment de verre à vitre. Ligne moulée à la verticale sur la surface extérieure.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	A	99	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	2	Contenant	Note provenance : Base mécanique.	Fragments de corps de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	99	2.2.1.5-V teinté régulier rose	1	1	Plat	Décor moulé en relief à motif de côtes sur la surface extérieure. Note provenance : Base mécanique.	Fragment de bord et corps d'un plat.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	99	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Contenant	Note provenance : Base mécanique.	Fragment de corps d'un contenant. Verre de couleur rouge.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	A	99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	3	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : Base mécanique.	Fragments jointifs d'extrémité supérieure et de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre rabattue, col amincie vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique. Bouteille fabriquée dans un moule et terminé à l'outils de finition	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	A	99	3.1.1.13-Fer tréfilé	7	7	Clou	Note provenance : Base mécanique.	Clous incomplets à entiers en fer tréfilé. Datation générale : Après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	A	99	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Scie	Note provenance : Base mécanique.	Fragment de scie en métal ferreux. Scie plate de forme rectangulaire. Longueur résiduelle : 15 cm. Largeur : entre 2,5 et 4,5 cm.	1.3.2.1-Fer, outils
BiFj-72	8	A	99	3.1.1.3-Fonte	1	1	Jonction	Note provenance : Base mécanique.	Jonction de tuyau en fonte. De forme cylindrique. L'intérieure est filetée. Longueur : 5 cm. Diamètre : 5,3 cm.	4.8.3-Plomberie et canalisation

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	A	99	5.1.1-Os	13	13	Os - mammifère	Note provenance : Base mécanique.	Fragments d'os de mammifère. Certains ont des traces de boucherie (scie). 1 frag d'os blanchi.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	A	99	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau	Note provenance : Base mécanique.	Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	B	100	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragment de corps d'un contenant. Pâte orangé grisâtre avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	B	100	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	8	B	100	1.1.2.51-Pearlware	1	1	Contenant	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Petit fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	B	100	1.2.1.992-GG glaçure saline et feldspathique - général	1	1	Tuyau	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragment de bord d'un tuyau. Pâte rouge foncé avec des inclusions, glaçure feldspathique sur les surfaces intérieure et extérieure. La surface intérieure est filetée. Peut-être une production nord-américaine.	4.8.3-Plomberie et canalisation
BiFj-72	8	B	100	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragment de bord d'une bouteille. Lèvre filetée. Datation générale : à partir de la 2e moitiée du 19e s (https://secure-sha.org/bottle/closures.htm#Canning%20Jars)	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	B	100	2.2.1.1-V teinté régulier vert	5	5	Vitre	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	B	100	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	2	Contenant	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragments de corps de contenants, possiblement des bouteilles à boisson alcoolisée.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	B	100	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Clou	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragment de clou en fer tréfilé. Datation : après 1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	B	100	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragments de clous trop corrodés pour en déterminer le type.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	B	100	3.1.1-Métaux et alliages ferreux	1	1	Concrétion	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragment de concrétion de métal ferreux sans forme apparente.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	B	100	5.1.1-Os	8	8	Os - mammifère	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragments d'os de mammifères. 1 frag calciné et 2 frag d'os blanchi.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	B	100	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	B	100	5.1.4-Coquille	3	3	Huître	Note provenance : ouv. À la base mur E presbytère 1833, pour drains de grès + fonte	Fragments de coquille d'huître.	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	8	C	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	3	1	Assiette	Décor moulé em relief à motif de blé sous la lèvre (1859 po. - 1985 c.) et à cannelure sur le bouge.	Fragments jointifs et non jointifs d'une assiette. 1 frag avec une marque de fabricant imprimé en noire : "[…] & SONS (dans une banderole) / (armoiries britaniques) / […] (ancre) MARK / (dans une banderole) […]D".	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	C	2	2.1-Verre Incolore	3	2	Bouteille		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base de bouteille. Le fragment de corps proviendrait d'une bouteille de forme ovale tandis que les frags jointifs de base proviendrait d'une bouteille cylindrique. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	C	2	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	C	2	5.3.1-Plastique	1	1	Peigne		Peigne en plastique brun (effet de boiserie) presque entier (il manque quelques dents). Longueur résiduelle : 22,5 cm; largeur : 5 cm. La taille des dents diminue vers la droite.	4.5.2-Hygiène
BiFj-72	8	C	3	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	2	Clou		Fragments de clous en métal ferreux. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	C	4	2.1-Verre Incolore	6	1	Bouteille à médicament	Décor moulé en relief sur la face avant représentant un homme habillé avec un chapeau et une salopette tenant 2 briques le tout dans un oval. Décor moulé à côtes sur le col.	Fragments jointifs de bords, corps et base d'une bouteille à médicament presque entière. Lèvre filetée, bague annulaire, col amincie vers le haut, épaule horizontale, corps de forme rectangulaire avec un pan en retrait, talon droit, cul légèrement concave. Trace de moule sur deux côtés du corps et sur le cul, probablement fabriqué dans un moule à au moins 2 parties avec base séparée. Inscription moulée en relief sur le cul : "(dans un triangle) C / 3". Bouteille fabriquée par la Consumers Glass Co entre 1917 et 1962 (https://secure-sha.org/bottle/makersmarks.htm)	4.3-Médication
BiFj-72	8	C	4	2.1-Verre Incolore	4	1	Bouteille		Fragments jointifs de bords, corps et base d'une bouteille. Lèvre droite, bague évasée vers le bas, col cylindrique, épaule horizontale, corps de forme oval, talon droit, cul plat. Marque de moule de machine automatique de style owens sur le cul. Inscription moulée en relief sur le cul : "(dans un losange) D". Bouteille fabriquée par la Dominion Glass Co entre 1928 et le début des années 1970 (https://secure-sha.org/bottle/makersmarks.htm).	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	C	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou en métal ferreux dont la tête est manquante. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	C	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Tige		Fragment de tige légèrement torsadée en métal ferreux. Longueur résiduelle : 8,5 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	C	4	3.1.8.1-Aluminium	10	1	Lampe de poche?	Décor moulé linéaire le long du corps	Fragments jointifs et non jointifs de bords et corps d'une possible lampe de poche. De forme cylindrique, les deux extrémités sont filetées. Ça pourrait être la partie extérieure où on met les batteries. Longueur: 15 cm. Diamètre approximatif : 4,5 cm.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	C	4	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	E	1	1.1.2.31-Creamware	2	1	Contenant	Décor moulé en creux à motif linéaire.	Fragments jointifs de corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	1	1.1.2.61-TCF blanche	3	2	Contenant	2 frags avec un décor imprimé en vert à motif géométrique sur la surface extérieure. 1 frag avec un décor imprimé en brun à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	1	2.1-Verre Incolore	10	3	Contenant		Fragments jointifs et non jointifs provenant de 3 contenants. 2 frags jointifs de lèvre droite avec un point d'appuis pour un bouchon (probablement une bouteille); 6 frags de corps et base d'un contenant (possiblement une bouteille) de forme ovale; 2 frags très minces de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	26	26	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses. Certains frags sont altérés par les sols (patine)	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	E	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	3	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	1	3.1.1.12-Fer laminé	6	6	Clou		Fragments de clous en fer laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	1	3.1.1.13-Fer tréfilé	3	3	Clou		Clous incomplets à entiers en fer tréfilé. Datation: après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	3	Clou		Fragments de clous en métal ferreux ayant perdu leur tête. Probablement laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous

Code Bordeen	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	E	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Tige		Fragment de tige en métal ferreux repliée sur elle-même.	4.7.2.4-Fixations - divers
BiFj-72	8	E	1	7.36-Matière première et métal	3	1	Électrode		Fragments d'un capuchon en métal cuivreux et d'une tige en graphite formant un électrode.	1.9-Électricité
BiFj-72	8	E	2	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant ayant perdu sa glaçure. Pate orangé avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	2	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	5	1	Contenant		Fragments de corps et bases d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	2	1.1.2.31-Creamware	7	2	Contenant	1 frag avec un décor moulé en creux à motif linéaire.	Fragments de corps de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	2	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	3	1	Pipe		Fragments non jointifs de tuyaux et fourneau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	8	E	2	1.1.2.51-Pearlware	1	1	Contenant		Fragment de corps de contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	2	1.1.2.61-TCF blanche	7	2	Contenant		Fragments de bord et corps de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	2	1.3.2.21-PF dure européenne	6	1	Soucoupe	Décor moulé en relief sous le bord à motif géométrique (point et volute).	Fragments jointifs et non jointifs de bords, corps et base d'une soucoupe à pied annulaire.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	E	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	38	38	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses. Certains frags sont altérés par les sols (patine).	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	E	2	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	3	2	Contenant		Fragments de corps de contenants (probablement des bouteille). 2 frags altérés par les sols (patine).	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	2	3.1.1.11-Fer forgé	3	3	Clou		Fragments de clou en fer forgé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	2	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou		Clou entier en fer laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Clou		Clou en fer tréfilé. Datation: après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	3	Clou		Fragments de clous dont la tête est manquante ou trop corrodée pour en déterminer le type. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Bande		Fragment de bande rectangulaire en métal ferreux.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	2	5.1.1-Os	1	1	Os		Fragment d'os blanchi.	6.1-Animaux
BiFj-72	8	E	2	5.1.4-Coquille	1	1	Mollusque		Fragment de coquille de mollusque.	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	8	E	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	5	2	Jatte ou terrine		Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps de jatte ou terrine. Pâte rouge orangé à grisâtre avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
BiFj-72	8	E	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Brique		Petit fragment de corps de brique. Pâte rouge.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	8	E	3	1.1.2.31-Creamware	4	2	Contenant	1 Frag à décor moulé en creux à motif linéaire sur la surface extérieure.	Fragments de corps de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	5	3	Pipe		Fragments de tuyaux et de fourneau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	8	E	3	1.1.2.51-Pearlware	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	3	1.1.2.61-TCF blanche	5	1	Contenant		Fragments de corsp et base de contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	3	1.1.2-Terre Cuite Fine	1	1	Émail		Fragment d'émail d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	3	2.1-Verre Incolore	3	3	Contenant		Fragments de bord et corps de contenant. 1 frag très mince. 1 frag altéré par les sols (patine).	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	22	22	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses. Plusieurs fragments altérés par les sols (patine).	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	E	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant, possiblement une bouteille.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	3	3.1.1.11-Fer forgé	6	6	Clou		Clous fragmentaires à entiers en fer forgé. Datation générale : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	3	3.1.1.3-Fonte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un possible contenant en fonte.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	3	3.1.1-Métaux et alliages ferreux	3	3	Clou		Fragments de clous en métal ferreux dont la tête est manquante ou trop corrodée pour en déterminer le type. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	3	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	E	3	5.1.1-Os	5	5	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	E	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor. La glaçure a une légère teinté crème, pourrait être du CW tardif.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	E	4	3.1.1.11-Fer forgé	3	3	Clou		Fragments de clous en fer forgé. Datation générale : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	E	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Bande		Fragment de bande rectangulaire en métal ferreux. Longueur résiduelle : 4 cm; largeur : 1,5 cm.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	8	E	4	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	E	4	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	E	4	5.1.4-Coquille	1	1	Mollusque		Fragment de coquille de mollusque, probablement huître.	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	8	E	5	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre		Fragment de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	F	1	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou		Fragment de clou en fer laminé. Datation générale : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	F	1	3.1.3.1-Étain	1	1	Médaille	Décor moulé en relief à motif indéterminé sur l'avers et le revers	Médaille religieuse de forme circulaire. Inscription moulée en relief sur le revers qui n'est pas lisible. Diamètre de 1,4 cm.	5.6-Culte et rituel
BiFj-72	8	F	1	5.1.4-Coquille	1	1	Mollusque		Fragment de coquille de mollusque.	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	8	F	2	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou		Clou entier en fer forgé. Datation générale : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	F	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou		Fragment de clous dont la tête est manquante. Probablement laminé ou forgé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	F	99	1.1.2.51-Pearlware	4	1	Bol ou tasse	Décor peint en bleu à motif végétale sur la surface extérieure (1815 c -1830 c).	Fragments jointifs et non jointifs de bords et de corps d'un bol ou d'une tasse.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	F	99	1.1.2.61-TCF blanche	3	1	Assiette?		Fragments jointifs de marli et bouge d'une possible assiette. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	F	99	2.1-Verre Incolore	2	2	Contenant		Fragments de bord et corps de contenants. 1 frag avec une lèvre filetée.	4.10-Entreposage indéterminé

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	F	99	3.1.1.12-Fer laminé	2	2	Clou		Clous incomplets à entiers en fer laminé. Datation générale : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	F	99	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Clou		Clou incomplet en fer tréfilé. Datation : après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	1	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant ayant perdu sa glaçure. Pâte rouge orangé.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	1	1.1.1.3-TCG sans glaçure	5	2	Tuile		Fragments de tuile en TCG. Pâte rouge avec des inclusions. Dimensions du plus grand frag : 14,5 cm de longueur résiduelle; 7,5 cm de largeur résiduelle.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
BiFj-72	8	G	1	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	1	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Glaçure de teinté orangé sur les surfaces intérieure et extérieure et décor peint sur la glaçure à motif floral sur la surface extérieure.	Fragment de bord et corps d'un contenant, probablement une tasse.	4.1.99-Alimentation indéterminé
BiFj-72	8	G	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Contenant		Fragment de base d'un contenant. Inscription imprimé en noire sur la surface extérieure : "[I]RONST[ONE...]".	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	1	2.1-Verre Incolore	2	2	Contenant		Fragments de corps et base de contenants. 1 frag altéré par la chaleur ou le feu. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	1	2.1-Verre Incolore	1	1	Fiole		Petite fiole incomplète au corps cylindrique, talon droit et cul plat. Hauteur résiduelle : 3,3 cm; diamètre de la base : 0,9 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	9	9	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	G	1	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou		Clou entier en fer laminé. Datation générale : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	1	3.1.1.13-Fer tréfilé	3	3	Clou		Clous incomplets à entiers en fer tréfilé. Datation: après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou		Fragments de clous dont la tête est manquante ou trop corrodée pour en déterminer le type. Possiblement laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Anneau		Petit anneau en métal ferreux. Diamètre extérieur : 1,7 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	1	3.2.1-Métal plaqué	1	1	Couteau	Décor moulé linéaire sur le manche	Fragment de lame et manche d'un couteau. La lame est en métal ferreux et semble avoir été plaquée d'un métal argentifère. Le manche pourrait être en étain ou en acier. Le couteau semble avoir été fabriqué au moule. Longueur résiduelle : 15 cm; largeur max : 2,3 cm. Datation : 20e siècle (Dunning, Composite Table Cutlery from 1700 to 1930, dans Étude en culture matérielle, dir. Karklins, 2000)	4.1.3.1-Alimentation, absorption, ustensile de table
BiFj-72	8	G	1	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère. Trace de boucherie sur un des frags (scie).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	G	1	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	G	1	5.1.7-Graphite	1	1	Mine de crayon		Fragment de mine de crayon en graphite.	5.3-Écrits
BiFj-72	8	G	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	10	2	Pot à plante		Fragments de corps de pots à plante. Pâte rouge à orangé avec des inclusions. Aucune trace de glaçure. Possiblement des productions locales.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	8	G	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	2	Brique		Fragments de brique. Pâte rouge et orangé avec des inclusions.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	8	G	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Tuile		Fragment de tuile. Pâte rouge avec des inclusions.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
BiFj-72	8	G	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Soucoupe	Décor peint en bleu à motif linéaire (1815 c - 1830 c)	Fragment de bord d'une soucoupe.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	G	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant		Fragment de bord et corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	2	1.1.2.61-TCF blanche	6	1	Contenant		Fragments jointifs et non jointifs de bords et corps d'un contenant, possiblement une soucoupe. Sans marque ni décor.	4.1.99-Alimentation indéterminé
BiFj-72	8	G	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	4	2	Contenant		Fragments jointifs et non jointifs de corps de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	9	2	Soucoupe	4 frag avec une ligne peinte en brun sous le bord sur la surface intérieure. 3 frags avec un décor moulé en relief à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps provenant de deux soucoupes.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	G	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Soucoupe	Décor imprimé en brun à motif végétal (trèfle) au centre de la soucoupe (datation couleur : 1818-1869).	Fragment de corps et base d'une soucoupe à pied annulaire. Inscription imprimé en noir sous la base : "(lion) / [...]ON. LTD. / [E]NGLAND".	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	G	2	2.1-Verre Incolore	2	1	Éprouvette?		Fragments non jointifs de bord, corps et base d'une possible éprouvette. Lèvre droite, le corps est cylindrique et se termine par un cul arrondi. Présence d'un résidu de rouille en forme de bande sous la lèvre. Longueur résiduelle: environ 7 cm; Diamètre de l'ouverture`0,8 cm.	5.8-Science
BiFj-72	8	G	2	2.1-Verre Incolore	5	1	Cheminée de lampe		Fragments non jointifs de corps d'une cheminée de lampe. Frags très mince. Sans marque ni décor.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	G	2	2.1-Verre Incolore	2	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps et base pouvant provenir du même contenant. Contenant de forme carrée ou rectangulaire à coins chanfreinés. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	2	2.1-Verre Incolore	5	1	Bouteille à boisson gazeuse	Décor moulé en relief à motif géométrique sur 1 frag.	Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'une bouteille à boisson gazeuse. Inscriptions moulées en relief sur le corps : "[...]LA" et sur le cul : "5 / (dans un losange) D". Bouteille fabriquée par la Dominion Glass Co entre 1928 et le début des années 1970. Possiblement une bouteille de Coca-Cola.	4.1.4-Alimentation, conservation
BiFj-72	8	G	2	2.1-Verre Incolore	3	1	Cheminée de lampe		Fragments non jointifs de corps d'une cheminée de lampe. Sans marque ni décor.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	G	2	2.1-Verre Incolore	4	1	Bouteille à médicament		Fragments jointifs de corps et base d'une bouteille à médicament. Corps de forme ovale, talon droit. Inscription moulée en relief : sur la façade avant : "SIROP MATHIEU / POUR LE RHUME ETC"; sur la façade arrière : "MATHIEU'S [...] / FOR COUGHS, CO[...]". La bouteille est graduée. Le médicament aurait été produit par la compagnie J.L Mathieu situé à Sherbrook. La compagnie aurait connue un grand essort durant la première moitié du 20e siècle avant d'être rachetée en 1971 (https://bouteillesduquebec.ca/publicites/mathieu_jl)	4.3-Médication
BiFj-72	8	G	2	2.1-Verre Incolore	4	2	Bouteille		Fragments non jointifs de corps de bouteilles. 1 frag avec une inscription moulée en relief : "[...]ERME ST.[...] / LIMITE[D]".	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant. frag avec une lèvre filetée.	4.99-Consommation indéterminée

Code Bordeon	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	G	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Bouteille à médicament		Fragment de corps d'une bouteille à médicament. Inscription moulée en relief : "[...]H. FLET[...]". Il s'agirait d'une bouteille de Castoria (substitut d'huile de castor) produit mis sur le marché par le Dr. Pitcher en 1868. La signature Chas H. Fletcher semble apparaitre vers les fins des années 1880 lorsque Fletcher devient l'unique propriétaire de la compagnie et qu'il tente de se distinguer des compagnies rivales qui copient son produit (https://baybottles.com/2024/03/04/dr-s-pitchers-chas-h-fletchers-castoria/). La compagnie est vendue en 1984. Datation : 1890 c à 1984.	4.3-Médication
BiFj-72	8	G	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	20	20	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	G	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre		Fragment de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	G	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant, possiblement une bouteille. Lèvre droite, col plus ou moins cylindrique. Verre altéré par les sols (patine). Semble avoir été terminé à la main (verre plus ancien).	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	2	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	4	1	Bouteille		Fragments de corps d'une bouteille de couleur verte de type 7-Up. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	2	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Bouteille		Fragment de corps d'une bouteille en verre de couleur vert de type 7-up. Sans marque ni décor	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	2	2.3.2.10-V opaque noir	1	1	Bouteille		Fragment de bord et corps d'une bouteille. Lèvre filetée à ouverture large, sans col, épaule tombante, corps carrée à pan. L'une des façades semble être étagée.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Élément décoratif	Décor moulé à motif de volute.	Pièce en fer forgé qui semble faire partie d'un élément décoratif de quincaillerie (soit en façade d'un bâtiment ou sur une clôture). Longueur résiduelle : 22 cm ; largeur résiduelle : 11cm.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.12-Fer laminé	3	3	Clou		Clous fragmentaires à entiers en fer laminé. Datation générale : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou		Clou entier en fer laminé. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	16	16	Clou		Clous incomplets à entiers en fer tréfilé. Datation : après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	5	5	Clou		Clous entiers en fer tréfilé. Datation : après 1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Cuillère		Fragment de cuillère en métal ferreux. Il reste seulement le cuilleron.	4.1.3.1-Alimentation, absorption, ustensile de table
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Couvercle		Fragment de couvercle de contenant en métal ferreux. Diamètre du couvercle : 3,5 cm; hauteur : 1 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	1	Tôle		Fragments de tôle en métal ferreux sans forme apparente.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Crochet		Crochet mural entier en métal ferreux. Le crochet est composé de 2 tiges où l'on peut déposer un vêtement et d'une applique murale pour qu'il puisse être fixé au mur.	4.7.2.5-Supports
BiFj-72	8	G	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Fixation?		Fragment de tige en métal ferreux en forme de U dont l'une des extrémités est recourbée. Possible élément de fixation?	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	8	G	2	4.3.2-Mortier	4	2	Mortier		Fragments de mortier blanchâtre avec des inclusions.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
BiFj-72	8	G	2	5.1.1-Os	2	2	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	G	2	5.1.1-Os	10	10	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère. 1 frag d'os blanchi. Quelques frags avec des traces de boucherie (scie).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	G	2	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	G	2	5.1.1-Os	3	3	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (côte), dont 1 frag d'os brûlé.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	G	2	5.1.5-Nacre	1	1	Bouton		Bouton entier à deux trous en nacre. Diamètre : 1,2 cm. Datation générale : Les boutons en nacre sont produit du 17e jusqu'au 20e siècle, mais semble plus fréquent durant la 2e moitié du 18e et durant le 19e siècle (Marier, Les menus objets de Place-Royale)	4.4.2.3-Attache - sans identification
BiFj-72	8	G	2	5.1.6-Charbon	1	1	Anthracite		Fagment d'anthracite sans forme apparente.	1.8.1-Feu, production
BiFj-72	8	G	2	5.1.7-Graphite	4	1	Mine		Fragments de mines de crayons.	5.3-Écrits
BiFj-72	8	G	2	5.3.1-Plastique	4	3	Sac		Fragments de sacs de plastique (style sac d'épicerie).	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	2	5.4.6-Asphalte	1	1	Bardeau		Fragment de bardeau de toit. Datation : après 1903 (https://www.iko.com/blog/fr/the-history-of-asphalt-shingles/)	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
BiFj-72	8	G	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Indéterminé		Fragmetn d'objet indéterminé composé d'une section cylindrique dont le milieu est vide et d'une section qui s'ouvre de manière circulaire. La surface intérieure semble avoir chauffée.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	6	5	Pipe		Fragments jointifs et non jointifs de tuyaux et de fourneau de pipes. Plusieurs frags avec des inscriptions moulées en creux : tuyau 1 : "GLASGOW / MCDOUGALL" (1846-1967, mais importation avant 1891); tuyau 2 : "MONTREAL / HENDERDSON"(1847-1876); fourneau : "T D"	4.2.2-Tabac
BiFj-72	8	G	4	1.1.2.51-Pearlware	17	1	Pot de chambre	Décor à l'engobe à motif au barollet à chambre multiple de type torsadé dit "common cable" en gris, blanc, noir et bleu (1811 po.-1890 c.)	Fragments jointifs de bords, corps et base d'un pot de chambre avec une anse presque complet. Lèvre droite, corps globulaire, pied annulaire arrondi. Diamètre de l'ouverture : 23,7 cm; hauteur : 14 cm; Diamètre du pied: 12,4 cm. Datation : le matériau et le décor permet de dater l'objet entre 1811 et 1830 c.	4.5.1-Excrétion
BiFj-72	8	G	4	1.1.2.61-TCF blanche	41	3	Bassine	Plusieurs frags avec un ourlet sous la lèvre moulé en relief.	Fragments jointif et non jointifs de bords, corps et bases d'au moins 3 bassines. 2 bassines qui sont composées d'un bord évasé, d'un ourlet sous la lèvre, d'un corps profond et d'un pied annulaire en V (dimensions : 31,2 cm diamètre de l'ouverture; 12 cm de hauteur; 14 cm diamètre du pied). Une bassine avec une lèvre évasé, un corps profond et pied annulaire large et rectangulaire (dimensions : 28,5 cm diamètre de l'ouverture, 11,5 cm de hauteur; 13 cm diamètre du pied). 1 frag de base avec une marque en forme de fleur à 6 pétales moulée en creux	4.5.2-Hygiène
BiFj-72	8	G	4	1.1.2.61-TCF blanche	7	2	Contenant		Fragments de pied et corps de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Encrier	Ligne en creux sur l'épaule.	Encrier entier en grès. Lèvre arrondie, col court, épaule tombante, corps cylindrique, talon chanfreiné, cul légèrement concave. Diamètre de la base : 5 cm; Hauteur : 5 cm. Datation générale: 1800 c - 1875 c.	5.3-Écrits
BiFj-72	8	G	4	1.3.1-Porcelaine commune	1	1	Poignée		Poignée entière en porcelaine. Puit centrale sur la façade avant. L'arrière n'est pas complètement glaçuré. Présence d'un centre en métal ferreux. Inscription moulée en relief à l'arrière : "B A". Diamètre de la poignée : 3 cm	4.8.4-Mobilier

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	G	4	2.1-Verre Incolore	12	2	Cheminée de lampe		Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base de cheminées de lampe. Semble être soufflée. Une des cheminées possède un bord inférieure évasé qui est plus typique de la fin des années 1850 et durant les années 1860. Le bord supérieur des deux cheminées ne sont pas décorés, ce qui est plus typique d'avant 1885 (Woodhead, Sullivan, Gusset, Appareils d'éclairage, 1984)	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	G	4	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille	Décor moulé en relief sur le corps à motif d'insect?	Fragment de corps et base d'une bouteille. De forme cylindrique, talon droit, cul plat. Hauteur résiduelle : 5,1 cm; Diamètre de la base : 4 cm. Inscription moulée en relief sur le corps : "[…]OL[…] / PARIS". Peut-être une bouteille de cosmétique?	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	4	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille à médicament		Bouteille presque complète à médicament. Lèvre arrondie, bague arrondie, col cylindrique, épaule horizontale, corps de forme rectangulaire à pans en retrait à coins chanfreinés, talon arrondi, cul légèrement concave. Hauteur : 13,5 cm; largeur de la base : 2,7 cm; longueur de la base : 4,2 cm. Inscription moulée en relief sur le corps : "MONTREAL / DR PICAULT"; et sur le cul : "13 S L". Datation : Le Dr Picault est un médecin d'origine française ayant ouvert sa pharmacie à Montréal vers 1838. Le Dr Picault décède en 1885, mais sa compagnie continu à produire jusqu'en 1894 grâce à son apprenti Joseph Contant, sous le nom Picault et Contant (https://bouteillesduquebec.ca/publicites/picault_pe)	4.3-Médication
BiFj-72	8	G	4	2.1-Verre Incolore	13	4	Contenant		Fragments jointifs et non jointifs de goulot, corps et base provenant d'au moins 4 contenants. 1 frag de cul avec une inscription moulée en relief : "9 S L". 1 frag de corps avec une inscription moulée en relief : "[…]T". Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	4	2.1-Verre Incolore	1	1	Fiole		Fiole entière. Lèvre arrondie, col cylindrique, épaule horizontale, corps cylindrique, talon droit, cul plat. Sans marque ni décor. Hauteur : 8,1 cm; diamètre de la base : 1,1 cm	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	4	2.1-Verre Incolore	242	16	Cheminée de lampe.	1 frag de bord avec un décor moulé à la main à motif de côte (l'ajout d'un décor sur le bord devient populaire au Canada après 1885).	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et pied de cheminée de lampe. Plusieurs fragments altérés par les sols (patine). De manière générale, elles ont une forme une partie haute de forme cylindrique (qui s'amincie vers le haut), un corps globulaire et un pied qui s'amincie à un col et qui devient soit cylindrique (droit) ou qui s'évase. Datation : Ces modèles sont caractéristiques de la 2e moitié du 19e siècle (Woodhead, Sullivan, Gusset, Appareils d'éclairage, 1984)	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	G	4	2.1-Verre Incolore	1	1	Caillou		Caillou en verre incolore avec une surface bombée et une surface plate de style caillou décoratif. Diamètre : 1,3 cm. Pourrait être une pièce de jeu.	4.9-Entretien
BiFj-72	8	G	4	2.2.1.1-V teinté régulier vert	6	6	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	G	4	2.2.1.1-V teinté régulier vert	15	1	Bouteille		Fragments jointifs et non jointifs de goulot, corps et base d'une bouteille incomplète. Lèvre droite, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul concave. Hauteur résiduelle : 18,5 cm; Diamètre de la base : 7,3 cm. Aucune trace de moule visible. Altération moyenne causée par les sols (patine). Inscription moulée en relief sur le cul : " C B / K / 2022". Datation : bouteille fabriquée par la Kilner Bros active entre 1857 et le début des années 1900 (SHA bottle)	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	4	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Bouteille à médicament		Fragments jointifs d'une bouteille à médicament persque complète. Lèvre évasée, col cylindrique, épaule horizontale, corps de forme rectangulaire à pan en retrait, talon droit, cul plat avec trace de pontil. Bouteille soufflée dans un moule? Datation générale : La trace de pontil pourrait indiquer une production avant 1870 (généralement la méthode de fabrication au pontil tend à être moins utiliser et disparaitre durant les années 1860 et le début des années 1870) (https://secure-sha.org/bottle/pontil_scars.htm)	4.3-Médication
BiFj-72	8	G	4	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Bouchon		Bouchon incomplet de type club sauce. La tête du bouchon est texturée. Possible inscription moulée en relief sur la tête (difficile à lire avec la texture) : "J X". Hauteur: 2 cm; Diamètre du bouchon : 2,6 cm. Datation : mi 19e siècle - début du 20e siècle (https://secure-sha.org/bottle/closures.htm#Glass%20&%20Cork%20closure)	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	4	2.2.1.1-V teinté régulier vert	20	20	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	G	4	2.2.1.4-V teinté régulier bleu	3	1	Bouteille à médicament		Fragments jointifs de goulot, corps et base d'une bouteille à médicament. Bouteille de style Davis : Lèvre droite, bague annulaire, col cylindrique, épaule horizontale, corps de forme rectangulaire à coins chanfreinés, talon droit, cul plat. Traces de moules le long du corps et sur le cul, fabrication dans un moule à 2 parties et extrémité terminée à l'outils de finition. Hauteur : 13 cm; longueur de la base : 3,9 cm; largeur de la base : 2,2 cm.	4.3-Médication
BiFj-72	8	G	4	2.2.1.4-V teinté régulier bleu	5	2	Bouteille		Fragments jointifs et non jointifs de goulot, corps et base de bouteilles. Une bouteille avec une lèvre brevetée, col cylindrique, épaule horizontale et corps cylindrique. Une bouteille avec un corps cylindrique, talon droit et cul plat.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	4	2.2.1.4-V teinté régulier bleu	1	1	Verre à lunette		Verre à lunette entier de forme ovale. Longueur : 3 cm; largeur : 2,5 cm	4.4.5-Accessoires
BiFj-72	8	G	4	2.3.1.10-V couleur transparent brun	8	1	Bouteille de produit cosmétique		Fragments jointifs de goulot, corps et base d'une bouteille de produit cosmétique presque complète. Lèvre arrondie, bague profilé en v, col cylindrique, épaule horizontale, corps de forme rectangulaire à pan en retrait et coins chanfreinés, talon droit, cul plat avec un centre circulaire concave. Bouteille fabriquée dans un moule à au moins 2 parties avec base séparée. Largeur de la base : 4,5 cm; Longueur de la base : 6,8 cm; Hauteur : 18 cm. Inscription moulée en relief sur 3 faces de la bouteille : "MRS S A ALLEN'S" ; "WORLD'S HAIR / RESTORER" ; "NEW YORK"; sur le cul : "X". Datation : Le produit aurait été vendu dès 1840 par Suzan Allen, femme d'un dentiste de New York (https://www.shipwreck.net/cosmetics/mrs.-allen's-world's-hair-restorer-bottle-) et la compagnie aurait été vendu en 1862 (https://digital.librarycompany.org/islandora/object/digitool%3A118269).	4.5.3-Soins de beauté

Code Bordeon	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	G	4	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille		Fragment de corps d'une bouteille, probablement à boisson alcoolisée.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	G	4	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	31	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base de 2 bouteilles à boisson alcoolisée. Une bouteille presque complète (9 frags) avec une lèvre évasée vers le bas, bague profilée en V, col amincie vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon arrondie, cul concave avec mammelon. Altération faible causée par les sols (patine).Hauteur : 29,5 cm; diamètre de la base : 8,2 cm. Inscription moulée en relief sur l'épaule : "PATENT"; et sur le cul : "RICKETTS / BRISTOL". Datation : produit seulement vers la fin des années 1840 (SHA Bottle). Une bouteille incomplète (22 frags) à lèvre droite, col amincie vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon arrondi, cul légèrement concave. Soufflé avec trace de pontil au sable. Sans marque ni	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	G	4	2.3.2.10-V opaque noir	1	1	Bouton		Bouton entier à 4 trous Diamètre : 1 cm. Surface arrière concave et puit central sur la surface avant. Bouton de style prosser. Datation : après 1840 (Sprague, R. China or Prosser button identification and dating. Hist Arch 36, 111–127 (2002))	4.4.2.3-Attache - sans identification
BiFj-72	8	G	4	2.3.2.1-V opaque blanc	3	3	Bouton		Boutons entiers à 4 trous Diamètre : entre 1 et 1,2 cm. Surface arrière concave et puit central sur la surface avant. 1 bouton altéré par la chaleur ou le feu. Bouton de style prosser. Datation : après 1840 (Sprague, R. China or Prosser button identification and dating. Hist Arch 36, 111–127 (2002))	4.4.2.3-Attache - sans identification
BiFj-72	8	G	4	2.4.1-V Polychrome superposé	24	24	Perle	Perle avec un décor à facette hexagonale.	Perles entière en verre polychrome superposé. La partie centrale est en verre opaque blanc et l'extérieure est en verre opaque bleu. Production artisanale (la plupart des perles ont des dimensions légèrement différentes les unes des autres). Peut-être des perles de chapelet?	4.4.6-Parures et bijoux
BiFj-72	8	G	4	3.1.1.12-Fer laminé	4	4	Clou		Clous incomplets en fer laminé. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Indéterminé		Fragment de métal ferreux de forme rectangualire, percé à quelques endroits sur ces bords. Les côtés sont étagés. Ressemble à un couvercle rectanglaire. Longueur : 11,5 cm; Largeur : 9 cm; Hauteur: 2 cm. Peut-être une boite pour un système de serrure?	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	8	G	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	8	8	Concrétion		Concrétions de métal ferreux sans forme apparente.	1.3.2.2-Fer, résidus
BiFj-72	8	G	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	12	12	Clou		Fragments de clous trops corrodés pour en déterminer le type.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	3	Bande		Fragments de bandes plus ou moins rectangulaire en métal ferreux.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Languette		Languette mince en métal ferreux. Longueur résiduelle : 12,5 cm; largeur : 0,3 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	1	Serrure		Fragments d'un possible système de serrure de forme rectangulaire. Longueur résiduelle du plus grand fragment : 12 cm ; largeur résiduelle du plus grand frag : 11,5 cm.	4.7.2.1-Systèmes de fermeture
BiFj-72	8	G	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Indéterminé		Fragment en métal cuivreux de forme rectangulaire légèrement courbé provenant d'un objet indéterminé.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	4	4	Clou?		Fragments de possibles clous en métal cuivreux. De forme similaire aux grands clou en fer laminé, mais sans tête.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	4	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	9	9	Bande		Fragments de possible bande en métal cuivreux de forme plus ou moins ovale.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	1	1	Clou		Petit clou à tête bombée. Peut-être un clou décoratif?	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	G	4	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	10	1	Résidu		Fragments de métal cuivreux sans forme apparente. Pourrait être en lien avec d'autres objets décrits dans ce lot.	1.3.6.2-Métal cuivreux, résidus
BiFj-72	8	G	4	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	1	1	Concrétion		Fragment de forme circulaire de métal cuivreux. Pourrait être une poignée, mais trop corrodé pour en être certain.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	1	1	Indéterminé		Pièce en métal cuivreux qui semble complète. Une extrémité en forme de U où les bouts sont pliés à 90 degré. La base du U est collé sur 2 bandes qui se rejoignent à leur autre extrémités formant un rectangle. Longeur : 8 cm; largeur : 3 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	4.1.11-Mica	18	4	Feuille de mica		Fragment de feuille de mica très mince. De forme rectangulaire. Longueur résiduelle: 9 cm; largeur résiduelle : 6 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	4.1.7-Schiste ou ardoise	1	1	Ardoise		Fragment d'ardoise sans forme apparente.	1.1.1.2-Pierre dure, résidus
BiFj-72	8	G	4	4.3.2-Mortier	3	1	Mortier		Fragments de mortier beige avec des inclusions.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
BiFj-72	8	G	4	4.3.2-Mortier	4	4	Mortier		Fragments de mortier sans forme apparente.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
BiFj-72	8	G	4	4.4.3-Scories	1	1	Scorie		Petit fragment de scorie de verre	1.3.10.2-Verre, résidus
BiFj-72	8	G	4	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	G	4	5.1.1-Os	3	3	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	G	4	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	G	4	5.1.4-Coquille	4	1	Coquille d'œuf		Petits fragments de coquille d'œuf.	6.1.1-Animaux sauf mollusques
BiFj-72	8	G	4	5.1.5-Nacre	2	1	Bouton		Fragments de boutons en nacre à 4 trous. Diamètre 1,1 cm. En mauvais état. Datation générale : Les boutons en nacre sont produit du 17e jusqu'au 20e siècle, mais semble plus fréquent durant la 2e moitié du 18e et durant le 19e siècle (Marier, Les menus objets de Place-Royale)	4.4.2.3-Attache - sans identification
BiFj-72	8	G	4	5.1.7-Graphite	1	1	Mine		Fragment de mine de crayon en graphite	5.3-Écrits
BiFj-72	8	G	4	5.3.1-Plastique	2	1	Indéterminé		Fragments de plastique de couleur beige sans forme apparente. Traces de couture sur les fragments.	4.99-Consommation indéterminée

Code Bordeaux	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	G	4	5.3.1-Plastique	4	4	Peigne		Fragments de peignes. Peigne 1 : fragmentaire, en plastique noir (probablement de la vulcanite); peigne droit à échine angulaire (forme de losage) composé d'un set de dents serrées et d'un set de dents larges; longueur résiduelle : 7,5 cm; hauteur : 3,1 cm. Peigne 2 (2 frags): fragmentaire, en plastique noir/brun foncé (probablement de la vulcanite); peigne droit à échine de forme rectangulaire composé d'un set de dents serrées et d'un set de dents larges; longueur résiduelle : 5,8 cm; hauteur : 3,9 cm. Peigne 3 : incomplet, en plastique noir/brun foncé (probablement de la vulcanite); peigne droit à échine de forme rectangulaire composé d'un set de dents serrées et probablement un set de dents larges (seulement une dent large visible); semble y avoir une inscription partielle : "RU[...]"; longeur résiduelle : 7,1 cm; hauteur : 2,5 cm. Peigne 4 : fragmentaire, en plastique brun (probablement de la vulcanite), peigne droit à échine arrondie (en forme de larme), composé d'un set de dents serrées; inscription partielle moulé sur l'échine :"[...]UREKA; longueur résiduelle : 4,6 cm; hauteur : 3,4 cm.	4.5.2-Hygiène
BiFj-72	8	G	4	5.3.1-Plastique	1	1	Peigne		Peigne à poux presque entier (manque seulement quelques dents) en plastique noir. Semble être en vulcanite. En forme dite en "H" avec deux rangées de petites dents serrées. Largeur : 7 cm; hauteur : 4 cm. Sans marque. Datation : 2e moitié du 19e siècle à aujourd'hui.	4.5.2-Hygiène
BiFj-72	8	G	4	5.5.1-Tissu	9	1	Tissu		Fragments de tissus noir sans forme apparente.	1.5.8.2-Tissus, résidus
BiFj-72	8	G	4	5.5.5-Feutre	1	1	Résidu		Fragment de feutre sans forme apparente.	1.5.4.2-Feutre, résidus
BiFj-72	8	G	4	5-Matières organiques	1	1	Graine		Petite graine de forme ovale. Raisin?	6.2-Végétaux
BiFj-72	8	G	4	5-Matières organiques	1	1	Graine		Graine entière, peut-être raisin	6.2-Végétaux
BiFj-72	8	G	4	5-Matières organiques	5	5	Échantillon de sol		5 échantillons de sol provenant de la latrine en cours d'analyse.	7.2-Multiples
BiFj-72	8	G	4	7.21-Métal cuivreux et os	1	1	Indéterminé	Décor incisé à motif de feuille.	Objet en os? (pourrait être en plastique brun?) et métal cuivreux en forme de feuille. Pourrait-être une broche ou un élément décoratif? Longueur : 5 cm; largeur : 3,6 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	G	4	7.7-Fer et cuir	25	3	Semelle de chaussure		Fragments de semelle de chaussure en forme de U percé par des petits clous en métal ferreux.	4.4.3-Chaussures
BiFj-72	8	G	4	7.8-Fer et os	1	1	Manche d'ustensil		Fragment de manche d'ustensil. De forme rectangulaire avec le bout arrondi. Maintenu en place par des petits clous sur les côtés et au bout. Longueur : 8 cm; largeur : 1,7 cm.	4.1.3.1-Alimentation, absorption, ustensile de table
BiFj-72	8	G	4	7.99-Matériau composite autre	3	1	Indéterminé		Fragments de tissu et de métal ferreux sans forme apparente. Le tissu semble replié sur lui-même.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	1.1.1.31-TCG avec glaçure	4	2	Contenant		Fragments de bords et corps de contenants ayant perdu leur glaçure. Pâte orangé avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	8	2	Contenant		Fragments de bords et corps de contenant, possiblement des jattes ou des terrines. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure des fragments. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	1	Pot à plante		Fragments de corps d'un pot à plante. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Possiblement une production locale.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	8	H	1	1.1.1.3-TCG sans glaçure	8	2	Pot à plante		Fragments de bords et corps de pots à plante. Pâte orangé à rouge orangé avec des inclusions. Sans marque ni décor. Pourrait être des productions locales.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	8	H	1	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Tuile		Fragment de tuile. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Sans marque ni décor.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.61-TCF blanche	2	1	Contenant		Fragments jointifs de corps d'un contenant. La glaçure a une légère teinté crème, peut-être du CW tardif?	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.61-TCF blanche	2	1	Plat	Bande peinte en brun sur le bord de la surface intérieure.	Fragments non jointifs de bord, marli et base d'un plat.	4.1.99-Alimentation indéterminé
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.61-TCF blanche	5	1	Assiette	Décor moulé à cannelure sur le bouge.	Fragments jointifs et non jointifs de bord, marli, bouge et base d'une assiette.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.61-TCF blanche	9	1	Assiette	Décor moulé à cannelure sur le marli	Fragments jointifs et non jointifs d'une assiette. Marli très incliné, bouge peu profond, pied annulaire. Altération moyenne causée par les sols. Sans marque.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.61-TCF blanche	2	1	Soucoupe	Décor peint en bleu foncé à bande linéaire sur le marli (2 lignes fines encadrant une ligne large).	Fragments non jointifs de bords et corps d'une soucoupe.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	4	1	Tasse	Décor à côtes sur le corps.	Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'une tasse.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	4	1	Couvercle	Décor moulé en relief à motif de blé (produit entre 1859 po. - 1985 c., mais particulièrement populaire entre 1865 c. - 1920 c.) et à cannelure.	Fragments jointifs d'un couvercle de théière ou de cafetière presque complet. Couvercle bombé. Diamètre de l'ouverture : 7,5 cm; hauteur résiduelle : 6 cm.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	3	1	Pot	Décor moulé linéaire (côte).	Fragments jointifs d'un pot incomplet de forme géométrique (dodécagone). Pot à couvercle (il y a un bord à l'intérieure). Diamètre: 14 cm; hauteur : 7 cm. Marque de fabricant moulé en creux sur le cul : "J. & G MEAKIN / IRONSTONE CHINA". Datation : 1851-1890; la poterie J & G Meakin est active depuis 1851 et est localisée à Henley en Angleterre. L'absence de la mention "England" indique une production avant 1890 (https://www.thepotteries.org/mark/m/meakin_jg.htm)	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	32	1	Pot de chambre		Fragments jointifs et non jointifs d'un pot de chambre. Bord large, corps globulaire avec une anse, pied arrondi. Sans marque ni décor.	4.5.1-Excrétion
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	11	1	Plat de service	Décor peint en brun, ligne sur le bord et motif floral au centre du plat.	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base d'un plat de service incomplet de forme ovale. Bouge peu profond. Longueur : 28,2 cm; largeur : 20 cm. Marque de fabricant imprimé en noir sur le cul : "(armoiries britannique) (dans une banderole) DIEU EST MON DROIT / IRONSTONE CHINA / H. BURGESS. BURSLEM"; et moulé en creux : "H BURGESS". Datation: 1864 - 1890; La poterie Henry Burgess est active entre 1864 et 1892 à Burslem en Angleterre. L'absence de la mention "England" indique une production avant 1890 (https://www.thepotteries.org/allpotters/204.htm)	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service

Code Bordeaux	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	2	1	Contenant	Décor moulé à cannelure sur la surface intérieure.	Fragments jointifs de corps, base et pied d'un contenant. Pied annulaire. Marque de fabricant sur le cul moulé en creux : "J. & G. MEAKIN / I[RONSTONE CHIN]A"; début de marque imprimé en noir représentant un lion et des armoiries. Datation : 1851-1890; la poterie J & G Meakin est active depuis 1851 et est localisée à Henley en Angleterre. L'absence de la mention "England" indique une production avant 1890 (https://www.thepotteries.org/mark/m/meakin_jg.htm)	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Bol		Fragment de bord, corps et base d'un bol. Bord droit, pied annulaire. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	21	0	Contenant		Fragments de bord, corps et base provenant de divers contenants. Pourraient être associés à d'autres objets décrits dans ce lot. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	8	1	Tasse	Décor moulé en relief à motif de blé (produit entre 1859 po. - 1985 c., mais particulièrement populaire entre 1865 c. - 1920 c.) et à cannelure.	Fragments jointifs et non jointifs de bords, corps et base d'une tasse.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	4	2	Bol ou tasse	Décor moulé à motif végétal et à cannelure.	Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps de bol ou tasse. Sans marque.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	3	1	Plat	Décor moulé en relief à motif de blé (produit entre 1859 po. - 1985 c., mais particulièrement populaire entre 1865 c. - 1920 c.) et à cannelure.	Fragments jointifs et non jointifs de bords et corps d'un plat. Bord arrondi large, corps de forme arrondi ou globulaire. Sans marque.	4.1.99-Alimentation indéterminé
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Plat de service		Fragment de marli, bouge et base d'un plat de service. Possiblement de forme ovale. pied plat. Sans marque ni décor.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Assiette ou soucoupe	Décor moulé en relief à motif floral.	Fragment de marli et début de bouge d'une assiette ou d'une soucoupe. Fragment fin. Bord ondulé.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	9	1	Plat	Décor moulé à motif perlé sur le bord	Fragments jointifs et non jointifs d'un plat creux. Sans marque. Datation générale : 1830 c - 1945 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	1.3.2.21-PF dure européenne	1	1	Anse		Fragment d'anse d'un contenant, probablement une tasse. Sans marque ni décor.	4.1.99-Alimentation indéterminé
BiFj-72	8	H	1	1.3.2.21-PF dure européenne	2	2	Contenant	1 frag avec un décor peint sur la glaçure en vert et argent à motif indéterminé	Fragments de corps de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	1.3.2.21-PF dure européenne	8	1	Tasse	Décor peint en rose, jaune, vert, brun et gris à motif floral sur la surface extérieure	Fragments jointifs de bords, corps et base d'une tasse. Inscritpion imprimée en dorée sur la surface extérieure : "[…RE]MEMBER ME". Datation : Ce type d'inscription et de décor est associé à des tasses, principalement produite en Allemagne durant le 19e et le 20e siècle, destinées à être offerte en cadeau (https://shopinthevintagekitchen.com/products/antique-shaving-mug-remember-me-german-porcelain-circa-1900s#:~:text=Delightfully%20part%20of%20everyday%20living,ready%20at%20a%20moment's%20notice. ; https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/236302)	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	1	1	Plat	Décor moulé à motif de côte sur l'épaule de la base.	Fragment de base ou pied d'un plat. Pied à étage. Diamètre de la base : 14 cm; Hauteur résiduelle : 5 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	12	1	Gobelet	Décor moulé à côte, cannelure et à pan sur le corps.	Fragments jointifs et non jointifs de bords et corps d'un gobelet. Possiblement fabriqué dans un moule pressé. Datation : 19e siècle	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	25	2	Cheminée de lampe		Fragments de bords, corps et base provenant d'au moins 2 cheminées de lampe. Sans marque ni décor.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	10	3	Contenant		Fragments de bords et corps provenant d'au moins 3 contenants. Sans marque ni décor	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	38	5	Cheminée de lampe	1 frag de bord avec un décor à côtes fabriqué sur gabarit (les cheminées décorées deviennent populaire à partir de 1885 au Canada).	Fragments jointifs et non jointifs de bords, corps et base de cheminée de lampe. Corps de forme globulaire, base évasée.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	18	0	Contenant		Fragments de corps de contenant. Sans marque ni décor. Pourrait être rattaché à d'autres objets décrits dans ce lot.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	2	2	Verre		Fragments de corps et base de verre à boire. 1 frag qui pourrait provenir d'un gobelet. Diamètre de la base : 5,5 cm; hauteur : 8,3 cm. Semble avoir une trace de pontil au sable sur le cul (pourrait avoir été soufflé). 1 frag de plus petite taille. Diamètre de la base : 2,3 cm; hauteur résiduelle : 5 cm.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	6	1	Plat de service	Décor moulé sur le bord et le corps à motif perlé, à pointillé et à motif de raisin.	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base d'un plat de service (bol). Lèvre à bord pouvant accueillir un couvercle, pied annulaire. Diamètre de l'ouverture : 14,5 cm; hauteur : 4 cm.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	1	1	Plat	Décor moulé en relief à motif linéaire et géométrique sur la surface extérieure et sur le cul.	Fragment de corps et base d'un plat à pied annulaire. Fabriqué dans un moule.	4.1.99-Alimentation indéterminé
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	2	1	Luminère?	Décor moulé en relief à motif de côtes et de palmier.	Fragments jointifs de bord, corps et base d'une possible partie de luminère. Semble être un "lampion" faisant partie d'un plus grand ensemble. Le bord est évasé vers l'extérieur, le corps est cylindrique et la base est arrondie, mais plate au niveau du cul et est percé. Hauteur : 9 cm.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	5	3	Verre à pied		Fragments jointifs et non jointifs de corps, tige et pied provenant de 3 verres à pied. 2 verres du même modèle soit à corps en forme d'accolade, présence d'un collet étagé à la base de la coupe, tige cylindrique avec renflement à la base, pied de forme conique. Diamètre du pied : entre 7,4 cm et 7,6 cm; Hauteur résiduelle du plus grand frag : 12,7 cm. Traces de moule sur la tige. Pourrait avoir été fabriqué dans un moule en plusieurs parties, puis les différentes partie (coupe, tige, pied) ont été assemblées. Le dernier frag comprend une tige avec un bouton de pied sphérique, un renflement à la base du pied et un pied de forme conique. Diamètre du pied : 5,3 cm. Trace de moule sur le renflement. Fabriqué au moule?	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	5	1	Plat de service	Décor moulé à motif de losange et palmier sur l'entièreté de la surface extérieure (1830 c - 1880 c).	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base d'un plat de service de forme ovale. Longueur résiduelle : 16 cm; largeur résiduelle 11,5 cm; hauteur : 3,5 cm. Fabriqué par moulage à la presse. Aucune trace de moule visible.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service

Code Bordeon	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	11	1	Bouteille à médicament		Fragments jointifs et non jointifs de goulot, corps et base d'une bouteille à médicament. Lèvre brevetée, col cylindrique, épaule horizontale, corps ovale, talon droit, cul en retrait. Inscription moulée en relief sur le corps : "[…]TTE […]LSON / CO[…] […]IVER OIL". Pourrait être une bouteille à médicament pour de l'huile de foie de morue ("cod liver oil") fabriqué par les pharmaciens Laviolette et Nelson ayant une succursale à Montréal entre 1874 et 1896 (https://bouteillesduquebec.ca/publicites/laviolette_nelson).	4.3-Médication
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	4	2	Contenant	Décor moulé à côte sur 3 frags	Fragments jointifs et non jointifs de corps de contenant. Pourraient être rattachés à d'autres objets décrits dans ce lot.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	1	1	Couvercle	Décor moulé(?) à pan en forme de losange.	Fragment de bouton d'un couvercle de contenant. De forme ovale dont l'une des extrémités est pointue.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	14	1	Réservoir de lampe à l'huile	Décor à motif de plantes dans un médaillon obtenu par procédé chimique (verre dépoli). Après 1850	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base d'un réservoir de lampe à l'huile. Goulot étroit, épaule horizontale, corps évasé vers le haut. Diamètre de la partie haute : 14 cm; hauteur : environ 8 cm; diamètre de la base : 11 cm.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	H	1	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille à parfum		Petite bouteille à parfum entière. Lèvre droite, col cylindrique, bague annulaire, épaule horizontale, corps rectangulaire, talon droit, cul légèrement concave. Bouteille soufflée dans un moule à au moins 2 parties avec base séparée et goulot terminé à la main. Inscription moulée en relief sur le corps, en biais : "HONORÉ PAYAN / GRASSE" et sur le cul : "[…]02". Datation: La compagnie Honoré Payan est fondée en 1854 à Grasse et est encore active aujourd'hui (https://honore-payan.com/notre-histoire/). Le type de bouteille indique une datation entre 1854 et 1920.	4.5.3-Soins de beauté
BiFj-72	8	H	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	99	99	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	H	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Bouchon	Décor moulé à motif perlé sur le pourtour du bouchon	Bouchon entier de type club sauce. Hauteur: 4 cm; Diamètre : 2,5 cm. Datation : mi 19e siècle - début du 20e siècle (https://secure-sha.org/bottle/closures.htm#Glass%20&%20Cork%20closure).	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Bouteille		Fragments nn jointifs d'extrémité supérieure et corps d'une bouteille. Lèvre droite, bague arrondie, col cylindrique, épaule tombante, corps ovale à pan. Trace de moule de part et d'autre du corps. Fabriquée dans un moule, mais terminé aux outils de finition.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	40	40	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	H	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	5	1	Flasque		Fragments jointifs et non jointifs de goulots, corps et base d'une flasque. Lèvre rabattue, col cylindrique, épaule horizontale, corps de forme ovale, talon droit, cul plat. Marque de moule de part et d'autre du corps, fabrication dans un moule à au moins 2 parties et extrémité supérieure terminé à l'outil de finition. Longueur de la base : 7,1 cm; largeur de la base: 3,3 cm; hauteur résiduelle : 15 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	11	1	Bouteille à condiment		Fragments jointifs de goulot, corps et base d'une bouteille à condiment. Ouverture large, lèvre droite, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul concave. Altération moyenne des frags causée par les sols (patine). Hauteur : 19,2 cm; diamètre de la base : 7,5 cm. Inscription moulée en relief sur le cul: "C B / M / 659". Datation : la marque de fabricant indique une production par la Kilner Brothers Glass Co entre 1857 et 1900 c (CHA Bottle).	4.1.5-Alimentation, entreposage des aliments
BiFj-72	8	H	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	14	1	Pot d'entreposage		Fragments jointifs d'un pot d'entreposage. Lèvre filetée, col court, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul concave. Hauteur résiduelle : 21 cm; diamètre de la base : 11,2 cm. Inscription moulée en relief sur le cul : "V / V I". Trace de moule de part et d'autre du corps, fabrication dans un moule à au moins 2 parties.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	1	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	2	1	Contenant		Fragments jointifs de corps d'un contenant, possiblement une bouteille en verre de couleur transparent rouge. Altération faible causée par les sols (patine).	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	10	1	Bouteille		Fragments jointifs et non jointifs de corps d'une bouteille. Traces de moule sur certains fragments. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	5	1	Bouteille à gin		Fragments de corps et base d'une bouteille à gin. Corps de forme carrée, talon arrondi, cul concave. Fabriquée dans un moule. Lignes verticales visibles sur les frags de corps.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	H	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	8	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments de corps et de goulot d'au moins 2 bouteilles à boisson alcoolisée. 1 frag de goulot à lèvre droite avec une trace de moule (fabriquée à la machine?). Sans marque ni décor.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	H	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	9	1	Bouteille		Fragments jointifs et non jointifs de goulot, corps et base d'une bouteille. Lèvre à capsule, corps cylindrique, talon arrondi. Bouteille fabriqué à la machine. Datation : fin 19e - 20e siècle	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	24	2	Bouteille à gin		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base de bouteilles à gin. Plusieurs fragments de corps ont des traces de moules verticales. Corps de forme rectangulaire à coins chanfreinés, talon droit, cul en retrait. Moulé en relief sur le frag de base : motif quadrillé sur le cul. Longueur de la base: 5,8 cm; largeur de la base : 5,8 cm; hauteur résiduelle : 11,3 cm.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	H	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	25	2	Bouteille à boissons alcoolisées		Fragments jointifs et non jointifs de goulots, corps et bases de bouteilles à boissons alcoolisées. Une bouteille (5 frags) où il y a beaucoup de bulles dans le verre. Lèvre droite, bague évasée vers le base, col amincie vers le haut, épaule tombante. Traces de moule de style rickets sur les frags de corps et d'épaule (à partir de 1821) et le goulot semble avoir été terminé à la main par ajout de verre (avant 1900). Une bouteille (20 frags) avec lèvre droite, col amincie vers le haut, corps cylindrique, talon droit, cul concave à mamelon. Le goulot semble avoir été terminé à la main par ajout de verre. Diamètre de la base : 8,2 cm; hauteur résiduelle : 14 cm.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	H	1	2.3.2.1-V opaque blanc	1	1	Plat		Fragment de bord et corps d'un contenant. Bord évasé, corps cylindrique.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	2.3.2.1-V opaque blanc	1	1	Plat de service	Bord moulé en relief (bande large sous la lèvre).	Fragment de bord et corps d'un plat de service. Bord évasée, de forme ovale.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service

Code Bordeaux	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	H	1	2.3.2.1-V opaque blanc	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	3.1.1.12-Fer laminé	3	3	Clou		Clous fragmentaires à entier en fer laminé. Datation générale : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	1	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou		Clou entier en fer laminé. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	1	3.1.1.13-Fer tréfilé	6	6	Clou		Clous fragmentaires à entiers en fer tréfilé. Datation: après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	1	3.1.1.13-Fer tréfilé	13	13	Clou		Clous incomplets à entiers en fer tréfilé. Datation : après 1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou trop corrodé pour en déterminer le type.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	1	Tôle		Fragments de tôle en métal ferreux.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
BiFj-72	8	H	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	3	Clou		Fragments de clous dont la tête est manquantes, probablement laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Retaille		Retaille de métal ferreux de forme triangulaire.	1.3.2.2-Fer, résidus
BiFj-72	8	H	1	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	1	1	Fil		Fragment de fil en métal cuivreux.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	1	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	1	1	Serrure		Serrure en métal cuivreux composé d'une plaque rectangulaire percé aux 4 coins (pour fixation) et en son centre (pour la clé) et d'une boite de forme carrée contenant le mécanisme. L'ensemble mesure 7,5 cm de long, 4,5 cm de large et 1 cm d'épais	4.7.2.1-Systèmes de fermeture
BiFj-72	8	H	1	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	1	1	Socle d'ampoule?		Objet de forme cylindrique étagé vide en son centre. Une partie de la surface intérieure est filetée. Diamètre extérieur : 5 cm; hauteur : 1,5 cm.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	H	1	5.1.1-Os	5	5	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	H	1	5.1.1-Os	2	2	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	H	1	5.1.1-Os	3	3	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	H	1	5.1.6-Charbon	2	1	Anthracite		Fragments d'anthracite sans forme apparente.	1.8.1-Feu, production
BiFj-72	8	H	1	5.1.7-Graphite	1	1	Mine		Fragment de mine de crayon de forme cylindrique.	5.3-Écrits
BiFj-72	8	H	1	5.3.1-Plastique	1	1	Emballage?		Fragment de pastique blanchâtre de forme rectangulaire. Possiblement un emballage.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	2	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragments de corps d'un contenant ayant perdu sa glaçure. Pâte orangé avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de pâte d'un contenant ayant possiblement perdu sa glaçure. Pâte chamois avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	1	Bille		Fragments jointifs d'une bille en TCC. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Diamètre d'environ 1,3 cm. Datation générale : Les billes en TCG deviennent populaires durant le dernier quart du 19e s et durant le 20e siècle. La bille semble avoir été fabriquée de manière artisanale ce qui pourrait indiquer une production du 19e s. (RENAUD, Louise et Katherine TREMBLAY. Les jeux et les jouets de Place-Royale. Collection Patrimoines, série Dossiers, 65. Sainte-Foy, Québec, Publications du Québec, 1999. 212 p.).	5.7-Jeux et divertissements
BiFj-72	8	H	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	14	2	Pot à plante		Fragments de bords et corps de pot à plante. Sans marque ni décor.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Bol		Fragment de bord et corps d'un bol. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.61-TCF blanche	12	4	Contenant	1 frag avec un décor linéaire bleu (peint?). 1 frag avec un décor imprimé en bleu à motif indéterminé.	Fragments de corps et de glaçure provenant de divers contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.61-TCF blanche	3	1	Soucoupe?		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base à pied annulaire d'une possible soucoupe. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.61-TCF blanche	21	1	Pot de chambre	Anse avec un décor moulé à palmette.	Fragments jointifs et non jointifs de bords, corps et bases d'un pot de chambre. Sans marque ni décor. Rebord large légèrement incliné, corps globulaire, pied annulaire. Diamètre de l'ouverture : 24,5 cm.	4.5.1-Excrétion
Bi-Fj-72	8	H	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Assiette	Bande peinte en brun sur le bord.	Fragment de marli, bouge et base d'une assiette. Pied plat.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.61-TCF blanche	14	0	Contenant		Fragments de corps de contenants. Sans marque ni décor. Probablement associé à d'autres objets décrits dans ce lot.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	16	2	Assiette	Décor moulé en creux à motif de cannelure sur les frags de bouges.	Fragments jointifs et non jointifs de bord, bouge et base d'au moins 2 assiettes. Diamètre extérieur d'environ 20 cm. Sans marque.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	6	2	Tasse	1 frag avec un décor moulé en relief à motif indéterminé et de côtes. 1 frag avec un décor moulé en relief à motif de blé et de côtes (1859 po. - 1985 c.)	Fragments non jointifs de bords et corps provenant d'au moins 2 tasses.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	5	1	Tasse	Décor moulé à côtes et à feuille de vignes sur la surface extérieure (1850 c - 1920 c)	Fragments jointifs et non jointifs de bords, corps et bases d'une tasse. Corps évasé vers le haut, pied annulaire, cul en retrait. Diamètre de la base: 6 cm; Hauteur : 7,6 cm.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	4	1	Plat		Fragments jointifs et non jointifs d'un plat de forme ovale. Marli incliné, bouge peu profond, pied plat. Marque de fabricant imprimée en noir sur le cul : "(armoirie?) / J. & G. ME[A]KIN / HANLEY / ENGLA[N]D". Datation : Après 1890; la poterie J & G Meakin est active depuis 1851 et est localisée à Henley en Angleterre. La présence de la mention "England" indique une production après 1890 (https://www.thepotteries.org/mark/m/meakin_jg.html).	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	34	1	Plat de service	Décor moulé à motif de blé sur le bord (1859 po. - 1985 c.) et à pan sur la surface intérieure.	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base d'un plat de service (peut-être une soupière?). De forme globulaire, bord évasé, pied annulaire, cul en retrait. Marque de fabricant sur le cul imprimé en noir : " (armoirie britannique) / IRONSTONE CHINA / J. & G. MEAKIN.". Datation : 1854-1890; la poterie J & G Meakin est active depuis 1851 et est localisée à Henley en Angleterre. L'absence de la mention "England" indique une production avant 1890 (https://www.thepotteries.org/mark/m/meakin_jg.html).	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	3	2	Tasse	Décor moulé en relief à motif de blé sur la surface extérieure d'un frag (1859 po. - 1985 c) et décor moulé en relief sur un frag.	Fragments jointifs et non jointifs de bords, corps et base de tasses. 1 frag avec une marque de fabricant imprimé en noir sur le cul : "ST[…] CHINA W[…] / […] / ST, […]".	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	7	1	Pot de chambre		Fragments jointifs et non jointifs de bords, corps et bases d'un pot de chambre. Sans marque ni décor. Trace d'une anse sur l'un des fragments. Pied annulaire, corps globulaire	4.5.1-Excrétion

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	H	2	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	1	1	Contenant		Fragment de fond d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	1.3.2.21-PF dure européenne	1	1	Soucoupe		Fragment de bord, corps et base d'une soucoupe à pied annulaire. Altération faible causée par la chaleur ou le feu. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	1.3.2.21-PF dure européenne	2	1	Tasse	Décor peint sur la glaçure en vert et bleu à motif floral et décor appliqué linéaire en doré sur le talon.	Fragments jointifs de corps et base d'une tasse. Pied fraisé. Inscription peinte en dorée sur le cul : "2 (ou 9) 4 1 4".	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	0	Plat	Décor moulé en relief à motif géométrique et de nœud sur la surface extérieure (2e moitié du 19e s?)	Fragment de plat de forme oval à pied annulaire. Fabriqué dans un moule à la presse.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	100	8	cheminée de lampe	1 frag de bord de cheminée de lampe décoré à l'outil de finition à motif ondulé et de côte (plus populaire au Canada après 1885).	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base de cheminée de lampe. Sans marque ni décor (à l'exception d'un frag).	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	51	0	Contenant		Fragments de bords et corps de contenants. Pourrait être associés à d'autres objets décrits dans ce lot. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	2	1	Plat de service	Décor moulé en relief à motif géométrique et de nœud sur la surface extérieure (2e moitié du 19e s?)	Fragments jointifs de bord, corps et base d'un plat de service. De forme oval, corps amincie vers le base, cul plat. Longueur résiduelle : 9 cm; largeur résiduelle : 6 cm; Hauteur: 4 cm. Fabriqué dans un moule (trace de moule visible sur l'un des côtés)	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	2	1	Gobelet	Décor moulé à pan.	Fragments non jointifs de bord et corps d'un gobelet.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille		Fragment de corps d'une bouteille à pan en retrait. Peut-être une bouteille à médicament?	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant	Décor moulé à motif perlé.	Fragment de bord d'un contenant, possiblement un plat.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	2	1	Plat	Décor à motif géométrique (losange et coquillage) possiblement moulé en relief sur la surface extérieure.	Fragments jointifs de bord et corps d'un plat.	4.1.99-Alimentation indéterminé
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	1	Plat	Décor moulé en relief sur l'épaule du pied à motif de côte.	Fragment de pied à étage d'un plat (même objet que dans 8H1).	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	4	1	Coupe	Décor moulé à motif géométrique (hexagone) sur la surface extérieure de la coupe (style similaire qui est produit dans les années 1930 (Jones, A Guide to Dating Glass Tableware : 1800 to 1940, ds Études en culture matérielle dir. Karklins, 2000)	Fragments jointifs et non jointifs de corps, tige et pied d'une coupe.	4.2.1.1-Boissons, absorption
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant?	Décor moulé à motif de côte	Fragment de corps et base d'un possible contenant. Corps avec décor à motif de côte, cul plat avec une trace de pontil.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	52	4	Cheminée de lampe		Fragments jointifs et non jointifs de bords, corps et base de cheminée de lampe à l'huile. Sans marque ni décor. De forme cylindrique dans la partie haute, puis s'élargissant vers le bas (globulaire), puis se terminant soit par une base cylindrique ou formant un col de rétrécissement avant de s'évaser.	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	1	Cheminée de lampe jouet?		Cheminée de lampe presque complète. Lèvre arrondie, corps s'évasant vers le bas (devient un peu arrondie vers la base), avant de redevenir cylindrique. Hauteur : 7,2 cm; diamètre de l'ouverture du haut : 2,2 cm; diamètre de la base : 2,7 cm. Trace de moule de part et d'autre du corps. Pourrait être une cheminée de lampe jouet ou peut-être un récipiant en forme de lanterne pour des bonbons.	5.7-Jeux et divertissements
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	18	0	Contenant	1 frag avec un décor à côtes.	Fragments de bords et corps provenant de divers contenants. Pourraient être associé à d'autres objets décrits dans ce lot. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	0	Plat de service	Décor moulé à motif de losange et palmier sur l'entièreté de la surface extérieure (1830 c - 1880 c).	Fragment de bord d'un plat de service (probablement le même objet décrit dans le lot 8H1).	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	0	Réservoir de lampe à l'huile	Décor à motif de plantes dans un médaillon obtenu par procédé chimique (verre dépoli). Après 1850	Fragment de corps d'un réservoir de lampe à l'huile (probablement le même objet décrit dans le lot 8H1).	4.8.2-Éclairage
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille		Fragment de cul d'une bouteille. Talon droit, cul concave. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	5	4	Verre à tige	Décor moulé à pan sur la tige de 2 verre.	Fragments non jointifs de coupe, tige et pied de verre à tige. 2 du même modèle : tige à pan (10), renflement sur le pied, pied de forme conique. 1 fragment de coupe : corps en forme d'accolade, présence d'un collet étagé à la base de la coupe, tige cylindrique. 1 fragment de base : tige avec un bouton de pied sphérique, un renflement à la base du pied et un pied de forme conique. Fabriquée dans des moules(traces de moule visible).	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	8	3	Gobelet	5 fragments avec un décor moulé à côtes et cannelures.	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et base de gobelets. Un gobelet (2 frag) sans marque ni décor, corps cylindrique amincie vers le bas, talon épais, trace de pontil sur la base. Un gobelet (1 frag) corps cylindrique, un début de décor visible à pan. Un gobelet (5 frags) corps cylindrique amincie vers le bas, talon droit, point d'appuis large, cul en retrait, diamètre de l'ouverture: 9 cm ; hauteur : 9,7 cm ; diamètre de la base : 6,2 cm.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	2	2.1-Verre Incolore	2	1	Contenant	Décor moulé à côtes.	Fragments jointifs de corps d'un possible contenant. De forme évasé vers le haut et amincie vers la base.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	149	149	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	H	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	36	2	Bouteille		Fragments jointifs et non jointifs provenant de 2 bouteilles. Une bouteille (12 frags jointifs) dont le corps est cylindrique, talon arrondi, cul concave avec une inscription moulée en relief: "4 / A". Hauteur résiduelle : 14 cm; diamètre de la base : 11,5 cm. Une bouteille (3 frags jointifs) de forme ovale. Sans décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	5	5	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	H	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	1	Bouteille à condiment		Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps d'une bouteille à condiment. Lèvre filetée (style pot masson), col court, épaule tombante. L'ouverture est large (diamètre extérieure : 9 cm). Sans marque ni décor.	4.1.5-Alimentation, entreposage des aliments
BiFj-72	8	H	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	1	Bouteille		Fragments non jointifs de goulot d'une bouteille. Lèvre droite, col cylindrique. Altération moyenne causée par les sols (patine). Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	2	2.2.1.4-V teinté régulier bleu	1	1	Verre à lunette		Verre à lunette de forme ovale. Longueur : 3 cm; largeur : 2,4 cm.	4.4.5-Accessoires
BiFj-72	8	H	2	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille		Fragment de corps d'une bouteille. Couleur vert avec une légère teinté turquoise.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	8	H	2	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments non jointifs de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Sans marque ni décor.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	8	H	2	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	6	1	Bouteille à gin		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'une bouteille à gin. Lignes verticales sur les frags de corps.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	H	2	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	26	2	Bouteille à gin		Fragments jointifs et non jointifs provenant d'au minimum 2 bouteilles à gin. Lèvre rabattue, col court, épaule horizontale, corps rectangulaire amincie vers le base, talon arrondi, cul en retrait. Lignes verticales moulées sur le corps. Marque moulée en relief sur l'un des cul : demi cercle dans chaque coin, lignes diagonales moulées en relief, "2" stylisé. Hauteur résiduelle du plus ensemble (talon jusqu'à l'épaule) : 20,5 cm. Fabrication : soufflée dans un moule et terminé à la main.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	H	2	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	8	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de corps et bases d'au moins 2 bouteilles à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon droit, cul concave à mamelon. Pas de traces de moule visible.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	8	H	2	2.3.2.1-V opaque blanc	3	1	Plat		Fragments jointifs d'un plat de forme oval. Bord évasé. Longueur de la base : 9,5 cm; largeur de la base : 5,3 cm; Hauteur du plat : 3,8 cm. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	2.3.2.1-V opaque blanc	1	1	Bouton		Bouton entier à 4 trous. Diamètre : 0,9 cm. Surface arrière concave et puit central sur la surface avant. Bouton de style prosser. Datation : après 1840 (Sprague, R. China or Prosser button identification and dating. Hist Arch 36, 111–127 (2002))	4.4.2.3-Attache - sans identification
BiFj-72	8	H	2	3.1.1.12-Fer laminé	4	4	Clou		Clous incomplets à entiers en fer laminé. Datation générale : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	5	5	Clou		Clous incomplets à entiers en fer tréfilé. Datation : après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Bande et clou		Fragment de bande en métal ferreux de forme rectangulaire, percée par un clou. Élément de quincaillerie?	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	8	H	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	18	1	Tôle		Fragments de tôles en métal ferreux sans forme apparente.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	8	H	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou		Fragments de clou ayant perdu leur tête, probablement laminé (ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890).	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	H	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Attache		Attache complète composé d'un crochet fixé sur un anneau de forme rectangulaire. Possiblement une attache pour des vêtements. Longueur : 4 cm; largeur : 3 cm.	4.4.99-Habillement indéterminé
BiFj-72	8	H	2	3.1.2.1-Cuivre indéterminé	1	1	Fil		Fragment de fil en métal cuivreux.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	4.1.13-Pierre	1	1	Pierre		Fragment de pierre sans forme apparente.	1.1.1.2-Pierre dure, résidus
BiFj-72	8	H	2	4.4.3-Scories	1	1	Scorie		Petit fragment de scorie de forme sphérique.	1.8.1-Feu, production
BiFj-72	8	H	2	5.1.1-Os	4	4	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseaux.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	H	2	5.1.1-Os	17	17	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	8	H	2	5.1.1-Os	5	5	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	H	2	5.1.1-Os	4	4	Os - poisson?		Os de forme cylindrique, possiblement de poisson.	6.1.1.5-Poissons
BiFj-72	8	H	2	5.1.6-Charbon	1	1	Anthracite		Fragment d'anthracite sans forme apparente.	1.8.1-Feu, production
BiFj-72	8	H	2	5.3.1-Plastique	4	1	Contenant?		Fragments de forme rectangulaire en plastique de couleur beige. Un frag percé. Peut-être des éléments d'un contenant?	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	2	5.3.1-Plastique	2	2	Prothèse dentaire		Fragments non jointifs de prothèse dentaire. Les appareils pourraient être fait en plastique (vulcanite?) et les dents seraient en céramique. Un des frags est jontifs avec la prothèse dentaire dans le lot 8A2. Datation : après 1839 (début des premiers plastique) (https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=217143&type=bien)	4.5-Soins du corps
BiFj-72	8	H	3	1.1.2.61-TCF blanche	2	1	Contenant		Fragments jointifs de base d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	2	1	Tasse	Décor moulé à motif indéterminé (blé?) sur la surface extérieure.	Fragments de bord et corps d'une tasse.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	8	H	3	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	2	Vitre		Fragments de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	H	3	2.3.2.1-V opaque blanc	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	H	3	3.1.1.3-Fonte	1	1	Contenant?		Fragment de corps d'un possible contenant en fonte. Fragment courbe. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	J	1	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant ayant perdu sa glaçure. Pâte roge orangé avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	J	1	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Tuyau?		Fragment de corps d'un possible tuyau. Pâte beige chamois avec des inclusions. La surface intérieure du tuyau est recouverte d'une couche de scorie. Longueur résiduelle : 10,5 cm; largeur résiduelle : 9,5 cm; Hauteur : 3,5 cm.	4.8.3-Plomberie et canalisation
BiFj-72	8	J	1	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Décor imprimé en bleu à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragment de corps d'un contenant. Altération faible causée par la chaleur ou le feu.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	8	J	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	2	Vitre		Fragments de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	8	J	1	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Clou		Fragment de clou en fer tréfilé. Datation : après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	J	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	5	5	Clou		Fragments de clous dont la tête est manquante ou trop corrodée pour en déterminer le type.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	8	J	1	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	8	J	1	5.1.1-Os	4	4	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère. 1 frag d'os blanchi.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	A	1	2.1-Verre Incolore	2	1	Bouteille		Fragments non jointifs de corps et base d'une bouteille. Sur le cul, presence de pointilé et marque de fabrication à la machine automatique. Inscription moulée en relief sur le cul : "6039 / 6 (dans un triangle) O (carré) / I". Bouteille fabriquée par une compagnie inconnue, mais associé à des objets datés d'entre 1900 c et 1916 c (SHA bottle)	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	9	A	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	2	Vitre		Fragments de verre à vitre altéré moyennement par les sols (patine).	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	9	A	1	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	A	1	5.1.4-Coquille	3	3	Huître		Coquilles d'huitres.	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	9	A	1	5.1.4-Coquille	2	1	Coquillage		Fragments de coquilles de mollusque.	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	9	A	1	5.2.3-Bois	2	1	Bois		Fragments de bois sans forme apparente.	1.2.1.2-Bois, résidus

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	9	A	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	1	Pot à plante		Fragments de corps d'un pot à plante. Sans marque ni décor. Pâte rouge orangé avec des inclusions.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	9	A	2	1.1.2.31-Creamware	1	1	Contenant		Fragment de fond d'un contenant sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	2	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe		Fragments de tuyaux de pipes. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	A	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Soucoupe	Décor imprimé à motif linéair en rouge, vert et rose sur la surface intérieure.	Fragment de bord et corps d'une soucoupe.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFji-72	9	A	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	2	1.99-Céramique Altérée	1	1	Contenant		Fragment de corps de contenant. Altération haute causée par la chaleur ou le feu.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	4	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	9	A	2	2.3.1.10-V couleur transparent brun	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant, possiblement une bouteille ou une jarre. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	9	A	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragments de clous trop corrodés pour en déterminer le type.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	A	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Demi sphère		Demi sphère en métal ferreuz, peut-être un bouton, mais trop corrodé pour en être certain. Diamètre :1.2 cm.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	2	4.1.13-Pierre	1	1	Pierre		Petit fragment de pierre sans forme apparente.	1.1.1.2-Pierre dure, résidus
BiFj-72	9	A	2	5.1.1-Os	6	6	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	9	A	2	5.1.1-Os	9	9	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères (côtes). Traces de boucherie sur certains os (découpe).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	A	2	7.8-Fer et os	1	1	Ustensil		Ustensil incomplet en métal ferreux et os. Le manche est en fragment percé en son centre pour y inserer l'ustensil et il y a un petit clou à l'autre extrémité pour fixer le tout. L'ustensil est en métal ferreux (possiblement une fourchette). Longueur résiduelle : 13 cm. Datation générale: les matériaux et la méthode de fixation indique une production du 18e ou début du 19e siècle.	4.1.3.1-Alimentation, absorption, ustensile de table
BiFj-72	9	A	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	2	1	Jatte ou terrine		Fragments non jointifs de bord et corps d'une jatte ou terrine. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
BiFj-72	9	A	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Pot à plante		Fragment de corps d'un pot à plante. Pâte orangé avec des inclusions. Sans marque ni décor.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	9	A	3	1.1.2.31-Creamware	2	1	Assiette		Fragments de marli, bouge et base d'une assiette. Sans marque ni décor. Datation générale : 1762 po. - 1840 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	9	A	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe		Fragments de tuyaux de pipes. Un frag avec une glaçure orangé. Datation générale : L'utilisation de la glaçure sur l'embout d'un tuyau est plus souvent observé après 1840 (Savard et Drouin, Les pipes à fumer de Place-Royale).	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	A	3	1.1.2.51-Pearlware	1	1	Contenant	Décor imprimé en bleu sur la surface intérieure à motif de treillis et sur la surface extérieure à motif de chinoiserie (ca. 1783 - ca. 1830)	Fragment de bord et corps d'un contenant, possiblement une tasse ou un bol à thé.	4.1.99-Alimentation indéterminé
BiFj-72	9	A	3	1.1.2.61-TCF blanche	3	3	Contenant	Un frag avec un décor imprimé sur la surface extérieure en bleu à motif de chinoiserie (1800 c - 1873 c), un frag avec un décor à l'éponge en bleu (1860 c. - 1935 c.).	Fragments de bord, corps et base provenant de divers contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Assiette	Décor imprimé en bleu à motif géométrique de style blue willow (après 1840)	Fragment de marli et début de bouge d'une assiette.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	9	A	3	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Bouteille		Fragment de goulot et col d'une bouteille. Lèvre droite, bague évasée vers le bas, col renflé. Altération haute causée par les sols (patine).	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	9	A	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à gin		Fragment de corps d'une bouteille à gin. Traces de moule verticale sur la surface extérieure.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	9	A	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	6	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments de goulots, corps et base de bouteilles à boisson alcoolisée. Une bouteille (1 frag) avec une lèvre droite, bague droite, col cylindrique, épaule tombante. Une bouteille (5 frags) avec un corps cylindrique, talon arrondi, cul légèrement concave	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	9	A	3	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou, possiblement forgé. Datation générale : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	A	3	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Quincaillerie		Fragment de forme plus ou moins rectangulaire, possiblement de la quincaillerie d'achitecture. Longueur résiduelle : 8 cm; largeur résiduelle : 2 cm.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	9	A	3	4.1.7-Schiste ou ardoise	1	1	Ardoise		Fragment d'ardoise de forme plus ou moins rectangulaire. Possiblement bardeau de toit? Longueur résiduelle : 22 cm; largeur résiduelle : 12,5 cm.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
BiFj-72	9	A	3	4.3.2-Mortier	2	2	Mortier		Fragments de mortier. Un frag dont la surface extérieure est peinturé de couleur jaunâtre.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
BiFj-72	9	A	3	5.1.1-Os	9	9	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseau. Certains ont des traces de boucherie (couteau).	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	9	A	3	5.1.1-Os	15	15	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (os long, côte). Certains ont des traces de boucherie. 3 frags d'os blanchi.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	A	3	5.1.4-Coquille	5	4	Mollusque		Fragments de coquilles de mollusques.	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	9	A	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Pot à plante		Fragment de bord d'un pot à plante. Pâte orangé avec des inclusions. Sans marque ni décor.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	9	A	4	1.1.2.31-Creamware	4	1	Contenant		Fragments non jointifs de bords et corps d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1762 po. - 1840 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	1	Clou		Fragments de clous possiblement laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	A	4	5.1.1-Os	1	1	Bouton		Bouton entier en os à 4 trous. Puit central sur la surface avant. Sillon sur le bord de la surface avant (pour imiter le bois?) Diamètre : 1.8 cm.	4.4.2.3-Attache - sans identification
BiFj-72	9	A	99	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	2	1	Contenant	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments non jointifs de bord, corps et anse d'un contenant. Le bord du contenant permet d'y installer un couvercle. Trace d'une anse sur la paroi extérieure. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.99-Alimentation indéterminé

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	9	A	99	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Jatte ou terrine	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
BiFj-72	9	A	99	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	99	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	1	Pipe	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fourneau entier et fragment de tuyau de pipe. Inscription moulée en relief sur le dos du fourneau : "T D".	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	A	99	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Assiette	Décor peint en bleu et moulé en bleu de type shell edge (1835 c. - 1870 c.). Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragment de marli et début de bouge d'une assiette.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	9	A	99	1.1.2.61-TCF blanche	2	2	Contenant	Un frag avec un décor peint en vert, jaune et rouge à motif linéaire. Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments de bord et fond de contenant (possiblement une tasse et une assiette).	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	99	1.1.2.61-TCF blanche	4	2	Tasse	Décor à l'éponge en bleu sans morif particulier (1820 c. - 1935 c.). Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments non jointifs de bord, corps et base de tasses.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	9	A	99	1.1.2.61-TCF blanche	6	1	Plat de service	Décor imprimé en bleu sur les surfaces intérieure et extérieure à motif de style blue willow. Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments jointifs et non jointifs de bord, corps et bases d'un plat de service. De forme carré, le plat est creux et peut recevoir un couvercle (plat à légume?). Poignée sur 2 des bords.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
BiFj-72	9	A	99	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Anse	Décor moulé en relief à motif cannelé. Note provenance : intérieur presbytère 1790 (hiver 2025, maçon)	Fragment d'anse d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	99	1.2.1.108-GG Albany	1	1	Contenant	Note provenance : intérieur presbytère 1790 (hiver 2025, maçon)	Fragment de corps d'un grand contenant. Glaçure saline sur la surface extérieure. Produit nord-américaine. Datation générale : 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	9	A	99	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	2	2	Bouteille à cirage	Note provenance : intérieur presbytère 1790 (hiver 2025, maçon)	Bouteilles à cirage entière. Bord évasé, col cylindrique, épaule horizontale, corps cylindrique, talon droit, cul légèrement concave. Datation générale: 1800 c - 1875 c.	4.4.3-Chaussures
BiFj-72	9	A	99	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Bouteille	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments de goulot et base d'une bouteille. Lèvre droite, bague annulaire, col aminci vers le haut, cul concave. Inscription moulée en relief sur le cul illisible.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	9	A	99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	4	2	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragment de col, corps et base de bouteilles à boisson alcoolisée.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	9	A	99	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Tête de binette	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Tête de binette en métal ferreux. Longueur : 13,5 cm; largeur : 11,5 cm.	3.1-Agriculture/horticulture
BiFj-72	9	A	99	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Contenant	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments de contenants circulaire à fond plat en métal ferreux (peut-être des marmites?). La plus complète possède un diamètre de 17 cm et une hauteur de 12 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	9	A	99	3.1.1.3-Fonte	1	1	Fer à repasser	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Base de fer à repasser en fonte. De forme triangulaire, la partie haute est étagée. Mesure 9,5 cm de large, 14 cm de long et 3 cm d'épais.	1.3.2.1-Fer, outils
BiFj-72	9	A	99	3.1.1-Métaux et alliages ferreux	2	2	Bande		Fragments de bandes en métal ferreux de forme rectangulaire.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	A	99	4.1.7-Schiste ou ardoise	2	1	Ardoise	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments d'ardoise sans forme apparente.	1.1.1.2-Pierre dure, résidus
BiFj-72	9	A	99	4.3.2-Mortier	1	1	Mortier	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Petit fragment de mortier blanchâtre avec des inclusions.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
BiFj-72	9	A	99	5.1.1-Os	8	7	Os - mammifère	Note provenance : 1790 portion ouest entrepreneur	Fragments d'os de mammifère. Certains fragments ont des traces de boucherie (scie).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	A	99	5.1.1-Os	3	3	Os - oiseau	Note provenance : 1790 portion ouest entrepreneur	Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	9	A	99	5.1.1-Os	3	3	Os - oiseau	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	9	A	99	5.1.1-Os	3	3	Os - mammifère	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragments d'os de mammifère (côtes, vertèbre). Traces de boucherie sur certains os (scie).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	A	99	5.1.4-Coquille	1	1	Mollusque	Note provenance : presbytère portion est, entrepreneur	Fragment de coquille de mollusque	6.1.2-Mollusques
BiFj-72	9	A	99	7.99-Matériau composite autre	1	1	Encrier	Note provenance : intérieur presbytère 1790 (hiver 2025, maçon)	Encrier entier en verre incolore avec son bouchon en métal ferreux. Encrier de forme hexagonale. Inscription moulée en relief sur le cul : "WATERMAN'S / 2 OZ / REGISTERED / MADE IN CANADA". Datation : La compagnie Waterman's est active depuis 1883 et ces produits sont encore disponible aujourd'hui. L'emballage de forme hexagonale semble daté des années 1920 - 1930 (https://www.wellappointeddesk.com/2020/08/ink-overview-waterman-inks/ ; https://baybottles.com/2021/03/14/watermans-ink/)	5.3-Écrits
BiFj-72	9	B	1	1.3.1.21-PC avec glaçure	1	1	Indéterminé		Fragment d'un objet indéterminé de forme arrondie. La surface extérieure est glacurée.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	B	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	6	6	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	9	B	1	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Fixation		Fixation composée de deux crochets attachés l'un à l'autre. Longueur de l'ensenble : 21 cm.	4.7.2.4-Fixations - divers
BiFj-72	9	B	1	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Clou		Clou entier tréfilé. Datation : après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	B	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	3	Clou		Fragments de clous trop corrodés pour en déterminer le type	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	B	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Boulon		Boulon en métal ferreux.	4.7.2.4-Fixations - divers
BiFj-72	9	B	1	5.2.3-Bois	3	1	Bois		Fragments de bois sans forme apparente.	1.2.1.2-Bois, résidus
BiFj-72	9	B	1	5.3.1-Plastique	1	1	Carte de crédit		Carte de crédit de la compagnie Shell. La compagnie Shell est active au Canada depuis 1911 (https://thecanadianencyclopedia.ca/en/article/shell-canada-limited).	5.2-Commerce
BiFj-72	9	B	1	1.1.2.31-Creamware	4	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1762 po. - 1840 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	B	4	2.4.1-V Polychrome superposé	1	1	Bille	Décor par ajout de verre blanc.	Bille entière en verre teinté vert avec un décor par ajout de verre opaque blanc. Probablement fabriqué à la machine, soit fin du 19e - 20e siècle.	5.7-Jeux et divertissements
BiFj-72	9	B	4	3.1.1.12-Fer laminé	15	15	Clou		Clous incomplets à entiers en fer laminé. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	B	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	8	8	Clou		Fragments de clous trops corrodés ou dont la tête est manquante. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	B	6	1.1.1.3-TCG sans glaçure	4	1	Brique		Petits nodules de briques. Pâte rouge orangé avec des inclusions	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	9	B	6	1.1.2.61-TCF blanche	2	1	Contenant	Décor à bande à l'engobe brun et bleu.	Fragments jointifs de bords et corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée

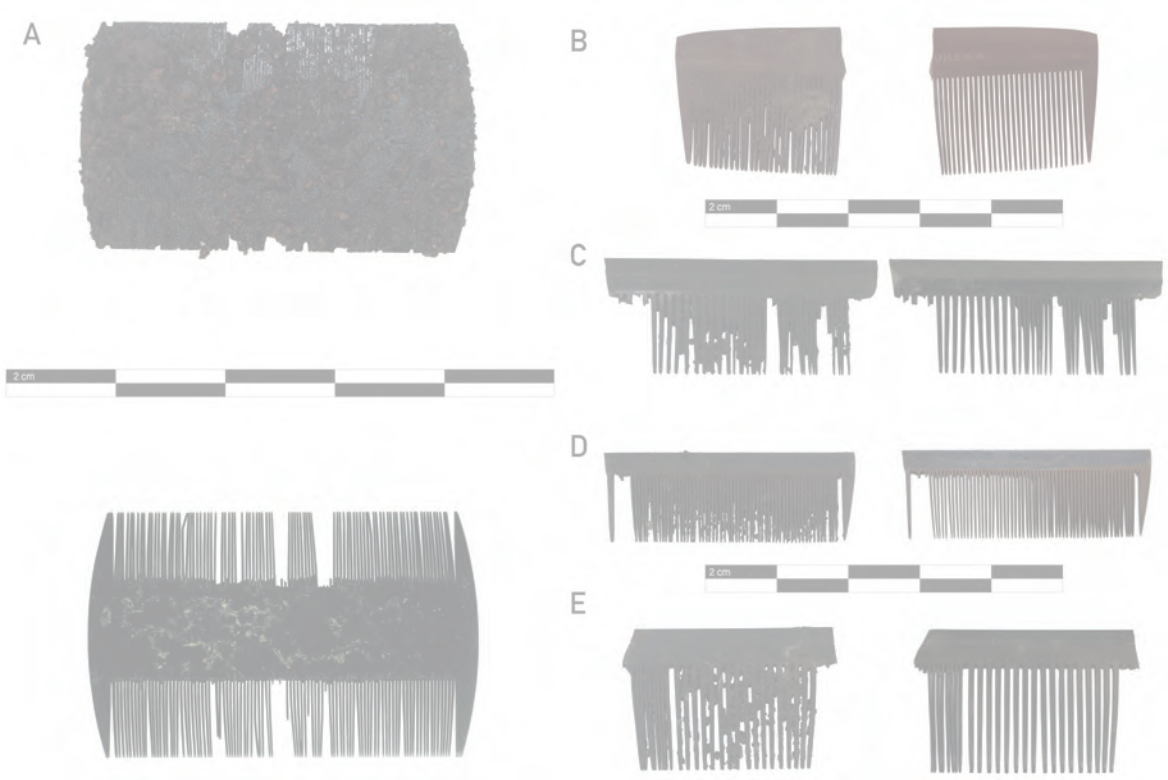
Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	9	B	6	2.2.1.1-V teinté régulier vert	3	3	Vitre		Petits fragments de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	9	B	6	3.1.1.12-Fer laminé	3	3	Clou		Fragments de clous laminés. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	B	6	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou		Fragments de clous trop corrodés pour en déterminer le type. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	B	6	4.3.2-Mortier	1	1	Mortier		Petit fragment de mortier blanchâtre avec des inclusions.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
BiFj-72	9	B	6	4.4.3-Scories	1	1	Scorie		Fragment de scorie sans forme apparente.	1.8.1-Feu, production
BiFj-72	9	B	6	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	B	6	5.1.1-Os	1	1	Os - poisson		Fragment d'os de poisson.	6.1.1.5-Poissons
BiFj-72	9	B	7	1.1.1.106-TCG Angleterre du nord-est 2	2	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps et base d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Sur la surface intérieure, présence d'un engobe blanc recouvert d'une glaçure incolore. Sur la surface extérieure du frag de corps, glaçure incolore d'aspect brun. Datation générale : 1750 c - 1899 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	B	7	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	4	1	Jatte ou terrine		Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte orangé rougeâtre avec des inclusions. Glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
BiFj-72	9	B	7	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	2	1	Contenant		Fragments de bord d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	B	7	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	1	Brique		Petit nodule de brique. Pâte rouge orangé avec des inclusions.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	9	B	7	1.1.2.31-Creamware	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant, peut-être une assiette. Bord moulé ondulé. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	B	7	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	1	Pipe		Fragments de fourneau et tuyau de pipe. Inscription moulée en creux sur l'arrière du fourneau : "(dans un cercle) TD" et inscription moulée en relief de part et d'autre de l'éperon : " T / D". Signe d'utilisation du fourneau.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	B	7	1.1.2.51-Pearlware	1	1	Soucoupe	Décor peint en bleu à motif végétal sur la surface intérieure (1815 c - 1830 c).	Fragment de bord d'une soucoupe.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
BiFj-72	9	B	7	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre		Petit fragment de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	9	B	7	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	11	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base de bouteilles à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon renflé, cul de forme sphérique. Soufflé. Altération haute causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
BiFj-72	9	B	7	3.1.1.1-Fer indéterminé	9	9	Clou		Fragments de clous trop corrodés ou dont la tête est manquante pour en déterminer le type. Possiblement laminé ou forgé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	B	7	4.3.2-Mortier	3	3	Mortier		Fragments de mortier blanchâtre avec des inclusions.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
BiFj-72	9	B	7	5.1.1-Os	1	1	Os - poisson		Fragment d'arête de poisson.	6.1.1.5-Poissons
BiFj-72	9	B	7	5.1.1-Os	9	9	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	C	1	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe		Fragments de tuyaux de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	C	1	1.1.2.42-TCF argileuse rouge	1	1	Pipe	Décor moulé en relief sur le fourneau à motif floral et avec une harpe et une étoile.	Fragment de fourneau avec un éperon et de tuyau d'un pipe. Pâte est d'aspect rougeâtre mais semble avoir été glaçuré. Altéré par le feu ou la chaleur. Inscription moulée en creux de part et d'autre du tuyau : "[...G]LASGOW SCOTLAND / [...]LA[...]". Datation générale : L'indication du pays d'exportation indique une production après 1890.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	C	1	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	C	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps d'un contenant, possiblement une bouteille.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	9	C	1	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Quincaillerie?		Bande rectangulaire en forme de "L". Pourrait être un élément de quincaillerie ou d'architecture (pour soutenir un coin de structure?). Longueur résiduelle : 18.5 cm; Largeur : 4 cm.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	9	C	1	3.1.1.13-Fer tréfilé	2	2	Clou		Grands clous entiers tréfilés. Datation : Après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	C	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Quincaillerie		Objet indéterminé en forme de "T". La tige centrale est vide en son centre pour être fixée possiblement sur un autre élément. La barre horizontale est repliée à chacune de ses extrémités. Peut-être un élément pour passer des cordes ou des fils? Longueur : 14 cm; largeur : 28 cm.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
BiFj-72	9	C	1	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	C	2	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	2	2	Jatte ou terrine		Fragments de bord et corps de jattes ou terrines. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
BiFj-72	9	C	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	1	Brique		Fragments de brique. Pâte rouge avec des inclusions. Présence de mortier sur l'une des faces.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	9	C	2	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	1	Pipe		Fragments de tuyaux de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	C	2	1.1.2.61-TCF blanche	3	2	Contenant	1 frag avec un décor imprimé en noir sur la surface extérieure à motif indéterminé.	Fragment de corps et base de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	C	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	2	Vitre		Fragment de verre à vitre. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	9	C	2	4.1.13-Pierre	2	1	Pierre		Fragments jointifs de pierre recouverts partiellement de mortier.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	9	C	2	5.1.1-Os	7	7	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (vertèbre, dent). Trace de boucherie sur certains os.	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	C	2	5.1.6-Charbon	3	1	Charbon		Petits fragments de charbon sans forme apparente.	1.8.1-Feu, production
BiFj-72	9	C	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	C	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Brique		Petit fragment de brique. Pâte rouge.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	9	C	3	1.1.2.31-Creamware	2	1	Contenant		Petits fragments de bord et corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée

Code Borden	Op	Sous-op	Lot	Matériau	Nbre frag	Nbre d'objet	Objet	Décor	Commentaire	Fonction
BiFj-72	9	C	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	7	7	Pipe		Fragments de tuyaux de pipe et de fourneau. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	C	3	1.1.2.51-Pearlware	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	C	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	7	7	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diverses. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	9	C	3	3.1.1.12-Fer laminé	3	3	Clou		Fragments de clous en fer laminé. Datation générale : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	C	3	4.1.13-Pierre	1	1	Pierre		Fragment de pierre sans forme apparente.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
BiFj-72	9	C	3	4.3.2-Mortier	1	1	Mortier		Fragment de mortier blanchâtre.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
BiFj-72	9	C	3	5.1.1-Os	9	9	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (grands os, côte, machoire, dent).	6.1.1.1-Mammifères
BiFj-72	9	C	3	5.1.1-Os	6	6	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
BiFj-72	9	D	1	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	D	1	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille		Fragment de goulot de bouteille. Lèvre à capsule, col amincie vers le haut, épaule tombante. Fabriqué à la machine automatique (lignes de moule le long du col et sous la bague). Altération faible causée par les sols (patine). Datation : 20e siècle.	4.10-Entreposage indéterminé
BiFj-72	9	D	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Fixation		Fragment de métal ferreux en forme de "L". Semble composé d'une tige cylindrique et d'une bande rectangulaire qui vient s'accrocher sur la tige. Longueur : 6 cm; largeur : 5.5 cm.	4.7.2.4-Fixations - divers
BiFj-72	9	D	1	5.1.6-Charbon	1	1	Anthracite		Petit fragment d'anthracite sans forme apparente.	1.8.1-Feu, production
BiFj-72	9	D	2	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Petit fragment de corps d'un contenant ayant perdu sa glaçure. Pâte orangé avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	D	2	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Petit fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	D	2	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
BiFj-72	9	D	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	3	3	Vitre		Petits fragments de verre à vitre. 1 frag avec une altération haute causée par les sols (patine).	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
BiFj-72	9	D	2	2.2.1.4-V teinté régulier bleu	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.99-Consommation indéterminée
BiFj-72	9	D	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou trop corrodé pour en déterminer le type. Possiblement laminé ou forgé.	4.7.2.3-Fixations - clous
BiFj-72	9	D	2	4.1.10-Quartz	1	1	Pierre		Petit fragment de pierre rose possiblement du quartz. Sans forme apparente.	1.1.1.2-Pierre dure, résidus
BiFj-72	9	D	2	4.3.2-Mortier	1	1	Mortier		Petit fragment de mortier.	4.7.1.3-Matériaux de liaison

ANNEXE III. Rapport d'analyse archéoentomologique sur les peignes issus de la latrine 8A100-8A101 (C. Roger)

ARTEFACTUEL

Analyse archéoentomologique des peignes provenant de la structure de latrine 8A100-8A101 Anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72)



Février 2026

Fiche technique

VILLE DE SAINT-CONSTANT

Chantale Langlois – Chargée de projet

ARTEFACTUEL

Clotilde Roger	MSc., archéologue, chargée de projet, spécialiste en archéoentomologie funéraire et ectoparasites, analyse et rédaction du rapport
Gina Vincelli	MSc., archéologue, chargée de projet
Zocha Houle-Wierzbicki	MSc., archéologue, chargée de projet
Myriam Renaud	Spécialiste en culture matérielle
Violette Vidal	MSc., archéologue, chargée d'édition du rapport

Table des matières

I. Problématique 3

II. Matériels et méthodes 4

III. Résultats et interprétations 7

Conditions de préservation 7

Résultats archéoentomologiques 7

Les diptères 8

Les coléoptères 10

Discussion 10

Conclusions et perspectives 12

Références 13

Annexe : Fiche de prélèvement

Liste des figures

Figure 2. Assemblage des peignes visés par cette étude avant et après leur traitement en laboratoire. A : peigne à poux à double endenture. B à E : Peignes pour démêlage de cheveux. D-E : peignes à doubles endentures comportant un set de dents plus serrées pouvant avoir servi à l'épouillage. (Photo et Infographie : C. Roger).....5

Figure 1. Contexte duquel l'échantillon du lot 8G4 et des peignes proviennent, structure 8A100-8A101. (Source : Artefactuel BiFj-72-2025-N2-01). 5

Figure 3. Sélection des spécimens entomologiques issus du lot 8G4. A-B : Puparia de cf. *Drosophila* sp. (Diptera : Drosophilidae) C : Élytre gauche de cf. *Rhizophagus* sp. (Coleoptera : Monotomidae). (Photo et infographie : C. Roger).....9

Liste des tableaux

Tableau 1. Données contextuelles de l'échantillon visé par cette étude 4

Tableau 2. Descriptions des peignes étudiés dans le cadre de cette analyse (M. Renaud)4

Tableau 3. Description de la fraction lourde issue du traitement de l'échantillon du lot 8G4.....7

Tableau 4. Taxons identifiés au sein de l'échantillon du lot 8G4 8

Liste des abréviations

cf. : signifie que le spécimen ressemble à une famille, genre ou espèce sans présenter toutes les caractéristiques permettant de préciser l'identification

indet. : signifie que l'identification spécifique n'a pas pu être déterminée

sp. : fait suite au genre d'un insecte et signifie que l'espèce n'a pas pu être déterminée

spp. : fait suite au genre d'un insecte et signifie que les espèces n'ont pas pu être déterminées

I. Problématique

Les interventions archéologiques conduites par Artefactuel entre 2024 et 2025 sur le site des Anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72) ont mené à la découverte d'une structure maçonnée d'une latrine située contre le pignon nord du troisième presbytère. L'assemblage artéfactuel, la recherche d'archives et les résultats de l'analyse botanique ont permis de situer l'utilisation de cette structure entre la deuxième moitié du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle. Compris dans cette structure, le lot 8G4 a été interprété comme un niveau d'utilisation de la latrine, notamment par sa nature très organique et parce qu'il contenait une forte densité du culture matérielle témoin de la vie quotidienne curiale. Parmi celle-ci, on retrouvait notamment des peignes, un type d'accessoire de toilette utilisé pour l'hygiène corporelle, dont un destiné à lutter contre les ectoparasites et leurs lentes.

Les ectoparasites sont les parasites qui se trouvent sur la surface d'un hôte duquel ils se nourrissent et dépendent. Les espèces se nourrissant de sang humain sont les poux de corps (*Pediculus humanus humanus*), les poux de cheveux (*Pediculus humanus capitis*), les poux de pubis (*Phtirus pubis*), les puces de l'homme (*Pulex irritans*), et punaises de lit (*Cimex lectularius*) – (Bain 2004 ; R. Barbera *et al.* 2023). Parmi ceux-ci, certains sont vecteurs d'agents pathogènes, notamment *P. h. humanus* qui peut transmettre le typhus (causé par la bactérie *Rickettsia prowazekii*), la fièvre récurrente mondiale (causée par la bactérie *Borrelia recurrentis),* la fièvre des tranchées (causée par *Bartonella quintana*) – (Barbera *et al.* 2023 ; Raoult *et al.* 2006). Plusieurs contextes archéologiques se prêtent à la découverte d'ectoparasites, notamment les sépultures, les restes humains momifiés, les latrines, les résidus de tissus, ou bien encore les aires d'activités réservées à l'épouillage et la culture matérielle associée (Bain 2004 ; Dussault 2011 ; Fägerström *et al.* 2020 ; Forbes *et al.* 2013 ; Huchet 2016 ; Mallet-Gauthier *et al.* 2022 ; R. Barbera *et al.* 2023).

L'étude des ectoparasites permet de s'interroger sur les conditions sanitaires et sur les pratiques sociales du quotidien relevant de l'hygiène corporelle. En règle générale, les peignes à poux sont bien connus des contextes archéologiques et peuvent livrer des résultats très riches lorsqu'ils font l'objet d'analyse archéoentomologique (Mumcuoglu 2008). C'est donc la raison pour laquelle une analyse archéoentomologique a été conduite sur les peignes prélevés en motte du site des Anciens presbytères de Saint-Constant. Cette étude vise à caractériser l'assemblage archéoentomologique associé aux peignes provenant du lot 8G4, et évaluer plus précisément si ce niveau d'utilisation de la latrine contient des restes d'ectoparasites. Le cas échéant, une discussion portant sur leur biologie et sur leur valeur interprétative pour le site BiFj-72 sera proposée. Étant donné qu'une analyse archéobotanique a déjà été réalisée par GAIA (Annexe IV de ce rapport d'intervention), aucun macroreste botanique ne sera considéré dans la présente étude, excepté pour considération taphonomique.

II. Matériels et méthodes

L'échantillon qui fait l'objet de cette analyse consiste en cinq peignes prélevés « en motte », c'est-à-dire avec une partie du sédiment dans lequel ils se trouvaient au moment de la fouille (Tableau 1-2 ; Figs. 1-2). Le peigne à poux – découvert en décembre 2024 (Fig. 2-A) – et le sédiment ont été placés dans un sac en plastique de type *Ziploc,* tandis que les peignes de démêlage – découverts en juin 2025 (Fig. 2-B à E) – ont été placés dans un autre sac en plastique. Le tout a été entreposé dans une boîte en carton le temps de leur traitement en laboratoire. Dans le cas de cette analyse, même si tous ces peignes sont issus du lot 8G4, les peignes ont été traités séparément du sédiment, puisque cela requerrait deux techniques de traitement différentes. Les peignes et l'échantillon ont été traités au Laboratoire et à la Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ, 1825 rue Semple, Québec)

Tableau 1. Données contextuelles de l'échantillon visé par cette étude

Lot	Interprétation du niveau	Période d'utilisation	Description matrice sédimentaire	Volumes		
8G4	Utilisation de la structure de latrine 8A100-8A101	2ème moitié du XIXe s. – 1ère moitié du XXe s.	Limon brun foncé très organique et légèrement sableux, homogène. (Incl. : macrorestes végétaux +++, petits cailloux calcaires +, particules de chaux et de mortier +)	Avant traitement (l)	Fraction légère (ml)	Fraction lourde (ml)
				N/A (peignes)	< 5 ml	N/A
				1,2 L (sédiment)	< 150 ml	0,4 L

Tableau 2. Descriptions des peignes étudiés dans le cadre de cette analyse (M. Renaud)

	Descriptions
Peigne #A	Peigne à poux presque entier (manque seulement quelques dents) en plastique noir. Semble être en vulcanite. En forme dite en «H» avec deux rangées de petites dents serrées. Largeur : 7 cm; hauteur : 4 cm. Sans marque. Datation : 2e moitié du XIXe siècle à aujourd'hui.
Peigne #B	Peigne pour démêlage fragmentaire, en plastique brun (probablement de la vulcanite), peigne droit à échine arrondie (en forme de larme), composé d'un set de dents serrées; inscription partielle moulée sur l'échine :»[...]UREKA; longueur résiduelle : 4,6 cm; hauteur : 3,4 cm.
Peigne #C	Peigne pour démêlage fragmentaire, en plastique noir (probablement de la vulcanite); peigne droit à échine angulaire (forme de losange) composé d'un de dents serrées et d'un set de dents larges; longueur résiduelle : 7,5 cm; hauteur : 3,1 cm.
Peigne #D	Peigne pour démêlage fragmentaire, en plastique noir/brun foncé (probablement de la vulcanite); peigne droit à échine de forme rectangulaire composé d'un set de dents serrées et d'un set de dents larges; longueur résiduelle : 5,8 cm; hauteur : 3,9 cm.
Peigne #E	Peigne pour démêlage incomplet, en plastique noir/brun foncé (probablement de la vulcanite); peigne droit à échine de forme rectangulaire composé d'un set de dents serrées et probablement un set de dents larges (seulement une dent large visible); semble y avoir une inscription partielle : «RU[...]»; longueur résiduelle : 7,1 cm; hauteur : 2,5 cm.



Figure 1. Contexte duquel l'échantillon du lot 8G4 et des peignes proviennent, structure 8A100-8A101. (Source : Artefactuel BiFj-72-2025-N2-01).

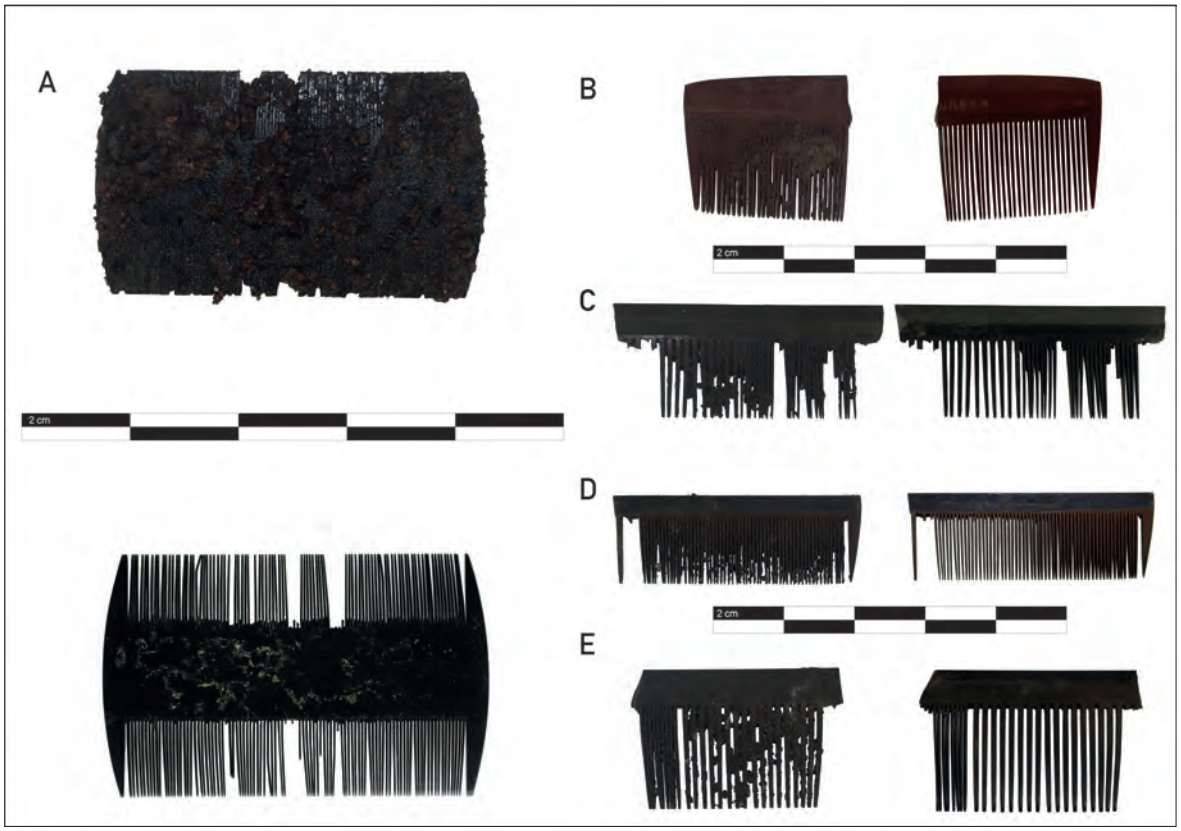


Figure 2. Assemblage des peignes visés par cette étude avant et après leur traitement en laboratoire.
A : peigne à poux à double endenture.
B à E : peignes pour démêlage de cheveux.
D-E : peignes à doubles endentures comportant un set de dents plus serrées pouvant avoir servi à l'épouillage.
(Photo et Infographie : C. Roger)

Dans un premier temps, les peignes ont été séparés de leur matrice sédimentaire et placés successivement dans un tamis de maille 250 µm. Cette première phase de traitement, inspirée de Mumcuoglu et coauteurs (2020), consistait à extraire le sédiment résiduel sur les peignes et entre les dents à l'aide d'une aiguille. Une fois l'essentiel du sédiment récupéré, les peignes ont été successivement trempés afin d'assouplir le plastique et mieux récupérer le sédiment pris entre les dents. Le sédiment, toujours dans le tamis, a été rincé délicatement et les résidus organiques ont été transférés dans un contenant en verre avec de l'alcool éthylique (CH_3CH_2OH, 70%).

Dans un deuxième temps, l'échantillon de sédiment a été traité par la méthode de séparation par flottation (« *Wash over* » - Kenward *et al.* 1980 ; repris par Bain 2001), qui consiste à tremper l'échantillon afin de séparer la matière organique de la matière minérale. Nous avons utilisé du carbonate de sodium hydraté ($Na_2Co_3 \cdot 10H_2O$) afin de défaire le sédiment agrégé, ce qui permet d'éviter les manipulations et donc de limiter les dommages sur les restes archéoentomologiques lors de la phase de traitement. Le sédiment trempé est ensuite transvidé dans un tamis de maille 250 µm. L'étape du trempage et du transvidage est répétée jusqu'à ce que l'eau transvidée soit claire, ce qui signifie que la fraction organique (= fraction légère) a été efficacement séparée de la fraction minérale (= fraction lourde).

La fraction légère accumulée dans le tamis est transférée dans le contenant en verre avec de l'alcool éthylique. Elle est ensuite triée sous binoculaire à grossissement 10x. La fraction lourde est quant à elle séchée à l'air libre afin de faire l'objet d'un tri à l'œil nu. Les macrorestes entomologiques ont été identifiés à l'aide de la littérature taxonomique (Borror et White 1998 ; Bousquet 1990a-b ; Ferrar 2015 ; McAlpine *et al.* 1993) et ensuite quantifiés. Dans le cas présent de cette étude, c'est le Nombre minimum d'individu (NMI) qui a été considéré. Ce calcul repose sur la symétrie radiale ou bilatérale des insectes, c'est-à-dire que si un assemblage comporte deux ailes droites et une aile gauche d'un diptère d'une même espèce, le NMI sera de deux individus. Dans le cas d'éléments uniques telle que la tête, trois têtes d'une même espèce de coléoptère vaudra pour trois individus (Reitz et Shackley 2012).

III. Résultats et interprétations

Conditions de préservation

Les conditions de préservation des macrorestes végétaux (Tableau 3) et des spécimens d'insectes provenant du lot 8G4 sont somme toute bonnes, parfois excellentes. Quoique désarticulés, le taux de fragmentation touchant les restes de coléoptères est nul. Les fragments de coléoptères ont été trouvés par parties anatomiques désarticulées, tandis que les diptères ont été observés soit sous forme de puparia[1] complets, soit de sclérites de puparia éclos.

Tableau 3. Description de la fraction lourde issue du traitement de l'échantillon du lot 8G4

Lot	Description des inclusions comprises dans la fraction lourde
8G4	Macrorestes végétaux (10%), nodules et micronodules de mortier et de chaux (< 1%).

Résultats archéoentomologiques

Un total de neuf individus (NMI = 9) a été identifié dans l'échantillon faisant l'objet de cette analyse (Tableau 4). En plus des insectes présentés dans le tableau 4, plusieurs sclérites abdominales et thoraciques fragmentées de diptères ont été observées, mais puisqu'elles ne présentaient aucune caractéristique morphologique nécessaire à une quantification et à l'identification plus précise que l'ordre des diptères, elles n'ont pas été comptabilisées dans le NMI. Ces sclérites s'apparentaient à des fragments de puparia éclos, signifiant que la forme adulte a pu compléter son cycle. L'assemblage archéoentomologique ne présentait aucune indication d'ectoparasites humains.

1 Le cycle de développement d'un diptère suit l'ordre suivant : Œuf → larve → puparium → imago (forme adulte).

Tableau 4. Taxons identifiés au sein de l'échantillon du lot 8G4

Taxons	Provenance	Partie anatomique	NMI
INSECTA			
DIPTERA			
Drosophilidae			
cf. *Drosophila* sp.		Puparia complets	2
Muscidae			
cf. *Muscina* sp.		Stigmates* postérieurs	1
cf. Muscidae indet.	Échantillon de sédiment (lot 8G4)	Stigmates postérieurs	3
COLEOPTERA			
Monotomidae			
Rhizophagus indet.		Élytre** gauche	1
Ptinidae			
cf. Ptinidae indet.	Endenture peignes	Pronotum***	1
Coleoptera indet.		Tête (antennes et clypeus**** absents)	1
TOTAL			**9**

*Ouverture d'une voie respiratoire.

**Prothorax des coléoptères.

***Désigne l'aile antérieure du coléoptère. Partie anatomique très rigide car sclérotisée.

****Pièce recouvrant en partie les pièces buccales de l'insecte.

Les diptères

L'assemblage archéoentomologique contient très peu de restes d'insectes, mais est dominé par l'ordre des diptères (mouches) – (NMI = 6). Parmi ceux-ci, ce sont quatre régions postérieures détachées de puparia appartenant possiblement à la famille des Muscidae, dont deux pourraient être attribuables à la famille *Muscina*. Leur identification a été rendue possible grâce aux fentes des stigmates postérieurs (Ferrar 2015). Les membres de la famille des Muscidae habitent une grande variété de substrats organiques en décomposition, notamment de la matière végétale et animale en putréfaction, des déchets organiques, et des excréments (Ferrar 2015).

Deux puparia complets (Fig. 3-A-B) attribuables possiblement à la famille des Drosophilidae et plus précisément au genre *Drosophila,* ont été identifiés. Les spécimens ont pu être identifiés grâce à leur forme de tonneau se terminant, sur la face dorsale, par un opercule[2] plat et par les stigmates respiratoires caractéristiques des membres de cette famille (Ferrar 2015). Les Drosophilidae sont plus connus sous le nom de « mouche à fruits » et sont de petite taille. Les femelles pondent leurs œufs sur des matières organiques en décomposition, dont les larves se nour-

2 L'opercule est le petit couvercle présent sur la région antérieur du puparium facilitant l'émergence de l'imago (la forme adulte du diptère) – (dico.insecte.org)

rissent des micro-organismes qui s'y développent. Un tel habitat peut comprendre du compost, des substances en fermentation, des aliments trop mûrs, des déjections animales et excréments (Ferrar 2015 ; Miller 2015 ; Wheeler 1993).

La présence des Muscidae et des Drosophilidae au sein d'un échantillon de latrine est tout à fait cohérente avec l'écologie de ces taxons. Au Québec, l'identification des diptères issus de contextes de latrines demeure toutefois peu fréquente, en raison du manque de spécialistes dans ce domaine. Ce n'est que récemment que l'analyse des diptères provenant de contextes archéologiques a été intégrée aux recherches menées dans la province (Roger 2024 ; Millier 2025). Dans son étude, Millier (2025) recense plusieurs taxons de diptères provenant d'une structure de latrines de la ville de Québec et met en lumière la diversité taxonomique que peut abriter ce type de structure, incluant notamment les Muscidae et les Drosophilidae.

Dans le cas présent, on peut toutefois s'interroger sur la faible densité de spécimens de diptères au sein de l'échantillon du lot 8G4. En règle générale, les diptères peuvent pondre une forte quantité d'œufs entraînant par conséquent une grande quantité de puparia. Dans le cas de cette étude, le NMI apparaît faible, mais ne semble pas résulter de paramètres taphonomiques et donc de préservation différentielle. Il semblerait plutôt que les conditions de la structure de latrine n'étaient pas favorables à la reproduction de diptères (conditions d'oviposition instables pour la femelle diptère, remplissage de matière fécale rapide ou bien accessibilité au substrat restreinte par l'étanchéité de la structure de latrine, etc.).

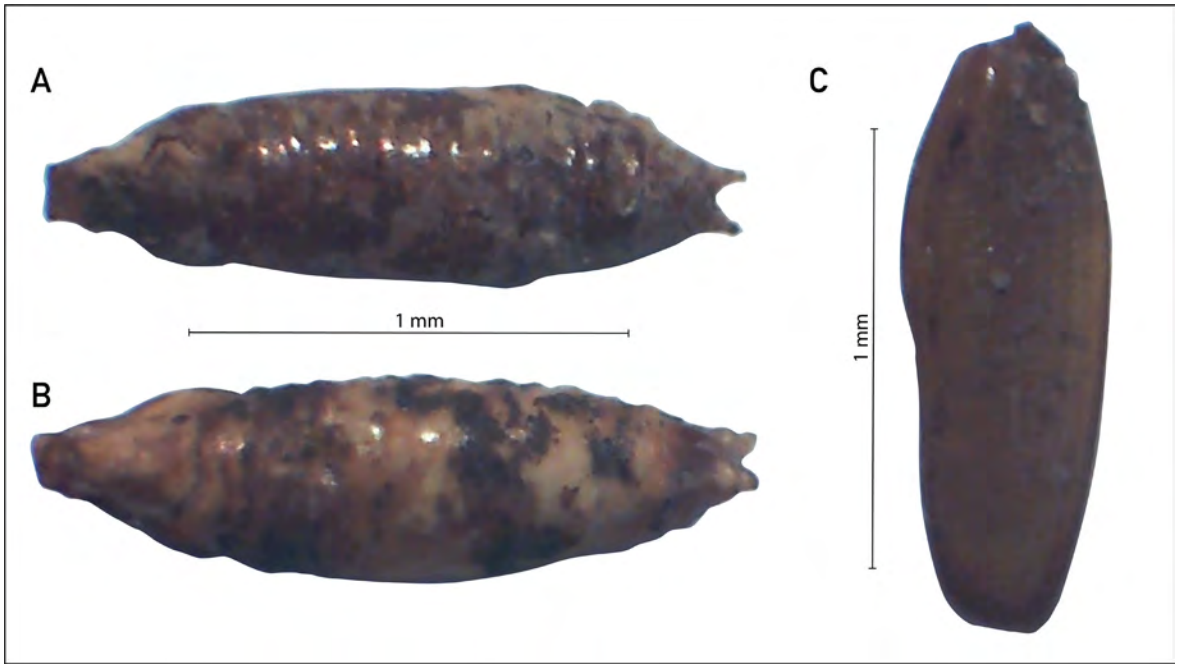


Figure 3. Sélection des spécimens entomologiques issus du lot 8G4.
A-B : Puparia de cf. *Drosophila* sp. (Diptera : Drosophilidae)
C : Élytre gauche de cf. *Rhizophagus* sp. (Coleoptera : Monotomidae).
(Photo et infographie : C. Roger).

Les coléoptères

Trois (NMI = 3) spécimens de coléoptères figurent parmi l'assemblage archéoentomologique de cette étude. Parmi ceux-ci, seulement un n'a pas pu faire l'objet d'une identification précise compte tenu de son état trop fragmentaire. Un élytre gauche d'un spécimen appartenant à la famille des Monotomidae a été identifié, et attribuable au genre *Rhizophagus* Herbst. L'identification s'est fondée sur la morphologie générale de l'élytre, sa microstructure et sa ponctuation et a été comparée à l'aide de spécimens de la collection de référence du Laboratoire d'archéologie environnementale (Université Laval). L'éthologie du genre *Rhizophagus* est complexe et encore sujette à débat, mais il est toutefois courant de rencontrer le *Rhizophagus* sous l'écorce, près de moisissures ou encore dans des substrats organiques en décomposition. Habituellement, la larve se nourrit des substrats en décomposition, et la forme adulte est prédatrice des autres taxons présents dans l'habitat (Bousquet 1990b; Thierren *et al.* 2003).

Un pronotum complet d'un possible Ptinidae a été identifié dans le sédiment provenant de l'endenture du peigne à poux (Fig. 2-A). Les Ptinidae sont des coléoptères de petite taille que l'on peut retrouver dans une large variété de matières sèches, notamment des déjections et carcasses d'animaux, du bois, des plantes ou encore des produits d'entreposage voire des collections muséales (Borror et White 1998). De nombreux travaux de recherches universitaires portant sur l'entomofaune issue de latrines au Québec signalent systématiquement des membres de la famille des Ptinidae (Bain 2001 ; Mallet-Gauthier 2019 ; Millier 2025 ; Rousseau 2017).

Tout comme pour les diptères de cet assemblage, les spécimens de coléoptères observés sont cohérents avec le contexte de latrine et ne sont pas le résultat de contamination ou bien d'apport accidentel. Au même titre que les Muscidae et Drosophilidae, la question de la faible représentativité numérique peut être adressée à la lumière de conditions peu favorables à la prolifération des arthropodes.

Discussion

L'assemblage archéoentomologique du lot 8G4 est particulièrement pauvre en insectes et ne révèle aucun indice d'ectoparasites. Compte tenu du bon état de préservation global des puparia de diptères, des coléoptères et des macrorestes végétaux, ainsi que de la précision avec laquelle le sédiment a été prélevé des endentures des peignes, l'absence d'ectoparasites pourrait être expliquée par un nettoyage du peigne suivant l'épouillage et précédant l'abandon du peigne. Les moyens de lutte contre les ectoparasites sont variés, les peignes font partie des « moyens mécaniques » (Pollet 2015), mais il existe également des moyens chimiques, notamment par l'application de répulsifs servant à asphyxier les poux, à les empoissonner ou bien à détacher les lentes (Pollet 2015). Un article de 1954 du *Progrès du Golfe* – journal touchant la région du Bas-Saint-Laurent – alerte sur la pédiculose et met à disposition une série de techniques prophylactiques à suivre pour se débarrasser des poux de cheveux : brosser, peigner et laver les cheveux avec insecticides et shampoing, laver le linge et les sous-vêtements, les bouillir, désinfecter les

casquettes et chapeaux. Rien n'exclut que les objets d'épouillage aient eux aussi été traités afin d'en optimiser l'efficacité le temps de l'infestation. Par ailleurs, si certains ectoparasites avaient échappé au nettoyage et étaient restés accrochés aux dents des peignes, leur dessiccation progressive, causée par l'entreposage, aurait vraisemblablement entraîné leur détachement. Enfin, l'absence d'ectoparasites pourrait suggérer que le peigne à poux ait été conservé par précaution, en vue d'une éventuelle infestation, plutôt que d'avoir été jeté après un usage unique.

Conclusions et perspectives

La fouille de la structure de latrine 8A100-8A101 a permis la découverte de nombreux peignes dont un spécifiquement destiné à l'épouillage. Ces derniers ont été prélevés en motte, c'est-à-dire avec le sédiment dans lequel ils ont été trouvés durant la fouille, afin de conduire une analyse archéoparasitologique. L'objectif de cette étude était d'évaluer si des restes d'ectoparasites étaient encore observables dans l'endenture de ces peignes et dans le sédiment afin d'interroger les pratiques sociales touchant l'hygiène personnelle qui concernait les occupants de la maison curiale.

Toutefois, les résultats de cette analyse n'ont livré aucun reste d'ectoparasites. Seuls un nombre limité de puparia de diptères ainsi que de coléoptères ont été découverts. Nous croyons que l'absence d'ectoparasites résulte du nettoyage des peignes suivant l'activité d'épouillage et précédant le rejet des peignes. Le nombre limité d'insectes suggère quant à lui que la structure de latrine n'offrait pas de conditions favorables pour la reproduction des insectes. Bien que peu de spécimens aient été récoltés, leur présence permet toutefois de mieux caractériser l'activité entomologique de structures de latrine.

Même si les résultats de cette étude se sont avérés nuls quant à l'assemblage ectoparasitaire, cette analyse constitue néanmoins une première au Québec pour un contexte curial couvrant la seconde moitié du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle, en particulier en ce qui a trait à la méthodologie d'extraction appliquée aux peignes à poux et aux peignes à démêlage. Nous encourageons la poursuite des prélèvements sédimentaires dans des contextes et sur des objets comparables afin d'accumuler davantage de données et par extension de mieux caractériser les conditions sanitaires — ainsi que les pratiques sociales leur étant associées – de groupes humains du passé.

Références

Bain, A. (2001) *Archaeoentomological and Archaeoparasitological Reconstructions At Îlot Hunt (CeEt-110): New perspectives in historical archaeology (1850-1900): New perspectives in historical archaeology (1850-1900)*. University of Michigan Press, Ann Arbor, MI. https://doi.org/10.30861/9781841712604

_____ (2004) Irritating Intimates: The Archaeoentomology of Lice, Fleas, and Bedbugs. *Northeast Historical Archaeology*, 33, 81–90. https://doi.org/10.22191/neha/vol33/iss1/8

Barbera, A. R., Camacho, M. & Reinhard, K. (2022) Parasitology and Paleopathology. In: *The Routledge Handbook of Paleopathology*. Routledge, London, pp. 158–179. https://doi.org/10.4324/9781003130994-10

Borror, D.J. & White, R.E. (1998) *A field guide to insects: America north of Mexico*. Houghton Mifflin, Boston.

Bousquet, Y. (1990a) *Beetles associated with stored products in Canada: an identification guide*. Publication / Agriculture Canada, Research Branch. Minister of Supply and Services Canada, Ottawa.

_____ (1990b) A review of the North American species of *Rhizophagus* Herbst and a revision of the Nearctic members of the subgenus Anomophagus Reitter (Coleoptera: Rhizophagidae). *The Canadian Entomologist*, 122, 131–171. https://doi.org/10.4039/Ent122131-1

Dussault, F. (2011) *Hygiène et considérations hygiéniques des Inughuits du nord-ouest du Groënland. Étude archéoentomologique des site d'Lita, Cap Grinnell et Qaqaitsus au Groënland.* Maîtrise, Université Laval, Québec.

Fägerström, C., Buckland, P.I., Lemdahl, G., Karsten, P., Lagerås, P. & Manhag, A. (2020) Insects and other invertebrate remains from the coffin of a 17th century bishop in Lund Minster, S Sweden. *Journal of Archaeological Science: Reports*, 31, 102299. https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2020.102299

Ferrar, P. (2015) *A guide to the breeding habits and immature stages of Diptera Cyclorrhapha*. Entomonograph, Vol. I et II, Brill, Leiden.

Forbes, V., Dussault, F. & Bain, A. (2013) Contributions of ectoparasite studies in archaeology with two examples from the North Atlantic region. *International Journal of Paleopathology*, 3, 158–164. https://doi.org/10.1016/j.ijpp.2013.07.004

Huchet, J.-B. (2016) Archéoentomologie et archéoparasitologie d'une momie égyptienne. *Technè*, 44, 79–83. https://doi.org/10.4000/techne.1120

Kenward, H.K. & Hall, A.K.G. (1980) A tested set of techniques for the extraction of plant and animal macrofossils from waterlogged archaeological deposits, Science and Archaeology, 22, 3–15.

Mallet-Gauthier, S. (2019) *Analyses archéobotanique et archéoentomologique d'une structure datant du tournant du XIXe siècle, au site de l'îlot des Palais (CeEt-30), à Québec*. Maîtrise, Université Laval, Québec.

Mallet Gauthier, S., Bain, A. & Trigg, H. (2022) Change and Continuity in Early Nineteenth-Century Foodways in Québec City's Lower Town. *Canadian Journal of Archaeology*, 46, 100–130. https://doi.org/10.51270/46.1.100

McAlpine, J.F. (Ed.). (1993) Manual of Nearctic Diptera. Vol. 2. Monograph / Agriculture Canada. Canadian Government Publ. Centre, Hull, Québec.

Miller, M. (2015) *A review of Drosophila (Diptera: Drosophilidae) Species of Northeastern North America*. Thèse, Université de Guelph, Guelph.

Millier, S. (2025) *Analyse archéoentomologique sur le site Anderson (CeEt-950) à Québec : reconstitution du paysage et vie quotidienne des habitants du XIXe au tournant du XXe siècles*. Maîtrise, Université Laval, Québec.

Mumcuoglu, K.Y. (2008) Human lice: Pediculus and Pthirus. In: *Paleomicrobiology* (ed. by Raoult, D. & Drancourt, M.). Springer Berlin Heidelberg, Berlin, Heidelberg, pp. 215–222. https://doi.org/10.1007/978-3-540-75855-6_13

Mumcuoglu, K.Y., Sukenik, N. & Bar-Oz, G. (2020) *Polyplax brachyrrhyncha* (Anoplura: Polyplacidae) and *Rhipicephalus turanicus* (Ixodidae: Rhipicephalinae) in an Ancient Louse Comb. *Journal of Medical Entomology*, 57, 1021–1024. https://doi.org/10.1093/jme/tjaa007

Pollet, C. (2015) Subir, ou lutter contre les ectoparasites dans les populations du passé : l'apport de l'anthropologie biologique. In : *Poux, puces, punaises. La vermine de l'Homme. Découverte, descriptions et traitements Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne* (éd. par Collard, F., Samama, É.). Harmattan, Paris.

Raoult, D., Dutour, O., Houhamdi, L., Jankauskas, R., Fournier, P., Ardagna, Y., Drancourt, M., Signoli, M., Dang, V. L., Macia, Y., Aboudharam, G. (2006) Evidence for Louse-Transmitted Diseases in Soldiers of Napoleon's Grand Army in Vilnius. *The Journal of Infectious Diseases*, 193, 112–120. https://doi.org/10.1086/498534

Reitz, E.J., Shackley, M. & Shackley, M. (2012) *Environmental archaeology*. Manuals in archaeological method, theory and technique. Springer, New York, Heidelberg.

Roger, C. (2024) *Insectes, espaces sépulcraux et crises de mortalité au Québec du XIXe siècle. Analyse archéoentomologique de sépultures des cimetières Saint Roch (CeEt-755) à Québec, Saint-Antoine et du Poste des Irlandais (BiFj-37 ; BiFj-139) à Montréal*. Maîtrise, Université Laval, Québec.

Rousseau, M. (2017) *Des insectes et des Hommes : archéoentomologie et paléoentomologie à l'îlot des Palais (CeEt-30), Québec*. Thèse, Université Laval, Québec.

Thierren, Y., Fagot, J., Lhoir, J. & Gilson, G. (2003) Apport à la connaissance du genre Rhizophagus Herbst, 1793 (Coleoptera : Clavicorna Monotomidae) en Région wallonne (Belgique), 81–98.

Wheeler, M.R. (1993) Drosophilidae. In: *Manual of Nearctic Diptera.* (éd. par McAlpine, J.-F.) Vol. 2. Monograph / Agriculture Canada. Canadian Government Publ. Centre, Hull, Québec. pp. 1011–1018.

Le Progrès du Golfe, « Pédiculose », 10 décembre 1954. Repéré sur https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2476547?docsearchtext=peigne%20%C3%A0%20poux%20vermine, consulté le 21-02-2026.

Annexe
Fiche de prélèvement

SIGNALÉTIQUE	Site/ sépulture : St-Constant BiFj-72 864	Nb sac prélèvement et localisation : x1 - Latrines E.#1 (partagé avec GAiA)	Fiche 1/1

TRAITEMENT	Date :	Volume début (L) :	Volume f. lourde (L) :	Volume f. légère (L) :
	16-02-2026	1,2L	0,4L	Peigne <5mL / Latr 150ml approx

Matériel et méthode : Tamisage à l'eau pour 864 - Latrines / Flotation
Peignes - Nettoyage entre les dents avec une aiguille et alternance avec trempage à l'eau (assouplir plastique) Ethyl alcohol 70%, tamis 250µm

Matrice sédimentaire :

Voir descri. 864.

Nb contenants F. légère : 2 - peigne - latrine

Observations : Ø détecto à la loupe bino. ? Bcp macroreste végétaux

TRI FRACTION LÉGÈRE	Date :	Méthode :
	18-02-2025	Bino grossissement 10x.

Taxons et parties anatomiques observées :

photo 3 pupes +40° trapabino

Contenant peignes
- 1 tête Coleoptera indet
- 1 prono. Cf Ptinidae indet. ✓

Pas id. car palpe maxillaire ou antenne incomplet et clypeus absent.

Contenant 864
- 20+ Sclerite puparia de pleine (x)
- 1 elytre G = Rhizophagidae sp./indet ↳
- 2 puparia complet x1 Drosophilidae spp.
- Posterior spiracles = x3 = Muscidae?]* attendu Terrier
- " = x1 = Muscidae]*

	PEIGNES	LATRINES
Commentaire sur l'état de préservation : T. bon. Pas de fragmentation pour reste insecte hors désarticulation.	**NR :** 2	NR = +23
	NMI : 2	NMI :

TRI FRACTION LOURDE	Date :	Matériel et méthode :
	2002-2020	Tri à l'oeil

Description inclusions : Macroreste végétaux, nodule de mortier et clous (<1cm; <1%), matrice sable grossier gris beige

ANNEXE IV. Analyses archéoentomologique et archéobotanique de la latrine 8A100-8A101 (GAIA)

Rapport préliminaire

Décembre 2025



Analyses archéobotaniques sur le site du presbytère de Saint-Constant (BiFj-72)

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

ARTEFACTUEL

Rapport d'analyses

Analyses archéobotaniques sur le site du presbytère de Saint-Constant (BiFj-72)

Couverture :

Gérard Morisset (1948). *Presbytère de Saint-Constant*. Archives nationales à Québec, Fonds du ministère de la Culture et des Communications. E6,S8,SS1,SSS876,D5371.

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie

275 rue Prénoveau

Québec (Québec) G2N 2G1

418-928-4242

info@gaia-arch.com

www.gaia-arch.com

Artefactuel, coop de travail

Décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières ii
Liste des figures iii
Liste des tableaux iv
Équipe de réalisation v
1. Introduction 6
1.1. Contexte et mandat 6
1.2. Objectifs 6
2. Processus taphonomiques généraux 7
2.1. Formation du site 7
2.2. Préservation des écofacts 8
2.3. Échantillonnage et traitement des données 9
3. Méthodologie 10
3.1. Prélèvement des échantillons de sédiments 10
3.2. Traitement en laboratoire 10
3.3. Identification des écofacts 11
3.4. Quantification et calculs statistiques 11
4. Résultats 12
4.1. Lot 8G4 12
4.1.1. Préservation et formation de l'assemblage 15
4.1.2. Interprétations 16
5. Conclusion et recommandations 19
6. Bibliographie 21
Annexe A : Données écologiques des végétaux 24

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques. 8

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Détail du traitement de l'échantillon. 12

Tableau 2 : Inclusions observées lors du tri des échantillons du lot 8G4. 13

Tableau 3 : Identification des restes entomologiques, 8G4. 13

Tableau 4 : Identification des restes botaniques, 8G4. 14

ÉQUIPE DE RÉALISATION

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Anne-Marie Faucher	Archéobotaniste, chargée du projet, rédaction du rapport
Ève-Marie Guénette	Archéobotaniste, tri et identification des échantillons
Daphné Marquis	Archéobotaniste, rédaction du rapport
Olivier Lalonde	Archéoentomologiste, révision du rapport

Artefactuel, coop de travail

Clotilde Roger	Archéologue chargée de projet
Gina Vincelli	Archéologue chargée de projet, coordonnatrice
Zocha Houle-Wierzbicki	Archéologue chargée de projet

Institution

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec
Université Laval	Laboratoire d'archéologie environnementale

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et mandat

Ce rapport présente les résultats d'une analyse archéobotanique effectuée sur un échantillon de sédiments provenant de deux interventions archéologiques réalisées en 2024 et 2025 sur le site des Anciens presbytères de Saint-Constant (BiFj-72). Plus précisément, ce prélèvement a été réalisé dans une structure de latrines annexée au mur nord du troisième presbytère. L'assemblage archéologique provenant de ce contexte présentait une fourchette temporelle comprise entre la deuxième moitié du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle. La coopérative de travail en archéologie GAIA a été mandatée pour traiter l'échantillon archéologique et réaliser des analyses archéobotaniques et archéoentomologiques sur cet échantillon. Cependant, puisque l'échantillon ne contenait qu'un élytre non identifié ainsi que quelques fragments mal préservés de pupes de diptères, les résultats du rapport porteront essentiellement sur les macrorestes de plantes.

1.2. Objectifs

Le but des analyses archéobotaniques est de mieux comprendre les modes de vie des populations humaines, l'évolution des sites d'occupation et les relations anthropo-environnementales. Ces analyses permettent également de fournir des informations pertinentes quant à l'interprétation de contextes spécifiques. Dans le cadre de ce mandat d'analyse, les objectifs scientifiques visent à :

1. Déterminer si les sédiments prélevés permettent de distinguer la présence de matières fécales caractéristiques des fosses de latrines;

2. Identifier les restes botaniques préservés et déterminer leur provenance, leur fonction, leur utilisation et leur valeur interprétative;

3. Documenter la formation de l'assemblage et les processus taphonomiques rencontrés, le cas échéant.

2. PROCESSUS TAPHONOMIQUES GÉNÉRAUX

2.1. Formation du site

Le schéma de la figure 1 représente le modèle de base général des dépositions archéologiques en ce qui a trait aux restes botaniques. Il existe des descriptions plus explicites et détaillées concernant les variations de déposition et de préservation. Lors de l'analyse archéobotanique, chaque étape de la « vie » d'un reste botanique archéologique se doit d'être retracée plus spécifiquement depuis son stade d'être vivant (une plante) jusqu'à sa mort (une plante amenée sur un site), puis sa déposition dans un assemblage (une plante jetée et enterrée) et sa préservation dans un assemblage archéologique (Lee 2012, Gallagher 2015 : 29). La figure 1 démontre davantage les trois premières étapes (la vie, la mort et la déposition).

Le dépôt des restes botaniques dans le sol et dans les sédiments est dû à deux facteurs : naturel et anthropique (Gallagher 2015 : 29-32). Le premier comprend la mort de la plante et son dépôt direct dans le sol. Un dépôt indirect dans les sédiments est également possible par l'entremise du transport des restes botaniques par le vent, les insectes ou les animaux. De cette manière, les restes botaniques peuvent être incorporés accidentellement dans l'assemblage archéologique (Minnis 1981 : 145). Le dépôt anthropique peut également être direct ou indirect. Le dépôt direct fait allusion à la sélection volontaire d'une plante pour ses propriétés ou caractéristiques spécifiques. Les plantes sélectionnées sont souvent amenées sur un site (lieu ou espace culturel) où elles pourront éventuellement se déposer dans les sédiments et peut-être se préserver archéologiquement (Gallagher 2015 : 29). Le traitement et l'utilisation des plantes sélectionnées entraînent inévitablement une variété de possibilités de dépositions et par conséquent d'assemblages botaniques. Le dépôt anthropique indirect ne répond pas à une intention volontaire de sélection, mais y est néanmoins étroitement lié puisque certaines plantes peuvent être accidentellement ramassées, cueillies ou transportées avec d'autres plantes ciblées (Gallagher 2015 : 31).

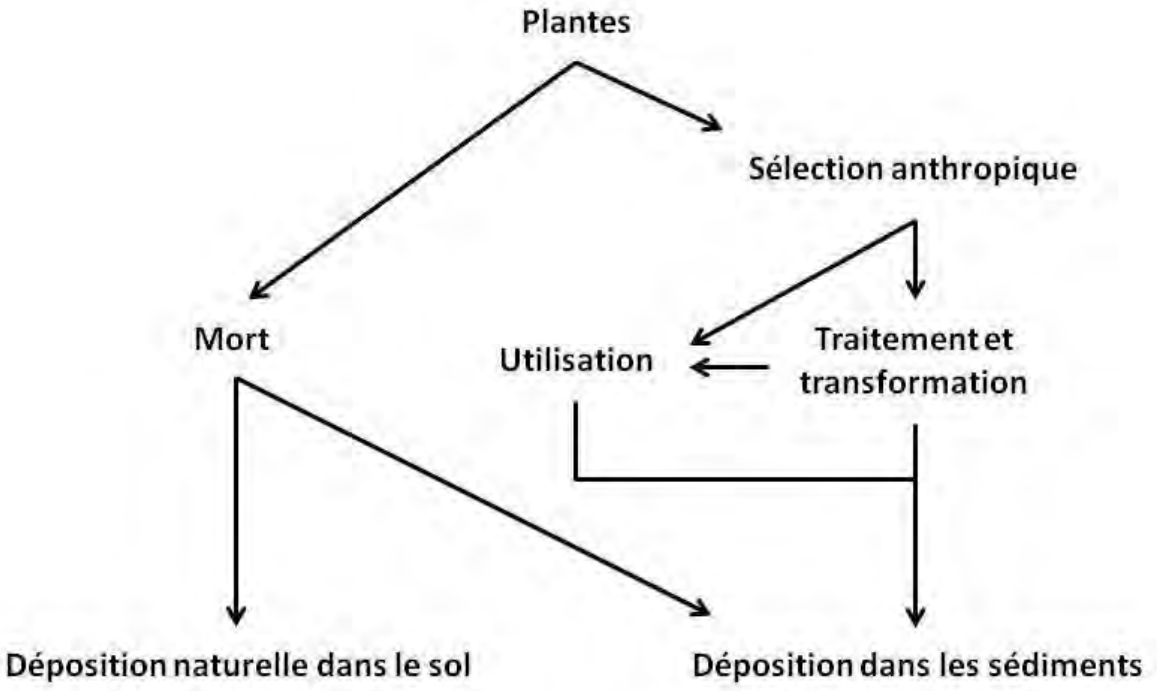


Figure 1 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques.
(Adapté de Gallagher 2015)

Plusieurs expérimentations ont été réalisées afin de déterminer le mouvement des restes archéobotaniques dans le sol et les sédiments après leur déposition. L'action de l'eau, des racines et de la bioturbation (déplacement de la terre par des êtres vivants) semblent les principaux facteurs de transport des restes botaniques (Cappers 1993; Théry-Parisot *et al.* 2010).

2.2. Préservation des écofacts

La préservation est le moyen par lequel un artéfact ou un écofact peut survivre à la décomposition à travers le temps. Elle comprend plusieurs variantes entre les différents types de matériaux ou de « restes ». Dans la mesure où plusieurs conditions précises sont satisfaites, les restes peuvent se préserver sur de très longues périodes et être encore identifiables aujourd'hui.

Les principaux modes de préservation des végétaux en milieu archéologique sont la carbonisation, l'anaérobie (souvent par imbibition où le dioxygène essentiel à la vie est absent) et la minéralisation. Dans cette analyse, les végétaux analysés sont les macrorestes de graines. La préservation des graines est sujette à discussion, puisque plusieurs restes ont à la fois été préservés par imbibition et/ou par l'action du gel, abondamment observé au Québec, mais peu documenté scientifiquement ailleurs dans le monde. Ces conditions permettent à l'endocarpe plus rigide de se préserver à travers le temps.

Dans ce rapport, tous les éléments botaniques ont été jugés archéologiques. Les résultats de l'intervention archéologique n'indiquent aucune trace de contamination moderne, et les inclusions observées en laboratoire vont dans le même sens. Cependant, il est important de mentionner que le mouvement vertical des sols et des sédiments fait en sorte qu'il puisse exister une contamination plus récente à l'intérieur d'un niveau stratigraphique donné, même si cette contamination est ancienne et archéologique. Un mélange de deux dépositions non contemporaines est alors observé, mais ne peut pas être discerné lors de l'analyse. Un possible mélange vertical de certains restes a ainsi pu survenir.

2.3. Échantillonnage et traitement des données

Lors de la prise d'échantillons, il a fallu s'assurer qu'aucune contamination n'est venue affecter les sédiments, et que ces derniers ont été entreposés adéquatement pour éviter le bris du matériel et la décomposition hâtive. Le traitement des échantillons peut abîmer les restes s'il n'est pas réalisé adéquatement. La flottation manuelle des sédiments (lavage) est la moins destructrice des méthodes de traitement et a peu d'effets néfastes sur la préservation des restes. Dans cette analyse, les bris potentiels liés au traitement sont considérés comme négligeables.

L'interprétation des données prend donc en considération l'ensemble des processus taphonomiques qui sont survenus depuis la déposition des restes dans les sédiments, jusqu'au traitement en laboratoire. Ces processus affectent les restes de manière différente selon les sites, les contextes et les types de restes étudiés. La compréhension de la formation de l'assemblage archéologique et du site est primordiale afin de bien interpréter les résultats obtenus lors des analyses.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Prélèvement des échantillons de sédiments

Lors de l'intervention archéologique, des échantillons de sédiments ont été prélevés sur le site BiFj-72 selon la méthode d'échantillonnage appelée « au jugement » (D'Alpoim Guedes et Spengler 2015 : 78), c'est-à-dire dans des contextes qui semblaient visuellement propices à la préservation archéologique des macrorestes de graines. À la suite de l'intervention, deux échantillons de sédiments provenant de la structure 8A100 ont été envoyés à GAIA pour une analyse archéobotanique. Puisqu'ils ont été prélevés dans la même couche archéologique, ils ont été combinés en un seul échantillon. Cette décision a été approuvée préalablement par Artefactuel.

3.2. Traitement en laboratoire

Un traitement en laboratoire a été nécessaire pour extraire les restes botaniques de la matrice de sédiments. L'échantillon a été lavé selon une méthode adaptée de la flottation manuelle et du « wash-over »; méthode idéale pour les contextes avec une préservation par anaérobie/imbibition comme les latrines (White et Shelton 2015 : 99). Le volume traité dans les sédiments riches est de 1 L par échantillon, car la richesse des restes botaniques y est évidente et la représentativité des données peut être atteinte avec ce volume. De plus, la systématisation de cette méthode d'analyse permet la comparabilité des échantillons avec d'autres analyses similaires au Québec, au besoin.

Le traitement des sédiments a été effectué au Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec. Le lavage des échantillons a été réalisé à l'aide de tamis géologiques de 1 mm, 500 µm et 250 µm pour garantir l'efficacité de la collecte des graines (Pearsall 2015). La fraction lourde obtenue par ce lavage a par la suite été séchée, tandis que la fraction légère contenant les restes archéobotaniques a été préservée dans l'eau jusqu'à l'analyse.

La fraction lourde a été triée pour recueillir les graines et artéfacts qui n'auraient pas flotté lors du lavage et pour observer et noter les inclusions contenues dans les sédiments. La fraction légère a par la suite été triée à l'aide d'un stéréomicroscope binoculaire à faible grossissement (8-50X). Les

inclusions observées ont également été notées lors du tri (présence/absence). Aux termes de ce tri, les restes botaniques sélectionnés pour l'analyse ont été séchés avant d'être remis à Artefactuel.

3.3. Identification des écofacts

L'identification des graines a nécessité l'observation des caractères morphologiques diagnostiques tels que la forme, la taille, les points d'attache, l'embryon et la texture. L'identification a été réalisée à l'aide de la collection de référence de l'Université Laval, d'ouvrages de référence reconnus tels que Cappers *et al.* (2006), ainsi que de la base de données Internet USDA Plant (http://plants.usda.gov). La taxonomie et les données écologiques des plantes suivent celles décrites dans Victorin *et al.* (2002) et USDA Plant.

3.4. Quantification et calculs statistiques

Les analyses statistiques utilisées sont nombreuses et permettent de comprendre et d'interpréter les résultats de manière optimale en fonction des différents types de restes et des objectifs de recherche. Étant donnée la diversité des restes analysés, ainsi que des contextes dans lesquels ils ont été prélevés, cette combinaison de méthodes quantitatives est fondamentale.

D'abord, le dénombrement de chaque spécimen botanique (*absolute count*) a été effectué afin de connaître la quantité exacte de graines présentes dans l'assemblage archéobotanique (Marston 2015). Ainsi, toutes les graines et fragments ont reçu un compte d'un spécimen jusqu'à 500 par taxon. À partir de 500 spécimens par taxon, van der Veen et Fieller (1982) mentionnent que la représentativité du taxon est atteinte. Cette quantification brute des données a ses limites lors de l'interprétation archéologique, comme l'a démontré Popper (1988 : 60), puisqu'elle sous-entend que le nombre de restes trouvés est représentatif du nombre utilisé et est donc fidèle à la totalité des plantes consommées ou utilisées. Comme il a été expliqué précédemment, la taphonomie entourant la préservation des restes et leur récupération dans les sédiments affecte directement le nombre de restes trouvés. Cela dit, ces mêmes données sont un point de départ essentiel à la poursuite des analyses (Pearsall 2000 : 194) et sont parfois la seule base sur laquelle l'interprétation peut être faite. C'est pourquoi le dénombrement de chaque spécimen archéobotanique a été effectué.

Les ratios sont une autre façon de faire parler les données, probablement la plus simple et la plus répandue dans les analyses archéobotaniques. Parmi ces ratios, le pourcentage a été utilisé pour l'interprétation des résultats et afin d'évaluer la variabilité entre les taxons. Les pourcentages sont une mesure d'abondance relative, ce qui peut limiter la compréhension des données. Pearsall (2000 : 196) note à cet effet qu'il est parfois impossible de discerner les changements réels de ceux provoqués par des biais méthodologiques et interprétatifs. Une attention particulière a donc été portée afin de limiter les erreurs d'interprétation associées à l'utilisation du pourcentage en utilisant les proportions entre les taxons et les catégories de plantes (comestibles, cultivées, végétation secondaire, etc.).

Finalement, la diversité a été utilisée pour déterminer le nombre de taxons par échantillon. Ce calcul, bien que simple et rapide, répond néanmoins à certains objectifs de cette analyse et amène un point de vue différent dans l'interprétation des résultats.

4. RÉSULTATS

Les résultats de l'analyse archéobotanique réalisée dans le cadre de ce mandat sont présentés dans cette section. L'interprétation suit directement la présentation des résultats pour assurer un suivi logique. Le tableau 1 illustre la provenance des échantillons et les détails de leur traitement.

Tableau 1 : Détail du traitement de l'échantillon.

Contexte	*Provenance*	*Commentaire*	*Texture des sédiments*	*Volume (L)*
Fosse déchets/latrines	BiFj-72-8G4	2e moitié du XIXe siècle – 1ère moitié du XXe siècle	Matières organiques en décomposition	1

4.1. Lot 8G4

Le tri des fractions lourdes et légères de l'échantillon provenant du lot 8G4 a permis d'observer des inclusions diversifiées mais très peu nombreuses. Les inclusions identifiées dans la fraction lourde étaient principalement composées de mortier (10 %), suivi de quelques inclusions (<1 %) de fragments de briques, de métal, de mollusques et d'os de mammifères écrus. La fraction légère, quant à elle, contenait aussi plusieurs inclusions en très petites quantités (<1 %) : anthracite, bois, brique, cenococcum, céramique, charbon de bois, cuivre et des os indéterminés calcinés (tableau 2). Elle contient aussi des fragments de puparia de diptères qui ont été collectés.

Tableau 2 : Inclusions observées lors du tri des échantillons du lot 8G4.

Inclusions	*Fraction lourde*	*Fraction légère*
Anthracite		<1 %
Bois		<1 %
Brique	<1 %	<1 %
Cenococcum/Fungus		<1 %
Céramique		<1 %
Charbon de bois		<1 %
Cuivre		<1 %
Métal	<1 %	
Mollusque	<1 %	
Mortier	10 %	
Os ind. Calciné		<1 %
Os ind. Écru		<1 %
Os mamm. Écru	<1 %	
Os poisson écru		<1 %
Puparia de diptères		<1 %
Verre		<1 %

L'élytre de coléoptère collecté dans l'échantillon n'a pu être identifié au-delà de l'ordre et ne peut donc servir à l'analyse (tableau 3).

Tableau 3 : Identification des restes entomologiques, 8G4.

Taxon	*8G4*
Coleoptera indéterminé	1
Total	1

Les résultats de l'analyse des macrorestes végétaux présents dans ce lot sont présentés dans le tableau 4 et le détail écologique dans l'annexe A. Le nombre total de graines triées et comptées dans le lot 8G4 correspond à 1456 graines, dont plus de la moitié (65,18 %) sont associées à des plantes comestibles. Les ronces (*Rubus* spp.) dominaient nettement l'assemblage des plantes comestibles et ont rapidement atteint le compte de 500 graines (34,34 %). Plusieurs autres macrorestes de petits fruits ont également été observés dans l'échantillon, dont un peu moins d'une centaine de graines de cerise de Pennsylvannie (*Prunus pensylvanica* L.), une quinzaine de groseilles (*Ribes* sp.), cinq fraises (*Fragaria* sp.) et un seul bleuet (*Vaccinum* sp).

Plusieurs tomates (cf. *Solanum lycopersicum* L.) et figues (*Ficus* sp.) ont également été observées et représentaient respectivement 7,12 % et 6,86 % de l'assemblage. La préservation de celles-ci semblait avoir été affectée avant ou après leur déposition dans les latrines. Quelques raisins (environ 7,14 %), principalement sauvages (*Vitis riparia* L) et quelques-uns cultivés (*Vitis vinifera*), étaient aussi présents dans l'échantillon. Une grande quantité des restes de raisins étant dans un état fragmentaire avancé, il n'a pas toujours été possible de faire la différence entre les deux espèces. Le nombre d'individu a été estimé en regroupant des fragments entre eux. Finalement, quatre graines de viornes (*Viburnum* sp.) et une graine de pomme/poire (*Malus* sp./*Pyrus* sp.) ont également été observées lors du tri.

Tableau 4 : Identification des restes botaniques, 8G4.

Taxon	*Nom commun*	*8G4*	*%*
Plantes comestibles		**949**	**65,18%**
Ficus sp.	Figues	106	6,86%
Fragaria sp.	Fraises	5	0,34%
Malus sp./*Pyrus* sp.	Pomme ou poire	1	0,06%
Prunus pensylvanica L.	Cerise de Pennsylvanie	97	6,66%
Ribes sp.	Groseille	15	0,97%
Rubus sp.	Ronce	500	34,34%
cf. *Solanum lycopersicum* L.	Tomates	110	7,12%
Vaccinum sp.	Bleuets	1	0,07%
cf. *Viburnum* spp.	Viorne	4	0,26%
cf. Vitis sp.	Raisin	1	0,07%
Vitis sp.	Raisin	85	5,50%
Vitis riparia L.	Vigne sauvage	4	0,27%
Vitis cf. *riparia* L.	Vigne sauvage	16	1,03%
Vitis vinifera	Raisin	3	0,21%
Vitis cf. *vinifera*	Raisin	1	0,06%
Végétation secondaire		**505**	34,68%
Chenopodium sp.	Chénopode	3	0,19%
cf. Nicandra physalodes L.	Nicandre faux-coqueret	500	34,34%
Stellaria sp.	Stellaire	1	0,06%
Trifolium repens L.	Trèfle	1	0,07%
Inconnus		**4**	0,26%
Inconnu 1		1	0,07%
Inconnu 2		1	0,06%
Total		**1456**	**100,00%**

De son côté, la végétation secondaire comptait 505 macrorestes, dont la majorité était associée à la nicandre faux-coqueret (cf. *Nicandra physalodes* L.). En effet, l'échantillon contenait plus de 500 graines de cette espèce. Le reste de la végétation secondaire était composé de trois taxons qui ne représentaient que 0,32 % de l'assemblage. Cela comprend trois graines de chénopodes (*Chenopodium* sp), une graine de trèfle (*Trifolium repens* L.) et une graine de stéllaire (*Stellaria* sp.). Finalement, l'identification de deux graines n'a pas été possible.

4.1.1. Préservation et formation de l'assemblage

Les macrorestes végétaux observés dans l'échantillon semblent s'être préservés par anaérobie, imbibition, par l'action du gel ou encore par un mélange de ces conditions, comme c'est habituellement le cas dans les latrines. Le milieu anaérobique favorise la préservation des structures lignifiées présentes, entre autres, dans le bois et dans certains types de graines (Greig 1989 : 13). En revanche, certains restes contenant moins de structures lignifiées ont généralement tendance à être sous-représentés dans ce type de contexte, c'est le cas d'ailleurs des légumineuses et des céréales non carbonisées. De plus, certaines graines de figues, de fraises et de tomates semblaient plus fragiles qu'à l'habitude dans des contextes de latrines, comme si leur préservation avait été affectée avant ou après leur déposition.

La formation de l'assemblage du lot 8G4 découle principalement de dépositions de type tertiaire (Fuller *et al.* 2014). En effet, la présence de mortier, brique, bois, métal, verre, charbon de bois et autres inclusions hétéroclites en association avec les macrorestes botaniques suggère que le dépôt ne résulte pas d'un seul événement spécifique, mais plutôt d'une succession d'activités. Plusieurs de ces graines sont associées à des restes de consommation. D'ailleurs, la grande quantité de ronces identifiées dans l'échantillon indique la présence de matières fécales. De plus, les graines de raisins présentaient un haut niveau de fragmentation qui pourrait être le résultat de la mastication des fruits. Certains restes pourraient également provenir d'activités anthropiques réalisées ailleurs et déposées sur le site ultérieurement, tel que le rejet d'aliments ou de balayures de plancher. Au niveau de la végétation secondaire, une plante dominait l'assemblage, soit la nicandre faux-coqueret. La grande quantité de graines provenant de cette plante suggère que sa présence dans le dépôt découle d'une déposition directe et volontaire.

L'échantillon ne contenait qu'un élytre d'un coléoptère non identifié en plus de quelques fragments de puparia de diptères. L'ordre des coléoptères est celui qui forme habituellement la majorité des assemblages archéoentomologiques étudiés en contextes de latrines et une quantité minimale, idéalement de 30 individus, est nécessaire afin d'assurer la représentativité du contexte. Toutefois, le litre analysé n'en contenait aucun. Un litre supplémentaire de sédiments a donc été lavé et son contenu analysé afin de collecter une quantité suffisante de fragments d'insectes. À l'issu du tri de deux litres, un litre trié pour son contenu archéobotanique et archéoentomologique et le deuxième trié seulement pour son contenu archéoentomologique, un seul fragment de coléoptère a été collecté. Cette quasi-absence de restes de coléoptères est inhabituelle pour des latrines.

La faible représentativité des coléoptères dans cet échantillon ne découle probablement pas de mauvaises conditions de préservation puisque des restes fragmentaires de puparia de diptères y étaient bien présents. Si les fragments de coléoptères s'étaient désintégrés, on devrait s'attendre à la même chose des puparia de diptères. Il est possible, quoi que peu probable, que le contexte ait été complètement inaccessible à la plupart des insectes. Cela signifierait que le contexte était pratiquement scellé et que seuls quelques insectes plus mobiles, dans ce cas-ci majoritairement des diptères, aient atteint les latrines. L'hypothèse la plus plausible est que l'échantillon témoigne d'une accumulation très rapide de sédiments, trop rapide pour que la faune entomologique ait le temps d'y accéder et de proliférer. Cela signifie que même les insectes fouisseurs n'auraient pu atteindre les sédiments. En l'absence de plus de données, ces hypothèses ne peuvent être confirmées.

4.1.2. Interprétations

L'assemblage botanique analysé se distingue d'abord par l'abondance de ronces dans l'échantillon. Celles-ci sont fréquemment prélevées dans les contextes de latrines de toutes les époques au Québec et confirment la présence de matières fécales dans le lot échantillonné. En effet, les graines de petits fruits comestibles, tel que les ronces, sont inaffectées par le tract gastrointestinal et sont rejetées intactes dans la matière fécale. Ces petits fruits se trouvent à l'état sauvage dans les milieux incultes, secs, sur le bord des bois ou dans les pâturages. Les plants de ronces apparaissent également sur des terrains dénudés et sablonneux, tel que les défrichements et les brûlis, et précèdent l'installation plus permanente des arbres (Victorin et *al.* 2002 : 327-328). Au XIXe siècle, les ronces qui seront consommées proviennent principalement de la cueillette sauvage ou de plants sauvages ayant été

transplantés dans les jardins (Provencher 1988 : 116, 234). En effet, la culture de framboise ne prendra son essor qu'au début du XXe siècle (Martin 2002 : 184). Pendant les mois de juillet et août, elle pouvait être consommée fraîche ou être intégrée dans diverses recettes de desserts, tel que les puddings, les crèmes et les glaces, ainsi que dans des recettes de gelées, de confitures, de sirops et de liqueurs.

Outre les framboises, plusieurs autres petits fruits locaux ont également été identifiés dans l'assemblage, dont des cerises de Pennsylvanie. Ces petites cerises sont aussi communément trouvées en contexte de latrines au Québec. Celles-ci se trouvent généralement dans des endroits qui ont été anciennement cultivés ou brûlés (Victorin et *al.* 2002 : 93). Très appréciés des oiseaux, les petits fruits des cerises ont également été consommés frais ou sous forme de confitures, liqueurs ou encore de gelées. Quelques graines des groseilles, de fraises, de viornes et de bleuets ont aussi été identifiées dans l'échantillon. Ces fruits, comme les cerises, auraient pu être consommés frais ou intégrés dans différentes recettes, tels que des tartes, des confitures ou des gelées. Ceux-ci pourraient avoir été cultivés à même les jardins de la propriété ou cueillis à l'état sauvage dans la région. Il est possible également que certains fruits aient été achetés au marché.

Quelques espèces de plantes cultivées ont été observées dans l'assemblage. C'est le cas de la tomate (cf. *Solanum lycopersicum* L), du raisin cultivé (Vitis vinifera) et de la pomme/poire (*Malus* sp./*Pyrus* sp.). La tomate est un fruit que l'on voit apparaître dans les latrines du Québec à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. En effet, cette plante potagère a été adoptée assez tardivement dans l'alimentation des Québécois. D'ailleurs, dans les assemblages archéobotaniques datant de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, on observe certains changements alimentaires, soit un abandon des gadelles et un apport plus prononcé de certains légumes cultivés tel que la tomate et le concombre (Fortin 1987 : 21-22; Fortin 1990 : 164). Ainsi, les latrines datant de la seconde moitié du XIXe siècle ou plus récentes sont habituellement caractérisées par une quantité importante de graines de tomates et une diminution de la quantité de gadelles, comme dans le lot 8G4. Ces données sont donc cohérentes avec la fourchette temporelle établie à partir de la culture matérielle, entre la deuxième moitié du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle.

La présence de raisins cultivés dans les latrines est fréquente au Québec dès le XVIIIe siècle. Il est difficile de déterminer si ceux identifiés dans le lot 8G4 proviennent de cultures locales ou importées.

En effet, le début de la viticulture au Québec prend son essor à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, entre autres chez les communautés religieuses (Dubois 2022). Au même moment, quelques vignobles commerciaux s'implantent dans la région de Montréal et des plus petits s'établissent le long de la vallée du St-Laurent. Ainsi, les raisins identifiés dans l'échantillon pourraient provenir d'une culture locale, peut-être dans les jardins du presbytère. La graine de pomme/poire pourrait également provenir de vergers présents sur la propriété ou d'un fruit procuré au marché. La présence de vignes sauvages suggère que l'approvisionnement en raisin se faisait également à travers la cueillette sauvage. Finalement, quelques figues, très fréquentes dans les latrines au Québec, ont été observées dans l'assemblage. Leur présence suggère un approvisionnement au marché puisque celles-ci ne poussaient pas dans la région. Elles étaient probablement importées sous forme séchée (Fortin 1984 : 344).

De manière générale, l'échantillon contient très peu de légumes, comme les racines et tubercules. Ce portrait est typique des contextes de latrines puisque les légumes sont généralement cueillis avant de monter en graines; leur absence ne reflétant donc pas la réalité. De plus, la conservation différentielle dans les milieux anaérobiques a certainement affecté la préservation des grains de céréales et des légumineuses qui se préservent presque uniquement par carbonisation.

Quatre espèces de la végétation secondaire ont été identifiées dans l'échantillon et représentaient environ 34,68 % de l'assemblage botanique. La majorité des graines appartiendrait à la nicandre faux-coqueret, une espèce de mauvaises herbes qui envahie les champs cultivés et abandonnés, les jardins, les bordures de chemin et les milieux perturbés (Neurdof *et al.* 2021). Très peu d'information sur son utilisation historique en Amérique du Nord a été trouvé. Certaines sources indiquent que malgré la toxicité reconnue du fruit et de ses feuilles, le nicandre faux-coqueret aurait été consommé par certains groupes culturels dans le passé. Celui-ci aurait été exploité traditionnellement pour ses propriétés médicinales, dont le traitement de la fièvre, des douleurs aux dents ou pour des douleurs intestinales (Gupta *et al.* 2014 : 45). Il aurait aussi été planté dans les jardins d'autrefois comme plante ornementale (Gouvernement du Canada 2017 ; Hodgson 2018). Sa présence en grande quantité dans le lot 8G4 est assez particulière et témoigne probablement d'un dépôt volontaire associé à une activité qui reste inconnue. Elles pourraient peut-être témoigner d'activités de jardinage ou bien de préparations médicinales. Il est intéressant également de souligner que cette plante produit en moyenne 16 000 graines par plant (Neurdof *et al.* 2021). Celles-ci se propagent dans les sols non perturbés par l'action

de l'eau, des mouvements du sol ou par les oiseaux et peuvent demeurer viables jusqu'à 15 ans. La possibilité que ces graines proviennent d'une contamination directe et récente ne peut donc pas être écartée, même si la quantité de graines nous apparaît très élevée.

Outre la nicandre faux-coqueret, trois autres espèces associées à la végétation secondaire ont été identifiées, soit trois chénopodes, un trèfle et un stellaire. Leur présence en très petite quantité témoigne probablement d'un dépôt involontaire dans les latrines. Très peu d'espèces non comestibles et associées à un rejet indirect ont été identifiées dans l'assemblage. Ces données seraient cohérentes avec les observations faites par les analyses archéoentomologiques qui suggèrent que le contexte était peu accessible aux contaminants extérieurs. En effet, l'échantillon pourrait témoigner d'une accumulation très rapide de sédiments qui n'aurait pas permis la présence d'insecte ni l'accumulation indirecte de graines dans l'échantillon.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les analyses effectuées sur une structure de latrines du troisième presbytère de Saint-Constant, utilisées entre la deuxième moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle, ont permis de remplir les objectifs proposés. En effet, l'identification des restes botaniques a été réalisée au plus petit niveau taxonomique possible, bien que quelques taxons n'aient pu être identifiés à l'espèce. La nature de chaque taxon a été déterminée en cours d'analyse, selon leur appartenance à des plantes comestibles ou à l'environnement secondaire. Étant donné qu'un seul élytre de coléoptère non identifié ainsi que des fragments de puparia de diptères ont été prélevés dans l'échantillon, l'analyse archéoentomologique n'a donc pas pu être étoffée.

De manière générale, les données archéobotaniques soutiennent l'interprétation du lot comme étant une couche d'utilisation des latrines. En effet, les analyses ont permis de distinguer la présence de matières fécales dans l'échantillon. La faible proportion de contaminants entomologiques extérieurs suggère que la fosse a été difficilement accessible pour la faune entomologique. Cette hypothèse est renforcée par les données botaniques au niveau de la faible diversité et quantité de macrorestes botaniques qui auraient été déposés involontairement dans le dépôt.

La majorité des graines identifiées dans l'assemblage a été associée à des espèces comestibles. Les données suggèrent un approvisionnement basé en majorité sur des espèces locales, possiblement cultivées à même la propriété, cueillies dans les environs et/ou achetées au marché. La figue serait la seule plante qui témoignerait de produits importés.

On note que le nicandre faux-coqueret a pu être volontairement déposé dans les latrines, mais il est difficile de se prononcer sur son utilisation concrète. Finalement, la faible quantité de gadelles et la présence de plusieurs graines de tomates dans le lot soutiennent la datation proposée des latrines, soit entre la deuxième moitié du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle.

Pour le futur, il est recommandé de poursuivre les analyses archéobotaniques et archéoentomologiques sur ce site, advenant le cas où d'autres échantillons seraient prélevés. Une stratégie d'échantillonnage et un budget d'analyse seraient à prévoir avant l'intervention sur le terrain.

6. BIBLIOGRAPHIE

Cappers, R. T. J. 1993. Seed dispersal by water: a contribution to the interpretation of seed assemblages. *Vegetation History and Archaeobotany* 2 : 173-186.

Cappers, R. T. J., Bekker, R. M. et Jans, J. E. A. 2006. *Digitale zadenatlas van Nederland / digital seed atlas of the Netherlands*. Groningen: Barkhuis and Groningen University Library.

D'Alpoim Guedes, J. et Spengler, R. 2015. Sampling Strategies in Paleoehtnobotanical Analysis, pp. 77-94 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.

Dubois, J.-M. 2022. Les débuts de la viticulture au Québec : plus d'un siècle de tâtonnement (1850-1985). *Chronique du Musée d'histoire de Sherbooke*. Consulté en ligne le 15 déc. 2025. URL : https://mhist.org/actualites/les-debuts-de-la-viticulture-au-quebec-plus-dun-siecle-de-tatonnement-1850-1985/

Fortin C. 1984 *Les macrorestes végétaux des latrines des maisons Estèbe et Boisseau*. Rapport soumis à Ethnotech Inc.

Fortin, C. 1987. *Les macrorestes végétaux des latrines de la cour sud-est du Château Saint-Louis, Québec*. Québec. Rapport inédit soumis à Environnement Canada, Parcs Canada.

Fortin, C. 1990. Des graines d'histoire, pp. 157-165 dans P. Beaudet (dir.), *Les dessous de la Terrasse à Québec*. Sillery : Septentrion.

Fuller, D. Q., Stevens, C. et McClatchie, M. 2014. Routine activities, tertiary refuse and labor organization: Social inference from everyday archaeobotany, pp. 174-217 dans M. Madella et M. Savard (dir.), *Ancient Plants and People. Contemporary Trends in Archaeobotany*. Tuscon : University of Arizona Press.

Gallagher, D. E. 2015. Formation Processes of the Macrobotanical Record, pp. 19-34 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.

Gouvernement du Canada. 2017. Semence de mauvaises herbe : *Nicandra physalodes* (Nicandre faux-coqueret). *Agence canadienne d'inspection des aliments, section identification de semences*. Consulté en ligne 15 dec. 2025. URL : https://inspection.canada.ca/fr/protection-vegetaux/semences/analyse-semences-designation-categorie/identification-semences/nicandra-physalodes

Greig, James 1989. *Handbooks for Archaeologists : No.4 Archaeobotany,* Strasbourg : European Science Foundation.

Gupta, A. et al. 2014. A review of pharmacognostical and parmacological activties of plan Nicandra Physalodes. *The Pharma Research*, 11(1) : 42-47.

Hodgson L. 2018. Le nicandre : la plus jolie annuelle que vous n'avez jamais plantée. *Site jardinier paresseux*, consulté 15 dec. 2025. URL : https://jardinierparesseux.com/2018/09/15/le-nicandre-la-plus-jolie-annuelle-que-vous-navez-jamais-plantee/

Lee, G.-A. 2012. Taphonomy and sample size estimation in paleoethnobotany. Journal of Archaeological Science 39: 648-655

Provencher, J. 1988. *Les quatre saisons dans la vallée du SaintLaurent*, Montréal, éd. Boréal, 608 p.

Marston, J. M. 2015. Ratios and Simple Statistics in Paleoethnobotanical Analysis, pp. 163-179 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.

Martin, P.-L. 2002. Les fruits du Québec : histoire et traditions des douceurs de la table. Les Éditions du Septentrion, Québec, 219 p.

Minnis, P. E. 1981. Seeds in Archaeological Sites: Sources and Some Interpretative Problems. *American Antiquity* 46 (1): 143-152.

Neurdof. J., A. Salzl, R. Wang, K. Castro et K. Entwistle. 2021. *Nicandra physalodes* (L.) Gaertn. *Fiches de renseignement provenant de l'Internationla Seed Morphology Association*. Ressource en ligne, consulté le 15 déc. 2025. URL : https://seedidguide.idseed.org/fr/fact_sheets/nicandra-physalodes/

Pearsall, D. M. 2000. *Palaeoethnobotany : A Handbook of Procedures*. 2e édition. San Diego : Academic Press.

Pearsall, D. M. 2015. *Paleoethnobotany: A Handbook of Procedures*. 3e édition. Walnut Creek : Left Coast Press.

Popper, V. S. 1988. Selecting Quantitative Measurements in Paleoethnobotany, pp. 53-71 dans C. A. Hastorf et V. S. Popper (dir.), *Current Paleoethnobotany : Analytical Methods and Cultural Interpretations of Archaeological Plant Remains*. Prehistoric Archaeology and Ecology Series. Chicago : University of Chicago Press.

Théry-Parisot, I., Chabal, L. et Chrzavzez, J. 2010. Anthracology and taphonomy, from wood gathering to charcoal analysis. A review of the taphonomic processes modifying charcoal assemblages, in archaeological contexts. *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 291 : 142-153.

van der Veen, M. et Fieller, N. 1982. Sampling Seeds. Journal of Archaeological Science 9 (3) : 287-298.

Victorin, É. C., Rouleau, E., Frère Alexandre, É. C., Brouillet, L., Hay, S. G., Goulet, I., Blondeau, M., Cayouette, J. et Labrecque, J., (Dir.). 2002. *Flore laurentienne*. 3e édition. Boucherville : Gaëtan Morin.

White, C. E. et Shelton, C. P. 2015. Recovering Macrobotanical Remains, pp. 95-114 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.

ANNEXE A : DONNÉES ÉCOLOGIQUES DES VÉGÉTAUX

Taxon	***Nom commun***	***Origine***	***Habitat***
Chenopodium sp.	Chénopode	Indigène et Europe	Lieux habités
Ficus sp.	Figues	Europe	Fruit importé
Fragaria sp.	Fraise	Indigène	Champs et pâturages
Malus sp./*Pyrus* sp.	Pomme ou poire	Indigène	Cultivé
Nicandra physalodes L.	Nicandre faux-coqueret	Indigène/Amérique du Sud	Champs cultivés et abandonnés, Jardin, bordure de chemin
Prunus pensylvanica L.	Cerise de Pennsylvanie	Indigène	Lieux variés, occupe les brûlés
Ribes sp.	Groseille	Indigène	Bois, cultivé
Rubus spp.	Ronces	Indigène	Lieux incultes, lieux secs, bords des bois, pâturage
Solanum lycopersicum L.	Tomates	Indigène	Cultivé
Stellaria sp.	Stellaire	Europe	Lieux variés
Vaccinium sp.	Bleuet	Indigène	Lieux humides, terrains acides
cf. *Viburnum* spp.	Viorne	Indigène	Bois, lieux humides
Vitis riparia L.	Vigne sauvage	Indigène	Bord des bois
Vitis vinifera L.	Raisin cultivé	Europe	Cultivé

ANNEXE V. Tableaux des descriptions de couches

Tableau 6. Descriptions des lots de la sous-opération mécanique 8A

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
8A1	Couvert végétal et terreau	s.o.	Niveau de circulation
8A2	Sable limoneux brun-gris, hétérogène et meuble	Pierres de blocage, charbon de bois et minéral, chaux brûlée, mortier (en poudre, granules et nodules)	Débris de démolition, abandon de la latrine post-démolition

Tableau 7. Description des lots de la sous-opération mécanique 8B

Couche	Description de sol	Inclusions	Interprétation
8B1	Couvert végétal et terreau.	s.o.	Niveau de circulation.
8B2	Sable limoneux brun-beige, homogène et meuble.	Gravillons (++)	Remblai de nivellement.
8B3	Niveau de pierres nettes (gravillons) et poussière de pierre, gris bleu, homogène et compact.	s.o.	Ancien niveau de circulation.
8B4	Mélange de sable, gravillons, et mortier (en poudre et en nodules), gris, beige et blanc, hétérogène et compact.	Chaux, petites pierres arrondies et subarrondies.	Tranchée de drainage de dessous de galerie ?
8B5	Mélange de sable blond fin et de sable moyen brun-grisâtre, homogène et meuble.	Cailloux (-).	Remblai de rehaussement
8B6	Argile limoneuse gris-beige, hétérogène et compacte. Lentilles horizontales de chaux à l'interface supérieure de la couche.	Cailloux (++), mortier (en poudre et granules), chaux, rares granules de brique rouge, rares charbons de bois, petites pierres anguleuses (-).	Niveau d'occupation avec un remblai de post-construction du presbytère.
8B7	Argile limoneuse, gris brunâtre et lég. marbrée beige, lég. hétérogène et très compacte. Rares et fugaces lentilles sableuses. Devient progressivement beige vers l'interface inférieure.	Mortier (en particules), charbon de bois, rares cailloutis.	Sol naturel remanié, surface d'origine.
8B8	Argile chamoirée brun-grisâtre, beige/brun-beige, très compacte.	s.o.	Sol naturel stérile.

Tableau 8. Description des lots de la sous-opération mécanique 8C

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
8C1	Couvert végétal et terreau.	s.o.	Niveau de circulation.
8C2	Mélange hétérogène de limon sableux brun foncé lég. compact et limon argileux brun-gris foncé compact	Mortier en nodules (++), petites pierres calcaires fragmentées, plaques de schiste rouge (-)	Aménagement ou réfection (obstruction chute à charbon) du mur 8C100 et couches de rehaussement de nivellement post-construction ou réfection de 8C100. Perturbations récentes.
8C3	Sable limoneux brun foncé grisâtre, hétérogène et meuble.	Mortier en granules (++), petites pierres anguleuses plates, charbon de bois, cailloutis, radicelles.	Remblai de comblement de la tranchée de construction de 8C101. Perturbée par l'aménagement postérieur de 8C100 qui est construit par-dessus.
8C4	Sable limoneux brun foncé grisâtre, hétérogène et meuble.	Ciment en granules (++), mortier en granules (++), petites pierres anguleuses plates, charbon de bois, cailloutis, radicelles.	Obstruction de la chute à charbon dans 8C100.
8C5	Argile grise, légèrement compacte et homogène.	s.o.	Sol naturel remanié, surface d'origine.
8C6	Argile brune, compacte et homogène.	s.o.	Sol naturel stérile.

Tableau 9. Description des lots de la sous-opération mécanique 8D

Couche	Description de sol	Inclusions	Interprétation
8D1	Sable induré avec végétation, meuble.	Débris divers	Surface située sous le balcon.
8D2	Sable limoneux mélangé à des granules de mortier, brun grisâtre, hétérogène et compact.	Cailloux (+++).	Tranchée de construction de 8D100.
8D3	Mélange hétérogène de sable et limon argileux, brun-grisâtre foncé, hétérogène et moy. compact.	Cailloux, quincaillerie métal ferreux, coquilles d'huître, granules de brique rouge, radicelles (+++), charbon de bois, mortier en particules et nodules (+).	Niveau d'occupation sur remblai de rehaussement.
8D4	Argile limoneuse brun-beige, hétérogène, compacte.	s.o.	Sol naturel remanié, surface d'origine.
8D5	Argile limoneuse brun-beige lég. chamoirée, homogène et très compacte.	s.o.	Sol naturel stérile.

Tableau 10. Description des lots de la sous-opération manuelle 8E

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
8E1	Mélange gris-beige de sable, gravillons, et mortier (en poudre et en nodules), chaux, petites pierres arrondies et subarrondies, charbon minéral, et blanc, hétérogène et compact. Lentille sableuse meuble par endroits. Lentille de mortier désagrégé.	Fragments de brique rouge, chaux, gros moellons de 30cm env. (-), petites pierres arrondies, petites pierres fracturées (++)	Tranchée de drainage.
8E2	Mélange de sable brun-grisâtre fin, de poudre de mortier beige-jaunâtre, de poudre et de nodules de chaux et calcaire chauffé, hétérogène et très compact.	Charbon minéral, petites pierres fracturées, petits moellons, coquilles d'huîtres.	Remblai de rehaussement post-réfection du 3e presbytère.
8E3	Limon sableux lég. argileux brun-grisâtre, hétérogène et très compact.	Gros moellons (-), petits fragments de pierres, chaux en nodules et en poudre concentrée le long du mur, mais aussi dans l'ensemble de la couche, charbon minéral, charbon de bois (-), coquilles d'huîtres.	Niveau d'occupation avec un remblai de post-construction du presbytère.
8E4	Argile limoneuse marbrée beige et gris-brun, homogène et très compacte.	Coquilles d'huîtres (-), fragments pierre (-).	Sol naturel remanié, surface d'origine.
8E5	Limon sableux lég. argileux brun-grisâtre, hétérogène et très compact.	Nodules de chaux (+++), fragments de pierres calcaires, éclisses de bois provenant du poteau.	Remblai de comblement du trou de poteau 8E100.
8E6	Argile chamoirée brun-grisâtre, beige/brun-beige, très compacte.	s.o.	Sol naturel stérile.

Tableau 11. Description des lots de la sous-opération manuelle 8F

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
8F1	Limon argilo-sableux gris-brun moucheté beige, hétérogène et moy. compact.	Mortier en particules et en nodules (+++), cailloux (++), petites pierres anguleuses plates (déchets de taille), charbon de bois (+), petites pierres oxydées (-), radicelles.	Remblai de comblement de la tranchée du mur d'empattement 8D100.
8F2	Argile limoneuse brun-gris, lég. hétérogène et compact.	Mortier en granules et nodules (+++), chaux en particules, cailloux, charbon de bois (+), radicelles.	Sol naturel remanié, surface d'origine.
8F3	Argile limoneuse, brun-beige lég. chamoirée, homogène et très compacte.	s.o.	Sol naturel stérile.

Tableau 12. Description des lots de la sous-opération manuelle 8G

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
8G1	Sable limoneux brun-gris moucheté brun, hétérogène et meuble.	Briques, TCC, pierres de blocage, charbon de bois et minéral (+++), chaux brûlée, mortier en poudre, granules et nodules.	Débris de démolition, abandon de la latrine post-démolition
8G2	Limon sableux organique, brun-gris foncé, hétérogène et meuble.	Pierres chauffées (++), fragments de brique rouge, mortier en nodules, chaux chauffée, charbon de bois et minéral, fragments de pierres, éclisses de bois.	Remblai de comblement de la latrine.
8G3	Argile beige, homogène et compacte.	s.o.	Sol naturel rapporté, plaquage en argile servant à niveler le sommet du comblement de la latrine.
8G4	Limon brun foncé, faible quantité de sable, organique, meuble et homogène.	Fragments de pierres calcaires et de briques, pierres calcaires chauffées, fragments et éclisses de bois, particules de chaux et de mortier.	Niveau d'occupation de la latrine 8A100.

Tableau 13. Description des lots de la sous-opération manuelle 8H

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
8H1	Sable gris pâle à blanc beige, meuble et hétérogène.	Graviers (++), scorie, petites pierres, nodules de charbon de bois, lentilles de mortier désagrégé, cendres, pierres calcaires chauffées (++).	Mélange hétérogène de résidus de comblement de la structure 8A101, et probablement du remplissage post-inventaire de la sous-opération 1A (intervention d'Ethnoscop, 1996).
8H2	Sable limoneux brun foncé parsemé de sable limoneux brun-gris et traces d'oxydations brun-rouille, meuble et hétérogène.	Cailloux arrondis, fragments de pierres calcaires, nodules de mortier, poussière de charbon de bois, concrétions de scories, rares fragments de brique rouge.	Mélange hétérogène de résidus de comblement de la structure du four à pain 8A101, et probablement du remplissage post-inventaire de la sous-opération 1A (intervention d'Ethnoscop, 1996).
8H3	Limon légèrement sableux brun, légèrement compact et hétérogène.	Nodules de mortier, petites pierres anguleuses et rondes, charbon de bois.	Sol de comblement de la base de la structure du four à pain 8A101.
8H4	Argile beige-brunâtre, traces de veines d'oxydation orange rouille, légèrement compacte et homogène.	Particules de charbon de bois et de mortier, petits cailloux subarrondis, petites pierres ferreuses.	Lit d'aménagement de la base de la structure du four à pain 8A101, matrice faisant office de liant.

Tableau 14. Description des lots de la sous-opération mécanique 9A

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
9A1	Sable fin (poussiéreux) légèrement limoneux gris brun, meuble et homogène.	Fragments de bois, de pierres, de briques, débris récent, cailloux, graviers concassés, résidus de pierres calcaires chauffées, poussière de mortier.	Surface d'abandon du sous-sol du 3e presbytère.
9A2	Sable fin beige avec débris et poussière de mortier, meuble et hétérogène	Crépis.	Résidus de démolition issus du premier presbytère?
9A3	Limon +/- sableux gris brun, organique par endroits, moy. compact et hétérogène.	Nodules de charbon de bois, nodules et particules de mortier, fibres de bois décomposé, grosses pierres calcaires ébauchées et moellons.	Mélange du sol naturel remanié et sol d'occupation. Remblai de comblement de la tranchée de construction des fondations du 3e presbytère (1833)
9A4	Sable fin brun-rouille moucheté de particules de mortier, meuble et hétérogène.	s.o.	Résidus de démolition issus du dérasement du mur 9A107. Recouvre les pierres du vestige et leur contour. Sert également de liant pour les pierres.
9A5	Argile grise-verdâtre avec traces d'oxydation brun-rouille, compacte et homogène.	s.o.	Sol naturel stérile dans lequel les vestiges 9A100, 9A102, 9A101, 9A103 et 9A107 ont été bâtis. Lot ayant permis d'étancher les fondations du premier et du troisième presbytère.

Tableau 15. Description des lots de la sous-opération manuelle 9B

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
9B1	Sable fin limoneux gris brun, meuble et hétérogène.	Fragments récents de bois, fragments de dalle de ciment, de pierre calcaire chauffée, chaux mortier, débris récents de plastique.	Surface d'abandon du sous-sol du 3e presbytère.
9B2	Poussière noire de charbon minéral, d'anthracite, +/- compact et homogène.	s.o.	Remblai d'assainissement ou nivellement du 3e presbytère.
9B3	Mélange gris-blanchâtre de pierres calcaires chauffées et de plaquettes et concrétions de chaux durcie, +/- compacte et hétérogène.	s.o.	Résidu de chaufferie de foyer pendant l'occupation du 3e presbytère.
9B4	Limon sableux brun-beige, organique (fibres de bois décomposé), meuble et homogène.	Nodules de poussières de chaux et de mortier.	Possible section d'un ancien plancher de bois du sous-sol du 3e presbytère.
9B5	Mélange hétérogène de morceaux et poussière de pierres calcaires chauffées et de plaquettes de chaux.	Morceaux de charbon minéral, pierres, cailloux, plaquettes de chaux, pierres chauffées éclatées.	Possibles résidus de chaufferie ou de fournaise.
9B6	Limon argileux brun gris, +/- compact et homogène.	Petits fragments de pierre calcaire.	Remblai de rehaussement postérieur à l'aménagement du vestige 9B100.
9B7	Argile beige grisâtre et limon grisâtre, +/- compacte et hétérogène.	Morceaux d'anthracite, nodules et poussières de mortier, particules de chaux, cailloux.	Sol naturel remanié, surface d'origine.
9B8	Argile gris-brun verdâtre, compacte et homogène.	s.o.	Sol naturel stérile.

Tableau 16. Description des lots de la sous-opération manuelle 9C

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
9C1	Mélange gris-blanchâtre de pierres calcaires chauffées et pulvérisées, plaquettes de chaux durcie, morceaux de charbon minéral et anthracite, meuble et hétérogène.	s.o.	Résidus de chaufferie de foyer et remblai d'assainissement. Occupation du 3e presbytère.
9C2	Sable fin beige mélangé à des résidus de démolition, de nodules et poussière de mortier, meuble et hétérogène.	Éclats, fragments de pierres et de briques, gros nodules de mortier, morceaux de crépis, particules et poussières de mortier, éclats de pierres schisteuse.	Remblai de nivellement post-démolition de 9C100
9C3	Limon sableux organique gris-brun, meuble et hétérogène.	Infiltrations de la couche supérieure 9C2, poussière et nodules de mortier, charbons de bois.	Sol d'occupation postérieur à la démolition du vestige 9C100. Possible remblai de rehaussement ou de nivellement postérieur à la démolition ou dérasement de 9C100.
9C4	Sable fin beige-rouille moucheté de particules de mortier et de chaux, meuble et hétérogène.	s.o.	Résidus de démolition issus du dérasement du mur 9C100.
9C5	Argile gris verdâtre, compacte et homogène.	s.o.	Sol naturel remanié, surface d'origine.

Tableau 17. Description des lots de la sous-opération manuelle 9D

Lot	Description de sol	Inclusions	Interprétation
9D1	Sable fin beige, meuble et hétérogène.	Éclats de pierres calcaires, gros nodules de mortier, morceaux de crépis, poussière et particules de mortier.	Remblai de nivellement post-démolition de 9C100
9D2	Limon et argile gris, compact et homogène.	Rares petits nodules de charbon de bois, de mortier, de petits éclats de pierres calcaires.	Sol naturel remanié, surface d'origine.